

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université Lumière Lyon2

Présentée et soutenue par

Eric Hamaide

Directeur de recherche : M. Christian Henriot

Table des matières

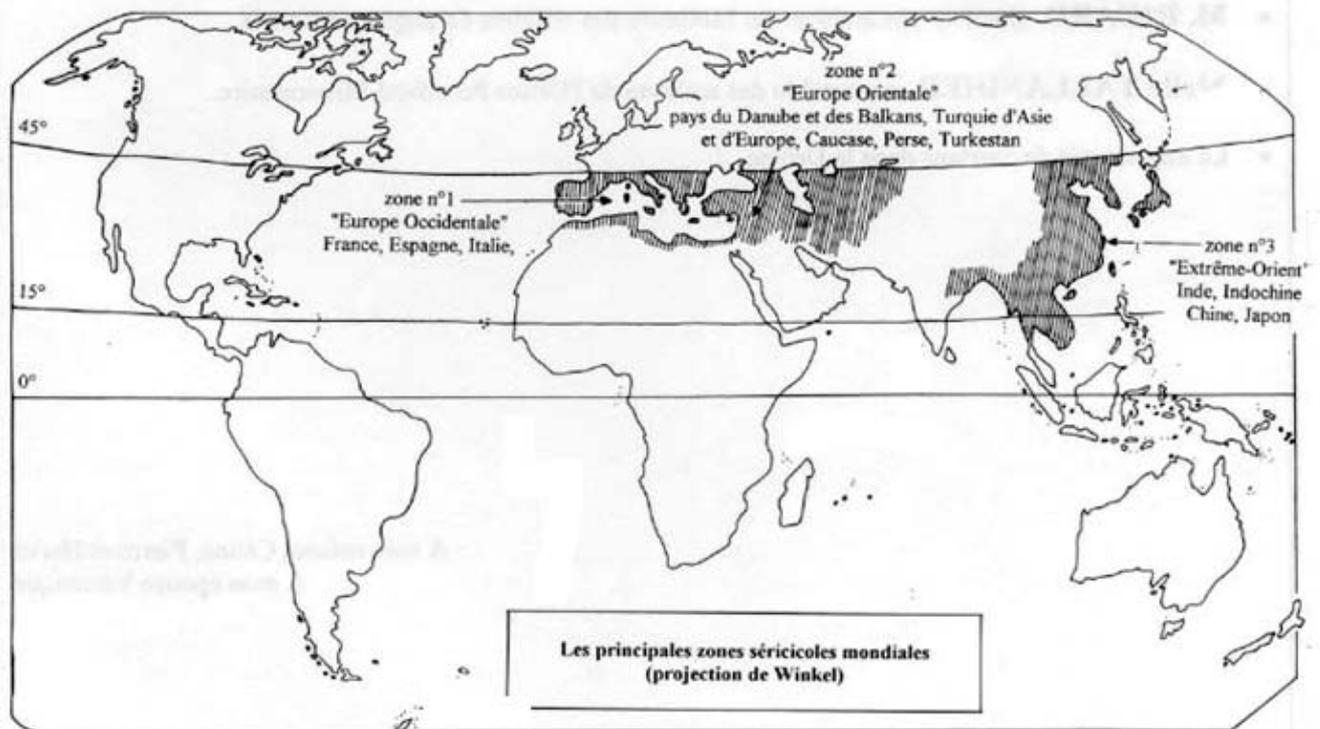
ftn707

A **M. HENRIOT** pour ses conseils et sa confiance.

Ainsi qu'à l'ensemble des personnels qui ont obligeamment prêté leur concours notamment:

A mes enfants Céline, Pierre et Hervé
A mon épouse Véronique

Les principales zones séricicoles mondiales (projection de Winkel)



INTRODUCTION

Au départ, il ne s'agissait que d'étudier l'impact de l'ouverture du canal de Suez sur les relations commerciales entre Lyon et la Chine, en suivant les évolutions de celles-ci jusque 1914-1918 par l'intermédiaire de leurs principaux animateurs, les négociants et les marchands en soie. Très rapidement, un constat s'est cependant imposé: le culte du secret dans les milieux négociants lyonnais, le manque d'études de ce type, la rareté des sources, et donc des travaux, sur le sujet allaient rendre les recherches d'autant plus longues et difficiles que l'extrême sensibilité du négoce international de la soie aux événements impose de suivre simultanément de nombreux paramètres.

C'est le recours aux archives consulaires françaises récemment rapatriées de Chine à Nantes et à celles de la Chambre de Commerce de Lyon, elles aussi fraîchement mises à la disposition des chercheurs, qui permit de passer outre les premiers doutes. Basant notre réflexion sur ces archives, utilement complétées par des travaux universitaires comme ceux de Laferrère et Cayez, nous nous sommes finalement attachés à tenter de reconstituer l'histoire contemporaine des relations entre Lyon et la Chine de 1815 à 1927, c'est-à-dire du temps des retrouvailles avec l'outre-mer à la fin de l'hégémonie lyonnaise symbolisée par l'ouverture du marché de la soie de New York.

En l'absence d'explications suffisamment satisfaisantes, il semblait en effet nécessaire de préciser à la fois les raisons profondes qui avaient poussé à l'établissement de telles relations et celles qui avaient provoqué leur extinction. Dans quelles circonstances, avec quels moyens, éventuellement avec quels partenaires, les Lyonnais avaient-ils été amenés à tisser de tels liens ? Pourquoi la filière ainsi constituée s'était-elle effondrée ? A elles seules, la crise de la pébrine du milieu du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale étaient-elles entièrement responsables, respectivement de la naissance, puis de la mort, de ces relations, ou bien un tel schéma n'était-il pas au contraire un peu simpliste ?

Dans un premier chapitre qui décrit la naissance des relations sino-lyonnaises entre 1815 et 1848, nous nous sommes donc attachés à définir ce que sont, plus particulièrement dans le milieu de la soie, une filière, une fabrique, un marchand, un négociant, un marché d'approvisionnement et ce qu'il est permis d'appeler "l'environnement" d'une filière commerciale. Dans la seconde période, qui s'étend de 1848 à 1860, malgré les

réticences de part et d'autre, ainsi que les multiples difficultés, tant en Europe qu'en Chine, on voit ces relations s'affirmer et se développer. L'élan de la filière lyonnaise paraît alors irrésistible mais, dès la décennie suivante, les crises qu'affronte sa Fabrique la fragilise et hypothèquent son développement. Si le Second Empire dote Lyon des outils et des moyens logistiques nécessaires pour asseoir sa domination sur le monde de la soie et des soieries, il lui lègue également un cadre diplomatique et une politique extérieure inadaptés.

Comme en 1815, l'écroulement du régime impérial rend la Fabrique lyonnaise orpheline et, en une série de crises répétées, précipite celle-ci dans l'ère de la production industrielle. La transition ne se fait pas sans mal, mais l'expérience, le dynamisme et l'esprit de décision des dirigeants lyonnais permettent une adaptation très rapide tandis que sur le marché des approvisionnements, les grèges chinoises s'imposent. Dans les années 1870, grâce au canal de Suez et à leurs efforts, les Lyonnais sont parvenus à supplanter l'encombrant partenaire qu'était l'Angleterre et à s'imposer dans une Chine qui commence à s'ouvrir timidement, mais réellement, à l'influence occidentale. A ce moment-là, malgré les problèmes inouïs que pose le commerce d'exportation de la soie dans ce dernier pays, la création d'une véritable filière sino-lyonnaise n'est pas une chimère. Tout bascule avec la crise des années 1880. Par une succession de réactions en chaîne, le krach financier de 1882 provoque une véritable redistribution des rôles entre Lyon, qui perd une partie de son prestige au passage, et ses concurrents.

Dans ces conditions, le contexte impérialiste représente alors une chance de se rattraper et en 1895 une mission d'exploration commerciale est envoyée en Chine. Malgré les apparences, Lyon est néanmoins déjà belle et bien sur la défensive. Les lézardes entre les différents corps de métiers qui composent la filière qu'elle commande se creusent, les querelles entre libre-échangistes et protectionnistes éclatent au grand jour. L'unité entre les décideurs est rompue et, en désespoir de cause, Lyon choisit l'option colonialiste par la voie indochinoise. Hélas, outre-mer, la France n'a pas les moyens de ses ambitions. Elle se contente de réactiver les anciennes initiatives prises vingt ans auparavant sans en modifier une ligne. Partenaires logistiques et financiers se détournent d'une filière qui représente par trop des investissements risqués et qui n'agit que dans ses seuls intérêts. En définitive, à l'image d'un Japon dynamique et conquérant, la Première Guerre mondiale ne fait que précipiter les événements. A la faveur des années 1920 qui remettent la soie pure à l'honneur, Lyon fait une dernière tentative en direction de la Chine mais il est trop tard: la soie extrême-orientale prend désormais la voie de l'Amérique.

Mais revenons au début du XIX^e siècle...

Première partie

La filière de la soie sous le Second Empire (1815-1870)

Robe de mariée en soie ivoire, 1840.



Une fois passé les épisodes révolutionnaire et impérial, servis par une conjoncture des plus favorables, les marchands de soie lyonnais, en dignes héritiers de leurs aïeux des XVI^e et XVIII^e siècles, renouent avec l'outre-mer. Dans ce domaine, hélas, les Français ont accumulé de sérieuses lacunes et, si la nécessité d'aller s'approvisionner directement en Chine fait de plus en plus son chemin au sein du milieu soyeux, les limites techniques et la proximité d'autres marchés d'approvisionnement vont en différer l'entreprise. Entre 1815 et 1843, ce n'est donc que l'idée de nouer des relations directes et régulières avec la Chine qui commence à faire son chemin dans les esprits.

Si l'ouverture de la Chine, suite à la guerre de l'opium, les progrès de la pébrine et la crise de 1848 renforcent les tendances et accélèrent les mutations, il faut néanmoins attendre la levée de l'hypothèque politique, avec l'instauration du second empire en 1852, pour que ces dernières bénéficient d'une impulsion très nette avec notamment l'aménagement des grandes infrastructures ferroviaires, maritimes et portuaires nécessaires à toutes relations transocéaniques. Avec ses traités de libre-échange et son canal de Suez, le second empire paraît être une période bénie pour une filière lyonnaise qui, en aval distribue ses soieries dans le monde entier, tandis qu'en amont, ses négociants parviennent à installer une tête de pont à Shanghai. Lyon est alors belle et bien devenue la place internationale du négoce des soies. Lié à celui de la filière qu'elle commande, son avenir est alors radieux...

S'il est vrai qu'entre 1787 et 1794, le nombre des métiers lyonnais chute de 18.000 à 2.500, que des fabricants comme Lassalle soient complètement ruinés et que nombre de commissionnaires, banquiers et négociants émigrent comme Saint-Olive ou Pernon, il est exagéré cependant d'affirmer, comme le font respectivement P. Cayez et L. Gueneau, que la Révolution provoque tout à la fois un "écrasant déclin manifeste"^{fn1} et le brutal passage "de l'étoffe aristocratique à l'étoffe bourgeoise", engendrant du même coup les centres producteurs concurrents de Milan, Crefeld ou Zurich. Les tendances de l'évolution du secteur textile existaient bien avant les événements révolutionnaires et il est certainement beaucoup plus probable que les centres concurrents trouvent leurs origines dans la révocation inopportune de l'Edit de Nantes. Certes, Lyon paye un lourd tribut à son attachement à la liberté mais, dès 1795, comme Camille Pernon, qui sera par ailleurs surnommé le "restaurateur de la Fabrique lyonnaise", les fabricants reviennent rapidement. Aucun coup fatal n'a été porté au secteur bancaire ou au monde de l'entreprise^{fn2} et N. Rondot lui-même admet que "l'histoire de la fabrication n'a été marquée à aucune autre époque par autant d'inventions (...)"^{fn3}, comme le métier Jacquard par exemple. Pareillement, la période du 1er Empire, pas plus que celle de la Révolution, n'a été véritablement catastrophique pour la capitale rhôdanienne. Si la partie amont, celle chargée des approvisionnements, s'est vue obligée de différer une extension vers l'extérieur qu'elle avait amorcée au XVIII^e siècle, la partie aval, quant à elle, a continué de bénéficier des largesses du pouvoir. Même si pendant cette période, la Fabrique subit le contrecoup d'une politique extérieure belliqueuse, la conquête du très prometteur débouché nord-américain et les commandes officielles compensent largement les pertes enregistrées sur les différents marchés européens. Avec trois cents fabricants, parmi lesquels Pernon et Dutillieu, et 13.000 métiers, le niveau de 1789 est retrouvé en 1811^{fn4}. La Chambre de Commerce est réactivée, un entrepôt pour les marchandises coloniales, qui permet notamment de contourner le Blocus par Venise, le Conseil des Prud'hommes, la Condition, des écoles de dessin et de fabrication des tissus sont créés.

De plus, en 1815, tant sur le plan politique qu'économique, toutes les conditions sont alors réunies pour favoriser le développement industriel et commercial des manufactures européennes. Après les conflits de l'époque napoléonienne, les traités de Vienne et la Sainte Alliance instaurent une longue période de récupération et de calme que viennent à peine troubler les guerres d'indépendance grecques et belges, les soulèvements carbonari en Italie ou la Question d'Orient. Des monarchies fortes et solidaires assurant le calme social, éventuellement par la répression, les capitalistes européens ont les coudées franches. De 1820 jusqu'à 1870, impulsée par un capitalisme marchand encore dominateur, une longue période assure alors la transition de l'Ancien Régime économique vers le capitalisme industriel. Entre 1830 et 1880, le volume des échanges internationaux double, s'accroissant de 4,6 % par an en moyenne. La France ne fait pas exception. Le 25 juillet 1840, le roi Louis-Philippe signe avec la Hollande un traité comprenant une clause de "nation la plus favorisée"^{fn5} et deux ans plus tard les lois qui donnent naissance au réseau de chemin de fer de l'hexagone sont votées. De 1820 à 1848 d'une part, et de 1830 à 1848 d'autre part, la valeur de sa production industrielle et le volume du commerce extérieur français doublent tous les deux. La croissance démographique, le phénomène de démocratisation du vêtement et la vulgarisation du phénomène de mode^{fn6} dopent tout le secteur textile. La Fabrique lyonnaise connaît un développement formidable. En plus de la demande, traditionnelle pour elle, de la noblesse et du haut clergé, celle-ci doit en effet répondre à une autre demande qui ne cesse de croître en proportion du développement urbain que connaissent alors les nations engagées dans le processus d'industrialisation, celle de la bourgeoisie.

Cependant, en exigeant des étoffes à l'image de son état d'esprit, c'est-à-dire austères, lourdes et noires, cette nouvelle classe sociale oblige du même coup les fabricants de soieries à pratiquer des prix élevés puisqu'en effet ceux-ci vendent leur production au poids. En une période où les problèmes techniques posés par l'utilisation des déchets imposent de continuer à utiliser de la coûteuse soie pure, pour ne pas perdre cette clientèle, les fabricants vont alors avoir recours à la "charge" des tissus. Astucieusement, ils utilisent les propriétés d'absorption de la soie^{fn7} et des produits de teinture nouveaux pour alourdir artificiellement leurs

étoffes. C'est ainsi qu'en 1818, le teinturier A.F Michel remplace la noix de Galle par de l'extrait de châtaignier, faisant d'une pierre deux coups puisque le procédé est moins coûteux et le noir obtenu plus beau. La contrainte de départ se transforme même en merveilleuse opportunité pour s'enrichir puisque si la teinture en couleur ne permet que de doubler le poids des étoffes, celle en noire permet, elle, de la quadrupler. Le développement du secteur de la teinture offre de magnifiques opportunités. C'est ainsi qu'en 1820, le teinturier Pont met au point le procédé de l'assouplissement des soies^{fn8} et c'est durant cette période que François Gillet qui a commencé sa carrière en qualité d'apprenti en 1830, monte quatre ans plus tard son premier atelier avant de s'associer avec le fabricant C.J Bonnet. Néanmoins, les fabricants se doutent qu'un tel état de grâce ne sera pas éternel et dès 1817, ils effectuent les premiers essais de mélange avec du coton. Deux ans plus tard, à l'exposition nationale, ils présentent les premiers choix de filés de bourre et en 1824 la filature mécanique des déchets de soie fait ses premiers pas^{fn9}. La Fabrique qui regroupe tous les opérateurs de la "soie manufacturée", c'est-à-dire principalement les filateurs, les mouliniers, les tisseurs et les apprêteurs parmi lesquels les teinturiers, s'anime comme une gigantesque ruche. Sa puissance est colossale et, malgré quelques crises violentes, celle-ci connaît un véritable "boom". De 14.500 métiers en 1815, son armement passe à 20.000 dès 1819 puis 30.000 en 1825, 40.000 en 1833, 50.000 en 1848 pour finalement atteindre 60.000 en 1854. Sa production passe de 100 MFF en 1825 à 253,4 MFF en 1840. En 1853, on estime que sa consommation de soie atteint 2,5 millions de kilo. Des périodes révolutionnaires puis napoléoniennes, Lyon n'a rien perdu de sa créativité et en 1818, si 30 dessins seulement sont déposés au Conseil des Prudhommes, on en compte 733 dès 1824^{fn10}. De nouveaux produits sont mis sur le marché comme le crêpe de Chine, le châle indien, le foulard en 1826, et, deux ans plus tard, le tulle façonné. P. Cayez estime que le taux de croissance annuel moyen atteint alors + 4% entre 1815 et jusque 1880. Selon lui, pendant la première moitié du siècle le nombre des entrepreneurs double tandis que la production quadruple^{fn11}.

La Fabrique bénéficie en plus de la proximité des mines de la Loire. Le minerai de charbon est bon marché, ce qui autorise une mécanisation à la vapeur à moindre coût. Les entreprises sidérurgiques ou dans le secteur du gaz prospèrent. Les infrastructures sont aménagées. La remontée du Rhône devient plus aisée, le trafic augmente de 122% entre 1828 et 1853 et trois gares d'eau sont créées dans la périphérie lyonnaise entre 1826 et 1829. Entre 1826 et 1832 la liaison ferroviaire Lyon-St Etienne est réalisée. Les progrès de la mécanisation entraînent ceux de la formation des personnels et entre 1816 et 1820 le département du Rhône est l'un des plus alphabétisés de France avec 69% par rapport à une moyenne nationale de 54,3%. L'école technique de la Martinière est créée en 1826^{fn12}. Lyon enflé et déborde. Si une partie des 35000 canuts^{fn13} que compte alors Lyon intra-muros est chassée par l'augmentation des droits d'octroi sur le vin et la viande en 1823, se voyant par là même contrainte de rejoindre les faubourgs de Vaise, Croix Rousse et La Guillotière, ces quartiers sont eux-mêmes absorbés par la croissance de la ville dès 1852. Après l'échec des révoltes de 1831 à 1834, si le tissage urbain est entré dans une phase de prolétarisation^{fn14}, c'est par contre pour une bourgeoisie entreprenante et industrielle le temps du triomphe. Citons à nouveau P. Cayez: "La répartition sociale est révélatrice: les 350 actionnaires de 13 sociétés anonymes créées entre 1830 et 1855 comprennent 42,28 % de marchands et négociants, 30,85 % de propriétaires-rentiers, 14,85 % de professions libérales, 6,28 % de rentiers, 3,42 % de fonctionnaires et 2,28 % d'industriels. D'ailleurs, bien des rentiers sont d'anciens négociants et les banquiers restaient souvent des marchands-banquiers". Comme le confirme cette citation, la base de la puissance lyonnaise réside en réalité à la campagne. Grâce aux annexions révolutionnaires et napoléoniennes, Lyon est en effet devenue le centre, le cœur, d'une vaste région séricicole qui s'étend de Rome à l'Hérault et de l'Isère aux Bouches-du-Rhône. Dans son Histoire de Lyon^{fn15}, P. Cayez estime qu'entre 1827 et 1853, le nombre des marchands passe de 61 à 110. Fruit de plusieurs siècles d'attention et d'encouragements, la "soie agricole", qui regroupe toutes les activités rurales, de la récolte des feuilles de mûrier à la production de cocons dans les éducations en passant par le grainage, est devenue la pièce maîtresse qui, régulièrement, alimente la Fabrique en matière première de grande qualité. Parfaitement conscients de cet état de chose, les Lyonnais et les Provençaux veillent jalousement sur les mûraies et les magnaneries qui couvrent alors tout le Sud-Est de la France.

"Les chercheurs de toutes sortes se mobilisent pour la soie et le ver à soie. Les sociétés d'agriculture, les groupements de négociants, les Conseils généraux, publient des recommandations pour l'élevage dans les

meilleures conditions afin d'avoir les plus beaux vers à soie (...) En 1823, le teinturier Brunel trouve la recette pour teindre la soie avec la garance, aussitôt la culture de la garance va se développer et devenir une autre richesse du Comtat Venaissin (...) la soie d'Avignon, de Nîmes, de Lyon part pour l'Allemagne, les Pays-Bas l'Amérique, etc... "[fn16](#). En 1814, dans le Vaucluse, on compte un peu plus d'un million de mûriers, 1,8 millions quatorze ans plus tard et 2,5 millions en 1853. Assurés de trouver des acheteurs, les paysans du Sud-Est de la France plantent des quantités de ces arbres dont les feuilles composent le menu de vers voraces: "la plaine de Lapalud est une forêt de mûriers (...) le maire [de Lapalud] affirme que les productions de cocons et de vin représentent les trois-quarts du revenu communal"[fn17](#). Un véritable culte de la soie gagne les populations. Frédéric Mistral lui-même consacre une partie de Mirèio au travail des gens de ce secteur". Le chant II de cet ouvrage nous montre la cueillette des feuilles de mûriers, "(...) tableau bucolique des plus plaisants (...) qui ressemble plus aux pastorales du XVI^e siècle qu'à la dure réalité de la cueillette de la feuille. Ce qui n'empêche pas (...) que le Maître nous donne une jolie leçon de choses et...la façon de courtiser une jeune demoiselle! Au chant III il prévient les jeunes filles de se méfier des galants quand elles cueillent les feuilles dans les mûriers. Au chant IV il dit que le dépouillage des cocons est généralement un moment dont les femmes profitent pour conter des légendes et chanter de vieilles chansons"[fn18](#). Entre 1801-07 et 1846-52, la production française de soie bondit de 354000 à 2109000 kilo, soit une progression de + 495% en un demi-siècle[fn19](#). De l'Isère aux Pyrénées orientales et à la Corse en passant par le Gard, les Hautes-Alpes, l'Ardèche ou le Tarn, c'est bel et bien un quart du territoire français qui travaille alors de prêt ou de loin dans le secteur de la soie. Les soyeux lyonnais eux-mêmes en profitent pour renforcer leur concentration verticale et consolider leur emprise sur le secteur agricole français de la Fabrique. Toujours soucieux de se prémunir de toute rupture d'approvisionnement inopinée, ceux-ci investissent dans la sériciculture nationale. Arlès-Dufour fait travailler un moulinage à Clérieux dans la Drôme et une filature à Beaucaire, dans le Gard. Des établissements complets sont montés en Ardèche par Testenoire et H. Palluat. Armandy & Cie installe des "filiales" dans la Drôme, à Taulignan et à Grignan tandis que C.J Bonnet, quant à lui, fonde une filature et un moulinage dans l'Ain, à Jujurieux en 1835, tout en s'engageant dans la sériciculture locale[fn20](#). Véritable ensemble intégré, "soie agricole" et "soie manufacturée" se complètent alors pour constituer ce que l'on appelle une "filière", la filière de la soie.

D'une manière générale, une filière se compose de tous les agents qui, quels que soient leur statut, leur nationalité ou leurs fonctions, participent, régulièrement ou occasionnellement, à la collecte, l'acheminement et la préparation d'une matière première ainsi qu'à la transformation de celle-ci en produit fini, puis sa distribution. A cela, il convient d'ajouter tous ceux qui garantissent le financement, la sécurité et les cadres juridiques de tout, ou partie, du circuit ainsi mis en place. Une filière s'étend donc du producteur au consommateur en faisant appel à un nombre variable d'intermédiaires: tout dépend de la nature de la matière première, de l'espace géographique sur lequel celle-ci s'étend, de l'environnement du circuit, des moyens techniques mis en œuvre et de la fréquence ainsi que du volume des transactions. Certaines filières sont plus importantes que d'autres car la marchandise peut avoir un caractère vital, comme par exemple, de nos jours, le pétrole ou le blé. Le principal problème d'une filière, c'est sa cohésion, garante de son contrôle et de son bon fonctionnement. Enfin, plus une filière s'allonge dans l'espace, plus elle s'expose aux nombreuses contingences qui peuvent brusquement interrompre les flux et plus les problèmes de gestions physique et financière s'accroissent, rendant indispensable l'intervention de nouveaux acteurs comme les diplomates, les militaires, les scientifiques ou les financiers. Si elle prend trop d'ampleur, une filière peut devenir très difficile à gérer, incontrôlable, car, avec l'extension de l'aire géographique des opérations et du nombre de négociants, les relations personnelles ne suffisent plus pour en maintenir la cohésion, sauf au sein d'un petit groupe très stable dont les membres, marchands et banquiers, se connaissent depuis longtemps. Dans le cas de la filière de la soie, le nombre des agents a toujours été très important. Dans la première moitié du XIX^e siècle, grâce à cinq siècles d'efforts ininterrompus, celle-ci est passé sous contrôle lyonnais et s'étend tout autour du bassin méditerranéen. De la formulation de la demande à la réalisation de celle-ci, une multitude de personnes interviennent donc: courtiers, fabricants, charretiers, chimistes, tisseurs, teinturiers, banquiers, pour ne citer que ceux-ci. Mais le personnage le plus important est sans conteste le marchand ou le négociant.

En reprenant P. Delsalle, citons Savary^{fn21}: "[marchand] ce terme signifie en général toute personne qui négocie, qui trafique, ou qui fait commerce, c'est-à-dire qui achète, qui troque, ou qui fait fabriquer des marchandises, soit pour les vendre en boutique ouverte ou en magasin, soit aussi pour les débiter dans les foires et marchés, ou pour les envoyer pour son compte dans les pays étrangers (...). Il y a des marchands qui ne vendent qu'en gros, d'autres qui ne vendent qu'en détail, et d'autres qui ne font tout ensemble et le gros et le détail. Les uns ne font commerce que d'une sorte de marchandise, les autres de plusieurs sortes; il y a ceux qui ne s'attachent qu'au négoce de mer, d'autres qui ne font que celui de terre, et d'autres qui font conjointement l'un et l'autre". Le mot "marchand" est donc un terme à caractère très général qui ne permet que de distinguer un individu par rapport à un autre en fonction de leurs activités principales respectives. A l'intérieur même de cette très vaste catégorie, on parvient cependant à distinguer le simple marchand du "marchand-fabricant" et du "négociant". Le "marchand-fabricant" est le plus facile à repérer. Ce terme désigne en effet un marchand qui a étendu son champ d'action vers l'aval de la filière à laquelle il appartient, c'est-à-dire qui s'est lancé dans les activités de production. Quant au "négociant"^{fn22}c'est un marchand qui, de par l'éloignement, la fréquence et l'ampleur de ses interventions à l'extérieur des frontières, les risques pris et la qualité des relations nouées, a obtenu, en même temps que ce titre honorifique, la reconnaissance du milieu où il évolue ordinairement. Par dessus les multiples nuances qui caractérisent cet univers commercial hétérogène et sans cesse fluctuant, ce qui fait l'unité, la cohésion, de celui-ci, c'est premièrement son goût pour la liberté d'entreprise, deuxièmement son attachement viscéral au secret des affaires et enfin, découlant des deux premières caractéristiques, le fait d'assurer des transactions sans aucune garantie.

Au sein de la filière de la soie du XIX^e siècle, la saison débute au printemps, en mars, avec la présentation à Paris des tendances de la mode. Les œufs sont mis à éclore le mois suivant et, une fois les feuilles achetées par contrat, les éducations commencent. Celles-ci sont suivies avec une attention toute particulière car de leurs résultats dépend la première fixation des cours de la matière première. Laurent Parlier^{fn23} témoigne: "Notre récolte a donné les plus belles espérances jusqu'à la quatrième maladie^{fn24}, mais depuis quatre ou cinq jours, il règne un vent du Midi qui la contrarie et nous avons depuis hier matin une pluie constante accompagnée de quelques tonnerres qui occasionne déjà des plaintes de la part des particuliers dont les chambrées montaient ou étaient prêtes à monter. (...) Cela est d'autant plus fâcheux que la pluie paraît être générale et diminuera à coup sûr considérablement le produit de cette récolte qui s'annonçait bien et que celle-ci sera réduite probablement à la médiocrité". Les ventes par anticipation et les avances aux producteurs durent ensuite du mois de mai à l'automne. Durant toute cette période et en l'absence de toute Bourse, les cours sont déterminés régulièrement à l'aide de synthèses dressées à partir des renseignements collectés auprès des correspondants ou des succursales. Dans leur incessant travail de fixation des cours en fonction de l'offre et de la demande, les marchands et les courtiers disposent de quelques foires importantes qui leur permettent de faire régulièrement des ajustements. Les plus courues sont celles de Bagnols, début juillet, qui permet d'estimer valeur et volume de la nouvelle récolte, Tournon, Aubenas, Carpentras en septembre et surtout celle de Beaucaire, "véritable thermomètre économique du Midi" avant celle d'Alès, fin août, où s'écoulent les surplus invendus. Fin septembre enfin, les foires allemandes de Francfort, et surtout Leipzig, où s'écoulent une grande partie des soieries lyonnaises, impriment une nouvelle orientation déterminante au marché de la soie. Tout en offrant les dernières opportunités à ceux qui n'ont pas réalisé les affaires espérées, l'arrivée des soies de la seconde éducation du Sud de l'Italie en intersaison, vers le mois de novembre, donne un dernier coup de fouet à la saison avant de dresser un bilan final à l'occasion d'une ultime foire se tenant à Privas en janvier où il est en effet possible "de voir s'il existe encore une certaine quantité de soie grège (...) sous réserve de stocks dissimulés à des fins de spéculation", sous-entendu "pour pouvoir tenir jusqu'à la prochaine récolte".

Ce marché fonctionne alors selon des modalités identiques depuis au moins l'époque Moderne. "Brouillons ou exaltés, les fileurs provençaux ou rhodaniens excellent à se jeter sur les cocons dès leur apparition, quitte à connaître ensuite les pires difficultés d'écoulement de leurs grèges (...) les folies des fileurs du Vivarais ont plus contribué à l'augmentation que le déficit des cocons selon un expert de Beaucaire. Pris dans leur ensemble, les fileurs sont d'ailleurs de pauvres gens; car, en demi-paysans qu'ils sont, ils n'ont que peu de défense quand a sonné l'heure de la vente. Leur horizon est en effet des plus limités. (...) Les mouliniers sont donc leur contrepartie normale. (...) La profession groupe des personnages de tout poil et de toute condition.

Beaucoup sont des artisans ruraux, très proches des fileurs (...) Il en est (...) qui se pourvoient en grèges (...) et ont en magasin de quoi s'occuper jusqu'aux approches de la récolte. Ceux-ci sont d'authentiques industriels qui établissent des prix de revient et travaillent sur des prévisions fondées (...). Leurs relations avec Lyon et Guérin sont variées: s'ils expédient constamment en consignment, ils achètent aussi des grèges d'Italie (...). Ce dernier précise que dans les rapports d'homme à homme que les marchands peuvent avoir avec les filateurs ou les magnaniers, la mise scène a une importance capitale. Cocasse, il ajoute que dans le domaine de la mise en scène, les Italiens et les Provençaux sont les champions du genre, évoquant sans cesse la "rapacité des marchands" et poussant des "plaintes déchirantes" à l'adresse de Lyonnais accusés de "les faire mourir à coups d'épingles". En définitive, coincée entre Beaucaire pour les grèges et Leipzig pour les tissus, Lyon ne commande pas l'ensemble de la filière internationale de la soie. Labasse écrit : "il est vite dit que Lyon est l'arbitre des prix (...) Jeu difficile entre les fabricants qui crient toujours à la baisse et les producteurs, mouliniers surtout, constamment en retard ou en avance (...) en raison du décalage de leur information. En gros, ils ne connaissent qu'une attitude en présence du fileur (...): l'achat (...) sans souci ou presque des débouchés (...). Ils harcèlent le marchand de soie. Celui-ci sait bien, s'agissant d'un article de luxe, qu'en définitive c'est le fabricant et à travers lui le consommateur qui feront le prix. On pourrait même dire le consommateur étranger. Car dans les belles années le marché national n'absorbe guère plus de la moitié de la production (...). Guérin et ses correspondants sont formels dans leur confirmation : Beaucaire fixe les cours des grèges. (...) A l'autre bout du circuit les foires d'Allemagne, celles de Francfort et d'Hambourg et surtout les deux foires de Leipzig, le 29 septembre et à Pâques, ont à Lyon une résonance profonde". De ce fait, "Le rôle du marchand de soie dans le mécanisme des prix est loin d'être passif (...) pour trois motifs. D'une part il a les moyens, matériels, par ses magasins, et financiers, par sa fortune, de stocker et par là de régulariser des cours trop saccadés. D'autre part, il tient à sa merci, par le crédit, un certain nombre de fabricants et calme leurs excès quand il convient. Enfin, placé au carrefour de l'information, il est susceptible de prendre des décisions à la fois spéculatives et raisonnées extrêmement rapides. Ses stocks, sa fortune, ses crédits chez les fabricants et ses informations font du marchand de soie le principal régulateur des mécanismes de fixation des prix du marché. En jouant alternativement de l'un ou de l'autre des moyens de pression dont il dispose, au rythme des différents marchés ou foires, il tempère ou revigore les cours de la matière première^{fn25}. Dans la fixation des prix, entre marchands et courtiers, tout est affaire d'estimations justes, d'anticipation correcte et de sagesse. La détermination des prix est constamment fluctuante et le marché animé en permanence sans qu'il soit réellement possible de réglementer celui-ci. La loi de l'offre et de la demande est la seule loi qui prévale.

Entre les nombreux marchés de cocons, de grège et d'ouvrées, on comprend que la caractéristique majeure du marché des soies, c'est sa fluidité, le perpétuel et incessant renouvellement de ses acteurs, du moins dans sa partie commerçante. Labasse constate: "L'extrême sensibilité du marché est un objet constant de préoccupation (...)". La soie étant une marchandise concentrant une très forte valeur sous un faible volume et ses cours étant extraordinairement fluctuants, les opportunités et les risques ne manquent pas. En permanence, au gré des fortunes et infortunes, toute la hiérarchie des animateurs du marché est régulièrement bouleversée. On est sans cesse sous la menace de passer du Capitole à la Roche Tarpéienne et le métier devient de plus en plus "à hauts risques" au fur et à mesure de l'extension géographique des interventions. Parce que les prises de décision y sont toujours rapides et orales, les rapports d'homme à homme sont fondamentaux. "Le gros des ventes de Guérin s'effectue (...) à Lyon même, entre les mains des fabricants. C'est ce qui explique la discrétion presque totale dont s'entourent ces opérations. Tout se passant sur place, par l'intermédiaire des courtiers et avec mise à disposition immédiate de la marchandise, il n'est pas besoin de lettres ni de bulletins d'envoi"^{fn26}. Les risques liés à la gestion physique et financière de la marchandise sont à la hauteur des gains possibles: énormes. Le principal d'entre eux est lié au taux d'hygrométrie de la soie. Au début du XIX^e siècle, le problème est bien connu. En 1750, des marchands turinois ont tenté de trouver une solution^{fn27} et au XVIII^e siècle toujours, une Condition est créée à Lyon. Malheureusement, les chaleurs d'été et les brouillards d'hiver rendent celle-ci inefficace. C'est finalement en 1831, en mettant au point un procédé de la réduction en un état de siccité absolue des échantillons, que Léon Talabot parvient à résoudre le problème du contrôle du poids exact de la soie, quatre ans avant l'adoption du système métrique par la place de Lyon. Néanmoins, le passage à la Condition n'étant pas obligatoire, le piquage d'once, procédé consistant simplement à surcharger la soie en eau ou en toute autre matière, continue de brouiller les relations entre les différents manipulateurs

de soie, les uns et les autres s'accusant mutuellement de chercher à gruger le partenaire de la transaction. Le 30 mars 1839, une lettre adressée au président de la CCIL à propos d'une loi prévoyant l'adoption du système métrique dans les usages commerciaux pour le 1er janvier 1840 rappelle encore: "la soie est peut-être la marchandise dont les poids de vente aux sources varient le plus. Dans les départements de production, leur comparaison au poids métrique présente des différences en moins depuis 16 jusqu'à 26%." [fn28](#). Enfin, en ce qui concerne les conditions d'acheminement, en 1810 [fn29](#), par exemple, celles-ci, entre l'Italie et la France restent précaires, aléatoires et, dans tous les cas, fort lentes. Assurés par voie terrestre et payés à façon, les prix et la durée des transports sont déterminés approximativement. Le brigandage est fréquent. Au total, "les soies de Campanie et de Calabre qui proviennent de la deuxième récolte du mûrier (...) n'arrivent à Naples qu'à partir de fin juillet et (...) compte tenu des délais de route, ne sont disponibles à Lyon qu'à fin novembre" [fn30](#) .

Quant aux risques financiers, ils sont nombreux, variés et quotidiens car le marchand de soie assure également l'indispensable crédit dont chaque opérateur de la filière a besoin. Bien souvent en effet, ceux-ci accordent à leurs commettants, les producteurs, une avance à valoir sur le produit de la vente tandis qu'ils accordent des crédits aux fabricants. "Le marchand de soie a en effet la lourde tâche de financer les uns et les autres en amont et en aval sans jamais pouvoir déterminer si la saison qui vient sera fructueuse pour tout le monde et lui permettra de récupérer sa propre mise. Par des prêts ou des paiements anticipés d'achats aux filateurs, ou même parfois aux magnaniers eux-mêmes, qu'il ne fera en réalité qu'une fois les cocons ou les fils sur les marchés, il encourage financièrement la sériciculture. Il paye donc déjà sans avoir vendu la moindre balle de soie. Il lui faut ensuite avoir les reins suffisamment solides pour effectuer ses multiples transactions sans être payé par des fabricants qui ne le feront qu'une fois leurs étoffes écoulées sur le marché" [fn31](#)". Les impayés sont une grosse source d'ennuis pour les marchands de soie, notamment le risque d'insolvabilité à la charge du tireur d'une traite. Labasse cite par exemple le cas d'un fileur orangeois toujours à découvert huit mois après ses consignations et, au début de 1810, celui d'une maison spécialisée depuis 1797 dans la livraison aux Etats-Unis, qui ne parvient pas à rapatrier ses fonds, bloqués chez son banquier américain, et qui doit suspendre ses paiements et ses commandes à Guérin en mars 1811. Comme le précise Henry Morel-Journel [fn32](#) un demi-siècle plus tard: "pour exercer le commerce de la soie, il faut avoir les moyens de payer avant d'avoir vendu et d'autre part, il faut avoir les moyens de vendre avant d'être payé". Activités commerciales et bancaires sont alors indissociables: la santé des premières détermine celle des secondes et vice versa. Le marchand détermine donc seul sa prise de risques. Or, au début du XIX^e siècle et jusqu'à la mise au point d'un circuit bancaire étendu et performant, celle-ci est particulièrement importante. La circulation métallique est très exposée et les billets peu prisés. La thésaurisation est largement répandue et on manque constamment de numéraire [fn33](#). De ce fait, "l'ensemble des transactions repose sur le crédit" comme le "rompu du mois" qui consiste à accorder un crédit gratuit à un fabricant, d'au minimum dix jours sur le mois en question [fn34](#). Dans ces conditions, la plus grande peur du marchand ou du négociant, c'est la spéculation. Par exemple, Labasse cite le cas d'un petit négociant en soies locales de Virieux, dans la Loire, qui détourne les fonds qu'il reçoit pour trafiquer sur l'huile d'olive et l'eau-de-vie [fn35](#). Le spéculateur fait partie de la filière. Il en est l'élément le plus incontrôlable et le plus dangereux. Il en est le seul véritable ennemi car c'est lui qui, guidé par sa seule avidité, empêche d'établir des prévisions fiables et infléchit les cours à la hausse ou à la baisse, provoquant ainsi inmanquablement des catastrophes aux conséquences dramatiques pour la plupart des animateurs du marché de la soie.

Une telle insécurité incite à la prudence et les parades sont bien fragiles en regard des risques encourus. La première et la plus élémentaire de celle-ci consiste à diversifier ses activités, soit horizontalement, soit verticalement. Dans le premier cas, divisées en "sections" ou "départements", les maisons qui pratiquent le commerce de la soie s'occupent également de négoce d'huile d'olive ou de tomate, denrées toutes deux en rapport avec les régions où elles ont l'habitude d'opérer au début du XIX^e siècle. Dans le second cas, elles décident de se lancer, soit en amont, dans la filature ou le moulinage, soit en aval, dans la fabrication ou la distribution de soieries. C'est alors que le marchand devient marchand-fabricant. Ceci explique que bien

souvent, le rôle du marchand ou du négociant en soie ne se borne pas à celui de simple intermédiaire commercial. "Du côté de la production son action oscille autour de trois termes: simple écoulement de la matière première, préparation de cette matière, intervention dans la sériciculture elle-même. Du côté de la consommation, il soutient les fabricants sérieux en les encourageant par de longs crédits et leur permet de travailler sans à-coups en leur fournissant les variétés innombrables de grèges et d'ouvrées dont ils ont besoin pour confectionner les étoffes"[fn36](#). La seconde parade consiste à limiter au maximum la durée pendant laquelle on va être propriétaire de la marchandise dont on doit assurer l'écoulement. Il existe alors deux formules: commissionnaire[fn37](#) et consignataire. Dans le premier cas, le marchand assure une transaction sans être propriétaire de la marchandise, il n'apparaît pas en nom dans les opérations et il prélève une commission comprise entre 1,5 et 3% pour tout salaire[fn38](#), c'est d'ailleurs la raison pour laquelle peu de rabais sont accordés. Les soies qui entrent dans le magasin de Guérin par exemple n'y sont que consignées par les propriétaires réels de celles-ci, des mouliniers du Midi ou de grands négociants français et italiens, à charge pour Guérin de les vendre au meilleur prix[fn39](#). Dans le second cas, le marchand prend effectivement des soies dans son magasin pour le compte de leur propriétaire légal mais seulement pour tenter de les vendre au plus haut cours possible. Dans le cas d'une marchandise importée, le consignataire peut être appelé "facteur"[fn40](#), c'est-à-dire celui à qui l'on adresse le chargement, qui doit s'occuper de la transaction en son nom mais toujours pour le compte du propriétaire légal ou "commettant"[fn41](#). Sur le marché de la soie, toute l'astuce consiste à manier habilement l'une et l'autre des deux formules au gré des évolutions ou des opportunités pour réaliser les gains les plus intéressants possible. De ce fait, un jour, on peut être simple commissionnaire et n'agir que pour le compte d'un client qui vous donne sa marchandise à placer, le lendemain, on peut agir en qualité de consignataire. Le marchand a tout à fait la possibilité de travailler pour son propre compte, c'est ce que fait Guérin lorsqu'il opère en "compte à demi", c'est-à-dire quand il assure la trésorerie d'un achat de grège pour le compte d'un moulinier momentanément désargenté et en lequel il a confiance, mais cette opération n'est pas intéressante pour deux raisons: une importante somme dont il a besoin par ailleurs se retrouve immobilisée et sa commission est supprimée. Il s'agit plutôt d'un service rendu à titre gracieux.

Tout cela fait que "tout le monde vit en contact étroit et chacun a son rôle. (...) chacun a ses nouvelles, venues des contrées les plus lointaines, et les colporte (...) le marchand lyonnais doit se tenir constamment au courant des conditions changeantes du marché: connaître au jour le jour les aléas de la récolte des cocons, supputer les cours qui prévaudront initialement pour les grèges, s'enquérir des foires et des marchés locaux et, à l'autre extrémité du circuit, suivre la vente des tissus, l'ouverture et la fermeture des débouchés, les fluctuations de la mode, la conjoncture politique. Cela représente un immense effort (...) "[fn42](#). Le marchand, tout en ayant un œil sur les cours de la soie et ses livres de comptes, doit aussi courir d'un bout à l'autre de la filière pour y glaner les renseignements de première main qui lui permettront de devancer les tendances et par conséquent d'éviter de prendre de funestes décisions. Sur toute filière, et particulièrement celle de la soie, notamment si celle-ci couvre un large espace géographique, le renseignement est en effet le seul et unique véritable "nerf de la guerre". Lui seul permet d'établir le plus sûrement possible la qualité de ses interlocuteurs et par conséquent de réaliser les affaires les plus sûres. Lui seul permet d'anticiper. L'anticipation est la parade suprême du marchand ou du négociant en soie. Voilà pourquoi on retrouve les marchands à tous les stades de la filière, des marchés de feuilles et de cocons pour estimer le volume et la qualité de la production de fils aux salons chics de Paris pour prévenir les tendances de la mode. Constamment à la recherche d'informations de première main, on les retrouve logiquement aussi bien dans les différentes commissions de la CCIL que président des conseils d'administration de banques ou de sociétés maritimes. Au début du XIX^e siècle, c'est le souci d'être parfaitement informé qui pousse ainsi les marchands à entretenir une abondante correspondance avec leurs différents partenaires et à régulièrement sortir de leur entrepôt pour "rafraîchir leurs informations"[fn43](#). Labasse lui-même insiste: "l'information joue un rôle décisif (...) le marchand lyonnais doit se tenir constamment au courant des conditions changeantes du marché (...) la prudence reste la vertu suprême"[fn44](#). Dans cet univers où "les rapports entre d'affaires font une large part à la psychologie et aux contingences sociales"[fn45](#), tout va donc reposer sur la confiance qu'inspire le marchand. C'est elle qui fait toute la différence entre les "grands" et les "petits". Ainsi, "avec des entrepreneurs malheureux mais honnêtes, les arrangements sont fréquents : un négociant de Livourne réputé pour sa droiture (...) obtient de l'unanimité

de ses créanciers un délai de quelques semaines et sans autre garantie que sa parole (...). La grosse maison Richetti de Turin est admise à apurer ses dettes sur dix huit mois, en termes semestriels à 6%. Un fileur offre avec succès le travail gratuit de sa filature à ses fournisseurs de cocons qu'il n'a pu régler"[fn46](#). C'est clair et c'est logique: dans un univers où tout peut se jouer en une transaction, les marchands dignes de ce nom se doivent avant tout d'être des hommes de parole à la réputation sans faille. C'est pourquoi les faillites sont toujours mal vues par le monde des affaires et mal vécues par ceux qui les subissent. "L'intervention du ministère public dans la procédure [de faillite] est toujours considérée comme désastreuse"[fn47](#). Dans cette perspective, évoluer dans le commerce de la soie depuis plusieurs décades sans avoir fait faillite est une incontestable preuve de compétence. Encore de nos jours, s'il est "pratiquement impossible d'évaluer le nombre de sociétés qui dans le monde font en permanence ou bien par à-coups du négoce de matières premières"[fn48](#), ce qui rend toujours aussi difficile d'établir avec précision une typologie des firmes de négoce, ceux qui se sont penchés sur ce délicat problème continuent de faire une classification par la taille et les origines historiques des entreprises. Finalement, mise à part la fortune accumulée, preuve flagrante de réussite, ce qui fait la grande distinction entre eux, c'est la durée dans le temps en regard des risques pris.

L'histoire des Guérin[fn49](#), qui se confond avec celle du commerce de la soie, remonte par exemple à 1464. Guillaume Guérin est alors un notable d'Annonay, dans l'Ardèche, une des régions françaises les plus anciennement impliquées dans la sériciculture. En 1661, Dominique, le premier soyeux de la famille, s'établit à St Chamond pour y exercer la profession de marchand de soie. Trente sept ans plus tard, son fils est reçu bourgeois de Lyon et en 1716, la maison prend une dénomination qu'elle ne quittera plus, "Veuve Guérin & Fils". Au début du XIX^e siècle, à la différence du négociant local ou national, au rayon d'action limité, ou de celui travaillant au niveau international mais qui ne s'occupe en aucun cas de la gestion physique du produit avec lequel il réalise les transactions, H. Louis Guérin exerce déjà un contrôle physique sur la marchandise par le biais de son transport et de son stockage. A la manière des sogo-shosas japonaises actuelles qui assurent l'approvisionnement céréalier de leur pays, il pratique l'importation de la soie mais en se limitant à des opérations bilatérales à partir de son espace national[fn50](#). Sans autre point commun avec ses prédécesseurs du XVI^e siècle que de pratiquer à la fois affaires de soie et affaires de banque, il n'opère pas plus loin que l'Italie où, sur les marchés de Turin, Gênes, Venise ou Naples, il passe par l'intermédiaire de négociants réputés pour se fournir en grèges. En réalité, la plupart du temps, son champ d'action directe se limite plutôt au Sud de la France. Lui aussi a appris à se garantir des aléas de la conjoncture en pratiquant plusieurs types de négoce, lors de la crise de 1811, par exemple, il se rattrape sur le commerce du riz, de l'huile d'olive et des denrées coloniales, et il exerce les fonctions de banquier. Guérin obtient même la reconnaissance de sa maison comme banque en 1834. A cette occasion, il doit d'ailleurs acquitter un droit fixe à la patente de 500 FF au lieu des 300 habituels pour le seul commerce des soies et Labasse précise: "les activités bancaires de Guérin sont subordonnées à l'aisance du commerce des soies". Tour à tour plusieurs commissionnaire puis consignataire, Guérin vend les soies qu'on lui confie, soit à des mouliniers du Midi, soit à des négociants de grandes villes françaises ou italiennes. On imagine aisément les marchandages et les discussions entre les uns et les autres, notamment lorsque la vente est décevante. Hugues-Louis Guérin n'intervient pas sur le marché des cocons, il se tient juste informé par l'intermédiaire de correspondants présents sur les principaux marchés locaux. Lorsqu'il veut acheter pour son propre compte, il passe par un commissionnaire local ou bien envoie son préposé itinérant. Il a peu de relations directes avec les fileurs qui sont les animateurs du second de ces marchés. Ceux-ci ne vendent en effet que sur place ou dans les foires, où, encore une fois, Guérin a ses informateurs.

Parmi les filateurs, les seuls avec lesquels il entretient des rapports réguliers sont ceux qui ont une certaine envergure, c'est-à-dire qui ont intégré le moulinage dans leurs opérations et qui mettent chez lui des soies ouvrées en consignation[fn51](#). Par contre, il se rend régulièrement en Italie ou à Paris où il touche les manufacturiers du Nord. Là, en prise directe, il capte les tendances respectivement de la production et de la demande. Régulièrement, il envoie aussi un préposé dans le Midi faire des affaires pour son compte mais aussi surveiller les tendances qui se dessinent sur les marchés locaux. Il collecte alors les commentaires de ses correspondants pour fixer ses propres prix en fonction de ses estimations personnelles. Ces dernières sont ensuite complétées au moment des foires car c'est là que se déterminent réellement les prix qui serviront de

références pour les transactions. En définitive, Hugues-Louis Guérin possède incontestablement quatre grandes qualités. La première, que l'on devine en regardant le parcours et les méthodes de l'homme, c'est l'entretien soigné d'une culture marchande, composé de lectures^{fn52} et de souci permanent de se former et de s'informer. La seconde, c'est de savoir s'entourer, de savoir choisir les auxiliaires fiables auxquels il pourra déléguer des responsabilités. Troisièmement, il ne prend jamais de risque inconsidéré et il ne recherche pas le profit à court terme. Enfin, et c'est sans doute ce qui lui vaut l'estime et le respect de ses pairs, il n'hésite pas à rendre lui aussi service et à jouer le rôle d'informateur: "(...) un Guérin, après avoir profité lui-même de la documentation recueillie, en fait bénéficier ses amis en répondant à leurs questions dans un délai qui, en 1810-1811, n'excède jamais une semaine. Une partie de son prestige auprès d'eux vient de là. Tout pousse Guérin à l'extension infinie de ses relations d'affaires et s'y emploie tant pour grossir son chiffre d'affaires que pour perfectionner son outil de travail. (...) Tout, sauf la nécessaire sélection des hommes et des risques. (...) Spéculateur ? Le qualificatif a cours, mais avec une acceptation laudative, en opposition aux petits fabricants dont les achats s'arrêtent quand leur bourse est vide. Si spéculation il y a, les limites en sont soigneusement tracées. Les possibilités de perte étant admises, on n'hésite pas à les prendre pour soi, quand il est nécessaire, afin d'arrêter les frais. (...) Quoi qu'il arrive, Guérin garde la tête froide, aidant ses meilleurs correspondants à se ressaisir au milieu de la tourmente. De quel ton il reprend l'un d'eux, affolé par l'ampleur de la crise: vous nous donnez l'autorisation désespérée de vendre à tout prix. Nous ne l'acceptons pas. Veuillez nous écrire de sang-froid. (...) S'il ressent vicement les pertes qu'éprouvent ses amis, il n'omet pas de leur rappeler qu'autant qu'aux événements, ces pertes sont dues à leur entêtement à ne pas vendre ou garder opportunément leurs ballots, selon les cas".

Guérin est donc le parangon du marchand ou du négociant en soies. Bien peu atteignent ce stade. Pour comparer, prenons maintenant l'exemple des Parlier^{fn53}. En 1587, Guillaume, l'ancêtre, tout en pratiquant le prêt à intérêt, en argent ou en nature, est marchand de laine, de draps et de cuir. Il est possible que son fils aîné, en se faisant appelé "sire", ait pu acquérir un titre de noblesse mais le fait n'est pas certain et ce n'est qu'à la mort de celui-ci, en 1765, que Laurent abandonne le commerce qui avait fait la fortune de sa famille, celui de la laine et des cadis^{fn54}, pour se lancer dans celui de la soie. Ses débuts sont timides, prudents, il limite ses transactions à quelques clients bien choisis. Les marchands comme Parlier disposent déjà de leur réseau d'informations, celui-ci étant constitué de parents, d'amis, de fileurs ou d'associés qui le renseignent : "Nous eûmes ici quelques rôdeurs que Plantier fit surveiller" ou bien : "pendant tout vendémiaire, trois coureurs étrangers sont venus alternativement d'un jeudi à l'autre fureter jusqu'aux plus petits hameaux les soies pour aller de suite les vendre à Andouze". Mais si les Parlier ont quelques connaissances qui leur permettent de se moquer d'éventuels concurrents plus inexpérimentés^{fn55} ou moins malins, ils n'en ont pas suffisamment pour se maintenir dans le milieu et dès 1804^{fn56}, Jacques, le fils de Laurent récemment décédé, abandonne la profession. Etre marchand de soie ne s'improvise pas et Jacques devient rentier du sol. Les trois entrepreneurs avignonnais qui suivent sont plus prudents, sans doute plus fortunés au départ, et réussissent mieux^{fn57}. En devenant propriétaire d'un moulin à blé, d'une fabrique de garance, d'une papeterie et de deux fabriques de soie, l'une à Bédarrides, l'autre en Avignon même^{fn58}, le premier d'entre eux, un fils de notaire, Eugène Poncet, se lance vigoureusement dans les affaires. En 1840, sa fabrique avignonnaise fait travailler 60 hommes, 60 femmes et enfants sur 50 métiers, pour une production de 240 pièces de 120 mètres de long chacune, sa consommation de soie ouvrée atteint 900 kilo. Eugène ne semble pas avoir connu de déboires, puisque vers 1840 toujours, celui-ci dispose d'une fortune immobilière non commerciale d'un montant de 275.000 francs, sa fortune totale atteignant 820.029,05 francs sept ans plus tard. François Balthazar Sixte et Charles Guillaume Jacques Thomas appartiennent eux aussi à ce groupe de marchands qui se lancent dans l'industrie de la soie à la faveur du dynamisme de la première moitié du XIX^e siècle. Le premier est un fils de commerçant d'Avignon qui s'associe à son propre père en 1817 et lui succède à sa mort en 1825. Quinze ans plus tard, il est devenu l'un des principaux fabricants-négociants de soieries. Sa fabrique de "florences" qui traite 750 kilo. de soie et produit 24.000 mètres d'étoffe est la seconde de la ville. Elle exporte directement vers Paris, Lyon ou la Belgique et entretient des relations avec des négociants d'Angleterre, de Russie et de Belgique. A sa succession, sa fortune se chiffre à 1.886.193,34 francs de valeurs mobilières, plus un domaine, une usine à vapeur ainsi que six magasins et maisons, le tout pour un total de 2 millions de francs.

Le second, né en 1787, décédé en 1871, paraît être doué d'une grande intelligence, d'un sens inné des affaires, animé par une grande ambition, très organisé et travailleur. Il monte des moulins pour ouvrir la soie dès 1804 et six ans plus tard le voilà déjà fabricant d'étoffes de soie avec une succursale à Paris. Il en ouvre une seconde à Lyon en 1830, sept ans avant de mécaniser ses métiers à tisser, modernisation qu'il est le seul à effectuer en Avignon. Entre 1840 et 1850, il dirige une filature à vapeur et renforce ses activités dans la production de la garance, plante tinctoriale nécessaire à la coloration de ses étoffes. Même si celle-ci se traduit par des réalisations philanthropiques indéniables, comme les marchands de soie, leur participation à la vie publique est loin d'être totalement désintéressée. Comme chez les marchands, celle-ci fait bien au contraire partie intégrante d'une politique méthodique de recherche d'informations fiables et exclusives. E. Poncet par exemple, en citoyen actif de sa ville, soutient la création d'une école de tissage en 1828, fait souscrire les actions de la Compagnie de chemin de fer de Marseille et se distingue en qualité de 1^{er} adjoint lors de la vague de choléra de 1834-35. Il est logiquement élu plusieurs fois député en 1837, 1839 et 1846, occupant également les postes de conseiller général et de président du Tribunal de Commerce. De son côté, François Balthazar Sixte fait construire un hospice en Avignon pour les ouvriers, les négociants ruinés et les commis malheureux en 1851-52. Toujours attaché au sort des ouvriers, il est, lui aussi, membre du conseil municipal d'Avignon entre 1830 et 1845, date à laquelle la Légion d'Honneur vient récompenser sa carrière. Enfin, pour sa part, Charles Guillaume Jacques Thomas intervient également dans la vie publique puisque, entre autres charges, il est membre du Conseil général du Commerce et des Manufactures. Nadège Constantin elle-même remarque judicieusement que "ces diverses responsabilités au sein des services publics lui [Thomas] permettent de connaître l'évolution de la situation des industries et du commerce, les causes de la prospérité et du déclin (...) [cela l'a sans doute aidé à prendre des mesures permettant de s'adapter aux changements]".

Les Meynard de Valréas, en Vaucluse, appartiennent encore à une catégorie différente. Ils sont en effet originaires de la partie amont de la filière. A l'origine, ils ne sont ni avocats, ni commerçants mais sériciculteurs. Par rapport aux autres négociants, c'est ce qui fait toute leur originalité. L'aventure commence en 1822 et 1838, lorsque Hilarion-Christosme Meynard (1782-1853) fait successivement construire deux filatures de cocons à vapeur dans son village. En 1841, la maison "Hilarion Meynard" qu'il commande emploie déjà 145 personnes à l'année, en majorité des femmes et des enfants. Quatre ans plus tard, le fils aîné, Marius (1816 - 1861) est associé aux activités de son père et la société devient "Hilarion Meynard et Cie". Très impliqué dans la sériciculture locale, dès 1843, Marius publie un ouvrage indiquant le moyen de faire une deuxième éducation en automne et l'année suivante il postule pour participer à l'Exposition publique des Produits de l'Industrie à Paris. C'est à cette occasion que, tout en soulignant la qualité de ses produits, le jury d'admission, déclare: "(...) depuis trois ans son exploitation va s'améliorant et ses succès peuvent rendre à la France un service immense en l'affranchissant d'une grande partie du tribut considérable que nous payons aux étrangers, si l'expérience de quelques années encore sanctionne les essais faits en généralisant la deuxième récolte en automne"^{fn59}. En définitive, ces quatre personnages appartiennent à une même catégorie d'hommes nouveaux dans le secteur de la soie qui ont su profiter des occasions que leur présentait la conjoncture. Les trois premiers sont plutôt des fabricants qui, petit à petit, par souci de contrôle sur la partie amont de leurs activités de tissage, sont intervenus dans la filature ou la production de garance. En aval, ils ont des contacts réguliers avec des négociants étrangers afin d'écouler au mieux leur marchandise et ils font certes fortune mais leur aire d'influence reste régionale. Ils constituent de micro-concentrations verticales sans véritable souci de modernisation ou d'innovation, se contentant d'exploiter un filon auquel leur fortune de départ leur a permis d'accéder. Les Meynard, eux, sont originaires du milieu séricicole et étendent leurs activités en aval. Des quatre capitalistes méridionaux, ce sont sans aucun doute eux qui connaissent le mieux le rythme, les caractéristiques et les risques du milieu au sein duquel ils évoluent. A cette époque donc, force est de constater que bien peu de marchands intervenant d'une façon ou d'une autre dans la filière de la soie ont atteint l'envergure des Guérin. Il faut dire que la soie est élaborée partout dans le Midi et que ce serait prendre des risques inutiles que de chercher à aller s'approvisionner ailleurs. Néanmoins, un tel état de grâce ne saurait être éternel...

Tout en étant ethno-centrées, la Fabrique et la filière lyonnaises de la soie n'ont cependant pas pour unique vocation de satisfaire un marché intérieur étriqué et au pouvoir d'achat restreint. En réalité, la production lyonnaise part majoritairement à l'exportation. De 1815 à 1825, 80 MFF de soieries sont exportées par an en moyenne. De 1825 à 1835, puis de 1835 à 1845, ce sont respectivement 112 et 139 M FF d'étoffes qui partent ainsi vers l'Amérique ou l'Europe. En 1836, 84% du chiffre d'affaires de la Fabrique est réalisé à l'exportation. Preuve de la place prépondérante de celle-ci dans les exportations françaises, en 1827-1836, sur les quatre postes du commerce extérieur assurant à eux seuls 51,8% des ventes nationales il y a les tissus de laine et de coton, le vin et surtout les soieries. En 1850, date à laquelle on estime que Lyon exporte 78% de sa production, sur 25 postes recensés, six dégagent plus de 100 M FF à l'exportation dont trois plus de 200 millions. Il s'agit à nouveau des secteurs des vins, des tissus de laine et ceux de soie, celui-ci étant par ailleurs le seul à franchir la barre des 400 M FF^{fn60}. Grâce aux devises que ces ventes rapportent, la Fabrique est belle et bien devenue indispensable à l'équilibre de la balance commerciale française, et Lyon quant à elle, "s'est dotée d'une petite cité financière". Situés dans la presqu'île, entre la place Bellecour et l'Opéra, les vingt huit établissements bancaires qui la composent, dont quinze dans la rue de la République^{fn61}, ont un capital constitué de ressources familiales qui se confond avec une fortune personnelle, elle même acquise dans le commerce mondial des marchandises, notamment celui de la soie. Etroitement liés aux activités de négoce, ceux-ci se livrent principalement à l'escompte des effets de commerce au niveau international et polyvalents, ils créent même des compagnies d'assurance liées à cette fonction. Néanmoins, la machine lyonnaise présente tout de même deux talons d'Achille.

Le premier tient dans l'éventail extrêmement réduit de ses débouchés. En 1821, à eux seuls, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne absorbent 21 % des exportations de soieries, 33 % en 1849 et 60 % dix ans plus tard. De ce fait, le développement de Lyon et l'équilibre de la balance commerciale française sont étroitement dépendants de la prospérité de ces deux pays. Voilà qui peut se révéler dangereux si ceux-ci viennent à connaître une défaillance. En 1825 justement, c'est chose faite. Une crise financière britannique traverse l'Atlantique et affecte les marchés américains, paralysant le commerce des soieries. A ce moment, "la méfiance devient générale. Les commissions sont suspendues"^{fn62}. Le coup est particulièrement rude pour les canuts dont 8.000 métiers cessent de battre en 1826^{fn63}. Quatre ans plus tard, une autre crise prolonge l'onde de choc créée et le régime ultra de Charles X chute. Le malaise est profond. Dans la région d'Avignon par exemple, où pourtant, on se souvient qu'Eugène Poncet et Balthazar Sixte avaient bâti leur fortune, N. Constantin remarque qu'en 1832-1833, les salaires connaissent des baisses sensibles. Selon elle, cette période correspond à l'apogée de la Fabrique avignonnaise car dès 1835, celle-ci amorce un recul définitif. A Lyon, la moitié des métiers n'ont plus de travail et les canuts se révoltent violemment en 1831 puis en 1834. Mais, parce que la production lyonnaise est vitale pour l'économie du pays, ces soulèvements sont immédiatement et sévèrement réprimés^{fn64}. Un demi-siècle plus tard, un fabricant, Léon Permezel, écrit à propos de cette période: "Le temps des brocarts d'or et de soie était passé (...) Dès cette époque, la fabrication des tissus de soie cesse d'être un art et va devenir une industrie"^{fn65}. Le contexte économique reste morose et en 1836, une vague de spéculation sur le coton et les valeurs industrielles provoque la fermeture du marché de New York. A nouveau 10.000 métiers cessent de battre, ce qui fait reconnaître à la Chambre de Commerce lyonnaise dans une lettre au Ministre: "les crises des Etats-Unis nous sont plus néfastes que celles de France"^{fn66}. C'est ainsi, par exemple, qu'au niveau national, le plan d'équipement en chemins de fer prévu pour 1837-1838 doit être interrompu à cause de l'énormité des sommes nécessaires à sa réalisation. Ces crises à répétition mettent en évidence la seconde faiblesse de la Fabrique lyonnaise, celle qui concerne les banques. Le principal défaut de ces dernières, en effet, c'est qu'elles sont très vulnérables aux récessions du fait de la faiblesse de leurs fonds propres et que, de ce fait, elles sont particulièrement exposées aux faillites. Elles manquent d'envergure et le délicat équilibre de leurs trésoreries, entre les dettes des fournisseurs et les créances des entreprises clientes, les fait recourir à l'escompte des traites qu'elles possèdent. Ce système limite leurs capacités de prêts à des entreprises qui, en période de crise, du fait du manque de retour sur investissement, doivent supporter le poids croissant des stocks et du financement des salaires.

Ces événements rappellent brusquement que s'il était le premier du monde au XVIII^e siècle, c'est sur des bases "étroitement européennes" qu'a redémarré le commerce français en 1816 et que c'est en s'appuyant sur les secteurs traditionnels que sont les secteurs agricole et textile, que l'économie nationale doit chercher à se procurer à la fois les devises et les machines indispensables à sa modernisation^{fn67}. En fait, c'est dans le domaine du commerce extérieur que la France paie le plus durement les périodes de repli sur soi que furent la Révolution suivie du Ier Empire. A propos des marchés d'Amérique Latine, par exemple, tout en rappelant que l'intervention militaire en Espagne en 1823 et le refus de reconnaître les nouveaux Etats ont entraîné l'attribution de lourdes surtaxes sur les produits français, Lévy-Leboyer écrit: "l'éviction des Français de ces contrées tient à des maladresses politiques mais plus encore à des erreurs de conception et de méthode". Ce même auteur constate que pendant qu'Anglais et Allemands établissent des comptoirs s'appuyant sur le crédit des maisons-mères, "le commerce français reste trop souvent entre les mains d'impitoyables faiseurs d'argent à tout prix, d'infidèles consignataires indifférents à l'intérêt de leurs commettants". Face à leurs grands rivaux britanniques, les Français ne soutiennent alors vraiment pas la comparaison. Qu'on en juge: tandis que les commissions des premiers sont de 16,5%, celles des seconds atteignent 20%. Prouvant qu'ils appréhendent mal les relations commerciales avec l'étranger, les Français font de grossières erreurs de raisonnement. Citons une dernière fois Lévy-Leboyer: "la suprématie commerciale (...) n'est plus seulement affaire de qualité ou de mode, le luxe est de moins en moins exportable (...) quel que soit le textile considéré, la clientèle internationale préfère le bon marché au solide et au raffiné (...). Tandis que les Anglais pensent que la baisse du prix des cotonnades va entraîner l'ouverture de nouvelles classes d'acheteurs, les Français pensent "qu'il faut mettre un terme aux tracasseries des Administrations françaises ou étrangères"^{fn68}. Dans ces conditions, on n'est plus étonné que "la frayeur de la concurrence des fabriques étrangères soit [était] devenue le fait saillant dans l'histoire de la Fabrique de 1814 à 1830"^{fn69}, P. Cayez, estimant pour sa part que si "l'exportation lyonnaise s'était [s'est] détournée du continent [européen] c'est parce qu'elle s'y heurtait à la concurrence de nouveaux producteurs"^{fn70}. En réalité, c'est plus la découverte de cette nouveauté dans un contexte particulièrement tendu que sa réelle ampleur qui fait frémir d'effroi les acteurs français de l'industrie de la soie. La plus ancienne des concurrentes, la Suisse, ne rassemble en effet que 25.290 métiers et à Spitalfields, en Angleterre, il faut attendre le milieu du siècle pour que le nombre des ouvriers en soie atteigne 130.000. En Russie, on ne compte que 34.000 métiers pour une production de 30M FF tandis qu'aux Etats-Unis enfin, l'industrie de la soie n'en est qu'à ses débuts avec la création de la maison Cheney Brothers en 1836.

Cela suffit en tous cas pour que le problème de l'adaptation des modes de production se pose déjà. Parce que les soieries unies, qui composent de plus en plus l'essentiel de la production lyonnaise, exigent moins de savoir-faire et parce qu'ils veulent réaliser des économies de main-d'oeuvre tout en imposant une certaine docilité aux canuts, les fabricants choisissent de faire tisser dans les campagnes: "Les marchands de soie favorisent l'installation de métiers chez les paysans. La soie tissée coûte moins cher et, du fait de la dispersion des métiers, les risques de troubles sociaux diminuent fortement (...)"^{fn71}. C'est ainsi que dans le Vaucluse, entre 1803 et 1830, le nombre des métiers est multiplié par sept, leur nombre passant de 1.000 à 7.000. Toute la région du Bas-Dauphiné voit fleurir des ateliers à Renage, Voiron ou Rives. C'est d'ailleurs dans cette dernière ville que démarre en 1826 une unité qui comprend trente métiers à bras et huit mécaniques. Deux ans plus tard, celle de Renage, totalise deux cents métiers dont quarante cinq mécaniques^{fn72}. Ces exemples ne doivent cependant pas faire illusion. Les efforts de mécanisation sont diffus, non concertés, restent l'exception. Un seul cas de manufacture mécanisée avec rationalisation de la production paraît avoir mérité de retenir l'attention des chercheurs^{fn73}, il s'agit de l'usine-pensionnat d'un négociant suisse de Francfort, Berna, "La Sauvagère" située à St Rambert, et qui aurait rassemblé 4 à 500 ouvriers. Pareillement, Labasse, p.36, date l'introduction de la machine Gensoul, machine chauffant les bassines à la vapeur, en 1811 "et non 1830 comme semble le croire M. Clerget". A propos de la vulgarisation du métier Jacquard, enfin, peut-on dire en effet comme le fait Pariset, qu'elle "a [avait] été le fait le plus important de l'histoire de la Fabrique Lyonnaise au XIX^e siècle"? Nous avons vu qu'en Avignon il n'en était rien. Et à Lyon ? Là, le doute subsiste. Sans pouvoir aller plus loin puisque ce n'est pas notre sujet de recherches, on constate tout de même qu'en 1847 la proportion des mécaniques Jacquard par rapport au nombre des métiers à bras n'est que de 18%. Cela nous semble insuffisant pour pouvoir affirmer que c'est grâce à cet appareil que la Fabrique connaît son expansion.

Le métier Jacquard ne "perce" pas^{fn74}. En 1844, un rapport du jury des tissus estime même que ce dernier "ne doit apporter aucun avantage et est préjudiciable et fatal à la bonne qualité des tissus"^{fn75}. Il est donc clair que la Fabrique Lyonnaise ne se développe alors qu'en utilisant des recettes du passé comme l'interdiction d'entrer dans les ateliers pour les étrangers, des punitions pour les mécaniciens vendant des ustensiles ou des poursuites contre les ouvriers, teinturiers ou fabricants quittant Lyon^{fn76}. Tout cela nous rappelle plus les impitoyables statuts de la guilde italienne de l'Arte della seta du XIV^e siècle, ou les ordonnances royales françaises du XVIII^e, que la mise au point du métier Dogon^{fn77} qui, en son temps, avait permis à la Fabrique de prendre plusieurs longueurs d'avance sur ses concurrents. Cela est d'autant plus préoccupant qu'au même moment apparaissent des tensions sur le circuit des approvisionnements. Montrant combien ce marché prend de l'ampleur, les traditionnels "quatre paiements", des Rois, à Pâques, d'Août et de Toussaint^{fn78} ont été abandonnés dès 1811 et surtout "(...) la pébrine est signalée dès 1820^{fn79}". Ce n'est pas la première fois que la France est touchée par cette maladie puisque déjà entre 1630 et 1690, celle-ci avait presque ruiné tout le Sud-Est de la France. D'ailleurs, pour éviter qu'une telle catastrophe ne se renouvelle, on avait pris l'habitude de renouveler les élevages en achetant régulièrement des "graines" en Espagne et en Italie afin d'assainir les races^{fn80}. Cependant, le gros problème en ce début de XIX^e siècle, par rapport au XVII^e siècle, c'est que toute rupture d'approvisionnement peut être fatale à la Fabrique lyonnaise. Or, malheureusement, quel que soit le mal qui peut affecter les cocons, que ce soit la grasserie, la flacherie, la gâtine, la muscardine ou la pébrine^{fn81}, il n'y a d'autre moyen de combattre ces maladies qu'en renouvelant les "graines", en assainissant les magnaneries et en détruisant les élevages infectés, toutes solutions qui prennent du temps. La menace est alors réelle, l'enjeu énorme. Les marchands de soie se retrouvent sur le devant de la scène...

Les auteurs qui ne voient grandir l'intérêt des marchands de soie lyonnais pour l'Extrême-Orient qu'à la suite de l'Exposition Universelle de Londres en 1851 font une importante erreur d'estimation, car pour pouvoir anticiper, notamment sur un marché aussi fluctuant que celui de la soie, il faut certes avoir de solides connaissances techniques mais aussi la mémoire des expériences passées, en d'autres termes, ce qu'il est permis d'appeler de la "culture du négoce" ou "culture marchande". Toujours sur le qui-vive, perpétuellement en activité, un marchand de soie n'a certainement guère le temps de se pencher sur son passé ou celui de la maison pour laquelle il travaille. Par contre, dans le cadre de sa formation, celui-ci aura incontestablement pris soin de bien mémoriser tout ce que lui auront communiqué ses aînés. De quoi se compose alors cet héritage culturel soigneusement entretenu mais malheureusement la plupart du temps par voie orale ? Il se compose des leçons du passé, de ce que les pères ou les grands-pères ont eux-mêmes transmis à leurs descendants, fils et petits-fils. Jusqu'à quand remonte cette véritable initiation ? Les acteurs du marché de la soie ont-ils jamais entendu parler des relations qui auraient pu exister dès l'Antiquité entre l'Occident romain et l'empire chinois ? Afin de leur faire prendre pleinement conscience de la fragilité de leur métier et le poids de leurs responsabilités, leur a-t-on jamais raconté les fabuleux enjeux et risques que la lente, patiente, hasardeuse, et toujours précaire transmission de la sériciculture d'un bout à l'autre de la Méditerranée a toujours suscité dans l'Histoire ? Si les dangers de la spéculation leur ont été enseignés, tout cela a très certainement été évoqué au cours de leur apprentissage. Savent-ils par exemple que dès l'Antiquité les soieries empruntaient déjà le tracé du futur canal de Suez et que Lugdunum, idéalement placée à la confluence du Rhône et des cols alpins, était leur plaque tournante en Gaule ? Savent-ils que "grâce aux commodités de la mousson l'Inde était [est] régulièrement visitée et assez bien connue des marchands grecs (...)" et que "les Romains voyaient en l'empire parthe non seulement un dangereux voisin mais un obstacle sur les routes du Golfe persique et de l'Asie centrale: non qu'il interdise le trafic mais qu'il tenait sur lui de lourdes taxes, en sorte que des considérations commerciales ne furent pas étrangères aux campagnes de Trajan"^{fn82} ? Combien de centaines d'anecdotes, plus ou moins fantaisistes comme le célèbre épisode des moines byzantins du V^e siècle ramenant les premières graines de vers à soie extrême-orientales cachées dans leurs cannes de bambou, ont-ils ainsi entendu dans les arrières-boutiques des négociants et les magasins des fabricants ? Leur a-t-on jamais dit que finalement, le bilan de ses relations avec l'Extrême-Orient est bien mince et que "malgré quelques relations sporadiques sous les Antonins les empires chinois et romains s'ignorèrent, vaincus par l'énormité des

distances"^{fn83} ? En 1883, par exemple, Permezel, un fabricant rappelle très justement que les tissus de soie de l'Antiquité eux-mêmes étaient déjà mélangés avec du coton, de la laine ou du lin pour en abaisser le prix et que depuis toujours les cotons arrivaient à Lyon, principalement du Levant^{fn84}.

Il y a peu de chances pour que tout cela ait été évoqué devant nos marchands du XIX^e siècle. Jusqu'à quand remontent les éléments de leur culture et de quelle part de réalité et de mythe celle-ci se compose-t-elle respectivement ? Le saura-t-on jamais ? Ce qu'il y a de plus plausible par contre, c'est qu'on leur ait pris soin de leur inculquer une "science marchande de la soie à la lyonnaise" remontant au XV^e siècle. Il est ainsi fort probable qu'ils sachent qu'en 1450, Lyon obtient le monopole du commerce des soieries, qu'un siècle plus tard, François Ier décide de taxer les soies étrangères et de faire obligatoirement transiter les soies entrant en France par cette ville où il crée un bureau de douane spécial. C'est d'ailleurs le début de "la tyrannie des douanes de Lyon" car les droits ne sont pas acquittés aux frontières mais à Lyon-même, ce qui n'est pas trop gênant pour de la soie venant d'Italie par les cols alpins et destinée à la Fabrique lyonnaise, mais très coûteux et contraignant pour des soies venant d'Orient et arrivant à Marseille pour alimenter les filatures ou moulinages du Sud-Est de la France^{fn85}. Ils savent aussi très certainement que la production française de cocons connaissant alors de graves ratés, Charles IX ratifie, en 1569, avec Selim II, fils de Soliman le Magnifique, des capitulations qui accordent aux Français l'avantage commercial de pouvoir battre pavillon dans tous les ports de la Méditerranée orientale et méridionale contre un droit de douane de 5%^{fn86}. Pareillement, les plus instruits d'entre eux sont peut-être informés des déboires que connaît la filière des soies au XVII^e siècle car, ceci ne fait aucun doute, à partir de cette époque, les Lyonnais s'intéressent de très près à l'outre-mer. C'est ainsi qu'en 1664, ils souscrivent à hauteur de un million de Livres à la fondation de la Cie des Indes Orientales, l'un d'entre eux, le Sieur Deltor, fondant même Pondichéry en 1667 et en restant le gouverneur jusqu'en 1679. Il faut dire qu'au même moment naissent les premières vellétés de concurrence en Europe et que le circuit d'approvisionnement hérité du siècle précédent subit ses premières menaces. En 1618 et 1649, les Anglais puis les Suédois tentent en effet des expériences sérícicoles dans leur pays respectifs. Plus préoccupant encore, depuis 1612, les Français ne sont plus seuls en Méditerranée. Vénitiens, Anglais, Hollandais ont eux-aussi obtenu de la part de l'empire ottoman des capitulations leur permettant de commercer en toute sécurité dans les ports du Levant. Les Anglais sont les plus entreprenants et leur Compagnie du Levant, grâce à ses dépôts d'Alep, Bursa et Istanbul, se procure déjà des soies ottomanes et perses qu'auparavant les Français étaient les seuls à capter. De son côté, Amsterdam intercepte une partie des soies des Proche et Moyen Orient grâce au circuit russe empruntant la Volga, le Don puis St Petersburg et la Mer du Nord, ou la voie de terre, par Astrakan et Hambourg. Dans le grand port de la Mer du Nord, les ventes de grèges ont alors lieu deux fois par an, fin juillet et fin octobre. Le commerce des soies excite déjà les appétits de toutes les puissances occidentales. Frédéric le Grand, en créant le port de Frederickstadt, puis Pierre le Grand, avec St Petersburg, tentent eux aussi d'attirer dans leurs ports le fabuleux trafic mais l'incommodité des routes réduit leurs efforts à néant. En même temps que leurs connaissances de la soie et des opérations de banque, nos marchands sont-ils informés de tout cela ? On peut légitimement en douter. Par contre, en ce qui concerne les bouleversements et les expériences du XVIII^e siècle, le doute n'est plus guère permis, tellement les bouleversements que connaît alors la filière lyonnaise de la soie sont profonds et édifiants. Croissance démographique et naissance de courants d'échanges transocéaniques de plus en plus réguliers et volumineux transforment en effet radicalement l'environnement des économies occidentales.

C'est au XVIII^e siècle que la Fabrique lyonnaise fait véritablement l'apprentissage de ce qu'elle est appelée à connaître durant le siècle suivant. En aval tout d'abord, les crises financières de 1709 et 1720, la décennie de dépression de 1740 à 1750 et la crise nobiliaire de 1760 perturbent la production et hypothèquent les ventes. Dans un contexte tendu, la concurrence des Fabriques anglaises, suisses et prussiennes, pour la plupart issues de la révocation de l'Edit de Nantes^{fn87}, se fait de plus en plus sentir, une première manufacture russe de soieries voit même le jour à Moscou en 1714^{fn88}. Plus redoutable encore, vue la conjoncture qui avantage les productions à bon marché, c'est la concurrence d'un produit nouveau, bon marché, coloré et exotique, les indiennes en coton. Les Compagnies commerciales, surtout les compagnies anglaises, en inondent le marché européen et bien que la marquise de Pompadour soit l'actionnaire majoritaire de la Compagnie française des Indes, Louis XV doit prohiber cette marchandise pourtant à la mode pour sauver la Fabrique lyonnaise^{fn89}.

Lyon connaît de graves émeutes en 1744-1745, 1750, 1756 et 1786. Dans de telles circonstances, il ne fait aucun doute que la question des approvisionnements en matière première prend une dimension qu'elle ne perdra plus. Simultanément, en effet, les menaces sur le circuit d'approvisionnement sont de plus en plus nombreuses et fréquentes et les orientations des politiques extérieure et économique françaises pèsent d'un poids de plus en plus lourd sur toute la filière lyonnaise. Si bien des conflits européens du XVIII^e siècle se déroulent à l'extérieur du territoire français^{fn90}, par exemple, ceux-ci n'en perturbent pas moins considérablement les voies commerciales qu'empruntent les marchands lyonnais, faisant peser une lourde hypothèque sur l'activité de la Fabrique. En 1717-1718, par exemple, en pleine paix, le roi d'Espagne occupe la Sardaigne et la Sicile, d'où proviennent un peu plus du quart des soies utilisées par la Lyon à la fin du XVII^e siècle. En 1733 ensuite, c'est en pleine zone séricicole italienne, qu'Autriche, France, royaume de Piémont-Sardaigne et Espagne choisissent d'en découdre^{fn91}, tandis que de 1740 à 1748 enfin, une longue et meurtrière guerre de Succession d'Autriche perturbe les circuits de distribution en Europe centrale. Trop préoccupé par toutes ces campagnes, Louis XV en oublie alors un autre théâtre d'opérations, celui de l'outre-mer. Sur ce dernier terrain, le traité de Paris de 1763 consacre à la fois le triomphe de l'Angleterre et le pire désastre de la France depuis Azincourt! L'image est sans doute un peu forte mais il y a d'importantes probabilités pour que les Lyonnais le ressentent ainsi. Par ce traité, en effet, les Anglais inaugurent une véritable politique transocéanique^{fn92} qui leur assure une considérable avance sur tous leurs éventuels concurrents. De plus, en 1774, le traité de Kainardjila, par lequel la Turquie vaincue restitue Azov à la Russie, permet à celle-ci d'avoir un accès direct sur les marchés de production de soie de la Méditerranée Orientale^{fn93}.

Dans de telles circonstances, comment ne voir dans le voyage en Orient du missionnaire lyonnais Pierre Poivre qu'un simple déplacement désintéressé ? "Missionnaire de la mise en valeur des colonies administrées par la Compagnie des Indes Orientales"^{fn94}, celui-ci obtient du roi d'Annam la liberté du commerce français et établit une factorerie près de Tourane^{fn95}. En outre, il "coopère puissamment à introduire en France les procédés permettant de fabriquer les toiles peintes dont l'Inde possédait le monopole"^{fn96}. Poivre ne participe-t-il pas plutôt à une véritable politique lyonnaise visant à sonder méthodiquement le potentiel séricicole des nouvelles contrées vers lesquelles les Européens se tournent alors ? Les études sur l'histoire de Lyon au XVIII^e siècle font cruellement défaut et il est impossible ici de pousser plus avant la réflexion sur le sujet. En effectuant un très rapide sondage au CAOM d'Aix-en-Provence, nous avons néanmoins trouvé une liste générale de tous les passagers pour la Louisiane du 4 janvier 1720^{fn97} dans laquelle sont mentionnés "un capitaine d'infanterie, un inspecteur de vers à soie, le sieur Pierre Cousteau", tandis que sur le bateau *Le Chameau*, en partance lui aussi vers le continent américain, on trouve trois menuisiers, trois boulangers, trois charrons, vingt cinq laboureurs, dix piocheurs, deux bouchers mais surtout, encore une fois, trois hommes "pour les soyes"... L'hypothèse mérite d'autant plus d'être vérifiée qu'à la même époque, les Américains, eux aussi, font des essais d'implantation du mûrier sur leur territoire^{fn98}. Y a-t-il déjà compétition pour la maîtrise de la filière de la soie ? Cela ne fait guère de doute. Il faut savoir que dès 1660, une Compagnie de la Chine avait été créée. Transformée en 1697 en "Compagnie Jourdan, La Coulange & Cie", l'accostage d'un de ses navires à Canton, *l'Amphitrite*, est attesté dès l'année suivante et en 1700, ce même bateau ramène de Canton une riche cargaison de thé, camphre et soies écruës. Cinq ans plus tard, le 14 février 1705, 400 balles de soie arrivent à Lorient, port où la Cie avait l'obligation contractuelle de faire débarquer toutes ses cargaisons. Mais, alors que l'approvisionnement d'origine méditerranéenne en soie de la Fabrique menace en permanence d'être interrompu et que leurs homologues chinoises représentent à priori une bonne alternative, l'importation de celles-ci est interdite en 1713 et la Cie qui en faisait commerce disparaît. Comme J. Laffey dans son article de 1969^{fn99}, doit-on voir dans cette mesure le souci des Lyonnais de conserver un monopole douanier qui risquait de leur échapper? Incontestablement, car des soies venant en grandes quantités de Chine et arrivant à Lorient ou Nantes auraient pris plus sûrement le chemin de la Fabrique concurrente de Tours que celui de Lyon. Cependant, les temps ne sont plus à la préservation des vieux monopoles et un an après la constitution de la Compagnie des Indes Orientales en 1719, pour la seconde fois depuis le début de son existence, l'obligation de transit des soies étrangères via Lyon est assouplie. Sous la pression des événements, Lyon doit tourner ses regards vers l'Extrême-Orient^{fn100} et le 18 mars 1765, un arrêté royal est pris qui autorise l'entrée par Rouen des soies blanches de Chine "dites Nankin"^{fn101}. Les prémices d'une politique extérieure faisant

déjà appel à toutes les ressources humaines existantes apparaissent. L'amiral des mers de Chine, d'Entrecasteaux, a ainsi recours au supérieur des Jésuites établi à Pékin afin d'obtenir une autorisation de séjour à Canton, faveur qui était alors refusée à tous les étrangers. En 1772, trois navires français mouillent à Whampoa (Huangpu), devant Canton, l'importation de cocons de la race dite "sina"^{fn102} commence en France et quatre ans plus tard un consulat français ouvre à Canton. En 1784, une expédition de trois navires avec une forte participation marseillaise atteint à nouveau Canton, mais il semble bien que ces efforts soient trop irréguliers^{fn103}, manquent de direction stratégique et de moyens. En 1782, par exemple, sur les 23 bateaux étrangers qui se rendent à Canton il n'y en a aucun qui soit français. Même si à la veille de la Révolution, on constate la présence des premières "soies d'Asie"^{fn104} sur le marché lyonnais, le traité de Paris de 1763 avait bel et bien condamné le volet outre-mer de la politique extérieure française, volet que justement les Lyonnais s'apprêtent alors à rouvrir...

Les conditions de la mise en place de la synergie franco-anglaise en Chine dans la première moitié du XIX^e siècle sont difficiles à préciser. Mais dès lors que l'on s'attache à tenter de les reconstituer, elles deviennent néanmoins perceptibles. Au moment où apparaissent les premiers signes de pébrine, le marché ressent quelques frémissements de tendances. Reflétant une demande qui commence à s'orienter vers des tissus de moins en moins onéreux, en 1827-1836, par exemple, les importations de bourre de soie et d'autres déchets de toutes provenances atteignent déjà 74.000 kilo. Cependant, agriculteurs, sériciculteurs et filateurs sont très protégés et les importations n'ont alors pour seul rôle que de venir compléter les irrégularités des marchés français et italiens. Depuis 1820 une loi fixe en effet à 82 francs pour 100 kilo, les droits que doivent acquitter les soies étrangères à leur entrée sur le territoire français tandis que les soies nationales de leur côté sont libres de tout droit de sortie depuis 1834^{fn105}. Le territoire national assurant le débouché naturel du marché lyonnais des soies, les exportations sont cependant extrêmement faibles. En absence de tout signe précurseur de crise grave, l'interventionnisme lyonnais se fait donc par petites étapes successives, au rythme de l'évolution de la politique extérieure française et de l'amélioration des moyens techniques^{fn106}. Les Lyonnais suivent ainsi de près la pénétration du monde musulman et dès 1830, alors que la conquête en Algérie vient à peine de commencer, les premiers essais sont réalisés. La même année, mais en Tunisie cette fois-ci, le bey se voit contraint par traité de se défaire de son monopole sur certains produits d'exportation au profit des commerçants français. Réduite dans ses ambitions du fait d'une marine qu'il faut reconstituer, la politique française en Méditerranée semble ensuite marquer le pas. Néanmoins, les crises économiques continuent de retenir l'attention des marchands de soie lyonnais. Entre 1829 et 1839 notamment, une "fièvre du mûrier" comparable à celle que connaît alors la France, agite les Etats-Unis. Cette "fièvre" dégénère en un énorme mouvement de spéculation qui finalement provoque une véritable catastrophe entraînant l'arrachage des arbres^{fn107}. Or, au même moment, les marchands Charles Payen (1816-1901) et Joseph Morel-Journel, effectuent des voyages, pour le premier aux Etats-Unis^{fn108}, pour le second, entre 1837 et 1839, en Angleterre, Suisse, et Italie. A Londres, ce dernier remarque l'énormité et la variété des soies en magasins dont les soies de Chine et du Bengale que de son propre aveu il "avait perdu de vue depuis plus de vingt ans"^{fn109}. Que se passe-t-il alors en 1840 ? Quelles implications a la crise américaine à Londres et, par répercussions, sur le commerce des soies et des soieries ? Dans son Histoire de Lyon^{fn110}, P. Cayez, écrit page 249: "l'entrepôt [lyonnais] exportait ses stocks excédentaires vers l'Angleterre par Calais. Cette situation dominante fut remise en question vers 1840 car les Anglais avaient découvert que les soies asiatiques coûtaient moins cher que les européennes". Ces derniers cessent-ils d'acheter leur soie en France ? Les Lyonnais craignent-ils, soit simplement de ne plus écouler leur marchandise sur le marché britannique, soit de voir leur échapper les approvisionnements d'origine asiatique dont ils devinent déjà l'importance vitale pour la Fabrique lyonnaise ? On sait qu'en Méditerranée, les efforts sont alors poursuivis puisqu'en en Algérie, une magnanerie et une petite filature sont installées dans le jardin du Hammam tandis qu'en Syrie, les premières filatures françaises sont établies^{fn111}. De leur côté, les statistiques des douanes révèlent que de 1830 à 1836 de la soie chinoise a bien été importée en France^{fn112}, 6.700 kilo, notamment en 1834. Incontestablement, les marchands lyonnais pensent à diversifier et étoffer leurs approvisionnements. Trois contraintes les en empêchent alors. La première de celles-ci tient très certainement dans le protectionnisme des sériciculteurs

français eux mêmes. On a en effet retrouvé deux toute petites traces qui laissent supposer l'existence de sérieux rapports de force entre marchands et producteurs de soie français. Il s'agit tout d'abord du passage d'un discours de 1869 de A. Dufour dans lequel celui-ci rappelle "qu'entre 1849 et 1854 les soies asiatiques étaient déjà utilisées secrètement"^{fn113}, mais, surtout, d'un extrait des CRT faisant allusion à un "conflit avec les sociétés d'agriculture du Gard de 1833 à 1852". Le motif en est malheureusement inconnu mais il y a gros à parier pour qu'il s'agisse des importations, soit de grèges, soit d'ouvrées, en provenance d'Italie. Dans tous les cas, ces deux passages discrets prouvent l'existence de tensions entre les deux groupes de la filière lyonnaise dès la première moitié du XIX^e siècle. Que les marchands hésitent alors à importer des soies asiatiques par crainte de représailles de la part des sériciculteurs français, cela est tout à fait plausible. La seconde contrainte tient dans l'absence totale de toute représentation française en Extrême-Orient. Dans cette partie du monde, cette dernière envoie plutôt des missionnaires, quelques maisons bordelaises assurent un modeste commerce et le consulat de Canton est de nouveau ouvert depuis 1829^{fn114}. Enfin, des relations directes avec la Chine seraient d'un coût trop élevé, la pénurie n'étant pas suffisamment importante pour faire grimper des prix qui compenseraient ceux-ci. Dans de telles conditions, l'intermédiaire anglais constitue alors l'alternative la plus sage.

Depuis le traité de Paris, les Britanniques dominent en effet non seulement l'Inde mais surtout, suite à la fondation des établissements des Détroits ainsi que de Singapour au début du XIX^e siècle, les voies maritimes entre l'Europe et l'Asie. Leur politique outre-mer est alors beaucoup plus développée, opportuniste et incisive. En 1813 par exemple, les Birmans attaquant le Bengale et s'emparant de l'Assam en 1822, la première guerre de Birmanie éclate^{fn115} qui leur permet d'asseoir leur domination sur l'Arakan, l'Assam et le Tenasserim. Pour maîtriser ce qu'ils appellent "la plaque tournante du destin de l'Asie", ils bataillent d'autre part contre les Afghans^{fn116} tandis que dans leur "chasse gardée" indienne, ils s'implantent de plus en plus, établissant notamment des écoles supérieures britanniques dès 1835. Depuis les années 1830, les relations de la France avec l'Angleterre sont au beau fixe et peu à peu elles opèrent un rapprochement de leurs politiques extérieures respectives. Sur le terrain méditerranéen par exemple, en 1838, elles obtiennent de concert de l'empire ottoman une convention commerciale qui limite les droits de douane à 5% sur les importations, 12% sur les exportations et 3% sur le transit. Les monopoles sont supprimés, les privilèges assurés par les capitulations en vigueur depuis le XVII^e siècle confirmés, et sur le Tigre et l'Euphrate quatre vapeurs anglais sont lancés dès l'année suivante. En Chine aussi, les circonstances vont favoriser le rapprochement des deux puissances occidentales. Depuis le XVIII^e siècle, les relations commerciales entre l'Angleterre et la Chine se sont considérablement développées^{fn117}. La première achète du thé, de la soie et du coton brut, la seconde des cotonnades et de l'opium^{fn118}. Ces relations s'accompagnent cependant de tensions très nettes et, respectivement en 1737 et 1757, le gouvernement chinois limite à Kiakhta et Canton, les seules places où les étrangers peuvent se livrer à des activités commerciales. Dans ce dernier port, il instaure par ailleurs les systèmes complémentaires du cantonnement et du co-hong et restreint le droit de commercer à la période entre les mois de mars et d'octobre^{fn119}. L'équilibre de la balance des échanges se faisant au détriment des Anglais^{fn120}, ceux-ci ne cessent de presser la Chine d'accentuer ses relations commerciales avec l'extérieur. Déjà en 1793, l'ambassadeur Mc Kartny demande la liberté totale de commerce dans plusieurs places. La situation se serait-elle inversée au début du XIX^e siècle ? C'est fort probable puisqu'entre 1819 et 1839, on estime que les importations chinoises d'opium sont multipliées par dix et que de 1826 à 1836, 38 millions de dollar-argent sortent ainsi du pays, soit l'équivalent d'une année de recettes de l'Etat^{fn121}, ce qui provoque du même coup un fort mouvement de déflation et une crise. Contre ses cotonnades, l'Angleterre doit alors accepter de la soie et en 1823, le régime de Huskisson abaisse les droits d'entrée de cette marchandise^{fn122} en Angleterre. Entre 1821 et 1845, les importations bondissent de 700.000 à 2,5 millions de kilo. En 1833, le gouvernement anglais refuse de se soumettre à la juridiction chinoise, abolit le monopole sur le commerce de l'opium dont bénéficiait l'East India Company^{fn123} et place celui-ci entre les mains de maisons privées comme Jardine qui prennent dès lors tous les risques, y compris celui de faire de la contrebande de cette drogue, désormais interdite sur le territoire chinois. Londres croule sous des balles de soie que son industrie nationale ne saurait consommer à elle seule^{fn124}. On peut dès lors se poser une question: les marchands de soie lyonnais, alors confrontés aux premiers signes de pébrine et, à l'instar de Payen et Morel-Journal, se rendant à Londres à la même époque, sont-ils partie prenante de ce trafic et dans quelle mesure exacte ?

Sont-ils alors en cheville avec leurs homologues anglais ? Il est tout à fait permis de le supposer, sinon comment expliquer une telle immobilisation de capital ? A la fin des années 1830, l'idée d'une coopération avec l'Angleterre fait sans doute son chemin dans les esprits des marchands de soie lyonnais les plus avisés. Quoi qu'il en soit, en prévention d'une crise généralisée de pébrine qui risque d'éclater à tout moment, il est impératif que la Chine joue le jeu...

Malheureusement, cette dernière connaît à ce moment là des difficultés qui l'empêchent de traiter d'égal à égal avec les Occidentaux. Sans qu'il soit raisonnablement possible d'en imputer la responsabilité à ces derniers, la Chine connaît une série de déséquilibres écologiques et institutionnels qui la déstabilisent profondément. Depuis la fin de ce siècle, ayant dû affronter la rébellion des membres du Lotus blanc^{fn125} et devant payer ses importations, le gouvernement est incapable de faire face à la situation. Les institutions militaires entrent en décadence au moment où triades et autres sociétés secrètes se reconstituent. Une confédération de pirates se forme, réunissant sous une même bannière six flottes et 700.000 hommes qui ravagent les côtes du Guangdong, mettant en évidence les défaillances des défenses côtières^{fn126}. L'équilibre séculaire entre démographie et agriculture est rompu. Par exemple, entre 1650 et 1850, le rendement moyen à l'hectare est multiplié par deux mais, dès 1830, la surface consacrée au riz est saturée. Les déboisements et défrichements entrepris pour gagner de la surface cultivable provoquent des catastrophes naturelles comme glissements de terrains et inondations^{fn127}. Au milieu du XIX^e siècle, les familles chinoises ne disposent plus en moyenne que de moins de 3 mus pour vivre^{fn128}. L'artisanat périlclite. Disettes et famines se succèdent excédant une population misérable qui émigre^{fn129}. La timide émergence d'un capitalisme sino-occidental à partir de 1820, l'apparition d'une agriculture commerciale et la formation de neuf macro-régions^{fn130} ne suffisent pas à contrebalancer les effets de ces perturbations. L'incident devient inévitable et le 28 mars 1839, 20.291 caisses d'opium sont jetées à l'eau dans le port de Canton: la "guerre de l'opium" éclate. En juillet de l'année suivante, seize navires anglais accostent en Chine et 4.000 hommes de troupe débarquent, inaugurant la politique de la canonnière. Shanghai est prise^{fn131} et les premiers traités inégaux sont imposés à l'empire de Chine. Le 27 août 1842, celui de Nankin tout d'abord, entre cette dernière et la Grande Bretagne, ouvre les cinq ports de Canton, Xiamen (Amoy), Suzhu (Soutchéou), Ningbo (Ningpo) et Shanghai au commerce européen, fixe une taxe de 5% ad valorem sur les marchandises importées et abolit le système du co-hong qui bridait l'exercice du libre échange. Deux ans plus tard, la France signe elle aussi un traité identique, tout comme les Etats-Unis, la Belgique, la Suède et la Russie^{fn132}. Tout en développant un important négoce côtier en Chine, ancêtre d'un premier "capitalisme mercantile sino-occidental" dont l'essor repose alors sur "neuf pôles où l'agriculture commerciale fait son apparition"^{fn133}, ces traités sonnent le glas de l'indépendance économique de la Chine. Cependant, parce qu'ils connaissent encore très mal le terrain, les Occidentaux ne poussent pas plus loin leur avantage et préfèrent mettre en place une formule commerciale qui arrange tout le monde: du thé et de la soie contre des cotonnades. Selon L.M Li, la fin du "système cantonais" marque d'emblée le début du développement de Shanghai car cette ville se trouve près de la région productrice de soie et elle est idéalement reliée à l'intérieur par voie d'eau, ce qui fait baisser les prix du transport de manière significative.

Simultanément, en France, la pébrine marque une accélération de sa progression. Pour 1843, Lamb^{fn134} rapporte la naissance "d'oscillations" et "d'un fort mouvement de spéculation", suite, selon lui, à une importante hausse de la demande^{fn135}. La même année, une société contre le piquage d'once^{fn136} est créée et surtout, les exportations françaises de soie chutent de 45%, passant de 1.944,51 à 1.070,43 kilo^{fn137}. Ce dernier fait est pour nous le plus important car, si la production française se maintient à la hausse, les marchands de soie, eux, deviennent méfiants et préfèrent retenir leur marchandise, soit pour alimenter en priorité la Fabrique en cette période de raréfaction de la matière première, soit, ce qui est beaucoup plus probable pour les moins professionnels d'entre eux, afin de spéculer à la hausse. En 1843 toujours, le lyonnais N. Rondot part en voyage de reconnaissance en Chine^{fn138} et l'année suivante, sur les quatre délégués commerciaux qui accompagnent la mission Lagrenée^{fn139}, hormis ceux pour les secteurs des cotons, de la laine et des "articles de Paris", on trouve M. Hedde, représentant du secteur de la soie^{fn140}. Le rythme des initiatives s'accélère donc. Dans le Levant, en 1845, une filature à vapeur est créée à Brousse avec l'assistance d'un négociant suisse, M. Falckeisen. La direction de cet établissement est confiée à un Français, M. Goular et

quatre autres sont créées dans les deux années suivantes. Toutes les sources ou témoignages confirment la progression: "Elle [la pébrine] s'étend de 1843 à 1845 dans les Cévennes, 1849 en Vaucluse et dans la Drôme. (...) L'une des causes de sa transmission est due au rendement des magnaniers, ils abandonnent l'habitude de renouveler les semences et ne respectent plus les traditions d'hygiène demandées par le ver pour sa respiration et sa transpiration"[fn141](#). Les premiers symptômes de la maladie de la flacherie sont confirmés entre 1846 et 1852. De son côté, P. Cayez, dans sa thèse de 1977, confirme qu'en 1843, effectivement, la pébrine est bien signalée dans les Cévennes et que six ans plus tard elle l'est en Arles. J.M Courbet enfin rappelle que des gelées tardives se produisent en 1849-50, accompagnées d'apparitions de la pébrine[fn142](#). Dans un discours de 1869, M.Lilienthal reconnaît pour sa part que les premiers essais d'emploi des soies chinoises de façon industrielle ont été effectués dès 1846[fn143](#).

Aller chercher de la matière première en Extrême-Orient s'impose de plus en plus. Mais pour cela, il est nécessaire de réaliser d'énormes travaux d'infrastructure que les cours de la soie ne justifient pas encore. La crise du milieu du XIX^e siècle va radicalement modifier ces données. Amorce de cette orientation décisive, en 1847, la Société d'Etudes du canal de Suez est fondée et l'année suivante la Chambre de Commerce de Lyon y adhère avec enthousiasme[fn144](#) en souscrivant à son capital pour une somme de 5.000 francs...

La mode au XIX^e siècle

1. La crinoline (source : *Le costume et la mode*, Peter Kindersley (sous la direction de), Gallimard, les yeux de la Découverte, 1992, 64 pages.)
2. Coiffe en soie
3. Chapeaux et rubans, 1828
4. Publicité du milieu du XIX^e siècle

La mode au XIX^e siècle

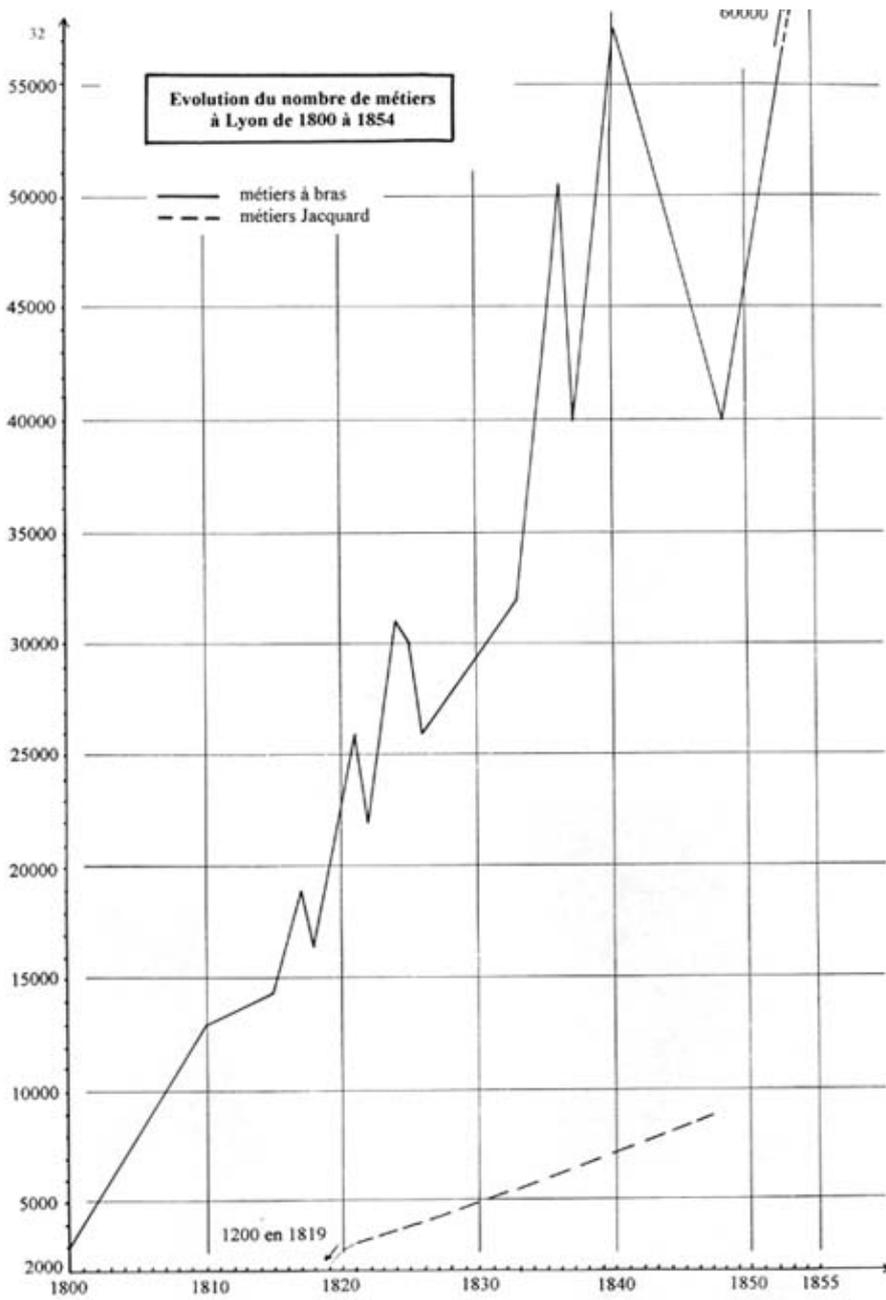
1. La crinoline (source: *Le costume et la mode*, Peter Kindersley (ss. La dir. de), Gallimard, Les yeux de la Découverte, 1992, 64 p.); 2. Coiffe en soie; 3. Chapeaux et rubans, 1828; 4. Publicité du milieu du XIX^e siècle.



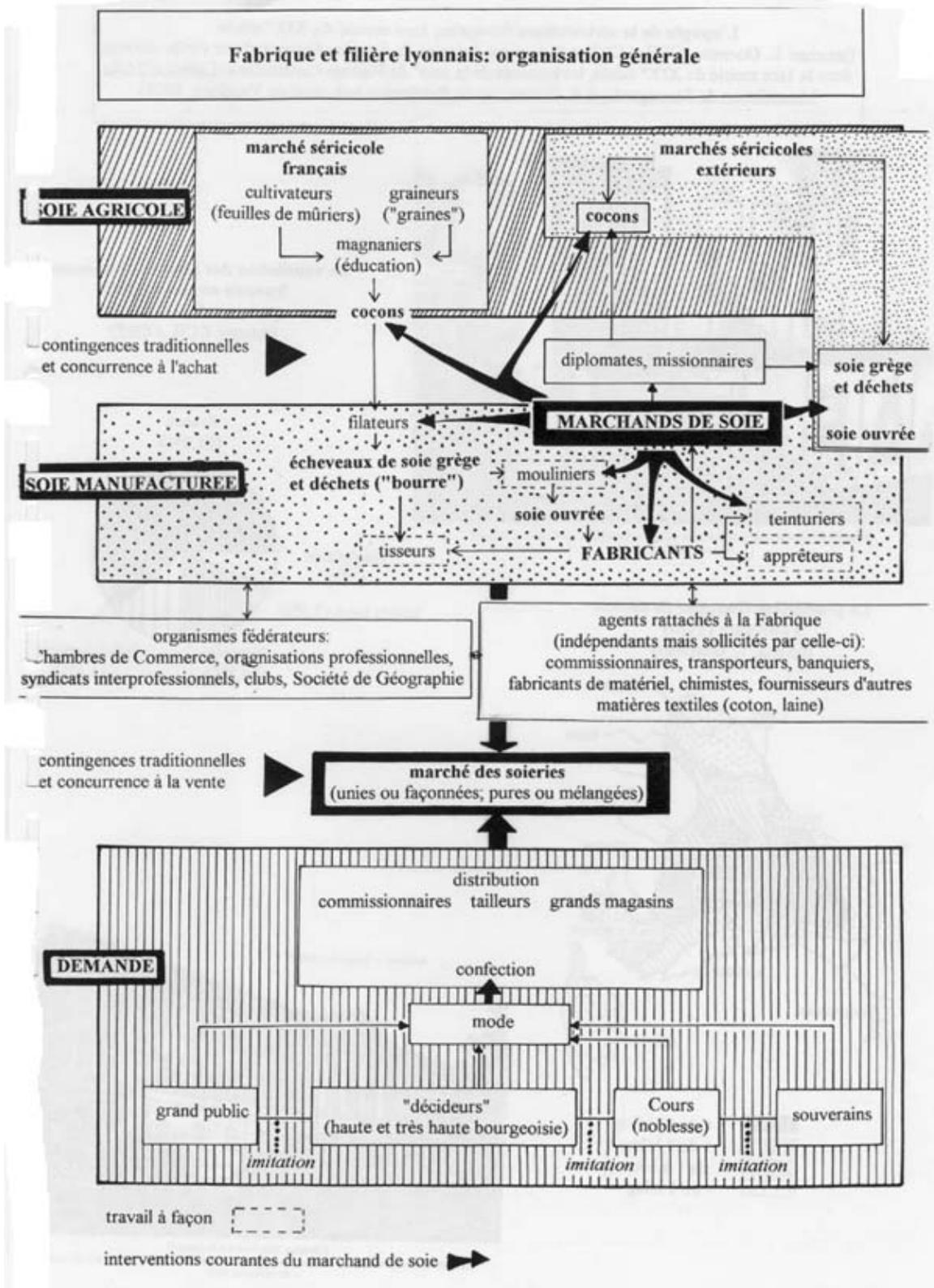
coiffe en soie ornée de bordures de couleur et de broderies en argent (Alsace-Lorraine) début XIX^e siècle



Evolution du nombre de métiers à Lyon de 1800 à 1854



Fabrication et filière lyonnaises : organisation générale



L'apogée de la sériciculture française, 1ere moitié du XIXe siècle

L'apogée de la sériciculture française, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle
 (sources: L. Gueneau, CCIL / CRT et "La soie à Avignon, la dernière floraison d'une vieille industrie dans la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle, les hommes de la soie" de Nadège Constantin in *Cahier n°21 de l'Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine Industriel en Vaucluse*, 1994)

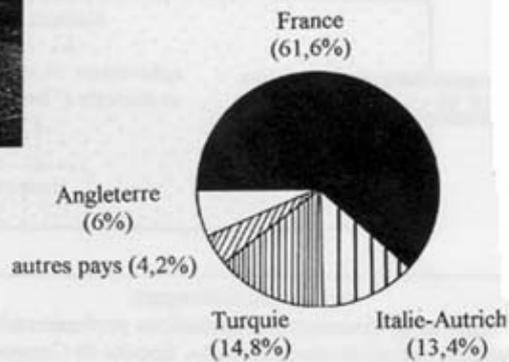


*Le musée du Mont de piété et la Condition des soies aux Archives municipales d'Avignon
 (photo, Nanni, A.S.P.F.I.V.)*

La production française de cocons à l'hectare (1923)
 (source: L. Gueneau)



La ventilation des approvisionnements français en soie en 1853 par pays fournisseurs
 (source: CCIL / CRT)

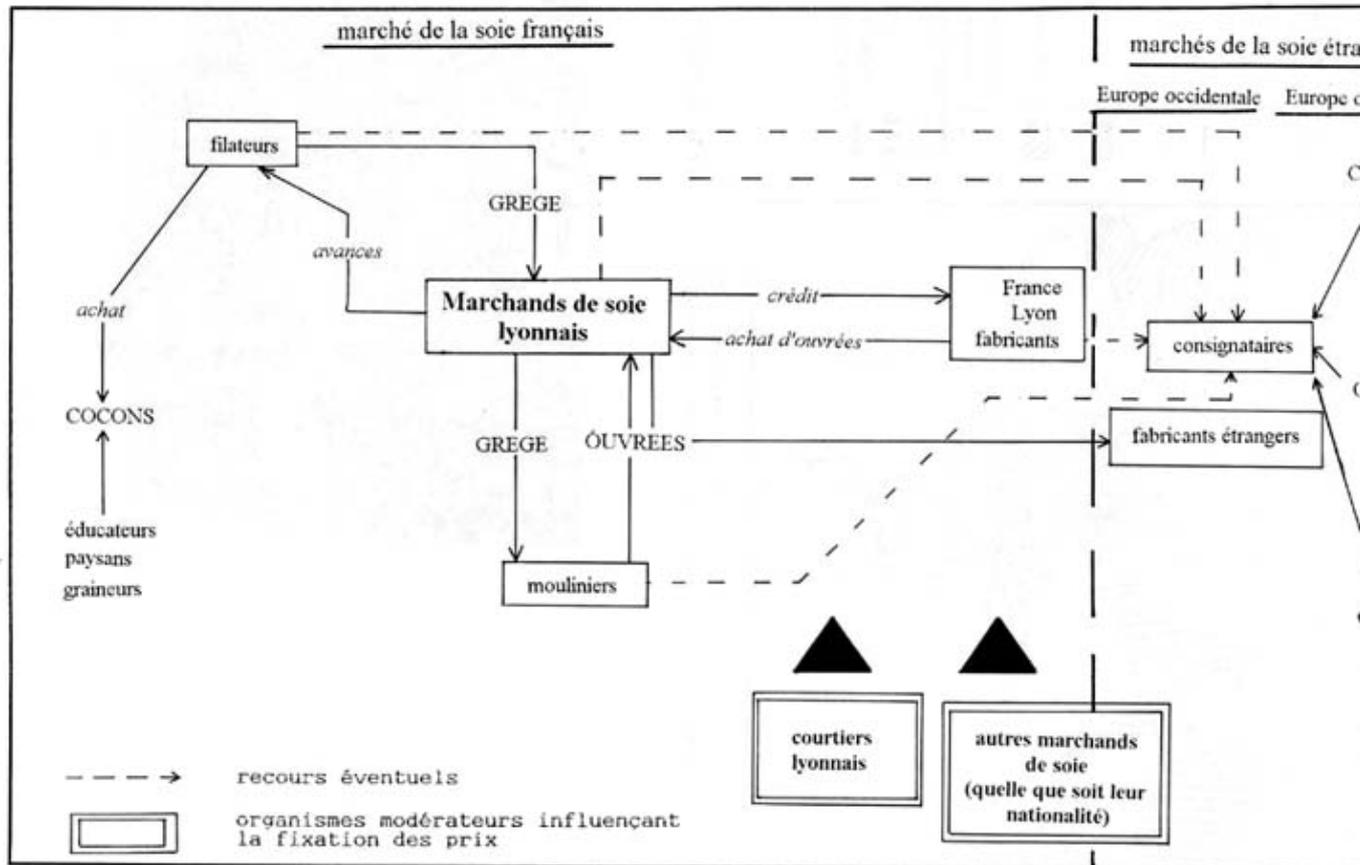


Avignon - Hospice Siste Inard



*L'hospice Siste Inard à Avignon
 Cet établissement, fondé par Siste Inard en 1851 pour les ouvrières et ouvriers en soie nécessiteux, a été détruit en 1957*

Flux monétaires et mécanismes de détermination des prix sur le marché de la soie au XIX^e siècle



Naissance du grand commerce et de la filière lyonnaise de la soie (XVe – XVIe siècles)

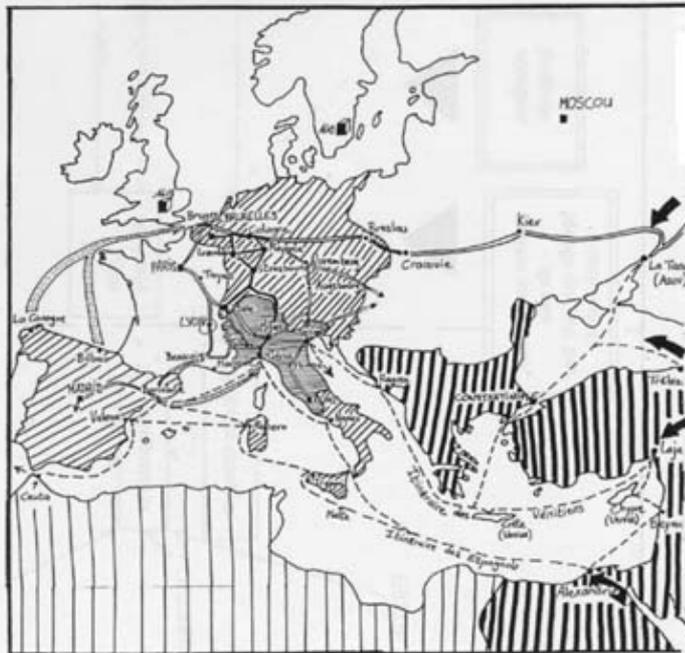
Naissance du grand commerce et de la filière lyonnaise de la soie
(XV^e - XVI^e siècles)



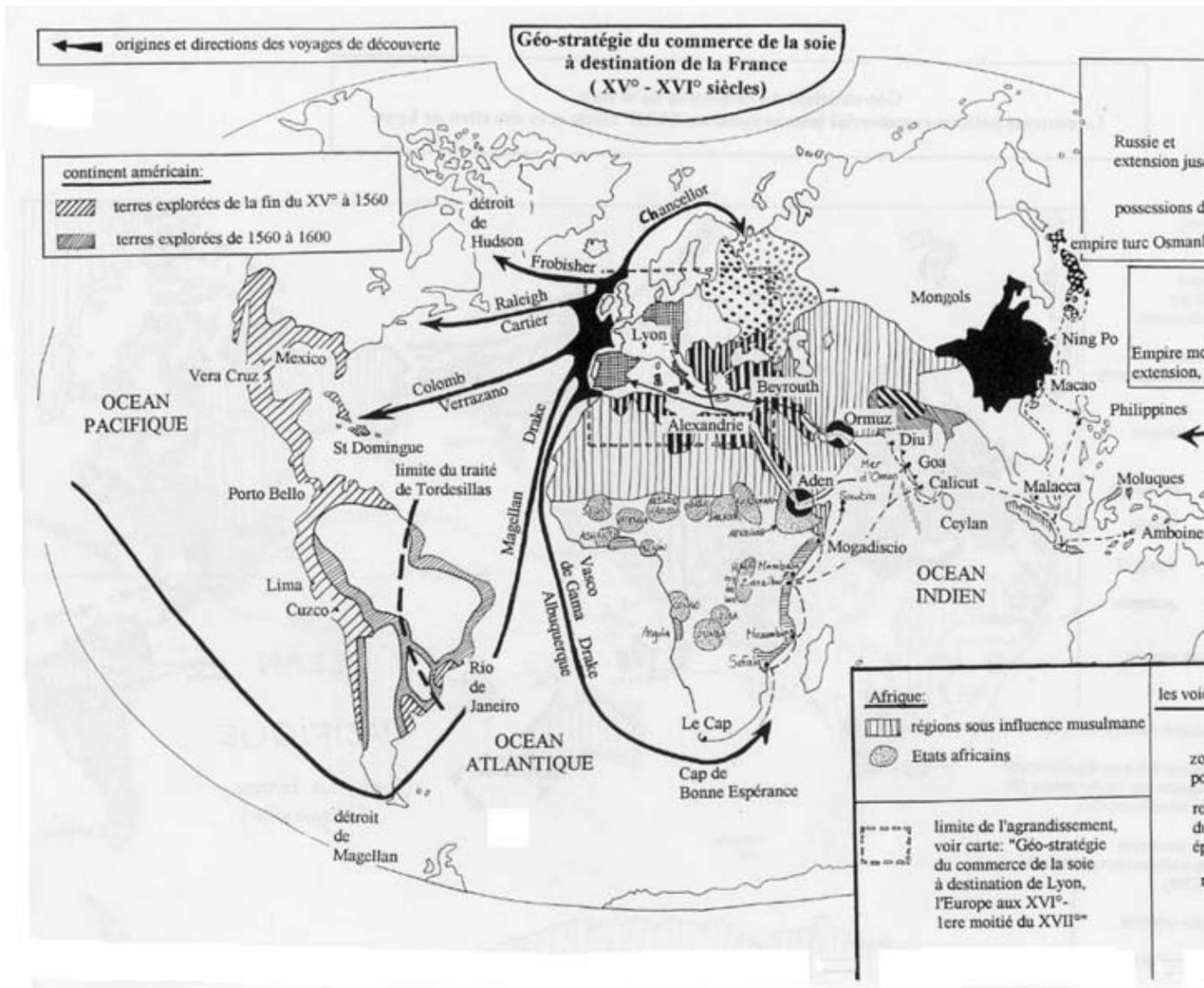
La demeure
d'un riche négociant
au XVI^e siècle
(source: B.N, Estampes, dans
"Marchands, négociants, industriels
dans l'ancienne France" de
P. Delsalle in Gé-Magazine n°159
P.20)

Géo-stratégie du commerce de la soie à destination de Lyon, la situation en Europe
(XVI^e - 1^{ère} moitié du XVII^e siècle)

- arrivée des produits d'Extrême-Orient } →
- empire turc } ▨
- et régions sous influence musulmane } ▩
- routes maritimes méditerranéennes } - - -
- espaces sous domination espagnole } ▧
- principautés italiennes } ▨
- principales routes commerciales } —
- routes militaires espagnoles } —
- liaisons maritimes espagnoles } ↗
- essais séricicoles en Europe (date) } ◻

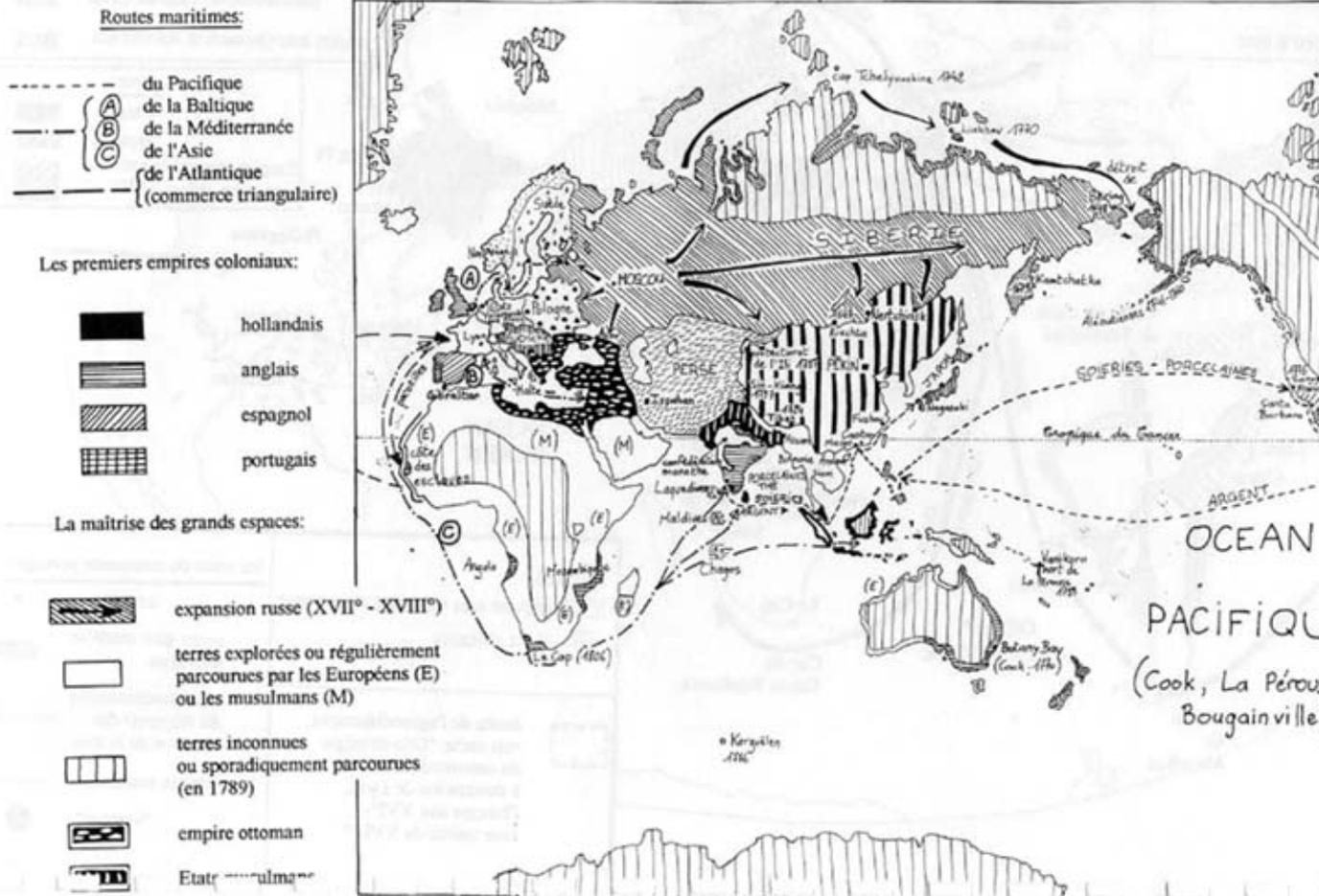


Géo-stratégie du commerce de la soie à destination de la France (XV^e – XVI^e siècles)



Géo-stratégie du commerce de la soie : le contexte politico-commercial international au XVIIIe siècle et la situation de Lyon

Géo-stratégie du commerce de la soie: Le contexte politico-commercial international au XVIII^e siècle et la situation de Lyon

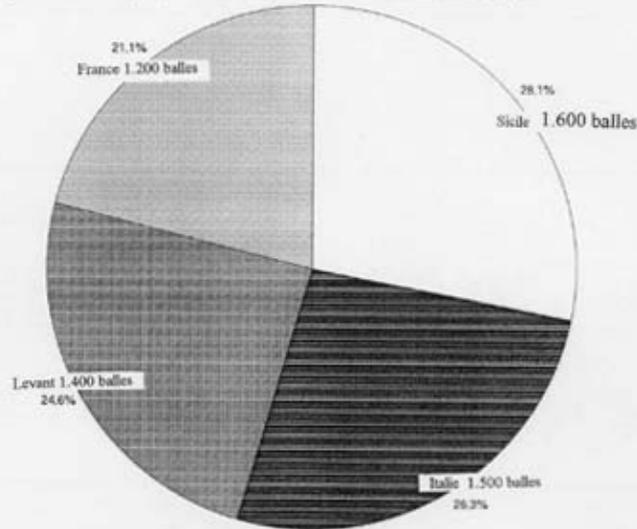


Les approvisionnement lyonnais en soie sous l'Ancien Régime : Au XVII^e siècle et à la veille de la Révolution

**Les approvisionnements lyonnais en soie sous l'Ancien Régime:
Au XVII^e siècle et à la veille de la Révolution**

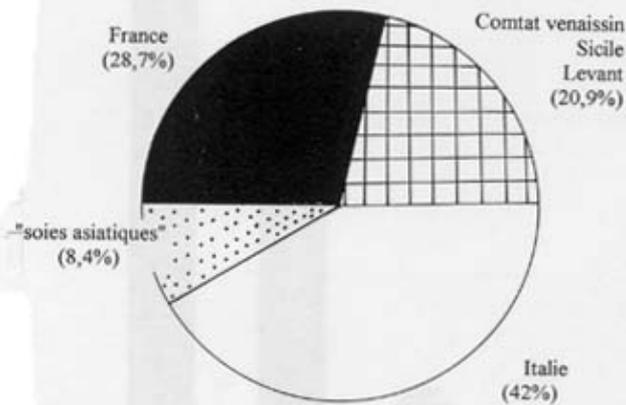
Les approvisionnements français en soie à la fin du XVII^e
selon l'intendant Lambert d'Herbigny
(source: L. Gueneau op.cit. p.200)

Selon cet intendant, à la fin du XVII^e 6.000 balles de 160 livres sont vendues par an à Lyon: 2.000 des meilleures qualités y sont retenues plus 1.000 de qualité inférieure. Le reste est expédié vers Tours (1.500 balles), Paris (700), Rouen (200), en Picardie (200) et... "ailleurs" (500). A elle seule Lyon retient donc déjà 52,6% du total des soies consommées en France à cette époque.



A la veille de la Révolution...

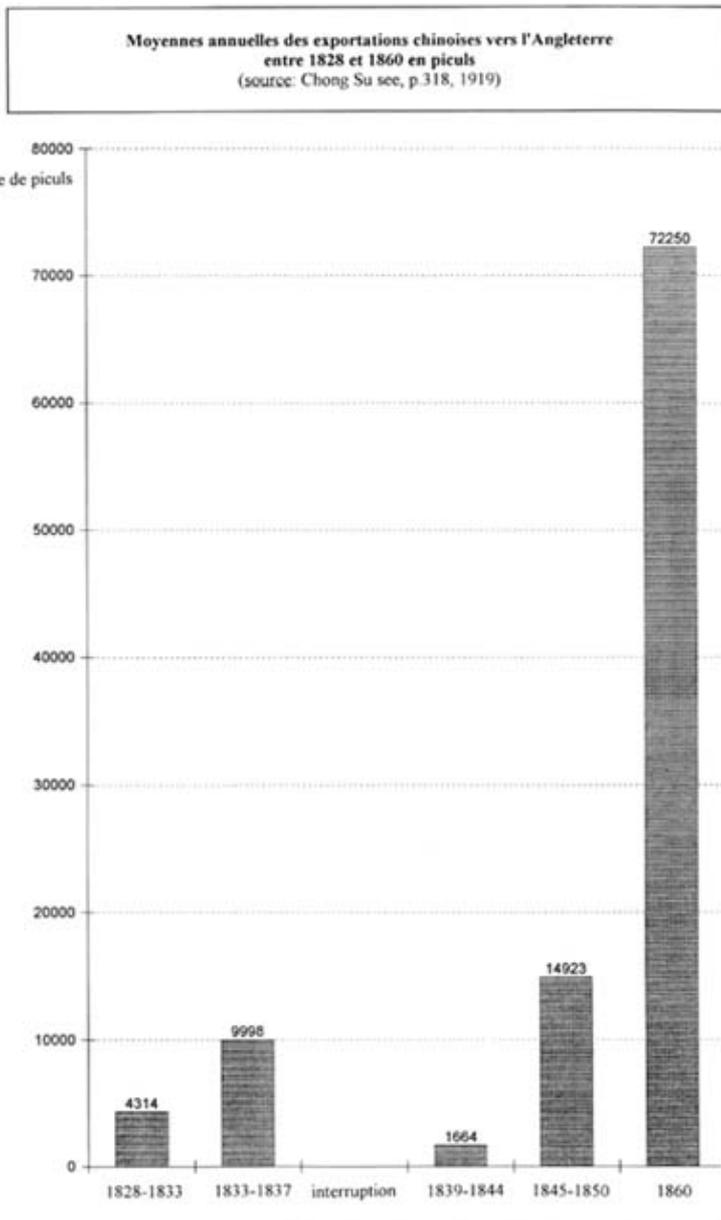
10 à 12000 balles entrent alors en France. Sur cet ensemble, 2 ou 3000 balles ne sont pas utilisées par Lyon. Cette dernière consomme donc 77 % du total de la soie entrant en France à cette époque.



Origines	Quantités
Italie	4500 à 5000
France	3000 à 3500
Comtat venaissin Sicile Levant	2250 à 2500
"soies asiatiques"	900 à 1000
TOTAL	10650 à 12000

remarque: ce graphique a été établi à partir des nombres moyens

Moyennes annuelles des exportations chinoises vers l'Angleterre entre 1828 et 0860 en piculs



A partir du milieu du XIX^e siècle, l'Europe entre dans une période de libre-échange "marquée par la conquête manu militari de nouveaux marchés en Extrême-Orient de 1840 à 1860"^{fn145}. Ports et carrefours du commerce international se développent. Les mutations s'accroissent. Tout en soulignant la nécessité de perfectionner à la fois le système bancaire, les infrastructures et le moyen de fixer les cours de la soie, la crise de 1848 et l'extension de la pébrine autour du bassin méditerranéen donnent un coup de fouet aux ambitions de Lyonnais dont l'attention se porte désormais nettement vers l'Extrême-Orient.

Néanmoins, comme l'écrit N. Rondot en 1860^{fn146}: "L'entreprise d'assurer les approvisionnements d'une industrie appelée à absorber dans l'année pour quelques centaines de millions de francs de matières différent de nature, de qualité et de prix (...) devait être des plus difficiles. On a hésité longtemps à en aborder la réalisation (...). Un tel commerce exige une grande intelligence des besoins de la fabrication, la connaissance

d'une diversité d'emplois souvent imprévue; il est inséparable d'incertitudes et de risques inévitables avec une matière d'un prix élevé et aussi sensible à l'influence de la mode".

Faiblesse des moyens techniques et de la représentation diplomatique, manque de personnel compétent et de sécurité, préjugés négatifs sont des éléments autrement plus rédhibitoires. Fin 1843, on ne relève à Shanghai la présence que de vingt cinq Britanniques. Les années suivantes, le nombre des étrangers progresse doucement. Ils sont cinquante puis quatre vingt dix en 1845, cent vingts en 1846. En 1848, ils sont cent cinquante neuf dont neuf femmes. Sept ans plus tard, on en dénombre trois cent quatre vingts. Shanghai où ceux-ci se concentrent connaît un certain développement et, sous la pression des troubles que connaît alors la Chine, des aménagements qui auraient pris des années sont réalisés en quelques mois^{fn147}. L'afflux de réfugiés à l'intérieur des concessions offre même au passage de belles opportunités pour certains Européens propriétaires de terrains. Un conseil municipal a été constitué et une force armée permanente, les "Volontaires de Shanghai", a été créée. Les possibilités pour faire des affaires restent cependant limitées et peu de sociétés occidentales s'installent en Chine. Concentrées à Shanghai pour la plupart, elles ne sont que 39 raisons sociales enregistrées en 1848-49, parmi lesquelles les firmes anglaises Jardine, Matheson & Cie, Russell, Gibb, Livingstone & Cie^{fn148}. Faisant figure de pionnières et étant les seules d'une taille significative, elles sont entourées d'une aura particulière qui confère à leurs représentants le droit d'être surnommés les "princes-merchants"^{fn149}. Il n'y a qu'une seule banque étrangère, l'Oriental Banking Corporation, et le personnel européen faisant défaut, on a recours au système de la représentation, c'est-à-dire qu'un particulier d'une quelconque nation peut représenter les intérêts d'une société de nationalité différente. Dans ces conditions, le service de vapeurs par bateaux à roues entre Shanghai et Hong-Kong créé dans les années 1840 par la P & O est supprimé au bout de quelques mois^{fn150}. Les échanges se font au coup par coup quand un navire arrive soit d'Europe, soit d'Amérique. Son capitaine cherche alors un consignataire qui liquide la cargaison soit pour son propre compte, soit pour celui du capitaine. Pour ce faire, il dispose de deux moyens: l'échange contre d'autres marchandises qui rejoindront les cales du bateau ou bien la vente aux enchères. C'est ce qui se passe le plus souvent, "l'auktion" étant dirigée par des courtiers dont, évidemment, l'influence est grande sur la détermination des prix du marché^{fn151}. A cette époque les échanges commerciaux franco-chinois sont pratiquement inexistant: 2 M FF sur un total de 403 millions de francs, soit 0,5% du commerce extérieur de la Chine^{fn152}. Le problème de la correspondance des monnaies, le manque de voies de communication terrestres, les usages liés à l'importance de la pratique du troc, forme d'échange que les Européens ont depuis longtemps oubliée et, pour ceux qui désirent vendre des étoffes, la concurrence de l'opium, tout cela doit être évoqué, de même que les menaces sur le transport maritime.

Dans ce dernier domaine, il est vrai que les difficultés ne sont pas négligeables. De plus en plus de lorchas^{fn153} par exemple arborent le pavillon anglais pour se préserver des attaques des pirates, ce qui permet en outre de nombreuses fraudes et un très lucratif trafic en faveur de ceux ayant le pouvoir de les attribuer^{fn154}, comme lors de la crise européenne de 1845. Celle-ci affectant en effet les négociants étrangers en Chine et l'argent manquant, il faut avoir recours à des expédients comme la vente de "licences" aux chinois pour leur permettre d'utiliser des pavillons de complaisance^{fn155}. La peur des pirates est une réalité qu'il ne faut pas sous-estimer. Ceux-ci se livrent en effet à une véritable "industrie" de l'enlèvement et de la rançon, les désertions de marins sont nombreuses et on a du mal à former les équipages^{fn156}. Le problème est tel qu'on est obligé par tous les moyens de forcer la main aux marins, ce qui donne naissance à un terme anglo-saxon, "to shanghai", l'individu "shanghaié" désignant celui qui par force ou par surprise a été embarqué malgré lui sur un bateau. La mousson et les courants rendent périlleuse la navigation à voile. C'est ainsi que dans MAE Nantes, Shanghai série rose n°22 "affaires diverses 1886 à 1893", on ne trouve que le duplicata d'une demande de représentation de la maison lyonnaise C. Dutel & Cie car l'original a été perdu dans le naufrage du navire *Bokhara* en 1892. Si l'hélice a bien été inventée en 1832, le steamer est encore à l'étude. L'eau de mer est trop corrosive pour les coques des premiers navires à vapeur trans-océaniques et la consommation de charbon est telle que sur les 865 tonnes de charge utile que ceux-ci embarquent, ils leur faut en consacrer pas moins de 640 rien qu'au charbon. On sait que pour ces raisons, la société anglaise P & O,

fondée en 1840, n'emprunte que les seuls itinéraires qui puissent être rentables, à savoir ceux vers les Etats-Unis et l'Inde, destinations peu intéressantes pour les marchands lyonnais. Ces derniers ont cependant la possibilité de s'adresser à des "opium schooners" et autres clippers pour convoier les balles de soie tant désirées. On pourrait également évoquer le manque de sérieux ou d'organisation de certains. C'est ainsi que J. Frédet rapporte l'histoire édifiante d'un bateau, *l'Arche d'Alliance*, affrété par une société missionnaire, la Société de l'Océanie, qui doit emmener en Chine un représentant de la Chambre de Commerce de Rouen, ville où, de même qu'à Amiens, s'étaient constituées des sociétés ayant pour but l'ouverture de relations commerciales avec ce pays. Partis avec échantillons et marchandises diverses, au bout de deux ans d'un périple leur ayant fait toucher les côtes californiennes, l'Australie et la Nouvelle Zélande, ils arrivent à Shanghai en 1852...les cales vides. En prime, le navire repart sans prévenir personne, laissant sur le quai le représentant de la Chambre de Commerce, M. Anaudtizon. En fait, deux explications sont les plus plausibles. La première est une simple question de coût, non seulement de transport mais aussi de représentation sur place. Rappelons que le salaire annuel d'Henri Meynard parti en Chine est de 8.000 francs, hors dépenses d'entretien courant. Le consul français de Shanghai confirme en 1864: "on comprend qu'un fabricant préfère acheter à Londres les soies qui lui sont nécessaires du moment que l'entretien à Shanghai d'un agent qui les lui expédierait directement entraînerait une dépense égale et probablement supérieure aux frais de commission, de transport et autres qu'occasionne l'achat de ces soies sur le marché anglais"[fn157](#).

Tous ces éléments mis bout à bout peuvent expliquer les hésitations des marchands lyonnais. Ceux-ci sont des habitués de l'interventionnisme à l'extérieur mais il semble bien que dans le cas de la Chine, les réticences aient été importantes. Autant que le problème des coûts, la lecture de publications missionnaires les fait hésiter. A cette époque en effet, suite à la fondation par la lyonnaise Pauline Jaricot de l'œuvre pour la Propagation de la Foi en 1822, Lyon est devenue un centre international missionnaire. Depuis 1848, celui-ci s'est doté d'une revue, *Les Annales* qui tire à 200.000 exemplaires, faisant de Lyon, selon C. Prudhomme, "un véritable centre pour la production d'un discours et de représentations consacrées à l'Asie orientale"[fn158](#). De son côté, le Comité départemental du Rhône, dans un *Rapport sur la colonisation lyonnaise*[fn159](#), proclame: "Qui n'a eu entre les mains le petit cahier à couverture bleue, timbrée d'un globe terrestre surmonté de la croix rayonnante?". Il ne fait guère de doute que cette publication se trouve alors dans toutes les bibliothèques lyonnaises, y compris celles des soyeux, et constitue la base de l'information sur tous les continents où exercent les missionnaires. Et qu'y lit-on ? Citons quelques passages: "le Chinois est bien le plus lâche et un des plus dissolus des peuples du globe (...) la Chine est toute entière plongée dans les plus épaisses ténèbres de même que notre Europe et l'Asie occidentale avant la venue du Sauveur, sauf dix-huit siècles de plus en dégradation, en corruption, en avilissement du cœur humain". "Qu'est-ce que la Chine? Quoi qu'on puisse répondre à cette question elle restera toujours pour l'Europe enveloppée de ténèbres", "la Chine ressemble à un immense bazar, un missionnaire a dit (...) qu'elle ressemble plutôt à une immense caverne de voleurs". N'y lit-on pas en outre que l'on y mange même les vers à soie[fn160](#)? Voilà de quoi refroidir l'ardeur des plus entreprenants ou au contraire exciter celle des plus zélés[fn161](#). Certes il s'agit là de lettres de jeunes missionnaires quelque peu désarmés parce que nouvellement arrivés sur le sol chinois mais à l'image de notre télévision d'aujourd'hui, leur lecture a un impact puissant sur le public. Tout étonne et tout choque, la Chine fascine. Ainsi, un auteur des *Annales* écrit: "la profession des armes qui est chez vous en si grand honneur tandis qu'en Chine on en fait peu de cas" ou bien: "si Shanghai n'est pas beau, son port est magnifique. Il y a toujours dans la rade de 5 à 6.000 grands navires"[fn162](#). L'activité portuaire paraît être ce qui frappe le plus les esprits: "la ligne des barques remorquées les unes à la suite des autres est interminable; le Kiang en est bordé dans toute sa longueur (jamais les Européens ne pourront se faire une juste idée du commerce intérieur de la Chine)"[fn163](#). Un autre remarque qu'il n'y a pas d'écluses en Chine, que la navigation fluviale est lente et périlleuse, les incendies de barques fréquents car celles-ci sont accolées les unes aux autres. Le climat est souvent décrit comme meurtrier à cause de ses chaleurs intolérables en juillet-août. Son sol est saturé d'eau, ce qui vaut à la région du Jiangnan (Kiang-nan) le surnom de "tombeau des Européens"[fn164](#). Les régions où débarquent ces derniers sont effectivement insalubres. La plaine autour de Whangpoo par exemple est alors une plaine alluviale constamment exposée aux inondations. La corruption constitue un autre important sujet de dissertation. Selon les missionnaires, les mandarins sont incroyablement corrompus et fraudeurs, les greniers sont même vidés par ceux qui en ont la garde[fn165](#). Le premier consul

français à se rendre à Shanghai d'ailleurs, établit lui aussi une différence très nette entre d'une part le commun de la population, qu'il juge peu intelligente et désigne par "les pauvres gens!" et d'autre part les fonctionnaires qui l'administrent, les mandarins, des individus dépravés se moquant éperdument des traités^{fn166}.

Parmi les nombreuses contraintes qui entravent l'action lyonnaise en Chine, selon M. Laferrère, les événements politiques de 1848 à eux seuls auraient empêché la diffusion auprès des décideurs lyonnais de l'intérêt de la Chine d'un point de vue économique. On vient de voir que d'autres freins avaient joué. De plus, si elle a des effets négatifs bien réels, notamment dans le domaine social, toute crise a également des répercussions bénéfiques sur les mentalités et les appareils de production qui impulsent un nouvel élan aux initiatives. En ce qui concerne la crise de 1848, tout commence comme sous l'Ancien Régime, avec des mauvaises récoltes en 1838-1839 puis 1845-1846. Les prix des céréales et des pommes de terre bondissent, ce qui oblige dans un premier temps les paysans à s'endetter. En 1848-1850, les récoltes sont au contraire excellentes, ce qui provoque une dégringolade des cours des produits agricoles et, sur-endettée, la masse de la population rurale ne peut plus consommer. Pour les producteurs de biens manufacturés, les possibilités de crédit étant rapidement épuisées, la relance tarde à venir^{fn167} et la crise prend de l'ampleur. C'est ainsi que contre 2.613 créations d'entreprises françaises en 1847, on n'en compte plus que 1.511 en 1848. En France, ces événements économiques entraînent le renversement de Louis Philippe et son remplacement par la II^e République. Ces événements politiques rajoutent à une crise déjà difficilement supportable et c'est plutôt avec soulagement que les investisseurs accueillent un nouveau régime impérial: dès 1852, 2.827 entreprises sont créées. Cité manufacturière textile, Lyon ressent particulièrement toutes ces évolutions. Les effets de cette crise sont douloureusement ressentis puisque par exemple La Sauvagère fait faillite. Les marchands ne sont pas épargnés. Pour rembourser des avances aux banques lyonnaises Dugas et Guérin, Paul Chartron de Saint-Vallier, âgé de seulement dix huit ans, doit sauter dans la première diligence pour Paris et franchir la Manche afin de vendre au plus vite 90 balles d'organsin^{fn168}. Paul se rend à nouveau à Londres en 1849 et 1851 pour y faire du commerce, notamment acheter 100 kilog. de cocons du Bengale. Au milieu du XIX^e siècle, la Fabrique entre elle aussi dans l'ère des économies d'échelle. C'est ce que comprend le tisseur Dronier, sans doute à ses dépens, dans son opuscule Essai sur la décadence de la Fabrique en 1851 quand il accuse la crinoline de "faire baisser le travail" car elle provoque le "renchérissement des vêtements"^{fn169}. Il faut cependant se garder de tout catastrophisme excessif. Le taux de croissance annuel de la Fabrique entre 1851 et 1855 atteint + 3,1% et en 1850, la France assure toujours les 3/4 de la production mondiale de soieries, Lyon à elle seule assurant 50% de ce résultat^{fn170}. En 1860, tandis que les exportations françaises de tissu de laine atteignent 229,3 M FF, celles d'étoffes de chanvre et lin, 15,4 et celles de coton, 70 M FF, les ventes de soieries, après avoir connu un recul en 1857, dépassent allègrement les 450 M FF. En fait, si la crise de 1848 a de profondes répercussions sur la filière lyonnaise, c'est sur la partie amont de celle-ci. Dès 1848, une première forme de Magasins Généraux avaient été mise au point pour accueillir les matières premières et les marchandises fabriquées invendues tandis que la Banque de Lyon, fondée en 1835, était devenue succursale de la Banque de France. Innovation importante, c'est également en 1848 que la maison Morel-Journal commence à faire paraître une circulaire hebdomadaire "sur le courant d'affaire du marché de Lyon". Deux ans plus tard, une première revue annuelle est créée dans laquelle de nombreux documents sont traduits de l'anglais, celle-ci faisant même l'objet d'une diffusion internationale^{fn171}. L'idée de créer une Bourse fait alors déjà son chemin. Un article de 1884 du Bulletin de la Société de Géographie nous apprend en effet que "Nos pratiques commerciales étaient des plus vicieuses et des plus onéreuses (...). Marseille surtout les retenaient [les soies d'Italie, d'Espagne et du Levant] et en formait le marché exclusif (...). Cet état de choses (...) avait disparu en 1848. Producteurs italiens, espagnols, levantins, s'étaient mis en rapports directs avec Lyon (...). Ce fut en 1848 que ces mêmes Lyonnais conçurent la pensée de doter leur ville du marché direct des soies de Chine et du Japon en concurrence avec Londres (...)".

C'est à cette époque et dans ces circonstances que, trois ans après la création de la concession britannique, le premier consul français arrive à Shanghai, Charles de Montigny^{fn172}. Dans des conditions très difficiles, les événements politiques en métropole empêchant tout envoi de subsides, celui-ci parvient tout de même à

affirmer la présence française et obtient une concession dès 1849. Il n'existe alors pas de courant régulier d'affaires et son gendre Remi, pour s'approvisionner de marchandises françaises, doit prendre un agent britannique et subir les tracasseries des douanes anglaises^{fn173}. Très rapidement, de Montigny, dans un "avis aux capitalistes, armateurs et fabricants" cherche à encourager les négociants. Pour cela, il écrit: "capitalistes et fabricants doivent se prêter mutuellement appui. C'est dans le commerce maritime et lointain surtout qu'est de toute vérité le grand axiome: l'union fait la force. (...) créons, s'il le faut une Compagnie de la Chine. Et pour cela que faut-il ? (...) un comptoir (...) à Canton^{fn174}, des opérations d'escale (...), mettre fin aux expéditions de pacotilles; il faut enfin (...) que les capitalistes viennent protéger nos fabriques (...)" et, regrettant l'indifférence des industriels français à l'égard de la Chine, il leur recommande, à eux comme aux armateurs, de faire un effort d'adaptation aux goûts locaux: "Nous avons toujours eu le sceptre du goût et de la mode. En qualité, en bonté et en finesse nos produits ne le cèdent à aucun peuple de l'Europe. Pourquoi donc avons-nous en général si peu de succès sur les marchés étrangers ? N'est-ce point parce que nos fabricants, habitués à voir leurs goûts acceptés par tous les peuples ne savent pas assez à leur tour se plier au goût étranger ? Les articles de mode sont peu de chose à côté des articles si considérables de la consommation des masses, tissus unis de laine et de coton, de qualité communes ou ordinaires. Pour ces articles, il faut tenir compte des habitudes des populations. Pour la confection de l'ample habillement du Chinois, par exemple, les draps doivent porter au moins 1,57 mètre à 1,60 mètre en dedans des lisières. Eh bien, les draps envoyés de France n'ont jamais eu que 1,52 mètre. Obliger le chinois à changer, ne fût-ce que d'une ligne, la forme du vêtement qu'il porte depuis des milliers d'années, ce serait vouloir l'impossible...Il est donc indispensable que nos fabricants...modifient leurs habitudes de fabrication et les subordonnent aux goûts, usages et coutumes de ce pays. Les armateurs, enfin, doivent aussi renoncer à certains errements. En octobre 1844, les maisons anglaises Dent & Cie, Jardine, Matheson & Cie, etc...prenaient du fret à 3 livres sterling et le Nicolas-César du Havre demandait le taux exorbitant de 300 francs, ne chargeait pas à moins de 260 francs le tonneau et aimait mieux garder du lest que de charger au-dessous de ce prix. Il est pénible, dans ces lointains pays, de voir arriver presque tous les produits français sous d'autres pavillons que le pavillon national. D'autres navires de commerce français se trouvaient en Chine vers la même époque: ils avaient tous eu, pour l'aller, un fret complet et avantageux puisqu'ils avaient apporté les approvisionnements de l'escadre française en Chine; et cependant la moyenne de leur fret de retour fut encore de 200 francs; ils aimaient mieux refuser le couvert de leur pavillon à des propriétés françaises que de charger à moins. Un tel état de choses ne peut durer si l'on veut commercer avec la Chine"^{fn175}. En 1850 C. de Montigny écrit encore: "c'est une triste erreur de notre Fabrique et de notre commerce de croire que tout ce qui n'est pas marchand ou fabricant (...) est incapable de donner de bons renseignements commerciaux; c'est à cette fâcheuse pensée qu'il faut sans doute attribuer l'indifférence et le peu de succès avec lesquels sont en général reçus dans les Chambres de Commerce les documents commerciaux si (...) péniblement acquis".

Sans perdre un instant, et de ses propres deniers, dès 1848, il assure le premier envoi de "graines" de vers à soie du Zhejiang (Tchekiang) à destination "du citoyen Lamartine, Ministre des Affaires Etrangères". Une telle promptitude semble confirmer que les Français ne sont alors pas les seuls à s'intéresser aux vers à soie chinois et qu'une certaine compétition existe entre pays séricicoles européens, sans doute ravivée par les événements économiques. Deux ans plus tard, par exemple, à l'occasion d'une proposition au Ministère d'envoyer des mûriers, le consul français qui prend de nombreuses notes sur la culture de celui-ci, précise: "l'Espagne et même l'Angleterre font d'heureux essais pour l'acclimatation de ces mûriers, seule la France ne s'en est pas encore occupée"^{fn176}. Les tensions sur le marché de la soie sont il est vrai de plus en plus vives et, sans doute du fait de la crise toujours, les mesures de prévention tardent à être mises en œuvre. Depuis l'alerte de 1843, les récoltes françaises de cocons et la production de soie sont de plus en plus irrégulières. En 1849 l'administration des dettes publiques ottomanes crée à Brousse, en Anatolie, une école de sériciculture et le Hollandais Haussmann traduit en français l'ouvrage du Japonais Vekaki Morikuni, L'art secret d'élever des vers à soie. La pression de la demande fait prendre des risques aux magnaniers et le marché de production national est de moins en moins serein. Les Meynard par exemple, cherchent le moyen de passer à deux récoltes au lieu d'une^{fn177} et prodiguent force conseils aux éleveurs méridionaux^{fn178}. Incontestablement, au milieu du siècle, il y a tension sur les approvisionnements. Pour l'année 1851 Pariset note que les vers sont entassés dans les éducations, ce qui provoque une première flambée d'épidémie^{fn179}. Le fait est attesté par les

Comptes-rendus de travaux de la Chambre de Commerce de Lyon de 1891^{fn180} qui mentionnent les Annales de la Société séricicole de 1851, où, à la page 11, il est précisé qu'une pétition a été envoyée au Ministre pour l'avertir que l'encombrement des magnaneries risque de provoquer une catastrophe. Toujours d'après Pariset, les éducations se développent rapidement mais selon lui 1/10e seulement des œufs mis à éclore viennent de l'extérieur de celles-ci, les vers ne sont plus largement espacés et se trouvent entassés dans des locaux insuffisamment aérés. En 1852, un traité qui prévoit des réductions de droit de - 25% sur les tissus de soie du Piémont est signé entre la France et la Sardaigne.

C'est à ce moment, en 1853-54 justement, qu'une grave récession aux Etats-Unis provoque une cascade de faillites bancaires tandis que la guerre de Crimée fait peser une lourde hypothèque sur une éventuelle reprise par les craintes de conflit européen qu'elle inspire. L'argent ne circule plus, le taux d'escompte atteint 40 % à New York et en 1857 la Banque de France doit relever huit fois le sien jusqu'au taux de 10%: c'est la première crise financière internationale. En 1855, la France s'enfonce à son tour dans la récession. 4.159 sociétés s'étaient créées en 1856, elles ne sont plus que 3.614 en 1859. A l'opposé, le nombre des faillites, lui, passe de 3.983 en 1857 à 4.430 en 1858. Les menaces de guerre européenne se précisant en 1859-60 à propos de l'Italie, la crise perdure jusqu'au seuil de la décennie suivante. Simultanément, sur le marché de la soie, la crise tant redoutée éclate. La production française de soie s'effondre de 9.000 kilo. En trois ans, entre 1853 et 1856, la production de soie nationale plonge de 71,5%. Les prix flambent: de 136 francs le kilo. de cocons avant la pébrine, ils bondissent à 480 francs en 1856, soit une progression fulgurante de + 253 %. C'est la panique. Une chanson provençale approximativement datée des années 1860, "Leis grannos de magnan", raconte encore que "les vers ont la peste" et que le remède c'est de ne plus acheter de "graines" aux marchands, de "fabriquer sa graine" et d'arracher les mûriers pour ruiner les marchands^{fn181}. La pébrine vient de toucher les éducations françaises à grande échelle et le principal secteur d'exportation français risque la rupture d'approvisionnement. Mais, alors que toute hausse trop brusque et trop forte peut être fatale à des fabricants qui se trouveraient dès lors dans l'impossibilité de répercuter celle-ci sur leurs produits^{fn182}, alors que les métiers devraient cesser de battre, on ne constate rien de tel. Pourquoi ? Parce que les marchands de soie ont parfaitement anticipé les événements, ce qui tendrait par ailleurs à prouver que nous avons vu juste en prétendant que les stocks londoniens de soie des années 1840 avaient été constitués à l'initiative des Lyonnais. Entre 1851 et 1858, les importations de soie grège connaissent une croissance de + 111% . A elles seules, celles en provenance d'Angleterre passent de 206 à 1.013 tonnes, soit une progression de + 392 %^{fn183}. Il ne fait aucun doute que les marchands de soie avaient prévu un tel choc. Les moulinages connaissent une crise de réorientation^{fn184} tandis qu'un tel contexte suscite bien des vocations et que le nombre des marchands de soie passe de 61 en 1827 à 110 en 1853^{fn185}. Les initiatives fusent. En Algérie, où l'on dénombre déjà 353.000 mûriers en 1853, la production de cocons atteint 13.000 kilo. Selon E. Pellerey^{fn186}, il y est alors créée une société d'acclimatation de ver à soie et une introduction du ver à soie hindou y est tentée. Au Cachemire, des efforts sont faits pour acclimater les soies des Cévennes et Charles Payen fonde un groupe industriel au Bengale comprenant 18 filatures^{fn187}. Le choix de cette région se justifie car la production de soie grège du Bengale est alors estimée à 2 millions de kilo. Quant au gouvernement ottoman, de son côté, et sans doute avec une aide française, après avoir fondé quatre filatures à vapeur en 1850, cinq ans plus tard, il compte sur son sol quatre vingt cinq filatures travaillant 4.500.000 kilo de cocons^{fn188}. Au Maroc, les monopoles et le droit de fixation du tarif douanier sont supprimés en 1856^{fn189} tandis que quatre ans plus tard commence la construction de la route Damas-Beyrouth^{fn190}. Hélas, la pébrine progresse elle aussi et finit par atteindre le Levant. A partir de 1859, des expériences séricicoles sont alors tentées à La Réunion et Madagascar^{fn191}. Entre-temps, les premiers négociants en soie sont arrivés en Chine...

L'exemple des Meynard de Valréas est celui qui illustre le mieux l'évolution du marché de la soie français à cette époque. A eux seuls, ils déposent treize brevets d'invention, parmi lesquels, les 18 juillet 1849 et 26 janvier 1850, le moyen d'emballer les cocons étrangers destinés au marché de consommation français. C'est à cette époque que Marius fait son premier voyage dans le Levant, et que ses cousins Adrien (1834-1902) et

Hector (1836-1892) constituent une société, la maison A.H Meynard frères. Entre 1857 et 1867, Hector part plusieurs fois sonder le potentiel de l'ensemble du bassin méditerranéen, partie Est tout d'abord, partie Ouest ensuite, notamment l'Espagne. De 1852 à 1856, il parcourt l'Archipel, la Grèce et la Turquie. Les Meynard ne sont pas les seuls à être alors aussi entreprenants. En 1854 par exemple, âgé de 20 ans et représentant la maison Chartron-Brisson et Cie, négociants en soie et filateurs à St Vallier dans la Drôme, le jeune Eugène-Napoléon Buissonnet arrive à Shanghai. Dans les archives et les autres études ayant traité de la question, il est également souvent question des maisons Rémi et Desgrand mais leur rôle exact respectif est mal élucidé. Apparemment, la maison Desgrand, qui est une maison de commissionnaires et pour laquelle Rondot travaille, se serait mise en relation avec l'anglais Dent dès 1849 pour faire du commerce de la soie. De son côté, Rémi aurait fondé son établissement de commerce en Chine et disposé d'une succursale en Angleterre ainsi que d'un comptoir à Yedo dès 1843, date à laquelle les importations directes de soies chinoises en France auraient atteint une valeur de 543.000 FF. Tous les deux prétendent être les premiers à avoir effectué un envoi direct de soie chinoise à destination de Lyon. Selon Frédet, Rémi aurait effectivement été le premier à faire un essai d'expédition directe de balles de soie chinoise vers Marseille dès 1852^{fn192}. Dans le dossier Desgrand qui date de 1862, on lit que "depuis dix ans la consommation des soies de Chine en France a été en moyenne de 200.000 kilo par an", que c'est à l'imitation de cette société que d'autres auraient suivi la même voie^{fn193} et que ce serait grâce à lui qu'en 1857, les importations directes de grège chinoise en France auraient atteint 800.000 kilo. P. Cayez semble abonder dans ce sens puisque, selon lui, en 1854, Desgrand est déjà considéré en Suisse comme le "spécialiste des soies asiatiques"^{fn194}. Tous les deux, Rémi et Desgrand, se targuent en outre d'avoir des agences, le premier en Chine, au Japon, au Siam, à Londres et à Paris, le second, en Chine et au Japon également et, selon ses propres dires, "bientôt en Cochinchine". Tout cela est à prendre avec beaucoup de circonspection. Ces deux maisons ont certes très certainement joué un rôle déterminant dans l'établissement des relations directes entre la Chine et Lyon mais toutes ces informations sont extraites de dossiers de demandes de Légion d'Honneur à l'impartialité plus que douteuse^{fn195}. Par exemple, s'il est tout à fait concevable qu'en 1852, la maison Rémi envoie en consignment à Lyon un lot de 85 balles de grège chinoise^{fn196} et qu'il est établi que la cote des soies de Chine apparaît pour la première fois sur la place de Lyon en 1854^{fn197}, quatre ans plus tard, aucun lot de cette provenance n'est toujours arrivé en France par la voie directe. Idem, selon les statistiques douanières, entre 1837 et 1856, les importations directes de soies chinoises en France sont rigoureusement nulles. En 1857, celles-ci atteignent péniblement 2.000 kilo: on est vraiment très loin des 800.000 kilo mentionnés dans le dossier Desgrand. Dernière anomalie, alors qu'il est indiqué dans le dossier concernant Rémi que celui-ci aurait commencé à envoyer ses grèges dès 1843, J. Frédet, prétend pour sa part qu'il ne serait arrivé qu'en 1846 à Canton, et que ce ne serait que deux ans plus tard qu'il se serait fixé à Shanghai.

Nonobstant ces doutes, on est tout de même surpris du peu d'initiatives en Chine du milieu soyeux français. Cela est-il à mettre sur le compte du culte du secret ? Pour une large part, très certainement. En 1851, par exemple, la maison marseillaise Salavy et fils & Cie projette de faire une expédition en Chine pour en rapporter des cocons mais dans la lettre de cette maison qui demande des renseignements, il est écrit: "les opérations commerciales (...) exigent d'ordinaire la plus grande discrétion, le projet de l'importation des cocons mérite d'être tenu secret (...)"^{fn198}. Est-ce le manque de fonds ? Les crises du milieu du siècle auraient-elles ruiné les marchands lyonnais ? En absence de toute étude de la correspondance de ces derniers, il n'est malheureusement pas possible de répondre à cette question. Dans son discours de 1869, Lilienthal parle de "jalons plantés" en 1855-1860 en Chine, mais quelle est la solidité de ceux-ci ? Dans une ville de Shanghai, qui prend une allure de plus en plus dynamique, commerçante^{fn199} et cosmopolite, les Français prennent incontestablement du retard. Pendant le second semestre de 1855, sur un total de 243 bateaux abordant les quais de ce port, il n'y en a aucun qui soit de nationalité française^{fn200}. Les Lyonnais, fidèles à leur principe de prudence, semblent hésiter. Buissonnet dans son ouvrage de 1871, De Pékin à Shanghai, insiste en effet beaucoup sur les risques que l'on encoure en venant s'installer à Shanghai au milieu du siècle^{fn201} et Maybon et Frédet de leur côté, dans leur Histoire de la concession française de Shanghai, reconnaissent qu'à cause des Taipings, la première préoccupation des Européens à Shanghai dans les années 1850 est d'assurer leur sécurité. Du coup, à cette époque, il n'y a encore que cinq maisons françaises présentes à Shanghai parmi lesquelles Rémi, qui s'est associé à un anglais, Schmidt et Buissonnet^{fn202}, les autres étant

les maisons bordelaises J.A Durren, Chabert, et Eymond et Henry. Par rapport à l'ensemble des sociétés étrangères, les sociétés françaises sont alors nettement sous-représentées puisqu'elles ne comptent que pour 3,8% de l'ensemble. Si l'on retient les chiffres des archives du Ministère des Affaires Etrangères, la France a moins de firmes présentes que l'Allemagne, les Etats-Unis ou l'empire ottoman^{fn203}. Les effectifs les plus importants sont évidemment britanniques avec de puissantes sociétés comme l'incontournable Jardine, Matheson & Cie ou encore Butterfield & Swire; Gibb, Livingston & Cie; Ilbert & Cie. Celles-ci se livrent à l'exportation de thé et de soie comme la firme allemande Carlowitz & Cie qui par ailleurs représente la maison Krupp^{fn204}. En réalité, en tout premier lieu, ce sont les lacunes de la logistique française qui bloquent les initiatives. Dans ce domaine, la France cherche encore à rattraper le considérable retard accumulé depuis la fin du XVIII^e siècle. En 1840, par exemple, la création d'une ligne entre Marseille et les Antilles avait bien été envisagée mais la concurrence entre les différents ports français avait empêché toute décision. En 1853 ensuite, une ligne privée avait été créée vers Rio de Janeiro mais les navires avaient été réquisitionnés pour la guerre de Crimée, ce qui avait entraîné une perte d'influence au profit de la concurrence génoise^{fn205}. Entre-temps, les Messageries Impériales, futures Messageries Maritimes, avaient tout de même été créées^{fn206}, entraînant dans son sillage la fondation en 1854 du bassin de la Joliette, des docks-entrepôts sur le modèle anglais^{fn207} et, cinq ans plus tard, du bassin Napoléon^{fn208}. Venant utilement compléter cet ensemble, en 1851, les bureaux télégraphiques avaient été ouverts au public, donc aux négociants, et les liaisons ferroviaires avaient été établies en 1854 avec Paris et en 1859 avec Toulon^{fn209}. En 1855, la même année que l'Exposition Universelle de Paris et ouvrant l'ère de la concurrence entre chemin de fer et voie d'eau le long du Rhône, la ligne de chemin de fer Marseille-Lyon (PLM) est ouverte.

Enfin, dernier facteur répulsif, le contexte chinois en lui-même. Selon Pierre Léon^{fn210}, l'augmentation de la population chinoise provoquerait alors la rupture de l'équilibre démo-agricole millénaire. Le Sud du pays connaît une série de disettes dans les années 1840 et la période s'étendant de 1826 à 1850 correspond à des années d'inondations catastrophiques et de banditisme organisé^{fn211}. De 1852 à 1882 environ, la "fièvre de Shanghai" fait des ravages^{fn212}, ainsi que le typhus et le choléra^{fn213}, tandis que le Hoang-Ho déborde en 1855. De 1850 à 1872 surtout, les Taipings ravagent les régions autour du Yangziyang^{fn214}, s'emparant de Nankin et de Shanghai^{fn215} et provoquant l'exode de 500.000 personnes à l'intérieur des concessions. Ainsi, dans une lettre du 3 avril 1861, les négociants se plaignent-ils des destructions des Taipings dans les provinces séricicoles^{fn216} et dans les CRT de 1865-1868, on lit: "les dévastations des rebelles se sont surtout exercées dans les districts séricicoles où les mûriers ont été arrachés". Cette révolte n'a cependant pas que des aspects négatifs puisqu'en détruisant les métiers des paysans, les Taipings provoquent la chute de la consommation de soie en Chine au moment où la demande européenne grandit, ce qui permet la naissance d'un "très fort mouvement d'exportation" en 1852-53 grâce aux stocks constitués^{fn217}. Néanmoins, parce que les Taipings ne reconnaissent pas les traités passés entre la Chine et les Occidentaux, qu'ils sont opposés au trafic de l'opium et causent trop de dégâts aux champs de mûriers, les négociations tournent court entre les deux parties^{fn218}. Ceux-ci représentent plutôt une source d'ennuis et pour résoudre le problème, le consul français en poste à Shanghai propose carrément d'envoyer les "rebelles" dans des possessions françaises comme l'Algérie "pour les cotons et les soies, pour y créer des colonies agricoles ou y former simplement des moniteurs dans ces deux cultures importantes"^{fn219}. Pour lutter contre toutes ces rebellions qui agitent le pays, la Chine doit faire appel à l'aide financière des provinces du Sud-Est et créer des droits intérieurs, les lijins ou "likins"^{fn220}. Théoriquement cet impôt commercial a l'énorme avantage de pouvoir procurer des revenus à l'Etat en toutes circonstances car il doit être prélevé dans les centres urbains toujours solidement tenus par les forces gouvernementales mais en réalité, avec ce nouveau droit, la structure fiscale de l'Etat se trouve complètement bouleversée. La part de l'impôt foncier dans ses revenus diminue en effet de 73,5 à 35,1 % tandis que celle des impôts commerciaux, revenus des douanes, lijins et gabelle, passe, lui, de 26,5 à 64,9 %. De ce fait, l'efficacité de la nouvelle formule dépend de la bonne santé de l'économie chinoise et, puisque leur prélèvement est décentralisé, du bon vouloir des autorités en place dans les provinces. De plus, en ce milieu de siècle, les troubles et la désorganisation de l'administration sont tels que cette solution se transforme rapidement en expédient insuffisant. La Chine doit emprunter 1,2 milliards de taels auprès des puissances étrangères, le remboursement étant gagé sur les revenus de douanes maritimes alors en cessation d'activité^{fn221}.

En juin 1854, une conférence a lieu entre l'inspecteur impérial de Shanghai, M. Woo et les consuls anglais, américain et français, respectivement Mrs. Alcool, Masply et Edan, pour rétablir la douane. Trois inspecteurs, un de chaque nationalité, sont imposés avec à sa tête M. Lay, sujet britannique, auquel succédera en 1863, Sir Robert Hart^{fn222}. Le 12 juillet 1854 un nouveau poste de douane est ouvert à Shanghai et d'autres suivent à Canton en 1859, Shantou (Chan-T'éou), en février 1860, Ningbo (Ning-Po) et Tianjin (Tianjin) en mai 1861, Xiamen (Amoy) en avril 1862. L'administration des douanes est alors réorganisée en quatre départements: Revenu, Marine, Education, Postes, le Revenu étant lui même divisé en in-door Staff, "service intérieur", out-door Staff, "service extérieur", comprenant 616 étrangers recrutés sur place, surtout parmi les marins de différentes nationalités, et un Coast Staff "service de la côte"^{fn223}. Son commerce extérieur passant sous un contrôle britannique, les Français de leur côté profitent de l'assassinat dans le Guangxi d'un prêtre français appartenant aux Missions Etrangères de Paris, l'abbé Chapdelaine, le 28 février 1856, pour déclencher une seconde guerre de l'opium^{fn224}. Au même moment, *L'Arrow*, une jonque battant pavillon anglais étant arraisonnée par les autorités chinoises, une opération conjointe est décidée et 5.700 hommes prennent Canton en 1858. Par les traités de Tientsin de 1858 et 1860 un protectorat français est institué sur toutes les missions catholiques de Chine, les navires étrangers sont autorisés à naviguer dans les ports du Yang-Tsé-Kiang qui leur sont désormais ouverts, la fondation de Vladivostock est autorisée, le privilège d'exterritorialité est confirmé et surtout les droits de douanes sur les exportations de soie sont fixés à 10 taels par picul, ce qui est nettement inférieur au droit de 5% ad valorem appliqué alors sur toutes les marchandises transitant sur le territoire chinois^{fn225}.

Les Lyonnais sont-ils bien informés de ce qui se passe en Chine ? Ce n'est pas sûr du tout^{fn226}. Il est très difficile d'apprécier l'état du marché lyonnais à ce moment-là. Dans une lettre de 1862 par exemple, Desgrand dit pour sa part que "depuis 10 ans la consommation des soies de Chine en France a été en moyenne de 2 millions de kilo par an (...)" et "jusqu'en 1850 la France n'employait pas les soies de Chine". Toujours selon cette source, de 1851 à 1854 Desgrand lui-même importe des soies de Chine, alors que la production française de 1856 n'est que de 600.000 kilo^{fn227}. Si l'on se fie au discours d'A. Dufour de 1869, le marché se trouve au contraire en mesure d'exporter jusqu'à 654.000 kilo de soies grèges et ouvrées dès 1854. En définitive, il semble que du fait d'une crise à laquelle on tarde à trouver une solution, la consommation de soie soit à la baisse. La France qui en consommait 4,1 millions de kilo. en 1854-55, après être montée à 4,4 millions en 1855-56, n'en consomme plus que 3,7 en 1856-57. Aux dates identiques, la consommation de l'ensemble des pays concurrents passe de 6,4 durant les deux premières périodes à 5,5 millions de kilo^{fn228}. En plus des difficultés évoquées sur le terrain chinois, ces dernières données explique plus sûrement qu'en se milieu du XIX^e siècle, le marché lyonnais des soies se cherche encore, la plus grave question à laquelle il doit alors répondre étant: faut-il abandonner la sériciculture française ? Un ouvrage pèse alors de tout son poids dans le débat, il s'agit de: *La soie c'est de l'or* de S. Lamb publié à Lyon en 1856. A propos de la production séricicole nationale, tout d'abord, l'auteur fait remarquer que les fabricants français "se trouvent à la merci de quelques éducateurs du Midi", que le climat et le manque d'attention des agriculteurs rendent les récoltes irrégulières et insuffisantes, et que, finalement, "c'est une production saisissable et trois ou quatre maisons anglaises pourraient parfaitement et sans trop se gêner, l'accaparer et transporter le marché des [nos] soies indigènes sur la place même de Londres"^{fn229}. Toujours selon Lamb, il ne faut plus compter sur l'apport italien car celui-ci part désormais de plus en plus vers les fabriques concurrentes de Suisse, d'Allemagne et de Grande Bretagne. Il s'en prend alors à ce dernier pays et affirme que si "le cotonnier américain a fait la fortune de la broche anglaise", la soie chinoise fera celle de Lyon. D'ailleurs, pour lui, si l'Angleterre voit d'un très mauvais œil le projet de percement du canal de Suez, ce qui la rend "jalouse, cauteleuse, peut-être même un peu chinoise",^{fn230} c'est parce qu'elle voit que la soie chinoise va lui échapper. Cautionnant les efforts lyonnais en direction de la Chine, il proclame: "il y a au fond de l'Asie des placers bien plus riches que ceux de l'Australie ou de la Californie". Enfin, il souligne et déplore le fait qu'un seul négociant français se trouve à Macao et deux seulement à Shanghai. En regrettant cette indifférence et le manque de service maritime^{fn231}, cet auteur suggère de s'allier avec les Américains pour pouvoir bénéficier de leur marine^{fn232} et se rendre en Chine. Pour ce faire, il expose une méthode où se mêle tout à la fois pacifisme, patriotisme, religion et

agressivité: "entrons à Shanghai comme acheteurs (...) la Chine n'est pas défendue (...) on peut tout obtenir du gouvernement chinois par l'intimidation, on peut même le renverser (...) mais cette œuvre accomplie il en reste une autre plus périlleuse à tenter. C'est celle de contenir une population de 361 millions d'habitants (...) L'Angleterre préfère le protectorat à la possession"[fn233](#). Il se prononce donc sagement contre l'occupation de ce pays rappelant que l'on "n'est plus au temps de Pizarre" et, tout en soulignant l'action des missionnaires, propose que l'on se contente de chercher à faire augmenter sa production, soit par la pression, soit par des traités diplomatiques: "notre rôle, quand le moment sera venu, ne sera qu'un rôle politique (...) la diplomatie française finira là-bas ce que le catholicisme a commencé"[fn234](#).

A nouveau, l'exemple des Meynard illustre parfaitement les dilemmes et tendances de l'époque. Dans un premier temps, Marius s'associe avec un cousin, Henri (1818-1885) pour fonder une maison à Shanghai. Par un acte du 15 décembre 1855, la maison de commerce Hilarion Meynard et Cie se lie à la maison suisse de Fleurier, Bovet Frères et Cie, pour l'achat de cocons en Chine et, dès janvier 1856, Henri part pour Shanghai où il s'installe en achetant un terrain de 50 ares en qualité d'inspecteur des achats. Le contrat est prévu pour cinq ans et stipule que les frais du voyage, ceux liés au logement, à la nourriture et au blanchissage restent à la charge de la maison Bovet ainsi que le salaire annuel de 8.000 francs. Mais, parallèlement, en 1856, Marius, crée également une école de grainage afin de tenter de relancer l'activité séricicole dans la région. Parfaitement conscient de l'importance de la réputation dans le métier de graineur, il n'hésite d'ailleurs pas cette même année à détruire tout un lot de graines qu'il avait fourni à des sériciculteurs de l'Hérault et qui s'étaient révélées être de mauvaise qualité. La tendance générale reste cependant à l'internationalisation du marché. En 1856 par exemple, la maison Desgrand, déclare faire du commerce direct de soie et de laine non seulement avec la Chine mais aussi l'Inde, l'Australie, La Plata, le Chili, la Perse et le Levant[fn235](#). Le CA de cette dernière est déjà de 20 M FF en 1855[fn236](#) et en 1856, Desgrand demande au Ministère des lettres de recommandation et d'introduction auprès des consuls pour ses agents qui partent sonder la Turquie et la Grèce ainsi que les provinces danubiennes[fn237](#). Selon Tcheng Tse-sio[fn238](#), la consommation lyonnaise de balles chinoises en 1852 qui n'était que de 85 seulement, ce que confirment les statistiques douanières, bondit à 58.000 l'année suivante pour atteindre 92.000 en 1856 et finir par osciller ensuite de 55 à 75.000. Néanmoins, aucune, toujours selon Tcheng Tse-sio, ne parvient par voie directe, ce que confirment partiellement Maybon et Frédet, quand ils disent qu'en 1856, sur des exportations de Shangai de 86.671 balles, 10.000 seulement sont adressées à Marseille. De son côté, Buissonnet situe l'apogée des exportations chinoises de soie en 1856-1857, date à partir de laquelle celles-ci se mettent à décroître, "les approvisionnements accumulés étant épuisés, la production ayant baissé d'une manière notable (...) par le fléau de la rébellion"[fn239](#) et la consommation locale s'étant remise à augmenter après la pacification". Les événements s'accélérent et les initiatives s'enchaînent.

Un titrage est créé à la Condition[fn240](#) et en avril 1857 un négociant parisien, Sautel, propose l'institution à Lyon d'un entrepôt de produits séricicoles commercialisant pour 325 millions de soies avec commission de 3%, l'ensemble étant accompagné d'une institution de crédit, le tout garanti par l'Etat sur la base d'un revenu de 4%[fn241](#). Lyon s'y oppose avant de reprendre le projet dès l'année suivante. Parallèlement, l'aménagement des infrastructures est poursuivi. En 1857, grâce au tunnel de Fourvière, même si celui-ci sonne le glas de Lyon en tant qu'entrepôt entre le Nord et le Sud de la France, de coûteuses ruptures de charge sont désormais économisées, contribuant à abaisser le prix des marchandises. En 1858 surtout, la Compagnie Universelle du Canal de Suez est constituée, son capital de 200 M FF réparti en 400.000 actions de 500 francs chacune. La même année, les Magasins Généraux sont installés sous la forme d'une société anonyme place Michel Servet. Leur fonction est triple: magasinage et entrepôt[fn242](#), succursale de la douane et dépôt avec récépissé, enfin délivrance de warrants[fn243](#). Le premier président en est A. Dufour, fabricants et banquiers de Lyon et Paris composant son conseil d'administration[fn244](#). Complétant le dispositif, Marseille, de son côté, est devenue le port d'arrivée des cocons de Turquie et d'Asie Mineure[fn245](#) qui doivent compenser les défaillances de la sériciculture française et ainsi permettre aux filatures de continuer à exercer. Entre 1837-46 et 1847-56, leur importation passe de 149.000 à 448.000 kilo[fn246](#) et en 1858 le grand port méditerranéen se dote même d'une Condition qui est installée juste à côté des docks[fn247](#) pour pouvoir traiter plus rapidement les arrivages. Au même moment, les relations entre le Japon et l'Europe sont elles aussi amorcées, notamment le 28 juin 1859,

date à laquelle un Anglais achète à Shibaya Seigoro six balles de 30 kilo de soie chacune^{ftn248}. La même année, le premier consul français, Duchesne de Bellecourt, arrive à Edo accompagné de Louis Bourret représentant la maison Rémi Schmidt qui envoie illico en France 25 cartons de graines qui serviront à régénérer les éducations françaises, ce que confirment les études de Li Jin Mieung quand celui-ci affirme: "La belle soie japonaise fut connue en Europe à partir de 1859, dès l'ouverture du Japon, en même temps que les graines de vers à soie"^{ftn249}. Toujours en 1859, les premiers coups de pioche du chantier du canal de Suez sont donnés, tandis qu'à Marseille, la Compagnie des Docks et Entrepôts est constituée et qu'à Valréas, Henri et la maison Hilarion Meynard et Cie créent une société appelée Meynard Cousins et Cie ayant pour but: "l'achat et l'expédition en Europe de produits chinois de même que la vente en Chine de produits européens, l'affrètement de navires, en général toutes les opérations commerciales qui peuvent exister entre l'Europe et la Chine". La crise du milieu du siècle n'est plus qu'un mauvais souvenir et en 1860, afin que Marius obtienne la Légion d'Honneur, deux adjoints au maire intercedent en sa faveur auprès du préfet en ces termes: "(...) le premier, et malgré les cris de la routine, il a organisé entre le Levant et la France le commerce des cocons, inventant le procédé de séchage et d'emballage à la presse, qui permet maintenant le transport de ce produit, autrefois si encombrant. Grâce à monsieur Meynard nos usines qui ne travaillaient que trois ou quatre mois l'été, travaillent aujourd'hui toute l'année (...)" et de surenchérir: "Monsieur Marius Meynard a organisé le commerce des cocons en Chine. A l'heure qu'il est, il n'y a encore en Chine sur le marché soyeux qu'une maison exclusivement française, c'est la maison Meynard Cousins et Cie, à Shanghai (...). Tels sont en résumé Monsieur le Préfet, les titres de Monsieur Marius Meynard à l'attention de notre auguste empereur, comme industriel. Si vous vouliez bien lors du passage de sa Majesté l'Empereur les placer sous ses yeux, les soussignés espèrent que grâce à votre intervention, une distinction serait accordée à notre maire, appelé récemment dans un discours vivement applaudi, la deuxième Providence de Valréas." L'enthousiasme est alors à son comble et dans son ouvrage L'Isthme de Suez et l'industrie de la soie R. Lançon proclame: "Qu'il s'ouvre donc, l'isthme de Suez, pour laisser passer les richesses de l'Orient et parmi ces richesses, les graines de vers à soie, les cocons et les soies de Chine!"^{ftn250}.

Une fois passé le temps de l'enthousiasme vient celui de la réflexion et des débats. Aller en Chine, oui, mais comment et pourquoi faire ? En 1860, N. Rondot présente devant les membres de la Chambre de Commerce de Lyon son Rapport sur le commerce de la France avec la Chine^{ftn251}. Ce rapport est brillant car, tout en démontrant que la soie chinoise sera à l'avenir indispensable à une Fabrique en train de passer à l'ère industrielle, son auteur jette habilement les bases de la forme que prendront les relations sino-lyonnaises dans le demi-siècle à venir et répond aux éventuels pessimistes^{ftn252}. Celui-ci fait un premier constat: "Par différentes voies, la France reçoit 30.000 balles de soies de Chine^{ftn253} (...) ce qui représente (...) la valeur (...) de 90 M FF" et il enchaîne: "Il ne faut pas croire que ce commerce ait un caractère transitoire et que, si les récoltes de soie en Europe reprennent leur ancienne importance, on abandonnera les soies de Chine; cela n'aura certainement pas lieu"^{ftn254}. Parfait connaisseur des tendances du marché, Rondot sait que désormais les quantités de soie et de produits dérivés consommés par la Fabrique seront sans cesse croissantes et qu'il ne sera plus possible de l'approvisionner en s'adressant uniquement aux fournisseurs habituels que sont les pays riverains de la Méditerranée. Ce faisant il cherche à convaincre les filateurs qu'ils ont tout intérêt à voir se fixer en France le marché international des soies s'ils ne veulent pas voir cesser l'activité des 400 filatures rescapées de la crise^{ftn255}. Lucide, il proclame: "Lyon qui est le premier marché de soies n'est pas le plus grand entrepôt de cette matière!" et le schéma directeur qu'il expose ensuite pour attirer en France les soies du monde entier est complètement orienté en faveur de la métropole rhodanienne: "Il le deviendrait certainement s'il disposait d'une partie des ressources et des instruments du commerce anglais. La France n'a pas dans les mers de la Chine et de l'Inde de service à vapeur (...) pas une seule banque (...). Pour les transports elle est à la discrétion de l'Angleterre (...) la Compagnie Péninsulaire donne naturellement la préférence en Chine aux chargeurs (et ce sont les anglais) qui lui fournissent le plus de fret à l'aller. (...) Les opérations absolument directes de France en Chine et de Chine en France sont l'exception et n'ont véritablement, dans l'état actuel des choses, qu'un intérêt secondaire. (...) Il faut que la France ait aussi dans ces contrées lointaines plusieurs banques (...) Les banques anglaises refusent tout papier qui est tiré en francs et payable en France (...) de sorte que le tiré français doit supporter les pertes résultant des changes et des commissions de banque^{ftn256}". Enfin, c'est sur les effets négatifs des droits de douane qui gênent la formation du marché international des soies à

Lyon que, tout en se contredisant quelque peu, Rondot insiste plus particulièrement : "Elles [les relations commerciales France-Chine] ont acquies une régularité, une largeur et une solidité qui ne laissent à désirer que par le fait de circonstances indépendantes de la volonté du commerce"^{fn257}. Notre commerce avec la Chine monte à près de cent millions (...) malgré les obstacles que nos lois de douane opposent (...) Si nous sommes arrivés aux chiffres que j'ai indiqués (...) c'est (...) grâce à l'intelligence et à l'activité des négociants français qui sont moins comprimés par la rivalité étrangère que par les effets de nos tarifs [de transport]"^{fn258}. Enfin, pages 22-23: "Je me résume en disant: Le commerce actuel de la France avec l'Inde, la Chine et l'Australie est considérable; il dépasse 400 millions. Il est arrêté dans son développement par les droits de douane sur les matières premières et les denrées coloniales, par les droits différentiels en faveur des entrepôts et par ceux qui frappent si sévèrement le pavillon étranger, par l'absence de banques pareilles aux banques coloniales anglaises"^{fn259} et de grands services à vapeur français". Mêlant adroitement intérêts commerciaux régionaux et intérêts "logistico-stratégiques" nationaux, Rondot exploite également le fait que la France entretienne une flotte importante en Asie^{fn260} pour appuyer sa demande de création de banque en ces termes: "On aura compris qu'une institution financière de cette portée se rattacherait naturellement aux banques coloniales et qu'elle permettrait peut-être d'améliorer promptement la condition monétaire et financières de nos colonies". Enthousiaste, la CCIL approuve ce rapport qui en définitive précise ou sous-entend les grandes lignes de ce que sera la "politique extérieure lyonnaise" pour les cinquante années à venir: une politique réfléchie, ambitieuse, résolument orientée vers l'Asie et à cause de son coût et de ses objectifs, étroitement associée à celle de l'Etat.

Ce qui est très intéressant, c'est que grâce à plusieurs articles écrits par Lapareille dans La Sériciculture pratique, journal édité à Valréas, centre séricicole et de filature du Vaucluse, on connaît également l'opinion des sériciculteurs du Midi. Dans un premier temps, c'est-à-dire en 1859, ce journaliste rappelle avec émotion la maxime courante dans les campagnes de Provence dix ans plus tôt: "hors des soies de France, pas de salut"^{fn261} et rajoute: "tel était en 1849 le dernier mot de tout le commerce des soieries". Dans le numéro du 18 mars 1860, Lapareille, lui aussi prône l'ouverture vers la Chine. Il écrit: "Allons en Chine, c'est la patrie du ver à soie, c'est la mine inépuisable de ses produits (...). Si par suite du fléau qui décime nos magnaneries on était amené à organiser le projet dont nous venons d'indiquer les bases il nous semble que nous pourrions presque nous écrier « heureux malheur »!". Mais rapidement, les avis divergent entre Lyon dont l'espace commercial traditionnel est international et les départements séricicoles français. A l'image du département où il s'exprime, l'opinion de Lapareille évolue effectivement vers des positions beaucoup plus radicales. Dans un article intitulé "De l'établissement des filatures françaises en Chine", en septembre 1860, celui-ci se penche sur le problème de la qualité des soies chinoises et estime que leur perfectionnement est impossible car: "(...) les Chinois sont le peuple le plus mou et le plus mal organisé industriellement qui soit au monde". Réfléchissant sur le rôle néfaste du climat qui lui paraît trop humide, il insiste sur "la mauvaise foi instinctive, accompagnée d'une inertie de la plus haute puissance" qui semble caractériser le peuple chinois. Ripostant à M. Jouve, le rédacteur en chef du Courrier de Lyon qui prétend que "les renforts [nous] viendront de la Chine, cette mine inépuisable de produits soyeux", il affirme au contraire que la Chine n'acceptera d'exporter qu'en fonction du prix offert, sous-entendu...il faudra y mettre un prix beaucoup trop élevé. Par l'intermédiaire du journal dans lequel il écrit, Lapareille, qui a lu le rapport Rondot, en répercute le contenu dans les campagnes du Sud-Est de la France mais en lui donnant une connotation franchement patriotique, anglophobe, voire anti-lyonnais, ce qui le distingue, cela va de soi, de son homologue: "Ce n'est pas sans raison que nous avons conduit notre lecteur jusqu'au fond de la mer de Chine (...) Tout cela était nécessaire au but que nous nous proposons d'atteindre; but élevé, grandiose et par dessus tout éminemment national"^{fn262} (...) veut-on s'affranchir de l'humiliante tutelle des anglais; veut-on voler de ses propres ailes et secouer ce tribut, droit de capitation de l'industrie lyonnaise qui se paie à nos concurrents d'Outre-Manche; que l'on aille fonder des banques en Chine au lieu d'en fonder à Lyon (...). Allons créer des banques car sans cela pas de traites sur la France. Pas de traites sur la France, n'est-ce pas dire presque pas d'arrivages pour la France? (...). Le vent est aux grandes entreprises. Aurons-nous le bonheur de voir organiser une vaste association ayant le commerce de la Chine pour objet ? (...) Oui, l'entreprise que nous appelons de tous nos vœux est une entreprise nationale, par son but car il s'agit de s'affranchir d'une dépendance et d'un tribut, nationale surtout par ses moyens car (...) il faut tout en créant des facilités d'achats, organiser encore des moyens de transport (...). Puis, en

rapportant les délibérations de la CCIL suite au rapport de N. Rondot, celui-ci ajoute: "le gouvernement sera prié de favoriser (...) l'établissement d'un service direct de transport par bateau à vapeur entre la France, l'Inde et la Chine et d'une banque française des Indes et de la Chine". Dans le numéro du 18 août 1860 il réclame en complément de ce programme une "intervention énergique pour ramener le calme en Chine" car les troubles intérieurs interrompent l'approvisionnement en soie de la France. Il y a au moins un point sur lequel les uns et les autres sont alors d'accord en 1860. Comme Brosset, président de la CCIL, tous réclament trois créations: une compagnie de navigation, une banque de l'Inde et de Chine et un magasin général des soies^{fn263}. Jouve de son côté annonce que "plusieurs filateurs français, grandement patronnés, vont partir pour la Chine, afin de fonder en ce pays des filatures à l'européenne". Citant Paul d'Aspremont de la Revue d'Economie rurale, dans son article paru dans la Sériciculture pratique du 18 novembre 1860 intitulé "Les filatures françaises à Shanghai", Lapareille rapporte qu'Hilarion Meynard "organise pour la saison prochaine" une nouvelle filature qui "aura sur la sériciculture chinoise une influence qu'il est difficile de calculer d'avance".

Toutes ces déclarations et ces projets s'inscrivent dans une conjoncture d'incontestable ouverture et d'accélération des économies occidentales. Industries, banques, commerce, transport, tout semble alors bénéficier d'un contexte diplomatique parmi les plus calmes de l'Histoire. De 1860 à 1870, en effet, le théâtre diplomatique européen est serein. La formation des unités allemande et italienne ainsi que la "Question romaine" troublent à peine cette conjoncture et la CCIL qui prend juste acte du conflit entre l'Autriche et l'Italie et du "différend" germanique en 1866. Par contre, sur le continent américain, si l'achat de l'Alaska en 1867 pour 7,2 milliards de \$ passe complètement inaperçu, la guerre de Sécession et la révolution mexicaine sont suivies de très près car, de plus en plus, le sort des industries européennes est lié à leurs débouchés extérieurs. A partir de 1860, la perception des marchés évolue et les stratégies des entreprises commencent à changer radicalement d'échelle. Entre 1860 et 1913, la production industrielle mondiale va croître de + 3,7% par an. La Révolution Industrielle impose son rythme à toutes les entreprises. Le volume des investissements s'inscrit désormais dans une perspective au minimum nationale. La différence entre petit et grand capitalisme se traduit par la distinction de plus en plus nette entre d'une part les dépôts à vue, à terme et comptes courants, et d'autre part, la gestion de liquidités^{fn264}. L'univers de la banque se divise alors en trois, banques d'affaires, banques de dépôts et banque de crédit hypothécaire^{fn265}. Servi par les améliorations notables de la technique dans le domaine logistique et activé par une concurrence grandissante, le secteur commercial connaît des bouleversements considérables^{fn266}. Le montant des marchandises en circulation dans le monde qui était de 10 milliards de francs-or en 1830, atteint 30 milliards en 1850 puis 58 milliards en 1870. Désormais, une nation dépend économiquement de plus en plus de pays éloignés. Les foires comme Beaucaire disparaissent^{fn267} au profit des commissionnaires et le producteur se rapproche du consommateur. Enthousiaste, en 1859, R. Lançon proclame: "le commerce qui suscite l'essor de l'économie en est devenu la condition première"^{fn268}. Petit à petit, par le double jeu de la mécanisation et de la spécialisation des tâches, le marchand-fabricant tend à disparaître, le marchand devient négociant et le fabricant industriel. Le nombre de gens faisant du commerce augmente plus vite que la population et, surtout dans le commerce de gros, la tendance est nettement à la spécialisation. "Le commerçant n'a plus à s'occuper comme jadis du transport des marchandises, de la transmission des nouvelles, des questions de crédit ou des assurances"^{fn269}. Entre 1850 et 1870, si la part de la Grande-Bretagne dans le commerce mondial continue de progresser, passant de 18 à 28%, celle de la France ne progresse que de 6 à 12% tandis que celle de l'Allemagne est multipliée par douze et atteint elle aussi 12%: le palmarès des puissances économiques commence à prendre un autre aspect et, tout comme pour le 1er empire, la France connaît une période de prospérité factice. En effet, si, les "années chemin de fer"^{fn270} finies, en vingt ans, de 1850 à 1870, la valeur de la production industrielle passe de 4 à 12 milliards de francs et si entre 1859 et 1869, si la France double ses ventes à l'étranger, la nature de celle-ci reste inchangée. C'est ainsi qu'en 1869, six de nos dix premiers postes à l'exportation sont identiques à ceux de 1846 tout comme ils l'étaient déjà à ce moment-là à ceux de 1826. Composées de produits textiles ou agricoles, nos marchandises sont toujours destinées à une clientèle aisée mais surtout, parce que leur élaboration met plus en œuvre de savoir-faire manuel que technologique, elles sont particulièrement exposées

à la moindre concurrence car aisément imitables. Son maintien dans le concert économique international, l'économie française le doit donc moins à ses propres efforts d'adaptation qu'à une volonté étatique. C'est sous cet angle qu'il faut percevoir le traité Cobden-Chevalier du 23 janvier 1860^{fn271} tout comme les efforts législatifs destinés à favoriser l'émergence d'un capitalisme moderne. En simplifiant les modalités de création des SA, en favorisant l'établissement de Bourses d'échange de valeurs, ou par la loi du 23 mai 1863^{fn272}, l'Etat adapte sa législation, favorisant l'émergence d'un système bancaire français structuré^{fn273}.

Cette dynamique profite pleinement à une filière lyonnaise que la crise de la pébrine n'a nullement fragilisée, du moins en apparence. En 1859 en effet, les exportations lyonnaises atteignent le chiffre record de 500 M FF. En 1860 elles sont encore de 454 M FF, loin devant les exportations de tissus de laine, 229 M FF, ou celles de toiles de coton, 70 M FF ou bien encore de lin et chanvre, 15,4 M FF. A elles seules, les exportations de soieries représentent alors 61% du total des exportations françaises de produits textiles. Trois millions de kilo. de soie sont alors consommés par les 116.000 métiers à bras que compte la Fabrique. Tous les indicateurs sont au beau fixe. Dans le secteur de la chimie, Vergoin, de la maison Renard met au point un nouveau procédé de teinture, la fushine, tandis que la concurrence anglaise qui représentait alors une force de 150.000 métiers pour une production de 300 M FF est balayée par le traité de 1860. D'après les listes du Crédit Lyonnais de 1864, il existe 21 maisons installées à Lyon et à New York comme Gignoux, Payen ou bien Appold-Schulthess, un zuricho-lyonnais. Les fabricants Collon, Martin, Jandin et Duval, Permezel, ont alors une succursale à Paris et parfois même à Londres. Seules les grosses maisons spécialisées dans l'uni comme Bellon, Giraud et C.J Bonnet n'ont pas de représentation extérieure et passent par l'intermédiaire de l'une des deux cents maisons de commissionnaires spécialisées dans la vente de soieries à l'étranger. Entre 1865 et 1868, les ventes d'étoffes atteignent une moyenne annuelle de 350 M FF^{fn274}. En 1866 la production de la Fabrique est de 350 M FF^{fn275}. Selon P. Cayez, le chiffre d'affaire d'Armandy en 1868 est de 620.000 francs et le taux de croissance de la Fabrique ne descend pas en-dessous de 3% en moyenne annuelle entre 1850 et 1870. Toujours selon le même auteur, entre 1855 et 1873, les taux de croissance des chiffres d'affaires de Breban Salomon, Poncet, Bardou et Ritton atteignent respectivement les 6,3, 10,8 et 14,8 %. Ceux des sociétés Million, Montessuy, Martin quant à eux, sont compris entre 4 et 5%. Entre 1867 et 1873, le producteur de velours et peluches J.B Martin fait battre 1.300 métiers animés par 3.500 ouvriers travaillant pour un CA de 7 M FF. Villy, fabricant de foulards, et Montessuy, qui confectionne des crêpes, emploient respectivement, pour le premier, 1.200 ouvriers et, pour le second, 820 métiers et 1.250 ouvriers.

Conséquence logique de la guerre de Sécession, entre 1859 et 1861-1869, les exportations vers les Etats-Unis s'effondrent de 136 M FF de moyenne annuelle à 39 millions, soit un recul de 70% mais celles vers l'Angleterre compensent avantageusement en bondissant de 122 à 265 millions de francs entre 1861 et 1866, soit une progression de + 117%^{fn276}. A l'inverse, en 1866-67, quand les exportations vers l'Angleterre reculent de 27%^{fn277}, la perte est compensée par une stabilité retrouvée sur le continent américain et surtout le développement de celles vers la catégorie des "autres pays", notamment la Prusse et l'Autriche via la Suisse. En définitive, les exportations lyonnaises mesurées en moyennes quinquennales évoluent sans cesse à la hausse: 124,7 M FF en 1830-36, 134,7 en 1837-46 puis 274,7 en 1847-56 et enfin 414 M FF en 1857-66. Entre 1857 et 1861 la Fabrique exporte ses étoffes pour un montant de 420,4 M FF. Il faut voir dans ces résultats l'apogée d'une époque et d'une certaine Fabrique lyonnaise. Opportuniste, jouant habilement de son savoir-faire et de son image prestigieuse, celle-ci exploite à fond les modes et les occasions qui se présentent comme par exemple la mort du mari de la reine Victoria, Albert de Saxe-Cobourg en 1861. Affectés par cet événement la reine et ses sujets entament en effet une longue période de deuil très profitable à une Fabrique dont les étoffes noires sont depuis le XVIII^e siècle la passion des Anglais^{fn278}. C'est l'époque à laquelle, en 1865 plus précisément, les ateliers Gillet, spécialisés dans la teinture en noir d'étoffes non chargées, s'installent dans leur usine de St Chamond, près de St Etienne. Grâce à la SEP^{fn279}, l'Union des Marchands de Soie et la CCIL les marchands de soie disposent des structures nécessaires pour se rencontrer et harmoniser leurs politiques avec leurs collègues fabricants et les banquiers. La CCIL notamment donne l'impulsion dans les domaines commercial et de la formation. Des subventions de respectivement 4.500 et 7.000 francs sont par exemple accordées pour les exposants de Porto en 1865 et ceux du Havre en 1868^{fn280}. L'Association lyonnaise pour la propagation de l'enseignement^{fn281} est créée en 1864 et de nombreuses allocations

d'enseignement sont accordées comme les 2.600 FF aux cours de comptabilité commerciale pour femmes et les 1.500 FF à l'Ecole Centrale Lyonnaise^{fn282}.

Sur la base d'une épargne traditionnellement forte et parce que "Lyon regorge de "capitaux flottants qui ne trouvent à aucun moment leur plein emploi "^{fn283} le secteur bancaire lyonnais prend son essor. Mais, parce qu'il s'appuie depuis toujours sur un réseau de banques privées originaires du négoce de la soie comme Droche-Robin, et que "le développement des entreprises textiles s'est réalisé par l'autofinancement, par le réinvestissement des profits et par une forme dérivée, la commandite familiale"^{fn284}, ce dernier conserve un caractère très original, à la fois régional par son réseau d'agences et international par les affaires de négoce traitées^{fn285}. Ce secteur reste très secret lui aussi mais on estime en 1862 que les banquiers privés ont plus de poids que la Banque de France^{fn286}. Comme le dit J. Bouvier, vers 1860, hommes d'expérience et capitaux sont là et "pour le soyeux (...) les questions de crédit sont arrivées à l'ordre du jour"^{fn287}. Le Crédit Lyonnais est donc fondé en 1863 par Henri Germain, qui, à lui seul, possède 2.150 actions. Un "noyau dur" de 353 actionnaires, composé de banquiers et soyeux en verrouillent le capital initial. On y trouve Veuve Guérin & Fils, Aynard, Ruffer, Veuve Morin-Pons, des négociants en soies, A. Dufour pour 550 actions, Louis Payen, Auguste Sévène, le secrétaire de la CCIL, Jean Tisseur, Paul Chartron et Adolphe Girodon auxquels il faut rajouter 70 Suisses ainsi que des négociants milanais et piémontais, ce qui fait très justement dire à Bouvier: "banque de Lyon, le Crédit Lyonnais est pour une part notable banque de la soie"^{fn288}. Reflet de ce lien très fort entre cette banque et le commerce de la soie, en 1870, sur les 2.526 correspondants y ayant un compte courant, 2.461 sont européens, parmi lesquels 1.748 Français, 192 Italiens, 144 Suisses, 80 Allemands, 35 Africains, 18 Asiatiques et 12 Américains^{fn289}. "Le Crédit Lyonnais sort tout armé des exigences du "centre" lyonnais. Son histoire est inséparable de l'édification d'un nouveau système de relations économiques"^{fn290}. La preuve en est que dès février 1865, l'année de création de sa future concurrente, la Hong-Kong & Shanghai Bank Company, une succursale est ouverte à Marseille et, quatre mois plus tard, une autre à Paris. Dans la foulée, d'autres banques sont fondées comme la Société Générale et Société Marseillaise de Crédit en 1864 puis, l'année suivante, la Société lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit Industriel, créée à l'initiative du Crédit Industriel et Commercial et de la Société des Dépôts et Comptes courants, tous deux établissements parisiens venant chasser sur les terres lyonnaises^{fn291}.

Complément indispensable de Lyon, Marseille connaît elle aussi une expansion soutenue. Entre 1855 et 1874, par exemple, le nombre de ses habitants augmente de 117.000 habitants, sa population atteignant 312.864 âmes^{fn292}. Le 10 septembre 1860, la Palais consulaire de Marseille devient Palais de la Bourse et en 1862 les Messageries Impériales inaugurent leur service vers l'Asie^{fn293}. Lors de l'inauguration des docks de La Joliette, en 1863, le ministre des Finances Fould déclare: "Si (...) le percement de l'isthme de Suez réussit, Marseille deviendra le centre des relations entre l'Europe et l'Asie. C'est d'ici que partiront de nombreux navires chargés de porter aux Indes et en Chine les produits de notre industrie et les bienfaits de notre civilisation (...)". La concurrence entre La Joliette et les quais privés fait baisser les tarifs et le coût du débarquement à quai qui était de 5,95 à 6 francs la tonne pour des céréales passe à 3,75 avec le dock. Rien que pour l'année 1864, les Docks et Entrepôts sont officiellement ouverts le 1^{er} janvier, la CCIM crée la Faculté des Sciences ainsi qu'un cours de Géographie commerciale et les Messageries maritimes prolongent leur ligne vers Yokohama. En 1868, date à laquelle la navigation à voile compte pourtant encore pour 52%, à Marseille le bateau à vapeur détrône le bateau à voile. Le coût du fret de ce port pour l'Indochine qui était de 1.000 francs en 1860, s'abaisse à 950 francs dès 1869^{fn294}. Les armateurs commencent à faire fortune comme J.B Pastré, président de la CCIM de 1852 à 1866, qui s'enrichit en Egypte. C'est le temps des armateurs grecs, du développement du commerce de la soie ainsi que du pétrole et en 1869 il est courant de dire que "Marseille est appelée à devenir l'entrepôt du monde"^{fn295}. Comme le montre le tableau ci-dessous, en 1869, la cité phocéenne semble prête pour le commerce transocéanique.

Composition de la flotte marseillaise de navigation à vapeur en 1869 (source: P. Guiral, <i>Histoire de Marseille</i> , p.263)				
compagnies	nombre de navires	pourcentages	nombre de tonneaux	pourcentages
Messageries Impériales	67	52,3	52272	67,3
Société générale de Transports maritimes	15	11,7	11398	14,7
Compagnie marseillaise de navigation à vapeur	18	14,1	7154	9,2
Compagnie de navigation mixte*	12	9,4	4059	5,2
Borel Lavallée & Cie	11	8,6	1583	2
Nicolas Paquet	3	2,3	545	0,7
Victor Régis	2	1,6	663	0,9
TOTAUX	128	100	77704	100
* a son siège à Lyon				

Comme l'écrit M. Laferrère^{fn296}, "on peut fixer les débuts du marché international des soies à Lyon, entre 1860 et 1864". Effectivement, en ce début de décennie, Lyon se dote de tout un ensemble de structures et services ayant tous pour seul objectif d'au plus vite réceptionner, transformer et écouler les produits de sa filière. Profitant de la loi du 23 mai 1863 qui facilite la constitution du gage commercial^{fn297}, et pour réceptionner, stocker et vendre la soie, les Lyonnais développent des Magasins Généraux qui dès 1864 ouvrent des succursales à Marseille, Avignon et Paris^{fn298}. Pour s'assurer de la qualité de la matière première, la Condition se voit dotée quant à elle de cinq services complémentaires: conditionnement, pesage, conditionnement de la laine, décreusage^{fn299} et titrage. Enfin, facilitant l'écoulement des étoffes fabriquées, Lyon dispose de l'un des douze bureaux de douane français où peuvent être déclarés et vérifiés les tissus exportés sous réserve de drawbacks. Grâce aux warrants, qui fournissent aux négociants une part de leur capital engagé lors de l'achat de marchandises sans avoir réalisé encore de vente, et à des prix maintenus à la hausse par le jeu de la spéculation et des arrivées irrégulières de matière première^{fn300}, le marché lyonnais de la soie connaît alors une activité fébrile entre les mains des marchands de soie et des courtiers. Depuis le début du XIX^e siècle au moins^{fn301}, ces derniers approvisionnent la place de Lyon et la Fabrique en fils. Dans les années 1860, la CCIL rapporte que "le commerce des soies a recours à l'intermédiaire des courtiers, représentants de commerce et agents des lieux de production en résidence à Lyon", qu'il y a 20 courtiers pour la soie et 10 en marchandises^{fn302} auxquels il faut ajouter 2 à 300 représentants de commerce qui s'entremettent entre les maisons de la place et celles du dehors^{fn303}, qu'enfin "avec le concours de chaque catégorie d'intermédiaires", le CA par an atteint 80 à 90 M FF pour les soies tandis que "les autres marchandises" réalisent un CA de 10 M FF. Il est logique de penser qu'à l'instar des autres marchés de capitaux ou de matières premières qui se développent alors, celui de la soie représente un pactole dont marchands et courtiers veulent alors la plus grosse part.

Dans une lettre du 25 juillet 1861 adressée au président de la CCIL, il est signalé qu'il y a 140 maisons de marchands de soie contre 30 il y a 20 ans mais que les nouvelles maisons pratiquent la droiture et font de la concurrence aux courtiers assermentés. L'auteur estime que ces derniers sont favorisés par un courtage que celui-ci juge "énorme" pour la soie, de 3/4% sur le brut, soit 1% sur le net fixé. Il rappelle l'usage qui veut que le courtage soit à la charge du vendeur, sauf en cas de vente directe^{fn304}, et réclame une réforme du régime des courtiers. Selon lui, il faut porter leur nombre à 60, réduire le courtage à 1/2% sur le net payé par moitié par le vendeur et l'acheteur, abolir l'escompte fixe^{fn305}, organiser une publication bi-hebdomadaire du cours officiel des soies dressé avec l'aide des courtiers, et enfin instituer l'essai des titres des soies en privilège à la Condition avec concession perpétuelle^{fn306}. Visiblement, les courtiers dérangent. Pourquoi ? Tout comme les marchands pourtant, ils participent à la fixation des prix, font circuler l'information, doivent régulièrement se

couvrir par des appels de marge réguliers sur ses clients et, si jamais l'occasion se présente, peuvent très bien agir pour leur propre compte, soit en qualité de commissionnaire, soit en celle de consignataire^{fn307}. Ils organisent les ventes aux enchères et se doivent de garantir la qualité de la marchandise dont ils assurent la transaction soit pour le compte du vendeur, soit pour celui de l'acheteur^{fn308}. Dans un cas comme dans l'autre, d'ailleurs, passer par l'intermédiaire d'un courtier présente surtout l'avantage, et ce n'est pas le moindre dans le milieu de la soie, d'apporter une certaine garantie sur la qualité de la marchandise. L'énorme inconvénient par contre, c'est que, puisqu'il faut s'assurer de la qualité de chaque balle de soie en la faisant par les services de la Condition, une transaction par leur intermédiaire prend forcément du temps. C'est essentiellement pour cette dernière raison, qu'en définitive, ceux-ci ne représentent pas une grosse concurrence pour des marchands lyonnais qui, forts de leur réputation et de leur savoir-faire, assurent de saines transactions sur un marché où, rappelons-le, il faut toujours aller très vite. Non, ce qui dérange nos marchands c'est que les courtiers, parce qu'ils sont assermentés et achètent leur charge^{fn309}, représentent l'Etat et donc une menace potentielle sur leur sacro-saint secret des affaires. En rendant libre la pratique du courtage et en mettant fin à une sorte de monopole^{fn310}, la loi du 18 juillet 1866, donne finalement entière satisfaction à des marchands de soie-commissionnaires comme Arlès-Dufour, Desgrand et Dyme^{fn311}. En 1868 et 1869, ceux-ci créent respectivement l'Association de la Fabrique lyonnaise et celle des marchands de soie. Cette dernière est en réalité un syndicat qui réunit alors 95 maisons, dont le président est alors Philippe Testenoire et son siège social rue Puits-Gaillot. Ses buts sont de resserrer les liens de confraternité entre ses membres, de concentrer les efforts "pour obtenir toutes les mesures utiles à leur profession", d'aplanir les contestations, communiquer tous les renseignements "propres à augmenter la sécurité de leurs transactions, à les [les sociétaires] éclairer sur les ressources des pays producteurs ou consommateurs de soie. Avec les banquiers auxquels ils sont très liés, les marchands de soie s'imposent également à la SEP, puisque P. Dockès estime qu'en 1867, ces deux catégories de décideurs composent à elles seules 30% des membres de ce qui est alors, selon lui, un "club politique".

A l'autre bout du circuit qui est en train de se mettre en place, à Shanghai, la présence française commence timidement à s'affirmer. Après une succursale du Comptoir National d'Escompte en 1860, le Shanghai Club, où l'on organise des "causeries", ouvre l'année suivante. La Chine et la CCIL acceptent de verser chacune 1.000 francs pour soutenir le projet des Messageries Impériales de créer un service de dépêches télégraphiques visant à tenir la Chine au courant des évolutions du marché du Bengale^{fn312} tandis qu'une exposition de soieries chinoises est organisée à Lyon à partir d'échantillons envoyés par le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics^{fn313}. En 1865, la HKSB s'établit elle aussi à Shanghai. Comme le montre le tableau du consulat du début des années 1860 ci-dessous, la place des négociants en soie est prépondérante.

Place et réalisations des négociants en Chine et à Shanghai		
Maison de commerce	domaine d'exercice	"chiffres d'affaires" (en millions de francs)
Comptoir d'Escompte	banque	20
Rémi Schmidt et Cie	exportation de soies	12
Buissonnet et Cie	"	9
E. Fajard	"	2,5
Meynard, Cousins et Cie	vins et articles de Paris	2,5
Maniquet et Cie	exportation de soie	1,5
Streicker	"	250.000 FF
Salabelle et Cie	vins	200.000 FF
Legrand Frères et Cie	articles de Paris	200.000 FF
TOTAL		48.450.000 FF

D'après ce tableau, le secteur soie à lui seul totalise 25.250.000 francs, soit 55 % du total auxquels il convient de rajouter une partie au moins du CA de la maison Meynard enregistrée comme une simple société

d'importation de "vins et articles de Paris"[fn314](#). Dans le secteur de la soie, le CA moyen est de 5 M FF. Cinq maisons sur neuf s'y livrent et toutes sont parmi les sept premières. Les plus importantes sont celles qui sont présentes sur le terrain depuis les années 1840. A elles deux, les maisons Rémi Schmidt et Cie et Buissonnet et Cie réalisent 21 millions de CA, soit 83 % du CA total du secteur de la soie. A titre de comparaison, la maison Meynard fait moins de 10 % de ce CA total. Il faut cependant nuancer la puissance de ces maisons. Il n'est pas du tout certain que la totalité du CA d'Eugène Buissonnet par exemple provienne du commerce de la soie. Celui-ci a en effet plutôt fait fortune dans l'immobilier et la location mobilière au moment de la révolte des Taipings et en 1860, s'il est responsable de sa propre maison, c'est avant tout un important propriétaire foncier dont la valeur de l'ensemble des propriétés est évalué entre 200 et 250.000 FF. Ceci est confirmé par une lettre du consul du 3 avril 1861 dans laquelle il est précisé que Buissonnet est propriétaire de 25 maos, 2 fans, 8 lis et 6 haos, ce qui en fait le second propriétaire de la concession derrière le commis de la maison Rémi-Schmidt et Cie. Ce qui fait d'ailleurs dire au consul qui demande la Légion d'honneur en faveur de Buissonnet: "Aux yeux des Chinois et des Européens c'est à coup sûr la maison française la plus sympathique et ses relations avec la maison Fould en France la placent à un rang très élevé"[fn315](#). Quant à Rémi, marié avec une fille du consul de Montigny, il est parvenu à partir de 1862 à monter la deuxième plus grosse affaire de la concession française et avec Buissonnet, H. Meynard et V. Evan, le propre frère du consul, il fait partie du Conseil municipal. Buissonnet, de son côté est assesseur du tribunal de la concession pendant huit ans, ce qui fait dire à Maybon et Frédet: "les noms que nous venons de citer (Buissonnet et Schmidt) sont [étaient] en quelque sorte ceux de l'aristocratie de la colonie française" par opposition à "ces oiseaux de passage dont notre colonie naissante se serait volontiers passée (...) monde spécial qu'on désignait sous le nom de flibuste"[fn316](#).

D'autres maisons sont alors présentes mais trop discrètes pour n'être plus que simplement mentionnées. Victor Pignatel, un des fondateurs du Crédit Lyonnais par exemple, semble avoir deux comptoirs, respectivement à Fuzhou et à Zhifu en 1862, ainsi qu'un représentant à Nagasaki en 1865[fn317](#), mais on ne sait rien de leurs activités. Rocher, un filateur en soies et E. Fajard sont venus accompagnés de leurs épouses à Shanghai, sans doute dans la perspective de monter des filatures à l'européenne[fn318](#) mais finalement la conjoncture ne semble pas très propice aux initiatives, surtout si l'on se fie à ces trois lettres envoyées par le consul alors en place. Dans la première, datée du 1^{er} mars 1861[fn319](#) et adressé à M. de Bourboulon, ministre plénipotentiaire de France à Pékin, on lit: "J'ose donc affirmer qu'une protection prompte et efficace accordée aux districts séricicoles du Zhejiang serait l'usage le plus honorable et le plus pratiquement avantageux que la France put faire de sa victoire en Chine". Estimant que la protection française aux populations peut être compensée par l'achat de produits français "pour une valeur égale à celle de notre exportation de soie", il écrit: "la création d'un intérêt français sur une grande échelle serait assurément le salut de ce malheureux pays et de son industrie. La France trouverait ainsi dans la reconnaissance d'une riche contrée sauvée par elle l'avenir de son commerce." Il signale aussi pour cette même année une très forte hausse des prix du transport et des taxes imposées par les "Impériaux et les Rebelles" et, à cause du recul de la production, une augmentation de ceux de la soie. Dans ces circonstances, le renchérissement de 14,5 à 19 M FF des 30 à 40000 balles de soie partant annuellement pour la France a provoqué les protestations des consuls étrangers. Cédant à ces dernières, le Daotai a autorisé les étrangers à s'approvisionner eux-mêmes à l'intérieur des terres mais leur a interdit d'avoir recours aux courtiers et interprètes chinois en même temps qu'il défendait à quiconque d'aider les opérations directes d'achat des étrangers. Dans la seconde, du 1^{er} août 1861[fn320](#), le même auteur paraît encore plus préoccupé, tout en précisant plus nettement l'importance capitale du commerce d'exportation de la soie chinoise pour la France: "les intérêts français en Chine (...) reposent principalement sur l'article soie. Pour les conserver, le renvoi des rebelles des districts séricicoles est de toute nécessité car sans cela la production de la soie sera anéantie avant très peu d'années et cet article manquant en Chine le commerce français n'y a plus de raison d'être." Ce passage est d'ailleurs souligné au crayon de papier, sans doute par le ministre lui-même ainsi que "la maladie n'a pas encore attaqué les races chinoises", preuves de l'intérêt du Ministère pour la question. Enfin, une troisième lettre du 16 mai 1863 précise: "la France se présente un peu tard aujourd'hui pour avoir sa part de bénéfices. Il en résulte que nos compatriotes doivent s'attendre à rencontrer de sérieuses difficultés et des adversaires maîtres du marché par leur expérience et leurs énormes capitaux (...). Je puis constater que si le haut commerce français a pour lui une intelligence supérieure, une science parfaite des affaires et une

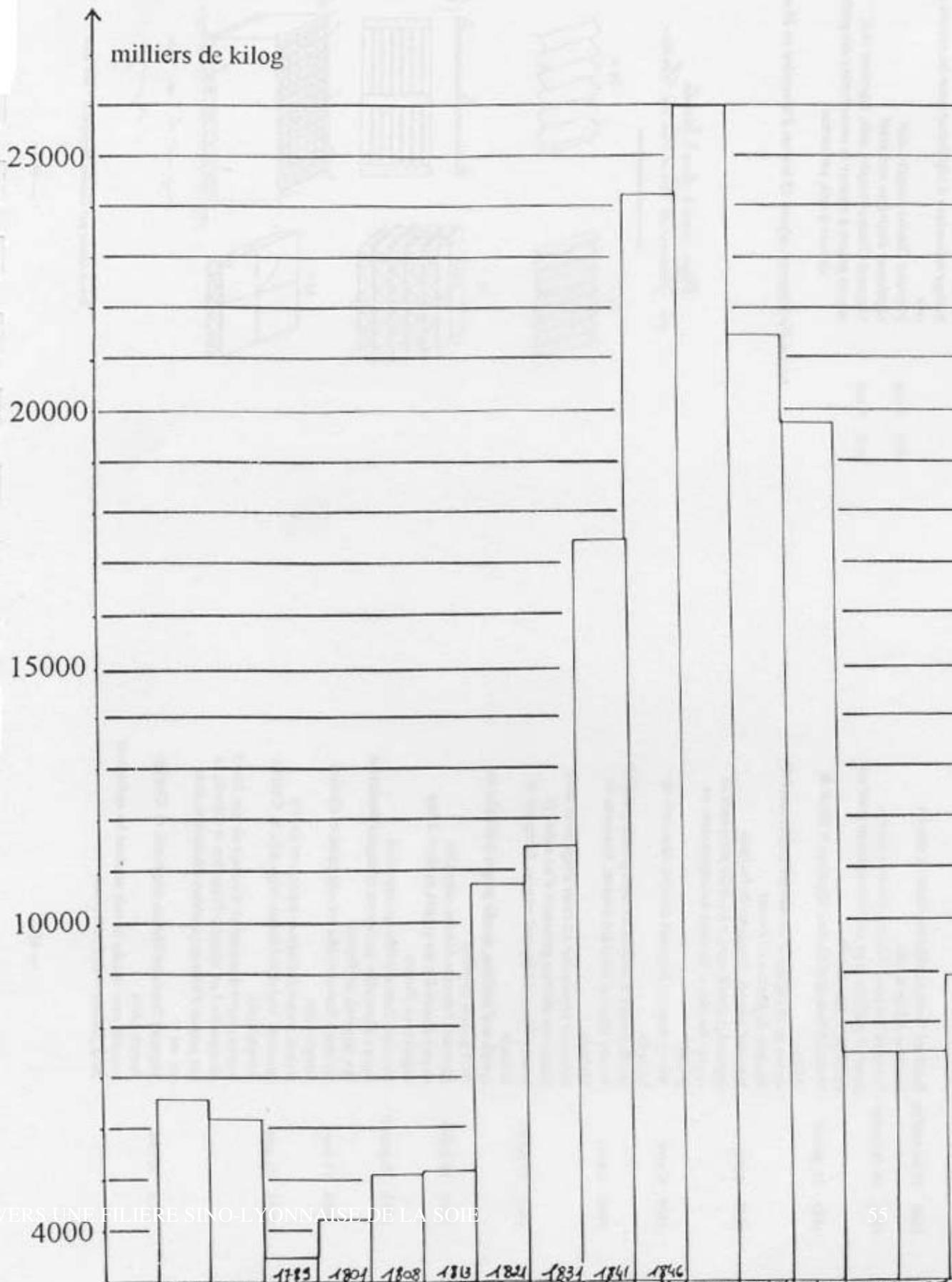
probité bien reconnue il est cependant encore bien loin d'avoir acquis la hardiesse d'entreprise, la simplicité et la promptitude d'exécution qu'apportent les Anglais, les Américains et aujourd'hui même les Allemands dans leurs opérations commerciales". En ce début de décennie donc, la présence lyonnaise est donc encore très insuffisante.

Prenons les Meynard, par exemple. Cette famille est toujours aussi dynamique puisqu'en 1863, la société Adrien et Hector Meynard Frères est fondée pour "exporter des produits français au Portugal et des produits portugais en France" avec deux sièges, l'un à Porto, l'autre à Valréas et que l'année suivante, les deux frères s'associent avec Brocheton de Paris pour créer une société dont le but est d'aller chercher des vers à soie au Japon et en Chine en passant par la Sibérie. Mais quelle est l'envergure exacte des affaires pratiquées par ce genre d'association ? En 1860, article du 3 octobre 1860 de La Sériciculture pratique nous apprend que depuis deux ans, "les cocons de Chine arrivent en parfait état de conservation" car H. Meynard est parti en Chine avec un étouffoir à l'euro-péenne et que "huit ans de séjour à Shanghai et des expériences souvent coûteuses l'ont amené à un résultat parfait". Il est même précisé même que les filateurs s'arrachent par avance les cocons étouffés et expédiés par la maison Meynard Cousins et Cie. Mais comment se fier à ce témoignage extrait d'un journal entièrement au service de la cause locale ? De 1863 à 1874, de longs périple amènent certes les deux frères, et notamment Hector, à faire le tour du monde en passant à travers tout le continent euro-asiatique^{fn321}, le Japon et l'Amérique du Nord, mais ce n'est pas pour autant que les Meynard montent une véritable filière d'approvisionnement de la soie entre Valréas et Shanghai. De son côté, Desgrand, associé à la firme anglaise Dent & Cie, est toujours présent en Chine, au Japon "et bientôt Cochinchine"^{fn322}. Dans le dossier de 1862 le concernant^{fn323}, il est par ailleurs question d'un projet de création d'une "maison modèle" pour "attirer et guider les commerçants français novices dans leurs relations d'affaires avec les pays de cette région" (l'Extrême-Orient). Desgrand précise même: "on est obligé de reconnaître que le commerce français ne comprend pas une direction qui n'est pas dans son éducation et dans les habitudes, et nous avons la profonde conviction que ce n'est que par voie d'intimidation qu'on pourra l'y entraîner. C'est en présence d'un fait aussi inquiétant que la maison reconnaît son impuissance individuelle à réaliser une tâche aussi vaste et qu'arrivée à la limite de ses ressources personnelles elle fait appel à son gouvernement." Dans un autre projet pour 1864-1866, celui-ci envisage une véritable association entre le gouvernement et lui-même qui reposerait sur la création d'une société au capital de 2 M FF sur cinq ans (1865-1869) et ayant pour objectifs "d'activer la production en France de marchandises propres à la consommation en Extrême-Orient, d'implanter ces marchandises dans la consommation asiatique le plus rapidement possible même au prix de sacrifices si cela est nécessaire dans les débuts et de hâter l'importation directe en France des soies", le gouvernement couvrant l'opération à hauteur de un million de francs.

Malheureusement, en se transmettant jusqu'à Shanghai, la crise anglaise de 1865 entraîne la faillite de la firme Dent & Cie et porte un coup très rude à la raison sociale "Rémi de Montigny"^{fn324}. Cette secousse met alors en évidence l'inadaptation au grand commerce international de bon nombre de maisons de négoce françaises ou lyonnaises, qui, par manque de ressources financières et d'assises solides, se retrouvent très exposées au moindre incident conjoncturel...

L'évolution de la récolte française de cocons de 1760 à 1859 (selon Clugnet)

L'évolution de la récolte française de cocons de 1760 à 1859 (selon Clugnet)

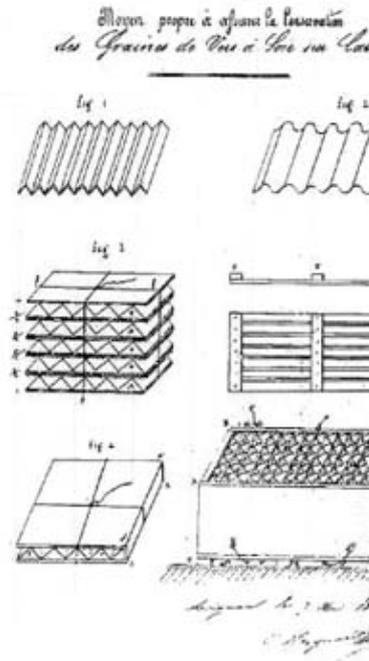


Brevets d'invention des sériciculteurs Meynard

1840	18 septembre	Meynard Toussaint-Marius, fileur de cocons <i>machine à filer la soie</i>
1841	16 décembre	Meynard Toussaint-Marius, fileur de cocons <i>brevet d'addition et de perfectionnement pour une machine à filer la soie</i>
1845	21 janvier	Meynard Toussaint-Marius, négociant et fileur de cocons <i>moyen de chauffage d'un nombre indéterminé de bassines de filature de cocons</i>
1845	4 juin	Meynard cousins, fabricants de foulards <i>appareil propre à purger les soies provenant de cocons doubles et les soies bouchonneuses en général</i>
1849	6 avril	Nourry frères et Meynard cousins, fabricants de foulards <i>tavelle propre à dévider les soies grands guindres</i>
1849	6 avril	Nourry frères et Meynard cousins, fabricants de foulards <i>moyen de régulariser les soies irrégulières et de classer les diverses grosseurs d'un même fil</i>
1849	18 juillet	Nourry frères et Meynard cousins, fabricants de foulards <i>certificat d'addition, tavelle propre à dévider les soies grands guindres</i>
1849	18 juillet	Meynard Toussaint-Marius, négociant <i>moyen d'emballer les cocons destinés à être importés en France</i>
1850	26 janvier	Meynard Toussaint-Marius, négociant <i>moyen d'emballer les cocons étrangers destinés à être importés en France</i>
1854	31 mars	Meynard Toussaint-Marius, négociant, et Charles-Joseph-Louis <i>moyen propre à analyser les cocons de soie</i>
1854	31 mars	Meynard Toussaint-Marius, négociant, et Charles-Joseph-Louis <i>moyen propre à conserver les oeufs de vers à soie de manière à en retarder l'éclosion, à volonté, ce qui permet d'obtenir plusieurs éducations dans un an</i>
1855	30 mai	Meynard Toussaint-Marius, négociant, et Charles-Joseph-Louis <i>procédé pour teindre la soie pendant les opérations de la filature et de l'ouvrison</i>

1856	11 mars	Meynard Toussaint-Marius, négociant, et Joseph-Louis <i>battage mécanique à régulateur pour la soie</i>
1863	5 mai	Meynard Charles-Joseph-Louis <i>régulateur électrique universel</i>
1866	7 mai	Meynard Charles-Joseph-Louis, ingénieur <i>moyen propre à assurer la conservation de vers à soie, sur carton</i>

La famille Meynard dépose 15 brevets d'invention



Brevet déposé par Charles Meynard le 7 mai 1866

Itinéraire des voyages d'Adrien et Hector Meynard entre 1852 et 1874

Itinéraires des voyages d'Adrien et Hector Meynard entre 1852 et 1874

1852-1856: Vairéas, Marseille, Milan, Florence, Rome, Naples, Sicile, Rome, Bastia, Florence, Milan, Marseille, Vairéas

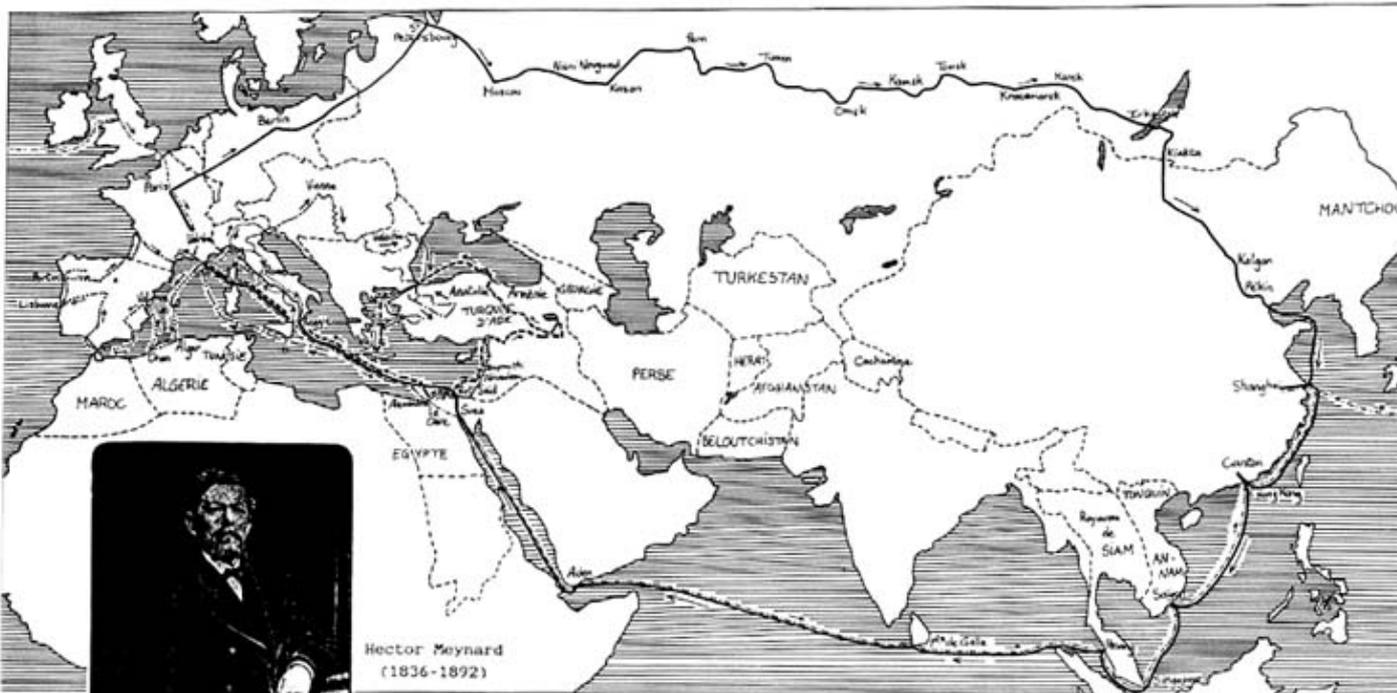
1857-58: Vairéas, Marseille, Milan, Vienne, Bucarest, Constantinople, péripie en Roumanie et Anatolie, Smyrne, Athènes, Marseille, Vairéas

1859-1867: Marseille, Palma-Majorque, Alger, Gran, Valence, Madrid, Lisbonne, Bordeaux, Barcelone, Marseille

1863-1873: Paris, Berlin, St Petersbourg, Moscou, Nivni-Novgorod, Kasan, Per, Tumen, Omsk, Kask, Tomsk, Krasnoïarsk, Kask, Irkoutsk, Kiakta, Kalgan, Pékin, Shanghai, Canton, Saïgon, Singapour, Pénang, Pointe-de-Galle, Aden, Suez, Port-Saïd, Reggio, Marseille

1870: Marseille, Adrien, Le Cap, Pointe-de-Galle pour Saïgon, Shanghai, Voie Californie, Ir, Paris, Vairéas

1870 et 1874: Sicile, Alex, Jérusalem, Dey, ple en Turquie, nople, Sicile.

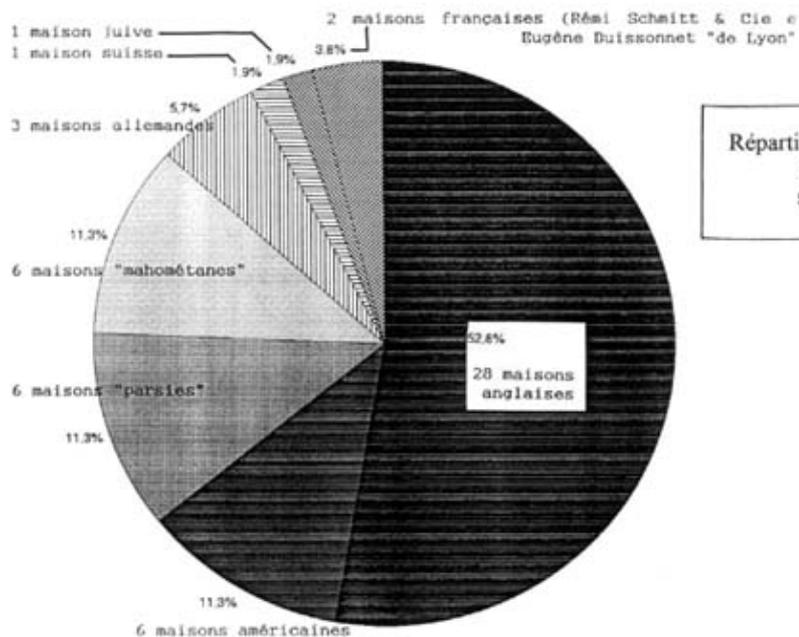


Hector Meynard (1836-1892)

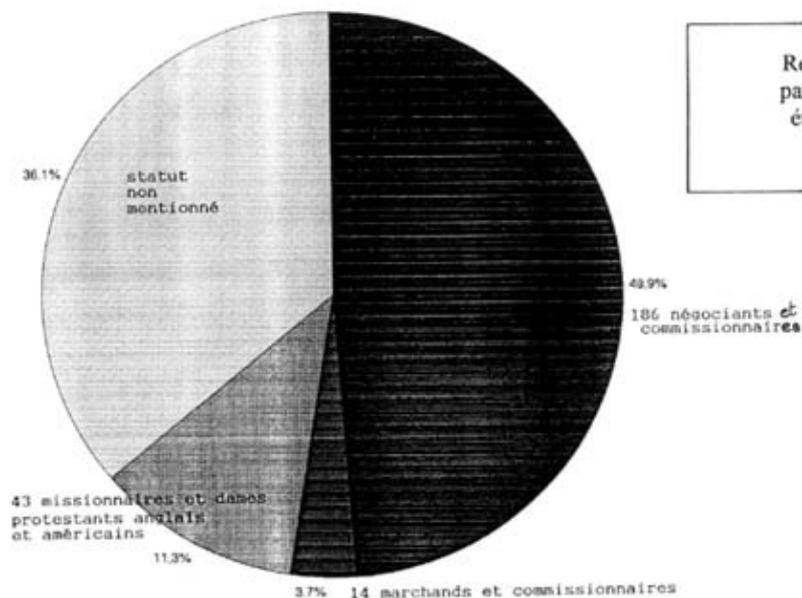
Exemples de durées de voyages:
 Aden à Pointe-de-Galle: 9 jours
 Pointe-de-Galle à Singapour: 6 jours
 Singapour à Saïgon: 3 jours
 Saïgon à Hong-Kong: 6 jours
 S pour ong: : 6 s

Hong-Kong à Shanghai: 3 à 4 jours
 Hong-Kong à Yokohama: 8 jours
 Shanghai à Yokohama: 5 jours
 Kiakta à Kalgan: 40 jours en voiture à boeufs et 25 j
 Kalgan à Pékin: 4 jours
 Marseille à Port-Saïd: 6 jours
 ez à n: 6 . . . rs

Les étrangers à Shanghai en 1855



Répartition des maisons étrangères à Shanghai en 1855 selon leur nationalité



Répartition des statuts parmi les 380 résidents étrangers à Shanghai en 1855

La perception européenne de la Chine : l'exemple du photographe italien Felice Beato, arrivé en Chine en 1860



Port de Marseille, 1826. Alphonse Mouille. ©CCIMP



Le développement de Marseille sous le Second Empire, aspects généraux

La perception européenne de la Chine: l'exemple du photographe italien Felice Beato, arrivé en Chine en 1860



La brouette, véhicule type : en option, une voile.



1865, un fermier porté va vendre son porc.



1900. Dès huit ans, on oblige les filles à se bander les pieds, critère essentiel de beauté.



L'opium, importé des Indes par les Anglais et les Américains, provoque d'effroyables ravages.



1868. Une grande dame chinoise et sa servante

A l'époque des chemins de fer et des steamers, une Chine moyenâgeuse aux yeux des Européens.

Le développement de Marseille sous le Second Empire : les docks de la Joliette

Les bureaux.



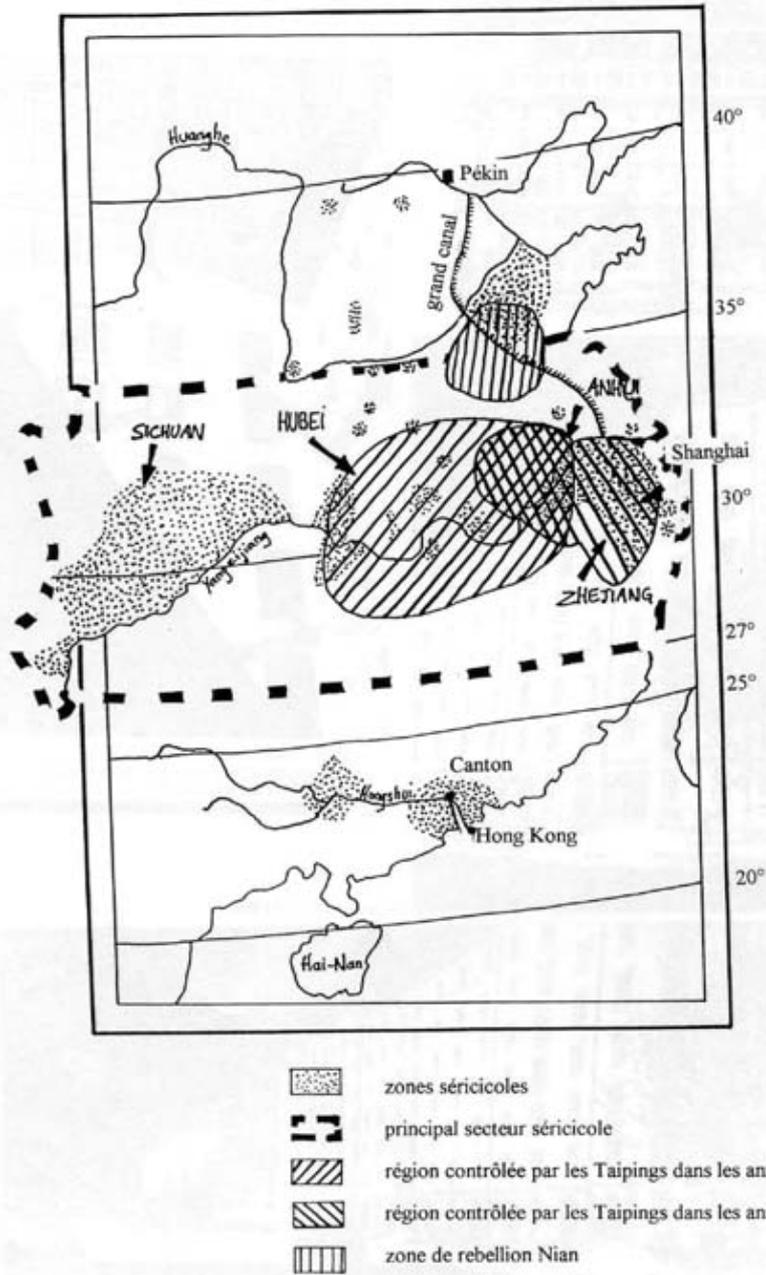
Vue intérieure.
(reconversion en bureaux en cours
de réalisation)



Vues arrières.



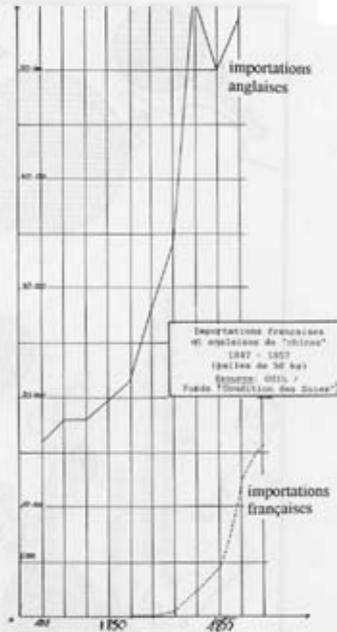
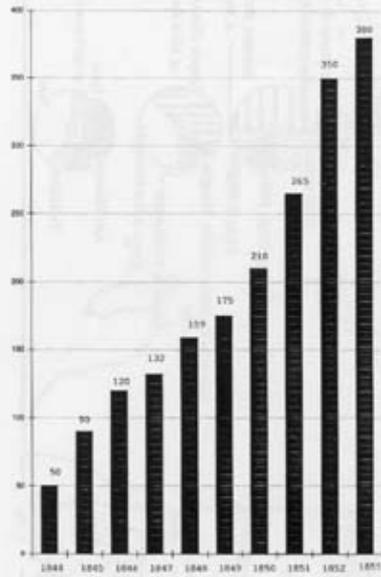
Zones séricicoles chinoises et révolte des Taipings



L'intrusion des étrangers en Chine et leur mainmise sur le commerce extérieur en 1855

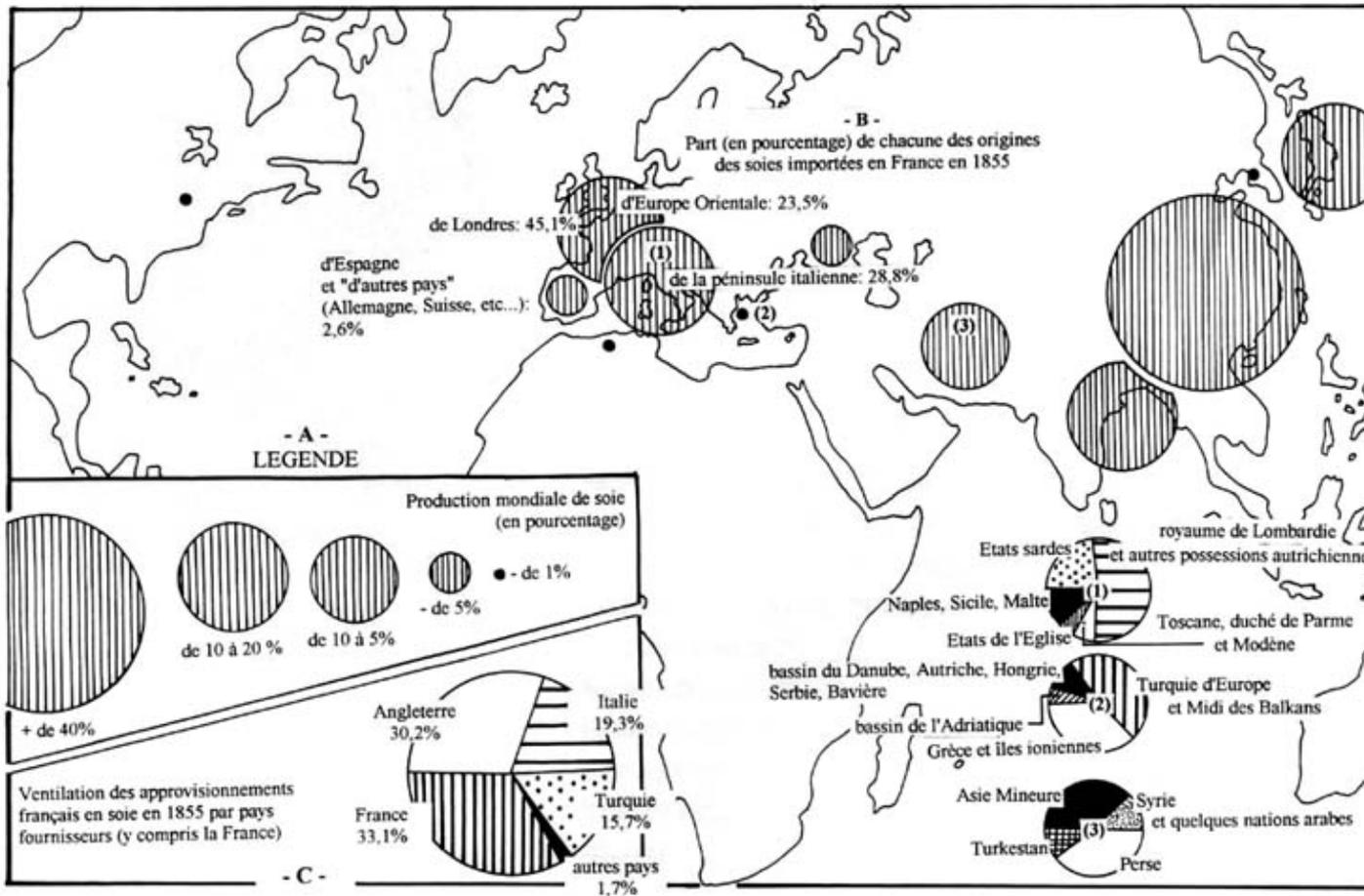
L'intrusion des étrangers en Chine et leur mainmise sur le commerce extérieur en 1855
 (sources: J. Frédet, MAE Paris, CCIL)

Progression du nombre de résidents étrangers à Shanghai de 1844 à 1855
 (Sources: MAE Paris 1812-54)



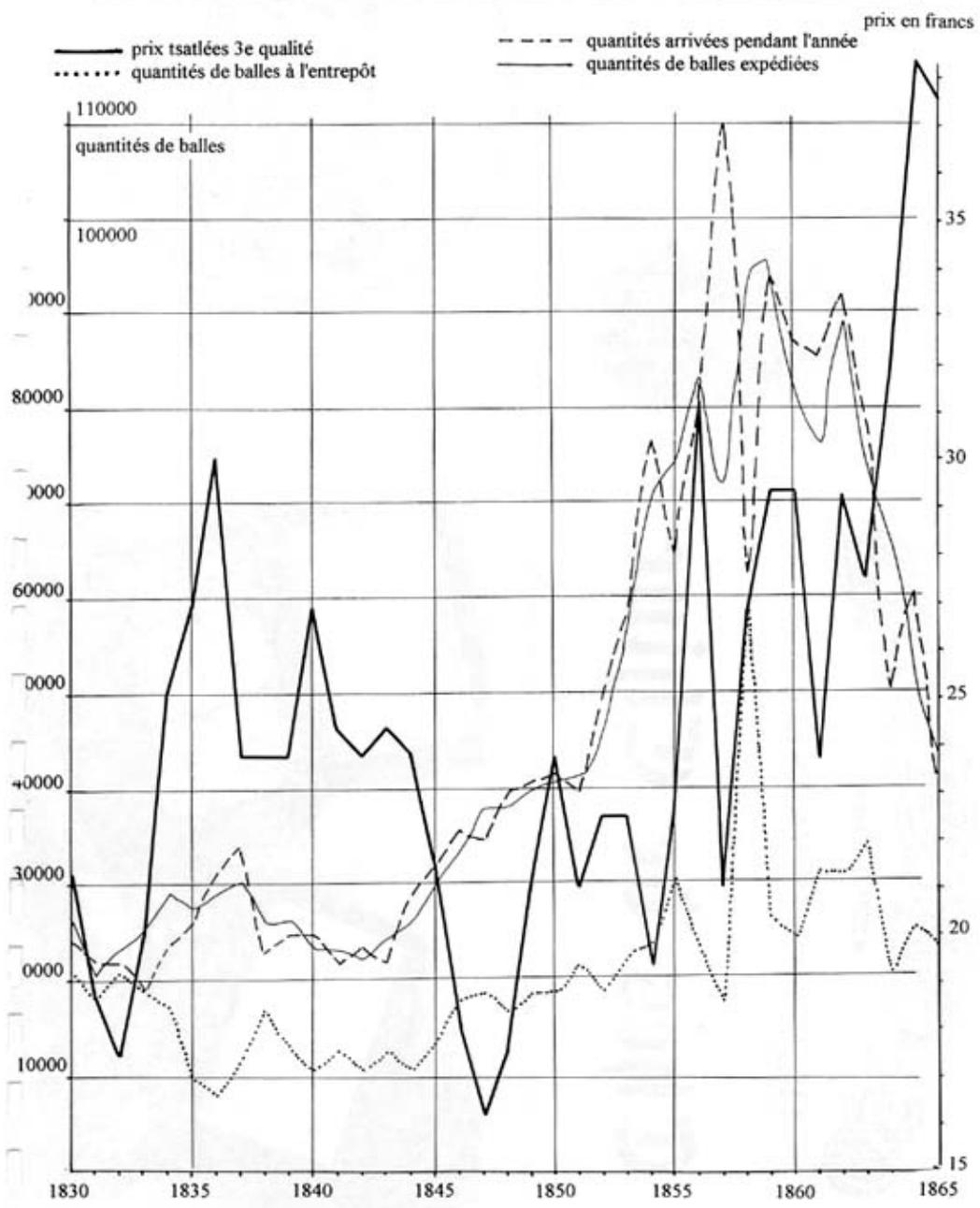
L'ANCIENNE DOUANE
 (Installée dans un temple désaffecté en 1855, démolie en 1891-1892.)

La situation en 1855 : production mondiale de soie (A) importations françaises (B) et ventilation des approvisionnements (y compris l'apport français)



Un exemple de maison de négoce : les Meynard de Valréas...

Evolution des arrivées durant l'année, des stocks, des prix et des expéditions de balles de soie à Shanghai de 1830 à 1866
(source: MAE Paris)



Evolution des arrivées durant l'année, des stocks, des prix et des expéditions de balle de soie à Shanghai de 1830 à 1866



MAISON A SHANG-HAI

HILARION MEYNARD & C^{IE}

DE
VALRÉAS (Vaucluse)

Thés de Chine

D'IMPORTATION DIRECTE

La maison Hilarion Meynard et Cie fait aussi commerce de thés comme le prouve cette publicité (collection privée).



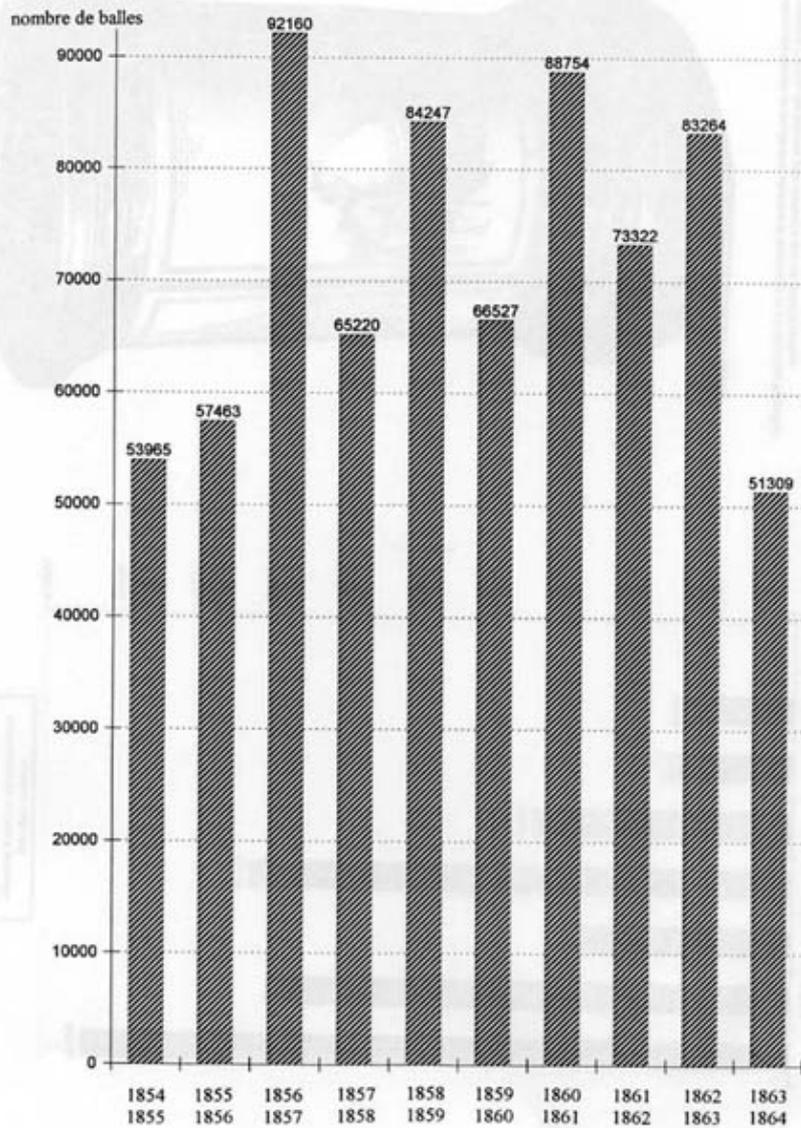
Emma Quick Clapham épouse Hector Meynard
1852-1944 (collection privée)



Boîte de graines de vers à soie dite "boîte à
de la maison Hilarion Meynard et
fa se maaison soul i

Les exportations de soie grèges et moulinées japonaises et chinoises vers l'Europe entre 1854 et 1864 en nombre de balles

Les exportations de soies grèges et moulinées japonaises et chinoises vers l'Europe entre 1854 et 1864 en nombre de balles
(source: CCIL / CRT 1859-1864)

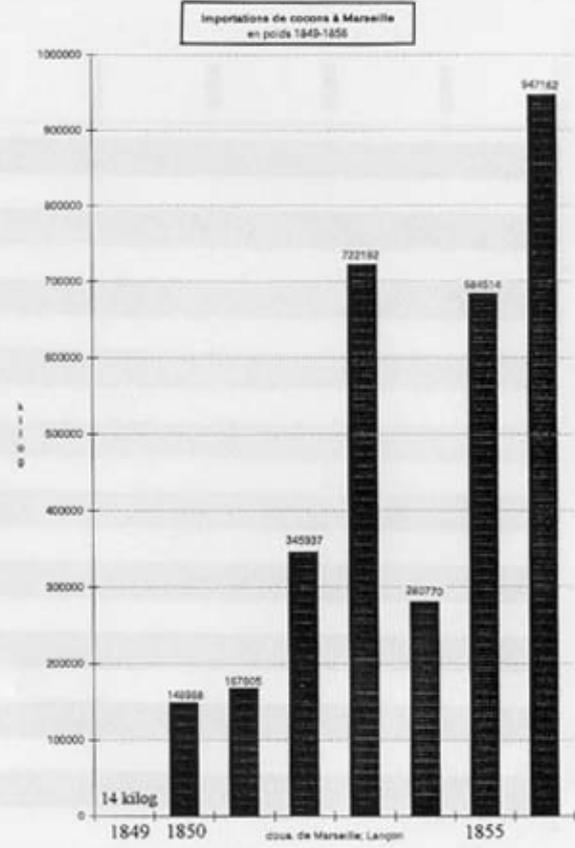


Le développement de Marseille au milieu du XIXe siècle : les importations de cocons



Les dessiccateurs (conservés au musée de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille) :
 Ils étaient utilisés à l'arrivée des bateaux pour sécher les cocons avant le pesage.

(magazine Région PACA: n°111: sept-oct 1995)



Approbation du Rapport Rondot en 1860



A la suite de cette lecture et de la discussion générale à laquelle elle donne lieu,

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON



Considérant que les soies de la Chine et de l'Inde entrent aujourd'hui pour une très-forte part dans la consommation de la fabrique lyonnaise, et qu'elles tendent chaque jour à y tenir une plus large place ;

Que, dès-lors, la régularité et l'abondance des arrivages des soies de ces provenances constituent une des conditions essentielles de la prospérité de nos manufactures ;

Considérant que la régularité de ces arrivages, qui sont devenus indispensables à l'industrie française, ne saurait être efficacement garantie que par la création d'un service direct de bateaux à vapeur entre la France, la Chine et l'Inde ; que, jusqu'à ce que ce service ait été établi, nos relations avec ces pays resteront incertaines, sans sûreté ni sécurité, à la discrétion des entreprises anglaises, d'où résulte, à notre préjudice, une situation d'infériorité évidente qu'il est urgent de faire cesser ;

Considérant que le développement futur de nos relations commerciales avec les Indes Orientales, la Chine, le Japon et l'Australie tient surtout à l'établissement d'une banque française ayant des succursales dans ces contrées, et pouvant offrir à notre commerce des facilités de crédit, pour lesquelles il est obligé

26

aujourd'hui de recourir à l'intermédiaire des banques anglaises, ce qui le place dans une sujétion dangereuse, et lui crée des complications, des embarras et des risques dont l'effet est de rendre ses opérations plus coûteuses, en même temps qu'elles paralysent son essor ;

Adoptant le Rapport qui précède,

Et par les considérations qui y sont plus amplement développées, et auxquelles la Chambre donne son entière adhésion ;

DELIBERE CE QUI SUIT :

Le Gouvernement sera prié de favoriser par tous les moyens en son pouvoir, l'établissement, d'un service direct de transports par bateaux à vapeur entre la France, l'Inde et la Chine, et d'une Banque française des Indes et de la Chine.

La Chambre décide ensuite que la présente délibération et le rapport de M. Rondot seront imprimés à ses frais.

La présente délibération sera transmise à Son Excellence le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Le Président de la Chambre de Commerce,

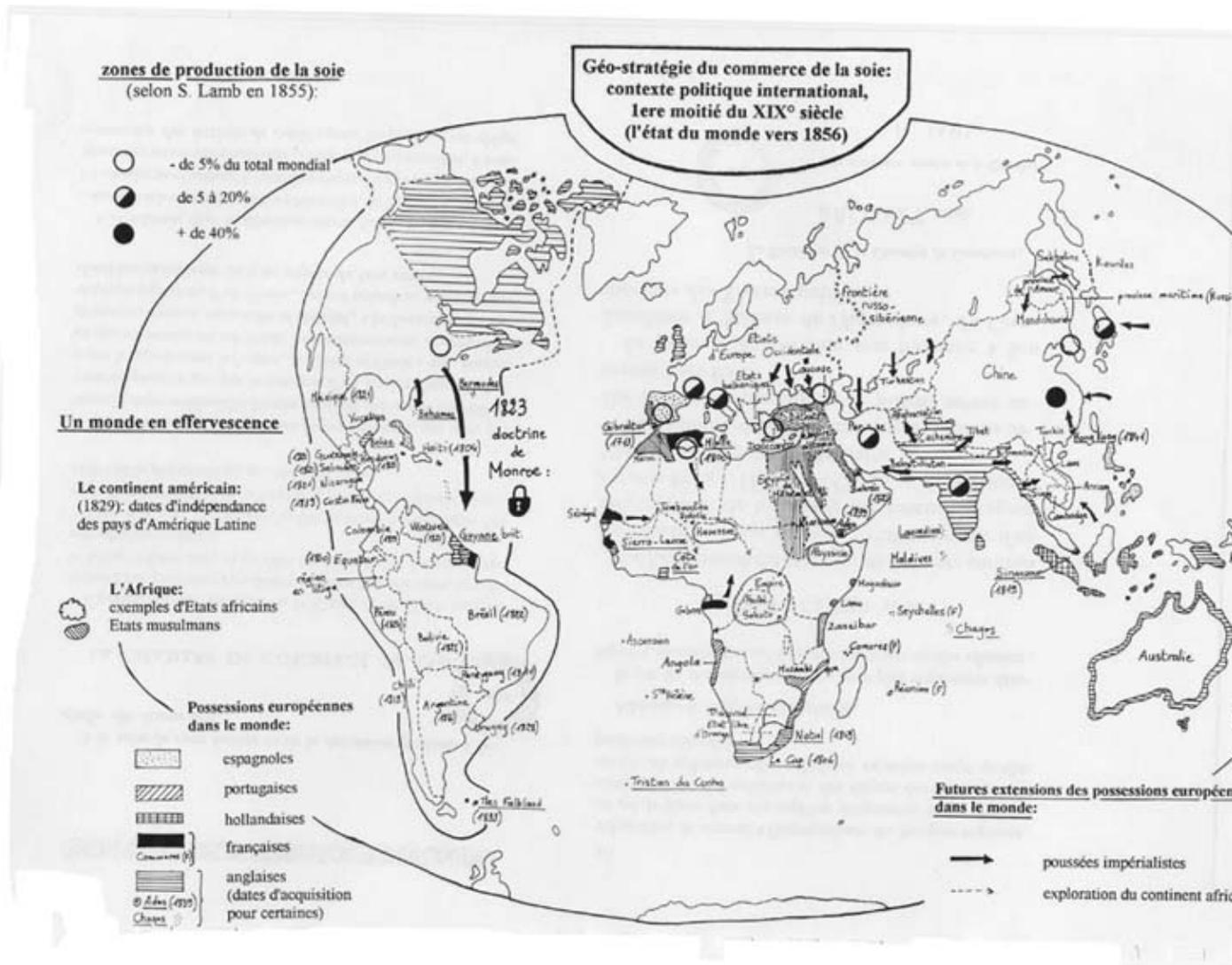
BROSSET aîné.



Le Secrétaire, membre de la Chambre.

H. JAME.

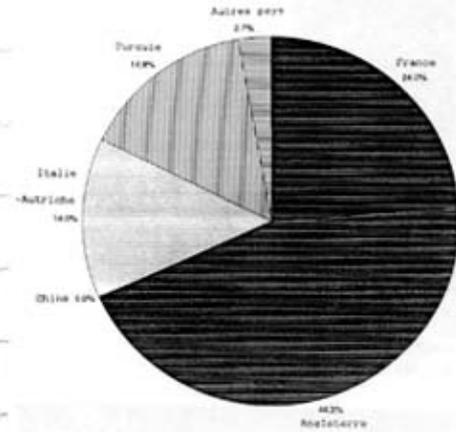
Géo-stratégie du commerce de la soie : contexte politique international, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle (l'état du monde vers 1856)



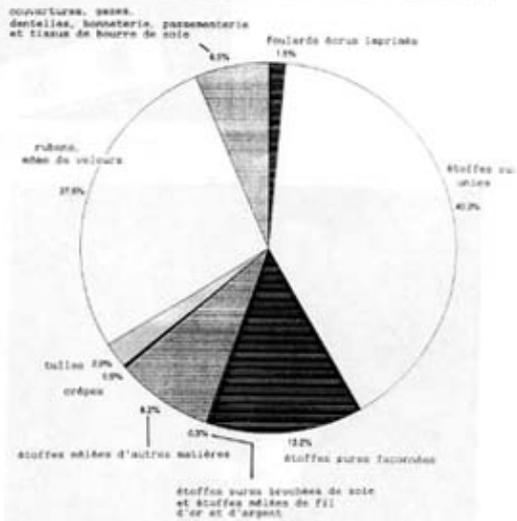
Approvisionnement et exportations de la fabrique lyonnaise en 1859-1860

Approvisionnement et exportations de la Fabrique lyonnaise en 1859-1860
(source: CCIL; commerce spécial)

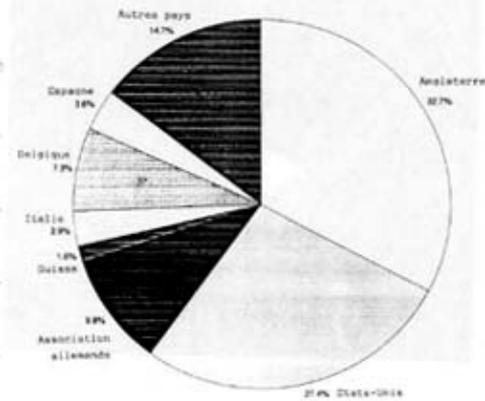
**L'approvisionnement lyonnais:
grège, par origine, en 1860**



**Les exportations lyonnaises de soieries
par article, en 1859**



**Les exportations lyonnaises de soieries
par pays, en valeur, en 1859**



Peintures sur toiles exécutées en Chine ou au Japon commandées par Hector Meynard d'après photographies

Peintures
sur toiles
exécutées en Chine
ou au Japon
commandées par Hector
Meynard d'après photographies
(collection privée)



*Apollonie Meynard épouse Prosper Meynard
(1809-1871)*



Adrien Meynard (1834-1902)



Lia Meynard (1840-1922)

*Peintures sur toiles exécutées en Chine ou au Japon,
commandées par Hector Meynard d'après des photographies (collection privée).*

Si l'on se fie aux chiffres et aux aménagements réalisés, la période du Second Empire semble bien correspondre pour Lyon à une période de prospérité. Les apparences sont néanmoins trompeuses. L'aval de la filière lyonnaise est durement touché par les crises et les fabricants perçoivent mal ou pas du tout des

évolutions de fond qui modifient insidieusement, mais radicalement, l'environnement économique dans lequel ils ont l'habitude d'évoluer. Puissance bancaire, marché des soies, exportations de soieries volumineuses ne sont qu'une façade qui ne doit pas faire illusion. A l'image de l'ensemble de l'économie française, la Fabrique lyonnaise vient d'entrer difficilement dans l'ère de la production de masse.

Malgré une volonté affichée de relancer la sériciculture nationale, celle-ci ne cesse de périlcliter. Alors que la question des approvisionnements en matière première devient encore plus cruciale, en Chine, l'action des négociants s'empêtre dans de multiples problèmes parmi lesquels, le plus criant sans doute, celui des relations avec les consuls français eux-mêmes. Constamment gênée par les retards dans la logistique, un manque chronique de moyens et une politique extérieure d'un autre temps inspirée par les militaires, la filière lyonnaise tarde à s'imposer réellement. A la veille d'une accélération décisive du processus de Révolution Industrielle, la filière lyonnaise présente finalement de dangereuses lacunes.

Les résultats élogieux à l'exportation ne doivent pas occulter le fait que la partie aval de la filière lyonnaise est durement touchée par les répercussions de la crise du milieu du siècle puis de la guerre de Sécession nord-américaine. Déjà entre 1859 et 1861, les exportations chutent de 33%. A Nîmes, les ateliers de soyeux qui étaient spécialisés dans le châle, pièce de l'habillement en vogue en France depuis le début du XIX^e siècle, se reconvertissent dans le tapis. En 1861 les trois quarts des métiers lyonnais cessent de battre et en 1864 "le nombre des ouvriers piqueurs et liseurs de dessins est ramené de 400 à 150"[fn325](#). Le témoignage de la CCIL est éloquent. Au moment où la Fabrique lyonnaise subit le contrecoup de la crise, le traité représente selon les propres dires de ses principaux animateurs, un "secours providentiel": "sans le traité avec l'Angleterre de 1860 les pertes seraient plus grandes encore"[fn326](#). La crise de 1865-1866 affecte la succursale du Crédit Lyonnais à Marseille qui à cette occasion fait une perte de 700.000 francs, des négociants ayant été compromis dans les affaires du bey de Tunis. L'année suivante, Lyon fait grève. La part des tissus fabriqués sur commission diminue tandis que progresse la consignation, c'est-à-dire le dépôt des tissus chez les vendeurs aux frais du fabricant, procédé plus dangereux, auquel seul un développement accru de la concurrence peut obliger à avoir recours. En 1864 par exemple, 64% des actifs de la faillite du fabricant Bois sont constitués de consignations en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Brésil[fn327](#). Ces crises suscitent ou accélèrent incontestablement les tendances toujours renouvelées de la demande dans le secteur textile. Ainsi, les exportations de façonnés vers les Etats-Unis reculent de 35 M FF en 1859 à 1 million en 1865 et celles à destination de l'Angleterre de 5 à 1 million également[fn328](#). Toutes destinations confondues, les ventes de cet article chutent entre 1859 et 1866 de 66 à 7 M FF tandis qu'au contraire, celles de soieries unies s'envolent. L'Angleterre qui en achetait pour 51,8 M FF en 1855-58 en prend pour 70 millions en 1859, 86 millions en 1860, 131 millions enfin en 1864[fn329](#).

Commencé avec Worth durant la période 1845-1850, ce déclin du façonné, en même temps que l'affirmation de l'ère de la consommation de masse, est confirmé pendant la crise du milieu du siècle. La publicité fait alors ses débuts et les premiers grands magasins ouvrent leurs portes comme Le Bon Marché à Paris en 1852 ou Harrods & Mapples à Londres, La Belle Jardinière en 1856, Le Printemps et La Samaritaine enfin en 1869. Worth et les couturiers vulgarisent de plus en plus la confection personnalisée, c'est-à-dire la réalisation d'un modèle pour chaque cliente à partir d'un tissu particulier. La production lyonnaise doit s'adapter à une demande qui réclame toujours des matières premières de qualité mais qui est aussi devenue beaucoup plus élastique et qui exige désormais des prix beaucoup plus raisonnables. La crinoline par exemple, impose toujours d'importantes quantités de tissu pour sa confection[fn330](#) mais désormais seule compte la dernière épaisseur. Cette dernière reste de soie pure tandis que pour les six ou sept jupons du dessous on se contente, puisque ceux-ci échappent au regard, de soie mélangée. Les gammes de soieries s'étoffent et, en définitive, la différence entre une crinoline de luxe et une autre d'usage courant c'est le fait que pour l'étoffe de dessus, la première soit composée de soie façonnée, la seconde de soie unie. Or, les consommatrices de cette dernière catégorie d'article sont celles qui suivent de plus près les évolutions de la mode. Comme elles n'ont pas toujours les moyens de renouveler leur garde-robe à chaque changement de coloris en vogue, mais qu'elles

constituent la clientèle la plus nombreuse et la plus lucrative, il faut donc leur donner la possibilité d'adapter leurs anciennes crinolines au goût du jour à moindre frais. Pour cette raison, le secteur de la teinture devient primordial. Voilà pourquoi cette dernière industrie qui avait commencé à se développer dès le début du XIX^e siècle et entrepris sa concentration dès 1853, connaît un nouvel élan sous le Second Empire^{fn331}. C'est ainsi qu'en 1865, date de l'apogée de la teinture en noir des soies non chargées, les ateliers Gillet, s'installent dans une usine à St Chamond, près de St Etienne pour y produire leur spécialité, le "souple fin" tandis que J.B Martin s'installe à Roanne et C.J Bonnet à Jujurieux^{fn332}. A la fin du Second Empire, à elle seule, la teinture en noir emploie 3.500 personnes, celle en couleur n'en faisant travailler que 1.165 seulement^{fn333}.

Entre 1860 et 1870, si l'on constate une confirmation de certaines tendances dans la demande globale dans le secteur des soieries, il n'y a par contre aucune accélération des rythmes de renouvellement des modes. Ces dernières varient encore peu. En 1863, les broderies berlinoises sont en vogue à la Cour de Napoléon III puis Worth, avec l'aide de la princesse de Metternich et le soutien de l'impératrice Eugénie, lance successivement en 1865 et 1868, le "costume princesse" puis la "polonaise", robe à double jupe mais beaucoup plus économe en tissu. Par conséquent, par le triple jeu de la croissance démographique, de la protection de l'Etat impérial et de l'enrichissement global de la population, les volumes d'étoffes en soie à fournir sont toujours importants, ce qui permet d'amortir les crises. Par contre, les gammes ont désormais de plus en plus tendance à être nettement différenciées et le fabricant doit commencer à savoir adapter très exactement sa production et sa stratégie de vente au type de demande à laquelle il a choisi^{fn334} de répondre. Et c'est là que le bât blesse. Alors que tout annonce qu'à l'avenir il sera de moins en moins possible de fabriquer des étoffes à partir de moyens de production lents et difficilement adaptables, que les machines^{fn335} au contraire devront de plus en plus être adaptées au type de produit et d'utilisation très souple, la nature de la demande en matière de tissu de soie contraint alors les fabricants à continuer de produire avec des métiers à bras. En effet, les tissus fabriqués à l'époque doivent encore être lourds et raides pour des robes devant être amples. Ainsi, en 1870 la crinoline est-elle encore remplacée par la tournure, robe confectionnée dans des tissus initialement prévus pour les rideaux et l'ameublement. Il faut donc donner une très forte torsion au moulinage et avoir recours à la charge ou à l'assouplissage^{fn336}. Tous ces procédés et traitements affaiblissent le fil. Par conséquent, on ne peut utiliser que des fils suffisamment solides comme ceux des soies robustes des Cévennes^{fn337} qui sont de leur côté devenus trop chers à cause de la pébrine. On leur a donc substitué les soies chinoises mais celles-ci sont mal filées et irrégulières, ce qui oblige, puisque la manœuvre du peigne doit être variée, de les travailler...au métier à bras. Là se situe le goulot d'étranglement de la Fabrique lyonnaise car, préparées de cette façon, même à partir d'une matière première peu onéreuse, les étoffes confectionnées sur Jacquard restent coûteuses.

Voilà qui explique pour une bonne part que "la Fabrique recule (...) devant la construction d'usines mécanisées" ou que "la manufacture et l'usine apparaissent en différents points du circuit technique des fils de soie et des tissus de soierie"^{fn338} mais "qu'elles ne se substituent pas à l'atelier artisanal"^{fn339}. Il est vrai que pendant le Second Empire, on n'observe pas de mouvement de modernisation puissant dans le secteur textile lyonnais et que, somme toute, la Fabrique a fort peu profité de l'opportunité des traités de 1860 pour moderniser ses ateliers. En 1858 le nombre de métiers mécaniques regroupés à Lyon, St Etienne et St Chamond n'est que de 5.000 et en 1873 sur 120.000 métiers tissant des soieries à Lyon, 6.000 environ sont mécaniques, la plupart étant même plus précisément localisés dans l'Isère^{fn340}. Entre 1855 et 1867, le nombre de firmes recule de 119 à 110 alors que le CA total passe lui de 161,65 à 269,85 M FF. En 1867, les dix-sept firmes les plus puissantes, soit 15,5% du total et réalisant un CA supérieur à 5 M FF, assurent à elles seules 52% du CA total. Mais à l'opposé, les 69 entreprises ne réalisant qu'un CA inférieur à 3 M FF, comptent pour 62% du total des sociétés mais n'assurent que 23% du CA total. Pour abaisser le coût de leur production, les fabricants lyonnais se contentent en définitive d'appliquer les mêmes recettes que leurs concurrents en Prusse ou en Suisse^{fn341}, le travail à l'extérieur présentant trois avantages très nets: coût du capital mobilier réduit, main d'œuvre moins coûteuse, plus appliquée et surtout plus docile^{fn342}. De plus, la production d'étoffes unies à partir de soies irrégulières réclamant doigté et régularité, les économies réalisées sont encore plus importantes grâce au recours à la main d'œuvre féminine sous une forme qui avait été déjà testée au début du siècle, à savoir l'usine-pensionnat. Mais même cette formule est peu utilisée, puisqu'on n'en compte qu'une douzaine au milieu du XIX^e et qu'elles sont principalement équipées de métiers à

bras^{fn343}. Au total, entre 1856 et 1872, le nombre des canuts lyonnais est passé de 35 à 30.000 alors que celui des travailleurs ruraux est passé de 21 à 80.000 entre 1840 et 1872. Rien que pour le Second Empire, le nombre des métiers lyonnais en 1868 est identique à celui de 1865, à savoir 100.000, et entre 1860 et 1868, 16.000 d'entre eux ont été perdus. Une division du travail s'effectue en fonction des spécialités: les beaux tissus à fleurs sont tissés par les canuts de la Croix-Rousse, les unis noirs et de couleur sur les métiers des faubourgs, les articles légers et les foulards pour l'impression dans les campagnes de l'Ouest lyonnais^{fn344}.

Ceci explique également que peu de perfectionnements techniques aient été réalisés durant cette période, P. Cayez parlant pour sa part "d'indifférence lyonnaise pour l'innovation technique" estimant par exemple que "les Lyonnais (...) furent peu inventifs et qu'ils s'appliquèrent surtout à introduire et à naturaliser des techniques étrangères (...)"^{fn345}. Encore une fois, ceci n'est pas tout à fait exact. Deux machines au moins sont mises au point durant les années 1860. Il s'agit du métier de MM. Pin & Cie pour la fabrication des châles brochés en 1867 et du système Duseigneur pour le moulinage des soies en 1870. Le premier permet de passer de 10 à 30.000 coups de navettes par jour, réduisant le rôle de l'ouvrier à un simple rôle de surveillance^{fn346}, le second, mis au point dans l'usine de Dieulefit dans la Drôme, révolutionne à lui seul une technique restée stationnaire depuis 1722, date à laquelle le lucquois Borghesano avait établi les premiers moulins ovales à Bologne^{fn347}. Hélas, le premier concerne la production d'un article qui ne sera plus guère en vogue après 1870^{fn348} et le second ne n'intéresse en rien le secteur de la production d'étoffes. Une telle atonie est tout de même surprenante car, malgré les crises à répétition, et comme le prouve le développement du secteur bancaire, de substantiels profits susceptibles d'être ré-investis ont été dégagés entre 1860 et 1870. M. Laferrère lui aussi s'interroge^{fn349}: "Les obstacles économiques aux transformations de l'outillage et à l'organisation industrielle de la production sont (...) difficiles à saisir car en principe la lente évolution de la mode puis sa fidélité aux unis de soie pure auraient dû encourager les investissements industriels". Pour expliquer cela, il avance une hypothèse. Il estime en effet que les évolutions de la mode ont été dissimulées aux yeux des Lyonnais par la hausse des exportations vers les Etats-Unis d'une part et par la vogue du châle en France d'autre part. Pour expliquer le manque d'efforts des Lyonnais pour se reconverter, il évoque les "retards habituels de la grande consommation et des marchés lointains sur la haute mode parisienne", ainsi que le fait qu'en 1860 l'Angleterre "prend encore à Lyon pour 5 M FF de façonnés"^{fn350} alors que cette mode n'avait qu'un caractère éphémère, liée qu'elle était à l'impératrice Eugénie qui s'inspirait beaucoup du XVIII^e. Il est vrai que par ses commandes de soieries luxueuses, la Cour de Napoléon III a pu entretenir les fabricants lyonnais dans la trompeuse illusion que les conditions de l'Ancien Régime étaient restées inchangées^{fn351} mais d'autres Cours d'Europe entretiennent elles aussi cette impression sans que leurs industries de la soie respectives restent pour autant les bras croisés. Pareillement, on voit mal comment les 5 M FF de commandes anglaises de façonnés aient pu faire croire aux Lyonnais que le luxe pouvait encore faire vivre leur Fabrique. Ces 5 millions ne représentent en fait que 3% du total des ventes de soieries françaises dans ce pays^{fn352}. Il en est de même aux Etats-Unis où la part des façonnés dégringole entre 1859 et 1865 de 25,7 à 3% du total des ventes françaises de soieries. Enfin, si l'on se fie à Permezel, en 1873 et par rapport à la production totale lyonnaise, on remarque que la production même d'étoffes façonnées de soie pure ne représente plus que 3,7% du total alors que celle des unis de soie pure, failles et taffetas souples et cuits, noirs ou couleurs, en représente à elle seule 70,5 %: les fabricants perçoivent donc fort bien les tendances mais pour rester compétitifs, ils préfèrent jouer sur la main-d'œuvre que sur l'appareil de production. Ceci explique "qu'au niveau des moyens matériels, la Révolution industrielle pénètre peu la Fabrique de soieries qui demeure longtemps une proto-industrialisation attardée"^{fn353}. Autre recours, entre 1859 et 1868, les importations de soieries augmentent de + 318%, soit un bond de 5,5 milliards de francs à 23 milliards^{fn354}. Les tissus allemands ou suisses ainsi importés complètent les gammes lyonnaises une fois francisés, c'est-à-dire bénéficiant de la réputation lyonnaise.

Sur le marché de la soie également, tout pousse à l'ouverture de Lyon vers les marchés d'approvisionnement extérieurs, quantités, qualité, régularité et surtout recherche de la baisse des coûts, mais la politique impériale en faveur de la sériciculture nationale imprime une autre orientation à celui-ci. En effet, durant le Second

Empire, la "soie agricole" française représente encore un secteur important de l'économie rurale française. On sait qu'aux environs de 1860, tous les gros villages de plaine arrosés par une rivière qui donne à la fois de la force motrice pour les roues à aubes et de l'eau pour la vapeur, ont une filature et assez souvent trois, quatre et même cinq, filatures comme à Bollène. Payan, Courthiac, Pellegrin, Violès et Giraud sont régulièrement mentionnés mais ce monde est encore malheureusement très mal connu. Gueneau, par exemple ne fait qu'évoquer en 1923 les cas de "telle maison" qui exploite 21 filatures de soie "dont 7 en France, 9 en Italie, 4 en Syrie, 1 en Espagne pour un total de 1.900 bassines, soit 220.000 kilo de grège", ou "telle autre comprenant deux groupes industriels, un pour le marché français, le second en Italie créé en 1878 et rassemblant plusieurs usines pour les marchés étrangers". Concernant la seconde évocation, et toujours selon cet auteur, le premier groupe fait travailler deux unités situées à Taulignan, et à Faujas-St Fond, au pont du Lez, auxquelles aurait été ajoutée une usine construite en 1880, à Brezem-Livron, le tout produisant alors 200.000 kilo d'ouvrées. Il s'agit en réalité du groupe Armandy originaire de Taulignan, près de Valréas^{fn355}. En 1850, François David Armandy, dit David Armandy (1807-1878), moulinier à Taulignan^{fn356}, se fait marchand de soie^{fn357}. C'est lui et son fils Gratien (1830-1897) qui développent à partir de 1868 les groupes industriels français et italiens de la maison. Ils sont parmi les premiers à entreprendre l'ouvraison des soies asiatiques et des soies tussah, ce qui marque le début du renouvellement des soies ouvrées jusqu'alors d'origines occidentales^{fn358}. Pour cela, ils font notamment venir 3.000 jeunes filles dans la Drôme "afin de supplanter le manque de main-d'oeuvre rurale"^{fn359}. David Armandy père vient de fonder les orphelinats industriels de Taulignan qu'il dirigera jusqu'à sa mort, en 1878, et auxquels il aura ajouté entre-temps les établissements de Faujas St Fond et de l'Ecluse en 1869. Ces deux moulinages occupent entre 350 et 400 jeunes filles placées par les administrations hospitalières ou les sociétés de bienfaisance, ce qui fait dire à F. Croizat que "la famille Armandy est une famille pionnière sur le plan social". En fait de politique sociale, il s'agit plutôt de paternalisme pur et dur. Dans les archives paroissiales que cite Croizat, on lit par exemple^{fn360}: "le 8 septembre 1859 : trois nouvelles sœurs ouvrières ont été vues avec un nouveau bonheur par la population entière et installées avec un nouvel enthousiasme dans les ateliers de soie (...) toutes les ouvrières des dits ateliers étaient au comble du bonheur" et encore: "le 16 mai 1859 a lieu dans la commune un événement qui a fait bruit une grande sensation et que tous les esprits graves ont regardé comme très important pour la localité et comme un bienfait providentiel. Trois religieuses de l'ordre des sœurs ouvrières de Nazareth (...) ont été installées dans les usines de soie de M. David Armandy (...). Dès le lendemain, les religieuses nouvellement arrivées, ont fait l'admiration de tout le monde et gagné toutes les sympathies. La religion et la vertu attendent beaucoup de ces établissements". Hélas, en 1861, ces mêmes sœurs ouvrières de Taulignan sont déplacées: "Dieu dans sa miséricorde nous avait donné des anges de vertu pour nous aider puissamment dans l'œuvre de régénération de la paroisse de Taulignan, Dieu dans sa colère nous les a ôtées. Mais malheur et mille fois malheur au prêtre et aux laïcs qui s'en sont faits les instruments. En attendant le jour des manifestations où nous leur demanderons compte de cet acte de mystérieuse iniquité et de basse hypocrisie, nous leur jetons notre indignation la plus profonde et la plus méritée. Cette indignation de notre part sera justifiée lorsqu'on saura qu'elle a été trouvée légitime par le révérend père Abbé d'Aiguebelle, supérieur spirituel de cette congrégation".

En réalité, la sériciculture française a bien du mal à se remettre de la crise de la pébrine. Selon J.M Courbet^{fn361}, Pasteur en personne se déplace à Sérignan du Comtat auprès du célèbre entomologiste Henri Favre pour se renseigner sur les vers à soie puis se rend régulièrement pendant quatre ans à Pont-Gisquet, à l'Ouest d'Alès, dans les Cévennes, à la saison des vers à soie afin d'y chercher un remède à l'épidémie. C'est à partir de ses observations successives qu'il recommande de trier les œufs et les papillons au microscope afin d'éliminer les éléments affectés. Du coup, de 308.000 kilo en 1865, la production française bondit à 1.096.000 kilo l'année suivante. En 1867, l'Association séricicole pratique du bassin du Rhône est créée afin de tenter de trouver des solutions au malaise de la sériciculture^{fn362}. Celle-ci réunit des fabricants, parmi lesquels Pariset et Eymard, secrétaires, des mouliniers, des scientifiques et des marchands de soie dont Guerin, en qualité de trésorier. Cependant, il ne faut pas voir là le résultat des seuls travaux de Pasteur mais celui d'une véritable politique de régénération à partir des cocons et graines de vers à soie japonaises. Entre 1847-56 et 1857-66, le commerce des cocons progresse de + 165%, les importations passant de 378 à 1.002 tonnes. Dès 1860, Louis Bourret, pour la maison Rémi-Schmidt, et membre de la société impériale zoologique d'acclimatation, obtient 25 cartons de graines qui sont envoyés par le consul de France, Duchesne de Bellecourt puis transmis à Druyn

de Lhuys, ministre des Affaires étrangères et président honoraire de la société zoologique. Selon d'autres sources, dès 1860, 62 cartons japonais arrivent via la Sibérie et cinq ans plus tard, le gouvernement japonais en autorise l'exportation, interdite jusqu'alors sous peine de mort^{fn363}. La même année, 15.000 cartons sont par ailleurs offerts à Napoléon III par le shogun Iemochi^{fn364}. De 30.000 cartons exportés en 1863, on passe à 300.000 en 1864, date à laquelle on lit dans les CRT que "les graines japonaises représentent le dernier espoir de la sériciculture européenne"^{fn365}. L'année suivante, 2,5 millions de cartons sont exportés, dont les deux tiers vers l'Italie, et la moyenne entre 1865 et 1872 se situe encore à 1,5 millions.

Ce commerce est d'ailleurs alors suffisamment rémunérateur pour que les compagnies maritimes créent des lignes vers le Japon. P & O aborde ce pays en janvier 1860 puis la China & Japan Steamship Navigation Co est créée en 1862, l'américaine Pacific Mail arrive en juin 1864 et les MM sont à Yokohama en septembre 1865^{fn366}. En 1860, à Yokohama, on compte quatre Français sur 120 résidents étrangers, puis 12 sur 180 en 1863 et enfin 46 sur 439 en 1864. En 1868, Osaka et Kobe sont ouverts à leur tour. Les banques suivent: Chartered Mercantile Bank en 1861, Western India Central Bank et Commercial Bank of India en 1863. En 1862, à l'occasion de l'Exposition universelle, les arts et l'artisanat japonais sont révélés au grand public et un entrepôt oriental est ouvert dans Regent Street^{fn367}. Malheureusement, parce qu'il est très difficile de s'assurer de sa qualité, la fraude est très facile sur ce type de marchandise, et celle-ci est particulièrement importante. Dès mars 1865^{fn368}, le consul français en poste à Shanghai signale que certains négociants achètent des graines malsaines en Chine qui sont ensuite transportées et mises en cartons au Japon, les bénéfiques procurés par ce moyen étant de l'ordre de 400%. Huit mois plus tard, la confiance n'est toujours rétablie. Le franc succès des relations entre Lyon et le Japon^{fn369} s'en trouve entaché et celles-ci connaissent de très fortes fluctuations. Malgré tout, en 1868, la CCIL s'inquiète à propos de la révolution^{fn370} et adresse de chaudes recommandations au ministre plénipotentiaire, M. Outrey, partant pour le Japon. Très rapidement cependant, ce commerce s'essouffle. De deux millions de cartons japonais importés en 1869, on tombe à 6 ou 70.000 dès 1871 et eux qui composaient 61% des cartons utilisés dans les éducations françaises en 1872 ne comptent plus que pour 15% quatre ans plus tard. Une industrie nationale s'est effectivement développée qui travaille pour l'exportation mais, à côté de cela, la sériciculture nationale ne redémarre pas. Cette branche de l'agriculture exige en effet la présence d'une main-d'œuvre nombreuse et très bon marché, en l'occurrence enfantine, donc une densité de population particulière. Or, le maximum démographique est atteint en Vivarais dès 1861 par exemple et les conditions démographiques sont de moins en moins réunies. Les récoltes de 1865 sont désastreuses et jusque 1868, les conditions naturelles de récolte restent défavorables avec des hivers chauds et des chaleurs précoces en mai. Entre 1866 et 1869 la production de soie française s'effondre de 1096 à 505 tonnes et entre 1865 et 1868, le prix des soies grimpe de 50%. Les apports extérieurs sont de plus en plus indispensables et en 1868, le vieux droit datant de 1856 qui taxait de 100 francs les 100 kilo de soie étrangère entrant en France est abaissé à 75 francs.

C'est donc à partir de novembre 1868, que débutent les ventes régulières de la part des importateurs de soies d'Asie, Chine, Japon, Inde^{fn371}. On lit dans les comptes-rendus de la CCIL: " les importations directes de Chine suffisent presque à alimenter le marché lyonnais"^{fn372}. Entre 1865 et 1869, les importations de soie chinoise passent de 260 à 570 tonnes, tandis que durant la même période, les soies japonaises progressent de 237 tonnes, de 11 à 248 tonnes avec un maximum de 403 tonnes en 1868. Au total, les importations en provenance de ces deux pays passent de 271 à 758 tonnes, soit une progression de 180%. En 1869, A. Dufour proclame: "en cinq ans, les soies asiatiques ont remplacé les françaises"^{fn373}. Il faut nuancer cette proclamation car dans les années 1860, si les soies asiatiques coûtent alors 30 à 60% moins cher que les soies européennes^{fn374}, les irrégularités de leurs arrivées^{fn375} et les menaces toujours présentes de rupture d'approvisionnement les renchérissent et les rendent moins attractives. Ainsi, le prix des soies tsatlees 4° par exemple évolue-t-il à la hausse. De 57 francs en 1863, il passe à 67 en 1864, 85 en 1866, et, de 1867 à 1872, il oscille entre 70 et 76 FF le kilo. Ceci n'est cependant pas suffisant pour limiter le coût d'une production d'étoffes qui, du fait d'une évolution de la mode de plus en plus orientée vers le bon marché, exige les prix les plus bas possibles^{fn376}. C'est pourquoi durant les années 1860, les importations de bourre sous toutes ses formes, soit simple, soit cardée ou bien encore filée, progressent très fortement. Durant la décennie considérée, la progression moyenne de chacune de ces catégories est ainsi de + 137,9 %. Les importations

totales de bourre et déchets de soie passent de 74.000 kilo en 1827-1836, à 149.000 en 1837-46, puis 448.000 en 1847-56, pour atteindre 617.000 en 1857-66 et 1.400.000 en 1867-76. En définitive, même si les importations de grège connaissent la progression la moins forte^{fn377}, ce sont elles qui arrivent en tête par rapport au volume total des importations^{fn378} et qui sont promises au plus bel avenir car il s'agit de faire vivre les filatures et les moulins français. C'est pour protéger ces derniers par exemple que les droits d'entrée sur les filés de soie qui étaient de 82 francs les 100 kilo en 1820 et étaient passés à 100 francs en juillet 1856, sont ramenés à 75 francs en 1867^{fn379}. Pendant ce temps, la tentative d'encouragement de développement de la sériciculture à La Réunion continue^{fn380} et le nombre d'éducateurs en Algérie progresse, passant de 130 à 173 entre 1868 et 1869^{fn381}. La Tunisie compte 353.000 mûriers en 1866 et malgré la pébrine qui ravage cet embryon d'industrie séricicole, une Société d'acclimatation du ver à soie y est créée qui fait même une tentative d'introduction d'une espèce indienne^{fn382}. Dans un discours de Lilienthal^{fn383} enfin, il est question de "jalons plantés" au Bengale. Preuve que le marché lyonnais des soies est apparemment bien portant, c'est dans ce même discours qu'il est par ailleurs précisé que les exportations des soies grèges et ouvrées à partir de Lyon sont passées de 654.000 kilo en 1854 à 2 millions de kilo en 1863. En 1860-61, alors que 887.554 balles de Chine et du Japon partent vers l'Europe, Lyon n'en reçoit que 8.459, soit moins de 1 %. Mais entre 1865-66 et 1867-68, la part de la France dans les envois asiatiques ne cesse de progresser. Celle-ci passe de 15,5 à 20,7% des envois alors que celle des Britanniques recule de 84,9 à 78,8%^{fn384}. La politique extérieure du Second Empire semble porter ses fruits.

Dans les années 1860, malgré les désordres, le contexte politique chinois évolue alors favorablement pour les négociants étrangers. La volonté de s'adapter à la présence étrangère semble bien réelle et, si la lenteur et la fragilité des progrès effectués ne facilitent sans doute pas les relations commerciales, on ne saurait néanmoins prétendre que celles-ci sont impossibles. La période de restauration de Tongzhi (1862-1874)^{fn385} correspond en effet à une période de retour à la paix intérieure. Dans le cadre d'un courant réformateur "d'autorenforcement" (zhiqiang), Li Hongzhang cherche à impulser une nouvelle dynamique en Chine. Ainsi, au sein du gouvernement chinois un "bureau des Affaires étrangères" fonctionne à partir de 1861 et la même année est ouvert un bureau des Interprètes qui, à partir de 1867, traduit des ouvrages de chimie, physique, mécanique et Droit international^{fn386}. Financée par les Douanes dont le surintendant en 1869 est un missionnaire américain, l'École des langues de Pékin est créée en 1862 avec des filiales à Shanghai en 1863 et Canton en 1864^{fn387}. En 1868, la première canonnière chinoise est lancée tandis que des projets de télégraphe reliant la Chine, l'Europe et le Japon et de câble sous-marin entre Hong-Kong et Shanghai sont mis à l'étude^{fn388}. Comprenant que la coupure entre "savoir noble", celui qui donne accès à la fonction publique et techniques de production, fait la faiblesse de la Chine Li Hongzhang prône la création d'une section de technologie dans les examens officiels^{fn389}. Lettrés et fonctionnaires, par le jeu des alliances familiales, commencent à s'engager dans le commerce et la mobilité sociale s'accroît. Sans doute, cette période marque-t-elle la "fin des illusions relatives à l'éthique néo-confucéenne en tant que force de régénération socio-politique"^{fn390}, la fonction publique étant envahie par l'argent, mais une "synarchie" sino-occidentale porteuse se forme alors, même si celle-ci se fait apparemment au détriment de la Chine. Certes, les institutions impériales sont doublées par l'administration des Douanes, le réseau des consuls et les canonnières ancrées à portée de tir, mais la "communauté commerciale sino-étrangère" prend de plus en plus d'assurance et d'initiatives^{fn391} et les investisseurs chinois n'hésitent plus à prendre des parts dans les firmes occidentales. Attisé par le désir de pénétrer à l'intérieur de la Chine par ses voies navigables, le secteur des transports est le premier où se concrétise cette nouvelle collaboration. C'est ainsi que dès 1862 la maison américaine Russell & Co. fonde la Shanghai Steam Navigation Co.^{fn392}. Cinq ans plus tard, c'est au tour de la société anglaise Union Steam Navigation d'être lancée et, en 1873, la China's Merchants Steam Navigation, première société chinoise montée avec l'appui du gouvernement.

Mais ces quelques réalisations ou projets de l'époque ne doivent pas masquer les nombreuses difficultés auxquelles on est alors confronté lorsque l'on veut s'implanter en Chine. En 1885 par exemple, dans son ouvrage Le monde chinois, P. Daryl, rappelle qu'en 1860 "le produit des emprunts (...) a servi à élever

quelques phares; tout le reste s'en est allé en armements et en établissements militaires." En 1866, une lettre du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics à la Chambre de Commerce de Paris insiste sur le problème de la vente des navires en Chine par suite du manque de capitaux pour les réparer^{fn393}. J.A. Ganeval, dans son article concernant Shanghai qu'en 1863, rapporte que la Compagnie des MM ne dessert la ligne de Hong-Kong à Shanghai qu'avec un seul steamer de 584 tonneaux, l'*Hydaspe*^{fn394}. Dans ces conditions, les Occidentaux en sont réduits la plupart du temps à improviser. Tout est affaire de pragmatisme, de souplesse et d'esprit d'adaptation. C'est ainsi que les sociétés de commerce en Chine, s'occupent aussi d'assurances maritimes, gèrent des usines textile et n'hésitent pas à travailler pour plusieurs nationalités. Par exemple, la Melchers & Cy, basée à Hong-Kong en 1866 et ouvre son bureau de Shanghai en 1877, d'un côté pratique les exportations de soie et autres produits, tandis que d'un autre côté elle importe des machines américaines ou anglaises ainsi que des textiles anglais. Le secteur de la soie lui aussi, progresse peu. En 1867, alors que le thé représente 59 % des exportations chinoises, la soie n'en assure que 34 %^{fn395}. Les envois de balles chinoises via Shanghai qui étaient 90.000 balles en 1856-57 n'atteignent plus que 75.000 en 1861-62, y compris les 7.700 balles japonaises transitant par ce port^{fn396}. Pébrine et Taipings empêchent le passage de la sériciculture chinoise au stade de matière première d'exportation. La CCIL reste cependant positive puisque selon elle, si la Chine elle aussi est touchée par la pébrine, les soins font que les exportations croissent de 5.000 balles par an^{fn397}. La vérité, c'est que personne ne parvient à réellement estimer la production et le potentiel séricicole chinois comme en témoigne cet extrait de réponse à une demande de renseignements de la part de la commission française de sériciculture à propos de l'extension de la maladie: "quelques-uns de nos négociants prétendent que la maladie s'est répandue dans toute la Chine comme sur le reste du globe, d'autres prétendent le contraire"^{fn398}. Ceci explique l'irrégularité des récoltes et les tensions avec les intermédiaires chinois. Selon G. Lanning et S. Couling^{fn399}, à cause de la rébellion, le commerce de la soie à Shanghai varie de 71.000 piculs en 1862 à 32.000 en 1863 et 20.000 en 1864 et des problèmes avec la guilde des marchands chinois prennent une telle ampleur que le trafic est interrompu, entraînant perte de confiance vers 1867-68. En 1867, le gouvernement chinois interdit d'exporter la soie sous la forme de cocons^{fn400}. Enfin, les tentatives d'implantation de premières filatures sont des échecs. Celle de Jardine & Matheson montée à Shanghai en 1862 ferme dès 1866 car elle a trop de mal à se procurer des approvisionnements de qualité et les autorités ainsi que les marchands l'empêchent de s'en procurer. A Canton, Ch'en Ch'i-yuan (Chan Kai-wen) qui avait étudié les techniques de filature en France se heurte à l'hostilité des ouvriers et des paysans et sa filature est démantelée et déplacée^{fn401}. Toutes ces contraintes pèsent lourdement sur l'action des négociants, notamment l'empêchement de se rendre vers l'intérieur du territoire afin de pouvoir estimer le potentiel séricicole réel, anticiper l'état des récoltes et déterminer les prix. Depuis le milieu du siècle, le manque de personnel compétent, notamment, est criant. Le directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte de Paris à Shanghai, E. Morel demande par exemple l'autorisation d'accepter les fonctions de consul belge en décembre 1866^{fn402}. La même année, c'est le consul anglais, M. Harvey qui "dépanne" ainsi la France^{fn403}. Autre exemple, plus cocasse, celui du personnel de l'agence du Comptoir d'Escompte de Shanghai qui célèbre à grand bruit la défaite française de 1870: rien de surprenant, ce personnel est allemand^{fn404}. Ceci ne va pas sans créer de nouvelles tensions avec les diplomates et dans un document transmis à la CCIL sur le commerce de la soie à Canton par le Ministère du Commerce, on lit: "beaucoup de négociants ont l'habitude regrettable de prendre pour représentants des étrangers, même dans les villes où ils pourraient trouver des Français honorables, parfaitement en mesure de se charger de la représentation de leur maison". Ces conditions expliquent pourquoi les négociants et les diplomates vont constamment avoir recours aux missionnaires en Chine.

Alors que rien ne concerne la religion dans les instructions remise par son gouvernement à Lagrenée, celui-ci proclamait déjà: "je ne suis certes pas venu pour faire de la propagande religieuse (...). Il faut avant tout qu'un beau, grand, large traité de commerce soit fait (...)" mais force lui est de constater que sans l'appui des missionnaires, rien ne sera possible pour une France désireuse de prendre pied dans un pays où le rival commercial anglais tient déjà "des positions inexpugnables". Finalement, les accords passés avec la Chine comprennent des articles favorables aux missionnaires, Langlois, le directeur de la société des Missions Etrangères de Paris ayant alors remis à Lagrenée une collection des Annales et des Nouvelles Lettres Edifiantes en lui disant: "je vous prie d'agréer cette marque de notre reconnaissance pour les dispositions bienveillantes que vous avez témoignées envers nos missionnaires en Chine (...). De leur côté, nos confrères

seront toujours disposés à faire, pour vous être utiles, tout ce qui leur sera possible de faire sans compromettre les intérêts des missions"^{fn405}. Très tôt donc, parce qu'ils sont partout, parce qu'ils sont motivés et parfois très compétents, les missionnaires sont utilisés par les commerçants. En 1856, c'est un armateur marseillais, Victor Régis qui les associe à ses affaires en aidant à la création de la société des Missions africaines de Lyon et l'année suivante, Livingstone lui-même déclare: "répandre l'Évangile chez les païens doit inclure beaucoup plus que ne l'implique l'image courante du missionnaire, c'est-à-dire un homme allant ici et là avec une Bible sous le bras". Selon lui, il faut désormais répandre les usages du commerce "qui conduit les tribus à se sentir dépendantes les unes des autres et utiles les unes aux autres"^{fn406}. En Chine, du fait du manque de moyens^{fn407}, les relations entre diplomates, négociants et missionnaires sont donc rapidement nouées. Dès son arrivée en Chine, C. de Montigny remarque "qu'un bon nombre de missionnaires catholiques français" appartenant à la Compagnie de Jésus est déjà installé sur trois sites de Shanghai, à Tangjiadu, au Sud-Est, où ils ont entrepris la construction d'une cathédrale, ainsi qu'entre la cité et le Yangjingbang, à l'Ouest de la ville^{fn408}. Opportuniste, le consul voit très vite quel heureux parti il va pouvoir tirer de cette circonstance et il échafaude toute une stratégie de pénétration en Chine qui s'appuie sur la hiérarchie catholique française présente dans ce pays^{fn409}. Par conséquent, il s'adresse aux missionnaires à la fois pour diffuser des échantillons de soieries françaises au sein de la population indigène et pour collecter des spécimens de soie chinoise qui seront expédiés à Lyon. Dès 1848, grâce à la maison anglaise Turner & Cie, une première commande de tissus français est passée. Les archives du Ministère des Affaires Étrangères confirment d'ailleurs que celle-ci émane de "commerçants catholiques chinois de Suzhou", une des principales places soyeuses de la Chine et C. de Montigny écrit: "(...) tous nos bons missionnaires (...) font leurs efforts pour me seconder et prouver à la France leurs sentiments patriotiques. C'est pour ces braves et dignes compatriotes que je sollicite avec insistance l'appui sérieux du gouvernement". L'année suivante, deux nouvelles commandes partent émanant toujours de commerçants catholiques mais de Shanghai cette fois-ci et de l'évêque du Zhejiang relayé par les missionnaires lazaristes. La même année, c'est encore grâce à un abbé que partent de Mandchourie vers Lyon non seulement des cocons mais aussi "des glands du chêne dont ceux-ci se nourrissent et des pièces de soierie produites à partir de ce type de vers"^{fn410}. En 1852, une tentative d'envoi de chrysalides échoue mais l'auteur des Annales qui relate le fait, s'empresse d'ajouter: "Quoique cette première tentative n'ait pas réussi, nous avons fait de nouvelles demandes à plusieurs missionnaires en Chine (...) j'aurai encore l'honneur de vous faire cet automne, au nom de la Mission, l'envoi d'une petite caisse de graines et semences indigènes de Guizadu (Kouei-tcheou)". Dans une notice du père Hélot de 1854, il est encore question de l'envoi de "deux serres contenant 200 à 300 arbustes (...) par l'entremise des RR. lazaristes du Zhejiang (Zhejiang)" Annales, "notice sur le colorant vert du père Hélot", XXIX, 1854, pp 142-157, p.145. Parmi tous les envois effectués, un morceau de toile intrigue énormément les teinturiers lyonnais car, malgré tout leur savoir-faire, ceux-ci ne parviennent pas à en reproduire la couleur verte. En 1856-1857, ce colorant, appelé "lo-kao", fait donc à nouveau l'objet d'un envoi de la part de la communauté chrétienne d'Azé où il est fabriqué^{fn411}.

En Chine, les missionnaires ont donc un rôle logistique fondamental. Outre leurs fonctions d'agents de renseignement et de correspondants commerciaux et scientifiques, qu'ils remplissent d'ailleurs également en collaboration avec les sociétés de Géographie dont celle de Lyon^{fn412}, ils font souvent office d'aubergistes. En 1848 par exemple, les missionnaires français qui arrivent à Shanghai s'adressent à leurs homologues italiens^{fn413} et encore en 1895 la mission lyonnaise fera de même. Par ailleurs, le 25 juin 1869, le consul fait parvenir à "Monseigneur" la copie d'une lettre qu'il a envoyée à "MM. Les vicaires apostoliques des provinces séricicoles de la Chine" dans laquelle, au nom du Comité des Intérêts commerciaux français en Chine, il demande qu'on lui procure des graines de vers à soie^{fn414}. En contrepartie de leur aide, les missionnaires reçoivent des consuls, du moins du temps de C. de Montigny, des cartes de sûreté délivrées, non au nom du "père X" mais à celui de "Mr X, citoyen français"^{fn415} pour leur épargner les tracasseries des mandarins et contourner les interdictions les empêchant de faire du prosélytisme sur le territoire chinois. Néanmoins, il ne faudrait pas en déduire qu'une véritable politique de collaboration ait existé entre missionnaires et laïcs. En effet, bien que pécuniairement intéressante pour l'État français ou les négociants, cette coopération ne saurait être qu'un pis-aller car elle est diplomatiquement très embarrassante. Les Chinois ont en effet tendance à considérer les missionnaires comme des espions et à assimiler les diplomates comme les chefs de ceux-ci.

Montigny lui-même est bien conscient des embarras que créent un tel amalgame mais, en l'absence de ressources financières et de personnel adapté, comment faire autrement ? Par exemple, en 1868, le consul français de Shanghai rapporte à l'occasion d'un pillage de tombes auquel a participé un missionnaire: "(...) ces sentiments que j'admire (...) je me vois obligé de les condamner et de les taxer d'exagération exaltée quand, comme dans ce cas, ils ne doivent conduire d'une manière certaine qu'à une mort sans profit et à un martyr où (...) il entrerait plus de folie que de gloire"[fn416](#). Buissonnet lui-même va plus loin en écrivant en 1870: "tout chrétien désirant employer un Chinois ne le prend qu'après s'être bien assuré qu'il n'est pas chrétien car qui dit chrétien chinois dit voleur et menteur par dessus les autres Chinois"[fn417](#). Enfin, P. Daryl, en 1885, fait mention d'une circulaire du Tsong-Li-Yamen datant de 1871 et adressée aux ministres accrédités à Pékin, qui se plaint du comportement des évêques catholiques parce que ceux-ci se font transporter en chaise verte à quatre porteurs alors que ce mode de déplacement est réservé aux mandarins de 3^{em} rang, et que des bandits échappent aux autorités parce qu'ils se convertissent[fn418](#).

Autre source de problèmes pour nos négociants, l'obligation pour régler leurs éventuels différends avec des Chinois de passer par l'intermédiaire des consuls français. En effet, tandis que les concessions anglaise et américaine s'unissent[fn419](#), la concession française, reste de son côté. Administrée par un conseil municipal dont les membres sont élus chaque année par les locataires de terrains payant une taxe annuelle de 500 taels et les détenteurs à titre perpétuel d'une propriété estimée au moins à 500 taels, celle-ci, rassemble alors une centaine de personnes[fn420](#) dont 9 femmes et 6 familles. On y compte alors 9 maisons de commerce dont "l'importance des affaires" dépasse les 200.000 francs. Toutes bénéficient de l'exterritorialité mais la souveraineté chinoise a été préservée. De ce fait, les autorités municipales ne peuvent avoir de relations diplomatiques directes avec les autorités chinoises et pour régler les conflits entre Chinois et étrangers, elles sont obligées de passer par la voie diplomatique, c'est-à-dire d'avoir recours à l'intermédiaire des consuls et du "Daotai", inspecteur général chargé des affaires étrangères[fn421](#). Pour régler au mieux les différends quotidiens impliquant des Chinois, le 1^{er} mai 1864, les Anglo-saxons instaurent une Cour mixte alors que les consuls français continuent de juger sur le territoire de la concession des conflits n'impliquant uniquement que des Chinois[fn422](#). Les négociants en soie étant souvent membres du Conseil municipal, intérêts personnels, manœuvres et intrigues agitent perpétuellement la concession française. Maybon et Frédet rapportent: "l'antagonisme entre l'autorité consulaire et le Conseil municipal (...) était entretenu par de menus incidents, des chicanes, parfois puérides, une mauvaise volonté évidente de part et d'autre (...): toute une petite guerre, enfin, que révèlent les dossiers". Tout semble démarrer en novembre 1864, quand la maison marseillaise Rodocanachi, qui a un fondé de pouvoir à Shanghai depuis 1863, demande l'appui du consul pour réclamer une indemnité auprès du gouvernement chinois car, selon elle, les vexations des mandarins l'ont obligée à fermer son établissement en pleine campagne séricicole, entraînant une perte estimée à 32.000 taels. De plus, en mai 1865, le consul, sans doute suite à des requêtes de la part des autorités chinoises, décide de fermer les maisons de jeu de la concession. Le Conseil municipal étant chargé de s'occuper non seulement des tâches administratives et des travaux publics mais aussi du maintien de l'ordre, de la sécurité et de la perception des impôts[fn423](#), les membres du Conseil municipal Buissonnet et Meynard, estiment ne plus être en mesure de gérer la concession. En effet, prostitution, jeux d'argent et commerce d'opium étant interdits sur le territoire de la concession internationale, ces activités avaient trouvé refuge sur celui de la concession française et les impôts prélevés sur celles-ci par l'intermédiaire de la taxe foncière assuraient alors les 2/3 des revenus municipaux. Le Conseil est dissout et le consul trace un profil peu flatteurs des négociants en soie. Dans une lettre du 29 novembre 1865, on apprend notamment que Rodocanachi n'a pas respecté les règles qui veulent qu'un étranger désirant s'installer à l'intérieur de la Chine s'associe avec des Chinois. Le consul précise que les Anglais qui respectent cette règle, n'ont aucun ennui et que "les pertes éprouvées par M. Meynard et Rodocanachi ne s'élèvent qu'à 1% environ des chiffres qu'ils ont présenté et qu'ils semblent avoir été amplement compensés par les gains qu'ils auraient fait dans leur trafic avec les autorités rebelles". Lui reprochant d'avoir signé une pétition en faveur de ses deux confrères, le consul s'en prend ensuite à Buissonnet puis à l'ensemble de la corporation des négociants en soie. Rapportant dans une lettre au Ministre "l'inconduite et l'impopularité des maisons Buissonnet, Chartron, Monnier Père & Fils de Lyon et Meynard

Frères de Valréas", il ajoute: "si elles ne donnent pas des instructions plus précises à leurs agents de Shanghai, elles pourront à un moment donné subir les conséquences de la conduite peu mesurée de leurs représentants en Chine". On apprend alors que M. Chapelle, le représentant de la maison Meynard s'est permis de cravacher un mandarin et d'en faire emprisonner un autre. Bien que cela face théoriquement partie de leurs attributions, le consul dénonce avec force qu'en la circonstance, Mrs Chapelle et Schmidt se soient permis de donner des ordres à la police française de la concession^{fn424}. Et le consul de terminer: "le Conseil d'administration municipal voulait évidemment renouveler cette comédie des gens qui croyant s'être rendus indispensables, non seulement désire obtenir de leurs pairs un bill d'indemnité pour leur conduite mais espèrent encore s'entendre supplier de conserver entre leurs mains les fonctions qu'ils exerçaient pour la plupart depuis 1862".

L'affaire semble close en 1866 avec l'élection d'un nouveau Conseil municipal se composant de quatre Français et de quatre étrangers^{fn425} mais il n'en est rien et deux ans plus tard il faut procéder à de nouvelles élections qui voient cette fois-ci la victoire de Forbes, "chef d'une des maisons les plus importantes de Chine, Russell & Cie" par 152 voix, suivi par un certain Arosenius, 144 voix, de M. Bonneville avec 140 voix et enfin le directeur des postes françaises, M. Maignan avec 140 voix. Dans son rapport, M. Simon, consul de France à Ningbo témoigne de la crise de 1865 à Shanghai: "Le malaise actuel du commerce a pour causes principales l'impudence des négociants eux-mêmes (...). Il n'y a pas d'alliance réelle sérieuse entre la Chine et l'Europe (...) les marchés de la soie et du thé sont détruits par les chemins de fer" et par la dépopulation des régions productrices. On lit encore: "le commerce européen en Chine n'est point raisonné d'après les besoins et les possibilités du pays". L'auteur insiste sur la soif de spéculation: "on compte que la maladie du ver à soie ne finira pas de sitôt" et, lucide, il suggère de développer les filatures de soie en Chine: "après celle des laines et des mines, l'industrie qui répondrait le mieux à la situation intérieure de la Chine serait celle de la filature de la soie"^{fn426}. A propos de Buissonnet, le consul de Shanghai rappelle en 1869 que celui-ci doit surtout sa richesse à d'habiles manœuvres immobilières plutôt qu'au commerce de la soie. Citant un des responsables de la maison Chartron Monnier de Lyon pour laquelle il travailla, M. Raphael Monnier en personne, le diplomate, écrit: "loin d'avoir aucun bénéfice il n'a eu à enregistrer en définitive que des pertes". Il en profite pour rappeler également qu'en 1862, devant se procurer un hectare de terrain pour le compte des Messageries Impériales, M. Edan, chancelier au consulat, en avait en réalité demandé cinq aux autorités chinoises dont trois qu'il avait confié à Buissonnet. Ce dernier s'était alors empressé de les louer et, avec l'argent obtenu en guise d'avance, avait fait promptement évacuer les Chinois qui s'y trouvaient. L'auteur pose alors la question: "que s'était-il passé (...) entre lui [Buissonnet] et M. Edan ? Je l'ignore (...) toujours est-il que quand M. Mauboussin voulut construire un consulat (...) il fut demandé un don à Buissonnet de 80.000 franc auquel ce dernier consentit avec empressement". C'est le même consul qui nous apprend que Meynard avait un vieux contentieux avec l'ancien consul car celui-ci avait refusé une réclamation du-dit Meynard contre les autorités chinoises à la suite d'une tentative d'établissement à l'intérieur, à Azé, cette installation étant contraire aux traités et portant sur des bénéfices présumés "sans tenir compte des pertes possibles et souvent trop probables"^{fn427}.

Dans son ouvrage de Pékin à Shanghai de 1871, Buissonnet riposte^{fn428}: "l'organisation de notre corps diplomatique et consulaire en Chine est loin de répondre aux besoins de la situation. (...) Nos agents arrivent ordinairement sans la moindre connaissance du pays apportant contre leurs nationaux une certaine prédisposition qui les influence trop souvent d'une manière regrettable dans les affaires entre Français et Chinois (...) et grand nombre d'affaires souffrent de cette pénurie d'agents initiés à la langue du pays". En faisant clairement allusion à la crise de 1865, il estime que la concession française est "livrée à l'arbitraire des consuls" et évoque les "conflits regrettables qui ont eu lieu entre le consul général et l'administration municipale du moment". Selon lui, "il devient urgent pour la France d'apporter de notables modifications à son organisation consulaire surtout afin que nos intérêts soient enfin placés sous une protection réellement efficace". A propos des consuls, il écrit: "il y en a beaucoup trop qui sont des fils de familles appelés, par suite d'influence quelconque, à des fonctions qu'ils n'ont pas les aptitudes nécessaires pour remplir. D'autres sont des zélés, et ceux-là sont les plus dangereux quand les connaissances et la pratique leur manquent. Le plus grand nombre est composé de vrais fonctionnaires ne voyant dans tous les Français à l'étranger que des administrés et ne songeant qu'à les mener à la baguette. Aussi terminerai-je en exprimant le souhait que (...)

nos compatriotes n'en soient bientôt plus réduits à désirer, comme la chose la plus heureuse qui puisse arriver, que ce nouveau titulaire soit un homme tout à fait nul et s'occupant le moins possible d'affaires". Ce n'est pas le seul témoignage de ce style concernant le corps consulaire français. En 1859 déjà, Lapareille écrit qu'il ne croit pas en la réussite des Meynard car en 1847 "ou 1848", Marius, qui était allé chercher des cocons à Brousse, s'était fait rabrouer par l'ambassadeur français. Parce qu'il estimait qu'il ne participait pas ainsi au redressement de la sériciculture française en crise, ce dernier avait alors qualifié son action "d'antinationale"^{fn429}.

Ces tensions illustrent très bien les errements et le manque de moyens de la politique extérieure française du Second Empire, notamment pour tout ce qui concerne l'outre-mer et principalement le recrutement des diplomates. Une circulaire du Ministère du 15 novembre 1861 intitulée "Rappel des prescriptions relatives à l'envoi et la réduction des états annuels de commerce et de navigation" précise: "Si un certain nombre de consuls se conforment avec une exactitude que je me plais à reconnaître aux recommandations de mes prédécesseurs, j'ai eu néanmoins le regret de constater que malgré les observations réitérées qui leur ont été adressées, quelques-uns d'entre eux se bornent à reproduire textuellement dans leur correspondance officielle des relevés qu'ils empruntent soit aux journaux, soit aux registres des douanes locales sans prendre le soin de suivre les modèles de tableaux dont le cadre leur a été officiellement tracé"^{fn430}. D'autres, au lieu d'accompagner les envois des états de commerce et de navigation d'un rapport aussi complet que possible se contentent d'y joindre un commentaire beaucoup trop succinct pour permettre d'apprécier la valeur et l'importance des données numériques qu'ils ont recueillies. Cette double irrégularité entraîne de graves inconvénients. Le défaut d'homogénéité dans les éléments de statistiques commerciales fournis par la correspondance consulaire les rend plus difficiles à utiliser pour le Département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics"^{fn431}. Depuis 1681, une ordonnance sur la Marine confère clairement aux consuls le rôle de principal agent d'information et de développement du commerce extérieur français^{fn432} mais, sur le terrain, tout dépend en réalité du diplomate en place. On s'en rend très bien compte en parcourant les archives des Affaires Etrangères. Parce qu'une fortune personnelle est souvent indispensable, les consuls sont souvent des aristocrates ayant reçu une formation militaire non appropriée^{fn433} et les rapports sont vraiment de qualité très inégales de l'un à l'autre. En 1866 par exemple, on constate que certains appréhendent vraiment approximativement la Chine car une carte consacrée à l'agriculture de ce pays ne contient aucun élément sur la soie^{fn434}. On est fort loin de trouver régulièrement les états qui doivent ensuite être publiés, soit dans les Annales du Commerce extérieur, jusque 1876, soit dans le Moniteur officiel du Commerce après cette date. Dans les archives du Ministère, on trouve plus généralement des extraits des rapports des homologues américains, anglais, belges ou autrichiens, que, bien souvent, on a même pas fait l'effort de traduire. Occasionnellement, les consuls sont appelés à collaborer avec les sociétés de Géographie comme le prouve cette lettre de Paris du 18 juillet 1865: "la Société de Géographie de Paris m'exprime le désir que les consuls de France à l'étranger soient invités à joindre à leurs rapports ordinaires des notes géographiques et ethnographiques"^{fn435} et de temps à autre, ils sont rappelés à l'ordre comme dans cette autre lettre du 20 février 1864 dans laquelle le consul français de Shanghai écrit qu'il "devrait probablement envoyer une liste d'objets les plus recherchés sur la place" mais que "malheureusement une pareille tâche est incompatible avec les fonctions et le caractère des agents officiels du Gouvernement" parce "qu'elle exigerait (...) pour être remplie à la satisfaction des parties intéressées un emploi constant du temps et de l'intelligence (...) à des détails qu'une longue expérience de chaque spécialité peut faire toucher du doigt". Dans ce passage en effet, "absolument incompatible" est annoté de cette façon, sans doute de la main du ministre lui-même: "c'est justement ce qu'ils doivent faire!"^{fn436}.

Le cas du Mexique est particulièrement édifiant. Alors que les troupes d'intervention espagnoles et anglaises qui avaient débarqué dans ce pays en 1861^{fn437}, rembarquent dès l'année suivante, Napoléon III a, lui, conçu le projet d'évincer de ce pays les hommes d'affaire américains et de mettre le pays en valeur au profit des capitalistes français^{fn438}. L'expédition se termine en déroute avec l'exécution de Maximilien en 1867. Les répercussions sur la politique extérieure française de cette aventure mêlant élucubrations militaro-commerciales et scandales politico-financiers^{fn439}, sont considérables. Ce désastre met en pleine lumière les lacunes d'une politique extérieure directement héritée du Ier Empire. Celle-ci se révèle totalement

inadaptée aux nouvelles conditions imposées par des relations lointaines, manquant de stratégie, de personnel et, suite à cette piteuse expérience, de moyens financiers. Il ne fait guère de doute que la politique diplomatique française en Asie en fait alors les frais. En Indochine, tout commence en 1856 avec la mise à mort de prêtres espagnols et français. Tourane est bombardée et Montigny présente des réclamations à la cour de Hué prise par la flotte française. La tentative de pénétration vers l'intérieur se solde par un échec mais une "Commission de la Cochinchine" est constituée en France. Quatre ans plus tard, l'expédition en Chine se termine de la même manière car les Anglais refusent à la France toute possession insulaire chinoise. La voie du Mékong apparaît par conséquent comme la seule voie d'accès en Chine susceptible d'être soigneusement contrôlée par les Français qui dès lors ne vont avoir de cesse de s'y imposer. En 1862, l'empereur d'Annam signe un traité par lequel il cède l'île de Poulo-Condor à la France et qui autorise les navires français à remonter le Mékong pour aller jusqu'au Cambodge. L'année suivante, il cède trois provinces à une France qui, suite à la visite d'une ambassade siamoise à Paris, impose son protectorat sur tout le Cambodge. Le 20 février 1864, une lettre accompagnant les rapports de M. Simon, délégué du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, évoque la possibilité d'une communication "entre le fleuve annamite [appelé aussi "fleuve de Saigon"] et le Y.T Kiang"^{fn440}. Son auteur précise en outre que la France peut importer de Chine pour 70 M FF de soie, soit l'équivalent de douze navires à vapeur, et exporter jusqu'à 125 M FF de soieries, soit douze navires à vapeur également. La même année, dans La Cochinchine française^{fn441}, F. Garnier écrit: "La France a reçu de la Providence la haute mission de l'émancipation, de l'appel à la lumière et à la liberté des races et des peuples encore esclaves de l'ignorance et du despotisme. Eteindra-t-elle en ses mains le flambeau de la civilisation vis-à-vis des ténèbres profondes de l'Annam ? Fermera-t-elle ses yeux devant cette misère immense ? Renoncera-t-elle à la plus belle partie de son œuvre ?". Deux ans après, une expédition anglaise cherche à ouvrir une voie commerciale vers la Chine via la Birmanie tandis que de leur côté, Doudart de Lagrée et Francis Garnier recherchent une voie de pénétration vers la Chine, respectivement par le Mékong et par le Fleuve Rouge. Découvrant les richesses du Yunnan en cuivre, plomb et étain, ces expéditions démontrent surtout que le Mékong n'est pas une voie d'accès vers la Chine et que seul le Fleuve Rouge peut éventuellement convenir. Entre-temps, toute la Cochinchine est tombée dans l'escarcelle française. Discrètement, la CCIL suit tout cela de très près. Déjà en 1860, 6.000 hommes de troupe ayant été envoyés en Syrie suite au massacre de chrétiens Maronites, les Lyonnais, parce qu'à l'époque la production de soie de ce pays était estimée à 6 millions de kilo.^{fn442}, s'étaient associés à cette expédition. En 1867, 10 industriels dont 7 fabricants de façonnés participent à une exposition à Saigon^{fn443} mais surtout les CRT rapportent les résultats de l'enquête de deux ans^{fn444} du capitaine Bonnevey en Cochinchine sur la production de la soie. Celle-ci se montre fort peu encourageante, un envoi n'étant même pas parvenu à la Chambre, ce qui fait penser que "la Cochinchine peut fournir un appoint, c'est tout".

Les résultats commerciaux de ces expéditions sont très maigres mais leur impact sur l'imaginaire des hommes est considérable. En l'absence d'une politique cohérente et de toute information correcte de l'opinion publique, l'initiative individuelle^{fn445} et le mythe prennent largement le dessus. A cette époque en effet, les projets colonisateurs s'ordonnent autour d'idées-force, moteurs de l'action comme le rêve d'un bloc maghrébin français par exemple. La pénétration en Chine par le Tonkin répond plus à des considérations d'ordre militaires que commerciales. J.L Miège évoque un "romantisme colonial" poussant à une exaltation lyrique qui transfigure toute réalité, parle "d'espoir fabuleux de l'Eldorado"^{fn446} et de la littérature d'évasion, citant Charles Campbell qui parle des "espoirs extravagants" entretenus par les marchands américains faisant du commerce avec la Chine^{fn447}. "Les intérêts matériels, le goût de l'évasion, la philanthropie, le nationalisme, mêlés inextricablement, laissent mal démêler leur rôle respectif (...) la rivalité coloniale s'alimente du nationalisme qu'elle nourrit à son tour". Dans le cas de l'Indochine, on va même assister au développement de "colonisations secondaires", c'est-à-dire ayant comme moteur non plus la métropole mais la colonie elle-même, et ceci contre la volonté du pouvoir central^{fn448}. Au Tonkin, suite aux tortures pratiquées, cette région "prend l'image durable d'un cauchemar du conquérant", donnant par la même occasion naissance au mythe du "péril jaune"^{fn449}. Dans cette France du Second Empire qui s'inspire du précédent napoléonien, les initiatives les plus audacieuses et les plus risquées prennent des allures d'épopées, de faits d'armes légendaires. Ce sont les rêves de Jean Dupuis, originaire de Roanne, et ceux d'un officier de marine, Jean Garnier, sous les ordres de Doudart de Lagrée, alimentés par les mirages d'une Chine fabuleuse, qui font entrer le Tonkin dans

les projets français^{fn450}. En attaquant une sous-préfecture malgré l'interdiction du général Dupré, Dupuis devient "le premier représentant d'une catégorie qui devait proliférer à l'ère de l'empire et au-delà, celle des expatriés habiles à mêler l'orgueil national à leurs intérêts personnels et un certain attachement au pays colonisé à leur sens des affaires"^{fn451}, son antithèse étant Paul Philastre, "humaniste et généreux à l'esprit civilisateur". Dans les débats de la Commission de Cochinchine de 1857^{fn452}, on retrouve la même stratégie que sur le continent américain. La prise de possession territoriale répond à une "volonté d'assurer une politique de prestige et de puissance en une région vers laquelle convergent les ambitions des Britanniques, des Russes et des Américains. (...) Il est remarquable que les perspectives commerciales comptèrent peu dans la décision de Napoléon III". Le mythe "d'une foi chrétienne sanctifiée par ses martyrs" (...) alimente l'enthousiasme patriotique des missionnaires et d'une opinion publique sous influence. Au total, même si "les mythes français du Tonkin ont été souvent circonscrits à l'intérieur de groupes ou de corporations impliqués dans la conquête ou l'entreprise coloniales^{fn453} (administrateurs ou négociants, Eglise chrétienne, armée)", "le mythe se convertit en réalité politique"^{fn454}. Finalement, "les Français abordent le Tonkin sous les trois signes de la Croix, de la soie et du drapeau (...) il en a résulté une mythologie"^{fn455}. Cette dernière nuit à l'action commerciale. Elle déforme considérablement la réalité et fausse complètement les estimations.

Au bout du compte, outre l'énormité des efforts que la Chine doit effectuer pour se mettre au diapason du commerce international, en définitive, ce qui freine le plus le développement des relations sino-étrangères, à l'instar de l'influence des Annales sur les Lyonnais dans les années 1840, ce sont les propres craintes et appréhensions des Occidentaux. Comme bon nombre de ses contemporains, Lamb, par exemple, ne tient pas la Chine en très haute estime. Pour lui, le fait que ce pays n'ait pas besoin des produits européens est un signe de barbarie "puisque les peuples civilisés sont solidaires, eux!"^{fn456}. De son côté, en 1859, Lapareille proclame: "les chinois sont à la fois enfants et corrompus"^{fn457}. Les conférenciers de l'époque captivent l'attention de leurs auditoires en insistant sur les aspects les plus morbides et les plus violents de la vie des étrangers en Chine. Ils contribuent fortement à vulgariser dans l'opinion publique des images extraordinairement négatives et donnent des faits une vision tronquée et partielle, donnant de la Chine une vision barbare. Il est vrai par exemple que le massacre du 21 juin 1870 qui voit la mort de dix sœurs de la Charité, du consul français, de son chancelier, d'un prêtre lazariste, d'un interprète et de sa femme, d'un négociant et de son épouse ainsi que de trois Russes^{fn458} conduit au traité de Fou-tchéou obligeant les chinois à installer des légations en Europe et qu'est constitué à Shanghai dans des conditions rocambolesques un corps armé sur le modèle de celui qui existait déjà à Canton depuis 1864^{fn459}. Dans ces conditions, on comprend que bien peu de Français aient la tentation de venir en Chine et lorsqu'ils sautent le pas, bien souvent, c'est la tête farcie de mythes, de préjugés et d'une vision romantique à souhait. Ainsi, par exemple, on doit la fameuse expression "Route de la Soie", parfaitement impropre soit dit en passant^{fn460}, à un baron allemand, le baron von Richtoffen, suite à un voyage en Chine de 1872 à 1874. En 26 ans, ce sont au total 400 articles de synthèse concernant la Chine, dont 240 de description de la vie quotidienne, qui seront ainsi parus dans les Annales. Les clichés y sont forts et le ton oscille toujours entre sévérité des jugements et optimisme pour l'avenir, ce qui fait dire à M. Dumas^{fn461}: "la vieille fascination mêlée de crainte suscitée par l'Asie orientale continue ainsi d'exercer ses effets". Quand les Européens se rendent en Chine, c'est avec un sentiment de compassion alimentant et renforçant un sentiment de supériorité. Au début du siècle encore, dans la conférence sur les relations de la Chine avec l'Europe qu'il tient à Rouen^{fn462}, le vice-président de la Société de Géographie de Paris, H. Cordier lui-même, rappelle les paroles d'un refrain d'opérette des environs de 1871: "La Chine est un pays charmant qui doit vous plaire assurément".

Politique extérieure, crises, évolution économique mondiale, infrastructures commerciales et financières: les années 1850-1870 sont pour la filière Lyonnaise des années cruciales. Globalement, tout en tendant à s'en affranchir, les activités de production deviennent dépendantes des activités commerciales qui les alimentent en matières premières avant de diffuser les marchandises fabriquées. En cette période de crise et d'affirmation de la concurrence, les aspects commerciaux prennent un caractère de plus en plus stratégique et, si le nombre d'intermédiaires et de transformateurs reste encore élevé et les circuits complexes, grâce à l'amélioration des

moyens de communication et de transport, la tendance est déjà à la simplification des filières et à la transformation des fonctions de négoce en fonctions de courtage tandis que les marchés s'organisent autour de quelques grandes places^{fn463}. Le contexte de crise exacerbant les enjeux et la concurrence^{fn464}, dans une ambiance de recherche de l'efficacité maximale, tant en aval qu'en amont, on assiste globalement à une multiplication, une spécialisation et à une hiérarchisation des fonctions commerciales. Globalement encore, en amont, les volumes et les fréquences des transactions, posent désormais des problèmes de logistique qui imposent d'avoir des endroits et des personnels permettant de gérer simultanément les transactions physiques et les transactions financières. Bourses, marchés à terme, caisses de liquidation, entrepôts, se développent, la formule la plus fréquemment retenue étant celle du courtage^{fn465}. Volumes et périodicité régulière des récoltes autorisent alors la mise en place des infrastructures nécessaires à leur acheminement et à leur vente, notamment les marchés à terme car la concentration y est possible. Sur ces derniers, les transactions sont faites directement entre les parties. Les courtiers agissent soit à la demande du vendeur, soit à celle de l'acheteur. Ils sont organisés en sociétés de personnes, ce qui les rend responsables sur leurs biens propres et ils peuvent agir auprès des importateurs pour le compte d'industriels. Souvent, ils travaillent sur plusieurs produits à la fois et, à côté des grandes maisons internationales, il existe de nombreuses firmes de courtage nationales, départementales et même cantonales, pour les truffes ou le vin par exemple. C'est d'ailleurs à cette époque que naissent les principales maisons françaises de courtage que sont Duclos et Fils et Goldschmidt^{fn466}. A la façon des grandes compagnies du XVIII^e siècle qui faisaient de même dans leurs magasins, le courtier organise des ventes aux enchères et fait la publicité la plus large possible. Il est responsable du bon déroulement des opérations, notamment financières, car les organismes de compensation ne sont organisés que tardivement^{fn467} et il doit se couvrir par des appels de marge réguliers sur ses clients.

Par ailleurs, les fonctions se spécialisant, le commerçant n'a plus à se soucier du transport, de l'assurance ou des questions de crédit. En aval, les voyageurs de commerce ou "placiers" sont de plus en plus nombreux à partir à la conquête de débouchés tandis qu'en amont, les "commissaires-transitaires" ou "facteurs en douane" font leur apparition pour s'occuper des formalités douanières qui sont de plus en plus précises et, éventuellement, assurer l'expédition du port débarquement ou de la gare-frontière vers le lieu de destination final. Dans les ports, surtout anglo-saxons, on trouve des "négociants portuaires" dont le rôle est très important du fait surtout de leurs capacités de stockage. Sur les différents marchés, les négociants ont recours aux consignataires, leurs agents à des courtiers locaux et les courtiers agissent de plus en plus pour leur propre compte, sans compter l'intervention des armateurs, assureurs et agents de change. Les usages veulent que les conditions établies sur une place de commerce pour la réception, l'achat et la vente des marchandises soient approuvées par les Chambres de Commerce, la coutume ayant force de loi. De puissantes sociétés de commerce naissent, contrôlant d'importants moyens de transport tandis que des firmes de production réalisent de véritables concentrations verticales qui échappent plus ou moins au commerce international. Le marché lyonnais des soies a ceci d'original qu'il se distingue totalement de cette évolution globale. Au lieu d'en favoriser la rationalisation, toutes les innovations de l'époque en encourage au contraire l'atomisation. L'animation traditionnellement importante de ce marché, à cause des prix forts pour de faibles volumes de marchandises qui autorisent de nombreuses et lucratives transactions, est en effet encore renforcée par l'élargissement de l'éventail des fournisseurs et des acheteurs, donc des opportunités, grâce aux progrès des moyens de transport et de communication, ainsi que la multiplicité des récoltes asiatiques. Une telle évolution se fait par conséquent au détriment du courtage et des Magasins Généraux, formules trop peu souples, notamment en période d'accélération de renouvellement des modes, et en faveur des marchands et négociants en soie. Cette évolution est lourde de conséquences car, si elle empêche toute concentration et tout monopole, à moins d'une entente parfaite entre tous les animateurs^{fn468}, elle interdit également la constitution de puissantes firmes intégrant toutes les opérations, notamment de transport et de banque, comme cela se fait alors pour le coton ou d'autres matières premières.

Ceci explique que les Magasins Généraux et le courtage ne connaissent pas le développement attendu. Entre 1863 et 1865, les ventes publiques en soies progressent de 3.450 à 4.487 francs mais au même moment, on vend pour 28.903 francs d'autres marchandises^{fn469}. La valeur des soies dans le dock des soies des Magasins Généraux étant alors de 9.886.932 FF en 1865 contre 4.911.000 pour les autres marchandises, ceci nous

permet de déduire que 0,05% des soies sont vendues aux enchères contre 0,59% pour les autres marchandises. De 1860 à 1868, dans l'établissement de Lyon, 22 ventes aux enchères publiques ont lieu mais les ventes se composent surtout de marchandises qui n'ont pas trouvé preneur de gré à gré^{fn470}. Selon J. Bouvier^{fn471}, les Magasins ont un autre défaut: ils ne peuvent délivrer des warrants "avec valeur garantie". Ce n'est pas tout à fait juste car les warrants ont tout de même valeur de traites et la qualité de la marchandise qui leur sert de gage a été contrôlée par des courtiers. Le second défaut, beaucoup plus important, tient dans le fait que "les habitudes de discrétion, chères au commerce lyonnais, ne permettent pas aux prêts publics de se développer. Personne ne veut avoir l'air d'emprunter pour faire ses affaires. On conserve une défiance instinctive à l'égard de toutes les institutions officielles"^{fn472}. A cela, il faut ajouter les inévitables tensions en période de crise, Labasse, parlant déjà à propos de la crise de 1811, "d'exaspération de l'esprit de clocher et des particularismes locaux"^{fn473}. Dans son discours de 1869, A. Dufour, qui fait partie d'une commission pour la réforme du courtage et l'encouragement du Magasin Général, témoigne: le Magasin a fait l'objet "d'attaques" suffisamment violentes pour provoquer la démission de ses membres. Toujours selon cet orateur, ces mêmes attaques seraient à l'origine de l'ouverture des succursales d'Avignon et Marseille pour "chercher (...) les éléments de vitalité qui jusqu'à ce jour avaient manqué à Lyon". Deux pages plus loin, en affirmant son engagement en faveur des ventes publiques à Marseille, il dit: "l'intérêt privé de quelques intermédiaires influents en a décidé autrement (...) et depuis Marseille n'a fait que baisser au lieu d'augmenter. Lui aussi confirme que l'expertise officielle de la soie est lente et froisse les susceptibilités mais il défend le système des warrants qui, selon lui, a fait du Havre un grand marché du coton.

Il convient donc de nuancer le bilan du Second Empire. La puissance lyonnaise est à son summum mais en 1865-68, la CCIL en est encore à prédire un bel avenir à Lyon "quand le développement des docks et des établissements de crédit lui auront créé de bonnes conditions (...)" car Londres est toujours un centre spéculatif dont elle dépend. La CCIL se plaint par exemple que, à partir de Shanghai, que ce soit pour Londres ou Marseille, le prix de la tonne transportée par les MM est identique et signale qu'en 1868, le Parlement anglais envisage de faire partir ses navires toutes les deux semaines alors que les MM n'assurent qu'un départ mensuel. Autre exemple, le transport des soies du Portugal via l'Espagne est peu aisé, il faut donc les faire passer via Le Havre ou Porto ce qui provoque d'ailleurs la plainte de la maison Charles Meynard de Valréas. De son côté, Marseille réclame une "politique de coordination entre la voie maritime et la voie fluviale"^{fn474}. Selon Paul Masson^{fn475}, "le percement de Suez fut pour l'armement marseillais un stimulant puissant", néanmoins, "d'une manière générale, la fin du Second Empire est marquée par un désenchantement certain (...)"^{fn476}. Les Marseillais ressentent en effet un fort sentiment de centralisation économique au profit de la capitale. En 1863, Alexandre Clapier constate notamment^{fn477}: "Dans les dix années qui viennent de s'écouler, le système de centralisation a pris pour Marseille des proportions jusqu'à ce jour inconnues. Marseille ne semble plus s'appartenir. La plus riche partie de sa navigation à vapeur est concentrée entre les mains d'une compagnie dont le siège est à Paris et qui ne s'administre que par les agents que Paris lui envoie (...); c'est à Paris que siègent les administrations de ses chemins de fer, de ses docks et de son bassin de radoub; son crédit foncier a été absorbé par le crédit foncier de Paris; l'éclairage de ses rues, la propriété des terrains qu'elle conquiert sur la mer appartiennent à une compagnie parisienne". Quinze ans plus tard, O. Teissier^{fn478}, cite à son tour la CCIMP qui, en 1866, se plaint que: "depuis quelques années, nous constatons avec regret que notre marché des soies perd de plus en plus de son importance (...). Nous trouvons la cause de ce fait dans la transformation opérée, au point de vue des relations commerciales, par les grandes entreprises et dans la facilité des rapports qui tendent à supprimer le rôle des intermédiaires en mettant le consommateur en face du producteur". Une citation du Courrier de Marseille du 14 août 1868 vient parfaire le tout: "l'état actuel des choses ne peut changer que (...) par la formation d'une grande compagnie d'importation des soies (...). Hors de là, il n'y a rien à faire et Marseille devra se résigner à voir transiter purement et simplement par ses docks (...) une marchandise de prix dont elle aurait pu devenir le marché privilégié".

En outre, même si elle est largement dominante, la situation de la filière lyonnaise des soies reste exposée tant en amont qu'en aval. Sa production de soie dégringolant à cause de la pébrine de 1.607 tonnes en 1863 à 826 tonnes en 1865, soit - 49 %, les producteurs italiens réagissent vigoureusement, se regroupent en coopératives et envoient des "hommes spéciaux au Japon"^{fn479} pour se ravitailler en cartons de graines. A ce moment, la

concurrence milanaise n'est pas encore un danger pour Lyon, loin s'en faut, mais le dynamisme transalpin est réel puisque par exemple, la CCIL estime qu'en 1865, l'Italie capte les 2/3 des cartons japonais de graines^{fn480}. En aval, malgré l'aide apportée par les traités de 1860, la supériorité anglaise est toujours évidente. Celle-ci réside essentiellement dans la primauté et la précision de ses informations, ses docks "tenant à la disposition du commerce et de la spéculation une statistique mensuelle détaillée et parfaitement exacte du stock invendu et des livraisons. Notre seul guide sur le continent, les établissements de Condition publique, déjà bien viciés par leur multiplicité et bien imparfaits pour suivre le mouvement des soies d'Europe, le deviennent plus encore lorsqu'il s'agit des soies asiatiques". Autre supériorité anglaise, la vente "au prompt" protège le vendeur du recul éventuel des prix entre la date de vente et celle de livraison, la date d'achat faisant foi et garantissant à l'acheteur la marchandise achetée qui peut être livrée trois mois après l'achat^{fn481}. Le marché des soies de Londres reste donc un concurrent de taille. En 1864, ses stocks contiennent toujours 36.284 balles, dont 21.191 de Chine, 8.760 du Japon et 6.333 du Bengale^{fn482} et en 1869, la CCIM rapporte que la Suisse et l'Italie vont toujours chercher leurs soies à Londres. Sur le circuit de distribution, l'évolution des types de tissus produits à Lyon favorise le transfert du commerce vers Paris, ce qui pose le problème de l'échantillonnage^{fn483}. Parce qu'elle regroupe les productions françaises et étrangères, et par conséquent peut répondre plus facilement aux commandes très hétérogènes qui deviennent la règle, Paris commence à affirmer de plus en plus sa supériorité sur Lyon. Sur le plan financier, les marchands de soie doivent désormais chercher à représenter des placements au moins aussi attractifs que les autres secteurs industriels alors en pleine expansion. Dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1865, Bailleux de Marisy note déjà: "l'activité productrice des nouvelles industries dépasse de beaucoup les anciennes"^{fn484}. Les banques privées n'ont pas les moyens de soutenir les tentatives des soyeux en Extrême-Orient^{fn485}. Selon Bouvier, celles-ci sont originaires de l'aristocratie et ont pour clients l'aristocratie. La banque privée Droche-Robin, par exemple, pourtant originaire du négoce de la soie, liquide "son commerce accessoire des soies" en 1861 et suite à la perte de 700.000 francs de la succursale du Crédit Lyonnais à Marseille en 1866, les premiers dirigeants de cette banque sont alors remplacés par des représentants de la sidérurgie et des mines du Massif Central, sans doute moins enclins à s'engager dans le négoce de la soie dont ils ne connaissent pas toutes les subtilités.

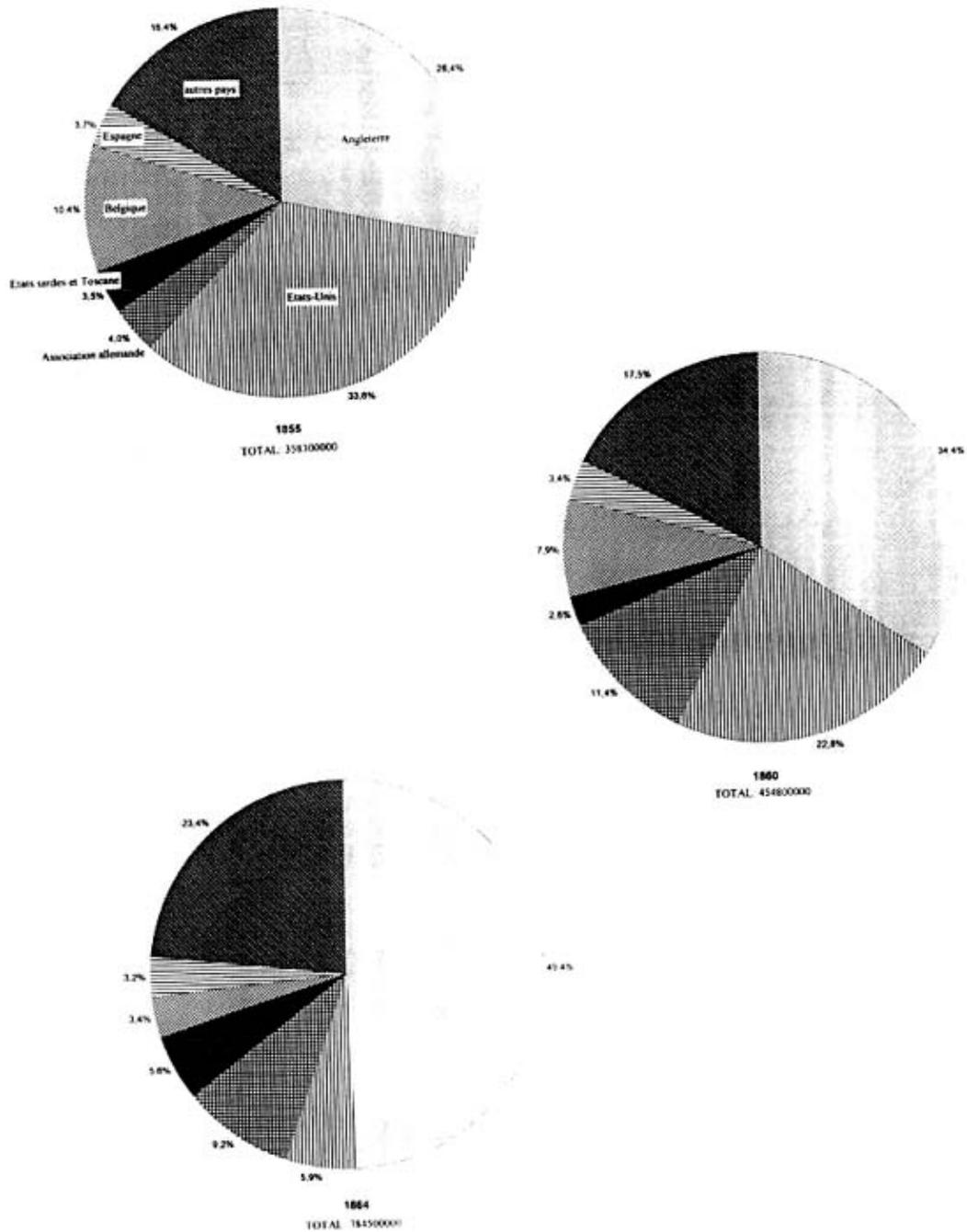
Développé par P. Cayez mais surtout M. Laferrère^{fn486}, le cas de l'industrie de la teinture est un très bon exemple de l'évolution d'une industrie lyonnaise qui, sous le Second Empire, s'affranchit de plus en plus du secteur textile et devient une concurrente pour celui-ci dans la course à l'obtention de capitaux bancaires. En 1870, en effet, cette branche de l'industrie est déjà sortie de l'artisanat et Gillet emploie 750 personnes utilisant 950 chevaux-vapeurs pour un CA de 7.000.000 FF^{fn487}. Le cas de la fuschine est édifiant et illustre parfaitement "l'incorrigible fluidité industrielle de la soierie lyonnaise"^{fn488}. Suite à une série de procès, les propriétaires de la fuschine, les frères Renard, parviennent à garder le monopole de la fabrication de ce colorant et fondent en 1863 une SARL au capital de quatre millions de francs au nom de "La Fuschine". En fait, celle-ci est dissoute dès 1869, ce qui fait écrire à Laferrère: "l'intransigeante attitude des propriétaires de la fuschine de 1859 à 1869 a eu de graves conséquences sur le développement de l'industrie chimique française, sur les affaires lyonnaises en particulier (...). Dès 1863 les effets économiques de la décision de justice de 1863 en faveur de La Fushine furent comparés à ceux de la Révocation de l'Edit de Nantes". En effet, Etienne Marnas quitte Lyon en 1860 pour continuer ses recherches à Bâle "chez A. Clavel, un ancien compatriote installé dans cette ville" tandis que Jean Gerber-Keller perd trois fois son procès en 1863. Il quitte Mulhouse pour s'installer à Bâle où il fonde en 1864 une usine qui fusionnera en 1898 avec la Société pour l'Industrie Chimique à Bâle^{fn489} de Clavel. De son côté, Prosper Monnet, chimiste principal à La Fuschine pendant trois ans s'installe près de Genève en 1868 dans une usine appartenant à un fabricant de produits chimiques lyonnais, Marc Gilliard où il reste jusqu'en 1883, date à laquelle il revient à Lyon fonder la Société Monnet et Compagnie qui deviendra Rhône-Poulenc. Laferrère écrit: ceci "(...) illustre l'attitude générale des milieux de la soierie lyonnaise en face des grandes découvertes des XIX^e et XX^e siècles: on les utilise, parfois avec audace et profit, mais il faut un concours exceptionnel de circonstances favorables pour que le fabricant ou son façonnier engage toutes les ressources de son entreprise sur une technique nouvelle (...) c'est pourquoi la modernisation de la soierie lyonnaise fut si lente". De plus, ce même auteur souligne que les Renard se doutaient bien du déclin inéluctable de leur produit car, en "bons connaisseurs des rythmes propres de la soierie lyonnaise", l'affaire datant de la fin du XVIII^e siècle", ils connaissaient bien le caractère fugitif de la

mode.

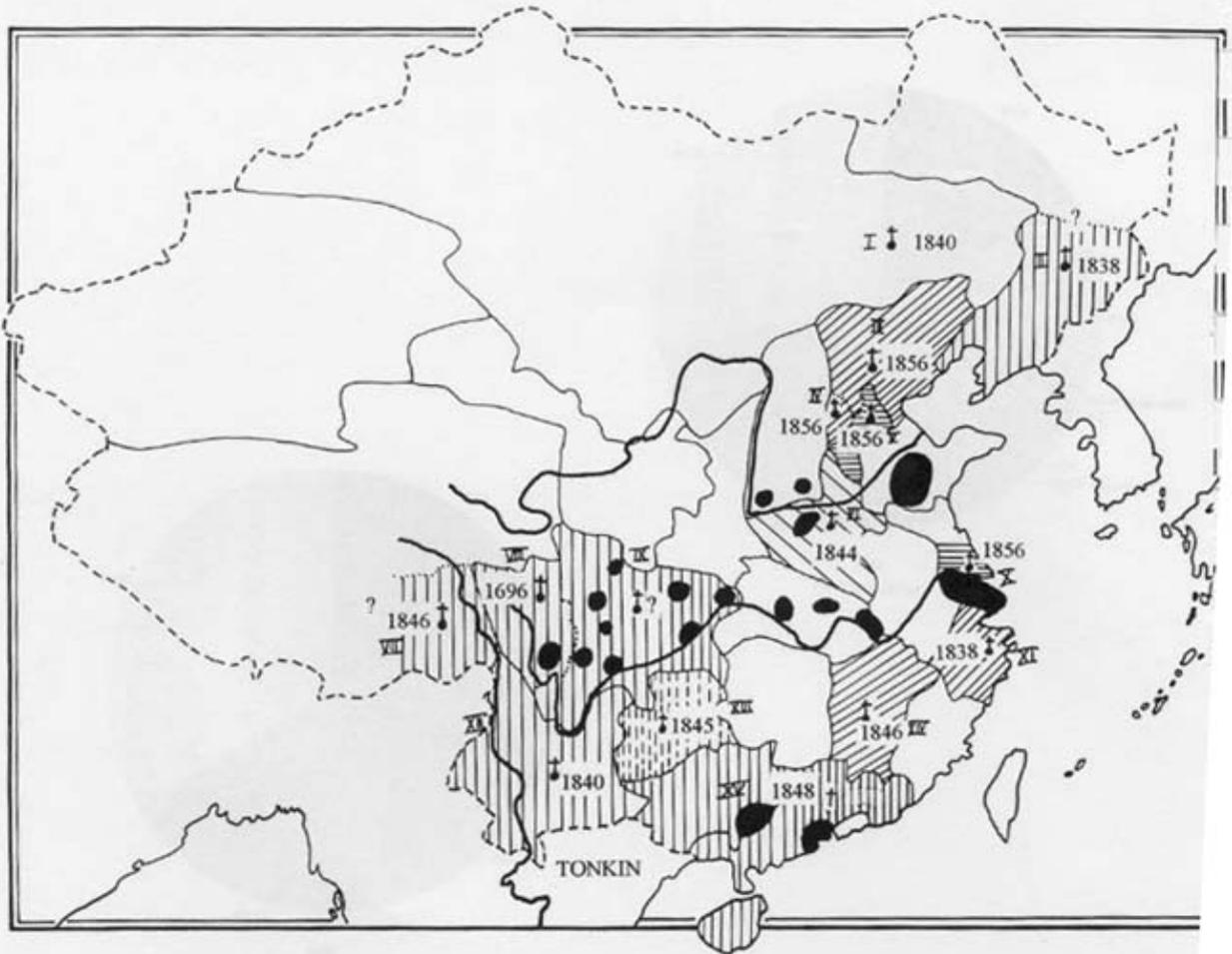
Claude Fohlen^{fn490}, dans ses conclusions sur l'évolution du secteur textile durant le Second Empire, notamment la branche de la laine, écrit que c'est une période de passage d'une industrie familiale à une industrie capitalisée avec mécanisation, spécialisation régionale, élargissement des fournisseurs, achats à terme remplaçant ceux en disponible et concentration financière. Il note le recul du travail à domicile et l'exode rural, la fin du régionalisme et la hausse de la concurrence entre centres producteurs, la recherche de l'efficacité maximale par les procédés de vente et la diversification des productions pour vendre au plus grand nombre, la dépendance enfin entre industriel et commerçant, le commissionnaire qui, en fait, dirige la production. Selon lui^{fn491}, le monde patronal du Second empire se divise alors en quatre: le patriciat, issu de l'Empire^{fn492}, les anciens marchands-fabricants issus de la proto-industrialisation aux modes d'ascension divers, nombreux mais aux moyens faibles, les anciens commerçants et commissionnaires qui ont acheté des entreprises et ceux qui sont venus à l'industrie "par accident". Ils font confiance dans l'Empereur mais considèrent l'entourage de celui-ci comme étant composé d'aventuriers. Les structures familiales sont solides, ce qui fait la force de l'industrie textile, les filiales étant confiées aux enfants. Leurs préoccupations économiques concernent avant tout le régime douanier et le volume des bénéfices^{fn493}. Ils ne font pas de calcul du prix de revient et cherchent plutôt à approcher au mieux le prix que peut payer l'acheteur potentiel, ce qui s'apparente à de la spéculation. Les associations se font toujours avec des buts précis et sont éphémères. Finalement, "si le capitalisme textile s'est fondu dans le courant des échanges, il demeure encore essentiellement régional" et "la seule différence qui subsiste au sein du patronat, c'est l'inégal développement de l'esprit d'entreprise"^{fn494}. Il est très malaisé de comparer le patronat lyonnais de la soierie, encore trop mal connu, au patronat des régions d'industrie lainière. Dès lors, il faut savoir se contenter des CRT de la Chambre de Commerce et des avis des contemporains, encore une fois trop rares. La CCIL se rend bien compte que: "la prospérité de notre industrie (...) dépend presque uniquement de nos rapports avec l'étranger; elle lui doit son activité dans les moments heureux, son salut dans les mauvais jours, et toute atteinte portée à ses relations extérieures peut devenir pour elle un coup mortel"^{fn495}. Une enquête de la commission des exportations souligne le peu de débouchés en Afrique, en Extrême-Orient et en Inde du fait du peu de consommation. Elle estime la lutte contre les produits indigènes impossible, notamment en Asie, et les droits de douane trop élevés, que ce soit en Amérique, en Russie ou en Espagne^{fn496}. L'exercice 1864-1865 étant particulièrement difficile, la situation ne s'améliorant que quatre ans plus tard, les Lyonnais se contentent d'expliquer cette crise par un "excès de fabrication", c'est-à-dire une surproduction qu'ils attribuent à la hausse du coût de la soie et aux difficultés des pays acheteurs européens ^{fn497}. La CCIL prévoit donc un bel avenir à Lyon mais uniquement "quand le développement des docks et des établissements de crédit lui auront créé de (bonnes) conditions (...)" car Londres est considéré comme un centre spéculatif dangereux^{fn498}. En 1869, Lilienthal insiste sur le fait que les Français n'ont aucun fret à expédier vers l'Extrême-Orient, à la différence des concurrents qui "reçoivent leur soie en grande partie à titre de retour et qui en faisant avec le même capital une opération double en diminuent évidemment le risque"^{fn499}. Dans ce même discours du 24 avril, l'orateur regrette que les Italiens aient supplanté les Français dans le commerce des graines et prône la coopération entre tous, voulant "abandonner à tout jamais l'esprit de défiance, de jalousie et de cachotterie qui pendant longtemps présidait aux opérations commerciales". Il appelle de ses vœux la fondation d'une Bourse de la soie pour tous ceux qui la travaillent, rappelant au passage qu'à Lyon, les soies sont stockées dans 30 ou 40 maisons alors qu'à Londres elles le sont dans deux docks. Enfin, pour couvrir l'assurance du transport jusqu'à Lyon et non plus jusqu'à Marseille, il propose la création d'une société d'assurances maritimes sur Lyon qui serait préalablement déclaré "port de mer". Toutes ces idées sont adoptées dans l'enthousiasme par les membres du Congrès agricole de Lyon devant lesquels ce discours est tenu et le 21 juillet 1869, les Lyonnais créent la Société d'Assurances Maritimes au capital de 6 M FF répartis en 1.500 actions auxquelles souscrivent les banquiers Aynard, Cambefort, Morins-Pons, Letourneur et P. Germain et les marchands de soie C. Payen, Lilienthal, Guerin, Palluet et Desgrand, entre autres. Le 17 novembre 1869, le canal de Suez est inauguré. De 12.000 km, la distance séparant la Chine de la France passe à 7.000 km. La performance est de taille mais, signe des temps, après avoir été vice-président du Conseil Municipal de la concession française, c'est justement dès 1870 qu'Henri Meynard repart de Shanghai pour devenir maire de Valréas où il fait construire une maison avec de grandes pièces pour pouvoir y loger notamment un grand lit chinois. A la veille

de l'accélération des années 1870, voilà qui n'est sans doute pas de très bon augure...

Les exportations lyonnaises de soieries en 1855, 1860 et 1864 en valeur par destinations



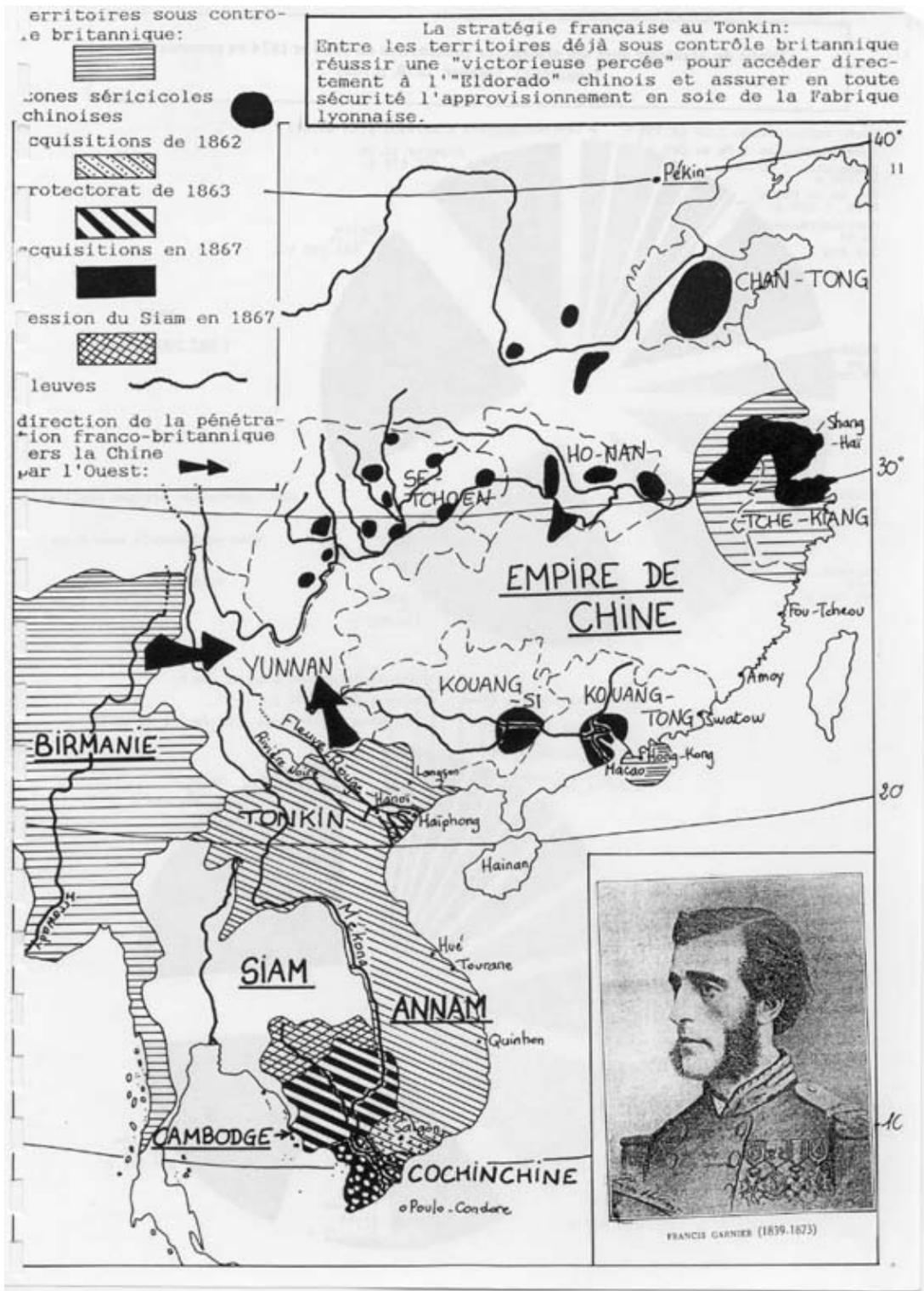
Les zones missionnaires en Chine (1842-1856)



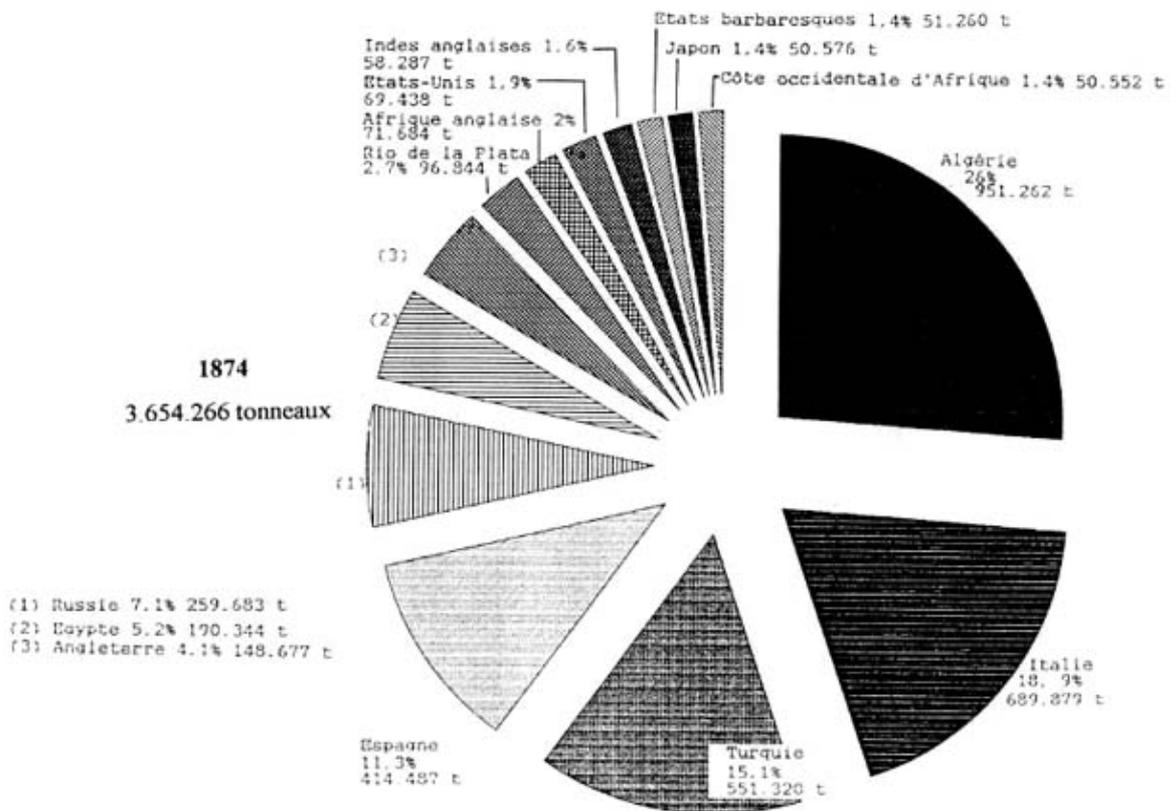
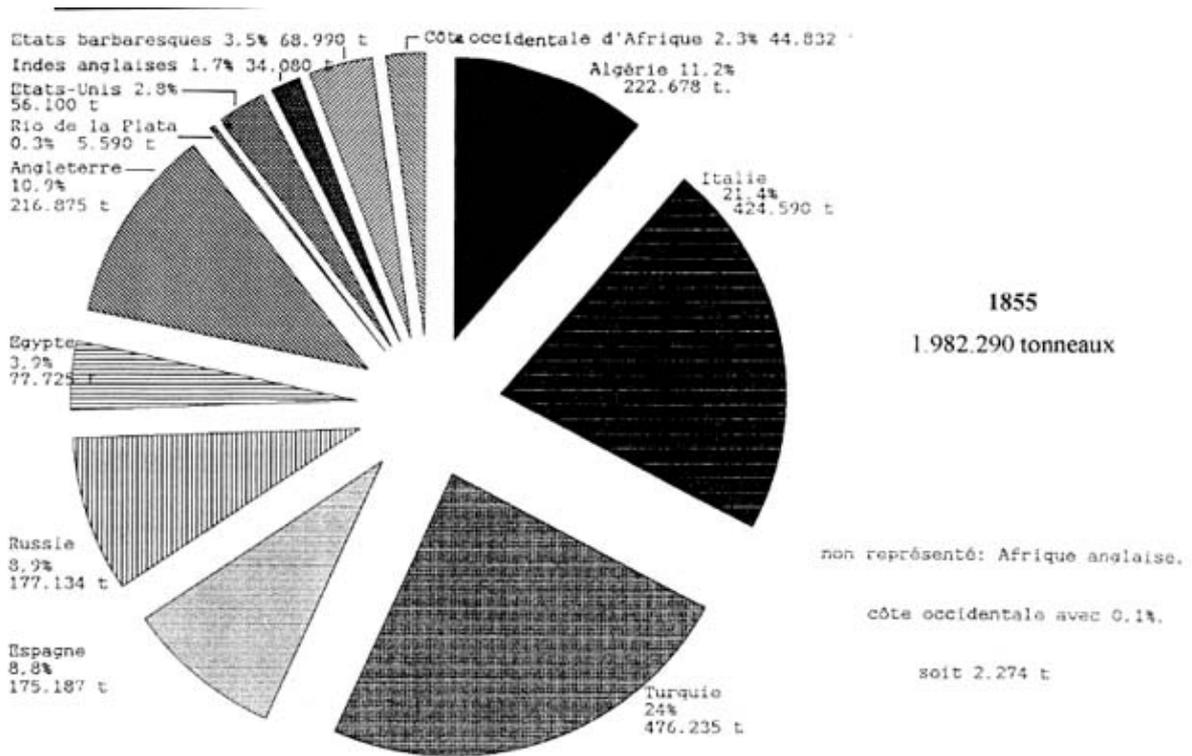
-  Missions Etrangères de Paris
-  Jésuites
-  Congrégation de la Mission dite des Lazaristes
-  Franciscains de l'Ordre des Frères Mineurs
-  vicariat apostolique
-  mission
-  dates de création
-  voies fluviales
-  grandes zones séricicoles

- I Mongolie
- II Mandchourie
- III Zhili septentrional
- IV Zhili occidental
- V Tche-li Sud-Est
- VI Henan
- VII Tibet
- VIII Sichuan occidental
- IX Sichuan
- X Jiangnan
- XI Zhejiang
- XII Yunnan
- XIII Guizhou
- XIV Jiangxi
- XV Guangdong et Guangxi

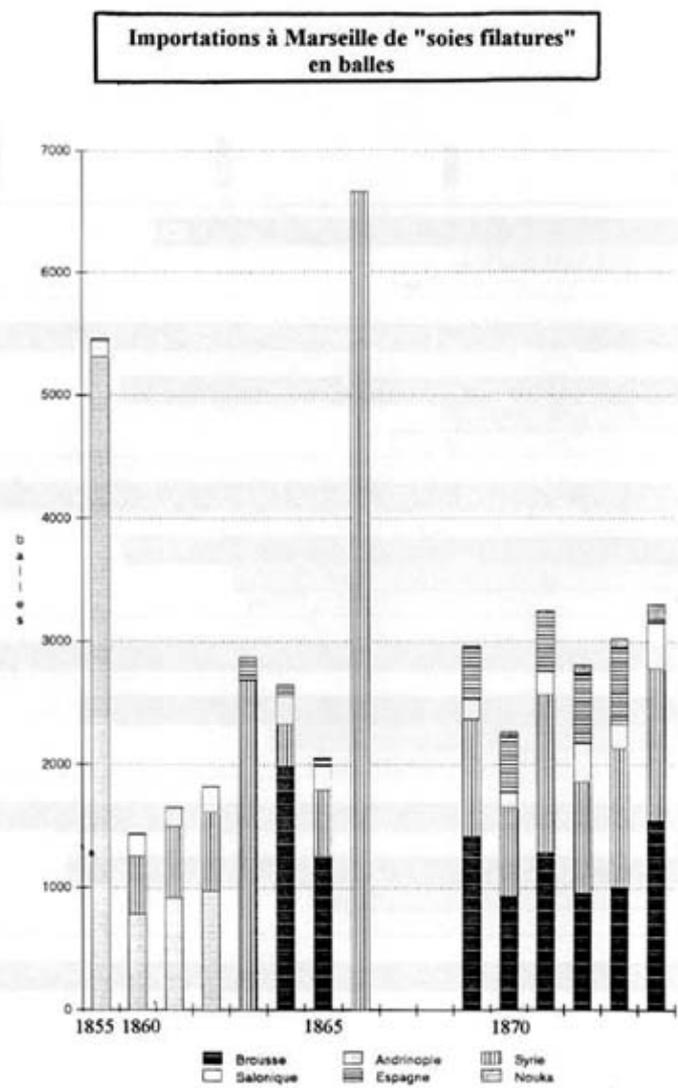
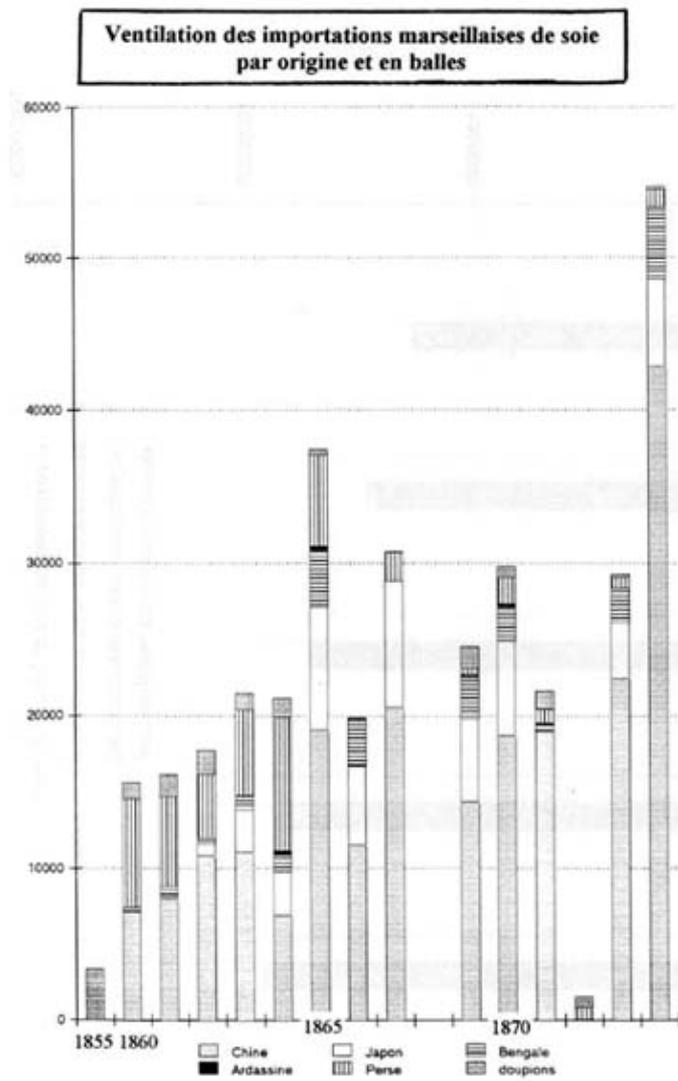
La stratégie française au Tonkin : Entre les territoires déjà sous contrôle britannique réussir une « victorieuse percée » pour accéder directement à l' « Eldorado » chinois et assurer en toute sécurité l'approvisionnement en soie de la Fabrique lyonnaise.



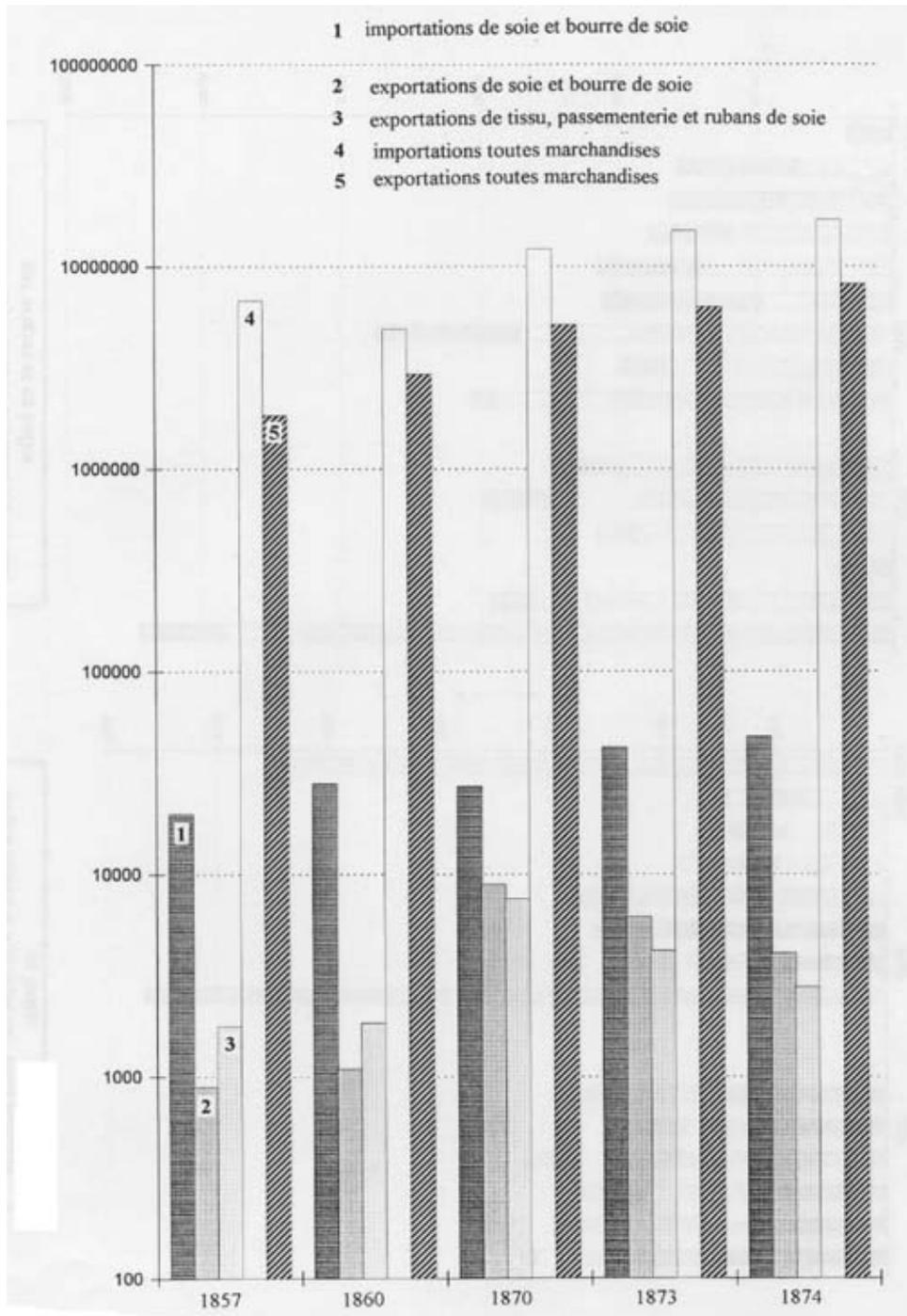
Trafic de Marseille avec ses principaux partenaires en 1855 et 1874 en tonneaux



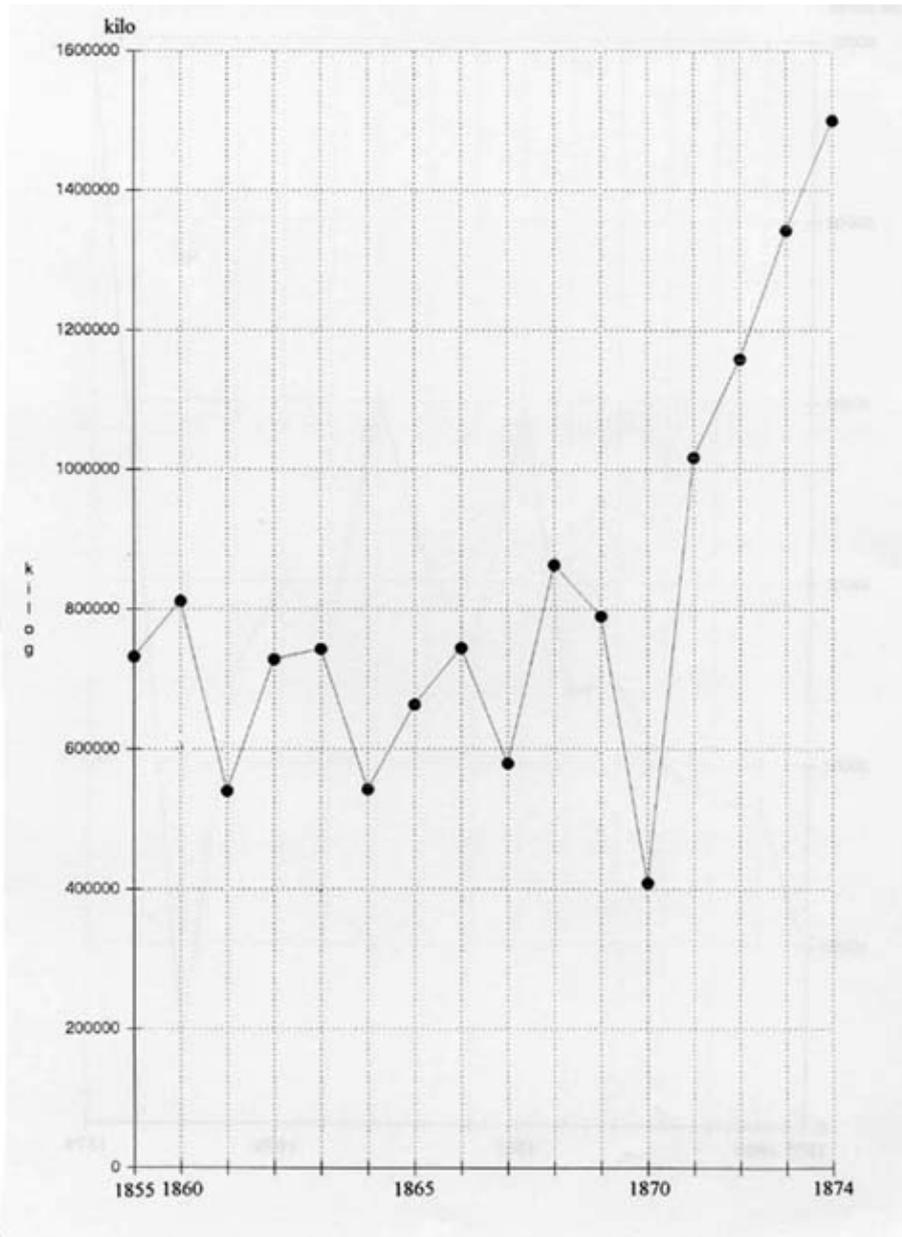
Deux exemples de variations des approvisionnements en soie : les arrivées au port de Marseille entre 1855-60 et 1874



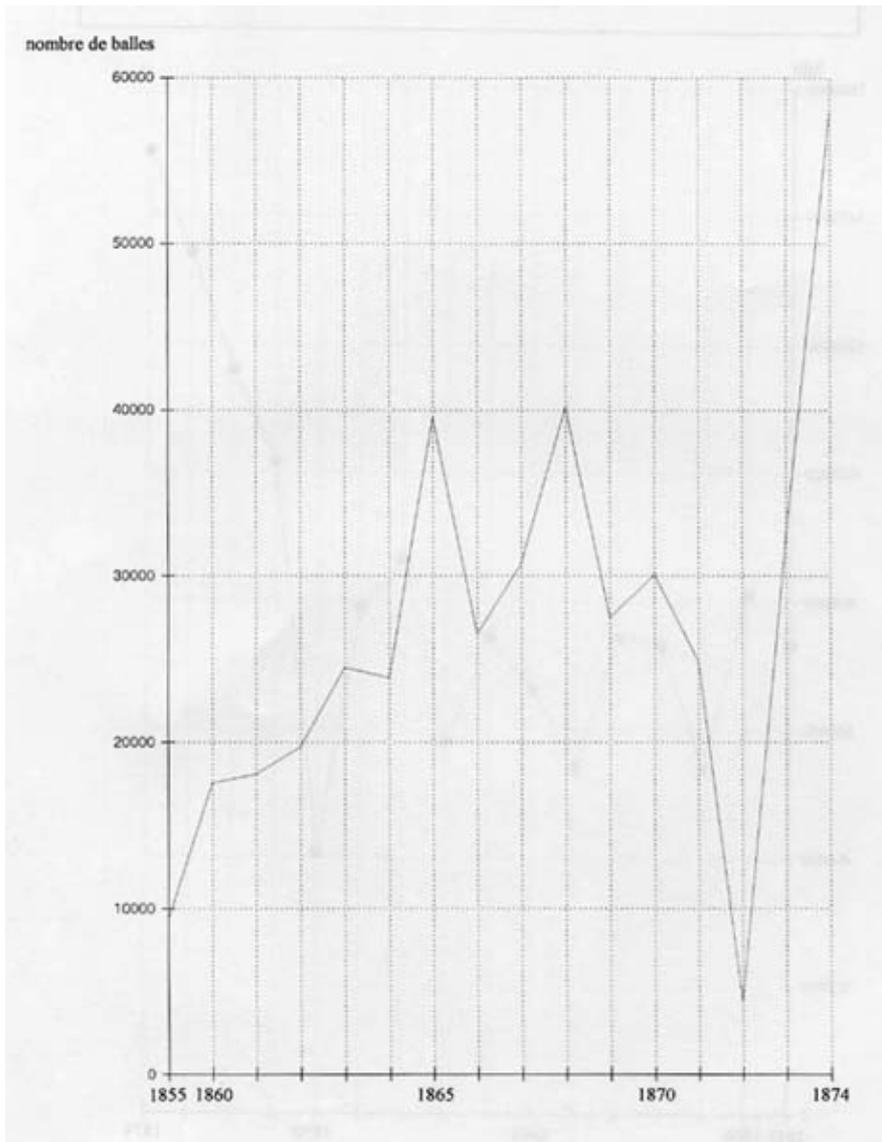
Mouvement du commerce marseillais des produits soyeux entre 1857 et 1874 en tonnes métriques au commerce spécial, échelle logarithmique



Les importations marseillaises de coccons entre 1855 et 1874 en poids



Importations marseillaises de soies et « soie filature » en balles entre 1855-60 et 1874



Facsimilé « Société lyonnaise des magasins généraux »

Capitaux sociaux. — Obligations.		ART. 5.	
Le fonds social est fixé à la somme de dix-huit cent cinquante mille francs, & divisé en trois mille sept cents Actions de cinq cents francs chacune. Ces trois mille sept cents Actions sont, dès à présent, souscrites en totalité, & appartiennent aux personnes ci-après nommées dans les proportions suivantes :			
MM.			
D'ALBIS (Adrien-Henri-François-Hippolyte), directeur de la Compagnie d'éclairage par le gaz, à Lyon	20	A reporter	20
Report 20			
ARLÈS-DUFOUR (François-Berthelmy) propriétaire & négociant, membre de la Chambre de Commerce, à Lyon	200	ATHARD (Henry), banquier, membre de la Chambre de Commerce, ancien président du Tribunal de Commerce, à Lyon	200
BANCEL (Etiennne-Marie), propriétaire, à Paris	10	BERTHAUD (Claude-Marie), propriétaire-rentier, à Lyon	10
BIZOT (Victor), propriétaire-rentier, ancien juge au Tribunal de Commerce, à Lyon	10	BLANC & Compagnie, fabricants d'étoffes de soie, à Feverges (Aube)	10
BLUMER (Jean), négociant, à Lyon	10	BOISSIERS (Nicolas), négociant, à Lyon	2
BRODMANN (Emile-Thierry), ancien négociant, vice-président de la Commission municipale, à Lyon	40	BROSSET aîné & DE BOISSIEU, fabricants d'étoffes de soie, à Lyon	50
BROUZZY (Théodore-François), ancien négociant, à Lyon	20	BRUN (Lucien), avocat à la Cour impériale, à Lyon	2
CHARBIÈRE (Paul-Mathieu-Auguste), banquier à Lyon	25	CHARTRON père, fils, & MONNIER, marchands de soie, à Lyon	100
CHAUME (Eugène), propriétaire-rentier, à Lyon	10	CHEVALIER (Auguste), propriétaire, député au Corps législatif, à Paris	10
CÔTE (Théodore), ancien négociant, juge au Tribunal de Commerce, à Lyon	100	COUVERT, JAILLARD & Compagnie, marchands de soie, à Lyon	20
DENAVIT (Julien), marchand de soie, juge au Tribunal de Commerce, à Lyon	10	DEIGRAND père & fils, marchands de soie, à Lyon	10
DONAT (Berthelmy), architecte, à Lyon	20	DUCAS (Prosper), marchand de soie, à Lyon	10
DUMOND (André) & Comp., fabricants d'étoffes de soie, à Lyon	10	DUMOND aîné (Noël), négociant, à Lyon	10
DUMONT (Claude-Antoine), teneur de livres, à Lyon	20	DURAND (Eugène), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	75
FONTAINE (Jean-Charles-Félix), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	80	DE GAILLARD (Léopold), avocat, à Lyon	2
GALLINE (Pierre) & Compagnie, banquiers, à Lyon	252	GAULTIER DE COUTANCE (Georges-Marguerite), propriétaire-rentier, ancien président du Tribunal de Commerce, à Lyon	10
		A reporter	1,693
GAUTIER (Etiennne), ancien négociant, à Lyon	200	GERMAIN (Henri), propriétaire-rentier, à Lyon	10
GIBODON (Adolphe), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	10	GRATLOUP fils (Pierre-François), propriétaire-rentier, à Lyon	20
GURIN (Yves) & fils, banquiers & marchands de soie, à Lyon	200	GUINDEAN (Joseph), propriétaire-rentier, à Lyon	2
HOLSTEIN (René), agent comptable de la Caisse syndicale des agents de change près la Bourse de Lyon, à Lyon	25	IMBERT (Antoine), ingénieur aux aciéries, directeur à Adilly, près de Rive-de-Gier (Loire)	10
JANGOT (Jean-Claude), propriétaire-rentier, à Lyon	10	LA SELVE (Henri), ancien fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	20
LA SELVE (Odève), commis négociant, à Lyon	1	LAURENCIN (Benoit), commis négociant, à Lyon	10
LÉOTARD (Jean), propriétaire-rentier, à Lyon	20	LOREIN (Alexandre-André), propriétaire-rentier, à Lyon	10
LOTH (François-Florentin-Emile), propriétaire-rentier, ancien marchand de soie, à Lyon	10	MILLION (Jean-Pierre) & Comp., fabricants d'étoffes de soie, à Lyon	25
MONON (Antoine-François), propr.-rentier, ancien avoué, à Lyon	42	MONTERRAUD (Amédée), ancien fabricant d'étoffes de soie, membre de la Chambre de Commerce, à Lyon	50
MONTESST & CHOMES, fabricants d'étoffes de soie, à Lyon	10	MORIN-PONS (Yves) & MORIN, banquiers, à Lyon	200
OMNIUM (Compagnie de F.), à Lyon	50	PETRE (Antoine), prêtre, chanoine de l'église primatiale, à Lyon	20
PLASSE (Anne), prêtre, vicaire de la paroisse d'Almy, à Lyon	2	RAINAUD (Berthelmy), clerc de notaire, à Lyon	100
RAURET (Jacques), propriétaire-rentier, à Lyon	20	ROBAS (Etiennne), propriétaire-rentier, à Lyon	10
ROLLET (François), propriétaire-rentier, à Lyon	25	ROMAIN (Nicolas), dessinateur pour la fabrication, à Lyon	20
RONDOT (Cyprien-François-Natalis), délégué de la Chambre de Commerce de Lyon, à Paris	10	SAINT-OLIVE (Jean-François), ancien fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	100
SANSON (Théodore), receveur de l'enregistrement & des domaines, à Lyon	4	A reporter 3,179	
SELLIER (Louis), propriétaire & négociant, à Leipsick (Saxe)		SILLO (Bernard), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	
SILLO (Dominique), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon		SILLO (Jean), fabricant d'étoffes de soie, à Lyon	
TARDY (Joseph), agent de change, à Lyon		THEISSER (Jacques-Louis-Ernest), directeur de la succursale de Banque de France, à Lyon	
TERRAS (Jules) & DANGAIN, marchands de soie, à Lyon		VERANGE (Claude), propriétaire-rentier, à Lyon	
VERRES (Félix), banquier, à Paris		VERZIER (Morice) & Comp., fabricants d'étoffes de soie, à Lyon	
Total des actions souscrites, égal au nombre des actions, trois mille sept cents			
ART. 43.			
Par dérogation à l'article 12, le premier Conseil d'administration sera composé des membres ci-après :			
MM. ARLÈS-DUFOUR, négociant commissionnaire en soies, officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de Commerce, du Conseil général & du Conseil municipal de la Banque ;			
Henry ATHARD, banquier, chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, ancien président du Tribunal de Commerce, de la Chambre de Commerce, Conseiller de la Banque ;			
Paul CHARTRON, négociant, marchand de soies ;			
Joseph DENAVIT, marchand de soies, juge au Tribunal de Commerce ;			
Eugène DURAND, fabricant d'étoffes de soie ;			
Oscar GALLINE, banquier, membre de la Chambre de Commerce ;			
Conseil d'administration des Hôpitaux ;			
Adolphe GIBODON, fabricant d'étoffes de soie, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de Commerce ;			
Louis GURIN, banquier, marchand de soies, membre du Conseil d'administration des Hôpitaux ;			
Amédée MONTERRAUD, ancien fabricant d'étoffes de soie, membre de la Chambre de Commerce ;			
Natalis RONDOT, officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, membre de la Mission de France en Chine, délégué de la Chambre de Commerce, à Paris ;			
SAINT-OLIVE, ancien fabricant d'étoffes de soie, président d'administration du Mont-de-Piété, Conseiller de la Banque ;			
Félix VERRES, banquier, à Paris.			

Seconde partie

Les relations sino-lyonnaises au cœur des crises (1870-1895)

Le montant des marchandises en circulation dans le monde atteint 58 milliards de francs-or en 1870. Le dernier tiers du XIX^e siècle est une période marquée par l'accélération globale du développement et de la généralisation du système capitaliste dans un contexte de plus en plus tendu. Entre pays émergents et nations anciennement industrialisées, la course à la puissance est lancée et le monde devient un véritable échiquier sur lequel chaque case représente des matières premières et des débouchés potentiels. Le contexte pèse donc lourd sur l'orientation des économies, mais, bénéficiant encore largement de l'impulsion libérale de la première moitié du XIX^e siècle, celui-ci présente de multiples opportunités et favorise les initiatives. Comme en 1815, à l'instar de l'ensemble de l'économie française, la filière lyonnaise renoue alors pleinement avec les évolutions de son temps. Pour cette dernière, le temps est alors venu soit d'asseoir définitivement son autorité sur la filière mondiale de la soie, soit de payer ses hésitations ou ses erreurs des décennies précédentes...

Ensemble du milieu du XIX^e siècle



A Sedan, en 1870, en même temps que s'effondre le Second Empire, la filière lyonnaise perd un soutien séculaire et inconditionnel, celui de l'Etat. A l'occasion d'une série de crises très rapprochées, Lyon se rend compte que désormais c'est avant tout sur ses propres capacités d'initiatives qu'il va lui falloir désormais compter. Durant la décennie, l'ensemble de la filière lyonnaise de la soie passe donc un véritable examen de passage entre l'ancien et le nouveau régime économique.

Celui-ci ne se fait pas sans heurts mais, forte de ses multiples atouts, Lyon paraît plutôt bien négocier le virage et semble être en passe d'établir avec la Chine des relations suffisamment solides pour bâtir une véritable filière transocéanique. Suite à la crise de 1876, les soies de ce pays se sont en effet imposées sur un marché lyonnais qui à cette occasion supprime son rival londonien. Mais la situation en Chine est-elle favorable ? Les négociants désirent-ils réellement développer ces relations ? En ont-ils seulement véritablement les moyens ?

Comme l'écrit l'anglais Stanley Jevons: "Les cinq parties du monde sont nos tributaires volontaires. Les plaines de l'Amérique du Nord, la Russie, voilà nos champs de blé; Chicago, Odessa sont nos greniers; le Canada, les Pays baltiques, nos forêts. L'Australie contient nos parcs de moutons, l'Amérique nos troupeaux de bœufs; le Pérou nous expédie son argent; la Californie, l'Australie leur or. Les Chinois cultivent du thé pour nous et des Indes affluent vers nos rivages le café, le sucre, les épices. La France et l'Espagne sont nos

vignobles, la Méditerranée est notre verger; notre coton nous le tirons des Etats-Unis"[fn500](#) et en 1885, Renan renchérit: "Autrefois la Chine, le Japon, l'Inde, l'Amérique pouvaient traverser les révolutions les plus graves sans que l'Europe en fut même informée (...). Aujourd'hui, les bourses de Paris et de Londres sont émues de ce qui se passe à Pékin, au Congo (...), en Californie (...). Le télégraphe électrique"[fn501](#) et la téléphonie ont supprimé la distance (...), les chemins de fer et la navigation à vapeur ont décuplé les facilités pour le transport des corps". En ce dernier tiers de XIX^e siècle, les échanges mondiaux connaissent une croissance phénoménale. Entre 1870 et 1880 le taux d'accroissement annuel moyen du commerce mondial est de + 4,6 %. Malgré une poussée protectionniste certaine, ce dernier bénéficie en effet de conditions libérales très avantageuses comme le fait qu'il n'y ait pas d'obstacles aux frontières, pas de passeports ni de formalités, que la circulation des monnaies soit libre ou la sécurité des personnes et des marchandises assurée"[fn502](#). Pour le favoriser et réglementer, un Bureau International des Poids et Mesures ainsi qu'un règlement international des routes maritimes sont institués"[fn503](#), des Bourses spécialisées instaurées: thé et laine à Londres, coton au Havre, Liverpool et Brême, blé à Anvers et Marseille. Le Royal Exchange de Londres devient le centre international des transactions et du clearing. Grâce aux câbles sous-marins, Manchester devient à partir de 1880, le centre des courtiers pour les filateurs, de même que Le Havre où "importateurs-arbitragistes" et "importateurs-commissionnaires" se confondent alors"[fn504](#). A l'inverse de l'évolution que connaît le marché des soies de Lyon, l'activité du courtier remplace celle du marchand tandis que les évolutions des transports facilitent les relations directes entre les fournisseurs et les fabricants, ce qui rend les intermédiaires comme les négociants inutiles et confinent les ports maritimes dans un rôle de simples ports de transit.

De nouvelles routes commerciales naissent tandis que d'autres tombent en désuétude. Ainsi, l'industrialisation rapide de l'Europe du Sud et Centrale fait que l'on crée une ligne d'échanges entre l'Amérique et Londres, Anvers, Rotterdam, Hambourg prolongée par la Baltique, le Danube et l'Adriatique. Pour connecter cet ensemble à la Méditerranée et à l'Océan Indien via le canal de Suez, on perce à travers les Alpes les tunnels ferroviaires de Fréjus, du Mt Cenis, du St Gothard et de l'Arberg bientôt suivis de celui du Simplon"[fn505](#). Le St Gothard par exemple permet de faire Bâle-Gênes en 550 km et son trafic marchandises passe de 455.000 à un million de tonnes entre 1883 et 1901. A partir de 1880, la Révolution Industrielle et Commerciale entre dans une seconde phase qui se caractérise par une extension marquée des voies ferrées. De 38.700 km dans le monde en 1850, on passe à 618.400 en 1890 et grâce aux tunnels alpins par exemple, Milan se retrouve directement connectée aux fabriques d'Europe Centrale. Servis par les progrès techniques de l'époque"[fn506](#), les infrastructures et les transports maritimes connaissent un boom fantastique. Le premier navire frigorifique, *Le Frigorifique* de Tellier, part par exemple de Rouen en 1876"[fn507](#), et, le 16 février 1888, une lettre du consul français de Shanghai nous apprend que des échantillons de cocons de vers à soie sauvages du chêne, accompagnés d'un mémoire, ont transité jusqu'en France dans la glacière d'un paquebot des Messageries Maritimes. En 1889 Leroy-Beaulieu proclame: "le progrès de la navigation maritime est le principal phénomène économique des temps présents"[fn508](#). La période 1885 -1905 marque la véritable transition entre voiliers et steamers et en 1900, la voile ne représente plus qu'un quart du tonnage maritime mondial. Mais les navires à vapeur sont coûteux et imposent un emploi strict, des débarquements accélérés et des ports en eaux profondes. Ils sont donc souvent liés à des intérêts industriels et financiers et le gigantisme gagne l'armement naval. La compagnie Elder Dempster est par exemple liée aux entreprises commerciales et cotonnières ainsi qu'à la Bank of British West Africa. Remarquablement renseignées"[fn509](#), les grandes compagnies maritimes sont soutenues par les groupes de pression du monde des affaires ou de la politique"[fn510](#). Les questions logistiques prennent la première place dans l'ordre des préoccupations quotidiennes des Etats et des entreprises. C'est ce qui explique par exemple les tensions franco-anglaises à propos du canal de Suez et l'internationalisation du statut de celui-ci en 1888"[fn511](#). L'Europe du Nord est la région qui bénéficie alors le plus de ce fantastique élan. Les besoins considérables de la Rhénanie en matières premières industrielles et alimentaires et la nécessité pour cette grande région manufacturière d'exporter ses produits en abondance font d'Anvers"[fn512](#) et de Rotterdam les deux grands ports de la Mer du Nord. Porté par le développement de l'Allemagne et des pays d'Europe Centrale, entre 1887 et 1896, le trafic de Hambourg bondit de 341.393 à 680.136 tonneaux, tandis que respectivement en 1887 et 1895, les paquebots du Norddeutscher Lloyd touchent Gênes et le canal de Kiel qui relie la Baltique à la Mer du Nord est percé.

Comme le rappellent les exemples de Suez ou de Kiel, il ne faudrait cependant pas croire que tous ces aménagements soient motivés par la seule pacifique volonté de faire du commerce. Il faut au contraire voir en eux l'expression de tensions très nettes alimentées, en ce qui concerne les pays émergents que sont l'Allemagne^{fn513}, la Russie^{fn514}, les Etats-Unis et le Japon, par le désir d'accroître le bien-être matériel de leurs populations tout en s'imposant sur la scène politique internationale et, en ce qui concerne les vieilles nations industrielles comme la France, le Royaume-Uni^{fn515} ou la Belgique, le souci de ne pas se retrouver à leur tour en position d'outsiders. La compétition qui s'instaure alors entre les nations est-elle le résultat de véritables stratégies ou bien seulement la conséquence fortuite et malheureuse de la recherche du politique pour combler son perpétuel retard sur l'économique ? Quelle est la part de l'initiative strictement individuelle, c'est-à-dire ne relevant d'aucune politique préconçue ? Peu importe, seuls comptent les faits. L'évolution des sociétés de Géographie par exemple est tout à fait représentative de l'état d'esprit de cette époque. Si, pour les plus désintéressés d'entre leurs membres, il s'agit de mieux connaître les continents et les peuples en les explorant^{fn516}, pour nombre d'entre eux, en fait, il est question de faire plutôt de la prospection commerciale. A ce titre, l'exposition coloniale de 1894, la mission lyonnaise en Chine de 1895 et la fondation du Musée Guimet sont de vibrants témoignages. Véritable groupe de pression, la Société de Géographie de Paris n'hésite pas à s'adresser au Ministre des Affaires Etrangères. Ce dernier l'appuie d'ailleurs pleinement comme en témoigne cette lettre du 18 juillet 1865 dans laquelle il encourage ses consuls à répondre favorablement à la requête de la Société de Paris et leur demande de "joindre à leurs rapports ordinaires des notes géographiques et ethnographiques"^{fn517}. Puissantes^{fn518}, ces sociétés tiennent leur premier Congrès de "Géographie Commerciale" à Paris en 1878, elles familiarisent l'opinion avec les questions coloniales, apportent une justification morale aux conquêtes et favorisent les expéditions et la littérature de voyage^{fn519}. Ainsi les rapporteurs de la Mission lyonnaise de 1895 mentionnent-ils les "Notes commerciales sur Canton" de M.C Imbault-Huart, consul général de France à Canton, extrait du Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris. Elles constituent un auxiliaire efficace et dévoué pour des commerces extérieurs nationaux alors de plus en plus avides de débouchés. Il ne fait aucun doute que dès les années 1870, le phénomène ne faisant que s'accélérer par la suite par le seul jeu du phénomène d'accumulation, les nations qui ont choisi la voie de l'industrialisation réfléchissent plus en terme de développement économique individuel que concerté. La production industrielle mondiale progresse ainsi en moyenne de 3,7% par an jusque 1913 mais aucun organisme international représentant les Etats n'en coordonne ou régule le développement. Les mutations s'accélérent sans qu'aucune puissance ne parvienne à s'imposer aux autres afin d'en organiser le contrôle. Bien au contraire, en toute liberté, d'énormes masses de capitaux circulent à la recherche de placements sûrs, l'aspect cosmopolite des groupes se renforce et afin de contourner les barrières protectionnistes, les investissements industriels directs augmentent. Dans le cadre de filières puissantes constituant d'importants groupes de pression disposant d'appuis financiers et politiques étendus, les liens entre cultivateurs, fabricants, exportateurs, armateurs et financiers se renforcent. Fruit de cette floraison d'initiatives privées, le volume des exportations de capitaux et de marchandises connaît donc une expansion continue mais le pouvoir d'achat des populations ne progressant que lentement et les instruments de crédit ne faisant que se mettre en place au fur et à mesure plutôt que de précéder les innovations, la concurrence devient de plus en plus féroce.

"Alors qu'avant il convenait d'avoir une clientèle fixe et circonscrite qu'on attendait patiemment (...) la nouvelle école se soucie avant tout de provoquer ou de multiplier les besoins et de recruter des acheteurs pour ses produits"^{fn520}. De 973.000 personnes occupant une fonction commerciale en France en 1866 on passe à 2.053.000 en 1911: le nombre de gens faisant du commerce augmente plus vite que la population. Dans son livre Lombard Street de 1872, l'économiste Walter Bagehot souligne que le "new trader" remplace "l'old fashioned trader", en d'autres termes "les vieilles familles de marchands souvent remarquables par leur culture, leur richesse, leurs goûts aristocratiques, sont refoulées à l'arrière-plan par ces hommes nouveaux". Motivations politiques et intérêts économiques se rejoignent alors dans une démarche protectionniste. Dès l'arrivée à échéance des traités de 1860 et sous le diktat du krach de 1873, des pays font le choix de cloisonner leurs économies respectives afin d'en assurer leur développement. Il en est ainsi de l'Allemagne en 1879 et de la France à partir de 1881. Conçue comme un bouclier anti-crise, cette politique accentue en fait la crise des exportations et les tensions. Début 1884 par exemple, des droits d'importation sont imposés dans ce dernier

pays sur la viande salée américaine, ce qui provoque une demande de mesures de représailles de la part du Congrès^{fn521}. Les tarifs protectionnistes belges, suisses, italiens, suédois entre 1887 et 1891^{fn522}, les tarifs Mac Kinley de 1890^{fn523}, suivis l'année suivante du tarif russe Mendeleiev^{fn524}, et pour finir la parution de "Made in Germany"^{fn525}, témoignent de ces tensions, de cette rivalité sous-jacente, marque d'une véritable "guerre des débouchés" qu'attise les crises successives. En effet, après le premier krach sur les places de Berlin et de Vienne en 1873^{fn526}, l'économie mondiale s'enfonce dans un marasme qui se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Trois profondes secousses^{fn527} entravent une reprise de la croissance toujours fragile parce que la gravité de ces dépressions est accentuée par la simultanéité des récessions dans la majorité des pays et les blocages des échanges internationaux^{fn528}. Régulièrement, les Etats désamorcent les crises politiques engendrées par les crises économiques mais en l'absence de tout organe d'arbitrage permanent, ils ne peuvent mettre en place une politique cohérente de régulation et dès que la situation est rétablie à un endroit, elle se détériore à un autre point de la planète. La conférence de Berlin sur le Congo 1884-85, par exemple, règle des tensions que par ailleurs, l'exposition coloniale à Londres en 1886 ou les fondations respectives de la Deutsche Kolonial Gesellschaft et de la Societa d'Esplorazioni commerciali in Africa par des Milanais^{fn529} contribuent à entretenir. Certes, comme Yvan Paillard le souligne, les effets du protectionnisme doivent être nuancés car "les interdépendances qui se créent sont fortes et les échanges internationaux ne sont que ralentis entre 1873 et 1895, la législation protectionniste restant somme toute modérée"^{fn530}. Néanmoins, le recours, même temporaire, à des mesures douanières suffit à entretenir entre les Etats et les entreprises une atmosphère constante de suspicion et de compétition. Comme l'explique J.L. Miège^{fn531}, "fréquemment, c'est non le marché actuel mais ses virtualités qui poussent à sa conquête. Il s'agit de le prendre avant qu'une autre nation ne s'en empare. Il entre beaucoup d'appréhension des entreprises étrangères (réelle ou simulée) dans la propagande et l'action coloniale". Animées par de vieux sentiments, anglophobes pour les Français, gallophobes pour les Italiens, celui-ci remarque fort justement que hausse du protectionnisme et expansion coloniale vont souvent de pair et que finalement le problème essentiel, c'est de trouver les motifs qui ont conduit à passer de l'impérialisme de fait^{fn532}, c'est-à-dire l'expansion commerciale et la domination politique à la colonisation avec contrôle politique et occupation territoriale. Le cas de l'Angleterre est symptomatique. Si, dans un premier temps, entre 1820 et 1880, les colonies entraînant un alourdissement du budget^{fn533}, les Britanniques insistent plutôt sur la liberté de commerce, la crise larvée de 1873-1895 entraîne très rapidement une hausse de leur attention pour celles-ci et le développement d'une conception planétaire des relations internationales.

Dans ce contexte, le cas de la France est particulièrement épineux. Au moment où toutes ces accélérations structurelles commencent, celle-ci vient en effet de subir un dur revers face à la Prusse. Outre l'Alsace et la Lorraine qu'elle perd, simultanément, elle doit à la fois régler une lourde indemnité de guerre, affronter la crise de la Commune de Paris puis la crise de 1873 et enfin déterminer son régime politique définitif. Rien que dans ce dernier domaine, il va lui falloir toute la décennie^{fn534}. De plus, les nouvelles tendances du commerce international ne l'avantagent guère. Ainsi, l'industrialisation rapide de l'Europe du Sud et Centrale fait que l'on crée une ligne d'échanges entre l'Amérique et Londres, Anvers, Rotterdam, ainsi que Hambourg prolongée par la Baltique, le Danube et l'Adriatique, ce qui représente un changement d'orientation défavorable au commerce français. Grâce au Gothard, les produits de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Alsace-Lorraine passent par Gênes, car le tracé Bâle-Gênes ne fait que 550 km contre 770 pour Bâle-Marseille. Ainsi, en 1887, les paquebots du Norddeutscher Lloyd touchent le grand port italien et, grâce aux tunnels alpins, Milan se retrouve directement connectée aux fabriques d'Europe Centrale^{fn535}. Comme le précisent Braudel et Labrousse, "il n'existe pas un redéploiement du commerce français au XIX^e siècle mais au contraire un renforcement des courants traditionnels (...) et la France est absente des marchés asiatiques et de l'hémisphère Sud". En 1827-36, à l'exportation, quatre postes font 51,8% des ventes françaises (tissus de laine, de soie, de coton et vins), mais en 1877-86, ceux-ci n'assurent plus que 26,7% des ventes et ils ne sont pas remplacés puisque, réunis, les dix premiers postes ne font pas la moitié du total. Les dix premiers postes de 1846 sont à peu de chose près ceux de 1829 et ils sont encore six dans les dix premiers de 1869 tout comme en 1909. A cette dernière date d'ailleurs, on retrouve encore quatre des cinq premiers postes de 1846. il n'y aucune exportation française intégrant une technique avancée, la France exporte des produits dans des secteurs où la concurrence peut facilement se développer. Ainsi, en 1887-96, les trois premiers postes à

l'importation sont les céréales (10,5%), la soie (6,7%) et la laine (6,3%), il n'y a ni machines, ni minerais dans les postes fondamentaux. Parce que nos produits s'adressent aux couches aisées des populations, leurs débouchés traditionnels se trouvent essentiellement en Europe^{fn536}. Ces derniers étant durement touchés par les crises et la cherté des produits français empêchant ceux-ci de se diriger vers des marchés de substitution, les exportations françaises reculent. En volume, entre 1875 et 1895, elles croissent de 0,86% mais globalement, la part de la France dans les exportations européennes décline. Elle passe de 19,2 en 1860 à 14,4% en 1900 et depuis 1875-79, la balance commerciale est déficitaire. Pire encore, si jusque 1880, les importations françaises étaient égales aux importations anglaises, espagnoles ou américaines, signe de repli important, à partir de cette date, elles reculent de 6%, alors que celles du Royaume Uni progressent de 30%, celles des Etats-Unis de 32%, et celles de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie, respectivement de 36%, 118% et 50%^{fn537}.

Les lacunes commerciales françaises apparaissent de façon criante et Bruno Ricard écrit^{fn538}: "la mentalité du commerçant français fit dans ce contexte plus de ravages que l'affaiblissement politique d'une République née de la défaite (...). Le négociant français était enclin à penser que le produit se vendrait par lui-même (...) du seul fait de sa nationalité (...) rares étaient les articles français exclusivement destinés à l'exportation (...). Distiller dans le monde champagne et cognac était certes prestigieux mais combien moins lucratif que l'inonder de bière" et l'auteur de remarquer que pour un voyageur français, il en passe cinq américains, dix anglais et vingt allemands. Dans ses CRT, la CCIL rapporte cette observation du vice-consul de France au Costa-Rica qui signale qu'à la différence des concurrents anglais et américains, les négociants français ne font pas figurer dans leurs prospectus, dessins, prix et conditions de livraison^{fn539}. Les consuls se lamentent car l'Allemagne crée des lignes et des escales en pionnier, avant la naissance des flux commerciaux, facilitant ainsi la pénétration des marchés tandis qu'en France il n'y a rien d'équivalent^{fn540}. Raymond Ten Shen-chi, dans sa thèse de 1932, mentionne encore les retards français et l'exactitude allemande (...) "cause de leur prospérité dans les affaires commerciales d'Extrême-Orient". De son côté, Lacour-Gayet^{fn541} écrit: "si les exportations allemandes se développent tellement, ce n'est pas seulement grâce aux tarifs protecteurs ou à l'ardeur d'une production qui emploie des méthodes scientifiques, c'est plus encore en raison de l'activité que déploient les voyageurs de commerce allemands sur tous les points du globe avec des comptoirs installés dans tous les pays et avec des capitaux moins timides qu'en France (...) De même, le commerce italien, ingénieux, n'attend pas que la clientèle étrangère lui vienne d'elle-même [à la différence de la France] notre commerce avouait Méline en mars 1910 est loin d'avoir l'organisation puissante de celui de nos principaux concurrents... Il ne dispose ni des banques de crédit, ni des comptoirs, ni des associations, ni des instruments de toute nature qui favorisent l'exportation des autres nations". Tout ceci ne facilite pas le rapprochement entre consuls et négociants et le corps consulaire fait régulièrement l'objet d'attaques dans la presse régionale à cause de sa structure et de son fonctionnement auxquelles "s'ajoutent des reproches plus légitimes sur la qualité des publications consulaires (...). Le ton monte et en 1883 "le consul à Hong-Kong émet de sérieux soupçons sur la capacité des commerçants français à faire autre chose que de tresser apitoyement et ergotage sur la déconfiture de leurs chimériques desseins de grandeur"^{fn542}. Pour remédier au problème, des initiatives voient rapidement le jour. En 1872, l'Ecole libre des Sciences Politiques est fondée, précédant de quelques années une première timide épuration de l'administration française pour que cesse d'exister, du moins partiellement dans un premier temps, cette "diplomatie conditionnée surtout par les considérations de personnes, de politique politicienne et de stratégie militaire"^{fn543}. En 1883, un bureau de renseignements commerciaux est créé au Ministère du Commerce. Cet organisme est chargé de publier chaque semaine le Moniteur officiel du Commerce doit centraliser les renseignements drainés par les différents services du Ministère. Dans la foulée, des projets de Musées commerciaux, dont un à Saïgon émanant du Ministère de la Marine et des Colonies, ainsi que de création de Chambres de Commerce françaises à l'étranger sont élaborés^{fn544}.

De telles modifications dans l'environnement de la filière lyonnaise ne sauraient manquer d'avoir de profondes répercussions sur celle-ci. En ce qui concerne cette dernière, en effet, la décennie peut être regardée comme un tournant, une période de remise en question et d'adaptation. Premiers signe inquiétant, en ce qui la

concerne^{ftn545}, c'est qu'il est indéniable que le conflit franco-prussien en surprend totalement les décideurs. Le témoignage des CRT est tout à fait éloquent^{ftn546}. Gueneau de son côté interprète la première réunion de l'Association des marchands de soie qui a lieu le 27 juillet, c'est-à-dire quelques jours après la déclaration de guerre^{ftn547}, comme le signe d'un aveuglement optimiste. En 1867, "l'affaire du Luxembourg" avait pourtant entraîné de sérieux préparatifs militaires de la part de la France et de la Prusse, mais, malgré cela, le passage à l'acte surprend tout le monde et, surtout, provoque la fermeture du marché de Paris juste au moment où la Fabrique, au lendemain de la récolte, est surchargée de soies. Immédiatement, les 2/3 des métiers cessent de fonctionner et les stocks sont déplacés dans le Midi, en Suisse, ou à Londres. Il faut écouler les stocks et le prix des étoffes recule de 15 à 20%, ce qui attire les Anglais et les Américains. Les dégâts sont limités^{ftn548} mais la Commune, la désorganisation des chemins de fer, l'épuisement des stocks et la raréfaction des ouvriers disponibles font flamber les prix du transport, de la matière première et de la main-d'œuvre. Les derniers mois de l'année, seules les ventes de tissus noirs sont actives. Pour Pariset, les événements de 1870 entraînent un recul de la fortune publique qui contraint les commissionnaires à abaisser les prix de leurs étoffes que ceux-ci chargent encore plus pour ménager leurs bénéfices tandis que la mode se détourne vers les lainages moins chers et plus solides. Une fois l'armistice signé, très rapidement, la CCIL réclame le rétablissement des lignes de chemin de fer Lyon -Brest et Lyon-Le Havre pour exporter vers l'Angleterre et les Etats-Unis car les steamers de Marseille n'ont pas les capacités nécessaires et janvier 1871, ce sont plus de 500 colis qui sont restés bloqués dans ce dernier port^{ftn549}. Commercialement parlant, le coup est tout de même rude: les exportations françaises de soieries chutent de 77%, passant de 65 à 15 M FF entre le premier et le troisième trimestre de l'année 1870. Les ventes à destination du marché anglais reculent de 204 M FF en 1869 à 117 trois ans plus tard. Dans un tel contexte, on comprend que le projet de taxer de 20% les importations de soie pour payer les dommages de guerre provoque "l'effroi" de la CCIL. Cette dernière profite de l'occasion pour souligner que le percement du Mt Cenis et l'achèvement du réseau italien ont encouragé la P & O à faire de Brindisi un port d'attache, ce qui risque de faire abandonner Marseille^{ftn550}. Malheureusement, à peine remise de cette première secousse, la filière lyonnaise doit affronter les effets dévastateurs du krach viennois de 1873. Union des Marchands de Soie Lyonnais et Syndicat des fabricants coopèrent pour créer ensemble une caisse de secours^{ftn551}. Pendant ce temps, parce qu'il faut faire travailler les métiers et que l'on croit à une reprise rapide comme toujours auparavant, la production est maintenue à un niveau haut^{ftn552}.

A l'occasion de cette crise, l'importance des débouchés extérieurs est soulignée à nouveau à la CCIL: "(...) la prospérité de notre industrie (...) dépend presque uniquement de nos rapports commerciaux avec l'étranger, elle lui doit son activité dans les moments heureux, son salut dans les mauvais jours, et toute atteinte portée à ses relations extérieures peut devenir pour elle un coup mortel"^{ftn553}. Une fois fait ce constat, les premiers débats portent ensuite sur les problèmes traditionnels d'impôts^{ftn554}, de concurrence abusive et de renchérissement des produits à cause d'une tare trop importante^{ftn555}. Il est vrai que, dans le cas des exportations de soieries, ce dernier problème n'est pas négligeable, mais on ne saurait attribuer à lui seul la responsabilité du recul des exportations lyonnaises. Plus inquiétante est la concurrence industrielle que constate la CCIL en 1874. Les productions, suisses pour les tissus légers, allemandes pour les velours et mélangés, autrichiennes pour les étoffes destinées à l'ameublement et aux ornements d'églises, anglaises pour les satins et les moires, font désormais de l'ombre aux étoffes lyonnaises. En amont, l'Italie pour les soies grèges et ouvrées, l'Angleterre pour les soies asiatiques, la Suisse pour les bourres peignées et filées, constituent autant de menaces potentielles sur le circuit des approvisionnements. Enfin, la CCIL prend acte de la domination anglaise du fait de "sa marine marchande, de son organisation supérieure, de sa langue des affaires et de ses taux d'escompte, toujours inférieurs de 1 à 2% à ceux de la Banque de France". En 1872, elle reconnaît la supériorité des mains-d'œuvre et organisations commerciales suisses et allemandes et se plaint d'avoir à supporter trop d'impôts sur le commerce, les prix du transport et de la patente^{ftn556}. Pariset note la poussée de la précarité chez les ouvriers. Durant cette période, une nouvelle politique d'encouragements tous azimuts est impulsée et conduite par la CCIL. De la réalisation d'un planisphère séricicole par J. Clugnet en 1875 aux aides à l'innovation technique^{ftn557} et à la participation aux grandes expositions internationales^{ftn558}, la CCIL fait feu de tous bois. Rien que pour l'Exposition de 1873, 129.515,95 francs sont dépensés. Elle appelle à la création d'une Bourse pour la soie, aide à la fondation d'une Chambre Syndicale des Soies^{ftn559}. Des primes de 50 à 500 francs sont promises à des inventeurs et des ouvriers pour des

améliorations mécaniques, des secours sont versés^{fn560}. Régulièrement, la CCIL réceptionne dans ses salons consuls français partant en poste ou délégations étrangères de passage en France. Par exemple, en 1871, le nouveau consul qui part prendre son poste à Osaka, M. Colleau, s'arrête dans la capitale rhôdaniennne. Quatre ans plus tard, c'est au tour d'une délégation birmane composée de sept personnes parmi lesquelles le ministre des Affaires Etrangères lui-même, de passer par Lyon.

C'est donc dans le domaine de la formation commerciale que Lyon va faire ses plus gros efforts. Reprenant une vieille tradition lyonnaise d'instruction^{fn561}, constatant que "depuis 80 ans la société change beaucoup plus vite que les systèmes d'instruction", et tout en redoutant la tutelle de l'Université, "l'Ecole Supérieure de Commerce et de Tissage"^{fn562} voit le jour en 1872. Pour parer au manque d'initiative et d'audace dans le domaine commercial^{fn563} et tout en se référant à son modèle anglais^{fn564}, la CCIL, fidèle à son esprit de liberté d'entreprise et de gestion, avait décidé dès 1870 de compléter le dispositif déjà existant en créant une école autonome^{fn565}. Le premier but de cette école était de former des employés et chefs de maison^{fn566}: l'enseignement commercial doit développer le "sens commercial" chez les jeunes. (...) Le collège forme l'homme mais l'homme moral formé il reste à le façonner en vue de sa destination dans le temps présent; c'est l'œuvre des écoles de commerce et des écoles industrielles". A partir de cet instant, cette création ne cessera plus de faire l'objet de tous les soins de la part de la CCIL. Par exemple, une indemnité de 800 francs est attribuée à M. Merritt qui fait des conférences en anglais deux fois par semaine "pour familiariser les jeunes employés de commerce avec cette langue" et trois bourses de la CCIL, pour un montant total de 1.500 francs, sont attribuées pour pouvoir suivre ses cours en plus des bourses de la municipalité de Lyon et des bourses privées^{fn567}. Complément indispensable, quelques mois plus tard, le 13 janvier 1873, c'est au tour de la Société de Géographie de Lyon de voir le jour. Son président, Louis Desgrand, est déjà président de la Société de Géographie de Paris et parmi les fondateurs on trouve les Chambres de Commerce de Tarare, de St Etienne, Montpellier, Vienne et Châlons-sur-Saône. Au total, celle-ci rassemble 775 sociétaires et dispose d'un capital de 15.000 francs. Emile Guimet y côtoie le rédacteur du journal Les Missions catholiques, l'abbé Laverrière, Aynard, le banquier, le préfet du Rhône et l'archevêque. Ses buts sont de "développer par des cours, conférences ou autres moyens, l'enseignement de la Géographie, à l'effet d'en appliquer les résultats à toutes les branches de l'activité sociale, religieuse et industrielle ou militaire".

Néanmoins, en 1874, la CCIL fait cet amer constat: "Notre industrie fait-elle les efforts suffisants pour se conformer aux goûts, aux besoins et habitudes des différents consommateurs? Sans doute, notre industrie fait des efforts pour se tenir au courant des goûts des consommations étrangères mais l'esprit de routine, toujours si puissant, l'habitude séculaire où est notre place d'être visitée par les acheteurs étrangers, les connaissances imparfaites des débouchés lointains, l'absence de voyage, l'ignorance, comme le dédain des langues étrangères contribuent à enrayer ce mouvement de notre exportation"^{fn568}. Elle reconnaît enfin que "les expositions sont utiles mais peu fréquentées"^{fn569}. C'est dans ce contexte que, dans un long passage de ses CRT intitulé "comment développer nos colonies, surtout la Cochinchine et la Nouvelle-Calédonie", la CCIL préconise de créer des filatures "à l'européenne" en Cochinchine^{fn570}. Il est donc tout à fait clair qu'à l'instar de H.V Wehler ou de l'économiste Leroy-Beaulieu^{fn571}, à partir de 1874, Lyon pense à la solution coloniale. A ce moment, échaudée par l'échec de l'intervention au Mexique, les frais de la pacification en Algérie et le traumatisme subi lors de la défaite de 1870, l'opinion publique française est hostile envers les expéditions guerrières, notamment outre-mer, ce qui rend toute initiative dans ce domaine peu propice. Jusque 1879, les débats à propos du colonialisme sont indécis. Néanmoins, de plus en plus d'esprits pensent que la colonisation est inévitable dans un contexte de lutte industrielle pour la puissance et "des individualités ou de petits groupes informels maintiennent le culte de l'expansion coloniale"^{fn572}. Gambetta par exemple, "veut faire du Fleuve Rouge une voie pour le commerce général du monde"^{fn573} et l'année suivante, Francis Garnier intervient au Tonkin. Hanoi est prise mais l'intervention des Pavillons noirs chinois et la mort de celui-ci en décembre 1873 mettent un terme aux opérations. Le bilan est tout de même satisfaisant pour les partisans du colonialisme puisque le traité de Saïgon et la Convention Philastre du 15 mars 1874 sont signés avec l'empereur du Viet-Nam. L'ouverture de trois ports, Quinhon, Haiphong et Hanoi, est prévue avec liberté de commercer sur le Fleuve Rouge^{fn574}. A cette époque, les échanges Cochinchine-France ne se montent qu'à 4 M FF, mais en 1875 la Banque de l'Indochine est créée^{fn575}. Le processus menant à la colonisation a alors

indiscutablement d'ores et déjà commencé quand éclate la terrible crise de 1876 qui va en accélérer la mise en œuvre.

Sous la pression des crises, les tendances du secteur du vêtement qui couvaient depuis le milieu du XIX^e siècle s'affirment^{fn576}, à savoir recherche accentuée de la baisse du coût et accélération du renouvellement des modes pour encourager la consommation. Tendance totalement nouvelle, la simplification, prônée par le mouvement "pour un habillement rationnel"^{fn577}, abaisse le nombre des jupons de six ou sept à un seul et les premières écoles d'art textile apparaissent en Europe et aux E.U.^{fn578}. Entre 1870 et 1880, en passant de la Cour aux grands couturiers parisiens^{fn579}, la maîtrise de la mode se rapproche du consommateur final moyen mais s'éloigne de la production qui doit dès lors supporter tout le poids des évolutions. L'accélération du renouvellement des modes, à laquelle d'ailleurs le maintien d'une demande complètement artificielle n'avait absolument pas permis de se préparer, a de multiples et profondes répercussions sur une Fabrique lyonnaise qui se retrouve face à un véritable goulot d'étranglement. La première nouveauté, et sans doute la plus révolutionnaire, c'est que désormais il faut travailler vite. Cela suppose de pouvoir répondre à toute demande, éventuellement volumineuse, en très peu de temps. Les commandes sont passées au dernier moment^{fn580} et la production textile tombe sous le diktat de la souplesse. Comme depuis une décennie les colorants artificiels permettent de teindre les soies écruées à la demande, l'habitude est donc prise de constituer des stocks de matière première que l'on traite au dernier moment^{fn581}. Cette solution n'est pas foncièrement mauvaise puisque, du fait du coût de la matière première, les stocks ne se dévaluent pas d'une année sur l'autre et que, de plus, ils permettent de compenser les lenteurs et irrégularités d'un tissage manuel que ce même coût de la matière première, par les capitaux qu'il mobilise, empêche de remplacer par des machines^{fn582}. Les soieries, pures ou mélangées, parviennent ainsi à se substituer aux cotonnades dans une foule de colifichets et d'articles bon marché. Le problème, c'est qu'en ne cessant de répondre aux exigences toujours renouvelées de la demande, les fabricants se livrent à une sorte de surenchère de la création reposant sur des stocks soigneusement renouvelés^{fn583}. Or, cette dernière est coûteuse et non rentable. Quelle que soit la gamme en effet, Haute-Nouveauté, Fantaisie et Classiques, elle oblige en effet le fabricant à investir en permanence dans des nouveautés qui, du fait d'un copiage rendu rapide et facile^{fn584}, puisqu'il s'agit plus d'une affaire de colorant que de dessin, se dévalorisent trop rapidement^{fn585}. De plus, le rythme des créations de tissus étant incessant, il est de moins en moins possible aux tisseurs à bras de répondre rapidement à des commandes volumineuses^{fn586} et ce sont eux qui en font les frais. En effet, chaque changement de coloris impose de démonter puis remonter chaque métiers. Les pertes de temps considérables qui en résultent restent à la charge d'un façonnier dont la production se renchérit^{fn587}. En 1876, ce faisceau de contraintes débouche sur une crise de surproduction^{fn588} et de spéculation sans précédent à laquelle il convient d'ajouter les effets financiers de la banqueroute de l'Etat ottoman.

Cette année-là en effet, une mauvaise récolte européenne, notamment italienne, et l'interruption des arrivages de Chine entraînent dans un premier temps une flambée de spéculation qui provoque une augmentation des prix de la soie de l'ordre de 80 à 100%^{fn589}. Mais, dans un second temps, à cause du retour des soies chinoises, les prix s'effondrent dès la fin de la saison et la tendance à la baisse ne cesse de se confirmer les années suivantes^{fn590}. De nombreux fabricants se retrouvent soudain avec des stocks de matière première complètement dévalorisés parce que constitués au moment où les cours étaient les plus hauts. La chute du prix de la soie entraîne donc de nombreuses faillites. La crise de 1876 est une véritable crise à la fois de liquidation et de renouvellement. 50% des métiers au moins se retrouvent sans travail. Entre 1876 et 1877, la production recule brusquement de 32%, passant de 454 à 309,5 M FF et, entre 1873 et 1879, les exportations françaises de soieries dégringolent de 478 à 226 M FF, soit - 52%^{fn591}. En 1877, Pariset parle de "crise ouvrière terrible", entraînant un vaste mouvement de souscription sur tout le territoire. La phalange des fabricants lyonnais vole en éclats^{fn592} et se reconvertit dans une gamme de produits encore inférieure à celle des unis purs. Pour ne négliger aucun débouché potentiel, elle diversifie sa production au maximum. Ainsi au lieu de fabriquer 23 catégories d'articles en 1873 en propose-t-elle désormais 47. A l'image des failles et taffetas noirs ou de couleurs qui assuraient 67,7% de la production totale à eux seuls en 1873 et qui n'en assurent plus que

12% en 1881, les unis de soie pure qui composaient 86,8% de sa production en 1873 n'en représentent plus que 45,7% huit ans plus tard. Par contre, dans les mêmes temps, les unis mélangés ont réussi leur percée, passant de 7,5 à 35,8% de la production de la Fabrique. Aucun type de soierie fabriqué n'assure désormais plus de 100 M FF de production, alors qu'il y en avait deux en 1873, les failles et taffetas noirs ou de couleurs. A l'opposé, il n'y avait que 17 types d'étoffes de la Fabrique en 1873 qui assuraient moins de 10 M FF de production alors qu'en 1881 ils sont désormais 35. Signe de temps difficiles, la Fabrique s'est lancée dans des productions marginales comme les tissus pour le Levant ou les Indes et, à partir de 1879, les "ornements d'églises et passementeries militaires". Seule la production lyonnaise d'étoffes de soie mélangée progresse. En 1876, elle est de 38 M FF, 68 en 1878, 124 en 1879, 170 en 1880, 155 en 1881, 140 à 150 jusque 1900. Leurs exportations progressent proportionnellement^{fn593}, se substituant aux exportations de soie pure qui reculent sans cesse, passant de 169 M FF en 1877 à 135 en 1878 et 110 en 1881^{fn594}.

Du côté des exportations, celles-ci sont descendues en-dessous de la barre des 300 M FF qu'elles ne franchiront plus en sens inverse avant le début du siècle. Entre 1873 et 1877, les exportations à destination de l'Est de l'Europe à travers la Suisse chutent de 112 à 2 millions de francs, soit une dégringolade de 98%. Aux Etats-Unis, les ventes passent de 134 millions pour 1870 à 49 pour 1878, soit -63%. Au total, entre 1873 et 1879 les exportations françaises de soieries s'effondrent de 52,7%, passant de 478 à 226 M FF. En 1887, N. Rondot^{fn595} calcule que par rapport à un indice 100 des exportations lyonnaises en valeur des tissus de soie pour 1874-77, celles-ci atteignent 76 en 1881-83, soit un recul de -24%. Des parts de marché ont été perdues, notamment aux Etats-Unis où, entre 1868 et 1879, les ventes de Zurich progressent plus vite que celles de Lyon: de 12 à 26 M FF contre 29 à 37 M FF, soit des progressions respectives de + 116 et + 27%^{fn596}. Confrontée à la défection de son principal client, les Etats-Unis, la Fabrique a su se tourner vers d'autres débouchés dans la catégorie des "autres pays" comprenant notamment la Russie, la Turquie, les pays d'Amérique Latine et l'Autriche^{fn597}. La clientèle d'ordres^{fn598} est abandonnée, la part des tissus fabriqués sur commission diminue et, comme lors des crises de la décennie précédente, la vente par consignation progresse^{fn599}. Lors de sa faillite, 73% de l'actif de Doux reposent par exemple sur des consignations en France et en Angleterre. En 1876, la CCIL aux abois envoie à S. de Brazza des caisses d'échantillons de soieries "présument créer des débouchés à l'industrie lyonnaise"^{fn600}, trois ans plus tard F. de Lesseps est reçu à la CCIL et en 1880 celle-ci décide d'envoyer une "participation renforcée" à l'Exposition de Melbourne^{fn601}, envisageant même de participer à celle de Mexico si une invitation officielle est envoyée au gouvernement, les relations étant en effet interrompues depuis la révolution^{fn602}. En 1879 la CCIL, toujours elle, appuie le projet de création d'un poste consulaire français à Rangoon ou Mandalay en précisant: "la crise impose de ne négliger aucun débouché potentiel"^{fn603}. Pour compléter les gammes, comme dans les années 1860, les importations de soieries étrangères passent de 11 M FF en 1865 à 48 M FF en 1881, soit une progression de 2,6% à 19,6% des exportations^{fn604}. Pour maintenir leurs positions sur les marchés extérieurs, les fabricants lyonnais ont recours à des importations d'étoffes étrangères qu'ils se contentent de franciser en y imposant leur marque. En obligeant les entreprises à s'engager résolument sur la voie de la recherche de la baisse des coûts de production par le recours aux tissus mélangés et aux économies d'échelle^{fn605}, cette crise a tout de même des effets positifs. Jusqu'alors l'organisation du traitement des filés de bourre de soie, schappes et fantaisies, étant très différente de celle de la filature de soie grège^{fn606}, la mutation de l'appareil de production avait été différée^{fn607}. Les événements contraignent les fabricants à s'adapter et dès 1876, on compte 8.769 métiers mécaniques adaptés de l'industrie cotonnière dans la région lyonnaise^{fn608}. De 30.000 canuts en 1872, on passe à 20.000 en 1880^{fn609} tandis que le nombre de métiers mécaniques passe de 7.000 à 19.000^{fn610}. La mode américaine n'étant pas forcément la même que celle de Londres ou Paris, la production doit être extrêmement diversifiée pour répondre à la demande et l'appareil de production lyonnais devient très hétérogène. Les unis noirs ou de couleurs continuent d'être confectionnés sur les métiers des faubourgs tandis que les articles légers et les foulards sont tissés dans les campagnes^{fn611} autour de Lyon.

En accueillant 16 millions de visiteurs, l'Exposition Universelle de 1878 paraît annoncer le redressement lyonnais et à l'exposition internationale de Sidney l'année suivante, les maisons représentant la Fabrique réalisent encore un beau tir groupé dans le domaine des récompenses. Le CA de la maison Tassinari et Chatel par exemple, qui était inférieur à 500.000 FF jusque 1870 atteint 1,4 millions en 1880 grâce à la création d'une

succursale parisienne en 1874 qui, à la fin de la décennie, réalise 50% du CA total à elle seule^{fn612}. Les bénéficiaires de la maison Arlès-Dufour qui s'étaient effondrés à -104.994 francs en 1876-1877, atteignent 241.465 francs la saison suivante pour culminer à 667.285 francs en 1880-1881^{fn613}. Entre 1870 et 1880, le nombre de fabricants reste compris entre 350 et 400^{fn614}. Au total, si la production lyonnaise s'est maintenue à 395 M FF en 1883^{fn615}, la part des tissus mélangés se monte désormais à 156 millions de francs, soit plus de 30%^{fn616}. En 1877, Permezel reprend ce passage des CRT de 1875 qui en dit long sur l'amertume lyonnaise des ces années: "la soie devient la vassale de la laine"^{fn617}. Pour sa part, P. Cayez estime que si au milieu du XIX^e siècle, la France fabriquait les 3/4 de la production mondiale de soieries, en 1882, elle n'en assure plus que les 2/5 et il n'hésite pas à parler de fin du "siècle d'or" et de "repli français"^{fn618}. Ce qu'il y a de sûr, c'est que désormais, Paris, en étant devenue le lieu de concentration des multiples demandes hétérogènes, est aussi devenue le centre mondial de la mode et par conséquent le donneur d'ordres pour toute la filière lyonnaise. Comme le dira plus tard Pariset^{fn619}: "C'est le marché de Paris qui est le régulateur de la production lyonnaise. C'est à Paris que réside la mode, cette fée toute puissante qui décrète l'activité ou la détresse des métiers". Les fabricants le perçoivent, marquent une violente opposition puis finissent par se soumettre et accordent des crédits aux commissionnaires parisiens^{fn620}. Selon P. Cayez, Lyon doit sa survie en de telles circonstances au système des warrants dont le nombre est passé de 24 en 1877 à 27 millions en 1882^{fn621}, ceci expliquant que le taux de croissance de la Fabrique entre 1871 et 1875 se soit maintenu à 2,26% puis 3,7% entre 1876 et 1880. Par cette crise, la Fabrique lyonnaise est entrée dans l'ère de la production de masse, entraînant derrière elle toute la filière lyonnaise de la soie. Tous les historiens sont d'accord: "On perçoit (...) l'allure très particulière du marché des soieries, son irrégularité, la difficulté des prévisions. C'est vraiment le secteur le plus exposé du marché du textile", "en soierie, les techniques se renouvellent constamment (...) la préparation technique et la distribution des ordres d'achat et de façon exigent une synthèse toujours renouvelée de renseignements très variés", et enfin: "un fabricant de soieries, en vue d'une étoffe déterminée ne peut prendre une soie pour une autre (...) la moindre erreur ou la moindre faute causerait des préjudices considérables"^{fn622}. En clair, la survie de la Fabrique lyonnaise dépend désormais d'un approvisionnement en soie impérativement régulier, de bonne qualité et en quantités suffisantes.

Entre 1870 et 1880, après bien des hésitations, le marché lyonnais des soies opte finalement pour les soies chinoises. En 1870, le projet de révision du traité de Tientsin par l'Anglais Rutherford Alcock, qui prévoit de doubler les droits de transit et d'exportation en Chine, provoque une certaine émotion. Dans une lettre du 30 mars 1870 adressée à la CCIL, le président de l'UMSL, Testenoire, se déclare évidemment contre une telle mesure: "la duplicité et la mauvaise foi [du gouvernement chinois] sont encore son caractère distinctif, les autorités chinoises n'ont jamais manqué (...) d'éluder (...) les stipulations du traité de Tientsin"^{fn623}. Pour la CCIL, l'Angleterre accepte de doubler les droits en Chine parce que sa propre consommation de soie baisse et qu'elle désire compenser le coût de l'importation de ses cotonnades. En ce qui concerne les importations, on passerait d'une taxe de 5 à 7,5% à l'arrivée en Chine, ce qui fait dire à la CCIL: "les négociants anglais qui connaissent par expérience les procédés habituels des mandarins craignent que l'acquiescement de ces droits ne les dispense pas de les voir réclamés à l'intérieur et que l'influence du gouvernement ne soit insuffisante pour les mettre à l'abri de nouvelles exactions". Concernant les exportations, les droits de sortie des soies de Chine passeraient de 1,25 franc le kilo à 3,75 francs sans distinction de destination. Or en 1869, la Condition de Lyon a reçu de Chine 421.594 kilo de grèges et 385.807 de soies ouvrées, ce qui revient à avoir acquitté en droits de sortie et de circulation, 750 à 800.000 francs^{fn624}. Un membre du SMSL, alors à Shanghai, évoque les "dispositions ultra-pacifiques du gouvernement anglais actuel qui l'empêchent d'envisager certaines questions d'une manière impartiale et lui ont fait surtout adopter une allure aussi injuste qu'impolitique dans cette question chinoise (...)"^{fn625}. A propos du traité anglais prévoyant l'ouverture de deux nouveaux ports sur le Yangtze, la CCIL déclare qu'il n'y aurait pas d'avantage réel "vu que les nouveaux ports ouverts en 1860 n'ont déjà pas tenu ce qu'on espérait". Ce traité prévoit aussi l'ouverture de mines de charbon mais pas les moyens de transport nécessaires, c'est-à-dire pas de navigation à vapeur dans l'intérieur ni de chemin de fer. La CCIL approuve par contre le projet de payer des drawbacks par la douane dans un délai de trois mois sur

les marchandises non exportées car "l'extension du délai de trois mois constitue une certaine facilité". Concernant le droit sur les soies de 1,7%, la CCIL juge que "ce n'est pas bien onéreux mais assez inutile". Toujours d'après cette lettre, à ce projet, les Français préférèrent l'ouverture de Pékin et la création de foires annuelles dans les villes de l'intérieur "à l'instar des foires de Russie". L'auteur termine en écrivant: "pour les autres principales et grandes questions, leur solution, j'en ai peur, est réservée aux générations futures (...)". Pour ce qui concerne plus spécialement le commerce des soies (...) il aurait fallu obtenir un droit de résidence et de filature dans un ou plusieurs centres séricicoles pour pouvoir faire en grand et pour tout le monde ce que Jardine et les Meynard font avec tant d'entraves et irrégulièrement (...)". Mais en ce début de décennie, le marché se cherche encore. D'une campagne à l'autre les approvisionnements sont encore très irréguliers et le problème de la simplification des transactions commence à se poser, ce qui explique qu'à l'Exposition internationale de Vienne en 1872, les différents pays européens producteurs et consommateurs de soie débattent pour la première fois du problème de l'unification du titrage des soies. Cependant, le problème dominant reste celui de la pébrine. Celle-ci ne cesse de gagner du terrain et en 1874 au Congrès séricicole de Montpellier, ces mêmes pays européens se réunissent pour chercher les moyens de combattre efficacement les maladies du ver à soie que sont la pébrine et la flacherie^{fn626}.

Durant cette période, la production mondiale de soie estimée est de 8.473.900 kilo, et Lyon importe 2.910.200 kilo, soit 34%, mais les différences entre zones s'accroissent. Le bassin méditerranéen fournit de moins en moins de soie. Brousse et sa région par exemple, qui produisaient 2 millions de cocons en 1856, n'en produisent plus que 800.000 en 1870^{fn627}. Entre 1870 et 1875, la Turquie maintient autour d'une moyenne, de 282.320 kilo, mais en Algérie le nombre d'éleveurs est passé de 134 en 1870 à 75 en 1871^{fn628}. Des Indes, Lyon réceptionne une moyenne de 107.680 kilo entre 1870 et 1875, mais 34.000 kilo seulement en arrivent durant l'année 1871, tandis que les exportations de Calcutta ne cessent de reculer, passant de 8.695 balles en 1872, à 7.361 en 1873 et 6.444 en 1874^{fn629}. En 1871 ceux de Chine reculent de 277.800 kilo mais bondissent de 494,5% entre 1871 et 1875. De même, les quantités japonaises reculent de 53 % en 1870-71 pour remonter de 146 % en 1871-72, plonger de 53% en 1872-73 et enfin remonter de 91% en 1873-74. Les arrivages sont encore très irréguliers, faisant constamment peser au-dessus de la Fabrique lyonnaise une menaçante épée de Damoclès, mais, parce qu'elles représentent déjà 48,3% du mouvement total de la Condition, la CCIL parle de la "rentrée triomphale des soies de Chine dans la consommation"^{fn630}. Celle-ci proclame encore: "depuis une dizaine d'années, grâce à l'établissement de quelques maisons lyonnaises à Shanghai, Yokohama et Calcutta, notre place est arrivée à recevoir directement la plus grande partie des soies asiatiques nécessaires à ses fabriques"^{fn631}. En réalité, c'est surtout Shanghai qui assure la plus grande partie de l'approvisionnement d'origine asiatique. Entre 1873-74 et 1874-75, les envois de Yokohama vers l'Angleterre reculent de 7.015 à 5.147 balles tandis qu'elles passent de 6.248 à 6.185 vers la France, soit des reculs respectifs de - 26 et - 1 %^{fn632}. Par contre, pour les mêmes dates, les exportations de balles de Shanghai vers la France bondissent de 14.236 à 30.004, soit une augmentation de + 110 % dans un contexte de progression moyenne de + 25 %. En 1875, Lyon capte respectivement 44, 57 et 60 % des exportations de Shanghai, Canton et Yokohama^{fn633} tandis que l'Angleterre n'en réceptionne plus que 38, 42 et 37 %. A cette date, Lyon supplante Londres sur le marché des soies asiatiques et l'Angleterre qui fournissait 59% des approvisionnements français en 1863 n'en assure plus que 14,5 en 1876 et 6% en 1880.

Dans une lettre du 26 juillet 1875, le consul à Shanghai confirme^{fn634} "qu'il est évident que le marché se déplace et que de Londres il passe à Lyon", les exportations de Shanghai vers Lyon étant supérieures à celles vers Londres. Il signale des faillites de maisons anglaises, précisant même qu'à cause de celles-ci, un hong chinois a perdu 17.000 taels et que la Silk Guild exige désormais des paiements au comptant après inspection de la marchandise, ce qui lui fait dire: "c'est une exigence nouvelle contre laquelle il eut été facile de réagir si on l'avait voulu. Il suffisait que quelques-unes des maisons les plus autorisées s'entendissent pour décider qu'aucun achat ne serait fait dans les termes posés par la corporation. On ne paraît avoir rien arrêté à ce sujet. D'ailleurs l'embarras dont il s'agit consiste moins pour nos négociants sérieux dans la difficulté du paiement que dans le désagrément d'avoir à passer à toutes heures des écritures qu'ils ne faisaient auparavant que le lendemain du départ de la malle". En novembre 1875, le consul rapporte: "le commerce anglais à Shanghai se refuse encore à croire au déplacement du marché de Londres vers Lyon (...)"^{fn635}. Il n'empêche qu'en 1880,

les soies chinoises constituent 48% des importations françaises et que c'est bien sur la place de Lyon que l'on trouve le plus important achalandage de soies les plus diverses, même si le rôle des autres marchés d'approvisionnement a considérablement diminué.

La sériciculture française connaît des évolutions contrastées d'un corps de métier à un autre^{fn636}. Dans le Midi, en 1873, on commence à arracher les mûriers tandis que les moulinages connaissent un nouvel essor, certains mouliniers en profitant même pour devenir marchands et industriels. Les Armandy par exemple créent un centre industriel italien, à Senago (Milan) en 1878 et Taulignan voit doubler le nombre de ses ouvriers de 1869 à 1885^{fn637}. Est-ce parce que le prix du fret maritime est calculé au poids pour les filés et au volume pour les cocons^{fn638} ? En tous les cas, le commerce des cocons et le rôle de Marseille déclinent nettement au sein de la filière lyonnaise de la soie. Les exportations du Bengale s'effondrent de 960.000 kilo en 1871 à 750.000 en 1875 et 250.000 en 1881^{fn639} tandis que l'Italie joue de plus en plus un rôle de centre de transformation intermédiaire entre la Chine et la France. C'est ainsi que de 1872 à 1878, cette dernière reçoit de la péninsule méditerranéenne 1.280.000 kilo de soies ouvrées alors qu'elle n'en recevait que 800.000 kilo entre 1866 et 1868, "l'augmentation portant sur les soies asiatiques ouvrées dans la péninsule"^{fn640}. D'après les graphiques, l'Italie assure encore à ce moment 16,3% des importations françaises et la catégorie "autres pays" 15,8 %, ce qui démontre que malgré le rôle désormais capital que jouent les soies chinoises, les marchands lyonnais continuent de prendre soin de diversifier leurs approvisionnements. Mais il faut voir également dans cette politique le signe d'une "faim de matière première", d'une crainte de plus en plus affirmée de manquer de soie. Gueneau constate notamment^{fn641} que "la production de soie a constamment augmenté (...) sauf pendant la période décennale 1876-1885 qui marque un temps d'arrêt". C'est l'époque durant laquelle en effet la CCIL cherche à répertorier tous les marchés de production et à faire l'inventaire des ressources mondiales en soie^{fn642}. En 1880, celle-ci estime que la production mondiale moyenne annuelle de 9.149.393 kilo^{fn643} se répartit comme suit: 2.824.727 kilo, soit 30,8% pour l'Europe Occidentale, 633.000 kilo pour le Levant, soit 6,92% et 5.691.666 kilo en Extrême-Orient, soit 62,3% du total^{fn644}. Selon elle, à ce moment, il aurait été "mis dans le commerce" 9.273.400 kilo de soie, les importations françaises se montant à 3.989.266 kilo, soit environ 43% du total des soies produites ou mises en vente. En 1881-83, selon la CCIL toujours, les soies "entrées dans le commerce" auraient atteint 9.865.700 kilo et les importations lyonnaises, 4.106.033, soit 41%, cette stagnation suggérant peut-être les limites des capacités lyonnaises d'absorption en soie. Pendant ce temps, la demande de déchets ne cesse d'augmenter. Durant la période 1857-1866, 617.000 kilo de bourre sont importés contre 1.400.000 en 1867-1876 et 5.979.000 en 1887-1896. Cette forte poussée des bourres provoque une augmentation sensible de leur prix réduisant d'autant leur intérêt puisque celui-ci résidait avant tout dans leur prix par rapport à la grège. De ce fait, et du fait de la recherche toujours plus impérieuse de la baisse des coûts de production, la consommation lyonnaise de coton triple, passant de 7 à 20 M FF entre 1872 et 1879^{fn645}.

Cette arrivée en force des soies chinoises à Lyon a deux répercussions majeures. La première, plutôt positive pour les fabricants, est qu'elle installe durablement la courbe d'évolution générale des prix de la soie à la baisse. Ainsi les grèges européennes qui valaient 100 francs le kilo en 1863 n'en valent plus que 80 en 1874 et 70 l'année suivante. En 1872, les soies chinoises sont cotées 73 francs puis 43 en 1874 et 40 francs en 1875, soit 57% moins chères que les françaises. Le prix moyen des soies grèges écruées, toutes origines confondues, passe de 61,25 francs de 1871 à 1874, à 52,25 francs de 1875 à 1878 et 44,65 de 1879 à 1881^{fn646}. La seconde est qu'elle rend le négoce des soies de plus en plus autonome par rapport à la Fabrique^{fn647}, elle l'en éloigne. Toujours obligé de répondre à des demandes très spécifiques et variées, le marché lyonnais reste néanmoins fidèle à la plus grande liberté des transactions. Par exemple, il n'y a toujours aucune Bourse comme celle du coton au Havre^{fn648}. En fait, en l'absence de tout lieu de rencontre pour procéder aux échanges, l'UMSL et la CCIL sont les véritables centres nerveux du marché des soies de Lyon. C'est de là que partent toutes les initiatives tendant à organiser au mieux celui-ci, que ce soit la Condition avec notamment l'établissement d'un tableau officiel des tolérances de décreusage, les efforts de documentation sur les différentes branches françaises de la production soyeuse, les statistiques annuelles de la production de soie dans le monde ou à chaque printemps les bulletins hebdomadaires informant des prévisions des récoltes avec données météorologiques pour pouvoir anticiper les baisses et les hausses de prix. Comme à St Etienne ou

Milan, les cours officiels des soies sont fixés par une commission composée de courtiers, de marchands de soie et de fabricants^{fn649}. Par exemple, en 1873, celle-ci réunit les fabricants de soieries Côte, Giraud, Thevenet, Debry, les marchands de soie Chartron, Peillon, Pirjantz, Repelin, les courtiers inscrits Besson, Reynaud, Giraud et les courtiers non-inscrits Tardy, Montet, Joannon et Eymard. Concernant le courtage, en 1878, dans une lettre adressée au président de la CCIL et datée du 3 avril 1878, Lilienthal proteste contre les abus de certains courtiers qui outrepassent le droit de courtage de 1/2%. Une missive du Ministère de l'Agriculture et du Commerce au préfet du Rhône du 26 août 1878 à propos d'un projet de nouvelle fixation des droits de courtage^{fn650}, suivie d'un envoi du préfet du Rhône au président de la CCIL du 15 octobre 1878, rappellent simplement que les courtiers inscrits ont toujours conservé le privilège des ventes publiques et que le droit de courtage à percevoir dans ce type de ventes est fixé à 1/2% depuis le 30 septembre 1878. Il semble que cet épisode mette un terme définitif au conflit entre marchands de soie et courtiers.

Dans un milieu aussi libéral que celui du négoce et aussi secret que celui des négociants en soie lyonnais, il est extrêmement difficile de percevoir les évolutions que connaissent les professions. A partir des années 1870, il y a incontestablement spécialisation des tâches. On distingue ainsi le simple commissionnaire du commissionnaire transitaire ou "facteur en douane" qui est chargé d'effectuer les formalités douanières mais peut aussi avoir à assurer l'expédition du port de débarquement ou de la gare frontière vers le lieu de destination^{fn651}. Dans les pays anglo-saxons apparaissent les négociants portuaires qui, par leurs capacités de stockage, constituent un maillon important de la chaîne commerciale. Parmi les commissionnaires français enfin, il y a au moins deux niveaux, le patriciat parisien et les maisons locales. Mais tout ceci s'applique-t-il aux animateurs du marché lyonnais ? Lyon n'est pas un port et, bien qu'animé en permanence, le volume des transactions justifie-t-il une division du travail aussi poussée que pour la laine ou le blé ? Il semble bien que non. La seule évolution réellement perceptible est la séparation entre les fonctions de banquiers et de négociants. Alors que dans l'annuaire de 1853, sur quinze banquiers, six étaient également marchands de soie, en 1880, sur trente banquiers, trois seulement sont en même temps des marchands de soie, Evesque, Guérin et Vitta^{fn652}. Cette séparation explique d'ailleurs sans doute pour une part le renforcement du secret des marchands lyonnais. En effet, si, "pour un négociant les relations avec son banquier sont très importantes: c'est de leur confiance que découlera l'amplitude des opérations^{fn653}, (...) nombre de patrons rechignent à ouvrir leurs livres de comptes à leurs banquiers à cause d'une méfiance atavique. Beaucoup qui se voient contraints de leur emprunter se hâtent de les rembourser dès que possible en une sorte de hantise de l'endettement mais surtout de l'œil indiscret de la banque"^{fn654}. Du reste, peu importe d'ailleurs le statut exact de ceux qui ravitaillent alors la Fabrique en matière première, seul compte le résultat. Après Labasse^{fn655}, N. Rondot est celui qui l'a le mieux compris, principalement lorsqu'il dit: "un négociant avisé est de temps à autre amené à sacrifier les considérations de prix à celles de sécurité" et: "je ne saurais chiffrer les profits que le commerce français tirera de l'établissement d'un service à vapeur français dans les mers de l'Inde et de la Chine. J'avoue que ces profits n'ont, à mes yeux, qu'un intérêt secondaire. Le commerce veut avant tout de la régularité, de l'exactitude, de la sécurité, de la rapidité; il veut la certitude d'être servi à jour fixe, il paie pour cela le prix qu'il faut". Voilà essentiellement pourquoi, même après de terribles crises de spéculation, le marché des soies repart sur des bases identiques et pourquoi finalement, le négociant du dernier tiers du XIX^e siècle ressemble tant à celui du milieu du siècle.

Il lui faut toujours autant chercher à se tenir au courant des récoltes, des prix de revient, des facilités de transport, de la variation des tarifs de douane, des formalités, des usages locaux, des principales opérations de banque, savoir comment et à quel prix assurer les marchandises, connaître les règles de droit commercial et les méthodes comptables. Les commis doivent toujours être de qualité, c'est-à-dire capables d'exécuter les ordres avec intelligence^{fn656}. Plus que jamais, tout exige un enseignement commercial à deux degrés: Primaire, Secondaire, et Supérieur. C'est ainsi qu'en 1892 avec la sollicitation au passage des présidents de Chambres de Commerce, est créé le Conseil Supérieur de l'enseignement technique organisé sous le titre de "Conseil Supérieur de l'enseignement commercial et industriel"^{fn657}. La plus notable différence réside dans l'étendue de l'espace géographique au sein duquel ils opèrent désormais et surtout les risques auxquels ceux-ci

sont exposés du fait des aléas de la conjoncture. C'est ce que pense P. Chalmin lorsqu'il écrit que ce qui fait la spécificité du négociant international en matières premières "ce n'est pas tant sa fonction même (...) que l'environnement dans lequel il l'exerce (...), que la concentration des activités de ce type au niveau mondial (...). Un négociant international en matières premières a pour fonction de mettre en relation, en se portant principal dans les opérations, l'offre et la demande d'un produit déterminé entre deux zones éloignées à la fois dans l'espace et dans le temps et dont il assumera les contraintes tant au niveau physique que financier". Concrètement, celui-ci prend en charge, en s'adressant éventuellement à des intermédiaires, la collecte, le conditionnement, l'acheminement, le stockage, le transport, le débarquement, à nouveau l'ensemble stockage-acheminement et enfin la livraison. Au milieu de toutes ces responsabilités, "le risque-fret est un des principaux auxquels un négociant soit confronté". Dans le cas de la soie, le commerce des œufs par exemple impose une protection particulière aux chocs et à l'humidité ainsi qu'une certaine aération pour éviter la moisissure. De leur côté, les soies asiatiques sont soigneusement emballées par parquets de trois à cinq kilo, eux-mêmes enveloppés dans des carrés de coton ou de papier avant d'être réunis, par lots de dix à Canton, de quinze ou seize à Shanghai ou bien encore 20 à 25 à Yokohama^{fn658}. Quand la maison de négoce devenant véritablement internationale^{fn659}, elle entretient son réseau d'agents et possède éventuellement des infrastructures matérielles, sans beaucoup d'actifs immobilisés ni amortissements. Ces sociétés se retrouvant avec beaucoup de profits imposables, elles cherchent logiquement à investir dans des secteurs de connaissance, notamment la logistique, le transport ou le stockage, la plupart du temps dans l'immédiat amont ou aval de leur négoce.

Toujours pour reprendre P. Chalmin^{fn660}, "Le métier de trader (...) demande une remarquable agilité d'esprit pour intégrer à un même moment un nombre important de paramètres et pour juxtaposer des analyses de stratégie à long terme avec des décisions prises à court terme (...). Le trading est un métier qui use tant physiquement que nerveusement. C'est aussi un métier qui se défie des fuseaux horaires et demande une complète disponibilité jour et nuit^{fn661} (...). "Nulle part la prévision des grands faits économiques n'est plus nécessaire. Par suite de son caractère mondial, le commerce de la soie doit être en état de connaître et surtout d'interpréter tout ce qui se passe au dehors" et dans le secteur textile qu'il alimente "en soieries, les techniques se renouvellent constamment (...) la préparation technique et la distribution des ordres d'achat et de façon exige une synthèse toujours renouvelée de renseignements très variés. L'information est la clef de la puissance des sociétés de négoce. Les marchés bougent de minute en minute sur la foi de rumeurs plus ou moins fondées: récoltes, inondations, coups d'Etat. Celui qui détient la vérité et qui sait l'interpréter est donc particulièrement puissant". C'est d'ailleurs en retrouvant dans les métiers du négoce le rôle fondamental de l'information que l'on retrouve les banquiers car "les banques peuvent également remplir un rôle très utile en fournissant des renseignements soit aux consuls, soit aux maisons françaises"^{fn662}... entre autres. Le banquier doit en effet entretenir des relations suivies avec les clients sans que la cordialité et l'intimité faussent sa capacité d'appréciation des risques. Tout comme le négociant, c'est donc lui aussi un fin connaisseur du genre humain. Déjeuners d'affaires, fréquentation des dîners, réceptions et salons mondains, promenades équestres, chasses à courre, chasses, sont autant d'occasions de nouer des liens d'homme à homme entre banquiers et dirigeants de sociétés, mais aussi de discuter au pied levé de certaines affaires en cours et de certaines rumeurs qui courent sur la place, toutes choses qui intéressent au premier chef les négociants. Les banquiers étant cosmopolites, délibérément européens, polyglottes et s'expatriant volontiers, ils sont autant de collecteurs d'informations^{fn663}. En cette époque marquée par la spéculation, où les plus fatales faillites peuvent succéder aux plus brillants succès, l'information est plus que jamais auparavant la clef du succès, notamment l'information "privilegiée" qui consiste "moins à savoir ce qui se passe que ce qui va se passer (...). Les firmes de négoce ont leur propre réseau d'informations et élaborent leurs propres prévisions (...). La recherche et le traitement de l'information sont une des contraintes de base des négociants internationaux (...) ils doivent entretenir partout où leurs intérêts l'exigent des relations plus ou moins intéressées (...). La firme de négoce vit sur un "capital-temps" (...) l'information devient un actif productif: en effet, c'est probablement dans le domaine de l'information et des contacts que les économies d'échelle jouent le plus. Pour réussir une affaire comme pour en réussir cent il faut la même infrastructure de bureaux et de représentation dans le monde entier"^{fn664}. Dans le Bulletin Commercial d'Extrême-Orient d'août 1925^{fn665}, on lit encore: "Le marchand de soie représente vraiment le type du grand marchand qui doit unir à une profonde connaissance

des questions de douane, de communications et de change, des qualités d'initiative à la fois audacieuses et prudentes. Le mot spéculation veut dire pour lui: tentative de prévision rationnelle du commerce".

En remplacement du Moniteur des Soies^{fn666}, Marius Morand crée en 1877 le Bulletin des Soies et des Soieries qui porte à la connaissance des acteurs du marché lyonnais les cours officiels des soies ainsi que les nouveautés concernant tous les domaines se rapportant au commerce de la soie et des soieries sous les intitulés "questions économiques", "législation et jurisprudence", "sériciculture, production et commerce de la soie". C'est le minimum que doivent régulièrement parcourir des personnages comme Ferdinand Guérin(1847-1921), président de l'UMSL en 1876^{fn667}, son successeur Sigismond Lilienthal président en 1877-78^{fn668} ou bien encore Auguste Isaac (1849-1938)^{fn669}. Sans doute, Aynard (1837-1913) qui siège au conseil municipal de Lyon de 1874 à 1881, et préside la SEP en 1886, le lit-il également^{fn670}. Peut-être, puisque "tout ce monde vit en contact étroit et chacun y a son rôle, car chacun a des nouvelles venues des contrées les plus lointaines et les colporte"^{fn671}, ce dernier commente-t-il, à la SEP ou à la CCIL, les derniers événements de Chine ou de Syrie en compagnie d'Henri Germain, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et député de l'Ain de 1871 à 1881 réputé pour sa fougue oratoire qui lui barre l'accès à tout poste de ministre^{fn672}. En fait, tous donnent plutôt l'impression de vivre dans une sorte de microcosme surnaturel, ce qui fait dire de la part de Aynard: "l'ordre et la prévoyance, un bon sens un peu plat, sont les maîtres ordinaires des affaires lyonnaises"^{fn673}. Fins connaisseurs des mécanismes du marché et de ses crises, sachant toujours tirer le meilleur parti des circonstances, leurs chiffres d'affaires respectifs progressent. Celui d'A. Dufour passe de 6 M FF en 1875 à 10 dix ans plus tard, celui d'Armandy, de 620.000 francs en 1868 à 2 millions en 1880, puis 3 millions en 1889, celui de Cozon-Giraud, ex-Lacroix, atteint 1 M FF en 1880, celui de Hecht Lilienthal bondit de 3 M FF en 1875 à 5 en 1881, celui de Veuve Guérin enfin, double entre 1873 et 1881, passant de 3 à 6 millions de francs. Un petit nouveau profite lui aussi magnifiquement des circonstances, il s'agit d'un certain Ulysse Pila dont le CA atteint déjà 1,5 M FF en 1881.

La vie de celui qui symbolise la "nouvelle école négociante" née des crises des années 1870 nous est bien connue grâce aux travaux de Jean-François Klein, Ulysse Pila, vice-roi de l'Indochine^{fn674}. Pila est parfois comparé à Dupuis, "premier représentant d'une catégorie qui devait proliférer à l'ère de l'empire et au-delà, celle des expatriés habiles à mêler l'orgueil national à leurs intérêts personnels et un certain attachement au pays colonisé à leur sens des affaires"^{fn675}. Qu'en est-il réellement ? Né en 1837, dans le milieu d'affaires avignonnais, Ulysse Pila fait sa formation "sur le tas", c'est-à-dire en commençant comme apprenti à 18 ans dans une maison d'importation de soies, Raffard et Chassignol. Dès 1863, il débarque à Shanghai où il parfait sa formation en qualité d'inspecteur des soies pour le compte de la maison anglaise basée à Hong-Kong, Oxford & Cie. Très opportuniste, U. Pila profite de l'interdiction du Mikado d'exporter des graines de vers à soie pour se livrer à une enrichissante contrebande dont il décrit au Moniteur des Soies les péripéties et les risques: "passer des nuits entières en pleine mer (...); faire l'avance à quelques serviteurs courageux de sommes assez importantes sans aucune espèce de garantie (...); tromper les douanes puis rester fort longtemps sans nouvelle et perdre espoir de retrouver les sommes risquées (...)"^{fn676}. En racontant cela, dans un monde où tout repose sur la réputation, celle d'U.Pila est sans doute déjà faite car c'est l'époque où certains négociants en profitent pour réaliser d'énormes profits en fraudant sur la qualité, c'est-à-dire en vendant des graines malsaines. C'est ainsi qu'en juin 1868, le consul français à Shanghai rapporte que, sur sa demande, le Daotai a interdit l'exportation de graines de vers à soie non accompagnées d'un certificat d'origine car la fraude est particulièrement forte^{fn677}. Quatre mois après, effectivement, il annonce qu'il envoie en France 100 cartons japonais garnis en réalité de graines chinoises provenant d'Azé et de Suzhou, en précisant qu'il les a achetés à un Chinois "qui en faisait garnir un grand nombre pour les commerçants européens dont j'essayais alors de prévenir la coupable industrie"^{fn678}. Dans une autre lettre narrant la mésaventure d'un missionnaire des Missions Etrangères ayant participé à un pillage de tombes en Corée, le même consul parle des "passions de MM. Les négociants de Shanghai dans ce qu'elles ont de moins avouables, l'amour de l'or à tout prix"^{fn679}. Rien n'indique que Pila lui-même ait trempé dans ce frauduleux trafic puisque dès 1867, il revient fonder une maison de courtage à Marseille en association avec Raffard et un prussien, Bauermeister: l'UPC, l'Ulysse Pila & Cie, qui représente également les intérêts de la North China Insurance C° de Shanghai et de la China Traders Insurance C°. Associé aux Gavazzi de Milan pour une usine de filature et moulinage, il vend alors ses

soies et déchets asiatiques en Italie mais aussi en Prusse rhénane, sur le marché de Crefeld. Tout comme les autres marchands de soie lyonnais, il envoie son fils Louis en formation dans cette usine puis un an à Londres pour, notamment, faire son apprentissage des techniques de vente anglaises. Rapidement, il se rend compte que l'avenir du marché des soies se trouve à Lyon et c'est là qu'il installe ses bureaux en 1873. Trois ans plus tard, grâce à des acheteurs londoniens, il évite de s'exposer à la chute des cours consécutive à l'arrivée massive des soies asiatiques et sa société réalise 2 M FF de profits^{fn680}. Dans la foulée, il entre à la Société de Géographie en même temps que S. de Brazza et il prend les rênes de l'UPC.

Ulysse Pila est l'archétype de ce nouveau genre de négociant qui succède aux Meynard par exemple. Hector Meynard par exemple, est un homme cultivé, comprenant l'anglais et l'italien. Il est marié à une jeune anglaise, Emma Quick Clapham (1852-1944) qui elle-même fume le cigare et joue aux échecs. Dans les soixante seize lettres qu'il lui envoie lors de ses périples^{fn681}, il se décrit comme un navigateur et un vieux loup de mer. On lit: "tout le monde n'a pas comme moi le triste privilège de laisser (tous les ans) ses plus chères affections pour aller regarder dîner les Chinois ou les Japonais". Tour à tour poète et professionnel du grainage, il décrit parfois les orages en mer, parfois les bonnes opportunités dont il a su habilement tirer profit. C'est ainsi qu'il écrit: "marchand prosaïque, cherchant prosaïquement des marchandises capables de lui faire gagner un peu d'argent (...) j'ai fait une opération de commerce, la première depuis que vous êtes intéressée à mes affaires (car votre fortune est désormais liée à la mienne, n'est-ce-pas ?) et j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'elle a réussi au-delà de mes espérances. J'avais acheté à Marseille des livres sterling que je savais être recherchées à Singapour et je les ai vendues hier à un change excessivement bon pour nous. Je n'ai pas réalisé un grand bénéfice parce que je n'avais que quelques centaines de livres mais en proportion du capital employé nous avons gagné beaucoup." Dans une autre lettre, il écrit encore: "J'en ai profité pour faire une affaire de quinze cents cartons. En les inspectant je ne pouvais m'empêcher de penser que vous étiez intéressée autant que moi à cet achat; lorsque je refusais quelques cartons (...) il me semblait que je vous avais près de moi et par la pensée je vous apprenais à connaître cette marchandise de laquelle dépendent aussi les toilettes que je pourrai vous offrir et le confortable dont je pourrai vous entourer. (...) Je cours pendant tout le jour pour terminer mes affaires: achat de graines, inspection minutieuse, courses au consulat pour le timbrage, soins extrêmes pour l'emballage... Il faut que j'aie l'œil sur tout et que je sois partout à la fois... Nous sommes assez nombreux à bord et presque tous les passagers sont des graineurs français ou italiens que je connais depuis longtemps". Pila et Meynard ont plusieurs points communs: ils se dévouent tout entiers à leurs affaires, s'inspirent du modèle anglais et travaillent en famille. Ce qui les distingue, c'est essentiellement l'ampleur des ambitions et surtout la capacité à s'associer avec quelqu'un de l'extérieur. Pila n'hésite pas à recruter un prussien pour tenir son agence de Marseille alors que les Meynard ne sortent jamais du giron familial. Le premier est pragmatique, les seconds traditionalistes. C'est d'ailleurs ce qui en définitive fait leur perte. Le manque d'assises bancaires solides de leur société les empêche d'avoir des agents à l'étranger, de se lancer dans des expériences séricicoles d'envergure et de créer des filiales. Toutes leurs initiatives restent limitées et, dans le cadre de l'internationalisation du négoce, vouées à l'échec. Ainsi, une souscription d'un montant de 300 francs est-elle lancée auprès de la CCIL en 1873 pour "une expédition préparée par Meynard Frères en vue d'importer de l'Asie centrale de nouvelles races saines de vers à soie"^{fn682}. Après s'être diversifiée dans les vins et les liqueurs, la fabrication et la vente de boîtes de conserves de truffes et de sauce tomate, la société Adrien et Hector Meynard Frères, associée avec Brocheton de Paris, est finalement dissoute en 1879.

Le canal de Suez a certes réduit la distance entre la France et la Chine de 5.000 km^{fn683}. Pour L.M Li, 1875 est bien la date fondatrice dans l'histoire du commerce de la soie en Chine car l'activité Taipings prend fin, cinq ans auparavant débutent les premières véritables statistiques commerciales de l'administration des douanes et après 1873, l'utilisation du Haikwan tael se généralise. Néanmoins, il apparaît clairement que c'est avec énormément de réticences que les négociants français se rendent encore en Chine. Dans son ouvrage de 1871, Buissonnet par exemple souligne l'importance des risques à se rendre dans ce pays^{fn684}, et parle dans l'introduction de son livre, "d'esprit rétrograde du gouvernement chinois". A Shanghai même, la concession

française végète. Une fois l'autonomie de celle-ci confirmée, en 1876, il faut en effet toujours avoir recours à des expédients pour en assurer le développement comme d'accorder le statut de "protégé"^{fn685} à tous ceux, ou presque, qui en font la demande. En 1878, sur 33.893 habitants qui y sont recensés, on dénombre ainsi une très forte majorité de Chinois, 98% de la population, mais surtout un nombre plus élevé d'étrangers de toutes origines que de Français: 214 contre 93, soit respectivement 70 et 30% du total de la population de la concession. Pareillement, l'éventail des métiers est très révélateur du manque de moyens, de cohésion, d'ambition et d'homogénéité de la concession: 26% des professions exercées par les Français sont des professions commerciales, tandis que 46% d'entre elles sont à vocation publique et 28% "diverses". Parmi ces dernières on trouve de tout: un banquier, un boucher, un boulanger, un loueur de chevaux, trois horlogers et forgerons-mécaniciens, un ingénieur civil, un marin et deux professeurs, un de langues et un de musique. La présence de ces derniers, tout comme l'importance des forces de police, 20 hommes, plus les détectives chinois non mentionnés ici, ne doivent cependant pas surprendre, car, si la concession française se distingue par le nombre des maisons de jeux et la prostitution qui lui assurent l'essentiel de ses subsides, elle a aussi créé dès 1871 l'école St Joseph pour les jeunes filles et trois ans plus tard celle de St François Xavier pour les garçons. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les professions se rattachant de près ou de loin au commerce sont largement sous-représentées: un seul officier de port, deux courtiers, sept employés de commerce et cinq employés des Messageries Maritimes pour appuyer sept marchands ou négociants. Il est clair qu'en Chine, et plus particulièrement à Shanghai, le commerce français piétine. En 1855, sur 53 entreprises étrangères dûment répertoriées dans cette ville, il y en avait 2 françaises, soit 3,7% contre 28 anglaises, soit 52,8%. Une décennie plus tard, en 1864, on estime que 75% des grandes maisons commerciales étrangères à Shanghai sont britanniques et concernant les années suivantes, le petit tableau ci-dessous est éloquent^{fn686}:

sources:	MAISONS ETRANGERES			
	à Shanghai 1874		en Chine 1875	à Shanghai 1876
	Cayez	Bouvier	Chong Su See	Cayez
NATIONALITES				
anglaises	47	46	211	48
américaines	9	9	46	7
"parsies"	0	-	-	7
"mahométanes"	0	-	-	0
allemandes	12	12	52	11
françaises	5	5	6	6
TOTAL	73	72	328	79
Pourcentage des maisons françaises	6,8	6,9	1,8	7,6

Deux enseignements au moins sont à retirer de ces données: entre 1855 et 1876, soit à peu de chose près vingt ans, le nombre des sociétés étrangères en Chine stagne et concernant les firmes françaises, celles-ci sont toutes situées à Shanghai. Si, en plus, on sait qu'à cette même date, le pavillon français ne compte que pour 12% du trafic portuaire de Shanghai, on ne peut que constater la faiblesse du commerce hexagonal dans cette partie du monde. Sur 1.949 étrangers présents à Shanghai en 1876, on compte seulement 213 Français, soit 11% d'une population très cosmopolite puisqu'elle est composée non seulement d'Anglais (36%), d'Américains (15%) et d'Allemands (10%) mais aussi de Russes, de Japonais, de Danois et surtout d'individus à l'origine mal déterminée 16%. On retrouve cette infériorité française au niveau de la propriété foncière au sein même de la concession française:

Répartition de la propriété foncière sur la concession française de Shanghai en 1874

noms des propriétaires	étendue de la propriété foncière mesurée en:			
	mao	fen	li	hao
Buissonnet	18	3	5	9
Meynard	6	3	1	5
Montigny	25	4	5	-
Corporations religieuses	138	11	14	8
Chartron Monnier	38	0	4	6
Messageries Maritimes	35	1	9	2
Morel	1	9	-	-
TOTAL propriété française (22 hectares)	372	9	1	2
TOTAL propriété étrangère (28 hectares)	468	7	1	4

Le constat est fort simple: la propriété étrangère y est plus développée et au sein de la propriété française, c'est la propriété religieuse qui domine largement puisqu'à elle seule elle représente 37 % du total, loin devant le second, Chartron Monnier avec 10 % seulement^{fn687}. La communauté négociante en soie reste cependant bien représentée et très influente puisque par exemple, en 1876, le refus de Lacroix Cousins et Cie de payer une taxe pour l'utilisation des quais de la concession, entraîne le même refus de la part d'une maison allemande mais surtout de la maison Russell^{fn688}.

Les réalisations sont limitées et se caractérisent plutôt par leur inefficacité. Par exemple, le premier journal français à Shanghai, le Nouvelliste, fondé le 5 décembre 1870, s'oppose rapidement et violemment au Progrès, fondé quant à lui le 21 mars 1871^{fn689}. Autre exemple, le commerce de la France au Fujian s'effondre de 3.000 à 600 tonneaux entre 1870 et 1880. Le marché de la soie de la région qui était prometteur en 1866 est délaissé et finalement, à Fuzhou, parmi les 39 établissements étrangers, 29 sont anglais, 3 américains, 3 russes, 3 allemands et il n'y en a aucun de français^{fn690}. Les entreprises françaises en Chine manquent d'envergure, d'ambition. Elles sont trop empreintes de clichés, de romantisme. En 1873-75, le consul à Shanghai évoque encore dans ses correspondances les voyages à travers la Chine du baron Richtofen^{fn691}. Même dans le secteur de la soie, les initiatives sont limitées. Les inspecteurs ne se trouvent pas forcément en permanence en Chine. Ils viennent chaque année négocier les stocks et repartent au printemps^{fn692}. Gueneau^{fn693} évoque les premières filatures à l'européenne montées par les Français à Canton à partir de 1871-72 et prétend que "d'autres furent créées à Shanghai" mais on ne sait rien sur aucune d'entre elles. Quand l'Echo de Chine du 21 mars 1905 parle de l'action des négociants par exemple, il relate l'introduction de la "toquade", le pousse-pousse, "par un Français arrivé de Yokohama, M. Meynard" en 1874. Comme le montre la liste ci-dessous, même les maisons d'exportation de la soie sont peu développées.

Liste des exportateurs de balles de soie de Chine au 26 juillet 1872

noms	quantités
Reiss & Cie	1329
Textor & Cie	1221
Bower, Handburry & Cie	968
<u>Lacroix</u>	872
Essex & Cie	756
<u>Pila</u>	701
Russell & Cie	576
Jardine, Matheson & Cie	497
"divers"	5618
"Chinois"	141
<u>Vaucher</u>	53
TOTAL	19.198

Selon cette liste, le calcul est vite fait: les sociétés françaises assurent moins de 10 % du total des exportations chinoises de balles de soie. Mais attention, celle-ci est sans aucun doute incomplète car on y voit pas mentionnées les maisons Meynard ou Nachtrieb, Leroy et Cie. En mars 1872, lorsque le consul envoie la dernière circulaire sur le marché aux soies publiée par Nachtrieb, Leroy et Cie, il précise pourtant que ceux-ci sont "à la tête de la plus importante maisons française à Shanghai"^{fn694}. Malgré sa puissance, peut-être cette maison est-elle comptabilisée dans la catégorie "divers" puisqu'on apprend en septembre 1875, que Nachtrieb^{fn695} est en instance de recevoir la nationalité française. Pareillement, en mars 1875, on apprend dans un premier temps que sur les 27.000 balles exportées vers Lyon, 16.000 l'ont été par trois maisons françaises dont l'une a assuré à elle seule l'exportation de 9.000 balles^{fn696}, et dans un second temps, dans une lettre consulaire du 27 mai 1875, on lit que la maison Lacroix Cousins et Cie a le comptoir le plus important de Shanghai pour les soies mais sans aucun exemple chiffré. Par ailleurs, dans la liste des principales maisons françaises à Shanghai au 31.012.1876 figurent le Comptoir d'Escompte, les Messageries Maritimes, Lacroix Cousins et Cie ainsi que Ulysse Pila et Cie^{fn697}. La maison Lacroix paraît donc avoir eu une certaine envergure dans le milieu des maisons d'exportations de soie de Shanghai dans les années 1870. Selon P. Cayez^{fn698}, en 1868, Jean Lacroix, de la maison Lacroix Cousins, aurait visité la Chine à la suite de mécomptes, créé un comptoir à Shanghai, appris le chinois et se serait installé à Shanghai en août 1871. Dès 1873, prélevant 3% de commission contre 10% pour les Anglais, il était devenu le second marchand de soie de la ville.

Dans les années 1870, les actions françaises en Chine stagnent. Les manques de moyens et de politique sont criants et depuis les années 1860, les relations entre Conseil Municipal de la concession et consuls ne vont pas en s'améliorant. C'est ainsi qu'en 1871, le consul écrit: "Si les rapports entre le Consulat et le Conseil n'ont pas été troublés, il n'en a pas été de même de ceux de ses membres entre eux (...). Au moment où se préparaient les élections le Conseil se trouvait réduit à deux membres français, M. Millot et le père Aymeri, Procureur des Lazaristes". En 1873, les conflits internes continuent: le président et le vice-président sont alors respectivement M. Voisin, employé de la maison Russell & C^o et M. Aymeri. Ce dernier, démissionnaire la même année avec deux autres membres est ré-élu avec eux dès 1874. C'est dans ce contexte vaudevillesque qu'éclate l'affaire de la pagode de Ningbo. Le projet municipal de faire passer deux rues à travers un cimetière provoque la colère de la population chinoise et le 3 mai une émeute secoue Shanghai. le Moniteur des Soies en profite pour accuser le consul de s'être caché lors de ces événements, ce qui entraîne le dépôt d'une plainte de la part de celui-ci devant le procureur de Lyon. Ces troubles constituent la goutte qui fait déborder le vase et le consul se prononce favorablement au projet de réforme qui prévoit une fusion avec la concession internationale. Celui-ci écrit en effet dans une lettre du 20 novembre 1874: "l'organisation

municipale française est appelée à tomber d'elle-même faute d'un élément français suffisant pour la soutenir et surtout à cause de l'esprit détestable qui règne parmi nos nationaux"[fn699](#). En 1875, le Conseil se compose de:

NOMS	QUALITE
Membres français	
Voisin	employé de la maison Russell & C° (président du Conseil)
Maignan	receveur des postes
Millot	représentant de Remi de Montigny
Leroy	associé de la maison française Nachtrieb Leroy et Cie (vice-président), fondé de pouvoir de Buissonnet
Membres étrangers	
Hennequin	agent des Messageries Maritimes
Hitch	associé de la maison Russell & C°
	représentant de la Shanghai Steam Navigation C°
Seaman	associé de la maison américaine Olyphant & C°
Scott	chef de la maison anglaise Rutterfield & Swire
	représentant de la Compagnie Holt

Dès l'année suivante M. Louvier, aux dires du consul "le principal et (...) le seul négociant français de Shanghai", chef de la maison Lacroix, Cousins et Cie refuse de remplir les fonctions d'assesseur au tribunal consulaire, poste pourtant qu'il avait déjà occupé auparavant. Il estime injuste en effet que M. Voisin ait été décoré de la Légion d'Honneur alors qu'il était, selon M. Louvier, l'instigateur des troubles dans la concession et que lui-même s'était opposé à ses agissements. Mais laissons plutôt parler les acteurs:

En 1876, il n'y a plus de français au sein du Conseil municipal: Voisin est reparti en France, Leroy est en déplacement, Millot et Maignan, sans doute jaloux de la Légion d'Honneur de Voisin ont quant à eux démissionné. En janvier de l'année suivante, Louvier fait acte de contrition et rentre au Conseil municipal dont fait également à nouveau partie Voisin mais dès décembre il quitte Shanghai tandis que Voisin part lui aussi pour occuper un poste de receveur des finances à Calvi. Le départ ou la disparition des principaux antagonistes ne met cependant pas fin à cet époustouflant feuilleton puisqu'en 1883 encore, après l'élection de P. Brunat, inspecteur des soies de la maison Russell et M. Vouillemont, directeur du Comptoir d'Escompte, une fronde éclate à nouveau. En 1874, de son côté, la CCIL se plaint[fn700](#): "la Chambre de commerce de Lyon n'a jamais eu des rapports directs avec les consuls". Les membres de la Chambre se plaignent que les ministres plénipotentiaires allant en Chine ou au Japon ne fassent que passer à Lyon et par la suite se contentent de leur envoyer de simples notes. Ils réclament une réforme, notamment celle du recrutement du personnel: "Tant qu'il (...) sera plutôt tenu compte des convenances politiques ou parlementaires que des intérêts commerciaux et de l'aptitude du candidat, l'institution du consulat laissera à désirer". Donnant l'exemple du gouvernement italien qui publie chaque année une grande enquête sur l'industrie séricicole à l'étranger les Lyonnais fustigent les consulats français dont les travaux sont bien loin d'atteindre selon eux, le niveau de ceux de leur homologues anglais, suisses ou italiens[fn701](#). Dix ans plus tard, la CCIL critique encore sévèrement les consuls, leur reprochant leur inactivité en prenant comme exemple le fait que plusieurs puissances occidentales venaient de signer un traité avec la Corée et que la France, selon leurs propres termes, était "encore à la traîne". Dernier exemple, en septembre 1877 la maison Louis Desgrand et Cie demande au consul "d'obtenir que des maisons chinoises leur envoient des soies en consignation"[fn702](#). Le consul lui répondant qu'il se faisait "une idée inexacte de son rôle" et que dans un discours récent un négociant avait dit que "tout le monde se plaint de l'insuffisance des consuls en fait de connaissances commerciales", cette

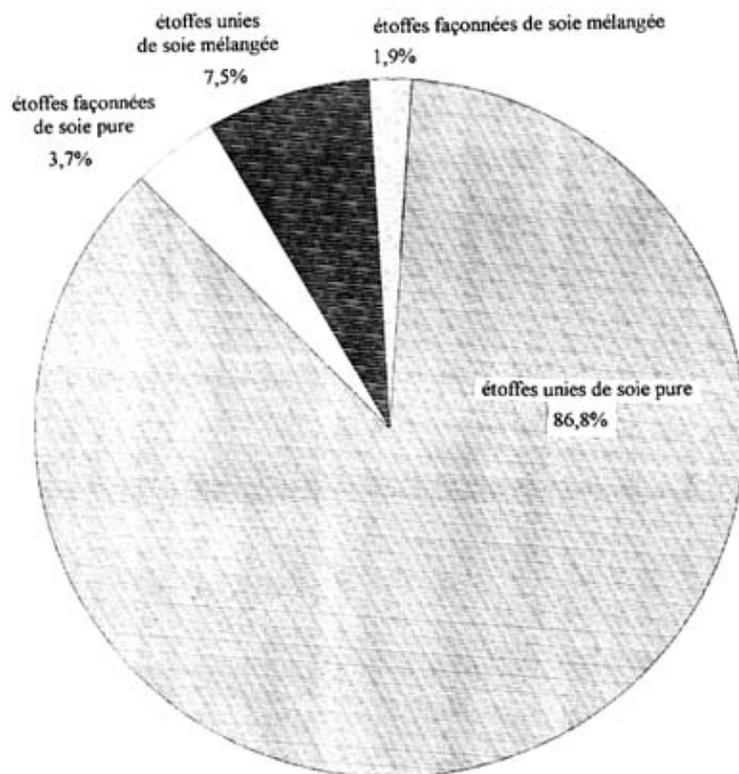
première demande n'aboutit pas. Une seconde requête est adressée au consul en janvier 1878. Encore une fois ce dernier se montre très réticent à engager sa responsabilité pour cette maison auprès de marchands chinois et le Ministre doit intervenir^{fn703}.

Selon P. Cayez, Lyon doit sa survie au système des warrants dont le nombre est passé de 24 en 1877 à 27 millions en 1882^{fn704}, ceci expliquerait que le taux de croissance de la Fabrique entre 1871 et 1875 se soit maintenu à 2,26% puis 3,7% entre 1876 et 1880.

L'évolution de la Fabrique lyonnaise entre 1860 et 1880 : l'exemple de la maison Tassinari et Chatel

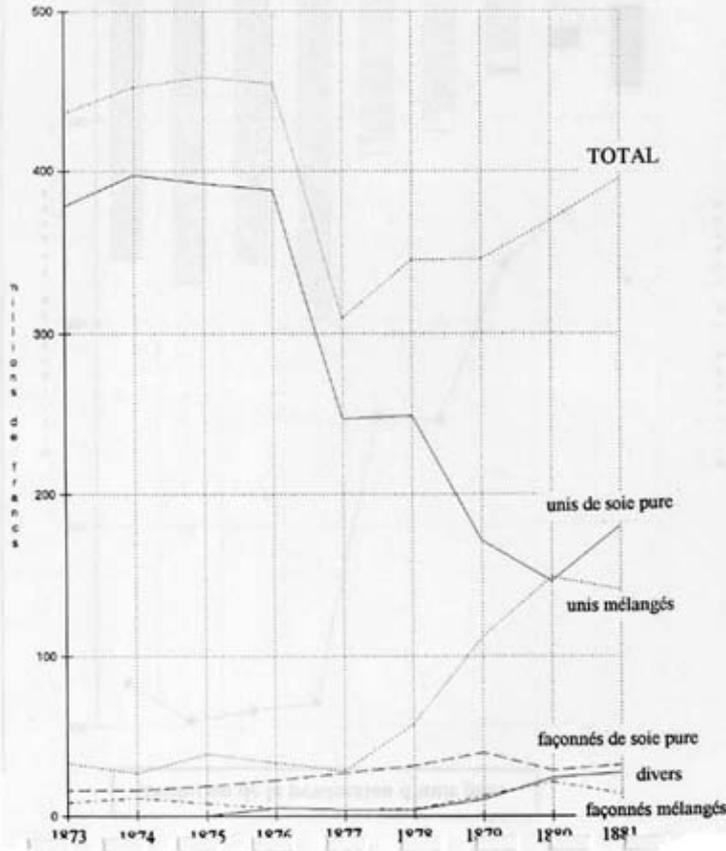


Ventilation de la production lyonnaise de soieries en 1873 par grandes catégories d'articles

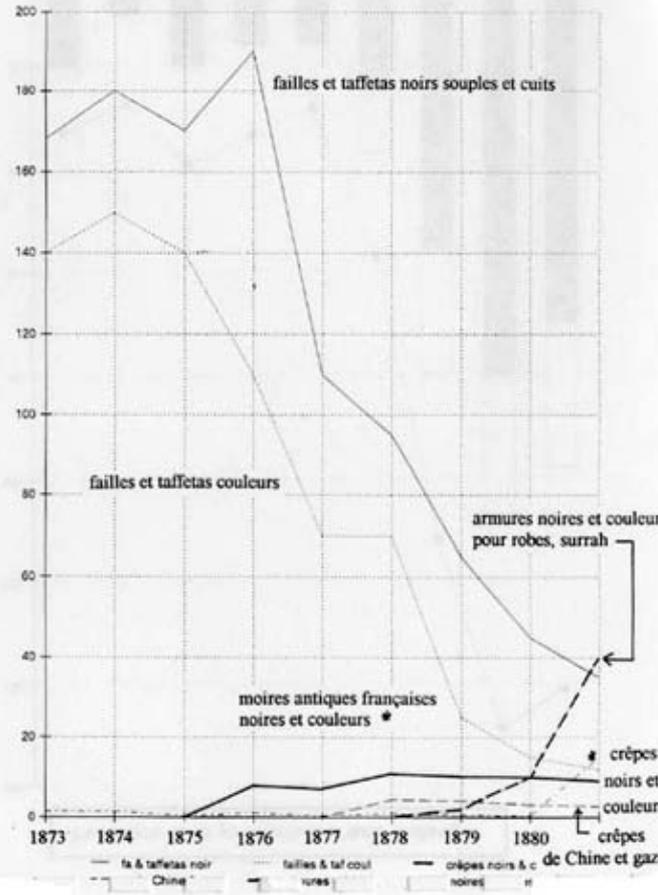


Evolution de la production lyonnaise entre 1873 et 1881

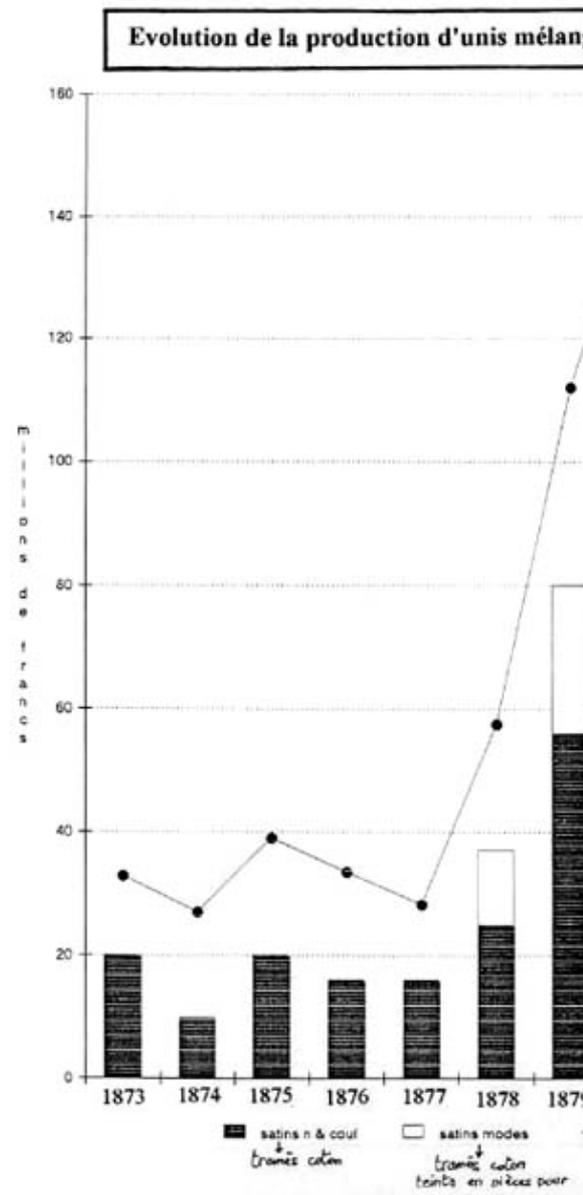
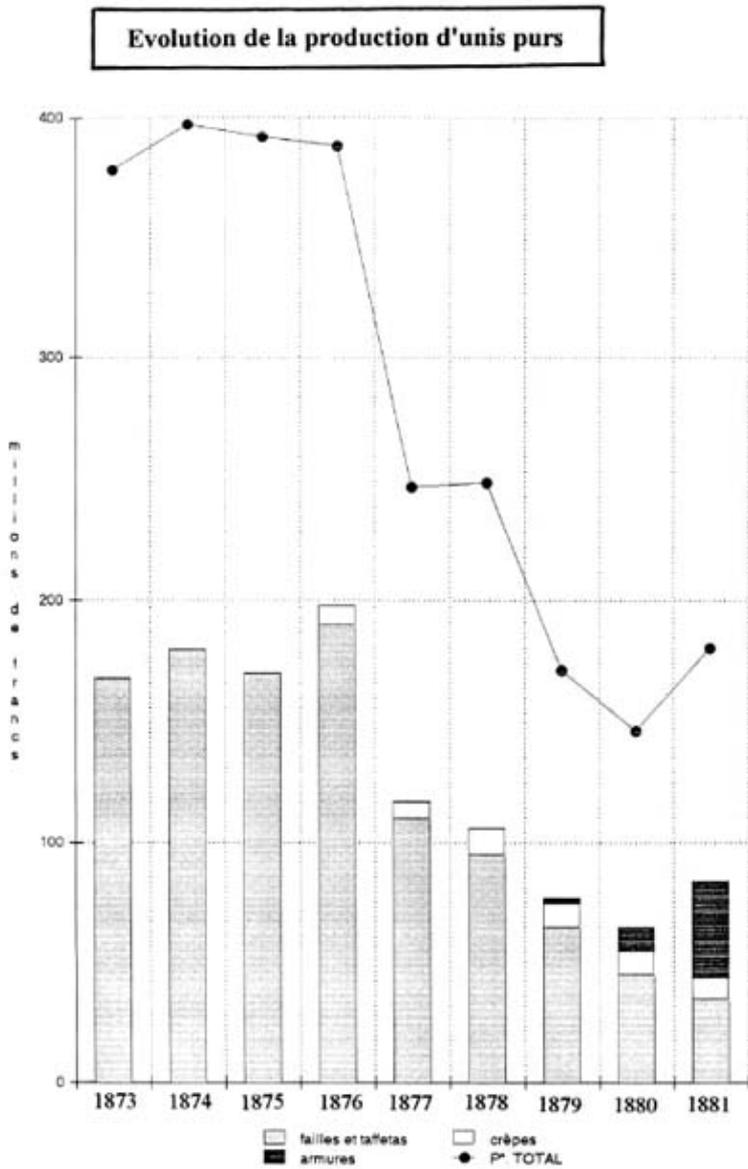
Evolution des productions lyonnaises de soieries pures et mélangées par catégories et en millions de francs



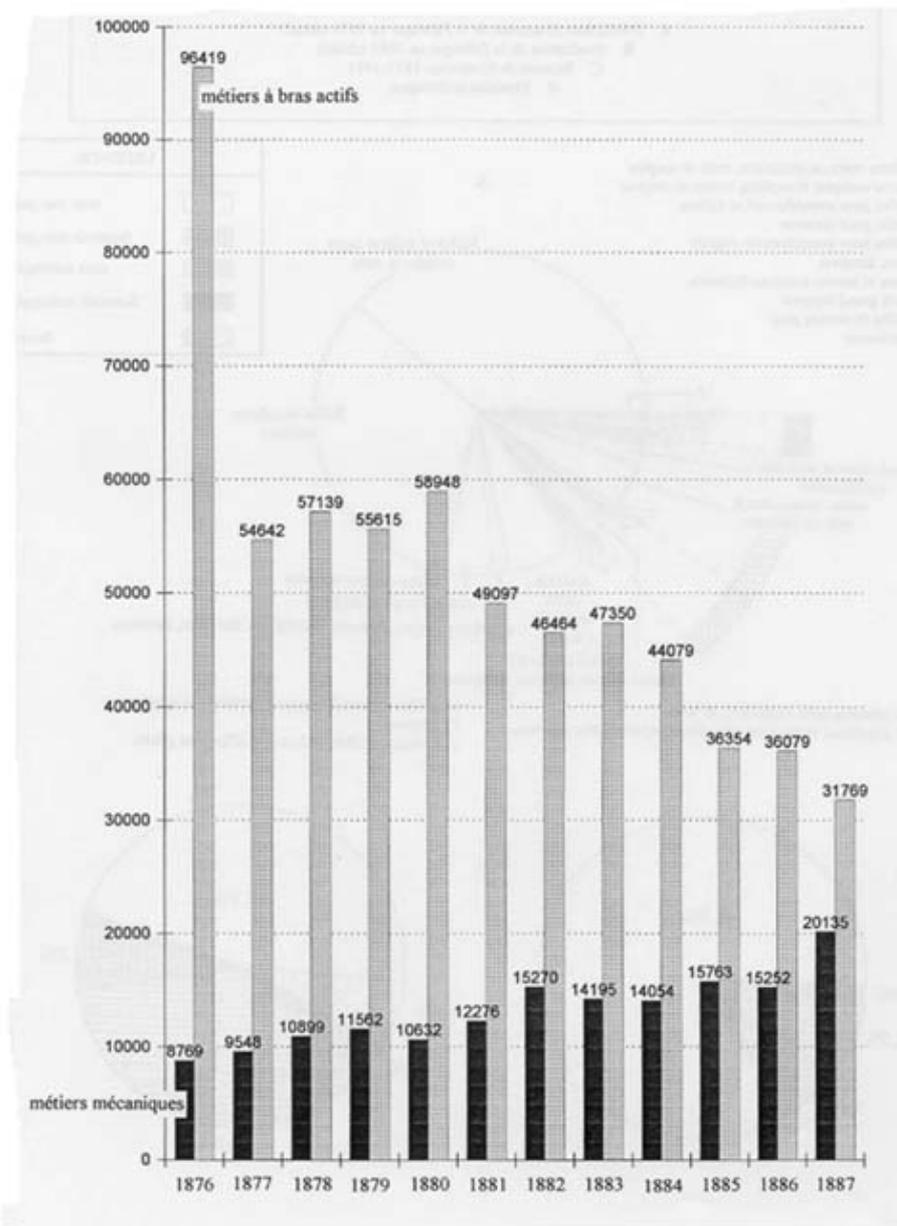
Evolution de la production lyonnaise de soieries pures par catégories et en millions de francs



Evolution de la production lyonnaise de soieries pures unies et de soieries mélangées unies (détail) entre 1873 et 1881 en valeur



Evolution du nombre de métiers de la Fabrique lyonnaise entre 1876 et 1887



Evolution de la production de soieries de la Fabrique lyonnaise entre 1872 et 1881 en millions de tonnes traduites en pourcentages

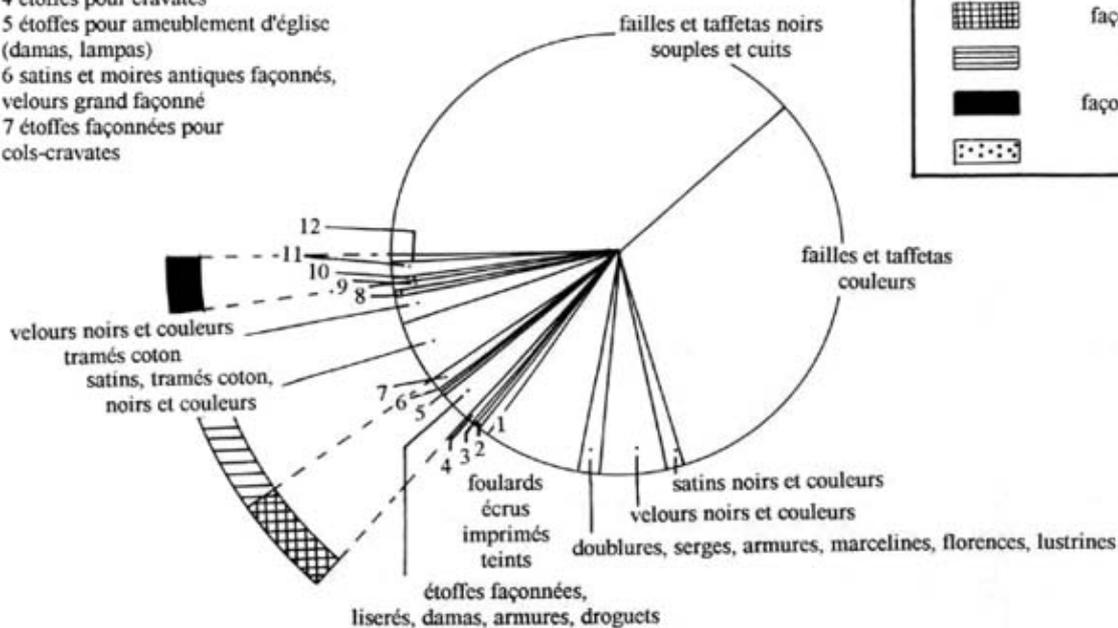
A Production de soieries de la Fabrique en 1873 (détail)

B Production de la Fabrique en 1881 (détail)

C Résumé de l'évolution 1873-1881

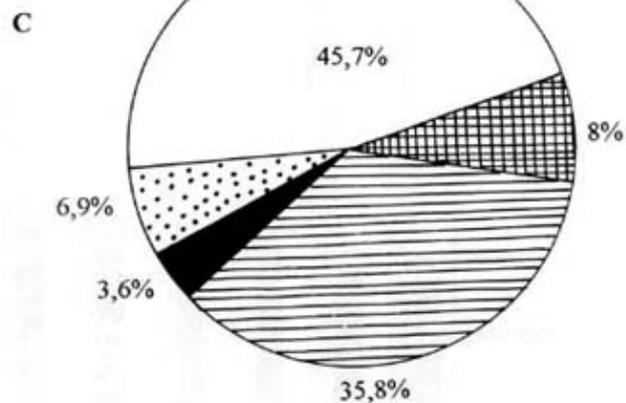
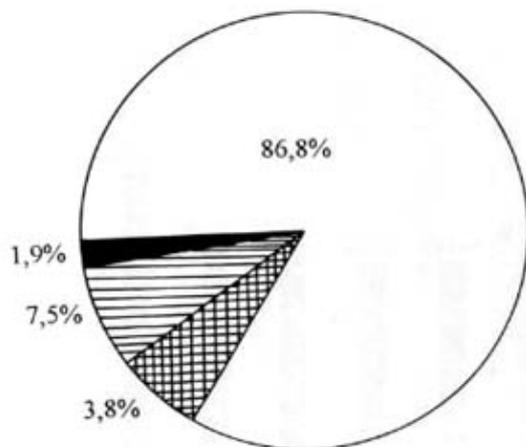
D Données statistiques

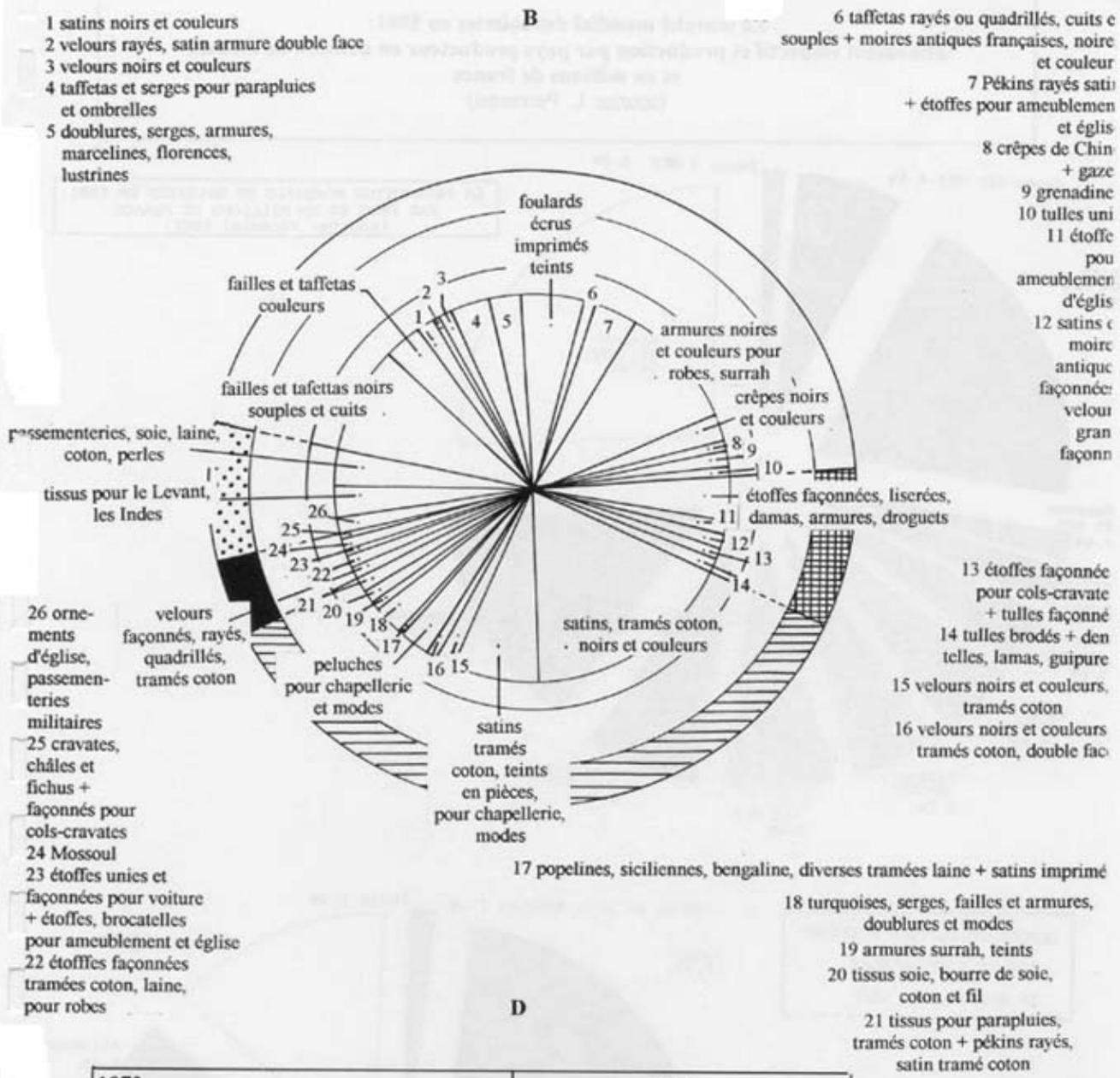
- 1 taffetas rayés ou quadrillés, cuits et souples
- 2 moires antiques françaises, noires et couleur
- 3 étoffes pour ameublement et églises
- 4 étoffes pour cravates
- 5 étoffes pour ameublement d'église (damas, lampas)
- 6 satins et moires antiques façonnés, velours grand façonné
- 7 étoffes façonnées pour cols-cravates



- 8 peluches pour chapellerie et mode
- 9 popelines, siciliennes, bengalines, diverses tramées laine

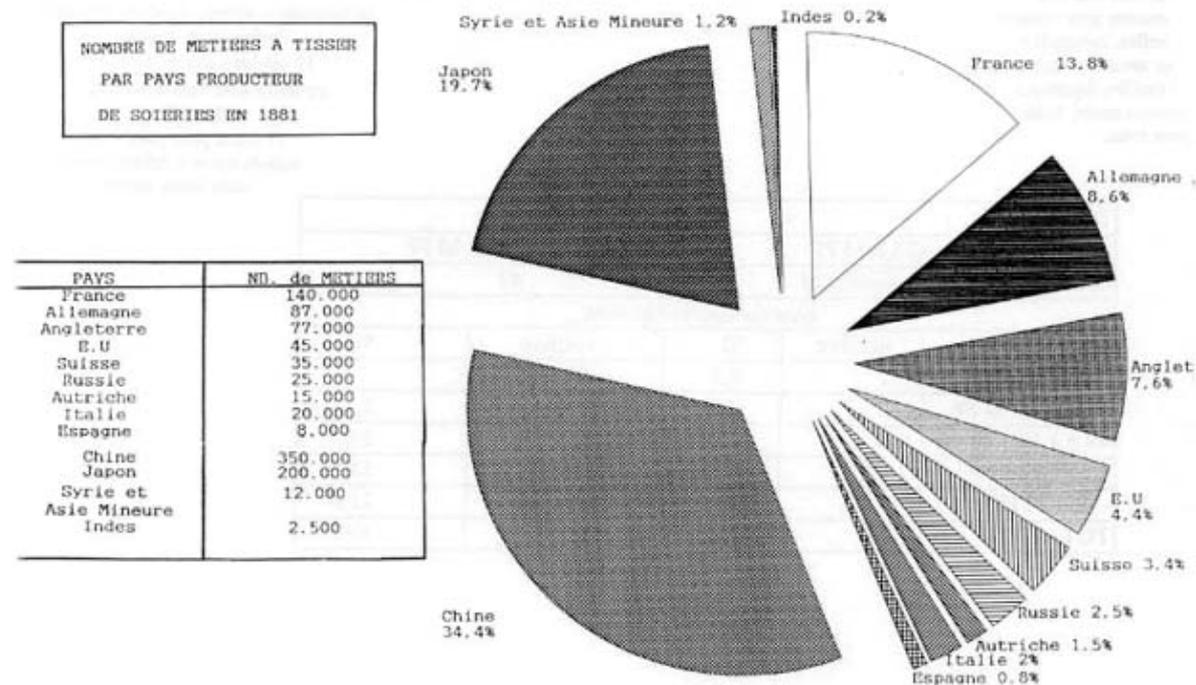
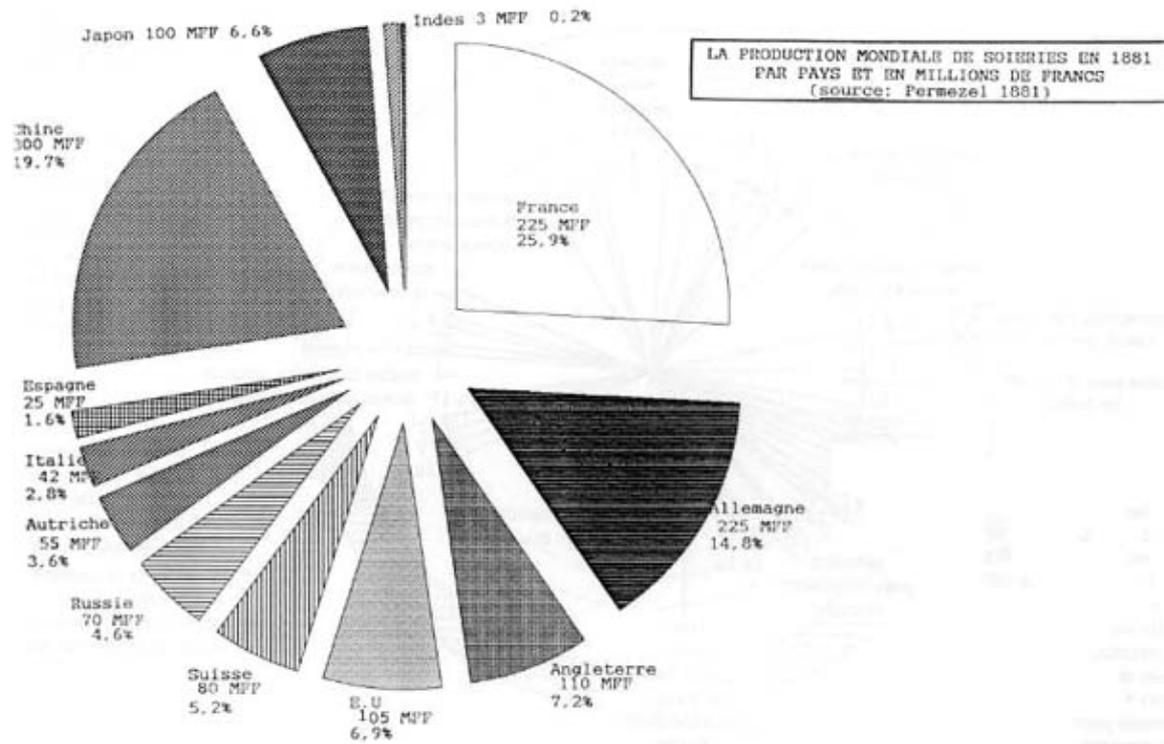
- 10 étoffes, brocatelles pour ameublement et église
- 11 Mossoul
- 12 cravates, châles, fichus (+ étoffes pour gilets)





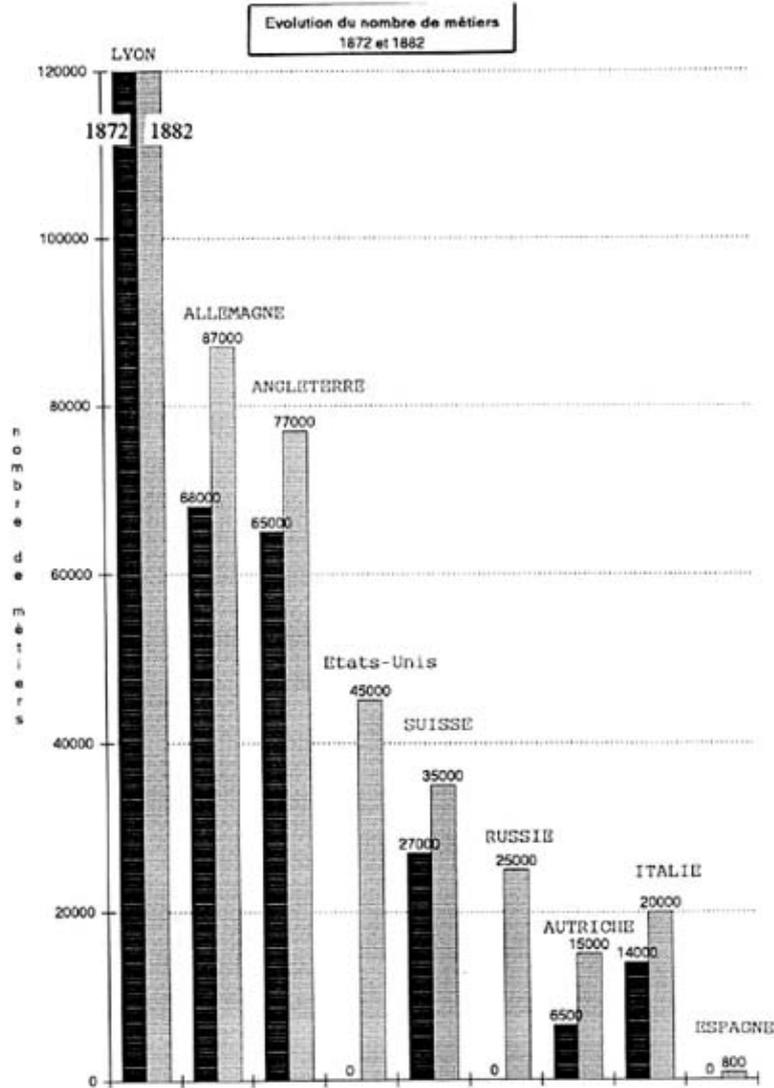
1873		1881		
production totale: 435,8 M FF		395,1 M FF		
nombre de types de soieries: 23		47		
type de soierie assurant:				
production	nombre	%	nombre	%
+ de 100 M FF	2	8,7	0	
100 à 550 M FF	0		1	2,1
49,9 à 10,1 M FF	4	17,4	11	23,4
10 à 1,1 M FF	12	52,4	25	53,2
- de 1 M FF	5	21,7	10	21,3
TOTAUX	23	100	47	100

Le marché mondial des soieries en 1881 : armement respectif par pays producteur en nombre de métiers et en millions de francs

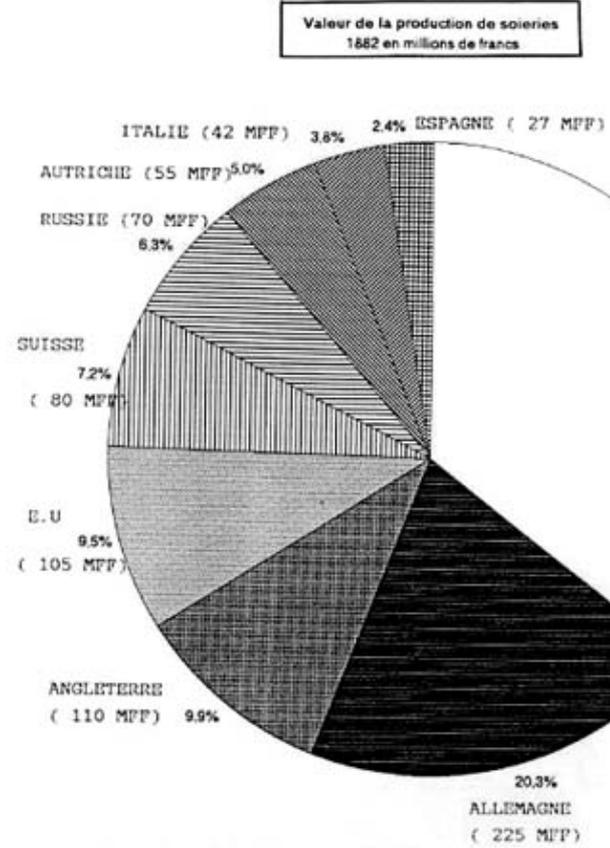


La montée en puissance de la concurrence sur le marché des soieries (1872-1882)

-A-

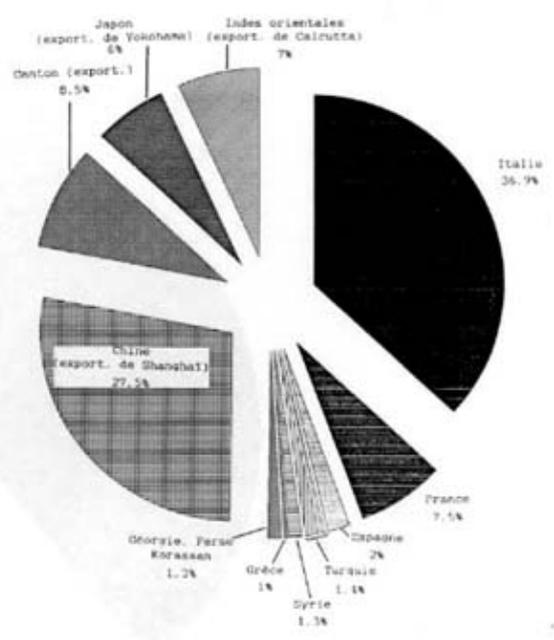
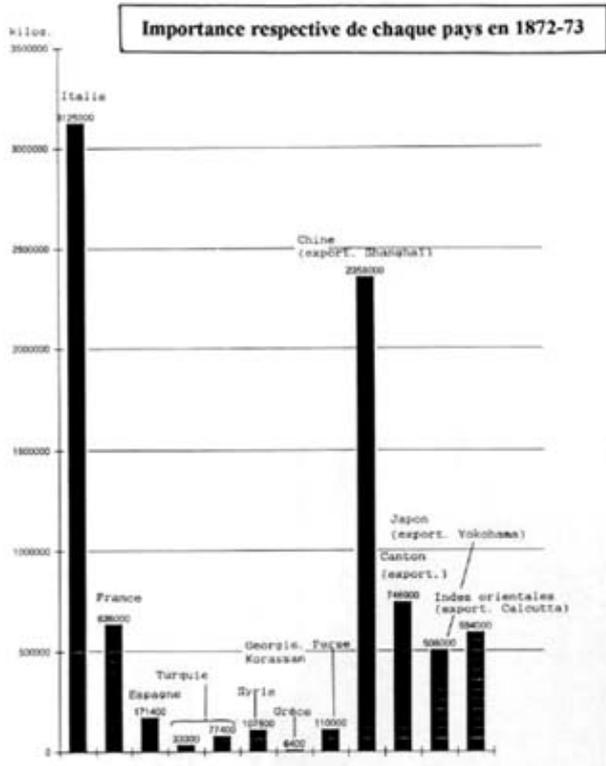


-B-



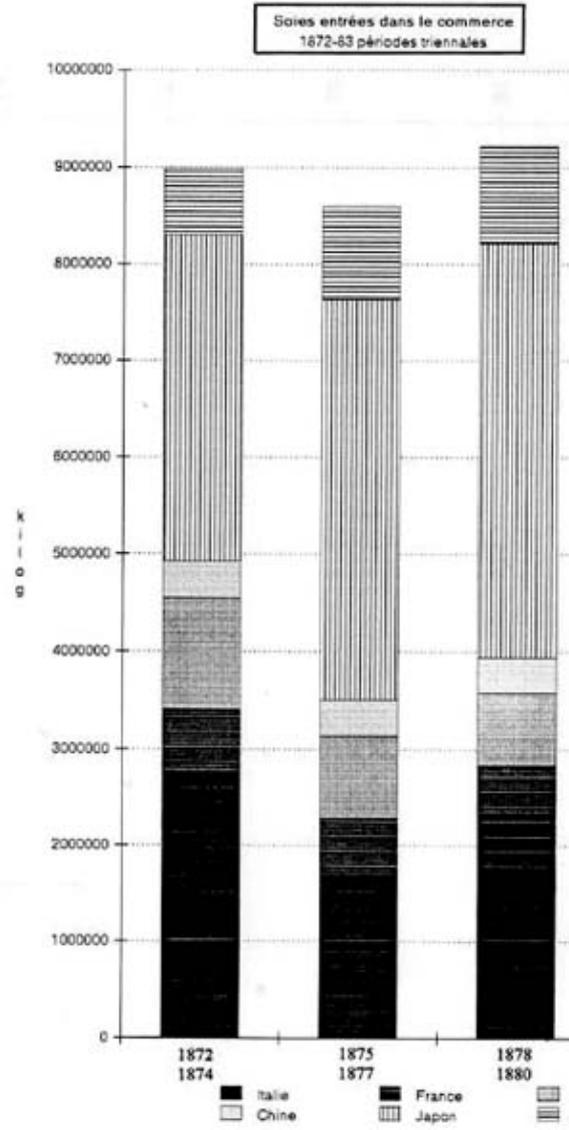
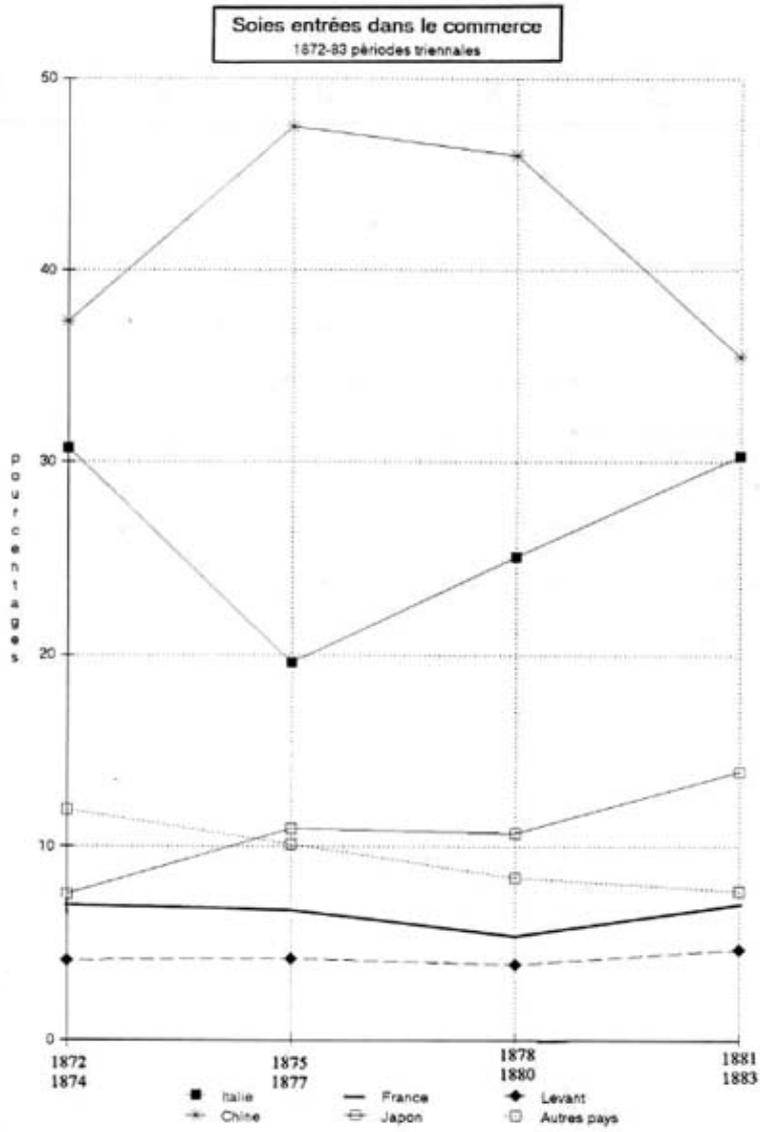
La production mondiale de soie en 1872-1873 (détail) et 1880 (moyenne 1878-1880)

zones séricicoles	production en 1872-73	production en 1878-80
Europe Occidentale	46%	61%
Levant	5%	7%
Extrême-Orient	49%	62%
	100%	100%

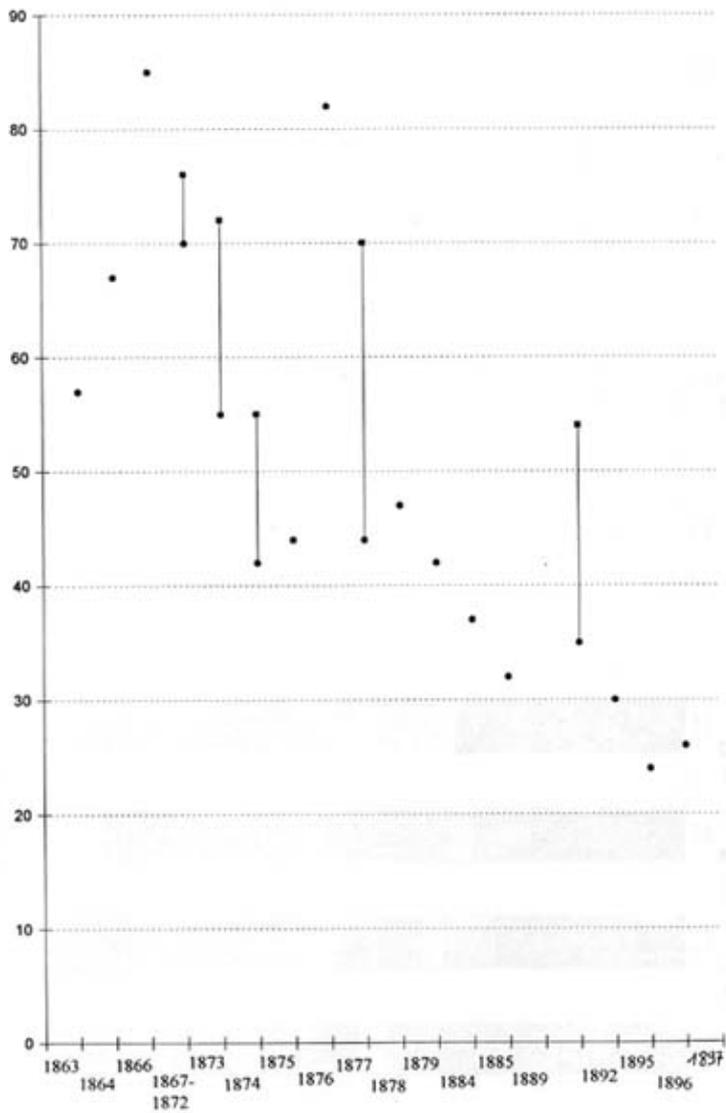


Pourcentages respectifs de chaque pays producteur en 1872-73

Le marché international de la soie à Lyon : le captage des soie italienne et chinoises

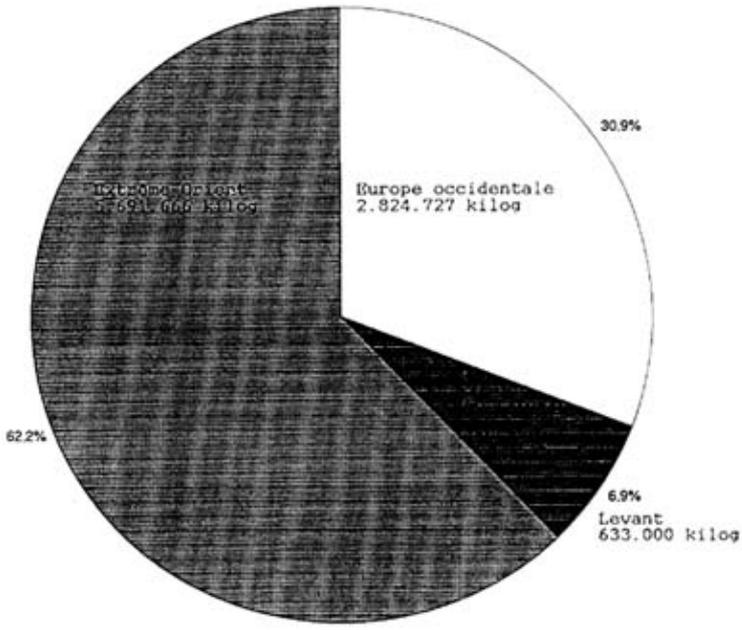


Evolution du prix des soies entre 1863 et 1897



La production mondiale de soie moyenne entre 1878 et 1880 production totale moyenne : 9149193 kilo

La production mondiale de soie moyenne entre 1878 et 1880
production totale moyenne: 9149193 kilo
(source: CCIL / CRT)



Facsimilé de cours officiel des soies de Lyon

COURS OFFICIEL DES SOIES A LYON

- Du 5 janvier 1883 -

Les Prix sont sans escompte, valeur 90-100 jours

Les prix sont sans escompte, valeur 90-100 jours. Les prix sont sans escompte, valeur 90-100 jours.

Main table with columns for ORGANSINS and TRAMES, listing various silk types and prices from different regions like France, Espagne, Japon, etc.

Table titled 'GRÈGES' and 'PRIX COMPARÉS DES SOIES A LYON' containing detailed price comparisons and regional data for various silk grades.

Facsimilé du bulletin des soies et des soieries

PRODIGES DE SOCIÉTÉ
 Milan. — La société Fratelli-Panzeri (fab. de soieries), a été prorogée au 30 septembre 1915.
 Rome. — La société Darnagueli, Guldini et C^a (fab. de soieries), a été prorogée pour 6 ans.

RENGERMENTS DIVERS
 Saint-Etienne. — Faillite Mathieu Frères et C^a (marchands de soie). Répartition d'un dividende de 11 0/0.
 Roubaix. — Faillite Biequeux (marchands), rue Jeanne-d'Arc. Répartition d'un dividende de 8,52 0/0.
 Londres. — Les créanciers de E.-M. Watkins (modes et tissus), Norfolk, Folgate, ont accepté un arrangement par abandon d'actif. — Passif, 2.112 liv. et Actif 1.310 liv. 8s.
 Milan. — M. Pasquale de Vacchi étant décédé, les affaires sont continuées par M. Massimo de Vacchi, sous la même raison sociale Pasquale de Vacchi et C^a (chaque et soie), 4, via Monte di Fiume (2 décembre 1912).
 New-York. — MM. Graham et Allen (doux-grain), 392, Broadway, ont suspendu leurs paiements. Passif, 170.000 dollars. Actif nominal, 143.000 dollars.

PARTIE FINANCIÈRE

Le sort de M. Gambetta s'a passeré d'actions souscrites sur les valeurs de Bourse, le public financier, toutes émissibles politiques mises de côté, semble plutôt avoir vu dans cet évènement la probabilité de l'abandon à bref délai de la politique financière des amis de M. Gambetta s'entraînant fait jusqu'ici les plus ardents défenseurs et les réprouve les plus acharnés.

La première journée de la liquidation a été favorable aux acheteurs. Le report est descendu successivement, sur le 5 0/0 de 15 à 6 centimes, sur le 3 0/0 de 20 à 10, sur l'Amortissement de 20 à 12. Le report moyen est ainsi établi à 10 1/2, 10 et 15 centimes; mais la seconde journée a été toute différente. Les taux des reports se sont rapidement élevés sur quelques valeurs. On a même vu les conditions devenir plus dures sur les émissions, qui s'évaluent pas rigoureusement la veille la promesse de leurs positions d'acheteurs sur les fonds publics et notamment sur le 2 0/0, alors qu'il se pouvait se faire reporter à moins de 10 centimes.

Les cours se sont cependant essaiés bien meilleurs jusqu'au moment où ont été fixés les cours de compensation; mais immédiatement après le mouvement de recul s'est produit. Si, en effet, la liquidation de fin décembre a montré l'existence réelle d'un découvert, il existe néanmoins de gros engagements à la hausse qui peuvent très bien empêcher tout mouvement sérieux en avant, sans parler des inquiétudes que peut suggérer la politique à la suite de la mort d'un homme aussi considérable en France que l'était M. Gambetta.

L'Emprunt 5 0/0 est à 115 00.
 Le 3 0/0 ancien cote 79,40.
 L'Amortissable qui vient de détacher son coupon trimestriel de 0,75 centimes reste à 80,40.
 L'Action 5 0/0 est plutôt faible, et reste à 85,00.
 L'Égypte 5 0/0 souscrite se maintient à 305 environ. Le budget, de 1912 se solde par 225.000 livres d'excédent. On estime que les coupons de mois d'avril et de mois de mai seront intégralement servis dans le courant de janvier. Il reste à l'emprunt à payer pour les débiteurs occasionnels pendant la dernière guerre.

La Banque de France a émis à 5.335.400 fr. plus les que l'année dernière à pareille époque, bien qu'elle ait distribué en 1912 un dividende de 175 fr. contre 207 fr. en 1911. Cette anomalie s'explique si l'on tient compte de l'engagement et des craintes de la spéculation qui avaient causé en 1911 le valeur réelle de tous les titres; en 1912, les effets de la crise sous ont jeté dans l'excès contraire. Il y a cependant un fait intéressant à observer et nous ne pensons pas que les bonnes valeurs, celles qui reposent sur un fonctionnement régulier, répondent à des besoins réels, pouvant dépasser au-dessous des pures atténuations.

Le bilan d'été accuse une diminution d'encours de 18 millions, causée par les besoins de fin d'année et l'achèvement de coupons.

La prochaine émission des obligations de Crédit Foncier a été élargie donnée par les journaux et l'action est descendue à 1.315 fr.

Le Crédit Lyonnais s'est relevé à 501.
 Il se sera définitivement rétabli à l'achèvement de coupons.

Le rapport annuel de la Société des Chemins de Fer de l'Ouest Algérien a été adopté par l'assemblée générale du 20 mai 1915. Les recettes des grandes compagnies de chemins de fer accusent des diminutions importantes; sur le Lyon-Méditerranée, auquel les liquidations de Belgique infligent par surcroît des pertes très sensibles, ces diminutions ont pris des proportions inquiétantes. Elles sont dues à la concurrence du Saint-Gothard plus qu'à l'insuffisance de la saison et aux dérivés de son côté le trafic dont elle avait le monopole avant l'ouverture du Saint-Gothard. Elle a ouvert, et est actif, des négociations avec les Compagnies du Nord et de l'État.

Les valeurs de Bourse subissent toujours des variations très brusques; l'action s'éleva à 2 200, le délaissé à 1,370.

DOCUMENTS

MOUVEMENT DES DOCKS DE LONDRES

Pendant le mois de décembre

DESTINATIONS	1911	1912	1913	1914	1915
Bengale	187	182	181	182	181
Chine	566	542	1.009	1.270	1.258
Canton	410	389	392	343	4.254
Chine-Chine	*	*	*	*	10 1/2
Japon	800	373	325	345	7.346
Totaux	1.814	1.614	2.505	1.859	31.997

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES SOIES EN ITALIE

Pendant les onze premiers mois

(D'après le tableau de la Direction générale delle Statisti)

	1913	1914	1915	1911
Ciprès de vers à soie	16.802	22.820	8.807	2.818
Gomme	227.590	1.090.600	705.000	1.324.400
Soie brute, grèges et ourlets	54.800	713.500	3.482.200	3.995.700
Soie teinte	6.995	12.758	3.417	3.970
Soie à coudre	3.396	2.221	5.203	7.204
Déchets de soie en lours	35.000	136.800	1.473.900	1.741.200
— grèges, filés ou teints	37.800	427.300	764.800	824.800

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES SOIERIES EN ITALIE

Pendant les onze premiers mois

(D'après le tableau de la Direction générale delle Statisti)

	1913	1914	1915	1911
Valeurs de soie	1.418	1.525	524	528
Tissus de soie et soieries	3.385	3.782	2.775	2.862
Tissus de soie sans dessin	3.281	3.741	2.221	2.488
Tissus de lours de soie	2.258	2.432	33	71
Tissus de soie ou de lours de soie mélangés	2.529	11.179	100	145
Tissus ordinaires de déchets de soie	420	301	4	2
Déchets et tailles de soie teinte	800	408	11	20
Déchets et tailles de soie teinte mélangés	3.507	1.681	91	25
D'or et d'argent	421	425	419	42
Soieries manufacturées de l'étranger	11	11	11	11
— passages d'étranger	23	29	29	29
Contingents	2.913	4.702	215	11
Totaux	21.905	31.202	15.555	16.552

Les Annonces sont reçues à l'Agence EWIG, rue Confart, 10, à Lyon

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST ALGÉRIEN

REPARTITION DE 20.000 OBLIGATIONS DE 4 0/0

Rapportés 20 francs
 Remboursés à 500 francs
 Délivés et émis successivement

GAZARTS PAR L'ÉTAT
 Indemnité versée le 30 oct 1901 à 3 oct 1902

PRIX DE LA TRACÉ EN VENTE PUBLIQUE

La Compagnie de l'Ouest Algérien est concessionnaire de 227 kilomètres dans la province d'Oran avec garantie de l'État conformément aux lois sus-mentionnées. Les 57 kilomètres en exploitation donnent une recette kilométrique brute de 24.300 fr., et nette de 10.000 fr. Le maximum de produit net garanti est de 1.900.300 fr. pour les 227 kilomètres. Le service annuel des obligations, intérêt amortissement, s'élève à ce que les deux tiers de produit net perçus par l'État.

Taux d'Amortissement: 450 francs

30 fr. en sous-croisé.
 420 fr. la répartition, du 1^{er} au 15 janvier.
 100 fr. du 1^{er} au 10 mai 1915.
 100 fr. du 1^{er} au 10 août 1915.
 100 fr. du 1^{er} au 10 novembre 1915.
 soit un placement à 4 1/2 0/0 avec garantie de l'État.
 Les titres seront délivrés en partie ou totalement, sans frais, en choix des souscripteurs.

Jusqu'à la libération, les versements des intérêts à 4 1/2 0/0 sur les sommes versées.
 Répartition à 1/2 sur versements effectués.
 Intérêt de retard, 6 0/0.
 L'amortissement, s'il y a lieu, sera proportionné; toutefois un droit de préférence sera réservé aux souscripteurs qui déclareront vouloir se libérer à la répartition.

SOUSCRIPTIONS
 depuis les 9 et 10 Janvier 1913

à PARIS
 au Crédit Algérien, 21, place Vendôme;
 à la Compagnie Algérienne, 11, rue des Capucines;
 à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, 20, rue de la Chaussée-d'Antin;
 chez MM. L. Rue de la République, 11, rue de la République;
 chez MM. Guichard et C^a, 11, rue de la République;
 à BORDAUX
 à la Société Bordelaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts, 2, rue Ste-Étienne;
 à NANCY
 à la Société Nancéienne, 75, place Saint-Georges;
 à MARSEILLE
 à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial;
 à LIÈGE
 au Crédit de Liège.
 Dans le reste de la France, chez les Correspondants des Banques et des Sociétés de Banque autorisées.

EN ALGÉRIE
 au Crédit Algérien, à Alger, et dans les autres bureaux de la Compagnie Algérienne.

EN ALGERE-LORRAINE
 à Orléans et à Metz, chez MM. AR & C^a.
 à METZ
 à STRASBOURG
 chez MM. Ch. Blankenhorn,
 chez M. C. E. Thomann.

à METZ
 à la Banque de Metz.
 Les titres seront en Algérie délivrés sans frais, sans aucun droit de timbre algérien.

AGENCE DES MOTEURS

HONGKONG BANKING
 Capital social
 Fonds de réserve
 SIÈGE SOCIAL ET
 BUREAUX
 HONGKONG — HANKOW
 SHANGHAI — NEW-YORK
 SINGAPOUR
 AGENCE DE
 Émission de lettres, et
 prêts sur le Banque est
 Lettres de crédit à l'étranger, de l'Europe, de l'Asie, de l'Australie, de l'Amérique du Nord.
 Le Banque se charge
 sans frais des opérations
 des valeurs de l'Inde, de

Le Journal des Tirages Financiers
 (12^e Année)
 PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

Capital: VINGT-CINQ MILLIONS de francs

En indémnité à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Trésorerie. — Tirage chaque Dimanche. — 18 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Bourse. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Études approfondies des Entreprises Financières et Industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements et Arrêtés relatifs aux tirages. — Recueil des Chances de Tirage, etc.

L'ABONNÉ A DROIT:
 AU Paiement GRATUIT DE COUPONS
 A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
 sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:
UN FRANC PAR AN
 L'ABONNÉ SANS FRAIS DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

Facsimilé de la table analytique des matières

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

ANNÉE 1904

— NUMÉROS 353 à 404 —

(Les chiffres entre parenthèses indiquent aux numéros du Bulletin)



SIICULTURE, PRODUCTION ET COMMERCE DE LA SOIE

Brasil. — La sériciculture dans la province de São-Louis (378).

Brousse. — La Sériciculture à Brousse (386).

Chili. — Coton sauvage moussu récolté dans les environs de Santiago (382).

Chypre. — La sériciculture dans l'île de Chypre (41).

Chine. — La culture des vers à soie en Chine : rapport de M. P. Brousse (356, 357, 358, 359). Histoire des spéculations du mandarin Wao (37). — Le traité de Tien Tsin et le commerce la soie (372). — Revue générale et statistique de la culture des soies en Chine (373). — Les progrès de soie à Shanghai pendant la campagne 1903-1904 (377, 382). — Les importations de soie de l'Extrême-Orient (378). — La récolte de soie en Chine (380). — Le commerce des soies en l'Extrême-Orient (379).

Corée. — La soie de Corée (384).

Développement. — Les causes du déclin de la culture des soies de Lyon et de Paris (354-55).

France. — L'année soyeuse de 1903 (353). — Tableau comparatif du prix des soies en 31 départements des quinze dernières années (355). — Les questions de soie à Marseille par la Compagnie des Messageries Maritimes et par la Compagnie messicole et orientale (373). — L'appréciation de la soie en France en 1904 (359) pendant campagne 1903-1904 (369). — Le matériel des vers de Marseille en 1903 (361). — La récolte de soie dans les Cévennes (357). — La récolte des soies en France en 1904 (356). — Carte séricicole de la France (388). — Création d'un laboratoire d'études de la soie à Lyon (372, 389). — Le mouvement de la Commission des soies de Lyon durant les deux dernières campagnes soyeuses (39).

Inde. — La récolte des cocons en 1903 (383).

Inde. — La sériciculture et le commerce de soie dans l'Inde (370).

Italie. — Le Consortium milanais (355, 356). — Les arrivages de cocons sur les principaux marchés de l'ouest (387). — Prix séricicole des cocons en Italie (384). — La récolte de 1904 en Italie (389, 402). — Le congrès national de sériciculture de Turin (392). — La récolte des cocons à Nalle en 1904 (400).

Japan. — Les exportations des cocons en 1903-1904 (350). — Exportations des soies de Yokohama (374, 385). — Les exportations des soies à l'Extrême-Orient (380). — Le commerce des soies dans l'Extrême-Orient (383).

Laboratoire d'études de la soie à Lyon (372-382).

Madagascar. — Les vers à soie sauvages à Madagascar (379).

Maroc. — La sériciculture au Maroc (377).

Perse. — La sériciculture en Perse (385-388).

Philippine séricicole. — Étymologie des mots *gilette* et *blaze* (377). — A propos du mot *indes gilette* (391).

Prix (La) des soies à l'importation et à l'exportation en 1903 (370).

Séologie. — La récolte des cocons à Salsigne en 1903 (390).

Sériciculture. — Chronique des séricicultures (367 à 379). — Les vers à soie sauvages à la Société nationale d'acclimatation (359). — De l'acclimatation (355). — La production de la soie dans le monde en 1903 (375). — Embryologie (386). — L'air et la conservation des semences (389). — Le graissage officiel (369). — Un parasite du ver à soie : l'*Utricularia sericaria* (400). — Création d'un laboratoire d'études de la soie à Lyon (372, 389). — Le Congrès de sériciculture de Turin (392). — L'*Attacus Pankarpi* au Sénégal (407).

Suisse. — Les importations et les exportations de soie en Suisse en 1903 (360).

Tonkin. — Le Tonkin et l'industrie de la soie (350).

Tunisie. — Cocons de Tunisie (381).

INDUSTRIE DE LA SOIE FILATURE ET MOULINAGE

Italie. — Le Congrès national de Turin (392).

Matériaux et procédés. — Traitement des déchets de soie (368). — Nouveau système de dévidoir (367). — Nouveau système de bobinage des soies soignées (372). — Éventails d'invention indiquant l'industrie de la soie (358, 365, 369, 369, 373, 377, 379, 387, 388, 399, 400, 404).

Suisse. — Statistique du mouillage de la soie (363). — Statistique de l'industrie de la soie (360).

RAMBAGE DE SOIERIES

Allemagne. — L'école de tissage de Créteil (384). — La fabrique de Créteil en 1903 (387).

388. — Importations et exportations des soies et des soieries en Allemagne (399).

Amérique. — Les fabriques de soieries américaines en 1903 (354). — Les importations de soieries aux États-Unis (387, 390). — Les tisseurs de soieries aux États-Unis (374). — La fabrication de velours aux États-Unis (381). — Les importations de velours à New-York pendant l'année 1903-1904 (385). — Les perspectives de la saison d'automne à New-York (387).

Birmanie. — La Birmanie et son marché des soieries (389).

Commission (La) de la soie en Europe en 1903 (360).

France. — 1^{re} Fabrique lyonnaise. — La consommation de la soie à Lyon : pendant l'année 1903 (356), pendant le premier trimestre 1904 (359), pendant le deuxième et le troisième trimestre (364). — La grève des tisseurs devant le Conseil des Prud'hommes de Lyon (368, 369). — La Commission de la Chambre syndicale des tisseurs (365, 366). — L'Union des tisseurs (367). — La fabrique lyonnaise en 1903 (364, 369, 401). — Avantages offerts aux fabricants lyonnais par la municipalité de Crémieux (377). — La teinture des soies et des cotons à Lyon (378). — La crise de la fabrique lyonnaise et le mouvement de la Commission des soies (393). — La crise de la fabrique lyonnaise et la presse parisiense (393). — La délégué de la Commission des 44 à Lyon (394). — La fabrique lyonnaise jugée par les protestations du Nord (400). — 2^e Fabrique septennaire. — Le rapport de M. de Lamoignon et la fabrique de Saint-Etienne (403). — 3^e Questions générales. — La consommation de la soie en France en 1903 (359), pendant la campagne 1903-1904 (368). — Rapport de M. Natalis Rondot à la Commission permanente des valeurs de douane (385, 390, 391). — Les exportations de soieries étrangères en France en 1903 (403).

Importations (Les) et les exportations de soieries dans les divers pays (389).

Inde. — L'industrie et le commerce des soieries dans l'Inde (376).

Malte. — La consommation des soieries soignées à Malte (402).

Matériau et procédés. — 1^{er} Blanchiment, apprêt et teinture : Machine à apprêter les tissus (367). — Machine à apprêter et à glacer les velours (384). — Teinture et impression de la soie

(384). — Gouffrage des tissus, linéaire ou velouté (392). — Teinture des soies (392). — Machine à teindre les textiles (400). — Cylindrage des tissus velours (400). — 2^e Tissage : Chasse-tavelle pour soierie à tisser (354). — Machine à tisser les velours (364). — Machine à tisser automatiquement les fils dans le tissage de velours (390). — Perfectionnement aux bobines des battants à plusieurs rayures (373). — Le métier à tisser de MM. Lammert et Wilke (374, 375). — Battage des métiers mécaniques à tisser (377). — Métier à tisser les velours et les peluches (379). — Nouveaux tissus velours (380). — Fabrication des rubans épinglés (400). — 3^e Manipulations diverses : Finissage des études sans grain (391). — Machine à découper les velours double pile (359). — Application de la fraiseuse au métier de velours (402). — Nouveau système de dévidoir (368). — Éventails d'invention indiquant l'industrie de la soie (358, 365, 369, 369, 373, 377, 379, 387, 388, 399, 400, 404).

Prix (La) des soieries à l'importation et à l'exportation en 1903 (370).

Suisse. — Les exportations de soieries et de rubans soignés en 1903 (358). — La fabrique de rubans de Bâle en 1903 (360). — Statistique de la fabrique de Zurich en 1903 (376). — Statistique de l'industrie de la soie en Suisse (390).

Usage des cocons. — Essai des mesures de grossiers, servant d'échelle pour la tréfilerie d'or et d'argent (376).

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Admission (L) temporaire des fils de coton et les analyses de laboratoire de chimie (353). — Les tissus de laine de soie et de coton et le décret du 18 septembre 1903 (357). — L'admission temporaire des fils de coton jugés en Allemagne (358, 360, 367). — L'admission temporaire et le projet de loi du Sénat (362, 365). — L'admission temporaire des fils de coton à la Douane de Paris (363). — L'apurement des acquits à caution (365). — La dérogation lyonnaise à l'admission temporaire des fils de coton (364, 365). — L'admission temporaire des fils de coton et l'industrie de la filature (365, 367). — L'admission temporaire des fils de coton et les questions de fabrication (369). — Retour des tissus de soie mélangés de coton (367, 369, 400, 402). — L'admission temporaire des fils de coton en Allemagne (371, 383, 401), en Italie (393). — Étranger à l'exportation de rubans (395). — Le rapport de M. de Lamoignon et la fabrique de Saint-Etienne (403). — Le rapport de M. de Lamoignon devant la Commission des 44 (404).

Allemagne. — L'admission temporaire des fils

de coton et les filatures allemandes (371, 383, 401, 404). — Le tarif des douanes et les douanes de soie (375).

Amérique. — La révision du tarif et le projet de M. Carter (363). — La révision du tarif (370, 371). — Les importations en Amérique et le bill Falger pour la répression des sous-évaluations (371). — La Chambre de commerce de New-York et les sous-évaluations (401). — Les droits sur la filasse (377). — L'élection présidentielle (379, 398). — La révision du tarif américain et le comité sénatorial des affaires étrangères (386). — Le tarif américain et la substitution des droits spécifiques aux droits ad valorem (404).

Autriche-Hongrie. — Les négociations avec l'Autriche-Hongrie (353, 361, 362).

Égypte. — Le régime douanier de l'Égypte et les tissus de soie (377).

France. — (Voir Admissions temporaires). — Régime des tissus de soie mélangés (381, 394). — Les primes à l'exportation des rubans (395).

Italie. — L'admission temporaire des fils de coton en Italie (393). — Finissage des bobines de soie expédiées en transit (398).

Primes (Les) à l'exportation des rubans de soie (395).

Roumanie. — Le tarif des soieries (384).

Suisse. — Le nouveau tarif des Primes soignées (392).

Turquie. — Le tarif turc et les soieries françaises (396).

LEGISLATION ET JURISPRUDENCE

Apprenti. — Absence, temps perdu (364).

Chemins de fer. — Collis postal, réception tardive, responsabilité de la Compagnie (360).

Contrefaçon. — Échantillons reproduits (367).

Effets de commerce. — Lettre de change, débiteur failli, provision (366). — Billet à ordre, endos, écriture (392). — Lettre de change, provision, porteur (369).

Faillite. — Report, circulation d'effets (380).

Sociétés. — Sociétés anonymes, apports, validité (384).

Transport maritime. — Groupes d'argent, dédouanement, responsabilité (380).

Traités des enfants; enfants étrangers (391).

INFORMATIONS COMMERCIALES ET JUDICIAIRES

Formations, dissolutions, modifications de sociétés, déclarations de faillites, suspensions de paiements, renseignements divers intéressant le commerce des soies et des soieries dans tous les pays (voir les numéros).

La transmission d'une « marque » donc d'une réputation : l'exemple de Marius Giraud (1893)

LYON, le 26 Juillet 1893.

LYON, le 26 Juillet 1893.

M

L'état de ma santé ne me permettant plus de m'occuper des affaires et désireux de prendre du repos, j'ai l'honneur de vous informer que je cesse le commerce de Marchand de soie que j'exerçais à Lyon, quai de Retz, 1, sous le nom de

MARIUS GIRAUD & C^{ie}

Pour la liquidation de mon commerce, je continue les pouvoirs que j'ai donnés à MM. REYMOND CHAUVIN, JULES CHEVALIER et HENRI LACROIX.

En vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder, je vous prie de la reporter sur mes successeurs dont vous trouverez la circulaire ci-contre.

Agrées, M. _____, mes sincères salutations.

MARIUS GIRAUD

M

Nous référant à la circulaire ci-contre, nous avons l'honneur de vous informer que, sous la raison sociale :

CHAUVIN, CHEVALIER & C^{ie}

nous prenons la suite de la maison MARIUS GIRAUD & C^{ie}, pour l'importation et la vente des soies.

M. MARIUS GIRAUD veut bien nous aider de son concours pécuniaire.

Le siège de la nouvelle Société sera quai de Retz, 1, avec succursales à SHANGHAI, CANTON et YOKOHAMA.

Nous aimons à espérer que vous voudrez bien reporter sur la nouvelle Société la confiance que vous avez accordée à l'ancienne, tous nos efforts tendront à la mériter.

Nous avons donné à M. HENRI LACROIX, notre caissier, et à M. CHARLES GIRAUD, nos pouvoirs pour recevoir et quittance séparément; pour toutes les autres opérations ces Messieurs devront signer collectivement.

Veuillez prendre note de nos signatures et recevez, M. _____, nos salutations empressées.

CHAUVIN, CHEVALIER & C^{ie}

N/S CHAUVIN signés :

Chauvin, Chevalier & Co

N/S CHEVALIER signés :

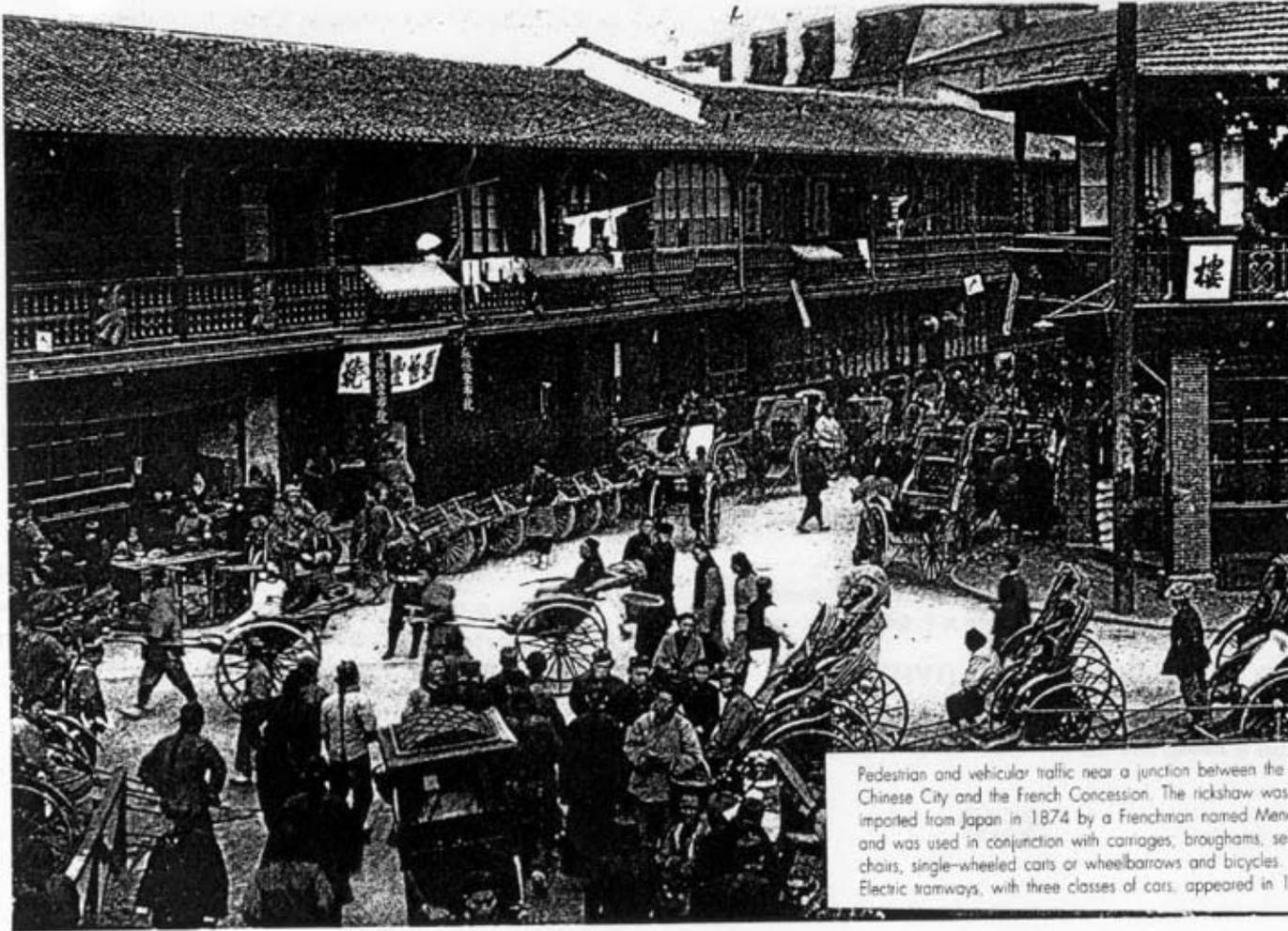
Chauvin, Chevalier & Co

Par Procuration,

MM. H. LACROIX et C^{ie} GIRAUD signés :

H. Lacroix *C. Giraud*

Introduction de la « toquade » (pousse-pousse) « par un Français arrivé de Tokyo, M. Ménard » ; l'Echo de Chine, 21 mars 1905



Pedestrian and vehicular traffic near a junction between the Chinese City and the French Concession. The rickshaw was imported from Japan in 1874 by a Frenchman named Men and was used in conjunction with carriages, broughams, sedan chairs, single-wheeled carts or wheelbarrows and bicycles. Electric tramways, with three classes of cars, appeared in 1898.

Si Lamb et Jouve, parlaient en leur temps respectivement de "placer" et de "mine inépuisable" à propos de la soie en Chine, au début des années 1880, personne encore ne connaît vraiment le potentiel de ce pays et surtout, alors que la demande ne cesse de s'accroître, personne ne saurait dire si celui-ci saurait longtemps y répondre. Suite à l'Exposition universelle de Vienne de 1878, N. Rondot est le premier à mener une enquête digne de ce nom avec catalogue de spécimens de soie et articles de Shanghai. Pour cela, il n'hésite pas à s'adresser à Arnhold Karberg & Cie en ce qui concerne Canton, et à l'inspecteur général des douanes, Sir Robert Hart: "J'ai essayé de tracer une statistique de la production de soie en Chine. Cet essai est, je le sais, inexact en plus d'un point mais dans des études de ce genre, l'exactitude absolue est toujours impossible à obtenir. L'essentiel est de donner une idée suffisamment nette de l'état des choses"^{fn705}. Quelle est la production totale ? Combien y a-t-il de métiers ? Quelle est la part partant à l'exportation ? N. Rondot estime la production totale chinoise de soie, toutes espèces confondues, à 10.560.000 kilo, Permezel pour sa part^{fn706}, pense qu'il y aurait en Chine 350.000 métiers pour une production totale de 300 M FF dont 25 millions partant à l'exportation. Mais comment en être sûr ? Au début des années 1880, ces questions sont primordiales et Lyon prend conscience qu'il lui faut renforcer ses relations avec la Chine mais de quelle façon et le contexte s'y prête-t-il ?

"Lentes et limitées d'abord, les mutations en Asie orientale s'accélérent après 1870 avec l'ouverture du canal de Suez et surtout les progrès de la navigation à vapeur et de la production de masse": ce n'est pas évident car durant la décennie 1870-1880 la Chine reste prisonnière de ses problèmes internes et de ses dilemmes. Les troubles liés aux Taipings durent jusqu'en 1875 et il faut l'intervention du major Gordon soutenu par Li Hongzhang pour venir à bout des révoltes musulmanes au Yunnan et au Turkestan en 1878^{ftn708}. La même année, une famine fait 9 millions de morts^{ftn709}. L'empire est donc toujours confronté aux mêmes débats. D'une part, que financer entre la consolidation de la présence chinoise au Turkestan oriental visé par les Russes ou les Anglais et la modernisation des défenses côtières qu'imposent les raids pirates ? D'autre part, comment parvenir à rembourser les emprunts d'un Etat qui, condamné aux expédients, ne parvient pas à sortir du piège de l'endettement ? Que privilégier finalement entre le politico-militaire et l'économique ? Dans le domaine militaire, ce sont les arguments "continentaux" qui l'emportent au détriment de la défense maritime^{ftn710} et dans les années 1870-1880, les écoles militaires se multiplient^{ftn711}. Animés par mouvement Ziqiang^{ftn712} qui prône le mot d'ordre "fuqiang", des efforts sont tout de même effectués pour créer des entreprises d'Etat^{ftn713}, notamment des arsenaux sur le modèle de Fuzhou. De 1872 à 1881, 120 étudiants chinois sont envoyés à l'étranger^{ftn714}, notamment vers les Etats-Unis et de 1872 à 1885, le capital des entreprises modernes officielles ou patronnées par l'administration est plus de six fois supérieur à celui des entreprises privées. L'Etat qui utilise alors les Jésuites pour l'assistance technique, soutient les projets communs entre étrangers et Chinois^{ftn715}. C'est ainsi qu'en 1876, soit quatre ans avant la ligne Tokyo-Yokohama, la première ligne de chemin de fer chinoise est ouverte et que dès 1880 le télégraphe relie les sous-préfectures chinoises^{ftn716}. Les sociétés occidentales hésitent de moins en moins à venir s'installer en Chine. En 1874, on relève la présence de quarante deux maisons anglaises, douze allemandes, neuf américaines, deux suisses, une danoise et cinq françaises^{ftn717}. Parmi les sociétés anglaises, il y a 5 banques, 26 négociants, 6 marchands, 3 compagnies de navigation, une entreprise de télégraphe et une entreprise de construction navale et de fonderie. Très active, Jardine Matheson & Co. fonde à elle seule trois sociétés entre 1873 et 1881^{ftn718}. Le Comptoir d'Escompte, trois maisons de négoce, Lacroix Cousins et Cie, Ulysse Pila et Cie, Nachtrieb, Leroy et Cie, les Messageries Maritimes représentent la France. C'est dans les secteurs des transports et des mines que les investissements sont les plus importants et que la collaboration avec les étrangers est la plus poussée. C'est ainsi que la première compagnie chinoise de navigation à vapeur est lancée dès 1872 par Li Hongzhang, la China Merchants steam Navigation C°, trois ans avant les entreprises de charbonnage et la première une filature de coton à Shanghai qui, elle, est fondée en 1878. Le développement du secteur privé moderne favorise le recours au capital privé également servant au développement "d'entreprises à direction officielle et à gestion marchande" (guandu shangban) dont la plupart appartiennent à la nouvelle couche des compradores^{ftn719}. Petit à petit, Shanghai devient la véritable tête de pont des étrangers en Chine. L'agence Reuter s'y installe en 1872 bientôt suivie par d'autres agences^{ftn720}. A l'initiative du consul anglais, "pour initier les Chinois à l'Occident", le "chinese polytechnic institution" est inauguré^{ftn721} et en 1879, the American Episcopal Church Mission crée la première Université de Shanghai, la St John's University^{ftn722}. Le consul français témoigne: en janvier 1877, cinq compagnies de navires à vapeur naviguent déjà sur le Yang tse kiang: la Shanghai steam Navigation Cy, américaine, la China Coast Steam Navigation, anglaise, la China Navigation, branche de la compagnie Holt anglaise, la Douglas et Lapraik et enfin la Compagnie chinoise qui vient justement de racheter la première; "la situation actuelle en Chine est caractérisée (...) par la tendance de plus en plus prononcée des Chinois à lutter contre les étrangers dans toutes les branches du commerce que ces derniers sont venus exploiter dans leur pays (...) nous les voyons aujourd'hui entreprendre les affaires d'assurances maritimes" et celui-ci de rajouter qu'une société chinoise au capital de 400.000 taels, soit 2,8 M FF, vient justement d'être créée^{ftn723}. Pareillement, dans une lettre de 1870 d'un membre du Syndicat des Marchands de Soie de Lyon, on lit: "le peuple chinois est parfaitement bien disposé pour nous car il n'y trouve que des avantages; libération des rebelles d'abord, ensuite augmentation du bien-être par les importations et par la bonne vente des produits du sol"^{ftn724}.

Tous ces témoignages et ces faits ne doivent cependant pas nous leurrer. Les firmes étrangères font surtout de l'importation d'opium et de cotonnades, respectivement 29 et 26,5% dans les années 1880, et de l'exportation

de thé pour 50%, de soie 23,5% et de coton brut 18%. La China Merchant's steam Navigation, par exemple, ne comprend que trois bâtiments et cette expérience, comme celle de la filature de coton à Shanghai, se termine par un échec^{fn725}. L'Ecole des langues de Pékin créée en 1862 ne compte que 125 étudiants en 1888^{fn726}. Tout comme les pays d'Asie, la Chine souffre du manque de structures juridiques, surtout l'absence de codes fonciers, ce qui empêche d'éventuelles implantations étrangères^{fn727}. A Canton, en 1866, les premiers efforts de Ch'en Ch'i-yuan (Chan Kai-wen) qui veut implanter des filatures modernes, se heurtent à une population au moins aussi hostile^{fn728} que celle qui massacre quatre ans plus tard à Shanghai, le consul de France, un chancelier, un prêtre lazariste, un interprète et sa femme, un négociant français et sa femme, trois russes et dix sœurs de la charité^{fn729}. Craignant de perdre leurs pouvoirs respectifs et ce, malgré la volonté affichée des uns et des autres, mandarins et administration impériale freinent la création d'entreprises privées concurrentes de celles du gouvernement: "L'Etat veille donc au respect de cette sorte de monopole sur l'économie qu'il hérite de la tradition. De 1872 à 1885, le capital des entreprises modernes officielles ou patronnées par l'administration est plus de six fois supérieur à celui des entreprises privées"^{fn730}. Enfin, en ce qui concerne le commerce extérieur chinois, si celui-ci a fortement progressé depuis les années 1860, la crise de 1873, qui semble dans un premier temps avantager celui-ci en provoquant un recul du cours mondial de l'argent^{fn731}, stimule en réalité l'exportation des réserves d'or chinoises et amène un afflux d'argent qui lui-même entraîne une hausse du cuivre préjudiciable à la population^{fn732}. Condamnée à l'étalon argent, il semble que la balance des paiements de la Chine ne tende à s'équilibrer dans les années 1870 que grâce aux transferts des nationaux établis à l'étranger et aux importations de capitaux et, si de 1871 à 1881, la valeur moyenne du commerce extérieur de la Chine atteint 137 millions de haikouan taels par an, la balance de celui-ci tend à devenir déficitaire de façon chronique^{fn733}. C'est dans ce contexte particulier qu'il semble qu'un vigoureux effort soit fait pour redresser au plus vite la sériciculture après l'épisode des Taipings^{fn734}. Ces derniers ont ravagé l'industrie urbaine du tissage à Suzhou, Hangzhou et Nanking qui subissent en outre le recul des commandes impériales^{fn735}. Le gouvernement général de Nanking tente de reconstruire son industrie mais en 1880, le "niveau d'avant" est difficilement retrouvé. Des filatures à vapeur sont montées dans le Kwangtung dans les années 1870 mais pas avant les années 1890 à Shanghai. Suzhou s'en sort grâce à la proximité des zones de production de la soie et parce qu'elle est plus réceptive à la technologie moderne^{fn736} mais s'il y avait 12.000 métiers dans cette ville avant les Taipings, 5.500 seulement reprennent en 1878 qui produisent 83.000 balles par an exportées vers la Russie, la Corée, l'Inde et la Birmanie. A Hangzhou, 3.000 métiers reprennent en 1880 pour une production de 70.000 balles. En fait, les dégâts des Taipings sont variables suivant les préfectures et il est facile de replanter en mûriers après leur passage car beaucoup de terres sont restées non-cultivées durant l'occupation. Les autorités encouragent le re-plantage: les fonctionnaires ouvrent des "bureaux de la sériciculture" et font distribuer des plants de mûriers, écrivent des traités de sériciculture^{fn737}. Ceci est confirmé par une lettre du consul français de Shanghai de 1873 dans laquelle on lit que les autorités chinoises ont fait traduire et distribuer dans tous les districts séricicoles les demandes de soins émises par la Chambre de Commerce de Shanghai^{fn738}. L'ouverture des ports correspond à la baisse de la demande locale^{fn739}, le commerce extérieur stimule la croissance et de nouvelles provinces se mettent elles aussi à produire de la soie^{fn740}. La demande occidentale entraîne alors incontestablement le développement de la sériciculture en Chine^{fn741}. Peu à peu, les exportations de tissus de soie elles aussi, passent de 8% des exportations soyeuses en 1870 à 15 à 25% dans les années 1880^{fn742}. Néanmoins, pour répondre aux exigences de quantité et de qualité des Européens, le marché chinois de la soie doit aussi tenter de résorber ses blocages intrinsèques.

A priori, l'espace et l'organisation du marché chinois de la soie sont plutôt favorables à l'établissement d'un courant d'exportation. Tout repose sur la souplesse, la répartition des risques, les "hongs", les marchands-fabricants, les villes de foires et des réseaux hydrographiques qui sont autant de voies de communication. Selon un article des *Annales*^{fn743}, la hiérarchie des foires correspond à celle des centres urbains. C'est ainsi que dans les villes ordinaires ne se tiennent que 9 foires par mois contre 15 dans les villes deuxième ordre et tous les jours dans les plus importantes d'entre elles. Toujours selon cette même source, les acheteurs paient par terme et si le vendeur ne connaît pas l'acheteur, ils sont obligés de trouver une connaissance commune qui servira de caution, un médiateur étant toujours nécessaire pour conclure un accord. Les affaires importantes se concluent la nuit car on a alors le temps de discuter^{fn744}. Calquée sur ce

modèle, la hiérarchie des centres de commerce détermine celle des intermédiaires avec au cœur du système, les "hongs". Ces dernières associations se divisent en trois grandes catégories, les "warp hongs" qui font le commerce des chaînes^{fn745}, les "cocoon hongs", chargées du trafic de cocons et les plus importantes, les "silk hongs". Pour la plupart ces dernières sont des "local silk hongs" (hsiang-ssu-hang) de petite taille, à faibles capitaux et individuelles mais au-dessus il y a les "silk hongs" aux opérations plus étendues, au capital plus important et pouvant être associées à des entrepôts de Shanghai auxquels elles vendent leurs soies^{fn746}. Quant aux "cocoon hongs", ils sont individuels ou en partenariat mais pas en Cy. Leurs relations avec la filature sont à la commission ou forfaitaires mais en fait, de multiples solutions existent, le commerce des cocons étant très spéculatif^{fn747}. Comme sur les marchés européens, la cohésion de l'ensemble^{fn748} repose sur les épaules des marchands-fabricants ou "chang-fang". Le système du "chang-fang" est l'équivalent du "putting-out system" européen des premières heures de la Révolution Industrielle^{fn749}. Ceux-ci s'occupent d'opérations financières à grande échelle^{fn750}, achètent la chaîne au "ching-hang", la teignent et la tordent^{fn751} mais surtout par l'intermédiaire de la guilde et de nombreux entremetteurs, contrôlent tout. Le développement du commerce inter-régional entraîne celui des chang-fang dont la hiérarchie est déterminée par l'étendue du réseau d'intervention. En définitive, par bien des aspects, le marché chinois de la soie ressemble fort aux autres marchés de production, notamment européens. Il s'en distingue très nettement cependant par son activité permanente^{fn752}, son étendue géographique^{fn753}, sa dispersion, sa spécialisation très poussée^{fn754}, l'extraordinaire variété de ses productions^{fn755}, le nombre de ses animateurs^{fn756} et les risques naturels^{fn757} dont les effets dévastateurs sont malheureusement amplifiés par les méthodes routinières, le manque d'application et de moyens des éducateurs. En fait, la Chine n'est pas "l'Eldorado de la soie" auquel les soyeux occidentaux vont longtemps croire.

La Mission d'exploration commerciale de 1895 témoigne: "en Chine, les éducations sont familiales et elles n'atteignent jamais de fortes quantités, une à deux onces au plus (...) l'éducation est uniquement familiale. Il n'est point de famille de la plus riche à la plus pauvre, jusque dans les yamens des grands mandarins, où ne soit pratiqué l'élevage du ver à soie (...)"^{fn758}. A propos des procédés de tissage, les membres de l'expédition s'étonnent: "Depuis des siècles aucun changement n'est survenu (...) et cette routine invétérée explique la persistance de la grossièreté de la matière soyeuse (...) un fabricant accepte, de père en fils, la même teneur, la même qualité de soie (...) Mêmes soies, mêmes tissus, mêmes dessins depuis des siècles (...)" "Il n'est point jusqu'à la mode qui n'abdique ici ses droits. Ses caprices et ses fantaisies sont inconnus et c'est une véritable révolution dans les mœurs qu'un changement introduit dans le costume". Plus loin: "Nous n'avons pu trouver la raison de l'emploi des diverses sortes de mûriers et des préférences qui s'attachent à une espèce plutôt qu'à une autre. Les Chinois que nous avons interrogés nous ont répondu: - J'ai vu faire ainsi mes ancêtres, et si je changeais, cela me porterait malheur! La superstition chez les Célestes se trouve ici, comme partout, dans toute sa grossièreté. (...) Les procédés de filature sont plus que primitifs. Les Chinois n'ont jamais eu l'idée de les améliorer^{fn759}. Leur raisonnement est bien simple: - Ainsi ont fait mes ancêtres, ainsi doivent faire leurs descendants! Aucun argument ne peut venir à bout de leur entêtement. (...) Mêmes soies, mêmes tissus, mêmes dessins depuis des siècles. Il n'est point jusqu'à la mode qui n'abdique ici ses droits. (...) Dans le passé, comme dans le présent, même vêtement (...) Les nuances sont immuables (...)". Et enfin: "(...) le danger qui menace les éducations au Se-Tchouan, c'est le vent brûlant du désert, sorte de sirocco (...). La plus commune [des maladies] et celle qui fait le plus de ravages est la flacherie qui atteint les vers à la montée (...) quelques cas de pébrine (...) Les rats font aussi de grands ravages (...) Les Chinois ne savent à quoi attribuer ces maladies et leurs superstitions sont les suivantes: un mort dans la maison, l'odeur du poisson, même le regard d'un homme qui vient de voir un serpent ou un mort suffit pour faire mourir les vers. Pour prévoir les cours de la feuille de mûrier, le recours à la divination est fréquent. Aussi, pendant la période des éducations, les Célestes renoncent à leurs cérémonies; et ceux qui élèvent des vers à soie se gardent bien d'assister à un enterrement, ou de prier auprès des morts, ou de rendre les devoirs aux ancêtres. (...) Il est fort rare dans cette région que l'élevage de vers à soie ne réussisse pas d'une manière à peu près satisfaisante. Néanmoins, fort peu d'éducations sont complètement exemptes de maladies". Plus que l'accès aux régions séricicoles, le principal problème pour les soyeux lyonnais, c'est avant tout la routine, les superstitions et ce fatalisme qui font que la production moyenne des éducations n'atteigne que "1 à 2 onces au plus" et "le rendement soyeux est certainement de 20% au-dessous de ce qu'il devrait être". Alors qu'au Japon ou en France, à partir d'une

once d'œufs, on obtient 110 à 113 onces de cocons, en Chine, on parvient à peine à 15 ou 25. Comment expliquer une telle inertie ? Le poids d'une tradition millénaire est indéniable mais il n'explique pas tout à lui tout seul. Si, par les revenus immédiats que la sériciculture procure par exemple, celle-ci est indispensable aux familles paysannes^{fn760}, elle est aussi subsidiaire en regard des risques qu'elle représente par rapport à d'autres cultures plus sûres, plus rémunératrices, et surtout plus vitales, notamment en période de crise ou de famine.

Dans l'ordre des préoccupations des paysans chinois, la soie arrive en dernière position^{fn761}. C'est là que réside le goulot d'étranglement de la sériciculture et de l'agriculture chinoises. Toutes les cultures sont indispensables parce que vivrières et complémentaires mais, hormis très localement, aucune ne peut faire l'objet d'une spécialisation, notamment dans le cadre d'une agriculture à vocation commerciale. Si elle faisait l'objet d'une mono-activité, la sériciculture exigeant une importante quantité de travail intensif, le travail serait mal réparti dans l'année et le paysan serait obligé de tenter de tirer tous ses revenus d'une seule source bien aléatoire. Le caractère saisonnier de la sériciculture implique par conséquent que l'intérêt du crédit pendant la saison du cocon soit de 10%, ce qui met le paysan entre les mains du marchand qui lui avance l'argent pour l'achat de feuilles^{fn762}. Pendant toute la saison, l'équilibre est dur à trouver entre le risque de ruine si les prix des feuilles chutent et que l'on a planté trop de mûriers et un risque identique si l'on a trop fait de vers à soie et qu'au contraire les prix des feuilles augmentent^{fn763}. En définitive, il ne s'agit plus pour le paysan que d'un jeu où il faut tenter de récupérer sa mise tout en faisant un bénéfice^{fn764} mais comme celui-ci est obligé de vendre avant la sortie de la chrysalide, il ne peut le faire au prix le plus élevé, les transactions sont précipitées et la qualité s'en ressent. Toute anticipation de l'état des récoltes est impossible et le paysan est logiquement condamné à pratiquer la sériciculture à une petite échelle car si elle lui procure des appoints de revenus appréciables, ceux-ci sont trop aléatoires pour investir et se lancer dans une production plus importante. C'est ainsi que toutes les grandes productions agricoles chinoises, riz, thé, soie, élevage avicole ou porcin, étant à la fois complémentaires les unes des autres et concurrentes entre elles, à la fois indispensables tant pour le marché intérieur que pour le commerce extérieur, du fait du manque d'engrais chimiques et de surfaces, condamnées à une mécanisation limitée, exigeant toutes de nombreux bras mais un nombre de bouches à nourrir ne devant pas dépasser un certain seuil critique, l'ensemble ne peut évoluer vers un mode de culture de type industriel à moins de voir se développer des activités compensatrices. De la récolte des feuilles à celle des cocons, l'éducation des vers à soie exigeant de la part d'une main d'œuvre nombreuse un travail intensif et une attention exclusive pendant une centaine de jours, celle-ci sera même souvent négligée au profit de récoltes plus essentielles comme celle du riz qui n'occupe, elle, que 76 jours ou plus lucratives comme celle du thé qui n'impose de bloquer que 126 jours^{fn765}. Si les récoltes de feuilles et les éducations sont possibles toute l'année, celles-ci ne sont commencées, surtout en été, qu'une fois les autres travaux des champs effectués^{fn766}. Ceci explique que ce soit dans la province du Guangdong, là où le climat tropical autorise sept récoltes annuelles de feuilles et où il est possible de combiner adroitement riziculture, pisciculture et sériciculture, qu'une industrie de la soie, vouée à l'exportation grâce au port de Canton, ait eu le plus de chances de se développer^{fn767}. C'est d'ailleurs pourquoi les Occidentaux ont d'abord hésité entre Canton et Shanghai pour y implanter leur tête de pont commerciale et leurs premières filatures à l'europpéenne. L'industrie de la soie ne pouvait donc devenir le moteur du développement économique du Jiangnan et de la Chine tout entière qu'une fois toutes ces contradictions résolues, c'est-à-dire une fois qu'il était devenu possible pour le paysan de vivre à partir des seules ressources procurées par ce secteur.

Le problème majeur des soies chinoises destinées à l'exportation, c'est leur qualité irrégulière. Celui-ci est signalé dès le milieu du siècle puisque dans une lettre du consul, on lit: "chacune des balles renferme des éléments bien divers sous le rapport de la qualité, du titre, de la couleur et des parties gommeuses ou défectueuses qu'on y rencontre; il serait difficile qu'il en fût autrement puisque chacune se compose de la récolte annuelle d'un grand nombre de cultivateurs; dans chaque village un ou deux petits marchands achètent en détail ces récoltes qu'ils vendent ensuite à des marchands en gros, lesquels trient les qualités des différentes soies et les mettent en balles avec une telle adresse pour y glisser quelques parties de plus basses qualités qu'il

faut beaucoup d'expérience pour les discerner"^{fn768}. Les conditions de transport du XIX^e siècle ne facilitent pas le travail et en 1865-1868, constatant la permanence d'un déchet de 4 à 5% "après le passage sous les Tropiques", la CCIL demande l'établissement d'une Condition à Shanghai^{fn769}. Mais le problème a du mal à se résoudre car "un contrôle rigoureux sur l'état hygrométrique de la soie est impossible dans certaines régions, faute d'installations spéciales et le recours au conditionnement ne fait pas partie des mœurs des extrêmes-orientaux"^{fn770}. En 1871, la CCIL souligne donc à nouveau la détérioration des soies de Chine^{fn771}. En 1871-1872 les représentants de la CCIL protestent encore pour le même motif et avertissent les marchands chinois que la perte de confiance dans les chops que celles-ci entraînent représente un réel danger pour eux. Dans un rapport de la Chambre de Commerce de Shanghai du 8 novembre 1873 pour l'année 1872-73, on lit: "à la suite d'une seconde communication de l'Association des Marchand de soie de Lyon concernant la mauvaise préparation des soies de Chine, la chambre a renouvelé ses recommandations aux producteurs mais sans succès. Les soies de la dernière récolte présentent les mêmes défauts que celles des années précédentes et il n'est pas probable qu'on obtienne de meilleurs produits tant que les étrangers se montreront disposés à acheter ceux qui leur sont offerts"^{fn772}. Ce n'est qu'en 1880 que, suite à une demande de la CCIL auprès de la Chambre de Commerce de Hong-Kong, "les maisons d'importation de Canton ont fondé entre elles une Société pour la création d'une Condition des soies qui a été placée sous la direction d'un employé de la Condition des Soies de Lyon". Pour ajouter à la difficulté, les marchands chinois mélangent dans les balles elles-mêmes les différentes qualités sans aucun souci d'homogénéité, ce qui fait dire à L. Gueneau en 1923^{fn773}: "Les inspecteurs ont souvent fort à faire en Chine car beaucoup de soies arrivent par jonques, en tas ou mêlées à d'autres objets". Les "silk inspectors" des grandes maisons de commerce étrangères prennent donc un luxe de précautions en insistant principalement sur l'étiquetage des balles^{fn774}. Chacune des balles devant être rapidement identifiable, on a recours à l'usage de marques distinctives connues de tous, le "chop", elle-même accompagnée du nom du filateur, de la province d'origine et de la qualification particulière de la soie: 1^{er} ordre, 2^{em} ordre, etc... Même la façon de corder les balles constitue une indication de provenance. Ainsi, par exemple, les "grappes" du Japon sont-elles reconnaissables par leur mode de pliage. En 1875 un projet de classification des chops des grèges de Chine et marques françaises comme "L'Eléphant bleu" est abandonné par la CCIL, bien qu'une telle classification existe déjà à Londres et Shanghai. Les soyeux avancent en effet que les appréciations sur l'ordre de mérite d'une soie sont très variables suivant les acheteurs et que la qualité d'un même chop est soumise à de très grandes variations liées aux nombre des petits filateurs dont la production est assortie par le marchand chinois^{fn775}. La même année, à Lyon, il est envisagé une défalcation d'office par la Condition du poids des liens, coiffes et chops de toutes les soies de Chine et du Japon soumises au conditionnement. Ce projet reçoit l'approbation de la Chambre syndicale des soieries mais la CCIL s'y oppose prétextant que les importateurs paient ces chops, coiffes et liens au prix de la soie sur les lieux de production, qu'une fois les coiffes ôtées la soie serait abîmée sur le trajet entre Lyon et les lieux de moulinage, que l'évaluation des coiffes et liens compliquerait encore plus les transactions et qu'enfin si Londres ne fait pas de même cette mesure ne fera que désavantager Lyon.

Pour résoudre cet épineux problème, les négociants ne vont voir de cesse de tenter d'intervenir le plus loin possible en amont. Malheureusement, "l'affaire Rodocanachi-Meynard" de 1865 ou celle de l'employé de la maison Russell nous en donnent de bons exemples, il est impossible, du moins très difficile, pour des étrangers de vouloir s'établir seuls, c'est-à-dire sans associés chinois, à l'intérieur du territoire. En 1877, Desgrand qui se vante pourtant d'avoir joué un rôle majeur dans le développement du commerce sino-lyonnais de la soie, n'a pas encore établi de relations directes avec les commerçants chinois. Cette limite à la liberté de déplacement est extrêmement contraignante car en bridant celle-ci et en rendant obligatoire le recours aux autorités locales et consulaires pour obtenir les fameux "transit-pass", c'est la fluidité nécessaire au bon fonctionnement du commerce qui est remise en cause. C'est clairement ce que proclame la CCIL lors des pourparlers pour la signature du traité de Tianjin: "il faut pouvoir circuler librement en Chine et sans tracas" et qui sera constamment rappelé jusqu'en 1921: "les achats de soie doivent se faire sans problème et le plus rapidement possible pour que les négociants étrangers puissent honorer leurs contrats dans leurs pays respectifs"^{fn776}. En Chine, les négociants ne peuvent donc se passer d'intermédiaires. Les marchands chinois sont alors regroupés en guildes, les hong, dont les plus importantes sont celles opérant à l'échelle régionale ("ssu-hang") parce qu'alliées des autorités et souvent chargées de la perception des likins et autres droits^{fn777}.

Elles constituent le maillon essentiel entre les marchés locaux de l'intérieur et ceux d'exportation localisés dans les grands ports. Touchant une commission de 2,5 taels par balle, celles de l'intérieur opèrent souvent sur ordre des courtiers de Shanghai et certaines sont même associées avec des entrepôts de cette même ville auxquels elles vendent directement leurs soies. Certaines ne font que du commerce de trames (les "warp hong") ou, à partir de la fin du XIX^esc, de soie re-dévidée ("ching-ssu hong"). Les marchands de Tsatlee sont organisés dans la "Shanghai Silk Merchants Guild"[fn778](#). Incontournables, elles constituent, en tant que lobby financièrement puissant et très influent, notamment auprès des mandarins, une entrave sérieuse au libre commerce de la soie tant voulu par les lyonnais. De plus, les marchands chinois doivent aux missionnaires et à la rumeur populaire une certaine mauvaise réputation. Par exemple, Tsing Tung Chun, précise encore en 1928 que "dans la société ancienne chinoise il y avait quatre grandes classes qui étaient, en descendant l'échelle sociale, les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands. Ces derniers ne jouissaient pas de la confiance générale et étaient plutôt méprisés"[fn779](#). En réalité, ceci est totalement faux, de nombreux témoignages plaident au contraire en leur faveur. Les auteurs du rapport de la Mission témoignent: "Les affaires sont facilitées par le caractère de bonne foi et de loyauté que revêtent en général les transactions à Shanghai. Il y a peu, on pourrait dire pas de faillites autres que celles causées par le jeu"[fn780](#). A propos des contrats d'importation passés par les Chinois[fn781](#): "De pareils contrats ne seraient pas sans danger ou tout au moins sans amener de nombreux procès en Europe. Avec les habitudes du commerce en Chine, il est très rare d'avoir des difficultés. Le Chinois est très respectueux du contrat commercial, même verbal, et est ordinairement assez coulant pour de petites différences de livraison, surtout lorsqu'il connaît la maison à laquelle il s'adresse. D'autre part, le commissionnaire ne doit pas chercher à le tromper; sa finesse tournerait contre lui et il ne tarderait pas à être mis à l'index par toute la clientèle chinoise unie par une grande solidarité. Cette probité n'est pas une affaire de race ou de tempérament; des eux côtés elle est basée sur l'intérêt bien compris: elle rend les affaires dans le Nord de la Chine relativement faciles et explique le taux minime des commissions perçues". Et la Mission de donner un exemple de probité commerciale chinoise[fn782](#): "Voici (...) la notice qui accompagne les produits du marchand de soieries Lo, à Tsen-i fou (La raison sociale est: Ouan-Chouen-Lo-ki). Ma maison est établie depuis longtemps dans la province du Guizhou, à Tsen-i fou; elle est située au Nord, en face du midi. Je tiens ma boutique depuis de nombreuses années. Je n'épargne ni l'argent, ni mon travail. J'ai choisi la soie la plus fine, la plus blanche, tissée plus longue qu'autrefois et en toutes couleurs, selon la mode de Péking (...). Dans toute la province, tout le monde connaît cette étoffe, et je vends aux marchands sans mentir. Les marchands qui veulent acheter chez moi doivent constater, au préalable, les marques et cachets de ma maison comme témoignage". Meuleau, pour sa part, remarque[fn783](#) la solidarité des marchands chinois lorsque ceux-ci sont touchés par les faillites, comme par exemple lors de la crise de 1885-1897, ce qui permet à la banque de l'Indochine de limiter ses pertes.

Parallèle au circuit intérieur et malgré les tracasseries administratives ainsi que la mobilité réduite accordée aux étrangers en Chine, les négociants parviennent tout de même à établir une filière d'exportation. Les problèmes de gestion physique et financière de la soie composent alors leur quotidien. Par exemple, comme le rapporte la Mission de 1895, il faut savoir composer avec les différentes monnaies et poids et mesures: "Non seulement, comme nous l'avons déjà dit, le poids du tael varie de ville en ville, mais encore il existe plusieurs balances dans une même place; la balance employée est donc toujours soigneusement indiquée dans les contrats"[fn784](#). Lors de la rédaction de ces derniers, l'écriture constitue un véritable casse-tête et les fausses interprétations sont nombreuses[fn785](#). Le type d'écriture le plus utilisé, le style cursif ("tsao"), semble poser beaucoup de problèmes. En 1875 enfin, les "Orientalistes" préconisent un type plus régulier ("kiai chou"), les consuls conseillant quant à eux de joindre à tout contrat en chinois une traduction anglaise ou française[fn786](#). Bien que les fleuves soient des voies de communication privilégiées, la question du transport constitue cependant une autre source de préoccupation. Les embarcations sont armées par des particuliers ou des maisons de commerce et dès 1858 on autorise que le pavillon français soit placé sur des jonques chinoises afin que les balles de soie dont celles-ci sont chargées évitent de payer les lijins mais un trop grand nombre d'abus entraînent la suppression de cette concession en 1885[fn787](#). Les lijins sont-ils vraiment trop élevés pour que l'on cherche à s'y soustraire ? Il n'est pas aisé de répondre à une telle question. Une lettre du consul de France d'octobre 1877 au Ministre de France à Pékin sur les droits intérieurs chinois sur les soies du Chekiang et Kiangsou, des lieux de production à Shanghai, mesurés en Haikwan-taels, nous apprend qu'à cette date, le total des taxes

atteint 21,08 HWT se répartissant comme suit^{fn788}: sur le lieu de production, 16 HWT de droit de lijn proprement dit, 4 de droit de la province du Kiangsou, 2,4 de droit de digues, 2 de droit pour réparer les dégâts de la guerre et un droit des enfants abandonnés dont le montant n'est pas précisé, auxquels il faut ajouter à Shanghai même: un droit d'octroi de 4 HWT, un droit des pauvres de 0,54 HWT et enfin un droit d'enregistrement et de timbre de 0,12 HWT, soit un total de...29,06 HWT ou encore une différence de 7,98 HWT par rapport au total annoncé, ce qui est tout à fait étrange. Cela correspondrait-il au droit des enfants abandonnés ? On a du mal à le croire. Une autre lettre, de 1881 cette fois-ci, témoigne^{fn789}: "en 1881, j'étais le seul acheteur de cocons. J'ai acheté cette année-là pour le compte de la maison Russell & Cie dans le Kiangtzu environ 1.000 piculs de cocons secs (...)", l'auteur précise que pour cela il a versé environ 5.000 taels et qu'il a versé "au likin" une somme identique pour une même quantité dans le Chekiang.

Il semble que le commerce d'exportation de soieries ou de soie n'ait pas fait l'objet d'une réglementation particulière avant 1842. A cette date, le commerce de la soie fut divisé en quatre secteurs géographiques: Asie centrale et Russie d'abord, Asie du Sud-Est avec Macao ensuite, en direction du Japon troisièmement et enfin dans le cadre d'échanges triangulaires Chine-Philippines-Amérique latine^{fn790}. Au début du XIX^e siècle, les acheteurs paient par terme et si un vendeur ne connaît pas son acheteur, il faut trouver une connaissance commune qui serve de caution. Un médiateur est toujours nécessaire lors de l'accord. Les filateurs envoient des consignations contre lesquelles les marchands de soie font des avances d'argent^{fn791} tandis que les banques acceptent les reçus gagés sur les cocons qui sont stockés dans des magasins pouvant contenir, dans le cas de Shanghai, de 50 à 60% des besoins des filatures. Une lettre de la société Rioussset de Pierrelatte à la CCIL et une autre de l'Union des Marchands de Soie de Lyon au président de la CCIL^{fn792} nous apprennent qu'une tolérance de 22% est admise "par l'usage" pour les soies ouvrées de Chine^{fn793} et qu'il n'y a pas sur la place de Lyon de garanties de décreusage sauf pour les redévidées de Chine à cause des manipulations subies sur place pouvant entraîner un accès de grès anormal, en fait, c'est à M. Rioussset de convenir d'un arrangement avec son "donneur d'ouvrasons". En ce qui concerne les communications, tout en reconnaissant qu'il leur faut passer par les voies postales de l'Angleterre ou des Etats-Unis via San Francisco pour l'Extrême-Orient, les membres de la CCIL soulignent que "l'achèvement du réseau télégraphique (...) a créé entre les marchés d'Extrême-Orient et le nôtre une intimité de vie commerciale vraiment merveilleuse"^{fn794}. Dans les années 1870 en effet est créée l'Union postale universelle de Berne^{fn795} et une convention internationale est établie pour l'établissement et l'entretien des lignes télégraphiques internationales. En 1876, date d'une autre invention promise à un très bel avenir, le téléphone, il en coûte 200 francs pour faire parvenir 20 mots à Shanghai via la voie sous-marine de Malte ou bien 222 pour toujours 20 mots mais à destination du Japon cette fois-ci et via la voie terrestre russe^{fn796}. Des tensions apparaissent parfois. En 1873 par exemple, suite à la décision de deux banques, qui ne sont pas nommées, de retenir dans leurs caisses des fonds déposés par les négociants après l'annonce par le télégraphe de faillites en Europe, la corporation des marchands de thé et de soie de Shanghai décide de n'accepter de vendre aux étrangers qu'au comptant. La Chambre de Commerce de Shanghai rappelle l'article 14 du traité de Tientsin qui défend toute coalition organisée dans le but d'empêcher la libre concurrence, et menace de punir par une amende "toute inobservation de cette règle". Deux ans plus tard, suite au refus de la maison anglaise Adamson Bell de prendre livraison, sans même vérifier la marchandise, de 200 balles qu'elle avait oralement commandées, les marchands chinois font circuler une pétition et se rallient au principe du contrat écrit^{fn797}. Encore une fois le long de la filière de la soie, une plus grande souplesse l'emporte peu à peu. Dès 1867, la Chambre Internationale de Commerce veut s'entendre avec les négociants chinois à propos de l'emploi des compradores^{fn798} et en 1897, la Mission lyonnaise témoigne: "Le marchand de Tchoung-king a toujours à Shanghai un agent chargé de ses achats; il s'appelle en chinois "tchouang ké" ("l'homme qui charge)". Cet agent n'emporte généralement pas d'argent avec lui quand il va prendre possession de son poste vers le mois de septembre ou octobre. C'est un associé qui remonte à Tchoung-king avant les hautes eaux (fin juin) et redescend quand le fleuve est libre".

En réalité, le rôle des guildes chinoises commence à diminuer après la révolte des Taipings. L'ouverture des ports, la baisse de la consommation locale au profit des cotonnades et la demande occidentale stimulent la sériciculture. Du coup, les relations se font de plus en plus directement entre l'intérieur et la côte et les hongts perdent petit à petit leur raison d'être. Hiérarchie des marchés locaux et routes commerciales sont

bouleversées. Avec le développement des filatures à l'européenne et l'organisation de plus en plus poussée et rationnelle du commerce d'exportation à partir de Shanghai, nombre de hong se spécialisent mais les intérêts entre les différents groupes sont de plus en plus divergents. Divisées, elles sont vouées à disparaître. Traditionnellement, plus de cent à Chan-tsing par exemple, il en reste moins de dix à la fin du XIX^e sc. et dans la région de Ch'ang-hsing, seuls 20 à 30% des soies sont désormais vendues localement. Dès les années 1860, les hong s'effacent devant les compradores^{fn799}. A Shanghai par exemple, la communauté des négociants chinois est dominée par deux d'entre eux, Yu Xiaqing et Zhu Baossan. C'est un milieu fragile mais dynamique car il participe aux entreprises d'Etat et investit dans l'industrie^{fn800}. "Le rôle du compradore est assez complexe et difficile à définir; son importance varie suivant le genre d'affaires et même suivant les maisons. Dans tel cas, c'est un véritable négociant; dans tel autre il est à peine courtier. (...) Son rôle fondamental, c'est d'être caissier (...) il est souvent chargé de la garde des magasins et de la maison (...) responsable du personnel employé (...). C'est lui qui les engage ou les présente pour l'engagement et les garantit, il en est de même parfois pour la domesticité. Le compradore se tient au courant des affaires qui peuvent intéresser la maison: on s'adresse à lui pour tout renseignement, toute recherche. Il connaît tout le monde, a des aboutissements partout"^{fn801}. Très rapidement, celui-ci occupe une place prépondérante dans le circuit, faisant parfois office de véritable négociant à lui tout seul. C'est à la fois le caissier^{fn802}, le garde des magasins et le responsable du personnel, employés ou domestiques, de la maison de soie européenne pour laquelle il travaille. "Le compradore se tient au courant des affaires qui peuvent intéresser la maison: on s'adresse à lui pour tout renseignement, toute recherche. Il connaît tout le monde, a des aboutissants partout". Vivant des commissions qu'il touche, il est constamment à la recherche de vendeurs et de contrats. Il est responsable de tout: des paiements, des délais, des problèmes. Le négociant qui l'emploie reçoit une garantie de la part de "notables commerçants chinois" qui se portent garants de son savoir-faire et son honnêteté. Très proche des courtiers chinois, il peut travailler pour son propre compte dès lors qu'une affaire est refusée par la maison pour laquelle il travaille. De par leurs relations et leur expérience il est logique que les compradores interviennent de plus en plus dans l'économie chinoise. Comme la mission lyonnaise de 1895 le rapporte: "Quelques-uns sont des grands seigneurs ayant des capitaux dans différentes affaires: celui de la Hong-Kong & Shanghai Bank, à Tianjin, est directeur du chemin de fer. Ils aident au développement de l'industrie (...)". Au milieu de la nuée d'intermédiaires, d'entremetteurs et d'agents de toutes sortes opérant au sein du circuit du commerce de la soie, le compradore devient la référence indispensable notamment lors de la signature des contrats.

Au début des années 1880, les efforts européens et lyonnais en Chine commencent à porter leurs fruits. Une exposition internationale à Shanghai est même envisagée pour l'année 1882^{fn803}. Toujours à Shanghai, une première école chinoise de type occidentale est créée en 1882, l'Ecole de Mei Xi, où on apprend le chinois classique, les Mathématiques, l'anglais ou le français et les "sciences occidentales"^{fn804}. Selon Huang Ping, c'est aussi durant les années 1880 que Shen Bao voit le jour. Il s'agit du premier journal chinois publiant des articles sur les problèmes des femmes chinoises, dénotant par là même une certaine influence en provenance des concessions^{fn805}. De son côté, Jardine, Matheson & Cy réussit sa seconde tentative et, toujours en 1882, la Shanghai Silk Manufacturing Company (Shanghai ts'ao-ssu-ch'ang) est lancée^{fn806}. Financée à 40% par des capitaux étrangers et 60% chinois, elle rassemble 500 bobines et 1000 ouvriers. Dans le même temps, un marchand de Hu-chou, Huang Tso-ch'ing (connu par les Occidentaux sous le nom de Ch'ang-chi) finance l'établissement d'Iverson & Cy (Kung-ho yung) qui, en collaboration une autre nouvelle filature, la Shanghai Filature Cy, commence à produire en 1882 sous la direction d'un directeur italien. D'autres filatures se créent, une anglaise de 200 bobines, une française de 530 et une allemande de 480. En 1895, 85% des exportations chinoises sont issues de filatures. Les filatures de Canton sont de petite taille, 400 à 500 bassines, la première filature ayant résisté à Shanghai, fut la Keechong Cy (Ch'i-ch'ang ssu-ch'ang) soutenue par the american firm of Russell & Cy dirigée par Paul Brunat et qui devint la Shanghai Silk Filature (Pao-ch'ang ssu-ch'ang) de 1000 bobines. Près des districts de production de soie de Hu-chou et Chia-hsing, se développe le centre de Sheng-tse qui compte 8.000 métiers en 1880. La préfecture de Hou-chou se spécialise dans les crêpes ("Hu-ts'ou"), production malheureusement très exposée à la concurrence japonaise, mais celle-ci finit par

compter tout de même 4000 métiers^{fn807}. En 1885, la communauté anglaise est alors la plus importante puisqu'on compte 2070 résidents britanniques sur un total de 4000 étrangers et 299 firmes sur 451.

De son côté, la petite communauté française de Shanghai continue de vivre au rythme de ses arrivées de consuls, de ses initiatives missionnaires et de ses chicaneries politiques. Le nouveau consul, Garnier, arrive en mai 1880^{fn808} et le courrier est désormais adressé à "son Excellence M. de Freycinet, Ministre des Affaires Etrangères" au lieu de "son excellence M. le Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères". Dans les archives, on constate alors l'interruption des très bons rapports sur le commerce extérieur de la Chine et du commerce de la soie envoyés par le consul précédent. Les premiers mois de l'installation de ce nouveau diplomate sont consacrés au contrôle "de moralité" de routine et au rangement de la bibliothèque, les choses ne reprenant leur cours normal qu'à partir du mois d'octobre, le premier rapport sur le commerce extérieur chinois étant par exemple envoyé en septembre 1881. Jusque juillet 1883, aucun autre relevé ne part... A partir de 1880, l'école St François Xavier commence à recruter des élèves chinois et de 1874 à 1893 ce sont 875 diplômés qui en sortent dont un quart d'Anglais ou d'Américains^{fn809}. Dans le même domaine, une lettre du 30 octobre 1883^{fn810} est très intéressante. Celle-ci annonce en effet la création d'une "Bibliothèque Industrielle" en ces termes: "en présence de la concurrence que notre commerce national^{fn811} rencontre partout à l'étranger, les industriels français se tournent vers vous [les consuls] (...) Nous avons pris l'initiative d'une œuvre toute palpitante d'intérêts commerciaux et patriotiques (...)". Celle-ci consiste à fournir gratuitement aux consuls des recueils de renseignements appelés "archives consulaires" sur les sociétés françaises pour que ceux-ci puissent au mieux orienter les décisions d'achats de l'étranger vers les entreprises françaises^{fn812}. Sur le plan administratif et municipal, on relève juste l'élection au conseil municipal en janvier 1881, de Vouillemont, du Comptoir d'Escompte, Brunat de la maison Russell, de deux directeurs de maisons de commerce anglaises et un directeur de maison de commerce allemande. En 1884, on détecte dans les archives un nouveau "commerçant en vins, etc...", un certain Berthet mais plus aucune remarque sur Cozon & Giraud ou U. Pila^{fn813}. Ce calme n'est qu'apparent. Le 13 octobre 1882, une affichette intitulée "aux électeurs français / extrait du Salut Public / journal de Lyon / " et signée "un républicain" proclame son opposition à toute révision des règlements municipaux en termes fortement nationalistes. En avril 1883 une nouvelle "crise municipale" éclate et les membres du Conseil démissionnent collectivement. Il faut bien dire que ces projets, notamment à partir de 1876, prévoyaient que "deux personnes appartenant à la même maison de commerce à quelque titre que ce soit, chef ou employé ne puissent pas en même temps faire partie du Conseil municipal" et que "les membres du Conseil municipal ne puissent pas prendre part aux délibérations dans lesquelles ils ont un intérêt, soit direct, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires". C'est dans ce contexte qu'éclate le conflit franco-chinois au Tonkin qui va avoir de terribles conséquences sur toute la filière lyonnaise.

Pour la France, à cette époque, le seul moyen de conserver son rang de grande nation est d'affirmer sa présence et sa puissance partout où cela lui est possible^{fn814}. Ses seules Chambres de Commerce à l'étranger se trouvent à Lima, la Nouvelle Orléans, Montevideo, Odessa, Londres, Buenos-Aires, Alexandrie, Guatemala, Constantinople, Charleroi et Rangoon. Concernant le Tonkin, en dehors du projet du Ministère de la Marine et des Colonies de créer à Saigon un musée commercial^{fn815}, les débats ne font que se situer sur le plan théorique, en-dehors de la réalité du terrain et Ferry proclame en 1882: "quel groupe, quel député, prendrait la responsabilité de faire reculer l'armée et le drapeau de la France?"^{fn816} et: "Que le drapeau français se retire du Tonkin (...) et l'Allemagne ou l'Espagne nous y remplacerons sur l'heure". La même année Tu Duc vient en effet de mourir et le gouvernement de Hué demande l'aide de Pékin. La France veut éviter l'affrontement mais Rivière prend l'initiative de s'emparer de la citadelle d'Hanoi et le 25 août, suite à la campagne de l'amiral Courbet, Hué accepte le traité de protectorat. Les relations diplomatiques entre la France et la Chine sont rompues. Suite à une seconde campagne en 1884, le traité Patenôtre est signé mais une embuscade provoque la reprise des combats et la prise de Lang Son en février 1885. Négrier fait afficher sur les débris: "le respect des traités vaut mieux que des portes aux frontières", Hué est pillée et le traité de Tientsin (Tianjin) imposé à la Chine en juin 1885^{fn817}. Durant ce conflit la France a utilisé "l'arme du riz" en imposant un blocus contre la Chine en février 1885 avec occupation des Pescadores. Le riz du Sud ne pouvant plus remonter vers le Nord, en mai 1886, une pétition chinoise de la part de 150 négociants ou notables de

Canton réclame la suppression des droits d'exportation sur le riz venant de l'Annam, de Cochinchine et du Tonkin^{fn818}. Le consul écrit: "une grande partie des rizières de la vice-royauté des deux Kwangs a été plantée de mûriers ce qui a offert aux spéculateurs chinois de gros bénéfices. La misère de la population s'en est ressentie et on est un peu aux abois. Cette situation deviendra encore plus critique avec le temps. Je crois qu'il est de notre intérêt non seulement de la maintenir, mais encore de la rendre plus critique encore en encourageant la plantation du mûrier dans les deux provinces. Nous arriverions ainsi à rendre le Sud de la Chine tributaire de l'Annam pour son alimentation". Machiavélique, celui-ci veut profiter de la situation en accédant à la requête chinoise, ce qui renforcerait le prestige français en Chine: "Il n'est pas essentiel du reste que nous subissions un si franc préjudice pécuniaire sans compensation, l'établissement des chemins de fer et des fortifications dont nous pourrions avoir le monopole, serait un appoint sérieux à considérer pour notre industrie nationale"^{fn819}.

En Chine, à première vue, ce conflit semble avoir peu de répercussions profondes sur les relations avec la France ou la filière lyonnaise. Pendant les événements en effet, la concession française de Shanghai a pris la précaution de rester neutre, le Ministre de France à Pékin demandant au consul général de Russie à Shanghai de s'occuper de celle-ci à la place du consul général de France^{fn820}. Du côté chinois, la nécessité de moderniser l'armée et de mener une politique réformatrice a gagné du terrain, ce qui explique la poursuite de la coopération avec les Européens, y compris les Français. Par ses dispositions, le traité de Tientsin de juin 1885 encourage même le développement de cette collaboration. Lungchow devient ainsi le point de passage commercial entre le Tonkin et la Chine tandis que dans les postes de douane, les marchands français ont désormais le même statut que dans les ports ouverts^{fn821}. Par la convention commerciale de 1887, la France obtient une réduction sur les tarifs des importations et exportations entre les deux pays de respectivement 3/10e et 4/10e ainsi que dans le Sud et le Sud-Ouest la clause de la nation la plus favorisée^{fn822}. En définitive, profitant de l'occasion, les initiatives françaises prennent de l'ampleur, du moins de l'assurance. Fin 1885, courant 1886, les demandes de renseignement de la part du Ministère Freycinet sont en hausse. Le premier chemin de fer français en Chine, de Tianjin à Tsching-Yang, est inauguré le 20 novembre 1886 tandis qu'est fondé L'Echo de Shanghai^{fn823}. Au mois de janvier de la même année, un projet de création de deux écoles gratuites pour l'enseignement du français en Chine est déposé à Shanghai. Nouveauté extraordinaire, celles-ci sont effectivement créées dès le même mois grâce à M. Chapsal, chef des MM à Shanghai. La Société de Jésus se propose d'y apporter sa collaboration et le consul commente: "votre Excellence voit l'immense succès qu'a obtenu cette première tentative et combien on doit regretter qu'elle n'ait pas été faite depuis longtemps". Enthousiaste, le diplomate propose Chapsal pour la croix de chevalier de la Légion d'Honneur tandis qu'en janvier 1887, une école dirigée par l'abbé Capitaux, est créée^{fn824}. Dans la foulée, une lettre du 11 août 1888, nous apprend l'existence d'un comité d'études pour la création d'une société dite "Société française d'agents commerciaux" "destinée à aider au relèvement du commerce extérieur de la France et à favoriser ultérieurement son développement par l'organisation d'un vaste service de renseignement techniques et d'une représentation efficace à l'étranger"^{fn825}.

En réalité, toutes ces initiatives sont prises sur fond de terrible crise. En effet, un profond climat de défiance et d'hostilité s'est instauré, minant les relations entre Chinois et Français. Comme celui intitulé "plan de la grande victoire remportée par l'armée de Liéou sur les Français"^{fn826}, des placards anti-français circulent au sein de la population chinoise. En 1884 des troubles populaires contre les étrangers, notamment les Français, agitent les concessions et en juin 1886 une libelle contre la Russie distribué clandestinement à Canton mentionne encore la France^{fn827}. De plus, le Japon en a profité pour asseoir sa domination sur un autre pays vassal de la Chine, la Corée^{fn828}. Du côté français, après le Mexique dont le souvenir hante encore les esprits, la guerre contre la Chine a "réveillé le spectre de ces expéditions lointaines et ruineuses (...) qui sacrifient l'or et le sang de la France"^{fn829} et une sorte de sentiment malsain de supériorité semble désormais animer les cercles de décideurs. Le cas lyonnais est édifiant, notamment celui des conférences du dimanche de Valérain Groffier dans les salons de la Société de Géographie. Dans celle du 16 novembre 1884 par exemple, tout en dressant un parallèle entre le besoin de coton pour les ouvriers anglais, notamment au moment de la guerre de Sécession, et la crise de la pébrine en France en 1856, cet orateur souligne l'importance du commerce qui permet aux ouvriers de travailler en les alimentant en matière première et il proclame: "Après de longs siècles

d'efforts, les nations chrétiennes ont seules réussi à faire prévaloir dans le monde entier le droit qu'ont les hommes de se voir, de s'entendre et de travailler, sous la forme pacifique de l'échange de leurs idées et de leurs produits, à leur amélioration morale et matérielle" (...) "la France ne voudra céder à personne la part qui lui revient de droit dans cette grande mission de transformation sociale de la Chine. Elle continuera à prodiguer pour ce but sublime ses plus héroïques enfants. Elle réchauffera, elle ressuscitera le colosse glacé et impuissant; elle le rajeunira à force d'infuser dans ses artères appauvries le sang généreux qui bout dans nos veines"[fn830](#).

Le dimanche 28 décembre 1884, Louis Desgrand, président de la Société de Géographie, mentionne Leroy-Beaulieu et dit dans son introduction: "la civilisation occidentale pénètre de plus en plus le continent asiatique et y fait reconnaître sa supériorité". L'année suivante, Groffier assure des interventions sur le thème "les explorations géographiques des missionnaires en 1883 et 1884"[fn831](#) et "L'infanticide et l'œuvre de la Ste Enfance"[fn832](#). En 1886 encore, tout en soumettant l'idée de la fabrication d'un planisphère commercial et en faisant référence à l'ouvrage de Desgrand, De l'influence des religions sur le développement économique des peuples[fn833](#), celui-ci proclame devant son auditoire: "ce qui fait désormais la grandeur des nations, ce n'est plus leur puissance militaire mais leur puissance commerciale". De son côté, la CCIL fustige l'inactivité des consuls français[fn834](#) et Philippe Daryl rédige son ouvrage Le monde chinois dans lequel il insiste sur le fait que la première activité industrielle de la Chine est celle de la soie et que son centre est Canton. Selon lui, par rapport aux exportations totales de la Chine en 1880 en valeur, la soie compte pour 38,3 % et le thé pour 45,8 %. Il attaque les lijins qui provoquent "pour la plupart des produits européens un renchérissement qui commence en quittant la côte pour aller en augmentant à mesure qu'ils s'enfoncent dans l'intérieur (...)", ce qui l'amène à affirmer: "Maintenant que les portes de la Chine sont forcées, c'est son territoire même qu'il s'agit de libérer et d'ouvrir à l'industrie des nations européennes (...) ce ne sont pas les arguments qui manquent: car les produits chinois, après avoir acquitté les droits de douane dans nos ports, ne rencontrent plus chez nous d'obstacles qui les arrêtent, et le principe de la réciprocité exige qu'il en soit de même en Chine pour les produits occidentaux"[fn835](#). Il ne fait aucun doute qu'à l'égard de la Chine les propos sont devenus beaucoup plus agressifs. Un vent de panique semble souffler sur Lyon. Pourquoi ?

Quand Tcheng Tse-sio prétend que la guerre franco-chinoise a eu peu d'effets sur le commerce, il ne regarde les effets qu'à court terme ou les courbes des mouvements commerciaux[fn836](#) car, situé à la convergence du krach financier de 1882 et du conflit franco-chinois, le marché lyonnais des soies vient de connaître la plus chaude alerte de son histoire, sans doute même la crise qui marque le début d'un déclin irréversible. P. Chalmin lui-même remarque que le climat est très spéculatif à Shanghai[fn837](#): "ainsi, en 1882, le comprador Hu Kuang Yun tenta en achetant et en stockant 15.000 balles de soie brute d'accaparer le marché (une bonne récolte italienne vint mettre fin à sa manœuvre)." 1883 est une année séricicole désastreuse que la crainte d'un conflit avec la France à propos du Tonkin rend encore plus préoccupant[fn838](#). Dès décembre 1883, les tensions franco-chinoises provoquent des mouvements de troupes vers Canton et le consul signale: "le commerce est arrêté et les faillites nombreuses". A cette époque, dix huit Français, dont deux marchands de soie, Pila et Giraud, le second représentant la maison Cozon et Giraud de Lyon, sont présents sur le marché[fn839](#). Huit d'entre eux, tous originaires du Sud-Est, achètent des soies pour le compte de maisons anglaises ou suisses. Inspecteurs des soies, Brunat travaille pour Russell, Moriennot, pour la maison Jardine & Matheson, Fournel, Genin, et Roustan opèrent respectivement pour le compte des maisons suisses Shouhard, Mayer et Karberg. Quant à Rey et Valette, ils travaillent tous les deux en qualité de directeurs de filatures chez Russell. Certains pensent-ils alors que les échanges vont être interrompus entre la Chine et la France ? Y voient-ils une opportunité de spéculer à la hausse ? Cèdent-ils tout simplement à la panique ? Il n'est pas possible de répondre avec une certitude totale mais un document non daté du Ministère des Affaires Etrangères[fn840](#) nous apprend que: "le mandarin de Pila (...) avait rêvé une sorte de monopole commercial en accumulant pendant les saisons 1881 à 1883 le stock énorme de 13.200 balles". Tout en restant malheureusement très évasive, une autre pièce[fn841](#) confirme que la saison 1883-1884 a été "la campagne du mandarin spéculateur" et parle de "campagne de liquidation, pour ne pas dire d'exécution et de ruine". Le coup

semble avoir été particulièrement rude. Plein d'amertume, le même document constate "l'indifférence inébranlable de notre fabrique à tout ce qui se passe ici (...)". Qui est ce "mandarin de Pila" ? Il s'agit probablement d'un fonctionnaire avec lequel le négociant lyonnais s'est associé. Même si les quantités de balles mentionnées sont différentes, s'agit-il du même que celui évoqué par P. Chalmin ? Ce mandarin a-t-il agit de sa propre initiative ou bien sur ordre ou en concertation avec Pila ? Peu importe, une seule chose compte: au moment où le marché lyonnais est dominé par l'inquiétude de voir chuter la production et le commerce de la soie, une telle tentative de spéculation a une profonde résonance tout au long de la filière.

Lancées dans tous les azimuts, les initiatives lyonnaises témoignent de cette inquiétude^{fn842}. Dès 1884, des échantillons de soie de Corée ainsi qu'une collection de cocons accompagnée d'un rapport sur les soies et les soieries sont transmis à la CCIL par respectivement le consul M. Falque, via le Ministère du Commerce, et l'inspecteur des douanes impériales chinoises, Sir Robert Hart lui-même. Des essais sont réalisés mais les résultats sont médiocres. Encore une fois, la CCIL donne l'impulsion en créant un laboratoire d'études de la soie^{fn843}, en constituant une collections de cocons, notamment avec ceux du Ministère de la Marine accompagnés d'un rapport de M. Castaing, pharmacien de première classe sur *'Attacus Faidherbi'*^{fn844}. L'attention de la CCIL se porte vers le Tonkin dont les importations se composent alors de cotonnades de Manchester, lingeries, parapluies, couvertures, merceries, savons, tissus de coton et laine, le tout venant d'Angleterre, savons américains, flanelles allemandes, bougies belges, métaux d'Angleterre et Suède. La Chambre note l'absence totale de produits français et lit avec attention le rapport de Brunat sur la sériciculture dans cette région de l'Asie: les éducations y sont rendues difficiles par les fourmis et les moustiques, la superstition. Néanmoins, si les rendements sont déplorables, il existe de fortes potentialités et Brunat écrit: "(...) je suis convaincu que d'ici à quelques années, notre nouvelle colonie pourrait nous permettre de nous affranchir en partie du tribut onéreux que nous payons chaque année à la Chine et au Japon." La recherche de renseignements s'accélère. Ainsi, on trouve les traces d'une importante correspondance entre d'une part le consul de Shanghai et d'autre part le vice-consul de France à Batoum dans le Caucase ainsi qu'un "établissement de Noukha" dirigé par Auguste Lehericey^{fn845}. D'ailleurs, à cette occasion, on retrouve Pila. En janvier 1884, à une demande de renseignements de ce M. Lehericey, celui-ci lui répond de façon très évasive et va même jusqu'à affirmer que les éducateurs chinois filent eux-mêmes leur production de cocons et qu'il n'y a pas de marchés de cocons en Chine^{fn846}. Fait totalement nouveau, la CCIL tente désormais d'estimer au mieux la production mondiale de soie. Selon la Chambre^{fn847}, entre 1882 et 1884, celle-ci varie peu, puisqu'elle est estimée à 9.308.000 kilo pour 1882, 10.048.000 kilo pour 1883 et 9.315.000 kilo pour 1884, soit une production moyenne sur l'ensemble de ces années de 9.557.000 kilo dont 38% assurés par l'Europe, 5,5% par le Levant, 2,5 par l'Asie Centrale et 54% par l'Extrême-Orient. Durant cette même période, si la CCIL estime que les productions restent sensiblement les mêmes par grandes zones, elle note toutefois le recul de Canton dont les capacités passent de 1.052.000 à 693.000 kilo, celui de la zone France + Corse + Algérie^{fn848} qui baisse de 772.000 à 483.000 kilo, Yokohama stagne autour de 1.500.000 kilo, seule Shanghai progresse un peu, passant de 2.402.000 à 2.680.000 kilo. Au milieu de cette brusque agitation, une innovation passe totalement inaperçue, celle du comte de Chardonnet qui met au point la soie artificielle^{fn849}, les CRT de la Chambre n'en parlent même pas.

A partir de 1885, à Canton et au Japon, les filatures à l'européenne, dont les produits prennent de plus en plus d'importance dans les exportations, commencent à se développer, ce qui provoque une hausse des prix du fait de la demande alors que le contexte est plutôt à la baisse. Le marché de Shanghai est toujours aussi instable puisque des dépêches annonçant une exportation probable de 70.000 balles, ceci provoque une sur-production et une chute des cours des tsatlées à 34 francs^{fn850}. Une lettre du consul de Shanghai témoigne en juillet 1885 que l'exportation des soies "est devenue très active à la suite des spéculations dont cet article a été l'objet à Lyon et à Londres". Finalement, la crise paraît être jugulée en 1885^{fn851}: "Deux événements inespérés vinrent changer la face des choses (...) la spéculation (...) faisait une entrée brillante sur tous les marchés à la fois^{fn852} (...) le 2 novembre, tous les lots de soie les plus offerts étaient achetés simultanément pour le compte d'un syndicat spéculateur italien sur presque toutes les places, même secondaires, de production et de consommation (...). Ce syndicat, formé sous les auspices d'une association puissante de banquiers italiens (...) dispose de sommes très considérables et il se propose (...) dans un intérêt de salut public (...) de faire une

digue à une dépréciation des prix qui menace de ruiner la sériciculture et l'industrie de la soie. Ces achats coïncident avec l'arrivée des commissions d'étoffes pour le printemps". Mais si, suite à cette intervention italienne, la sérénité est revenue sur les marchés, du côté lyonnais, on tergiverse. Doit-on voir dans ce raid italien les effets de la gallophobie montante dans la péninsule^{fn853} ? Certainement. En tous les cas, on commence à trouver des signes de tensions entre les deux anciens partenaires comme cette lettre du Ministère des Finances du 28 juin 1888 avertissant que les Italiens, pour tourner les barrières protectionnistes françaises, expédient leur soie via Brousse afin qu'elle prenne l'origine turque et par ce moyen s'acquitte d'un droit de 1% au lieu de 4%. Les Lyonnais sentent-ils alors le marché leur échapper ? Sans doute car une incontestable nervosité transparait dans les CRT. La Chambre se plaint des "tracasseries des mandarins": "elles ont été telles l'année dernière qu'on a du recourir à l'intervention des ambassadeurs étrangers pour sauvegarder l'existence des établissements déjà créés. A Canton, plusieurs filatures à l'europpéenne, quoique appartenant à des indigènes et dirigées par eux, ont été incendiées il y a deux ans"^{fn854}. Du coup, c'est en Méditerranée Orientale que des efforts sont entrepris. La pébrine ayant ravagé la sériciculture^{fn855} de jeunes gens sont envoyés par le service de la dette publique ottomane^{fn856} à l'école de sériciculture de Montpellier et, sur ce modèle, un Institut séricicole est créé à Brousse avec des stations séricicoles^{fn857}. Grâce à l'application de la méthode Pasteur, la production de cocons atteint 3,5 M kilo en 1891^{fn858}. Comme trente ou quarante ans auparavant, ceux-ci prennent alors la route de Marseille.

En Chine, une mission a été envoyée^{fn859} en 1885 tandis que la maison "Rémi de Montigny" a disparu^{fn860}. M. Cogordan, à qui celle-ci a été confiée, demande l'avis de M. Morel, directeur de la CCIL. La Chambre répond qu'elle veut la suppression des droits intérieurs qui représentent cinq fois le droit de sortie de 10 taels par picul inscrit au traité de 1858, la liberté de circuler, de commercer et de fonder des établissements à l'intérieur de la Chine, elle réclame également l'unité des poids et mesures. Toujours selon cette source, le droit de sortie représente alors 2% de la valeur moyenne des soies exportées mais depuis que le prix de la soie a baissé, ce crédit représente désormais 4%. Si les événements du Tonkin impliquent le paiement d'une indemnité de guerre chinoise à la France, le gouvernement chinois se refusera à abaisser ce droit à l'exportation. Par conséquent, la CCIL réclame juste une diminution de ce droit de sortie sur les soies jaunes de moindre qualité des provinces du Nord et pour le Tonkin le même statut que Hong-Kong (...) "afin de favoriser l'importation des produits français qui seraient ensuite transportés par chemin de fer à la frontière de Chine". Lilienthal pour sa part réclame surtout l'appui des agents consulaires, appui (...) qui lui [le commerce français] a fait à peu près complètement défaut jusqu'à ce jour (...). Jusqu'à présent le commerce français n'a été informé que trop tardivement des faits qui l'intéressaient (...). Ainsi, nos établissements de crédit n'ont jamais été informés des emprunts faits en Europe par le gouvernement chinois ou japonais que lorsque les maisons anglaises ou américaines en avaient déjà obtenu le bénéfice".

Les Lyonnais ont beaucoup de mal à dissimuler les terribles effets de la crise de confiance que vient de subir leur marché. Le vent tourne et dans son ouvrage de 1886, La Chambre de Commerce de Lyon, M. Pariset souligne: "les négociants de Lyon jouissent d'un grand renom de probité et, par leur exactitude dans les paiements ou les remboursements, appellent la confiance". La Condition de Lyon serait donc encore supérieure à ses concurrentes italiennes, ce qui explique l'afflux de soies déposées en consignation et de capitaux italiens. De son côté, N. Rondot constate avec un mélange de dépit et d'espoir: "En Chine, on est en présence de l'inconnu (...) et la richesse des cocons a diminué. (...) Il y eu des négligences (...) et les vers à soie ont été atteints des mêmes maladies qui ont ruiné naguère la sériciculture en Europe (...). La pébrine exerce ses ravages (...) mais les vers de races chinoises ont une force de résistance dont il faut tenir grand compte. Il faut aussi tenir compte (...) de la mise à l'éclosion de graines en telle quantité qu'on compense les pertes prévues (...)"^{fn861}. Un rapport du 23 avril 1888 du gérant du Consulat de France à Canton précise: "Cozon et Giraud est apparemment la seule maison française la plus récente en date". Les inspecteurs des maisons qui font de l'exportation de soie sont lyonnais mais ils sont retournés à Lyon après un séjour de plusieurs années. Selon cette même source, ceux-ci ont toujours préconisé l'établissement de maisons d'achat françaises mais "(...) ils avaient constamment échoué à faire comprendre au haut commerce lyonnais (qui pourtant est fort intelligent) qu'il serait préférable d'entretenir des acheteurs à lui à Canton que de passer par l'intermédiaire dispendieux de maisons étrangères (...) dont quelques-unes sont d'une mauvaise foi notoire".

Le rapport se termine en rappelant que M. Cozon a envoyé M. Debrabant à Canton qui se trouve être le seul représentant français dans ce port. Plus intéressant encore, dans la réponse qu'adresse l'Union des Marchands de soie, on retrouve les plaintes classiques du manque de soutien des consuls français "dans les procès et contestations de toutes sortes" mais aussi le témoignage d'un certain découragement lié aux tentatives infructueuses qui font que cette "tentative de propagande ne sera pas prise au sérieux". Le consul appuie le rapport de son gérant en disant à propos des maisons françaises que "leur intérêt personnel aussi bien que leur amour-propre national devraient les inciter à s'engager dans la voie de la représentation sur place".

Au total, quel est le bilan ? Quelles sont les tendances du marché lyonnais à la fin de la décennie ? La part des cocons secs importés par rapport à la production française de grège n'a cessé de diminuer: entre 1878 et 1881, elle passe de 30 à 5% pour devenir, selon les propres termes de Pariset en 1901^{fn862}, "insignifiante" en 1888. Toujours selon le même auteur^{fn863}, "dans tous les pays, sauf en France, il y a un grand élan vers la production des soies grèges" et la production mondiale est repartie à la hausse. C'est ainsi que "les récoltes européennes et importations de soies asiatiques qui mettaient à disposition des fabriques occidentales" 8 à 9 millions de kilo de grège en moyenne de 1874 à 1882 sont passées à 10 millions entre 1883 et 1886 pour en procurer de 11 à 12 millions en 1887-1892^{fn864}. De son côté, la CCIL constate: la production mondiale moyenne entre 1885 et 1889 est de 10.939.600 kilo avec une tendance à la stagnation autour de 11.500.000 kilo entre 1887 et 1889, la production italienne est passée au-dessus des 3.000.000 kilo dès 1886 mais a du mal à s'y maintenir, celle de l'Autriche-Hongrie est passée de 168.000 à 307.000 kilo mais au total, la production d'Europe Occidentale stagne^{fn865}. A propos des droits de douane sur les soies étrangères, on lit, toujours chez Pariset: "Il a fallu des siècles pour fonder le marché des soies de Lyon; il suffirait de quelques mois, de quelques jours, pour le ruiner irrémédiablement. En 1871-72, la menace non réalisée d'un droit sur les soies a été suffisante pour faire dévier vers la place de Milan le courant des arrivages de soie d'Asie" et de finir en constatant qu'en 1889, en traitant 5.182.880 kilo de soie, dont 1.192.455 d'Asie, la Condition de Milan talonne celle de Lyon qui en est à 5.879.253 kilo^{fn866}. En 1889, le marché lyonnais se décompose de la façon suivante: 700.000 kilo viennent encore de France, 919.976 d'Italie, 538.484 de Turquie, 1.141. du Japon, 2.647.911 de Chine et pour finir 556.182 "d'autres provenances", soit au total 6.504.180 kilo dont 2.271.000 sont ré-exportés, soit 35%^{fn867}. A l'occasion de cette crise, Lyon a sans doute raté son ultime chance d'affirmer sa domination sur le marché mondial de la soie. Tandis que pour les laines par exemple, Roubaix-Tourcoing devient tout de même marché à terme en 1883, la capitale rhôdaniennne reste fidèle au mode de fonctionnement qu'elle s'est fixée sous le Second Empire. Pourtant, signe des temps, la succursale d'Avignon des Magasins Généraux qui avait été créée pour les cocons et la garance a du être supprimée en 1889^{fn868}. De son côté, Pariset, en 1886, assimile le rôle des warrants à du prêt sur gage^{fn869}.

La production mondiale de soie grège en milliers de kilo par marchés de production (source: CCIL / CRT 1889, p.52)					
zones	1885	1886	1887	1888	1889
Europe Occidentale					
France	535	677	717	798	618
Italie	2457	3188	3476	3566	2880
Espagne	56	52	78	83	65
Autriche-Hongrie	168	217	264	307	267
Total	3216	4134	4535	4754	3830
Levant					
Anatolie (Brousse et autres)	172	206	188	170	185
Salonique, Volo					
Andrinople	100	125	135	120	110
Syrie	256	233	340	231	324
Grèce	20	20	20	18	18
Total	548	584	683	539	637
Asie Centrale					
Caucase	75	93	55	50	70
Extrême-Orient					
Chine, Shanghai	2631	2387	2459	2355	2914
Chine, Canton	715	1357	1411	735	1529
Japon	1372	1478	2217	2441	2130
Calcutta	445	521	528	674	596
Total	5163	5743	6615	6205	7169
TOTAUX	9002	10554	11888	11548	11706

Le marché est déprimé et on sent les Lyonnais désespérés. Des études sont menées sur la soie en Espagne et aux Etats-Unis^{fn870} par exemple. Un essai de sériciculture est tenté en Nouvelle Calédonie en 1888, une enquête sur l'industrie de la soie menée à Messine l'année suivante et en 1890, la CCIL décide d'envoyer d'une mission d'étude dans le Nord de l'Italie victime d'une invasion de pucerons^{fn871}. Lyon continue de comparer ses résultats par rapport à Londres: "sur 84.246 balles expédiées de Chine et du Japon, Lyon en reçoit 73.033 et l'Angleterre 11.213"^{fn872}. Sans pouvoir l'expliquer, Pariset remarque que: "Cette question de la nature des matières joue un tel rôle dans la fabrication de certains de nos produits que depuis quatre ou cinq ans nous assistons à ce singulier phénomène: nous voyons des soies de Chine^{fn873}, de filature perfectionnée il est vrai, se vendre 8 à 10% plus cher que les plus belles soies de France". Le prix des soies unies qui était de 133 FF le kilo en 1869 est passé à 82 francs en 1879 et 76 francs en 1889. En 1887^{fn874} N. Rondot explique ce recul des prix par les découvertes de nouvelles contrées tout de suite mises en valeur, ce qui provoque une hausse de l'offre alors que la consommation stagne, par la suppression de nombreux intermédiaires et par le recours à des moyens de transports plus rapides et moins chers. En fait, le marché des soies, suivant en cela les évolutions de la Fabrique qu'il a pour mission essentielle d'approvisionner, est entré lui aussi dans l'ère de la production de masse. L'heure n'est plus aux belles ouvraisons mais aux quantités fournies. P. Cayez estime^{fn875} qu'en 1889, la Fabrique consomme 2.200 tonnes de soie ouvrée, 900 tonnes de grège, 700 tonnes de déchets de soie et 2.500 tonnes de coton et laine, soit 39,7% du total. Selon les Prud'hommes, que reprend le même auteur, en 1880, le coton entre déjà pour 65% dans le poids du satin tramé coton, 56% dans celui du tissu pour parapluie, 60% dans celui des velours tramés coton et 70% dans celui des peluches, ce qui ne va pas sans poser de nouveaux problèmes puisque ces matières premières sont durement taxées à l'importation, ce qui fait dire à la CCIL^{fn876}: "les droits que la Fabrique paie à la filature de coton du Nord lui créent de grandes difficultés pour lutter avec les fabriques suisse et allemande sur tous les marchés extérieurs".

Cette crise survient au pire moment pour la Fabrique, c'est-à-dire au moment où celle-ci doit justement faire face à une concurrence dont apparemment elle ne soupçonnait pas la puissance puisque dans le Courrier de Lyon du 2 août 1884, à propos des industries de la soie austro-hongroises et russes, on lit: "nul ne se doutait de leur importance". Les fabriques allemande et suisse se rappellent au bon souvenir de Lyon, notamment dans les qualités légères, tandis que des "productions exotiques" s'affirment. L'Inde exporte désormais vers l'Angleterre et en 1882, la Chine expédie déjà pour 22 millions de France de soieries aux Etats-Unis. Si en 1885, la France vend encore pour 250 M FF de soieries, respectivement 180 pour l'Europe et 60 pour l'Amérique^{fn877}, quatre ans plus tard, l'Allemagne fabrique pour 240 millions de francs soieries teintes en pièce, la Suisse 125, l'Autriche, 60, l'Italie, 40, la Russie, 70, l'Espagne, 30, l'Angleterre, 65, les Etats-Unis, 248, divers autres pays, 25, soit un total de 903 M FF, auxquels il faut ajouter la production chinoise estimée à 250 M FF ainsi que les productions du Bengale, des Indes anglaises et du Japon pour un total estimé à 145 M FF. Privée de tout soutien monarchique et confrontée au lent, mais net, recul des commandes prestigieuses de l'Eglise et des Cours européennes, Lyon doit désormais affronter seule les dures réalités de l'univers d'une concurrence ancienne que son amour-propre et son assurance lui avait toujours fait négliger. Entre 1815 et 1835, par exemple, à Zurich, la principale ville soyeuse helvétique, le nombre de métiers était tout de même passé de 4.000 à 11.000, tandis que pour l'ensemble du pays, leur nombre avait régulièrement augmenté, passant de 25.290 en 1855 à 27.000 en 1872 puis 35.000 en 1881, date à laquelle la production avait atteint 80 M FF. Dans son rapport du 4 février 1887^{fn878}, en soulignant le fait que les firmes helvétiques comme Stapfer, Bodmer et Scharwenbach installent des usines sur le sol américain, E. Morel met clairement en évidence les faiblesses commerciales lyonnaises et françaises aux Etats-Unis^{fn879}. A la fin du siècle, le résultat est impressionnant. De 29.700 métiers à bras et 4.000 mécaniques en 1883, le nombre de métiers zurichois est passé en 1898 à respectivement 23.200 et 11.800 "dont 2.500 sont disposés pour les tissus façonnés"^{fn880}. A la fin du siècle, les fabricants suisses font travailler 2.600 métiers automatiques en France^{fn881}, 2.200 en Allemagne, 1.000 en Italie et 1.900 aux Etats-Unis.

L'Allemagne quant à elle, est considérée par Lyon comme un "concurrent redoutable". En 1883, Permezel^{fn882} rappelle la progression de l'industrie soyeuse de ce pays qui fait battre 2.316 métiers en 1797, 34.000 en 1850 et 72.000 en 1881. La production totale qui était de 152 M FF en 1873 atteint 202 M FF^{fn883} dix ans plus tard. En 1898, 9.600 métiers à bras et 10.000 métiers mécaniques composent l'armement de la fabrique allemande, "quelques fabricants occupant jusqu'à 3.000 métiers"^{fn884}. On y trouve peu de maisons de commission, les fabricants exportent directement vers l'Angleterre et les Etats-Unis grâce à leurs propres agents. Tout en insistant sur le fait que les Allemands ont les mêmes frais de création que Lyon car ils ne copient plus, Permezel constate^{fn885} la perfection du tissage allemand^{fn886} et les prix bas par rapport à Lyon: "Il y a là une organisation plus économique que la nôtre, dont nous regrettons de n'avoir pu pénétrer le secret" (...) "l'organisation de l'industrie des soieries allemande est différente de celle française, les soies sont vendues à neuf mois de crédit à l'expiration desquels le vendeur fournit à deux mois une traite en couverture". Il note qu'à la différence de son homologue français, le commerce allemand est ponctuel. Selon Pariset^{fn887}, en 1882, il y a 70.000 métiers à bras répartis entre Crefeld et Elberfeld, soit 32.000 à Crefeld et 38.000 à Elberfeld pour une production de 200 M FF. A elle seule, en 1883, la ville de Crefeld, où se trouve une école de tissage, concentre 140 fabricants ainsi que 37.000 métiers à bras et 1.467 automatiques pour une production de 93 M FF^{fn888}. Cette industrie repose sur la production de soieries mélangées à du coton et assure un CA de 80,4 M FF en 1874-77 contre 102,9 en 1881-83. A cette dernière date, sur 1.660.000 kilo de matière première employée, 940.000 sont des fils de coton, soit 56,6%. Chez les autres concurrents, les situations sont contrastées. L'industrie de la soie anglaise par exemple connaît un déclin complet tandis que celle de pays neufs, comme la Russie ou l'Italie, est en pleine expansion. En Angleterre, le nombre des métiers passe de 110.000 en 1855 à 150.000 en 1860 puis 65.000 en 1872. La production qui était de 300 M FF en 1860, n'est plus que de 100 à 120 M FF en 1881^{fn889}. Selon Gueneau^{fn890}, dans le quartier soyeux de Londres, à Spitalfields, on compte au milieu du XIX^e siècle jusqu'à 50.000 tisseurs et 130.000 en 1861 mais le traité de 1860 en a réduit le nombre à 30.000 en 1907. A l'inverse, l'industrie de la soie russe ne cesse de progresser. Sa production qui était de 10 M FF en 1824, est de 16 millions en 1831, 30 en 1852, 55 à 60 en

1872, de 70 enfin en 1881. C'est d'ailleurs dans ce pays que la plus grande usine de soieries au monde est fondée en 1875 par un fabricant et dirigeant d'usines-pensionnats^{fn891} de Novalaise, Claude Giraud. Avec 150 Dauphinois, il construit en effet un établissement de 12 ha sur les bords de la Moscova, avec 5.000 employés dont un dortoir comprenant 1.250 lits^{fn892}. En Autriche, entre 1872 et 1881, le nombre des métiers passe de 6.500 dont 200 mécaniques à 15.000 métiers dont 2.000 mécaniques. La production qui atteignait 35 M FF, est de 55 à 60 M FF. Comme l'Allemagne, c'est un pays fermé aux produits français, les taxes à l'importation y étant de 10 à 30%. L'Italie connaît une progression similaire. De 14.000 métiers pour une production de 35 à 40 M FF en 1872, son industrie soyeuse passe à 30.000 métiers dont 5.500 mécaniques en 1881 pour 40 à 45 M FF de production. Les autres centres de production sont subsidiaires. En Syrie et Asie Mineure par exemple, on compte 12.000 métiers pour une production de 15 à 18 M FF. En Inde, Permezel estime le nombre de métiers à 2.500 pour une production de 2,5 à 3 M FF surtout dans la vallée de Bénarès. Quant à l'Espagne, elle ne rassemble que 8 à 10.000 métiers pour une production approximativement de 25 à 30 M FF.

En réalité, le danger pour la Fabrique lyonnaise vient moins des anciens concurrents que des nouveaux, en l'occurrence les Etats-Unis et le Japon. Le développement du secteur de la soie dans ces deux pays n'est pourtant pas un fait nouveau mais il semblerait que les Lyonnais l'aient toujours négligé. En ce qui concerne le premier d'entre eux, par exemple, au début du XIX^e siècle, c'est une crise liée à ce secteur qui éveille leur attention et la maison Cheney Brothers existe depuis 1836^{fn893}. Déjà en 1860, la production de l'industrie soyeuse américaine atteint 6,6 M\$ et l'instauration de primes par l'Etat du Connecticut dès 1874 permet la formation d'une corporation de 32 négociants^{fn894}. Entre 1880 et 1883, la production américaine passe de 80 à 105 millions de francs. Dans les années 1880, l'attention des Lyonnais se tourne alors de nouveau vers ce pays. Tout d'abord, les CRT de 1884 rapportent que des droits d'importation ont été imposés sur la viande salée américaine, ce qui provoque une demande de représailles de la part du Congrès^{fn895}. Deux ans plus tard, les tensions sont encore montées d'un cran et les menaces se font plus précises: "Les procédés arbitraires dont la douane américaine usait pour les expertises de soieries ont soulevé parmi nos fabricants de soieries un tel tollé de protestations que la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise s'était demandé s'il ne serait pas possible au gouvernement français d'engager des négociations avec le gouvernement américain en vue de mettre un terme à des vexations devenus intolérables"^{fn896}. En 1890, dans une lettre de la Chambre au Ministère du Commerce, on lit: "c'est comme de vrais criminels que le bill Mac Kinley traite les importateurs étrangers"^{fn897}. Il faut cependant se garder de prendre ce genre de déclaration au pied de la lettre. Pariset^{fn898} ramène les choses à leur juste proportion en précisant tout d'abord que ces tarifs frappent surtout les fils de bourre de soie, une des matières premières des fabriques de soieries américaines pour fabrication de velours et de peluches "genre allemand", donc la Fabrique lyonnaise n'est pas concernée au premier chef. Rappelant que de toute façon, les effets de ces tarifs ont été anticipés puisque les exportations lyonnaises vers New York sont passées de 985.3431 \$ en 1886-87 à 1.0043.767 \$ en 1890-9, celui-ci estime enfin que la croissance de la population américaine compense ces mêmes effets. Le fait que "plusieurs fabriques de ces articles^{fn899} se soient construites ou sont en train de se construire à Paterson" et que la hausse des droits de douane sur la grège italienne arrivant à Lyon fait que les Etats-Unis s'approvisionnent de plus en plus à Milan l'inquiètent beaucoup plus. Il faut dire qu'en 1881 la production de soieries aux Etats-Unis est de 180 M FF^{fn900} la plus importante maison américaine à cette époque étant toujours Cheney Brothers. Cette industrie qui comptait 31.337 ouvriers en 1880 en fait travailler 50.913 en 1890, soit une progression de + 62,47%^{fn901}. En 1886, elle produit 60 M\$ et concentre 50.000 ouvriers en usines. Entre 1880 et 1890, le moulinage est passé de 508.137 à 1.254.798 broches, soit une augmentation de + 146,94 %, les importations de soie grège se sont élevées de 401.335 \$ en 1850 à 3.017.958 \$ en 1870 et 23.285.099 \$ en 1890^{fn902}. La consommation de matière première américaine ne cesse de s'accroître: 0,7 millions de kilo par an en moyenne entre 1875 et 1879 puis 3,6 entre 1894 et 1898^{fn903}, la valeur des importations de déchets de soie aux Etats-Unis double entre 1881 et 1890: 559.914 \$ contre 1.010.432 \$^{fn904}. Toutes ces importations se font directement, via San Francisco par la Pacific mail Company^{fn905}. Comme le montre le tableau ci-dessous, tandis que Paterson dans le New Jersey semble être devenue le centre de cette dynamique industrielle^{fn906}, autour du commerce de la soie entre la Japon et les Etats-Unis, un véritable flux à travers le Pacifique est né:

Les expéditions directes aux Etats-Unis, moyennes annuelles et en balles
(source: Natalis Rondot, La soie, production, consommation et prix, p.10, 1887)

périodes	Shanghai	Hong-Kong	Yokohama	TOTAL
1875-76 / 1876-77	5760	2666	129	8555
1877-78 / 1879-80	6818	3927	3129	13876
1880-81 / 1882-83	7217	3998	7039	18254

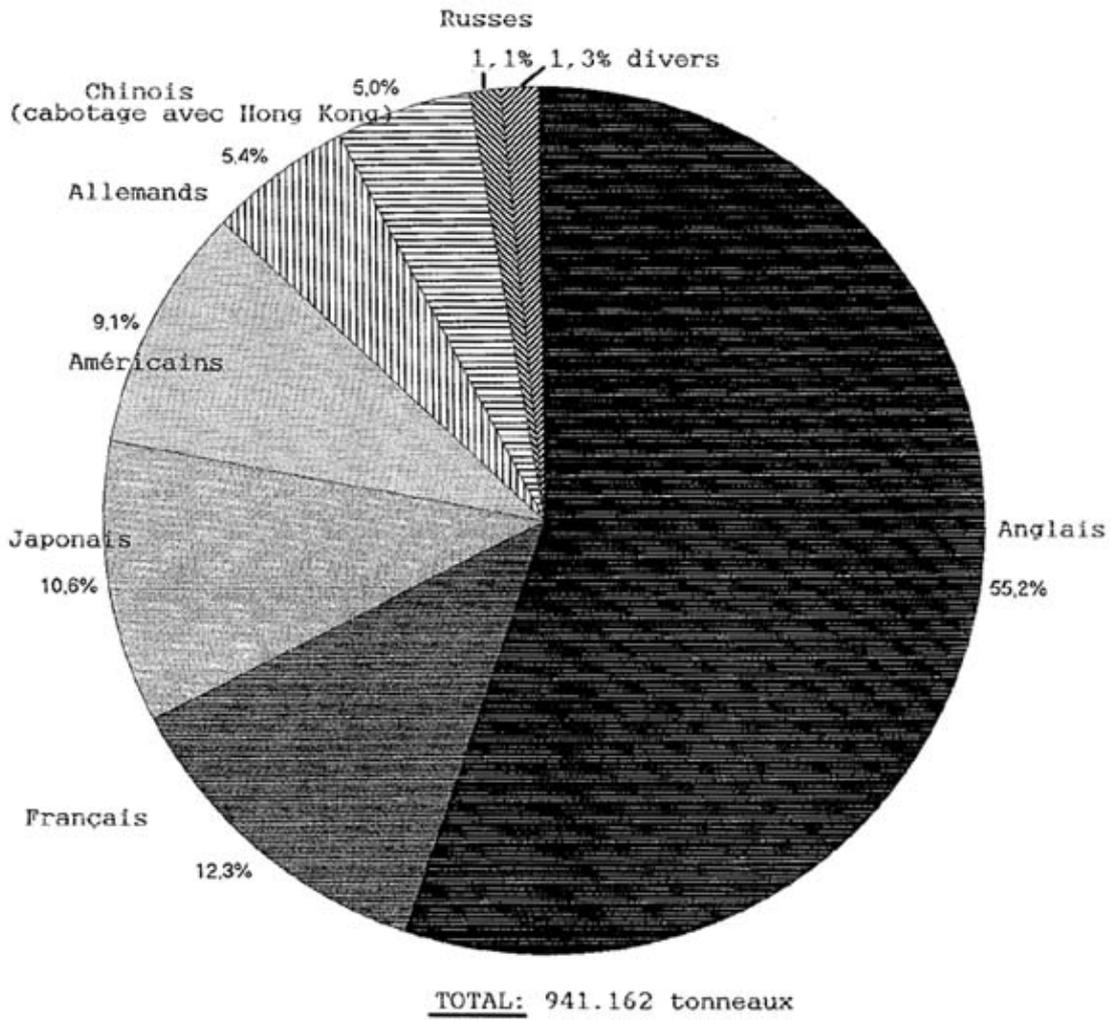
En effet, de son côté, le Japon est lui aussi très dynamique. En trois étapes, suppression de la structure féodale^{fn907}, transformation intérieure par les réformes^{fn908} et avènement du Japon comme grande puissance après la guerre contre la Chine en 1895^{fn909}, l'ère Mutsuhito^{fn910} installe ce pays dans le concert des nations industrialisées. Grâce à ses atouts propres^{fn911}, à l'intensification de son potentiel agricole^{fn912} et au recours à la technologie étrangère, les infrastructures et les premières industries sont simultanément créées et modernisées. Des livres sont achetés aux Hollandais de Nagasaki et traduits par un bureau officiel dès 1811. Dès 1867, tandis qu'un impôt sur le revenu est institué, le dernier shogun signe avec un américain pour la construction d'une voie ferrée entre Edo et Yokohama. Le yen est créé en 1871 et le bureau de législation qui établit l'organisation des services publics en 1875 est confié au juriste français Boissonnade^{fn913}. Grâce aux capitaux et au matériel anglais, les lignes de chemin de fer Tokyo-Yokohama, Osaka-Kobé et Osaka-Kyoto sont respectivement achevées en 1872, 1874 et 1877. A cette même date, 66% des dépenses du Ministère de l'Industrie japonais passent en effet dans les payes des ingénieurs et techniciens étrangers qui, entre 1876 et 1896, sont à 45% anglais, 16,5% allemands^{fn914}, 15% américains et 10% français^{fn915}. Respectivement grâce aux capitaux étrangers et grâce aux aides du gouvernement^{fn916}, industrie textile et industrie lourde connaissent un essor certain et si en 1878, le ministre Okoubo assassiné, à cette date le Japon est parvenu au niveau de l'Europe. Depuis 1873, les emprunts publics sont presque annuels et à partir de 1874, La Caisse d'Epargne draine, concentre et investit l'épargne de la population^{fn917}. L'économie s'emballer rapidement. Entre 1876 et 1880, le Japon connaît sa première inflation et de 1875 à 1879, 52.000 faillites sont déclarées^{fn918}. Un rapport (Kogyo Iken) de 1884 sur la situation économique préconise alors de donner la priorité à l'accroissement de la qualité et de la quantité des produits indigènes locaux, ce qui ressemble à de la planification. Les années 1880 sont alors celles du "take-off". Entre 1878 et 1887, le taux annuel d'accroissement est de 8%^{fn919} et le PNB s'accroît de 4,1% par an de 1886 à 1898, la population de 0,9%. En 1885, la Banque du Japon et la société maritime Nippon Yusen Keisha sont fondées tandis que l'Etat privatise les entreprises qu'il avait créé, notamment les filatures de coton et les usines de dévidage de soie de Maebashi et Tomioka^{fn920}. Comme pour l'Europe au XVIII^e siècle, le développement japonais s'appuie fortement sur l'agriculture, en l'occurrence sur le secteur de la soie. Dès les années 1860, le gouvernement japonais achète une usine modèle avec métiers Jacquard^{fn921}, envoie des tisserands en France pour apprendre les techniques de tissage et copier les brocarts^{fn922}, des droits spécifiques sur la soie de 3,5 % sont fixés^{fn923}. En 1868, 12.080 piculs de soie grège achetés par les étrangers procurent 6.424.000 yens et l'année suivante Paul Brunat est envoyé au Japon en qualité d'inspecteur des soies pour des maisons étrangères. Début 1871, il retourne en France pour acheter des machines à filer et recruter du personnel. De retour en février 1872, avec deux ingénieurs, trois fileurs et quatre fileuses, tous lyonnais, il monte la filature de Tomioka dans le ken de Gumma^{fn924}. En 1873, celle-ci emploie 402 fileuses japonaises et emporte le 1er prix à l'exposition de Vienne. A cette époque, encouragés par une très forte demande européenne depuis 1865, cinq départements, "ken", assurent une production de 1 million de kilo de cocons, les meilleurs d'entre eux étant réservés à l'exportation. Les profits sont immédiats mais la qualité recule, ce qui motive la création de la filature modèle de Brunat. de plus, en 1875, ce commerce de graines et de cocons cesse puisque les grainages français et italiens sont devenus suffisamment performants^{fn925}. Est-ce cela qui provoque l'arrêt des affaires au Japon suite à "un conflit entre marchands indigènes et maisons européennes" ^{fn926}? En tous cas, la CCIL note la formation à Yokohama d'une corporation désireuse de monopoliser entre ses maisons tout le commerce et soupçonne celle-ci d'avoir l'appui du gouvernement japonais^{fn927}. Jusque 1884, Lyon, qui captait plus de 50% des exportations japonaises de soie, voit les Etats-Unis prendre le relais. En effet, à la demande des

américains, les Japonais viennent de mettre au point et commencent à produire un fil de soie dit "zaguri", plus grossier, plus solide mais adapté aux métiers mécaniques...

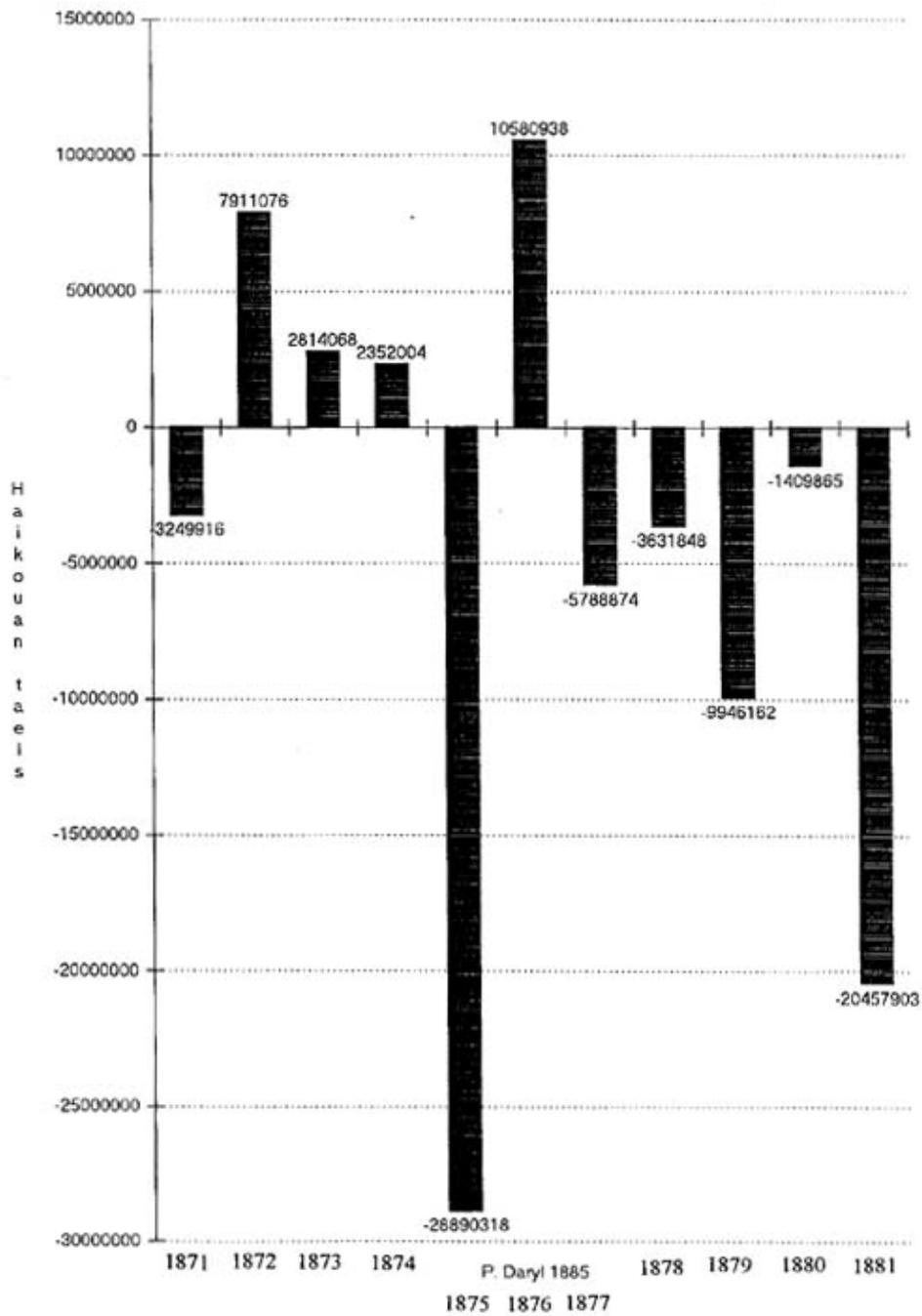
Cette même année, les CRT, p.171, se bornent à noter que le principal article d'exportation français au Japon, ce sont les lainages. Ce n'est que neuf ans plus tard, à l'occasion d'un rapport de M. Auguste Chabrières sur l'Exposition de Chicago, que les Lyonnais prennent enfin toute la mesure de la puissance japonaise dans le domaine de la soie^{fn928}: "le Japon occupait à Chicago une place si importante et se montrait sous un jour si nouveau qu'il nous a paru mériter une étude spéciale (...) en 1868, une filature à l'européenne dirigée par deux suisses fut ouverte à Owatari, celle de Tomioka devint filature impériale puis la société Ono construisit une usine de 26 bassines. Kawamuro Uso avait une filature de 50 bassines à Tokyo et à partir de 1873, Iwabuchi Hyoyemon possédait un moulinage à Schirakwamachi puis d'autres dans d'autres provinces (...) en 1875, M. Komuchi est envoyé à New York pour étudier avec le consul japonais le moyen de favoriser l'exportation directe des soies du Japon aux Etats-Unis et en 1876 a lieu le premier envoi avec succès, le tout premier, l'année précédente, s'étant soldé par un échec. Cette affaire fut la première traitée entre Japonais et Américains sans aucune entremise étrangère". En décembre 1876, un nouvel envoi de même type est assuré par l'entremise du Bureau Commercial du Ministère de l'Intérieur qui lui-même envoie peu après deux représentants à New York afin de recevoir les consignations des producteurs japonais. Tout ceci explique que les Japonais aient eu une très bonne connaissance du souhait américain, à savoir une soie bon marché et "prête à mettre au métier", et que rapidement, ils se soient mis à re-dévider les soies natives, donnant ainsi naissance aux soies dites "re-reel". Simultanément, ils font des efforts de régularisation du titre des soies et de réduction du guindrage aux dimensions convenant aux Américains^{fn929} et renouvellent une convention spéciale pour les échanges de valeurs entre ces deux pays via les services postaux^{fn930}. Toujours selon Auguste Chabrières, les associations de producteurs, sont très puissantes, à l'image de la Jamo Silk Improving Association et surtout de la Doshin Silk Company Limited. Cette dernière, fondée en 1879 à Yokohama, a des succursales à New York ainsi qu'à Lyon. Lors de l'exposition de Chicago, elle regroupe 109 filateurs japonais en une exposition collective^{fn931}, ce qui représente 47.854 bassines pour une production de 1,516 M kilo de soie par an.

A la fin des années 1880, la Fabrique lyonnaise est incontestablement entrée dans une phase de déclin. Le 11 juillet 1883 par exemple, une réduction de 10% sur les droits d'entrée des soieries aux Etats-Unis provoque une hausse des exportations lyonnaises de 60 à 80 M FF mais en réalité, c'est l'industrie allemande qui en profite le plus. En effet, entre 1883 et 1887, tandis que les exportations lyonnaises de soieries diminuent de 60 à 47 M FF, soit un recul de 21%, celles de la concurrence allemande passent de 29 à 46 M FF, soit une progression de + 58 %. A la veille d'une compétition internationale accrue, la filière lyonnaise a d'ores et déjà perdu d'importantes positions commerciales tandis que son hégémonie sur le marché mondial des soies est de plus en plus remise en question.

Répartition des pavillons « ayant pris part au transport » à Shangai en 1876 en tonneaux

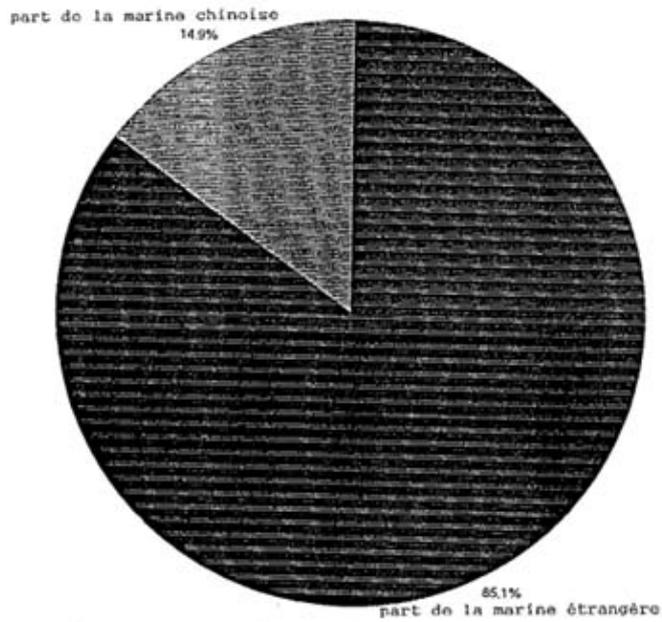


Balance du commerce extérieur chinois 1871-1881 Haikouan tael

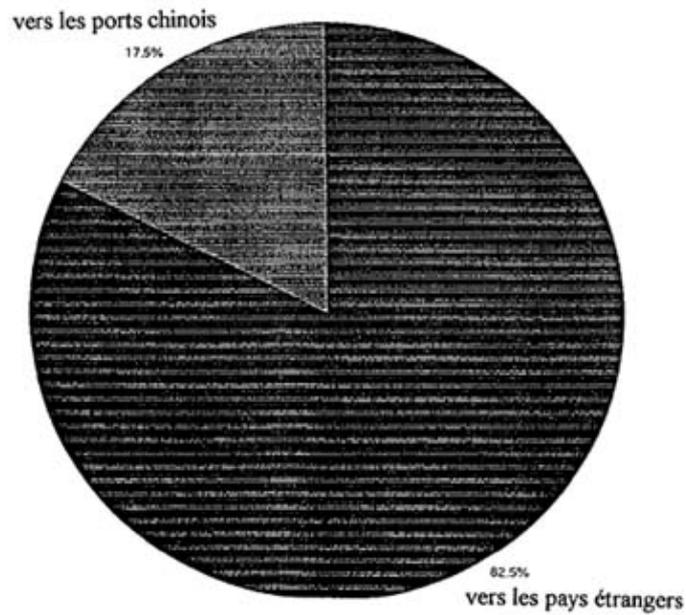


Le commerce extérieur chinois entre 1871 et 1881

Part des marines chinoise et étrangère dans le transport en 1881

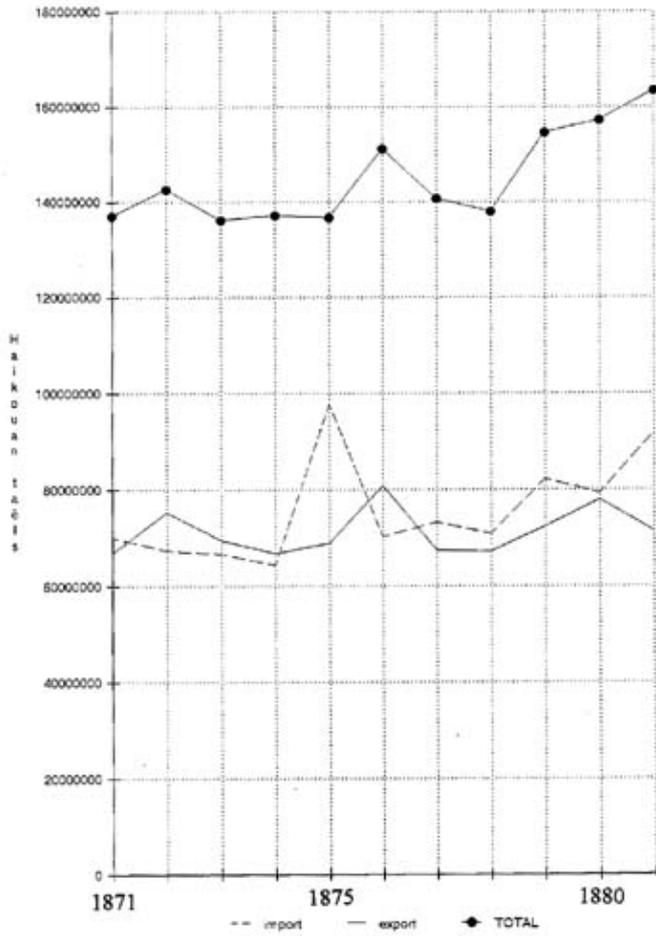


Ventilation des exportations en 1881

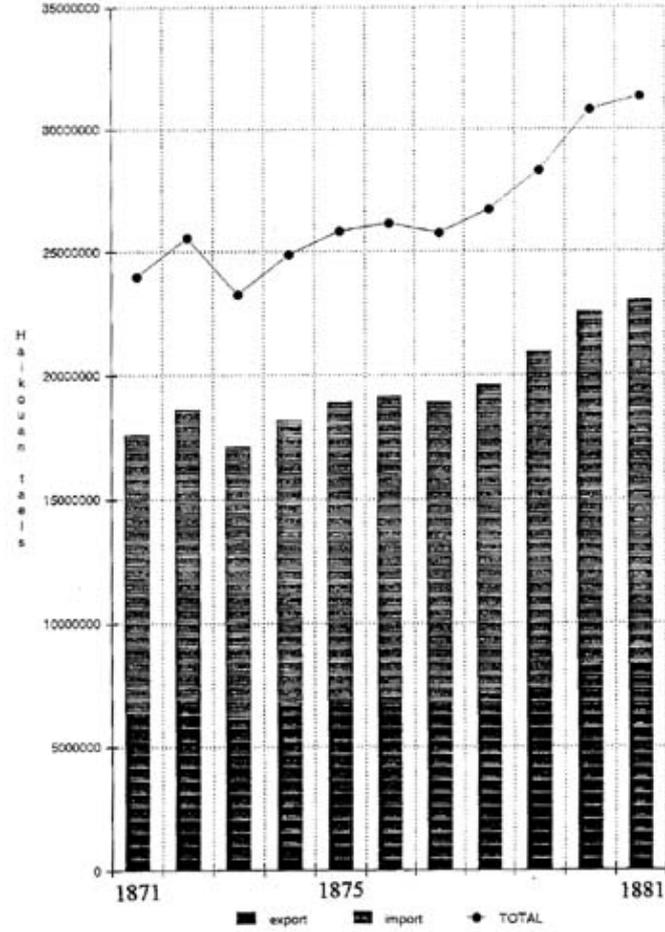


Facsimilé : évolution du commerce extérieur chinois en valeur et évolution du revenu des douanes chinoises en valeur

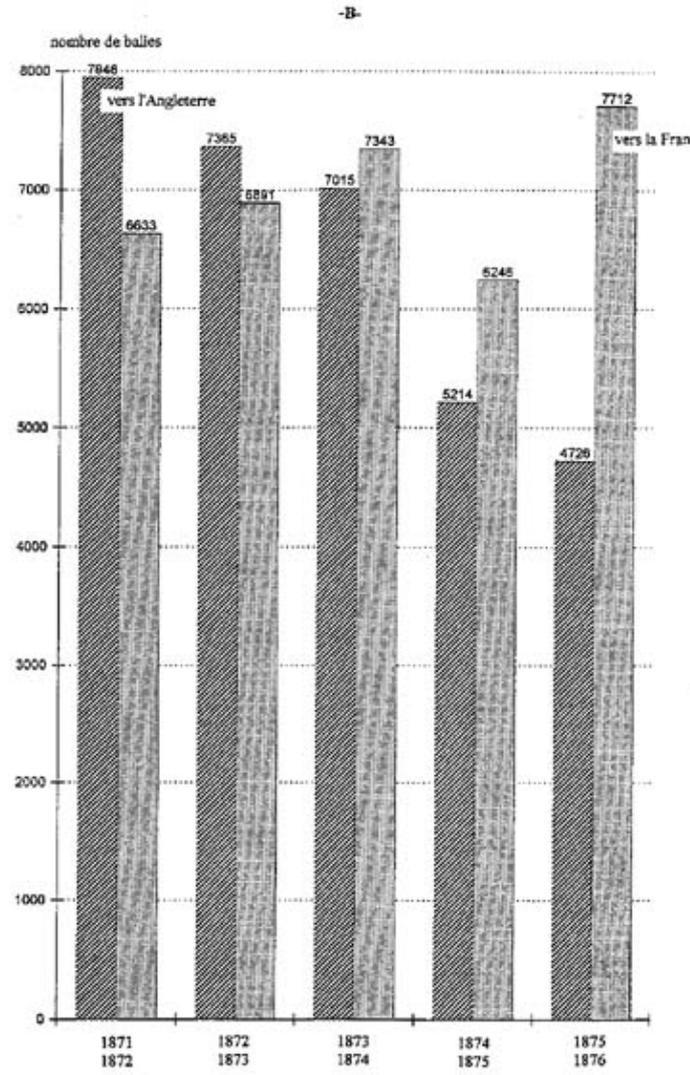
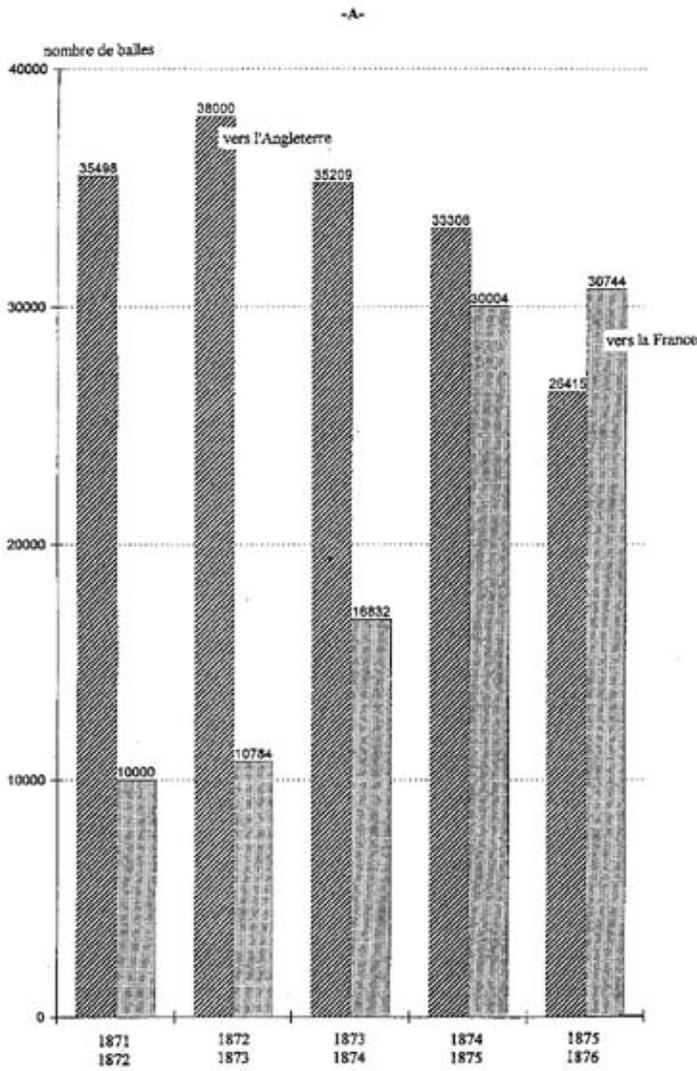
Evolution du commerce extérieur chinois en valeur



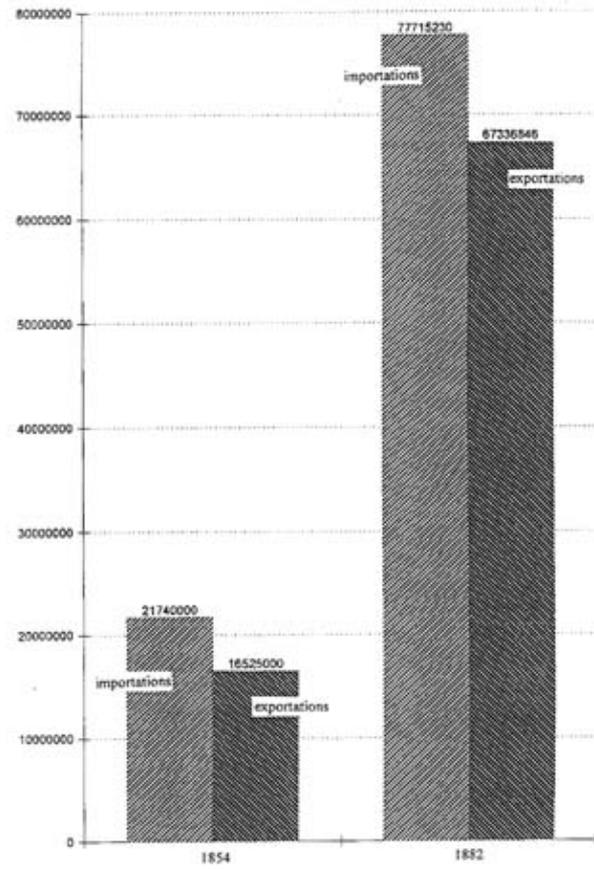
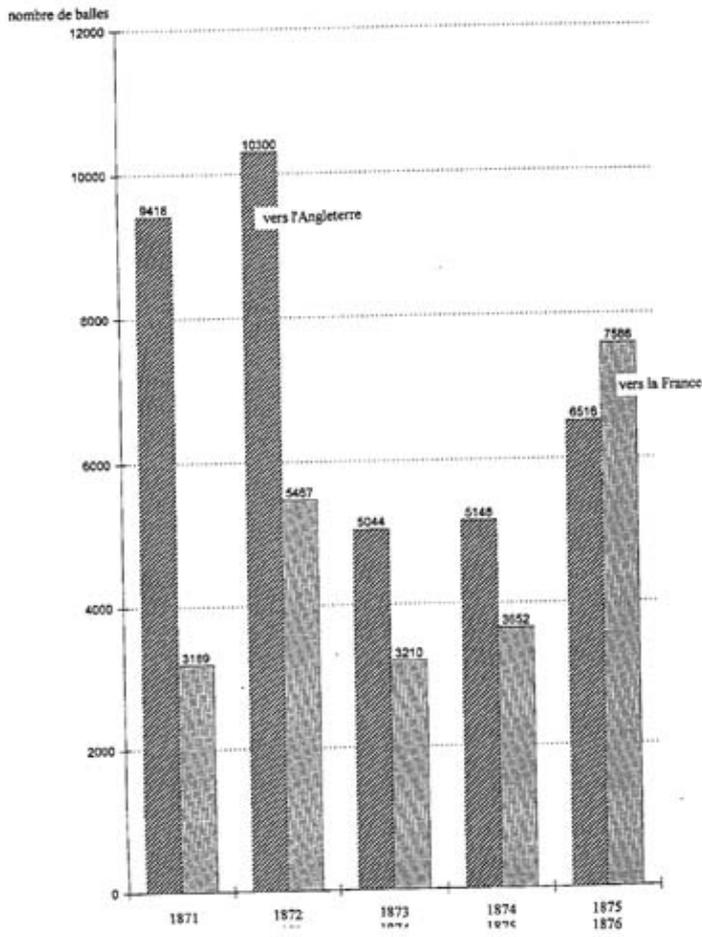
Evolution du revenu des douanes chinoises en valeur



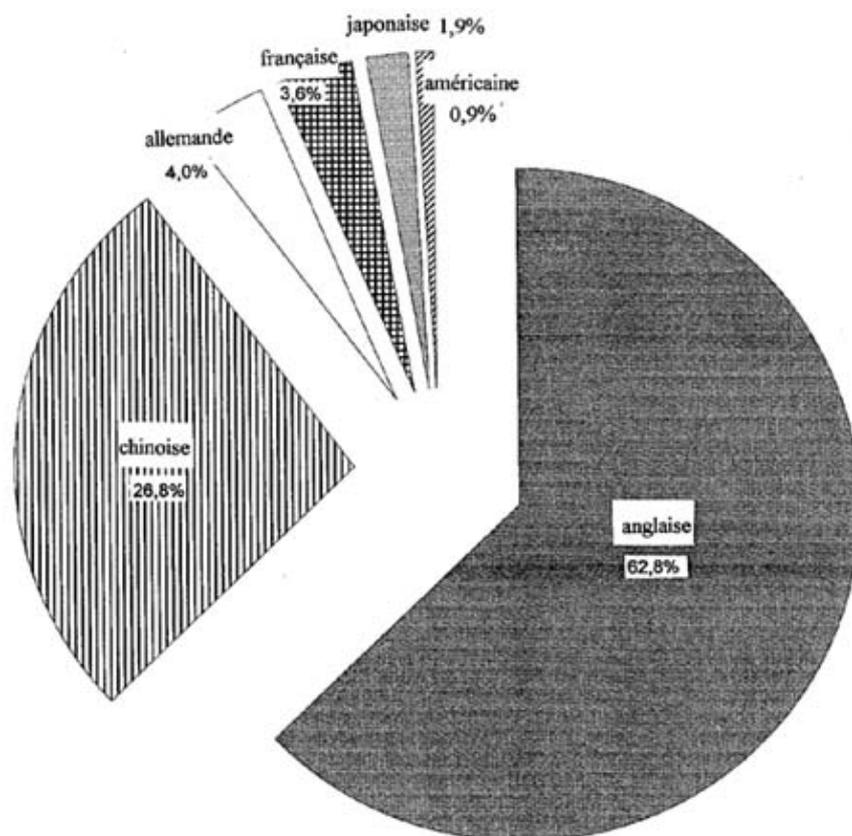
Les exportations de Shangai [A], du Japon [B] et de Canton [C] vers l'Angleterre et la France en nombre de balles entre 1871 et 1876



Evolution du commerce extérieur de la Chine entre 1854 et 1882



Part des différentes marines dans le commerce extérieur chinois en 1882

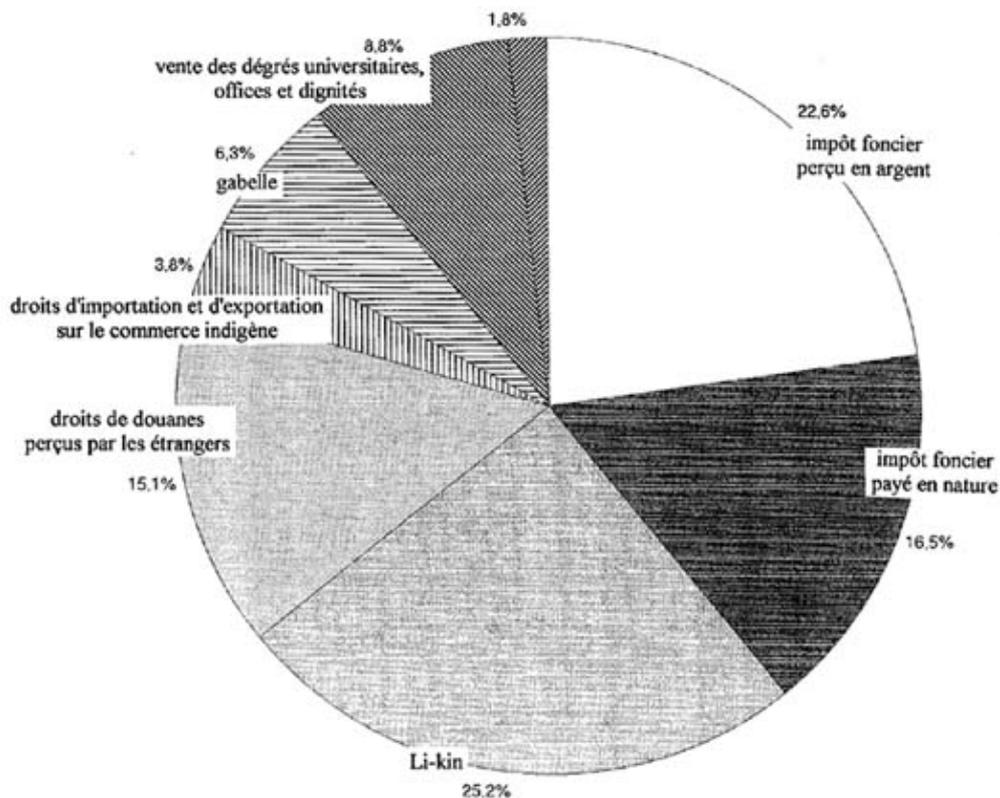


Budget du gouvernement chinois en 1885 :

[A] revenus en valeur et pourcentages par rapport au total

[B] dépenses en valeur et pourcentages par rapport au total

nature du prélèvement	- A -	montant (en millions de taels)
impôt foncier perçu en argent		18
impôt foncier payé en nature		13,1
Li-kin (droits intérieurs sur les marchandises)		20
droits de douanes (perçus par les étrangers)		12
droits d'importation et d'exportation sur le commerce indigène		3
gabelle		5
vente des degrés universitaires, offices et dignités		7
divers		1,4
TOTAL		79,5*



* soit, en mettant le tael intérieur à 6,50 francs: 536.750.000 francs.

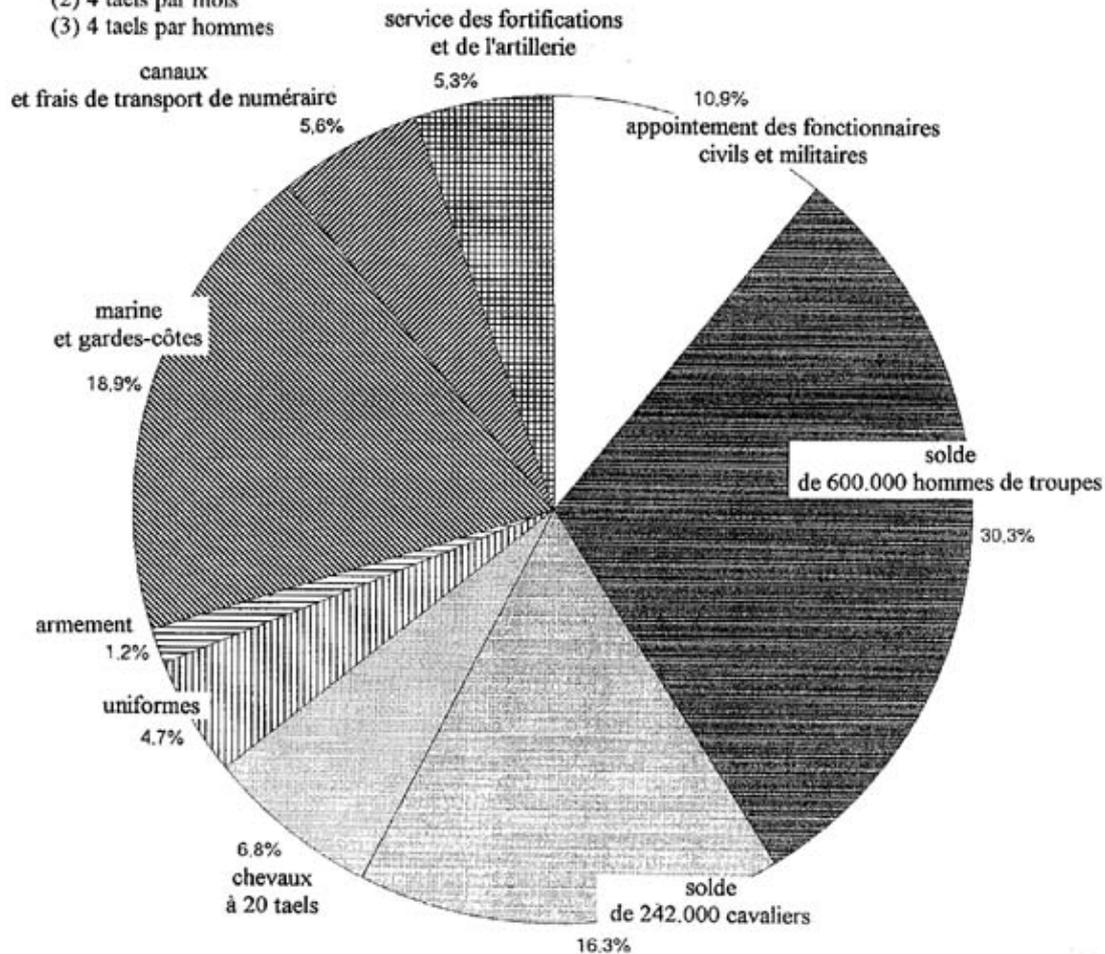
(Commentaire de l'auteur : "C'est un revenu énormément inférieur à celui d'une puissance européenne quelconque, proportionnellement à la population. Il suffit de constater, par exemple, qu'en France l'impôt dépasse 98 francs par tête et qu'en Chine il n'atteint pas 1,25. Il est vrai que les exactions des fonctionnaires du Fils du Ciel rétablissent dans une large mesure l'équilibre.")

secteurs de dépenses	montants (en taels)
appointement des fonctionnaires civils et militaires	7.773.000
solde de 600.000 hommes de troupes (1)	21.600.000
solde de 242.000 cavaliers (2)	11.616.000
chevaux à 20 taels	4.840.000
uniformes (3)	3.368.000
armement	842.000
marine et gardes-côtes	13.500.000
canaux et frais de transport de numéraire	4.000.000
service des fortifications et de l'artillerie	3.800.000
TOTAL	713.339.000

(1) 3 taels par mois, moitié en nature, moitié en argent

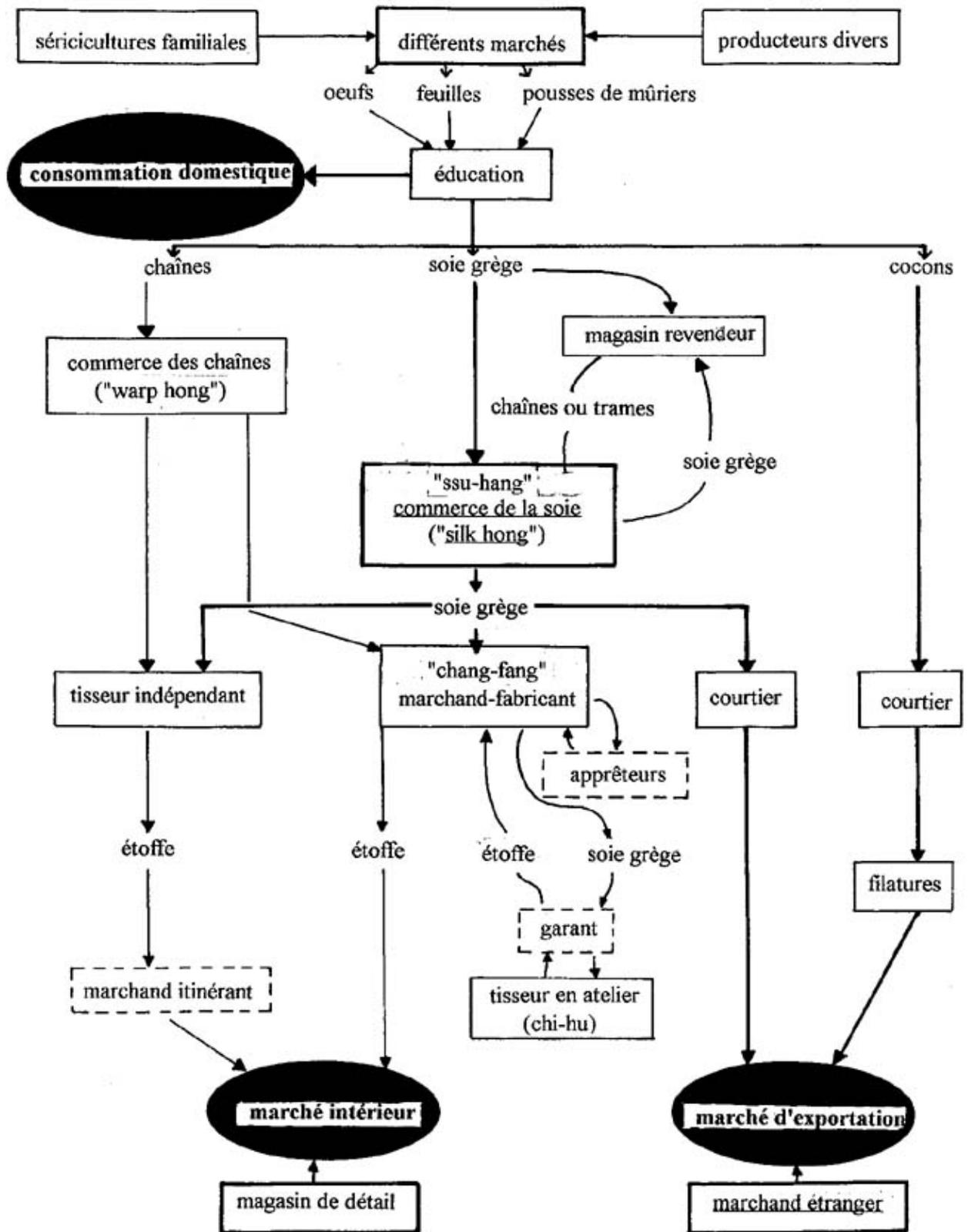
(2) 4 taels par mois

(3) 4 taels par hommes

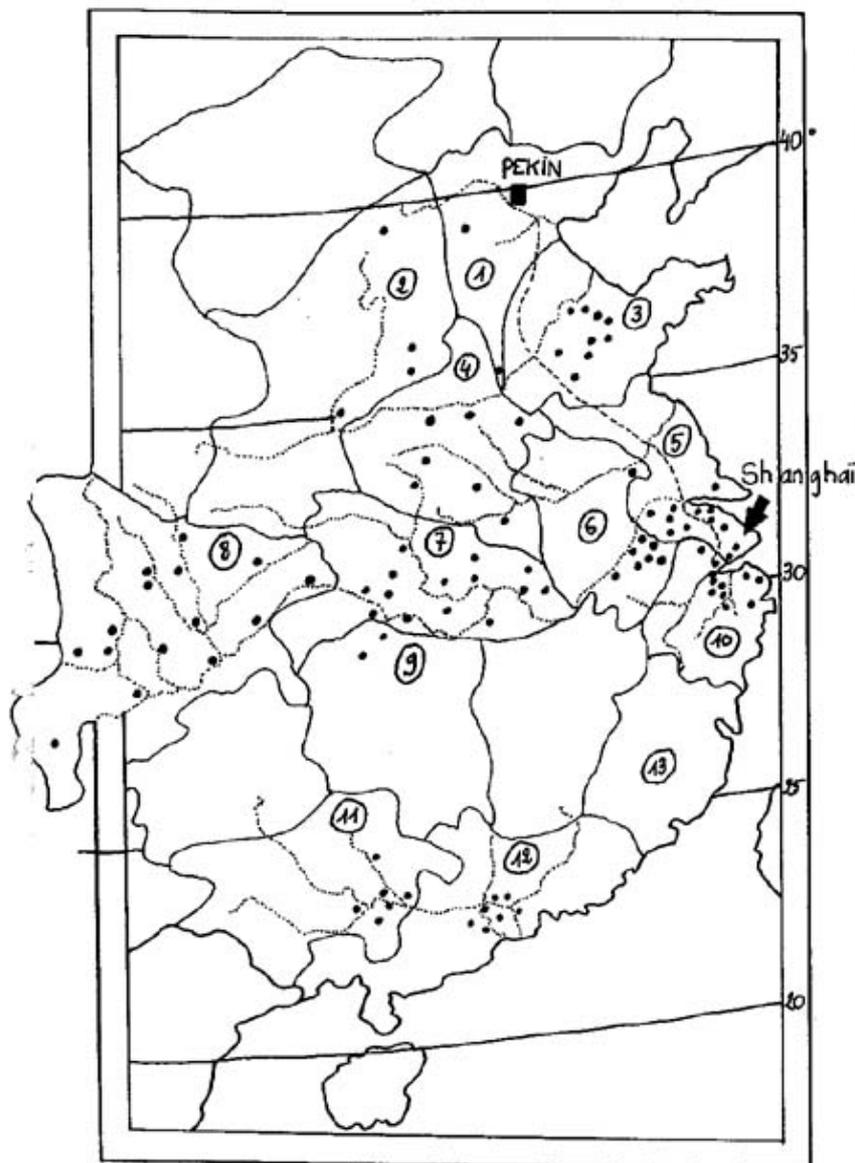


Commentaire de l'auteur: " Ce qui donne un total général de 71.339,500 taels (sic!), inférieur de 8.160.500 taels au total des recettes prévues. Mais il y a le budget extraordinaire des transports de troupes, secours aux princes et tribus de Mongolie, pertes résultant des mauvaises récoltes, révoltes dans les provinces excentriques, etc...Et le déficit grandit toujours."

Le circuit commercial de la soie en Chine



La localisation de la production séricicole chinoise



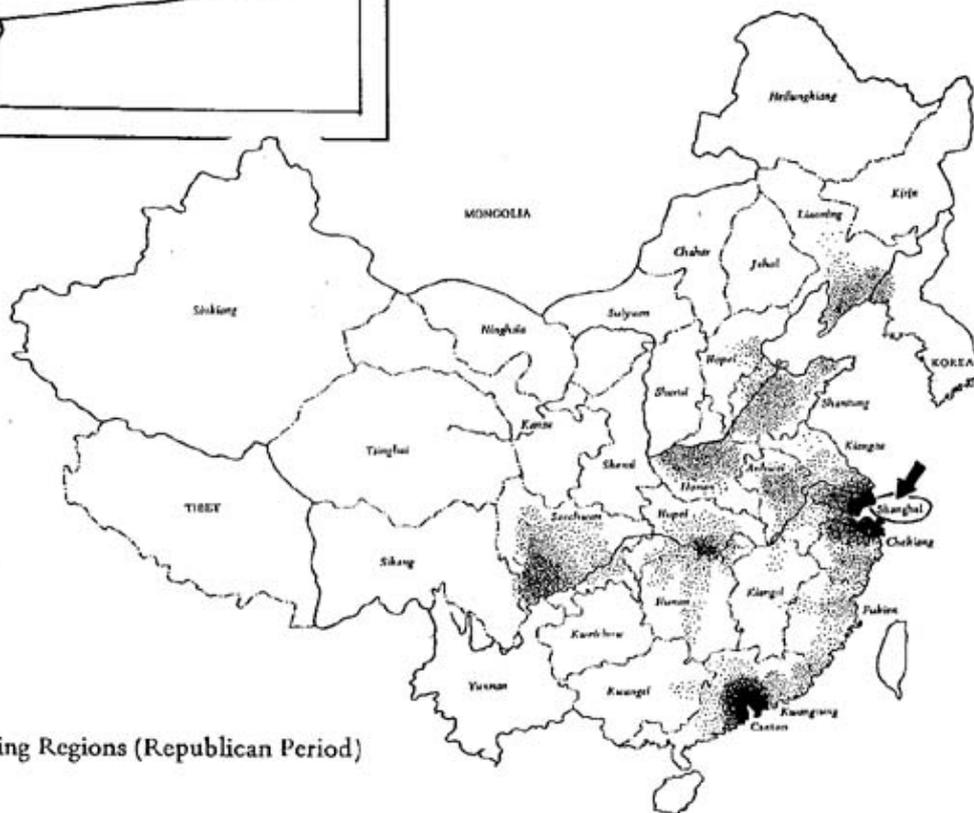
Provinces séricicoles:

- 1- Tche-li
- 2- Chan-si
- 3- Chan-tong
- 4- Ho-nan
- 5- Kyang-sou
- 6- Ngan-hwei
- 7- Hou-pei
- 8- Seu-tchhwan
- 9- Hou-nan
- 10- Tchoe-kyang
- 11- Kmang-si
- 12- Kwang-tong
- 13- Fou-kyen

soit 102 centres
séricicoles
au total

- fleuves
 Grand Canal
 centres séricicoles •
 limites de provinces —

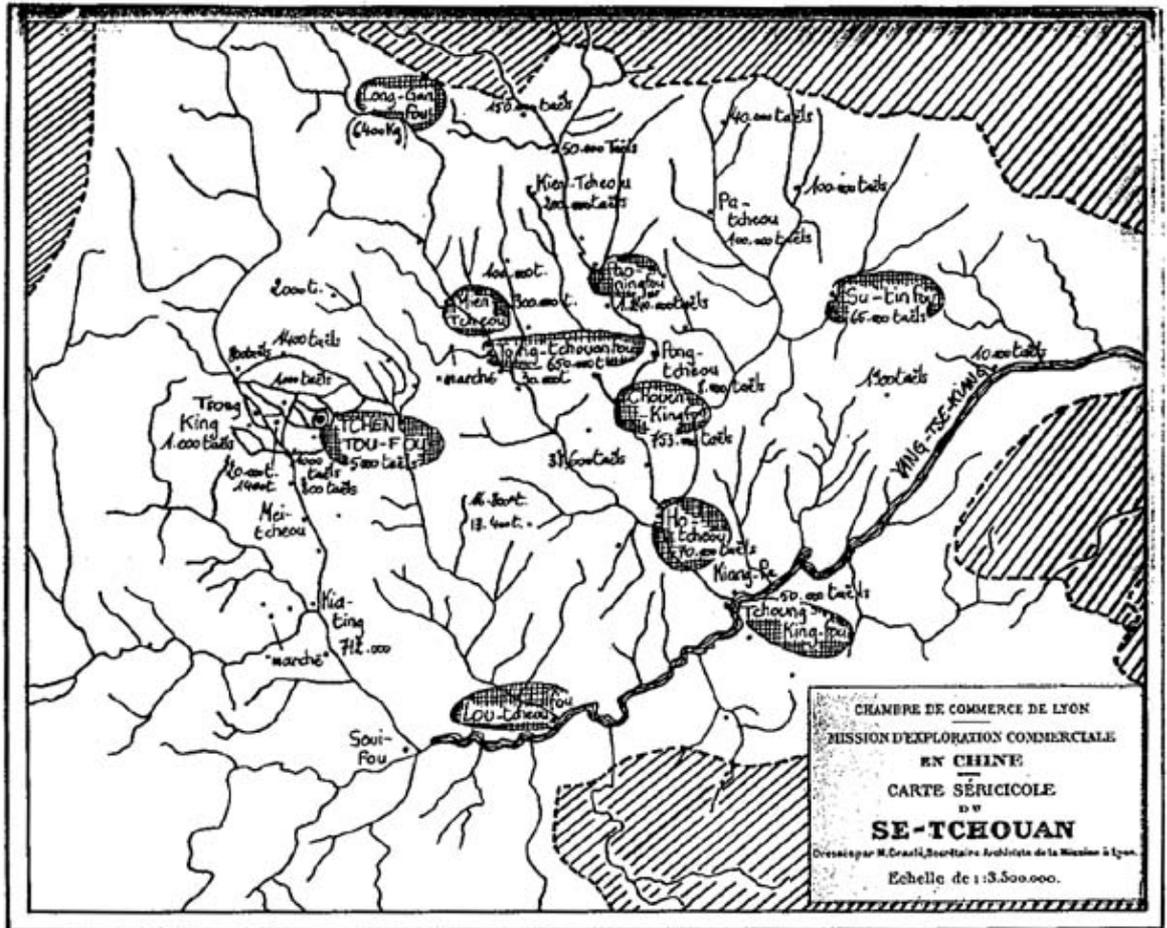
Tsing Tun chun
1928



Lillian M. Li 1981

MAP 2 China: Silk-Producing Regions (Republican Period)

Un exemple d'organisation du marché de la soie en Chine à l'échelle d'une province : le Se-Tchouan à la fin du XIXe siècle



insolpoux marchés Enfin, nous donnons ci-dessous la liste des principaux marchés de soie de la province du Se-tchouan :

Département	Localité	Département	Localité	Département	Localité	Département	Localité	
Koui-tcheou fou.	— Ouan-hien.	Pao-ning fou.	— Yu-tay-tchang.	—	Sy-tchong hien.	—	Long-g'an fou.	— Lon-g'an fou.
—	Leang-chen hien.	—	Hin-chang.	—	Ny-long hien.	—	—	Tchong-pa.
Su-tin fou.	— Su-tin fou.	—	Pie-ya-tsé.	—	Pong-tcheou.	—	Tchen-tou fou.	— Tchen-tou fou.
—	Lo-ouen-pa.	—	Yu-tsien-tchang.	—	lo-tche hien.	—	—	Hin-fou hien.
—	Tchen-kia-tchang.	Tong-tcheouan fou.	— Tong-tcheouan.	—	Lin-chouy hien.	—	—	Houa-lang hien.
—	Ta-cha-pa.	—	San-tay hien.	—	Kouang-gan tcheou.	—	—	Tsong-ling.
—	Tsso-pa-tchang.	—	Choe-hong hien.	—	Yen-ho-tchong.	—	—	Tsong-king-tcheou.
—	Kouan-t'ou.	—	Yen-tin hien.	—	Miao-eul-pa.	—	—	Kin-tang hien.
—	In-pey-tchang.	—	Tchong-kiang hien.	—	Tsin-che-ia.	—	—	Ouen-kiang.
—	Tin-tso-pou.	—	Sa-lin hien.	—	Kouan-in-che.	—	—	Chouang-tseou hien.
—	Ky-ly-kiao.	—	Pong-ky hien.	—	Fou-hin-tchang.	—	—	King-tsiang.
—	Ouang-kia-pa.	—	Ga-yo hien.	—	Sin-tcha pan.	—	—	Kouan-hien.
—	Ho-keou-pa.	—	Loi-che hien.	—	Ou-hien-miao.	—	—	Py-hien.
—	Houang-tsong-pou.	Alien-tcheou.	— Mien-tcheou.	Pao-ning fou.	— Pao-ning fou.	Kou-eul-tchang.	—	Pen-hien.
—	Che-o-tchang.	—	Tse-tong hien.	—	Lang-tchoung hien.	—	Lou-tcheou fou.	— Lou-tcheou.
—	Tchang-ky.	—	To-yang hien.	—	Tsang-ky hien.	—	—	Kia-ting.
—	Pe-chou-tchang.	—	Mien-tcheou hien.	—	Ean-pou hien.	—	—	Tchen-lien-lin.
—	Tien-sin-kiao.	—	Lieou-kia-ho.	—	Tchao-hoa hien.	—	Ho-tcheou.	— Ho-tcheou.
Houen-kin fou.	— Choun-kin fou.	—	O-long-chen.	—	Pa-tcheou.	—	—	Ta-ho pa.
—	Lan-tchouan hien.	—	Pee-kia-tchang.	—	Lou-kiang hien.	—	—	Hin-long-tchang.
—	Yun-chen hien.	—	Oui-tchang.	—	Kouang-yuen hien.	—	—	Tong-liang hien.
					Tong-kiang.	—	Tchoung-king fou.	— Tchoung-king
					Kien-tcheou.	—	—	Py-chen hien.
					Ko-p'en.	—	—	Kay-che.
					Souan-long-tchang.	—	—	Kiang-pé.

⊙ capitale
 "fou" préfecture, ville de 1ere classe
 "tcheou" ou "tin" villes de 2eme classe
 • localités importantes
 t. production mesurée en tael

CATALOGUE OF THE SHANGHAI COLLECTION OF SPECIMENS OF SILK AND SILK PIECE GOODS.

General No.	Class No.	NAME IN ENGLISH.	NAME IN CHINESE.	PLACE OF PRODUCTION.	Uses.	LENGTH OF EACH PIECE.		WEIGHT OF EACH PIECE.	
						Chinese Feet.	Centimetres.	Chinese Ounces.	Grams.
1	1	Satin, figured, grey.....	淺灰色綾	Suchou-fa	making of both sexes	50	1,750	48	1,600
2	2	" striped, lake.....	湖色綾	"	"	50	1,750	42	1,500
3	3	" figured, blue and lilac.....	品藍青綾	"	"	50	1,750	40	1,500
4	4	" " snow white.....	雪白綾	"	"	50	1,750	36	1,400
5	5	" " five colours.....	五彩綾	"	make counterpanes, quilts, etc.	50	1,750	35	1,300
6	6	" " light straw.....	淺米綾	"	making of both sexes	50	1,750	47	1,800
7	7	" " slate.....	淺灰綾	"	"	50	1,750	46	1,700
8	8	" " white ashes.....	白灰綾	"	"	50	1,750	42	1,500
9	9	" " brown.....	醬色綾	"	"	50	1,750	47	1,800
10	10	" " pale pink.....	淡紅綾	"	"	50	1,750	45	1,700
11	11	" " lavender.....	淡紫綾	"	"	50	1,750	37½	1,400
12	12	" " peach.....	淡紅綾	"	"	50	1,750	48	1,800
13	13	" " old copper.....	古銅綾	"	"	50	1,750	50	1,900
14	14	" " purple.....	紫綾	"	"	50	1,750	44	1,700
15	15	" " white and green.....	白綠綾	"	"	50	1,750	40	1,500
16	16	" " lavender.....	淡紫綾	"	"	50	1,750	45	1,700
17	17	" " sky blue.....	天藍綾	"	"	50	1,750	42	1,600
18	18	" " violet.....	紫綾	"	"	50	1,750	42	1,600
19	19	" " red.....	紅綾	"	"	50	1,750	45	1,700
20	20	" " violet.....	紫綾	"	"	50	1,750	41	1,600
21	21	" " aniline red.....	品紅綾	"	"	50	1,750	42	1,600
22	22	" " blue.....	品藍綾	"	"	50	1,750	41	1,600
23	23	" " straw.....	米綾	"	"	50	1,750	42	1,600
24	24	" " blue ashes.....	藍灰綾	"	"	50	1,750	42	1,600
25	25	" " straw.....	米綾	"	"	50	1,750	36	1,400
26	26	" " dark blue.....	二藍綾	"	"	50	1,750	46	1,800
27	27	" " ".....	二藍綾	"	"	50	1,750	38	1,500
28	28	" " scarlet.....	異大紅綾	"	"	50	1,750	45	1,700
29	29	" " tea green.....	茶青綾	"	"	50	1,750	41	1,600
30	30	" " violet and white.....	紫白綾	"	"	50	1,750	35	1,400
31	31	" " dark blue.....	二藍綾	"	"	50	1,750	48	1,800
32	32	" " ".....	二藍綾	"	"	50	1,750	45	1,700

Facsimilé de catalogue of the Shanghai collection...

CATALOGUE OF THE SHANGHAI COLLECTION OF SPECIMENS OF SILK AND SILK PIECE GOODS—Cont.

General No.	Class No.	NAME IN ENGLISH.	NAME IN CHINESE.	PLACE OF PRODUCTION.	USE.	LENGTH OF EACH PIECE.		WEIGHT OF EACH.	
						Chinese Feet.	Centimeters.	Chinese Ounces.	Grms.
357	14	Garter, Silk, plain, aniline blue.....	品藍女脚	Shanghai	To fasten Chinese ladies' trousers at the ankles	3.10	108½	Pair	0.18
358	15	" " " black.....	品元女女脚	"	" " " "	3.10	108½	"	0.18
359	16	" " " pink.....	品雪青女脚	"	" " " "	3.10	108½	"	0.18
360	17	" " " blue.....	品藍青女脚	"	" " " "	3.10	108½	"	0.18
361	18	" " " aniline blue.....	品藍青色素	"	" " " "	3.10	108½	"	0.18
362	19	" " " mixed colours.....	品藍五色	"	" " " "	3.10	108½	"	0.18
363	20	" " " " " ".....	品藍五色	"	By men as stocking garters.....	2.50	87	"	0.19
364	21	" " " " " ".....	品藍五色	"	" " " "	2.50	87	"	0.19
365	1	Girdle, figured, blue.....	品月花	"	Worn by Chinese round the long dress.....	6.50	220	"	0.75
366	2	" " white and black.....	品月花	"	" " " "	6	210	"	0.50
367	3	" " " " " ".....	品月花	"	" " " "	6.50	220	"	0.70
368	4	" " brown.....	品月花	"	" " " "	3	105	"	0.60
369	5	" " blue.....	品月花	"	" " " "	3	105	"	0.60
370	1	Belt, Silk, figured.....	品黃素	"	" " " "	6	210	"	0.50
371	2	" " " " " ".....	品黃素	"	" " " "	6.50	230	"	0.50
372	3	" " " " " ".....	品黃素	"	" " " "	4.90	170	"	0.80
373	1	Embroidery binding, blue.....	品酒花	"	For binding Chinese ladies' dresses.....	"	2.00
374	2	" " " " " ".....	品酒花	"	" " " " cuffs.....	"	1.00
375	3	" " " " " ".....	品酒花	"	" " " " trousers.....	2.40	84	"	0.55
376	4	" " " " " ".....	品酒花	"	" " " " quilts, etc.....	4.20	150	"	0.67
377	5	" " " " " ".....	品酒花	"	" " " " ladies' trousers, cuffs, etc.....	17	595	"	0.98
378	6	Embroidered handkerchief.....	品正黃	"	By Chinese ladies to wipe the face.....	"	0.47
379	7	" " " " " ".....	品正黃	"	" " " "	"	0.43
380	8	" " " " " ".....	品正黃	"	" " " "	"	0.60
381	9	" " girls.....	品正黃	"	To support trousers.....	5.50	200	"	0.45
382	10	" " satin pillow.....	品正黃	"	By Chinese to make pillows.....	"	0.50
383	11	" " " " " ".....	品正黃	"	" " " "	"	0.20
384	1	Thread, Silk, yellow.....	品黃所線	"	Formakingtamelsandsewingladies' shoes, etc.	"	100
385	2	" " white.....	品白所線	"	" " " "	"	100
386	3	" " red.....	品紅所線	"	" " " "	"	100
387	4	" " all colours.....	品紅五色	"	For sewing.....	"	100
388	5	" " organdie, two colours.....	品紅十	Sochoo-fu	As organdie in making Satin.....	"	100
389	6	" " tram, ten colours.....	品紅十	"	As tram in making Satin.....	"	100
390	1	Raw Silk, white.....	品蘇州	"	For making Silk Piece Goods.....	"	100
391	2	" " " " " ".....	品蘇州	"	" " " "	"	100
392	3	" " " " " ".....	品蘇州	"	" " " "	"	100
393	4	" " " " " ".....	品蘇州	"	Principally to make thread.....	"	100

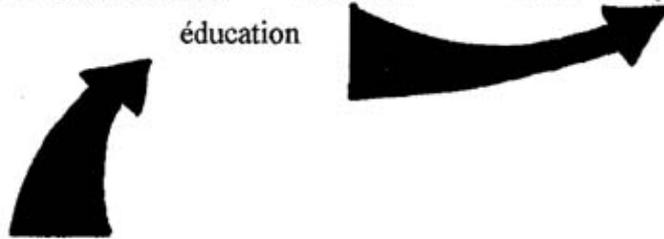
Adapter le marché chinois de la soie aux exigences lyonnaises : une gageure... Quelques aspects du mode de production de la soie en Chine



éducation

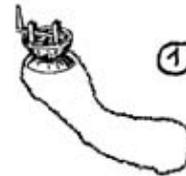


filage-bobinage



cueillette des feuilles

Un outillage simple: poulie (1), pédale (2), étuve (3), peigne (4), fourneau avec cuvette pour les cocons (5)



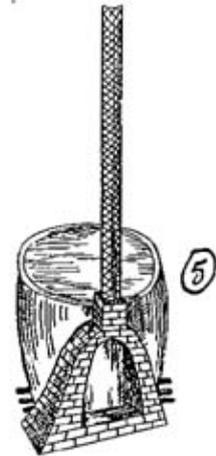
式 絞 輪 柱
Fig. XXXI 6.—DRIVING PULLEY.



式 絞 踏 踏
Fig. XXXI 7.—TREAD



式 手 梳 盤
Fig. XXXI 8.—COMB



式 罎 灶 柱 盤
Fig. XXXI 4.—FURNACE FITTED WITH TRAY FOR COCOONS.

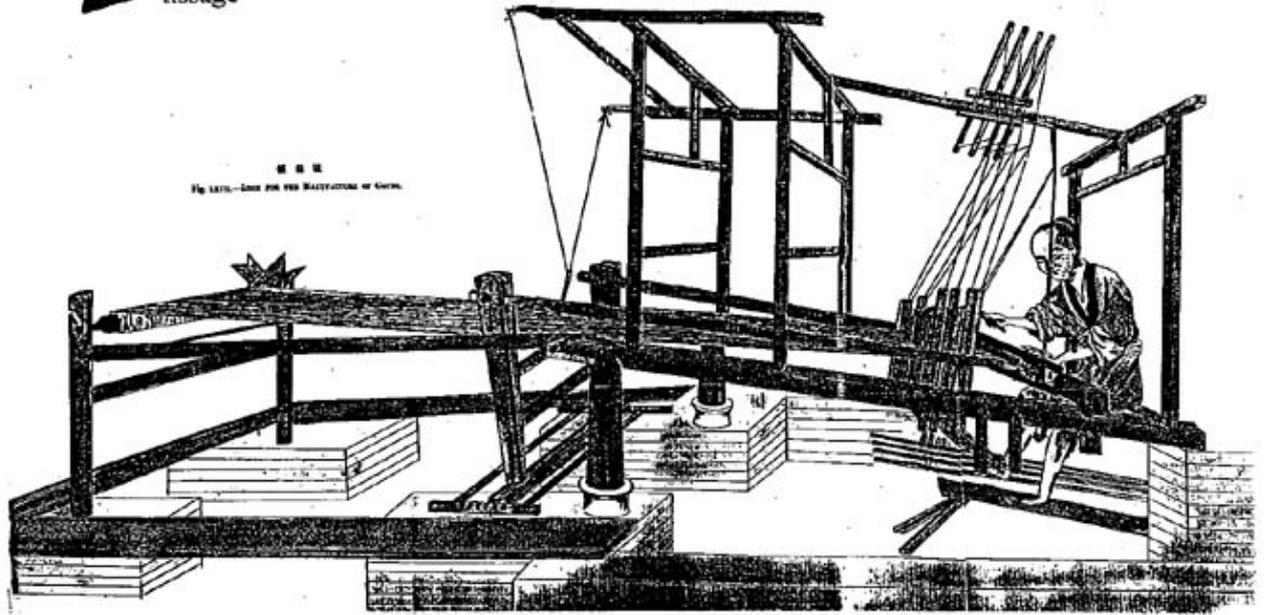


式 炭 火
Fig. XXXI 5.—CHARCOAL

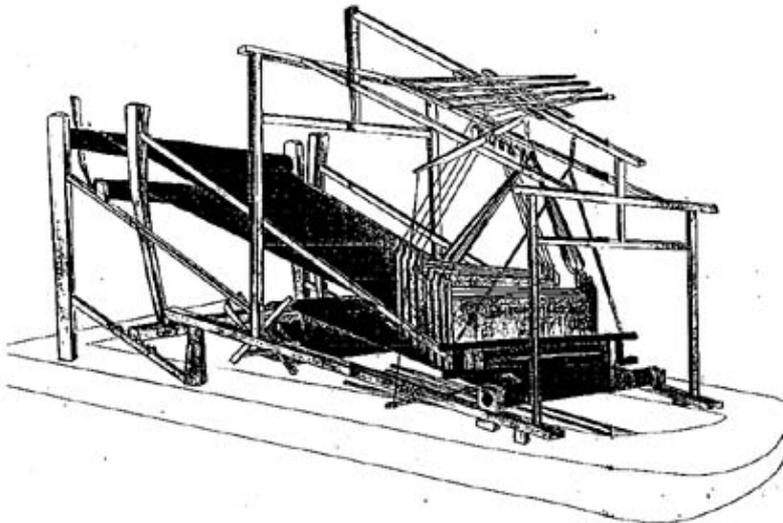
Facsimilé de tissage



tissage



métier pour les gazes

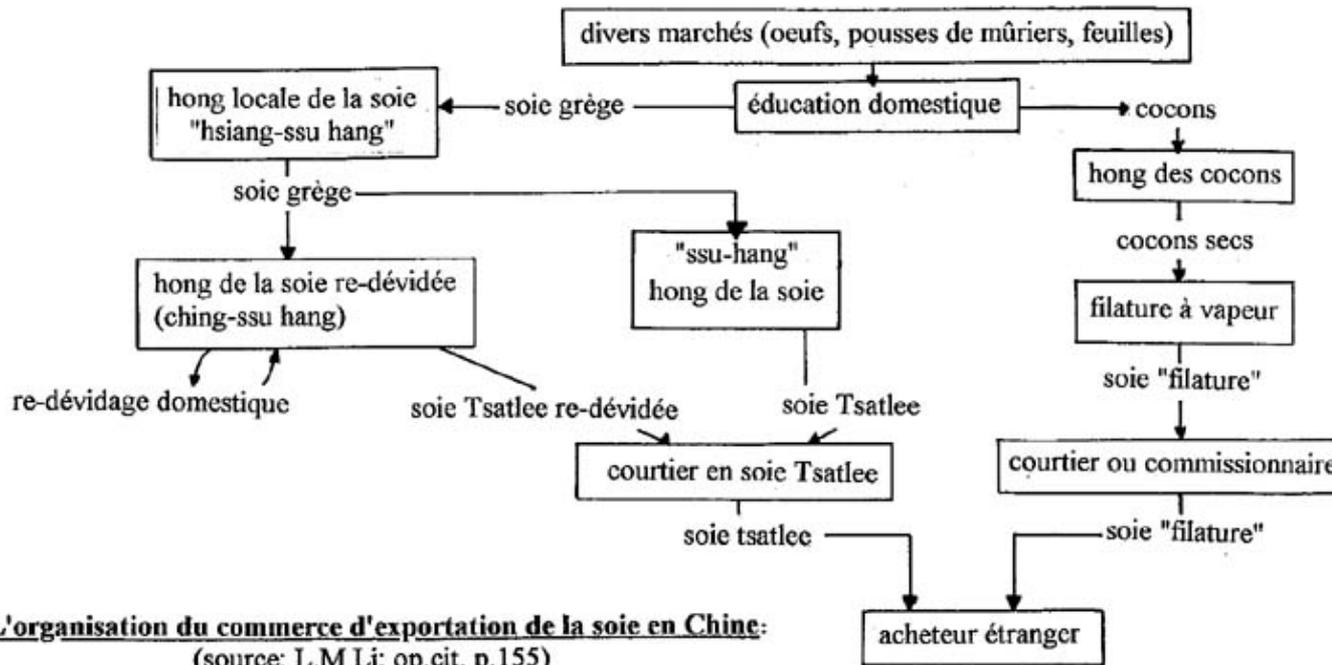


métier pour les velours

La nécessité d'une Condition:
la mousson à Shanghai...



Le commerce d'exportation de la soie en Chine : son organisation et ses acteurs



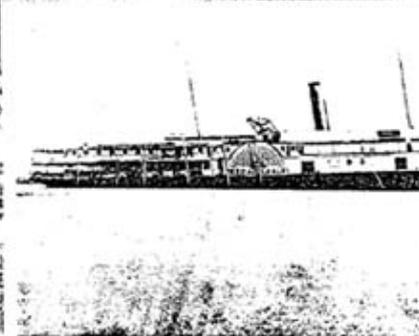
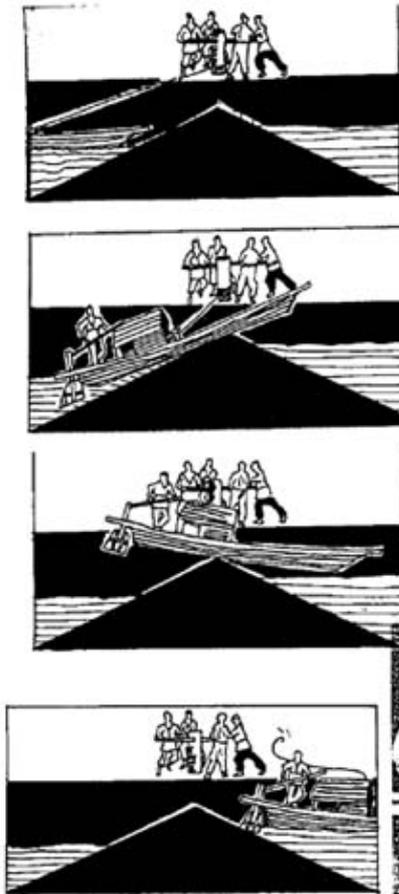
會 懇 請 示

上海道飭縣示禁事竊商等來滬通商每於絲市上市早
請三聯車赴無錫等處採辦蠶口繭殼運申出口回國製
絲勸歷久性實無欺詎工年無錫鄉民頓萌欺勝之意黑
心射利竟敢將釘鞋舊沙石黃豎等物嵌入歷重勸絲行經
事通同一氣並未查出絲毫致商等運洋貨物勸兩虧折且
將機器折損頗多受害非淺現在新絲將次上市深恐該處頑
利令智昏依然將各項重物嵌入使商等暗中虧折不得已擬
稟乞

領事大人俯准照會 上海道轉飭無錫縣出示嚴禁並
諭飭各絲行認真查察倘該鄉民依然不改查出時將繭
殼一併充公以示懲儆絲行通同舞弊併予示罰俾商
不致再事暗中虧折實為公便特此稟

光緒十八年三月初四日 具稟法商援維晏

西歷壹千八百九十二年三月三十一號



Un exemple du travail ordinaire des marchands de soie en Chine : résumé simplifié d'un exemplaire des statistiques de la production de soie en Chine – récolte 1877-1878 U. Pila & Cie ; 1878 ; Lyon

	exportations totales	consommation indigène
1874-75	71.770 balles	45.000 balles
1875-76	70.158 "	25.000 "
1876-77	74.458 "	32.000 "
	<u>58.300 "</u>	

(p.3) "Les nouvelles politiques sur le conflit turco-russe devinrent aiguës le stock avait augmenté (...) le tout pesa fortement et les cours s'affaiblirent (...) persistance des mauvais avis d'Europe."

Pages 10-16: tableaux des arrivages de soies à Shanghai pendant la campagne 1877-78 jusqu'au 1er avril 1878 par natures et par chops.

Récapitulation de ces tableaux:																			
	<table border="1"> <tr> <td>Tsatlée</td> <td>33.530 balles</td> </tr> <tr> <td>Kahing</td> <td>4.400</td> </tr> <tr> <td>Hamchow Tsatlée</td> <td>1.200</td> </tr> <tr> <td>Taysaam</td> <td>4.650</td> </tr> <tr> <td>Haining</td> <td>650</td> </tr> <tr> <td>Revidées</td> <td>3.740</td> </tr> <tr> <td>soies jaunes</td> <td>1.330</td> </tr> <tr> <td>soies sauvages</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>49.700 balles</u></td> </tr> </table>	Tsatlée	33.530 balles	Kahing	4.400	Hamchow Tsatlée	1.200	Taysaam	4.650	Haining	650	Revidées	3.740	soies jaunes	1.330	soies sauvages	200		<u>49.700 balles</u>
Tsatlée	33.530 balles																		
Kahing	4.400																		
Hamchow Tsatlée	1.200																		
Taysaam	4.650																		
Haining	650																		
Revidées	3.740																		
soies jaunes	1.330																		
soies sauvages	200																		
	<u>49.700 balles</u>																		
arrivages du 1er avril au 20 mai	3.500																		
stock ancien au 20 mai 1877:	<u>7.800</u>																		
soies fermes retournées dans l'intérieur:	<u>61.000</u>																		
	<u>1.400</u>																		
	<u>59.600</u>																		

Commentaires sur la campagne:

• "On avait escompté une récolte considérable mais vers le 15 mai comme cent des pluies torrentielles et froides. La déception est très grande car les résultats sont décevants. Ceci entraîne une campagne de spéculation des marchands chinois qui font acheter des lots de vieilles soies à Londres et Lyon (...) ruse pour enlever les cours et sauver les importantes consignations que les indigènes avaient encore en Europe (...) La faute fut fatale pour eux car dans le reste de la saison nous avons eu à constater d'importantes déconforts."

• U. Pila distingue à cette occasion un "marché dans l'intérieur" (celui-ci "avait ouvert sur la base de 320 taëls ou 40,25 FF pour les skeins II à 480 taëls ou 61 FF pour les Elephant Bleu").

• Le 27 juin (avec un mois de retard sur les années précédentes) le marché européen est ouvert par une maison anglaise à 420 taëls pour une belle 4ème: "cet exemple n'eut guère d'écho, les transactions restèrent lentes et distancées par centaines de balles à chaque baisse de 20 taëls"

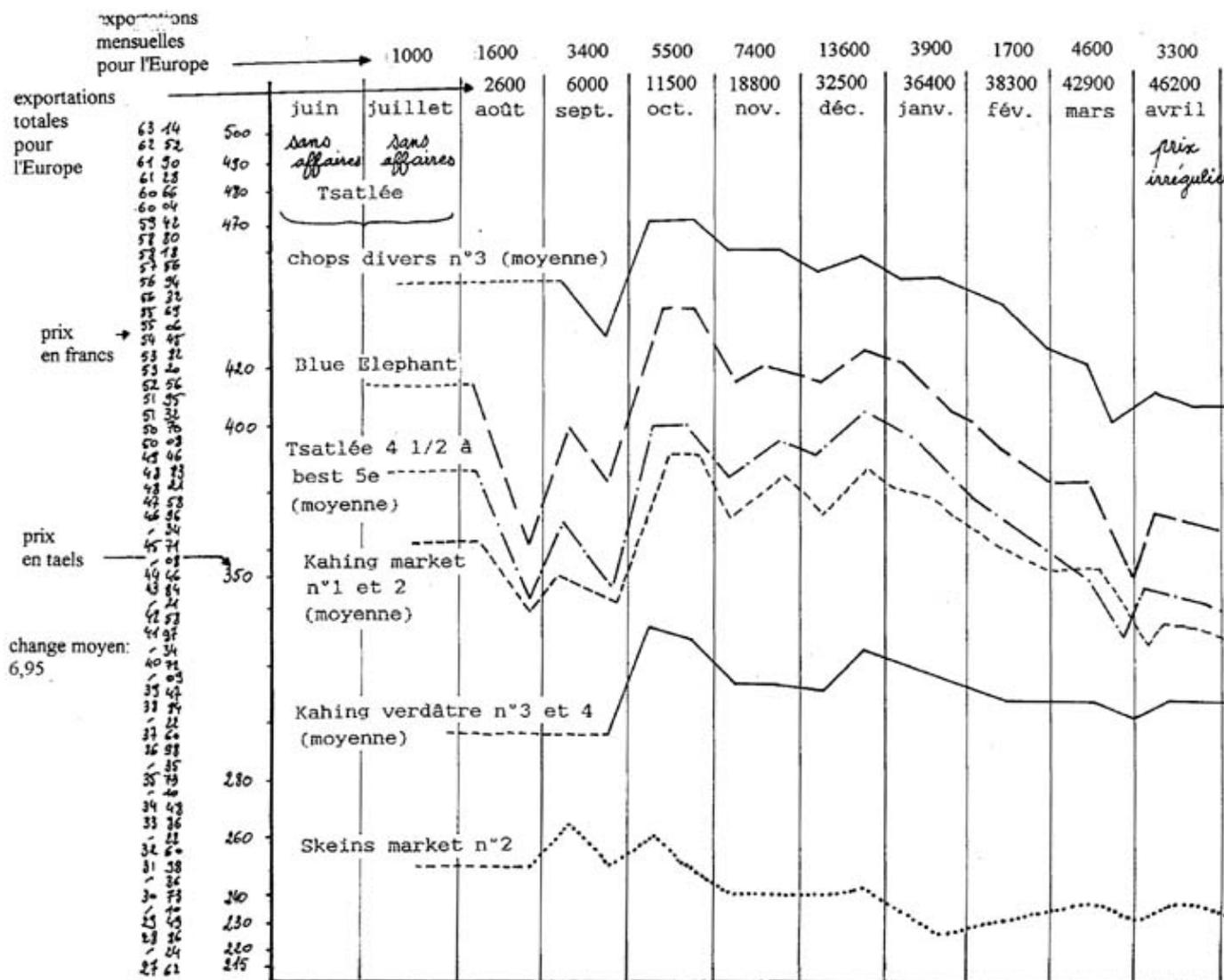
• Au 25 août 3.196 balles sont parties au lieu de 29.002 à la précédente saison; (...) "mauvaises nouvelles du conflit russo-turc (...) le stock trouve augmenté de 10.000 balles de soies + 7.000 anciennes (...) baisse des cours entraînant des transactions régulières et actives."

• Le mois de décembre est "le plus animé car (...) solution du conflit politique intérieur en France et presque certitude d'une fin prochaine de celui d'Orient."

• (p.4) U. Pila trouve "le marché fiévreusement impressionnable." (sic)

• Remarque: au début de la saison les Tsatlées courantes 5ème à 4ème demie étaient en vogue ce qui a provoqué une hausse de leur cours mais la qualité étant décevante (ou "modification d'emploi sur les tissus d'Europe" leur demande a reculé.

Tableau de fluctuations des prix et expéditions durant la saison 1877-1878



Le commerce de la soie en Chine : un exemple de règlement de différend

NOTES DE JURISPRUDENCE

COUR MIXTE FRANÇAISE

Jugement du 6 Octobre 1921

Maison française X⁸³ représentée par M^e Barraud contre Zi.

Attendu qu'il appert des débats que le batelier Zi qui avait chargé à Nanzing 5 balles de déchets de soie aux fins de transport à Changhai, les a débarquées au port de destination dans des conditions qui ne répondaient pas aux obligations assumées par lui en sa qualité de transporteur; que tout transporteur, qu'il s'agisse d'un batelier ou d'un voiturier est tenu à remettre le dépôt qui lui a été confié par l'expéditeur dans le même état de conservation au destinataire;

Attendu que si Zi n'a pu déclarer que l'expéditeur lui avait remis les balles de soie déjà mouillées, ce qui eût été invraisemblable, il a argué de la pluie comme d'un cas de force majeure, de la pluie qui a fini par transpercer sa bâche, d'autant que cette dernière, ainsi qu'il l'a reconnu, était en mauvais état;

Attendu qu'un tel aveu, au lieu d'excuser le défendeur, ne fait qu'aggraver sa responsabilité; qu'il lui appartenait précisément de prendre toutes les précautions nécessaires en vue de la conservation des choses transportées; qu'en ne se procurant pas une bâche nouvelle, il a assujéti de par sa faute les choses en sa garde à des risques de détérioration d'autant plus grands;

Qu'en ce qui concerne l'exception du cas de force majeure constituée par la pluie, elle ne saurait être admise par le tribunal; que la pluie n'est pas un cas fortuit et imprévisible, que, de plus, à l'époque où le transport a eu lieu, les pluies sont à l'ordinaire, fréquentes; que l'obligation du batelier à cet égard consistait, en conséquence, à prendre toutes mesures pour éviter les effets que la pluie pouvait avoir sur les choses en sa garde; qu'il n'ignorait pas que ces choses non seulement avaient une grande valeur mais qu'elles craignaient l'humidité;

Que la défense de Zi n'est pas plus heureuse en ce qui concerne les manquements; qu'il argue du fait que les balles n'avaient pas été pesées au moment de l'expédition; que, outre qu'il n'a pas fait la preuve de cette affirmation, il est avéré que toutes les balles de déchets de soie sont calculées et payées à raison d'un picul par balle;

Que d'autre part, il résulte de la constatation faite dans l'entrepôt du demandeur par le détective de la police française Dang que seuls les ballots souillés présentaient un vide entre l'enveloppe de toile et la marchandise; qu'il y a tout lieu de penser que ces manquements proviennent du retrait de la marchandise la plus avariée;

Que le batelier étant responsable à la fois des manquements et des avaries, il y a lieu d'évaluer les uns et les autres à fin de déterminer l'indemnité due par le défendeur au demandeur;

Attendu que le demandeur a évalué, lui-même, à 80 Taëls par picul la dépréciation subie par les déchets de soie du fait de leur contact avec l'eau de pluie; qu'il a estimé lui-même à 10 piculs en quantité de la soie ainsi contaminée; qu'il a de plus considéré lui-même le total des manquements à

240 Taëls environ; que ces chiffres émanent du demandeur et sont appuyés sur aucune constatation officielle; que la constatation officielle fournie à la Cour porte sur trois ballots souillés, les autres ballots, emmagasinés dans l'entrepôt du demandeur, que le demandeur n'a pu porter la constatation sur toutes les balles transportées par le demandeur; que le demandeur Zi de lui payer le montant des dégâts à la marchandise et constatés soit par un délégué de la Police ou du Greffe de la Cour Mixte, qu'à défaut de paiement de la part du demandeur, ce dernier eût assigné le défendeur devant soit fait expertiser les marchandises incriminées, soit ordonné l'enchère, le défendeur étant tenu à payer la différence entre le prix obtenu, et le prix payé par le demandeur; qu'en agissant de la sorte, irrégulière, du moins peu adroite, le demandeur s'est interdit de réclamer la réparation mathématique du dommage subi;

Par ces motifs

Et sans tenir autrement compte des dires et conclusions des parties

La Cour

Jugeant en équité

Après en avoir délibéré

Dit le demandeur fondé en son action;

Dit Zi en tant que batelier, responsable des dégâts avariés pour la marchandise à lui confiée et transportée par ses soins;

Dit que, faute pour le demandeur d'avoir fait dûment précéder par les officiers de Police et de Justice, l'étendue des dégâts subis, les dommages sont évalués à 400 Taëls;

Condamne en conséquence Zi à 400 Taëls de dommages;

Dit que 100 Taëls devront être versés dans la huitaine à raison de 20 Taëls par mois;

Condamne Zi aux frais de justice qui sont fixés à 8 Taëls;

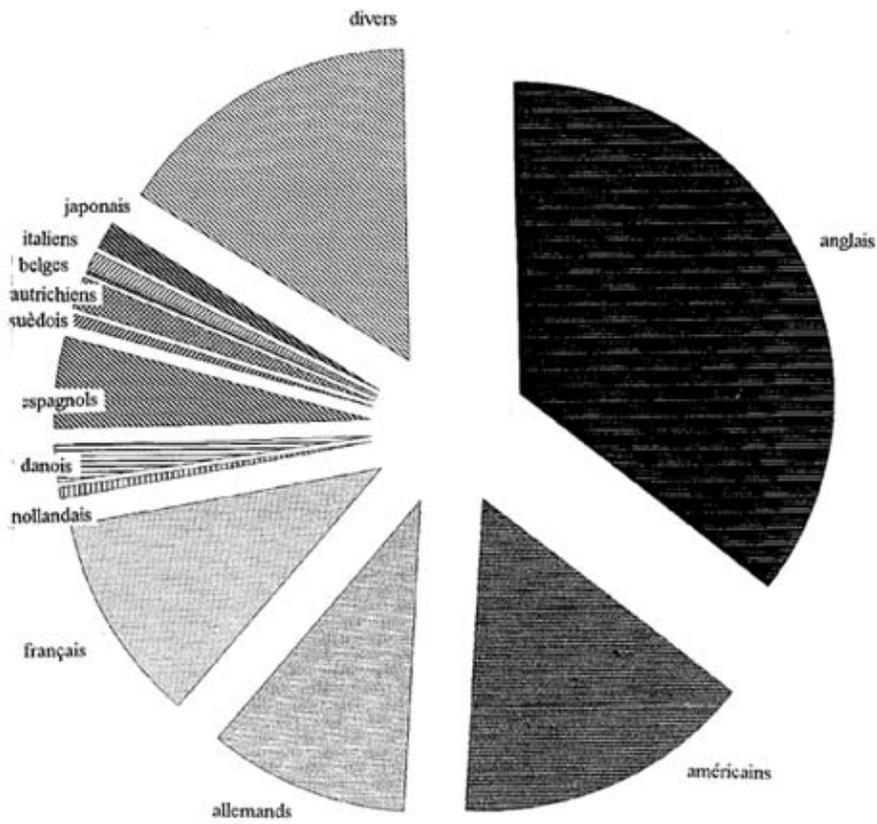
Dit que Zi peut sortir sous caution d'homme et d'argent;

Fait et Jugé à Changhai le 6 Octobre 1921 et ont M. M. Barraud et M. Barraud, après lecture faite.

(Signé) G. D. de l'...

ZENG

TOTAL: 1949 personnes
1 seul russe (non représenté)



La population française à Shangai dans les années 1870

-A-

Recensement de la population en 1875

(source: MAE Paris; CCC Shanghai vol.11)

233 personnes dont 132 religieux (56,6%) et 101 laïcs (82 hommes, 9 femmes et 10 enfants)

services publics: 37 personnes

consulat: 4

poste: 1

municipalité: 9 (dont 4 percepteurs!)

gardes municipaux: 19

employés des douanes chinoises: 4

professions commerciales: 21 personnes

employés des Messageries Maritimes: 5

négociants: 4 (1)

courtiers: 2 (2)

employés de commerce: 7 (3)

marchands: 3 (4)

(1) Leroy, marié, deux enfants

Louvier

Millot

Teillo

(2) Morel, seul courtier de commerce

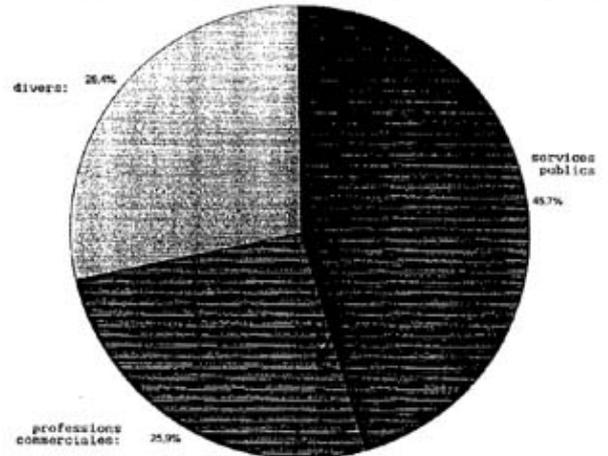
(3) parmi lesquels Buissonnet et Voisin

(4) parmi lesquels Berthet, marié, un garçon

professions diverses: 23 personnes

Remarque: un individu a échappé à ce recensement puisqu'il y a 82 personnes de sexe masculin répertoriées et 81 professions exercées déclarées...

Répartition des professions au sein de la population française de l'arrondissement de Shanghai en 1875
(source: MAE Paris)



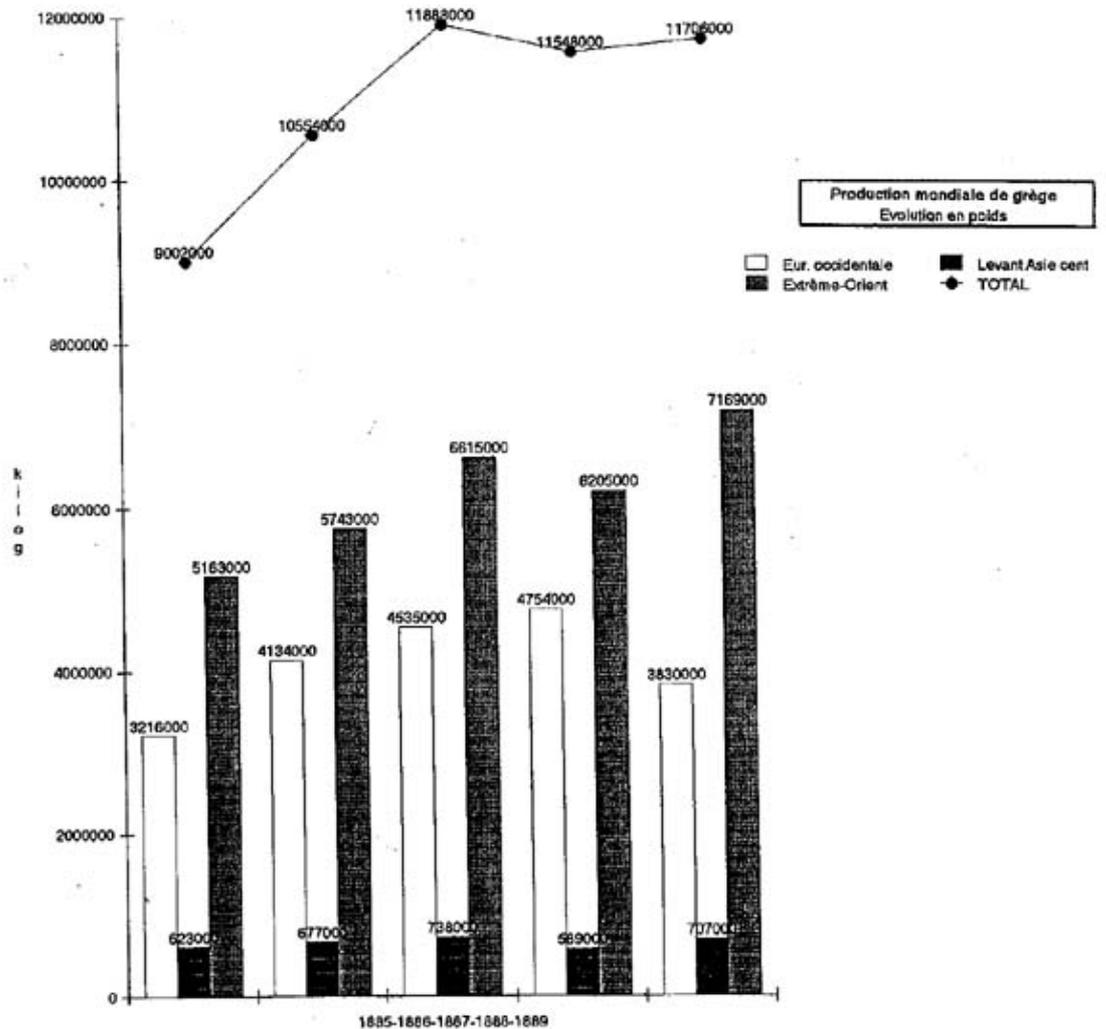
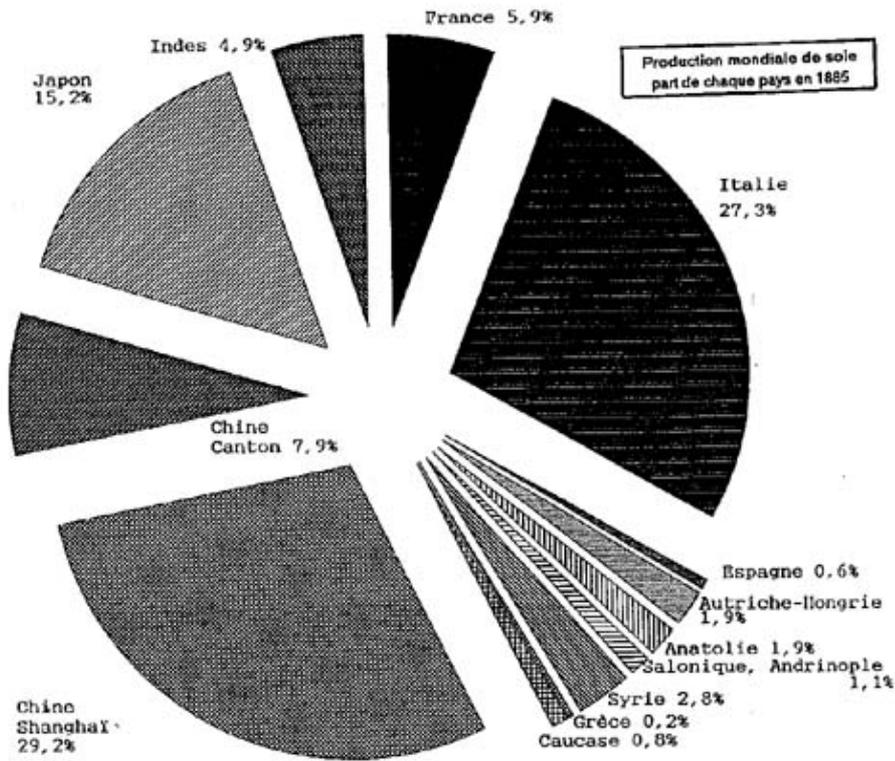
-B-

Les professions des français établis à Shanghai en 1873

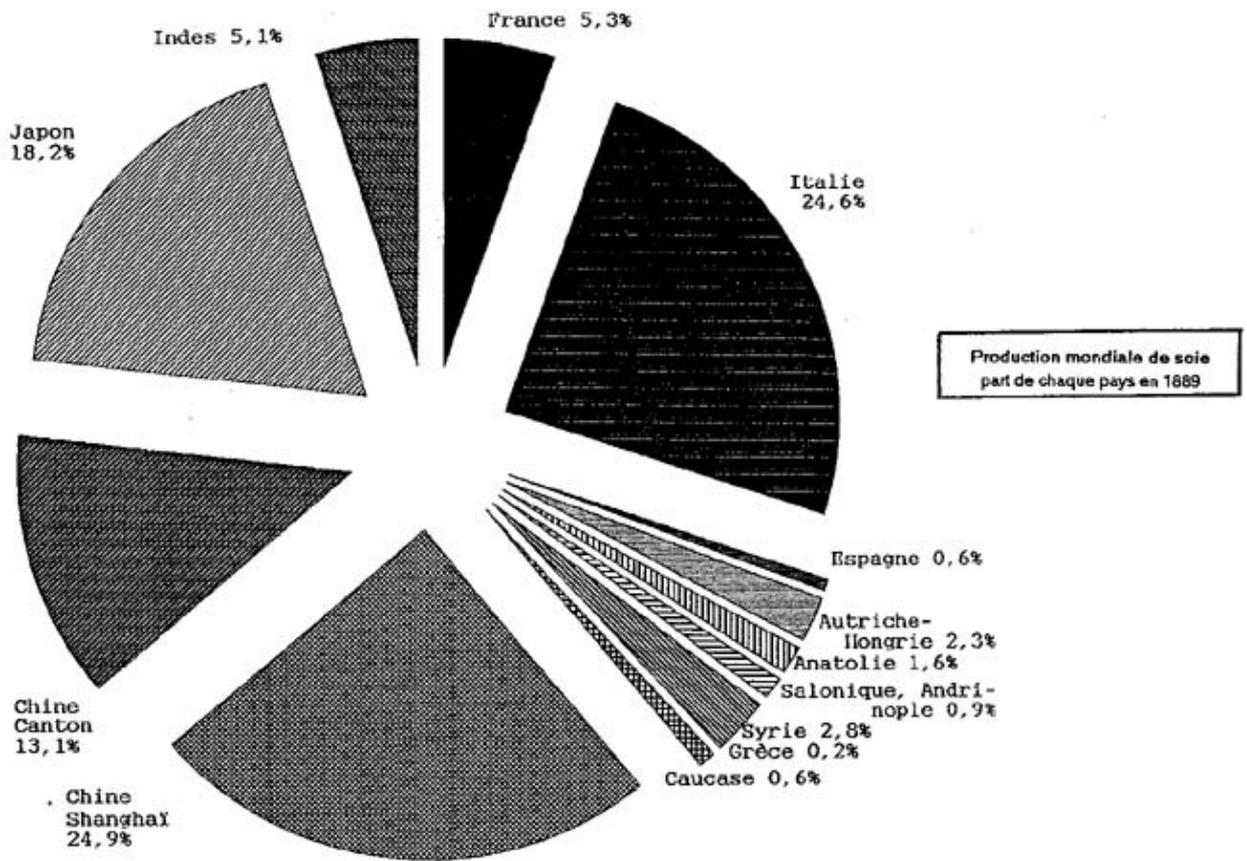
(source: MAE Nantes; Shanghai; cartons roses n°5)

PROFESSION	NOMBRE	PROFESSION	NOMBRE
banquier	1	instructeur militaire	6
boucher	1	loueur de chevaux	1
boulangier	1	maître de poste	1
commerçant	2	marin	1
courtier de commerce	1	médecin	1
courtier de navire	1	négociant	3
cuisinier	2	officier de port	1
employé	28	perruquier	2
forgeron-mécanicien	3	police municipale	20
horloger	3	professeur de langues	1
hotelier-restaurateur	1	professeur de musique	1
ingénieur civil	1		
TOTAL			86

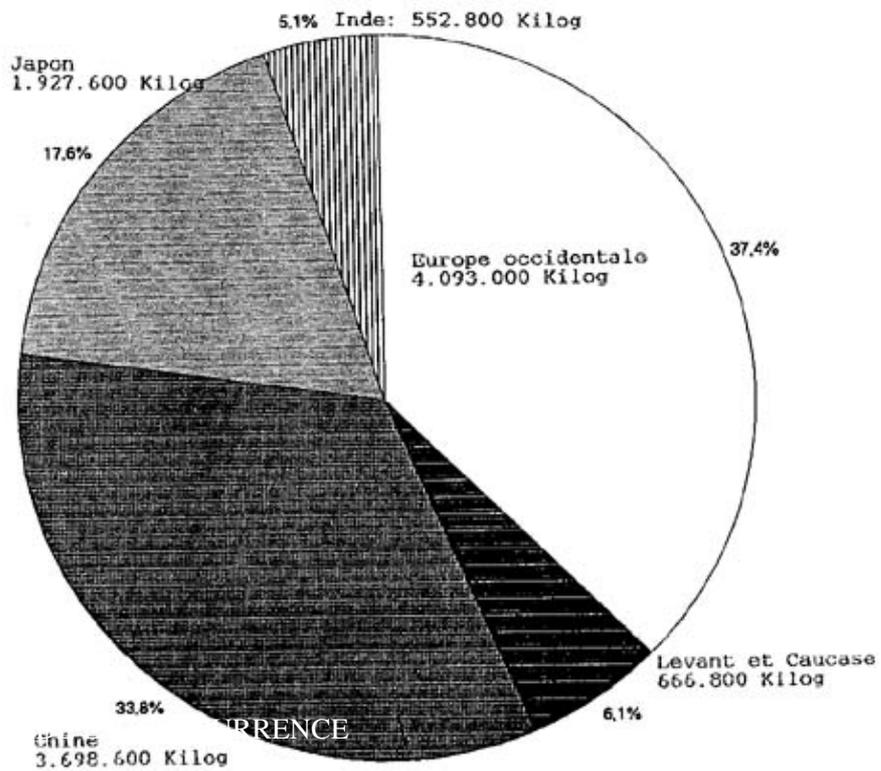
L'évolution de la production mondiale de soie dans les années 1880



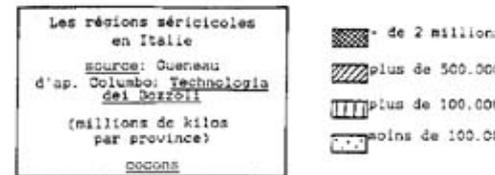
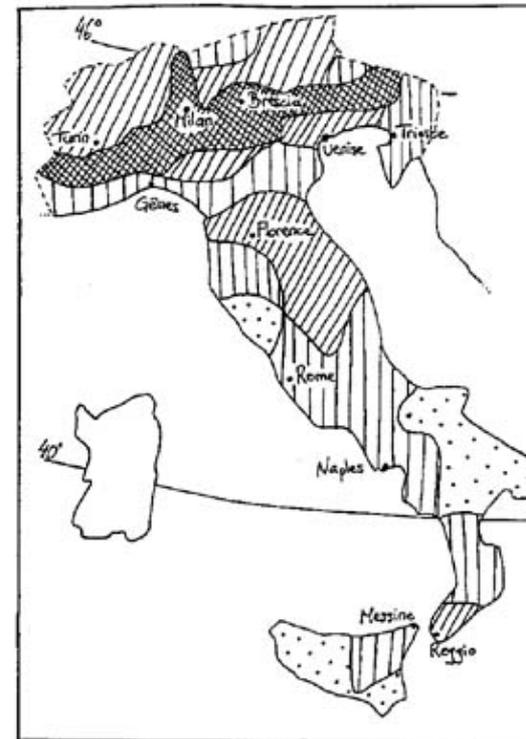
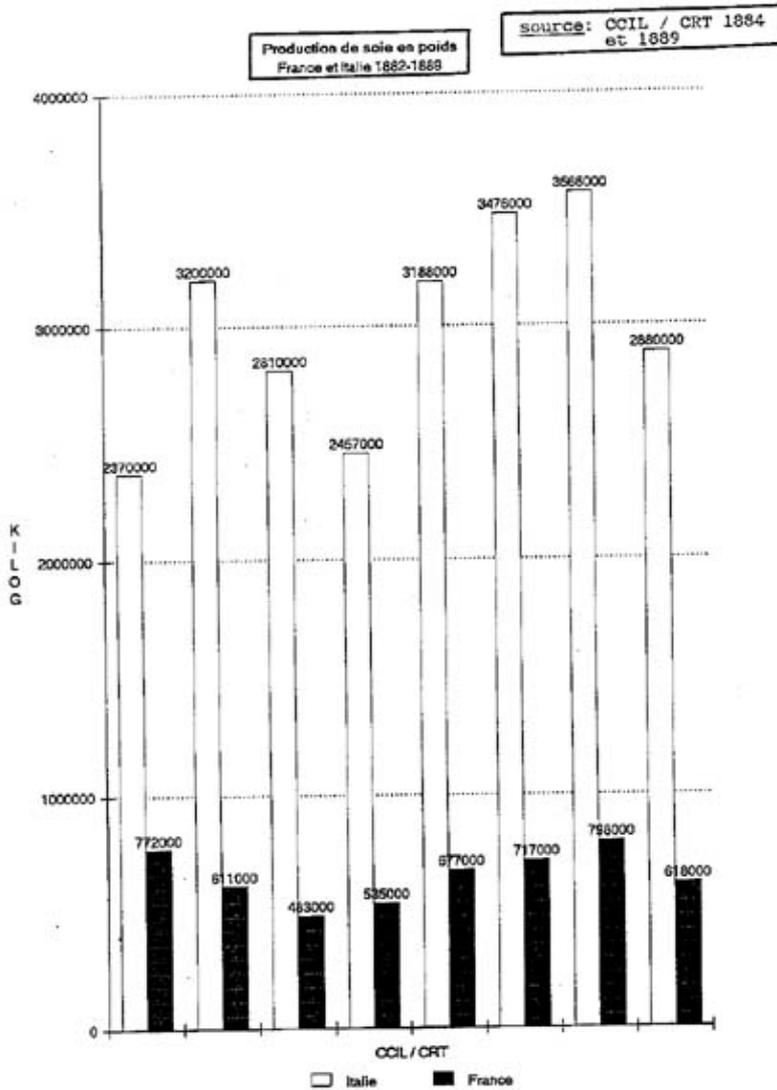
L'évolution de la production mondiale de soie dans les années 1880 (suite 1)



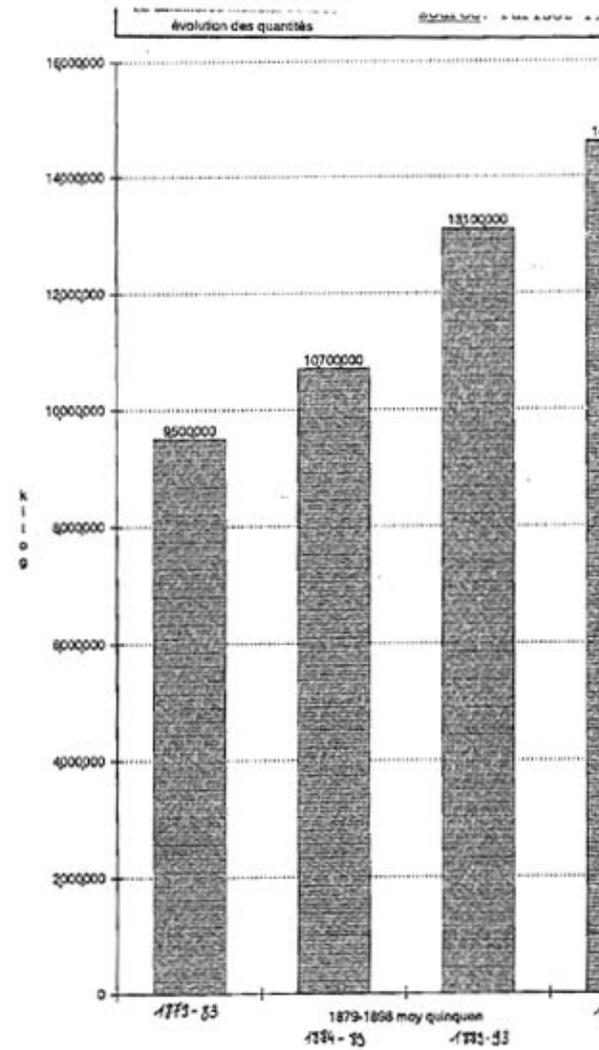
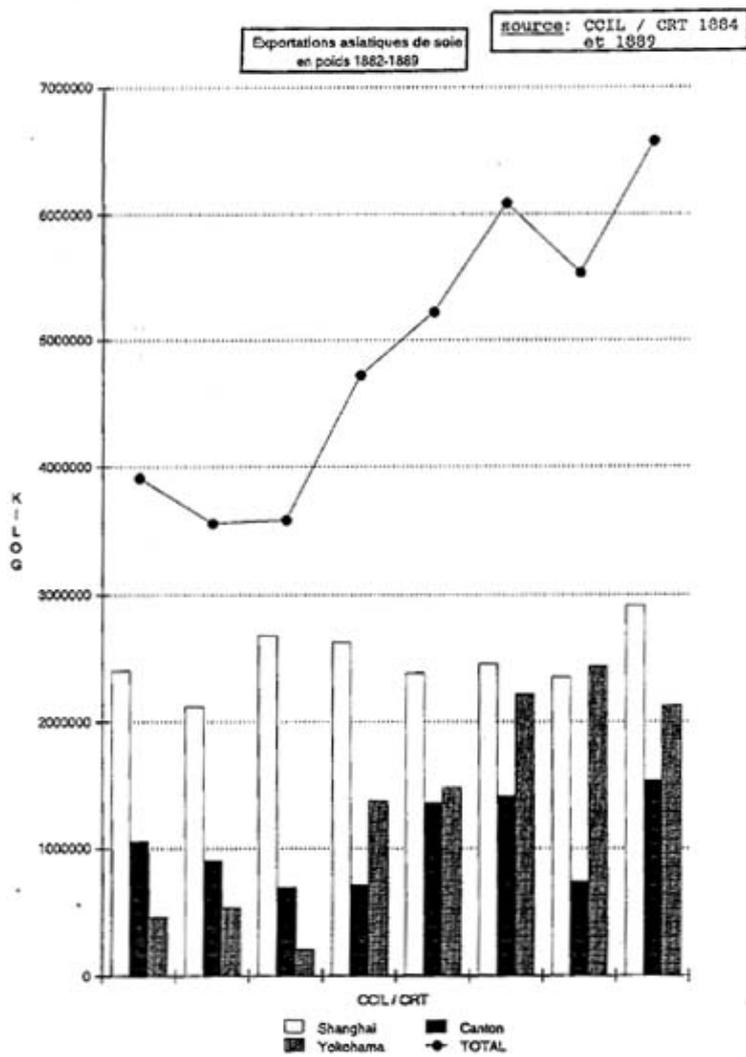
LA PRODUCTION MONDIALE DE SOIE EN VOLUME
MOYENNE 1884-1889 (source: CCIL / CRT)
PRODUCTION TOTALE: 10.939.600 Kilog



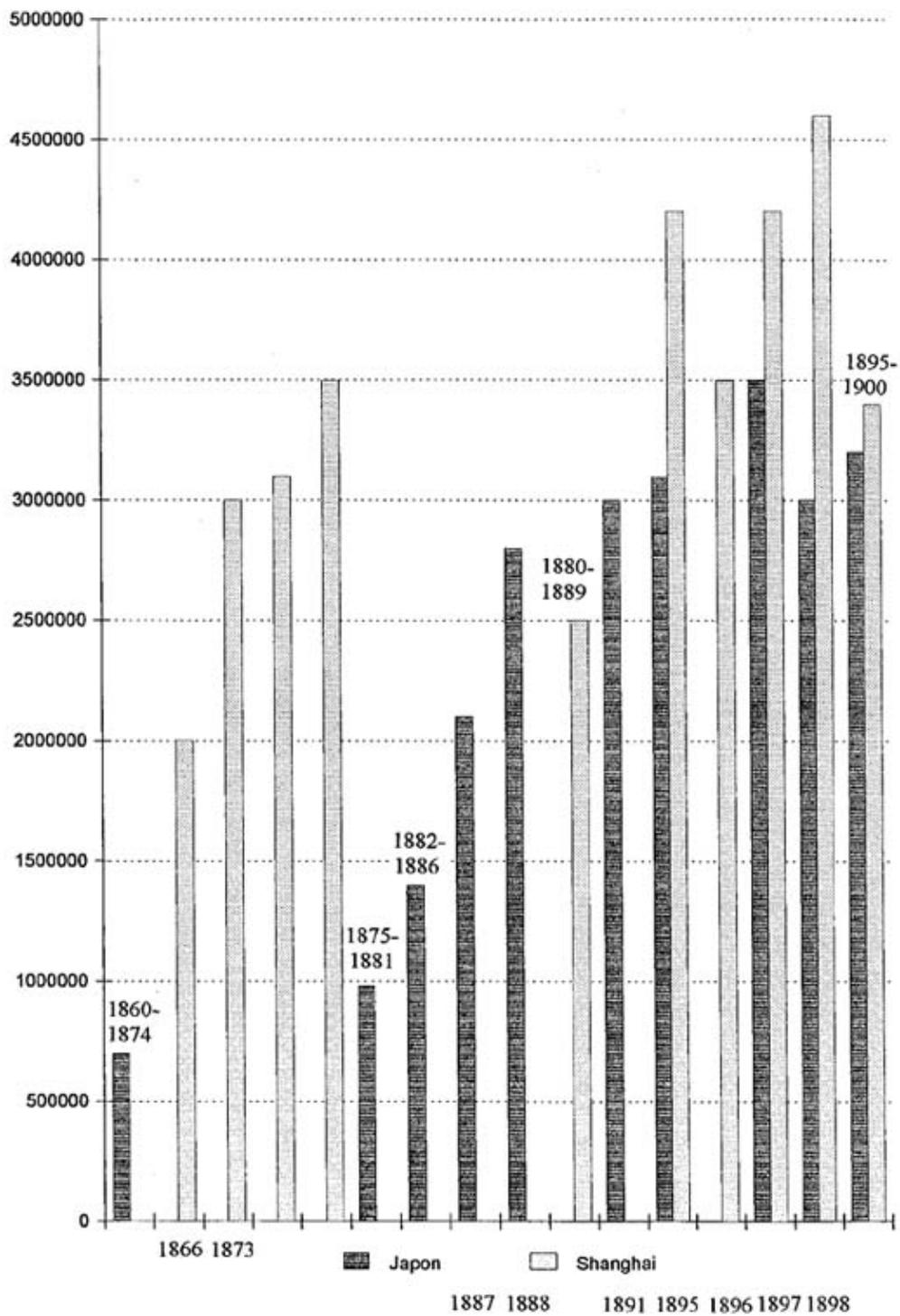
L'évolution de la production mondiale de soie dans les années 1880 (suite 2)



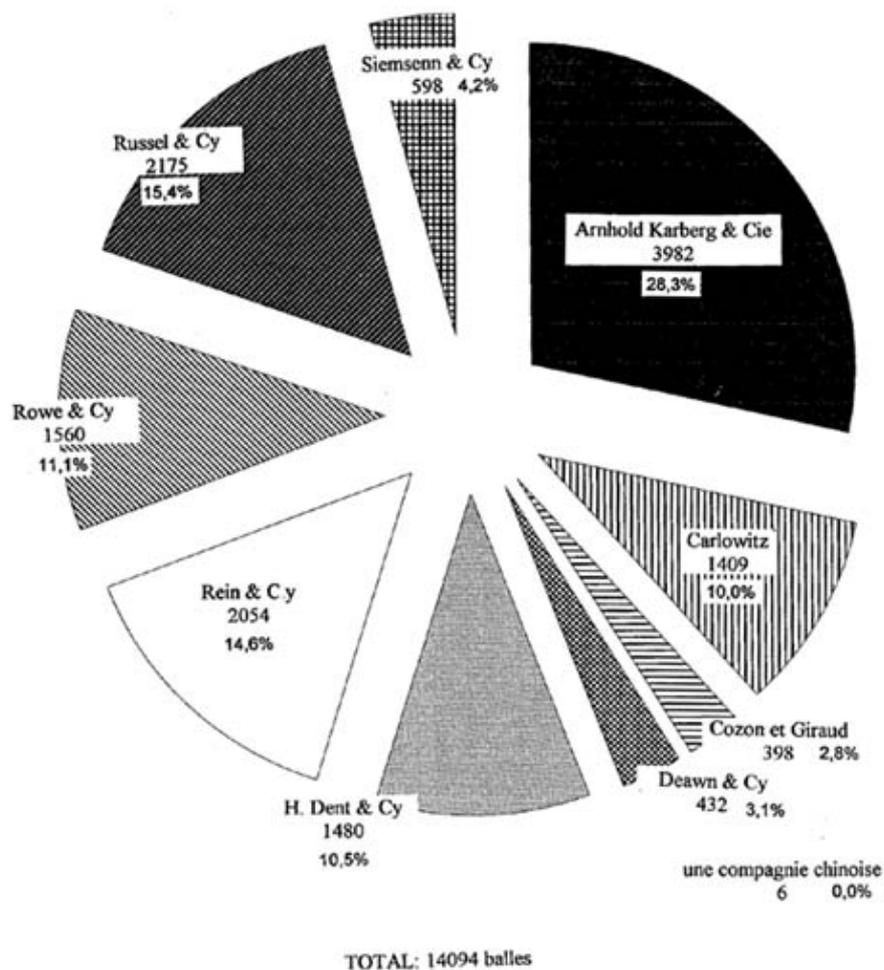
L'évolution de la production mondiale de soie dans les années 1880 (fin)



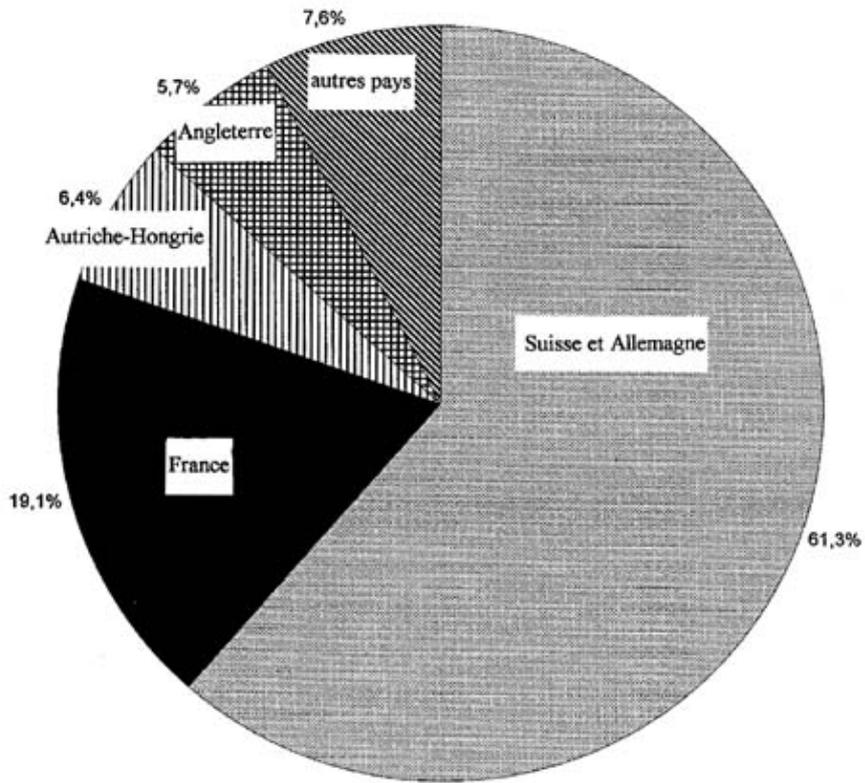
Les exportations de soie de Shanghai et du Japon entre 1860 et 1900



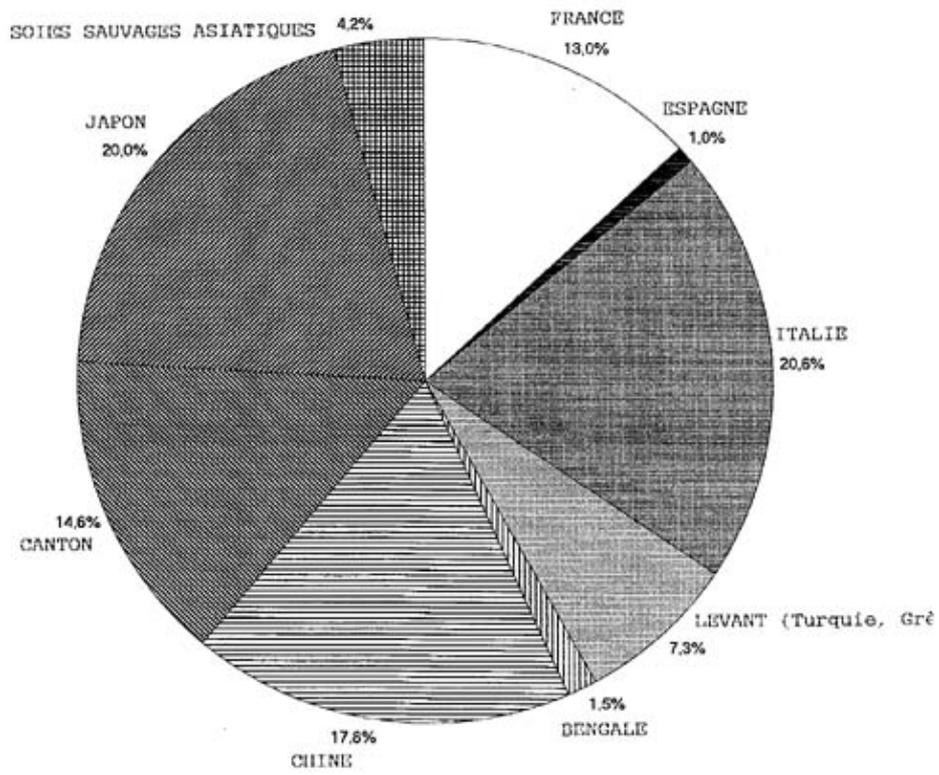
Les expéditions de balles de soie de Canton en 1888 d'après le gérant du consulat de France



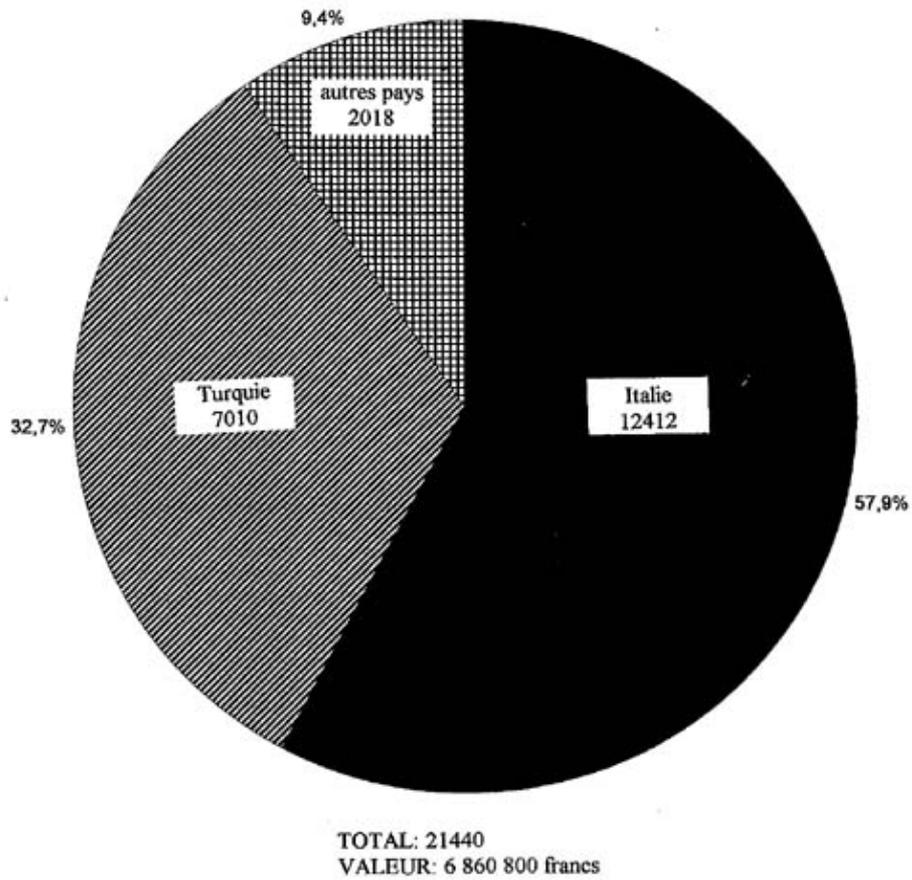
Les exportations italiennes de soie grèges et d'ouvrées en 1889



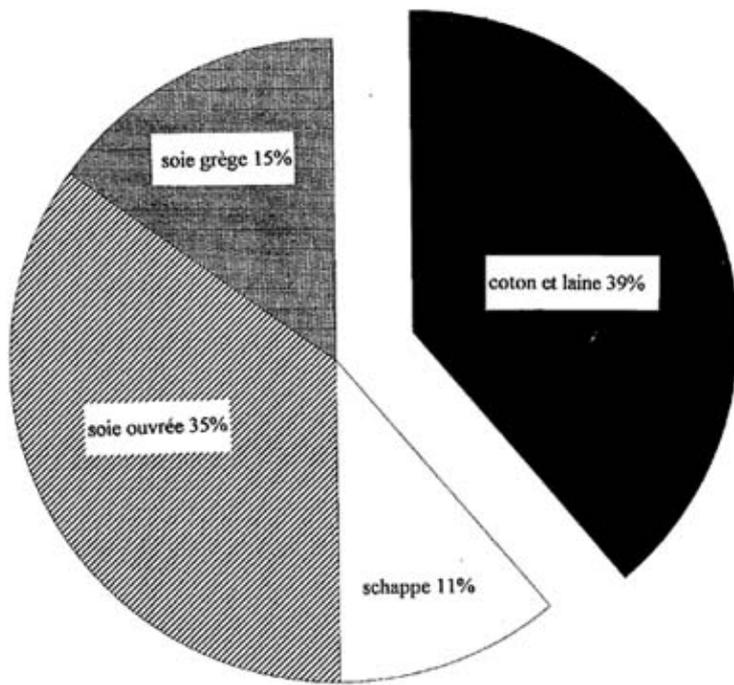
Importation lyonnaise de soie moyenne 1887-1889



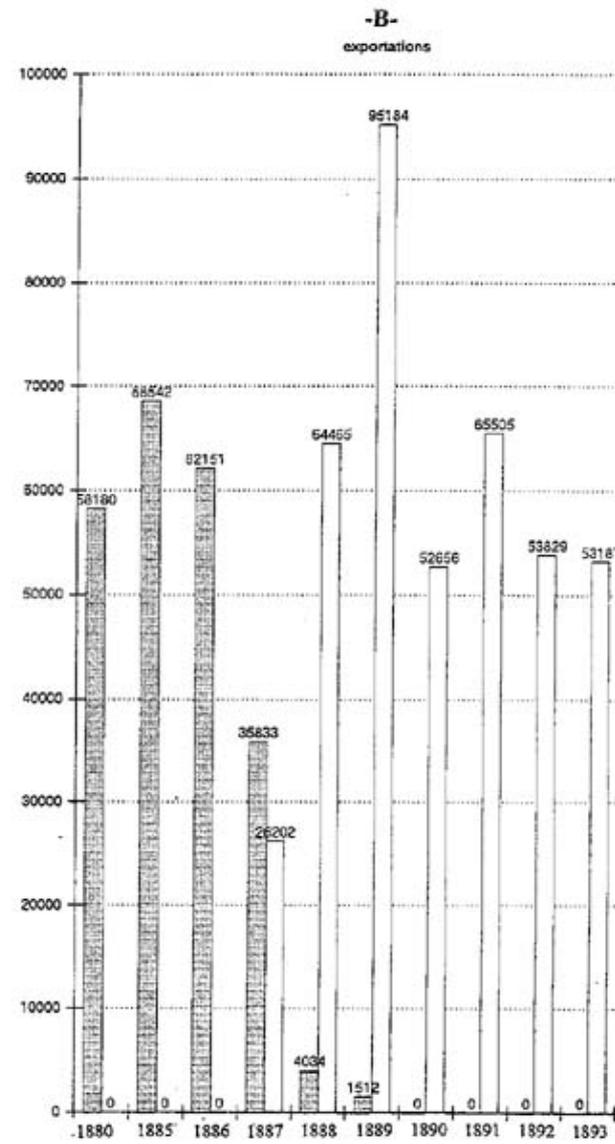
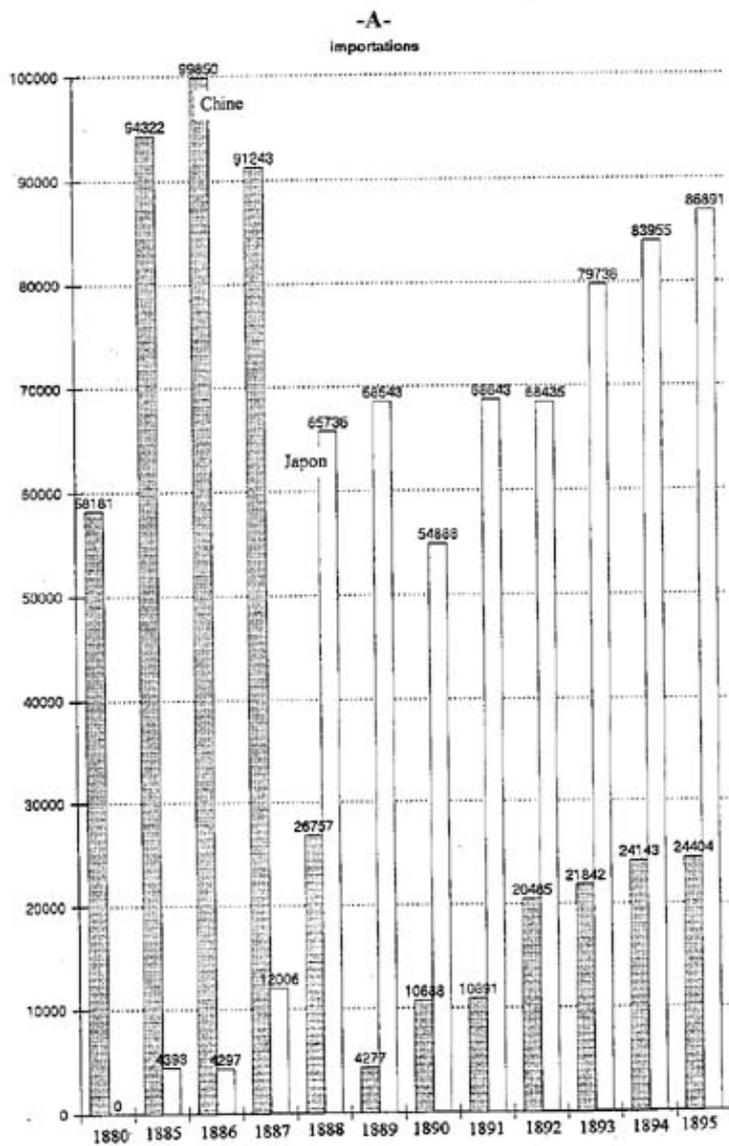
Destinations des exportations françaises d'œufs de vers à soie en 1889 en kilo



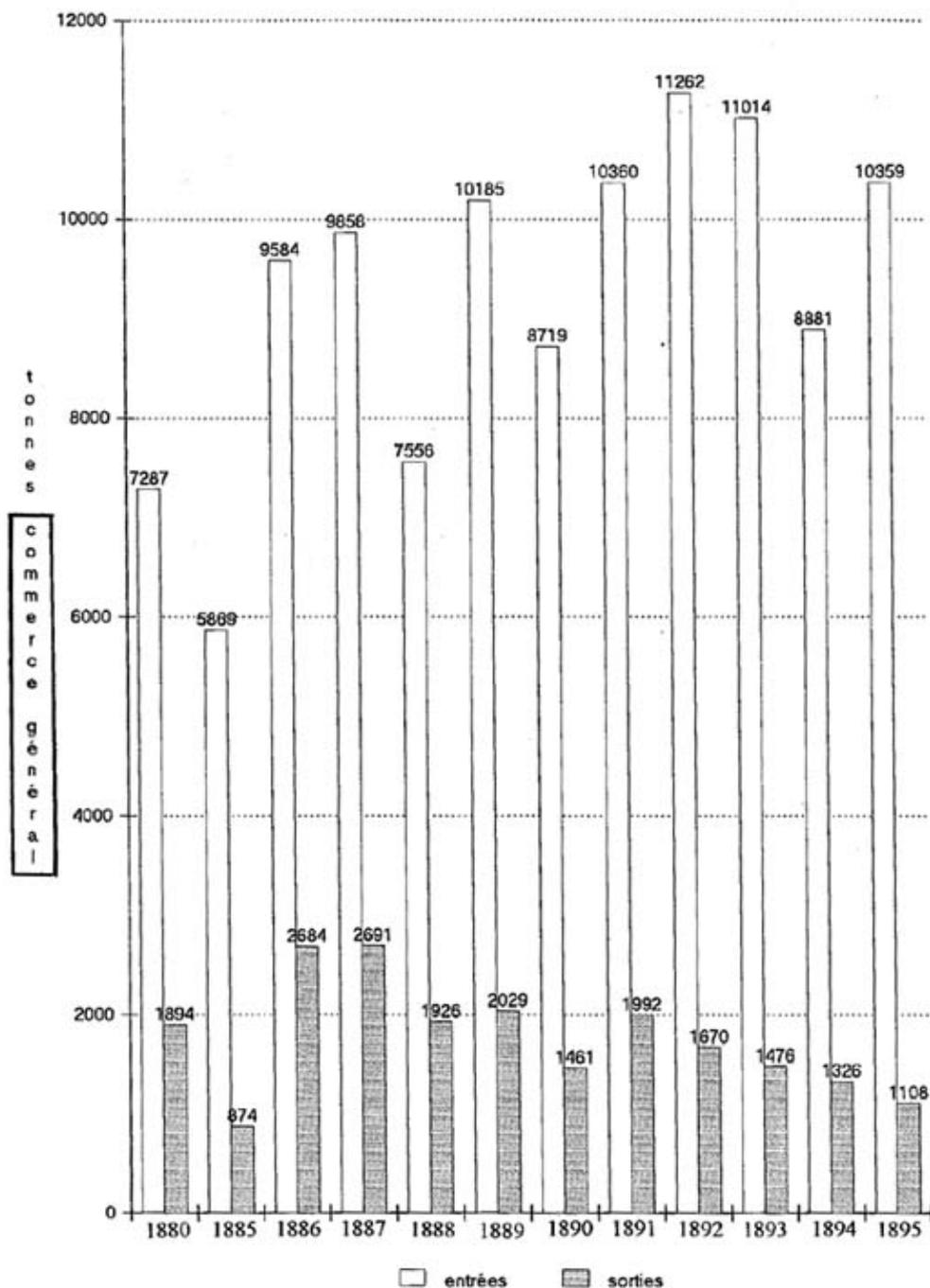
L'approvisionnement de la Fabrique lyonnaise en matières premières en 1890 en pourcentage par rapport au total



Trafic de Marseille avec la Chine et le Japon entre 1880 et 1895 : importations [A] et exportations [B] en tonnes



Le commerce des soies et bourres de soie à Marseille (1880-1895) en tonnes



Au début des années 1880, la Fabrique Lyonnaise est durement malmenée par la conjoncture et la concurrence. Des parts de marché sont perdues, la modernisation de l'appareil de production progresse lentement. Néanmoins, rien n'est encore inéluctable. A la veille du virage de l'économie mondiale vers le protectionnisme, la Fabrique, poussée par la CCIL, a encore énormément de ressources. L'évolution franchement impérialiste lui offre même une ultime possibilité de mettre en place cette filière de la soie que le manque de moyens et de politique a jusqu'alors empêché la mise en place.

La défaite de 1895 place en effet la Chine dans l'obligation de se procurer des devises afin de rembourser les emprunts contractés auprès des puissances étrangères et financer les efforts de modernisation qui lui permettront de conserver son rang de grande puissance régionale. Pour cela, elle doit donc développer ses exportations et notamment celles de soie. L'union faisant la force, la conjoncture paraît donc propice au renforcement des relations avec une place de Lyon qui au même moment peine à maintenir son hégémonie. Reste que l'environnement international qui entoure ces relations est de moins en moins serein et que le travail d'adaptation du secteur séricicole chinois aux exigences du monde industriel est colossal...

A Pariset, les difficultés de la Fabrique inspirent la réflexion suivante: "Une évolution si rapide dans la production n'a pas pu se produire sans que la Fabrique lyonnaise en souffrît. Il faut voir un effort prodigieux, et non pas un signe de prospérité, dans les résultats extraordinaires que nous venons de signaler. Le régime n'a pas cessé d'être défavorable"^{fn932}. Si l'on regarde l'évolution des bénéfices de la maison Arlès-Dufour par exemple, force est de constater que le coup est rude: de 667.285 francs en 1880-81, ceux-ci s'affaissent à 642.829 lors de l'exercice suivant puis - 1.935.797 en 1882-83 pour s'effondrer à - 2.646.868 en 1884-85^{fn933}. La vérité, c'est que la filière lyonnaise a vieilli et les constats ou les efforts que font ses représentants dans les années 1880 sont identiques à ceux de la décennie précédente. Quelle analyse les contemporains font-ils de la situation ? Pour répondre, on dispose de l'ouvrage de Léon Permezel, L'industrie lyonnaise de la soie, son état actuel, son avenir^{fn934} de 1883. Que dit-il ? Analysant la concurrence, celui-ci écrit: "Depuis le premier juin 1882, les fabriques autochtones ont acquis un énorme développement (...) nous constatons là les déplorables conséquences de la fâcheuse politique économique que suit notre gouvernement dans ses relations extérieures"^{fn935}. Puis il constate^{fn936}: "S'ensuit-il de ce que notre suprématie est aujourd'hui reconnue de tous, que nous devons nous reposer sur l'oreiller des succès passé et nous désintéresser de ce qui se fait autour de nous! Cette tendance paraît, malheureusement, être un peu celle de notre Fabrique, nous la croyons très dangereuse". Il insiste beaucoup^{fn937} sur la qualité de l'organisation de l'enseignement professionnel en Allemagne et en Suisse^{fn938}: "De cet enseignement découlent: une instruction pratique parfaite, dirigée vers le côté industriel; la connaissance des règles économiques, qui sont la loi des affaires, l'étude des usages commerciaux de tous les pays, des principes de la législation, des questions financières, des changes, connaissances si profondément nécessaires aujourd'hui; la possession presque générale des trois principales langues commerciales: le français, l'anglais et l'allemand. (...) Ceux qui fréquentent les marchés de Londres, New York et même de Paris peuvent vous le dire. Les producteurs allemands et suisses y viennent eux-mêmes plusieurs fois par an et y font chaque fois de longs séjours. L'étude de la consommation faite sur le vif, les renseignements reçus des consommateurs eux-mêmes, constituent, au profit du producteur assez heureux ou assez intelligent pour les obtenir, un avantage énorme sur celui qui ne les reçoit que transmis de bouche en bouche par de nombreux intermédiaires, naturellement avec une perte de temps, et souvent, ce qui est pis encore mal compris, tronqués et dénaturés par une personne incompétente dans la fabrication: ce qui, alors, n'est plus une source de force, mais une cause de faiblesse. (...) Etre ainsi renseigné est une force colossale, force que nous dédaignons, malheureusement, beaucoup trop. L'accroissement énorme de la population d'origine saxonne constitue aussi, (...) un avantage sérieux. (...) Ces nombreux jeunes gens qui s'expatrient sont autant de convoyeurs des produits de la mère-patrie. (...) N'est-il pas singulier, Messieurs, de voir que le principe si généralement appliqué aujourd'hui de l'association des capitaux pour la création des puissantes organisations industrielles n'ait jamais été mis en pratique pour la soie? (...) Il y aurait lieu de se préoccuper de la création de vastes organisations, basées sur le modèle de celles qui ont fait la fortune des industries de la laine, du coton, et, près de nous de la métallurgie. (...) Aujourd'hui, avec les agents puissants que la science met à notre disposition, avec la vapeur, le télégraphe, bientôt l'électricité, agents inconnus ou inutilisés de nos devanciers; avec l'instruction professionnelle, que tant d'institutions philanthropiques distribuent si généreusement; aujourd'hui, dis-je, nous devons, messieurs, et ce sera notre dernier mot, maintenir cette industrie dans de telles conditions de succès et de prospérité, basées sur le progrès constant, que, quels que soient les efforts de nos rivaux (et nous pouvons nous attendre à des assauts énergiques), la Fabrique de Soieries de Lyon soit toujours, dans l'avenir, ce qu'elle a été dans les siècles passés: la première Fabrique du monde!".

Pour lui, qu'une grande partie des 120.000 métiers à bras de la région lyonnaise chôment^{fn939}, c'est une grande faiblesse "car la sécurité de l'ouvrier et la continuité du travail ne sont plus assurées, les salaires réclamés sont plus élevés; (...) le chômage trop facile et (...) un peu égoïste qu'impose le fabricant à l'ouvrier (...) rompt les liens de confiance et de sécurité pour son existence, qui devraient moralement unir l'ouvrier à son fabricant". Il compare la production totale en 1880 et en 1881: celle-ci est passée de 350 M FF, dont 170 pour les soieries mélangées et 186 pour les pures, à 395 M FF dont 239 pour les pures et 156 pour les mélangées. Rappelant que ces dernières sont produites par des métiers mécaniques, il souligne qu'il n'y a que 19.000 métiers de ce type à Lyon en 1880. Il raisonne enfin en "métiers à bras", calculant que si l'on ajoute à ces métiers mécaniques 10.000 métiers à bras pour les compléter, cela fera un total de 29.000 métiers ayant une production égale, à valeur égale, que les 110.000 métiers à bras produisant des soieries pures. Le premier responsable désigné des difficultés, c'est donc la politique extérieure du gouvernement. Le second, après avoir tout de même évoqué le laxisme de certains fabricants, c'est le système de formation professionnelle, jugé trop médiocre par rapport à ceux de la concurrence. Ces propos de Permezel illustrent fort bien la mentalité et les lacunes des fabricants lyonnais de cette époque. Ils montrent surtout que, face aux difficultés qu'ils doivent alors affronter, ceux-ci sont bien incapables d'échafauder des solutions valables. La vérité, c'est que Les fabricants lyonnais ont vieilli en même temps que leur appareil de production et que la situation leur échappe totalement. Ils raisonnent encore en terme "d'armement" et comptent leurs métiers à bras comme un général le ferait de ses régiments. Pour répondre aux problèmes des canuts justement, que font-ils ? Sous l'impulsion d'E. Aynard de la CCIL, ils créent un atelier expérimental où tous les types de métiers sont exposés afin que les ouvriers puissent choisir celui qui leur conviendra le mieux^{fn940}. Dans le domaine de la formation commerciale, ensuite, si, dès les années 1860, la Chambre insistait déjà sur l'intérêt de propager l'étude des langues orientales^{fn941}, les enseignants et les méthodes faisant défaut, ce n'est que dans les années 1880 seulement que les premiers cours de japonais sont dispensés^{fn942}. Pareillement, on ne projette de créer un cours de chinois qu'en 1880, "M. Philastre, inspecteur en retraite des affaires indigènes en Cochinchine étant alors pressenti pour en assurer la tenue"^{fn943}. Tout comme lors des crises de la décennie précédente, la Chambre de Commerce doit donner l'impulsion. Elle approuve par exemple l'initiative du Ministère du commerce qui veut favoriser les conférences des agents consulaires à l'étranger quand ils sont de passage en France, car: "l'un des obstacles les plus sérieux à l'expansion rapide de notre commerce international est trop souvent (...) la connaissance incomplète des mœurs, des usages, des coutumes, des besoins, des conditions économiques des peuples qui consomment nos produits"^{fn944}. La même année, elle souscrit à hauteur de 2.000 francs à la création de la Société d'Encouragement pour le commerce français d'exportation à l'initiative de la Chambre de commerce de Paris et dont l'objectif est de placer des jeunes français compétents à l'étranger pour favoriser le commerce français^{fn945}. C'est encore elle qui débourse 14.622,50 FF de frais de voyage et de séjour, auxquels il faut rajouter 1.281,10 FF de frais de publication d'un rapport paru en 1885, au titre de la participation à l'élaboration et la conduite d'un questionnaire et d'une enquête confiés à Paul Brunat^{fn946}. Toujours en 1883, la Chambre propose une loi pour lutter contre les fraudes qui consistent à faire passer pour français des produits fabriqués à l'étranger et elle travaille à l'élaboration d'un projet de création à Boston d'une agence pour la vente directe des soieries françaises^{fn947} mais rien ne semble y faire et on lit: "Lyon (...) voit chaque jour son prestige diminuer, son influence s'évanouir (...), les rivalités qui existent entre négociants, plus encore que la concurrence étrangère, activent chaque jour sa décadence (...)".

Lyon s'enfonce dans la crise. Les tissus noirs ne sont plus demandés^{fn948} et la Chambre n'en finit plus de constater la progression des tissus mélangés au détriment des soieries pures unies: la production lyonnaise de cette dernière catégorie d'article, qui était de 413,5 M FF en 1874 n'en est plus qu'à 160 M FF vingt ans plus tard, alors que celle des mélangés a quadruplé^{fn949}. En 1884, une crise financière américaine liée aux chemins de fer entraîne un recul des ventes de soieries et durant l'hiver de cette même année, éclate une grande crise avec choléra à Paris, crise boursière à New York, "malaise commercial" en Angleterre et sur-production globale^{fn950}. La nervosité gagne la Chambre qui proteste contre les procédés de désinfection des colis de soieries aux frontières d'Espagne et d'Italie qui rendent les soieries invendables et contre des problèmes de transport des œufs, les emballages défectueux entraînant manque d'air et moisissure^{fn951}. Un tiers des 18.000 métiers que compte alors Lyon cessent de battre et une grève sans précédent éclate^{fn952}. Lyon subit une très forte poussée des soieries teintées en pièces allemandes, suisses et autrichiennes tandis

qu'en Corée, ce sont les maisons anglaises qui ont des comptoirs à Yokohama qui introduisent les mousselines de Tarare sur le marché^{fn953}. La Chambre constate^{fn954}: "Nous ne sommes plus à l'époque où la présence à Lyon de deux ou trois acheteurs des grandes maisons de Paris ou de Londres produisait une vive sensation et en fixant les tendances de la mode, donnait souvent naissance à un mouvement général d'affaires (...) les achats sont devenus nombreux et morcelés (...) le fabricant doit diviser à l'infini sa production, le marché de la soie doit suivre celui de l'étoffe (...). Les stocks se divisaient autrefois en trois et même quatre réservoirs: la fabrique de soieries, le moulinage, le commerce des soies et les producteurs. Or aujourd'hui la fabrique se pourvoit au jour le jour, l'inconstance de la mode lui interdisant toute accumulation de matière première (...) le moulinier a disparu en grande partie en tant qu'industriel propriétaire de son moulin (...). Les ouvriers sont pour la plupart de simples façonniers (...) les stocks restent entre les mains des producteurs, le fardeau de la récolte n'est pas partagé et il pèse plus lourdement (ce qui fait baisser les prix)". En 1885, les exportations françaises de soieries n'atteignent plus que 250 M FF^{fn955} mais surtout, alors que celles à destination des Etats-Unis étaient de 50 M FF en 1873-79, elles sont passées à 33,5, alors que dans le même laps de temps, les importations américaines s'étaient élevées de 112 à 120 M FF. Néanmoins, la Chambre reste fidèle à ses idéaux. Elle verse une souscription de 3.000 FF à l'Association pour la défense de la liberté commerciale et projette de créer une marque municipale pour les étoffes en soie afin d'éviter les contrefaçons^{fn956}.

Mais, décidément, les conditions qui avaient depuis toujours favorisé Lyon appartiennent de plus en plus au passé. Dans les années 1880, par exemple, les belles étoffes entrent de plus en plus dans le domaine de l'histoire. Celles-ci ne sont plus élaborées que dans des écoles d'art en Europe et aux Etats-Unis^{fn957} et ne sont plus portées que pour l'apparat dans le cadre de bals costumés et de tableaux vivants. A partir de 1884 Liberty vend des robes à l'aspect "médiéval" et "en 1880 une personne cultivée se doit de s'intéresser et de connaître l'histoire des costumes". Les productions soyeuses ne bénéficient plus que de circonstances exceptionnelles liées à des engouements de plus en plus passagers et ne permettant plus qu'à de petites entreprises très spécialisées de travailler que de façon très ponctuelle. En 1884, par exemple, le glacé est à la mode, sa production bondit mais très rapidement le reflux de la demande entraîne sa surproduction. Pour faire tourner son entreprise, il faut alors savoir produire les étoffes "dans le vent" comme les gilets de soie brochés reproduisant des modèles italiens des XV et XVI^e siècles de la firme Warner & Sons de Spitalfields. Finalement, la Fabrique lyonnaise finit par ne plus répondre qu'à un seul type de demande, celle du luxe. Une fois la crise passée, c'est le retour des riches étoffes, dès 1885, et le début des soieries produites mécaniquement au kilomètre et teintées en pièces^{fn958}. L'année suivante, on lit dans les CRT: "En résumé, notre industrie a conservé intacte sa suprématie pour la perfection de ses produits, la science de la contexture du tissu, uni à un sentiment perfectionné de l'art, les aptitudes héréditaires que quatre siècles ont légué à ses fabricants et à ses ouvriers de tous ordres restent son apanage dans ce domaine de la production supérieure. Mais, grâce aux tendances actuelles de la mode à la poursuite toujours plus ardente du bon marché et aussi aux progrès indéniables réalisés par les fabriques étrangères, cette prééminence, cette souveraineté industrielle devient, en bien des cas, pour nous, un avantage stérile et presque sans objet"^{fn959} et en 1888 paraît l'ouvrage d'Albert Racinet qui entérine cette évolution, l'Histoire du costume. C'est désabusés et las que les soyeux lyonnais finissent cette décennie qui marque leur irréversible déclin en dressant une sorte d'état des lieux. Le manque de dynamisme est flagrant. Des allocations continuent d'être versées et on envisage d'intégrer à l'enseignement commercial l'esperanto récemment créé par le Dr. Zamenhof mais la motivation n'est plus là^{fn960}. N. Rondot, dresse un bilan^{fn961} dans lequel il s'élève contre la hausse des salaires et la frivolité des femmes. Il réfléchit encore au problème de la désignation exacte des tissus^{fn962}: Alors que dans les statistiques, les "tissus de soie mélangée" sont les tissus dans lesquels la soie entre dans une proportion quelconque, pour lui, les "étoffes de soie pure et étoffes dans lesquelles la soie domine en poids"^{fn963} doivent être désignées comme "soieries véritables"^{fn964}. Il se plaint que depuis vingt ans, les droits américains sur les étoffes sont de 50%, les mauvaises récoltes de blé, vin, huile et sucre font baisser la consommation rurale. Il constate que désormais, ce sont les modes parisiennes qui s'exportent, obligeant Lyon à s'aligner sur elles alors qu'à peine vulgarisées celles-ci disparaissent. Fataliste, il conclut enfin^{fn965}: "Depuis vingt cinq ans dans l'industrie de la soie, presque tout a changé: matières, métiers, teintures, types et qualités d'étoffes, procédés de fabrication ou d'affaire. (...) Il n'y aura de solution durable que par le progrès, que par une plus haute valeur des hommes (...) Nous n'en restons pas moins convaincu qu'on trouvera dans l'institution d'un

système d'enseignement plus complet et plus large un des plus efficaces moyens de garder notre force et de l'accroître".

Encore une fois, gardons-nous cependant de tout catastrophisme. Fin 1886, la production lyonnaise est encore de 377 M FF dont 240 M FF partant à l'exportation^{fn966}, la part des façonnés est même repartie à la hausse^{fn967}. Depuis 1874, la production de mélangés est passée de 39 à 152 M FF en 1884 pour se tasser à 155 millions en 1889, celle des tissus unis est au même niveau avec 153 M FF tandis que celle des articles "divers" qui n'était que de 19 M FF atteint désormais 46 M FF. Toujours en 1889, la Chambre estime que 300.000 ouvriers et un "matériel immobilisé" d'une valeur de 106 M FF assurent une production lyonnaise totale de 400 M FF^{fn968}. A cette même date, la production de la concurrence des pays industrialisés occidentaux se monte à 903 M FF^{fn969} à laquelle il convient d'ajouter 275 M FF de production asiatique estimée. Entre les périodes 1880-1884 et 1885-1889, les exportations de soieries françaises sont passées de 221 à 231 M FF et le nombre de commissionnaires, sans qu'il soit possible de distinguer le grossiste du détaillant^{fn970}, de 253 à 309 entre 1880 et 1890^{fn971}. Comme lors des crises précédentes, les maisons qui ne s'adaptent pas, meurent ou vivent tandis que celles qui évoluent prospèrent. Ainsi, le redressement du CA de la maison Tassinari et Chatel en 1887 est assuré par les ventes de Paris. Dans un environnement fortement déprimé, l'Exposition Universelle de 1889 représente une aubaine pour Lyon. La Chambre l'a bien compris puisque, si de 1869 à 1888, le total des dépenses de secours de la CCIL est de 5.010.913 FF, sur les seuls 565.115,05 FF consacrés aux expositions, 200.000 l'ont été rien que pour cette manifestation exceptionnelle, soit 26%^{fn972}. Du coup, cette dernière remet à l'ordre du jour les étoffes brochées ou façonnées^{fn973} et les affaires lyonnaises repartent. A la fin de l'année, le CA de la Fabrique est de 451 M FF^{fn974}. Permezel en profite pour faire un nouvel état des lieux^{fn975}. Il recense 16 à 17.000 métiers à main à Lyon plus 50 à 55.000 dans les campagnes plus 20 à 22.000 mécaniques, soit l'équivalent de 130.000 métiers à main. De la production moyenne de la Fabrique, il donne l'évolution suivante: 451 M FF en 1871-75, 364 en 1876-79, 367 en 1881-85 et 385 en 1886-89. Il estime à 50% la part de la main d'œuvre et des bénéfices dans la valeur totale d'une étoffe et les exportations totales en 1888 à 223 millions de francs^{fn976}. A propos de la sériciculture française, il évoque la création de stations agricoles avec l'aide du gouvernement et de la CCIL, les primes et les concours pour tenter de relever celle-ci. A cette occasion, il insiste sur la filature de schappe dont le CA est alors de 30 M FF pour une production de 1,3 million de kilo. de filés et 7.000 ouvriers. 303.358 kilo. partent vers l'Allemagne mais 424.863 kilo sont également importés, la consommation totale française étant de 1,4 million de kilo dont 700.000 pour Lyon.

En 1888, les importations françaises de soieries pures et mélangées atteignent par exemple 38 M FF et celles de tissus pongee et tussahs, 12 M FF^{fn977}. Depuis 1880, ces importations sont stationnaires, entre 40 et 45 M FF^{fn978}, et se composent de "foulards écrus tissés dans l'Inde, Chine, Japon". Elles sont en fait destinées à la ré-exportation après avoir été "francisées" au passage, bénéficiant ainsi de la réputation lyonnaise. A leur propos Permezel précise^{fn979}: "ce sont en réalité des matières premières pour nos industries de préparation (...) elles contribuent (...) à compléter les assortiments de nos grandes maisons de vente et aident ainsi à faire de Paris le plus grand marché de soieries du monde". Il n'empêche qu'en 1900, sur les 40 à 45 M FF d'importations de soieries étrangères en France, 15 à 20 M FF sont des tissus suisses, 9 à 11 millions anglais et 1 million italiens et que pour plus de la moitié, les produits de la Fabrique sont absorbés par le marché intérieur^{fn980}. En d'autres termes, la Fabrique lyonnaise qui était une véritable machine à exporter au milieu du XIX^e siècle, est devenue trente ans plus tard une entreprise obsolète qui compte sur le marché intérieur pour subsister. D'audacieuse et opportuniste, elle est devenue frileuse et peureuse comme le laisse sous-entendre Permezel lorsqu'il écrit: "et quoique la Chine nous ait envoyé 11 M FF de ses tissus corah (...). Il y a là (...) pour l'avenir un nouveau danger pour nos producteurs". La Fabrique lyonnaise qui devait son prodigieux développement à une relative, mais permanente, protection de l'Etat, quel que soit le régime de celui-ci, découvre qu'elle doit désormais compter sur ses seules forces. Dans un monde en pleine ouverture dont Lyon ressent désormais la moindre pulsation et subit les conséquences du moindre bouleversement, les questions d'approvisionnement et notamment les conditions de celui-ci, c'est-à-dire les questions de logistique, se posent avec une acuité toute particulière. Après le virage de la production de masse, la filière lyonnaise doit désormais négocier celui de l'impérialisme.

A la fin du XIX^e siècle, l'économie mondiale s'emballe. Subissant la concurrence des céréales des pays neufs, les paysans d'Europe occidentale se tournent vers l'élevage ou le protectionnisme tandis que l'exode rural alimente les industries en main-d'œuvre. Le marasme des revenus paysans contracte les débouchés de l'industrie ce qui aggrave la récession, "compétition internationale et récessions imposent une mécanisation intense, une motorisation accrue, des recherches pré-tayloriennes, de nouveaux créneaux sont prospectés comme l'acier, l'électrochimie, l'électricité, l'automobile, les collectifs urbains. Les entreprises qui ratent leur reconversion sont éliminées, les régions trop peu concurrentielles perdent pied. Les prix sont laminés et les prix de revient doivent être compressés. Les crises de sous-consommation rurale sont transférées dans le Tiers-Monde"^{fn981}. J.O de Coubertin en 1894, Bureau international de la paix installé à Berne, idée de création des Etats-Unis d'Europe vers 1900, Cour internationale permanente d'arbitrage créée à La Haye en 1899, poussée du scientisme^{fn982} et croyance dans la technicité ne sauraient faire illusion. Si la période 1898-1906 est celle de la coexistence pacifique entre grands impérialismes, les conflits étant alors toujours réglés à l'amiable entre les puissances colonisatrices^{fn983}, et si production de masse, libre-échange et monnaies fixes favorisent les échanges^{fn984}, l'heure est bien à la compétition impérialiste irraisonnée. Cet environnement chaotique représente l'ultime opportunité pour Lyon de développer de solides relations avec la Chine. Au tournant du siècle, tout est encore possible car l'un et l'autre des deux partenaires doivent maintenant tout faire, le premier pour sauver son industrie textile, le second pour maintenir son rang de puissance régionale et entrer, pourquoi pas ?, dans l'ère du développement.

Pendant ce temps, les pays neufs poursuivent leur ascension et l'Europe de l'Ouest qui assurait 62% de la production industrielle en 1870 n'en assure plus que 44% en 1913^{fn985}. Depuis la crise des années 1880, les affaires ont redémarré mais de façon plus hachée, des récessions interrompant périodiquement la reprise et fragilisant celle-ci. Entre 1876-1880 et 1896-1900, le commerce international connaît une nette décélération en s'établissant à 2,9% de progression de moyenne annuelle^{fn986}. En fait, l'évolution de celui-ci correspond à la fin d'une période libre-échangiste séculaire puisque par exemple, si le nombre d'organismes internationaux passe de 20 entre 1870 et 1880 à 61 de 1890 à 1900 puis 108 entre 1900 et 1910, l'intervention conjoncturelle des gouvernements reste rare et les mesures protectionnistes limitées^{fn987}. Dans ce contexte, la Grande-Bretagne connaît une brillante apogée car elle "demeure le courtier obligatoire pour les transactions commerciales jusqu'à la veille de la première guerre mondiale^{fn988}". En 1913, grâce à sa marine^{fn989}, elle assure 17% des échanges mondiaux contre 12,5 pour l'Allemagne, 10,3 pour les Etats-Unis et 7,7 pour la France. Au début du XX^e siècle, l'Angleterre est la première puissance économique d'Amérique Latine. Globalement néanmoins, la structure du commerce international est restée inchangée^{fn990} et les progrès de celui-ci^{fn991}, ainsi que ceux des techniques de communication qui y sont liés^{fn992}, correspondent plus à une situation de crise, de tension, que de sereine expansion. Dans la peur perpétuelle de voir ses industries se retrouver en rupture d'approvisionnements ou de débouchés, la course aux matières premières reprend de plus belle, attisée par un courant à la fois protectionniste, fédéraliste et nationaliste qui s'impose dans la dernière décennie du XIX^e siècle avec l'ouvrage de l'Anglais Williams, Made in Germany, qui préconise clairement de lâcher le libre-échange car les produits allemands se vendent de plus en plus.

En même temps que, sous la sourde poussée du nationalisme économique, se constituent des zones privilégiées, les tensions entre Etats ne font qu'augmenter, se concrétisant dans des alliances diplomatiques défensives. A l'alliance franco-russe de 1894 qui marque le début d'une politique concertée en Extrême-Orient répondent Fachoda, le programme de construction navale de Tirpitz, la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis pour Cuba, la concession du chemin de fer de Bagdad, les guerres des Boers et greco-turque. Comme le souligne R. Girault^{fn993}: "partout les Puissants tentent d'augmenter leur domaine propre". Les dénominations ne doivent pas faire illusion: Entente cordiale de 1904 ou Triple Entente de 1908 n'ont pas pour vocation de renforcer les sentiments d'amitié entre des Etats européens qui en sont de plus en plus souvent à deux doigts d'en découdre à la moindre anicroche comme lors de la crise marocaine de 1905. Deux ans plus tard, le refus de l'Allemagne de désarmer suite à la seconde conférence de La Haye réglementant les conflits terrestres, relance la méfiance internationale. Pour R. Girault^{fn994}, la Weltpolitik^{fn995} fait des émules

et la France ou la Grande-Bretagne qui, elles aussi, avaient déjà cette politique sont rejointes par le Japon qui se spécialise dans la zone chinoise, les Etats-Unis sur le continent américain^{fn996} et la Russie dans la moitié septentrionale de l'Asie. Pour P. Renouvin^{fn997}, le souci de sécurité, le désir de prestige et la volonté de puissance sont les principaux facteurs politiques du moment. S'appuyant sur de nombreux ouvrages montrant l'importance de la domination maritime^{fn998}, les nations lancées dans le processus d'industrialisation à outrance glissent doucement mais inexorablement vers l'impérialisme automatique et en 1902, l'Anglais Hobson publie Imperialism, a study. En ce début de XX^e siècle, qu'il soit diffus et incontrôlé ou bien désiré, théorisé et maîtrisé, l'impérialisme finit par s'immiscer dans les esprits, et son corollaire, lorsque celui-ci peut être imposé, le colonialisme, par s'imposer comme un remède valable aux problèmes économiques de l'époque. Lorsqu'il s'agit de se partager le monde, les puissances industrielles retrouvent alors leur cohésion. Ainsi, malgré la guerre tarifaire qui les oppose, l'Italie et la France signent un accord secret en 1890 qui divise l'Afrique du Nord en deux sphères d'influence, la Lybie à la première, le Maroc à la seconde et en 1907, Angleterre et Russie se partagent la Perse. De nombreux accords bilatéraux avec clause de la nation la plus favorisée sont signés entre Etats^{fn999}, en 1907 par exemple, la CCIL remarque que l'Allemagne et les Etats-Unis ont signé un accord commercial^{fn1000}. Ententes entre Etats ou firmes et cartellisations rendent finalement les règlements douaniers sans objet. Somme toute, par le biais d'accords économiques entre grandes firmes et de connexions bancaires, dans le cadre de consortiums par exemple, le marché mondial trouve son unité au seul profit des nations industrialisées^{fn1001}, même si tous les compromis restent provisoires, fragiles et sont souvent remis en cause. Nécessité d'exporter d'abondants capitaux, désir de croissance des firmes et volonté des Etats d'affirmer leur puissance trouvent dans l'impérialisme, et éventuellement le colonialisme, de formidables terrains d'entente implicites. C'est ainsi que, sous l'égide de leurs Etats d'appartenance respectifs, les premières multinationales voient le jour afin, les unes de contourner les barrières douanières, les autres d'assurer le contrôle de leurs approvisionnements, éventuellement celui d'une filière de matières premières ou bien encore maîtriser des réseaux de communication. Peu importe la formule^{fn1002}, les partenaires ou les conséquences: "(...) l'exploitation du monde par les Occidentaux s'accompagne de blocages qui semblent interdire pour longtemps l'accession de nouveaux Etats à la prospérité car leurs tentatives de développement aggravent leur dépendance du fait de l'endettement qu'elles entraînent. Peu attentifs aux fragilités politiques et sociales du système, l'Occident profite de son avance technologique et place ses capitaux."^{fn1003}

Dans ce feu d'artifice d'initiatives, les pays dominés, parmi lesquels les pays d'Asie, hormis le Japon, n'ont pas leur mot à dire. Par exemple, en 1914, les pays importateurs de capitaux sont d'abord l'Europe avec 27,2% du total, puis l'Amérique du Nord avec 23,8%, l'Amérique Latine, 19,3% et enfin l'Asie et l'Afrique avec respectivement 13,6 et 10,6%^{fn1004}. L'Asie, qui assurait déjà 12% de la valeur des importations européennes en 1860, n'en assure toujours que 10% en 1910 et ne reçoit elle-même d'Europe que 10% de ses importations^{fn1005}. Aux Philippines par exemple, la libéralisation progressive de la législation commerciale et l'ouverture de Manille à tous les étrangers en 1834, favorisent les cultures d'exportation souvent exploitées dans le cadre de grands domaines sur des terres cédées à bail par des congrégations religieuses^{fn1006} mais, parallèlement, ce pays devient importateur de riz et les Chinois y deviennent les intermédiaires obligés du commerce^{fn1007}. La domination politique étrangère entraîne la fragmentation du Sud-Est asiatique avec pour conséquences, l'entrave à la diffusion des innovations techniques, la rupture des complémentarités, le développement des divergences d'intérêts et d'évolution, la montée des tensions enfin^{fn1008}. Du fait de l'inexpérience et de l'ignorance du milieu, les échecs sont nombreux, comme par exemple les concessions minières et ferroviaires en Chine jamais exploitées^{fn1009}. En ce qui concerne la Chine, "les années qui séparent Shimonoseki de la fin du siècle (...) coïncident avec une véritable "ruée" (...) investissements massifs de capitaux (...) emprunts considérables (...) dès juillet 1895, la Chine s'endette de 100 millions de taels (...) octroi de garanties (...) âge d'or des concessions minières, puis ferroviaires (...) présence administrative et militaire (...) véritable partage économique (...). La Chine devient (...) selon les termes de Sun Yatsen une hypocolonie^{fn1010}". Suite à la victoire japonaise^{fn1011}, c'est le "break up" et la naissance d'une "question d'Extrême-Orient" entièrement axée sur la crise chinoise. Les conséquences de cette défaite sont considérables: le traité de Shimonoseki accorde le droit d'établir des entreprises industrielles à Shanghai et Tianjin pour les étrangers^{fn1012}, la presqu'île de Liaodong redevient chinoise mais contre 30 millions de taels,

le nombre de ports ouverts passe de 34 à 45, le territoire des concessions est élargi et des zones privilégiées sont créées, la Russie obtient Port-Arthur (Lushun) pour 99 ans et la concession du chemin de fer mandchou, Taiwan soumise au régime de la modernisation coloniale à la japonaise, Tsing Tao est cédée à bail pour 99 ans. "Les derniers vestiges d'indépendance économique disparaissent ainsi. (...) Le lien y est clairement établi entre la dégradation de la situation chinoise et l'intervention étrangère"[fn1013](#). Pour payer l'indemnité japonaise, la Chine emprunte 100 millions de taels auprès d'un groupe de banques russes et françaises, puis en 1896, à nouveau 100 millions auprès de banques britanniques et allemandes et un troisième enfin, toujours de 100 millions, en 1898 auprès du Royaume-Uni[fn1014](#). "De 1895 à 1911, le gouvernement chinois verse au titre des indemnités et des dépenses militaires l'équivalent de 2.155.000.000 de francs-or aux puissances étrangères. (...)"[fn1015](#). Un tel opportunisme engendre une véritable bouffée de patriotisme et en juin 1900 éclate la révolte des Boxeurs[fn1016](#) tandis que se développe le mouvement révolutionnaire chinois[fn1017](#). La nouvelle défaite chinoise débouche sur le protocole du 7 septembre 1901 prévoyant pour les puissances étrangères une nouvelle indemnité de 450 millions de taels.

Dans de telles conditions, la Chine est mise en demeure de s'ouvrir à l'influence occidentale et d'accélérer les réformes, bref de se mettre au diapason de l'économie mondiale. C'est ainsi que l'empereur Guangxu (1875-1908) signe le décret de 1898 affirmant la nécessité de transformer la Chine suivant le mode occidental et entreprend la Réforme des Cent Jours. Tuan Fang devient premier ministre du Bureau National de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce en juillet de la même année[fn1018](#). Mais la lutte contre le parti conservateur tourne court et trois mois après, il est écarté du pouvoir par Cixi. L'évolution politique chinoise rend ainsi rapidement caduque tout effort d'une modernisation pourtant désormais impérative et urgente. L'impératrice douairière elle-même le comprend fort bien et en 1903 un grand nombre de postes administratifs est supprimé, une Chambre de Commerce et un Ministère du Commerce sont créés, l'Université Aurore de Shanghai ouverte. Un règlement chinois sur la propriété intellectuelle et industrielle est édicté le 23 octobre 1904[fn1019](#). Les politiques d'envoi d'étudiants à l'étranger et de coopération avec l'étranger sont relancées[fn1020](#). L'Etat encourage les investissements dans les mines[fn1021](#), le transport, les banques[fn1022](#) ainsi que le développement des filatures de coton[fn1023](#). Le développement du commerce extérieur devient une priorité et la vallée du Yangtsé avec Shanghai une artère vitale[fn1024](#) car les revenus des douanes de ce port sont affectés à la garantie des emprunts. Malheureusement, tous ces efforts sont irrémédiablement voués à l'échec. De 1895 à 1899 par exemple, le commerce extérieur chinois progresse de moitié mais le déficit est multiplié par 2,5[fn1025](#). En réalité, la Chine se retrouve prisonnière de l'incompatibilité entre son système financier interne, basé sur l'argent, et le système international étalonné sur l'or. Le rapport or / argent qui était de 15 pour 1 jusque 1870, puis de 20 pour 1 jusque 1898 est en effet passé à 33 pour 1 en 1900, ce qui contraint celle-ci à augmenter ses droits de douane afin de compenser ses pertes liées au change[fn1026](#). La Chine est littéralement l'otage de sa propre dette et des Occidentaux qui prennent grand soin d'entretenir celle-ci[fn1027](#).

Le nombre des résidents étrangers passe d'à peine 4.000 en 1885 à plus de 9.000 en 1894. A Shanghai, en 1911, ils sont plus de 30.000 et on dénombre 643 maisons de commerce[fn1028](#). De 1.292 firmes étrangères en Chine et 20.404 résidents en 1903, on passe en 1909 à respectivement 2.801 et 88.310, les sociétés françaises passant quant à elles de 71 à 84. Tandis que les firmes américaines stagnent de 111 à 113, celui des entreprises japonaises bondit de 361 à 1.492 et le nombre des Japonais de 5.287 à 55.401[fn1029](#). Ceux-ci se livrent une compétition acharnée pour dominer les administrations, notamment la perception du sel, les douanes maritimes et les postes. Par exemple, Henri Cordier[fn1030](#) rapporte qu'en 1903, le service du Revenu emploie 957 étrangers et 4.138 Chinois, que le "service intérieur" comprend 293 employés européens parmi lesquels 132 Anglais, 34 Français, 27 Allemands, 18 Américains, et qu'enfin l'inspecteur général des Douanes est alors Sir Robert Hart, nommé par le gouvernement chinois[fn1031](#). En 1905, 48,24 % du transport maritime de Shanghai est assuré par des navires battant pavillon britannique, les bâtiments chinois n'entrant que pour 22,55 %, le pavillon allemand pour 11,25 % et le français pour 2,34 %, derrière les Norvégiens (4,02 %) mais juste devant les Américains (1,78 %)[fn1032](#). Entre 1898 et 1907, la construction de voies ferrées est l'œuvre

exclusive des Européens et en 1911, sur un réseau de 11.753 km, 7.687 leur appartiennent^{fn1033}. Du côté des banques, on trouve à Shanghai la HKSBC, la Chartered Bank of Australia and India, la Banque russo-chinoise qui remplace le Comptoir National d'Escompte et la Yokohama Specie Bank, "les deux premières étant des banques anglaises à émission de billets"^{fn1034}. En 1902, la Hong-Kong & Shanghai Banking Corporation à elle seule concentre 220 millions de \$ mexicains de réserve et 150 millions de dépôts^{fn1035}.

Profitant de l'aubaine, les missionnaires eux aussi, se ruent sur la Chine. Le travail missionnaire est la spécialité des protestants américains mais Shanghai reste sous influence catholique et "french jesuit Preserve". Tous poursuivent une même politique de fondation d'institutions comme l'Institut International créé en 1902 à Pékin par le missionnaire Reid^{fn1036}. "Les missionnaires catholiques se dispersent dans les campagnes de l'intérieur de la Chine. La protection des puissances, la France surtout, les conduit à des imprudences (...)"^{fn1037}. "Animés d'un fanatisme de croisés"^{fn1038}, les missionnaires exigent des indemnités pour tout dommage du fait de la xénophobie populaire. (...) Le versement immédiat de grosses indemnités, la répression sanglante des troubles par le gouvernement impérial (...), la soumission des Qing aux exigences étrangères les rend encore plus impopulaires"^{fn1039}. Eux non plus ne sont pas épargnés par l'esprit de compétition et, soit sciemment, soit inconsciemment, se font les instruments des politiques extérieures de leurs pays respectifs. En 1902, par exemple, l'Italie force ses missionnaires à s'adresser désormais à la légation italienne et non plus à l'appareil catholique de la France^{fn1040} tandis que de son côté, le consul français à Shanghai qui propose d'ouvrir une école à Nantchang, capitale du Kiangsi^{fn1041} témoigne: "il faut ramener la paix et la concorde surtout entre néophytes catholiques et protestants qui sont souvent très près d'en venir aux mains sous les prétextes les plus futiles"^{fn1042}. Ces divisions entre missionnaires en Chine ne font en fait que refléter les luttes qui opposent quotidiennement les étrangers entre eux. Pour Henri Cordier par exemple^{fn1043}, on doit la révolte des Boxeurs à l'Italie parce que celle-ci cherchait à occuper la baie de San-Men, dans le Zhejiang. Les alliances françaises avec la Russie ou la Grande-Bretagne restent de circonstances, sans plus et entre le Japon et la Russie existe une concurrence affichée^{fn1044}. Déjà en 1884, à l'occasion d'un envoi de travaux scientifiques de l'observatoire de Zi Ka Wei, le consul signale que le gouverneur anglais de Hong-Kong a décidé d'établir le même type d'établissement sur son territoire "pour augmenter l'influence anglaise dans ces mers"^{fn1045}. Les rivalités européennes se retrouvent sur le territoire chinois, notamment l'antagonisme franco-allemand. C'est ainsi qu'en 1907, les CRT de la CCIL rapportent que l'école de médecine allemande en Chine est passée sous contrôle français et qu'en 1912 un rapport du vice-consul de France signale que Tsing-tao, port sous contrôle allemand, fait de la concurrence à Tchefou^{fn1046}.

Toutes cette confusion, ces divergences et ces mélanges se retrouvent dans un discours de M. Taylor, chef de Bureau de la Statistique des Douanes impériales chinoises, lors de la réunion annuelle de la "Société pour la diffusion parmi les Chinois des connaissances chrétiennes d'intérêt général" sur la nécessité de favoriser le commerce d'exportation de la Chine, et dont le consul français rapporte et commente les propos: "missionnaires, commerçants, consuls, fonctionnaires, tous ont le devoir de s'employer à rendre moins funestes les effets de la crise que l'on prévoit. D'utiles exhortations aux paysans, des conseils sur la manière de tirer un meilleur parti de leurs terres vaudraient mieux selon M. Taylor que cent prêches! L'expérience a démontré que plus d'un commerce qui enrichissait autrefois ceux qui s'y livraient a été ruiné en Chine par l'ignorance ou la malhonnêteté des cultivateurs. C'est à ces gens que devraient s'adresser les missionnaires et quelque étrange que puisse sembler le nouveau rôle qu'ils seraient appelés ainsi à jouer, ils feraient œuvre bonne et chrétienne en luttant contre l'appauvrissement du peuple qu'ils se proposent de catéchiser." Taylor lui-même termine en appelant à la collaboration de tous pour "faire connaître aux indigènes le mode de culture et de préparation des principaux articles d'exportation de la Chine"^{fn1047}. En même temps qu'il montre une certaine volonté de la part des Européens les plus attentionnés à encourager la Chine à améliorer ses performances commerciales, ce discours montre également les limites de tout effort entrepris dans ce pays. En l'absence de tout respect mutuel, comment une collaboration économique peut-elle être efficace ? Par exemple, les contrats entre Chinois et étrangers ne sont valables que s'ils sont reconnus par le pouvoir impérial, du coup, le liquidateur de la Bank of China, Japan & the straits limited qui veut faire un appel de fonds auprès des actionnaires chinois qui se sont engagés par contrat à y répondre en cas de besoin, se voit opposer un refus de payer, ceci avec l'approbation du Daotai, et le consul français de commenter: "Cette

restriction du droit d'association entre étrangers et Chinois arrête l'essor dont ce pays a besoin pour faire face à ses engagements financiers^{fn1048}. Les progrès, comme le tramway électrique de Shanghai en 1908, sont de portée somme toute extrêmement limitée et, taxe sur les brouettes provoquant de sérieuses émeutes dans les concessions, problème d'extension de celles-ci, nationalisme économique entraînant des campagnes pour le retour des concessions ferroviaires et minières en 1903-1908^{fn1049}, boycotts des produits américains, japonais et anglais en 1905, 1908 et 1909, mouvement pour la protection des chemins de fer en 1911^{fn1050}: tout est sujet à des tensions^{fn1051}, d'autant plus vives que de 1905 à 1911 la Chine connaît alors une crise sans précédent.

En 1907, le consul français écrit^{fn1052}: "La spéculation sur le change est ici un facteur d'appauvrissement. Les Chinois sont des spéculateurs effrénés (...). On a spéculé également sur les barres d'or et de ce côté aussi les pertes ont été considérables. La HKSBC est l'établissement étranger qui aura le plus à souffrir de la crise. Mais elle est trop solide pour être ébranlée". En novembre, il parle d'une "crise commerciale sans précédent" à Shanghai: "les exportations de soie sont arrêtées depuis trois semaines (...) six maisons d'importation de Lyon ont suspendu leurs paiements parce qu'elles sont obligées de payer des marges considérables (...). Une des maisons françaises de Shanghai (ceci à titre confidentiel) est très compromise pour avoir spéculé sur la hausse. Si elle s'était contentée de ses commissions, elle eut réalisé un bénéfice de 30.000 taels tandis qu'elle a tout perdu et se trouve en face d'engagements s'élevant à sept millions de francs. On espère néanmoins qu'elle sera sauvée grâce à l'appui des banques". Dans ces conditions, on comprend qu'il doute du succès financier de l'exposition internationale projetée à Shanghai^{fn1053}. Au milieu de ces événements, des initiatives voient tout de même le jour comme le rapporte le consul de Tchefou en décembre 1907^{fn1054} qui signale la création de deux sociétés "d'un genre assez nouveau dans ce pays". Il s'agit effectivement d'un club de lettrés, des Yamens, de la douane et des diverses administrations comprenant "journaux, salle de lecture, etc..." et d'une société d'accueil pour les coolies où des lettrés les instruisent pour moins de 1 \$ par an de cotisation, avec conférences hebdomadaires. Et le consul de conclure: "Ces deux fondations, quoique peu importantes en elles-mêmes, m'ont paru cependant mériter d'être signalées, quelque minimes qu'en soient les résultats, comme une industrie de l'esprit nouveau des classes lettrées ou aisées en ce qui regarde leur propre manière de vivre de même que leurs rapports avec les classes les plus humbles". En février 1908, Shanghai est toujours en crise mais la situation s'améliore car les stocks s'épuisent, "soit par le fait des ventes courantes, soit par les ventes aux enchères, soit par l'incendie" et le consul de citer le cas d'un godown ayant flambé et ne contenant plus que 1/10e des "fournitures nécessaires pendant l'année qui s'ouvre". Simultanément, le Ministère chinois de l'Agriculture, des Travaux publics et du Commerce appuie auprès de la Chambre de Commerce de Tchéfou la requête des filateurs chinois qui réclament les mêmes avantages que la filature allemande de Tsang-Kou (Tsing-tao), à savoir l'exemption du droit de ré-importation par système de drawbacks pour les cocons sauvages qu'ils utilisent pour fabriquer des étoffes exportées. Le mois suivant^{fn1055}, la crise n'est toujours pas jugulée et Carlowitz, A. Karberg et Olivier restent prudentes. En juin, un rapport sur la crise à Canton établit qu'en début de campagne, beaucoup d'achats de la part des maisons de courtage européennes ont été effectués mais la crise américaine fait que les Etats-Unis ne prennent pas livraison. Le Japon baisse alors ses prix de 50%. Du coup, les filatures d'Europe veulent profiter de la situation et refusent les livraisons. "Le coût de la crise est estimé pour les différentes maisons de courtage de Lyon, Zurich et Milan à 80.000.000". Or, les récoltes prévues sont bonnes, elles vont donc rejoindre les stocks, ce qui renforce la baisse des prix et la préoccupation des "courtiers français de la soie et des représentants des maisons lyonnaises à Canton". En effet, le consul précise: "la moitié environ de l'exportation de la soie se trouve entre les mains des Français (...) Les Allemands ont gâté les prix des commissions de la soie et consentent à travailler à 1,5, à 1% même, tandis qu'autrefois on travaillait à 5%".

En septembre 1908, un nouveau rapport signale que Shanghai est toujours en crise: celle-ci "a occasionné pendant la dernière saison des pertes énormes aux exportateurs des principaux produits de la Chine et notamment de la soie (...) des faillites, des liquidations forcées ont eu lieu (...). Le directeur de la plus grosse maison allemande, A. Karberg de l'Extrême-Orient est mort frappé au cœur par les pertes subies au cours de la dernière campagne des soies". En décembre 1908, le consulat de France à Tientsin rapporte que la crise s'éternise car, selon le consul, la modernisation de l'appareil administratif et judiciaire chinois se fait mal et ne

permet pas de régler les affaires en cours, de plus, il y a trop d'émissions de fausses monnaies. En août 1910^{fn1056}, six banques chinoises sont en faillite et le Daotai est contraint d'emprunter auprès des banques étrangères. En octobre, toujours à Tientsin, une panique commerciale éclate à cause de la crise du caoutchouc à Shanghai, de la faillite à Canton du délégué^{fn1057} d'un comprador^{fn1058} de la Banque Sino-belge et des nombreux agiotages sur les piastres. Cette crise semble terminée en juin après la création "d'une banque de garantie" pour le remboursement des créances par une commission commerciale mixte regroupant Chinois et étrangers^{fn1059} et comprenant le vice-roi, le représentant du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, les Ministres de France, d'Allemagne et du Japon ainsi que des marchands chinois et les consuls étrangers. C'est dans ce contexte de crise permanente qu'entre 1909 et 1911, la Chambre de Commerce chinoise de Fou tchéou est créée^{fn1060} mais la cotisation étant trop élevée, il y a peu de monde et les petits marchands sont négligés. Pour ces derniers, une simple "société de consultation" est créée. Une autre pièce, malheureusement non datée parle également d'une "société des progrès commerciaux" avec cinq objectifs: tenir un journal commercial, établir une fabrique de sucre au capital de cinq millions, une fabrique de thé au capital de trois millions, une de papier avec 2 millions et une de porcelaine avec 1 million. En décembre 1909, la Chambre générale d'Agriculture du Fukien est créée à son tour dont une des cinq principales missions recensées est de faire une enquête sur la sériciculture et le tissage de la soie (article XIII). Parmi les objectifs de celle-ci, il est notamment prévu "d'encourager les écoles agricoles et tous les cultivateurs qui s'occupent d'améliorer les procédés de culture et de traduire les ouvrages ayant trait à l'agriculture" (article XIV), de créer une école d'agriculture (article XVII), d'inviter des anciens élèves diplômés des écoles d'agriculture étrangères pour faire des conférences et donner des cours (article XXII). Toutes ces initiatives, visionnaires parfois, comme celles dans le Fukien, sombrent néanmoins emportés par la bourrasque des événements politiques. A Tientsin, le climat de l'année 1911 est catastrophique et la Révolution provoque une nouvelle crise commerciale. Le 12 février 1912, l'empire abdique, une Constitution provisoire est donnée^{fn1061}. En 1913, le Parlement est dissout et Yuan-Chi Kai emprunte 630 millions de francs-or auprès d'un consortium international de banques^{fn1062}: à cette date, si la Chine patauge toujours dans ses problèmes de développement, les Européens, eux, continuent de tirer le meilleur profit d'un contexte à la création duquel ils ont largement contribué.

Dans un tel contexte, le secteur chinois de la soie prend un aspect stratégique certain. A la faveur des événements, et comme les secteurs textiles lainiers et cotonniers européens ou américains en leur temps, celui-ci a l'opportunité de devenir le moteur du développement chinois. Mais l'ampleur des progrès à accomplir et le contexte transforment ce colossal défi en pari. La mission lyonnaise de 1895 témoigne: "Les conséquences de cette guerre civile [les Taipings] se font encore sentir aujourd'hui. (...) A Tsen-i fou et dans ses environs, il y a actuellement un demi-million de familles qui tissent (...). On comptait autrefois, au dire des mandarins, à peu près dix métiers par famille. Ce nombre a diminué et n'est plus que de quatre ou cinq par famille". La production est trop morcelée^{fn1063}, trop dispersée. Il faut donc à la fois améliorer la qualité des soies et accélérer la collecte tout en concentrant et modernisant l'appareil de production. De vigoureux efforts sont entrepris. Durant la Réforme des Cent jours, l'attention est portée sur les problèmes de l'exportation de soie chinoise. Il est proposé de créer un institut national de sériciculture et d'envoyer des étudiants en France et au Japon. L'idée d'établir une banque gouvernementale mi-publique, mi-privée avec l'aide des marchands et une compagnie mixte est même émise^{fn1064}. Dans les collèges fondés par les Jésuites à Shanghai, par exemple, on dispense un apprentissage du filage et du tissage^{fn1065}. En 1896, à Shanghai, the Nung-hsueh hui (Society for the Study of Agriculture) naît pour promouvoir l'amélioration de l'agriculture et publie, de 1897 à 1905, the Nung-hsueh paò, très bon journal orienté vers l'extérieur et analysant bien les problèmes^{fn1066}. Les autorités locales participent elles aussi à l'élan comme Chang Chih-tung, gouverneur général du Liang-Kiang qui émet le désir en 1894-96, d'associer support officiel et capitaux des marchands locaux, ce qui débouche sur la création de la Su-ching Filature et de la Su-lun Cotton Mill^{fn1067}. De son côté, après son premier échec de 1866, Ch'en Ch'i-yuan (Chan Kai-wen) était revenu à Canton et en 1881, 10 filatures modernes existaient avec 2.400 bassines dans la province du Kwangtong^{fn1068}. Mais dans les années 1890, les efforts de modernisation concernent surtout Shanghai.

Dans cette dernière ville, un rapport consulaire français d'avril 1896 nous apprend que la première tentative de filature de la soie à Shanghai remonte à 1859 et qu'on la doit à Jardine Matheson & Cy. Malheureusement, celle-ci "disparut au bout de quelques années". En 1879, une seconde création est tentée par Russell & Cy sous la direction de Paul Brunat: la société Keichong Filature Association comprenant 200 bassines voit le jour. Trois ans plus tard, J. Matheson & Cy ouvre une seconde filature, puis c'est au tour de Iveson & Cy et, "après 1882", Gilmour & Cy, Bavier & Cie, Arnhold Karberg & Cy, Dyce & Cy, toutes reposant sur une association avec des commerçants chinois, les Européens s'occupant de l'exportation des produits^{fn1069}. En 1891, la Keichong Filature frôle la faillite et devient une SA, "the Shanghai Silk Filature limited" (en chinois "Pao-Tchong") au capital composé par 2.000 actions de 100 taels dont seulement 1.619 souscrites. En reprenant à bail la filature de Iveson & Cy, les deux établissements totalisent 958 bassines et produisent 1.580 balles d'un picul. Ce rapport mentionne aussi la "sin-chong silk filature limited" de Ma-Kien-tchong dont le capital est tout de même de 140.000 taels avec M. Lintilhac & Cy comme agent et nous apprend également que A. Karberg & Cy pratique occasionnellement la vente d'armes et de matériel de guerre^{fn1070}. Selon cette même source, il y aurait onze filatures de soie à Shanghai en 1896 dont cinq portant des noms chinois et comportant 200 bassines en moyenne et six à consonance anglaise ou européenne comptant quant à elles 513 bassines en moyenne. Les deux premières sont respectivement "The Shanghai silk filature limited" avec 958 bassines et celle de la maison Gilmour & Cy, concentrant apparemment 816 bassines sur deux établissements. Celle de la société Bavier, la E. Bavier & Cy silk filature Amoy Road n'arrivant qu'en septième position avec 252 bassines alors que le nombre moyen de ces instruments est de 371. Par rapport aux 6725 balles produites, cette dernière n'en assure que 420, soit 6 %. Alors que "six ou sept sont en cours de création" et que le consul prévoit pour le mois de juin de la même année une production de 8.000 piculs, il est à noter qu'aucune maison lyonnaise n'est présente, ni même représentée, dans le tableau. D'ailleurs, le consul lui-même remarque: "la France n'est pas fort intéressée au développement de cette industrie dont les premiers essais ne paraissent pas être sans avoir déjà porté préjudice à notre fabrique des Cévennes". Arnhold Karberg, agents, sont seulement mentionnés^{fn1071}. Une liste, de 1901^{fn1072} nous permet de mesurer la progression. Plus précise, celle-ci nous apprend qu'il y a 34 filatures dont huit "à direction européenne", le reste à direction chinoise, pour un total de 9.392 bassines, ce qui nous donne une moyenne de 276 instruments. La première, Lun-Rwa, à direction européenne, possède 800 bassines. On constate à nouveau que les filatures à direction européenne sont les plus importantes puisque la moyenne du nombre de bassines est de 462 contre 219 pour les établissements dirigés par des Chinois. Parmi ces derniers, un seul dépasse les 400 bassines et quatre seulement en ont un nombre compris entre 300 et 400. Les cinq premières filatures par le nombre d'ustensiles sont à direction européenne mais, mise à part celle de Lun-Rwa, il n'y en a que trois ayant plus de 500 bassines. A elles cinq, ces filatures concentrent tout de même 30 % des bassines de Shanghai. De son côté, L.M Li estime qu'il y a pour la même année, 23 à 28 filatures à Shanghai avec 7.800 bassines, soit 278 à 340 par filature et ce ne serait qu'entre 1908 et 1911, que leur nombre serait passé de 29 à 48, soit 13.738 bassins^{fn1073}. Peu important ces divergences, seul compte le fait qu'entre 1895 et la fin de la première décennie du XX^e siècle, l'industrie chinoise de la soie cherche à se moderniser, du moins à Shanghai et dans les alentours. C'est ainsi que la première usine de tissage avec métiers Jacquard est montée à Hangzhou en 1905, qu'à Suzhou, "de 9 à 10.000 métiers travaillent dans les dix premières années du XX^e siècle"^{fn1074}. En 1909, à Hangzhou, 4.300 métiers produisent 200.000 balles. Gueneau, pour sa part, date de 1907 les premières usines pour produire des soies "tussah" de qualité mais sans localiser celles-ci^{fn1075}.

Ce développement des filatures chinoises est provoqué en fait par celui des exportations. Celles-ci sont en effet multipliées par deux entre 1868 et 1900^{fn1076}. Selon Pariset, Les exportations de Canton qui étaient de 1.000.000 kilo en moyenne entre 1875 et 1885 grimpent à 1.400.000 kilo en moyenne entre 1886 et 1894, les exportations totales de soie de ce port bondissant de 27.500 kilo en 1862 à 2.295.000 en 1898^{fn1077}. Ces exportations dopent donc littéralement toute la filière, de la sériciculture du Jiangnan, du Kwangtung et du Shantung aux filatures de Shanghai et Canton. La Mission lyonnaise témoigne^{fn1078}: "à part les soies, peu de marchandises sont adressées en France; elles le sont plutôt en Angleterre où se trouvent les marchés des produits de l'Extrême-Orient: c'est là que notre industrie est obligée d'aller s'approvisionner. L'Allemagne reçoit aussi une partie des exportations de Hong-Kong. (...) la soie filée et les tissus de soie représentent plus du tiers de la valeur des importations chinoises à Hong-Kong. C'est surtout Canton et Shanghai en seconde

ligne qui lui envoient cet article. Les exportations de soie filée de Canton^{fn1079} n'ont pas sensiblement augmenté dans les dix dernières années. Mais cette industrie s'est modifiée par la construction de plusieurs filatures établies sur le modèle européen, quoique dirigées entièrement par des Chinois". Concernant les exportations de Shanghai vers la France, celle-ci se contente d'écrire: "plus de la moitié des soies grèges exportées de Shanghai sont à destination de la France, c'est-à-dire de Lyon", soit 32.862 balles sur 70.690, ce qui est faux, puisque, vérification faite, on ne trouve une part que de 46,5 %. Pour y voir un peu plus clair, on ne dispose que de deux listes statistiques d'exportations de balles par maisons pour la même année, 1907, mais comportant malheureusement d'énormes différences^{fn1080}. Le dossier est très confus car il comprend des chiffres donnés à la fois par la L & C Telegraph, le *Bollettino di Sericoltura*, la *Revue du Marché des Soies et Soieries* et les statistiques douanières chinoises. Celui-ci est par conséquent extraordinairement difficile d'interprétation, voire inexploitable. Seuls les totaux sont sensiblement identiques: 69.584 balles exportées pour la première contre 67.575 pour la seconde^{fn1081}. On y retrouve à chaque fois Bavier & Cie mais dans la première liste, cette maison exporte 5.453 balles contre 2.536 dans la seconde. Idem pour Pila & Cie qui expédie respectivement 650 et 1.627 balles. Une seule chose paraît donc certaine: ces deux maisons assurent bien des exportations de balles de soie en 1907 à partir de Shanghai. A part cela, on remarque des différences notoires comme la mention de Arnhold Karberg & Cie dans la première mais pas dans la seconde. Encore plus surprenant, si la première liste ne mentionne aucune maison japonaise, la seconde en énumère au moins quatre comme la Doshin Kaisha, la Kiito Gomer Kaisha ou la Mitsui Bussan Kaisha. Il n'est pas possible de déduire quoi que ce soit de tels documents, tout juste remarque-t-on la disparité des envois qui, dans les deux cas, s'échelonnent de moins de dix balles^{fn1082} à plus de 6.000, voire 10.000^{fn1083}. Le tableau des exportations cantonaises de balles de soie^{fn1084} par maisons exportatrices à la même époque est beaucoup plus clair:

maisons	nationalité	envois sur:		TOTAL
		l'Europe	l'Amérique	
E. Pasquet & Cie	suisse	6291	2133	8424
Reiss & Cie	anglaise	5149	3169	8318
T.E Griffith	anglaise	4824	929	5753
Boyer, Mazet & Cie	française	4295	1157	5452
Gérin, Rykebus	française	4249	178	4427
Arnhold Karberg	allemande	3672	727	4399
J. Matheson	anglaise	1460	1720	2630
Carlowitz & Cie	allemande	1723	310	2033
U. Spalinger	suisse	241	988	1229
Shewan Tomes & Cie	anglaise	519	520	1039
Varenne & Cie	française	859	65	924
Générales soies	française	737	25	762
Siemssen & Cie	allemande	610	-	610
Herbert Dent	anglaise	580	-	580
Mitsui Bussan	japonaise	-	30	30
Deacon & Cie	anglaise	-	15	15
TOTAUX		35209	11416	46625

Le pourcentage total des maisons anglaises est de 39,3% suivies par les françaises avec 24,8% puis des suisses, avec 20,7%, des allemandes, 15,1% et des japonaises avec 0,1%. 74,6% des balles partent vers l'Europe. En 1911-1912, les maisons anglaises envoient 9.420 balles, les françaises 8.827, les allemandes 2.057, les suisses 964, soit respectivement les pourcentages suivants par rapport au total: 44,3%, 41,5%, 9,7% et 4,5%. Vers l'Europe, le pavillon français assure le transport de 9.211 balles, l'anglais 6.592 et l'allemand 5.465, soit 43,3, 31 et 25,7%. Par contre, à cette époque, le total des balles vers l'Europe n'est plus que de 21.268 et celui vers l'Amérique de 13.633, soit des progressions respectives de - 39,6% et + 19,4%. Enfin Albert & Wullschleger, maison française, succède à E. Pasquet & Cie et Siemssen & Cie ferme son comptoir de soie le 30 septembre 1911.

A la fin de la décennie, le bilan est peu flatteur. Certes, les exportations ont augmenté, mais pas dans des proportions suffisantes pour assurer le remboursement des emprunts et l'ensemble du secteur séricicole chinois n'a pas pris l'envol tant espéré. En 1902, les douanes maritimes signalent que les ateliers de tissage ne rassemblent la plupart du temps pas plus de quatre métiers. Selon une enquête japonaise, en 1904, à Hangzhou, il y a 300 métiers en ville et chaque chi-hu ne compte en moyenne que 2 ou 3 métiers^{fn1085}. Avec le soutien de F. Kleinwacher ("the custom commissioner") par exemple, Lin Ti-ch'en avait pourtant créé à Hangzhou une école de sériciculture avec instructeurs japonais qui fut un franc succès^{fn1086}. Autre exemple, la Hushukwan Girl's Sericultural School (Hu-shu kuan nu-tzu hsueh-hsiao) fondée près de Suzhou en 1913, était très connue en Chine et recevait 35.000 yuan annuels du gouvernement provincial du Kiangsu^{fn1087}. A propos de la sériciculture dans la province du Jiangxi, le consulat français de Canton rapporte qu'on fait venir des agriculteurs des autres provinces ("émigration agricole") auxquels on donne une parcelle par tête dont ils deviennent propriétaires "au bout de quelques années", puis que le gouverneur du Kouang-si envoie son secrétaire recruter un ingénieur et "trois ou quatre autres agents agricoles" en Belgique. Ceux-ci reviennent en septembre 1909 mais l'ingénieur en question, M. Devaux, repart peu après en Belgique pour se marier^{fn1088}. Mais ces efforts sont trop isolés pour être efficaces. Il n'y a pas de plan de développement concerté de la sériciculture en Chine. R. Hart lui-même se désespère en 1890 devant le refus de développer le procédé Pasteur dans les campagnes chinoises et L.M Li reconnaît qu'au début du XX^e siècle, on compte peu de réussite dans la sériciculture chinoise^{fn1089}. Les filatures se heurtent à de multiples problèmes, le premier étant bien sûr leur coût de départ puisqu'en 1904, à Shanghai, 70.000 taels sont nécessaires pour en établir une, 40.000 pour la construction, 12.000 pour les machines à filer, 8.000 pour les machines à vapeur et 10.000 pour les équipements^{fn1090}. Le problème suivant est celui de la qualité des approvisionnements en cocons auquel il faut ajouter les effets de "surchauffe" comme le rapporte le consul français en 1896. Cette année-là, les affaires ralentissent car, suite au développement "soudain" des filatures en 1895, les producteurs de cocons décident d'augmenter leurs prix. Les salaires augmentant eux aussi de 15 à 22 cents à 30 et 35 cents en trois ans, le coût de la soie produite est trop élevé^{fn1091}. En 1898, un projet de règlement pour l'achat à l'intérieur et le transport des cocons de soie doit être établi suite à la menace "d'individus avides et mal intentionnés" de détruire les séchoirs. Il est prévu: 1) l'obligation pour les fonctionnaires locaux de publier une proclamation établissant les droits des marchands étrangers, à savoir acheter librement des cocons, 2) l'établissement d'un transit libre, 3) la suppression des taxes aux différentes "barrières", 4) le paiement de celles-ci uniquement à l'arrivée, 5) l'adoption d'un mode de règlement des dommages^{fn1092}. 1900 est encore une mauvaise année car les fournisseurs maintiennent des prix trop élevés. Une importante étude sur l'industrie et le commerce du port de Shanghai en 1900 rapporte que les événements politiques en Chine annulent l'espoir de ventes de soie importantes liées à l'Exposition de 1900 et signale que les cocons prennent la voie de Marseille mais sont en fait destinés à Milan^{fn1093}. En fait, les filatures à vapeur chinoises sont trop éloignées du processus agricole. La filière qui se met en place manque de cohésion. En 1901, Pariset^{fn1094} écrit: "Vingt filatures à l'européenne existent en 1896 dans les environs de Shanghai mais elles sont trop éloignées des provinces où l'on récolte des cocons, et elles payent la main-d'œuvre très cher. Leurs produits demeurent donc d'un prix trop élevé, quoique de qualité excellente. La Chine centrale n'entrera en lutte pour les soies fines, filées à l'européenne qu'avec des usines établies, comme à Canton, comme au Japon, au milieu des pays producteurs de cocons". Du coup, toutes les filatures sont en permanence au bord de la faillite. A Suzhou et Hangzhou, des grèves pour les salaires éclatent à partir de 1890 et jusque dans les années 1910^{fn1095}. Une traduction d'un rapport du commissaire M.E.B Drew à Fouchéou datée du 15 mai 1906 rapporte^{fn1096}: vers 1902, vingt "compagnies"^{fn1097} sont lancées dont une anglo-chinoise et une école officielle spéciale de sériciculture. De 1902 à 1905, 12 millions de mûriers sont plantés, mais, au lieu des 250.000 FF de vente de soie attendus, il n'y en eut que le tiers d'obtenu. Seule la société anglo-chinoise survit. Les causes de l'échec sont simples: les œufs étant insuffisants sur place, on en faisait venir de Canton ou du Zhejiang et ceux-ci, dont une forte proportion étaient malades, éclosaient durant le transport^{fn1098}. A Tchéfou, il est noté dans un rapport du vice-consul de France du 6 avril 1912 que ce port est le premier port exportateur de grèges sauvages et qu'il s'y trouve quarante filatures mais une seule à vapeur. Il est en outre précisé qu'en 1909 il y avait trois filatures à vapeur mais que deux ont cessé à cause de frais généraux excessifs et que finalement, sur 12.193 piculs exportés en 1911, seulement 1.586 étaient dévidés à la vapeur^{fn1099}.

En 1909, une note du consulat de France à Canton^{fn1100} signale la création d'une revue mensuelle par l'Ecole de sériciculture du Kouang-tong qui donne des traductions de traités japonais sur la sériciculture et la création d'une "Association étrangère de la soie" à Shanghai. On lit: "d'une manière générale il semble que l'industrie soyeuse dans la région de Canton soit en décadence. Les Européens acheteurs de soie se plaignent de la qualité inférieure des soies "filatures" et de la soie brute qu'ils trouvent sur le marché depuis un an et demi". Un communiqué du consulat français à Tianjin du 5 janvier 1911 intitulé "Nouvelles mœurs commerciales des Chinois" nous apprend que: "la probité des grandes maisons de commerce chinoises qui était proverbiale tend peu à peu à disparaître". Citant un mandarin, le consul rapporte que les principaux négociants indigènes "ne songent plus qu'à faire de fructueuses faillites (...) on est frappé de la désinvolture avec laquelle les Chinois tiennent aujourd'hui leurs engagements et exécutent leurs commandes (...) les négociants indigènes se font remettre des avances allant sur certains produits jusqu'à 85% de la valeur (...) en raison de la concurrence les trafiquants déloyaux trouvent toujours de nouveaux clients alors que les étrangers devraient se solidariser pour écarter de semblables fournisseurs, il n'y a qu'une procédure bien aléatoire: réclamer par l'intermédiaire des consuls, souvent divisés, l'intervention des mandarins". Par exemple, le coton est souvent mouillé jusqu'à 18% de son poids et le consul préconise la création d'une condition des cotons "sur le modèle de celle des soies" sinon l'exportation de coton sera prohibée comme en 1905 à Tcheng-kiang et le coton réservé aux usines chinoises, ce qui est prôné par les nationalistes et qui s'est déjà passé à Tcheng-kiang pour les usines du Zhejiang. En juillet 1911, la Cotton Anti-adulteration Association est donc créée sur l'initiative des négociants et filateurs anglais. Les profits liés à la soie semblent donc faire l'objet de réinvestissements stériles, leurs bénéficiaires, comme les marchands de Nan-shun par exemple, plaçant leur argent dans le sel, des officines de prêts sur gages ou des terres^{fn1101}. Le rôle des étrangers paraît somme toute limité. Anglais et Japonais sont les plus présents, font les plus gros efforts En 1906, par exemple, les Japonais aident à la création de the Shanghai Silk Spinning Cy, une usine de traitement des déchets avec participation chinoise dont le président, Chu Pao-san est par ailleurs un des leaders du mouvement pour le "self-government" de Shanghai. Ceux-ci sont présents à Shanghai, Wusih, Hangzhou, Szechwan et en Mandchourie^{fn1102}. Mais entre les uns et les autres, la confiance règne-t-elle ? La CCIL rapporte par exemple qu'en septembre 1908, une corporation des commerçants de soies de Canton a décidé d'envoyer un représentant en Europe en précisant que "leur création avait uniquement pour but de les soustraire (...) à l'arbitraire des acheteurs français et étrangers de ce port qui, pour opérer leurs achats ont été jusqu'ici par trop favorisés par l'ignorance des vendeurs"^{fn1103}. L'industrie chinoise de la soie peine donc à se développer et les Lyonnais semblent particulièrement absents. Ceci nous amène à nous pencher d'un peu plus près sur la participation française à toutes ces initiatives.

Suite à la défaite chinoise face au Japon, la France a pourtant elle aussi reçu sa part de gâteau. En janvier 1896 en effet, après avoir obtenu la permission de prolonger la voie de chemin de fer franco-annamite en territoire chinois, la Chine lui accorde Dalian en territoire à bail et des privilèges commerciaux en Chine méridionale, région dont elle partage désormais la domination avec l'Angleterre. Elle se voit ainsi attribuer l'île de Hainan, la baie de Guangzhouwan où elle espère capter une partie du trafic de Canton^{fn1104} et le droit de poursuivre la voie ferrée du Tonkin. La présence française est alors des plus limitées, que ce soit dans les administrations^{fn1105} ou dans les transports. Quant au secteur bancaire, le seul établissement important est l'agence de la Banque de l'Indochine ouverte à Shanghai en juillet 1898^{fn1106} et dont l'efficacité paraît des plus réduite puisque dans un rapport sur le mouvement commercial du port de Shanghai en 1898, on lit: "elle est enfermée dans ses statuts, elle lutte difficilement contre les autres banques locales. Les opérations les plus lucratives lui échappent et le secours et les facilités qu'elle offre à nos négociants et nos industriels sont des plus limités"^{fn1107}. En fait, les Français se cantonnent plutôt dans la participation financière à des entreprises de chemin de fer et d'armement^{fn1108} ainsi que le placement de capitaux dans le cadre de prêts à la Chine en partenariat avec d'autres puissances^{fn1109}. En 1893, il n'y aurait que deux maisons françaises présentes à Canton, Chauvin Chevalier & Cie^{fn1110} et MM. Pasquet et Tamet^{fn1111} tandis qu'un seul Français, J. Chapsal des MM, assiste à la séance du 20 mai 1895 de la Chambre de Commerce de Shanghai. A ce moment, la faiblesse de la représentation française en Chine est manifeste.

En 1893, le consul français de Shanghai rappelle que le commerce d'exportation de la Chine vers la France est important mais qu'il "n'est pas entièrement, tant s'en faut, entre nos mains. Une grande partie des soies destinées à Lyon et Marseille est expédiée par des maisons anglaises et suisses"[fn1112](#). Celui-ci souligne aussi le fait que les produits français ne correspondent pas aux besoins chinois ou qu'ils ont fort peu concurrentiels par rapport aux produits japonais, américains ou anglais. Il joint enfin un rapport de 18 pages dans lequel il préconise d'adapter les produits, notamment les cotonnades, en utilisant la base du Tonkin par exemple[fn1113](#). En 1895, au titre des principales maisons établies à Canton, J.A Ganeval cite la firme française Cozon & Giraud, puis Arnold Karberg & Cie, Carlowitz & Cie, Reiss & Cie, Siemssen & Cie, soit quatre compagnies allemandes, Dent & Cy et Rowe & Cy, deux anglaises, enfin une américaine, Russel & Cy. Dans la liste des Français établis dans l'arrondissement consulaire de Canton deux ans plus tard, on relève la présence de deux inspecteurs des soies, Robton et Barmont, le second étant de Lyon, tout comme les deux autres inspecteurs des soies dont les noms figurent, Paul Crépier et J.F Trévoux[fn1114](#). La même année, les maisons de Shanghai exportant des soieries de Chine ne seraient que Olivier, de Langenhagen & Cie, Racine & Cie, A. Karberg & Cie, Carlowitz & Cie[fn1115](#). L'influence anglaise dans le milieu lyonnais de la soie se fait toujours autant ressentir d'une façon ou d'une autre. Par exemple, M. Lintilhac, associé de la maison Dufour frères de Lyon, prend la succession de cette même maison en août 1893. Le consul en est d'ailleurs averti par P. Lintilhac & Cie & Great Winchester de Londres. C'est à cette occasion qu'il est rappelé que dans une lettre d'avril 1877 Dufour frères de Lyon voulait s'établir à Shanghai sous la raison sociale "Dufour Brothers & Cy London" et "Dufour frères & Cie", le gérant en aurait été l'allemand Aretz auquel la protection consulaire aurait alors été accordée[fn1116](#). Autres exemples, une feuille adressée à Chabrières, Morel & Cie à Lyon donnant les cours de la soie en août 1896 est en anglais[fn1117](#) et les échantillons de soieries chinoises transmises à la CCIL en 1897 le sont de la part de M. Haas, consul anglais[fn1118](#).

Dans les années 1890, les négociants ont les mêmes problèmes que trente ans auparavant. Ainsi, en 1892, un "silk & silk waste public inspector", Paul Genin, fait une demande de "transit-pass" auprès du consul afin de pouvoir se rendre vers l'intérieur du pays. Trois ans plus tard Paul Brunat demande l'intervention du consul car des balles de soie sont, selon lui, illégalement retenues à une "barrière du Nord" parce que leur poids s'est révélé supérieur à celui déclaré au départ, l'auteur évoquant l'humidité pour expliquer ce différent. Deux jours plus tard il remercie le diplomate pour son intervention auprès du Daotai, dénonçant au passage le chantage qu'exercent les officiers chinois qui consiste, en profitant du temps pluvieux, à ne laisser passer les bateaux chargés de cocons qu'à la condition que ceux-ci s'acquittent d'un petit supplément non prévu par les traités[fn1119](#). La même année, 1895, une lettre de remerciement adressée au consul de France à Shanghai pour son intervention auprès du vice-roi de Nankin, confirme effectivement l'existence de pratiques frauduleuses[fn1120](#): "Depuis une quinzaine d'années j'ai fait établir dans différents endroits des environs de Wuxi, Loza[fn1121](#), Chuza (...) etc...des magasins pour l'achat des cocons et des fours pour les sécher. Ces magasins et ces fours ont été construits par mes mandataires chinois (...). Ils ont établi des honges leurs noms (...)". L'auteur qui apparemment travaille pour la maison Russell & Cie, dénonce alors les agissements de certains qui vont chercher des cocons de qualité inférieure à ceux de Wuxi et les mènent dans cette localité pour profiter de sa réputation afin de vendre leur marchandise plus cher: "Ces individus sont ordinairement des lettrés ou de petits mandarins ou apparentés à des gens influents (...) si nous refusons d'accepter leurs cocons à leur prix, ils se livrent à des actes de violence, brisent nos poids et menacent de faire saccager nos établissements par des gens à leur solde(...) A Chuza, petit village à environ 10 miles ou 30 lis de Wuxi j'ai un hong établi depuis 12 ans par mes employés sous le nom de "Kuchun" et où nous achetons tous les ans environ 12.000 piculs de cocons frais (...). Cette année un certain "Wantaya", lettré de Wuxi dont l'oncle, un nommé Wankosen a, paraît-il rempli des fonctions de Chenfou à Huzhou, s'est associé un individu de mauvaise réputation nommé Yantochi, lui a fait acheter des cocons de qualité inférieure à Wishin et à Leyang, localités distantes de 50 à 80 miles (...) et dans la nuit du 1er au 2em jour de la 5eme lune (24-25 mai), il est venu avec son associé apporter ces cocons à notre hong de Chuza (...). Le prix des bons cocons de Chuza était de 28 à 29 \$. Wantaya a prétendu vendre ses cocons au prix de 32 \$. Naturellement le chef du hong a refusé de les acheter (...) valant à peine 15 à 20 \$ et de plus parce que ces cocons n'étaient pas de la localité et que

l'achat de ces cocons, vu leur quantité (...) nous auraient empêché d'acheter les cocons de la localité (...) ce qui nous aurait attiré l'animosité des paysans dont nous n'aurions pu acheter les cocons. Alors il est devenu insolent et agressif et insultant le chef du hong, il a menacé de tout détruire (...) puis ameutant les mauvais sujets qui, dans ce cas, sont toujours prêts à piller, a forcé les portes, brisé les poids, démoli les portes des fours, renversé les paniers de cocons. Naturellement au milieu de cette bagarre les achats ont été arrêtés, les gens paisibles des environs emportant leurs cocons pour éviter de les voir abîmer et la place restant à Wantaya et à ses compagnons. Dès le commencement de ces désordres le chef du hong avait dépêché un express par bateau à mon compradore. Cet express nous est arrivé dans la soirée du deuxième jour de la 5ème lune, soit le 25 mai (...). Celui-ci [le compradore] a immédiatement envoyé à Wuxi demander l'aide du "Cheshien" (Zhixian) pendant que je me transportais moi-même avec mon compradore à Chuza (...). Là, j'ai trouvé dans la cour environ 300 piculs de cocons appartenant à divers spéculateurs tels que Wantaya (...). Tous ces gens tenaient le hong envahi et ne permettaient pas à nos gens de continuer les achats (...). J'ai essayé par l'intermédiaire de mon compradore de leur faire entendre raison (...) mais Wantaya est resté inébranlable jusqu'à ce qu'enfin les envoyés du "Cheshien" (Zhixian) soient arrivés vers six heures du soir. Alors, pendant la nuit tous ces gens sont partis emportant avec leurs cocons environ 13.000 de nos paniers et 5 à 6 piculs de nos cocons et le surlendemain seulement nous avons pu recommencer à acheter quelques cocons mais le meilleur moment des achats était passé, les paysans ayant préféré aller vendre leurs bons cocons dans les autres localités, à d'autres acheteurs et nous n'avons fait que de mauvais achats. Le préjudice qui m'a été causé par ces faits est considérable et je l'estime à 4.000 taels environ (...). L'auteur termine en rappelant que dans une autre affaire de même type, "S. Rey, sujet français, un de mes directeurs de filature" a été insulté et qu'un directeur italien, M. Riva, a été victime de jets de pierres et a dû se réfugier sur son bateau.

A ces conditions d'exercice déjà pénibles, il convient d'ajouter les propres défaillances françaises. En voilà un exemple^{fn1122}, celui-ci méritant d'être développé tellement il illustre un profond manque d'efficacité. Tout commence le 20 septembre 1893 quand U. Pila, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition Universelle de Lyon, informe le consul français à Shanghai de la prochaine tenue d'une exposition coloniale. Le consul répond le 30 du même mois qu'il a répercuté l'invitation de Pila auprès de MM. P. Brunat, Lajeat, fondé de pouvoir de la maison MM. Chauvin, Chevalier & Cie, M. Roche (?) fondé de pouvoir de la maison U. Pila et M. Rousha (?), inspecteur des soies de Jardine Matheson & Cie qui, tous, à l'initiative du consul, ont fondé un comité shanghaien pour l'Exposition lyonnaise dont Brunat est le président. Le 7 décembre 1893 U. Pila envoie une liasse de brochures sur l'Exposition avec brochures de demandes d'admission pour exposer. A cette occasion, les MM accordent -30% aux objets envoyés pour y être exposés et le gouvernement chinois exonère des droits d'exportation les soies et soieries qui y seront envoyées. Le 29 décembre, U. Pila félicite le consul pour son idée de comité: "nous n'oublierons pas que c'est à des concours aussi précieux et aussi actifs que le vôtre que ce succès sera dû". Quatre mois plus tard, dans une lettre du consul à Pila du 16 février 1894, on lit: "le comité shanghaien a fait tout ce qui lui était possible pour obtenir un résultat. Malheureusement, le temps était très limité et il n'a pu réunir tous les concours des maisons chinoises". Le Ministre des Affaires étrangères intervient donc en envoyant une lettre au consul dès le 20 février: "ce concours [l'Exposition lyonnaise] qui semblait ne devoir, au début, ne présenter que le caractère d'une entreprise de société privée^{fn1123} a depuis lors obtenu l'appui moral et le concours financier de diverses autorités lyonnaises. M. le Ministre du Commerce de son côté, vient de décider qu'il lui accorderait également son patronage et qu'il déposerait prochainement un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit spécial destiné à participer aux frais de la future exposition lyonnaise. Dans ces conditions je ne puis que vous prier de continuer les démarches que vous auriez faites, au reçu de l'avis du maire de Lyon en vue de faire connaître aux négociants et industriels de votre circonscription l'entreprise qui se prépare. Vous voudrez bien toutefois maintenir à ces communications un caractère purement officieux (...). Je n'ai pas besoin d'ailleurs d'appeler votre attention sur la date rapprochée à laquelle doit s'ouvrir le concours dont il s'agit et sur l'urgence des mesures que vous croirez devoir adopter conformément aux présentes instructions (...)". Une seconde lettre de Casimir Perrier datée du 3 mars 1894 est envoyée à M. Dubail, consul, l'informant des réductions des MM pour les marchandises destinées à l'Exposition lyonnaise: "je vous prie en me référant à ma circulaire du 20 de ce mois, de vouloir bien communiquer ces renseignements aux négociants de votre circonscription". Finalement, dans une dernière missive du consul du 12 avril 1894 accompagnée de la lettre qu'il avait envoyée

à U. Pila et accusant réception des courriers du 20 février et du 3 mars, on lit: "nous avons été malheureusement saisis un peu tard de la question et notre action s'est trouvée limitée par les délais de voyage et d'envoi des objets à exposer (...) et j'espère que malgré ces retards et ces difficultés, le commerce de Shanghai pourra y figurer honorablement (...)". Comme auparavant, ce manque d'efficacité est dénoncé, cette fois-ci par G. François dans son ouvrage Le Commerce^{fn1124} où l'on lit: "l'organisation des consuls à l'étranger n'est pas sensiblement différente de celle qui existe en France mais il est à remarquer que les diplomates étrangers accordent une attention plus grande aux questions financières et économiques" (...). "Ils [les consuls] doivent (...) rechercher et centraliser les renseignements et informations utiles au commerce, les communiquer à tous ceux qui s'adressent à eux (...) ils doivent faire office d'observateurs économiques".

Concernant les lijins, le négociant anonyme qui rapportait devoir payer 5.000 taels de droit de lijn pour 1.000 piculs de cocons secs en 1881, précise qu'en 1895, pour 6.000 piculs achetés dans le Kiangtzu, il a déboursé 54.000 taels de lijn tandis que dans le Chekiang, où il s'est procuré 1.200 piculs, il a payé 14.400 taels de lijn, soit en taxes diverses, un total de 75.000 taels^{fn1125}. Si ce témoignage n'est pas fantaisiste, il est vrai que les lijins par picul sont bien passés de 5 à 9 taels mais si l'on tient compte de la dévaluation de l'argent sur lequel s'étalonne la monnaie chinoise, on peut dire que cette augmentation ne fait que compenser la perte liée au change. En effet, en 1896 par exemple, la CCIL note que la dépréciation de l'argent en Chine entraîne une hausse des taxes télégraphiques de la part de l'Eastern Extension Cy et de la Great-Northern Telegraph Cy dans le sens Chine-Europe, soit + 37,5% pour l'Europe, + 43% pour l'Amérique et + 100% pour Hong-Kong-Shanghai^{fn1126}. "Toutefois, les moyens d'action proposés par la Chambre de Commerce de Hong-Kong et tendant à la création d'une ligne concurrente par la voie du Pacifique n'ont pas paru au Syndicat des Marchands de Soie de nature à trouver un concours financier sur notre place". Autre problème inchangé, en 1895, J.A Ganeval rapporte l'arrivée à Shanghai du *Yarra* et du *Salazie* jaugeant chacun plus de 4.000 tonnes mais précise: "les exportations de France en Chine sont, (...) tout à fait insuffisantes pour lui assurer des chargements: ce n'est pas le transport de quelques caisses de vin, de liqueurs et de conserves qui pourrait couvrir les frais de charbon de paquebots de cette dimension et acquitter un péage énorme au canal de Suez. (...) Un fait demeure certain, c'est que pour les Messageries Maritimes la grosse question est d'avoir des cargos suffisants pour leurs départs d'Europe". Problème nouveau, par contre celui dont il est question dans une lettre du 22 avril 1896 dans laquelle "E. Bavier & Cie (Lyon, Milan, Marseille, Shanghai)" se plaint d'une ouvrière faisant du grabuge dans la filature de Jeay-fong dont ils sont les agents^{fn1127}. Du côté des banques pour finir, rien de bien nouveau quand on lit René Girault^{fn1128}: "les banquiers français et les soyeux lyonnais attirés par les perspectives commerciales (...) sont décidés à alimenter financièrement une nouvelle banque, la Russo-chinoise^{fn1129}, fondée en janvier 1896 sous la protection de l'Etat russe (...)." Mais la collaboration entre les cinq administrateurs français et les cinq russes est impossible et les hommes d'affaires se détournent d'elle pour s'allier aux capitalistes belges^{fn1130}. Au bout du compte, force est de constater que les Français ne profitent pas réellement des circonstances pour affermir leur présence en Chine. Comment expliquer une telle apathie ?

Les raisons sont nombreuses. Première de celles-ci, un protectionnisme viscéral freinant toute initiative qui tendrait à développer une industrie concurrente. C'est ce à quoi fait allusion cette remarque du consul de Shanghai des années 1870: "la France n'est pas fort intéressée au développement de cette industrie [de la soie] dont les premiers essais ne paraissent pas être sans avoir déjà porté préjudice à notre fabrique des Cévennes"^{fn1131}. Vingt ans plus tard, on retrouve la même méfiance vis-à-vis de la Chine lorsqu'on lit dans les CRT: "quoique la Chine nous ait envoyé 11 M FF de ses tissus corah (...) Il y a là néanmoins pour l'avenir un nouveau danger pour nos producteurs"^{fn1132}. On eut évoquer ensuite la méconnaissance totale ou partielle du monde chinois de la soie. Par exemple, le 16 février 1894, la société E. Béranger de Chamaret dans la Drôme, contacte le consul français de Shanghai pour lui demander notamment si "la province qui produit des soies Tsatlees est loin de Shanghai" car elle projette d'y monter une filature à l'europpéenne. Enfin, il ne faut pas nier un certain mépris, une certaine suffisance, Claudel, diplomate à Shanghai s'exclamant au lendemain de la défaite chinoise: "la Chine n'est pas comme la Turquie un homme malade, c'est un cadavre prêt à être dépecé et qui s'offre lui-même au couteau".^{fn1133} La raison essentielle reste néanmoins le cruel manque de moyen lié à des résultats économiques médiocres. L'impulsion est bien donnée par un Etat de plus en plus

interventionniste^{fn1134}, un taux d'escompte stable^{fn1135} et par une phase de hausse des prix mais les résultats commerciaux restent très largement insuffisants. La France qui assurait 12,7% du commerce mondial en 1875 alors que l'Allemagne et Etats-Unis en réalisaient respectivement 11,1 et 9,1%, n'en assure plus que 7,6 en 1913 contre 18,1 pour l'Allemagne et 15,4 pour les Etats-Unis^{fn1136}. Alors que durant la période 1876-80 la France comptait pour 16% des exportations de produits manufacturés, elle n'en assure plus que 12% en 1911-1913. A la fin du siècle, onze postes sont supérieurs à 100 millions de francs mais deux ne sont que des ré-exportations de produits bruts non modifiés, en l'occurrence la soie et la laine. Le seuil des 200M FF n'est alors franchi que par le vin ainsi que les tissus de soie et de laine, et aucun n'est supérieur à 400 M FF. Les produits pas ou peu élaborés occupent onze postes sur vingt cinq. Pour un pays industrialisé, la France exporte peu de produits métallurgiques, chimiques ou mécaniques. Les postes importants déclinent ou stagnent après 1870, sauf les tissus de coton grâce aux colonies. Le secteur des tissus de soie s'effondre en valeur relative, chutant de 23 à 7,4% des ventes nationales^{fn1137}. Néanmoins, la part du commerce extérieur dans le produit national français est de plus en plus important puisque de 1850 à 1910, celle-ci passe de 7,4 à 15,3%. Alors que deux clients seulement absorbent 72% des tissus de soie que nous vendons, un seul 46% de ceux de laine et deux 30% de ceux de coton, parmi lesquels l'Angleterre^{fn1138} et les Etats-Unis, le marché américain est de plus en plus difficile et les ventes de plus en plus aléatoires^{fn1139}. En ce qui concerne les importations françaises, le niveau de 1880 est retrouvé seulement en 1906^{fn1140} et en 1913, celles-ci se composent encore à 24% de produits alimentaires et à 53% de matières premières, 40% agricoles et 13% industrielles^{fn1141}.

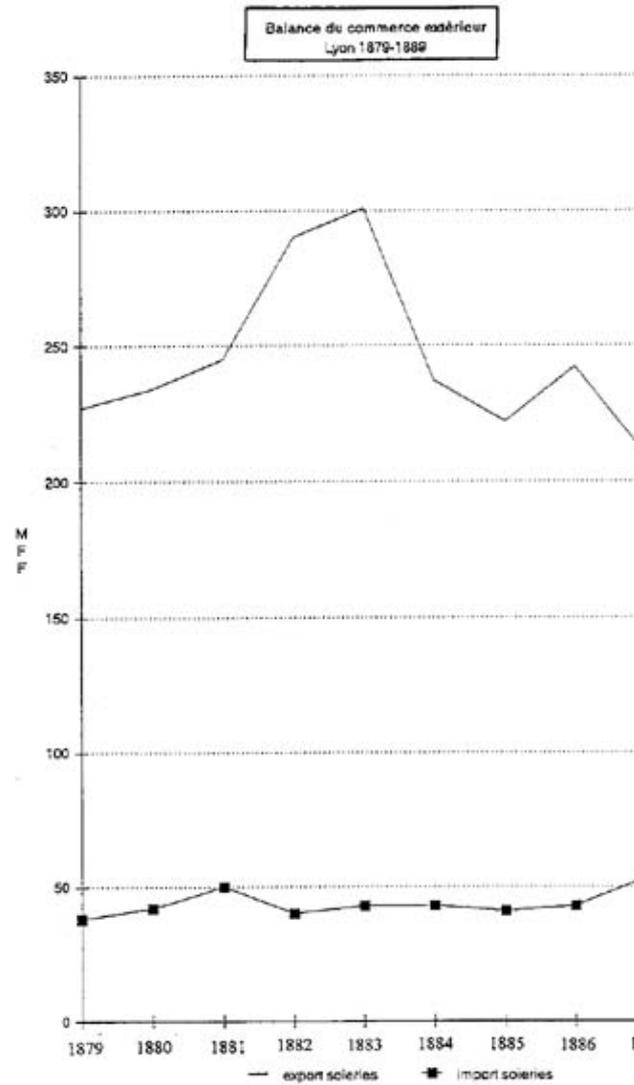
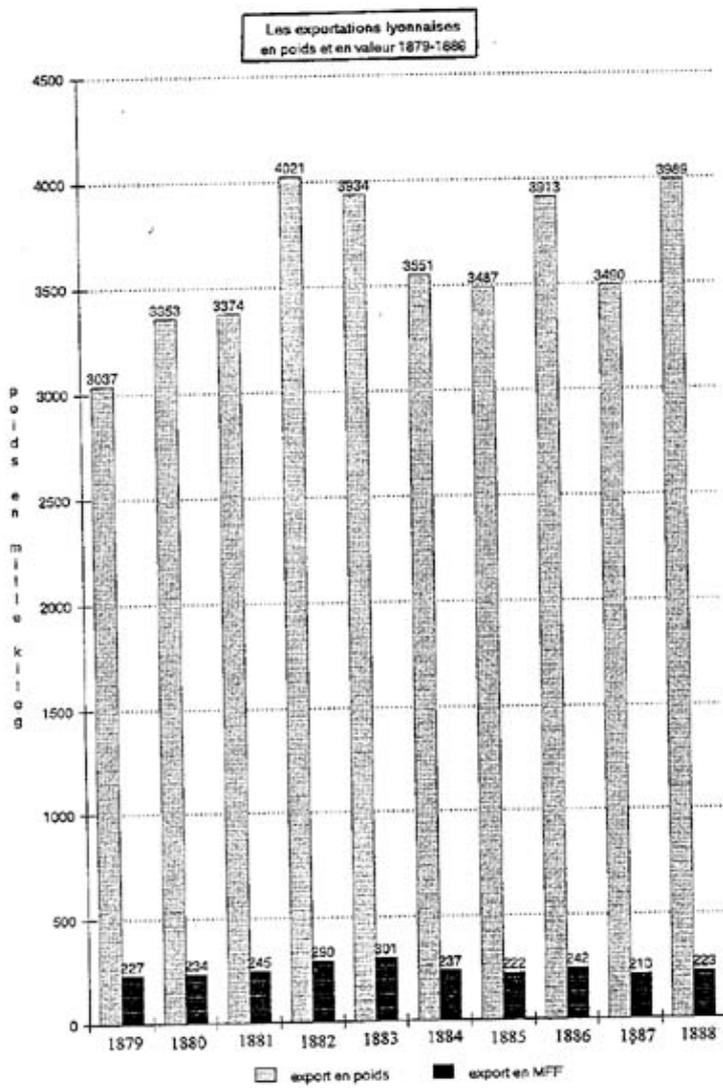
Pour remédier à une telle situation, une réforme du corps consulaire est entreprise. 1880-1900 est la période de création des conseillers du commerce extérieur, notoriétés commerciales françaises enrôlées pour développer le commerce d'exportation. En 1909, ils sont au nombre de 1.177^{fn1142}. En 1902 passe le décret du 10 juillet par lequel les concours d'entrée dans la carrière diplomatique consulaire sont ouverts aux jeunes diplômés de l'Ecole des hautes études commerciales et des écoles supérieures de commerce agréées par le gouvernement. En 1896, la Chambre de Commerce française à New York est créée et dès l'année suivante, le commerce national peut s'appuyer sur 35 Chambres de Commerce à l'étranger^{fn1143}. Le 4 mars 1898, l'office national du commerce extérieur est lui aussi créé. Son but est de "fournir aux industriels et négociants français les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat"^{fn1144}. Jean Perrier, le premier attaché commercial en Angleterre en 1904, nous livre un intéressant témoignage sur la portée réelle de ces réformes^{fn1145}: "la représentation économique de la France à l'étranger était devenue à partir de 1908, l'un des outils les plus perfectionnés du monde. Toutefois, la structure de cette représentation (...) paraissait encore insuffisamment régénérée (...) Espagne et Italie comptaient 17 et 16 postes rétribués contre 7 pour les Etats-Unis (...)". J. Perrier est déçu car il y a trop de papiers. Sa correspondance est de 900 lettres en 1904 contre 5.000 en 1911. Et puis: "la grande plaie de l'institution résidait dans une mobilité qui ne donnait à certains postes aucune continuité dans le travail". On comptait 1.200 conseillers du commerce extérieur en 1909 contre moins de 800 en 1914: "(...) le Ministère du Commerce commençait à percevoir les premières manifestations du fiasco (...) pour quelques Chambres de qualité (...) combien de compagnies qui ne firent que végéter puis agoniser! De 1887 à 1896 les Chambres de Commerce nouvellement créées à Rangoon, Shanghai (...) périssent les unes après les autres faute de moyens suffisants peut-être, faute d'ardeur chez les commerçants français sans doute"^{fn1146}.

Dans de telles conditions, la politique et le commerce extérieur français glissent lentement, insidieusement, vers le repli, les alliances, le protectionnisme et pour finir, le colonialisme. Entre 1885 et 1889, les affaires Boulanger et Schnaebelé mettent la revanche à l'ordre du jour tandis que le conflit franco-chinois au Tonkin jette le doute dans l'opinion publique: les conquêtes coloniales sont différées. Mais en 1887-88, une très forte détérioration des rapports entre la France et l'Italie, notamment à propos du vin, relance une "guerre douanière" qui existait alors à l'état larvé, et l'Italie se rallie à la Triple Alliance. Alors que les attitudes étaient diverses suivant les moments et les lieux, dans les années 1890, "un consensus favorable au principe de la colonisation s'affirme dans la psychologie collective"^{fn1147}. La conjoncture politique intérieure est alors favorable avec notamment la politique de ralliement des catholiques à la République. Il y a équilibre en Europe et les radicaux français se rallient eux aussi à la politique coloniale. L'accord franco-russe enfin assure

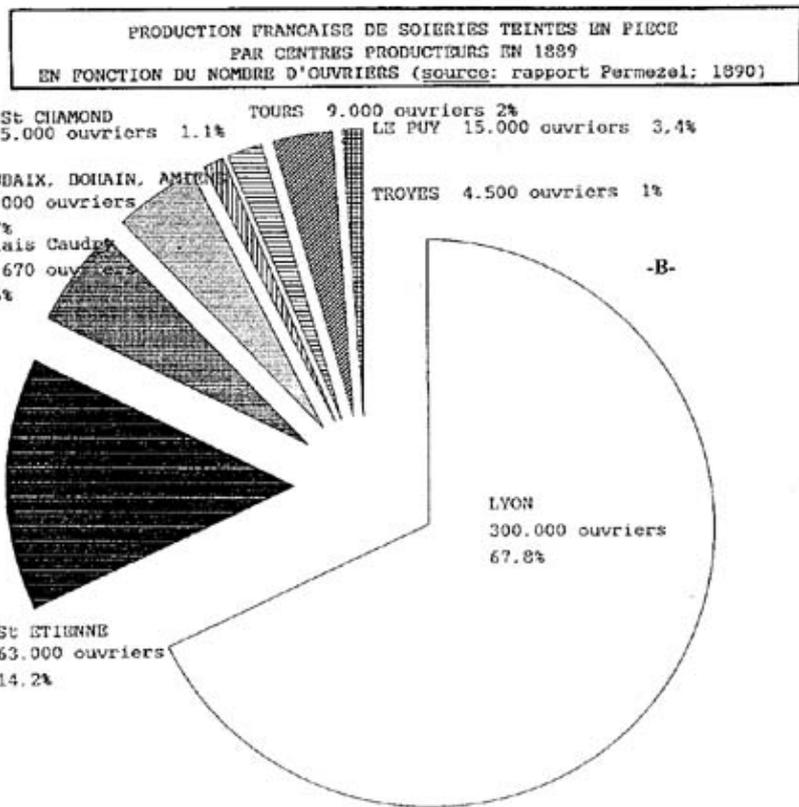
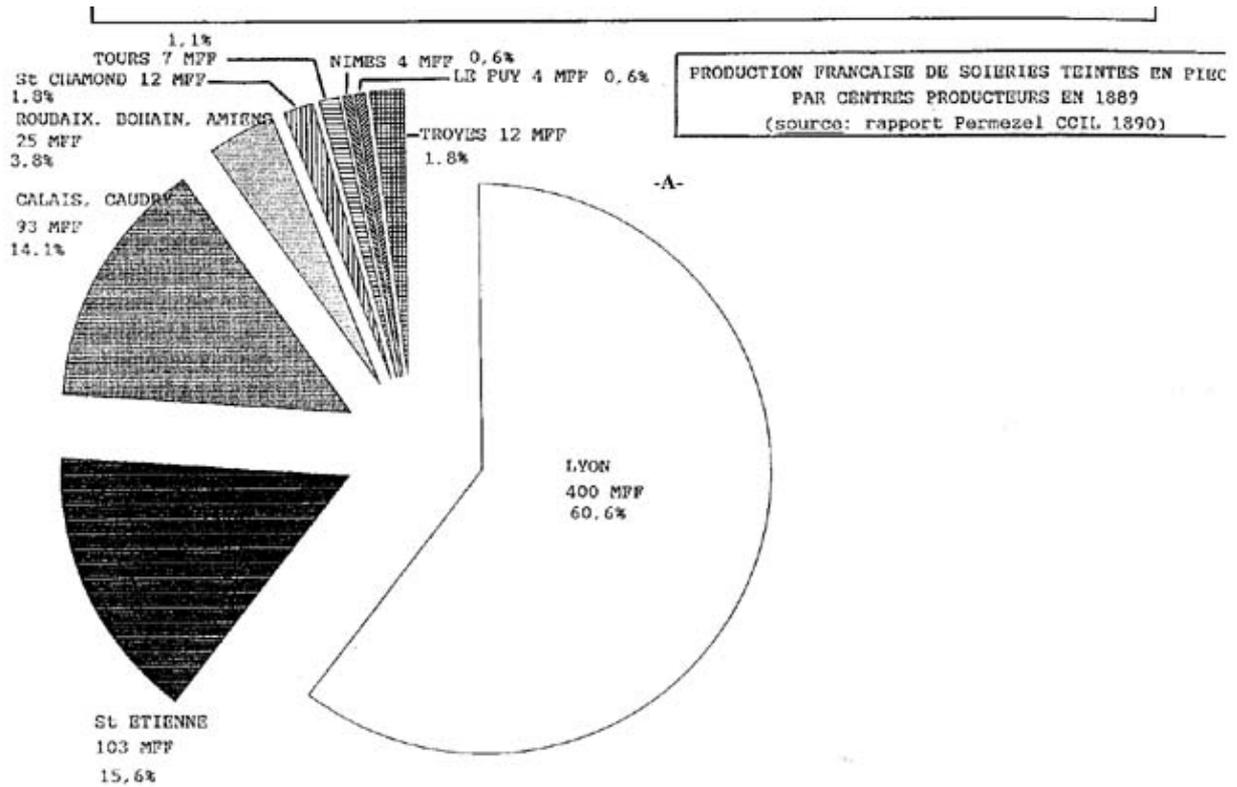
la sécurité de la France^{fn1148}. Les choses vont alors très vite. En 1890, l'Afrique française est créée, puis en 1892 le groupe colonial à la Chambre et en 1893 l'Union coloniale. Au milieu d'une Chambre indisciplinée, il existe désormais un "parti colonial" très influent. Parmi les membres du CAF il y a J. Charles Rou, député de Marseille, vice-président des Chambres de Commerce de Nantes, Lyon, Bordeaux et le banquier Aynard. Objectifs commerciaux et politiques sont mêlés, les liens personnels nombreux entre les membres du CAF, le Quai d'Orsay et les membres du département des colonies. Un groupe colonial se crée également au Sénat. L'Union coloniale notamment est un "syndicat des principales maisons françaises ayant des intérêts dans les colonies"^{fn1149}. Comptant 40 membres à sa fondation et ses vices-présidents étant Pila et Maurel, de Bordeaux, très engagé au Sénégal, elle en rassemble 243 en 1893 et 1.219 en 1899. Rapidement, elle évolue vers un "office colonial privé et un organisme de propagande coloniale", "un grand service de renseignements à la disposition des affaires"^{fn1150}. Elle a son périodique, la Quinzaine coloniale, organise des conférences sur le modèle de celles de la Société de Géographie et assure des cours libres d'enseignement colonial. Vers 1892, apparaissent les insultes "bicot", "Pavillon noir" ou "boer", l'année suivante, une armée coloniale est créée puis successivement le Comité Dupleix, le Ministère des Colonies, la Ligue coloniale française et en 1895, le Journal des Economistes lance le mot "colonialisme"^{fn1151}. Dans ce contexte, les importations de denrées exotiques et de matières premières en provenance d'Asie, notamment soie et caoutchouc, et de l'hémisphère Sud, en l'occurrence la laine, prennent une importance particulière.

En même temps que cette politique colonialiste, de leur côté, les Chambres de Commerce de Bordeaux, Rouen et Nantes se sont finalement ralliées dans les années 1880-85 à une autre politique, complémentaire en cette période de tensions internationales, le protectionnisme. Le tarif Méline est voté en 1892 et la "loi du cadenas" appliquée cinq ans plus tard^{fn1152}. Loin de résoudre le problème de notre commerce extérieur, ces mesures créent au contraire de nouvelles difficultés pour nos industries parmi lesquelles la Fabrique lyonnaise^{fn1153}...

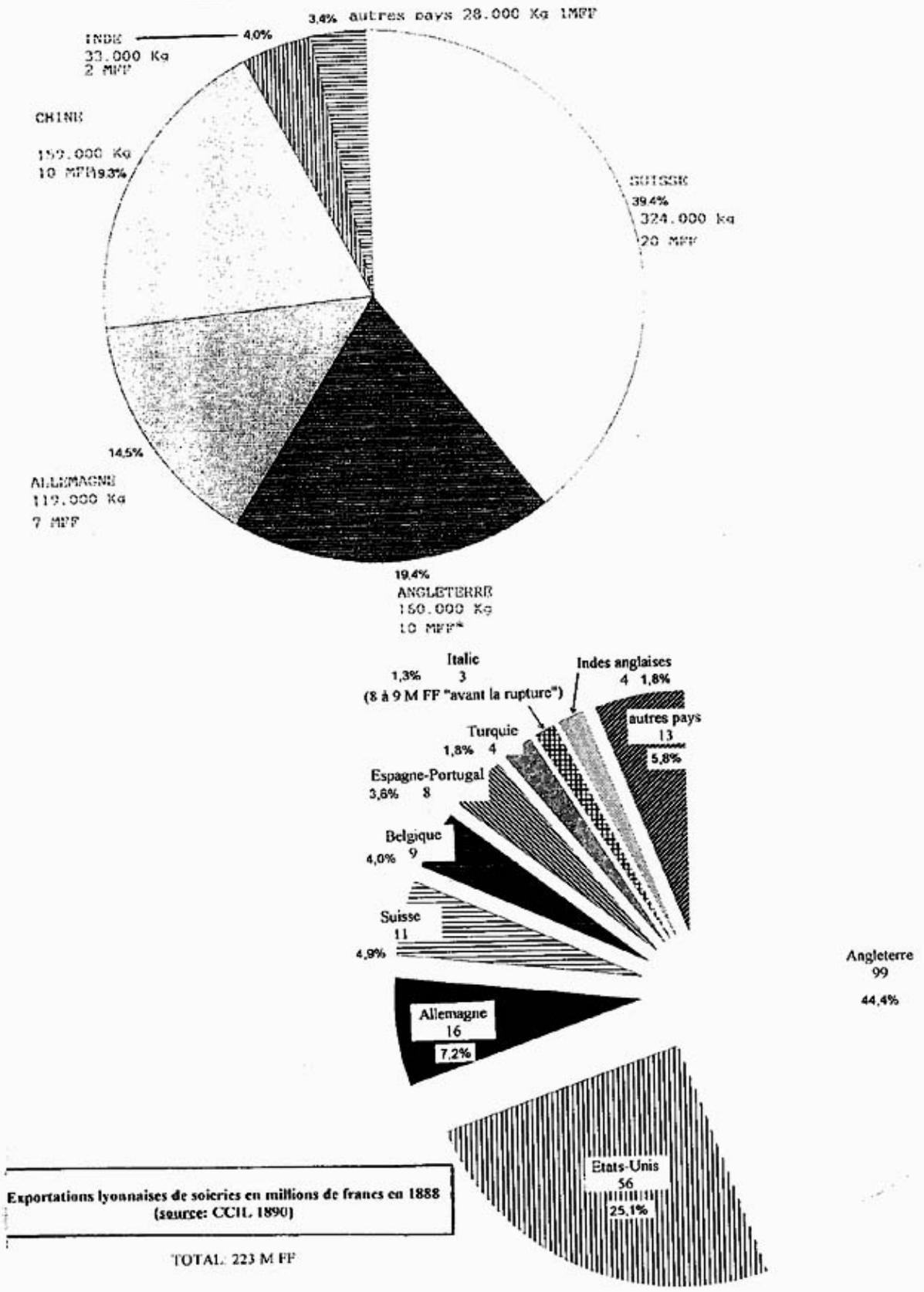
Evolution du commerce extérieur de la Fabrique lyonnaise en poids et en valeur entre 1879 et 1889



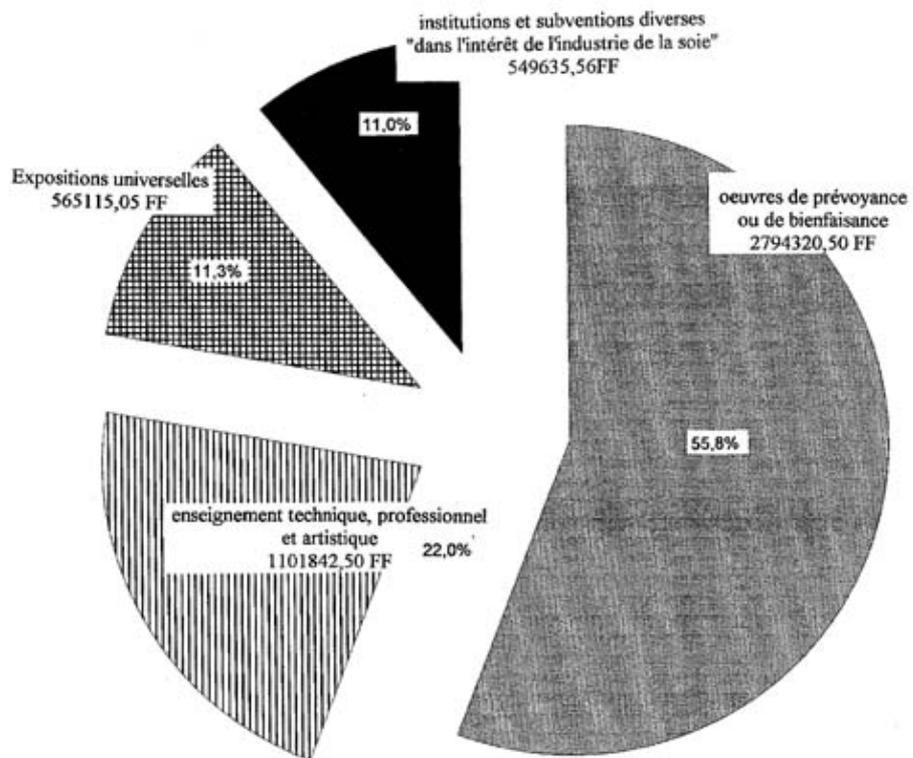
Production française de soieries teinte en pièce par centres producteurs en fonction du nombre d'ouvriers [A] ainsi qu'en valeur et en pourcentages [B] en 1889



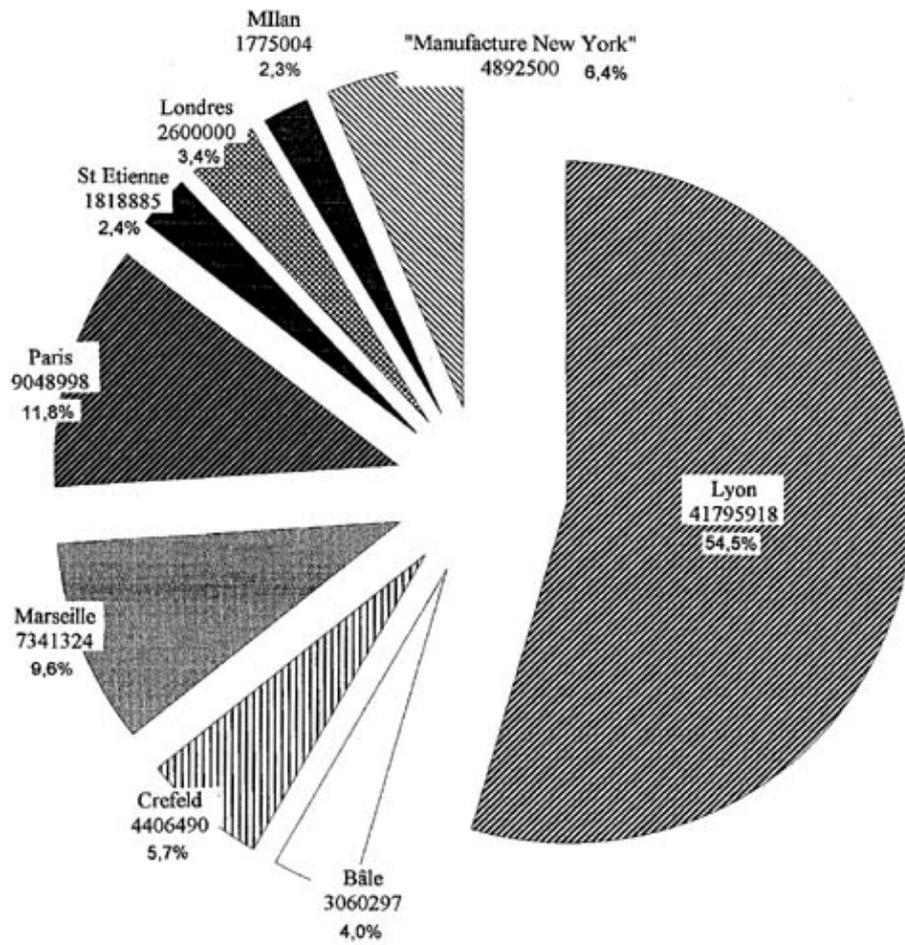
Importations lyonnaises de soieries par origines et exportations par destinations à la fin des années 1880



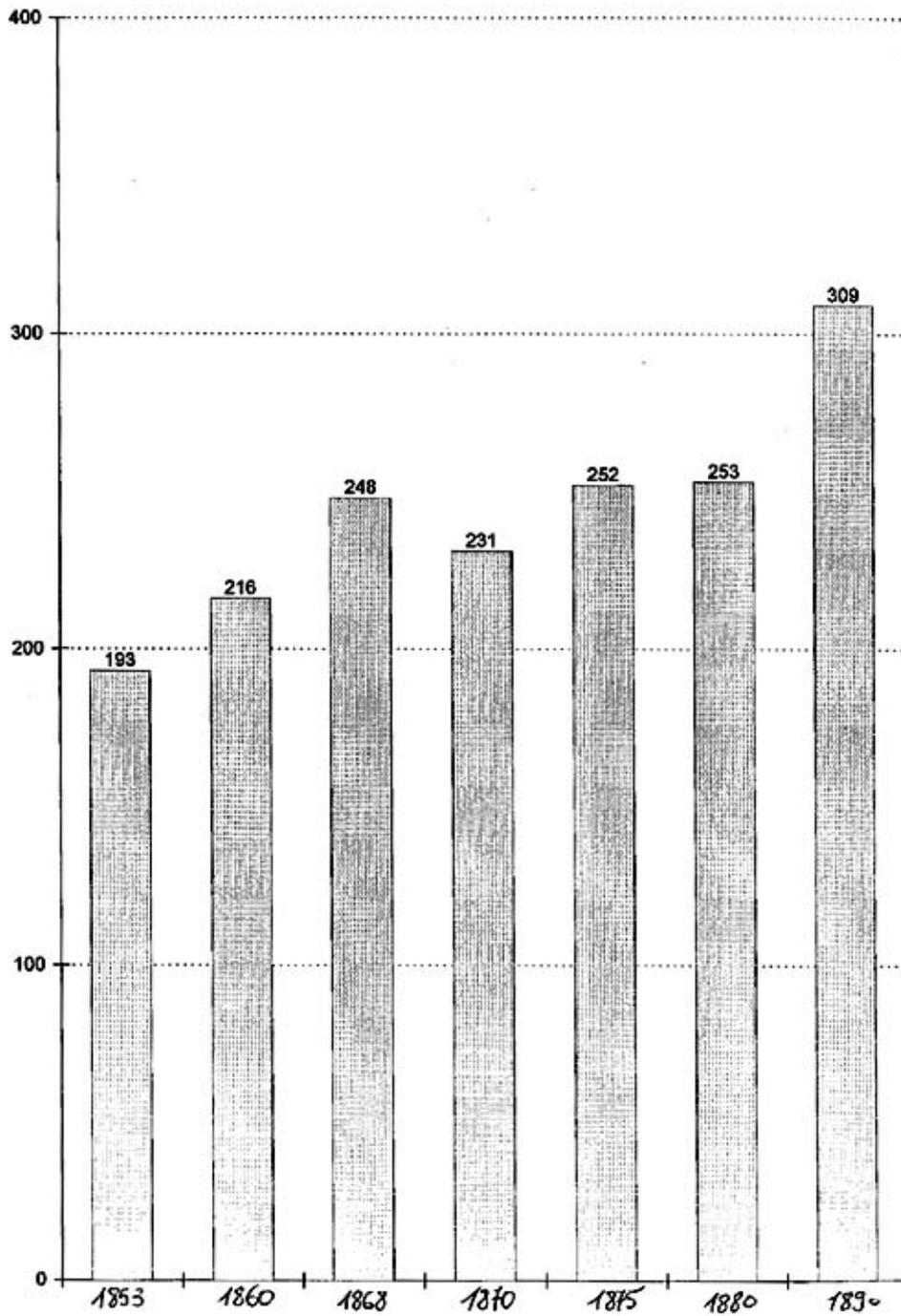
Ventilation des demandes de la CCIL entre 1869 et 1888 en francs et pourcentages par rapport au total



Les CA respectifs des succursales de la maison Arlès-Dufour en 1882 CA total = 76739416 francs



Evolution du nombre de commissionnaires en soieries entre 1853 et 1890



Geostratégie du commerce de la soie : l'Asie en 1912
Les zones sericicoles de l'Orient au cœur des luttes impérialistes

les possessions:

russes

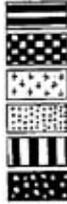
anglaises

italiennes

hollandaises

françaises

japonaises



les zones d'influence:

russes

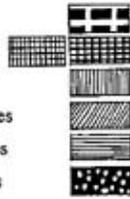
anglaises

françaises

américaines

allemandes

japonaises



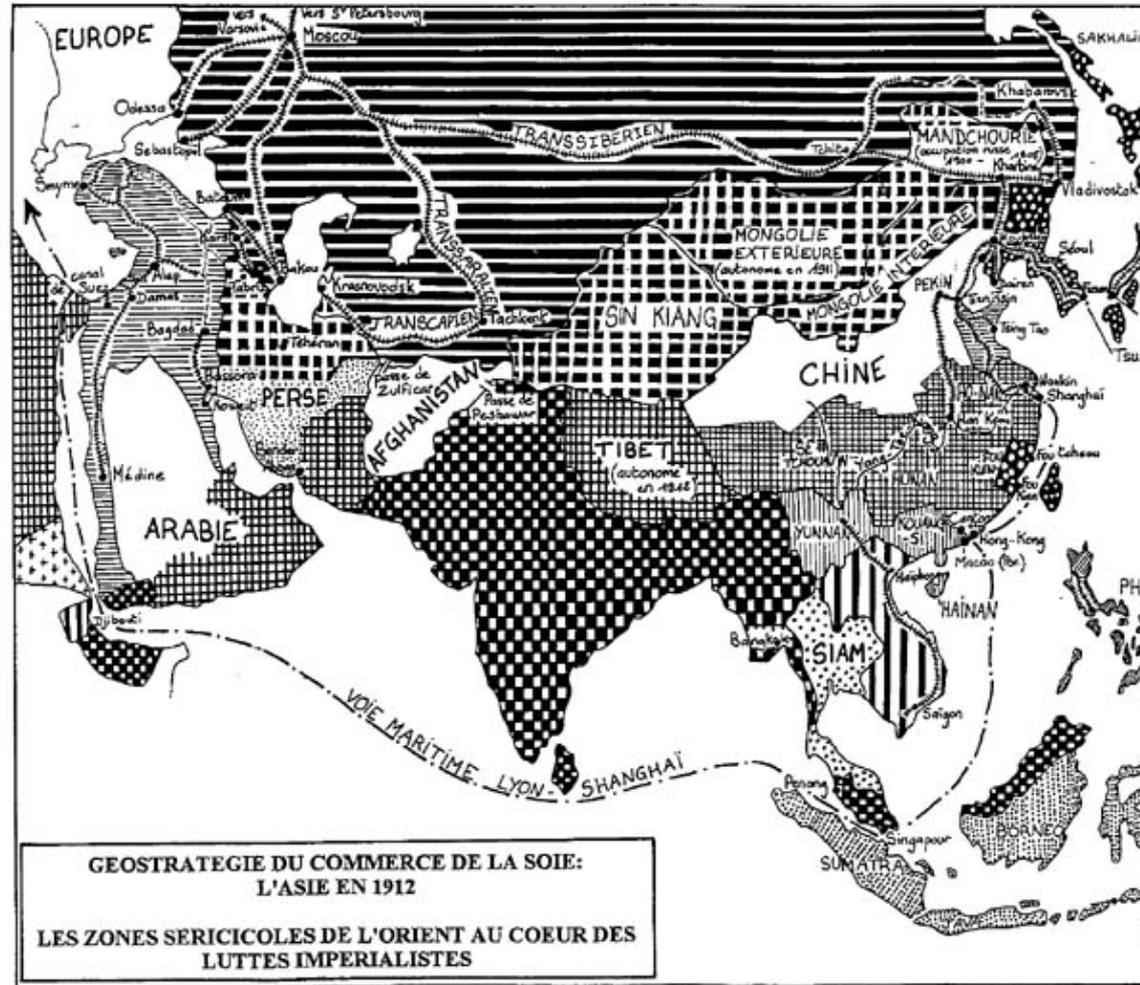
les chemins de fer

(hors possessions anglaises):

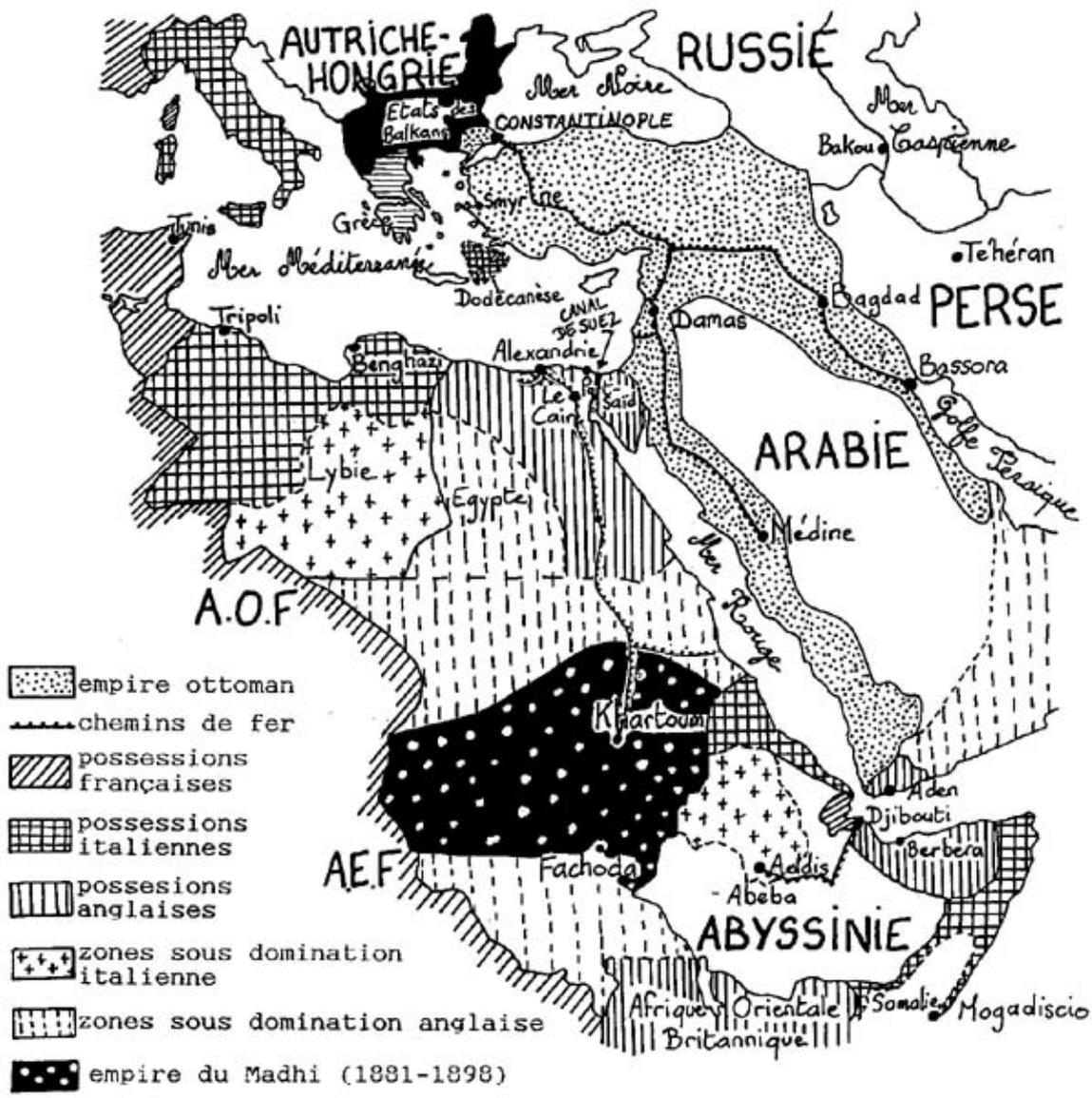


en construction:

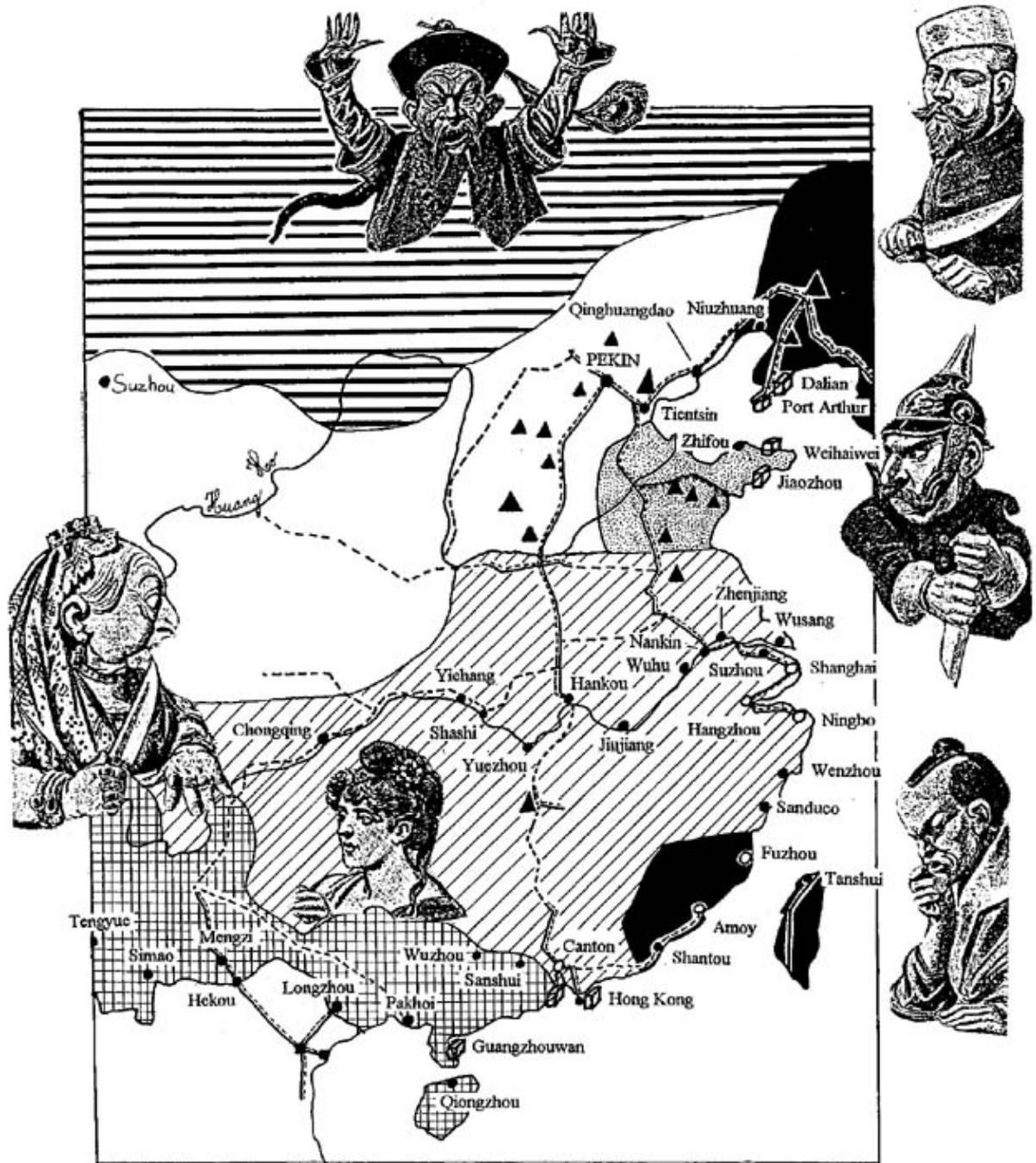
concedés par l'empire
ottoman à la France:



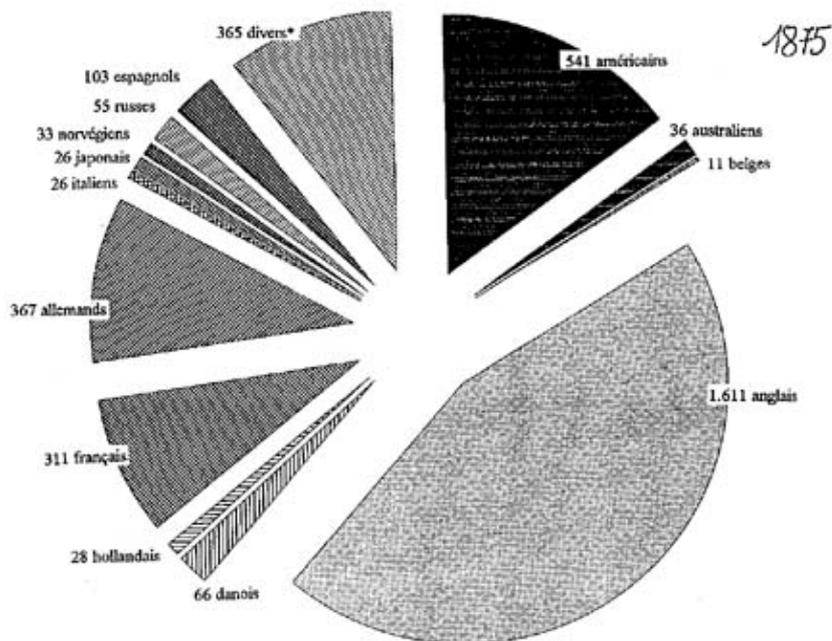
Geostratégie du commerce de la soie : Afrique du nord-est et Europe orientale en 1914
Une dangereuse amplification de la compétition imperialiste autour du Canal de Suez



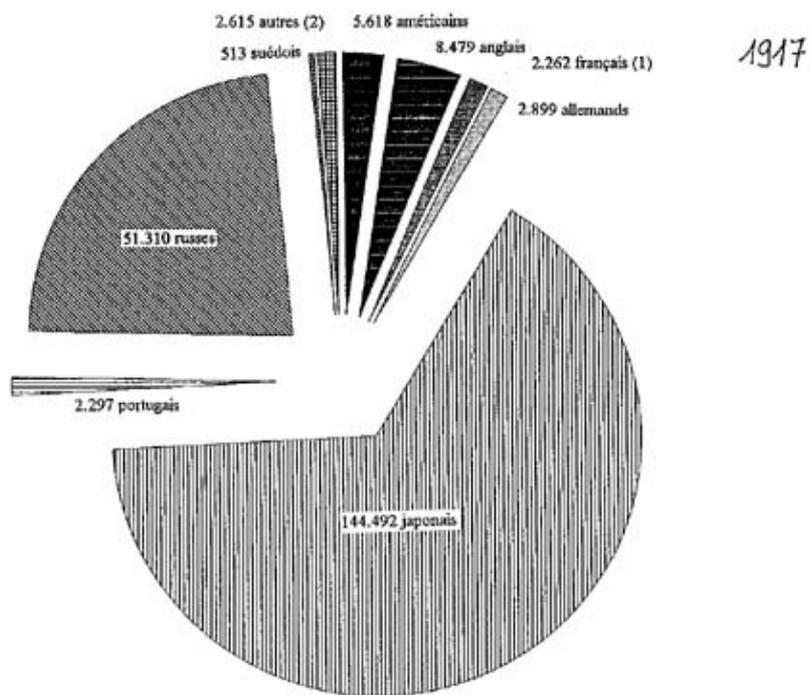
The « break up of China » : les étrangers en Chine en 1913



Le nombre d'étrangers en Chine en 1875 et 1917 par nationalités
total 1875 : 3.579 total 1917 : 220.485



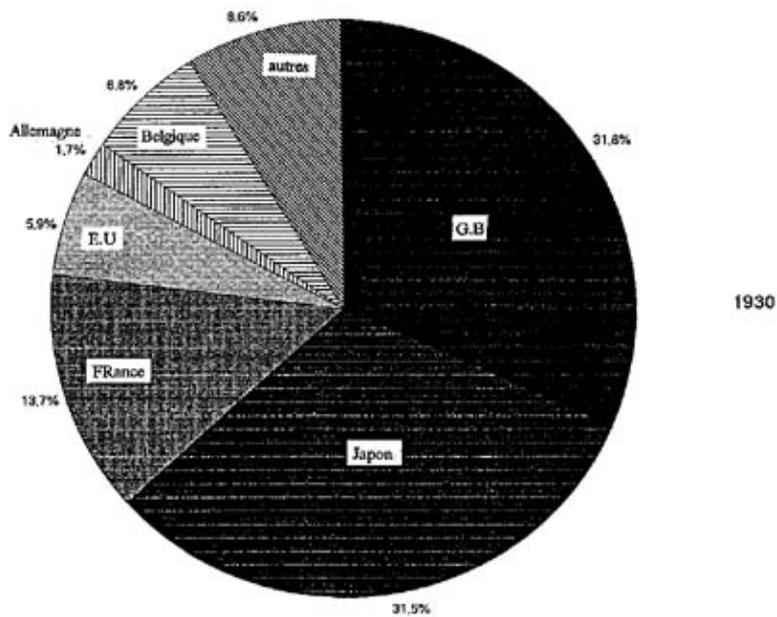
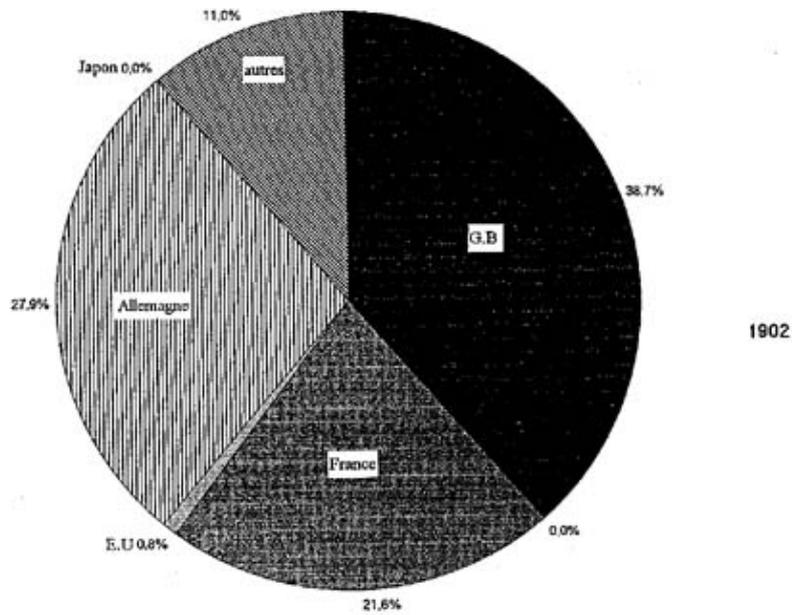
*personnes appartenant à des pays n'ayant pas signé de traité avec la Chine



(1) y compris 714 "protégés"

(2) 317 australiens, 324 belges, 450 danois, 298 hollandais, 18 hongrois, 416 italiens, 277 norvégiens, 300 espagnols, 215 "divers"

Répartition des obligations du gouvernement chinois par pays en 1902 et 1930



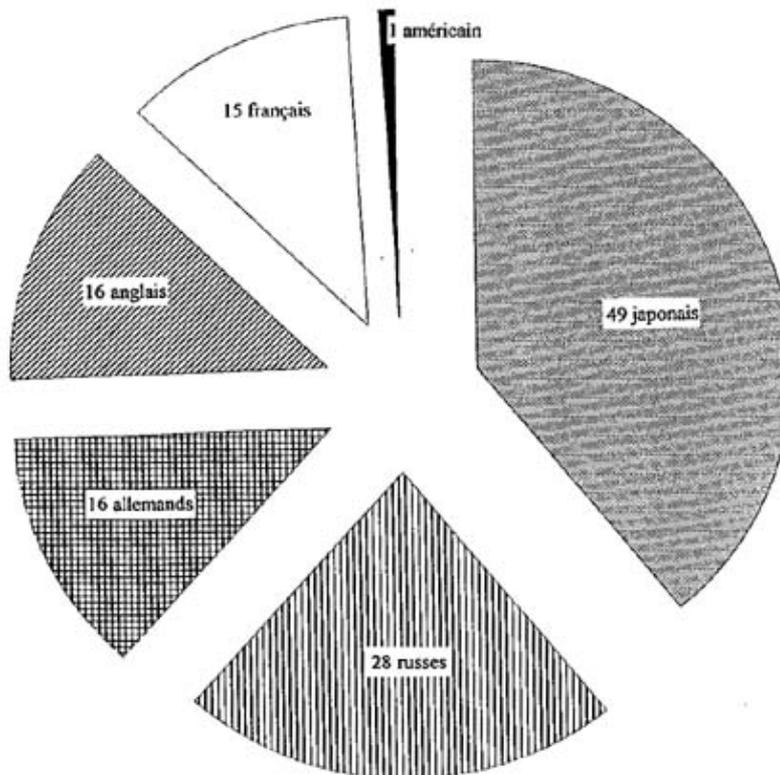
Les relations sino-étrangères entre 1895 et 1905 : un malentendu historique.
 Mesure de présence étrangère en Chine, fin XIXe -début XXe siècles [A.1 et A.2].
 La perception européenne de la Chine au début du XXe siècle : un empire immobile et tortionnaire [B].
 Une Chine tiraillée entre volonté d'adaptation et refus de la coopération [C]



A.1

Le personnel de la compagnie de téléphone de Shanghai en 1900.

Les "post-offices" étrangers en Chine en 1895 par nationalités
(source: Chong Su See, 1932, p.344)



A.2

B



1903. L'impératrice Tzu Hsi et son chef eunuque.



Le ministre de France dans la ville interdite.



1902. L'Empereur Kouang Su avec des étrangers.



1904. Exécution typique : la cage qui étrangle.



Vers 1930. les voleurs portant la gangue devaient se tenir devant la maison de leurs victimes



Derrière le mur, on tirait sur le nœud coulant.



1900. Des condamnés à mort avant l'exécution.



1890. 10 % des Chinois fumaient de l'opium.

C

M. Chu Pao-san était né en 1847 à Ting-hai (Tchekiang). Pendant 60 ans de son existence, il a été associé étroitement à la vie commerciale de Changhai et a été intéressé à la plupart des grandes entreprises chinoises de cette ville.

Fondateur de quatre banques, trois compagnies d'assurances, de multiples entreprises de mines, de tramways, d'éclairage électrique à Changhai, Ting-hai, aux Chou-san, de fabriques de papier, de filatures, de minoteries, tissages de soieries, fonderies, directeur de quatre compagnies de navigation, du plus important journal chinois de Changhai, il a patronné, en outre, un nombre considérable d'écoles, d'institutions de bienfaisance ou philanthropiques, hôpitaux, orphelinats, etc.

M. Chu Pao-san fut également longtemps président de la Chambre Générale de Commerce Chinoise et vice-président de l'Association Nationale des Chambres de Commerce Chinoises.



M. CHU PAO-SAN

•••
Dans notre auméro de Juillet 1922, nous avons très longuement parlé de l'œuvre remarquable réalisée par S. E. M. Chang Chien, à Nantungcheou, la «ville modèle» et dans le district avoisinant.

Né en 1852, M. Chang Chien était fils de gros propriétaires ruraux du district de Tungcheou. D'assez bonne heure, il s'occupa d'industrie et monta diverses entreprises, filatures, huileries, minoteries, etc. En même temps, il s'intéressait dans sa province aux questions d'enseignement et fondait de nombreuses écoles.

Bien que son activité se dépensât surtout dans les limites de sa province, il marqua, par de nombreux mémoires, l'intérêt qu'il prenait aux questions d'ordre général les plus diverses : likins, gabelle, circulation monétaire, poids et mesures, etc.



M. CHANG CHIEN

ILLUSTRATION 4 2^e - 1910 - 1911
Anglais

PRISE DE PÉKIN PAR LES ALLIÉS (15 août 1900)

Americains

Français

Réguliers chinois

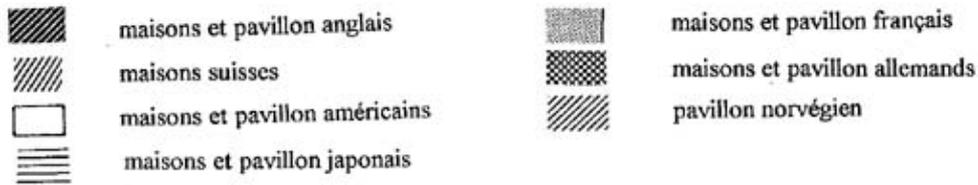
Russes

INDIENS D'OPHAL, 187
Boxeurs

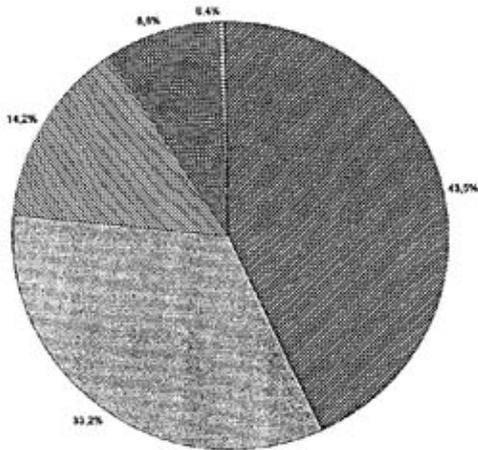


PRÉSENCE FRANÇAISE ET D'INDIENS D'OPHAL AVANT 1895

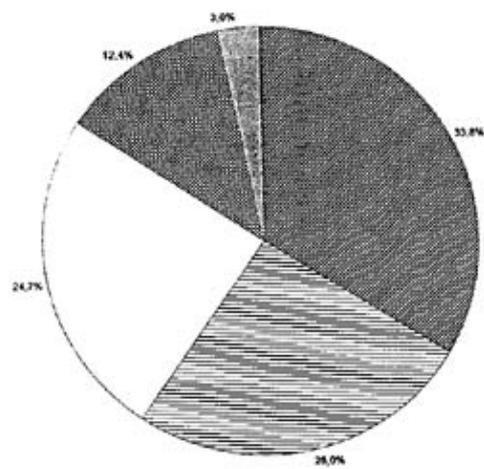
Exportations des principaux produits soyeux à partir de Canton par nombre de balles, destinations et nationalités des pavillons de transport en 1911-1912



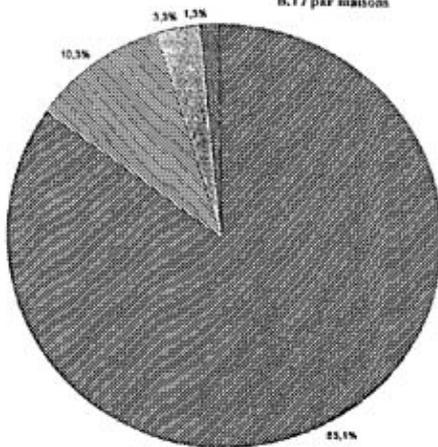
- A -
Expéditions de soie filée vers l'Amérique / TOTAL = 13633 balles
A.1 / par maisons



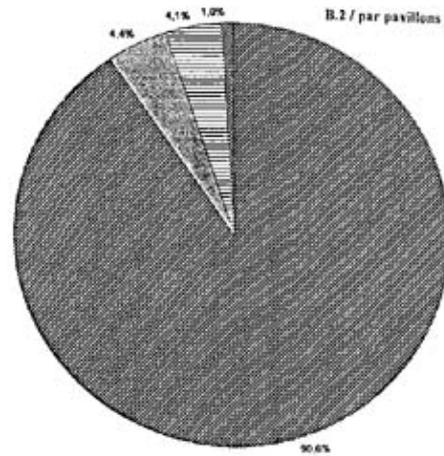
A.2 / par pavillons



- B -
Expéditions de déchets de soie
Vers l'Angleterre / TOTAL = 10493 balles
B.1 / par maisons

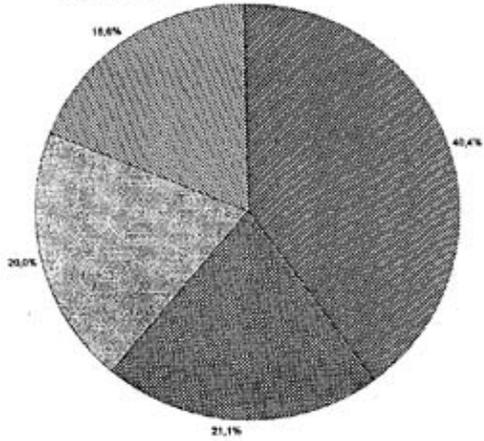


B.2 / par pavillons

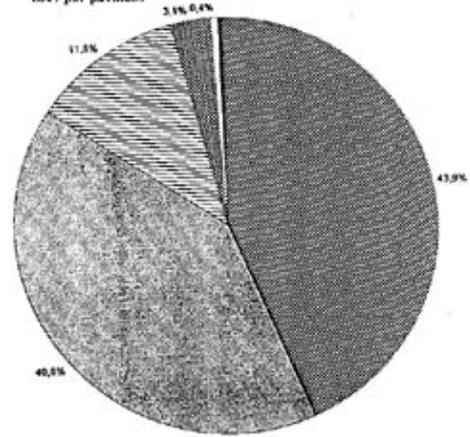


Vers les "marchés du continent" / TOTAL = 10495 balles

B.3 / par maisons

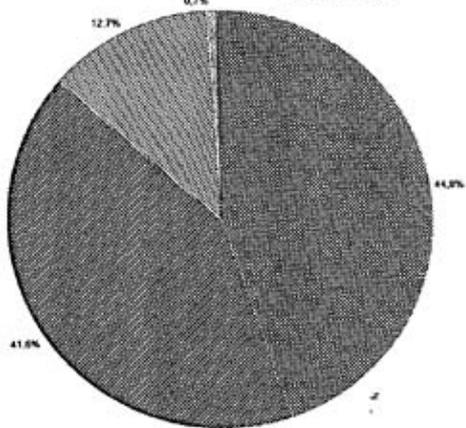


B.4 / par pavillons

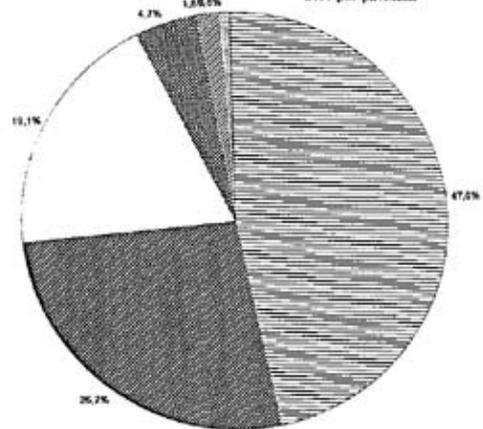


Vers l'Amérique / TOTAL = 7083 balles

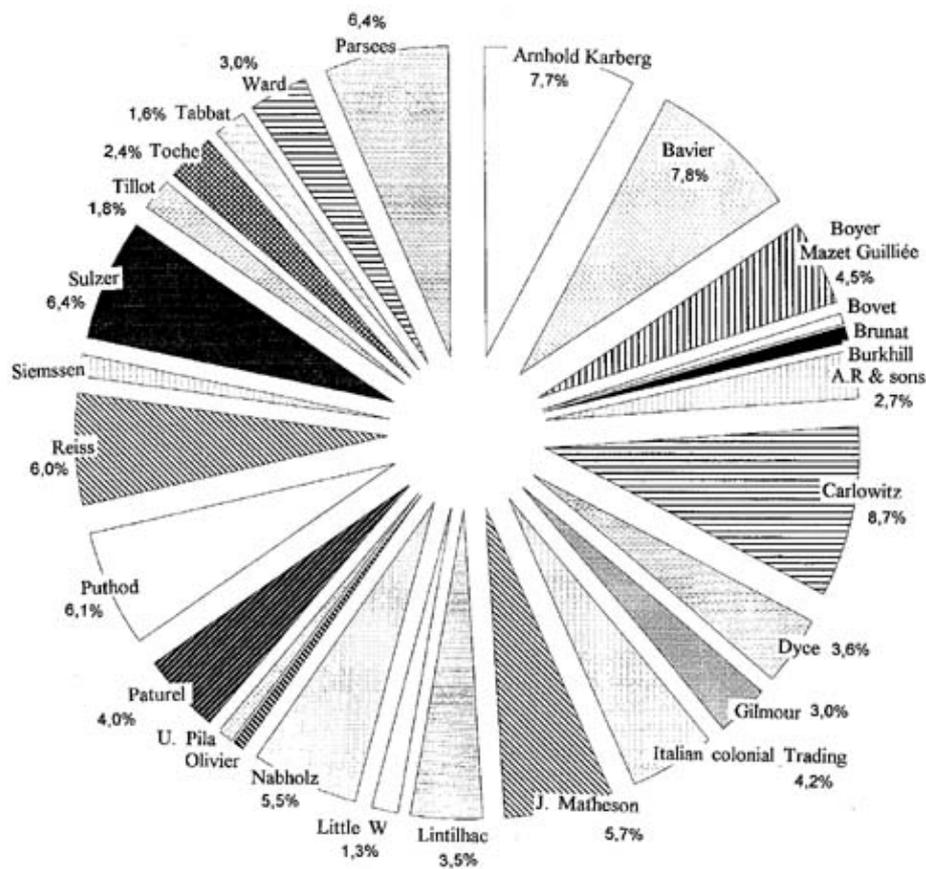
B.5 / par maisons



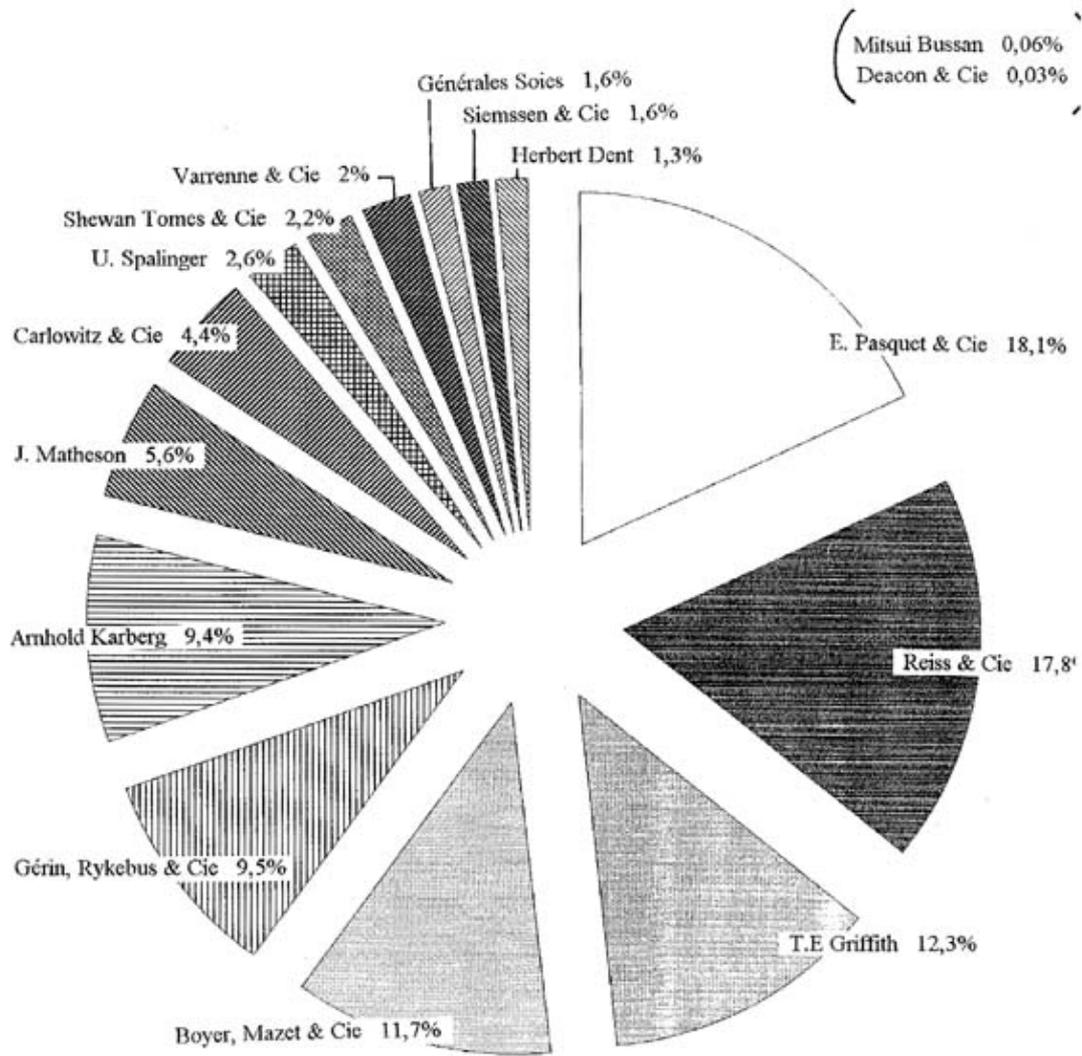
B.6 / par pavillons



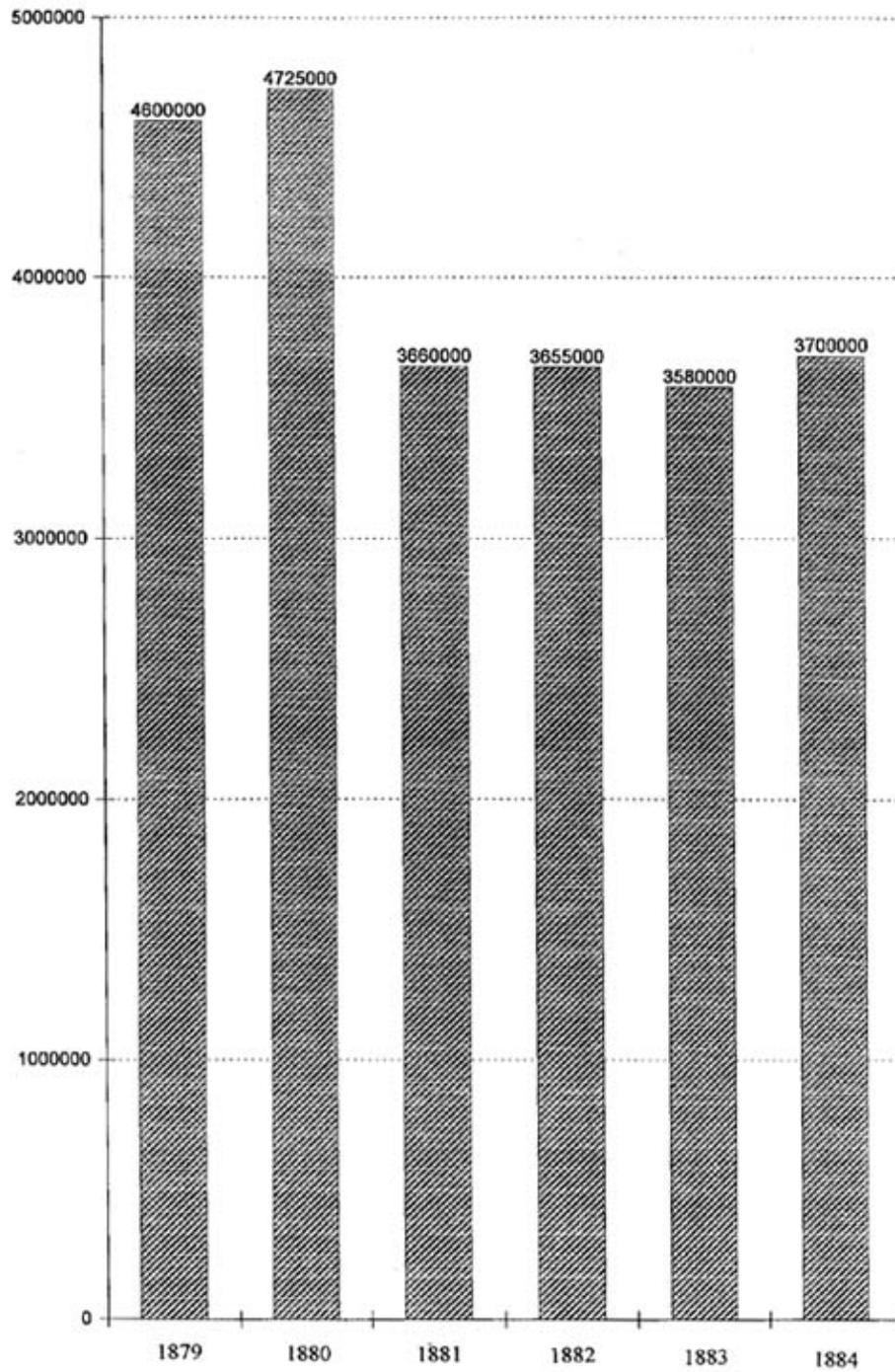
Les exportations de soie de Shangai en 1906-1907 par principales maisons exportatrices en pourcentages par rapport au total de la quantité exportée (mesurée en balles de 50 kilo) total du nombre de balles exportées : 69584 balles



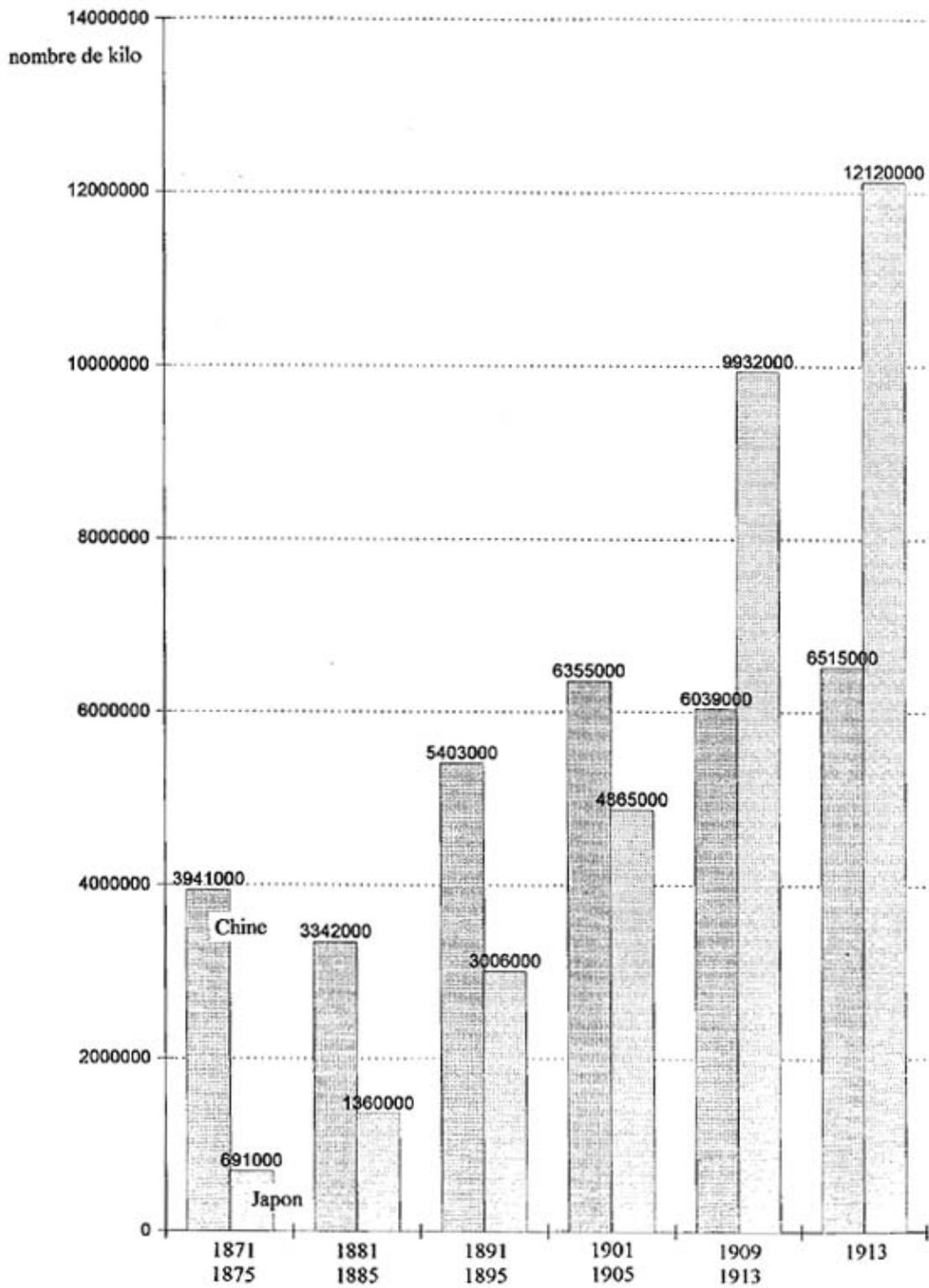
Les exportations cantonaises de balles de soie par maisons en 1909-1910 par principales maisons exportatrices et en pourcentages par rapport au total de la quantité exportée. Total des exportations : 46625 balles



Les exportations de soies gr es et ouvr es de Chine entre 1879 et 1884



Les exportations de soie de Chine (à partir de Shanghai et de Canton) et du Japon (à partir de Yokohama) entre 1871 et 1913 en kilo



Troisième partie

Filière de la soie, colonialisme et relation sino-lyonnaises (1895-1927)

La crise des années 1880 et l'accélération impérialiste des années suivantes donnent naissance à un environnement totalement nouveau pour la filière lyonnaise. Les revers de cette dernière en Chine depuis vingt ans, les évolutions de la demande du secteur textile, l'efficacité de la concurrence font alors hésiter ses décideurs. Finalement, dans une atmosphère de désorientation et de doute, la scission des partenaires de la "soie agricole" à propos des droits de douane, le dynamisme d'un Ulysse Pila très entreprenant en Indochine et l'impérieux besoin pour la France de maintenir son rang dans le concert impérialiste du moment, poussent celle-ci à s'engager résolument sur la voie du colonialisme.

Cette solution va lui permettre de prolonger les activités de sa Fabrique jusque dans les années 1930 mais dans des conditions de complète marginalisation. Poursuivant leurs logiques propres respectives, les partenaires bancaires et logistiques finissent en effet par se détourner d'une branche du secteur textile qu'ils sentent en perte de vitesse. Les intérêts de chacun des membres de la filière sont désormais trop divergents pour garantir une unité et une efficacité indispensables afin de redresser une situation de plus en plus périlleuse .

Ce n'est que pendant la Première Guerre mondiale que Lyon prend vraiment conscience de l'ampleur des efforts à entreprendre afin de rendre performant le secteur séricicole chinois. De son côté, inspirée par le modèle japonais, la Chine cherche enfin à mettre en place une véritable politique de développement de ce dernier afin de financer son effort de modernisation. Mais cette synergie est trop tardive. Les flux de la soie traversent le Pacifique et Lyon, dépassée par Milan sur le théâtre européen, en est réduite à jouer les seconds rôles et à poursuivre une politique coloniale qui constitue désormais son seul échappatoire afin de maintenir l'activité de ses métiers...

Gravure de mode de 1907



La fin du siècle marque "le début de la course industrielle à la grande dimension des firmes et des marchés. D'où la place remarquable tenue par le commerce extérieur dans les processus de développement économique"[fn1154](#) et d'où aussi l'importance de la question du coût du fret[fn1155](#) et de la qualité des infrastructures. De son côté, très durement affectée par la crise des années 1880, la filière lyonnaise cherche désormais non seulement des débouchés pour ses soieries mais aussi, dans un contexte de tensions de plus en plus vives, le moyen de garantir ses indispensables approvisionnements en soie chinoise. Face à un partenaire en pleine crise qui tarde à résorber ses blocages, il faut à tout prix trouver une solution rassurante et viable. Lyon se retrouve face à un problème cornélien: faut-il sacrifier ce qui reste de sériciculture française ou bien continuer de tenter à sauver celle-ci ?

Les débats de la fin du siècle au sein de la filière sont très âpres et marquent le début de la désagrégation définitive de celle-ci. C'est donc dans des circonstances périlleuses que la crainte de se voir priver de tout approvisionnement pousse les Lyonnais à mener jusqu'à sa phase ultime la politique interventionniste qu'ils avaient mené de tout temps. Suite à la mission de 1895, une nouvelle politique française est instaurée en Extrême-Orient mais le problème de personnel oblige de nouveau à mettre en œuvre d'anciennes recettes, en l'occurrence d'avoir recours aux missionnaires. Après 1905, le bilan est très mitigé et, contre le cours des événements, Français et Lyonnais, dont les destins sont désormais indéfectiblement liés, s'enfoncent dans une logique colonialiste sans issue.

L'unité de la filière lyonnaise de la soie née du 1er Empire ne doit pas faire illusion. A chaque crise, les divergences d'intérêts entre les différents groupes ressurgissent et la belle homogénéité se lézarde rapidement. Comme l'écrit Labasse[fn1156](#), "les faillites exaspèrent l'esprit de clocher et les particularismes locaux". Déjà en son temps, Guérin doit tenter de raisonner des sériciculteurs ou des mouliniers qui ne perçoivent de la filière que les limites des marchés de proximité qu'ils fréquentent: "Ce langage mesuré est celui d'un sain réalisme. Entendu, il éviterait aux petits usiniers que sont les mouliniers d'être les victimes finales des écarts qui, périodiquement, se creusent entre le cours des grèges et celui des tissus. Mais, sauf chez des industriels déjà évolués, il se heurte généralement à l'incompréhension. (...) Pour revenir aux acteurs de la scène lyonnaise, il ne faudrait pas croire, à les voir s'agiter ensemble, que la meilleure entente règne entre eux. Chaque corporation a son esprit de corps et la solidarité, quand solidarité il y a, ne joue qu'en son sein. (...) aux périodes de crise, l'excès de prudence engendre la méfiance (...) Dans ces rivalités leur [les marchands de soie] position est plus délicate car ils sont le pilier de l'édifice sur lequel se réalise l'équilibre des poussées". Vers 1850, il y avait plus de 600 filatures et 30.000 bassines pour une production de deux millions de kilo de soie mais, de type rurale et familiale, la filature française est complètement ruinée par la pébrine. En 1855, on ne compte plus que 400 installations et moins de 20.000 bassines. Pendant le Second Empire, les importations de cocons méditerranéens et de graines japonaises[fn1157](#) freinent un temps cette décadence[fn1158](#) mais celle-ci est irrémédiable. De 297.130 en 1868, le nombre des sériciculteurs passe à 200.538 en 1872 puis 180.506 l'année suivante, tandis que les éducations se concentrent. Entre ces deux dernières dates en effet, le nombre de sériciculteurs se livrant à des éducations de plus de 5 onces passe de 35.780 à 49.819, soit respectivement 17% puis 27 % du total[fn1159](#). Dans les années 1870, toutes les tentatives de reprise ayant échoué, les paysans se tournent vers la vigne mais la crise du phylloxera de 1879[fn1160](#) accélère un exode rural qui hypothèque définitivement toute chance de renouveau de la sériciculture. Les filatures qui étaient encore 642 en 1873, ne sont plus que 385 en 1882[fn1161](#). En 1883, il n'y a plus que 165.617 sériciculteurs français[fn1162](#). Dans ce contexte, l'opposition entre protectionnistes et libre-échangistes prend de l'ampleur. Dès la fin du Second Empire, les soies italiennes n'arrivant plus en franchise à Lyon, Pariset[fn1163](#) parle de "lutttes vives"[fn1164](#) et

entre 1878 et 1880, le conflit devient de plus en plus dur entre filateurs du Midi et marchands de soie lyonnais. En 1879, par exemple, U. Pila, parce qu'il craint de voir les soies asiatiques partir vers Milan, s'en prend au mouvement protectionniste lancé par les syndicats des filateurs et mouliniers de Valence^{fn1165}. Eleveurs, fileurs, tisseurs protectionnistes s'opposent aux teinturiers, imprimeurs et importateurs^{fn1166}.

Les premières escarmouches concernent le coton et la laine^{fn1167} sur lesquels pèsent des droits d'entrée qui renchérissent les étoffes mélangées par rapport à la concurrence. Les producteurs et les fabricants de tissus de laine français entrent dans la bagarre et en 1883, si l'admission temporaire pour les cotons est enfin obtenue, celle-ci ne concerne que les n°50 et au-dessus alors que la Fabrique de Lyon n'utilise que des n° inférieurs au n°49. La même année, la prohibition de sortie sur les soies est supprimée. Celle-ci est remplacée par un droit de 3 francs au kilo sur les grèges et 2 francs au kilo sur les ouvrées^{fn1168}. Ce droit, assorti de concessions sociales inouïes, permet aux moulins qui existent encore de pouvoir survivre. Ainsi, à Taulignan, David Armandy fils et Gratien continuent l'œuvre du père et fondent l'établissement du pont du Lez. Dans les années 1880, 110 hectares de cette commune sont plantés en mûriers, soit 13.200 arbres, et il y a encore 246 sériciculteurs^{fn1169}. En 1890, la famille Armandy occupe 2.500 personnes dont 400 orphelins dans trois usines pensionnats à Taulignan^{fn1170}. En 1894, le groupe met en œuvre plus de 270.000 kilo de soie, au lieu des 25.000 kilo de 1850, et 40.000 broches. Basées sur le principe "travail et hospitalité", ces usines-pensionnats sont sous la surveillance de religieuses, chaque fille possédant un lit, un sommier, un matelas et des accessoires de toilette. Chaque établissement possède une salle de bain et des douches, les enfants sont traités par l'hydrothérapie. "Chaque usine est dirigée par un directeur marié (...). Par les conseils qui peuvent lui être demandés, il remplace la famille, donnant ainsi à son administration un caractère paternel. (...) Il va de soi que l'alimentation fait l'objet d'une attention toute particulière (leurs éléments sont produits dans la maison)", les récréations sont surveillées par les religieuses". Quant à la discipline, "tout en étant sévère, mais pas draconienne, elle est appliquée en douceur. (...) Celles qui se conduisent mal sont réprimandées et privées de bons points^{fn1171}. Quant à celles qui restent rebelles aux observations (...), elle sont rendues, soit à leur famille, soit à leur administration (...)". Les produits de cette société remportent la médaille d'or à Lyon en 1878 et elle-même se voit attribuer la médaille d'honneur de la société d'encouragement au bien en 1881 puis la médaille d'honneur de l'administration de l'assistance publique de Paris en 1885 et celle des hospitaliers bretons cinq ans plus tard.

Après une légère accalmie, la bourrasque des années 1880 provoque une reprise des débats et N. Rondot publie La soie, production, consommation et prix^{fn1172}. Pour sauver la sériciculture française, celui-ci veut faire augmenter les rendements et développer l'enseignement de la sériciculture. Arguant qu'en 1886, on obtient en France 33 kilo de cocons frais en moyenne par once d'œufs et qu'à Ancône, les 54 kilo ont déjà été atteints, il préconise de chercher à atteindre 50 kilo. tout en précisant^{fn1173}: "En Europe (...) le prix est le principal objectif (...). En présence de cet état des choses, il est évident que la sériciculture sera, en France, (...) une industrie qui donnera à ceux qui l'exercent de faibles espérances de bénéfice (...). La très courte période pendant laquelle ce travail attrayant est accompli permet d'ailleurs de le regarder comme l'accessoire d'une autre entreprise rurale; il ne faut pas oublier cette considération. C'est même pour cela qu'on ne peut vraiment pas, au point de vue des initiatives à prendre dans l'intérêt de cette industrie, la regarder comme ayant dans la vie de la nation une importance égale à celle de ces branches de l'agriculture qui sont en réalité la source unique de fortune de la population rurale". Néanmoins, pour la première fois, à la station séricicole de Montpellier, près de cent races différentes de vers à soie sont élevées simultanément. Le grainage est alors devenu une branche de la sériciculture à part entière et l'année suivante la CCIL s'oppose à la création d'une compagnie privilégiée turque de production et de distribution de vers à soie à Brousse, projet soumis à l'Administration de la dette publique ottomane, car "une pareille mesure (...) eût été de nature à entraver considérablement notre exportation de semences de vers à soie française qui est devenue une source de profits pour nos départements séricicoles du Midi"^{fn1174}. Mais ces bonnes intentions et ces mesures ne suffisent pas à relancer la sériciculture méridionale. En 1888, Avignon, qui a compté jusqu'à 3.000 tisserands, n'en a plus que 190. L'époque des Balthazar Sixte et des Charles Thomas est belle et bien terminée. En Vaucluse, il y a moins de 4.000 personnes qui travaillent dans le filage et le moulinage. Les éleveurs, voyant que cette grosse source de revenus s'épuise, se tournent vers autre chose. En particulier, à cette époque les trains commencent à

permettre d'envoyer rapidement et loin les primeurs et les fruits"[fn1175](#). En 1889, il n'y a plus que 135.000 sériciculteurs français dont le travail dure 25 jours par an. Pour reprendre Pariset[fn1176](#), si "la spéculation de 1875 à 1879 avait permis aux sériciculteurs de tirer leur épingle du jeu avec le kilo de cocons à 5,50 francs", en 1889, et jusque la fin du siècle, ils ne peuvent espérer que 2,50 à 3,50 francs.

En 1890, la CCIL dresse un premier bilan du relèvement de la sériciculture française[fn1177](#). Elle commence par rappeler que pour la sélection et la conservation des graines, des stations séricicoles ont été créées avec l'aide du gouvernement et de la CCIL, et que pour encourager la production, des primes et des concours ont été institués. Mais elle insiste beaucoup sur la filature de schappe dont elle détaille l'importance. Cette dernière regroupe en effet 92.000 broches de filature auxquelles il faut en ajouter 27.540 de rebordage pour un capital total de 30 M FF[fn1178](#). Elle souligne surtout que, alors que la production s'élève à 1,3 millions de kilo. de filés simples ou retords, ce qui correspond presque à la consommation nationale totale de 1,4 M kilofn1179, 303.358 sont exportés vers l'Allemagne et 424.863 importés. Malgré la défense de Permezel[fn1180](#), des droits de 1 franc par kilo sur les tussah, de 3 francs par kilo sur la soie du mûrier et de 5 francs par kilo sur la soie ouvrée écruée sont institués. Un Comité pour la défense du marché des soies de Lyon voit alors le jour et son président, Louis Chavent, remet un rapport intitulé "Protestation contre tout droit de douane sur les soies étrangères"[fn1181](#). La CCIL prévient: "Il aura fallu des siècles pour fonder le marché des soies de Lyon; il suffirait de quelques mois, de quelques jours, pour le ruiner irrémédiablement" et elle rappelle: "En 1871-1872 la menace non réalisée d'un droit sur les soies a été suffisante pour faire dévier vers la place de Milan le courant des arrivages de soies d'Asie"[fn1182](#). Elle en profite pour parler, à propos du remède Pasteur, de "l'incrédulité" et de la "défiance des agriculteurs français" qui ne seront vaincues "qu'après la consécration de l'expérience italienne (...)". Elle finit en constatant que: "nos éducateurs ont perdu dans ces hésitations des années précieuses qui ont été mises à profit par nos voisins d'au delà des Alpes"[fn1183](#). Le rapport Permezel sur "le régime économique de la France"[fn1184](#) dresse alors un nouvel état des lieux de l'industrie séricicole française. La filature totalise 10.314 bassines, fait travailler 12 à 15.000 personnes et file 775.000 kilo de grège dont 650.000 avec des cocons français. Le moulinage compte 708 établissements[fn1185](#), soit 16 M FF de capital, 263.396 tavelles et 27 à 28.000 personnes. La CCIL signale l'engouement pour la production de vin à la place des mûriers, et indique que la production de feuilles est de 300.000 onces, "soit à peine le tiers des éducations de 1850". A la réunion d'Alais, en septembre 1891, la CCIL projette de fonder un Comité central des Industries de la soie[fn1186](#) regroupant toutes les branches de l'industrie soyeuse tandis que circule des pétitions ouvrières dans tous les départements contre les droits de douane. A nouveau, Pila écrit à un député du Nord au sujet des droits sur les soies dans laquelle il expose les divergences d'intérêt entre toutes les branches de l'industrie de la soie[fn1187](#). En 1891, pour les libre-échangistes, la partie semble gagnée[fn1188](#).

Dès l'année suivante pourtant, elle est perdue. Cédant aux pressions du monde agricole, le gouvernement choisit la voie du protectionnisme. "Avec le concours de Jules Roche, député de l'Ardèche"[fn1189](#), le pays par excellence des moulins, il obtenait que ce droit fût porté[fn1190](#) à trois francs sur toutes les ouvrées étrangères[fn1191](#). L'un des principaux arguments que l'on invoqua fut que le moulinage était une industrie de caractère agricole et familial et qu'il fallait le protéger pour lutter contre le dépeuplement déjà si grand des campagnes. En fait, l'Italie était seule atteinte et visée car à cette époque, le moulinage y était complètement reconstitué, tandis qu'en France, il était en pleine crise. Cette politique souleva à Lyon des protestations véhémentes. Il est aisé de comprendre dans quelle situation pénible elle mettait les marchands lyonnais, propriétaires d'installations en Italie. Mais c'était eux précisément que l'on cherchait à atteindre. Pour ne pas avoir à payer de taxes sur leurs propres produits, ils furent obligés de couper en deux leur organisation industrielle. La Fabrique lyonnaise cessa de recevoir les ouvrées du Piémont et de Lombardie. (...) C'était alors, pour l'Italie, un préjudice important et d'autant plus fâcheux que notre politique tendait à la détacher de la Triplique (...) "[fn1192](#). Les conséquences sont immédiates. Comme l'écrivit Pariset en 1901: "L'occasion d'appliquer ce nouveau régime douanier se présenta presque immédiatement. Il devint la cause d'un regrettable conflit dans la Fabrique lyonnaise (...)". La Suisse ayant pris des mesures de rétorsion[fn1193](#), "de violentes protestations s'élevèrent à Lyon; mais elles n'étaient pas unanimes (...) Quelques fabricants, se trouvant lésés dans une partie de leur production, se séparèrent bruyamment de la communauté et formèrent une seconde chambre syndicale patronale sous le nom d'Association de la Soierie lyonnaise"[fn1194](#). Pariset évoque des

"débats très violents"^{fn1195} et souligne que "l'unité dans la direction économique de la Fabrique lyonnaise a été, depuis lors, rompue." La guerre douanière entre la France et l'Italie est relancée^{fn1196}. Par exemple, une lettre de la Chambre de Commerce française de Milan de mars 1894 signale la hausse de la concurrence des savons anglais pour préparer les soies italiennes car les celles-ci préparées avec du savon de Marseille souffriraient d'une "odeur rance". Gueneau^{fn1197}, pour sa part constate que le trafic de Milan qui était de 33.000 balles de 85 kilo par an vers 1880, est passé à 47.000 suite au percement du St Gothard mais surtout 70.000 avec les tarifs protectionnistes français. N. Rondot, dans son ouvrage L'industrie de la soie en France^{fn1198}, dresse un bilan en 1894: certes, il soutient le moulinage français car il exporte plus de 200.000 kilo d'ouvrées et la production de graines françaises atteint désormais 930.000 onces^{fn1199} dont 710.000 vendues à l'étranger, avec des rendements de 44 kilo de cocons par once^{fn1200} mais la production française de cocons atteint seulement 7.650.000 kilo^{fn1201} contre 25 millions en 1850 et sa valeur a chuté de 100 M FF à 30 M FF. A grands renforts de primes à l'outillage^{fn1202}, les 252 filatures encore en exercice sont soutenues dans leur lutte contre la concurrence italienne et le nombre des bassines atteint 12.859, dont 12.500 à deux bouts^{fn1203}. Ceci est cependant largement insuffisant puisqu'entre-temps, les Italiens ont donné à leurs fileuses la surveillance de quatre à six fils grège au lieu de deux et les 1.401 filatures italiennes mettent en œuvre 58.400 bassines dont 52.000 à vapeur. C'est dans ce contexte bien particulier que les Lyonnais vont ressortir de leurs cartons une idée vieille de plus de vingt ans, mettre la main sur la sériciculture chinoise en passant par le Tonkin.

Au début des années 1880, les achats de soie à Lyon sont supérieurs à 100 M FF selon M. Meuleau, soit 1.474 M FF actuels. Installé à Shanghai depuis 1860, le Comptoir d'Escompte ouvre des agences à Tien Tsin, Fou Tchou et Hankéou en 1886 mais sa faillite de 1889 engendre la fermeture des agences de Fou Tchou et Tien Tsin, ce qui fait dire à M. Meuleau^{fn1204}: "les essais d'installation directe en Chine restent (...) l'exception et l'intérêt pour le Tonkin grandit". Depuis l'expédition de Garnier d'ailleurs, l'idée d'une pénétration en Chine par le Tonkin n'avait jamais été totalement abandonnée. Gambetta lui-même y songeait encore en 1872, juste un an avant la prise d'Hanoi, celle-ci motivant le conflit frontalier de 1883. Cette même année justement, Ennemond Morel faisait un discours dans lequel il signalait "l'impossibilité d'utiliser le Mékong comme voie de communication avec l'intérieur de la Chine"^{fn1205}, précisant en outre qu'il ne croyait pas au développement des relations Yunnan-Haiphong: "cinq ans après l'ouverture du port de Haiphong on peut dire que le commerce du port n'a fait aucun progrès"^{fn1206}. Néanmoins, à cette époque, on croit encore que la Haute-Birmanie possède des passages vers le Yunnan. Ce pays ayant signé des traités de commerce avec la France et l'Allemagne, des commerçants anglais font courir le bruit que ceux-ci contiendraient des clauses militaires secrètes et en novembre 1885, les Britanniques occupent Mandalay tandis qu'avec leur soutien, les Siamois occupent Luang Prabang. A l'occasion d'un grand débat qui a lieu en France en décembre à propos du maintien de la présence française au Tonkin et à Madagascar, les Chambres de Commerce de Paris et Lyon ainsi que les commerçants de Troyes s'opposent alors violemment à cette alternative^{fn1207}. Petit à petit cependant, au fil des envois d'échantillons de soie indochinoise, l'opinion lyonnaise évolue. En 1887 par exemple, des essais de sériciculture au Tonkin à partir de vers importés de France se révèlent plutôt satisfaisants et une lettre de M. de Margry, directeur du musée commercial de Saigon sur les usages commerciaux dans cette ville relance l'attention lyonnaise. L'année suivante, M. Arnal, filateur français établi au Tonkin "depuis plusieurs années" envoie un échantillon de grège provenant de cocons de race française récoltés au Tonkin. L'opinion de la CCIL sur cette soie est fort bonne puisqu'elle la trouve semblable à celle des Cévennes. Une première souscription de 100 francs est alors versée à l'Association tonkinoise qui a pour but l'hospitalisation temporaire, avec repas gratuits, des militaires les plus malmenés après une opération coloniale. En 1889, l'année de l'Exposition qui est aussi celle des colonies, au Congrès colonial national à Paris, Ulysse Pila entre en scène en défendant le libre-échange en faveur de l'Indochine et deux ans plus tard, Lyon confirme ses intentions en se dotant d'un cours de législation coloniale. L'année d'après, le résident de Nam-Dinh remet un rapport sur l'industrie de la soie dans cette région de l'Indochine. Selon lui, le vêtement de soie représenterait un tiers de la garde-robe annamite, ce qui représente des débouchés pour la soierie lyonnaise. Un échantillon de soie en provenance du Tonkin est encore envoyé à la CCIL provenant sans doute

de la filature de Pila et Bourgoin-Meiffre, première usine à vapeur à Hanoi avec matériel des chantiers de la Buire à Lyon^{fn1208}.

En 1892, une conférence de M. Haas, consul de France à Hankéou devant la CCIL relance l'idée d'une mainmise sur le Tonkin. Pour lui, le Fleuve Rouge est une voie de pénétration, Haiphong peut devenir l'équivalent de Shanghai et il estime que le transit du Se-tchuen, du Yunnan, du Kuang-si, du Kouei-tcheou et su Hounan peut passer sous influence française. Il fustige "la mauvaise humeur du commerce anglais" qui "se rend très bien compte des avantages considérables que nous donne la voie de Laokai (...) reconnue par M. Happer directeur de la douane de Mongtzé qui, en 1889, signalait le danger en reconnaissant que la victoire pourrait rester à la France parce qu'elle a les clefs de la plus courte et de la moins onéreuse des voies de pénétration en Chine". Il affirme en outre que la voie de terre est la plus rapide et la moins chère, de plus "tout le Setchouen produit de la soie". Le CRT note que le consul se prononce contre le développement industriel de la Chine: "M. Haas ne pense pas que ce vaste empire adopte prochainement nos coutumes, nos chemins de fer et notre industrie: c'est fort heureux sinon nous serions gravement menacés, ne pouvant supporter la concurrence d'un pays producteur où la main-d'œuvre est presque nulle et où les richesses naturelles sont immenses". C'est suite à cette communication que le Syndicat des marchands de soie décide d'envoyer une mission dans le Setchouan avec l'appui de la CCIL qui de son côté projette de créer une chaire d'études coloniales à la Faculté de Lettres^{fn1209}. Parce qu'il est déjà financièrement très engagé au Tonkin^{fn1210}, Pila se dépense sans compter. Il organise l'exposition coloniale de Lyon en 1894^{fn1211} et multiplie les déclarations du genre: "la supériorité de cette voie [Fleuve Rouge] ne fait plus de doute". Celui-ci est très habile orateur, sachant parfaitement jouer de l'amour-propre des Lyonnais^{fn1212} comme de leurs sentiments patriotiques^{fn1213}. Le jour de la réception de Lanessan^{fn1214} à la CCIL, Pila par exemple, s'en prend à la ferme de l'opium ainsi qu'au pouvoir parisien et fait miroiter le potentiel mirifique du Tonkin: "son voisinage immédiat de l'empire le plus peuplé du monde offre à notre génie de civilisation, de commerce et d'industrie un champ bien vaste de travail (...) l'heure est solennelle; une résolution virile et immédiate s'impose (...) la place que nous avons conquise en Indochine et plus particulièrement au Tonkin, va devenir une situation stratégique de premier ordre (...) il faut par des voies de communication rapides nous rapprocher des portes de la Chine (...) Une deuxième voie ferrée de Hanoi à Lao-kay s'impose; elle permettra d'atteindre la porte du Yunnan en deux journées et une marchandise venant d'Europe, débarquant à Haiphong, pourrait atteindre Yunnan-Fou, la capitale commerciale du Yunnan en dix jours, alors qu'en transitant actuellement par le port de Shanghai, elle exige soixante jours et même plus (...). Par ces deux voies ferrées, le Tonkin pourrait devenir le maître du commerce ou du transit, au moins avec les provinces Ouest de la Chine, les plus riches de l'empire". En 1894, devant la CCIL, il encourage ses pairs: "les événements très graves qui se déroulent en ce moment même dans l'Extrême-Orient ajoutent encore à l'opportunité d'une telle entreprise car (...) il paraît certain que la Chine ne saurait se dérober bien longtemps à l'infiltration de l'influence des civilisations occidentales", ou bien encore: "les graves événements qui s'accomplissent en Extrême-Orient sont d'une portée économique incalculable. Nous ne pouvons pas assister à une pareille évolution de l'humanité sans chercher à en pénétrer la portée économique, à en mesurer les conséquences, à en retirer le plus de fruits possibles. Or, pas une ville en France, n'est préparée à en tirer parti aussi bien que Lyon". Dans une lettre du Ministre du 11 mai 1895, on lit cet extrait d'un discours de Pila à la CCIL, dans lequel par ailleurs il souligne que bon nombre des marchands chinois des régions à visiter sont chrétiens et que cela peut aider: "Shin-Tu (au Setchouen) est le vrai Lyon de la Chine"^{fn1215}.

La mécanique est lancée et l'engouement devient collectif. Arrivé en Indochine en 1894, Lyautey lui-même déclare: "(...) le Tonkin c'est un affût d'où bondir les premiers sur notre part de l'immense fromage [la Chine] (...) on est venu ici avec Garnier, non pour y faire un établissement de peuplement et de simple exploitation (...) mais pour la pénétration commerciale de la Chine, pour être aux avant-postes dans le grand conflit de dislocation et de civilisation qui est suspendu sur l'Extrême-Orient". Suite à l'attribution à la France du Yunnan et du Guangzhouwan (Guangdong occidental), Doumer de son côté envisage très sérieusement une conquête et il envoie des troupes sur la frontière lors de la révolte des Boxers. A toute fin utile, il fait prolonger la ligne de chemin de fer du Tonkin. En 1895, dans son Dictionnaire de la Géographie commerciale, J.A Ganeval pense lui aussi passer par le Tonkin pour "court-circuiter" Hong-Kong et on lit, p.95: "l'ouverture

de Louang-tchéou dans la province du Kouang-si au commerce franco-annamite portera un coup sérieux au port de Canton". En 1895, la CCIL a fait sien le discours de Pila. Elle rappelle que les Anglais, par le traité de Zhifu de 1878, ont obtenu la libre circulation des jonques sur le Yang-tsé ainsi que l'ouverture du port de Chongqing. Or cette ville se trouve au centre de quatre provinces "considérées comme les plus riches de l'empire chinois", le Szetchuen, le Hu-nan, le Guizhou et le Yunnan. Les CRT précisent: "nos missionnaires en ont fait leur siège le plus important d'évangélisation (...) Chengdu est la capitale de la province de Szetchuen (...). Le chef de la chrétienté y a sa résidence; l'évêque, M. Chouvelon, est un lyonnais", avant de rajouter: "On peut dire que le Sze-Tchuen a été le berceau de la sériciculture en Chine et ses fabriques de soieries sont renommées. La capitale, Chengdu, est le vrai Lyon de la Chine. Dans plusieurs grandes villes de la province et à Kiating il est peu de maisons qui n'aient un métier à tisser (...)"^{fn1216}. La même année, la CCIL donne également 100 francs pour l'érection d'un monument à Francis Garnier sur une place de Paris^{fn1217} et à la réception de M. Rousseau, gouverneur général d'Indochine, dans son discours, A. Isaac proclame: "nombre de nos compatriotes se sont montrés surpris de nous voir aussi chauds partisans de l'expansion coloniale, nous qui ne représentons pas une ville maritime (...). Nous sommes coloniaux par tradition (Lyon fut une colonie romaine) et par tempérament et si, parmi les conquêtes de notre pays, il en est une où nos yeux se portent le plus souvent et s'attachent le plus longtemps, c'est assurément notre domaine colonial asiatique. Nous sommes liés à l'Extrême-Orient par nos matières premières (...). La Chine a toujours exercé une sorte de fascination sur notre Chambre. Nous avons demandé au gouvernement de la République d'y favoriser des tentatives de pénétration pacifique et commerciale par le Sud-Est (...). Nous disons pacifique parce que nous sommes de ceux qui comptent le plus sur la puissance morale des nations. Cela a toujours été l'honneur de la France de se faire aimer des peuples au milieu desquels elle pénétrait; là où l'Angleterre s'est imposée par la crainte, le Français s'est souvent maintenu par l'amitié (...)".

A l'occasion de la réception à Lyon de Li-Hong-chang, ambassadeur extraordinaire de l'empereur de Chine, le 25 juillet 1896 Aynard prononce un discours enflammé: "Nous tirons de votre pays l'aliment de notre principale industrie et cette industrie elle-même est tellement ancienne en Chine, elle a précédé la notre de tant de siècles que nous devons respecter votre pays comme notre grand ancêtre dans l'art de la soie. C'est pourquoi nous pouvons parler de sympathie entre nous (...). Nous recherchons les moyens de développer de précieuses relations entre le Tonkin et la Chine parce que nous y voyons un gage de paix et d'amitié entre les deux pays". Ce à quoi, lucide, l'ambassadeur répond: "Il existe ainsi entre nous des liens qui iront en se resserrant entre votre ville et notre pays (...). Cependant il ne faut pas se leurrer sur les avantages que vous pouvez tirer du Yunnan et du Kouang-si: ces deux provinces qui sont très montagneuses ont été ruinées par les dernières révolutions et il faudra longtemps avant qu'elles retrouvent leur ancienne prospérité." En sa qualité de dernier survivant de l'expédition Lagrenée, N. Rondot est présenté à l'ambassadeur et Aynard fait remarquer que c'est un Lyonnais "qui le premier a visité la Chine dans un but commercial il y a plus de cinquante ans (...)" puis il poursuit: "Nos voisins les Anglais ont un proverbe qui est extrêmement simple; en commerçants pratiques, ils disent: "la chose essentielle dans la vie, c'est d'être en bons rapports avec le voisin de la porte d'à côté". Eh, bien, Excellence, vous êtes ce voisin: vous êtes ce voisin en Indochine et sur notre frontière du Tonkin. Le Tonkin est une terre française; partout où le drapeau tricolore est planté il ne sera jamais enlevé. Nous considérons que là où il est, il indique une partie intégrante du sol national." Les applaudissements fusent^{fn1218}. Li Hong-chang visite ensuite les ateliers de tissage à la main d'étoffes façonnées de Chatel & Tassinari, l'usine de tissage mécanique Gindre et enfin l'usine de teinture Gillet & fils^{fn1219}.

Selon Tche, Tse-sio^{fn1220}, l'objectif de cette mission conçue comme une "conquête pacifique"^{fn1221} mais impliquant Ministère du Commerce, Sociétés de Géographie^{fn1222} et support logistique missionnaire, est de voir "dans quelle mesure il aurait été possible de dévier au profit de l'Indochine le grand courant d'échanges se dirigeant vers Shanghai". Cet objectif de départ a-t-il été au moins été atteint ? Selon elle, à terme, l'ouverture en Chine de toutes les rivières navigables et de douze nouveaux ports ou villes au commerce européen et à la navigation à vapeur, doit entraîner la suppression des douanes intérieures ou lijins mais il n'y est pas lancé de vibrant appel à se ruer sur ce pays. Son rapport sur le Tonkin est-il plus encourageant ? Il y est écrit que la consommation intérieure de soie absorbe la presque totalité de la production, soit 800.000 kilo, et "qu'à

mesure que la richesse de l'indigène s'accroît, la production restant la même, l'exportation diminue". Depuis 1895, les soies grèges ou redévidées exportées à l'étranger y paient un droit de 100 francs les 100 kilo, et les bourres un droit de 15 FF les 100 kilo, conclusions: "L'industrie de la soie est encore primitive, et ce produit qui était considéré, et à juste titre, il y a quelques années, comme un produit d'avenir pour nos colonies d'Extrême-Orient, est en train de tomber graduellement au dernier rang. Il ne serait pourtant pas impossible de changer cet état de choses, en modifiant les procédés de fabrication, et partant, en améliorant le produit. La soie du Tonkin a actuellement peu de valeur, parce qu'elle est mal filée, irrégulière, très sale, indévidable, et qu'elle arrive la plupart du temps à Marseille avariée, moisie, l'emballage se faisant avant d'avoir obtenu une complète siccité. Ce ne sont pas là des vices irrémédiables. L'Annamite file mal, parce qu'on ne lui a jamais appris à filer autrement, mais l'ouvrière n'est pas rebelle aux perfectionnements. Qu'on lui apprenne à jeter ses cocons régulièrement (...) et avec sa souplesse de caractère, sa docilité, on en fera une ouvrière parfaite, très attentive, qualité primordiale, bien rare en général chez la fileuse française. (...) Il semble possible de diminuer peu à peu la dépendance dans laquelle l'Annam-Tonkin se trouve par rapport à Hong-Kong (...). Des relations directes doivent autant que possible être établies entre notre colonie d'Indochine, d'une part, et la Chine et les différents pays qui peuvent lui servir de débouchés, ou bien où elle peut s'approvisionner, d'autre part. (...) Le Chinois (...) nous paraît jouer un rôle indispensable (...). Mais si le Chinois est utile (et même nécessaire) (...) nous devons nous garder d'un danger possible: celui qui consisterait à laisser accaparer tout le commerce de l'Extrême-Orient par les Célestes (...)[fn1223](#). [le Chinois] est un admirable instrument économique (...). Nous pensons que Saigon ou Haiphong pourraient remplacer, dans une certaine mesure (nous attirons l'attention sur ce correctif, Hong-kong étant beaucoup mieux placé que nos deux ports comme centre de distribution), Hong-Kong (...). En dehors de la compagnie des Messageries Maritimes qui a une ligne annexe de Saigon à Haiphong et une autre de Saigon à Singapour, et de la compagnie de navigation tonkinoise (MM. Marty et d'Abbadie), pour le service entre Haiphong et la Chine, notre pavillon n'est pas représenté dans les mers adjacentes à notre colonie d'Indochine".

Les auteurs notent la naissance d'une Chine industrielle avec des filatures à vapeur de soie ou de coton à Shanghai, en plus d'industries diverses comme les hauts-fourneaux de Han-yang et la manufacture de thé de Fou-tchéou ou l'ouverture de la Monnaie de Canton en 1889 mais, concernant plus spécifiquement le secteur séricicole chinois et son potentiel, tant au niveau de ses capacités de production de soie que d'absorption de soieries, on lit: "Le transport du Setchouan à Shanghai par balles de 120 kilo est très onéreux; les lijins sont aussi très nombreux; enfin la spéculation locale s'est emparée depuis quelque temps de ce produit et l'a considérablement renchéri. (...) Nous le répétons, il peut y avoir là pour la France les éléments d'une industrie très intéressante, qui lui procurerait un produit soyeux dont le coût serait sensiblement diminué par les premières manipulations en Chine. (...) Peut-être même au Setchouan pourrait-on aller jusqu'à tenter l'établissement d'une filature (...) Peut-on établir au Setchouan des filatures à l'europpéenne ? (...) Malheureusement, à l'heure où nous écrivons, le projet d'installer des filatures à l'europpéenne dans l'intérieur du pays serait entouré de difficultés insurmontables (...) [à cause de] une législation industrielle des plus incertaines, il faudrait supprimer l'hostilité systématique des mandarins (...) Si les commerçants chinois adoptaient les filatures à l'europpéenne, les corporations et associations (...) les groupes corporatifs des fileurs (...) se soulèveraient. (...) Comme nous insistions auprès des marchands de soie en leur citant l'exemple des filatures de Shanghai et de Canton, ceux-ci nous ont simplement répondu qu'ils ignoraient ce qui se faisait à Shanghai et Canton! (...) La guerre sino-japonaise a été soigneusement dissimulée aux populations. (...) Nous devons amener avec nous une filature modèle. (...) Malheureusement la crue du fleuve ayant été très forte en 1896, nos bateliers craignirent de ne pouvoir remonter le matériel jusqu'à Tchoung-king; et notre filature resta immobilisée à Shanghai (...) La production Nous formons un souhait en clôturant cet exposé: c'est que quelques-uns de nos compatriotes avisés et entreprenants consentent à faire comme nous un voyage en Chine. Cette pérégrination n'offre rien de dangereux à condition de se munir des passeports officiels indispensables. Que nos compatriotes aient soin de transporter avec eux une petite filature expérimentale et qu'ils séjournent quelque temps au Setchouan. (...) Est-il permis du moins de supposer, d'entrevoir même la possibilité d'introduire à l'intérieur de la Chine nos propres procédés, notre outillage perfectionné, nos méthodes scientifiques, nos métiers mécaniques à la Jacquard? Nous ne le croyons pas. (...) Nous ne devons pas l'oublier: l'industrie de la soierie en Chine est essentiellement familiale (...) Les groupements supérieurs à dix

métiers sont excessivement rares (...) le Céleste est rebelle a priori au machinisme. Il repoussera longtemps encore comme il repousse aujourd'hui les métiers mécaniques dont il n'éprouve d'ailleurs aucun besoin. Jusqu'ici en effet l'intérêt ne lui paraît point (...) de produire des quantités plus considérables de tissus. (...) La Chine traverse depuis la guerre de 1895 une crise des plus graves. Elle semble ne plus pouvoir tourner le dos à l'Occident, et l'Occident est sur le point de la conquérir. Il convient que les industries de notre pays soient assurées dès maintenant de trouver dans ce vaste empire une place légitime et suffisante. Et pour le moment nous ne pouvons que former ce souhait, sans approfondir l'hypothèse de l'introduction du tissage mécanique dans l'intérieur de la Chine". soyeuse du Setchouan (...) se trouvera triplée et quadruplée lorsque les filatures à l'europpéenne seront installées (...) La soie obtenue pourra rivaliser avec les sortes moyennes d'Italie.

La Mission propose donc une très timide stratégie de pénétration par le Tonkin: "En attendant, peut-être l'industrie lyonnaise pourrait-elle tirer un meilleur parti de l'état de choses actuel, si la voie du Tonkin (la véritable voie d'accès en Chine par le Fleuve Rouge) offrait plus de facilité et de sécurité. (...) Nos teints en pièces, nos damas, nos teffetas façonnés et satins en grande largeur peuvent lutter avec les tissus chinois en raison de leur fini, de leur légèreté et de leur brillant. Au début l'humidité excessive du climat serait peut-être pour nos articles une cause de détérioration et, par suite, de dépréciation. Avec la pratique, les précautions convenables seraient prises pour ce genre d'expéditions, et la difficulté serait vite surmontée. Nous pensons qu'il y a, dans tous les cas, un essai à tenter, en procédant par de petits envois simultanés. Nous soumettons l'idée à ceux qui s'intéresseraient au développement de notre exportation de soieries. (...) L'industrie métropolitaine (que les auteurs espèrent voir trouver des débouchés dans cette partie du monde), de son côté, ne devra pas perdre de vue deux choses: 1°) que c'est le client qui fait le marché, qu'il faut consulter ses goûts ou ses habitudes pour la largeur, la longueur des étoffes, etc..., les marques et emballages; 2°) qu'elle a tout intérêt à prendre le contact le plus direct possible avec le consommateur, et à se renseigner elle-même sur place". Et de citer les chiffres des importations de tissus français en Indochine: en 1885, 474.000 francs contre 8.578.000 en 1895. "Le Yunnan ayant à peu près le même climat que la France, nous pensons que la race de ver à soie, dite du Var s'y acclimaterait très bien. (...) Un croisement avec nos races jaunes du Var donnerait aussi d'excellents résultats. Quelques graines de France, provenant de Buis-les-Baronnies (Drôme), que nous avons emportées avec nous et qui ont été élevées sous nos yeux à Tchen-lan-lin ont particulièrement réussi.". Selon cette mission, on peut espérer doubler ou tripler la production de soie du Tonkin. Le trafic naval sur le Tonkin atteint alors 1.348 jonques chinoises, 22 vapeurs allemands et 15 vapeurs français, quatre voiliers affrétés par le département de la Marine passent également à Saigon. Suite à ces rapports, doit-on attribuer à cette Mission l'origine d'une nouvelle dynamique française en Extrême-Orient ? Oui, mais suivant deux méthodes, l'une, très libérale et pragmatique, l'autre colonialiste et étatique. Ulysse Pila représente la première. Dans le numéro 13 de la revue Questions diplomatiques et coloniales, de septembre 1897, celui-ci écrit: "il serait puéril de nous dissimuler l'infériorité, pour ne pas dire la nullité de notre position commerciale en Chine (...) nous sommes représentés dans les mers de l'Extrême-Orient par un transit dérisoire (...). Les Anglais se sont rendus utiles, indispensables (...). Nous n'avons pas suivi cet exemple (...). Nous les [les Chinois] avons traités avec cette morgue hautaine que d'aucuns prennent pour de l'habileté et que les Asiatiques n'oublient jamais. C'est peut-être de la grande politique mais il est permis de penser que ce n'est pas le moyen de nouer des relations économiques. (...) "Fallait-il pénétrer en Chine pour "l'exploiter" au double sens du terme? Fallait-il se soucier seulement de la "perfectionner" par des injections consenties de techniciens et de capitaux ? On n'en a jamais tant discuté en France que dans les trois ou quatre années qui entourent 1900"[fn1224](#). Pour sa part, Pila joue donc la carte de la coopération avec les Anglais et l'on ne saurait le condamner pour cela car eux aussi s'intéressent alors de près à cette région de l'Asie"[fn1225](#). Par exemple, dans une lettre du 8 juillet 1898 des autorités diplomatiques françaises en Chine, on lit que suite à la formation d'une "puissante compagnie anglaise pour l'exploitation de la Chine, il y a urgence à suivre cet exemple en France"[fn1226](#). Pour sa part, Lyon choisit l'option du colonialisme étatique. En mars 1896, la CCIL alloue ainsi une subvention de 1.000 francs à une nouvelle association coloniale, le Comité Dupleix, et réceptionne des échantillons de soie cambodgienne envoyés par le vice-consul de France à Korat, au Siam. Le 1er mars 1897, la section commerciale de l'Ecole coloniale est mise sur pieds, la CCIL précisant que cette création "est de nature à favoriser le développement économique de nos possessions d'outre-mer en attirant à l'Ecole coloniale non pas seulement des candidats fonctionnaires mais encore de jeunes gens ayant l'intention de se livrer au commerce

colonial ou à la colonisation directe".

Les droits de 1892 et la mission de 1895 relancent donc l'intérêt des Lyonnais pour une région où pourtant tout reste à faire^{fn1227}. En 1897, P. Doumer arrive en Indochine^{fn1228} et aussitôt, il y organise les Douanes et Régies en remplacement des anciennes fermes. Il crée un budget général et l'année suivante, l'Ecole française d'Extrême-Orient est fondée, le service des travaux publics créé, les premiers travaux sur la navigabilité du Mékong effectués au Cambodge. En 1899, celui-ci alloue 30.000 francs de subvention à l'enseignement colonial lyonnais qui comprend un cours de colonisation, un cours d'anglais, un cours de production et de cultures coloniales ainsi qu'un cours d'hygiène et d'acclimatation coloniales. L'Union des Chambres syndicales lyonnaises demande auprès du Ministère du Commerce la création d'un réseau de câbles télégraphiques sous-marins français car l'administration britannique en Afrique du Sud retient des communications commerciales françaises. Le Conseil supérieur de l'Indochine décide d'établir un câble sous-marin entre Saïgon et Port Arthur pour relier "notre empire indochinois au réseau russe et sibérien"^{fn1229} tandis que des cours coloniaux commencent à être donnés à Marseille^{fn1230}. Dans cette nouvelle entreprise lyonnaise, encore une fois, la CCIL donne l'impulsion. Le Comité départemental du Rhône^{fn1231} qui rappelle que Lyon a besoin de soie, de produits végétaux pour la teinture, du blé dur d'Algérie, de peaux pour les gants, laines, cuirs, de vin, tous produits originaires des colonies, mentionne les cours coloniaux au Palais du commerce et un projet d'école coloniale à Lyon^{fn1232} en parlant "du grand corps lyonnais qui soutient et encourage si fermement la cause coloniale: nous entendons indiquer la Chambre de Commerce de Lyon". Parallèlement à la création du Comité de l'Asie française en 1900 auquel la CCIL alloue immédiatement 300 francs de subvention, les cours de chinois commencent à Lyon et les subventions au budget général de l'Indochine sont inscrites de manière permanente au budget de la CCIL. P. Doumer, prend l'initiative d'installer au Yunnan une avant-garde militaire car, comptant sur une résistance des Chinois, il espère obtenir de Paris l'autorisation d'organiser une expédition^{fn1233} mais Delcassé s'y oppose. En 1900, tandis qu'une exposition permanente des produits de l'industrie tonkinoise est créée à Yunnanfou^{fn1234}, la CCIL réceptionne une mission tonkinoise composée de sept fonctionnaires indigènes et une mission laotienne. L'année suivante, elle accueille Doumer et, tout en rappelant que le Tonkin peut fournir, avec des efforts, de très bonnes soies asiatiques, elle réaffirme à cette occasion tout son intérêt pour l'Extrême-Orient en précisant par l'intermédiaire de son président Isaac: "il est entendu que nous ne parlons ni d'absorption, ni de conquête. Il s'agit simplement de relations commerciales"^{fn1235}. Plusieurs missions sont à nouveau lancées comme la mission Dadre en 1902 puis l'expédition de M. Gervais-Courtellemont au Yunnan "sous les auspices du Comité de l'Asie française"^{fn1236}. Lors de sa séance du 25 juin 1903, la CCIL décide de son côté d'aider à la parution de la grammaire chinoise de Maurice Courant, professeur de l'enseignement colonial^{fn1237}.

En Chine, là aussi, on cherche à former des cadres et une véritable politique scolaire s'appuyant sur les missionnaires se met en place, sur le modèle de l'école municipale française de Shanghai. Tout un dossier sur cette dernière nous apprend que^{fn1238}: "Grâce à elle le gouvernement de l'Indochine, nos négociants, nos industriels trouvent maintenant des interprètes zélés et surs qui leur sont indispensables pour mener à bien leurs entreprises". Joint à cette lettre du consul, un article de journal sur la remise des prix de cette école précise que depuis sa fondation en 1886, celle-ci a toujours été dirigée par des ecclésiastiques aidés de professeurs français ou chinois, au nombre de douze, mais surtout de pères lazaristes, qu'il y avait 30 élèves au début et 200 en 1900, que son budget est passé de 600 taels en 1886 à 6.400 en 1900 et qu'elle a toujours reçu l'appui des différents Daotai. En janvier 1900, une autre lettre, du Ministre des Colonies cette fois-ci, annonce l'ouverture prochaine d'une école française à Pakhoi et le 15 avril 1900, une correspondance de la légation française en Chine au Ministre des Affaires Etrangères rapporte qu'un accord entre la légation et le gouverneur général de l'Indochine vient d'être conclu pour l'ouverture de deux écoles françaises, l'une à Mongtzé, l'autre à Yunnan-fou sous la direction des frères maristes. Doumer promet 5.000 francs par école et l'appui des missions est acquis: "la congrégation des Petits Frères de Marie a déjà fourni le personnel enseignant des écoles (...)". En mai 1900, une école française est ouverte à Long-tchéou dont l'instituteur a été fourni par le gouverneur général de l'Indochine. Mais cet instituteur est laïc et son école fait concurrence à

celle du père Thomas, ce qui fait préciser par le consul: "Monseigneur Larest me disait qu'il tenait trop à votre bienveillant appui pour contrecarrer vos projets et que si l'installation de l'école consulaire était définitivement décidée, le père Thomas n'ouvrirait pas la sienne"^{fn1239}. Celui-ci signale en outre que la population chinoise préfère l'école consulaire plutôt que l'école de missionnaire, le tao-tai soutenant d'ailleurs la première puisqu'il compte y mettre son propre neveu^{fn1240}. L'instituteur, "M. Voisin, est marié et cette circonstance sera de nature à donner confiance aux Chinois qui ne se font pas faute de débiter les pires horreurs sur le compte des missionnaires". En mai 1901, l'école française de Tientsin est réouverte. Quatre frères, des ecclésiastiques encore une fois, y enseignent à 75 élèves fils de compradores et de commerçants. En juin 1901, suite à la remise d'une subvention de 5.000 FF à Mgr Larest, vicaire apostolique du Kouang-Si pour "les dépenses faites en 1899", l'école française de Naming, province du Kouang Si "vient d'être fondée". Encore une fois, le corps enseignant se compose de frères maristes. En janvier 1902, on projette de créer à Fou tchéou une école d'enseignement supérieur française et en février 1902, une école française est ouverte à Guilin dirigée par le père Renault. Mais quatre mois plus tard, le consul de France au Yunnan se plaint du personnel enseignant qu'on lui a envoyé: "Ce personnel est absolument impropre à donner un résultat (...). Parmi les deux instituteurs, l'un d'eux, M. x, est un tout jeune homme licencié ès lettres et ès langue anglaise (...) et qui vient en Chine embarrassé par son savoir littéraire, enseigner le B-A, ba, à de jeunes Chinois dont il ne peut se faire comprendre (...) sa venue au Yunnan n'a pour lui que le but tout personnel d'apprendre le chinois, de se familiariser avec les choses chinoises pour revenir en France, prendre un diplôme de langue et demander l'entrée dans nos postes consulaires (...). Le deuxième instituteur (...) fut employé comme commis auxiliaire et temporaire dans les Douanes au Cambodge et en Cochinchine. Il s'est rendu insupportable dans chacun de ces postes; on s'est débarrassé de lui en l'envoyant au Yunnan. M. y est un petit homme vaniteux, haineux, d'une éducation déplorable, d'un esprit absolument détraqué (...). M. y peut faire (il a déjà fait) beaucoup de mal à nos écoles françaises (...). Il a menacé de son revolver l'interprète chinois que je lui avais donné (...)". Dans ce domaine également, la concurrence anglaise est souvent évoquée et dans le dossier du Ministère, on trouve de nombreuses lettres de l'Alliance française qui protège et soutient les écoles de Yunnan-fou et Mongtzé.

Néanmoins, sur le plan économique, les difficultés sont importantes et freinent considérablement tout progrès. Depuis 1881 en effet, le taux de la piastre en Cochinchine est devenu fluctuant^{fn1241} ce qui provoque une inflation de 62% entre 1889 et 1903 et le renchérissement des marchandises venant de France^{fn1242}. Deux concurrents à la Banque de l'Indochine font faillite durant les années 1885-1897, la New Oriental Bank et la Chartered Mercantile et deux emprunts de 80 MFF et 200 M FF sont successivement lancés en Indochine en 1896 et 1902. L'absence de fret de retour des colonies sur la France obligeant toujours à utiliser Hong-Kong, Shanghai et Londres comme relais^{fn1243}, les flux avec la métropole ne progressent pas et c'est à l'échelle régionale que se développent les affaires des sociétés françaises implantées en Indochine^{fn1244}, ainsi qu'entre 1894 et 1907, le réseau d'agences de la Banque de l'Indochine. Cette dernière donne donc la priorité au commerce local d'envergure, celui du riz pour la Cochinchine notamment^{fn1245}, les escomptes sur place assurant le relais quand celui-ci n'assure pas un courant d'affaires suffisant. De février à avril^{fn1246}, les affaires sont donc très intenses, les mouvements de caisse importants^{fn1247}, la gestion des stocks très délicate du fait de la forte diminution de l'encaisse. Les cours du riz sont fluctuants, son commerce inséparable d'une forte spéculation et les risques liés aux modifications du change considérables, ce qui fragilise les opérations de la Banque de l'Indochine et hypothèque constamment le développement économique de la colonie française. La banque encourage bien le remplacement de la culture du riz au Tonkin par celle du ver à soie, du café ou du tabac mais cette politique commerciale est freinée par une pacification toujours nécessaire et une infrastructure insuffisante^{fn1248}. L'extension française en Extrême-Orient patine donc. La crise de l'argent-métal^{fn1249} entraîne notamment la fermeture des comptoirs du CNEP en Extrême-Orient, Yokohama en 1893, Hong-Kong en 1894^{fn1250} puis ceux de Hankéou et Shanghai cédés en 1895 à la Banque russo-chinoise. De plus, la Banque de l'Indochine ne veut pas se faire représenter par ses homologues anglaises car elles font les mêmes opérations qu'elle^{fn1251}. Un seul semble y trouver son compte, l'incontournable Ulysse Pila qui crée en 1899 la Société Lyonnaise Indochinoise. Sur place, il s'entend immédiatement avec le gouverneur général Lanessan et deux filiales viennent renforcer la SLI, la Société cotonnière de l'Indochine, et les ciments Portland. L'ensemble, au capital de 1.250.000 FF, compte alors 57 actionnaires dont deux de Marseille, un armateur et un banquier, et un de Paris. Le 14 mars 1900, il entre au

conseil d'administration de la Banque de l'Indochine. Sur le plan séricicole, fort peu de progrès sont à noter en regard des investissements et des espoirs suscités. En 1902, la CCIL transmet un échantillon de soie du Siam au Syndicat des Marchands de soie et réceptionne une mission annamite que Doumer avait amené avec lui. Une exposition à Hanoi est projetée pour 1902-1903 et en 1903 l'Inspecteur général de l'Agriculture coloniale, qui par ailleurs est également le directeur du Jardin colonial à Nogent-sur-Marne, envoie des cocons de vers à soie originaires des colonies françaises^{fn1252}.

Dans ces conditions, les Français présents en Extrême-Orient s'enfoncent dans une logique colonialiste pure et dure. Suite à l'attribution à la France du Yunnan et du Guangzhouwan (Guangdong occidental), Doumer envisage ainsi une conquête. Lors de la révolte des Boxers, il envoie des troupes sur la frontière et fait prolonger la ligne de chemin de fer mais il est freiné dans ses initiatives hasardeuses par le gouvernement et, suite à la victoire japonaise sur les Russes, il doit recommencer à tenter de maîtriser des mouvements insurrectionnels^{fn1253}. En 1908-1911 une politique de force et de répression est mise en place qui ne sera assouplie que suite à la révolution chinoise de 1911^{fn1254}. L'évolution en Indochine échappe totalement à une CCIL qui ne fait plus que suivre les événements, verser des subventions aux divers organismes coloniaux^{fn1255} et réceptionner les différents gouverneurs généraux de l'Indochine. Entre 1891 et 1934, Doumer, Beau et leurs successeurs sont ainsi reçus huit fois, en 1891, 1895, 1901, 1905, 1921, 1925, 1928 et 1934. A partir de 1905, les "questions coloniales", les "adjudications coloniales", les "adjudications et renseignements militaires" et les "commissions militaires" prennent de plus en plus d'importance dans les CRT de la Chambre de Commerce. Marseille suit le même chemin. "N'est-il pas regrettable que la plus grosse maison de commerce de Saigon soit une maison allemande et qu'elle ne soit pas la seule ?" écrit P. Masson dans Marseille et la colonisation française, essai d'histoire coloniale, en 1906^{fn1256}, année de l'Exposition coloniale^{fn1257} et de la création de l'Institut colonial. Pour autant, cette accentuation de la politique colonialiste ne résout pas forcément les problèmes tant en métropole qu'en Indochine. Mayer écrit: "les produits français entrent donc en franchise [en Indochine] mais il faut constater que même les industriels du textile ne font pas l'effort d'adaptation nécessaire au marché indochinois" et avec la réforme de Doumer, en 1902, le Vietnam paie trois fois plus d'impôts qu'avant la conquête, soit 90 millions de francs^{fn1258}. Les questions monétaires notamment sont toujours aussi problématiques. C'est ainsi qu'en février 1909, selon le consulat de France à Canton, une tentative d'écoulement par une maison française, Meiffre, Cousins et Cie, de filés de coton tonkinois à Long Tchéou se solde par un échec à cause du manque de monnaie indochinoise sur place^{fn1259} et de la trop forte variation de la monnaie chinoise par rapport à la monnaie indochinoise. En novembre 1908, le même problème de transfert de monnaie se pose pour la maison A.R Marty de Hanoi qui doit rapatrier ses profits par colonnes de coolies. Du coup, cette maison installe son comptoir à Long-tchéou en mai 1907 mais doit le liquider en août de la même année et celui-ci est repris par ... la maison Meiffre. En décembre 1908, une lettre de l'Administration des Postes de l'Indochine propose de résoudre ce problème de transfert de fonds par service de mandats-postes ou par création à Long-tchéou d'un bureau de poste français. Mais la Chine n'a pas adhéré à la Convention postale de Rome et les taux de change sur mandats-poste sont basés sur le cours de la monnaie locale, ce qui implique des taux élevés. Enfin, les marchands chinois utiliseraient éventuellement le poste français pour leurs propres transferts vers l'Indochine ce qui impliquerait une forte hausse de l'encaisse du bureau français qui devrait alors être transféré vers l'Indochine aux frais de l'Administration^{fn1260}. En 1910, une mission est à nouveau envoyée étudier dans quelles proportions les provinces du Yunnan, Setchouan et Koitcheou peuvent contribuer au développement du Tonkin^{fn1261}. La même année, les 850 km de la ligne de chemin de fer reliant le Tonkin au Yunnan sont terminés. Ulysse Pila n'en aura pas vu l'achèvement. En effet, celui-ci meurt en 1909^{fn1262}, laissant derrière lui un fils aîné, Fernand, consul de France à Zhifu^{fn1263}, une Société cotonnière de l'Indochine comptant trois usines, soit 62.000 broches^{fn1264}, et un portefeuille d'actions composés des titres des sociétés U. Pila & Cie, de la Banque de l'Indochine, des Ciments Portland, mais aussi de Sud-Russe, Gaz de Lyon, Cie générale de Navigation, Lyon-Méditerranée, PLM, Cie de l'Ouest africain, Automobiles industrielles, etc...

Les politiques scolaire et séricicole ne connaissent guère plus de succès. La première piétine, la seconde, malgré tous les efforts déployés, se termine sur un constat d'échec. En 1906, le gouverneur général Paul Beau (1902-1907) crée le Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène mais l'enseignement reste limité.

La même année, de jeunes fonctionnaires indochinois arrivent tout de même à Marseille pour suivre une formation à Paris, Lyon et Nancy^{fn1265}. A Lyon, le recteur de l'Académie sollicite la CCIL pour créer auprès de l'Université un "collège oriental" dont le but serait d'attirer les étudiants afin que ceux-ci y reçoivent une culture générale ou un enseignement technique^{fn1266} mais ce n'est qu'en 1913 qu'une chaire de professeur de chinois est créée à la Faculté de Lettres grâce à une subvention de la CCIL. En ce début de XX^e siècle, le secteur séricicole paraît par contre connaître un certain essor. Les données sont une nouvelle fois éparées et partielles mais il semble bien que les efforts dans ce domaine soient à mettre essentiellement à l'actif de la société Armandy aidée de la place lyonnaise^{fn1267}. Le livre de Pellerey^{fn1268} en 1905 est ainsi publié sous l'égide du comité de patronage de l'action coloniale et maritime^{fn1269}. Rappelant l'existence d'une Association cotonnière coloniale ainsi que d'une Association caoutchoutière coloniale, Pellerey propose la création d'une association séricicole de même type. Il justifie cette création en faisant à la fois le bilan des progrès dans ce domaine et en montrant les difficultés auxquelles on se heurte alors^{fn1270}. A propos de la production de soie dans les colonies, il témoigne: "Il faut reconnaître (...) qu'on a fait peu de chose jusqu'ici pour la développer". En guise d'exemple, il rappelle que M.Beau, avait adressé une lettre à l'UMSL pour leur demander d'accepter les soies indochinoises en consignation "sans garantie de quantité" mais que ce fut un échec, ce qui lui fait écrire: "nous n'hésitons pas à exprimer dès maintenant notre regret que l'utilité de cette coopération [entre la métropole et les colonies] n'ait pas encore été mieux comprise en France-même." Estimant la production de soie de l'Indochine de "600 à 800 tonnes", il rapporte que ce sont toujours les commerçants chinois qui expédient la soie de ce pays vers Singapour et Canton. Pellerey mise alors sur l'Annam où la soie "a toujours constitué une des richesses premières de la vieille terre d'Annam". Il insiste ainsi sur le fait que, depuis le 2 août 1903, une filature, un moulinage, une magnanerie, une plantation de mûriers et un tissage mécanique de la soie appartenant à M. Delignon fonctionnent à Phu-Long^{fn1271}. Il insiste surtout sur la création à Nam-Dinh depuis le 1er mai 1904 d'une magnanerie et d'une filature modèle ainsi que six autres magnaneries-modèle de la Société française des filatures de soie du Tonkin. Il s'agit très certainement là de la Société française de filature de soie évoquée par Gueneau, page 143 de Lyon et le commerce de la soie, 1923^{fn1272}. Il y aurait donc à ce moment là deux groupes français très actifs en Indochine car de son côté Croizat signale que les Armandy ont créé en 1905 la Société Franco-Annamite de textile et d'exportation de Namdinh^{fn1273}. A cette époque, les terrains plantés en mûriers en Indochine bénéficient d'une exonération d'impôt et en 1907 une prime de 2 francs par kilo à l'exportation vers la métropole des soies filées à l'europpéenne ou redévidées est instituée^{fn1274}. Malgré les difficultés, un "groupement lyonnais"^{fn1275} estime qu'il faut apporter des capitaux plus importants à la Société française de filature de soie. Celle-ci devient donc la Société française de sériciculture et de filature de l'Indochine mais la crise de 1907 l'oblige à arrêter son activité. Elle est néanmoins à nouveau relancée grâce à sa reprise par M. Emery "avec l'aide du marché de Lyon"^{fn1276}. Hélas, "en 1911 il n'est pas encore question de ces provenances [Indochine et Annam] dans les statistiques lyonnaises"^{fn1277}. Un arrêté du gouverneur général institue alors des primes en faveur des exportations de soie grèges du Tonkin^{fn1278} mais il semble que tout cela soit insuffisant pour créer une filière d'exportation. Au début des années 1920^{fn1279}, les récoltes de cocons au Tonkin atteignent 2,5 à 3 millions de kilo, soit 130 à 150.000 kilo^{fn1280} de soie, mais, malgré la qualité atteinte^{fn1281}, un quart seulement est travaillé à l'europpéenne. Comme en Chine méridionale, il est possible de faire six à huit récoltes par an en Indochine mais les cocons sont petits^{fn1282}, les brins très fins rendent le dévidage difficile, les maladies sont nombreuses^{fn1283} et la superstition importante^{fn1284}. Tout cela explique en définitive que la production soit faible et de médiocre qualité. Les modes de transformation de la soie sont arriérés, son commerce appartient aux Chinois et surtout aux Cantonais qui utilisent les soies indochinoises sur les places de Hong-Kong et Singapour en contrepartie des importations de cotonnades et autres produits^{fn1285}. La soie indochinoise reste donc dans le circuit régional asiatique dont elle a toujours fait partie, quant à la pénétration en Chine par le Tonkin, on n'en entend plus parler...

En 1894, N. Rondot dresse un bilan exhaustif du marché lyonnais des soies^{fn1286}. A ce moment, il estime que la valeur du commerce de la soie et de ses dérivés en France atteint 400 M FF et que le volume des soies "mises à disposition de l'industrie" est de 12 à 13 millions de kilo^{fn1287}. Il brosse un tableau flatteur, écrivant

par exemple: "Ce marché de la soie (...) a tiré une autre partie de sa force d'un outillage à demi-industriel (...): service de navigation à vapeur, sociétés de crédit, magasins généraux, établissement de pesage, de conditionnement, de décreusage, de titrage, etc..."[fn1288](#). Rondot constate le recul des prix de la soie alors qu'il n'y a pas de hausse de la production et que la consommation mondiale s'est maintenue et a même augmenté[fn1289](#). Page 19, on lit: "Nous ne dirons rien du prix de la soie, quelle que soit l'importance d'un pareil sujet; la tenue du prix dépend de tant de circonstances, et souvent de tant de causes étrangères à l'industrie elle-même, que l'étude de ces mouvements nous entraînerait trop loin". Pour lui, les causes principales expliquant les variations de prix de la soie, sont les fluctuations de la production, l'influence de la mode, "l'état de la consommation générale", la baisse de l'argent et les variations du taux de change. Une seule chose est sûre: "les circonstances sont telles que le retour à l'ancien état des choses[fn1290](#) sera lent et qu'il est incertain". Il note enfin la confirmation de l'industrie des déchets de soie française qui représente selon lui un capital de 35 M FF et dont les 130.000 broches assurent une production de 1,2 à 1,5 millions de kilo. En réalité, le marché mondial de la soie est bel et bien entré dans une phase de transition irréversible. Emmanuel Pellerey[fn1291](#) remarque que les quantités de soie produites dans le monde sont de plus en plus importantes mais que chaque année la récolte entière est achetée pour l'industrie et qu'il n'y a plus moyen de constituer des stocks pour les reconduire d'une saison sur l'autre. L'offre de soie est de plus en plus importante mais elle ne peut suivre la demande. Gueneau, note pour sa part[fn1292](#) "qu'en un siècle, les chiffres de la soie ont pour le moins quadruplé" mais que la consommation mondiale de soie qui était de 12,5 millions de kilo en 1890, est passée à 18,5 en 1900 pour atteindre 28 millions de kilo en 1912. La consommation américaine de soie notamment, à elle seule, est passée d'une moyenne de 0,7 millions de kilo par an entre 1875 et 1879 à 3,6 entre 1894 et 1898 et 10,1 entre 1909 et 1912[fn1293](#). La tendance à la substitution est nette[fn1294](#). Dès 1884, Lyon s'en rend compte et à propos de la grande variété des tissus qui rend les combinaisons multiples et autorise l'utilisation de matières de toutes provenances, on lit dans les CRT: "la production n'est plus tributaire de telle ou telle soie et peut facilement remplacer l'une par l'autre"[fn1295](#). Alors que durant la période 1857-1866, 617.000 kilog. de bourre étaient importés à Lyon, 1.400.000 l'étaient en 1867-1876 et 5.979.000 en 1887-1896. En 1905 est votée la loi Morel[fn1296](#) pour protéger le tissage français des importations étrangères, notamment d'origine japonaise. Face à cette évolution, Bourgaud proclame encore en 1901: "le Levant, la Chine, voilà l'avenir" et Pariset, la même année, écrit: "Les marchands de soie, toujours actifs et audacieux, sont demeurés fidèles à leur mission de maintenir la place de Lyon largement approvisionnée (...) ils parviennent ainsi à devenir les pourvoyeurs non seulement de la Fabrique lyonnaise mais encore des fabriques étrangères"[fn1297](#).

Ainsi le marché lyonnais reste-t-il fidèle à ses traditions. Si le fonctionnement de la Condition, par exemple, est officiellement régi par la loi du 21 août 1900, en cas de conflit, le recours au tribunal arbitral permanent de Lyon existe toujours. S'il n'y a pas d'arrangement à l'amiable possible, on s'adresse au Tribunal de Commerce, l'affaire étant alors renvoyée devant une Chambre du tribunal qui propose aux parties d'aller devant le Président d'une Chambre Syndicale, soit celle de la fabrique de soieries pour une contestation sur les tissus, soit celle des Marchands de soie pour une contestation sur de la soie[fn1298](#). Le Syndicat des courtiers en soie apparaît en 1904 tandis que l'UMSL adopte enfin un "Tableau des renseignements officiels des pertes au décreusage des organsins et trames" pour régler les problèmes de surcharge des soies[fn1299](#). Élément de la politique de soutien à la sériciculture française à partir du milieu du XIX^e siècle, les importations de cocons et de soie ouvrée refluent. Elles n'entrent plus désormais que pour moins de 8% du total des importations. Entre 1907 et 1910, la moyenne des importations françaises de cocons est de 1.942.049 kilo dont 555.625 kilo consommés en France, 1.285.890 étant en simple transit dont 1.249.399 pour l'Italie. En ce qui concerne les grèges, la diversification des approvisionnements reste de mise avec une prépondérance asiatique puisqu'entre 1887 et 1894, l'Asie assure en moyenne 57,5% des arrivages, l'Italie 17,5% et la France 12%. Lyon continue de suivre de près les marchés asiatiques de la soie. En 1901, Pariset écrit par exemple[fn1300](#): "l'importation des soies sauvages, sites "tussahs" a pris un grand développement à raison de leur prix infime. La moyenne pour les cinq dernières années, 1895 à 1900 a été de 780.000 kilo envoyés de Chine et 60.000 kilo envoyés du Bengale". La même année, le conseiller du commerce extérieur de France communique encore à l'UMSL qu'à Srinagar, dans le Kashmir, l'industrie de la soie, qui est le monopole du gouvernement de cette région, va être confiée à une société privée[fn1301](#). La filière lyonnaise subit la concurrence dans sa partie amont également et

a de plus en plus de mal à supporter la comparaison. Si les stocks de soie londoniens ont fondu entre 1860 et le début du XX^e siècle, dégringolant de 65 à 70.000 à 7 à 8.000 balles^{fn1302}, d'autres places plus jeunes, plus dynamiques, ont pris le relais comme le montre ce tableau des Conditions:

Progression des soies conditionnées en Suisse et en Allemagne entre 1878 et 1898			
(source: Pariset, 1901, p.413)			
Conditions	1878	1888	1898
Zurich	600000	1152000	1476000
Bâle	251000	469000	623000
Crefeld	396000	582000	743000
Elberfeld	167000	296000	536000

En vingt ans, la Condition de Zurich a connu une progression de + 146 %, celle de Crefeld de + 220 %, mais celle qui désormais supplante Lyon, c'est Milan. Comme Lyon, cette place a une double fonction de répartition et de consommation. Il y a deux conditions à Milan, une société anonyme et la *Conditio Oriani*. En 1894, N. Rondot, constate page 32: "Le marché des cocons secs, qui existait à Marseille, s'est déplacé et s'est reformé à Milan". Il note en outre que la sériciculture italienne s'est vite relevée des effets de la pébrine et que la production de soie est sous-évaluée. Selon S.B Clough^{fn1303}, l'Italie qui exportait 2.600 tonnes de soie en 1861 en expédie 10.400 tonnes en 1906 dont une majeure partie vers la France, tandis que le nombre de métiers atteint en 1908 14.224 à bras et 2.642 métiers mécaniques^{fn1304}. Pariset, pour sa part n'hésite pas à parler de la "prouesse des mouliniers italiens" qui, entre 1860 et 1870, à peu près, sont parvenus à améliorer la grossièreté des soies d'Asie. Tout en rapportant que les importations françaises de soies grèges italiennes n'ont jamais cessé d'augmenter^{fn1305}, Pariset souligne que la part de l'Italie dans les soies conditionnées à Lyon de 1892 à 1898 est de 12% tandis qu'avant, elle était de 20 à 26%. Le 1er juin 1903, suite à un projet de type international de flottes de soie grège de la part de l'*American Silk Association*, c'est le titre italien, et non le titre lyonnais, qui devient le titre international^{fn1306}. En 1907, la production italienne atteint les 57 millions de kilo de cocons frais pour 4,8 millions de kilo de grège. Entre 1868 et 1913, le nombre des filatures italiennes passe certes de 4.800 à 1.800 mais le nombre de bassines double, bondissant de 62.000 à 120.000.

L'évolution de la sériciculture italienne est exactement inverse à celle de son homologue française et si celle-ci se maintient encore quelque peu, c'est uniquement parce que, bien que la tendance soit à la standardisation de la matière première^{fn1307}, les évolutions de la mode de haut de gamme lui sont encore favorables. Seules quelques solides maisons connaissent encore une certaine prospérité. Armandy par exemple, s'est spécialisée dans l'approvisionnement des passementiers, des fabricants de soie à coudre et des tisseurs de Picardie. La société est restée familiale, fils et gendres travaillant ensemble. Agé de 25 ans, David, à la fois négociant et président de la chambre syndicale des négociants en soie, est envoyé à Paris pour y créer une maison de vente de soie. Le second fils Gratien est quant à lui rapporteur désigné par la corporation des marchands de soie à l'Exposition internationale de Lyon en 1894. Le gouvernement lui décerne la Légion d'Honneur et il est envoyé à son tour dans cette même ville pour y créer, lui aussi, une maison de vente avec l'aide de son beau-frère, Léon Cotte. Léon Armandy enfin se retrouve à la tête d'une troisième succursale créée cette fois-ci à St Etienne. Ce n'est plus qu'à l'abri de barrières protectionnistes que survit la sériciculture française et les débats sur les droits de douane sont loin d'être terminés. En 1895, le syndicat du commerce des soies de Marseille se prononce contre le projet de suppression de prime à la filature de cocons étrangers car, selon lui, une telle suppression détournerait les cocons étrangers vers Milan^{fn1308}. En 1897, la bagarre pour ou contre les droits de douane sur les soies étrangères reprend de plus belle. En 1900, la CCIL accorde 3.000 francs de subventions à l'Union des filateurs et mouliniers français mais la crise du phylloxéra étant résorbée, de plus en plus de paysans arrachent leurs mûriers pour planter de la vigne et se lancer dans la production de fleurs et de fruitiers^{fn1309}. Pariset et Gueneau^{fn1310} constatent que la prime de 1892 aux filateurs contre l'engagement de moderniser leurs usines est restée sans effet. Les droits sur les importations de filés de coton posent eux aussi problème puisqu'en France, ils doivent s'acquitter d'un droit d'entrée s'élevant jusqu'à 200 francs^{fn1311} alors qu'en Allemagne, ils ne paient que 15 à 45 francs les 100 kilo. Pareillement, les fils de

déchets de soie "arrivent librement en Allemagne" alors qu'à leur entrée en France, ils supportent des droits qui varient de 75 à 120 francs les 100 kilo. Les tiraillements entre marchands et mouliniers continuent. Ainsi, en 1901, tout comme en 1898, ces derniers réclament le passage des soies tant à l'arrivée qu'au départ des moulins via la Condition, car une telle mesure est rarement prise et ils imputent aux fabricants des déprédations au cours du stockage^{fn1312}. "Les tableaux de la Condition des soies attestent la diminution de l'emploi des grèges moulinées et l'augmentation de l'emploi des grèges non moulinées. Vainement, les mouliniers (...) diminuent le coût de l'ouvroison en augmentant la production des moulins et en sacrifiant une partie de leur main-d'œuvre. Ils ne parviennent pas à conjurer la fréquence des chômages qui sont ruineux. Ils veulent du moins monopoliser le marché national, et demandent au gouvernement de fermer la frontière aux grèges moulinées étrangères, par un droit de 12 francs par kilo. Ayant échoué, ils poursuivent, d'accord avec les filateurs et les magnaniers, la campagne protectionniste commencée"^{fn1313}. En 1902, mais seulement à titre d'essai pendant un an, la soie artificielle bénéficie quant à elle d'un droit d'admission temporaire au profit des teinturiers traitant cette matière. En 1905 est votée la loi Morel imposant un droit de 900 FF sur 100 kilo de tissus japonais, considéré comme une matière première, pour protéger le tissage français.

L'interventionnisme lyonnais ne ralentit pas pour autant et à partir de 1889, l'attention de la CCIL se porte vers Madagascar. A cette date, celle-ci réceptionne en effet des soies, de qualité moyenne, envoyées par M. Iribe, Français ayant une manufacture dans cette île, via le Ministère du Commerce^{fn1314}. Elle reçoit à nouveau des échantillons de cette provenance en 1896 composés de cocons sauvages cette fois-ci, et envoyés par le directeur de cabinet du Résident Général à Tananarive. En 1905, Pellerey écrit^{fn1315}: "Après l'Indochine, c'est à Madagascar que semble vouloir apparaître le plus bel avenir séricicole." Celui-ci rapporte^{fn1316} qu'en 1898, un contrat entre le gouverneur général de Madagascar et un colon, M. Salomon, a été signé pour la création d'une école privée de sériciculture et celle, par l'école professionnelle de Tananarive, d'une mûraie de quatre hectares. Il cite Gallien^{fn1317}: "J'ai la conviction que (...) la région centrale de Madagascar contribuera dans quelques années à l'alimentation en soie de l'industrie métropolitaine". Et Pellerey de rajouter: "Avec l'Indochine, Madagascar sera un jour le salut de notre industrie de la soie"^{fn1318}. Les premiers essais séricicoles sont réalisés en Tunisie en 1892, puis 1894 et 1897, tandis que La Réunion continue de faire l'objet d'un suivi séricicole en 1909. Finalement, c'est dans les Proche et Moyen Orients que, profitant de la bienveillance russe^{fn1319} et parce que le potentiel est réel, les Lyonnais font plutôt porter leurs efforts. Vers la fin du siècle, on estime en effet qu'il y a en Anatolie par exemple 44 filatures à l'européenne représentant 2.400 bassines^{fn1320}. A l'intérieur de l'Asie mineure, 40 filatures représentant 2.050 bassines fonctionnent et en 1894, en Syrie, se trouvent 126 filatures dont 8 françaises et un total de 7.638 bassines^{fn1321}. Dans cette dernière région, au début du XX^e siècle, ce sont plus de 150 filatures disposant de 9.000 bassines qui préparent les soies. Parmi celles-ci, les 9 plus grandes totalisent à elles seules 892 bassines et appartiennent aux Français Cambassèdes, Malpertuy, Mourgue d'Algue fils, Prosper Portalis, Palluat et Testenoire^{fn1322}. D'autres filatures, sans appartenir à des Français, bénéficient du soutien financier de certains d'entre eux, parmi lesquels Chabrières Morel & Cie, Peillon et Mérieux, Terrail et Payen, Pirjantz & Cie^{fn1323}. Début 1900, M. Lacomme, qui fut vice-consul de France à Brousse, fonde un établissement de grainage appelé "la Société française pour l'exploitation des graines de vers à soie de Brousse". En 1903, des troubles en Syrie provoquent l'inquiétude des Lyonnais^{fn1324} et cinq ans plus tard Ennemond Morel, suite à son voyage en Turquie, en Perse, dans le Caucase et au Turkestan, fait un rapport des plus complets^{fn1325}. A l'en croire, la position commerciale des Lyonnais y est alors encore prépondérante: "par le fait de notre commerce des soies et cocons nous tenons le deuxième rang à l'exportation des produits de Turquie". En effet, l'Angleterre n'achète que pour 7.119.000 livres turques^{fn1326} de soie et dérivés, la France pour 4.443.000 et l'Allemagne 2.900.000 livres seulement. A cette époque, le crédit du Crédit Lyonnais en Perse est tel que ses traites sont très recherchées et servent de monnaie^{fn1327}. E. Morel souligne que le chemin de fer transcapien vient d'être ouvert, rendant possible les exportations vers l'Europe et il précise: "Au siècle dans lequel nous vivons, tous les débouchés sont encombrés: l'intensité de la production dans les pays industriels, la création d'industries dans les pays qui n'en avaient pas encore, les encombreront de plus en plus. Nos producteurs seront donc forcés de porter leurs regards au loin et d'étendre leur rayon d'affaires au-delà des pays déjà exploités". Faisant habilement vibrer la fibre patriotique il encourage alors les marchands français en disant qu'au Turkestan, "l'Anglais (...) s'y sent suspect et mal à l'aise. Le Français au contraire y est bien reçu"^{fn1328}. Enfin, il suggère

de faire vite car en Perse les douanes sont entre les mains des Belges, l'influence de la Russie se fait nettement sentir au Nord et celle de l'Angleterre au Sud tandis que, s'appuyant sur le chemin de fer de Bagdad, les Allemands sont en train d'accroître leur pénétration sur ce territoire où, pour un montant de 10.000.000 de francs, les exportations de cocons sont encore entre les mains des Lyonnais.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le marché lyonnais de la soie n'est déjà plus que l'ombre de lui-même. En 1900-1910, Milan reçoit 36.000 balles asiatiques, 2.700 du Levant et 64.000 de soies européennes, surtout italiennes^{fn1329}. Suite aux représailles douanières italiennes contre les importations françaises de cocons et grèges de Turquie, "un assez grand nombre des plus importantes maisons lyonnaises font filer en Italie des cocons de provenance turque ou font mouliner dans des établissements italiens des soies grèges de Brousse et de Syrie qui, dans la plupart des cas, sont destinées à la ré-exportation"^{fn1330}. En 1907, on apprend que "chaque année la Chambre dote la Caisse de Secours des Marchands de soie et Fabricants de soieries d'une subvention de 25.000 FF qui est inscrite au budget annuel de la Condition"^{fn1331} et qu'à partir de 1905, les secours qui étaient réservés aux fabricants et marchands sont désormais accordés aux courtiers en soie, ce qui entraîne une subvention supplémentaire de 5.000 francs. En 1912, la société contre le piquage d'once demande 10.000 francs de subvention qui lui sont accordés tandis qu'à la Faculté des Sciences une chaire de sériciculture appliquée est créée. L'année suivante, un comité France-Italie voit le jour. Les séricultures d'Europe orientale ainsi que du Proche et du Moyen Orient continuent néanmoins de progresser^{fn1332}. Au total, entre 1870 et 1912, leur production sera passée de 700.000 à 3 millions de kilo. Transactions et exportations se font via les ports de Salonique, Andrinople et le Pirée, ainsi que les marchés de Brousse, Smyrne, Beyrouth, Tripoli, Noukha et Koutais pour le Caucase, Rescht dans la province du Ghilan pour la Perse, Boukhara et Kachghar pour le Turkestan russe ou chinois. À elle seule, la production de la Turquie d'Europe et d'Asie est de 17 millions de kilo en 1912 avec des filatures modernes à Brousse et Guevguili. La sériciculture française quant à elle n'en finit plus de sombrer, des essais de sériciculture sont même effectués en Normandie à partir de graines chinoises^{fn1333}. En 1911 éclate un procès qui fait grand bruit, le procès des mouliniers de Privas. Gueneau témoigne: "La fabrique lyonnaise accusa de vol et poursuivit 28 mouliniers de la région de Privas, qui avaient gardé les excédents de leurs ouvraisons. Mais le tribunal correctionnel et la Cour d'appel donnèrent raison aux ouvriers et leur conservèrent la possession des excédents (...). Avec la concurrence de la fabrique, des projets de codification ont été établis, mais il a été difficile de concilier des intérêts si contraires et d'apporter un peu de clarté dans ces discussions confuses. La question est encore à l'étude". Dans un dossier de la CCIL de 1911 sur "L'affaire des mouliniers de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire devant le Tribunal de Lyon", il est rapporté qu'à l'occasion des plaidoiries, les avocats des mouliniers rappellent le refrain d'une chanson de 1830: "Ah! Quel beau métier que celui de la soie, On y vole, on y vole, Ah! Quel beau métier que celui de la soie, Car chacun y trouve son poids!"^{fn1334}. Entre 1850 et 1913, date à laquelle les primes à la filature existent toujours, le nombre des filatures françaises a chuté de 72,3%.

De son côté, la maison Armandy maintient le cap vaille que vaille. Si elle est présente à Chicago en 1893^{fn1335}, en 1912, elle fonde l'établissement du Setificio Castello Ticino, un des plus modernes d'Italie avec 26.000 broches, 80.000 kilo de soie traités ainsi qu'un autre centre de production de soie, à San Colombano, dans le Piémont avec 120 bassins^{fn1336}. Elle reste cependant fidèle au paternalisme et c'est ainsi qu'en 1895, à Taulignan, une caisse de secours exclusivement alimentée par les patrons pour les nécessiteux et les malades est créée avec environ 15.000 francs. En 1898, un cours d'adultes de couture et écoles ménagères est créé à son tour puis en 1900 le logement devient gratuit pour les ménages les plus anciens et les plus méritants avec chauffage, éclairage et soins médicaux gratuits. En 1910 des primes sont accordées aux femmes mariées ainsi que 50 francs à la naissance de chaque enfant. Au total, ce sont 8 à 10.000 francs annuels qui sont consacrés au personnel du groupe de Taulignan. Un économat existe désormais par usine mais "rien n'est livré sans que la directrice se soit assurée de l'absolue nécessité de l'objet demandé". L'éducation est confiée à des institutrices brevetées: "des cours d'une heure par jour ont permis à ces jeunes filles d'apprendre ou d'obtenir des notions sur l'économie domestique, ainsi que des leçons d'instruction et de bonne éducation. Elles sont initiées aux travaux de blanchissage, de raccommodage, de couture et à toutes les connaissances nécessaires à la bonne tenue d'une maison. Une bibliothèque leur est ouverte durant les

récréations et les jours de travail suspendus. Il y a également des cours de chant et de théâtre dans chaque établissement, afin de développer les aptitudes des enfants et d'occuper plus agréablement leurs loisirs". Dans les établissements du Pont du Lez et de Faujas St Fond, il y a une école ménagère ainsi que des travaux à l'aiguille : "Ce fut là, une façon ingénieuse de former ces jeunes filles à la vie, et à devenir de bonnes épouses. (...) Ces jeunes élèves cuisinières étaient aussi initiées à tout ce qui touche l'entretien d'une maison. (...) La direction spirituelle était confiée à un aumônier nommé par Mgr l'évêque de Valence. (...) Des cours de morale, de politesse, et de lecture instructive sont dispensés dans le but de former le cœur, l'intelligence de la jeunesse et de leur inspirer l'amour du devoir. (...) La stabilité de la part du personnel témoigne de la sympathie qui existait entre les chefs, leurs collaborateurs et les employés". Croizat, précise, page 87: "D'après certaines personnes, dans les greniers de l'usine du Pont, on aurait enfermées les orphelines ayant eu un mauvais comportement. Sur les murs du grenier sont encore inscrits ces quelques messages (...) : Dans cette profession de malheur, où l'on brise nos vies nous languissons de partir pour avoir le bonheur. Adieu souvenir inoubliable. Je languis de partir de cette maison maudite où l'on meurt de chagrin, loin de tous ceux que l'on aime. Souvenir du 20 juin 1910 jour de souffrance. Vive la gare de Lyon et ses petits amoureux. Je languis de partir du Pont. Dieu que l'exil est long au Pont, encore 32 mois, 1914. 14 jours, je languis de partir de cette maison pour aller voir mon bien aimé, que c'est long, 1914".

En Chine aussi, l'évolution de la filière de la soie n'est guère positive et la situation des Français se dégrade. En 1898, Tillot & Cie tente de faire du commerce d'importation mais le succès est très mitigé car les industriels français ne s'adaptent pas aux exigences chinoises^{fn1337} et les prix sont trop élevés, ce qui inspire la remarque suivante au consul: "trop souvent, nos industriels confient leur représentation à des négociants anglais et allemands fortifiant ainsi la position de ceux-ci et contribuant au développement du commerce d'importation de nos rivaux"^{fn1338}. La même année, un rapport de M. Chapsal, représentant des Messageries Maritimes à Shanghai sur des caisses de rubans de soie brodés, soit 14 échantillons, est sans appel^{fn1339}. Concernant la caisse 646, on lit: "tissage irrégulier dans la chaîne et pire encore dans la trame, certains passages très serrés tandis que d'autres sont trop ouverts (...) quant à l'argent il est complètement terni"; Caisse 648: "tissage médiocre (...) l'argent a perdu son brillant et pris une couleur jaunâtre"; Caisse 654: "tissage et qualité mauvais, broderie mauvaise sous tous les rapports"; Caisse 668: "pour cette pièce on a voulu employer de la soie, c'est possible, mais elle a tellement changé de nature qu'il serait difficile de formuler une opinion juste, l'argent commence à tourner au fil de fer rouillé". Edifiant. Voilà qui contraste singulièrement avec les déclarations triomphantes de certaines maisons comme C. Dutel & Cie de Lyon. Dans une lettre du 11 mars 1892, cette dernière demande à être représentée à Shanghai pour vendre des articles de dorure, fils d'or, paillettes et cannetilles en précisant: "nous sommes fabricants et pouvons lutter facilement contre toutes concurrences", ce à quoi le consul répond: "Les articles de bonne fabrication comme ceux de l'industrie lyonnaise sont trop chers d'environ 15%". Celui-ci signale en outre qu'à Canton un essai a été fait par une maison française pour placer ce type de marchandise mais qu'elle a été obligée de renoncer. C. Dutel & Cie envoie une nouvelle missive dans laquelle elle proclame: "nous sommes en rapport depuis peu avec une maison de Canton où nous espérons bien réussir car nous pouvons faire facilement concurrence aux Allemands". A l'inverse de cet exemple, J.A Ganeval écrit^{fn1340}: "les étoffes françaises sont supérieures à tous les produits similaires importés (...) mais elles sont par trop chères; souvent même elles n'ont pas les dimensions voulues (...). Si le commerce français veut voir s'ouvrir un nouveau champ d'action à son activité, il est de toute nécessité qu'il se décide à fabriquer pour le marché où il compte tenter d'écouler ses produits; pour cela il importe qu'il envoie des agents compétents et sûrs étudier minutieusement les centres de distribution (...)".

En 1898, les principales maisons de commerce de la soie françaises à Shanghai sont Chauvin, Chevalier & Cie, Paul Brunat, Ulysse Pila & Cie. Ces quatre-là sont spécialisées dans ce commerce tandis que Racine, Ackermann & Cie, Olivier, de Langenhagen & Cie font du commerce de la soie et "toutes autres matières premières de Chine". Sur les 35 M FF de CA traités par les maisons françaises, 27 sont alors affectés à l'achat de soies et déchets et 8 à l'achat d'autres matières premières, les maisons étrangères enregistrées au Consulat

général de France comme Bavier & Cie ou Vvard & Cie, Bouet, "etc"... ne participant pas à ce CA^{fn1341}. En 1899, il n'y a toujours aucune maison française présente à Fou-tchéou^{fn1342}. En 1898 encore M. Claude Eymard (n° M.20 Foochow Road, Shanghai), négociant en soies et déchets à Yokohama, demande l'intervention du comte de Bezaure, consul de France à Shanghai, à propos d'un envoi d'orge et de son pour Yokohama bloqué par la douane chinoise. Le consul se désespère^{fn1343}: "il est regrettable de constater que nos négociants lyonnais qui sont cependant très entreprenants, n'hésitant pas à aller fonder des comptoirs au loin, n'aient pas tenté de donner aux maisons qu'ils ont établies ici une direction leur permettant d'étendre leurs affaires sans les limiter aux seuls achats de soie. Ils auraient pu, cela n'est pas douteux, trouver à Shanghai et dans toute la Chine, un vaste champ à leur activité. Il est certain malgré tout que notre place est bien tenue sur le marché de Shanghai et sur le Yangtze même par les négociants français (...)". Les capitalistes français sont toujours aussi discrets sur leurs affaires. Ainsi, c'est en parcourant une lettre consulaire du 27 juillet 1899 à propos d'un problème de paiement pour une machine au Conseil municipal d'Hankow, qu'on apprend qu'il existe un Syndicat Lyonnais de constructions industrielles en Extrême-Orient^{fn1344}. Il semble que les moyens soient toujours aussi réduits et que les problèmes d'économie d'échelle soient identiques à ce qu'il étaient trente ou quarante ans auparavant. Dans le Journal des économistes en 1898, dans l'article "colonisation française" de Gustave de Molinari cité par J.F Sirinelli, on lit: "Que dirait-on d'un industriel ou d'un négociant qui dépenserait chaque année 100.000 francs en frais de commis-voyageurs, de circulaires et de réclame pour placer 100.000 francs de marchandises ? On dirait qu'il n'a pas la tête bien saine et on conseillerait à sa famille de le faire interdire ou tout du moins à l'obliger à renoncer au commerce." La faiblesse bancaire est manifeste. En 1898, le consul français de Shanghai communique un rapport de la HKSBC pour 1897 dans lequel il est dit que cette banque a réalisé plus de 55 M \$ de bénéfices pour l'année et que la valeur de l'action qui était de 25 \$ en 1866 est alors de 125 \$. Il commente: "la HKSBC doit sa grandeur à son intelligence des conditions spéciales du marché dont elle a obtenu aujourd'hui le contrôle (...)". Il souligne son "admirable esprit de libéralité (...)" et précise: "Son histoire forme une contre-partie attristante mais instructive à la vie mesquine et végétative que, gênée par des statuts étroits et intempestifs, mena jadis à Shanghai l'agence du Comptoir d'Escompte (...). Le principe qui a fait la fortune de la grande Corporation fait aussi à Shanghai, quoique sur une échelle moindre, la prospérité d'établissements tels que la Chartered Bank, la Deutsch-Asiatische Bank, la Specie Bank et la Banque russo-chinoise". Il réclame une banque française pour les négociants en soies: "(...) Le Crédit Lyonnais semble spécialement indiqué pour prendre position sur le grand marché de l'Extrême-Orient et (...) j'entends (...) exprimer le désir qu'il ouvre ici une agence. Je ne puis m'empêcher de comparer les énormes ressources de cet établissement et les faibles fonds de roulement dont disposent les banques locales. La HKSBC a un capital de 10 M \$, la Banque russo-chinoise de 6 millions de roubles-or, la Chartered Bank de 800.000 £. Les dépôts en compte-courant de la HKSBC qui sont d'une importance très supérieure à ceux des autres établissements de crédit ne sont que de 62.869.366 \$ et les dépôts fixes de 58.177.192 \$. Or le proverbe n'est pas moins vrai en Chine que partout ailleurs qui veut qu'en matière de finances comme en tout autre, la victoire appartienne aux gros bataillons"^{fn1345}. Maladies et mutations obligent négociants et autorités chinoises à sans cesse changer d'interlocuteur. Ainsi, à Fuzhou, ce sont pas moins de cinquante six consuls au total qui se succèdent entre 1869, date de la création du consulat français, et 1934^{fn1346}, il y a même une vacance de poste entre 1884 et 1887. Rien qu'entre 1869 et 1900, il y a 26 consuls, soit presque un par an. Pour sa part, Claudel en profite pour se livrer au trafic de coolies contre du riz entre Fuzhou, l'Indochine et Madagascar. Il s'associe à un diplomate de Fuzhou qui est lui-même ruiné^{fn1347}.

Au début du XX^e siècle, avec la nomination d'un attaché de légation à Pékin en 1901, la situation paraît tout de même s'améliorer. En janvier 1901, M.Frandon, consul de France, envoie un rapport intitulé "développement possible du commerce entre la France et la Chine" contenant une carte commerciale de la Chine^{fn1348}. Ce travail s'intéresse beaucoup aux mines, aux chemins de fer, aux transports et à la soie: "il se fait un grand commerce de soie qui autrefois venait aboutir à Lyon. Dans ces dernières années, Londres, Milan et New York ont fait à cette ville une concurrence de plus en plus terrible (...) le commerçant lyonnais qui possède en Chine des agents capables (...) se trouve déjà très bien renseigné". Et l'auteur de conseiller aux Lyonnais de profiter du nouveau traité pour établir à Nankin, Shanghai et Canton des moulinages de soie tout en précisant qu'il existe déjà deux moulinages à Shanghai mais qui appartiennent à des Anglais et sont insuffisants. Il préconise enfin la tenue de conférences dans les Chambres de Commerce françaises pour

encourager les entreprises en Chine. La même année, le commandant Hourst remonte le Yang-tsé^{fn1349}. De son côté, la population de la concession française de Shanghai s'étoffe. En 1902, cette dernière compte 91.646 personnes dont quelques centaines d'Européens^{fn1350}. Cinq ans plus tard^{fn1351}, la "population française administrée par le consulat général" est de 800 personnes auxquelles il faut ajouter 100 individus correspondant à la "population française dans le reste de la circonscription" et 25 "Suisse protégés". La concession administre à peu près 100.000 Chinois et une petite communauté de 175 personnes composée de Grecs, de Turcs et d'autres nationalités bénéficiant de la protection diplomatique française. Sans que celles-ci soient nommées, il y a sept maisons d'exportation de soie en gros, trois maisons de courtage et six maisons d'import-export en gros. On relève également la présence de trois maisons de détail pour bijouterie et horlogerie, trois compagnies d'assurance contre l'incendie, trois agences de transport maritime et quatre avocats^{fn1352}. Bénéficiant de tous les services nécessaires^{fn1353}, après les péripéties des années 1860-1870 et trois extensions^{fn1354}, la concession mène un train de vie tranquille. En 1905, l'Université Aurore est créée par des missionnaires jésuites entre Shanghai et Zikawei^{fn1355}, suivie, en 1907, de l'Ecole supérieure de médecine et d'ingénieurs fondée par les Allemands, puis entre 1910 et 1911 une école pour garçons chinois, français et étrangers établie par le Conseil Municipal et enfin en 1912, une deuxième Ecole des Beaux-Arts à l'occidentale, ce qui fait écrire à Huang Ping: "Ce fut seulement pendant la première décennie du XX^e siècle que les deux municipalités commencèrent à appliquer une politique dans l'éducation des concessions"^{fn1356}. Dans L'Echo de Chine du 21 mars 1905, on lit cependant que "l'Hôtel des Colonies est le rendez-vous des voyageurs français mais que ceux-ci étant trop rares, l'hôtel ne doit sa survie qu'à sa salle de lecture, "véritable centre d'attraction pour les Français de la colonie" où ils trouvent notamment Le Sémaphore de Marseille. Selon Ellis^{fn1357}, soixante firmes sont situées à Shanghai, Tientsin et Hankow, comme la Compagnie de coton & Tabac présente à Shanghai et Hankow. Le capital total investi en Chine par les sociétés françaises qui y sont présentes en 1902 serait de 30.000.000 \$^{fn1358}. Quant aux missions, en l'absence de toute statistique fiable, on sait juste que sur les 1.500 prêtres de l'Eglise catholique romaine en Chine, 850 sont Français. Concernant les créations d'entreprises françaises en Chine, les archives consulaires ne sont guère plus bavardes. Par exemple, en 1907, AN F12 7224 parle d'un projet de création d'une verrerie française en Chine sans plus de précisions. Quelques résultats commerciaux tangibles semblent être obtenus puisque si jusque 1899, la valeur des ventes françaises en Chine était toujours inférieure à 4 ou 5 M FF par an, elle serait de 16,4 millions en 1900^{fn1359}. Cependant, les méthodes sont inchangées et les problèmes sont les mêmes qu'un demi-siècle auparavant. En 1901 par exemple, la CCIL rapporte que c'est en même temps à la Société de Géographie de Paris et au gouvernement que le consul, M. Frandon, envoie un rapport sur les relations commerciales France - Chine^{fn1360}. La même année, la maison Olivier & Cie dépose une plainte pour fraudes dans le commerce des soies du Tchékiang parce que celles-ci ont été chargées en produits chimiques^{fn1361}.

En ce début de siècle, des tensions diplomatiques apparaissent, créant une atmosphère peu favorable aux affaires. En 1901, suite à la révolte des Boxers, Henri Cordier proclame dans sa Conférence sur les relations de la Chine avec l'Europe: "les Chinois n'acceptent de nous uniquement ce qui leur est imposé par la force. C'est par la force seule que nous nous maintiendrons, à coups de canon, et non par l'échange de notes diplomatiques dans la rédaction desquelles les Chinois sont nos maîtres et nous dépassent de beaucoup". L'année suivante, le projet de révision des tarifs douaniers chinois, met en évidence les divergences d'intérêts entre les différentes nations présentes en Chine ou en Indochine. Dans la commission française chargée d'étudier le dossier du réexamen des tarifs douaniers chinois, preuve de leur compétence, on retrouve M. Racine de Racine Ackermann & Cie et M. Roche de Olivier & Cie auxquels s'ajoute M. Thévenard, inspecteur des douanes de l'Indochine^{fn1362}. Sur ce sujet, la CCIL répond au Ministre qui en a consulté les membres qu'après les lijins, l'autre problème à résoudre est le désir du gouvernement chinois de taxer les industries étrangères s'installant en Chine: "il faudrait que les industries nouvelles fussent encouragées au lieu d'être considérées comme autant de proies pour les mandarins et les fonctionnaires. Le commerce lyonnais qui a pris une part si grande à l'organisation des filatures de soie en Chine se voit entravé dans le développement progressif de son œuvre d'initiative par l'esprit de fiscalité effréné qui guette toute création nouvelle". Pour elle, il faut d'abord faire respecter les accords précédents et elle précise: "La tâche est assurément malaisée dans un pays où le respect de la vérité n'a jamais existé et où tout mensonge, tout faux-fuyant est accepté du moment que la face est sauvée (...) L'introduction des mœurs européennes, si supérieures du point de vue de la

sincérité et de la justice est donc la seule garantie qui nous reste (...)"[fn1363](#). Ce passage est assez représentatif des peurs européennes de l'époque vis-à-vis du monde asiatique, suite à l'insurrection des Boxers et à la victoire japonaise sur la Russie. Cette crainte du "péril jaune"[fn1364](#) est ancienne et vivace dans les esprits. Déjà en 1879, par exemple, dans une conférence qu'il tient au Palais du Commerce sur l'émigration chinoise aux Etats-Unis, l'avocat R. Lançon rassure déjà l'auditoire quant à une éventuelle concurrence de la main-d'œuvre chinoise qui aurait émigré en Europe et plus spécialement à Lyon[fn1365](#). En 1895, J.A. Ganeval, professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, cite dans son Dictionnaire de la Géographie commerciale, un article de la Revue des Deux Mondes du 1^{er} avril 1889 qui proclame: "la Chine longtemps endormie se réveille peu à peu et un jour viendra peut être où cette masse immense de faces jaunes (...) s'abattra comme une trombe sur la race blanche". En 1900, Pinon et de Marcillac, dans La Chine qui s'ouvre, page 208, sont encore plus explicites: "la France est la voisine de la Chine par l'Indochine mais les barrières montagneuses imposent d'arriver le plus vite possible par chemin de fer à Yunnan-fou où notre voie croise celle des Anglais"[fn1366](#). (...) Il faut (...) bien voir que la question d'Extrême-Orient a pris dans la politique générale l'une des premières places (...). Toute la politique russe de ces dernières années a ses raisons d'être en Extrême-Orient et la politique anglaise pivote autour des deux grandes questions du Nil et du Yangtsé. C'est en Extrême-Orient que pour la première fois l'alliance franco-russe s'est manifestée pratiquement (...). L'allure des affaires européennes tend aujourd'hui à se régler sur les fluctuations des intérêts coloniaux. S'il est vrai que l'aurore de nouvelles conjonctures politiques a lui sous le ciel d'Extrême-Orient, il est certain aussi que des complications y peuvent surgir qui déchaîneraient jusqu'en Europe de terribles conflits: peut-être l'ancien monde verra-t-il des querelles nées sur les bords du Fleuve Bleu, venir troubler la vieillesse des nations occidentales, comme, il y a quelques années, les cendres impalpables épandues dans les airs par le Krakatoa vinrent, elles aussi, du lointain Orient, troubler jusque sous les climats d'Europe, la limpidité de nos couchers de soleil". Après la guerre russo-japonaise, Emmanuel Pellerey enfin, évoque clairement l'éventualité d'un affrontement entre le "monde jaune" et le "monde blanc" qui provoquerait une rupture des approvisionnements en soie[fn1367](#).

Cette peur non feinte vient s'ajouter aux problèmes quotidiens de relations sino-françaises ou sino-lyonnaises qui stagnent. En 1902, la CCIL transmet ainsi au SMSL un échantillon de soie du Siam qui lui avait été procuré par M. Edoardo Fornoni, agent commercial de l'Italie à Bangkok[fn1368](#). De nombreuses contrefaçons japonaises de produits européens vendus sur le marché chinois font une concurrence déloyale à ceux-ci[fn1369](#). En 1907, les savons de toilette vendus par Carlowitz et Cie en Chine (connue sous le nom de Lee Woo) sont ainsi copiés par une firme d'Osaka[fn1370](#). Le manque de personnel compétent est toujours aussi criant et le recours aux négociants en soie semble indiquer que ceux-ci sont des personnages incontournables en Asie. D'après les lettres du consul par exemple[fn1371](#), il est très difficile de recruter des conseillers du commerce extérieur qui soient dignes de ce nom parmi les commerçants français vivant en Asie. Selon lui, ce sont souvent des incapables ou bien ils refusent la fonction. Dans une lettre du consulat de France à Hong-Kong du 25 août 1908, on lit ainsi: "[X] n'a d'ailleurs fourni, soit à mon consulat, soit directement aux intéressés, aucun renseignement d'une valeur quelconque. Je ne puis même dissimuler la surprise que j'ai éprouvée en apprenant tout récemment que cet armateur (...) aurait été proposé au Ministère des colonies par les autorités locales du Tonkin pour la Croix de Chevalier d'Honneur. On peut se demander à quel titre et pour quels services exceptionnels". D'après une missive du Ministère de mai 1911, le consul de Canton a proposé de faire nommer M. Richarme, inspecteur des soies à Canton, conseiller du commerce extérieur mais les conseillers étaient alors en nombre suffisant. Selon le consul, celui-ci est alors le Français le plus anciennement installé à Canton: "il y est fixé depuis 25 ans"[fn1372](#). Le 8 décembre 1908, le consul français à Yokohama s'adresse à son tour à l'ambassadeur de France à Tokyo pour lui suggérer de placer aux deux postes de Conseillers du Commerce extérieur à Yokohama, son propre associé et Claude Eymard "qui dirige la plus grosse maison de Yokohama pour les achats de déchets de soie"[fn1373](#). Mais à ce moment, deux autres personnes occupent déjà les mêmes fonctions, M. Reiffinger Georges et M. Dourille Paul, tous deux négociants en soie[fn1374](#). Fait nouveau en Chine, la présence américaine se fait de plus en plus sentir dans le milieu de la soie. Ainsi, en 1909-1910, la Foreign Silk Association of Shanghai communique à Lyon un projet qu'elle veut soumettre à la Chinese White Silk Guild of Shanghai. Il s'agit d'exiger une garantie de 3% de perte de poids sur toutes les soies blanches. L'UMSL, au sein de laquelle il existe désormais une section "Importation asiatique", approuve

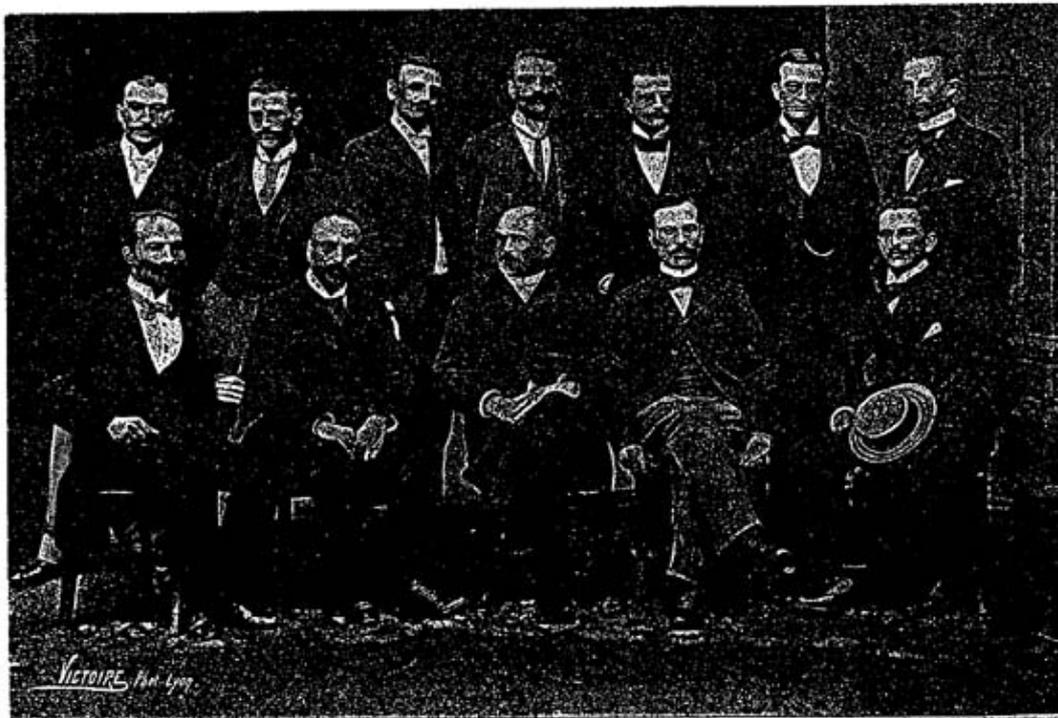
cette démarche mais insiste sur le fait que "les rapports avec les marchands chinois sont tout à fait loyaux" et que "ce genre de pratiques^{fn1375} n'est que le fait d'un petit nombre"^{fn1376}. Pourtant, une décennie plus tard, la Cour mixte française statue toujours sur des cas de vente de soie mouillée. Il semble que finalement ce problème n'ait pas trouvé de solution vraiment convaincante. A une lettre de la société Rioussset de Pierrelatte adressée au début du siècle à l'UMSL par exemple, il est répondu que sur la place de Lyon il n'y a pas de garantie de décreusage pour les redévidées de Chine à cause des manipulations dans ce pays pouvant entraîner un excès de grès anormal et qu'une tolérance de 22% est admise "par l'usage" pour les ouvrées originaires de ce pays (Tsatlées, Woozie et Kahings). Finalement, l'UMSL conseille à M. Rioussset de convenir d'un arrangement avec son "donneur d'ouvrasons".

La France continue d'envoyer des missions comme celle du commandant d'Ollone^{fn1377} en 1904-1906 ou de Félix Leprince-Ringuet qui participe à une mission en Chine envoyée par le Crédit Lyonnais afin d'étudier les voies ferrées qui serait éventuellement à construire. Les négociants en soie sont toujours aussi discrets. Un rapport du consul sur les exportations de soie de Shanghai pour la saison 1906-1907 se contente de dire que "sur un total d'une trentaine, le nombre de maisons ayant des noms à désinence française est de douze ayant exporté ensemble 24.140 balles (...), parmi ces noms d'aspect français, plusieurs appartiennent certainement à des nationaux suisses"^{fn1378}. Le métier est toujours aussi risqué puisque dans un rapport sur la crise commerciale à Tientsin, on apprend la liquidation de certaines sociétés et le suicide de M. Bavier de Shanghai, suisse protégé allemand^{fn1379}. Le savoir-faire lyonnais est toujours reconnu: "la réputation de compétence et d'habileté de nos compatriotes et si bien établie que dans la plupart des maisons étrangères les inspecteurs de soie ou les employés chargés de ce rayon sont choisis parmi les Français"^{fn1380}. Quelques maisons de commerce présentes dans les années 1880 sont toujours là comme le prouve une lettre du consulat français à Shanghai de 1910. A une demande de MM. B.Friede & Cie, 16 rue Royale à Lyon, pour l'importation de soieries françaises en Chine, le consul recommande en effet de s'adresser à Permezal, Racine Ackermann & Cie dont le siège social se trouve à Shanghai, Paturel & Cie, Toche & Cie, Cohen & Beudin ou bien Audinet Lacroix & Cie^{fn1381}. Quelques timides initiatives voient enfin le jour à la fin de la décennie. M. Meurer & fils par exemple, fait broder des étoffes françaises à Shanghai pour les renvoyer ensuite en France^{fn1382}. En juin 1912, le vice-consulat de France à Hoi-hao rapporte: "comme les Japonais après la révolution de 1868, les Chinois de la jeune République éprouvent l'irrésistible désir de s'habiller à l'europpéenne (...) je crois devoir attirer sur la transformation lente mais certaine du costume chinois l'attention de nos commerçants. Cette transformation intéresse, par ordre d'importance, les chapeliers, les tailleurs et les chemisiers"^{fn1383}. Une lettre de Pékin de juin 1913 abonde dans le sens de cette dernière missive en soulignant l'opportunité qu'il y aurait d'ouvrir dans cette ville un magasin "genre la Belle Jardinière" afin de profiter de l'engouement des Chinois pour les vêtements européens depuis la révolution^{fn1384}. Mais le coût et le caractère éphémère de la mode font que: "il semble qu'on doive attendre quelques années encore avant de pouvoir fonder de sérieuses espérances sur l'avenir du commerce des vêtements européens en Chine".

Mission lyonnaise de 1895 et Union indochinoise au début du XXe siècle

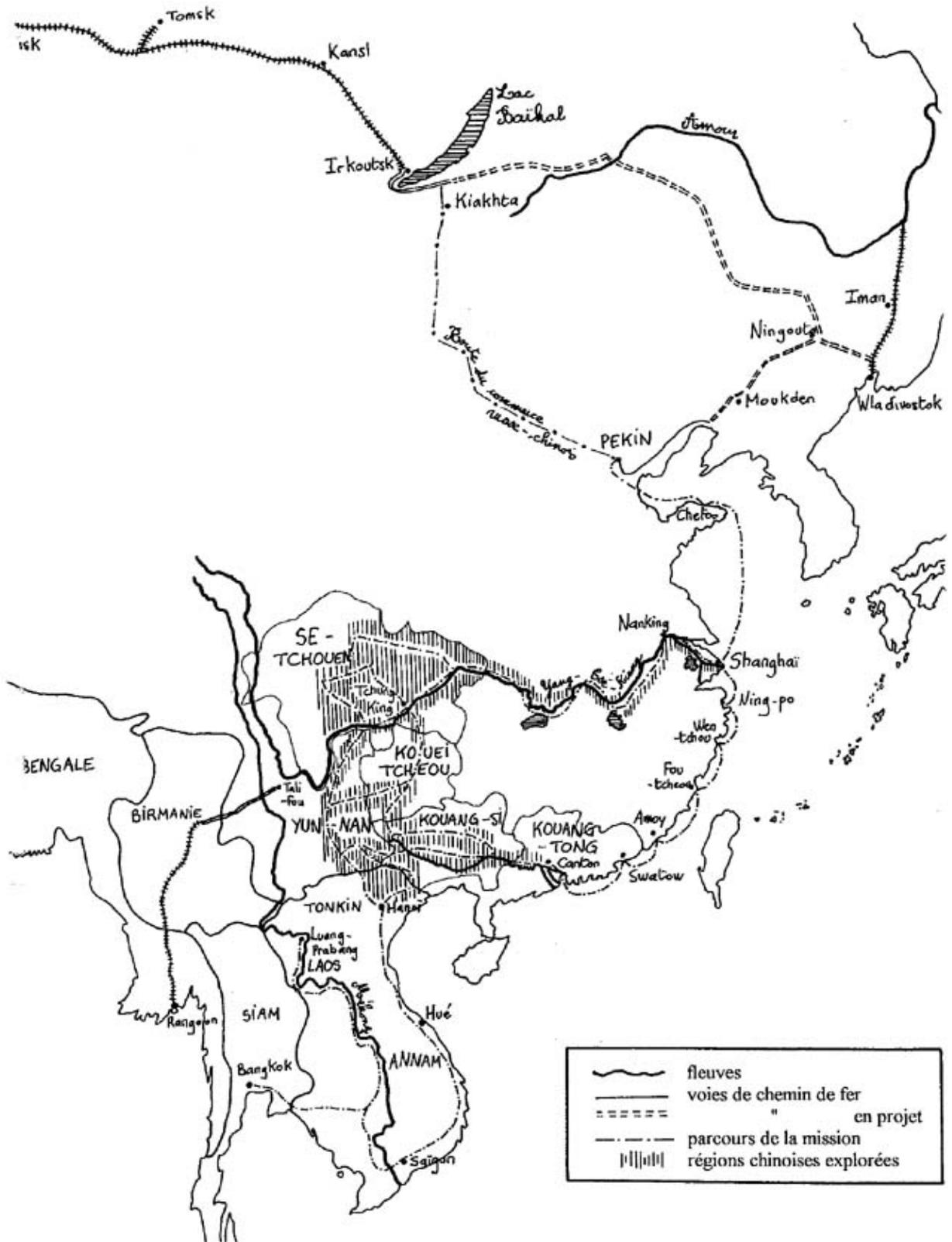


Famille de mandarins en costume de cérémonie et principaux acteurs de la Mission Lyonnaise de 1895



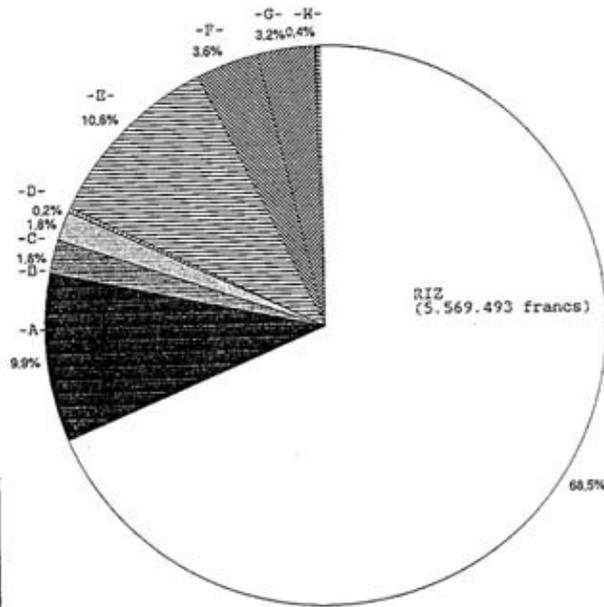
M. C. MÉTRAL M. le Dr B. DEBLESSE M. le Consul E. HODGINS M. H. BORNSTEN M. H. ASTOR
M. J. RIAULT M. P. DUGLOS M. L. HABAUD M. A. GROSJEAN M. A. VIAL M. L. SCULFOY M. A. MARTEL

La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine-1895



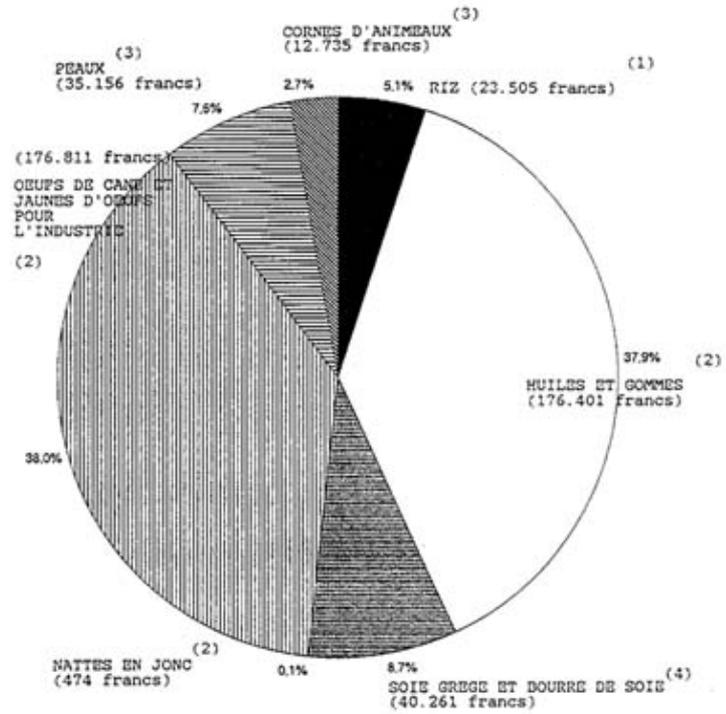
Détail des exportations tonkinoises à destination de la France et de l'étranger en valeur moyennes quinquennales 1892-1896

EXPORTATIONS A DESTINATION DE L'ETRANGER



- A- charbon pour 803.691 francs
 - B- Muiles à laquer pour 148.675 francs
 - C- Muiles de badiane pour 146.175 francs
 - D- Gomme stick-laque pour 19.053 francs
 - E- Soie grège pour 859.973 francs
 - F- nattes en junc pour 294.126 francs
 - G- Cunao pour 259.693 francs
 - H- Peaux et cornes d'animaux pour 30.489 francs
- à partir de 1893
- à partir de 1894
- à partir de 1893

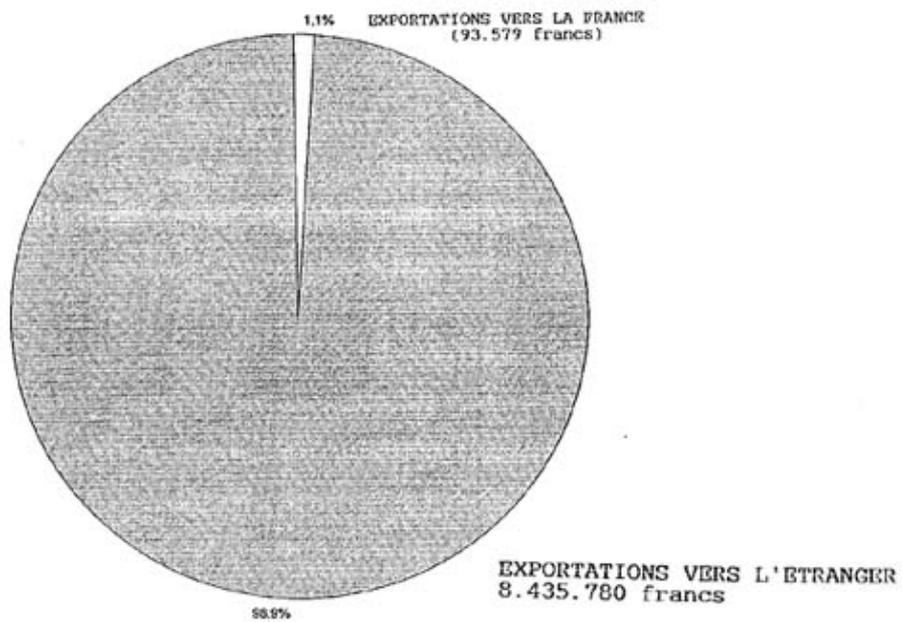
EXPORTATIONS A DESTINATION DE LA FRANCE



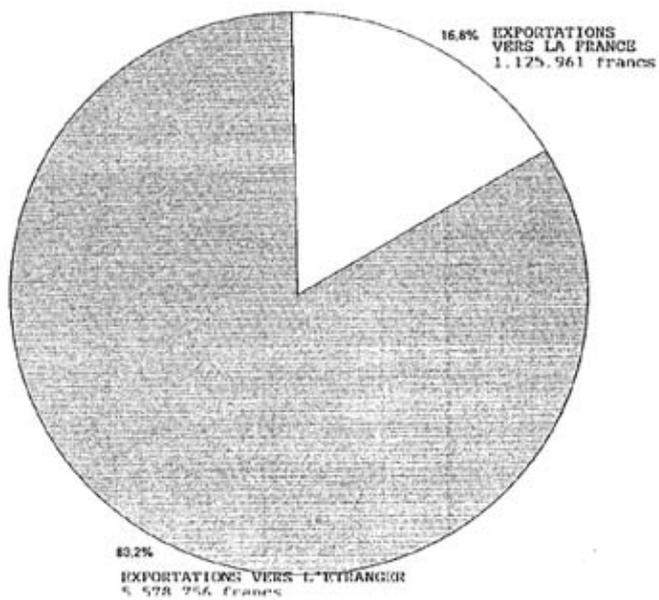
- (1): pas d'exportations en 1894 et 1896
- (2): exportations à partir de 1894
- (3): exportations à partir de 1893
- (4): exportations de bourre à partir de 1895 et de grège partir de ...1896 seulement!

Parts respectives de la France et de l'étranger dans les exportations tonkinoises en valeur en 1892 et 1896

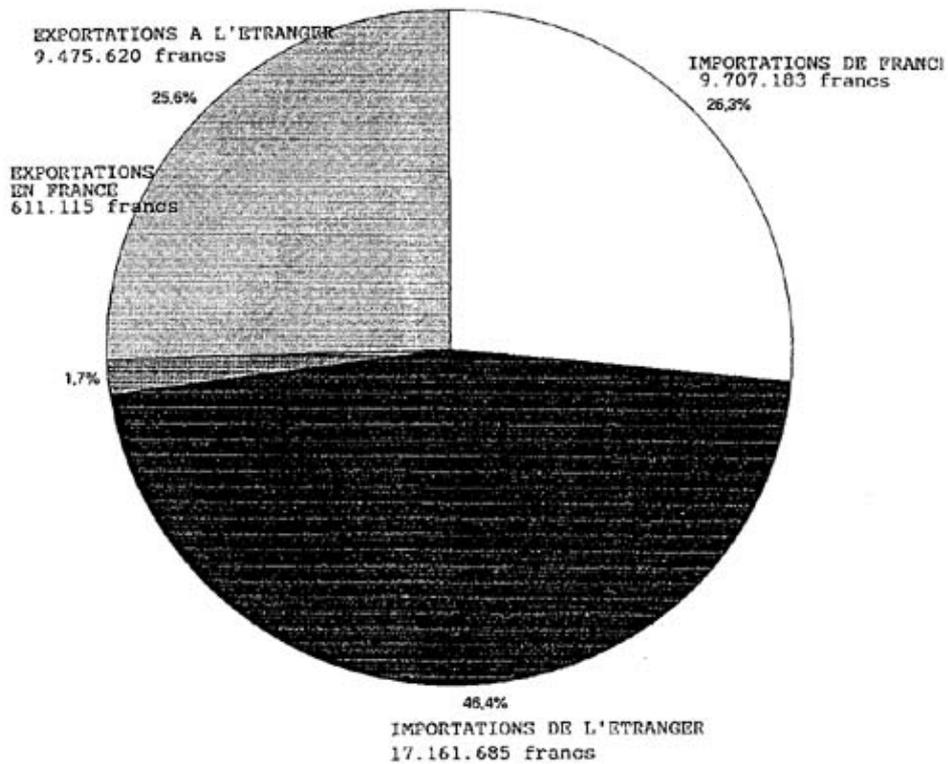
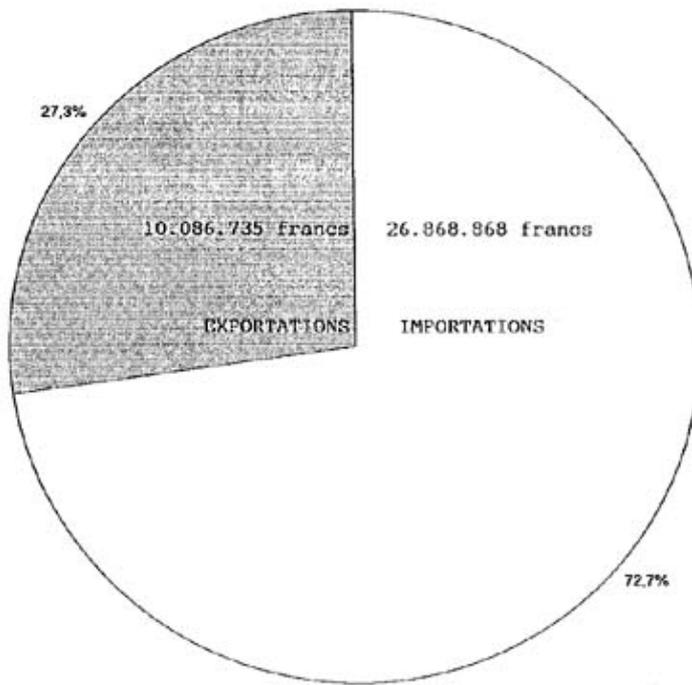
1892



1896

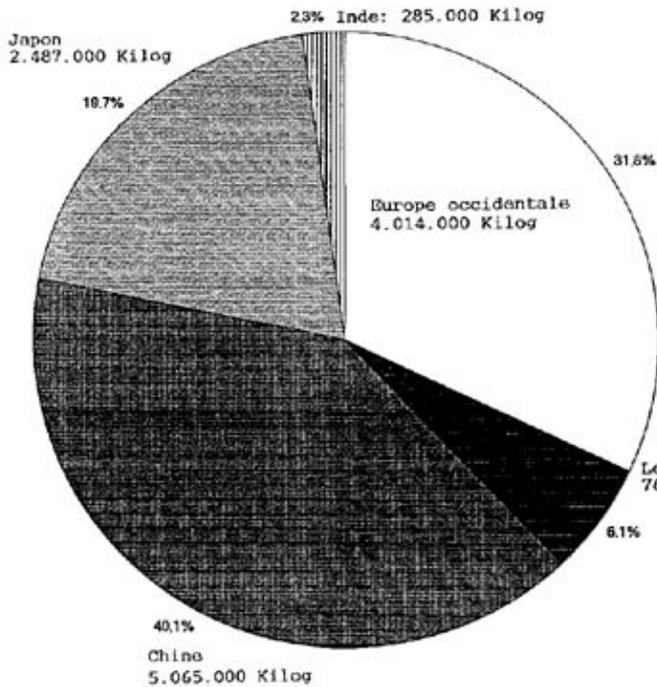


Balance commerciale de Tonkin en 1892-1896 moyennes quinquennales en valeur, « déduction faite du numéraire et du cabotage »



TOTAL DU COMMERCE AVEC LA FRANCE: 10.318.298 francs
 TOTAL DU COMMERCE AVEC L'ETRANGER: 26.637.305 francs
 TOTAL GENERAL: 36.955.603 francs
 PART DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE DU TONKIN: 28%

Production et commerce de la soie dans le monde en 1894 en poids (moyenne 1889-1894)



Le commerce de la soie en 1894,
total: 12620000 kilo

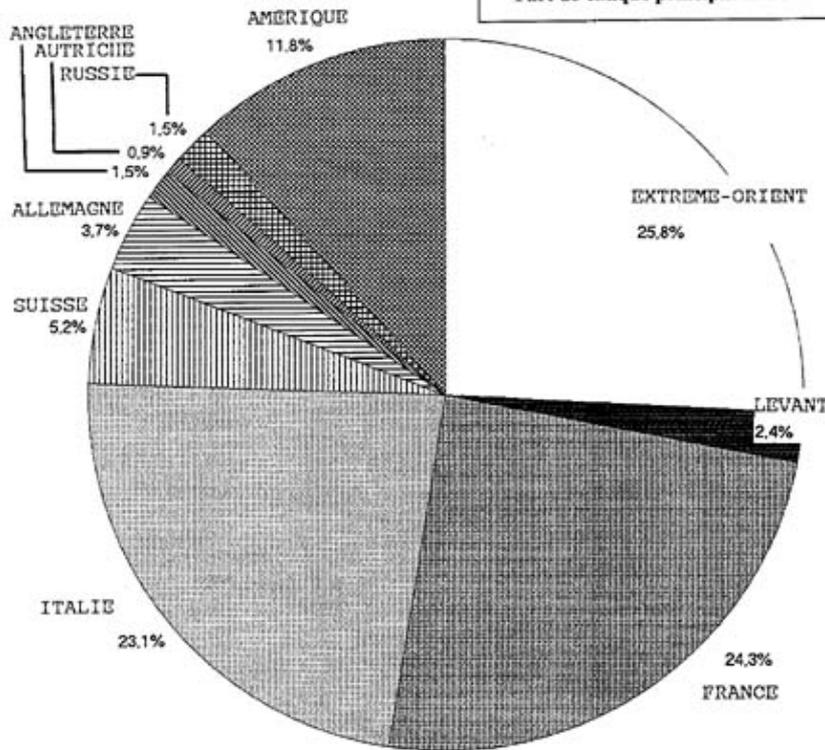
Le marché mondial de la soie
à la fin du XIX^e siècle

Production mondiale de soie,
total: 10939600 kilo

Pays, régions	Production	pourcentages*
France	669.000	16,5
Italie	3.113.400	76
Espagne	66.800	1,5
Autriche-Hongrie	244.600	6
Europe occidentale	4.093.800	37
Anatolie (Brousse, autres localités)	184.200	31
Salonique, Volo		
Andrinople	118.000	20
Syrie	276.800	46
Grèce	19.200	3
Levant	598.200	6
Caucase	68.600	
Shanghai	2.549.200	41
Canton	1.149.400	19
Yokohama	1.927.600	31
Indes	552.800	9
Extrême-Orient	6.179.000	57
TOTAL GENERAL	10.939.600	

Le marché mondial de la soie à la fin du XIXe siècle (suite)

Part de chaque principal marché dans le commerce international de la soie

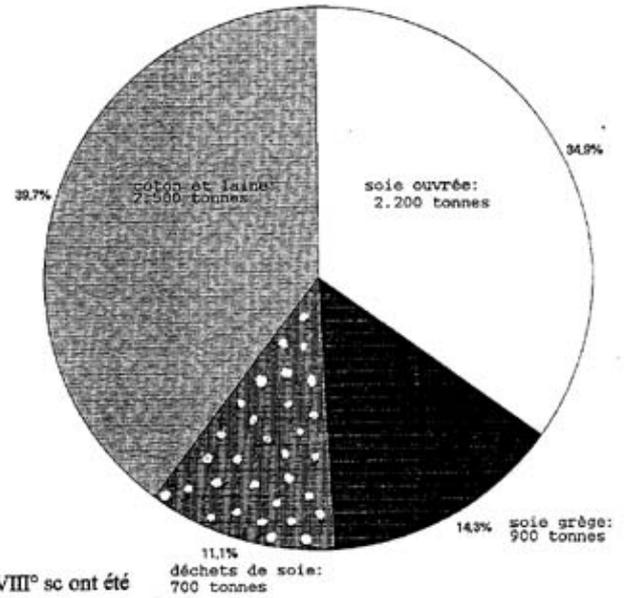
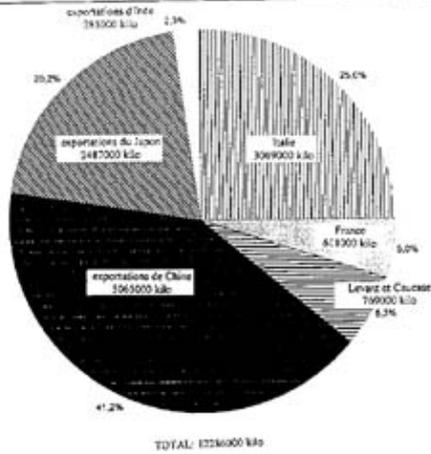


marchés	volumes traités	pourcentage
Shanghai	3.400.000	38,8
Canton	1.900.000	21,7
Yokohama	3.200.000	36,5
Calcutta	270.000	3,1
Extrême-Orient	8.770.000	25,8
Brousse	450.000	56,2
Beyrouth	350.000	43,8
Levant	800.000	2,4
Lyon	6.700.000	81
St Etienne	1.200.000	14,5
Paris	260.000	3,1
Marseille	115.000	1,4
France	8.275.000	24,3
Milan	7.250.000	92,4
Turin	600.000	7,6
Italie	7.850.000	23,1
Zurich	1.110.000	62,4
Bâle	670.000	37,6
Suisse	1.780.000	5,2
Crefeld	720.000	57,8
Elberfeld	525.000	42,2
Allemagne	1.245.000	3,7
Londres	500.000	1,5
Vienne	300.000	0,9
Moscou	500.000	1,5

Le marché mondial de la soie à la fin du XIXe siècle (fin)

LA CONSOMMATION DE LA FABRIQUE LYONNAISE EN MATIÈRES PREMIÈRES EN 1894
(source: N. Rondot op. cit. p.71)

Les "sacs vides à la disposition de l'industrie" en moyenne entre 1885 et 1891
en pourcentage par rapport au total
(Source: Noël Roumès, 1924)



Portugal	"production à peu près nulle"
Allemagne	"les essais d'éducation tentés aux XVII ^e et XVIII ^e sc ont été abandonnés"
Angleterre	"les essais d'éducation faits au XVIII ^e sc ont été abandonnés"
E.U	"essais d'éducation poursuivis depuis longtemps (...) quelques milliers de cocons"
Amérique centrale	"essais d'éducation au Mexique (...) quelques milliers de kilog"
Amérique du Sud	"essais d'éducation dans l'Uruguay"
Egypte "	essais d'éducation"
Tunis et Tripolitaine	"sériciculture autrefois de faible importance, aujourd'hui abandonnée"
Algérie	"sériciculture sans importance malgré des tentatives répétées d'introduction"
Maroc	5 à 6.000 kilog
Afrique centrale et méridionale	"essais d'éducation aux environs du Cap"
Madagascar	"production d'une certaine importance"
Océanie	essais dans la Nouvelle Galle du Sud

Codification des usages de la place de Lyon pour la vente des soies décembre 1912 21 pages

CHAPITRE I

I- Classement

se fait d'après la cote officielle de la CCIL

la classification varie selon la provenance, la couleur, la nature, la régularité, le titre, le dévidage et la netteté de la marchandise

II- Titre

en cas de désaccord les seuls essais faisant foi sont ceux de la Condition de Lyon, les frais d'essai étant à la charge du vendeur

en cas de contestation du premier essai on en fait un second et la moyenne des deux détermine le titre; les variations entre les résultats des deux essais sont autorisés

III- Conditionnement

ventes au poids conditionné

IV- Décreusage

V- Paiement

par kilog. en francs à 90 jours (de la date de la facture) escomptables à 6% l'an (escompte de 10 jours supplémentaire pour paiement au comptant)

la marchandise peut être vendue avec "prompt" (délai de livraison non escomptable)

VI-Courtage

VII- Engagement

vendeur ou acheteur engagés pour la journée: réponse imposée avant 17 h. (l'heure considérée est celle du pays de celui qui a donné l'engagement)

VIII- Echantillons

IX- Reconnaissance

examen, essayage de la marchandise par les acheteurs dans les trois jours de la conclusion des pourparlers

conclusion de l'affaire définitive par remise de la carte de vente à l'acheteur (ou au courtier intermédiaire)

arté: dommage causé par la morsure des insectes; c'est un vice caché et la responsabilité du vendeur est reconnue; toute réclamation est recevable dans un délai de trente jours après livraison (car il est difficile de repérer l'arté lors de l'inspection de la marchandise); l'arté n'implique pas l'annulation de la vente mais le remplacement de la marchandise.

un lot de plusieurs balles doit être accepté ou refusé en entier lorsqu'il s'agit de soies asiatiques formant une série

X- Livraison des marchés à livrer

le vendeur peut livrer 3% en moins ou en plus de la quantité indiquée sur la carte de vente

si la quantité est indiquée par le nombre de balles celles-ci (sous réserve de tolérance) doivent être de:

48 kilog. pour les grèges Chine blanches natives et les Canton

60 kilog. pour les grèges Japon et grèges Chine jaunes natives redévidées et filatures à l'europpéenne ainsi que pour les tussahs

68 kilog. pour grèges Bengale et Kashmir

100 kilog. pour les autres grèges et toutes les ouvrées

le terme "commencement du mois" désigne la 1^{re} dizaine du mois

le terme "fin du mois" désigne la dernière dizaine du mois

si la livraison est défectueuse acheteur et vendeur ont droit réciproquement au remplacement

XI- Naufrages, erreurs et retards télégraphiques

problèmes concernant surtout les ventes de soies asiatiques traitées en mer ou sur les marchés d'origine (articles VIII, IX et X du chapitre II)

CHAPITRE II**I- Ventes de soies asiatiques**

Elles se font sur description: désignation de la provenance, chop ou classement, avec ou sans garantie de dévidage

Elles se font:

1°) aux conditions d'origine: le vendeur n'a qu'un rôle d'intermédiaire et sauf faute lourde sa responsabilité est limitée à sa commission.

2°) aux usages de Lyon

3°) toute vente à conditions spéciales (hors conditions d'origine ou usages lyonnais)

II- Les grèges asiatiques se vendent:

1°) en marchandises disponibles en Europe

2°) " " en mer

3°) " " traitées sur les marchés d'origine

4°) " " à livrer en Europe à dates déterminées

1°) voir règles du chapitre Ier

2°) ventes réglées par mêmes conditions que sur les marchés d'origine

3°) les affaires sont faites

a) en marchandise disponible: les ventes de ce type comportent toujours la réserve d'inspection; un délai de 10 jours maximum est accordé pour reconnaissance et expédition

b) en marchandise contractée: les marchandises sont vendues avec des livraisons sur les marchés d'origine déterminées par les dates

4°) la livraison à date déterminée est une condition impérative

III- Reconnaissance de la marchandise

exemple: pour la soie vendue pour le titre 10/12 le vendeur doit livrer des balles dont le titre moyen doit être supérieur à 10 et inférieur à 12 deniers.

pour les soies filées à l'europpéenne (exception faite des filatures tussah, Minchew, Shantung et similaires) celles-ci sont vendues avec un minimum de dévidage garanti (exprimé par double nombre de tavelles); ce minimum = moyenne des nombres indiqués (exemple: un dévidage garanti 60/70 implique un minimum de 65 tavelles)

IV- Qualité

une tolérance de 5% en plus ou en moins est permise

IV- Qualité

une tolérance de 5% en plus ou en moins est permise

V- Prompts, assurances

Si la vente se fait aux usages de Lyon l'assurance est à la charge du vendeur jusqu'au moment de la livraison

VI- Balles avariées**VII- Arté**

voir chapitre Ier, article LX

VIII- Naufrages et autres risques de transport

ils entraînent une annulation pure et simple du contrat de vente

lorsqu'une traite a été fournie en Extrême-Orient sur l'acheteur c'est à ce dernier qu'est acquis le bénéfice éventuel du contrat d'assurance

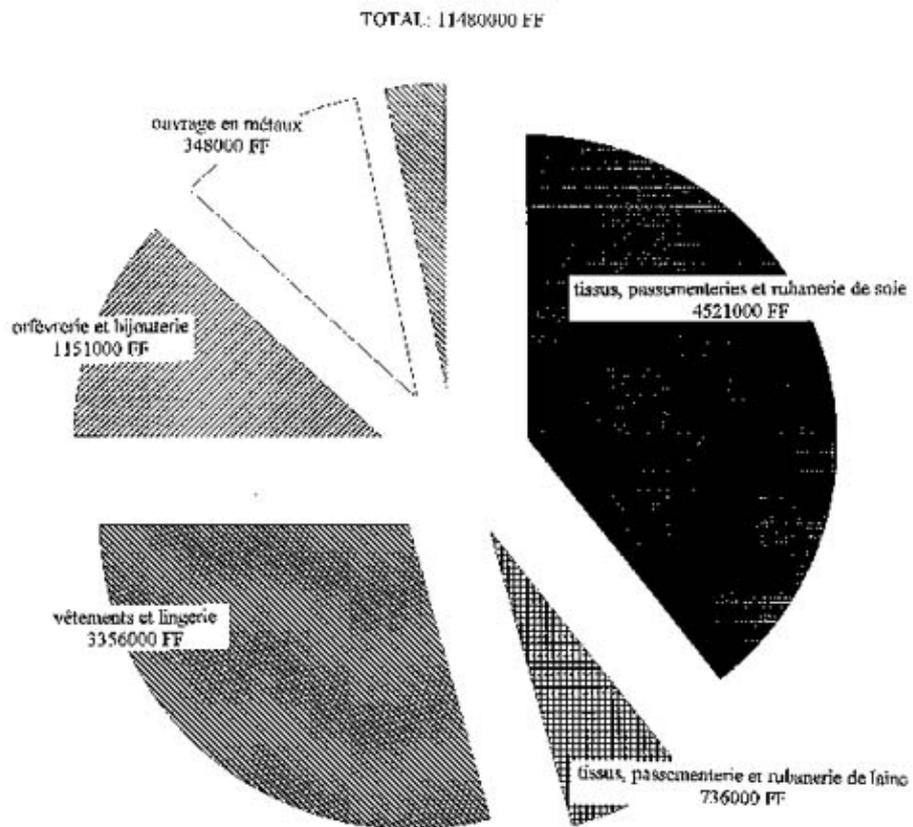
IX- Erreurs télégraphiques

les problèmes se règlent suivant le cas!

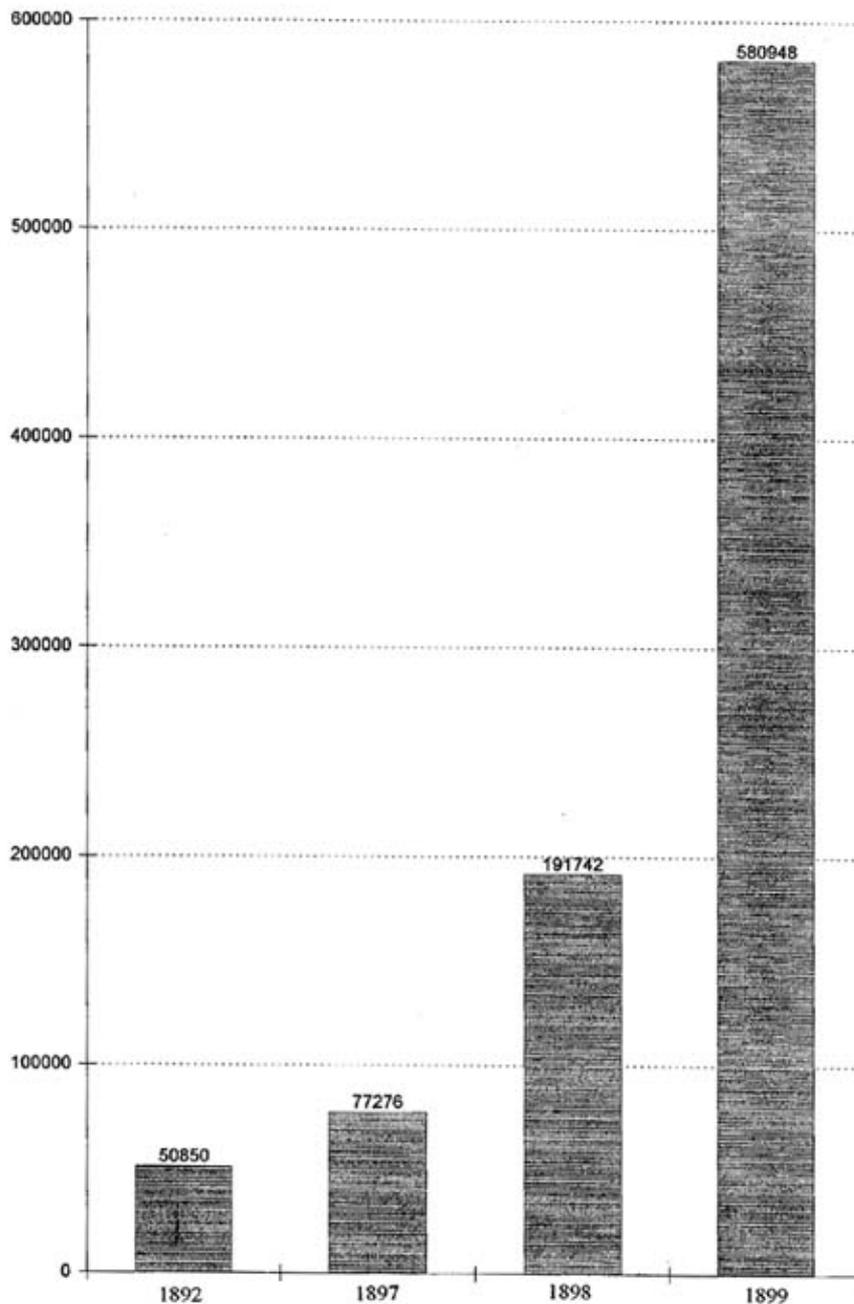
X- Retards télégraphiques

l'acheteur qui révoque un ordre d'achat reste encore engagé pendant le temps nécessaire à l'arrivée de la révocation au marché d'origine (car pour les ordres directs ce sont les dates de départ des dépêches qui font foi en cas d'ordre d'achat)

Répartition des principales ventes françaises en Chine en 1902 par produits, en valeur et en pourcentage par rapport au total



Evolution des exportations de machines françaises vers la Chine en francs entre 1892 et 1899



La filière lyonnaise sort très malmenée des crises des années 1880 et des bouleversements conjoncturels de la fin du XIX^e siècle. Dans le secteur mondial de la soie et des soieries, désormais Lyon ne dirige plus rien et devient un simple centre manufacturier aux ordres de Paris. Son appareil de production est encore impressionnant mais la production est émietlée et les approvisionnements en matière première se font au coup par coup. Que ce soit en aval ou en amont, désormais la concurrence est partout. Les places de Milan, Yokohama, New York supplantent maintenant Lyon dont les relations avec la Chine s'assouplissent encore plus. La Suisse, l'Allemagne l'Italie ne cessent de s'affirmer sur les différents marchés des soieries et Londres conserve son rôle de centre de redistribution.

Par rapport aux grandes tendances internationales du secteur textile, la filière de la soie lyonnaise se marginalise et n'en finit plus de se décomposer. Banques et partenaires logistiques, attirés, respectivement, par des placements moins risqués et plus lucratifs, et par le marché colonial, se détournent complètement de Lyonnais qui, finalement, ont toujours cherché à faire cavalier seuls. Pour ces derniers, à la veille de la Première Guerre mondiale, le colonialisme devient un chimérique échappatoire et le Japon est bel et bien devenu le nouveau phare du secteur séricicole mondial...

Globalement, à la fin du XIX^e siècle, la Fabrique lyonnaise repart à la hausse et reste la première puissance exportatrice de soieries du monde. Mais cette reprise se fait par à-coups, le niveau d'exportation des années 1850 à 1875 n'est retrouvé qu'en 1913 et surtout, plus que jamais, son sort est lié aux commandes extérieures. A lui seul, le Royaume-Uni., par exemple achète 45,75% de nos tissus de laine en 1909 et 1/4 de nos ventes de vêtements et lingerie. 72% des ventes françaises de tissus de soie sont assurées auprès de deux clients et un seul d'entre eux absorbe 46% de celles de tissus de laine^{fn1385}. Plus que jamais, Londres est l'incontournable entrepôt, le centre de décision qui échappe totalement à Lyon qui en est réduit au rôle de centre manufacturier exposé aux caprices de la demande. Pariset confirme^{fn1386}: bien que selon lui, au début du siècle, les produits de la Fabrique soient absorbés "pour plus de la moitié" par le marché intérieur, Paris reste le grand marché de centralisation des produits soyeux^{fn1387} et "Londres est devenu le plus grand marché distributeur de soieries dans le monde entier et le régulateur de leurs prix"^{fn1388}. En position de force, "les acheteurs parisiens, anglais, américains (...) sont les premiers dès qu'ils voient poindre la satiété à déprécier le tissu favori dont ils activé la production". En outre, celui-ci précise: "Londres est le refuge des produits du continent que le marché américain ne peut pas absorber. (...) Le marché de New York en effet ne cesse d'être une cause de déception pour les fabricants européens"^{fn1389}. Néanmoins, la force commerciale anglaise reste indispensable à Lyon. D'après un rapport du consul de Rangoon sur le marché des soieries en Birmanie par exemple, les étoffes venant de Londres et acheminées par des Anglais viennent en réalité de Lyon^{fn1390}. C'est pourquoi les liens de Lyon avec ce pays sont très forts. En 1903, des parlementaires britanniques sont ainsi reçus à l'occasion d'un projet d'arbitrage permanent entre la France et la Grande-Bretagne, les machines en usage dans les filatures de soie à vapeur sont d'origine anglaise^{fn1391}, la CCIL verse une allocation de 100 francs au Comité des English Evenings de Lyon en 1906 et celle-ci apporte tout son soutien à l'exposition franco-britannique projetée à Londres en 1908 "et par laquelle doit s'affirmer, sur le terrain commercial et industriel, l'entente cordiale avec l'Angleterre".

Globalement également, les modes de la période sont plutôt favorables à la Fabrique lyonnaise. C'est l'époque de la haute couture et "le goût est devenu un atout financier pour les femmes, particulièrement pour les couturières et les modistes"^{fn1392}. En 1903, on distingue trois types d'articles textiles, trois couches sociales et trois modes de production, la société s'urbanise et toutes les classes sociales imitent les modes vestimentaires de la haute société^{fn1393}. La fin du siècle est marquée par une grande diversité des styles, des matériaux, des changements fréquents de modes. La tendance est à la renaissance du grand façonné de soie pure et, "les fabricants, comme au milieu du XIX^e siècle recherchent les soies les plus fines et les plus belles"^{fn1394}. Peu à peu, entre Lyon et Paris, les relations évoluent enfin dans le sens d'une collaboration: "Paris détient le monopole de la création en matière de mode, Lyon celui de la création en matière d'étoffes. Une interdépendance entre la capitale et les activités lyonnaises s'instaure"^{fn1395} et en 1903 par exemple, la CCIL proteste car il y a des problèmes sur la ligne téléphonique Lyon-Paris. Relancé dans les années 1880, le mouvement pour l'Art et l'Artisanat donne une nouvelle impulsion aux styles nationaux comme l'Art nouveau de Lalique pour lequel Bianchini-Ferrier & Cie fait des créations présentées au salon de la Société des Artistes français en 1907^{fn1396}. Comme l'écrit M. Laferrère^{fn1397}: "La Fabrique lyonnaise s'aperçoit tardivement du rôle des modes^{fn1398} mais l'utilise très bien de 1890 à 1914". En 1907, la mode remet à l'honneur les beaux dessins: "1907 est l'une des plus grandes années de la soierie lyonnaise (...) la soierie artificielle y débute vigoureusement dans la mousseline"^{fn1399}. Deux ans plus tard, Serge Diaghilev présente son ballet russe avec de grandes tentures "suzani" d'Asie centrale et soies "ikat" qui ont une grosse influence sur les créateurs

français. Si les grosses maisons spécialisées dans l'uni comme Bellon, Giraud et C.J Bonnet n'ont pas de succursale jusqu'au début des années 1890, l'entreprise J.B Martin et Beraud de son côté ouvre une filiale aux Etats-Unis^{fn1400}. Brochier, créée vers 1890, a des succursales à Londres, en 1902, New York, en 1909 et Montréal, en 1922. Fructus et Descher est une autre maison fondée en 1896 sous la raison sociale "Ollagnier Fructus et Descher". Celle-ci fusionne en 1905 avec la maison parisienne "Coudurier" dont la maison de vente est à Paris mais dont les activités de création et de production se trouvent à Lyon. Enfin, J. Martin, quant à elle, fondée en 1843 à Tarare, ouvre une succursale à Paris dans les dernières années du XIX^e siècle, idem pour Bianchini-Férier en 1898 et Coudurier Fructus et Descher en 1905^{fn1401}.

Dans ce contexte, tout en se penchant sur son passé, toujours sous l'impulsion de la CCIL, la Fabrique lyonnaise commence à entrer dans l'Histoire. C'est ainsi qu'en 1901, la Chambre de Commerce accorde une souscription à l'Histoire de la Fabrique lyonnaise de Paris^{fn1402} et qu'en 1909, 1.200 FF sont alloués à M. Cuzin pour ses recherches dans les archives et à Florence sur les origines italiennes de la Fabrique lyonnaise de soieries^{fn1403}. En 1896, une nouvelle école royale de teinture étant créée à Crefeld, "la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise est frappée des efforts fournis en Allemagne"^{fn1404} et du coup la CCIL projette la création à Lyon d'un Institut de la soie avec enseignement de la sériciculture jusqu'aux apprêts. En fait, ce n'est que la reprise d'un projet de 1877^{fn1405}. Il s'agit de faire fusionner le laboratoire d'études de la soie, la section de tissage de l'Ecole de Commerce, l'école de tissage municipale, l'école de chimie industrielle et l'Ecole Centrale lyonnaise. L'année suivante, la Chambre syndicale des acheteurs de soieries est créée et en 1900, le total des dépenses de la CCIL pour des "encouragements à l'industrie sous diverses formes" atteint 1.501.357 FF, dont 693.281 de frais de participation aux principales expositions, soit 46,2% des dépenses^{fn1406}. 18%, soit 271.151,90 FF, ont été consacrés à la Mission de 1895-1897. Fidèle à son souci de soigner l'enseignement professionnel, entre 1870 et 1899, le total des dépenses de la CCIL dans ce secteur atteint la somme de 1.216.226,10 FF dont 249.200 à l'Ecole Supérieure de Commerce, soit 20,5%^{fn1407}. En 1911, le Comité lyonnais et de la région Sud-Est des conseillers du commerce extérieur de la France est créé suivi l'année suivante d'une bourse à l'école Berlitz de Lyon et, suite au projet de "Collège oriental" de l'Université, d'un projet de création, par fusion des anciens et des nouveaux cours, d'une série de cours analogues à ce qui existe à Paris à l'Ecole des Sciences morales et Politiques pour préparer aux carrières consulaires et diplomatiques.

A six années l'un de l'autre, Rondot et Pariset soulignent les progrès de l'équipement de la Fabrique^{fn1408}. Le premier décrit l'ensemble du secteur français des soieries et compare la Fabrique lyonnaise par rapport à la concurrence^{fn1409}. Par exemple, il rappelle que le nombre de métiers mécaniques dans le monde en 1871 était de 17.000 dont 5.000 en France et le reste en Europe. En 1892-93, il est de contre 67.600 dont 26.000 en France, ce qui signifie que la part française est passée de 29,4 à 38,4 %^{fn1410}. A ce moment, il y a 15.000 métiers mécaniques aux Etats-Unis, 12.000 en Allemagne, 8.000 en Autriche, 7.800 en Angleterre, 7.200 en Suisse, 3.600 en Italie et 1.600 en Russie. Rondot estime la production française moyenne de soieries entre 1889 et 1893 à 614 M FF dont 370 millions pour Lyon. A elle seule, la Fabrique "pèse" 300 M FF, 520.000 personnes et 350 M FF "de salaires et de profits". Pour 1893, il estime à 16.000 le nombre de métiers intra-muros et 50 à 55.000 à la campagne, auxquels il faut ajouter 25.010 métiers mécaniques dans de grands établissements. Il semble qu'entre 1894 et 1901, la mécanisation continue de progresser à pas de géant et Pariset s'exclame: "l'armement de la Fabrique devient formidable", avec 33.000 métiers automatiques, soit l'équivalent selon lui de 99.000 métiers à bras, auxquels il faut ajouter 45.000 "métiers disséminés dans les départements qui avoisinent le Rhône et 8.000 métiers renfermés dans la ville. C'est un total de 152.000 métiers (...)". Toujours selon Pariset: "Les fabricants lyonnais, qui, jusqu'alors, pour lutter contre les concurrences étrangères, s'étaient contentés de l'abaissement des salaires réalisé par le tissage dans les campagnes, se tournent vers les machines. Ils font étudier et reproduire, avec les changements qu'ils jugent utiles, les engins mécaniques qui sont utilisés en Angleterre et en Suisse (...)". Entre 1872 et 1893, 25.000 métiers ruraux disparaissent et à la fin du siècle ils ne sont plus que 40.000. A l'inverse, le nombre des métiers mécaniques est quant à lui passé de 18 à 30.000 entre 1879 et 1898. Au total, en convertissant les 33.000 métiers automatiques en 99.000 métiers à bras, Pariset estime à 152.000 le nombre de métiers animés au sein de la Fabrique lyonnaise à la fin du siècle. Dans son tableau n°6, P. Cayez estime le nombre de métiers de la

Fabrique à 93.000 en 1889 dont 22.000 mécaniques^{fn1411} et 16000 en ville. H. Pommier est encore plus précise. Selon elle, en 1888, 19.319 métiers mécaniques sont rassemblés dans 182 établissements. En 1894, les 28 plus grands des 209 établissements que compte alors la Fabrique concentrent à eux seuls 9.454 métiers mécaniques. 68 de ceux-ci et 40% des métiers mécaniques appartiennent à des fabricants lyonnais. Néanmoins, le mouvement de concentration reste limité car en 1867 déjà, les 13 plus grosses entreprises concentraient 46,8% de la production soyeuse^{fn1412}. En fait, la Fabrique est purement et simplement divisée en deux secteurs distincts: moderne et mécanisé d'un côté, rural et traditionnel de l'autre. Pour finir, Pariset parle en 1899 d'une "statistique sérieuse" qui estime à 49.000 le nombre de métiers à bras, dont 8.600 dans la ville de Lyon, et 33.400 le nombre de métiers mécaniques, dont 2.380 dans la ville de Lyon et les environs tandis que N. Rondot^{fn1413} détaille la production totale française: 610 M FF plus 50 M FF d'importations, soit 660 M FF de "mise à la vente". 380 M FF de soieries sont exportées, ce qui fait 280 M FF restant pour la consommation intérieure, soit 73 %. Fait complètement nouveau, c'est donc le marché intérieur qui soutient désormais la croissance de la Fabrique lyonnaise. En 1900, la France importe même 40 à 45 M FF de soieries étrangères dont 15 à 20 M FF d'étoffes suisses, 9 à 11 millions de tissus anglais et 1 million de produits italiens^{fn1414}.

Tous ces chiffres ne doivent donc en aucun cas masquer le fait que le secteur de la soierie français, et en son sein la Fabrique lyonnaise, connaissent de sérieuses difficultés en ce changement de siècles. Par exemple, l'industrie lyonnaise qui avait toujours négligé de présenter des représentants pour siéger à Paris au titre d'experts en douane car cela nuisait aux affaires et ne procurait aucune indemnité, présente enfin une liste en 1895. Autre exemple, la crise économique financière de 1907 oblige la CCIL à dépenser 5.000 FF de secours pour le chômage^{fn1415}. Pour N. Rondot^{fn1416}, ces difficultés s'expliquent par les droits américains sur les étoffes de soie, 50% "depuis 20 ans", et les mauvaises récoltes de blé, vin, sucre et huile, le renchérissement de ces denrées entraînant un recul de la consommation des populations rurales. Pour Pariset, en 1896, il faut incriminer la crise des valeurs minières à Londres et Paris, les fortes variations de change en Italie et Extrême-Orient, la pléthore du marché américain, le "délaissement momentané des façonnés" et la réapparition de l'influenza à Paris. Pour le même auteur, mais en 1901 cette fois-ci, la crise de 1891 est due à "l'état politique et financier de l'Amérique du Sud", aux changements de tarifs douaniers américains, à la violente crise commerciale en Angleterre et de nouveau à l'épidémie d'influenza à Paris. De son côté, E. Pellerey constate qu'entre 1894 et 1902, la consommation de soie en Allemagne a augmenté de 35%, en Suisse de 17%, en Italie de 92%, en Russie de 62% et en France de 10% seulement, ce qui lui inspire: "commerciallement et industriellement, la France n'est plus la première nation du monde pour la soie. L'Italie s'est substituée à elle dans la manipulation et les Etats-Unis l'ont supplantée dans le domaine de la fabrication". Dans la production de soieries, il insiste: "les Etats-Unis nous ont enlevé notre rang en 1902" et, soulignant la sujétion vis-à-vis des pays fournisseurs de matière première, il constate qu'à cause des facilités de transport offertes par la Compagnie du Nord-Deutschland Lloyd via Gênes, depuis 1903, Milan supplante Lyon qui n'a plus le premier rang des marchés des soies en Europe^{fn1417}. De son côté, N. Rondot regrette la disparition des "tisseurs-proprétaires-ouvriers" car c'était une "élite fière, ingénieuse et habile (...) d'une trempe rare". Il constate que: "la soie n'est plus réservée pour les étoffes de soie les plus rares. La fabrique de soieries n'a plus à ne chercher que l'invention des plus hautes élégances. L'excellence de la matière, la science et la correction de la tissure, l'art dans le dessin, la perfection dans l'exécution, sont devenus l'exception". Il rappelle que le grand façonné fait l'orgueil de Lyon et parle de Lyon comme du plus célèbre marché de toute l'Europe, "celeberrimum totius Europae emporium". Plus qu'il ne parvient à l'expliquer, Rondot sent bien qu'une page de l'Histoire lyonnaise est en train d'être définitivement tournée.

Il remarque qu'une partie des métiers "variable suivant les circonstances, ne battent pas. Ils représentent à eux seuls un capital immobilisé de 65 à 70 M FF et il ne faut pas compter moins de 40 M FF pour l'autre partie de l'outillage de la fabrique, c'est-à-dire pour la teinture, etc... (...) malgré les difficultés inséparables de notre condition, de nos habitudes de travail et de notre faiblesse relative en quelques points (...) nous voici entrés dans une période nouvelle, qui sera pour un temps, une période d'observation". Pour lui, la crise de la fin du XIX^e siècle est due un malaise général, sur tous les marchés à la fois, alors qu'auparavant, tel problème à tel endroit du globe était compensé à un autre endroit, la croissance de la Fabrique n'étant ainsi jamais

interrompue. Son analyse structurelle est la suivante: "(...) le jour où notre pouvoir consommateur se sera relevé, la mode remettra en faveur la soie pure, la belle soie, de récolte française, de filature française et d'ouvraison française. (...) Depuis vingt cinq ans, dans l'industrie de la soie, presque tout a changé (...) les concurrences plus nombreuses et plus pressantes (...). Aujourd'hui tout est si ardu qu'on ne peut, avec quelque certitude, que défendre et conserver les positions dont on est encore maître (...). Pour la soie, la soie de nos magnaneries, l'espoir est incertain (...) celles-ci [les difficultés] grandissent sans aucun doute et elles grandiront encore. Elles peuvent être surmontées jusqu'à un certain point, et c'est une question de salut public que d'en entreprendre la solution (...) il n'y aura de solution durable que par le progrès, que par une plus haute valeur des hommes. Cette plus haute valeur, elle s'acquiert sous nos yeux par le libre jeu du travail personnel (...) Nous n'en restons pas moins convaincu qu'on trouvera dans l'institution d'un système d'enseignement plus complet et plus large un des plus efficaces moyens de garder notre force et de l'accroître. (...) La marche de l'industrie est désormais liée à la marche de la science; il faut savoir tirer un meilleur parti de celle-ci (...) Le développement merveilleux des moyens de communication augmentant la pression de la concurrence internationale, l'action du commerce doit être plus directe, conduite avec plus de rapidité, et doit s'exercer sur un terrain plus étendu: nous n'avons pas encore tous les hommes propres à cette tâche, il faut les former". Cette analyse est symbolique de l'état d'esprit lyonnais en cette fin de siècle. Très patriotique et très libérale, elle s'appuie sur le perfectionnement individuels des hommes et l'adaptation aux techniques modernes mais elle ne fournit, ni ne propose, aucune politique, aucune méthode globale, aucune consigne. Elle se contente de prodiguer des conseils en attendant des jours meilleurs.

L'analyse que fait Pariset a de nombreux points communs avec celle de Rondot. Elle est libérale: "Avec le XIX^e siècle une ère nouvelle s'est ouverte pour la Fabrique lyonnaise. Les barrières qui pendant trois siècles l'avaient tenue enfermée dans l'étroite enceinte du régime corporatif ont été renversées"^{fn1418}. Elle aussi vante les réalisations lyonnaises et se félicite du recul à la fois des prix de la matière première grâce aux soies asiatiques et du coût de la main-d'œuvre grâce à la mécanisation: "Dans la seconde moitié du siècle, la Fabrique lyonnaise a utilisé avec un remarquable esprit d'initiative et une grande science pratique, l'abondance des soies asiatiques qui a déterminé une notable diminution des prix de la matière première"^{fn1419}, et l'introduction des machines qui ont été la cause d'un grand abaissement de la main-d'œuvre dans toutes les opérations industrielles". Néanmoins, Pariset, lui aussi regrette l'évolution à laquelle la Fabrique a été soumise: "l'importation des soies asiatiques a troublé le marché de la matière première déterminant dans les prix des variations fréquentes, brusques et dangereuses (...) quelle dure époque pour la Fabrique lyonnaise (...) entre 1877 et 1885, période qu'on peut nommer la période des étoffes mélangées". Si pour lui, 1885 est l'année d'un nouveau départ, c'est uniquement parce que la mode se tourne à nouveau vers les soieries unies: "Une ère nouvelle d'activité s'est donc ouverte pour la Fabrique lyonnaise, en 1885, avec le retour de la consommation aux étoffes de soie pure". Selon Pariset, la fin du siècle est donc une période d'apogée pour la Fabrique lyonnaise: "Non, la diminution désolante des métiers renfermés dans la ville de Lyon ne coïncide pas, à la fin du XIX^e siècle, avec une détresse de la Fabrique lyonnaise semblable à celles que nous avons rencontrées à la fin du XVII^e et à la fin du XVIII^e siècle; c'est en 1899 que la Fabrique atteint son apogée, et qu'elle présente ce magnifique bilan de sa production (...)".

En réalité, ce discours triomphaliste dissimule mal un désarroi certain et une profonde amertume: "La production devient tout autre, et la Fabrique lyonnaise, tout en conservant le pouvoir de prendre, à certains moments, l'allure d'une fabrique aristocratique de grand luxe, doit le plus souvent se montrer fabrique plébéienne de grand bon marché. (...) Le fait regrettable pour la Fabrique lyonnaise c'est qu'il n'y a plus communion d'idées entre tous ses membres dans l'examen de ces mesures économiques. (...) La consommation est devenue insensible à la finesse et à l'élégance des tissus". Pariset est littéralement horrifié par les progrès du syndicalisme: "Dans l'usine, comme dans l'atelier, pénètrent l'action des politiciens et l'intervention despotique et violente des syndicats. (...) "Il [le syndicat] est appuyé par le gouvernement qui est représenté par le préfet. Il s'est donc produit dans le régime intérieur de la Fabrique lyonnaise en 1885, un changement; et il y a lieu d'insister sur son importance, car c'est lui qui a déterminé une nouvelle transformation dans l'outillage au détriment de l'atelier familial urbain, remplacé désormais par l'usine (...). Les ouvriers se sont constitués en un parti politique placé sous les ordres du socialisme militant. Ils sont

enrégimentés; ils ont des chefs dont ils suivront aveuglément les ordres pour attaquer la liberté du patron". Et Pariset d'apporter une conclusion toute lyonnaise d'inspiration: "Ainsi, au commencement du XX^e siècle la Fabrique lyonnaise est transformée d'une manière heureuse au point de vue industriel mais elle demeure troublée dans son régime économique et son régime social (...). Puissent les ouvriers, appréciant les conditions économiques de l'industrie et les règles de l'équité, se défendre contre les utopies du socialisme et du collectivisme! Puissent les fabricants, chrétiennement inspirés, remplir les devoirs de justice et de solidarité imposés par le lien moral qui devrait exister entre le capital et le salaire". Pariset n'est pas objectif. Rondot, au moins, constate que pour la période 1889-1893^{fn1420}: "chose étrange, il n'y a pas eu dans le personnel directeur une transformation pareille à celle qui s'est opérée dans le déplacement du travail et du matériel; cependant la transformation a commencé". Voilà sans aucun doute où se situe le problème de la Fabrique et de sa filière en ce début de siècle: les décideurs ont vieilli, méthodes et mentalités sont restées inchangées depuis un demi-siècle. A propos du projet d'impôt sur le revenu en 1896 par exemple, voici l'opinion de la CCIL: "Autorisant l'Etat à pénétrer dans le foyer domestique pour y découvrir les situations individuelles, il deviendrait avec son cortège inévitable d'investigation, de vexation, de délation, un impôt d'antagonisme et de discorde sociale. Il causerait un dommage particulier au crédit des industriels et des commerçants"^{fn1421}. Lors de la réception d'une mission chinoise à Lyon, 27 avril 1905, Isaac proclame: "Nous travaillons pour la paix, pour le bien-être et pour le luxe"^{fn1422}, vision idéaliste, noble mais tellement éloignée des réalités du moment. laissons le dernier mot à Lacour-Gayet^{fn1423}: "l'industrie maintient avec entêtement ses habitudes, n'employant que des matières de choix, ne livrant que des objets soignés mais chers".

Confrontés à une situation périlleuse, les responsables de la CCIL prennent néanmoins conscience de l'importance des questions logistiques. Dans le cas de la soie, sous l'Ancien Régime, le faible volume et la forte valeur de la marchandise posaient plutôt un problème de sécurité et imposaient des approvisionnements au plus près. Avec la nécessité d'aller plus loin pour s'en procurer, la régularité et la rapidité des transports importent peu du moment que les modes évoluent lentement et que la clientèle est suffisamment fortunée pour supporter les éventuels sur-coûts. C'est la situation de la première moitié du XIX^e siècle. A partir du milieu du XIX^e siècle, la pébrine, le système du paiement par traites, la recherche des coûts de production finaux et l'accélération des rotations de la mode imposent des "flux tendus" qui remettent à l'ordre du jour la régularité, la sécurité et la fréquence des moyens de transport: il faut alors des ports adéquats, éviter les ruptures de charge, augmenter les volumes pour faire des économies d'échelle ainsi que le nombre des rotations, ce qui suppose d'importants échanges en volume entre les marchés producteurs et les acheteurs. Or, ni Lyon, ni Marseille n'ont beaucoup à vendre à la Chine alors que Lyon a besoin de beaucoup de soie. Marseille se tourne peu à peu vers les colonies qui sont autant de débouchés pour ses industries mais l'armement n'est pas le même pour le commerce vers la Chine et celui vers l'Algérie^{fn1424}, et le commerce de la France avec sa colonie d'Indochine est trop limité pour engendrer des flux d'échanges suffisants avec l'Extrême-Orient. Les 23% de gain de temps entre les deux extrémités du continent euro-asiatiques grâce à Suez deviennent ainsi un peu vains. Au 1^{er} juillet 1870, la compagnie des MM assure deux départs par mois quinzaine par quinzaine le dimanche matin mais le gros handicap, c'est l'absence de fret de retour pour les lignes régulières à partir d'un port français, ce qui entraîne une surtaxe de pavillon de 2 francs pour 100 kilo appliquées au port de Marseille sur les soies de Chine et du Japon. Le fret de Canton à Lyon coûte ainsi 34,50 francs par balle de 80 catties, 45 francs de Shanghai à Lyon et 63,25 francs de Yokohama à Lyon^{fn1425}. En 1873, une guerre des tarifs du transport de la soie vers Marseille et Londres éclate entre les compagnies des Messageries Maritimes, la P & O et la Compagnie Holt. Une lettre du consul français à Shanghai témoigne en juillet 1873: "la compagnie Holt fait concurrence aux Messageries Maritimes et à la P & O". Les coûts de transport de la balle de soie reculent de 40%, de 5 à 3 taels par balle. Holt riposte en passant à 3,5 taels alors "qu'auparavant", MM et P & O prenaient des droits de 11 à 12 taels. En 1876, une autre lettre consulaire confirme que P & O et MM prennent 3 taels par balle tandis que Holt, "compagnie non subventionnée", prend 2,5 taels. De son côté, la CCIL trouve les vapeurs étrangers plus économiques et plus fréquents^{fn1426}.

En 1875, commence à se poser le problème du renouvellement de la concession du service postal de l'Indochine qui, suivant la convention d'avril 1861, avait été concédée pour 24 ans à la compagnie des MM avec possibilité de résiliation au bout de 24 ans. La mise en exploitation ayant été faite en 1864, cette concession arrive donc à échéance en 1876. Les responsables de la CCIL débattent: Alors qu'en avril 1862, Marseille est la tête de ligne d'un service anglais ayant deux arrivages par mois des ports de Chine, il n'entre à l'époque pas plus de 3 ou 4.000 balles de soie par an en France sur les 50 ou 60.000 balles s'exportant annuellement de Hong-Kong, Shanghai et Yokohama vers l'Europe. Or, en 1875, les importations directes de Marseille sont à peu près égales à celles de Londres. On peut par conséquent parler de succès pour le service français mais le prix du fret Shanghai-Lyon est supérieur à celui de Shanghai-Londres: 3 taels 75 pour une balle contre 3 taels, ce qui fait un coût supérieur de 25% que les MM expliquent par le fait qu'elles prennent à leur charge le parcours entre Marseille et Lyon par chemin de fer. Une telle explication ne satisfait pas la CCIL qui remarque en effet que le coût de Shanghai-Londres égale celui de Shanghai-Marseille et que la navigation Marseille-Londres dure dix à douze jours, du coup, comment se fait-il que le coût final de Marseille-Londres soit inférieur au coût de Marseille-Lyon [fn1427](#)? Pareillement, les exportations de Lyon vers l'Extrême-Orient par les MM sont supérieures de 25 à 33% au coût de l'exportation par Londres. La Chambre réclame des connaissements directs jusqu'à Lyon, car ceux-ci sont irréguliers pour l'instant et à titre gracieux alors que la compagnie les assure pour Londres, Zurich, et Milan [fn1428](#). Finalement, une nouvelle convention est tout de même signée en 1875 mais la différence entre "taux du fret" reste de 33% plus élevé pour Lyon que pour Londres. A partir de 1872-1874, les MM dépassent donc certes la Peninsular sur Yokohama, et à partir de 1875 sur Shanghai, mais à cette époque, dans le domaine du transport et des communications, l'Angleterre reste un partenaire obligé. Les "tramps" [fn1429](#) assurent 60% du tonnage maritime anglais [fn1430](#) et le Lloyd's Act de 1879 réunit les plus puissants assureurs maritimes anglais. En 1871, à cause de problèmes sur les voies postales, la CCIL préfère passer par la Grande Bretagne et cinq ans plus tard, celle-ci se plaint que la place de Londres est toujours avertie en premier. Quant aux ports italiens qui étaient pourtant placés à l'écart des grandes routes maritimes, même après l'ouverture du canal de Suez, ils connaissent un nouvel essor avec le percement du tunnel du Mont Cenis en 1872. Entre 1871 et 1880, Brindisi notamment devient une escale anglaise, ce qui favorise le développement de Milan. Avec l'affirmation des axes de communication d'Europe Centrale, dès les années 1870, la concurrence est vive entre les ports italiens et Marseille. Parce qu'il réceptionne les minerais, les matières premières, dont textiles, et les combustibles nécessaires aux industries de la région du Pô, le port de Gênes connaît un net développement. En 1875, le duc de Galliera lègue 63 millions à ce dernier qui permettent l'agrandissement et l'installation de Magasins Généraux par une société anglaise et des silos pour céréales construits par une société allemande à laquelle le gouvernement italien a accordé une concession de 50 ans [fn1431](#).

Dans le domaine de la logistique également, la crise des années 1880 a de sérieuses répercussions. D'après une correspondance du consul de Shanghai de novembre 1883, la compagnie Freycinet fait une tentative pour pousser jusque Shanghai mais les tensions franco-chinoises à propos du Tonkin provoquent une baisse des affaires, donc du fret, et l'échec de Freycinet après "quelques mois à peine d'essais". L'année suivante, la question du fret est largement débattue à la CCIL. Le marché régulateur est alors Londres où se fixe le taux du fret. Les soies embarquées pour Lyon sont toujours 20% plus chères que pour Londres [fn1432](#). De Calcutta à Lyon les 500 kilo paient 189 francs contre 147 pour Londres et une balle de 50 kilo embarquée à Shanghai pour Lyon paye 4,50 \$ mexicains, la même balle de Hong-Kong pour Lyon 6 \$, et à partir de Yokohama 7,60. La CCIL veut une harmonisation des droits des MM calqués sur ceux de Shanghai, ce qui ferait 3,75\$ pour Hong-Kong, 5\$ pour Yokohama et 150 FF les 500 kilo en provenance de Calcutta [fn1433](#). Toujours en 1884, les retards des courriers de l'Extrême-Orient "via America" entraînent une réclamation de M. Morel, "agent de la H.K & Shanghai Banking Corporation", car les courriers pour la Suisse arrivent 36 h plus tôt qu'à Lyon. De ce fait, les traites que les maisons de Bâle et Zurich recouvrent sur Lyon sont souvent présentées à l'acceptation avant que les maisons lyonnaises, de leur côté, n'aient expédié pour acceptation les traites sur la Suisse qui leur sont souvent apportées par la même malle. Pour M. Morel, les retards ne sont pas imputables au départ des ports asiatiques, donc à New York ou à l'arrivée à Queenstown. Les mêmes retards sont constatés pour les malles de l'Indochine "via Suez-Brindisi": "elles arrivent le samedi en Suisse et le lundi à Lyon". Du côté des chemins de fer, la fusion entre PLM et la Compagnie des Dombes fait que les soies et les

soieries circulant entre Lyon, Montbrison et Bourg-Bellegarde paient une taxe de 48 centimes par tonne kilométrique, à la différence des Dauphiné, Ain, Savoie, Haute-Savoie et Ardèche où est appliqué le tarif spécial "G.V n°45" qui ne permet de payer que 22 centimes seulement. Logiquement, la CCIL réclame 22 centimes partout. Trois lettres sont envoyées à PLM mais sans aucune réponse et l'année suivante, la CCIL se plaint de l'attitude très dure de cette compagnie. En 1886, la CCIL se plaint toujours des problèmes de tarifs avec les MM et PLM, de la lenteur des communications par voie ferrée entre Lyon, Bordeaux et La Rochelle et un conflit avec PLM éclate à nouveau à propos de la distribution tardive des colis de soieries en grande vitesse à Paris^{fn1434}. Dans les années 1880, il apparaît clairement qu'il faut faire désormais un effort d'harmonisation entre tous les tarifs des compagnies de chemin de fer, c'est pourquoi, à partir de 1880, toutes les modifications de tarifs doivent être communiquées par bulletin à toutes les Chambres de Commerce^{fn1435}. Mais cette harmonisation est très difficile, ce qui fait dire à Paris: "le problème à résoudre (...) est ardu et demande un grand effort de bonne volonté de la part des compagnies". PLM refond par exemple ses tarifs en 1882 mais le conflit avec Lyon reste sérieux jusque 1886, date de l'ouvrage. Trois ans plus tard, du côté des télécommunications cette fois-ci, la CCIL dénonce l'attitude de l'agence lyonnaise de la Société Générale des Téléphones qui refuse de recevoir de nouveaux abonnements. Industriels et commerçants sont mécontents, ce qui provoque l'intervention du Ministre du Commerce. En guise de représailles, en 1891, la CCIL refuse de participer au financement d'une ligne télégraphique supplémentaire entre Lyon et Paris prétextant que la contribution à l'Exposition de 1889 a vidé les caisses et que la "dépression des affaires" ne le permet pas. En 1888, la CCIL souligne que les MM donnent souvent la priorité à l'embarquement de produits de Londres vers l'Extrême-Orient par rapport aux produits français qui doivent attendre à Marseille, ce qui impose un surcoût et elle obtient de la compagnie une réduction du coût du fret pour Lyon par rapport à Londres^{fn1436}.

C'est dans ce contexte que réapparaît le vieux problème de la liaison entre la côte et Lyon. Depuis les années 1870, les Lyonnais veulent la concurrence de la voie d'eau pour contrer le chemin de fer dont les compagnies fixent les prix comme elles l'entendent. Néanmoins, les voies d'eau sont peu utilisées car le réseau de canaux manque d'homogénéité et les transports sont peu réguliers^{fn1437}. Le chemin de fer l'emporte. En 1878 par exemple, le trafic de la ligne Marseille-Lyon représente 218.600 francs. Seule la ligne de "Ceinture de Paris" fait plus avec 231.800 francs tandis que le prolongement de Lyon à Paris ne produit que 161.000 francs^{fn1438}. Néanmoins, Bouvier, écrit^{fn1439}: "il faut reconnaître que les Lyonnais entrent dans l'ère nouvelle à reculons" (...), car le réseau ferré se fait au profit de Paris, la ligne Lyon-Genève avec son "affluent" Mâcon-Ambérieu mettant en communication directe la capitale et les ports du Nord de la France, avec la Suisse. Ceci explique le mépris lyonnais pour Paris car le rôle d'entrepôt de Lyon était directement menacé^{fn1440}. P. Dockès estime pour sa part que c'est la lutte contre l'influence parisienne qui conduisit à tenter de concurrencer PLM par la voie d'eau et à l'établissement d'un chemin de fer régional, la constitution de la compagnie de chemin de fer des Dombes et du Sud-Est étant selon A. Dufour, un "acte d'émancipation provinciale". Il est vrai qu'en ce qui concerne l'aménagement de l'arrière-pays méridional, les Lyonnais interviennent depuis longtemps et dans le seul but, au nom de la concurrence et du libre-échange, de défendre leurs seuls intérêts. Par exemple, en 1871 déjà, la Chambre de Lyon lutte contre le projet d'un canal dérivé du Rhône pour l'irrigation du Sud^{fn1441}. Les choix ne sont pas toujours judicieux, loin s'en faut, puisque, autre exemple, quand le canal d'Arles à Bouc, tracé lentement, est ouvert en 1834, celui-ci est déjà obsolète du fait de l'apparition de la navigation à vapeur^{fn1442}. En 1886 des études de la Société de Géographie de Lyon sont réalisées sur la jonction à établir entre voies fluviales et gares riveraines puis présentées au Congrès de Nantes avant d'être transmises à la CCIL. A ce moment-là, port St Louis du Rhône, huit cents habitants, n'a pas encore d'autonomie communale. Cette localité dépend d'Arles. Au cours d'un voyage du Ministre des Travaux Publics, le président de la CCIL, M. Sevene, fait une chaude allocution en faveur de ce port "auquel il a souhaité la fortune de St Nazaire". Il semble également que, St Louis n'étant pas encore relié au réseau PLM, la CCIL souhaite voir se réaliser cette connexion. L'objectif de Port St Louis est alors de concurrencer Marseille^{fn1443} et en 1887 le chemin de fer d'Arles à Port St Louis du Rhône est inauguré^{fn1444}. L'année suivante, le bureau de douane de St Louis du Rhône est ouvert aux opérations de transit international à la grande satisfaction de la CCIL qui préfère ce port à Port de Bouc^{fn1445}. Ce n'est certainement pas comme cela que Marseille, et ce dès 1870, envisageait une politique de coordination entre la voie maritime et la voie fluviale^{fn1446}.

"Depuis le Moyen-Age, le port était tombé en décadence pour trois raisons: manque de liaisons avec l'intérieur, absence de débouchés outre-mer, équipement portuaire médiocre. Ces trois obstacles disparurent avec ces changements: liaisons vers l'intérieur réalisées, canal de Marseille à Arles, de 1802 à 1842, voies ferrées de 1832 à 1849, liaison de l'étang de Berre à la mer par l'étang de Caronte en 1870. Apparition de débouchés nouveaux: (...) Algérie, (...) isthme de Suez (...); conquêtes coloniales de la Troisième République: Tunisie, 1881, Indochine, 1885 (...). Accroissement du port par la création de nouveaux bassins (...) d'Arrenc en 1855, bassin National en 1863, bassin de la Pinède en 1893"[fn1447](#). Selon O. Teissier, l'époque la plus active du port de Marseille est 1865-69. En 1874, le mouvement général de la navigation à Marseille est de 17.076 navires pour 4.981.481 tonneaux contre 20.792 navires et 3.051.931 tonneaux en 1855. Le commerce général du port de Marseille en 1874 est de 1.915 M FF alors qu'il était de 1.132 M FF en 1857, ce qui fait dire à Teissier que "le port de Marseille a suivi de très près la marche progressive du commerce général en France". En 1872 la capacité des docks de La Joliette est devenue insuffisante à cause de l'augmentation du trafic commercial. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'armement marseillais est divisé en trois groupes: deux grandes sociétés subventionnées, MM et Cie Générale Transatlantique qui sont des SA, formes de sociétés auxquelles les marseillais sont pourtant opposés, des compagnies maritimes solides comme Fraissinet, Fabre, Paquet, Frisch et enfin les négociants-armateurs"[fn1448](#). La compagnie Fabre est notamment associée à des banquiers parisiens et se spécialise dans le trafic avec l'Amérique du Sud, ligne sur laquelle elle est la première à utiliser des bateaux frigorifiques. Néanmoins, là encore, l'union entre capitalistes français est loin d'être évidente. C'est en 1878 qu'O. Teissier analyse le mieux la situation de Marseille: "L'immense mouvement commercial de la ville de Marseille n'est (...) desservi que par un seul chemin de fer et il est facile de prévoir que l'encombrement qui est déjà considérable, deviendra bientôt irrémédiable (...)". Une réclamation est déposée pour relier la gare maritime des Docks à la gare de l'Estaque pour soulager St Charles mais "rien n'a été fait" par la PLM. Il faut aussi créer une seconde ligne vers Lyon. Elle est déjà en activité de Lyon au Teil et concédée du Teil à Nîmes depuis juillet 1875, mais le problème, c'est le monopole de PLM. L'auteur compare par rapport à Gênes qui est reliée à la France par le Mt Cenis et à l'Allemagne jusque Munich par le Brenner, bientôt la Suisse et le Nord de l'Allemagne avec le St Gothard, et il réclame la baisse des tarifs de PLM. Pour cela, il prend l'exemple des laines qui arrivent à Marseille et sont consommées à Roubaix mais celles-ci continuent d'emprunter la mer pour s'y rendre et vont, pour une bonne part, s'entreposer à Liverpool d'où elles seront ré-expédiées pour Roubaix pour 30 francs par tonne, "tandis que de Marseille elle coûte 80 francs". Il faut pourtant se garder de dramatiser puisqu'entre 1869 et 1890 le tonnage des navires de ce port passe de 4.480.000 à 8.560.000 tonneaux, le trafic de marchandises de 2.750.000 à 5.000.000 millions de tonnes tandis que celui des passagers bondit de 184.000 à 243.000 personnes.

Est-ce les problèmes d'indépendance régionale qui expliquent le peu d'intérêt de Marseille pour la filière de la soie ? Certainement. Voyant qu'il ne sera pas le siège d'un marché des soies auquel pourtant tout semble le destiner après le percement du canal de Suez, le grand port méditerranéen, se désintéresse de ce secteur. On trouve quelques traces de l'existence d'un "Syndicat du commerce des soies de Marseille", de la présence d'une colonie suisse pour capter le commerce vers l'Allemagne mais finalement très peu de choses concernant le trafic de cette matière première"[fn1449](#). En 1895, le Ministère constate"[fn1450](#) que sur les 8.299.120 tonnes du mouvement du port, 902.000 ne font que passer, soit 11%. La soie grège d'Extrême-Orient "pèse peu": 0,2% du tonnage total en 1874 selon Teissier. Celle-ci ne fait que transiter, mais représente la plus haute valeur du commerce marseillais". Le même auteur rappelle un constat de la CCIM de 1866: "depuis quelques années nous constatons avec regret que notre marché des soies perd de plus en plus de son importance (...). Nous trouvons la cause de ce fait dans la transformation opérée, au point de vue des relations commerciales, par les grandes entreprises et dans la facilité des rapports qui tendent à supprimer le rôle des intermédiaires en mettant le consommateur en face du producteur". Dans le Courrier de Marseille du 14 août 1868, on lit: "l'état actuel des choses ne peut changer que (...) par la formation d'une grande compagnie d'importation des soies (...). Hors de là, il n'y a rien à faire et Marseille devra se résigner à voir transiter purement et simplement par ses docks (...) une marchandise de prix dont elle aurait pu devenir le marché privilégié". Selon O. Teissier, toujours, dans le tableau des recettes des docks et entrepôts de Marseille (1870-1874) les soies n'apparaissent pas.: "Il est regrettable que Marseille, port d'arrivée dans une situation privilégiée (...) n'ait pas, comme marché de vente, l'importance qui lui revient naturellement, et continue à voir simplement traverser son

territoire les soies de l'Extrême-Orient (...). Pour attirer les acheteurs de soie, il suggère de constituer des stocks abondants et surtout d'élaborer un système de ventes aux enchères publiques et périodiques "qui est en voie de succès à Lyon depuis plusieurs années". Il termine en insistant: "Marseille ne participe que pour une faible part au commerce des soies et reste principalement place de transit"[fn1451](#). Ceci explique que rapidement, pour procurer de l'activité à ses entrepôts, Marseille se soit tournée vers les premières colonies. Pierre Guiral, dans son Histoire de Marseille, souligne ainsi[fn1452](#) le gros intérêt de ce port pour l'Algérie puisque de 1855 à 1874, les exportations vers cette destination se sont accrues de + 258% tandis que les importations connaissent une progression de + 308%.

Marseille se sent donc de moins en moins concernée par la filière de la soie et s'oriente entièrement vers le commerce colonial. En 1890, la Condition de Marseille fait un essai de titrage d'un envoi de soie de M. Bourguoin-Meiffre à Hanoi[fn1453](#) mais, du propre aveu de Paul Masson, faute de fret assuré, "les relations avec la Chine ne peuvent prendre aucun développement et restent bornées à quelques voyages exceptionnels"[fn1454](#). Le transit de la soie se fait la plupart du temps directement, sans passage par l'entrepôt. En 1895, dans le tableau des taxes "les plus intéressantes", la soie n'apparaît donc pas[fn1455](#) et entre 1889 et 1895 les arrivages de marchandises asiatiques à Marseille mesurées en tonnage représentent en moyenne 11,25% du total. Avec 14.908 tonnes, les importations marseillaises de soie de 1903, se situent loin derrière le blé avec 591.267 tonnes, les graines oléagineuses, 494.440, la laine, 125.879[fn1456](#), le café, 29.984 ou les peaux brutes, 18.027. En 1902, un rapport de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie proclame: "Marseille sera coloniale ou ne sera pas du point de vue de l'exportation lointaine"[fn1457](#). L'Indochine attire les investisseurs marseillais. La Société Marseillaise de Crédit par exemple est intéressée dans la Société des Docks et houillères de Tourane et un armateur, Henri Estier, est au conseil d'administration de la Compagnie lyonnaise indochinoise, en Annam. La culture du thé progresse grâce au marseillais Lombard dont la Compagnie des thés de l'Annam, vend 150.000 kilo de marchandise en France. Le délégué à la Mission lyonnaise de 1895, M. Grosjean, retourne fonder une fabrique d'albumine à Hankéou. Quatre grandes rizeries à Marseille exploitent le riz de Cochinchine[fn1458](#). Le port phocéen accueille de plus en plus d'industries coloniales dont celles des corps gras, huileries, savonneries et fabriques de bougies[fn1459](#). Cependant, même Masson s'étonne de "l'absence à peu près complète des industries textiles (...)", ce qui lui fait écrire: "Marseille n'est plus comme autrefois, un très grand marché de textile, sauf pour les soies qui prennent le chemin de Lyon". Malgré ces efforts, l'Indochine intéresse elle aussi finalement peu Marseille[fn1460](#) et Masson écrit: "l'Afrique, Madagascar, suffisent à absorber tous les efforts des négociants et armateurs de la cité phocéenne (...)". Entre 1872, 1880 et 1889, le fret de Marseille pour l'Indochine s'affaisse de 335 millions de francs à 171 puis 86 pour finir à 80 millions en 1895[fn1461](#). Opportunistes et adaptables, favorables au colonialisme mais pacifiques, fidèles au libre-échange, "les milieux d'affaires marseillais semblent avoir eu de bout en bout un modèle: l'Angleterre" parce que celui-ci correspond à leur esprit libre-échangiste[fn1462](#). Entre 1847 et 1856, Marseille, Bordeaux et Le Havre, représentaient 50% du trafic colonial mais entre 1884 et 1896, ils en assurent les trois quarts[fn1463](#). Le trafic dans le bassin National qui était de 505.000 tonnes en 1882, passe à 749.000 en 1883 puis, l'ouverture de quais libres favorisant la concurrence, à 900.000 tonnes en 1884-89. Celui-ci perfectionne son outillage, se dote de voies ferrées et de nouveaux hangars, et en 1896, il atteint les 1.284.000 tonnes. En un quart de siècle[fn1464](#), les tonnages moyens respectifs des navires à vapeur à Marseille, du cabotage et pour le commerce extérieur passent de 344 à 785 tonneaux, de 312 à 431 et de 733 à 1.027 tonneaux. Seule ombre au tableau, la part du pavillon français recule. Elle est de 56,4% en 1895 contre 62,25% vingt ans plus tôt. Idem pour la navigation à vapeur dont la part recule de 76% en 1875 à 58,8% en 1895[fn1465](#).

Du côté de Port St Louis et de l'hinterland, "la Chambre de Commerce de Lyon ne cesse d'entourer de sa sollicitude le Port St Louis du Rhône qu'elle considère comme pouvant rendre d'importants services à la région lyonnaise"[fn1466](#). La CCIL appuie même la demande de celui-ci de devenir commune afin de ne plus dépendre d'Arles ou de Fos et le 13 octobre 1896, le projet de canal Marseille - Rhône voit le jour[fn1467](#). Le canal de Bouc à Martigues n'ouvre en effet l'accès de l'étang de Berre qu'aux navires de moins de 80 mètres de long et ne dessert aucun commerce ni industrie: il est inutile[fn1468](#). Le canal St Louis implique la création du port St Louis permettant de transborder d'un navire à un bateau du Rhône mais rien de plus. En définitive, St

Louis détourne de Marseille un transit de 200.000 tonnes par an. A la fin du siècle, Marseille est donc toujours isolée du Rhône et de l'étang de Berre et ne dispose que d'un seul chemin de fer. La marine et les ports français souffrent de la comparaison technique^{fn1469}. De ses études avec les autres ports européens, l'auteur constate le manque de liaison de Marseille, pourtant aussi bien équipé que ses concurrents, avec son hinterland. Il constate également le recul du trafic de Marseille depuis 1891 et le développement de Gênes: alors que Marseille était le troisième port mondial après Londres et Liverpool en 1832^{fn1470}, en 1895, il n'est plus que le 14e, derrière Londres, Constantinople, Liverpool, le canal de Suez, Hong-Kong (7e) et Hambourg (10e)^{fn1471}. Doit-on imputer ce recul à la concurrence du Gothard ^{fn1472}? Il semblerait plutôt que ce soient les coûts de transbordement qui aient détourné le trafic vers l'Italie. En 1880 par exemple, pour un vapeur de 2.000 tonneaux arrivant à plein chargement, les dépenses sont de 1.968 FF à Gênes contre 3.026 à Marseille et "plus récemment"^{fn1473}, pour les mêmes données, il en coûte 6.720 FF à Marseille contre 4.280 à Gênes^{fn1474}. Se rendant compte des lacunes logistiques de leur filière, les Lyonnais multiplient les études. A lui seul, Isaac rend douze rapports, dont deux, en février 1900 et décembre 1906, respectivement sur un projet de rachat des grandes compagnies de chemin de fer pour le premier et sur le rachat de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest pour le second^{fn1475}. Fin XIX°, début XX° siècle, beaucoup de rapports de la CCIL concernent les chemins de fer^{fn1476} et les questions maritimes, respectivement par Lyonnet et par Morel. Paul Masson, lui aussi, prêche à Marseille l'union sacrée avec son hinterland lorsqu'il écrit: "une vraie fédération régionale devrait se former" impliquant la réalisation d'un réseau de voies navigables, l'alliance et le soutien des chemins de fer, le développement d'une vaste zone industrielle autour de l'étang de Berre. Dans le domaine des communications, les choses n'ont pas plus avancé. En 1893, le courrier de New York transporté par bateaux français arrive toujours avec 24 h de retard sur du courrier de même provenance transporté par bateaux anglais via Londres. Trois ans plus tard, il existe bien un projet de ligne téléphonique Lyon-Milan mais la CCIL ne veut pas en prendre en charge une partie et en 1899, on note juste une demande d'augmenter la capacité des lignes téléphoniques vers Marseille et Paris. Enfin, côté transport maritime, bien que le 9 mai 1895, les contrats de la Cie des MM soient révisés, les compagnies étrangères restent les plus attractives entre la France et l'Extrême-Orient. La Mission lyonnaise en Chine rapporte par exemple que les communications de Hong-Kong avec l'Europe sont certes assurées par six lignes régulières, dont les MM et la P & O, tous les quatorze jours, mais que la Nippon Yusen Kaisha, les Shire Line, Ben Line et Glen Line, toutes anglaises, plus de nombreuses compagnies allemandes, desservent sans problème Marseille et l'Angleterre. Quant à la Compagnie Nationale créée en 1881 pour assurer le commerce avec les Indes, elle est dissoute dès 1905^{fn1477} tandis que dans une lettre de la P & O du 8 juillet 1910, il est rappelé la dure concurrence à laquelle continuent de se livrer les ports de Gênes et d'Anvers^{fn1478}.

En 1870, les trois premières banques françaises comptent 64 agences contre 195 en 1880 et 1.519 en 1912. En 1880, les quatre premières banques ont un capital cumulé double de celui des 240 suivantes. Enfin, en 1877, le Crédit Lyonnais a 30.000 comptes contre 693.000 en 1914. Incontestablement, malgré les crises qui périodiquement la secouent, pendant tout le XIX° siècle et au-delà, la banque française connaît une expansion continue. A Lyon, il semble bien que ce secteur se détourne de celui à qui il devait pourtant sa naissance et sa prospérité, le négoce international de la soie. En l'absence d'études plus poussées, un tel désengagement n'est pas facile à démontrer, c'est pourquoi nous allons simplement tenter d'en reconstituer la logique. Première caractéristique, le banquier est réaliste. Hubert Bonin rappelle que celui-ci veut juger sur pièces, sur le bilan^{fn1479}. Pour lui^{fn1480}, les preuves de l'engagement des banques aux côtés des entreprises clientes sont d'ailleurs fournies par les difficultés qu'elles subissent en cas de récession" mais il constate tout de même^{fn1481} la "(...) faiblesse relative de l'implantation des banques françaises dans le monde, face à la vigueur anglaise et allemande. Ce à quoi les banquiers rétorquent que c'est la pusillanimité des industriels français qui les empêche d'installer des filiales à l'étranger. (...) en France, peu de couples banque-entreprise se nouent dans une démarche commune outre-mer". Braudel et Labrousse, eux aussi, rappellent que "le système bancaire français est peu orienté vers le commerce extérieur". Les exemples du Comptoir d'Escompte ou de la Banque d'Indochine en Extrême-Orient le montre assez bien. Le même auteur rapporte que si les banques de dépôts étaient audacieuses à leurs débuts, les récessions des vingt dernières années du XIX° siècle les ont

détournées des opérations de "banques d'affaires"^{fn1482}. Pour sa part, Bouvier rappelle^{fn1483} que "la structure même de la petite et moyenne entreprise interdit une aide bancaire efficace et généralisée"^{fn1484}, ce qui explique pourquoi la banque préfère nettement drainer les capitaux pour soutenir les fonds de roulement de la grande industrie. Ainsi, les grandes maisons de soieries ont-elles pu être aidées, même en temps de crise, à la différence des nombreuses petites entreprises, spécialisées ou non, trop exposées aux aléas de la conjoncture, notamment dans le négoce. Seules les banques s+locales, qui sont des "quasi coopératives d'industriels et de négociants locaux", notamment à Lyon, pour faciliter les opérations d'escompte et la gestion des disponibilités, accordent de larges découverts et ont des rapports directs avec les patrons, qui d'ailleurs siègent souvent à leur conseil d'administration^{fn1485}.

Le cas du Crédit Lyonnais, exemple le mieux connu grâce à Bouvier, illustre très bien l'évolution des relations entre secteur bancaire et négoce de la soie. Trois ans après la fondation de la banque des négociants sont compromis dans les affaires du bey de Tunis, ce qui provoque une perte de 700.000 francs pour la succursale du Crédit Lyonnais de Marseille. Les premiers membres de l'équipe dirigeante de cette banque issus du monde de la soie sont alors remplacés par des représentants de la sidérurgie et des mines du Massif Central. A la même époque, une grosse affaire du Crédit Lyonnais dans les colorants chimiques se termine par un cuisant échec. Il s'agit de la création et la faillite de La Fuschine entre 1863 et 1870. Pendant la crise de 1870, le Crédit Lyonnais utilise l'argent sur Londres et y crée une succursale^{fn1486}. De plus en plus, cette banque "pompe" l'épargne de la région lyonnaise pour l'orienter ensuite vers Paris^{fn1487}. Ainsi, c'est au siège parisien que naît en 1871 le service des études financières chargé de la prospective et que paraît le premier numéro du bulletin quotidien du bureau des renseignements^{fn1488}. La période 1875-80 est alors une période de conquête de l'agglomération parisienne tandis que les capitaux sont exportés sur les marchés extérieurs grâce au fait que "(...) sur la place de Paris de grandes opérations financières internationales se traitent aisément sans agence au dehors, ni même connaissance du milieu lointain"^{fn1489}. Ce sont les crises des années 1870 qui déterminent l'orientation définitive du Crédit Lyonnais qui sera désormais banque de dépôt mais aussi, comme Paribas créée en 1872, banque d'affaires. En 1873, H. Germain déclare: "L'obligation de faire des profits s'impose à nous impérieusement: c'est une loi inévitable pour nous que de tirer la quintessence du rendement de nos capitaux" et deux ans après: "le but principal pour ne pas dire unique des agences d'Orient est d'employer une partie de nos fonds (...) qui ne trouvent pas leur usage sur la place lyonnaise"^{fn1490}. Sur ce terrain également, le Crédit Lyonnais connaît de sévères déconvenues puisque par exemple, la banqueroute de la banque ottomane en 1875^{fn1491} lui fait perdre douze millions de francs^{fn1492}. Ce revers refroidit-il un moment l'ardeur de la banque lyonnaise ? Toujours est-il que la même année, en mars 1875, parmi les actionnaires de la Banque de l'Indochine, on trouve la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial pour 600 actions et la Société Lyonnaise de Dépôts pour 750 actions mais pas le Crédit Lyonnais. "Celui-ci regarde alors vers la capitale et marque peu d'intérêt pour cette création"^{fn1493} mais comme le dit fort justement Bouvier: "On ne saurait déceler aucune motivation d'ordre théorique dans l'attitude de la banque. Tout reste affaire de circonstance et de pratique du gain". Du côté des affaires de négoce, quel rôle exact jouent les magasins des soies annexés aux banques ? On sait que ceux-ci se multiplient dans les années 1870, celui du Crédit Lyonnais par exemple étant créé en 1877. Par manque d'envergure, les banques de Lyon sont souvent les correspondantes de firmes anglaises et aucune n'intervient pour son seul compte dans le financement des achats lointains de soies^{fn1494}. Le C.L représente ainsi la HKSBK et l'Oriental Bank C°, ce qui lui permet de faire démarrer très vite les opérations de son entrepôt des soies, les balles déposées jusqu'alors aux Magasins Généraux allant directement dans les locaux du Crédit Lyonnais^{fn1495}. De son côté, l'agence de Marseille organise le crédit sur nantissement des soies. Bien qu'ayant un rôle vital pour le secteur textile, notamment de par les crédits qu'il peut y insuffler, le système bancaire lyonnais, et principalement son réseau régional, semblent n'avoir en définitive que trop peu de réel impact sur le commerce qui alimente celui-ci en matière première. Sans vergogne, le président du Crédit Lyonnais de 1863 à 1905, Henri Germain, déclare: "Ce n'est pas notre métier d'être des entrepreneurs mais de prêter aux entrepreneurs en leur laissant les risques. Notre grande préoccupation est toujours d'avancer de l'argent à gros intérêts et en toute sécurité. Or cette double condition ne se rencontre guère qu'auprès des gouvernements et des grandes compagnies industrielles". C'est ainsi qu'entre 1865 et 1881, la ventilation des "grosses affaires" traitées par le Crédit Lyonnais avec les marchés étrangers en millions de francs est la suivante: 21,9 en Autriche, 45,2 en Italie, 61,4 au Portugal, 2 en

Amérique, 134,8 en Espagne, 89,8 au Moyen-Orient, 6,6 en Russie pour un total de 361.700.000 francs. A noter qu'à eux seuls, les placements méditerranéens atteignent 331 M FF, soit 91 %^{fn1496}. En juillet 1879, tandis que s'achève la construction du réseau national d'agences, inaugurant une période de "grandes affaires", une agence est ouverte mais à St Petersburg^{fn1497} et non à Shanghai. A la veille du krach de 1882, le Crédit Lyonnais, de "banque locale s'est transformé en un établissement de crédit aux dimensions mondiales". Son portefeuille est alors épais de 56 M FF, soit plus de 800 millions actuels, et il dirige 109 sièges tant en France qu'à l'étranger.

Le krach de 1882 détourne définitivement la banque du secteur textile. Fondée en 1878 par E.Bontoux, très installée sur Lyon et St Etienne et spéculant fortement, la Banque de l'Union Générale chute en même temps que la Bourse de Lyon, entraînant de très fortes pertes pour la Société Lyonnaise de dépôt et le Crédit Lyonnais^{fn1498} qui ne doit sa survie qu'à son matelas de liquidités tandis que la Banque de Lyon et de la Loire disparaît dès le 18 janvier. Pour la grande banque lyonnaise, c'est la fin de "l'exaltation spéculative de 1879-81", de l'extension du réseau à l'échelon national et de sa phase inventive. En s'occupant des agences étrangères et en gérant les emprunts gouvernementaux, la succursale parisienne est devenue le centre effectif de la société. De son côté, la H.K & Shanghai Banking Corporation installe sa propre agence à Lyon tandis que St Olive annexe à sa banque un magasin des soies en 1885^{fn1499} et que cinq ans plus tard, victime d'un équilibre trop précaire entre ressources abondantes et possibilités d'emploi fragile, le Comptoir d'Escompte de Paris chute à son tour. Face aux nécessités qu'impose la conjoncture, les banques lyonnaises font alors le choix d'orienter leur politique globale d'investissements industriels non plus vers le secteur des soies et soieries, décidément beaucoup trop risqué, mais vers les nouvelles industries qui se développent alors et ont besoin de capitaux^{fn1500}. De leur côté, les banques se spécialisent en banques de dépôts ou d'affaires. Les banques régionales à caractère mixte, c'est-à-dire pratiquant à la fois affaires et dépôts, et qui voulaient s'opposer aux grandes banques à réseau national, comme le Crédit Lyonnais, commencent à décliner. Ce n'est finalement qu'à l'extrême fin du siècle que le secteur bancaire français se dote de deux puissants auxiliaires, le Crédit Commercial de France à partir de capitaux français et suisses et, en 1904, une nouvelle banque d'affaires, la banque de l'Union parisienne, issue de la haute banque protestante. Force est de constater, comme le fait Bouvier p.362: "la banque n'a pas apporté de modifications fondamentales dans la structure du secteur des soies et des soieries". Sans que ce soit le seul critère explicatif, ceci explique certainement pour une bonne part la lente mais sûre décadence de la filière lyonnaise de la soie.

Autre cause du recul lyonnais en cette fin de siècle, l'affirmation de la puissance économique japonaise qui, notamment, modifie considérablement les circuits commerciaux^{fn1501}. Contrairement au réseau bancaire français, celui du Japon s'étoffe et le nombre de banques privées bondit de 24 en 1893 à 670 en 1900. Encore une fois, l'Etat joue pleinement son rôle d'incitateur en créant la Banque Hypothécaire en 1896 et la Banque Industrielle quatre ans plus tard. Entre 1862 et 1897, les exportations japonaises de soie passent de 700.000 à 3,5 millions de kilo tandis que celles de Shanghai progressent de 1,5 million à 4,6 millions de kilo^{fn1502}. Ce n'est qu'en 1895 que la CCIL, un peu tardivement et fort timidement, souhaite le développement des relations commerciales avec ce pays^{fn1503}. De 1887 à 1914, l'économie nipponne connaît des taux de croissance de 4 ou 5%^{fn1504}, le revenu national bondit de 540 millions de yens en 1875 à 2.925 en 1887 puis 6.460 en 1914^{fn1505}. Le PNB japonais s'accroît de 6,1% entre 1906 et 1919 tandis que le produit par tête progresse de + 3,1% de 1886 à 1898 puis + 4,8% de 1906 à 1919^{fn1506}. Le développement se fait en deux phases: jusque 1905, accélération de la croissance de l'économie traditionnelle puis 1905 et au-delà, émergence d'un secteur moderne et transformation des structures en sa faveur. Les taux d'investissement sont faibles^{fn1507} par rapport à l'Allemagne et aux Etats-Unis mais forts par rapport au bas revenu par tête. Les investissements publics sont très élevés et vont vers les investissements de base et les industries lourdes, tandis que l'investissement privé se détourne des dépenses de logement vers les équipements et constructions non résidentielles^{fn1508}. Néanmoins, la tradition résiste après deux siècles de fermeture^{fn1509} et en 1912, le Japon est toujours proche du premier type de développement. La valeur de la production en usine dépasse celle de la production à domicile en 1910 seulement. En 1913, l'essentiel de l'équipement industriel provient encore de l'étranger et

c'est la physionomie du commerce extérieur qui tend à ressembler à celle d'un Etat industriel^{fn1510}. En effet, comme l'Angleterre, le Japon exporte alors des produits manufacturés et achète des matières premières. De 1880 à 1913, le commerce extérieur est multiplié par 8 en volume, soit + 7,5% par an. Les parts des importations et des exportations dans le revenu national qui étaient respectivement de 5,1% et de 5,9 % en 1885-1889 sont passées à 15,8% et 14,8% en 1910-14. Au début des années 1880, les trois principaux articles d'exportation sont la soie brute, le thé et le riz, ce qui fait très justement dire à François Caron: "une des chances de ce pays fut que son démarrage, dans les années 1870, coïncida avec une pénurie européenne de soie brute liée à une maladie du ver à soie"^{fn1511}. Au début des années 1880, 50% des importations se composent de produits industriels et textiles tandis qu'en 1913, 1/4 de celles-ci sont des produits industriels et 50% des matières premières dont 1/3 des matières premières textiles: "ce pays sut mettre à profit la division internationale du travail et la multilatéralité des échanges pour développer les productions qui correspondaient le mieux à ses disponibilités (...). Au total, le commerce extérieur fut par excellence un moteur du changement"^{fn1512}. Malgré toutes ces preuves d'incontestable dynamisme et de réussite, l'ensemble reste néanmoins fragile car il est lié à la vente d'un produit de luxe aux pays européens très sensible à la conjoncture, la soie brute^{fn1513}.

Comme les premiers pays occidentaux à se lancer sur la voie de l'industrialisation, l'agriculture joue un rôle primordial dans le développement du Japon. Entre 1878 et 1917, la croissance de la production agricole nette est de + 2,3% par an, entre 1878-82 et 1913-17, les rendements du sol augmentent de 80% et le nombre des tenanciers augmente progressivement. Ces derniers cultivent 34,2% de la terre en 1883 contre 44,5% en 1903: "c'est grâce à ces performances remarquables du secteur agricole, dans le cadre d'un système de production traditionnel, que le Japon parvient à financer lui-même son industrialisation"^{fn1514}. Dans le secteur du coton et de ses industries, les progrès sont lents entre 1896 et 1906 puis, en huit ans, le nombre des broches augmente de plus de 90%. 154 usines occupent 237.000 ouvriers pour une production essentiellement destinée à la Chine et le secteur textile représente 45% de la valeur de la production industrielle du Japon^{fn1515}. A elle seule, entre 1890 et 1900, la production de soieries bondit de 18.138.200 à 107.099.500 yens^{fn1516}. Par rapport à la production textile totale, la production textile en usine ne cesse de progresser: 15% en 1882, 45% en 1892 et 49% en 1912. Le rôle de l'Etat dans ce secteur consiste à vérifier la qualité, ce qui fait que les produits japonais sont toujours supérieurs aux produits chinois. Il est vrai que durant cette décennie, le secteur de la soie japonaise semble connaître une effervescence particulière. Ainsi, les CRT de la CCIL rapportent l'agitation de la campagne soyeuse de 1890-91^{fn1517}: l'ouverture a lieu le 16 juin. La tendance est à la hausse jusqu'au 15 juillet puis à la baisse jusqu'au 26 juillet mais qui continue en août. En septembre, il y a plus d'activité mais les prétentions des propriétaires font que les affaires sont ralenties. Le mois suivant, la baisse du change est favorable mais les prétentions des propriétaires restent identiques. En novembre, les stocks se montent à 35.000 balles. Du coup, les prétentions des propriétaires reculent et en janvier, ceux-ci ayant besoin d'argent, "les propriétaires lâchent la main". En février les affaires sont régulières et importantes, "alimentées par la spéculation indigène". En mars les stocks baissent à 15.000 balles et les arrivages ne compensent pas les achats journaliers. Fin avril, le stock est de 4.800 balles et en mai, le stock est de 1.500 à 1600 piculs. Bilan: c'est une mauvaise année car les banques japonaises ont trop aidé au maintien des stocks, ce qui fait que filateurs et banques ont été durement touchés. En 1899, la CCIL se plaint des surcharges frauduleuses des pongées japonaises: 75 à 200 grammes, grâce à des sels chimiques et à cause de l'exposition de la marchandise dans des locaux humides avant livraison^{fn1518}.

Il n'empêche. 674.720 acres sont plantés en mûriers au Japon en 1895 contre 737.000 en 1900^{fn1519}. Entre 1883 et 1911, la production de fil de soie augmente de 7,4% par an, le dévidage à la main représentant 22% de la production. Dix ans plus tard, 124 usines utilisent plus de 100 bassins. Dans l'industrie de la soie, les grands organismes bancaires fournissent le capital circulant par l'intermédiaire de maisons de commissions. Dans cette branche de l'industrie textile, tradition et modernité se côtoient. Dans les usines, la main-d'œuvre féminine et rurale reste très importante, ce qui n'empêche pas la création d'une grande Association séricicole du Japon en 1892^{fn1520}. Quatre ans plus tard la Condition des soies de Yokohama est inaugurée et dès son ouverture, celle-ci est débordée, ce qui explique qu'un projet d'ouverture d'un autre marché d'exportation à Kobé soit rapidement élaboré^{fn1521}. Ces événements sont suivis de près par une CCIL à laquelle une

demande de renseignements en japonais est adressée de la part du Bureau des Etudes économiques de l'Extrême-Orient à Tokyo sur l'emploi sur le marché français de la grège du Japon. Vers 1880, les droits perçus sur la grège au Japon représentent 1% des recettes totales du gouvernement japonais, soit 794.000 yens ou soit 3,7 millions de francs. Entre 1873 et 1913, les exportations de soie grège de Chine et du Japon progressent respectivement de 3,9 à 8,6 millions de kilo pour la première contre 1 à 12,3 millions pour la seconde^{fn1522}. En 1890, les exportations japonaise de soie atteignent 3.853.000 yens contre 30.512.000 en 1902^{fn1523}. Les exportations de soie grège et dérivés qui représentaient 35,5% du total des exportations de Yokohama en 1873, en représentent 56,2 % en 1892^{fn1524}. De 1868 à 1914, la soie, c'est 30 à 40% des exportations totales du Japon et jusqu'à 50% en 1869-71 et 1883^{fn1525}. Par contre, l'essentiel de ces envois concerne de plus en plus les Etats-Unis. Ainsi, si la consommation française de soie entre 1868 et 1914 est de 3,8 à 4,3 millions de kilo par an, la consommation américaine passe entre 1875-1879, 1894-1898 et 1909-12, de 0,7 à 3,6 puis 10,1 millions de kilo par an en moyenne et si, entre 1873-79 et 1910-13, les quantités de soie japonaises exportées sont multipliées par 16, la part de la France est certes multipliée par 3 mais celle des Etats-Unis par 64. En 1897, selon Li Jin Mieung, p.11, les droits d'exportations japonais sur les soies sont supprimés pour favoriser les exportations^{fn1526}. Le 14 mars 1897, la loi japonaise sur les primes à l'exportation est quant à elle interprétée comme un danger pour les maisons françaises présentes à Yokohama et les filateurs français car les primes augmentent en fonction de la qualité de la soie, ce qui va entraîner une hausse de la qualité de la filature japonaise^{fn1527}. En 1905, Pellerey, cite Jean Morel dans un rapport sur les tissus de soie pure devant la Chambre des députés: "c'est au Japon qu'est le péril menaçant pour nos industries de la soie"^{fn1528}.

Le marché des soies de Yokohama étant très sensible, "les maisons étrangères installées à Yokohama connurent une évolution très mouvementée. Beaucoup d'entre elles disparurent (...) et se firent remplacer par d'autres. Seule une dizaine de maisons étrangères continuèrent à s'occuper de l'exportation de la soie entre 1868 et 1914. Les (...) plus importantes étaient: Bavier, Nabhor et Osenbrugger, Siber & Brenwald, Sieber-Waser (helvétiques), Pila, Dourille, Varenne, Mayet, Caillée, Gouillard, Hecht Lilienthal, Eymard et le Comptoir-Soies (françaises), China and Japan Trading Co, Middleton (américaines), Jardine & Matheson, Robison, Strachan (anglaises). Les maisons françaises implantées au Japon n'étaient pas en mesure d'assurer la totalité de l'achat de la soie effectué par les fabriques lyonnaises. Jusqu'au milieu des années 1880, les importations françaises de soie japonaise ne pouvaient pratiquement compter que sur les maisons étrangères. Depuis 1890, les maisons françaises traitaient environ le tiers des importations françaises de soie japonaise. (...) La maison française la plus importante implantée à Yokohama était Ulysse Pila & Cie qui commença ses opérations en 1887 avec un envoi de 1.682 balles. Entre 1890 et 1913, cette maison exporta 1.800 balles de soie par an en moyenne. La seconde était P. Dourille, établie au Japon vers le milieu des années 1870. Les autres maisons exportaient par intermittence une certaine quantité de soie. A l'exception de deux ou trois maisons sérieuses, les maisons françaises ne connurent qu'une existence précaire avec de faibles moyens financiers"^{fn1529}. Rien à voir avec les maisons japonaises comme la maison Doshin Co ou la Mitsui Co qui ont chacune leur succursale à Lyon. La Mitsui Co se ré-organise en 1910 et devient la troisième des vingt cinq plus grandes maisons importatrices de soie japonaise en Europe. En 1913-14, la Mitsui exporte 61.376 balles de soie à elle toute seule, soit 3,7 M kilo.

A la veille de la première guerre mondiale, le Japon est devenu une puissance au même titre que l'Angleterre ou l'Allemagne et, sous la pression démographique^{fn1530}, applique une politique expansionniste en Asie. Formose est annexée en 1895 et la Corée en 1910, ce qui lui permet de développer une politique d'armements autonome grâce au charbon et mine de fer de Corée, les achats de matières premières étant désormais possibles grâce à ces deux marchés réservés qui achètent en retour les produits textiles japonais. En 1902, le Japon s'allie à l'Angleterre^{fn1531} et par le traité de Portsmouth, suite à sa victoire sur la Russie, le Japon reprend les "droits et intérêts" de ce pays en Mandchourie méridionale^{fn1532}. En Chine, proie privilégiée, des initiatives japonaises tentent de prolonger la crise de 1911-1913^{fn1533} afin de bénéficier de perspectives favorables. Selon les statistiques des douanes chinoises, en 1911, il y a alors 1.283 maisons japonaises et 26.000 Japonais présents en Chine^{fn1534}, ils sont alors presque aussi nombreux que les Anglais à Shanghai. En Chine, le Japon assure 19% du commerce extérieur, ses navires représentent 25% du tonnage dans les

ports et ses banques sont présentes dans les consortiums internationaux. Le secteur séricicole ne cesse de se renforcer. En 1912, sept grandes stations expérimentales de sériciculture, des Instituts préfectoraux et des Offices d'inspection agricole sont créés pour diriger les éducations, ce qui fait dire à Gueneau qui compare cet effort à la situation en Chine: "le Japon est devenu un immense laboratoire (...) l'Etat japonais s'est montré aussi actif que le gouvernement chinois était indolent"[fn1535](#). Trois ans plus tard sont créées l'Association Nationale des industries de la soie grège et d'autres associations commerciales de la soie, avec à leur tête des princes et des nobles. En 1913, la production séricicole totale japonaise atteint 18 millions de kilos [fn1536](#). En 1910, le Japon est devenu le premier exportateur de soie et quinze ans plus tard, les exportations de soie comblent à elle seule 50% du déficit de la balance commerciale [fn1537](#). En 1912, les exportations de soie grège et dérivés représentent 77,9 % du total des exportations de Yokohama, ce qui fait écrire à Li Jin Mieung [fn1538](#): "lorsque le Japon devint le plus grand producteur et le plus grand exportateur de soie du monde, vers 1910, Yokohama devint le véritable arbitre du commerce international de la soie". Alors qu'en 1909, la part chinoise du commerce mondial de soie grège était de 30% contre 34 pour le Japon, en 1914, les parts respectives sont de 26 et 44,5 %. Dans les CRT de la CCIL de 1914 [fn1539](#) on lit qu'en 1913-14, 202.000 balles sont alors expédiées de Yokohama, soit 58.000 pour l'Europe et 144.000 pour les Etats-Unis (71,3%). En 1913, 134.000 balles japonaises partent vers les Etats-Unis, 36.000 vers la France, l'Italie et l'Angleterre, 27.000 vers l'Allemagne [fn1540](#), 5.000 vers la Russie et diverses autres destinations. Selon Li Jin Mieung [fn1541](#), Lyon préfère alors les soies chinoises, certes de qualité inférieure, mais moins chères que les soies italiennes et japonaises. En Chine, le Japon continue de renforcer sa présence. Ainsi, c'est 1/3 des fils de coton produits à Shanghai et 50% des étoffes produites dans cette même ville qui sortent d'usines japonaises. Par ailleurs, ce pays profite de l'occupation de la Mandchourie, région forestière, pour développer ses industries du papier [fn1542](#). A ce moment, le dynamisme japonais contraste singulièrement avec l'évolution de la filière lyonnaise.

Début 1914, la région lyonnaise regroupe 411 usines, soit 61.463 métiers dont 42.413 mécaniques, auxquels il faut ajouter 2.112 circulaires pour la fabrication des tulles. A elle seule, la ville de Lyon compte encore 6.831 métiers dont 333 circulaires et la production totale de la Fabrique est de 467,7 M FF [fn1543](#). Malgré ces résultats encore honorables, à la veille de la première guerre mondiale, le marché des soies de Lyon est déjà en train de passer le témoin à Yokohama et la filière américaine se substitue à la filière lyonnaise. Suite à un projet d'acheminer les soies japonaises par la Sibérie par exemple, la CCIL craint que le marché des soies se déplace de Yokohama vers Kyoto et redoute de voir se former à Moscou un marché international de la soie japonaise mais le coût du transport via la Russie fait qu'une telle opération ne l'intéresse finalement pas. Le 2 mars 1913, sous la pression de la demande, un nouveau décret français fixe à 6 mois le délai d'exportation des tissus de soie asiatique admis sous le régime de l'admission temporaire [fn1544](#). La même année, la "Chambre syndicale des acheteurs de soieries pour la France et l'exportation" demande à la CCIL de faire bénéficier à ses membres "tombés dans le besoin" des mêmes secours que ceux accordés aux courtiers par la Caisse de Secours des marchands de soie et fabricants de soieries: la CCIL refuse [fn1545](#). De leur côté, les banques françaises, parmi lesquelles le Crédit Lyonnais, ont poursuivi leur mouvement de concentration et en 1913, quatre d'entre elles concentrent 59% des dépôts: les 693.000 comptes du Crédit Lyonnais, 23%, la Société Générale, 19%, le Comptoir d'Escompte, 15% et le CIC, 2%. Les banques régionales sont devenues des "quasi coopératives d'industriels et de négociants locaux". Pour faciliter les opérations d'escompte et la gestion des disponibilités, celles-ci accordent de larges découverts et renforcent leurs rapports directs avec les patrons. A Marseille, l'heure est aux débats pour savoir s'il faut adopter, ou non, le statut de port franc [fn1546](#). Pour la Société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille, ce statut devrait être "un remède aux difficultés commerciales". Selon Paul Masson [fn1547](#), la Société d'Agriculture du Var, la Chambre des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur, l'Indochine, qui a sous les yeux les exemples de Singapour et Hong-Kong, y sont favorables, la Société d'économie politique, non. Une commission parlementaire visite Fiume, Gênes, Trieste et rend son rapport en 1902. Un tel statut impliquant qu'il n'y ait aucune taxe et aucune formalité, l'auteur se plaît à rappeler que l'absence de taxe était la caractéristique des

foires lyonnaises au XVII^e siècle et que Malte, qui n'était pas une concurrente, car ne disposant pas d'hinterland commercial, l'est devenue après le percement du canal de Suez. Il insiste sur le fait que trois ports francs viennent de voir récemment le jour: "Kiao-tchéou" par l'Allemagne, "Dalny" par la Russie et "Kouang-tchéou-ouane" par la France, mais celui-ci est peu développé par rapport aux ports allemand et russe qui sont dotés de chemin de fer. Pour l'auteur, l'intérêt des ports francs réside dans le fait qu'ils permettent de décharger au moindre coût, ce qui leur permet de capter les marchandises coloniales. Deux ans plus tard, Paul Masson rappelle^{fn1548}: "les deux cités [Lyon et Marseille] ont leur vie économique étroitement liée et se sont rendus de mutuels services (...) elles sont aussi dépendantes l'une de l'autre que Liverpool et Manchester (...) quand les Lyonnais songent à la mer, c'est vers Marseille qu'ils regardent". Enfin, en 1910, la CCIL se déclare favorable à l'attribution du statut de port franc pour Marseille.

En Chine, le secteur séricicole tente de se développer dans une atmosphère de confusion politique généralisée. Si, dans les années 1910, Nankin compte à nouveau 10.000 métiers, ce qui représente 200.000 pièces de tissu par an^{fn1549}, la révolte des Boxers et l'installation de la République entraînent la perte des marchés du Nord et du Tibet^{fn1550}. En août 1916, pendant la guerre civile dans la province du Guangdong, Canton est presque assiégée, provoquant l'arrêt presque total du commerce des soies et la signature d'une pétition de la guilde de la soie présentée par la maison française Gérin, Drevard & Cie car les jonques chinoises sont arrêtées par les rebelles^{fn1551}. Néanmoins, quelques signes fragiles apparaissent qui semblent démontrer le désir d'ouverture de ce pays. On signale par exemple le développement de la mode occidentale et le recul des vêtements et accessoires traditionnels chinois en soie^{fn1552}. Les ventes de tissus de soie à Canton ont chuté de 60% en six mois, tisseurs et fabricants ont arrêté 50% de leurs métiers^{fn1553}. Quatre ans plus tard, la tendance est confirmée par la légation française en Chine qui rapporte que "la vogue des soies de ce pays diminue donc de plus en plus au profit d'autres soies, en premier lieu des soies artificielles qui, le fait est à noter, luttent avec avantage jusque sur le marché chinois avec les soies authentiques. De grandes quantités de brocart, de soieries de fantaisie et de soie tressée sont déjà importées tant à Canton qu'à Shanghai"^{fn1554}. Dans les archives des Affaires Etrangères, on trouve également ce témoignage en réponse aux fabricants lyonnais à la recherche de débouchés: "les Chinois ne marquent aucun goût pour nos articles dont ils n'apprécient ni les nuances délicates, et généralement d'un goût discret, ni les dessin estimés trop simples. Il faudrait fabriquer (...) des articles dans le goût chinois, couleurs éclatantes, criardes et dessins compliqués et grotesques. Pendant la période révolutionnaire, la vogue des costumes occidentaux permet à l'industrie soyeuse chinoise de se refaire une santé. La préfecture de Hou-chou par exemple compte à nouveau 13.000 métiers répartis dans 60 manufactures et 6.000 ateliers^{fn1555}. Hangzhou, pour sa part, imite à la perfection les productions françaises et japonaises^{fn1556}. Suzhou qui compte 9 à 10.000 métiers pendant la période républicaine mais souffre des Boxers et de la révolution de 1911, s'oriente vers les productions de l'Occident après 1911 qu'elle imite à la perfection."^{fn1557} Ses imitations de produits français fabriquées dans le cadre "d'account houses" contrôlant en moyenne 134 métiers, sont distribuées à Shanghai et jusqu'en Corée.

Les "Account Houses" (Chang-fang) de Suzhou en 1913		
(source: L. M Li)		
	nombre d'Account Houses	nombre de métiers contrôlés
	1	600
	6	300 à 400
	27	100 à 260
	15	50 à 90
	8	40 à 25
TOTAL	57	7681

Grâce aux voies fluviales et aux chemine de fer, notamment les Shanghai-Nankin railway de 1908 et Shanghai-Hangzhou railway de 1916, facteurs d'encouragement de la sériciculture, le problème des voies de transport a été résolu dans les régions productrices et l'exportation rapide de soie s'en trouve facilitée^{fn1558}. Les premiers métiers Jacquard mus par l'électricité apparaissent à Shanghai en 1915 et les seconds à

Hangzhou en 1921, tandis qu'à Suzhou, en 1918, sept manufactures de tissage moderne, avec métiers Jacquard elles aussi, sont établies^{fn1559}. La vogue des tussahs et pongees entraîne le développement de la production dans le Shantung. Dans le Szechwan, les rendements en cocons sont multipliés par deux entre 1879 et 1926^{fn1560}. A cette époque, sans un support étranger, il est difficile pour un Chinois de venir s'établir à Shanghai, c'est pourquoi les filatures se montent plutôt vers l'intérieur. Seules celles établies dans le Wusih connaissent un certain succès. La première est implantée vers 1904 et quatre autres sont construites entre 1909 et 1910. En 1925, il y en a 18 ou 19^{fn1561}. Tant et si bien que d'après une enquête japonaise, dans les années 1910 et 1920, il y a 2 secteurs séricicoles chinois, un traditionnel et un modernisé^{fn1562}.

Même si ce n'est qu'à l'extrême fin des Ch'ing qu'il y a débat public pour établir des règlements nationaux afin de promouvoir la sériciculture et les exportations de soie "pour le bien national", tous ces progrès sont le fruit d'une véritable politique, du moins une ferme volonté, du pouvoir central de favoriser le développement du secteur séricicole^{fn1563}. Le secteur privé n'est pas en reste et la création du Comité international pour l'amélioration de la sériciculture en Chine est à mettre à l'actif de M. Ting-Ju-lin, marchand de soie et précurseur dans le domaine de la recherche séricicole en Chine. Des écoles sont créées dans six stations du Kiangsu et du Chekiang car à cette époque, 90% des cocons destinés à l'élevage étaient "plus ou moins malsains" à cause de la non-sélection des graines^{fn1564}. Selon Ts'ien Siang-Suen^{fn1565}, depuis 1912, grâce aux initiatives du gouvernement, 28 grandes filatures chinoises se sont constituées à Shanghai dont le capital total atteint 150.000.000 de piastres. "Un grand nombre d'autres entreprises se sont établies par la suite comme les grandes fabriques de soieries, la SA des Ciments, les fabriques de papier de Yié-Tchen, Jaing-nan, Longwa, les grandes fabriques de chaussures, etc...". Toujours selon lui, le total des filatures en Chine est alors de 128 maisons, réparties comme suit: 84 chinoises, 41 japonaises, 3 anglaises^{fn1566}. A Shanghai, il existe par ailleurs 28 maisons chinoises, 30 japonaises et 3 anglaises. Dans ce développement, les étrangers jouent un rôle de second plan. En effet, après que les capitaux étrangers aient rempli leur rôle moteur initial, les filatures, même à Shanghai, restent entre les mains des Chinois. Ainsi, en 1911, à Shanghai, il n'y en a que 5 qui soient détenues par des Européens. En fait, la propriété occidentale n'est plus que nominale et c'est uniquement parce qu'un nom occidental sur une usine garantit à celle-ci l'exterritorialité^{fn1567}. Ces progrès ont tout de même des limites importantes. Le marché chinois de la soie reste très fragile. Par exemple, la très bonne récolte japonaise, la guerre italo-turque et la révolution perturbent considérablement celui-ci en 1911^{fn1568}. Dans ces conditions, le commerce d'exportation entraîne une hausse des revenus mais aussi des risques, donc une limitation de la production de soie. L'investissement est limité. En 1913, pour les filatures de Shanghai, il est de 119.000 yuan seulement en moyenne^{fn1569}. De plus, les filatures à vapeur souffrent d'un financement non approprié, du manque de soutien du gouvernement et de la concurrence du tabac^{fn1570}. Selon L.M Li^{fn1571}, au début, au moins, l'industrie de la soie travaillant pour l'exportation cohabite avec le marché intérieur puis les changements techniques, notamment l'introduction des filatures à vapeur, entraînent des tensions entre les deux secteurs et des changements structurels et institutionnels.

Leur influence déclinant depuis les années 1880, de plus en plus évincés des marchés de production asiatiques, les négociants lyonnais voient dans la première guerre mondiale une opportunité inespérée de tenter de relancer des relations avec une Chine afin de bâtir une filière qu'ils contrôlèrent. Dès 1914, on remarque une hausse des renseignements sur les commerces français et allemand "en vue de la substitution (...) du premier au second dans le Chine du Nord"^{fn1572}. Dans les archives des Affaires Etrangères, on lit^{fn1573}: "l'industrie allemande a su trouver des débouchés importants grâce à l'organisation que ses représentants dans ce pays ont su adopter. Les raisons de l'infériorité française en Chine (...) tiennent à l'impropreté des méthodes (défaut d'organisation, manque d'initiative, etc...) et à une connaissance insuffisante du marché (...)". L'auteur, sans doute le consul de Fou Tcheou, insiste sur le bas niveau des salaires chinois: "il est donc urgent que nos manufactures ne s'obstinent pas à vouloir imposer contre l'avis même de leurs correspondants, comme on l'a vu plus d'une fois, les produits de leur fabrication actuelle mais assouplissent celle-ci aux besoins de la clientèle et s'organisent pour produire exactement ce qui leur est demandé par ces mêmes correspondants. C'est là l'un des principaux motifs du succès de la fabrication allemande. (...) Ce qui nous manque le plus en Chine, c'est l'œuvre de propagande commerciale. Nous manquons de spécialistes et de voyageurs. Les frais qu'ils nécessitent ont toujours effrayé les maisons françaises qui n'ont jusqu'ici que

timidement et sans conviction admis la conception de l'association. (...) Il y a aussi, et c'est un point important, la création d'écoles professionnelles (...). Et de donner en exemple l'école allemande de médecine et d'ingénieurs de Shanghai: "Lorsqu'on a formé un bon ingénieur ou même simplement un bon contremaître, en l'habituant à se servir d'un certain outillage, il deviendra inconsciemment un excellent agent de propagande pour l'industrie qui a présidé à son apprentissage". Loin de ces considérations, en août 1915 une maison lyonnaise représentée à Shanghai passe des marchés importants en peaux de chèvres et moutons pour l'exportation avec le Ministre de la guerre^{fn1574}. En 1917, un camp de coolies est monté à St Fons, près de Lyon. Sur 4.290 ouvriers chinois en France, 1.001 travaillent alors dans les poudreries^{fn1575}. De nombreuses demandes de renseignements, pour des bérets basques, des avions Blériot, des allumettes, du tabac, du papier, sont adressées pendant le conflit au consul français de Foutchéou. Dans des réponses de ce dernier du 23 février 1915 à un graineur du Gard qui a envoyé des échantillons à Foutchéou pour essai, on lit: "Il n'a pas encore été fait d'essai d'élevage de graines de vers à soie de race européenne à Foutchéou. Les éleveurs (...) sont convaincus de la supériorité de leurs produits. Ils n'ont aucune envie d'importer des graines étrangères. Ils prétendent que leur clientèle refuserait de prendre ces dernières (...). J'ai fait des offres au directeur de l'école de sériciculture de Foutchéou. Je lui ai montré vos échantillons; il les a trouvés très beaux mais il n'aime pas la forme de vos cocons (étranglés au milieu) (...). Une soixantaine d'élèves suivent pendant trois ans les cours de cette école. Les professeurs prennent plus d'initiatives que les éleveurs ou les commerçants: le gouvernement encourage toutes les réformes (...). Ce peuple est toujours aussi routinier et hostile à toute innovation d'origine étrangère (...)"^{fn1576}. En mars 1916, la légation française en Chine transmet le rapport de "l'Association de la soie de Shanghai"^{fn1577}: ce rapport insiste sur les perfectionnements possibles et nécessaires à apporter aux méthodes d'élevage du ver à soie en Chine, sur le fait que les vers sont décimés par les maladies, 60% selon les estimations et que de nombreux vers sont perdus "à la 3ème ou 4ème phase de leur développement" alors qu'ils ont coûté "de la peine" à l'éleveur et de l'argent, notamment pour l'achat des feuilles de mûriers, ce qui provoque un renchérissement du prix de la soie par rapport aux résultats et surtout aux autres pays. Ce rapport insiste enfin sur l'absence de progrès dans la filature^{fn1578}.

Entre 1914 et 1918, le progrès le plus important entre Lyon et la Chine, c'est la création de la Chambre de Commerce Française de Canton. Une lettre du 28 mars 1916^{fn1579} donne la liste des membres fondateurs de cette nouvelle institution: Parmi ceux-ci, ceux qui font du commerce de soie sont: Albert & Wullschleger, Boyer Mazet & Cie, maison de Lyon, Gerin Drevard & Cie, société d'import-export générales, agents d'assurances et consignataires, enfin Th Varenne & Cie.

Composition de la Chambre de commerce Française en Chine en juin 1916:

(source: MAE Nantes, Foutchéou 35)

localisation et noms	statut	profession
Shanghai (comité central)		
Madier	président	négociant en soies
L. Marthoud	membre	de la maison Marthoud frères
J. Frédet	secrétaire général	
E. Binder	membre	maison Olivier & Cie, directeur
C. Buy	membre	maison L. Wegelin
E. Camark	membre	négociant
E. Labansat	membre	directeur du Pathé Photo Cinéma Chine
section de Tientsin		
E. Chabot	président	directeur de la maison Olivier & Cie
L.J Thesmar	membre	directeur de la Banque de l'Indochine
A. Bruschwiler	membre	maison A. Gallusser & Cie
membres fondateurs: Maison Olivier & Cie de Paris (9 rue d'Argout) général import-export		
membres actifs:		
à Shanghai:		
MM. A. Arnaud-Coste and R.U Dent*		soies
Boyer, Mazet & Cie		soies
J. Gaillard		soies, import-export
H. Madier		("Madier frères" en 1918)
Martoud frères		soies, import-export
C. Paturel*		soies et déchets
Pila & Cie*		soies
Racine, Ackermann & Cie*		soies général import-export
J. Sauvayre*		soies
*exercèrent la présidence en 1918		
les rejoindront en 1918:		
Gerin, Drevard & Cie		soies, général import-export
E. Goyet		soies et pongees
à Hankow:		
Racine, Ackermann & Cie		import-export, agent des MM
Chargeurs Réunis & Cie des Wagons-Lits		
Olivier & Cie		import-expot
à Tientsin:		
Olivier & Cie		import-export
Racine, Ackermann & Cie		

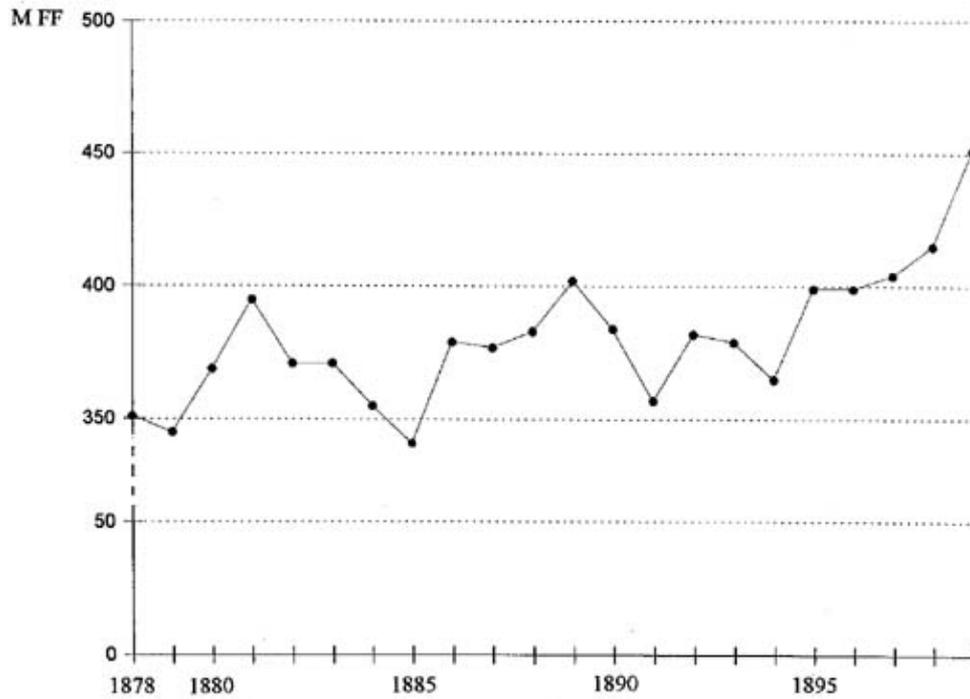
Remarque: les membres correspondants à Yunnanfou, Hankow et Foutchéou sont les diplomates en poste.		

Le rôle des négociants en soie de Shanghai est ici évident. Les circonstances de cette création sont précisées dans "CCF Chine, notice 1918"[fn1580](#). Les causes du retard de sa création tiennent principalement dans le coût par rapport aux retombées attendues. Le début de la guerre en 1914 fait que les membres de la colonie anglaise de Shanghai déclarent que la "General Chamber of Commerce" ne leur convient plus car ils sont obligés de cohabiter en son sein avec les Allemands. De ce fait, ils créent la British Chamber. Du coup, les Français font de même et de 96 membres en 1917, on passe à 130 puis 169 en 1918. Cette même année, les Chambres de Canton et Shanghai fusionnent, la section de Shanghai regroupe alors 84 membres, celle de

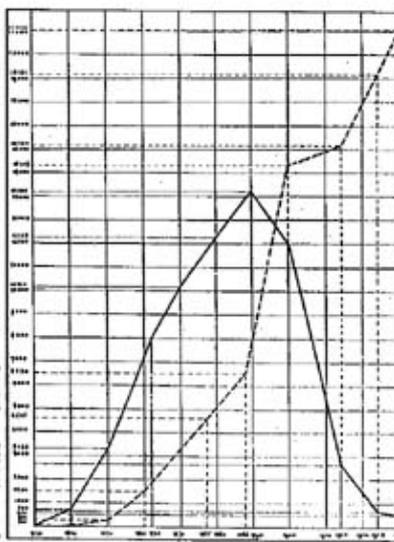
Tientsin, 55, celle de Hong-Kong 17 et celle de Canton 13. "Parmi les grands projets auxquels elle s'est attachée, une mention spéciale doit être faite de l'œuvre d'amélioration de la sériciculture en Chine par l'introduction des méthodes Pasteur". Son président, H. Madier est aussi président du Comité International. Selon une notice de 1918^{fn1581}, c'est à Shanghai qu'il y a le plus de membres puisqu'on en compte alors 60 contre 8 à Hankow, 2 à Chungking, 3 à Yunnanfou, 1 à Foochow, 12 à Canton, 17 à Hong-Kong et 1 à Kouang Tcheou Wan. A ce moment là, M.J Eymar, directeur de Boyer, Mazet & Cie, s'occupe du nouveau comité de Canton tandis que C. Poisat, directeur Générale Soies est son suppléant; la nouvelle section de Hong-Kong est dirigée par M. de Journal, directeur de la Banque industrielle de Chine. Les membres actifs de Canton sont Boyer, Mazet & Cie, Chabrières, Morel & Cie, Gerin, Drevard & Cie, Soies Asiatiques Lilienthal (fondé de pouvoir: C.F Herb), tous travaillant dans le commerce de la soie. Les membres participants de Canton sont Albert Wullschleger, J. Sauvayre et Th. Varenne & Cie, tous dans la soie. Ceux de Zhifu, sont A.E Paradissis (pongees, dentelles, fabricant et exportateur). A Shanghai enfin, participent aux activités de cette Chambre A. Azadian (soies et pongees), Codsî frères (soies, pongees, perles pierres précieuses), Sulzer, Rudolph & Cie (soies). Par ailleurs, cette institution a des membres adhérents correspondants. En France, il s'agit de S. Jabrin, soies, 14 rue Pizay, Lyon, et de L. Renaud, agent de Marthoud frères, 15 rue du Garret à Lyon auxquels il faut ajouter un correspondant à Epernay, un à Paris et en Angleterre ainsi qu'aux Etats-Unis, Olivier & Cie (Londres et New York). En résumé, en 1918, les soyeux se répartissent de la manière suivante: au niveau du comité, deux à Shanghai, Madier et Frédet, deux à Canton, Poisat et Eymar. Au niveau des membres actifs, ils sont quatre sur sept membres à Canton et onze sur trente et un à Shanghai. Au niveau des membres participants enfin, ils sont trois sur cinq membres à Canton, un à Zhifu, trois sur vingt et un à Shanghai. Tcheng Tse-sio précise que celle-ci est reconnue par décision ministérielle en 1918, qu'il y a un comité de section à Karbine et qu'un bulletin est publié chaque mois "comprenant des statistiques et des renseignements sur diverses industries chinoises"^{fn1582}. Incontestablement, la création et l'animation de cette Chambre de Commerce française en Chine doit être attribuée aux négociants en soie. A la même époque, un rapport du consul français à Shanghai signale l'existence de deux écoles, une à Hangzhou, l'autre (?) pour les filles mais qui ont peu d'influence. En novembre 1917, une autre lettre émanant de la même source rapporte l'existence de tractations pour la création d'un Institut séricicole à l'initiative de la CCF de Shanghai.

Ce rapport mentionne un certain M. Vieil et le fait que le consul a autorisé l'installation d'un grainage dans les locaux de l'école de médecine allemande, en l'occurrence des dortoirs aménagés en salles pour le tirage des cocons, le papillonnage et la ponte, mais cette solution est provisoire et l'auteur réclame au Ministère une douzaine de microscopes et des balances de précision^{fn1583}...

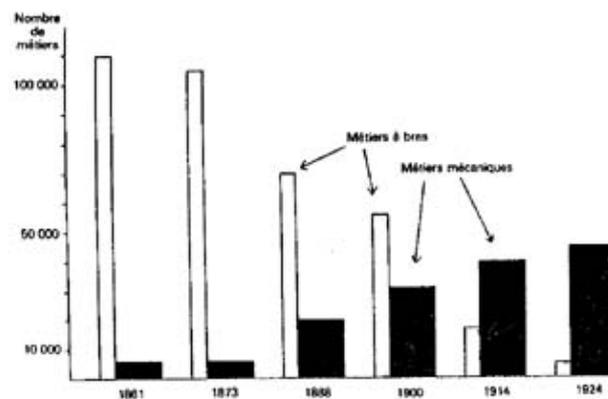
Evolution de la production lyonnaise de soieries entre 1878 et 1899 en millions de francs production moyenne : 380,6 M FF



Progression de la mécanisation de la Fabrique lyonnaise
(sources: respectivement Navarre et H. Pommier)



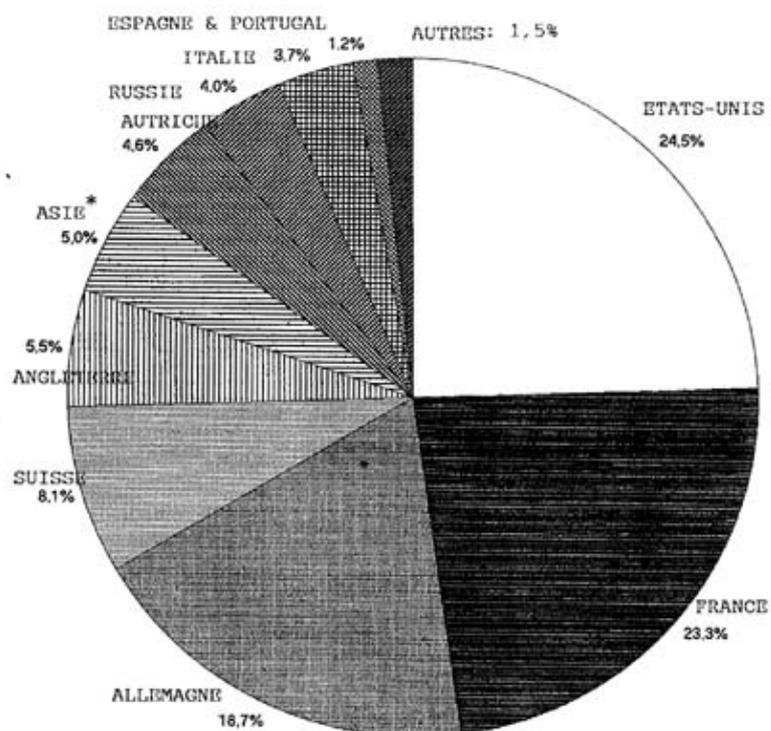
Evolution du nombre des métiers dans le Bas-Dauphiné.
Le trait plein représente les métiers à bras ; la ligne pointillée, les métiers mécaniques.



N.B. : La différence de largeur des colonnes vise à tenir compte de l'écart des productivités qui est d'environ 1 à 3.

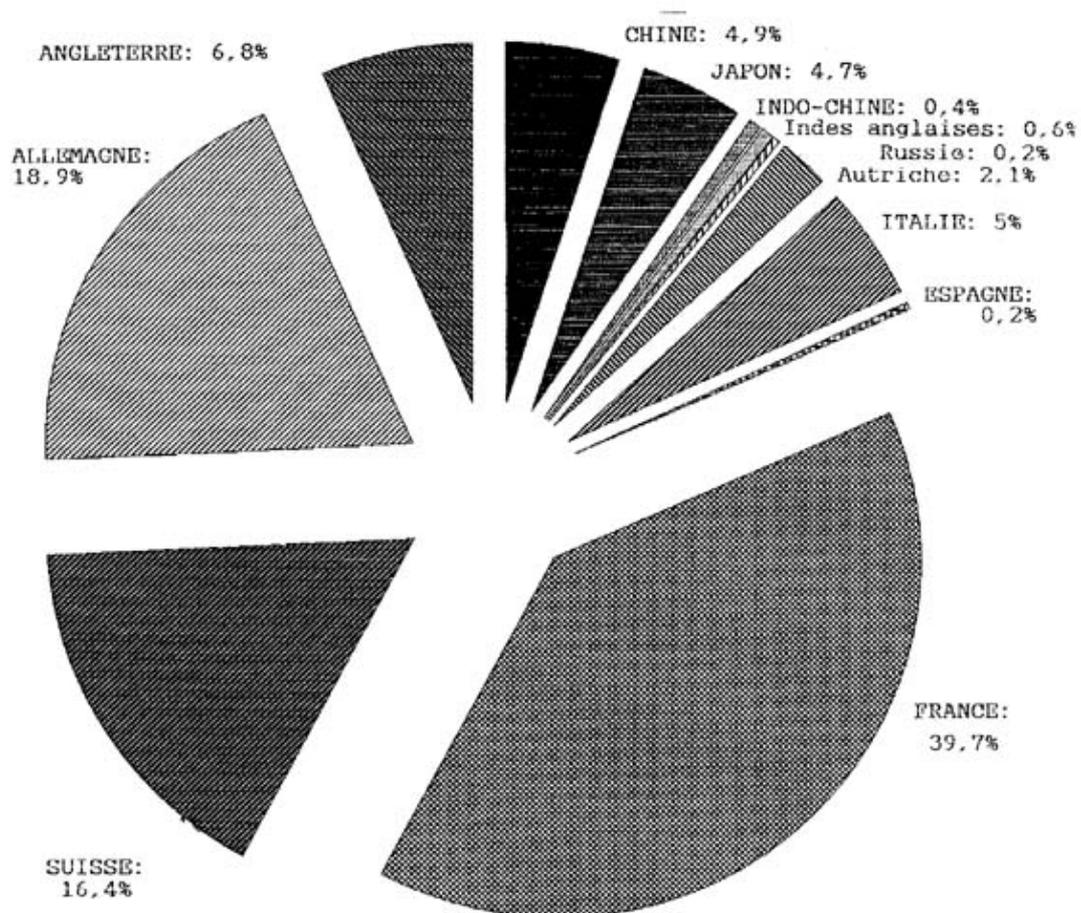
GRAPHIQUE 1
La mécanisation de la Fabrique. 1861-1924.

Production mondiale de tissus de soie par pays et en millions de francs à la fin du XIXe siècle



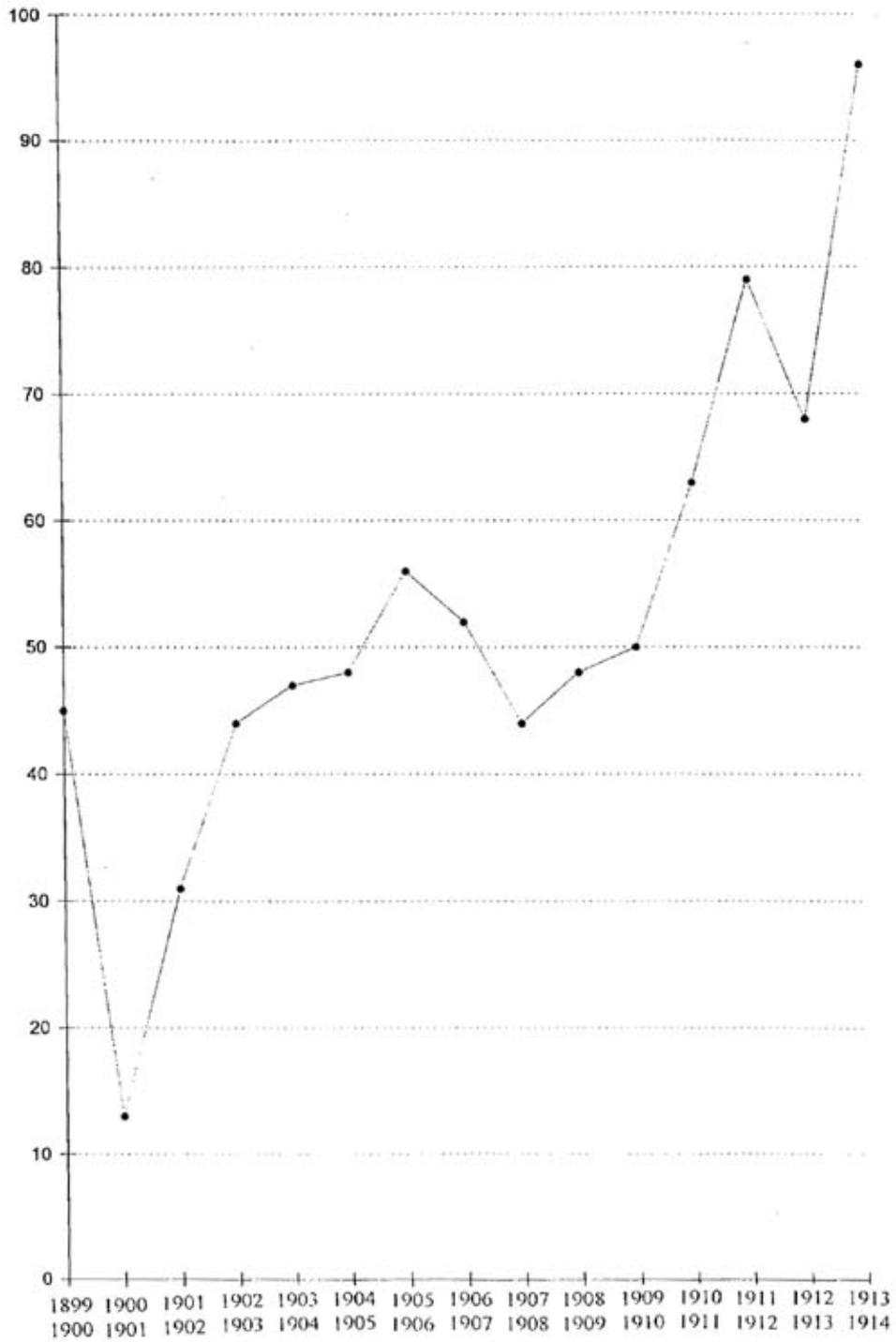
* L' "Asie" comprend le Japon pour 35 MFF, la Chine pour un peu plus de 40 MFF et l'Inde pour 6 MFF.

Les exportations mondiales de soieries par pays en valeur et en pourcentages



PAYS	EXPORTATIONS EN MFF
CHINE	39
JAPON	37
INDO-CHINE	3
INDES ANGLAISES	5
TURQUIE	1 MFF (0,1%: non représenté sur le graphique)
RUSSIE	1,5
AUTRICHE	17
ITALIE	39,5
ESPAGNE	1,5
FRANCE	315
SUISSE	130
ALLEMAGNE	150
ANGLETERRERRE	54

Mouvement des élèves coloniaux entre 1899 et 1914

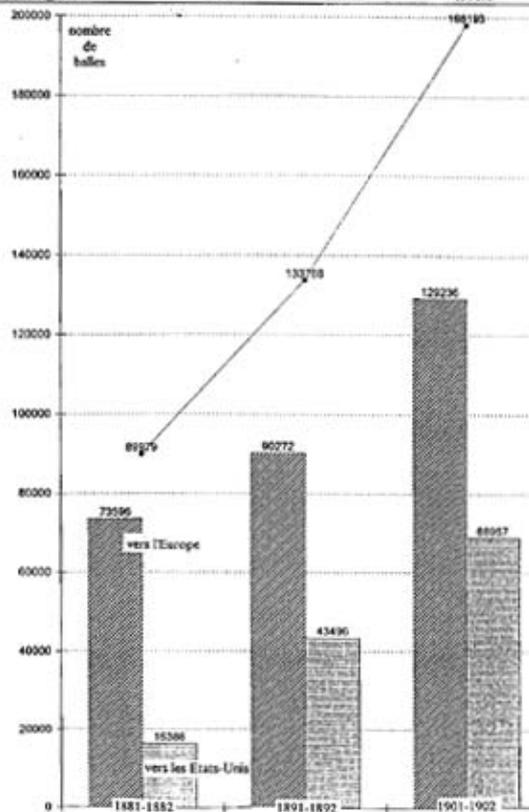


Les évolutions de la logistique concernant la filière soie lyonnaise en 1881-82 et 1901-02

- A -
Evolution des exportations chinoises et japonaises de soie
à destination de l'Europe et des Etats-Unis

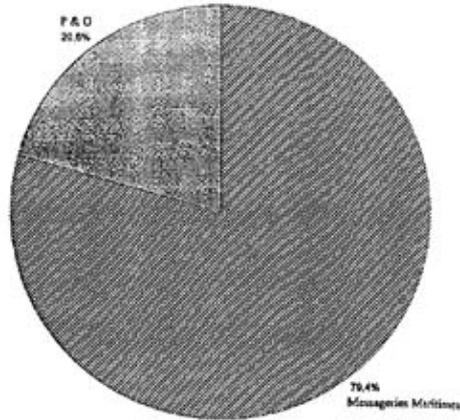
Evolution de la part respective des principales compagnies maritimes impliquées dans le
commerce d'exportation de la soie de la Chine et du Japon vers l'Europe et les Etats-Unis
(en nombre de balles de 50,7 kilo)
(source: H. Pelissier, 1905, p. 11)

Compagnies	1881-82	1891-92	1901-02
Messageries Maritimes	58410	48748	44377
P & O	15186	40415	40099
Noed Deutschland Lloyd	-	1109	39575
Flotte volontaire russe	-	-	1207
Nippon Yusen Kaisha	-	-	3078
TOTAL vers l'Europe	73596	90272	129216
vers les Etats-Unis	15386	43496	88017
TOTAL général	89979	133768	198193

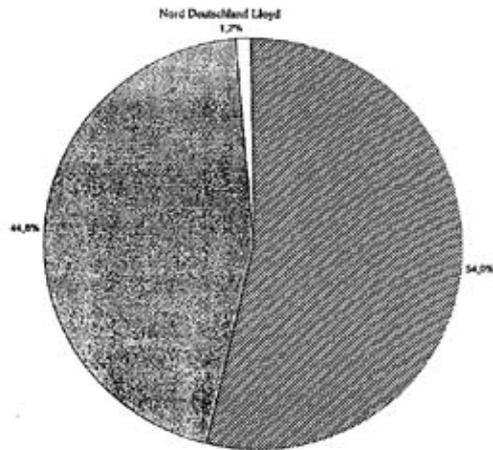
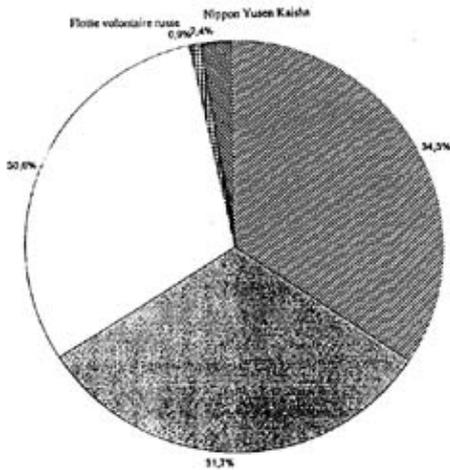


- B -
Evolution de la part des Messageries Maritimes dans le transport des exportations de soie japonaise et chinoise à destination de l'Europe
 en pourcentages par rapport au total des exportations en nombre de balles de 50,7 kilo

1881-82



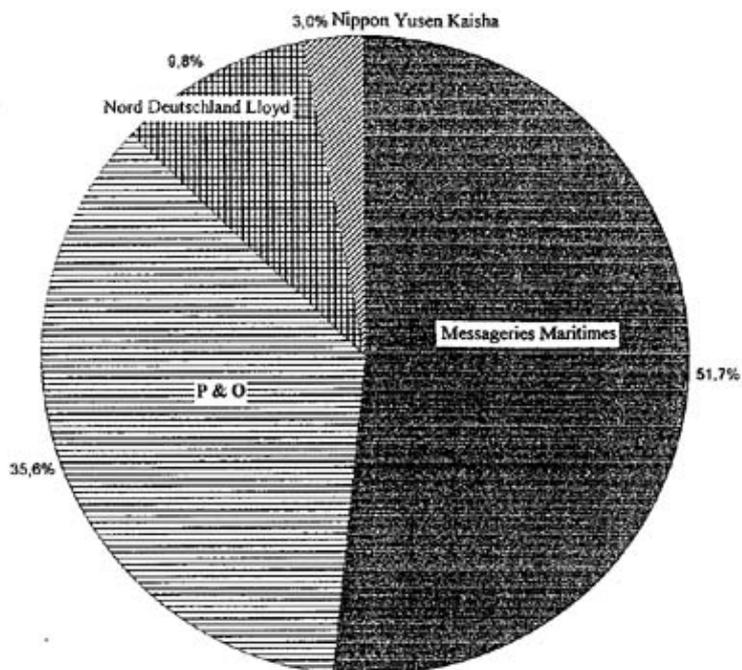
1891-1892



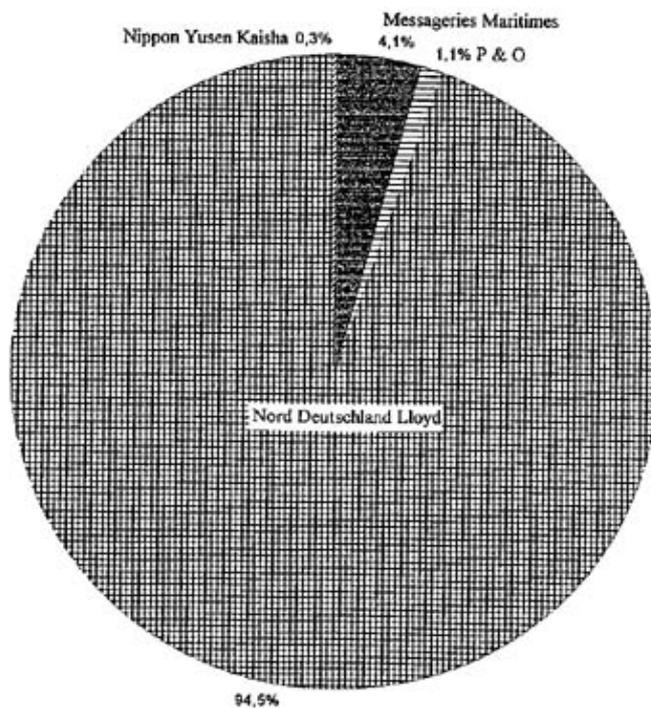
- C -

**Répartition des arrivées de balles de soie à Marseille et Gênes
par grandes compagnies en 1901-1902**
(pourcentages par rapport au total des balles arrivées dans chaque port)

TOTAL des arrivées à Marseille: 77913 balles



TOTAL des arrivées à Gênes: 32420 balles



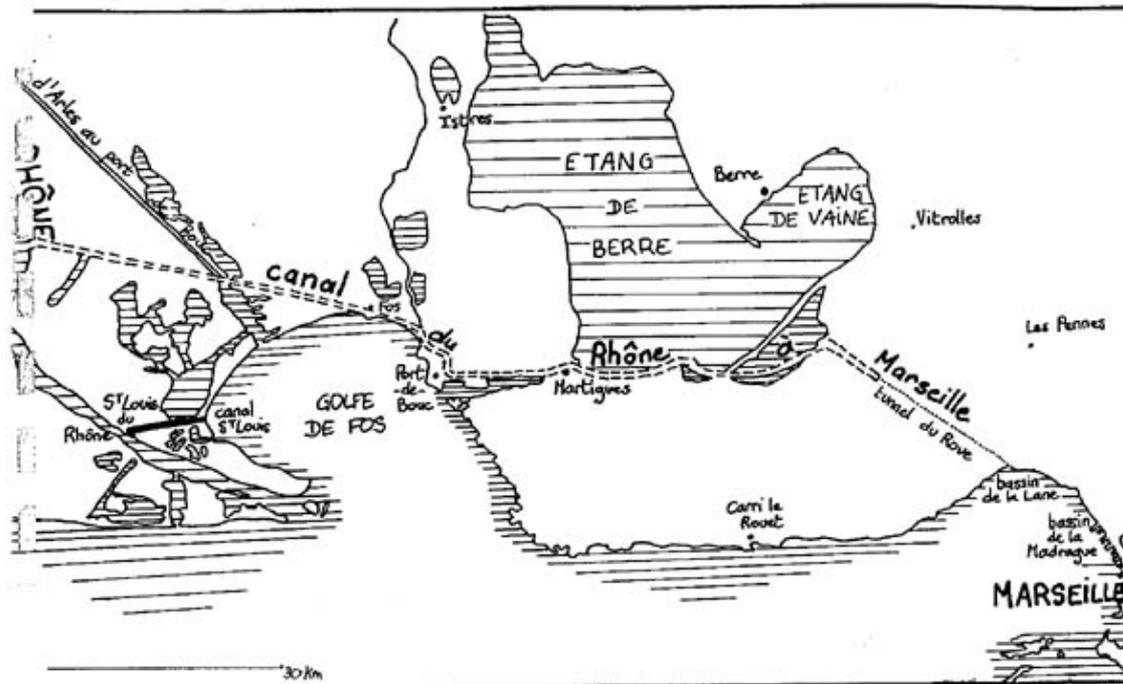
- D -
Carte des différents itinéraires de Calais et Paris à Milan
 (source: CCIL / CRT 1907)

— lignes existantes  lignes projetées = = = = tunnels

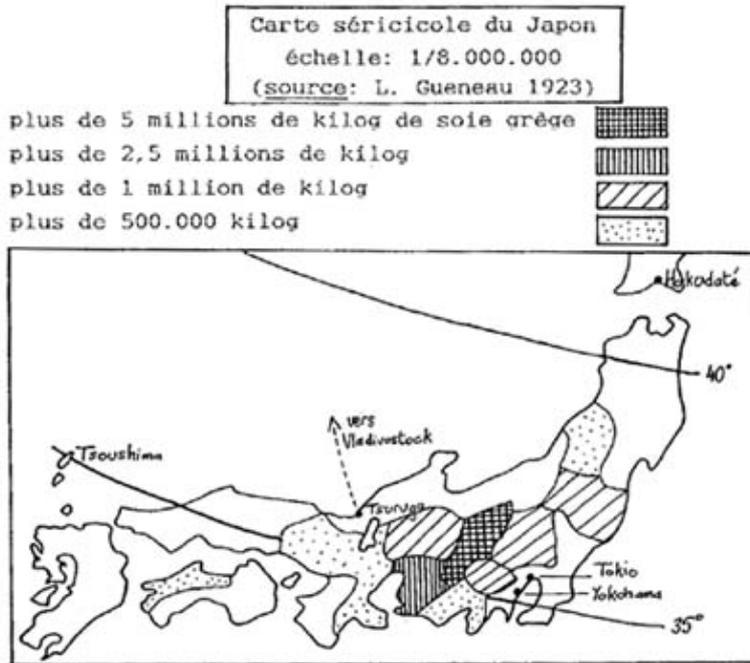


Projet d'un canal de navigation du Rhône à Marseille

Projet d'un canal de navigation du Rhône à Marseille
(source: Ministère des Travaux Publics, 1895)



La sériciculture au Japon



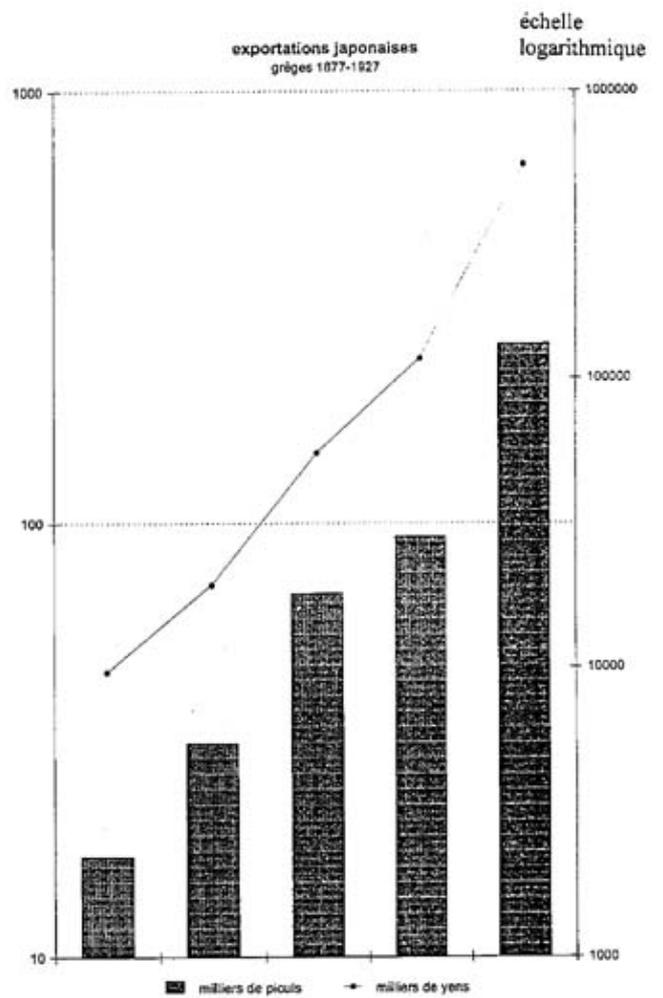
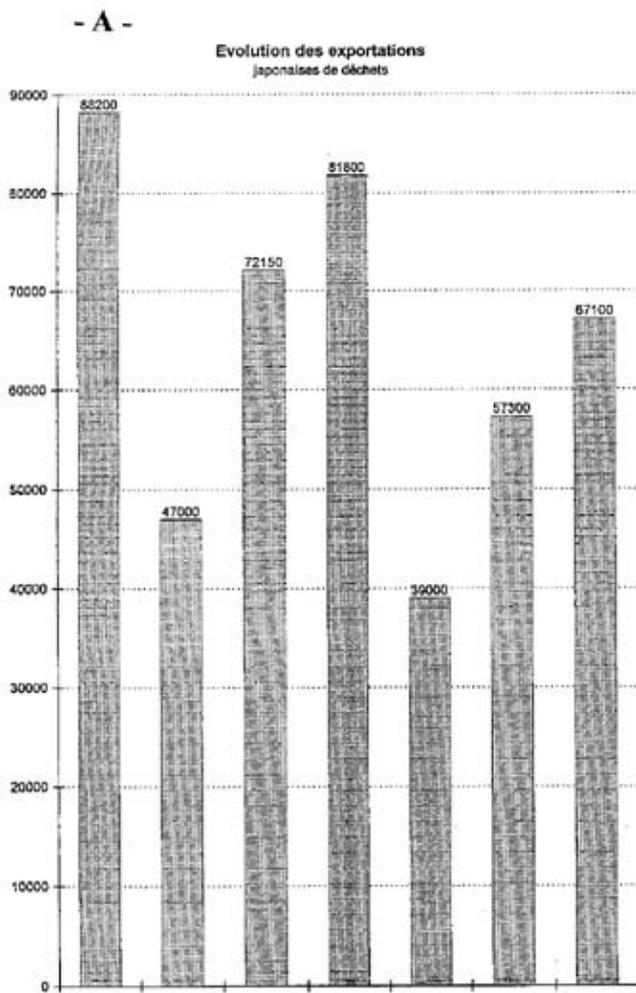
No. 18. Dévidage du cocon. Le cocon est mis dans une bassine pleine d'eau chauffée à ébullition. Avec une petite baguette l'ouvrière réunit 7 ou 8 brins et les enroule sur une bobine.

K. F. Milliers, Paris. Série No. 763

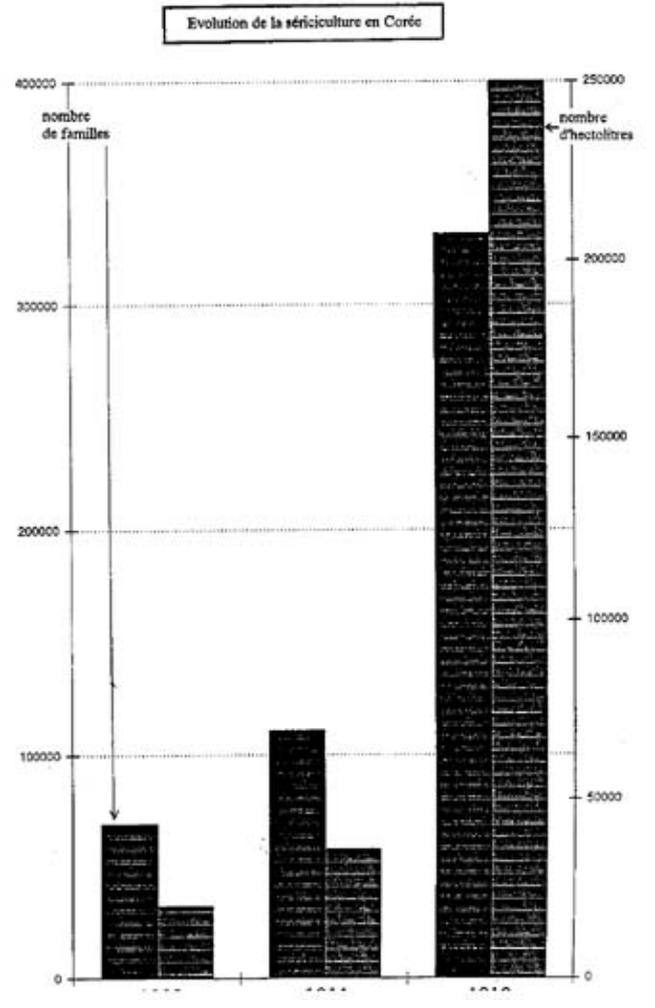
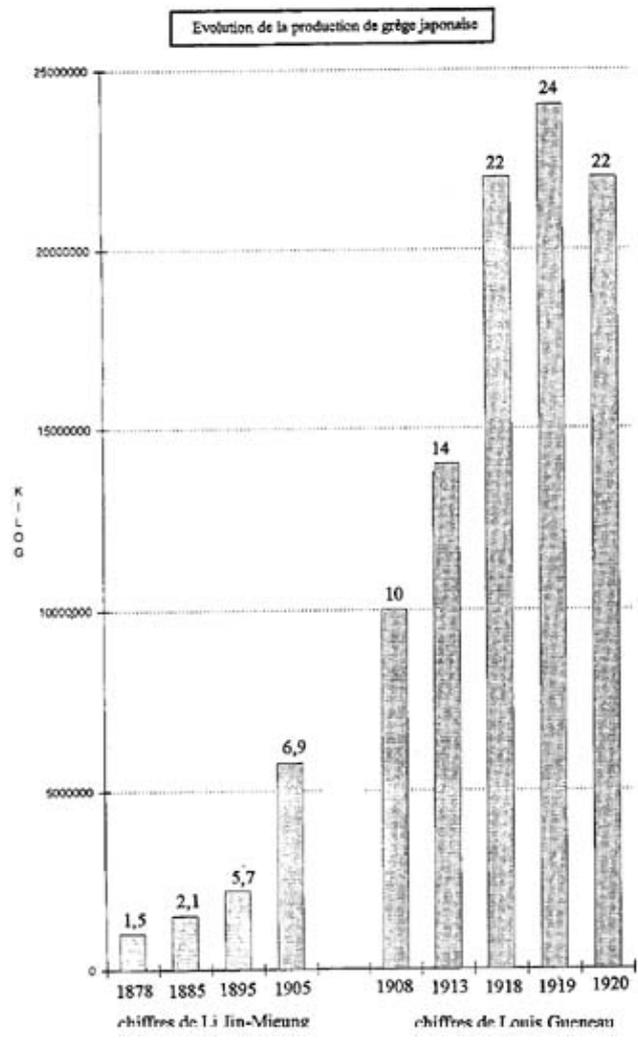
Le commerce d'exportation japonais de la soie grège et des déchets XIXe-XXe siècles :

A. Evolution de la production de soie grège au Japon 1878-1920

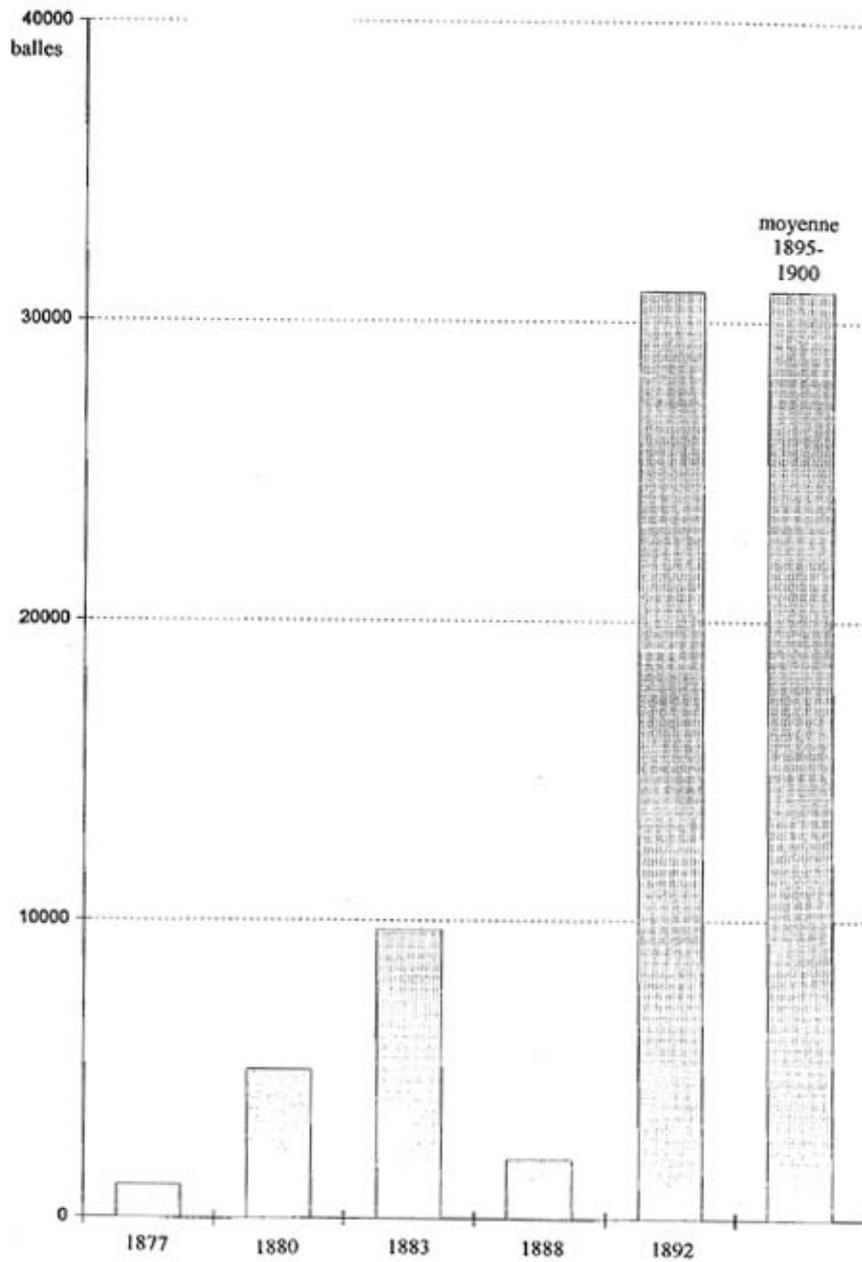
B. Développement de la sériciculture en Corée entre 1909 et 1919 (nombre de famille de sériculteurs et production de cocons en hectolitres)



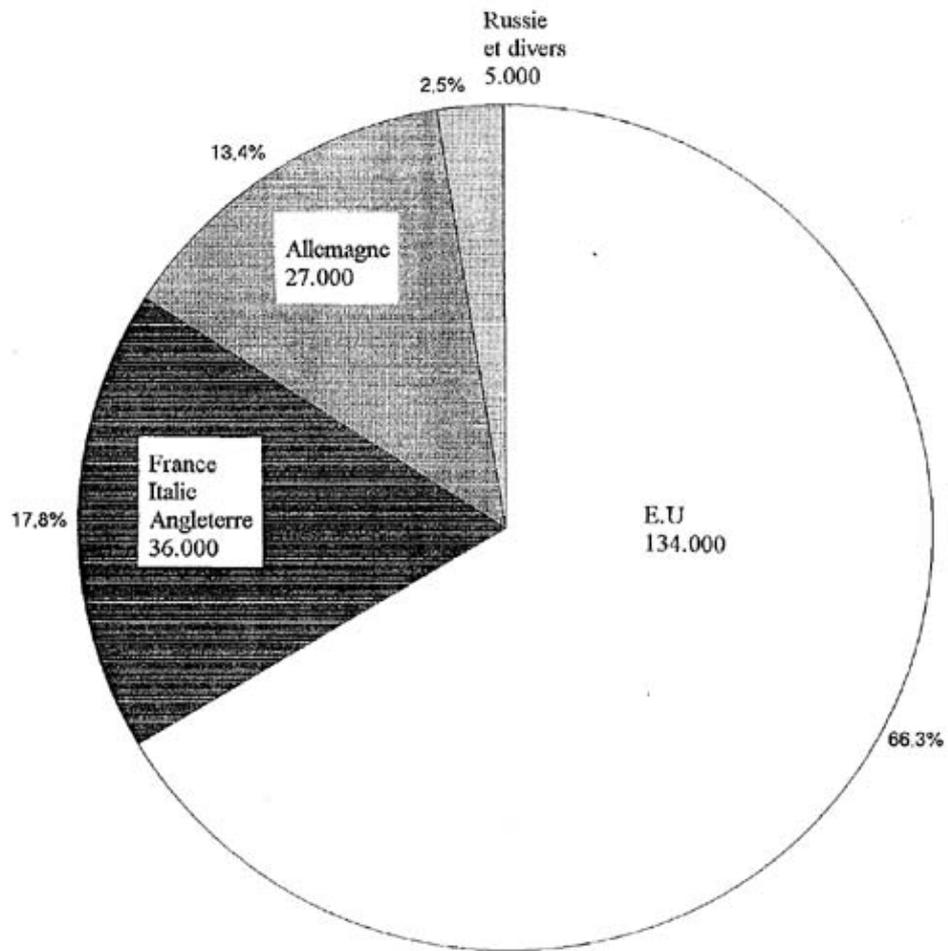
- [A] évolution des exportations de grège de 1877 à 1927 et de déchets de 1919 à 1926
 [B] les principales maisons exportatrices de soie grège japonaise en 1926
 [C] principales maisons exportatrices de déchets et destinations en 1925-1926



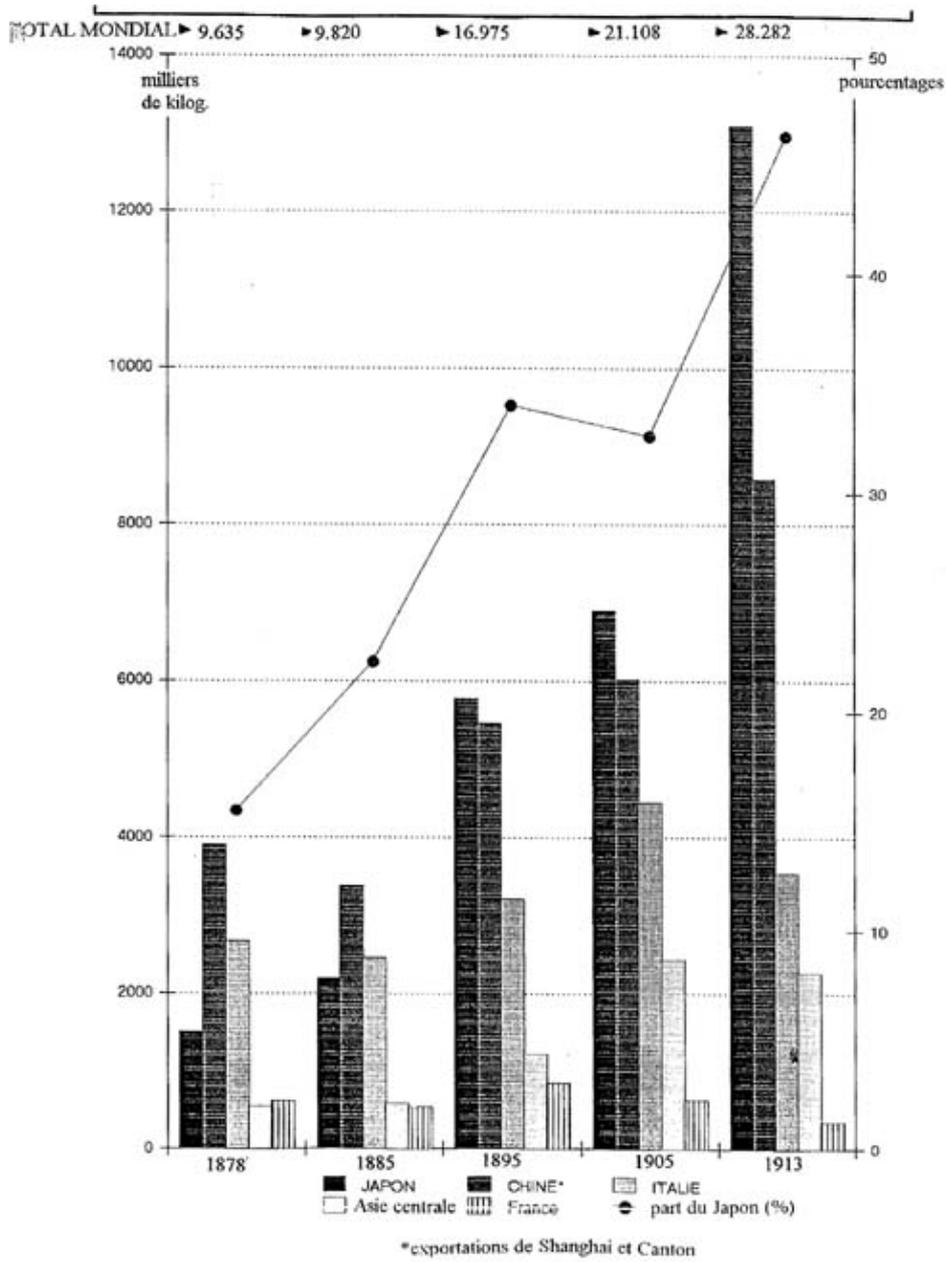
Evolution des expéditions de soie japonaise vers les Etats-Unis en nombre de balles entre 1877 et 1892



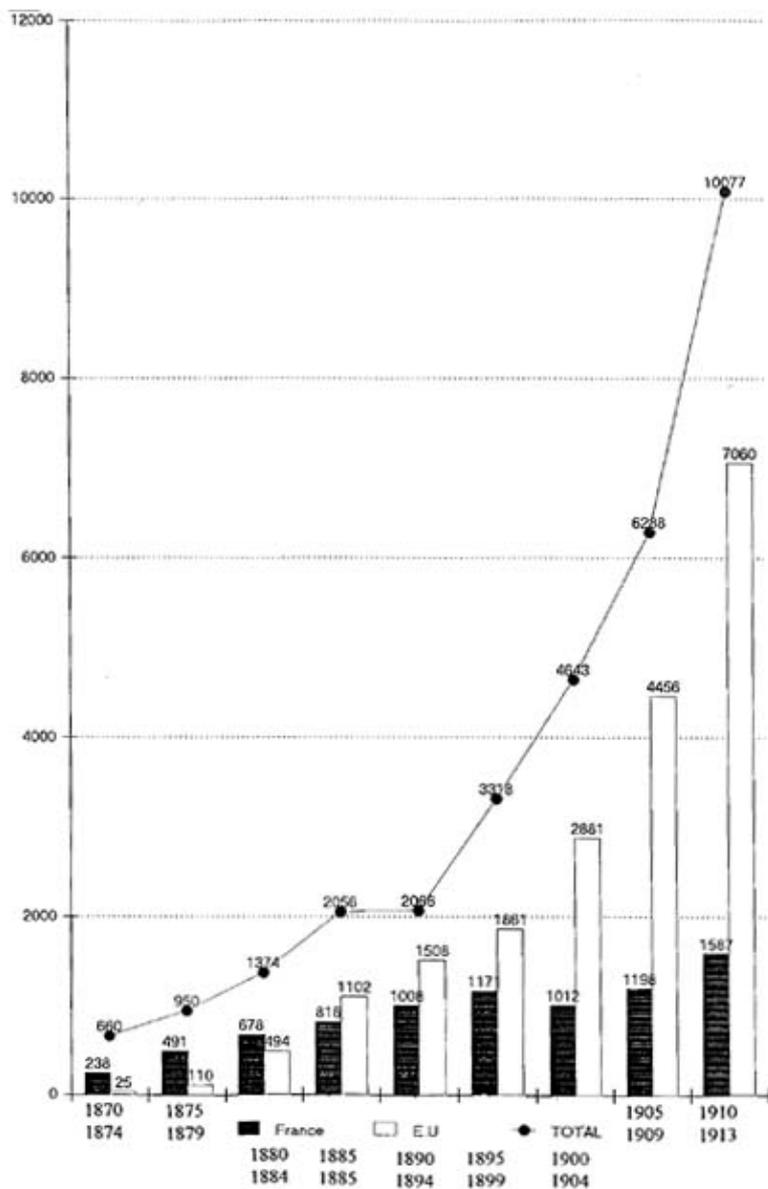
Ventilation des exportations japonaises en nombre de balles par destinations durant la saison 1913-1914 (total : 202 000 balles)



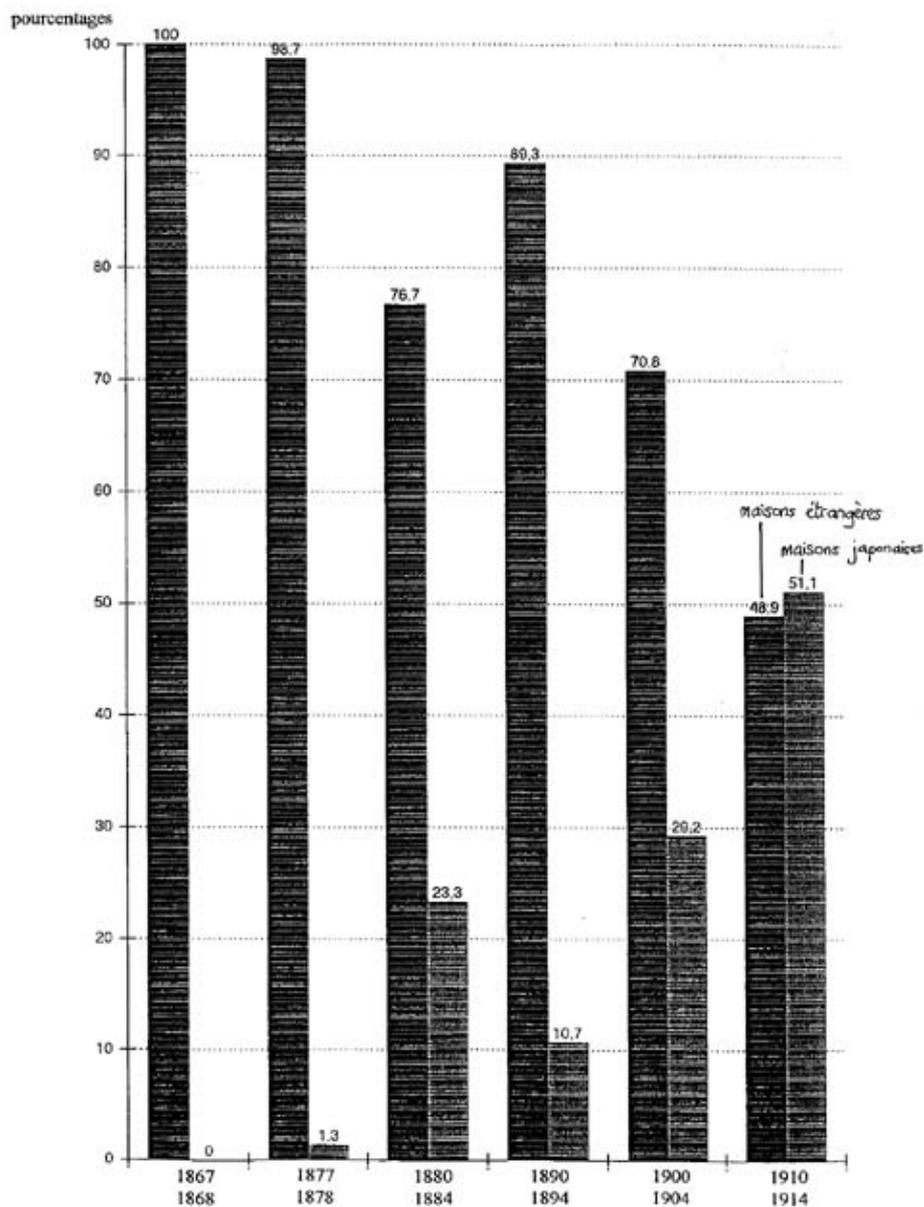
Evolution de la production mondiale de soie grège et de la part relative du Japon 1878-1913



Evolution des exportations japonaises de soie grège vers la France et les Etats-Unis 1870-1913

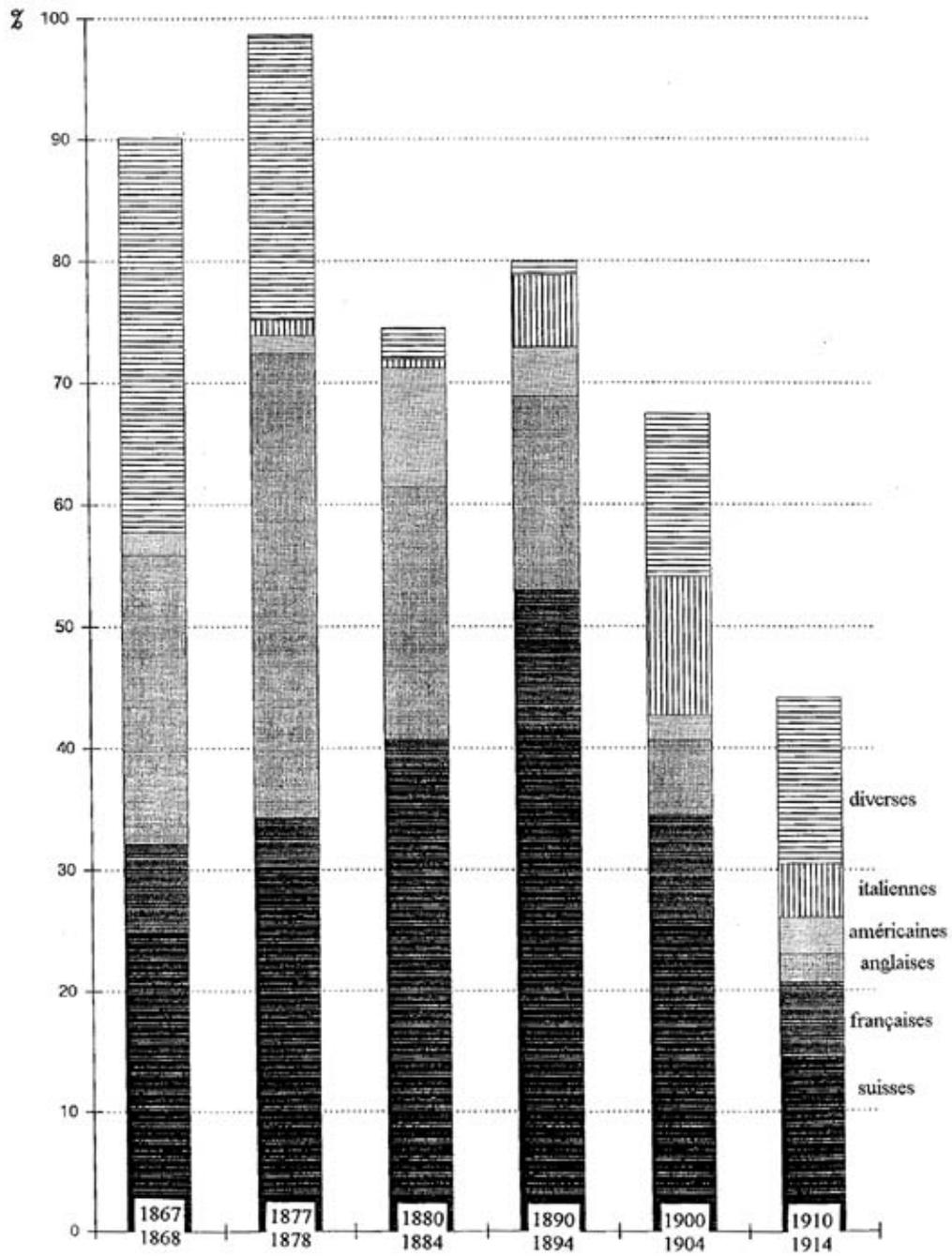


Part des maisons japonaises et étrangères dans le commerce d'exportation de soie du Japon entre 1867 et 1914



Détail des parts respectives des maisons étrangères dans le commerce d'exportation des soies japonaises entre 1867 et 1914 par nationalités et par rapport aux volumes exportés

Remarque : part des maisons allemandes et japonaises non figurée (part des maisons allemandes : 2,4 en 1880-84 ; 9,2 en 1890-94 ; 2,9 en 1900-04 et 3,8 en 1910-14)



Mode des années 1920



La filière lyonnaise ne sort pas affaiblie du conflit, l'immédiat après-guerre lui donne même l'illusion que les conditions de sa prospérité passée sont de nouveau réunies, que tout peut recommencer comme avant. Les négociants vont donc tenter d'ultimes efforts en Chine afin d'y développer une sériciculture performante. Mais il est beaucoup trop tard. Le pays sombre dans le chaos provoqué par les seigneurs de la guerre et son secteur séricicole est sous l'influence des Japonais et des Américains qui y supplantent désormais largement les Européens. Lyon n'a plus les moyens ni le dynamisme indispensables pour imposer ses vues ou sa volonté dans un monde de la soie qui lui échappe de plus en plus irrémédiablement.

La filière Pacifique de la soie a pris le dessus sur un marché lyonnais qui n'a changé ni ses animateurs, ni ses méthodes et qui, de ce fait, se marginalise complètement. Les querelles internes perdurent et l'option coloniale devient la seule qui permette à la Fabrique lyonnaise de continuer à produire des soieries. Toujours aussi opportunistes, ses négociants et ses marchands parviennent encore à l'alimenter en matière première mais ceux-ci n'ont plus du tout l'initiative des interventions extérieures. Ils n'opèrent plus que dans le sillage des diplomates, à la faveur des traités signés dans les années 1920. A la CCIL, les plus lucides comprennent que le temps de l'hégémonie lyonnaise sur le monde de la soie touche à sa fin ...

En 1919, les Chambres de Commerce de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique et des Etats-Unis se rencontrent au Congrès d'Atlantic City pour étudier la création d'une Chambre de Commerce Internationale. En quelques mois d'euphorie les affaires reprennent, mais la crise de 1921 est violente, les prix des matières premières et des produits agricoles sont à la baisse et ce n'est qu'en 1925 que la production mondiale redevient équivalente à son niveau de 1914. Les marchés restent cloisonnés mais l'activité commerciale internationale en valeur est très forte. La tendance, qui existait avant la première guerre mondiale et qui se renforce après le conflit, est à la constitution de monopoles internationaux par le jeu des multinationales. C'est dans le domaine monétaire que les bouleversements fondamentaux sont les plus importants et de 1914 aux années 1950 s'ouvre une période de grande instabilité dans l'univers des finances. En 1918, la seule monnaie convertible en or est devenue le dollar tandis que toutes les monnaies européennes perdent de leur pouvoir d'achat. L'inflation désoriente économistes et hommes politiques et c'est à tâtons que s'esquissent les politiques de désinflation. En 1925, Churchill réévalue la livre. Livre, franc et lire redeviennent convertibles sur la base de 1914, ce qui déclenche une grave récession. En France par exemple, la production recule de 27 points entre octobre 1926 et mai 1927. Les pays européens, désemparés, cherchent à limiter les crédits en faisant augmenter notamment le taux de l'escompte et développent des politiques de "stop and go" parmi lesquelles la politique déflationniste de Poincaré en 1923-24 et surtout 1926-29. Dans ce contexte, le nationalisme économique reste virulent et les théories néo-mercantilistes fleurissent, notamment aux Etats-Unis qui, dès 1922, envisagent de prendre de nouvelles mesures protectionnistes^{ftn1584}. Robinson en Angleterre, Perroux et Byé en France élaborent la théorie des politiques commerciales des firmes de taille internationale, théorie des "macro-unités". La France se débat dans ses problèmes économiques et financiers. Les banques populaires sont créées en 1917, les chèques postaux voient le jour l'année suivante et une grande grève des dockers de Marseille bloque le port en 1919^{ftn1585}. L'inflation est forte, les capitaux errent sur le marché à la recherche de placements et la tendance à ne plus créer d'effets de commerce se renforce.

De son côté, la Chine est en plein chaos. Depuis 1911 l'anarchisme progresse à Shanghai^{ftn1586} mais surtout rebellions localisées et seigneurs de la guerre entretiennent en permanence un contexte conflictuel^{ftn1587}. Entre 1911 et 1928, le nombre de soldats est multiplié par quatre et seules 1914 et 1915 ne voient pas de guerres civiles^{ftn1588}. En 1920-1922 une sécheresse dans le Nord du pays fait deux millions de morts. Insécurité, absentéisme des propriétaires, fiscalité lourde provoquent une grande instabilité dans les campagnes. En 1914 un consortium international impose à la Chine le maintien de la monnaie d'argent et la frappe d'un dollar chinois^{ftn1589} tandis que la CCIL de son côté continue de s'opposer à nouveau à toute idée d'élévation des tarifs douaniers^{ftn1590}. Quatre ans plus tard, mises à part les entreprises russes et japonaises en Mandchourie, les firmes étrangères se concentrent toujours à Shanghai et Hong-Kong et on compte alors 7.000 "entreprises de commerce" étrangères en Chine. Néanmoins, sur le plan diplomatique, après la première guerre mondiale, les rapports avec les étrangers évoluent vers plus de revendications et de tensions. A la Conférence de Paris en 1919, la Chine est tenue en échec, ce qui engendre le mouvement du 4 Mai pour l'abolition des traités inégaux et l'attaque des concessions. Ce mouvement voulant participer à la gestion de ces dernières, certains Chinois y sont admis en 1921 mais sans droit à la parole ni vote^{ftn1591}. C'est dans ces circonstances troublées qu'en 1920 naît le Parti Communiste chinois. Du côté de la mode, les évolutions sont contrastées. Globalement, les "années folles" sont favorables à la dorure, au luxe, à la création et à la relance de la consommation de belles étoffes. Le vénitien créateur de robes et tissus durant ces années folles, Mariano Fortuny, témoigne: "l'artiste doit maîtriser toutes les étapes de la fabrication de son modèle"^{ftn1592}. Suite à une visite de la maison Ducharme de Lyon, Colette parle de "celui qui tisse le soleil, la lune et les rayons bleus de la pluie". Les spectacles favorisent le mode des soieries comme le velours "sabre" vanté dans le tableau intitulé "soieries" au Casino de Paris^{ftn1593}. A propos de l'introduction du cubisme dans les motifs textiles, Paul Poiret dit: "Quand j'ai commencé à faire ce que je voulais dans la couture, il n'y avait plus de couleur du tout sur la palette des teinturiers...Il fallut réveiller les Lyonnais (...)"^{ftn1594}. Quant à Raoul Duffy, il est sous contrat exclusif chez Bianchini-Férier de 1912 à 1928. Néanmoins, autre tendance marquée durant cette période, la mode des femmes devient uniforme, les seules différences résidant dans la qualité du vêtement et le prix. L'industrie du vêtement concentre ses efforts sur les classes moyennes, le fonctionnalisme révèle la

perfection des tissus à la machine et en 1925, la robe découvre le genou. Trois ans plus tard apparaissent les premières robes du soir courtes en provenance des Etats-Unis. Dès le début des années 20, c'est la fin du corset, le développement des salles de danse, du jazz, l'influence du cinéma avec G. Garbo. La femme s'émancipe et les quantités de tissu nécessaires à l'habillement féminin chutent.

Malgré la confusion régnante, la période est tout de même favorable aux initiatives ainsi qu'à une filière lyonnaise sortie intacte de l'épreuve du feu. Si un régime de sortie des soies et soieries avait ainsi été instauré en raison de l'état de guerre et que les approvisionnements avaient été un temps gênés, les affaires avaient très vite repris en l'absence de toute concurrence. Sur les graphiques, c'est en 1916 que les exportations de soieries de la Fabrique retrouvent leur niveau de 1859. La moyenne de la production lyonnaise pendant le conflit est de 497 M FF. La consommation française de soie qui était de 4.800.000 kilo en 1909 est de 4.700.000 kilo en 1919^{fn1595}. Etant donné l'aspect stratégique que prend alors la soie^{fn1596}, du fait de ses propriétés ignifuges, la commission interalliée des soies avait en effet décidé de créer un bureau à Lyon^{fn1597} pour permettre l'achat des soies ouvrées italiennes bloquées par le blocus^{fn1598}. Tout cela fait que "la guerre a plutôt été un stimulant"^{fn1599}, les négociants en profitant pour ouvrir ou fermer des comptoirs. Néanmoins, c'est à leurs frais que ces derniers installent un "Hôpital de la Soie" à Croix Rousse dans le local d'un fabricant et qu'en 1918, cinq souscriptions parmi eux, avec la participation de la Chambre de Commerce française de Shanghai et l'Association des marchands étrangers de Yokohama, rassemblent 250.000 francs dont 20.000 francs donnés aux hôpitaux italiens^{fn1600}. En 1918, la production chute brutalement à 280 M FF et une grève de plusieurs jours éclate pour l'augmentation des salaires. En 1920, la Fabrique lyonnaise regroupe toujours 372 fabricants répartis en 15 groupes: tulles, dentelles, velours, tissus légers teints en pièces, tissus lourds, tissus pour ameublement, usiniers, etc... Elle fait battre 62.000 métiers mécaniques, 50.000 en usines, 20.000 à domicile ou en petits ateliers, du Massif Central aux Alpes et de l'Ain à l'Ardèche et à la Saône-et-Loire. Pour le finissage, la teinture et les apprêts, on compte 250 usines et 17.000 ouvriers à Lyon, soit 300.000 personnes au total. Enfin, il reste 14.000 métiers à bras, indispensables pour les tissus artistiques^{fn1601}. Dans les années 1920, la tendance est au retour à l'éparpillement des métiers grâce à l'énergie électrique et de 254 fabricants en 1913, on passe à 338 en 1926^{fn1602}.

Entre-temps, la politique de la CCIL est restée inchangée et celle-ci colle de moins en moins aux réalités. Par exemple, en 1916, elle proteste contre l'organisation d'une "foire à échantillons" à Paris, prétextant que Lyon en organise déjà afin de supplanter "le pangermanisme de Leipzig"^{fn1603} mais deux ans plus tard, elle se dit favorable au rétablissement des relations commerciales avec l'Allemagne avant de recevoir une réclamation du Syndicat des fabricants de soieries sur l'emploi du dumping par les fabricants allemands en 1920. En 1915, il est écrit dans les CRT: "la préoccupation économique du moment est, en effet, l'étude et la mise en pratique des voies et moyens nous permettant de conquérir après la guerre les débouchés austro-allemands sur les marchés extérieurs, en Russie particulièrement". Ceci explique qu'en plein conflit, via les pays neutres, M. Pradel voyage en Russie^{fn1604}. La CCIL projette même de créer un bureau de douane russe et un cours de langue russe à Lyon pour remplacer les agences allemandes qui auparavant se chargeaient des opérations de dédouanement. Dans les CRT de 1916, la CCIL détaille le développement économique de la Russie et donne notamment l'organisation des services commerciaux de la Chambre Commerciale russo-française de Petrograd. Malheureusement, en 1917, le gouvernement soviétique interdit les paiements à l'étranger, ce qui engendre de sérieuses difficultés^{fn1605}. Le recours aux services de l'armée est toujours courant comme le prouve ce passage des CRT de 1919: "nous avons mentionné l'activité déployée par les autorités militaires pour développer à l'étranger le commerce français. Le concours a été particulièrement apprécié en Orient où, sur l'initiative des missions militaires, des bureaux commerciaux ont été créés à Uskub, Fiume, Sofia, Constantinople, Belgrade (...)". Lyon cherche toujours à protéger ses marques, puisqu'en avril 1920, la CCIL consacre un rapport sur la protection internationale des marques de fabriques^{fn1606} et celle-ci est toujours aussi soucieuse de formation puisqu'en 1921 c'est elle qui accueille le II^o congrès de l'apprentissage qu'elle subventionne d'ailleurs à hauteur de 500 FF. Le tableau des dépenses d'enseignement de la CCIL pour l'année 1923 est à ce titre fort instructif:

Dépenses d'enseignement de la CCIL en francs pour l'année 1923 (source: CCIL 1923)	
enseignement colonial	50786,55
enseignement technique et commercial	140992,25
allocations à divers établissements d'enseignement professionnel	9500
Société d'enseignement du Rhône	25000
TOTAL	226278,80

L'enseignement technique et commercial y compte à lui seul pour 62 % des dépenses. L'année suivante, sous le patronage des apprentis tailleurs, une école du vêtement est créée. Quelques initiatives commerciales sont encore menées comme l'envoi "d'indicateurs lyonnais", c'est-à-dire des recueils commerciaux et industriels, à la Nouvelle Orléans, Rio de Janeiro, Pétrograd, Milan, New York, etc...Après la guerre un cours pratique de droit commercial subventionné à hauteur de 2.000 FF par la CCIL est créé à l'Université de Lyon mais l'innovation la plus intéressante est, en 1920, une opération de propagande cinématographique en Argentine en faveur des soieries françaises en riposte à celle de même type américaine, et, l'année suivante, la naissance d'un projet "d'enseignement par le cinématographe dans les écoles". Mais finalement, au lendemain de la première guerre mondiale, le monde français de la soie est semblable à ce qu'il était avant le conflit. Ainsi, dans un rapport sur le régime douanier des soies et soieries d'avril 1917, la CCIL énumère les corporations ayant participé à la séance. Il y a trois corporations pour défendre le moulinage, l'Union de Défense des Intérêts du Moulinage, l'Union des Filateurs et des mouliniers français, le Syndicat général français du moulinage de la soie, auxquels il faut rajouter l'Union des Marchands de Soie de Lyon, l'Union des marchands de soie, schappes et coton de St Etienne, l'Association syndicale des teinturiers, apprêteurs et imprimeurs d'étoffes de Lyon, la Chambre syndicale amicale des maîtres teinturiers et apprêteurs de Lyon et banlieue, l'Association de la Fabrique lyonnaise et l'Association de la soierie lyonnaise fusionnées dans le Syndicat des fabriques de soieries de Lyon, la Chambre syndicale des acheteurs de soieries pour la France et l'exportation, enfin la Chambre syndicale des importateurs de tissus asiatiques

Le marché lyonnais des soies, lui non plus n'a pas changé. Production et consommation mondiales de soie sont en augmentation mais de plus en plus, dans un contexte de confirmation des modes de production de masse, l'utilisation de cette matière première se retrouve cantonnée aux étoffes de luxe. "La production de soie a constamment augmenté depuis un demi-siècle, sauf pendant la période décennale, 1876-1885, qui marque un temps d'arrêt. (...) La guerre elle-même (...) n'a provoqué que des perturbations sans importance. (...) Il n'est pas encore nécessaire de calculer la production soyeuse en tonnes. Les kilogrammes lui suffisent. Ce serait d'ailleurs une manière d'assimilation un peu irrévérencieuse avec l'antracite par exemple. En un siècle, les chiffres de la soie ont pour le moins quadruplé. Or, la masse de coton brut jetée dans le monde est 22 fois plus forte qu'il y a cent ans"^{fn1607}. La consommation mondiale de soie qui était de 12,5 millions de kilo en 1890, puis de 18,5 en 1900 et 28 en 1912, atteint 25 millions de kilo en 1919-21^{fn1608} mais le tableau ci-dessous illustre très bien la nouvelle répartition de cette consommation:

**Evolution de la consommation de soie grège entre 1913 et 1925 en millions de kilo
et en pourcentages par rapport au total mondial**

(source: Dresdner Bank, 1937)

pays, régions	1913		1925		1913 indice = 100
	kilo	%	kilo	%	
Allemagne	4	13,7	2,1	4,5	8
Grande-Bretagne	0,42	1,4	0,35	0,8	83
France	5,05	17,3	6,06	13,1	120
Italie	1,6	5,5	0,6	1,3	38
Suisse	0,58	2	0,64	1,4	110
Europe	11,65	39,9	9,75	21,1	84
Etats-Unis	11,8	40,3	28,6	61,7	242
Asie Centrale	0,9	3,1	0,2	0,4	22
Chine	2,9	9,9	3,3	7,1	114
Japon	2	6,8	4,5	9,7	225
Extrême-Orient	4,9	16,7	7,8	16,8	159
Monde	29,25	100	46,85	100	158

L'axe Pacifique s'impose sans conteste. Dans la foulée des progrès effectués dans le dernier tiers du siècle précédent, les consommations américaine, japonaise et extrême-orientale ont connu les plus fortes croissances. Des anciennes nations européennes grandes consommatrices de soie, une seule a encore progressé, il s'agit de la France. Mais face à la puissance américaine, elle pèse désormais de peu de poids. A elle seule, en 1921 la consommation de soie américaine atteint les 2/3 de la production mondiale de soie^{fn1609}, ce qui fait dire à Gueneau: "l'impérialisme américain s'affirme de plus en plus dans le domaine économique. (...) dès 1902, ils [les tissus américains] avaient rejoint la Fabrique lyonnaise" tandis que Milan "semble être devenu le centre répartiteur [de la soie] de l'Europe" car il n'y a que là que l'on peut se procurer des soies italiennes^{fn1610}.

En 1920, symbolisant parfaitement le caractère international du commerce de la soie et les flux de capitaux que celui-ci met encore en jeu sur Lyon, on constate la présence de douze banques parmi les 79 adhérents à l'UMSL. Il y a majoritairement des banques françaises, Crédit du Rhône, Société Générale, Société Lyonnaise, Crédit Lyonnais, CCF, Comptoir National d'Escompte, Banque Nationale de Crédit et Banque Industrielle en Chine, trois banques anglaises, respectivement la Cox, la London County Westminster, la Hong-Kong & Shanghai Banking Corporation et un seul établissement non-européen, la Yokohama Specie Bank^{fn1611}. Par ailleurs, Gueneau pense que 79 membres, c'est peu, et, en plus, il n'y a pas de subdivisions comme à Zurich où les importateurs de soies asiatiques constituent un groupe séparé. Les liaisons se font par câbles sous-marins et désormais, en se jouant des décalages horaires^{fn1612}, les ventes sont directes^{fn1613}. Dans ce contexte, la question des communications prend une dimension particulière. La CCIL l'a bien compris qui estime la TSF supérieure au télégramme car "les retards de la voie télégraphique ordinaire entre Lyon et l'Extrême-Orient occasionnent pour le commerce de la soie seulement des pertes s'élevant à plusieurs dizaines de millions". Heureusement, Lyon dispose de la station de la Doua dont l'administration commence une mise en service commerciale, mais les erreurs de transmission entraînent une certaine confusion et la reprise du service par l'agence Havas. Le 12 février 1921, les télégrammes privés sont par exemple admis sur Shanghai mais seulement dans le sens France-Shanghai^{fn1614} et les pylônes de la Doua étant endommagés, il faut alors passer par Paris, ce qui fait dire à Gueneau: "le commerce de la soie subit les répercussions politiques ou économiques de nations lointaines. Une organisation très complète de relation par télégraphe ou par TSF est donc nécessaire (...)"^{fn1615}. Autre sujet de préoccupation, en 1920, l'USML proteste contre les inexactitudes des cotations journalières des soies transmises par TSF. Via le poste de la Doua toujours, l'agence japonaise

Kosu-kai envoie effectivement des cotations inexactes du marché de la soie de Lyon vers la Chine^{fn1616}. L'UMSL réclame donc l'insertion d'informations commerciales dans le "communiqué radiotélégraphique de propagande pour la Chine" qui est transmis par l'agence Havas de Lyon, ce qui est accepté, mais les informations continuant d'être erronées, une commission est créée^{fn1617}. Ce recours aux techniques les plus modernes n'empêche pas les marchands de soie de rester fidèles à quelques pratiques comme l'utilisation de langages codés. Pour la compagnie de l'Eastern Telegraph par exemple, Lyon représente un très gros client. Pour réduire les frais et préserver le secret des messages, les négociants emploient un langage conventionnel et des codes télégraphiques comme l'ABC français, le Beutley anglais, le Lieber's américain ou des codes privés, ce qui fait dire à Gueneau: "les marchands de soie procèdent comme les diplomates"^{fn1618}.

Toujours dans le domaine de la logistique, une grande compagnie visant à supprimer les marchands de soie pour s'approvisionner directement en Asie fut créée en 1917. Malheureusement, la seule solution pour sauver la Fabrique lyonnaise étant, selon Gueneau, de faire de la qualité et par conséquent de conserver les marchands de soie, ce projet ne pouvait qu'échouer^{fn1619}. Toujours selon cet auteur, après la première guerre mondiale, il faut au commerce de la soie des transports rapides pour éviter les vols et les avaries mais surtout pour que les marchands reçoivent leurs balles en même temps que leurs traites^{fn1620}. De plus, la valeur de la marchandise^{fn1621} entraînant des coûts de transport élevés, il est impératif de rapprocher le plus possible la production et la transformation pour abaisser les frais généraux^{fn1622}. Durant cette période, les compagnies maritimes s'entendent pour empêcher la chute des prix et forment un consortium international appelé "la Conférence" qui établit les tarifs de fret pour l'Extrême-Orient tous les trois mois^{fn1623}. Trois compagnies assurent alors par quinzaines le service Marseille - Yokohama via Hong-Kong et Shanghai. Il s'agit des MM, de la P & O et de la Nippon Yusen Kaisha auxquelles il faut ajouter l'Ellerman Line pour ses services mensuels ainsi que des compagnies moins importantes parce qu'elles ont des bateaux moins gros et plus lents, la Osaka Shosen Kaisha sur Yokohama et la Holt Line sur Shanghai^{fn1624}. Du côté de l'hinterland marseillais, les choses ont fort peu évolué. Percé en 1916, le canal de Marseille au Rhône ne sera inauguré qu'en 1927 mais jusque Port-de-Bouc seulement et le Rhône n'est toujours pas "rendu navigable à l'aide d'un canal latéral"^{fn1625}. On retrouve le même immobilisme du côté des marchands de soie ou des banques qui les soutiennent. Leur image est inchangée: "Le marchand de soie représente le type du grand marchand qui doit unir à une profonde connaissance des questions de douane, de communications et de change, des qualités d'initiatives à la fois audacieuses et prudentes. Le mot spéculation veut dire pour lui: tentative de prévision rationnelle du commerce"^{fn1626}. En 1921, la raison sociale de la maison Guérin est la même que celle de 1716, "Veuve Guérin & Fils". Cette société à caractère familial est restée en nom collectif ou commandite simple^{fn1627}. De son côté, désigné comme président de la commission de la sériciculture et de la soie, M. Morel-Journal, est toujours directeur de la HKSBC à Lyon^{fn1628}.

Certains semblent se spécialiser strictement dans l'importation de soie, principalement de Canton, Shanghai ou Yokohama, marchés avec lesquels les relations sont désormais bien assurées^{fn1629}. Ils vendent directement aux fabricants par l'intermédiaire de placiers ou de courtiers. On distingue alors le courtage de la fabrique, à savoir des achats effectués pour le compte d'un fabricant, du courtage de spéculation qui consiste à s'interposer entre les marchands et les fabricants. La commission des courtiers est de 0,5% pour les Lyonnais et de 1% pour ceux du dehors. Ceux-ci peuvent acheter et vendre pour leur compte et deviennent des marchands de soie à leur tour. Ceux de Lyon sont spécialisés, à la différence des Marseillais qui font aussi de la vente de toute marchandise à quai. Souvent, ils opèrent pour le compte de filatures et achètent la matière première avec une petite commission. Libérés de leur caractère public en 1866, il reste encore néanmoins des "courtiers inscrits" assermentés à la CCIL qui interviennent comme des commissaires-priseurs^{fn1630}. Le marché en lui-même garde son aspect et son mode de fonctionnement du XIX^e siècle. Gueneau témoigne: "Aujourd'hui l'idée d'une bourse est à peu près abandonnée. D'ailleurs certains usages en tiennent lieu. (...) D'autre part le marché à terme est pratiqué dans une certaine mesure sous un autre nom car on distingue les marchandises "disponibles" et les marchandises "à livrer". Dans le commerce d'Europe on vend très souvent d'avance la production à des dates plus ou moins éloignées de la récolte. Plus souvent encore dans le commerce d'Extrême-Orient on achète des marchandises qui sont encore en mer ou qui même ne sont pas encore rentrées dans les dépôts des comptoirs européens de Canton ou de Shanghai afin de s'assurer

longtemps à l'avance des prix déterminés. Mais le marché est fortement discipliné. Tout marchand qui ferait de la spéculation un jeu serait très sévèrement jugé par ses confrères et sa situation à l'Union deviendrait très difficile. Quant aux agioteurs étrangers, en l'absence d'une bourse, ils sont à peu près exclus. Marchands et fabricants voient d'un mauvais œil tous ceux qui n'appartiennent pas à leurs corporations et refusent presque toujours de faire des affaires avec eux. C'est à peine si quelques intrus ont réussi en 1919-20, pendant la grande hausse des soies à spéculer sur quelques balles dont ils s'étaient assurés la possession. Aussitôt que la baisse est survenue on s'est fait un plaisir de les étrangler. Ainsi le commerce lyonnais a les avantages d'une bourse sans en avoir les inconvénients"[ftn1631](#). Inspirée des méthodes bancaires, une timide modernisation a tout de même été entreprise. Ainsi, en 1921 l'Union des Marchands de Soie a accumulé 10.000 fiches de renseignements sur les moyens financiers et les garanties de solvabilité de ceux qui fréquentent le marché lyonnais des soies. 17% d'entre elles concernent des maisons de Lyon, 39% des maisons de Paris et des départements français, 44% enfin des maisons étrangères. Le Syndicat de la Fabrique Lyonnaise en collectionne pour sa part 63.000 en 1920, se répartissant comme suit: 5.000 sur Lyon, 17.000 sur Paris, 19.000 pour la province et 22.000 pour l'étranger[ftn1632](#). Toutes ces archives ont malheureusement disparu, dans un malencontreux incendie pour les fiches de l'UMSL par exemple. En 1923, les Chambres des métiers dont celle de la soie, à laquelle appartient L. Gueneau, sont créées. Ce dernier enfin, note des efforts d'harmonisation des pratiques de la part de l'UMSL qui fait dresser le tableau des tolérances de décreusage pour les diverses catégories de soies, monte une documentation sur les branches françaises de la production soyeuse, avec statistiques annuelles de la production de soie dans le monde, et publie désormais des bulletins hebdomadaires des récoltes durant la période printanière avec données météorologiques pour anticiper les variations des prix[ftn1633](#).

Sur le marché de Lyon, les mouvements ont repris mais avec peu de vigueur. La guerre a épuisé les marchés d'approvisionnement traditionnels et aucun n'est désormais capable d'alimenter Lyon comme auparavant. Encore une fois dans leur histoire, les Lyonnais doivent tenter de revigorer leurs fournisseurs. La liberté d'exportation est alors complète partout, sauf en Perse et en Russie mais les taxes, légères en Perse, sont mal perçues[ftn1634](#). Les grèges italiennes qui atteignaient 1.075.000 kilo en 1913 n'y entrent plus que pour 916.000 kilo en 1922[ftn1635](#) et de nouvelles polémiques entre Français et Italiens éclatent en 1919. Entre 1913 et 1922, les fournitures d'Extrême-Orient ont chuté elles aussi de 5,6 à 3,5 M kilo, soit respectivement les 2/3 puis les 3/4 des besoins lyonnais. Dans les mêmes temps, à elles seules, les exportations de soie grège japonaise vers Lyon ont dégringolé de 1.670.000 à 412.000 kilo[ftn1636](#). La production séricicole espagnole qui atteignait un peu plus d'un million de kilo de cocons en 1908 n'est plus que de 755.000 kilo en 1921 pour respectivement 75.000 et 60.000 kilo de grège[ftn1637](#). L'Espagne qui envoyait à Marseille et Lyon 52.900 kilo de grège en 1913, n'en envoie plus que 35.000 kilo dix ans plus tard. En 1923, la CCIL reçoit la visite d'un délégué de l'Etat de Mysore pour développer l'industrie de la soie et installer des filatures mais l'Inde, et plus spécialement le Bengale où "des maisons françaises avaient fait de 1853 à 1913 des efforts considérables pour organiser la sériciculture et la filature", ont cessé d'être des régions productrices à cause des maladies, des croyances et du climat[ftn1638](#). Une acclimatation de races jaunes des Cévennes est tentée dans les vallées himalayennes du Cachemire par les Anglais "aidés du marché de Lyon", mais cette région qui produisait 2 millions de kilo de grège en 1822 n'en fournit plus que 85.000 en 1921[ftn1639](#). En 1922, les membres du syndicat professionnel des graineurs français de Marseille sont intéressés par l'annonce d'un projet de développement de la sériciculture à La Réunion et l'année suivante, Lyon projette de créer une sous-agence économique de Madagascar[ftn1640](#). La sériciculture française n'est pas en meilleur état. Selon Gueneau[ftn1641](#), le marché de Lyon n'aurait compris le danger de laisser disparaître une source nationale d'approvisionnement qu'après la guerre et "aurait pratiqué une politique abusive d'internationalisme aux dépens des intérêts français (...) le marché de Lyon a négligé la production française. C'est avec sérénité qu'il l'a vu disparaître".

Cette opinion est excessive. La production française de soie grège a en effet continué à chuter, passant de 974.000 en 1909 à 195.000 kilo en 1921 [ftn1642](#) mais on ne saurait en imputer à Lyon toute la responsabilité. A cause des alternances de sur-production et d'arrêt liées aux évolutions de la mode par exemple, le moulinage connaît de sérieuses difficultés. Il y avait 708 moulins et 2,1 millions de fuseaux en 1889, ils ne sont plus que 590 en 1909 et 1,1 millions de fuseaux. En 1923, seuls 750.000 fuseaux subsistent dont 350.000

aux mains des fabricants, marchands et tisseurs à façon pour une production de soie ouvrée de 1,5 millions de kilo contre 3 millions de kilo en 1889^{fn1643}. Au sein de la filière, les querelles continuent et une grande réunion des mouliniers a lieu à Valence en 1920. L'industrie du grainage est en fait la plus active. Elle exporte 500.000 boîtes en 1913 dont 50% pour l'Italie, le reste partant pour le Proche-Orient méditerranéen. En 1923, il existe un syndicat professionnel des graineurs français et un Syndicat des producteurs et exportateurs de graines de vers à soie du Var, tous deux très favorables au développement de la sériciculture en Syrie et au Liban par les autorités françaises^{fn1644}. Il ne reste plus que 166 filatures, dont 81 dans le Gard, utilisant 8.167 bassines dont 2.908 à plus de cinq bouts et 3.118 bassines accessoires dont 1.837 à plus de cinq bouts. La décadence de cette branche est désormais irréversible^{fn1645}. Même Gueneau reconnaît: "on est obligé de lui consacrer des développements qui sont hors de proportion avec ce qu'elle donne (...) le département de l'Aude est à rayer en 1922"^{fn1646}. En 1908, la production française de grège n'est que Sde 656.000 kilo et de 195.000 en 1921. Dans le Vivarais par exemple, de 1913 à 1920, le nombre d'établissements chute de 33 à 18. Malgré tout cela, Gueneau croit dans la résurrection de la sériciculture française sur le modèle italien. Marchands de soie et filateurs de Lyon constituent un Comité national pour le relèvement de la sériciculture en 1922 et si le relèvement de la sériciculture française n'est pas possible, on pourra toujours se tourner vers les colonies: "ce programme devrait être d'autant plus facile à réaliser que Lyon est un grand centre colonial (...) alors que c'est une ville terrienne et éloignée de la mer"^{fn1647}. Le problème, c'est qu'à Madagascar, il faut tout créer et que les éducations d'Afrique du Nord ont été ravagées par la pébrine, ce qui impose de tout reconstituer là aussi. En 1916, la CCIL envoie une délégation au Maroc pour estimer le potentiel, Gueneau insiste sur l'Indochine, où il faut, selon lui, moderniser l'industrie et perfectionner les méthodes d'élevage. Pour neutraliser la prépondérance japonaise, il faut aider la Chine. Selon lui, l'augmentation de l'offre fera baisser les prix et les déchets perdront de leur intérêt: "Que l'on imagine dans un avenir prochain les exportations chinoises atteignant des dizaines de millions de tonnes (...) ces événements équivaldraient à une nouvelle ouverture de la Chine"...

En Chine, l'Etat, à l'imitation du Japon, se décide enfin à prendre le mal par la racine pour développer son secteur séricicole. En 1920, une commission internationale est créée par le gouvernement de "Tche-fou" pour l'amélioration de la soie^{fn1648}. Les études de cette commission révèlent en 1921 que 65 % des vers du chène sont malades et en avril 1922, grâce à des ressources financières venant des douanes, elle ouvre un collège mixte plus une petite filature d'expérimentation. A l'Université de Nankin et dans les Universités de Canton, Chin-Ling et Ling-Ngan sont respectivement fondés, dans la première, un Institut séricicole, dans les autres une faculté de sériciculture^{fn1649}. A Shanghai, l'Institut séricicole développe l'industrie de la soie par la méthode Pasteur mais ce n'est qu'en 1935 qu'un contrôle du gouvernement est organisé, de la production de cocons aux opérations commerciales. Selon un programme d'action pour favoriser la production de la soie, l'Institut séricicole de Shanghai installe des annexes dans la région de Wu-Sien, à Heng-Lin^{fn1650}. De son côté, la Chambre de Commerce française, qui craint que le centre international de l'industrie de la soie ne devienne les Etats-Unis et que le Japon n'ait le monopole de la production de la soie, crée des grainages à Shanghai et dans les provinces voisines^{fn1651}. Les Anglais et les Américains se joignent à ces efforts et forment un comité international pour l'amélioration de la sériciculture en Chine qui reçoit du gouvernement chinois une subvention annuelle de 96.000 HK taels. C'est ainsi que dans les années 1920, Shao-hsing se met à fournir 45% des œufs nécessaires dans le Kiang Nan^{fn1652}, que le département de sériciculture de l'Université de Nankin s'associe en 1918 avec l'American Silk Association pour créer dans les années suivantes quatre centres de démonstration dans le Kiangsu et qu'après 1915, les filatures à vapeur de Zhifu se développent grâce aux Japonais. Dans le bâtiment de la YMCA, la Silk Association of America organise des projections montrant l'élaboration de la soie en Italie et au Japon ainsi que sa transformation mécanique aux Etats-Unis et en Italie^{fn1653}. C'est en 1921 que le Ministère de l'Agriculture et du Commerce édicte la National Law for regulating sericulture, mulberry, silk et Weaving Industries dans les deux provinces du Chekiang et du Kiangsu^{fn1654}. Cette loi interdit la constitution de nouvelles cocoon hongs dans neuf vieux districts, Hangzhou, Chia-hsing, Shao-hsing, Huchou, Chiang-ming, Suzhou, Ch'ang-chou, Chinkiang, Sung Kiang, pour encourager la sériciculture dans de nouveaux districts. De lourdes taxes sur les cocons sont

imposées dans le milieu des années 1920 dans la province du Kiangsu^{fn1655}. Pour un picul de cocons secs, le total de celles-ci est de 12,8 yuans^{fn1656}. Pour un picul de soie à l'exportation, les taxes sont de 67,13 taels, à savoir 55,30 pour la cocoon tax, 11,14 pour l'export duty, 0,36 de frais de quai et 0,33 de Whangpoo conservancy tax.

Selon L.M Li, ces coûts ne sont pas un obstacle à la modernisation et constituent une source importante de revenus pour les provinces. Par exemple, en 1904, le Chekiang en tire 197.154 yuans contre 1.345.644 en 1929. Cependant, les gouvernements de provinces ne versent pas de subventions pour inciter les éventuels créateurs de filatures à monter leurs usines et le gouvernement central ne fait rien pour empêcher l'exportation de cocons. Etrangers et Chinois sont d'accord pour reconnaître que l'établissement de filatures a entraîné la détérioration de la qualité des cocons car le paysan n'a plus aucun souci du soin, il ne voit plus que le poids qu'il doit fournir et la quantité. The Lingnan College Agricultural School de Canton est même étonné de voir la qualité des soies produites avec des cocons aussi défectueux. Dans ce domaine, l'avantage de Canton sur Shanghai, c'est que les paysans travaillent toute l'année dans la soie et que les filatures sont installées sur les lieux de production, donc la qualité est plus contrôlée mais le problème tient toujours dans le manque de capital. En 1915, la manufacture Shanghai's Fu-hwa Factory est néanmoins fondée avec des métiers électriques^{fn1657} et dans les années 1930, il y a 2.000 métiers de ce type. Parce qu'elle se tient l'écart des troubles intérieurs, qu'elle dispose de l'énergie électrique dont les usines modernes ont besoin et réceptionne les fibres synthétiques, Shanghai devient de son côté centre de tissage avec 9 manufactures ou ateliers en 1921 contre 68 en 1929 et 500 avec 6.000 métiers en 1931^{fn1658}. Les exportations chinoises de soie et dérivés sont réorganisées et divisées en 23 postes. Parmi ceux-ci, le premier est la soie filée à la vapeur avec, à elle seule, 53,6% de la valeur des exportations totales de soie et produits soyeux^{fn1659}. Le second est celui des soieries avec 18.115.194 HKT mais il est déjà très loin derrière puisqu'il ne réalise que 10,8% des recettes totales de ce secteur. Tous les autres postes font moins de 5%. Mais, comme le rapporte un article sur le commerce de Hong-Kong et Canton^{fn1660}, si la France a reçu 1/3 des soies parties de Canton en 1920, "c'est toutefois l'Amérique qui tient, et de loin, la première place dans ce commerce".

Les Français et, parmi eux les Lyonnais, sont alors conscients de leur retard et de leurs lacunes en Chine. En mars 1918, le consul à Shanghai écrit: "le marché français, de même que l'industrie française de la soie sont menacés de devenir complètement tributaires du marché japonais. Il y a là un danger dont la gravité ne saurait vous échapper. Notre pays a donc un intérêt commercial évident à relancer la production séricicole de la Chine (...). Il s'y joint une considération d'un autre ordre (...) nous avons assuré, en prenant la tête du mouvement, une place prépondérante à l'influence française"^{fn1661}. La même année, son confrère de Canton rapporte qu'une nouvelle maison d'achat de soie, "A.P Villa & Bros of Canton", filiale de "A.P Villa & Bros of New York", vient de s'installer. Alors que la place avait été proposée au Français M. Robton, inspecteur des soies dans différentes maisons, celui-ci n'a pu s'entendre avec la maison américaine et le chef de cette filiale est finalement un Suisse, G. Hoppeler inscrit au consulat d'Allemagne, ce qui fait dire au consul: "les sujets suisses semblent vouloir dans cette spécialité de l'inspection de la soie, enlever aux Français et surtout aux Lyonnais des situations qui jusqu'à ces dernières années leur étaient à peu près exclusivement réservées"^{fn1662}. Dans un rapport de la CCF en Chine, on lit: "il est devenu un lieu commun de dire que notre expansion commerciale a pêché surtout par défaut d'organisation (...). La guerre nous a fait toucher du doigt, parfois durement, les lacunes et les insuffisances de notre organisation actuelle"^{fn1663}. A propos des exportations françaises vers la Chine, ce travail souligne le coût des frais de transport ferroviaires car les exportations se font forcément par Marseille et évoque "l'organisation défectueuse qui prive du bénéfice du transport en droiture les produits de plus des 4/5e du territoire français (...)". Concernant les exportations de Chine vers la France, "si les exportateurs de Chine semblent un peu plus favorisés que ceux de France en raison du nombre de lignes régulières étrangères leur offrant des occasions de transport en droiture, cet avantage est plus apparent que réel (...) en dehors de Marseille, il n'y a que Le Havre et Dunkerque pour lesquels les occasions soient régulières et assez fréquentes, les lignes allemandes s'étant tout particulièrement spécialisées avant la guerre dans les relations directes avec ces derniers ports (...) où nos ennemis avaient établis de nombreux comptoirs (...) nous insistons tout spécialement sur ce point que la régularité des départs et le transport en droiture sont deux facteurs indispensables des lignes maritimes destinées au développement

du commerce de notre pays (...)" . En conclusion, les auteurs du rapport réclament un service en droiture partant de Dunkerque ou Anvers et desservant Le Havre, Bordeaux, Marseille et la ligne de Chine. Une note est jointe sur la Conférence des frets d'Extrême-Orient qui a son siège à Londres (China Outward & Homeward Freight Conference) et règle les rapports entre chargeurs et compagnies maritimes. L'auteur signale que "les maisons françaises de Chine n'ont que très exceptionnellement à expédier par grosses quantités". Une autre note est ajoutée sur la juridiction française en Chine: "les pouvoirs des consuls en Chine sont à la fois multiples, indéterminés et absolus". Les auteurs réclament une adaptation de la juridiction française aux conditions nouvelles en Chine par l'intermédiaire des consuls qui doivent être mieux informés dans le domaine législatif et judiciaire ainsi que pour réformer la magistrature française en Chine. A titre d'exemple enfin, ceux-ci évoquent l'organisation des juridictions anglaise et américaine en Chine.^{SS}

En 1918, le commandant chef de bataillon Grillet, qui était chargé d'une mission en Extrême-Orient, remet un rapport qui va avoir une grande influence sur les nouvelles orientations de la politique française en Chine. Après avoir mentionné la fondation en Chine d'une Société d'Etudes Economiques et d'un bureau national d'émigration en août 1917, celui-ci préconise la création d'une politique française d'Extrême-Orient et non plus une politique française en Chine, une autre au Japon, etc...^{ftn1664} Grillet soumet un plan pour développer en Chine l'influence de la culture française en commençant par ce constat: "une constatation s'impose quand il s'agit de la Chine. C'est que ce pays ne connaît pas l'Europe et que l'Europe ne le connaît pas." L'auteur remarque que les diplomates restent trop peu de temps et que les marchands sont trop occupés, donc les Européens sur place ne peuvent approfondir leurs connaissances du pays. Il cite la Mission lyonnaise: "les résultats obtenus par la Mission Lyonnaise ont été en leur temps de première importance et ils se font encore actuellement sentir", et mentionne les écoles françaises de Tientsin, Pékin, "Paoting-fou", "Pou-li-tsuenn", plus, en septembre 1918, la création d'un collège de la Société franco-chinoise à Pékin ainsi que d'une école de jeunes filles en novembre 1919. Il existe alors en Chine quarante trois collèges et Universités de langue anglaise, donc pour lui, il faut créer à Pékin un collège sino-français et une Université comprenant Faculté de Sciences, de Médecine et Ecole d'ingénieurs. Pour Grillet, le principal problème de la Chine est de nourrir sa population car la surface agricole diminue et selon lui, il faut soulager les campagnes en "enrôlant" les surplus de population dans l'industrie: il faut donc développer l'industrie en Chine. Il préconise de créer des bureaux d'enquête dans les différents Ministères de Pékin pour être mieux informés des potentialités et des moyens de chacune des régions chinoises. Il recommande de former une classe d'ouvriers qualifiés: "(...) organiser en Chine sur une vaste échelle l'enseignement manuel et technique dans les Ecoles professionnelles (...) Une solution rationnelle de cette question serait obtenue par une entente entre la Chine et l'un des pays européens, la France par exemple, où il y aura encore pénurie de main-d'œuvre pendant la guerre (...)". Il pense donc à un échange de bons procédés, nombreuse main d'œuvre chinoise en France contre main d'œuvre qualifiée pour la Chine^{ftn1665}.

Est-ce ce rapport qui décide les Lyonnais à rendre leur présence plus significative en Chine ? Ou est-ce le BCEO qui multiplie les articles sur l'industrie et le commerce de la soie ? On y lit par exemple: "la Chine est aujourd'hui dans une situation comparable à celle des régions séricicoles de la France avant la découverte de Pasteur. Le remède est connu mais son application est difficile dans un pays où le gouvernement s'est parfaitement désintéressé jusqu'ici de tout encouragement à une industrie nationale. (...) Il appartenait à la Chambre de Commerce française de Chine de mettre sur pied le projet destiné à rénover la production de la soie en ce pays. Avec le concours (...) de M. Vieil, elle a fondé le premier Institut séricicole de Shanghai et un établissement annexe (magnanerie modèle et grainage) dans la région de Wuxi (...). Sous ses auspices s'est formé un Comité international, composé primitivement de deux délégués de la Foreign Silk Association of Shanghai, deux délégués de la Chambre Française et six délégués des guildes chinoises intéressées dans l'industrie de la soie (marchands de cocons, filateurs, etc...). La Chambre de commerce anglaise offrait son concours (elle a aujourd'hui deux délégués dans le Comité). (...) L'œuvre est aujourd'hui en plein fonctionnement: elle dispose d'un budget annuel de 20.000 taels (environ 120000 francs). Le gouvernement français a marqué l'intérêt qu'elle lui inspirait, en lui accordant une subvention annuelle de 3.000 francs (...) "^{ftn1666} En janvier 1920, un autre article du BCEO nous apprend par exemple le décès de Cyprien Guy^{ftn1667}, représentant à Shanghai la maison L. Wegelin de Lyon, membre depuis sa fondation du Comité

central de la Chambre, âgé de 43 ans et "emporté en quelques heures par une maladie qui ne pardonne guère". Celui-ci était venu en Chine pour le compte de la maison Cambefort de Lyon et était perçu comme un "Lyonnais fidèle, patriote ardent et convaincu (...) collaborateur sérieux et éprouvé". En 1920, la composition de la Chambre de Commerce Française de Chine nous montre combien la place des négociants en soie est alors encore prépondérante dans ce pays.

membres adhérents et correspondants *:

en Indochine:

MM. Gerin, Drevard & Cie

2 rue du Commerce à Haiphong

en France:

S. Jabrin

représentants en soies 14 rue Pizay
à Lyon

L. Renaud

agent de Marthoud frères 15 rue du
Garet à Lyon

*sur les 11 correspondants français, 7 sont à Paris, 1 à Cognac, 1 à Epernay et 2 à Lyon

La proportion exacte de négociants en soie est très difficile à déterminer mais on retrouve des noms connus, notamment Madier, Marthoud, Varenne et Pila. D'autres paraissent être notoirement connue comme le fondé de pouvoir de la maison Olivier & Cie, M. Pernot, M. Adam, directeur de la Banque Industrielle de Chine, H. Madier, négociant en soies, Ardain, directeur de la Banque de l'Indochine, Speelman, administrateur de l'Assurance franco-asiatique, Meynard, agent général pour la Chine et le Japon de la Cie des MM, Gautier directeur de Racine & Cie, M. Chapeaux des anciens établissements Chapeaux Frères et Marthoud de Marthoud frères^{fn1668}. Dans les publicités du BCEO, on retrouve fréquemment celles de H. Madier, négociant en soies et président de l'Assurance Franco-asiatique dont J. Sauvayre est un des administrateurs, de Rheims et Rini qui sont les agents de "l'Union Nationale France-Exportations, Paris", d'A. Arnaud-Coste & R.V Dent, agents de J. Hobson & Cy (Manchester & Bradford), de A. Bechetoille de Lyon, de Gellé frères de Paris et de Schroder & Schyller & Cie de Bordeaux. Malheureusement, les activités précises de ces firmes nous échappent encore. Parmi les banques françaises, on trouve mentionnées deux banques anglaises, le Crédit Lyonnais de Londres et l'Union of London & Smith's bank limited^{fn1669}. Tout en réclamant une protection des marques de fabriques et plus de renseignements sur la Chine en France, un article du BCEO de février 1920 souligne néanmoins "qu'un Français désireux d'aller s'établir en Chine ne trouve ici (en France) ni renseignement ni encouragement d'aucune sorte. On le considère souvent comme un fou ou une tête brûlée. On ne sait rien ici, dans le gros public, de ce qui intéresse la Chine industriellement ou commercialement. Si bien que les meilleures volontés et les esprits les plus posés et les plus froids se heurtent immédiatement à des difficultés qui les rebutent". Dans un télégramme daté du 12 septembre 1921, le Ministre de la Marine étudie la fermeture de la section française de l'Ecole navale de Foutchéou et on apprend que le gouvernement provincial du Tcheli vient de supprimer, tout comme le gouvernement chinois, sa subvention à l'école de médecine de Tientsin: "Ce sont les deux plus anciennes institutions d'enseignement françaises en Chine qui sont menacées de disparaître"^{fn1670}. Par contre, à l'occasion d'un banquet de clôture de la première exposition d'automobiles à Shanghai, dans un article du BCEO de décembre 1921, on lit: "les convives (...) vérifiant une fois de plus que la table du Cercle Sportif français est la première de Shanghai".

En Chine, après la première guerre mondiale et confrontés à une concurrence américaine de plus en plus évidente, les Français, et parmi eux les Lyonnais, comprennent qu'il faut avant tout aider ce pays plus que chercher à l'exploiter à son seul profit. Ils reprennent alors la politique scolaire qui avait été amorcée à la fin du siècle précédent en utilisant toutes les ressources disponibles. Ainsi, les CRT de la CCIL de 1919 rapportent qu'une école de médecine et d'enseignement technique qui avaient créées sur le territoire de la concession française de Shanghai par les Allemands en 1907, sont placées sous séquestre pendant la guerre et des pourparlers avec le gouvernement chinois sont en cours pour leur attribution définitive à la France, "pour

faire comme à Beyrouth". La même année, le Ministre français à Pékin réclame la création d'un inspecteur pour les étudiants chinois et appuie sa demande par la traduction du "Radio Américain de Lyon que tous les journaux chinois publient (...) nous ne pouvons accepter que ces jeunes Chinois soient dirigés par des comités américains et gagnés sous nos yeux et au grand détriment de notre influence aux idées de la YMCA"[fn1671](#). Cette traduction nous apprend par ailleurs que "(...) beaucoup d'étudiants sont de fervents admirateurs de l'Amérique et de ses institutions dont malheureusement l'accès leur a été interdit par des considérations financières" (car ils doivent avoir 500 \$ en poche) . En fait, les étudiants chinois qui viennent en France le font par défaut. Pour preuve, une des chambres du cercle à Colombes a été baptisée "salle B. Franklin". Gueneau pour sa part raconte[fn1672](#) que dans une île du golfe de Hang-Tchéou se trouve le Zhejiang séricultural college anglo-japonais et qu'à Canton et Nankin, les Etats-Unis créent des instituts mi-civils, mi-religieux dirigés par des missionnaires techniciens. Celui-ci insiste[fn1673](#) sur la hausse de la concurrence américaine avec sa Condition à Shanghai et l'installation d'un poste TSF à grande puissance, ce qui implique la création d'un institut franco-chinois pour contrer l'influence anglo-saxonne en Chine. Il rapporte enfin la venue en 1920 à Lyon d'une délégation chinoise dirigée par Ting, membre du comité international de sériciculture, de la Chambre chinoise et de la guide des marchands de Shanghai. En janvier 1920, le SOFE, Service des Œuvres Françaises à l'Etranger, est créé avec pour but de " (...) s'appliquer plus spécialement à servir les fins occasionnelles de notre diplomatie, sous les directions de laquelle il faut qu'elle cherche à modeler son action". Trois mois plus tard, le collège chrétien de Canton[fn1674](#), projette d'envoyer en France 6.000 étudiants chinois dans les écoles techniques pour les renvoyer ensuite chez eux, l'objectif étant de former des cadres.

C'est donc dans ce contexte qu'est créé l'Institut franco-chinois. Selon Tcheng Tse-sio qui mentionne l'existence d'un règlement en neuf articles dans MAE Paris, Asie 1918-1940, dos.n°47, cette fondation remonterait à 1919, l'accord entre gouvernements intervenant en 1921. Après consultation du dit dossier, l'idée de cette création reviendrait à M. Li Yu-ying, professeur à l'Université de Pékin et au recteur Joubin, après sa mission en Extrême-Orient, fin 1919[fn1675](#). Toujours selon la même source, le 8 juillet 1921, l'Association universitaire franco-chinoise se trouve placée sous le régime de la loi de 1901, destinée à gérer l'Institut franco-chinois[fn1676](#). Ce dernier doit être en fait une Ecole Normale pour les Chinois avec concours d'entrée à Pékin, Shanghai, Canton mais la connaissance du français étant trop approximative, il a fallu créer des cours à l'Institut et l'enseignement du chinois qui était prévu a été supprimé, "le directeur n'ayant pas amené de professeurs. (...) La section préparatoire est donc réduite cette année à une école de langue française. C'est une vraie "capitis diminutio" (...) le directeur chinois n'a pas été d'avis d'ouvrir un concours pour les étudiants résidant déjà en France (...)". Ces derniers sont donc admis sur diplômes mais "il est douteux que ce mode de choix soit de bonne politique" et les subventions promises n'arrivent pas. De son côté, la CCIL confirme la création d'une Association Universitaire franco-chinoise pour préparer l'organisation d'un Institut franco-chinois à Lyon, un décret du 24 octobre 1921 approuvant l'accord du 8 juillet entre l'Université de Lyon et le Comité inter-universitaire chinois en vue de la dite création[fn1677](#). Néanmoins, on est surpris de constater que si les pages 591 à 634 de ces CRT sont consacrées à l'enseignement, 26 lignes seulement concernent l'Institut franco-chinois lui-même. Parallèlement, mais sans qu'il soit possible de déterminer les liens exacts entre chaque création, une école d'enseignement technique[fn1678](#) est créée à Shanghai dans les locaux d'une école allemande. Celle-ci est rattachée à l'Université de Lyon[fn1679](#) et vient compléter le dispositif en place qui se compose de l'Université de l'Aurore à Shanghai, où l'on enseigne le Droit et la Médecine, ainsi que les Ecoles et Ateliers de Zikawei. Les 600.000 francs qui ont été nécessaires ont été versés, moitié par le gouvernement chinois, moitié par les Chambres de Commerce françaises et les Ministères, la CCIL pour sa part ayant apporté une subvention de 6.000 FF[fn1680](#).

En 1921, une mission chinoise composée de commerçants de Shanghai arrive à Lyon où, à l'invitation de la CCIL, elle participe à un banquet et assiste à la projection d'un film cinématographique sur l'industrie de la soie[fn1681](#). Pendant ce temps, éventuellement avec l'appui de photos et plans, différents articles du BCEO[fn1682](#) vantent l'Institut franco-chinois d'industrie et de commerce ouvert en avril 1921. C'est à leur lecture que l'on apprend que 300 élèves suivent des cours dans les bâtiments allemands pris en 1919 "suivant les clauses du traité de Versailles"[fn1683](#). Le budget annuel prévu pour ce nouvel institut atteint 150.000 \$

avec création projetée d'un Musée industriel et commercial. Le directeur français en est M. Maybon et le directeur chinois M. Tchang Pao-Hsi^{fn1684}. Le secrétaire général est M. Shan Ti-wan, ingénieur électricien, de l'Institut polytechnique de Grenoble et parmi les professeurs, exerce M. Ho Lou, licencié es sciences de Lyon. Cet Institut bénéficie des participations respectives de la Compagnie Générale d'Extrême-Orient, d'Olivier & Cie, des Banque de l'Indochine et Banque Industrielle de Chine, ainsi que de la Compagnie des MM. Plusieurs marchands se sont également investis comme Peugeot, Schneider & Cie, etc... Basée à Paris, la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques fournit beaucoup de matériel dont les machines pour l'industrie textile^{fn1685} mais on ne trouve aucun trace de participation lyonnaise. Un autre article du BCEO^{fn1686} nous apprend "qu'un premier contingent de 15 élèves chinois a pu être installé (...) au lycée de Marseille". Il semblerait que cette dernière cité veuille alors prendre part à l'effort général. Dans un article du Bulletin du Comité de Relation internationales intellectuelles et économiques publié sous le patronage de la CCIM, on lit qu'à l'attention de M. Painlevé, de retour de Chine, "les représentants de Marseille ont exprimé le désir que notre ville participe à l'œuvre d'enseignement des jeunes Chinois venant en France et qui sont tous dirigés dans l'intérieur après leur débarquement dans notre grand port (...). Le comité est entré en relations avec la Société franco-chinoise d'Education ayant son siège à Paris (...)". En 1921, il y a en effet 438 élèves chinois dans les collèges français plus 75 dans les lycées dont 15 au lycée du Parc et 7 au lycée Ampère à Lyon, le premier lycée étant celui de Moulins avec 23 élèves. A ces étudiants, il faut ajouter 498 Chinois travaillant en France dont quatre chez Jules Weitz à Lyon et sept chez Berliet. La même année, une communication du consulat de France à Tchentou du 5 avril 1922 rapporte que la province a décidé d'envoyer 100 étudiants à l'Université franco-chinoise de Lyon^{fn1687}. En Chine même, Vieil est envoyé à Shanghai en 1919 afin de relever la production de soie et contrecarrer ainsi l'énorme développement de la production japonaise^{fn1688}. A Lyon, MM Chabrières-Morel préconisent alors justement l'introduction des graines françaises en Chine: "MM. Chabrières-Morel sont convaincus que, si l'on élevait des graines françaises, on obtiendrait des résultats très supérieurs (...) La CCF de Shanghai a fait appel à M. Pierre Vieil, savant agronome et technicien éminent qui fut placé en 1917 comme directeur technique du Comité international pour l'amélioration de la sériciculture en Chine"^{fn1689}. Dans une lettre de celui-ci, de 1919, on lit: "les résultats obtenus jusqu'ici, soit dans la région de Shanghai, soit dans celle de Canton, sont encourageants mais c'est une œuvre de longue haleine (...). Nous avons actuellement cinq stations de grainage, nous en installerons chaque année de nouvelles". Deux ans plus tard, Vieil écrit au consul de France à Shanghai^{fn1690} pour lui confirmer qu'il accepte de s'occuper de la section séricicole de l'Université du Sud-est et que pour cela il sera secondé par M. Ho Kang "qui revient de France diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier". Le nombre de stations de grainage passe de une en 1917 à sept en 1921 et le nombre d'onces de graines distribuées de 1.500 en 1918 contre 4.700 en 1921. Toutes ces initiatives^{fn1691} se heurtent cependant à trois problèmes: le manque de coordination, notamment entre la Société franco-chinoise d'éducation, le gouvernement français et les bureaux du consulat français en Chine^{fn1692}, le manque de personnel compétent et le manque de moyens financiers. En 1921, par exemple, une grave crise financière en Chine empêche le gouvernement de subvenir aux besoins des étudiants en France et il faut créer un comité franco-chinois de patronage des jeunes chinois en France pour aider ceux-ci^{fn1693}.

Comme au siècle précédent, tous ces efforts français et lyonnais en Chine manquent surtout de ligne directrice claire. Il s'agit avant tout de contrecarrer les initiatives américaines pour tenter de préserver un leadership battu en brèche depuis la crise des années 1880. La filière lyonnaise est alors essoufflée tandis que la tendance à l'abandon pur et simple de la soie comme matière première textile courante se renforce. Tous constatent l'irréversible déclin lyonnais. En 1919, sur les 20.343 tonnes de soie achetées par les Etats-Unis, 15.311 viennent du Japon, 903 d'Europe et le reste de Chine, ce qui fait dire à Tcheng Tse-sio, p.64: "le plus grand marché du monde échappe à Lyon". Début 1920, il y a en effet aux Etats-Unis, plus de 100.000 balles en dépôt, soit l'équivalent de 25.000.000 \$, ce qui, selon Gueneau, est un accaparement, un scandale, et qui mérite une enquête de la part de la Silk Association^{fn1694}. Paris approvisionne les centres textiles du Nord et de l'Ouest, et de plus en plus de maisons parisiennes du commerce de soie s'approvisionnent "hors-circuit lyonnais"^{fn1695}. En 1927, la Dresdner Bank rapporte dans son étude: "L'accroissement considérable de la

production mondiale en soie grège dans la période de l'après-guerre (en 1925 de 41%), par rapport à 1913, est dû exclusivement à l'essor extraordinaire de la sériciculture au Japon. La production japonaise a augmenté de 1913 à 1925 de pas moins de 113%; par contre, celle de Chine (...) est restée à peu près stationnaire. (...) on peut encore compter sur une production de la soie au Japon (...) l'exportation de soie grège [japonaise] représente en 1924, 38% de l'exportation totale (...). Il reste à voir si le capital, investi ces derniers temps en Chine pour favoriser le développement de la sériciculture, amènera un changement important de la situation. Le surplus de la production de soie grège a été presque entièrement absorbé par les Etats-Unis (...). Il peut sembler surprenant que contrairement à l'augmentation extraordinaire de la consommation de soie grège aux Etats-Unis, la consommation européenne, dans son ensemble, soit à peu près restée la même. On ne saurait dire si la crise générale de l'économie européenne a exercé ici une influence, ou s'il s'y manifeste peut-être déjà une concurrence de la soie artificielle".

C'est d'abord la demande mondiale de déchets de soie, de coton et de laine qui devient très forte [fn1696](#) mais le commerce des schappes étant plutôt le fait des organisations industrielles qui les transforment en filés, celles-ci partent directement sur les lieux de transformation et Marseille ne joue aucun rôle majeur dans ce trafic. Les procédés de filature à l'européenne se propagent dans le monde, ce qui entraîne une hausse de la consommation des déchets de soie [fn1697](#). La production mondiale de schappe et de bourette qui était de 2 millions de kilo en 1900, est passée à 6 en 1914 et 10 millions de kilo en 1921 [fn1698](#). Certaines maisons se spécialisent dans les exportations de déchets. Par exemple, à Yokohama, en 1921-1922, sur douze entreprises principales faisant cette sorte de commerce, une est française, une américaine, trois japonaises, deux anglaises, deux italiennes et trois suisses. Sur un total de 24.600 balles [fn1699](#) expédiées, la maison française en envoie 5.633 balles vers Marseille, soit 22,9 % contre 16.500 pour les maisons suisses. 19.000 partent à destination de l'Europe et 5.000 vers les Etats-Unis [fn1700](#). Mais, très rapidement, la soie artificielle s'impose [fn1701](#). Elle supplante de plus en plus la schappe et la bourette dans leur rôle "d'appoint et de modérateur des prix" [fn1702](#). De 10 millions de kilo en 1911, la consommation française de déchets de soie passe à 5,4 millions en 1922 [fn1703](#). La Société anonyme de Filature de schappe est inscrite à l'UMSL et la consommation lyonnaise de déchets passe à 1 million de kilo par an en moyenne [fn1704](#). Déchets et soie artificielle se substituent même aux matières premières textiles secondaires traditionnelles dans les fabriques puisque les consommations lyonnaises de coton et de laine passent, entre 1913, 1918 et 1921, respectivement, de 14.401 à 40.358 puis 15.315 kilo pour le coton et, pour la laine, de 4.438 à 192.205 et 87.080 kilo [fn1705](#). Mais Tcheng Tse-sio remarque que partout désormais, les fabricants recherchent les prix les plus bas et s'orientent de plus en plus vers la soie artificielle. Les CRT [fn1706](#) eux-mêmes enfin rapportent une très forte demande de cette dernière matière première en Suède et en Pologne.

Entre 1913 et 1920, la production mondiale de soie artificielle triple pour atteindre 30 millions de kilo. La production allemande est alors de 3,5 M kilo et les Etats-Unis qui n'en produisaient 700.000 kilo en 1913, en sortent 6.750.000 kilo en 1921. La demande est telle que le prix de la soie artificielle connaît d'importantes fluctuations. Avant guerre, celle-ci valait en France de 9 à 15 FF, puis son prix bondit à 125 FF en 1920, pour redescendre à 40 en 1921 avant de remonter à 70 en 1922. Seul le prix encore élevé de certaines matières empêche encore la substitution complète de la soie par celles-ci. Par exemple, en 1929, à Lyon, le kilo de rayonne vaut encore 32 francs contre 16 francs pour le kilo de soie. Ce n'est qu'à partir de 1926 que les cours semblent se stabiliser: "(...) à partir de 1926, la production [de la soie artificielle] prit une allure plus normale (...)" [fn1707](#). La production française de soie artificielle quant à elle qui était avant-guerre de un million de kilo grâce à son usine à Givet, connaît un net recul [fn1708](#). Gueneau témoigne: "après avoir eu l'initiative de la fabrication, cette industrie française n'occupe plus actuellement dans le monde qu'un rang secondaire et n'est plus en rapport avec l'importance de nos industries". Celui-ci constate que "le marché de Paris s'est tourné plus vite que Lyon du côté de la soie artificielle (...) de même les centres textiles du Nord et de l'Est (...)". Pour Tcheng Tse-sio [fn1709](#), "ce sont les teinturiers en soie (et particulièrement le groupe Gillet) qui ont été les promoteurs de la fabrication de cette matière première [la soie artificielle] (...). En 1921, les tissus de soie artificielle ne donnaient lieu qu'à un CA de 80 M FF, c'est-à-dire 5% du CA total de la soierie lyonnaise; en 1922, la proportion était de 7% et en 1923, de 14%." De plus en plus, les producteurs lyonnais se divisent en deux tendances: "les uns voulaient en revenir aux anciennes traditions et redonner à la fabrication ses hautes

qualités de luxe (...) les autres considérant que Lyon était déjà une très grande ville d'industries chimiques, voulaient la lancer dans la production de soie artificielle (...). Jusque 1914, les destinées de la soie artificielle restèrent plutôt obscures; mais la période de la guerre, et surtout de l'après-guerre amenèrent une hausse formidable dans sa production". La demande d'importation en franchise de la soie artificielle de fabrication belge en 1918 n'est tout d'abord pas acceptée sous prétexte que les usines de Besançon et Givet ont, pour la première ré-ouvert, et, pour la seconde, récupéré son matériel enlevé par les Allemands^{fn1710}. La production française est néanmoins insuffisante, et, à la demande des industriels du Nord et de l'Est, afin d'éviter l'arrêt de certains tissages, l'autorisation de l'admission temporaire de Belgique pour les tissus à l'exportation est accordée^{fn1711}. Lyon ne cesse de céder du terrain et en 1924, les CRT rapportent la demande d'admission temporaire pour les tissus de soie artificielle en provenance d'Italie et l'extension du régime d'admission temporaire aux tissus de soie mélangée^{fn1712}. En 1922, la Fabrique lyonnaise emploie 900.000 kilo de soie artificielle contre 2.900.000 l'année suivante et 6 millions en 1928. A cette dernière date, la consommation lyonnaise de soie naturelle est encore de 7 millions de kilo. Selon la CCIL, la répartition des matières premières utilisées à Lyon est alors la suivante: "45% pour la soie naturelle, 40% pour le chardonnet et 15% pour les autres textiles"^{fn1713}.

Cette évolution profite au Japon dont le dynamisme séricicole contraste violemment avec la situation lyonnaise. La guerre a en effet permis à ce pays de développer ses usines pour déchets "et les multiplier avec une vitesse déconcertante". La réussite japonaise ne se dément pas. Entre 1913 et 1918, les exportations augmentent de 700 millions à plus de 2 milliards de yens. 44% sont des produits finis et 39% des produits semi-finis, "et non plus seulement par de la soie". La balance commerciale devient positive et le PNB est multiplié par deux en 1918. Selon Rostow, en 1900, le Japon est encore tributaire des textiles et c'est bien la 1ere GM qui permet sa diversification pour en faire une puissance rivale des économies occidentales^{fn1714}. Sûr de lui, le Japon devient une véritable puissance impérialiste qui n'hésite pas à s'en prendre à la Chine. Le 7 novembre 1914, celui-ci s'empare de Kiao-Tcheou et le 18 janvier 1915, il impose 21 conditions à la Chine. Après la mort de Y. Chin Kai, la Chine accepte de très importants prêts de la part du Japon qui signe en 1917 des accords secrets avec la Russie, la Grande Bretagne, l'Italie et la France pour faire reconnaître ses droits sur la Chine^{fn1715}. Les exportations de soie continuent de financer le développement japonais. En 1924, les importations japonaises atteignent 2.453 milliards de yens contre 1.807 d'exportations dont 810 grâce à la soie, soit 44,8 %^{fn1716}, ce qui fait dire à Tsing Tung Chun: "Le Japon considère la soie comme une arme puissante dans le commerce extérieur"^{fn1717}. En 1923, Gueneau nous laisse une très bonne étude du potentiel séricicole japonais^{fn1718}. Selon lui, les terres japonaises plantées en mûriers en 1908 représentent 7,5% de la surface agricole contre 7,8 en 1913 et 8,5 en 1918. Le pourcentage de paysans travaillant dans la soie passe de 27 en 1908 à 35% en 1918. A cette date, 11.000 personnes travaillent dans le seul grainage. La race japonaise ne permet qu'une seule récolte par saison mais l'adaptation est prodigieuse: l'éclosion est déclenchée par usage du froid, ce qui fait que l'on peut obtenir 3 récoltes par an dont celle de printemps qui assure 50% de la récolte au lieu des 2/3 en 1908, ce qui fait que le paysan est libre en été pour accomplir les autres travaux des champs. La production de soie grège passe de 10 M kilo en 1908 à 22 en 1918 et même 24 en 1919 pour ensuite revenir à 22 en 1920. En Corée, il y a 69.000 familles de sériciculteurs en 1909 contre 332.000 en 1919 pour une production de 20.000 hectolitres de cocons en 1909 et 250.000 en 1919. Gueneau estime à 30 ou 40% la part des volumes exportés de soie japonaise qui reste dans la consommation. Cet auteur souligne la percée japonaise dans le domaine des soieries par l'imitation des produits européens. En 1915, la fabrication de tissus de soie pure représente 120 millions de yens contre 675 en 1919 et 470 en 1920, dont 160 millions d'exportés à cette dernière date, notamment des habutai et pongées des provinces de Fukui et Ischikawa. En 1918, le Japon compte sur son sol 4.639 usines à vapeur, 275.760 bassines, le tout principalement concentré à Nagano, Gunma, Aichi, Saitama, Okaya, ce à quoi il faut rajouter 250.000 installations familiales, ce qui fait au total 300.000 bassines. En 1914, 45 millions de yens ont été prêtés par les banques aux petits filateurs, notamment au printemps pour les achats de cocons et en 1920, l'organsinage représente 907 moulins dont 788 avec force motrice et installation à l'européenne. En 1918, la station expérimentale de la soie à Yokohama s'occupe d'études physiques et chimiques de la soie, bases d'un véritable enseignement séricicole divisé en deux degrés, le deuxième étant assuré dans les collèges de Tokyo, Kioto et Uyeda. Gueneau, lui aussi, considère la soie comme le véritable "rein économique" du Japon. De son côté, le BCEO de mars 1925 témoigne: (...) "Tokyo

possède un institut spécial de sériciculture (...). Au Japon (...) les vers à soie sont soumis à un examen prescrit par la loi. La surveillance de l'Etat s'étend (...) au produit fini, la soie brute et même au produit tissé (...) et celui de novembre 1926 rapporte que le 1er septembre 1926, un tremblement de terre ayant détruit Yokohama avec ses entrepôts et ses balles de soie, dix jours plus tard néanmoins, le marché des soies est ré-ouvert.

Ce développement ne se fait pas sans heurt^{fn1719} mais dans l'ensemble, l'efficacité nipponne paraît bien supérieure à l'organisation lyonnaise et les crises sont rapidement amorties. Ainsi, les Japonais créent une bourse des soies à Yokohama, le Raw Silk Exchange, où il existe un type de soie standard, le n°1 shinshin filature servant de référence. Les ventes se font par l'intermédiaire de "commissions merchants" qui reçoivent en consignation les grèges des filatures. Ces commissionnaires les vendent aux exportateurs de l'Association of Foreign Raw and Waste Silk merchants of Yokohama qui se répartissent comme suit: 10 Japonais, 8 Français, 5 Suisses, 3 Italiens, 2 Anglais, 1 Américain. Le BCEO témoigne: "les maisons japonaises ont une grande puissance financière. L'activité de l'une d'entre elles s'est traduite en 1921-22 par la vente de 80.000 balles (...)". Gueneau détaille^{fn1720}: les marchés à terme sont conclus avec des délais de cinq mois. Les filateurs vendent longtemps à l'avance et les imprévus sont ainsi évités. Les Européens doivent avoir recours aux commissionnaires qui reçoivent des filateurs les grèges en consignation. Ce sont eux qui vendent aux exportateurs étrangers de l'Association foreign Raw Silk & Waste Silk merchants of Yokohama. La Bourse de Yokohama ne traite que la soie blanche du Japon et a doit plusieurs fois fermer car des "éléments étrangers" pratiquent trop la spéculation, ce qui désorganise les affaires. Le commissionnaire japonais apporte les échantillons et si la qualité est satisfaisante, un contrat provisoire fixe les prix et les quantités puis on tape dans la main: "bien que les échanges aient pour objet une substance d'une grande valeur, ils ne s'accompagnent jamais de signature", signe d'une parfaite probité et d'une grande confiance, elles-mêmes gages de bon fonctionnement d'un marché de la soie. Le marchand qui vend inscrit sur un carnet à souche et le carton qui est détaché est remis avec la marchandise: le marchand doit être d'une grande honnêteté. Puis on envoie au dépôt de l'exportateur qui vérifie si la soie est conforme à l'échantillon. Si c'est le cas, un contrat définitif est alors signé. Sur le marché de Yokohama, sur un total de 300.000 balles exportées, les Suisses en expédient 42.000 et les Japonais 235.000^{fn1721}. A Lyon, les maisons japonaises vendent aux marchands de soie. L'une d'entre elles est un consortium au capital de 338 millions de yens: "Ses spécialités sont aussi multiples qu'inattendues. La soie y voisine avec les fabriques de conserves, les raffineries d'huiles ou graisses et les mines d'or. Il y a là des formes ultra-modernes de la vie économique, formes vraiment germaniques ou américaines qui contrastent fort avec les habitudes lyonnaises"^{fn1722}. L'axe Japon - Etats-Unis s'affirme. Ainsi, les exportations japonaises de soie vers l'Europe qui étaient de 32.800 balles contre 92.300 vers les Etats-Unis durant la campagne 1908-09, passent dix ans plus tard, à respectivement, 12.079 et 241.418 balles^{fn1723}. De leur côté, pour 1921, les CRT donnent les chiffres suivants: 14.061 balles japonaises pour l'Europe contre 247.204 vers les Etats-Unis^{fn1724}. Rapidement, les ouvrées font une forte concurrence aux françaises: 4.700 kilo sont exportés en 1919 contre 8.400 en 1922^{fn1725}. En 1910, les exportations japonaises distancent définitivement les exportations chinoises. Si, en 1875, Chine et Japon exportent respectivement 74.183 et 11.810 piculs de soie^{fn1726}, ils en expédient respectivement 127.982 et 408.719 en 1925, soit des progressions de + 72,5 et + 3360,8 %^{fn1727}. Enfin, même si la schappe japonaise est de basse qualité, elle est avant tout très bon marché, ce qui en fait "pour l'avenir une concurrence redoutable"^{fn1728}. A nouveau, lisons un article du BCEO intitulé "L'avenir de la soie artificielle au Japon"^{fn1729}: "On a beaucoup dit et écrit sur la soie artificielle, on a notamment déclaré que son développement ne portera pas atteinte à la soie naturelle, mais ce qu'on a omis de prévoir, c'est que ce produit finira par se nuire à lui même, du fait de la surproduction". Les principales compagnies produisant de la soie artificielle sont alors la Teikoku, l'Asahi, la Miye, etc... mais surtout, toutes prévoient alors de doubler ou tripler leur production pour porter le total de celle-ci à 100 millions de balles dans dix ans, ce qui fait dire à l'auteur, qui se contredit alors: "Les demandes affluent, non seulement du Japon mais aussi en Chine et aux Indes où les produits japonais peuvent trouver des débouchés intéressants. L'avenir de la soie artificielle s'annonce plus brillant que jamais et aucune crainte n'est à envisager en ce qui concerne sa production". Finalement, c'est l'article "L'industrie de la soie artificielle au Japon" du numéro d'octobre 1926 qui résume peut-être le mieux l'évolution du secteur séricicole japonais en ce début de XX° siècle: "Dans les 2 milliards 305 millions de yen auxquels s'élevèrent, en 1925, les exportations totales du Japon, l'industrie de la soie comptait pour 1 milliard 27 millions et celle du coton pour

587 millions, réparties comme suit: soies grèges, 880 millions, déchets de soie, 30 millions, soieries, 117 millions, filés de coton, 123 millions, cotonnades, 433 millions, bonneterie, 31 millions". Dans le secteur de l'industrie textile, le Japon n'a alors strictement plus rien à envier aux puissances occidentales.

Après la première guerre mondiale, il est clair que le marché lyonnais ne joue plus les premiers rôles dans le commerce international de la soie et si ses animateurs prennent encore quelques initiatives, celles-ci s'apparentent plus à un baroud d'honneur qu'à une véritable politique de sauvetage d'une filière de toutes façons appelée à périr. En 1922, il y a quinze sociétés françaises établies en Chine dont une de Marseille, E. Cusenier Fils Aimé & Cie, 71 avenue du Prado. Les quatorze autres, parmi lesquelles la Banque Industrielle de Chine et Schneider, sont de Paris. On compte également seize maisons de commerce dont huit de Lyon: Boyer, Mazet & Cie, 1 quai de Retz, Chabrières Morel & Cie, 20 rue Lafont, Gerin Grevard & Cie, 27 rue Puits Gaillot, La Générale Soies, même adresse, l'établissement Chapeaux frères, 8 rue du président Carnot, Madier frères & Cie, 14 rue Pyzet, Pila & Cie, 2 rue de la République, Varenne et Proton, 19 rue de l'Arbre sec, le reste étant basé à Paris. On note enfin la présence de la maison Jean Audinet & Cie, 7 rue de la République à Lyon, qui importe des produits français en Chine^{fn1730}. Selon Gueneau^{fn1731}, les Français et les Anglais encore présents dans le domaine de la soie se trouvent surtout à Shameen, près de Canton. Les moyens et la motivation réelle sont toujours aussi limités. Ainsi, à l'occasion d'un projet d'exposition, le BCEO de décembre 1921 rapporte: "Dès que l'exposition eut été décidée, des télégrammes furent envoyés en France (...). Notre ami Osterberger (directeur du Grand Garage français" à Shanghai) télégraphia à nos grands fabricants d'automobiles, demandant, sinon des voitures, du moins des catalogues. La plupart de ces télégrammes sont restés sans réponse et les catalogues ne lui ont même pas été envoyés". De son côté, J. Frédet^{fn1732} souligne qu'alors que, dès le milieu du XIX^e siècle, C. de Montigny préconise déjà une exposition d'échantillons français en Chine, la première a lieu à Tientsin en 1923 seulement. En 1923, la CCIL cherche à faire maintenir M. Vieil à Shanghai car celui-ci n'était que détaché en tant qu'expert agricole par le gouvernement de l'Indochine et celui-ci désire maintenant le récupérer. On lit dans les CRT: "Nous avons à Lyon un intérêt capital au développement de la production de la soie chinoise, comme le plus sûr moyen que nous possédions de lutter contre le monopole de fait que les Américains ont conquis au Japon". Pour les Lyonnais, le danger de ce retrait serait de voir M. Vieil remplacé par un Japonais ou un Américain "(...) l'un et l'autre également hostiles aux intérêts français". Le problème, c'est que "la colonie ne dispose d'aucun spécialiste dans la sériciculture". Il est finalement décidé que M. Vieil reste pour quelques mois à Shanghai, le temps de former un successeur qui lui succéderait. La Chambre rappelle que l'IIASC, ou Institut International pour l'Amélioration de la Sériciculture en Chine, se trouve sous la direction de P. Vieil et que "depuis deux ans, une société lyonnaise s'est constituée avec des capitaux suffisants et de très larges subventions du gouvernement indochinois. Elle a l'intention de créer des magnaneries et ensuite des filatures. Son programme est vaste". Tout en affirmant cela, les CRT soulignent que quelques tentatives ont été faites en Afrique du Nord mais que "ces essais timides n'ont pas été suivis avec assez d'intérêt par la métropole (...). Il y a certainement un effort sérieux à tenter de ce côté (...)". Ce rapport est approuvé à l'unanimité: "après un échange de vues entre ses membres marchands de soie et fabricants de soieries, la Chambre estima que la Chine et la Syrie étaient les deux pays où il était le plus utile de développer la sériciculture. En conséquence, la CC vota le principe d'un crédit qui serait affecté au développement de cette industrie dans ces deux pays".

En 1924, Vieil se trouve donc toujours à Shanghai^{fn1733} mais selon une très grosse correspondance sur le maintien de Vieil à Shanghai^{fn1734}, il ressort que les Chinois veulent faire de l'action des étrangers en Chine dans le domaine de la soie une affaire purement chinoise, ce que refusent les Européens. Du coup, le gouvernement de Nankin se désintéresse complètement du développement de la sériciculture sur son territoire. Ceci semble tout à fait exact puisque dans les archives de la CCIL, on trouve ce témoignage^{fn1735}: "Les choses ont changé. Les Chinois sont devenus plus difficiles et moins probes (...). La concurrence entre les maisons étrangères est plus grande (...) les engagements verbaux sont quelquefois niés (...) la confiance réciproque n'existe plus". Il faut préciser que cette hausse de la méfiance fait suite à un incendie s'étant déclaré

près de l'entrepôt des soies. A la suite de cet incident, les assureurs auraient en effet prévenu que, si par malheur le feu avait gagné l'entrepôt lui-même, les fournisseurs chinois n'auraient de toutes façons pas été indemnisés. Et les CRT de rapporter: "les Chinois s'écartent des étrangers, ceux d'entre ces derniers qui n'aperçoivent pas le danger et la nécessité de faire désormais des avances au lieu de se montrer exigeants comme par le passé s'exposent à de graves mécomptes." La même année, une lettre de 1924 fait part des protestations lyonnaises contre des grèves chinoises^{fn1736}. Seules les maisons qui se plient aux nouvelles conditions d'échanges en Chine paraissent pouvoir continuer d'exercer. D'après une liste des sociétés immatriculées au consulat général de France à Shanghai^{fn1737}, on ne trouve donc plus, dans le domaine du commerce de la soie, que la société Marthoud & Cie faisant du commerce de soies, pongees et produits de Chine^{fn1738} et la Cie d'exportation de produits asiatiques, une société anonyme au capital de 25.000 FF divisés en 50 actions, fondée le 10.08.1925 qui fait commerce de tous produits, notamment soie et déchets et dont le conseil d'administration se compose de Mrs. J. Reynaud, R. Charleux, président et administrateur délégué, E. Fouliard, H. Follet, Pai Kao Liang, Chien Kang Kee et Chang Diao Mai. De son côté, le Comptoir d'Achat des soies disparaît comme membre participant de la section de Canton de la Chambre de Commerce française en Chine^{fn1739}. Les affaires religieuses brouillent toujours les relations entre la Chine et les étrangers ainsi qu'au sein même des pays occidentaux. Ainsi, en avril 1922, le consul français à Tchentou rapporte les très nombreux et actifs efforts des missions protestantes: "Elles y ont déjà dépensé [dans l'enseignement] plusieurs millions de \$". Dans une lettre qu'il adresse au Ministre des Affaires étrangères, le Ministre plénipotentiaire français en Chine signale l'activité intense de l'Association des Jeunes gens chrétiens (YMCA) en Chine en faveur des Etats-Unis contre la France. Selon lui, ce mouvement aurait même favorisé les troubles des étudiants chinois à Lyon dont l'expulsion est très mal ressentie en Chine, les faits étant exagérés par la YMCA. Il rapporte enfin que des Chinois membres de l'YMCA infiltrent les étudiants chinois en France et exercent sur eux une forte influence^{fn1740}. Dans cette ambiance, les Lyonnais maintiennent leurs liens traditionnels avec les autorités religieuses et en 1926, la CCIL décide de verser 5.000 FF de subvention pour la création d'une école professionnelle à Pékin par Mgr. Fabrègue. La même année, elle accède à la demande d'échantillons de la part de deux religieux fondateurs de "l'Ecole des hautes études industrielles et commerciales de Tianjin pour leurs musées annexés à cette école". A cause du copiage et des prix, les soieries françaises se vendent toujours aussi peu: "à l'heure actuelle les fabriques japonaises produisent des tissus unis ou des tissus imprimés dont les dessins sont très souvent copiés sur ceux de Lyon et dont les prix sont bien moins élevés. La Grande Bretagne, elle aussi, a devancé la France (...). Enfin c'est l'Allemagne qui exporte le plus de velours et de peluches"^{fn1741}. En 1931, la situation est strictement inchangée: "les étrangers ne poussent pas nos articles. S'il le font et que l'article prenne, l'année suivante ils lui trouvent un substitut dans les marchandises de leur nationalité et notre article disparaît"^{fn1742}.

Les relations entre Lyon et la Chine se distendent de plus en plus et Gueneau témoigne^{fn1743}: La guerre a provoqué une hausse du change mais pas des prix des matières premières, du coup les Chinois ne profitent pas du mouvement général de hausse. Les crises financières de Shanghai "font grimper le change à 15 en 1920 mais les prix sont de 800 à 900 taels contre 1.000 en 1921, quand le change est à 9. (...) les beaux jours des marchands de Lyon sont [étaient] finis" et: "certaines soies fermes de Chine, soies jaunes destinées à la confection de tapis, burnous, à l'usage de l'Afrique du Nord, s'arrêtent à Marseille et repartent à destination d'Alger, de Casablanca". En 1922, les exportations de soie de Chine sont de huit millions de kilo. Les trois millions qui sont pour la France représentent plus de la moitié de la consommation française^{fn1744}: à ce moment-là, Lyon dépend plus de la Chine que ce pays n'a réellement besoin de Lyon. En 1923, une mission commerciale chinoise conduite par M. Chang Chien, Ministre plénipotentiaire, haut commissaire de la République chinoise délégué de la confédération nationale chinoise des Chambres de Commerce, président de la banque industrielle Hua-hai passe par Lyon mais le fait est simplement mentionné dans les archives lyonnaises, sans plus de détails^{fn1745}. Autre exemple, Tcheng Tse-sio en parlant de la foire de Lyon du 1er au 20 mars^{fn1746}, rapporte que cette manifestation rassemble 2.614 adhérents en 1917 mais qu'il n'y a aucune participation chinoise. Signe incontestable des temps, neuf lignes complètement anodines témoignent du passage à Lyon du nouveau consul général de France à Shanghai, M. Naggiar, dans les CRT de 1926. Du côté de la coopération scolaire, les choses ne vont guère mieux. En 1921, huit étudiants chinois seulement sont inscrits à la Faculté de Médecine ou à celle des Sciences. Sur la nature de l'Institut, les négociations traînent

de longs mois: "On discute, on ergote, on s'éternise"^{fn1747}. L'accord est finalement signé le 8 juillet 1921 entre le recteur Joubin et Gao Lu, représentant officiel du Comité inter-universitaire chinois. Le directeur chinois devra être agréé par l'Université de Lyon et l'Institut sera géré par une Association universitaire franco-chinoise dont le conseil d'administration sera mixte mais le président français. Côté bâtiment, l'Université lui louera le fort Saint-Irénée concédé par l'Etat pour le franc symbolique et un comité d'honneur regroupera diverses personnalités dont le président de la SFCE représentante des étudiants-ouvriers. "Le moins que l'on puisse dire, c'est que les débuts sont difficiles!" A cause de la crise, les étudiants-ouvriers de la région parisienne se voient privés de subsides^{fn1748} et Pékin fait la sourde oreille. Par le Manifeste de la Garenne-Colombes, cent d'entre eux réclament alors de pouvoir entrer à l'Institut en septembre 1921. L'Institut répond que celui-ci ne prendra les élèves que sur examen, soit boursiers du gouvernement chinois, soit pouvant subvenir à leurs besoins. Furieux, les étudiants appellent leurs collègues de Montargis, St-Chamond, Le Creusot à la rescousse et le 21 septembre une centaine d'entre eux arrivent à Lyon et s'installent au fort Saint-Irénée. La presse ironise, les autorités hésitent. Entre-temps arrivent les étudiants de l'Institut et sous la pression du gouvernement chinois, le 13 octobre, cent quatre étudiants-ouvriers repartent de Marseille tandis que d'autres réussissent à rester en qualité d'ouvriers dans les usines Berliet. Pour les étudiants "officiels", les problèmes de ressources financières se posent. L'administration chinoise de l'Institut est vite dépassée par les événements. Dès octobre 1922, le directeur Wu Zihui s'esquive à Paris pour une nuit après une altercation avec ses élèves et le sous-directeur Chu Minyi est séquestré dans son bureau avant d'être libéré et de partir pour Strasbourg. L'indiscipline est grande, les dégradations nombreuses, des étudiants "sauvages" s'installent. En 1923, la CCIL refuse d'accorder 25.000 FF à la mairie de Lyon pour "venir en aide" à l'Institut franco-chinois de Lyon car elle estime faire déjà beaucoup d'efforts pour l'enseignement des langues chinoises et japonaises. Deux ans plus tard, 500 francs sont tout de même accordés à titre exceptionnel à l'Institut^{fn1749}. A l'Institut, un directeur est finalement nommé. Il s'agit d'un militaire, le commandant Favre. La barre est redressée, le niveau s'améliore avec le temps et ils sont 118 à soutenir une thèse "surtout après 1930", dont 69 sur des sujets scientifiques. L'Institut se dote d'un laboratoire après 1927 et une visite médicale systématique est instaurée en 1923. De 1927 à 1934 une revue, Les Annales franco-chinoises, est éditée et un prix de l'Institut est créé en 1928. Nombre d'élèves suivent un cursus flatteur et en Chine ils occupent souvent des postes de savants, d'universitaires et de juristes. Pourtant, au fort Saint-Irénée, les problèmes subsistent, le commandant Favre est parti en 1929, les ressources sont précaires et en 1939, le fort est réquisitionné pour devenir un hôpital militaire. Il ne reste alors qu'une vingtaine d'étudiants et il n'y a qu'une seule inscription en 1940 et en 1946^{fn1750}.

Devant le constat d'échec en Chine, Lyon se résout alors à devenir une ville purement coloniale dont l'attention se tourne vers les Proche et Moyen Orient. En 1912, le Comité d'expansion universitaire en Orient est créé. La CCIL y adhère aussitôt, tout comme elle souscrit hauteur de 1.000 francs au projet de création d'une Faculté de Droit à Beyrouth, d'une Ecole centrale^{fn1751} en Asie Mineure et d'un collège oriental "destiné à attirer les étudiants ottomans". Cinq ans plus tard, l'Association coloniale de l'Afrique française devient l'Association coloniale lyonnaise. Dans le CRT de 1918, après les questions coloniales, une nouvelle rubrique apparaît: "Commerce extérieur et expansion commerciale" et la subvention annuelle de 500 FF à la Société de Géographie qui avait été interrompue pendant la guerre est de nouveau versée. Deux ans plus tard, dans un gros rapport sur l'enseignement colonial, on note que le nombre d'élèves inscrits au cours de langue chinoise est de six en 1919-1920 et que le nombre d'inscrits à l'enseignement colonial est passé de 96 en 1913-14 à 59 en 1919-1920^{fn1752}. Néanmoins, Lyon choisit incontestablement le recours colonialiste et augmente sa subvention à l'Institut colonial de Marseille. Le tableau ci-dessous est éloquent:

fig165.jpg

Du côté de l'Indochine, malgré quelques progrès^{fn1753}, les relations avec la Chine ne se sont pas développées. La valeur des transactions entre les deux pays qui était de 6.669.084 HKT en 1913, passe à 7.425.512 l'année suivante mais entre 1915 et 1919, la valeur moyenne des transactions n'est que de 4.631.122 HKT et les importations sont toujours supérieures aux exportations. Ainsi, en 1913, la Chine importe pour 4.782.011 et n'exporte que pour 1.887.073. En 1920, le déséquilibre persiste avec respectivement 3.750.104 HKT

d'importations et 2.634.495 HKT d'exportations^{fn1754}. Au Tonkin, la Société française de filature de soie créée en 1906 devient en 1920 la Société franco-annamite textile d'exportation sous direction lyonnaise^{fn1755}. Deux ans plus tard, une autre société lyonnaise pour la mise en valeur de l'Indochine et du Cambodge voit le jour^{fn1756} tandis que l'empereur d'Annam visite le Musée des tissus^{fn1757}. Au début des années 20, la CCIL organise une exposition sur la sériciculture en Indochine. A cette occasion, dans une lettre à M. Garnier, résident supérieur et directeur de l'Agence économique de l'Indochine, on lit: "un assez grand nombre de stations séricicoles avec magnaneries modèles ont été créées dans les principaux centres du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge"^{fn1758}. Les soies d'Indochine apparaissent dans le mouvement de la Condition des soies de Lyon en 1921 mais les résultats sont loin d'être à la hauteur des espérances et des investissements. En 1925-28, est alors tentée l'expérience Varenne, consistant à essayer d'assouplir le régime colonial. A partir de 1925, des campagnes de publicité sont lancées en France pour l'agence économique de l'Indochine^{fn1759} et les investissements augmentent^{fn1760}. En Cochinchine, la surface cultivée progresse de + 421 % entre 1880 et 1937^{fn1761}. Les plantations d'hévéa, de café, de riz, de thé progressent mais tous ces efforts dans l'agriculture sont annulés par la hausse de la population qui double entre 1900 et 1937, la poussée des exportations et le recul de l'artisanat rural^{fn1762}. Finalement, en 1931, sur les 349.274 kilo de balles de soie importés à Lyon, 76,5% viennent de Chine, 20% du Japon, 1,5% de Suisse et 1,5% seulement d'Indochine^{fn1763}. De son côté, la CCIL reconnaît la concurrence "énorme" de la soie artificielle japonaise et élabore un projet de création d'une industrie de la soierie mais à Pondichéry. D'après la page 3 d'un rapport de M. Morel, en Indochine, où Lyon a des intérêts importants, le pourcentage des importations de tissus de soie japonais est passé de 9% en 1930 à 55% en 1932^{fn1764}. Pour la société Armandy, on sait, d'après d'Emmanuel Cotte, que dans les années 1923 à 1929, le déclin de la société Armandy est constant et que la crise de 1929 lui est fatale, à elle et à son investissement en Indochine^{fn1765}.

Devant un tel constat d'échec, les Lyonnais se tournent à nouveau alors vers des contrées plus proches et où ils pensent relancer une filière de la soie qu'ils maîtriseraient comme au XIX^e siècle. Dans les "pays musulmans", puisqu'il s'agit d'eux, la guerre a cependant détruit les installations et, en 1921, il y a pénurie de stocks et les réserves ont disparu. Les réquisitions du gouvernement turc à Brousse par exemple, se chiffrent à 3.117.686 FF^{fn1766}. Le mûrier a été remplacé par le tabac et les céréales. M. Lafont, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier à Rescht, est mort alors qu'il était en Perse avec mission de ré-organiser la sériciculture "arriérée" de ce pays^{fn1767}. Le banquier J. Morin^{fn1768} arrive à Smyrne en juillet 1921 et reste jusqu'en 1923. Le service de la dette de l'empire ottoman est alors suspendu par les nouveaux Etats remplaçant celui-ci après la première guerre mondiale et rétabli seulement dans la seconde moitié des années 20^{fn1769}. Malgré toutes ces difficultés, les relations sont vite rétablies avec la Turquie et l'Asie Mineure^{fn1770}. Il existe alors un Comité lyonnais des intérêts français en Syrie, le premier comité français pour la Syrie, avant celui de Paris et présidé par E. Morel. Rapidement, "suite au Congrès de Marseille", un projet d'Institut en Syrie pareil à l'Institut d'Egypte créé suite l'expédition de Bonaparte, voit le jour. Dans le rapport d'une mission envoyée sur place, les efforts anglais pour évincer l'influence française sont fortement soulignés. Il y est également rappelé que les premières écoles de Syrie furent dirigées par deux Jésuites lyonnais en 1625, que l'hôpital de Jaffa est une création de la famille Guimet et que ce sont les Jésuites qui ont fondé l'école de médecine de Beyrouth. La CCIL et le Comité d'expansion universitaire en Orient soutiennent les écoles de Droit et technique de Beyrouth. Malheureusement, pendant la guerre, les mûriers ont été utilisés comme bois de chauffage. Le rapport sur la sériciculture de Croizat souligne le gros potentiel de la région mais aussi le manque de soins. Il faut donc créer des stations de grainage mais pendant la guerre, notamment en 1917-18, la famine a fait reculer la démographie chez les paysans de 40%. Celui-ci donne les statistiques des onces de graines, de la production de cocons et la population par villages en 1914 et 1919. C'est dans ces rapports que l'on apprend que le Comité d'expansion universitaire en Orient a été créé en 1912, que le projet de création d'école technique à Beyrouth remonte à 1913 sous l'impulsion de l'Association lyonnaise pour le Développement à l'étranger de l'enseignement supérieur et technique, que 6.000 FF de subvention ont été versés pour l'école technique de Beyrouth en 1914 et 1918^{fn1771} et qu'enfin, l'établissement d'une école technique à Shanghai est alors en discussion: "(...) l'école [de Beyrouth] est en voie de réorganisation et son fonctionnement pourra sans doute reprendre bientôt sur les bases (...) qui (...) doivent (...) servir de modèle pour une institution similaire à Shanghai.". Pour finir, on lit à propos de l'ouverture de cette école à Beyrouth en octobre 1914: "le temps

manquant la première année on voulut quand même faire quelque chose afin de ne pas se laisser distancer par les Américains et les Allemands (...)" . Entre 1910 et 1913, les principales maisons de soie lyonnaises étaient donc déjà en rapport avec la Syrie: Veuve Guérin & fils; Chabrières Morel & Cie; Terrail, Payen & Cie; Peillon et Mérieux; F. Desforges & Cie; La Générale Soies et à Marseille: Mourgue d'Algue; Giraud Frères et Chabrières Morel & Cie^{fn1772}. Le 11 novembre 1919, la CCIL réceptionne le général Gourand, haut commissaire de la République française en Syrie et c'est peut-être à cette occasion que le groupement des intérêts français dans l'empire ottoman magnifie "l'Union étroite de notre action politique et financière en Turquie"^{fn1773}. L'année suivante, la CCIL analyse des échantillons de cocons sauvages de Syrie et d'Algérie, elle aussi pressentie pour développer la sériciculture. Le problème est alors "l'écoulement des cocons récoltés". La même année, on retrouve E. Morel à l'origine de la création du Comité Lyonnais des Intérêts français en Syrie. Suite logique, on apprend par une lettre du 14 septembre 1923 que la maison Chabrières Morel & Cie de Marseille achète à elle seule 1/3 de la production syrienne de soie. En 1923, il est clair que plutôt que de relancer la sériciculture française, la CCIL préfère développer la sériciculture en Syrie: "notre industrie est donc particulièrement intéressée à ce qu'on donne à la production de la soie en Syrie tout l'essor dont elle est susceptible". L'année suivante, une succursale de l'office économique de Syrie et du Grand Liban, qui lui-même se trouve à Paris, est ouverte à Lyon. En 1925, le montant des allocations et subventions relatives à l'industrie de la soie atteignent 31.000 FF. Celles-ci sont réparties entre le Conseil des Prud'hommes, la Caisse de Secours des marchands de soie et fabricants de soieries, la Fédération de la Soie et pour le développement de la sériciculture en Syrie et l'Institut Arloing de Tunis. Il est vrai que depuis 1916, l'intérêt pour le Maghreb grandit lui aussi. On trouve ainsi beaucoup de dossiers sur le Maroc à la CCIL dans les années 1920-1930. En 1922, il existe un office du Maroc de Lyon et de sa région, et le maréchal Lyautey visite Lyon la même année. Trois ans plus tard, un projet de création d'un office tunisien à Lyon voit le jour, l'année suivante, c'est au tour du sultan du Maroc de visiter Lyon, en 1927 enfin, un projet d'organisation au Maroc de l'élevage industriel du ver à soie est élaboré.

Toutes ces initiatives se chevauchent et s'entremêlent mais, comme le dit P. Dockès^{fn1774}, entre 1918-1933, "le temps des financiers" est venu: "(...) nous assistons au retournement Fabrique-reste de l'industrie dans les années 1925 (...). L'équilibre entre les tisseurs et les autres industriels avait été atteint dans les années 1880-1890. La SEP joue donc bien son rôle de miroir de la vie économique lyonnaise mais avec un retard d'une génération, soit de 30 à 40 ans sur l'évolution réelle". Fabricants de soieries et marchands de soie ont fait leur temps. A la SEP par exemple, les sujets sur la liberté commerciale reculent au profit des sujets sur le reste de l'industrie, surtout dans le secteur de l'énergie. Gueneau témoigne^{fn1775}: Après la guerre, la réputation de Lyon est intacte mais "(...) depuis 20 ou 30 ans le rôle de Lyon dans le monde a diminué". Il reconnaît que la Fabrique lyonnaise est inférieure à sa concurrente américaine et que les fabriques européennes, une fois organisées, cherchent à s'approvisionner sans passer par Lyon. La part de l'Europe dans le commerce mondial des soies recule puisqu'en 1913, Lyon et Milan qui recevaient 15 M kilo sur 27 millions de produits, n'en captent plus que 10 sur 27 en 1919 et, 7 sur 29 en 1921^{fn1776}. Du fait de l'inflation, les exportations françaises de soieries qui atteignaient 430 millions en 1913, passent à 2 milliards en 1922 et le CA qui était de 470 M FF en 1913, passe à 2,3 milliards^{fn1777} mais la consommation de soie des fabriques françaises qui était de 4,8 M kilo en 1908, n'est plus que de 2 M kilo en 1921^{fn1778}. Gueneau compare le sort de Lyon à celui de Londres qui fut en son temps le marché mondial des laines^{fn1779}. Pour lui, ce marché est devenu très dépendant des marchés extérieurs et les marchands lyonnais ne peuvent s'aligner sur les marchands américains. Les Etats-Unis imposent définitivement leur suprématie sur le secteur des soieries. Au total, entre 1904 et 1921, la progression du CA de l'industrie soyeuse de ce pays aura été de + 120 %^{fn1780}. Lyon ne le supporte d'ailleurs pas. Alors que la Silk Association of America envoie par exemple des invitations au Syndicat des fabricants de soieries pour une exposition prévue à New York du 7 au 12 février 1921, les membres du Syndicat prétendent ne pouvoir s'y rendre car la date de l'Exposition est trop rapprochée et, selon eux, ils ne peuvent se préparer "à y figurer d'une façon convenable". Une seconde démarche de la SAA n'obtient pas de meilleur résultat. En 1922, le transfert de l'œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon à Rome marque la fin des ambitions lyonnaises à être le centre des réseaux missionnaires. La même année, sept lignes

seulement des CRT sont consacrées à une lettre du consul de France à Philadelphie sur la production de soie artificielle dans cette ville. La visite à Lyon du président de la CC de Tokyo ne retient guère plus l'attention des Lyonnais. Le temps des discours flamboyants est bel et bien terminé. En 1922, c'est à Brunnen, en Suisse, que les directeurs des différentes Conditions se réunissent^{fn1781}. L'année suivante, à la réunion annuelle des directeurs des principales Conditions européennes a pour but l'étude des perfectionnements à apporter mais à Lyon, au même moment, la nouvelle Condition n'est toujours pas installée car beaucoup de monde s'oppose au transfert de l'ancienne qui n'est plus pratique du tout et dont la guerre en a différé le déplacement. Gueneau note la poussée des conflits sociaux à Lyon et le retour aux ateliers familiaux^{fn1782}.

En 1923, une commission de la sériciculture dont le président est M. Terrail, une Fédération de la Soie et de l'Office séricicole, un Conseil supérieur de la Sériciculture remplaçant la commission créée en 1910 au Ministère de l'Agriculture, sont successivement créés. La CCIL pense encore relancer la sériciculture française, ce qui supposerait selon elle, de planter des mûriers nains et de pratiquer l'élevage aux rameaux au lieu de feuilles détachées car on pourrait alors faire des économies de main-d'œuvre désormais rare et chère en France. 26.005 FF sont même recueillis pour l'érection d'un monument à Pasteur à la Condition des Soies tandis que l'on célèbre O. de Serres et le mûrier encore surnommé "l'arbre d'or" en ces termes: "les trois couleurs qui ornent notre banderole officielle invitent partout le client étranger à reporter sur tout ce qui vient de France la confiance qu'il donne à nos graines françaises. Notre Ver à Soie, sans qu'il s'en doute, défend et propage sur les deux Continents le Crédit de notre Pays". Mais la décadence est désormais flagrante. Toujours en 1923: "la Caisse générale de Secours des fabricants de soieries et des marchands de soie prie la Chambre de rétablir l'allocation annuelle qu'elle lui accordait avant la guerre". 15.000 FF sont accordés pour 1923. Dans le CRT de cette même année d'ailleurs, pour la première fois, la première partie n'est pas "Exposé de la situation industrielle et commerciale de la circonscription de la CCIL pendant l'année" mais: "Questions industrielles, commerciales et économiques, soies et soieries" qui se trouvait auparavant en deuxième partie, après les statistiques qui, du coup, quant à elles, se retrouvent en quatrième partie. Le nombre de bassines françaises est de 4.033, pour 1.033.476 broches de moulinage et 15.000 employés contre 47.993 bassines en Italie, 1.466.435 broches et 80.000 employés tandis qu'au Japon, on compte alors 575.760 bassines^{fn1783}. Dans ce contexte, les colonies s'imposent bel et bien comme un ultime recours. Le total des souscriptions CCIL à des œuvres coloniales en 1923 est de 52.241,55 FF. Le 10 mars de cette même année, M. Lucien Dior, Ministre du Commerce tient un discours sur le rôle de la CCIL dans l'expansion coloniale mais c'est la Silk Association of Great Britain & Ireland Incorporated qui précise l'emploi du mot "soie" et la transmet aux Chambres de Commerce de Zurich et Milan^{fn1784} tandis que la Chambre de Commerce Internationale crée une Cour d'Arbitrage^{fn1785}.

Le 10 novembre 1924, le Musée colonial est inauguré et tout un débat s'engage sur le problème des droits sur les mélangés. Le Comité britannique à la Chambre de Commerce Internationale réclame un accord international sur le sujet en fonction du pourcentage utilisé dans les étoffes^{fn1786}. A cette époque, dans les journaux, on débat de l'avenir de la soie^{fn1787}: "Il n'y a de commun entre la soie naturelle et la soie artificielle qu'un terme peut-être improprement donné à cette matière. (...) Cette comparaison n'a pas pour but de diminuer la valeur pratique de la soie artificielle que je crois appelée à un très grand avenir. Disons simplement que c'est autre chose et que les deux matières se classent dans un plan différent. (...) Quant à la soie naturelle, elle poursuivra longtemps encore son essor tant ses emplois sont divers. Il faut dire là qu'elle n'est pas essentiellement un produit de luxe. Dans bien des cas, elle est la seule matière adéquate à l'emploi. Dans d'autres, les combinaisons que permet sa finesse arrivent à mettre le prix au niveau de celui des textiles de moindre valeur. (...)". Mais il n'empêche que le marché des soies lyonnaises est vraiment déprimé et dans les CRT, on lit: "la situation que nous pouvons il y a douze mois qualifier simplement de très délicate, est devenue réellement critique au point d'émouvoir profondément tous les Français". De nouvelles recherches sur le ver de Chine sont alors entreprises qui reprennent celles de N. Rondot en 1858. C'est à Paris que le Congrès international de la soie est organisé par la Fédération de la soie les 12 et 13 juin de cette même année. Le caractère colonial et ethno-centré du secteur de la soie lyonnais est désormais définitif. L'énumération des "établissements relevant de l'administration de la Chambre", dans le sommaire des CRT de 1925 le montre assez bien puisqu'on y trouve: la Condition, le laboratoire d'études de la soie, le musée historique des tissus, le

musée lyonnais des arts décoratifs, l'école de préparation coloniale et le musée colonial, l'office du Maroc de Lyon et de la région lyonnaise, les offices de l'AOF et de l'AEF, celui de Madagascar ainsi que celui de Syrie et du Grand Liban. Dans ceux de 1926, on lit: "en résumé, l'année 1926 (...) nous paraît devoir être la fin d'une période troublée et le commencement d'une ère nouvelle (...)". En 1927, les premières machines à filer le coton arrivent dans la région lyonnaise et dans les conclusions des CRT sur le marché des soies, on commence à percevoir les premiers signes de lucidité: "notre marché, il faut bien l'écrire, vit sur des traditions extrêmement respectables (...) mais en tous les cas anciennes (...). On peut surtout se demander si, dans les tractations avec les marchés d'Extrême-Orient, nos usages ont tenu suffisamment compte des changements intervenus". C'est au mois de juin de cette même année que durant le II^o Congrès international qui se tient à Milan, est prise la décision de constituer une Fédération internationale de la soie^{fn1788}.

Pour Lyon, l'heure des bilans a sonné: "Les marchands d'Extrême-Orient, de commissionnaires plus ou moins sous la dépendance du marché de Lyon qu'ils étaient, sont devenus de plus en plus indépendants, de plus en plus traitant, ostensiblement ou non, pour leur propre compte (...). On peut se demander si nos usages ont suffisamment tenu compte de ce changement (...). On peut également se demander, et cette question se greffe sur la précédente, si nos usages ont suffisamment tenu compte des facilités de communication (...) pour renforcer la notion du respect strict des contrats. De ce côté, la faute n'est peut-être pas uniquement une faute corporative; les délais judiciaires d'ordre public sont peut-être plus à incriminer que les usages. Si l'on veut non seulement voir le passé, mais escompter un peu l'avenir, cette situation pourrait être singulièrement aggravée, et à brève échéance. Il faut, en effet, compter avec les progrès de l'aviation^{fn1789}, et nous sommes à nous demander si beaucoup d'années se passeront avant que les affaires d'Extrême-Orient arrivent à se traiter ou à peu près, de temps à autre, sur échantillons. Et alors on voit la position primordiale que pourraient prendre les maisons d'exportation d'Extrême-Orient, européennes hier, indigènes aujourd'hui, qui pourraient aisément devenir maîtresses du marché de Lyon et se contenter de simples courtiers pour y développer leurs affaires.". En fait, cette réflexion arrive dans le cadre d'un projet de créer à Lyon un marché à terme des soies suite à la création d'une Bourse à... New York^{fn1790}. Lyon ne maîtrise plus rien. Dans une lettre de l'UMSL du 16 septembre 1929, on apprend que c'est à Zurich que le Congrès international de la soie rédige une codification des conventions internationales et des usages pour la vente des soies. A la fin de la décennie et au début de la suivante, les dénominations de la soie artificielle et de la soie pure sont toujours débattues et deux sénateurs font une proposition de loi pour arriver à établir une définition légale^{fn1791}. En 1929 la création d'un marché à terme lyonnais est toujours en projet tandis que la commission de la sériciculture et de la soie de la CCIL a composé une sous-commission pour s'en occuper. Signe des temps, cette même année, l'étude du marché de la soie que contient chaque CRT ne comporte pas de conclusion et se termine par "le mouvement des prix des soies artificielles". A ce stade, il devient évident que la soie ne sera plus jamais une matière première textile de masse^{fn1792} et l'aveuglement lyonnais n'en est que plus déconcertant: "Nous ne devons donc pas être pessimistes. Il est vraisemblable que les mesures de réduction prises par nos industriels, leur prudence naturelle, leur ardeur au travail et leurs méthodes d'économie suffiront pour surmonter le malaise (...). On peut dire que l'importante industrie séculaire de la soierie de Lyon ne tardera pas à reprendre sa vitalité séculaire"^{fn1793}. Un fonds de propagande destiné à soutenir la vente de la soie est créé par la CCIL^{fn1794}. Tchong Tse-sio, voit juste cependant quand il conclut: "Si New York est devenue le plus grand marché de la soie, ce n'est qu'au point de vue de la quantité; Lyon est restée le grand marché du luxe et des soies de qualité". C'est ainsi par exemple que les maisons Fructus et Descher et Chatillon Mouly connaissent leur apogée, respectivement, pour la première, en 1926-1927 avec un CA de 52 M FF et des succursales à New York, Londres, Toronto, Bruxelles et, pour la seconde, en 1930 avec des filiales en Belgique, Pologne et Etats-Unis^{fn1795}.

Cette apothéose est néanmoins un chant du cygne. En 1928 déjà, le commerce lyonnais de la soie s'arrête ainsi que les 2/3 des usines. Pour Tchong Tse-sio, les causes de ce malaise sont, pêle-mêle, le recul de la dorure en Inde et de la Chine depuis 1923, les circonstances politiques, le change, le régime des douanes, la poussée de la concurrence et le recul des commandes espagnoles et mexicaines. Dans une telle conjoncture, seuls les ornements militaires et d'église font survivre quelques maisons. Lyon, Croix Rousse et Villeurbanne qui comptaient encore 3.000 métiers en 1932 n'en activent plus que 1.500 en 1937. Lyon n'assure plus que

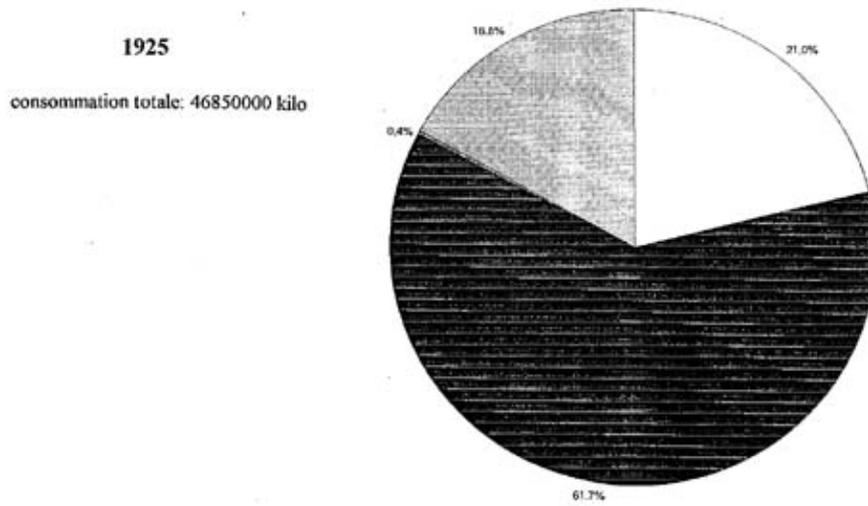
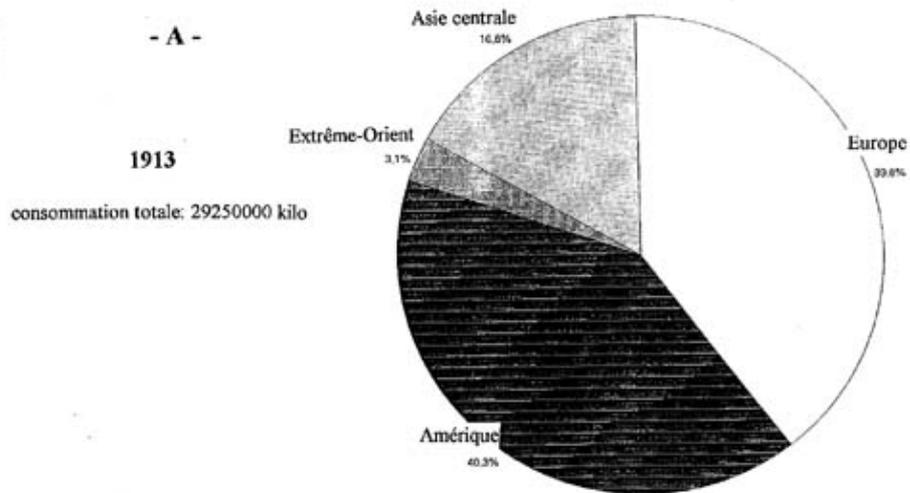
8,74% du total des exportations françaises contre 4,96% en 1935. Durant la crise des années 1930, la poussée de la concurrence est générale. Par exemple, l'Egypte qui importe pour 1.180.700 £ égyptiennes d'articles de soieries en achète pour 406.300 £ au Japon contre 228.000 £ en France. En 1928, 1933 et 1934, le CA lyonnais passe respectivement de 5,150 milliards à 1,650 puis 1,250 et les exportations lyonnaises de 3,8 milliards à 870.000 puis 672.000 FF. En 1928-1930, Lyon qui exportait pour 350 millions de marchandise en moyenne aux Etats-Unis, 1.280 millions en Angleterre et 213 en Argentine, ne vend plus en 1931, que pour respectivement 54, 207 et 18 millions seulement. Le total des exportations ayant chuté de 2,3 milliards à 301 millions, Tcheng Tse-sio écrit: "quelques pays ont bien augmenté leurs achats (...), l'Indochine par exemple; mais les accroissements ainsi réalisés sont incapables de compenser les diminutions enregistrées sur les autres marchés (...)". La crise de 1930 balaie ce qui reste de la filière lyonnaise et met un terme définitif aux rêves de grandeur de ses derniers décideurs qui en sont réduits à subsister grâce aux colonies. En 1927 de M. Antonetti, gouverneur général de l'AEF, est reçu par la CCIL [fn1796](#). Le 1er avril 1931, un nouveau rapport est rendu sur la soie dans les colonies françaises. Grâce à la spéculation sur le caoutchouc après la première guerre mondiale qui avait alors engendré des fortunes rapides, l'Indochine retrouve sa réputation d'Eldorado en 1931 [fn1797](#). De son côté, la sériciculture française continue de sombrer doucement: "la sériciculture a de moins en moins sa place dans une économie agricole de plus en plus influencée par les méthodes industrielles de production" [fn1798](#). Ainsi, dans le Vaucluse, les sériciculteurs qui étaient 20.959 en 1892 ne sont plus que 2.733 le en 1930. Tcheng Tse-sio voit tout de même des points positifs dans la crise des années 30. Néanmoins, la qualité est toujours là et Lyon peut toujours exploiter son expérience séculaire, ce qui lui permet de lancer des nouveautés. Certains s'engagent enfin dans la production de soie artificielle puisque le nombre des usines en produisant s'accroît de "une en 1924 à quatre en 1926 et neuf en 1928" [fn1799](#). Pour lui, le vrai remède vient de la baisse du prix de revient par l'utilisation de deux types de soie et le perfectionnement de la production de soie naturelle des principaux producteurs, donc de la Chine: "dans cette Chine où Canton et Shanghai sont organisées tout spécialement pour l'exportation de la soie vers Lyon, l'amélioration de la production de la soie, c'est le seul espoir certain du relèvement des fabriques lyonnaises".

En Chine, la situation n'est malheureusement guère plus brillante. Après une enquête générale en 1928 sur l'influence française dans ce pays, le Ministre des Affaires étrangères conclut [fn1800](#): "Les données sont incomplètes et manquent de coordination. Il s'agit donc aujourd'hui de les compléter pour nous permettre (...) d'orienter plus efficacement nos efforts". En réalité, les relations sino-françaises sont surtout des relations de prestige, ce qui fait dire à un député en 1933: "Aucun plan d'action, aucune idée maîtresse, aucune volonté continue n'animent ni n'organisent la propagande faite par notre Ministre des Affaires étrangères". En 1925 par exemple, l'auteur estime à 6.000 le nombre d'écoles françaises, dont 1% de subventionnées, pour 250.000 élèves chinois. De son côté Tcheng Tse-sio explique le fait qu'il n'y ait pas de maison chinoise à Lyon à cause de la concurrence japonaise "organisée avec une méthode et un soin remarquable" [fn1801](#), à cause du manque de capitaux et du manque de soutien aux commerçants chinois, type "Chambre de Commerce" ou de la part du gouvernement en règle générale. A la date à laquelle écrit l'auteur, il n'existe alors qu'une seule maison chinoise, le Comptoir franco-chinois fondé en mars 1930 pour écouler des tissus du Chantong en France. Le directeur, K.Y Chung, revient en Chine en 1931 pour fonder l'école de sériciculture de Yen-Tai, port du Chantong. L'année suivante, il est de retour en France et ouvre une succursale à Shanghai mais les contingentements de 1935 sur les tissus de soie en France lui porte un coup terrible et "actuellement il songe au commerce du thé". Bénéficiant du relatif désintérêt des concurrents pour la soie naturelle, en 1937, "les Lyonnais forment le contingent le plus important de commerçants français en Chine" [fn1802](#). Selon lui, en 1937, il y aurait 33 établissements lyonnais en Chine et 16 membres correspondants, surtout dans le Yunnan et le Se-tchouan, ce qui lui fait dire: "il est à peu près impossible de savoir quelle est la part exacte des intérêts lyonnais dans leur CA. Mais elle est certainement considérable" [fn1803](#). En réalité, seuls Madier, Ribet & Cie, Marthoud & Cie, les successeurs d'Ulysse Pila & Cie, J. Sauvayre, Société anonyme Racine & Cie sont encore présents [fn1804](#). Le nombre d'étudiants chinois en sériciculture à Montpellier reste extraordinairement faible pour ne pas dire nul puisqu'en 1921, ils sont trois, de 1922 à 1927, zéro, en 1928, un et jusqu'en 1935, zéro à nouveau [fn1805](#).

L'évolution du secteur de la soie et des soieries entre 1913 et 1925 :

[A] évolution de la consommation mondiale de soie grège

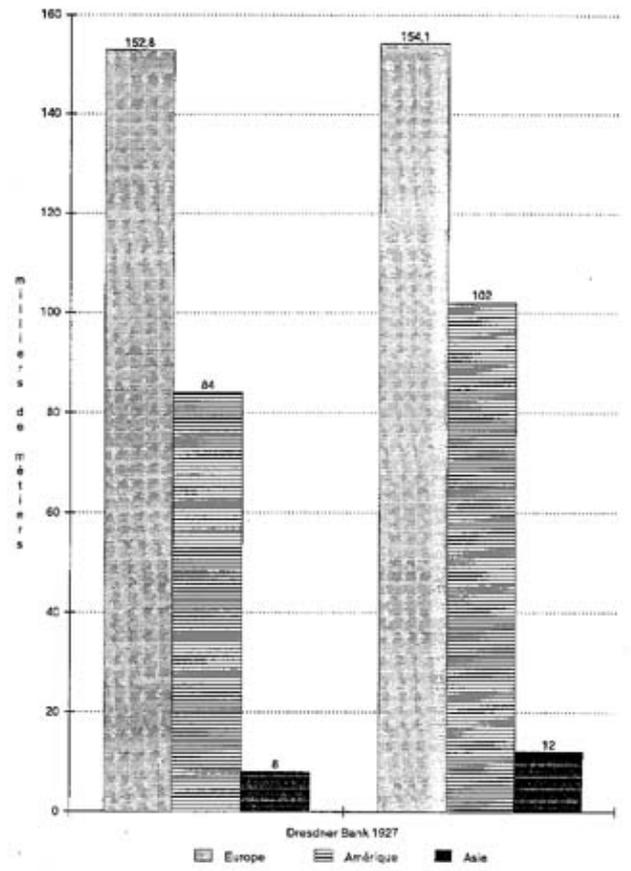
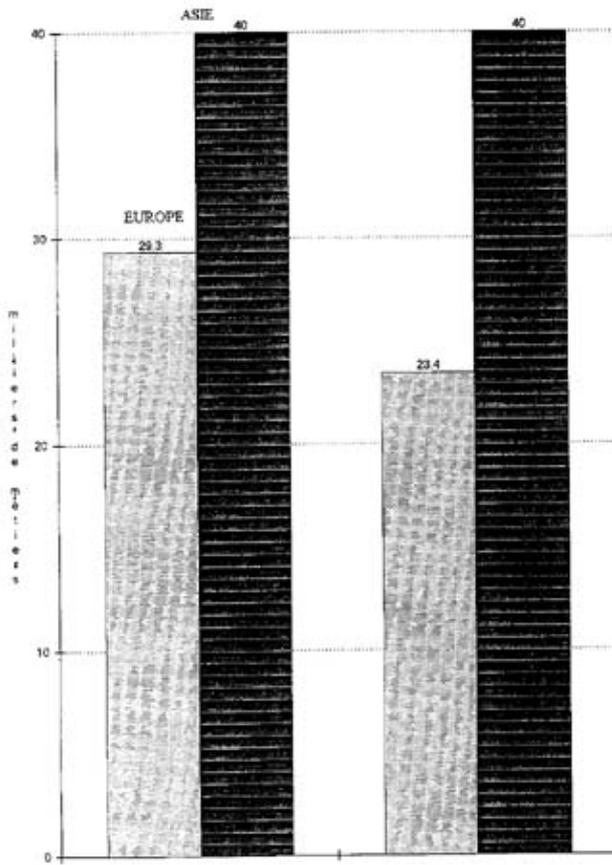
[B] évolution mondiale du nombre de métiers à tisser la soie, soit mécaniques, soit à main



métiers à main

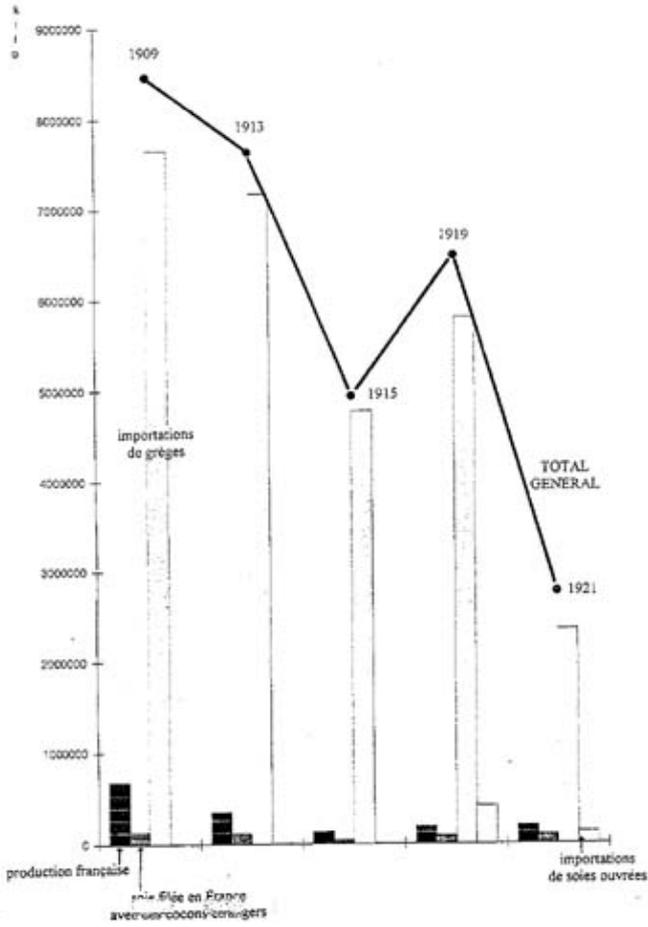
- B -

métiers mécaniques

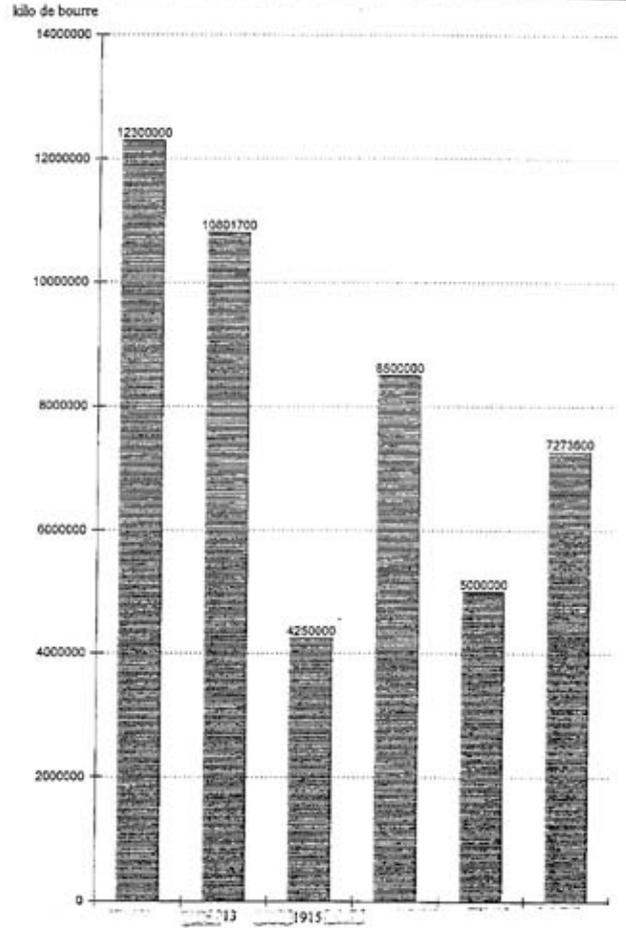


Le commerce lyonnais des déchets aux alentours de la Première Guerre mondiale

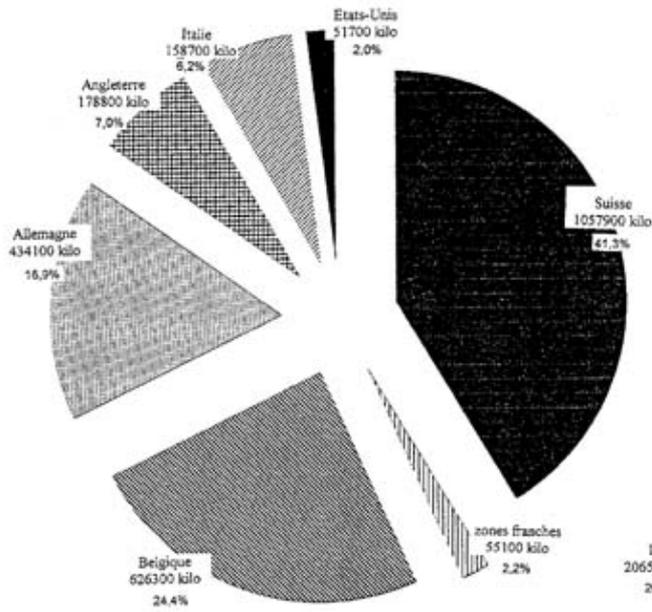
Le commerce lyonnais des soies grêges entre 1909 et 1921 en poids
(source: Gueneau, 1923)



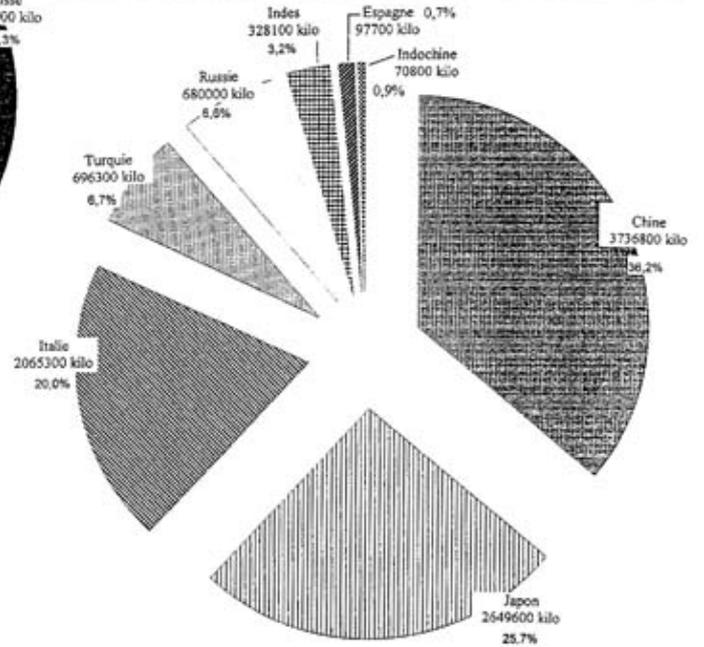
Les importations françaises de déchets de soie en poids entre 1911 et 1922
(source: Gueneau, 1923)



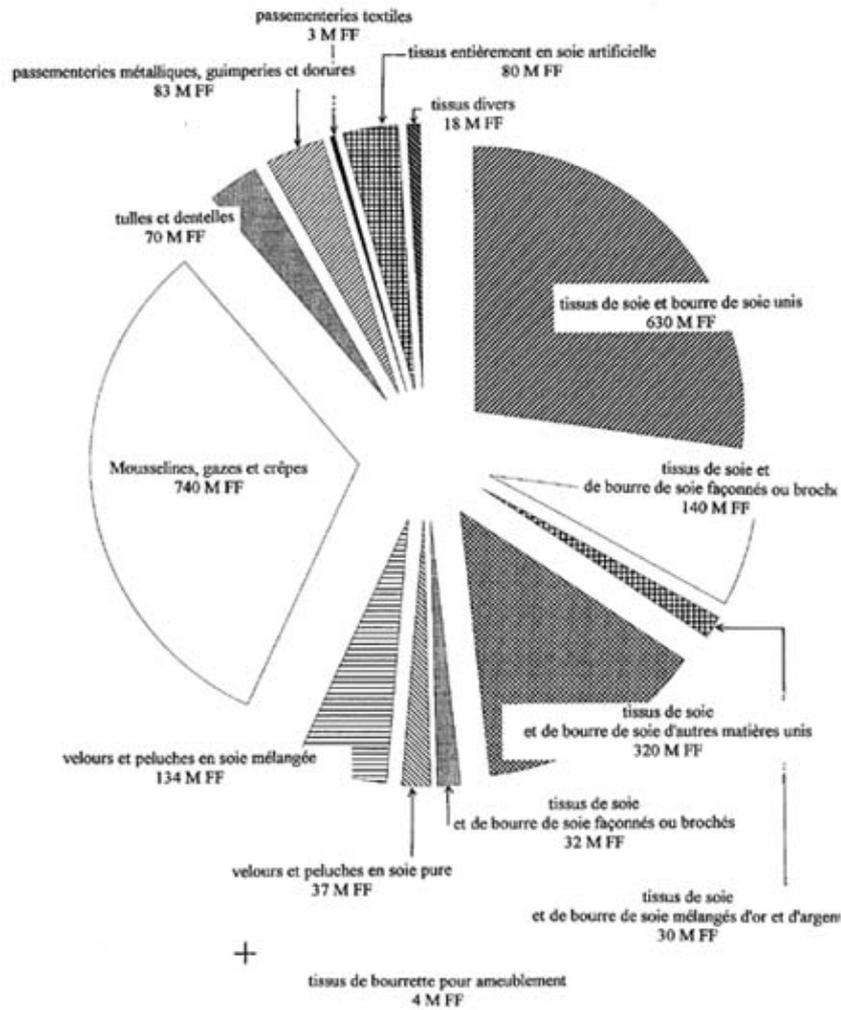
Destination des déchets français de soie en 1913 en pourcentages par rapport au poids total des exportations de déchets (source: Gueneau)



Les provenances des importations françaises de déchets de soie en 1913 en pourcentages par rapport au poids total de ces importations (source: Gueneau, 1923)



Détail de la production lyonnaise de soieries en 1920 en francs et en pourcentages par rapport au total (2,3 milliard de francs)

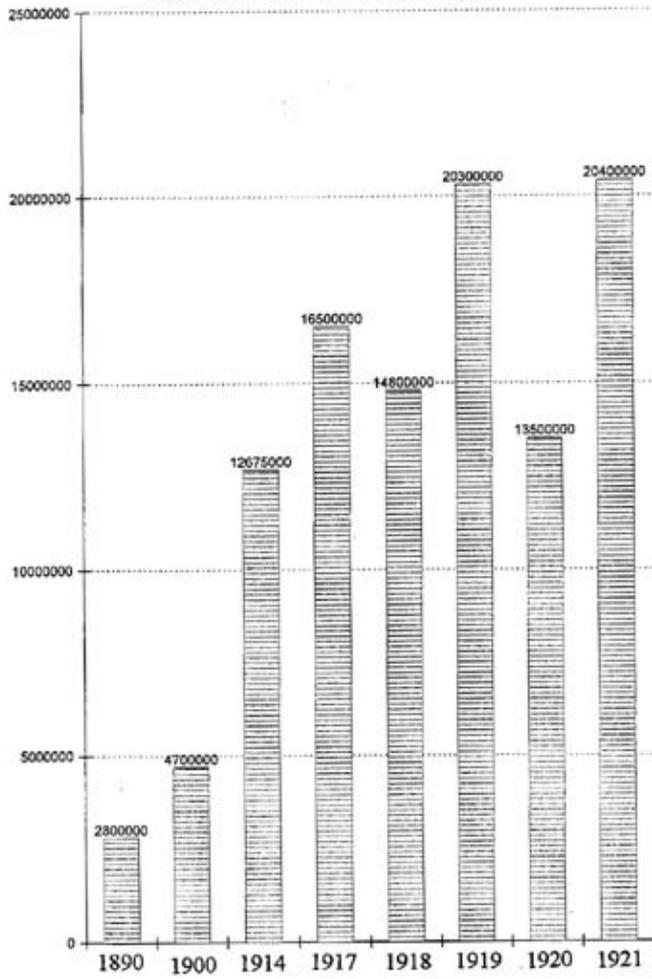


Evolution de la fabrique de soie américaine entre 1904 et 1919.

Evolutions : de la consommation de soie [A], du nombre « d'établissements soyeux » [B], du personnel [C], du nombre de métiers mécaniques [D] et du CA [E] ainsi que la localisation de cette industrie [F] et les approvisionnements en soie de New-York [G]

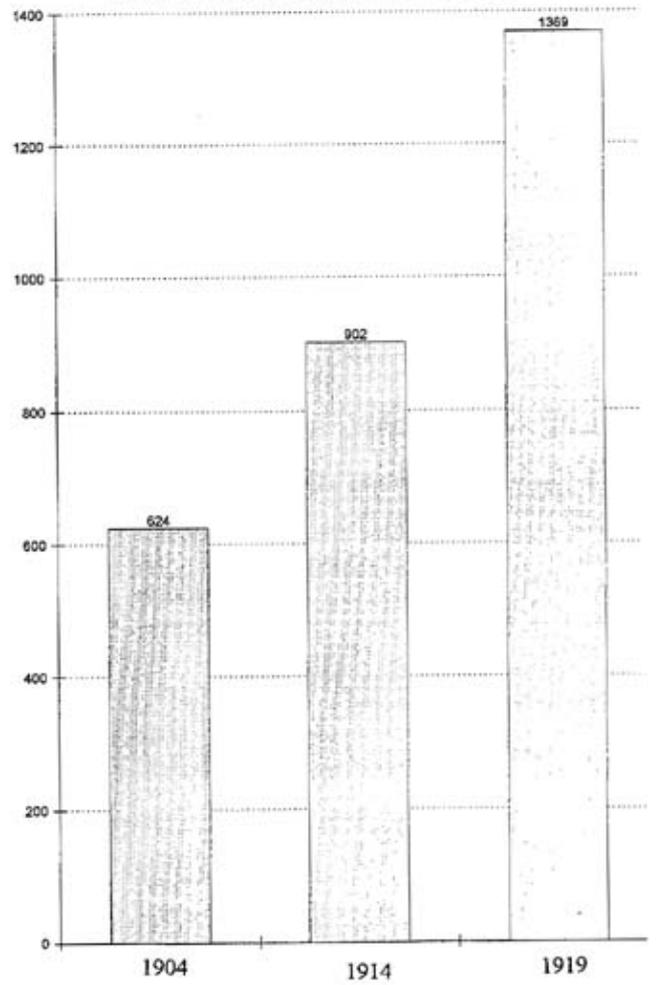
- A -

évolution de la consommation de soie

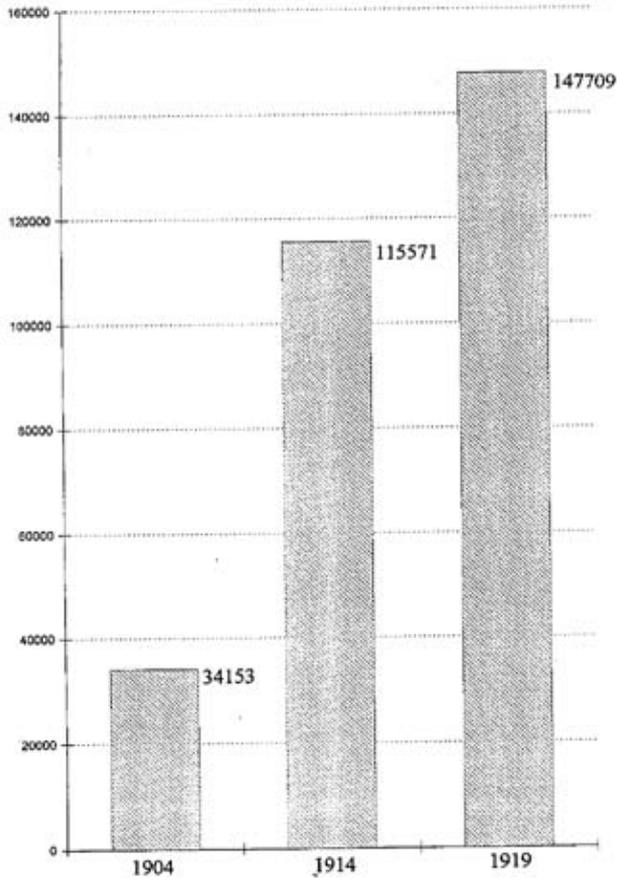


- B -

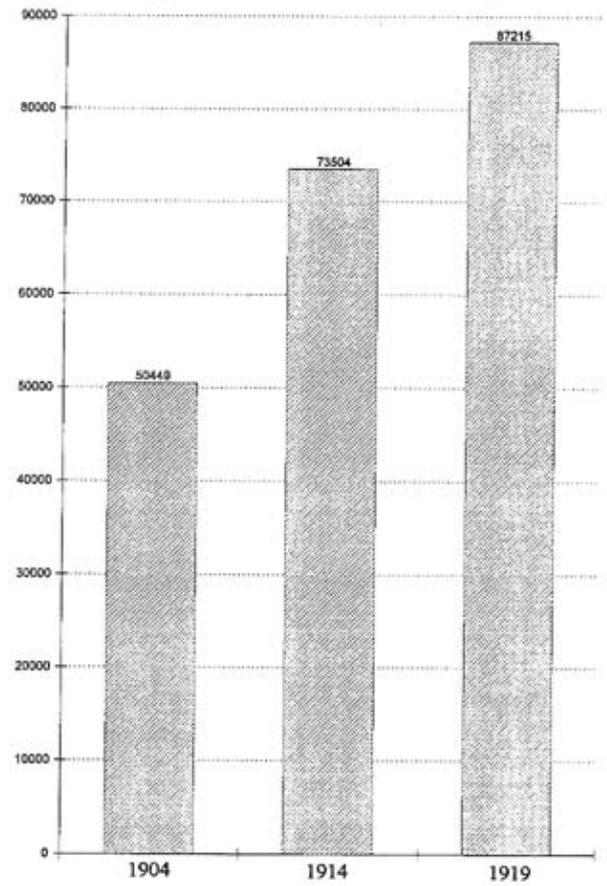
évolution du nombre "d'établissements soyeux"



- C -
évolution du nombre de personnes

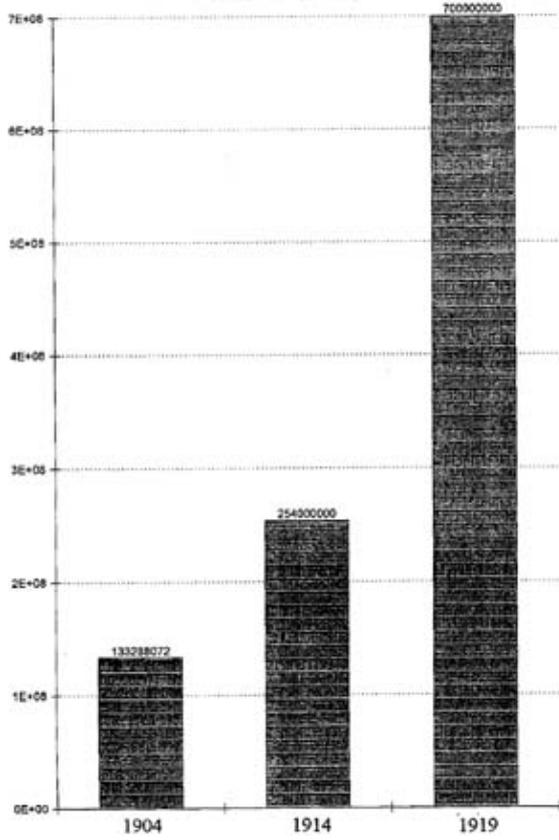


- D -
évolution du nombre de métiers mécaniques



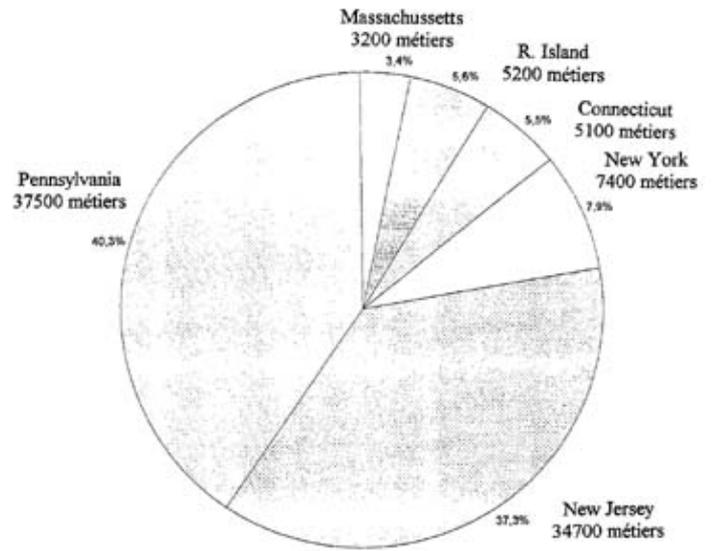
- E -

évolution du CA en \$



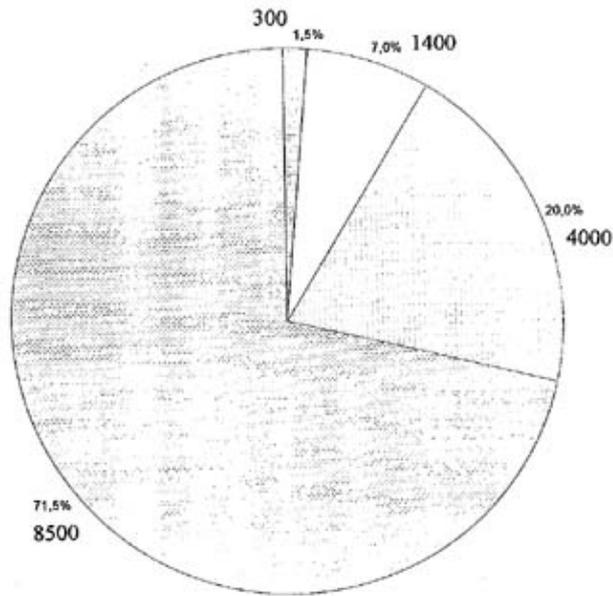
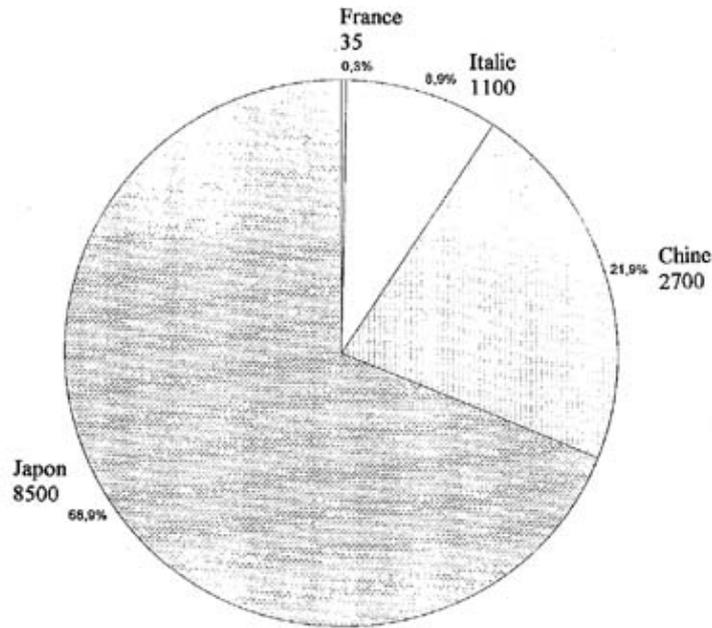
- F -

localisation des métiers



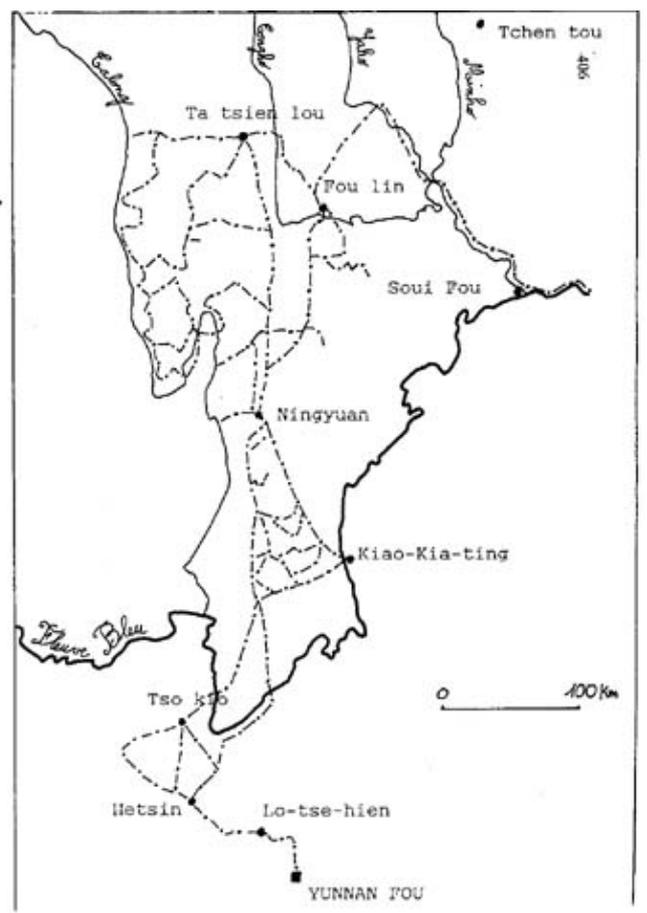
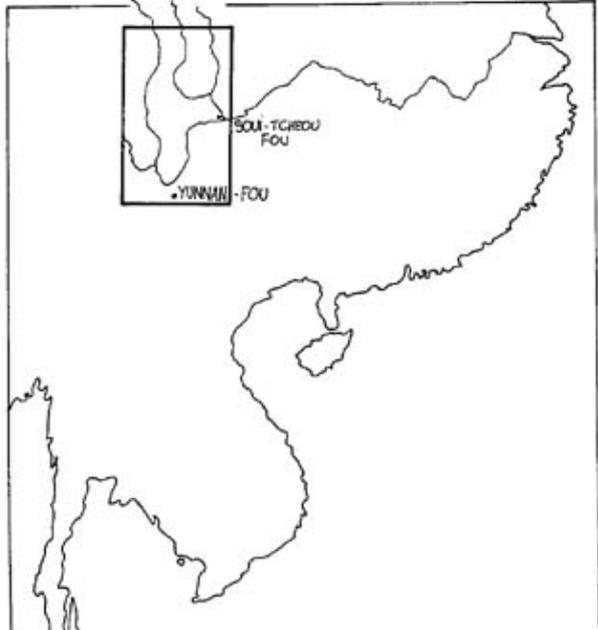
- G -

les approvisionnements en soie de New York en 1913 et 1921 en milliers de kilo et par origines



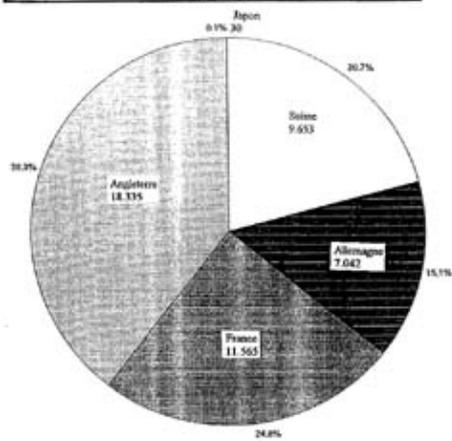
Au cœur de la Chine : la mission Legendre de 1910-1911

Au coeur de la Chine: la mission Legendre de 1910-1911
(source: Tcheng Tse-sio, 1937)



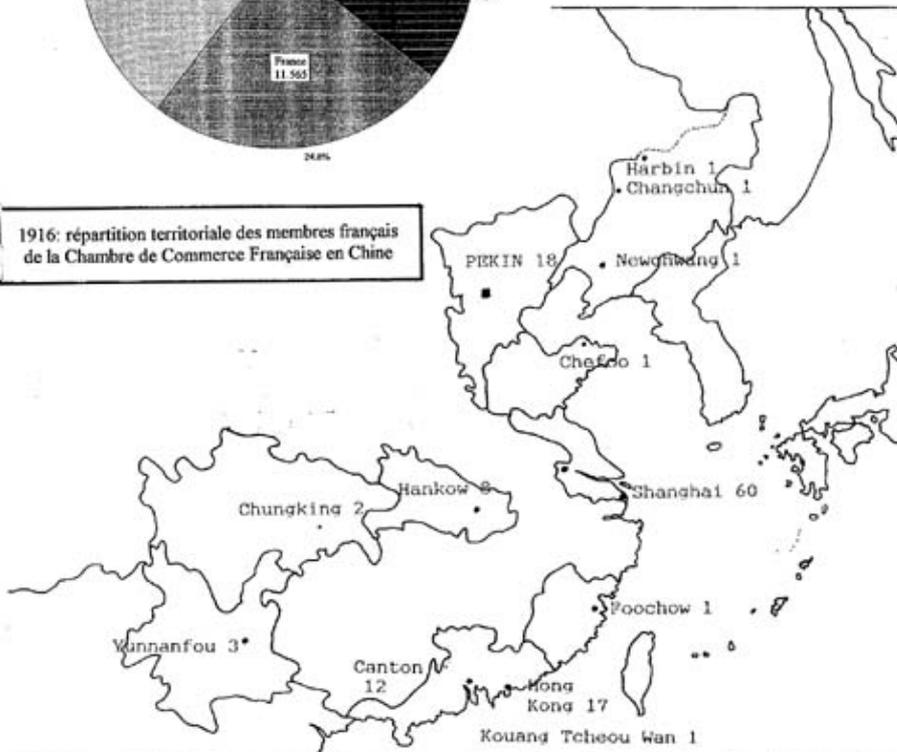
Les Lyonnais en chine au début du XXe siècle

Exportations cantonaises de balles de soie en 1909-1910
 par nationalités des principales maisons exportatrices,
 en pourcentages par rapport au total des balles exportées
 (source: MAE Paris N° 7 Chine vol. 379)
 TOTAL: 44.625 balles

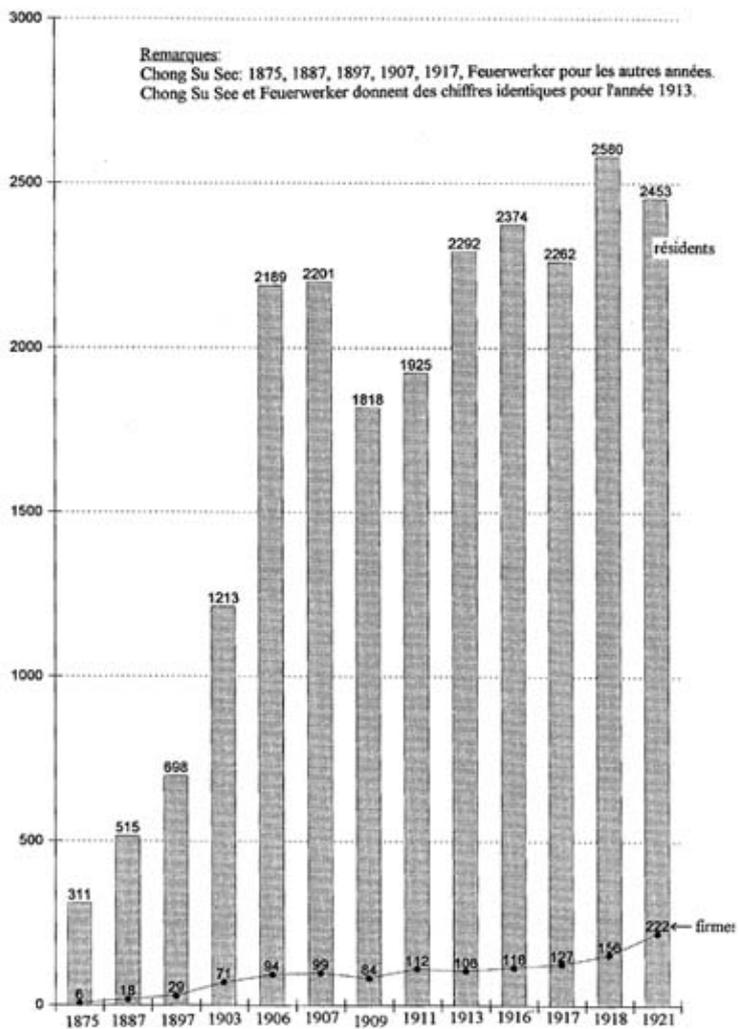


M. CYPRIEN BOY

1916: répartition territoriale des membres français
 de la Chambre de Commerce Française en Chine



La présence française en Chine : évolution du nombre de firmes et de résidents français entre 1875 et 1921



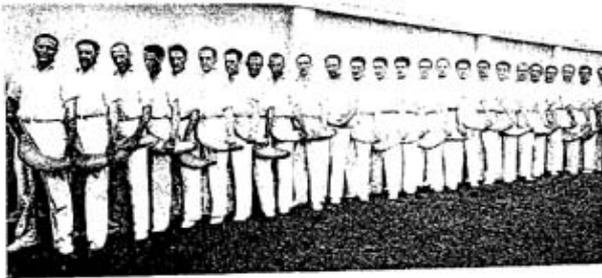
La vie des étrangers à Shanghai dans les années 1920 : clubs sportifs, chambre de commerce française de Chine et ...premiers historiens !



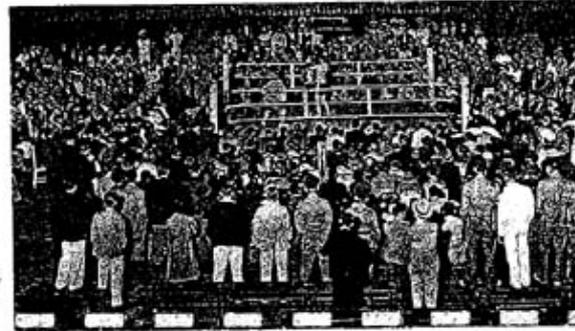
La vie des étrangers à Shanghai dans les années 1920: Clubs sportifs, Chambre de Commerce Française de Chine et... premiers historiens!
 (sources: DCEO et Lynn Pan)



Charles Maybon (1872-1926)

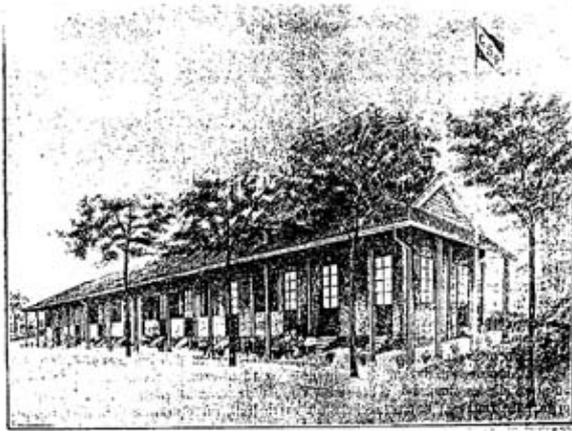


3 pelote basque



4 boxe

Le Cercle Sportif Français

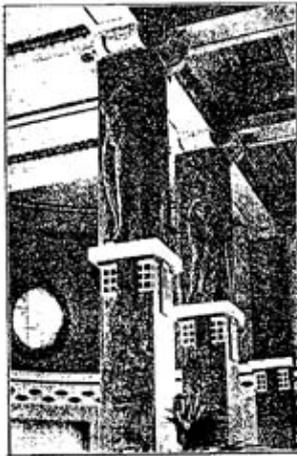


LE VIEUX CERCLE

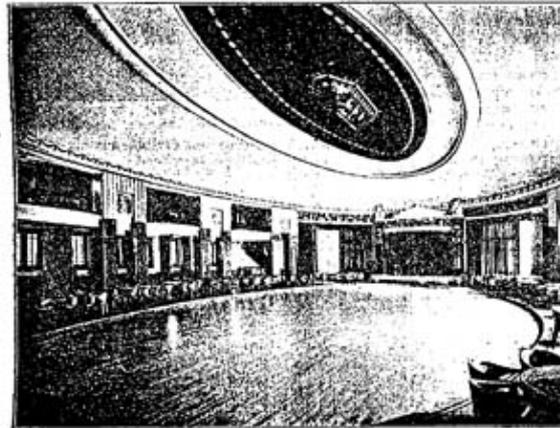
Le Cercle Sportif Français
(source: DCBO d'avril 1926
pp. 123-130)



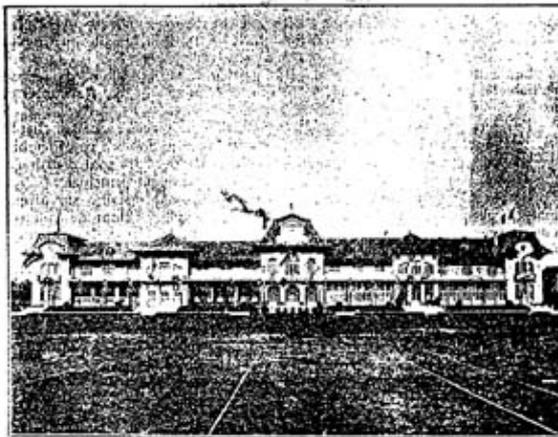
M. H. MADIER,
PRÉSIDENT DU C. S. F.



DÉTAILS DE DÉCORATION
DU HALL (PREMIER ÉTAGE)



SALLE DES FÊTES



LE CERCLE DE 1918



UNE FOTOGRAFIE POPULAIRE
LE COMPRADORE DU C. S. F.

Deux styles, un même objectif et des méthodes identiques. La compétition entre occidentaux pour imposer leur influence en Chine : inauguration de l'Alliance Française (en haut) contre American Christian University (en bas) en 1934.



Deux styles, un même objectif
et des méthodes identiques.
La coopération entre occiden-
taux pour importer leur influ-
ence en Chine: inauguration
de l'Alliance Française (en
haut) contre American Chris-
tian University (en bas)
en 1934.
(source: Lynn Pan)

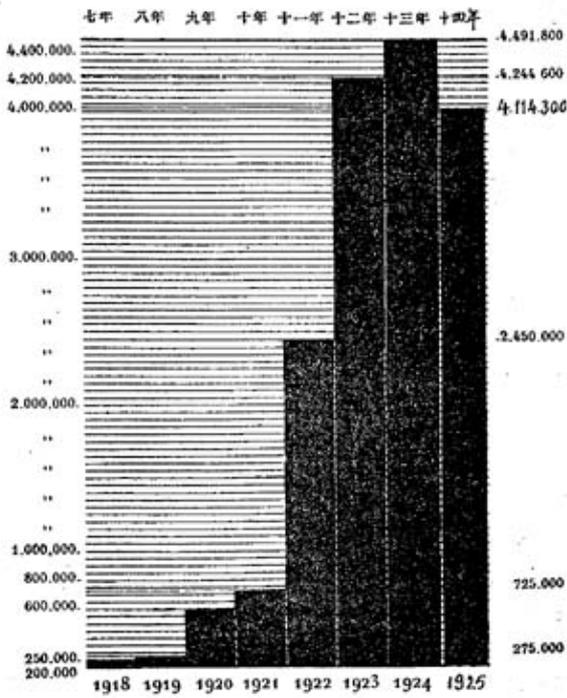


Les efforts lyonnais en Chine dans les années 1920 : photos et graphiques extraits des enquêtes de 1920 et 1925

(GRAPH. N° 1)

GRAINES DISTRIBUÉES PAR LE COMITÉ

本會歷年散發蠶種比較表
(Pontes) 以窩數計



Les efforts lyonnais en Chine dans les années 1920: photos et graphiques extraits des enquêtes de 1920 et 1925 (source: MAE Nantes)

Evolution des quantités de graines distribuées dans les stations de garinage entre 1918 et 1925

Education des vers à soie

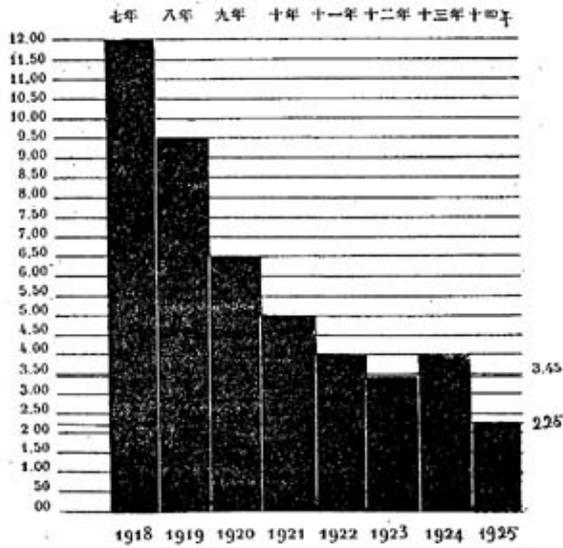


Evolution du prix de revient pour cent pontes saines entre 1918 et 1925

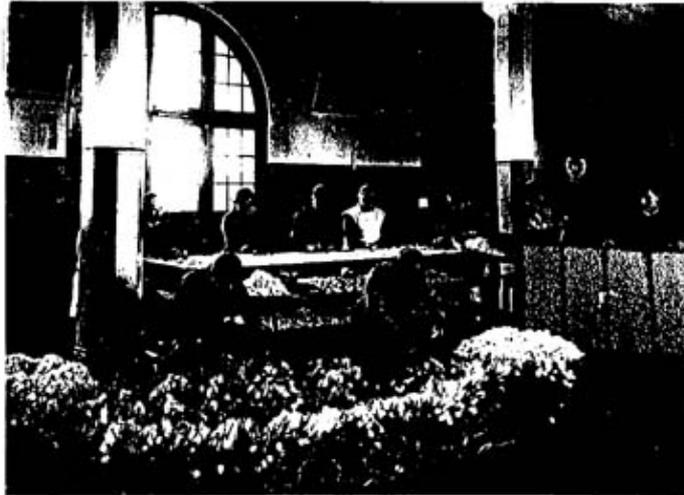
(GRAPH. N° 2)

PRIX DE REVIENT DE 100 PONTES SAINES

無毒蠶種每百窩代價表
(一蛾所產之卵稱一窩)

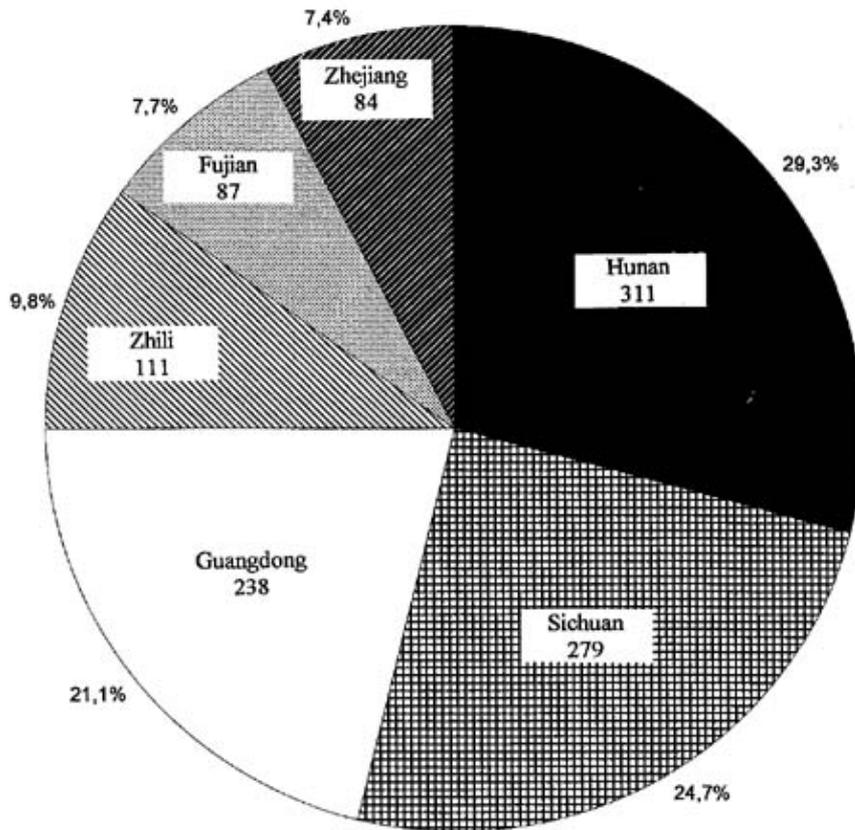


Evolution du prix de revient pour cent pontes saines entre 1918 et 1925

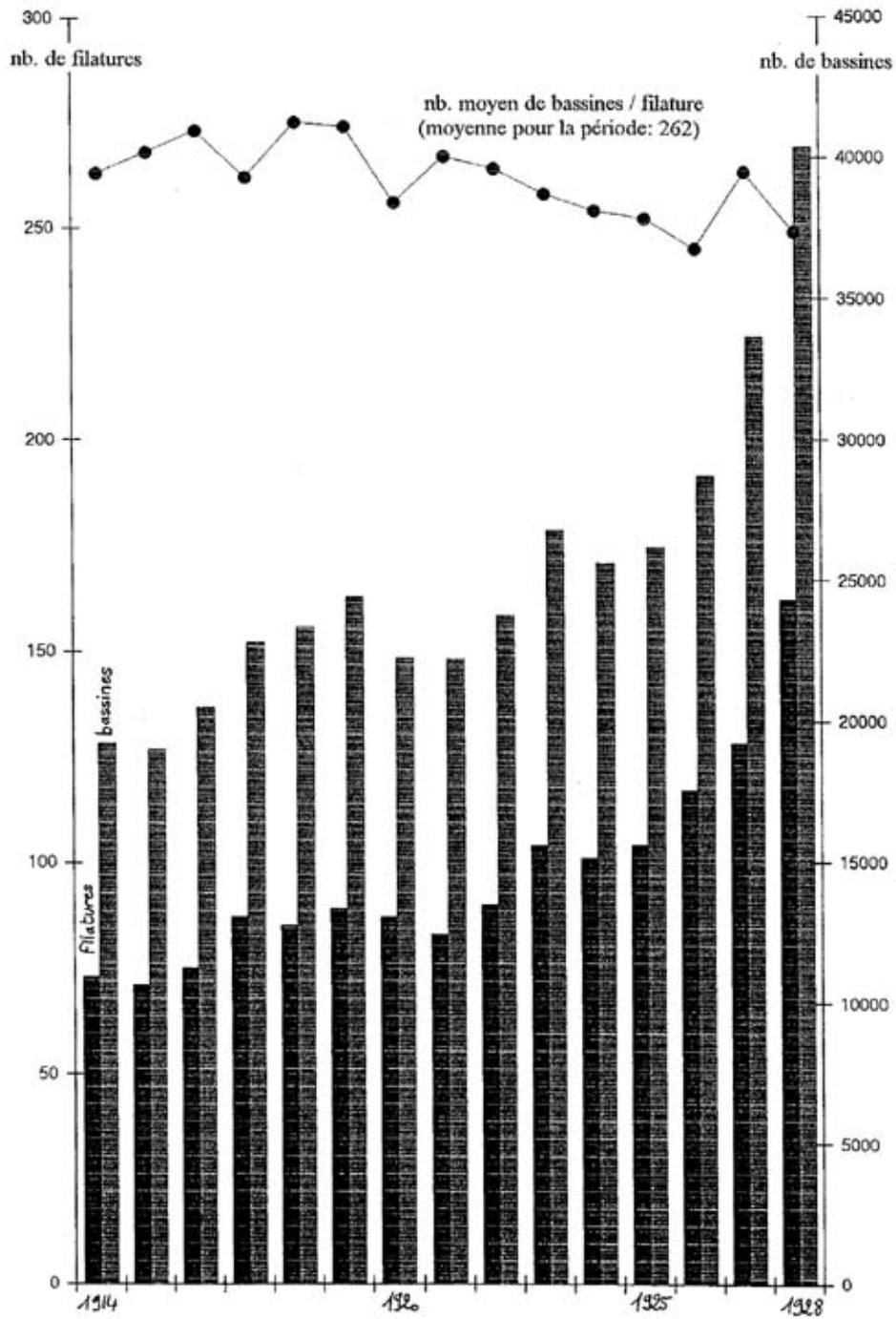


Décoconnage

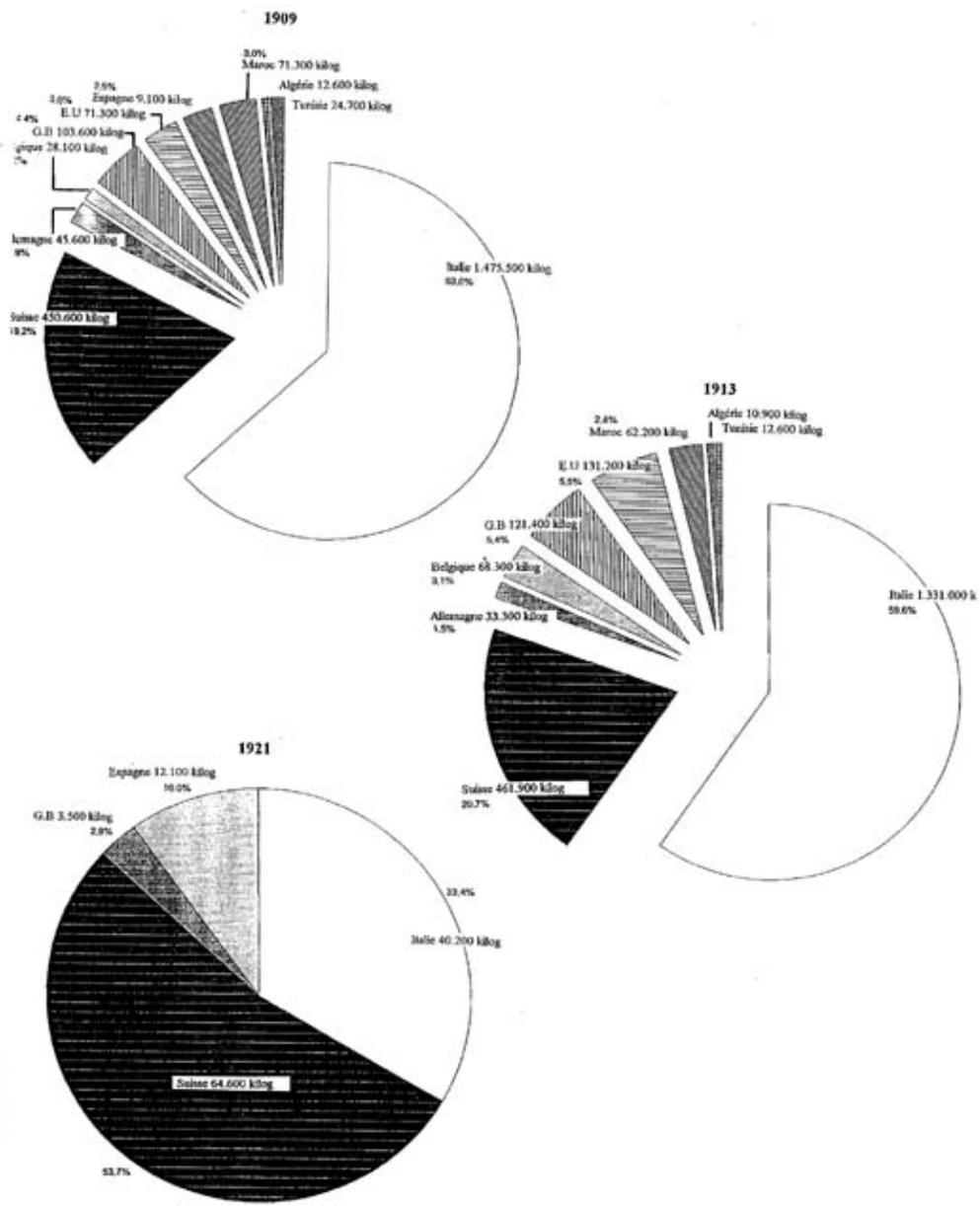
Les étudiants chinois en France en 1921 : principales origines, nombre et pourcentages par rapport au total (=1414)



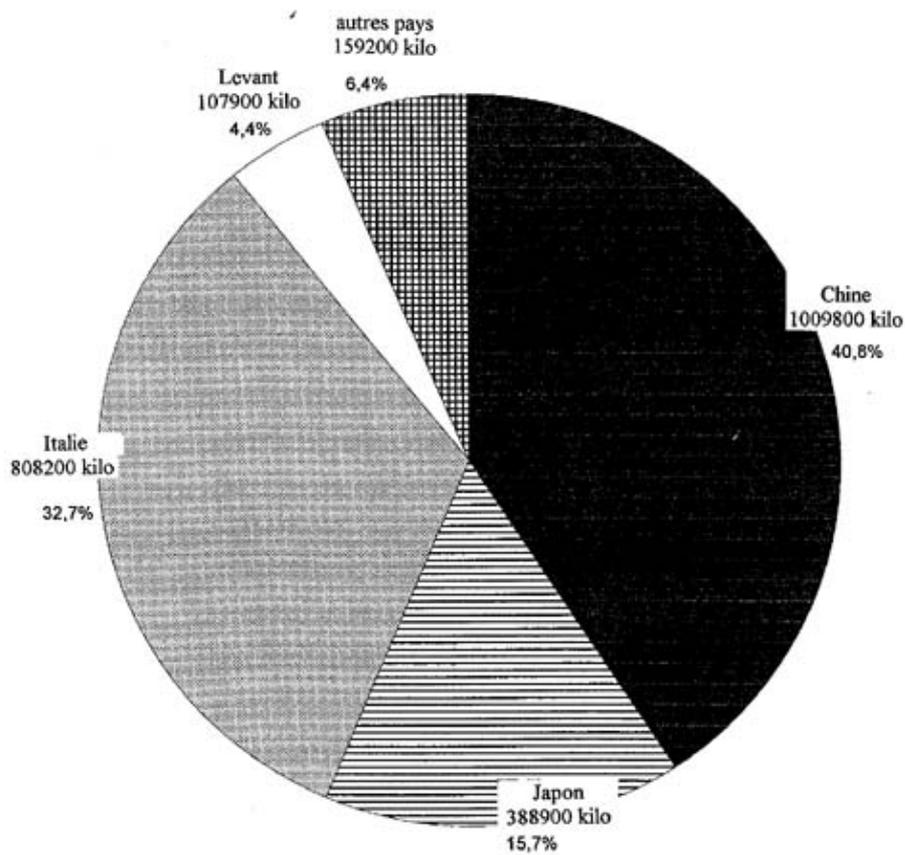
Evolution du nombre de filatures à vapeur pour la soie à Shanghai, du nombre de bassines et du nombre moyen de bassines pour filature de ce type de 1914 à 1928



Evolution des exportations lyonnaises de soie de grège par destination et en volume en 1909, 1913 et 1921. Principaux clients uniquement



Les importations lyonnaises de soie grèges par origines, et en pourcentages par rapport au total en 1921



Le fonctionnement du marché lyonnais des soies : extraits d'un rapport de l'UMSL de 1927

Du rapport présenté à l'Assemblée Générale de cette Institution sur les travaux de l'année 1927, nous extrayons les deux passages suivants qui présentent un particulier intérêt pour nos lecteurs :

La Foreign Silk Association of Shanghai a profité des circonstances pour vous soumettre certaines considérations qui, dans son esprit, étaient de nature à resserrer et à rendre plus précises et plus fécondes encore les relations entre nos deux marchés. Ces suggestions étaient relatives à des questions de titre, de transport, de force majeure, de litiges, etc. Notre Chambre syndicale les a étudiées avec soin et a donné son agrément aux revendications suivantes :

1°. *Désignation des Titres.* — Dans un contrat à titre ouvert, la fixation des titres à filer doit être donnée aux vendeurs une semaine avant le mois d'expédition. Ce délai a paru légitime pour le triage des cocons, les soins de filature, le temps de l'inspection et de l'expédition. Passé ce délai, tout retard dans l'expédition sera aux risques de l'acheteur.

2°. *Assurances.* — Lorsque l'acheteur couvre l'assurance lui-même, elle s'entend de magasin à magasin et, sur ce point, nous recommandons à nos adhérents de faire cette précision dans leur police.

3°. *Force majeure.* — La Foreign Silk Association of Shanghai câblera officiellement à l'Union des Marchands de Soie, lorsque le cas de force majeure se produira et qu'il cessera. Notre Secrétariat en fera part dès réception à ses adhérents.

La Foreign Silk Association of Shanghai avait demandé à notre Commission de définir avec elle des minima de garantie de dévidage pour les différentes qualités de Steam Filatures. Elle avait proposé un barème de prix pour infériorité de dévidage et différence de titre.

Les minima de garantie et les taux de bonification proposés, soit pour le dévidage, soit pour le titre, ont été jugés insuffisants par votre Chambre syndicale et les bases du barème ont paru très fragiles. Nous avons donc décliné la proposition, en émettant l'avis que des infériorités de dévidage donnaient lieu à des préjudices différents dans le cas de qualité de soies de tissage, ou de qualité de soies d'ouvraison. La cause de la faiblesse du dévidage est également à considérer; par exemple le préjudice est plus grand si l'infériorité vient de fils fins, que si elle résulte de gommures.

Votre Chambre syndicale a estimé, en outre, que ces imperfections ou infériorités présentaient un trop grand nombre de cas d'espèces pour tenter de les pénaliser *a priori* et qu'il convenait de laisser, en cas de litige, toute liberté aux arbitres et de les juger selon l'équité.

Après avoir eu connaissance de nos réponses, la Foreign Silk Association of Shanghai nous a demandé de vouloir bien étudier, à nouveau, la question des arbitrages dans le sens de la représentation parmi les arbitres, de représentants des importateurs.

MM. RIBET et BALLU, membres du Comité de la Foreign Silk Association of Shanghai, venus en France pour leurs affaires, se sont mis en rapport avec nous, nous ont exposé la situation qui leur était faite par les circonstances nouvelles ainsi que les desiderata de leur Association.

Les précisions que nous avons apportées à ces Messieurs sur la composition de notre Chambre syndicale n'ont pas manqué de les convaincre que nos arbitrages ne pouvaient laisser des arrière-pensées de partialité. Nous sommes désireux, autant que nos amis de Shanghai, de maintenir le principe que les affaires d'origine ou en mer comportent des tolérances plus élargies que celles des affaires en disponible. Si nous avons admis que des circonstances, comme l'émanation de la main-d'œuvre chinoise, le développement de la production des Steam Filatures, des approvisionnements morcelés de lots de cocons de qualités diverses, avaient été souvent des obstacles au maintien de la qualité; nous avons fait observer que, d'autre part, tous les inspecteurs à Shanghai ne témoignent pas la même sévérité en face de lots médiocres. Une livraison défectueuse refusée par un inspecteur est souvent expédiée, sans modification de classement, par l'inspecteur d'une autre maison.

Du côté Chinois, nous remarquons une tendance de quelques vendeurs à revêtir de leur propre chop une soie produite par une autre filature dans une qualité inférieure à celle de ce chop. En face de ces faiblesses regrettables, nos industriels exigent une matière première présentant le plus de conformité et d'homogénéité possibles dans un même classement, sous le rapport de la régularité, de la propreté et de la cohésion.

Ils n'admettent pas que, dans le cours d'une saison, un chop se présente sous des aspects inférieurs à son classement habituel et ils exigent d'être prévenus d'un changement au cours d'une saison.

La sévérité des arbitrages a donc sa cause principale à Shanghai, dans le plus ou moins de rigueur des filateurs ou des inspecteurs.

Nous avons demandé à l'Association de Shanghai si on ne pourrait pas établir à Shanghai, d'un commun accord entre leur Association et la Guild Chinoise, une classification unique et officielle des chops Steam Filatures.

Ce document supprimerait les divergences des classifications privées qui nuisent à la facilité et à la sécurité des contrats. Ceci aurait l'avantage de discipliner la production en obligeant les filateurs à des soins plus attentifs dans la filature, le choix et le triage des cocons, dans la surveillance de leur main-d'œuvre.

Jusqu'ici nous n'avons reçu encore aucune réponse à cette demande. Cette question de classement des soies d'Extrême-Orient a fait l'objet, en ce qui concerne les provenances du Japon, d'une décision du Comité des Importateurs Suisses par laquelle elle adoptait et maintenait pour tous ses membres les mêmes appellations des qualités de soies du Japon.

Cette information, qui a été portée à votre connaissance par la voie du Bulletin, nous a valu plusieurs réponses de nos adhérents qui émettaient leur avis sur cette question.

Votre Chambre syndicale a pris la décision de préparer un programme d'ensemble dont l'étude ferait l'objet d'une réunion à laquelle seraient convoquées les Maisons de la place intéressées.

Usages de Place. — VENTE DES SOIES DE CHINE SUR DÉSIGNATION. — A l'occasion d'un différend qui lui a été soumis par ses adhérents au sujet d'une vente à livrer des soies de Chine filature à l'européenne, votre Chambre syndicale a été appelée à préciser les principes qui ont guidé les experts et la jurisprudence syndicale pour ce genre de vente.

Les classifications éditées par les maisons de Shanghai sont des brochures de publicité réservées à leur clientèle; elles ne sont pas répandues dans le public. Elles ne sont donc que des renseignements officiels et simplement indicatifs.

Il n'y a jusqu'ici aucun classement officiel publié par la Foreign Silk Association of Shanghai, ce qui est du reste regrettable; elle a simplement consacré, par une entente commune de ses membres, les nouveaux qualificatifs de Grand Double Extra, Double Extra, Extra A, etc., mais les filatures sont inscrites dans ces classements avec variation, suivant les classifications.

Dé plus, dans toutes les classifications, on rencontre dans une même catégorie des chops d'inégale valeur; l'acheteur qui traite un chop désigné de la plus faible valeur ne peut exiger une livraison égale à celle du chop de la plus haute valeur.

Les classifications concurrentes diffèrent dans le classement des chops; elles subissent les influences d'intérêt ou de sympathie, qui donnent à ces documents leur vrai caractère de publicité.

Les experts appelés à arbitrer un différend portant sur la qualité d'une livraison ne peuvent baser leur appréciation que sur la réputation acquise par la filature par ses livraisons antérieures.

Ces prémisses étant posées, la jurisprudence syndicale est la suivante :

1° Si la vente est faite sur simple énoncé du chop, par exemple : 10 balles T. L. Dragon 13/15, il ne peut y avoir aucune hésitation; seule la réputation du chop guide les experts et la soie livrée doit correspondre à la qualité normale du chop et de la saison en cours.

2° Si la vente est faite sur énoncé du chop, suivi d'une référence de classement, par exemple : T. L. Dragon 13/15 Extra B, c'est préciser que la qualité de la livraison devra correspondre au classement moyen désigné et les experts seront guidés par l'appréciation qui se dégage de leur expérience.

3° Si la vente est faite sur énoncé du chop avec la seule indication de l'inspection, sans précision de classement, par exemple : 10 B. T. L. Dragon Inspection X... la qualité habituelle du chop sert de guide aux experts comme dans le premier cas, car ce serait apporter un trouble dans les transactions que laisser croire qu'un chop livre d'une façon différente suivant les inspections.

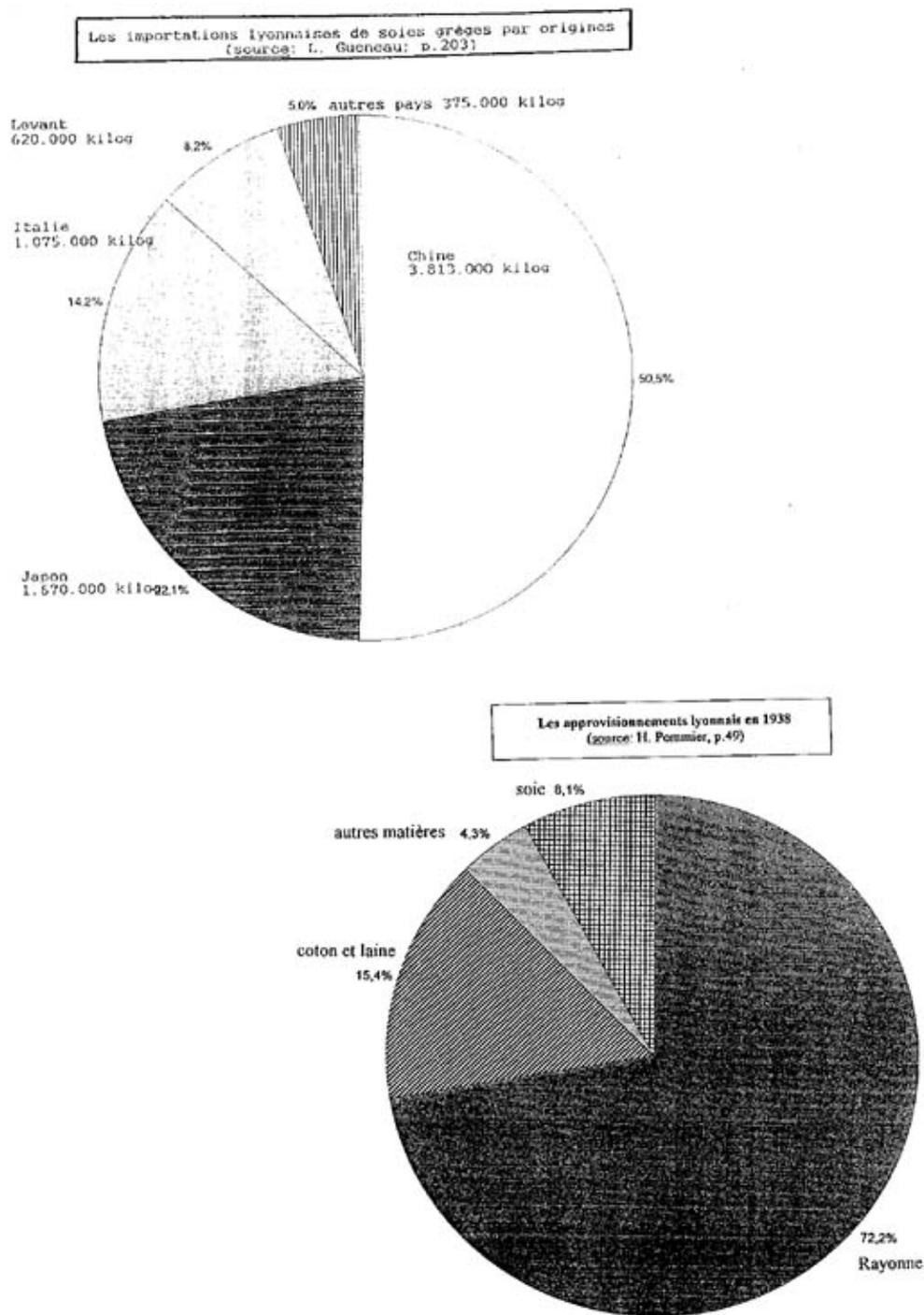
4° Si la vente est faite sur énoncé du chop avec indication de l'inspection et du classement, par exemple : 10 balles T. L. Dragon Extra B, classement et inspection X... ou simplement classification X... c'est la qualité moyenne du classement tel qu'il est présenté dans la classification qui servira de base de qualité.

5° Si la vente est faite sur simple énoncé du classement, par exemple : 10 balles Extra B 13/15, sans mention d'une inspection déterminée, les experts sont encore guidés comme dans le cas précédent par la qualité moyenne habituelle bien établie et bien connue des livraisons de ce classement.

6° Si la vente est faite sur indication du classement, suivi de la mention d'inspection sans énoncé du chop, par exemple : 10 balles extra B inspection ou classification publiée par vendeur.

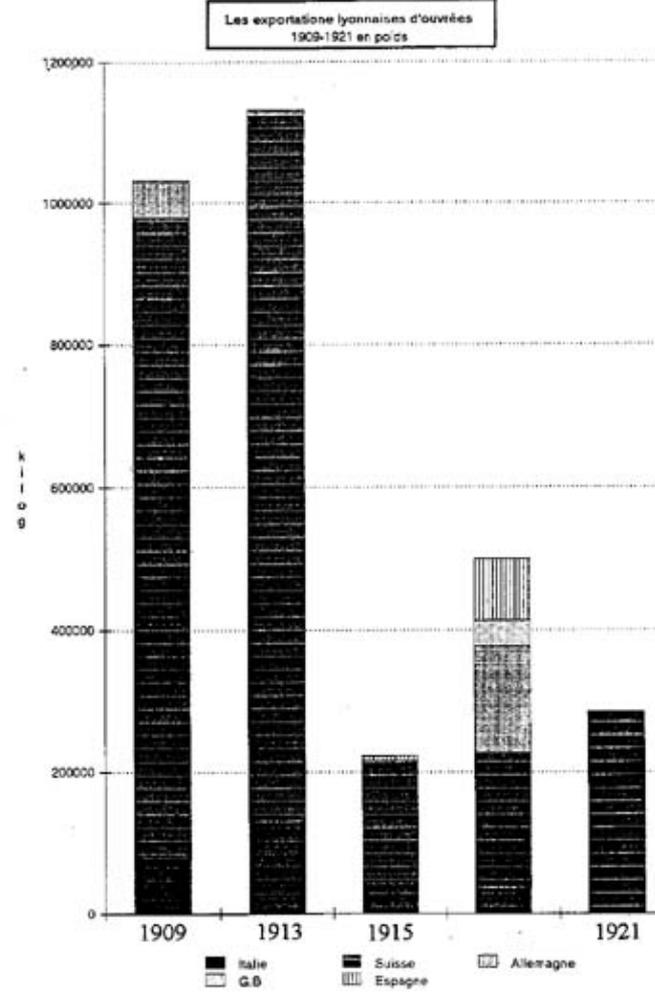
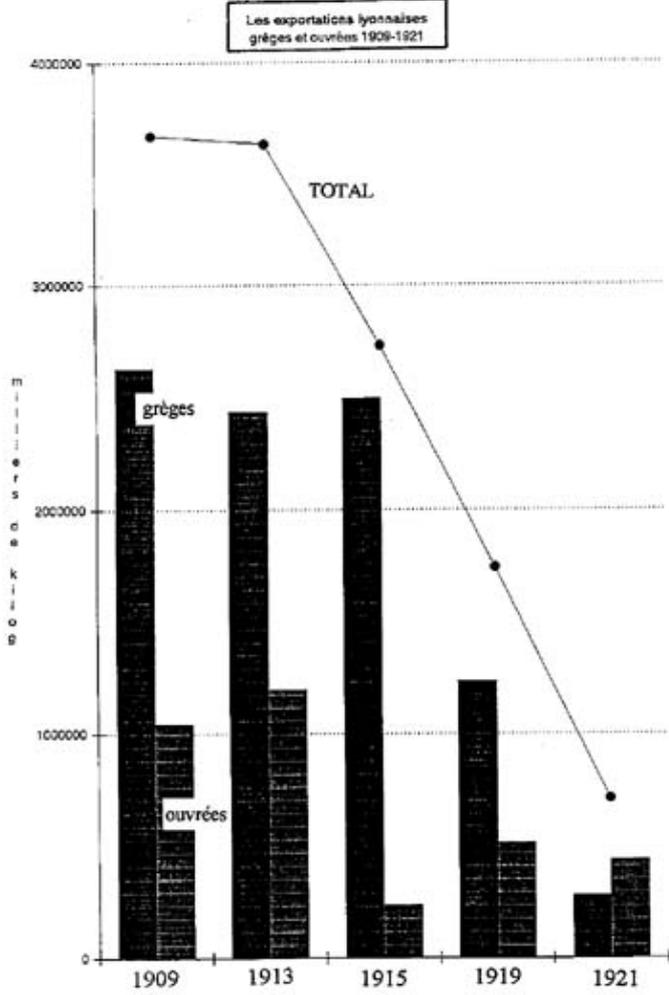
L'acheteur est prévenu qu'il recevra un chop appartenant au groupe spécifié et il ne peut alors prétendre exiger le chop de la plus haute valeur compris dans ce groupe.

Illustration de l'évolution lyonnaise : importations de soie grège par origines en 1913 et ventilation des approvisionnements en 1938

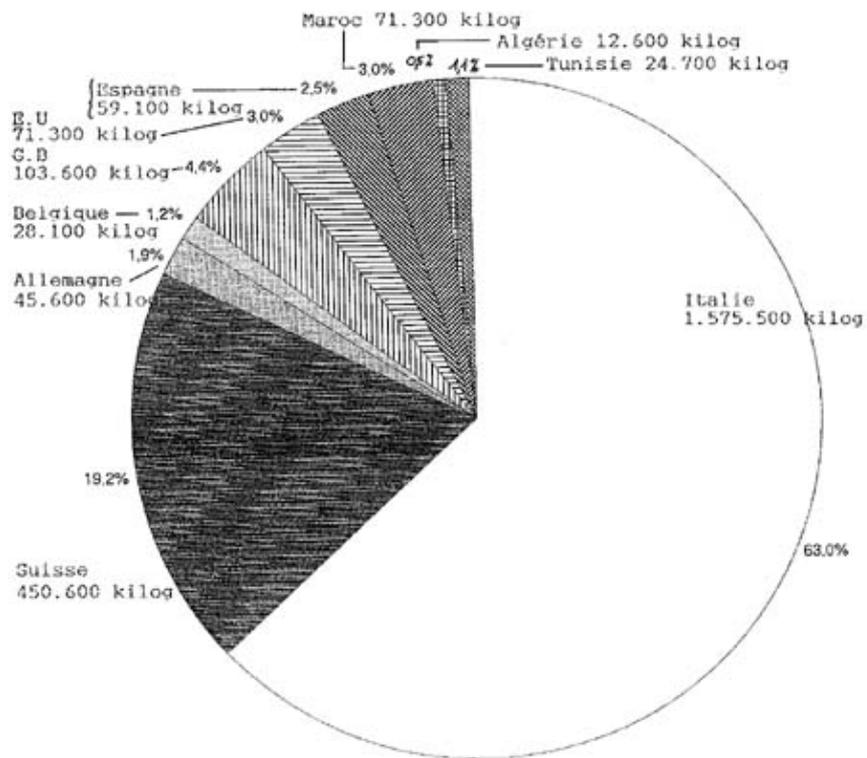


Le commerce lyonnais des soies grèges et des déchets entre 1909 et 1921

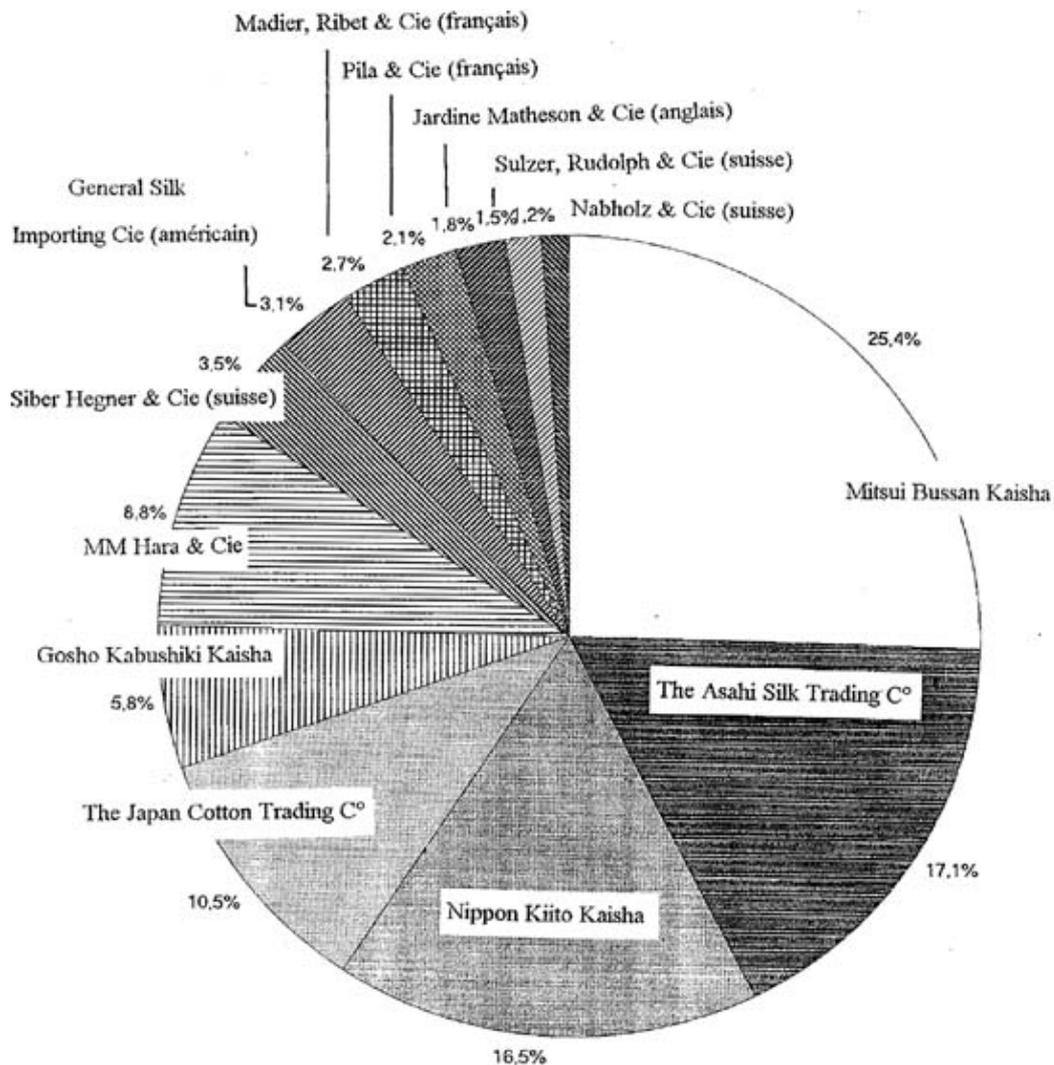
LES EXPORTATIONS LYONNAISES DE SOIES GRÈGES ET OUVRÉES
 (source: Gueneau, 1923)



Les exportations lyonnaises de soies grèges par destinations en 1909

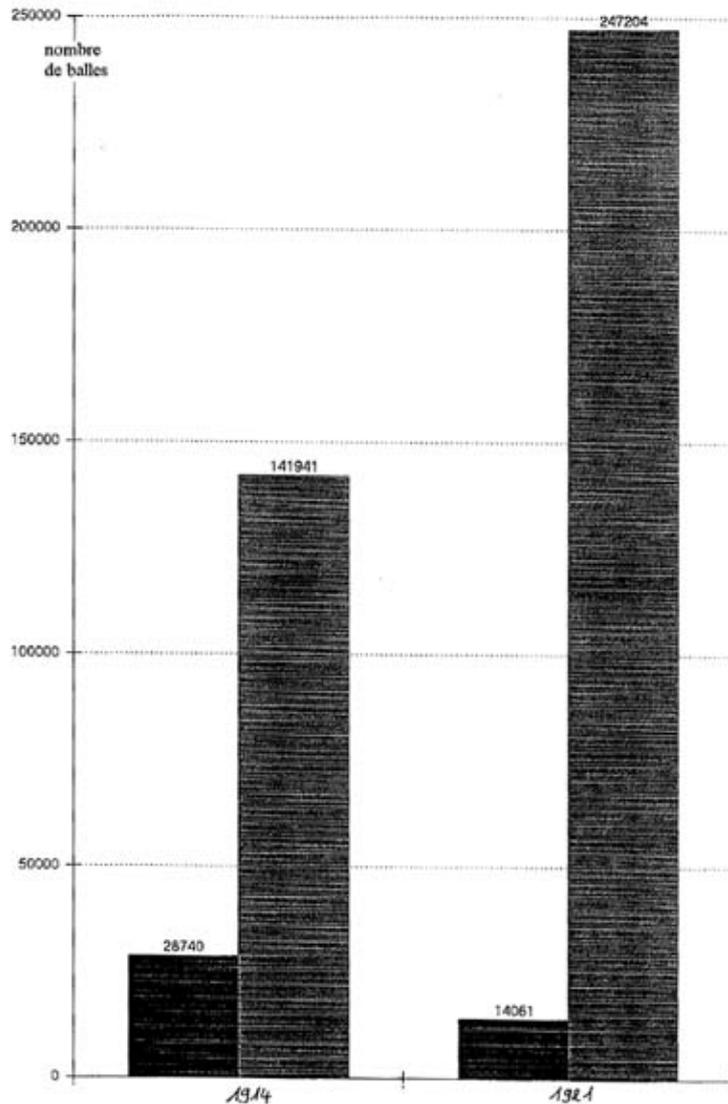


Les exportations japonnaises de soie grège : répartition par maisons exportatrices en 1926 et par rapport au nombre de balles exportées (total : 386.112 balles)



exportations de:		
Siber Hegner & Cie	13.372	3,46%
General Silk Importing Co	12.036	3,12%
Madier, Ribet & Cie	10.345	2,68%
Pila & Cie	8.215	2,1%
Jardine Matheson & Cie	6.933	1,8%
Sulzer, Rudolph & Cie	5.661	1,5%
Nabholz & Cie	4.510	1,1%
TOTAUX:	61.072	15,76%

Evolution des exportations japonaises entre 1914 et 1921 en nombre de balles par destinations (Europe : colonne de gauche et E.U. : colonne de droite)



CONCLUSION

Parce que depuis l'Antiquité, il s'est toujours trouvé à la confluence des grandes tendances économiques, politiques et sociales de l'Histoire, le commerce de la soie peut être considéré comme un précieux témoin des évolutions de l'humanité. Puissante génératrice de mythes et de rêves, au même titre que les épices ou l'or, la soie a généré des entreprises et des initiatives parmi les plus hardies de l'homme. L'histoire des relations sino-lyonnaises s'inscrit pleinement dans cette perspective. Nouées au départ dans un souci patriotique d'alimenter une industrie vitale pour l'économie nationale, sous le poids des événements, des difficultés grandissant proportionnellement aux exigences de fabrication imposées par les évolutions sans cesse accélérées de la mode, des échecs et des querelles, celles-ci se sont rapidement distendues pour ne devenir que sporadiques et finalement marginales. Alors que, reposant sur des marchés où opèrent des courtiers, des moyens de transport et de communications sûrs, une organisation efficace, chaque filière de matière première s'organise durablement, celle de la soie naturelle, disparaît presque complètement.

La période durant laquelle tout bascule correspond sans conteste aux années 1880. Durant les cinq premières années de cette décennie, Lyon et sa filière subissent leur première crise profonde. La secousse du krach

boursier de 1882, et, surtout, beaucoup plus grave, la guerre franco-chinoise, par la spéculation qu'elle engendre alors, provoquent en effet la première véritable crise de défiance sur le marché lyonnais des soies. A court terme, les conséquences sont bénignes, mais une brèche considérable est désormais ouverte dans la réputation de fiabilité et de rigueur que s'étaient forgés les opérateurs lyonnais. Au sein même de la filière, des lézardes apparaissent. L'affolement gagne les esprits et chacun cherche des solutions de son côté. L'unité de la filière a vécu et les soies chinoises qui avaient sauvé la situation en 1876, ne sauraient être d'aucun secours cette fois-ci. A la recherche de solutions, la Fabrique néglige complètement l'innovation qui aurait pu lui permettre de conserver son leadership, la mise au point de la soie artificielle par le comte de Chardonnet. Elle reste fidèle à une soie naturelle dont elle cherche désormais fébrilement à évaluer les réserves mondiales exactes.

Le contexte toujours plus impérialiste jusque 1914 offre plusieurs opportunités à celle-ci pour tenter de renforcer ses relations avec le premier producteur mondial de soie du moment, en l'occurrence la Chine, mais les blocages intrinsèques de cette dernière, la lenteur des progrès de son secteur séricicole alors que les circonstances exigent des solutions fiables immédiates, la faiblesse et la désorganisation des moyens français mis en œuvre en Extrême-Orient, rendent stériles les trop rares initiatives qui sont alors entreprises. C'est dans ce contexte que les Lyonnais s'engagent dans une voie que les premiers déboires des années 1870 leur avaient seulement fait envisager, le colonialisme. Travestissant en épopée ce choix que leur impose un sens de l'initiative qu'ils n'ont plus, les Lyonnais jettent leur dévolu sur l'Indochine et toutes les possessions outre-mer françaises susceptibles de produire la précieuse matière première. Mais rien n'y fait. Incapables de prendre la mesure des bouleversements qui font désormais prendre aux soies extrême-orientales la voie du Pacifique, les décideurs lyonnais, même après le cataclysme de la Première Guerre mondiale, continuent de réagir et d'agir comme soixante ans auparavant. Au début des années 1920 par exemple, quand la soie est remise à l'honneur par une mode avide de luxe, c'est à Pondichéry qu'ils envisagent de créer une industrie de la soie.

Plus encore que les rêves, les mythes et les craintes, comme celle du "péril jaune" par exemple, ce qui aura finalement été fatal aux relations entre Lyon et l'Extrême-Orient, et plus particulièrement la Chine, c'est, d'une part l'absence endémique de coordination, de politique ainsi que de moyens financiers, d'autre part le manque de renouvellement des cadres, tant du côté de la diplomatie que de celui des instances dirigeantes lyonnaises. Il faut enfin incriminer un certain complexe de supériorité qui, malgré les déclarations triomphantes, a toujours conduit les Lyonnais à considérer les Chinois comme des fournisseurs de matière première arriérés, de vulgaires sous-traitants ou de simples acheteurs de soieries européennes, plutôt que comme des partenaires ou des associés. A l'occasion de la réception d'une mission impériale chinoise à Lyon le 27 avril 1905, Isaac n'évoque-t-il pas "les idées maîtresses qui inspirent notre race" et "le génie français" ? Quatre ans plus tard, le même orateur, lors de la réception d'une délégation ottomane ne parle-t-il pas de ces "administrations que (...) l'Europe entière nous envie" ? Or, tous les hommes d'affaires avisés vous le diront, le plus sûr moyen d'entretenir d'excellentes et durables relations commerciales avec un partenaire quel qu'il soit, c'est de considérer celui-ci comme son égal. Au moment de l'accord, librement consenti de part et d'autre, chaque partie doit pouvoir y trouver son compte.

Sauf dans les années 1920, quand il était déjà beaucoup trop tard, les Lyonnais n'ont jamais négocié quoi que ce soit avec les Chinois. Dans le cadre de rapports de dominants à dominés, les premiers ont toujours imposé leurs méthodes et leurs points de vue aux seconds. De leurs relations, aujourd'hui, il ne reste que quelques balles de soie dans les locaux des derniers négociants encore en activité...

BIBLIOGRAPHIE GENERALE COMMENTEE

La nature commerciale, l'importance de la marchandise, l'éloignement des deux principaux partenaires, le nombre des intermédiaires, la période considérée, tout contribue à augmenter les difficultés pour trouver puis disposer de sources permettant de traiter un tel sujet. Le fait d'alimenter tout un pan de l'industrie textile française confère en effet à la soie un aspect stratégique fondamental qui explique à lui seul le secret dont son

commerce est entouré en permanence. En guise d'exemples, nous ne citerons que ces quelques extraits: "l'œuvre lyonnaise n'a pas désiré ici une publication que nous aurions voulu plus grande" (à propos des sociétés lyonnaises en Indochine; La Chine, les warrants et l'avenir du commerce des soies de Lapareille en 1859) et "par ce temps de nécessaire, bienfaisante mais très âpre concurrence, nous ne pouvons négliger le vieux proverbe sur la charité bien ordonnée; nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir que, de l'aveu même de ceux qui en ont fait partie, ce sont surtout les Anglais qui ont profité de l'enquête faite par la Mission française de 1843. La faute (...) ne doit pas se renouveler (...). Je voudrais donc (...) donner le moins de chiffres possible" (rapport de la mission envoyée par les Lyonnais en Chine à la fin du XIX^e siècle).

Durant le siècle suivant, l'habitude ne se perd pas puisqu'en 1913, lors de la réception à la Chambre de Commerce de Lyon de Mrs. Malvy et Lebrun, respectivement Ministres du Commerce et des Colonies, à propos du projet d'impôt sur le revenu, le Président Coignet déclare: "Notre préoccupation est donc que, dans la répartition des charges financières nouvelles que les circonstances imposent à la France, l'industrie et le commerce qui sont prêts à accepter courageusement leur part, ne soient chargées que de leur juste part et que dans les nouveaux impôts, le commerçant voie respecter le secret de ses affaires, condition à la fois de son crédit et de l'épanouissement de fécondes initiatives" (CRT 1913, p.487) et dix ans plus tard, à la page 207 de son excellent ouvrage Lyon et le commerce de la Soie, L. Gueneau constate encore: "par suite de la discrétion excessive qui le caractérise, le marché de Lyon ne publie pas ses stocks alors que cette coutume est en usage à Milan et à New York". Volontaires ou involontaires, les omissions sont fréquentes. Par exemple, dans l'ouvrage de 1871 de l'un des premiers Lyonnais audacieux à venir s'installer en Chine, Buissonnet, de Pékin à Shanghai, il n'est pratiquement jamais question de la soie et de son commerce. Autre exemple, datant du 16 novembre 1899 cette fois-ci, dans une lettre que l'USML adresse au Ministère, il est bien question d'une troisième maison française venue s'installer à Canton l'année précédente mais celle-ci n'est jamais nommée. Tous les chercheurs qui ont travaillé de plus ou moins près sur le commerce de la soie se sont donc heurtés au même incontournable problème, la rareté des sources. En 1929, dans leur Histoire de la concession française de Shanghai, Maybon et Frédet écrivent, page 247: "A l'énumération des maisons françaises, nous aurions voulu joindre quelques détails sur leur personnel mais les renseignements sont rares".

Du côté de la presse, l'information solide est extrêmement rare, et pour cause. L'oligarchie d'argent pèse déjà très lourdement sur le milieu de l'information. Celle-ci n'hésite pas à l'utiliser à des fins politiques ou économiques. Dans un de ses discours de 1911, Jaurès proclame: "On a organisé un trust des bulletins financiers [publiés dans les journaux]. C'est une organisation unique (...) qui à la même heure, sur toutes les affaires (...) donne exactement le même son de cloche (...) exalte ou discrédite les mêmes entreprises, pousse toute l'opinion, comme un troupeau, sur le même chemin". L'information solide est rare, les stéréotypes et les poncifs nombreux. Bien souvent, plus le pays dont on parle est éloigné, plus l'on cède à la fantaisie et au romanesque. Les genres ne sont pas encore bien marqués et l'on mélange fréquemment Géographie, Ethnographie, Economie, Politique et Diplomatie. Le CRT de 1914 (p.429) nous en donne un exemple à la fois cocasse et pathétique: "comme les années précédentes, la Chambre a fait don d'un ouvrage à la Société des Touristes lyonnais, doyenne des Sociétés de préparation militaire, en vue de la distribution des prix aux élèves de ses cours". Si, à la réflexion, cet exemple peut ne pas surprendre pour l'époque, il sous-entend assez bien le nombre d'heures de recherche auxquelles est astreint l'historien de l'économie pour trouver ses précieux chiffres. Il en déniche néanmoins dans les journaux spécialisés comme le Bulletin des Soies et des Soieries ou le Moniteur des Soies mais les séries sont trop incomplètes. On trouve des études se voulant exhaustives comme celle de Clugnet en 1877 (Géographie de la soie: étude géographique et statistique sur la production et le commerce de la soie en cocons) mais là, attention, les erreurs et les approximations sont légion.

Pareillement, malgré le suivi dont elles ont fait l'objet, il faut absolument éviter d'utiliser les statistiques de la Condition des Soies. Déjà en 1901, Pariset rappelle: "Ce n'est pas dans les tableaux des établissements de conditions qu'il faut chercher (...) la puissance d'absorption du pays". Le recours aux services de cet organisme de contrôle (dont par ailleurs nous verrons l'importance dans le cadre de cette étude) n'ayant en effet qu'un caractère optionnel, les fluctuations des flux de balles qui lui sont apportées pour vérification ne reflètent en

rien les volumes ou les provenances réels des soies arrivées en France. Pour comprendre cela, prenons deux exemples. Premièrement, un fabricant peut porter à expertiser un important lot de soie d'origine japonaise bien après l'avoir acheté; ce faisant il fait artificiellement gonfler les chiffres des soies originaires de ce pays, ce qui ne signifie par pour autant que les importations en provenance de ce même pays aient été importantes durant l'année considérée. Deuxièmement, entre 1881 et 1890, on constate dans les statistiques de la Condition une très forte poussée des soies italiennes: est-ce à dire que celles-ci ont particulièrement la faveur des fabricants lyonnais? Non. Tout simplement, au moment où la France et l'Italie se livrent une guerre tarifaire acharnée, les acheteurs se méfient d'une marchandise fragile qui fait alors l'objet d'un fort trafic de contrebande et transite dans des conditions douteuses par la Turquie. Par conséquent, si les données de la Condition fournissent des renseignements précieux qui permettent de vérifier certaines tendances, elles ne sauraient servir de fil conducteur à une étude du commerce de la soie.

Incomplètes, peu fiables, jalousement gardées quand elles existent encore, ou bien détruites comme celles du Syndicat des Fabricants par un incendie (Michel Laferrère, à la page 97 de son ouvrage Lyon, ville industrielle: essai d'une Géographie urbaine des techniques et des entreprises, 1960), les archives privées lyonnaises sont difficiles d'accès. Que dire alors des archives chinoises? Laissons parler les consuls: "Les fluctuations de prix sont indiquées d'une manière qui en rend l'intelligence assez laborieuse (...). Les chiffres de la douane sont criblés d'erreurs en ce qui concerne les arrivages sur le marché de Shanghai; il est juste aussi de reconnaître qu'une grosse partie de ces erreurs doivent être attribuées aux fausses déclarations." (lettre du consul français à Shanghai du 7 mai 1867; MAE Nantes, Shanghai, cartons roses n°21, Affaires diverses, 1860 à 1885). Quelques temps plus tard, en 1893, un rapport du consul de France à Canton cette fois-ci, souligne la difficulté de se renseigner sur les importations et les exportations de Canton car les statistiques publiées par les douanes chinoises "n'indiquent jamais la provenance ni la destination des marchandises". Enfin, en 1913, dans une lettre du Ministère des Affaires Etrangères accompagnant un article original du North China Daily News dans lequel l'auteur, un certain Brenier, affirme que le commerce franco-chinois serait supérieur à 100.000.000 de HK-Taels par an, soit à peu près 340 M FF et occuperait ainsi le second rang en Chine, on lit: "Cette opinion qui paraît solidement établie va à l'encontre des données généralement admises sur la foi des statistiques douanières chinoises qui grossissent par divers artifices, les chiffres du commerce anglo-chinois; d'après ces statistiques, le commerce franco-chinois n'atteindrait que 243 M FF" (envoi adressé au Ministère du Commerce et de l'Industrie). Cet exemple nous impose de rappeler que bien souvent les situations en Chine étaient maladroitement interprétées et aggravées par des Occidentaux connaissant mal le pays et parfois même leurs propres administrés. C'est ainsi qu'en 1907, le consul français de Shanghai, tout en joignant une liste des maisons exportatrices de soies chinoises, précise: "sur un total d'une trentaine, le nombre des maisons ayant des noms à désinence française est de 12 ayant exporté ensemble 24.140 balles (...) parmi ces noms d'aspect français, plusieurs appartiennent certainement à des nationaux suisses"^{fn1806}.

Il ne faut se faire aucune illusion: la production mondiale de soie est insaisissable. Elle est tout juste estimable. Natalis Rondot qui est sans doute l'Occidental qui a le plus pertinemment et le plus précisément étudié l'industrie de la soie prévient en 1894 (L'industrie de la soie en France, pages 5-6, 17 et 109): "Quelle production, quelle exportation représente cette industrie dans son ensemble? On est tenté de juger impossible de répondre à une telle question tant il est difficile de suivre les matières premières textiles en toutes leurs transformations (...). Malgré l'aide d'amis et d'anciens collègues, même des gouvernements, nous n'avons obtenu que des résultats incertains. (...) Ces estimations (...) n'offrent aucune certitude. Le commerce d'ailleurs ne saurait tenir compte, dans la généralité des cas, de toutes ces quantités, car une partie des soies sont perdues et une autre partie, qui a beaucoup plus d'importance qu'on ne l'imagine, trouve son emploi, surtout en Asie, dans de petites industries domestiques ignorées". Dans une de ses lettres adressées à l'inspecteur général des douanes chinoises, Robert Hart, en 1879, dans le cadre de ses recherches sur la soie en Chine, le même auteur confirme: "J'ai essayé de tracer une statistique de la production de soie en Chine. Cet essai est, je le crois, inexact en plus d'un point mais dans des études de ce genre l'exactitude absolue est toujours impossible à obtenir. L'essentiel est de donner une idée suffisamment nette de l'état des choses".

En fait, comme Gueneau l'affirme, "le seul véritable baromètre, c'est (...) la balance des importations et des exportations". Mais où trouver ce "baromètre"? Dans son Histoire de la Fabrique lyonnaise de 1901, c'est Pariset qui nous met sur la voie lorsqu'il écrit (p.400): "La Chambre de Commerce de Lyon a exposé à Paris en 1900 des tableaux de statistiques faits avec grand soin, où sont indiquées pour les soies et pour les étoffes, la production, l'exportation et l'importation dans tous les pays du monde. C'est un travail considérable, qui a demandé d'énormes recherches. Il donne pour l'année 1899 l'état des contrées séricicoles, des fabriques de soieries, des centres distributeurs des soies et des étoffes, des pays de consommation". Confiant dans le travail de cet auteur qui, sans nul doute, maîtrise parfaitement son sujet, nous orientons très rapidement les recherches vers les archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (CCIL) qui, justement, viennent d'être ouvertes aux chercheurs et effectivement, les statistiques en question sont bien là. Soigneusement tenus, sans interruption à partir de 1859, les comptes-rendus de travaux (CRT) de la Chambre contiennent toutes les statistiques dont peut rêver un historien. Précisons qu'en règle générale, parce que les flux globaux nous suffisaient, nous avons retenu les statistiques du commerce général qui comptabilise toutes les marchandises passant à la frontière plutôt que celles du commerce spécial qui, lui, ne comptabilise que "les marchandises retenues pour la consommation ou qui, par le paiement de taxes douanières, se trouvent nationalisées".

Bien sûr, les statistiques retenues ne concernent pas uniquement Lyon: tant pour les importations, que les exportations ou les productions, les volumes sont mesurés de manière globale par les différentes administrations douanières. Pour la période 1882-1884, le consul français à Shanghai écrit (MAE Nantes, Shanghai, cartons roses, n°21): "il peut y avoir quelques erreurs dans les chiffres ci-dessus à cause des expéditions à option de Marseille ou Londres dont nous ne connaissons pas la destination définitive". A l'autre bout du circuit, toujours pour la même période, dans une lettre adressée à son confrère de Lyon lui demandant des statistiques d'arrivée, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille confirme que l'Administration des douanes ne fait pas de relevés par port mais par pays de provenance et que par conséquent, il est très difficile de répertorier les arrivages au port de Marseille même. Logiquement, le fait de ne pas mentionner avec exactitude, tant au départ qu'à l'arrivée, les provenances et les destinations dans chaque port où fait relâche un navire effectuant le trajet Extrême-Orient-Europe avec des soies à son bord, permet une très grande souplesse dans la distribution de celles-ci. Ceci explique qu'au fil des voyages, au gré des opportunités ou de la division du travail de la société propriétaire de la cargaison, d'importants volumes de soie aient été fréquemment, soit vendus, soit débarqués pour transformation, soit achetés. Une firme de marchands-fabricants pouvait ainsi faire mouliner en Italie ou en Turquie des soies achetées en Chine si jamais, pour des raisons d'économie de main d'œuvre notamment, celle-ci avait dans ces mêmes pays une filature ou des moulins. Ensuite, libre à elle de distribuer sa marchandise, plus ou moins élaborée, sur le marché de son choix.

Tout en restant très prudent, c'est-à-dire en recoupant le plus souvent possible les enseignements tirés de ces statistiques douanières avec d'autres sources, il est possible de commencer à travailler sur un tel sujet. Ce choix ne saurait être mauvais puisque les soyeux eux-mêmes, ont procédé d'une façon identique pour pouvoir suivre les évolutions du marché mondial de la soie. Citons quelques exemples de pièges à connaître pour éviter les erreurs d'interprétation ou de jugement. Le total des importations et exportations de soies grèges et ouvrées à Lyon en 1875 est de 9.832.500 kilo. alors que la production mondiale est alors estimée à 9.546.000 kilo: comment est-il possible que le volume des transactions sur une seule place soit supérieur à la production totale? C'est très simple: d'importants stocks ont été mis sur le marché. Producteurs, négociants, fabricants, tous en constituent et leur rôle est fondamental, notamment en ce qui concerne la fixation des prix, mais comment les chiffrer? C'est impossible, d'autant plus que l'on peut stocker la soie sous toutes les formes que celle-ci peut prendre, des cocons aux produits finis. Ceci explique qu'à la surprise générale, en 1884, alors qu'à cause des ravages de la pébrine, les négociants lyonnais s'attendent à une exportation d'Extrême-Orient d'un maximum de 35 à 40.000 balles, ce soit finalement 98.000 balles d'une très bonne qualité qui arrivent sur le marché. Le même CRT précise en outre (p.15) "qu'il arrive que les mêmes lots de matière première soient souvent offerts simultanément aux acheteurs par cinq ou six intermédiaires différents; les quantités de soie présentées à la consommation paraissent donc bien plus considérables qu'elles ne le sont réellement".

Il ne faut pas non plus sous-estimer les fausses déclarations puisqu'une loi du 16 mai 1863 (article 19) prévoit des pénalités pour punir ce genre de fraude. Il faut se rappeler également que les soieries étant légères, celles-ci voyagent beaucoup par la Poste. Le CRT de 1890 rapporte que les envois par colis postaux (qui font l'objet d'une déclaration à la Poste et à ce titre sont dûment comptabilisés dans les statistiques douanières) atteignent tout de même 39.542.000 francs et souligne que "l'exportation sous toutes ses formes directe, indirecte ou occulte, est en voie de croissance" (...). Pour cette dernière forme d'exportation, c'est-à-dire par colis, valises des particuliers ou même vêtements portés sur le corps, Pariset estime à 100 M FF le total des soieries quittant le territoire français au début de ce siècle. Autre piège à éviter, celui des provenances et destinations réelles des marchandises. Pour les soieries par exemple, il faut savoir que celles qui voyagent à destination de Londres se retrouvent en définitive à New York et que celles qui partent vers l'Allemagne ou la Suisse sont en fait destinées à la Russie. En fonction des tarifs douaniers de ces deux pays de transit, on peut donc constater de brusques hausses de trafic en faveur, soit du premier, soit du second. En 1892, celles expédiées vers l'Espagne se retrouvent en définitive sur les marchés de Porto-Rico ou Cuba. Pareillement, pour les soies, celles d'Italie, en pleine guerre tarifaire avec la France, vont prendre l'habitude de passer discrètement par la Turquie pour éviter des droits de douane dissuasifs.

Il faut tenir compte enfin des modifications dans les comptabilités ou les procédés de détermination des taxes en fonction des progrès du commerce et du perfectionnement des statistiques. C'est ainsi que jusqu'en 1887, la Condition de Lyon mélangeait dans ses relevés les soies tussah avec celles arrivant de Chine ou du Bengale sans faire aucune distinction. Auparavant, en 1875, la comptabilité douanière française avait elle aussi subi d'importants bouleversements avec la modification du calcul de la tare, c'est-à-dire de l'abattement accordé sur les taxes douanières en fonction du poids et de la valeur déclarée de la marchandise. Avant cette date, en effet, celle-ci était calculée sur le poids brut de la marchandise expédiée, c'est-à-dire en prenant en compte l'emballage. Après 1875, l'Administration des douanes effectue son calcul sur le poids net. Comme cette tare pouvait atteindre jusqu'à 50% pour les soieries les plus légères et précieuses, donc nécessitant un emballage important, comme les tulles ou les gazes, cette mesure provoqua en 1876 une chute des poids et valeurs à l'exportation. On passa brutalement de 420 à 273 M FF d'exportation. Ce changement marque cependant l'avènement des statistiques fiables puisqu'en 1890, on lit dans le CRT (p.98): "ce n'est donc en réalité que depuis le second semestre de 1875 que les déclarations en douane peuvent être considérées non pas comme absolument exactes, car la précision absolue en pareille matière restera toujours à l'état de desideratum, mais comme approximativement exactes".

La bibliographie, telle qu'elle se présente maintenant, respecte donc une certaine organisation et une certaine hiérarchie. Commençons par:

Ces archives ont récemment fait l'objet d'un remarquable travail d'inventaire et de récolement. Parmi les fonds existant, nous avons travaillé avec le Fonds Colonial qui comprend des archives et une bibliothèque ainsi que les Fonds "Relations étrangères", "Réceptions" et "Condition des Soies". C'est par exemple dans ce dernier que nous avons déniché certaines *statistiques* (1847-1858, importations de Chine, S.3, TM 1 / boi 36 dos 11) mais surtout les *usages commerciaux* réglant le commerce de la soie sur la place de Lyon (1839-1937, usages commerciaux, S.3, TM 1, dos 7). Appartenant au fonds consacré aux réceptions, seule mérite d'être mentionnée la relation de la *mission chinoise à Lyondou 27 avril 1905* (S.1, cote 25).

Le fonds "Relations étrangères" est plus riche. On y trouve les dossiers suivants: Lyon et la Syrie, 1905-1925, Sériciculture et marché des soies en Chine, 1870-1908, sériciculture et marché des soies en Chine mais pour la période 1908-1924 cette fois-ci, Sériciculture et marché des soies au Japon, 1894-1915, les français à

Shanghai, 1855-1942 et 1870-1908 et enfin les intérêts lyonnais à Madagascar, 1923-1928. Dans ces dossiers, on trouvera quelques exemplaires du Bulletin du Comité de l'Asie Française (1901 à 1903) et du Bulletin de la Société de Géographie de Lyon (n°2, 5, 6, 8, et 9).

Sans insister sur la bibliothèque du Fonds Colonial qui comprend un important nombre d'ouvrages, parmi lesquels des Atlas, d'inégale valeur, on peut mentionner concernant les archives de ce fonds un carton "L" consacré à *la sériciculture et au marché des soies en Chine entre 1870 et 1908*, la même chose pour *le Japon entre 1894 et 1914 et le détournement par Gênes du travail des soies à destination de la Suisse (1894 à 1896)*, une boîte "E" sur *les soies et industrie de la soie au Tonkin, en Chine et à Shanghai* et un "rapport n°6" consacré au *développement des relations commerciales avec la Russie et le commerce avec la Chine en 1906* ainsi qu'un *projet de mise en valeur des colonies françaises (1922) et une étude sur le développement de la sériciculture en France et dans les colonies*. Attention cependant, les intitulés ne doivent pas faire illusion: bien souvent, les pièces contenues dans ces dossiers concernent principalement les années 1930, ce qui limite leur intérêt pour notre étude.

Par contre, les Comptes Rendus de Travaux (CRT) sont, quant à eux, totalement indispensables. Leur remarquable tenue de 1859 à nos jours en font une source d'informations extraordinaire qui en dit long sur la minutie et le souci de précision de ceux qui en eurent la charge. Leur table des matières parle d'elle-même. La première partie est toujours consacrée au secteur de la soie avec l'exposé de la situation industrielle et commerciale de la ville de Lyon pendant l'exercice de l'année, l'analyse des secteurs spécifiques des soies et des soieries et les documents statistiques. La seconde partie porte sur les problèmes de transport et communications. Il y est notamment question de la navigation, des chemins de fer, des routes et ponts, des postes et télégraphes. On y suit également les questions de douane, les traités de commerce, les évolutions de la législation industrielle et commerciale, les questions coloniales, les progrès de l'enseignement, les expositions, l'organisation consulaire et les questions diverses. Enfin, la troisième partie porte plus spécifiquement sur les établissements relevant de l'administration de la Chambre, c'est-à-dire la Condition des Soies et le laboratoire d'études de la soie qui en dépend, la société de secours mutuels et la caisse de retraites des ouvriers en soie, le musée historique des tissus et les divers services de la Chambre.

Avec les délibérations, on trouve des statistiques et documents dont nous ne pouvons donner que quelques exemples: tableau récapitulatif de la production, de la consommation et des prix des soies entre 1863 et 1875, enquête sur l'industrie de la soie aux Etats-Unis en 1880, fournissant par Etat le nombre des établissements, la valeur des matières premières et autres produits utilisés, le nombre moyen d'ouvriers et de métiers, enfin la production par type d'article. On y trouve également des statistiques sur les exportations de soieries et rubans de tous les pays concurrents entre 1882 et 1892, notamment celles des fabriques de Crefeld et de Zurich, les mouvements de la Condition de Lyon et de ceux des autres conditions d'Europe. Dans le cadre de vastes études rétrospectives, on peut travailler par exemple sur le tableau des droits d'entrée en France sur les cocons et la soie entre 1791 et 1863 ou celui de la filature à partir de cocons via Marseille entre 1871 et 1890 (CRT 1891, pages 238 et 244), sur la carte des métiers de tissage de la Fabrique lyonnaise de soieries en 1914 et le graphique des établissements, ouvriers et forces motrices des groupes industriels de la circonscription (CRT 1914, pages 108 et 392). Enfin, en ce qui concerne le commerce de la soie, celui-ci est très régulièrement suivi grâce à des séries statistiques annuelles, quinquennales et décennales extraites des tableaux de l'Administration des douanes pour les cocons, la soie grège ou ouvrée ainsi que pour la bourre de soie.

On a surtout cherché dans les quatre séries respectivement intitulées "Correspondance consulaire et commerciale 1793-1901", sous-série "Shanghai" (CCC / Shanghai), "Correspondance politique et commerciale 1897-1918", sous-série "Chine" (CPC / Chine), "Correspondance politique et commerciale, 1897-1918 / nouvelle série, toujours dans la sous-série "Chine" (NS / Chine) et "Asie, 1918-1940".

Dans la série "CCC Shanghai", on a principalement cherché dans les 16 premiers tomes. Dans la série "CPC Chine", les trois premiers volumes ont été dépouillés, ce qui correspond à une période s'étalant de 1858 à 1886. Dans la série "Asie, 1918-1940", quatre dossiers ont fait l'objet d'investigations, les n°: 47 ("*Relations culturelles franco-chinoises, écoles françaises en Chine, 1918-1922*"), 48 ("*étudiants chinois en France, 1919-1922*"), 459 ("*Sociétés françaises constituées en Chine, 1922-1929*") et 488 ("*Français en Chine, dossier général, 1922-1927*").

Dans "CPC Chine", le n°409 ("*Sociétés françaises en Chine, 1898-1900*") a été visité sans grand succès. Dans "CPC Chine / NS", les n°260 à 262 concernant la concession française de Shanghai de 1874 à 1883 ont été lus, puis les volumes 263 à 267 (relations avec la France et concession de Shanghai sur une période allant de 1894 à 1899), 306 ("*1900-1912, relations avec la France, écoles diverses*"), 553 à 555 ("*1896-1901 relations commerciales, dossier général*"), 557 sur la période 1907-1910, 578 et 579 ("*riz, thé, soie, etc...*" pour respectivement 1907-1908 et 1909-1911), 580 et enfin 674 ("*Affaires commerciales, documentation générale manuscrite*").

L'ensemble est très inégal. Visiblement, tout dépendait du consul en poste. Par conséquent, concernant le commerce, et à fortiori celui de la soie, on peut parfois trouver d'intéressantes études ou rapports mais malheureusement, cas le plus fréquent, ne rien trouver du tout ou bien simplement des articles de journaux anglais découpés et joints tels quels à une lettre adressée au Ministère des Affaires étrangères. Mentionnons tout de même NS Chine, volume 578, qui contient quatre photos intéressantes d'une exposition provinciale à Tchentou en mai 1907 et NS Chine, volume 266 avec un plan de Shanghai simplifié sur calque datant de mars 1899 afin d'étudier les projets d'extension des concessions française et internationale. C'est finalement dans CCC Shanghai, volume 47 que la plus belle pièce a été dénichée, à savoir l'excellent rapport de 1918 du commandant Grillet.

Récemment rapatriées de Shanghai, les archives nantaises, comme celles de la CCIL, avaient à nos yeux un intérêt particulier. Elles ont donc fait l'objet de recherches beaucoup plus attentives que celles de Paris qui avaient déjà été utilisées par de nombreux autres chercheurs. Des travaux de recherche, des périodiques et des archives constituent un fonds bien organisé qu'il est possible de consulter dans d'excellentes conditions. Le contraste avec les archives parisiennes est frappant.

Extraits de la bibliothèque, il est possible de consulter de nombreux travaux universitaires qui ont été pilotés par Weber: les missionnaires au Setchouan, 1898-1935 de Pascal Collineau (1994), l'oeuvre française d'enseignement à Shanghai durant la première moitié du XX^e siècle (Maîtrise) de Frédérique Girard, les Jésuites et les catholiques à Shanghai au XIX^e siècle de Florence Perrais, la politique culturelle de la France en Chine entre les deux guerres mondiales (Maîtrise de Cécile Bernard sous la direction de Nouailhat de 1991, 217 p.) ou bien encore l'arsenal maritime de Fuzhou et la présence française au Fujian, 1865-1911 (Maîtrise de Christophe Dubois toujours sous la direction de Weber, 1993, 139 p.). A côté de ces travaux, on accède aussi à des ouvrages comme l'Histoire de la concession française de Maybon et Frédet, Les chemins de fer chinois, étude historique de Chao Yung Sun de 1939, Dans les rapides du fleuve bleu: voyage de la première canonnière française sur le Haut Yang-Tsé-Kiang (Paris, Plon, 1904, 368 p.) du lieutenant de vaisseau Hourst ou enfin Shanghai de Marcel Grancher (Lyon, 1941).

Concernant les périodiques, il est possible de parcourir des revues comme le Bulletin commercial d'Extrême-Orient (1930-35, cote PER 441), le Bulletin consulaire français (1877-1891, PER 648) ou les Annales franco-chinoises (Lyon, 1928-1934, PER 483, du n°6, 2em trimestre 1928 au n°30, 2em trimestre 1934, publié par l'Institut franco-chinois de l'Université de Lyon). L'intérêt de ces revues est cependant limité pour un sujet à caractère économique. Signalons tout de même la cote PER 373 concernant le Conseil

d'Administration de la concession française de Shanghai parce que, malgré deux lacunes, entre 1879 et 1883 et 1918 et 1929, son contenu permet de suivre l'évolution de cette institution de 1866 à 1932. Par contre, parce qu'elles renferment les statistiques anglaises des douanes maritimes chinoises, les cotes PER 451 à PER 463 sont, elles, littéralement incontournables.

En tenant compte des réserves habituelles, ces statistiques qui couvrent un large champ chronologique de 1871 à 1931, sont en effet d'un indéniable intérêt. Avec une méticuleuse précision on y trouve le détail des marchandises importées et exportées par ports, villes ou districts par produits, destinations ou provenances. Le tonnage des navires de différentes nationalités est régulièrement mentionné. On y trouvera notamment la splendide étude de Natalis Rondot sur la soie en Chine (PER 459 Imperial Maritim Customs special series n°3 Silk 1880, pub. en 1881). Composées de données trimestrielles, on ne constate que quelques lacunes dans les années 1871, 1872, 1875, 1879, 1881, 1882, 1884, 1889, 1891, 1897 à 1899, 1913, 1915, 1918, 1921, 1923 et 1930. Les années 1873, 1876-1877 et 1922 sont manquantes. Malheureusement, le temps à consacrer au traitement de ces statistiques, de lecture forcément complexe du fait de leur précision et de la variété des sujets abordés, nous a contraint à ne pas nous y attarder plus que de raison dans le cadre de notre sujet. Les lacunes existantes sont réduites et peuvent sans doute être comblées en se rendant en Grande-Bretagne. Le traitement spécifique de cette source mérite mille fois d'être fait. Gageons qu'une étudiante ou un étudiant plus disponible que nous ne l'étions nous-mêmes s'en chargera un jour et saura en tirer le plus grand profit.

A côté de cette source, ce sont les archives elles-mêmes qui ont retenu toute notre attention. Elles sont organisées en classeurs, parmi lesquels les classeurs "Pékin, 1721-1960", "Fuzhou", "Hong-Kong" et "Shanghai". Le premier contient une correspondance commerciale et industrielle décevante. Par exemple, le carton n°463, intitulé "*Sociétés et particuliers / dossiers individuels (1863-1937)*", ne renferme que des demandes d'emploi nominatives (d'où la nécessité de demander une dérogation au Ministère). Les cartons les plus intéressants pour nous ont été les n°197 ("*dossier général, 1910-1946*"), 198 ("*commerce français, 1917-1941*") et 199 à 207 concernant Shanghai avec un n°204 consacré à la sériciculture entre 1922 et 1942. On peut également citer les n°49 parce qu'il contient un dossier sur la foire de Lyon 519, "*commerce et industrie étrangers en Chine, 1840-1910*".

Dans "Fuzhou", soigneusement tenu et riches d'indications ne concernant malheureusement pas notre sujet, on peut glaner quelques renseignements dans le n°33 qui contient la "*correspondance des consuls avec la Direction Nationale de l'Office du Commerce extérieur, 1866-1935*", les "*renseignements sur l'activité portuaire du Foukien, 1895-1932*", la "*réglementation chinoise en matière de transaction, 1901-1931*" et "*renseignements sur les sociétés chinoises, 1920-1933*". On peut également consulter les n°34 / 1 sur les "*maisons françaises ou étrangères / prospection commerciale, 1887-1933*" et 35 / 1 sur le "*projet de banque française à Fouchéou, 1916-1919*" (thème repris dans le n°40 contenant en autres pièces, des lettres de Claudel). Enfin, dans le n°35, "*maisons françaises ou étrangères, 1887-1933, prospection commerciale*", on peut consulter des contrats immobiliers et des télégrammes en chinois datant des années 1920.

Dans le fonds "Shanghai", on doit s'arrêter dans les cartons roses n°5 ("Direction des consulats et affaires commerciales, 1855-1874"), 6 ("Direction des consulats et affaires commerciales, 1875-1894"), 21 ("affaires diverses, 1860 à 1885"), 22 à 24 ("Affaires diverses, 1886 à 1893", "1894-1897" et "1898-1900"), 47 ("1900-1921") et 121 ("Institut technique franco-chinois, 1920-1940").

Une partie des flux du commerce de la soie passant par Marseille, il était logique de faire un passage dans la grande cité phocéenne. Là aussi, les conditions de travail pour les chercheurs sont absolument excellentes mais nous avons été surpris par le nombre d'ouvrages de la bibliothèque portés disparus et la fréquence des déprédations dans ceux qu'il est encore possible de consulter. Ceci est fort dommage car c'est la bibliothèque

qui avait le plus d'intérêt pour notre étude (de nombreux ouvrages cités dans la partie B de cette bibliographie en sont issus). Interpellés à ce sujet, les archivistes ont eux aussi déploré cet indigne comportement et déclaré s'acharner à tenter d'en limiter la pratique et les tristes conséquences qui en découlent. En ce qui nous concerne, nous sommes tout à fait partisan d'une surveillance accrue (reconnaissons que beaucoup d'efforts sont déjà faits) et surtout d'un renforcement des peines pour ce que nous considérons pour notre part comme de vulgaires et abjects pillards.

A titre d'exemples, ne citons que les ouvrages disparus suivants: L'approvisionnement en soie, la soie grège du Japon (cote C.6698) d'Henri Stamm (Weinfeld, 1922, 123 p.), la Chine, sa religion, ses mœurs, ses missions de Charles Piton (Toulouse, Société des livres religieux, 1886, 149 p., cote C.6657), le suicide des Chambres de Commerce d'Alex Loez (St Maixent, 1925, 88 p., cote A 35,I), L'Institut colonial de Marseille, 1906-1926 d'Emile Baillaud (Marseille, 1927, 188 p., cote D.19.864) et L'inauguration du Musée colonial de la CCIL (Lyon, 1924, 11 p., cote A.24).

Nonobstant ce problème, à l'instar de tous les autres centres d'archives, on trouve des périodiques comme la Revue d'Histoire diplomatique (1887-1939), les Bulletins de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux (1874-1939 avec lacunes), la Revue d'Histoire des missions (1924-1939), les Bulletins de la Société de Géographie de Marseille (1903-1957 avec tables pour 1876-1906) et Le Courrier de Marseille (1847-1871 avec lacunes). Pour ce qui est des archives, logiquement celles-ci ont un caractère maritime qui, tout en nous intéressant au premier chef, ne concernent que de loin notre sujet. On retiendra néanmoins les dossiers suivants: "*Production et commerce en France, sériciculture et industrie de la soie, 1876-1909*" et "*1910-1939*", de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'étranger, aux colonies et aux pays de protectorat, des comptes-rendus du comité permanent de Paris pour les années 1907-1914, 1917-1919 et 1917-1929, les archives de la Compagnie des Docks et Entrepôts / 1, "*Généralités: historique, statistiques, plans, 1822-1947*" et "*Généralités: attaques contre le monopole de la Compagnie, 1864-1890*", enfin dans les séries "Pays étrangers, Chine" et "Cartes et Plans", respectivement "*Shanghai, le port, photo Keystone*" pour la première et "*5387: Chine méridionale et Tonkin*" ainsi que "*5296: Mission lyonnaise d'exploration commerciale*" pour la seconde.

Dans "Production et commerce (...) 1876-1939", on trouve énormément de pièces concernant les droits de douane et la lutte entre marchands de soie et sériciculteurs français, le Syndicat du Commerce des soies de Marseille se rangeant par ailleurs à cette occasion du côté des seconds tandis que dans "Compagnie des Docks (...) 1822-1947", on peut consulter trois magnifiques plans, datant respectivement de 1820 ("Etat ancien du rivage vers 1820", dim. 150 x 90), 1876 (dim. 80 x 60) et 1890 (même intitulé que pour le précédent).

Enfin, il est juste de s'attarder, émanant de l'Union des Chambres de Commerce françaises de Chine, le Bulletin commercial d'Extrême-Orient (BCEO) des années 1920-1922 et 1925-1930. On y trouve en effet une foule de renseignements très utiles sur la Chine, que ce soit sur son commerce extérieur, notamment celui des soies, ou les écoles françaises. Dans le numéro de mai 1926, par exemple, Charles Maybon nous communique la liste des organismes de formation français en Chine et en Indochine: l'Ecole de pédagogie d'Hanoi, les Ecoles Normales d'Indochine, l'Ecole Municipale française de Shanghai, l'Institut franco-chinois et d'Industrie de Shanghai, l'Alliance Française enfin. Autre exemple, dans le numéro d'août 1921, dans le cadre d'un article sur la sériciculture au Japon, on trouve, aux pages 11 et 12, un tableau détaillé du nombre de bassines par lieux de production.

Citons encore quelques articles: dix pages sur le commerce de Shanghai (décembre 1920), l'emprise japonaise sur l'industrie du coton en Chine (mai 1925), le problème des marques de fabriques en Chine (septembre 1925), dans le numéro d'octobre 1926, deux articles, respectivement sur les Etats-Unis et l'enseignement en Chine et la saison des soies 1925-1926 au Japon, la propagande bolcheviste en Extrême-Orient (juillet 1926), le commerce et l'industrie de la soie aux Indes anglaises (juillet 1927), la législation chinoise (mars 1928), le personnel étranger dans les administrations chinoises (août 1928), le développement des filatures de soie au Shantung (septembre 1928), la soie artificielle au Japon (novembre 1928). Signalons enfin que chaque numéro

contient une rubrique de jurisprudence tout à fait intéressante et que le numéro de mai 1921 comporte un article visionnaire sur Gandhi.

Quelques recherches très succinctes y ont été menées, juste pour trouver quelques petits compléments d'information.

On ne citera donc que quelques revues d'un intérêt très limité pour notre étude comme Le petit Marseillais (1868-1944 avec lacune de 1891 à 1901), Le petit Provençal (1886-1943) et *Le Sémaphore* (1890 puis 1913-1943), quelques archives de la série XIV.M / Commerce, Industrie et Travail: XIV.M2 45 / "conditionnement des soies, 1883-1927", XIV.M2 46 / "situation commerciale de Marseille, 1892-1913" et XIV.M4 / "courtiers et agents de change" et de la série VI S / Port: VI S 12/11 / "Demandes de Magasins par la Compagnie lyonnaise des Soies, 1863-1894".

Le plus intéressant finalement fut la lecture de l'article de P. Guiral intitulé "*Quelques notes sur la politique des milieux d'affaires marseillais, 1815-1870*" dans le numéro de 1957 de la revue la Provence historique, pages 155 à 174.

Les missionnaires ayant eu un rôle non négligeable dans la filière lyonnaise de la soie, une petite visite à l'Office Pontifical Missionnaire de Lyon s'imposait afin de consulter la collection des Annales. Nous nous sommes bien sûr attardé sur la liste des missionnaires en Chine et les articles concernant la Chine ou l'Indochine. On en tire peu d'enseignements en ce qui concerne les relations entre les missionnaires et les animateurs du commerce de la soie mais il est tout de même possible de se faire ne serait-ce qu'une petite idée. Cette dernière mérite d'être creusée dans le cadre d'une étude spécifique. Signalons l'existence d'une carte murale de premières qualité sur l'état des missions catholiques en Chine en 1912 et un fonds photographique exceptionnel qui gagnerait incontestablement à sortir de l'ombre.

Fréquemment citées dans les études économiques françaises portant sur les relations franco-chinoises, elles n'ont été consultées que pour vérifier certains faits ou données chiffrées. Elles ont tout de même été un appoint utile. Dans F.12 7058 ("*Shanghai 1872-1905, Tchéfou 1869-1905 et Tien Tsin 1876-1905*"), on s'est par exemple attardé sur une pièce du 29 mars 1884 traitant des droits de douane chinois sur la soie ainsi que des tableaux des exportations de soies à partir de Shanghai pour la période 1875-1878.

Dans F.12 7057 ("*L. Tchéou 1869-1893, Mong Tsé 1889-1904, Ningpo 1866, Pakhoi 1888-1903, Pékin 1864-1904 et Shanghai 1864-1871*"), quelques statistiques des douanes maritimes chinoises d'origine anglaise sont intéressantes. Pour le reste, c'est-à-dire les cotes F.12 7294, F.12 7414, F.12 6357, F.12 7438, F.12 7224 et F.12 7288 (qui contient néanmoins le "*dossier Desgrand*"), peu d'éléments sont à retenir.

Parallèlement aux recherches dans les fonds d'archives, on a pris soin de consulter de nombreux ouvrages en rapport de plus ou moins prêt avec le sujet. La bibliographie les concernant est présentée par ordre alphabétique d'auteurs mais il faut tout de même savoir que, outre la bibliothèque de la CCIL dont il a déjà été question plus haut, on peut en consulter la plupart à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Concernant cette dernière, il faut préciser qu'on y trouve quatre fonds aisément accessibles qu'on ne peut se permettre de négliger, "Chine, 1801-1971", "Soie, 1801-1971", un "Fonds Régional" qui contient de

nombreux travaux universitaires sur la Région Rhône-Alpes, parmi lesquels les thèses de P. Cayez et M. Laferrère, et le "fonds chinois" qui renferme notamment les travaux de thèses, mais cette fois-ci des étudiants chinois faisant leurs études en France.

Pour qui n'est pas issu du milieu de l'industrie de la soie, faire une étude historique sur le commerce de cette matière textile n'est vraiment pas chose aisée. Sur l'ensemble du champ chronologique déterminé, il faut en effet maîtriser la connaissance d'un nombre impressionnant de paramètres sur un espace géographique de l'ordre de la planète. Le problème, c'est qu'accaparés par leurs fonctions et jaloux de leurs secrets, pendant longtemps les soyeux ont bien peu écrit ou dit sur la Fabrique et le commerce l'alimentant en matière première. En 1957, Labasse écrivait: "Le marché de la soie (...) a été fréquemment étudié sous l'aspect des mouvements de la matière première (...) Mais dès que son histoire est jointe à celle de Lyon, son principal foyer, il se trouve relégué dans un arrière-plan souvent équivoque et confondu en fait avec le marché des soieries qui à lui seul suffit à accaparer l'attention. Les spécialistes eux-mêmes s'y attardent peu; M. Pariset (...) se borne à énumérer les mesures protectionnistes prises en ce domaine au bénéfice de Lyon en y ajoutant quelques statistiques relatives à la Condition et M. Gueneau, par ailleurs si clair dans l'exposé des mécanismes généraux du commerce de la soie, se contente d'évoquer quelques grandes figures de marchands (...)".

Il faut en effet attendre la crise de la pébrine pour qu'enfin S. Lamb, dans son ouvrage controversé, La soie, c'est de l'or, de 1856, porte à la connaissance du grand public les graves problèmes d'approvisionnement de la Fabrique, et ce n'est dans le dernier tiers du XIX^e seulement que, la crise perdurant, les Lyonnais se rendent compte qu'il leur faut trouver entamer une véritable réflexion de fond. On prononce plus de discours et les premiers travaux dignes de ce nom sont alors publiés avec l'aide d'une CCIL qui en l'occurrence joue un rôle décisif. On peut citer l'Essai sur le commerce de la soie d'A. Rondot et l'Industrie lyonnaise de la soie, son état actuel, son avenir de L. Permezel pour 1883 puis La soie, production, consommation et prix et l'Industrie de la soie en France, véritables ouvrages d'introspection et d'investigation respectivement de 1887 et 1894 de N. Rondot (qui déjà en 1860 était l'auteur du célèbre Rapport du commerce de la France avec la Chine) et enfin, au tournant du siècle, quand les lacunes logistiques seront devenues une évidence pour tous, l'étude du ministère des Travaux Publics sur le port de Marseille de 1895, les ouvrages de 1904 et 1906 de P. Masson, Ports francs d'autrefois et d'aujourd'hui et Marseille et la colonisation française, essai d'histoire coloniale auxquels il convient de rajouter les grands ports de France de P. Rousiers de 1909. En fait, littéralement laminée par un passage à l'ère industrielle qu'elle n'a pas compris, la Fabrique commence à écrire son histoire dans le début du siècle avec la publication, toujours sous l'égide de la CCIL, de l'Histoire de la Fabrique lyonnaise de Pariset (1901). Cet ouvrage marque en quelque sorte la fin de la domination d'un secteur textile lyonnais qui, végétant sous le couvert d'une industrie chimique triomphante, n'est plus que l'ombre de lui-même et il faudra attendre le Lyon et le commerce de la soie de L. Gueneau de 1923 pour que soit publiée à nouveau une étude d'envergure sur le sujet.

En ce qui concerne le partenaire commercial privilégié des Lyonnais, la Chine, on dispose d'encore moins d'études. Tout juste peut-on citer pour 1885 l'ouvrage parisien très généraliste de P. Darryl, Le monde chinois. Dans cette perspective, le compte-rendu de la Mission d'Exploration commerciale de 1895 trouve bien évidemment toute sa valeur. Preuve que les Lyonnais ne voient leurs relations avec la Chine que sous l'angle partiel de leurs seuls intérêts, il faut attendre l'inauguration bien tardive de la nouvelle politique de collaboration des années 1910-1920 pour qu'enfin soient publiées les premières études sérieuses concernant le partenaire chinois avec les thèses "De la production et du commerce de la soie en Chine" de Tsing Tung chun en 1928 et "Les relations de Lyon avec la Chine" de Tcheng Tse-sio en ...1937 seulement, c'est-à-dire bien trop tard pour pouvoir influencer notablement celles-ci ou, pour être plus précis, une fois que le voile du secret sera devenu de toutes façons inutile pour protéger des relations exsangues! En fait, il aura fallu attendre que, suite à un conflit généralisé remettant en question la prétendue supériorité des Occidentaux sur le reste du

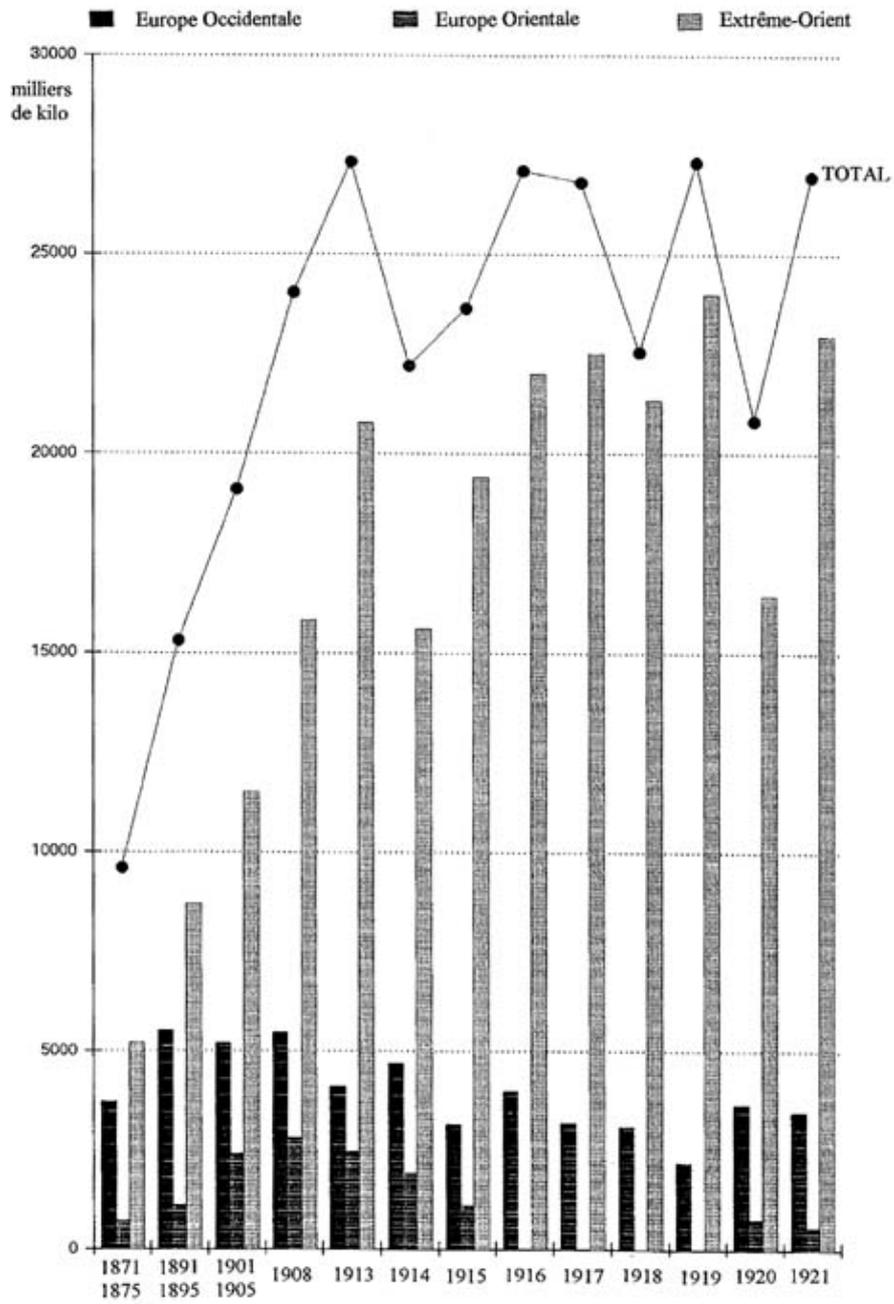
monde, la perception européenne des relations entre les pays industrialisés et les pays asiatiques ait été débarrassée de ses aspects les plus dominateurs pour que la Chine, sous la pression des événements, soit désormais perçue non plus comme un "terrain de chasse colonial" mais comme un Etat souverain, et pour qu'enfin s'établissent les relations équitables, seules garantes de relations durables, que certains, parmi les plus lucides, avaient pourtant préconisées dès les années 1860.

Tout ceci explique que l'histoire commerciale lyonnaise ait longtemps souffert de nombreuses lacunes. Pour le XVIII^osc par exemple, dans l'ouvrage dont il assure la direction, Papiers d'industriels et de commerçants lyonnais. Lyon et le grand commerce au XVIII^osc (1976; 476 p.), P. Léon souligne les insuffisances des travaux sur le XVIII^osc concernant la grande métropole rhôdaniennne. Cette étude ne traitant pas spécifiquement du commerce de la soie avant le XIX^o siècle, nous n'avons pas insisté sur l'histoire de celui-ci avant 1800. C'est ainsi que nous avons délibérément délaissé la lecture d'ouvrages comme l'Ancien Régime du travail à Lyon. XIV-XVII^o siècles (1894, 84 p.) de Natalis Rondot et les Foires de Lyon aux XV^o et XVI^o siècles (1914, 386 p.) de M. Brésard qui pourtant auraient certainement pu nous en apprendre beaucoup sur les techniques d'échanges commerciaux à ces époques et nous permettre de pouvoir comparer celles-ci avec celles utilisées durant l'époque contemporaine.

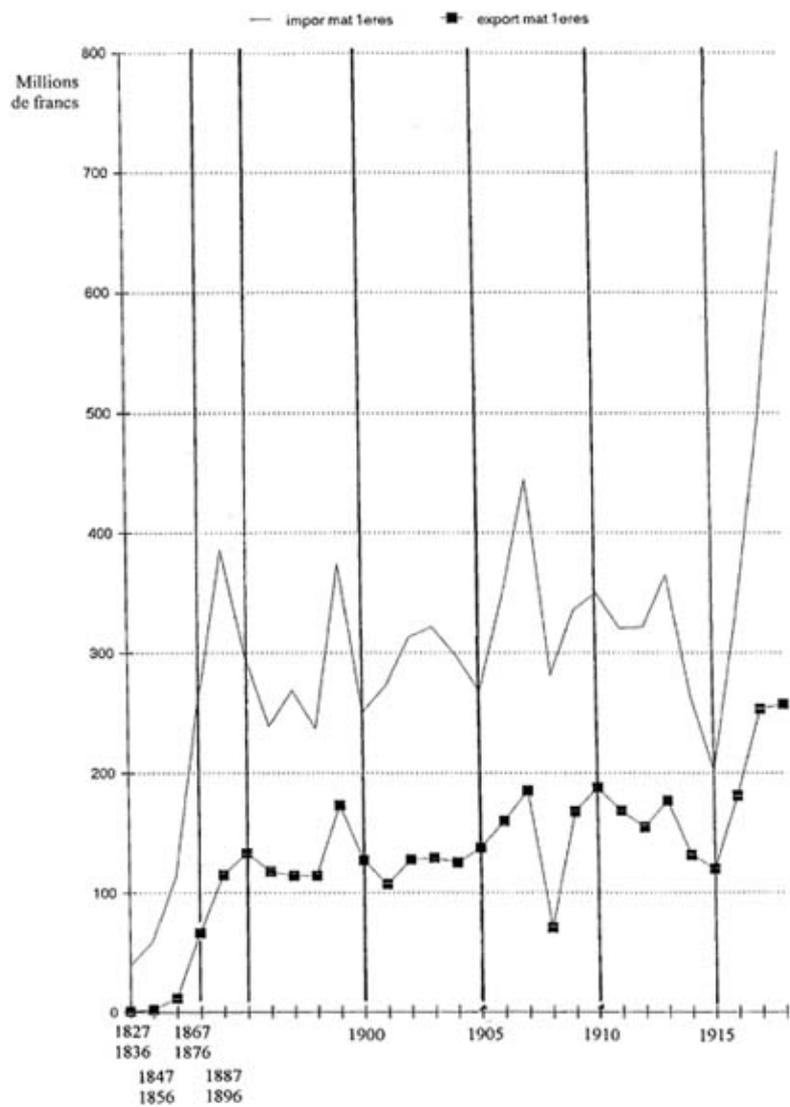
Par contre, nous ne sommes pas passés à côté de la magnifique étude de Labasse en 1957, Le commerce des soies à Lyon et la crise de 1811. Parmi les historiens de la Fabrique lyonnaise, Labasse est sans doute le premier à clairement percevoir la suprématie des approvisionnements et de la partie amont de la filière sur la Fabrique elle-même et ses ramifications en aval. Il comprend que moins que des progrès techniques ou des évolutions de la mode, le destin de Lyon, "ville de la soie", dépend avant tout de la faculté de ses marchands à l'approvisionner régulièrement en volumes suffisants de matière première dans les qualités voulues et au meilleur prix possible. Cette étude fondamentale guide celles de M. Laferrère et J. Bouvier avec respectivement Lyon, ville industrielle. essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises en 1960 et Naissance d'une banque: le Crédit Lyonnais huit ans plus tard. Si le premier reste malgré tout encore fidèle à l'idée de la primauté de la Fabrique (mais il faut dire que l'étude est alors plus axée sur les aspects géographiques), le second ouvre une voie complémentaire à celle de Labasse en explorant les archives du Crédit Lyonnais. Dans les années 1970, trois ouvrages aux volumes impressionnants permettent à P. Cayez de s'imposer sur le terrain de l'histoire contemporaine de Lyon: "Du grand commerce à la grande industrie" en 1977 (thèse de 1254 p.), Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900, 357 pages publiées sous l'égide du CNRS en 1980 et dans la foulée une Histoire de Lyon dont le seul tome 2 "pèse" à lui seul 480 pages. Puis, bizarrement, hormis une thèse de G. Crottet de 1981 portant spécifiquement sur la Fabrique, "L'évolution de la Fabrique lyonnaise de soieries au XIX^o siècle: les premières formes de regroupement des métiers", plus rien. En fait, les études magistrales de P. Cayez n'avaient toujours pas résolu le problème des sources et notamment des sources statistiques indispensables à toute étude de fond.

Avec l'évolution intérieure de la Chine à partir de la fin des années 1970, notamment l'instauration d'une nouvelle politique économique, la relecture du fait colonial par les historiens et surtout l'ouverture des archives de la CCIL, accompagnée du rapatriement à Nantes de celles du consulat français de Shanghai, tout devenait possible. Relisant les travaux antérieurs et parcourant attentivement les études les plus récentes comme celles de J.L Miège (Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours; 1971), M.C Bergère (L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise, 1911-1937 et la Chine au XX^osc, 1895-1949, respectivement 1986 et 1989), N. Wang (l'Asie orientale du milieu du XIX^o à nos jours, 1993, ré-ed.), L.M Li (China's silk trade: traditional industry in the modern world, 1842-1937, 1981) ou Y.P Paillard (Expansion occidentale et dépendance mondiale, 1994) et J.N Robert (de Rome à la Chine; sur la route de la soie au temps des Césars; 1997), des perspectives nouvelles étaient désormais ouvertes.

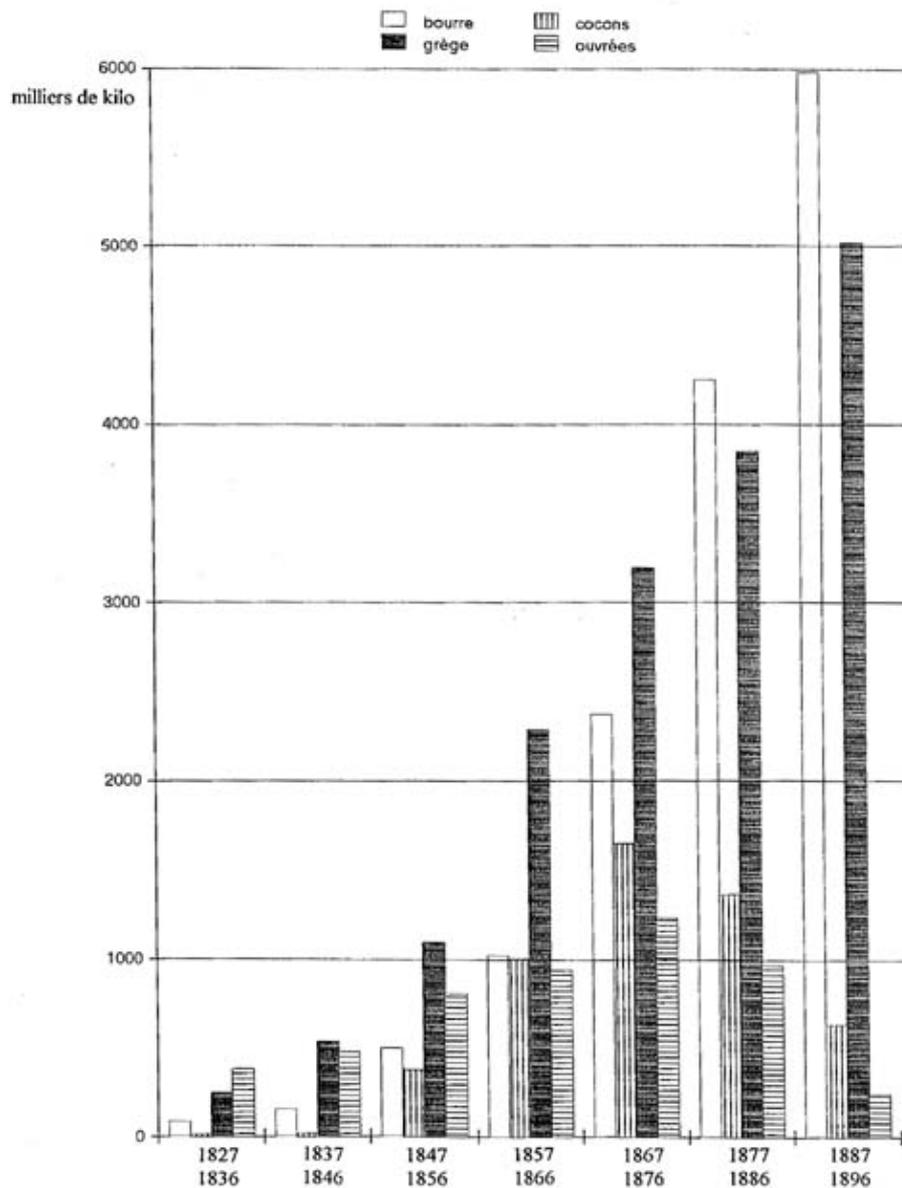
Evolution de la production mondiale de soie en poids



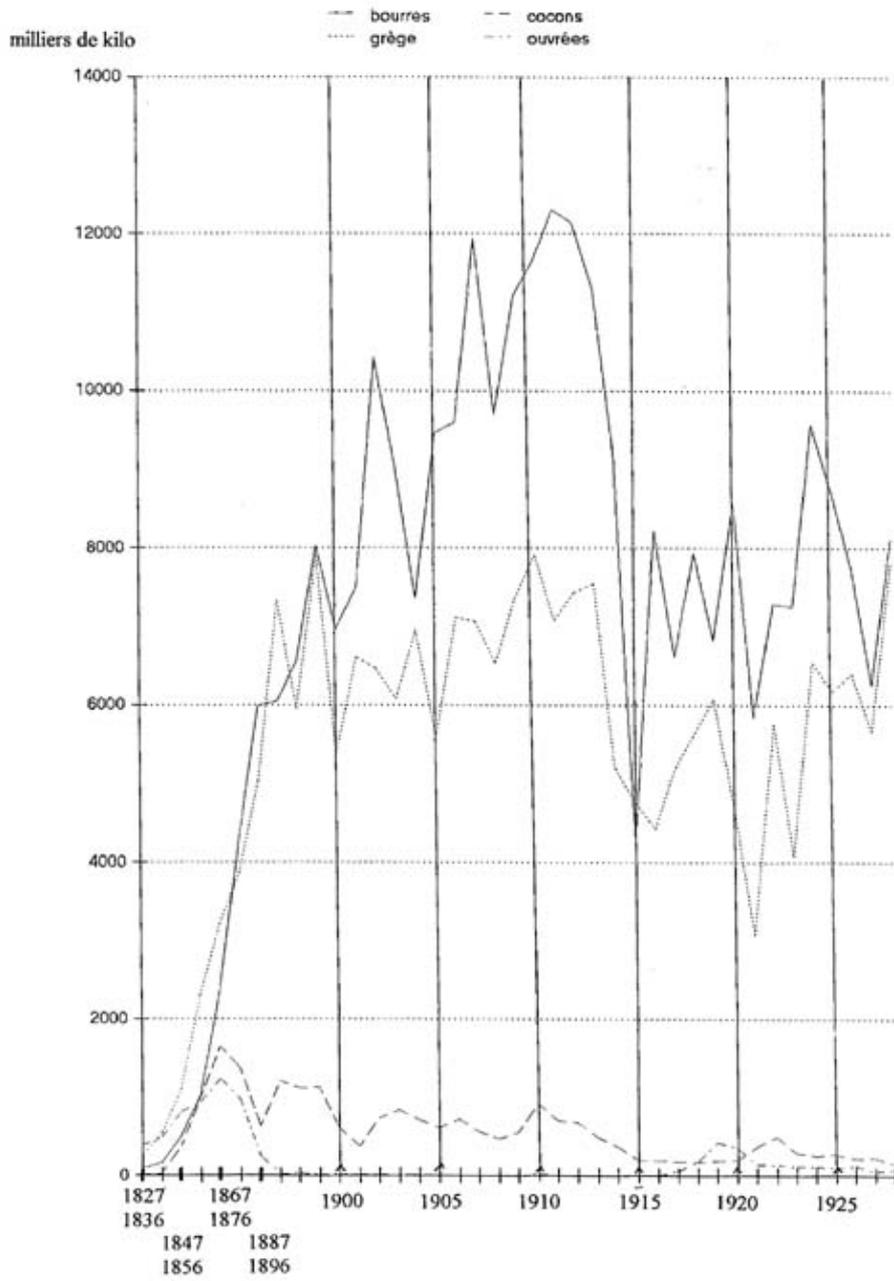
Commerce français de matières premières soyeuses en valeur, 1827-1918



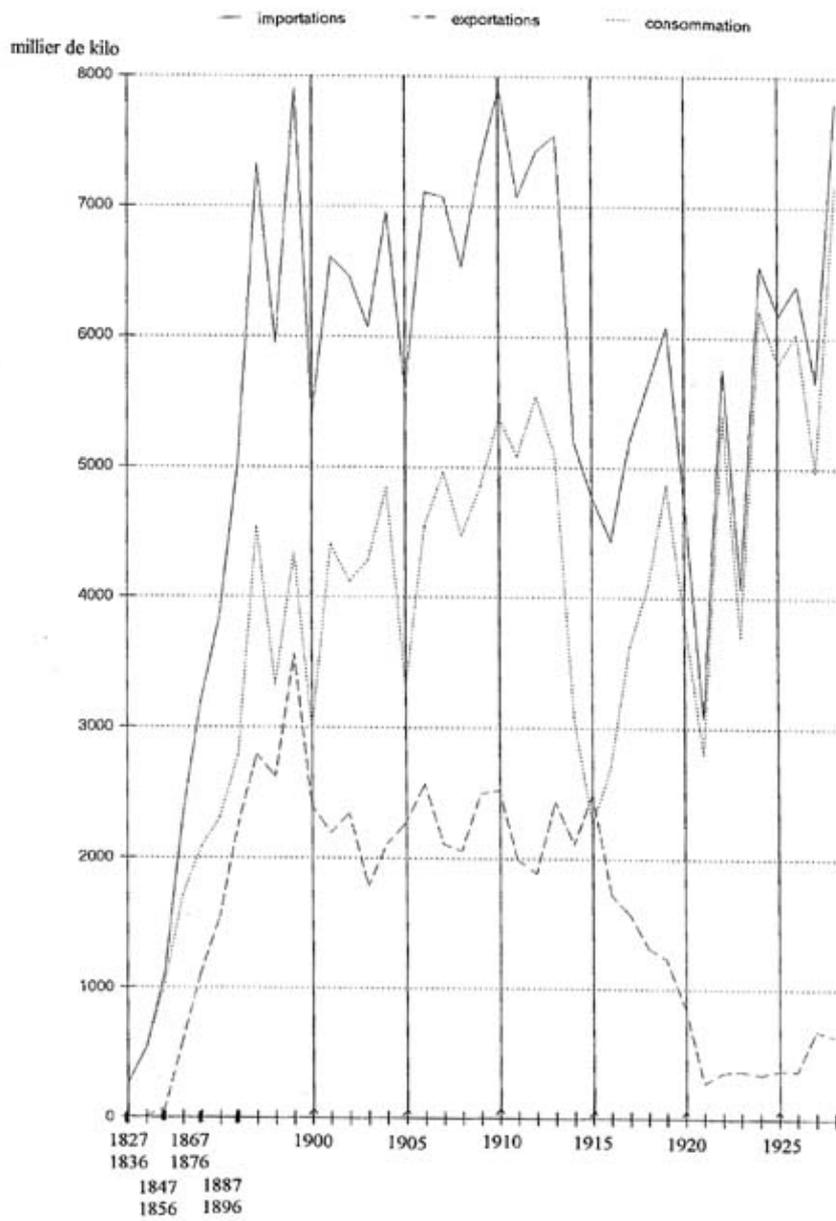
Le marché international de la soie à Lyon : l'évolution des importations françaises par catégories de produits, en poids de 1827 à 1896



Les importations françaises de soie et dérivés en poids au commerce spécial, 1827-1928

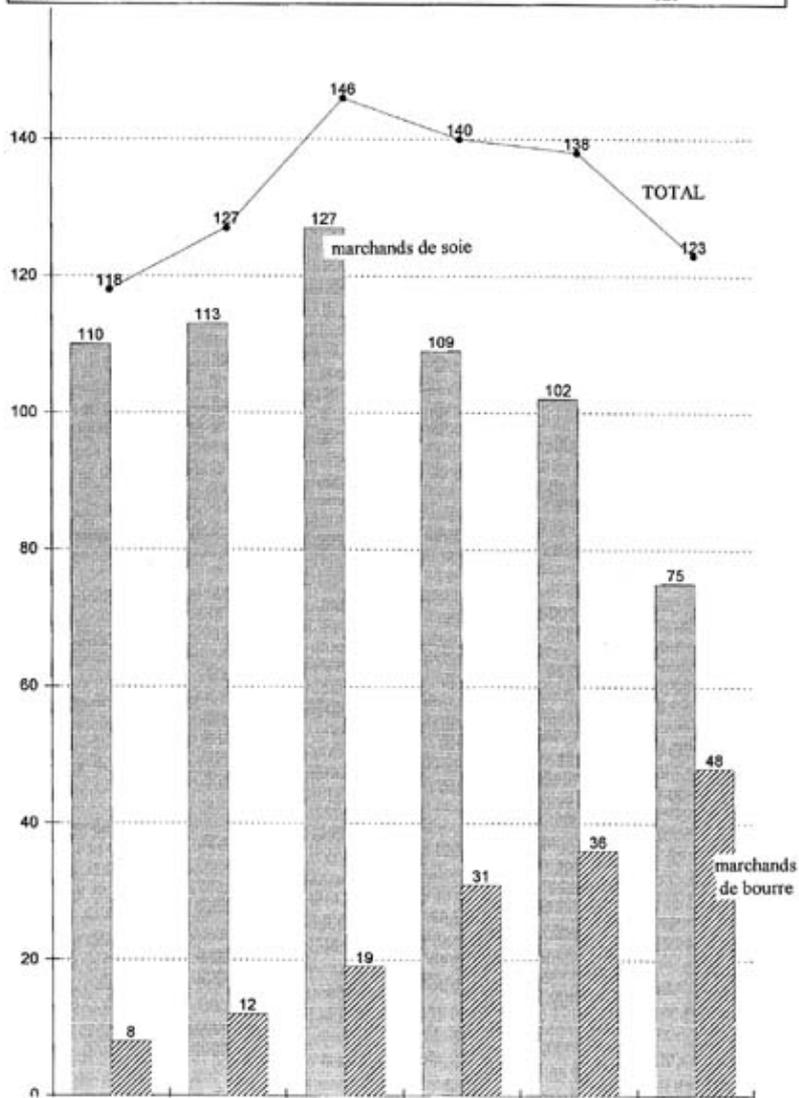


Le commerce français des grèges en poids au commerce spécial, 1827-1928

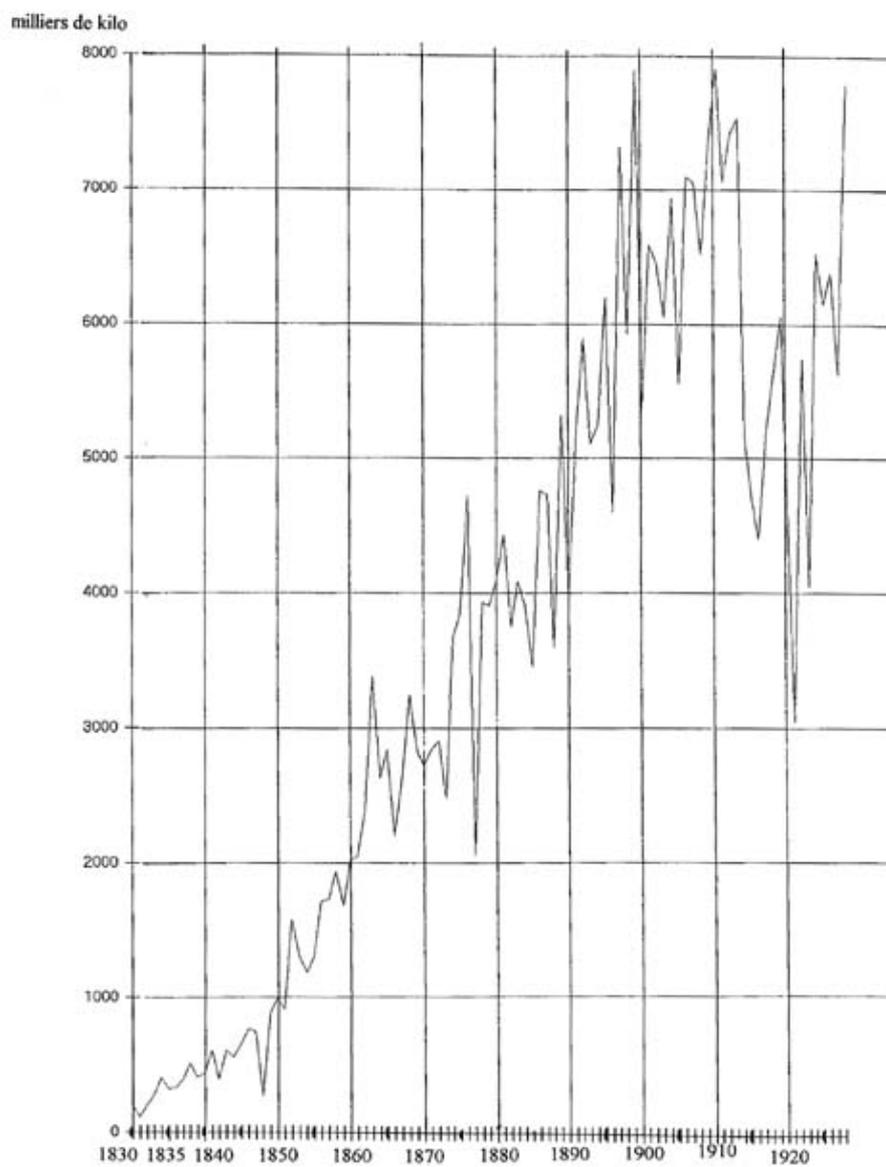


Evolution du nombre des marchands de soie et de bourre de soie, effectifs approximatifs

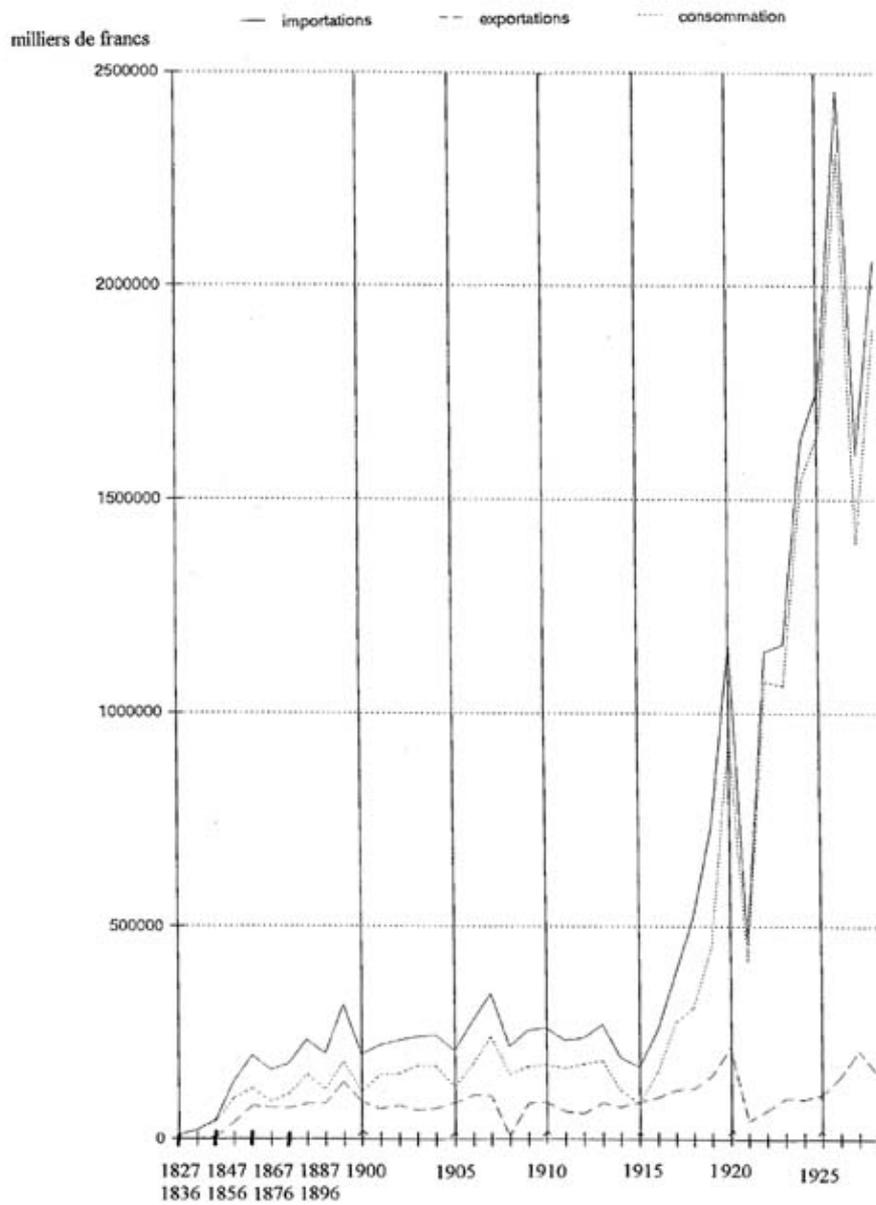
Evolution du nombre des marchands de soie et de bourre de soie, effectifs approximatifs (source: P. Cayez, tableau n°20)			
dates	marchands de soie	marchands de bourre	TOTAL
1853	110	8	118
1860	113	12	127
1870	127	19	146
1875	109	31	140
1880	102	36	138
1890	75	48	123



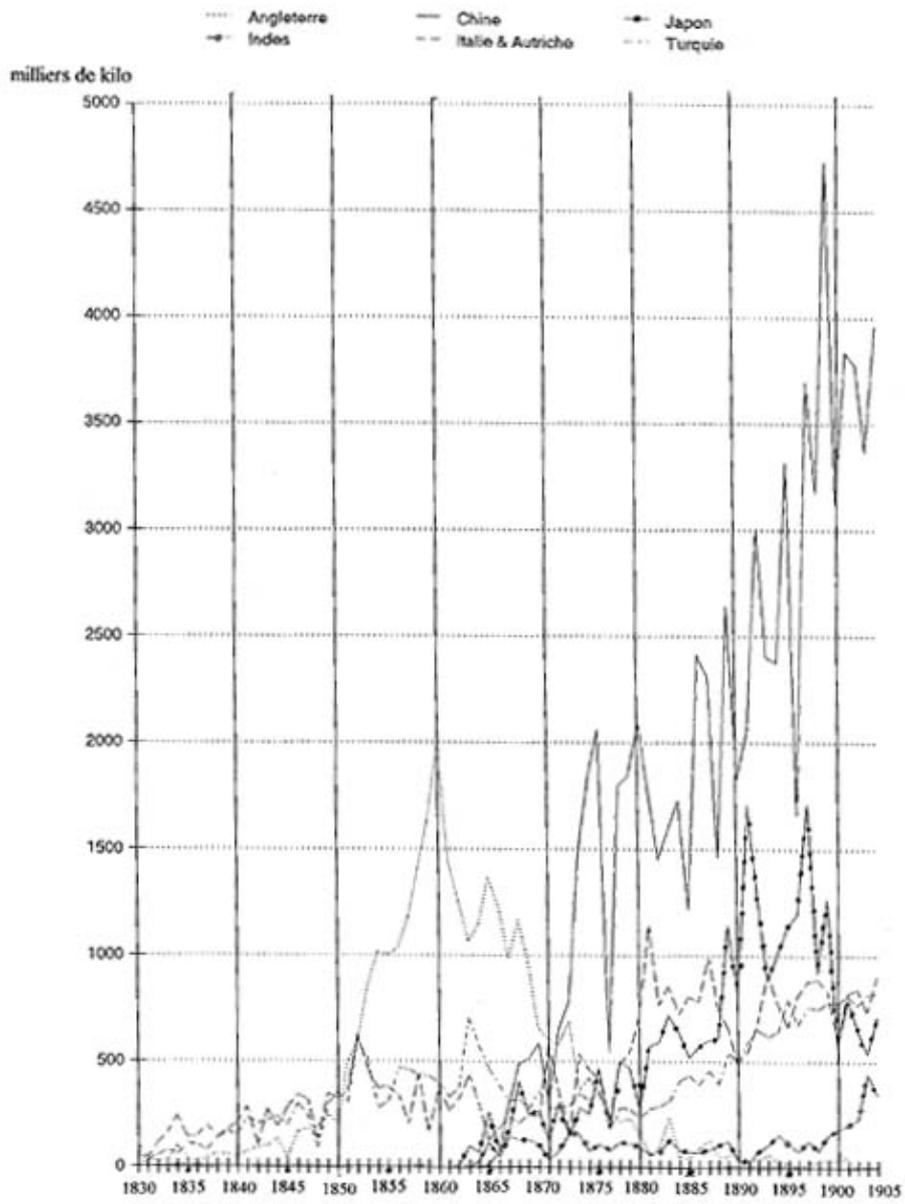
Les importations françaises de grège en poids, 1830-1928



Le commerce français des grèges en valeur au commerce spécial, 1827-1928



Les importations françaises de grège en poids et pays de provenance, 1830-1905

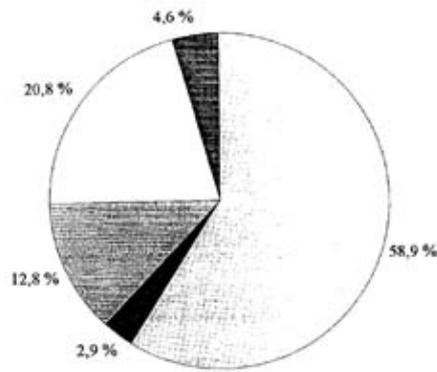


Evolution de la ventilation des importations françaises de soie grège par origines en pourcentages par rapport au poids total en 1863, 1876 et 1880 au commerce spécial

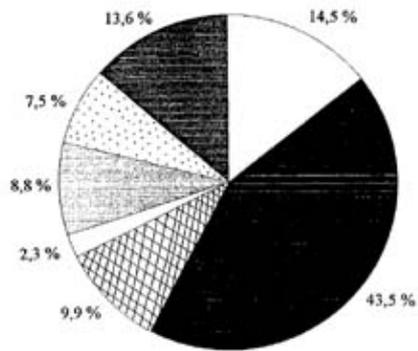


Totaux:
 1863: 3380,1 tonnes
 1876: 4735,6
 1880: 4108,5

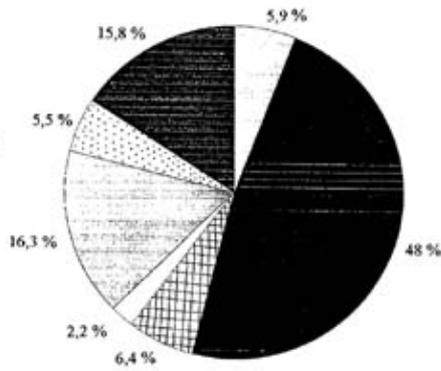
1863



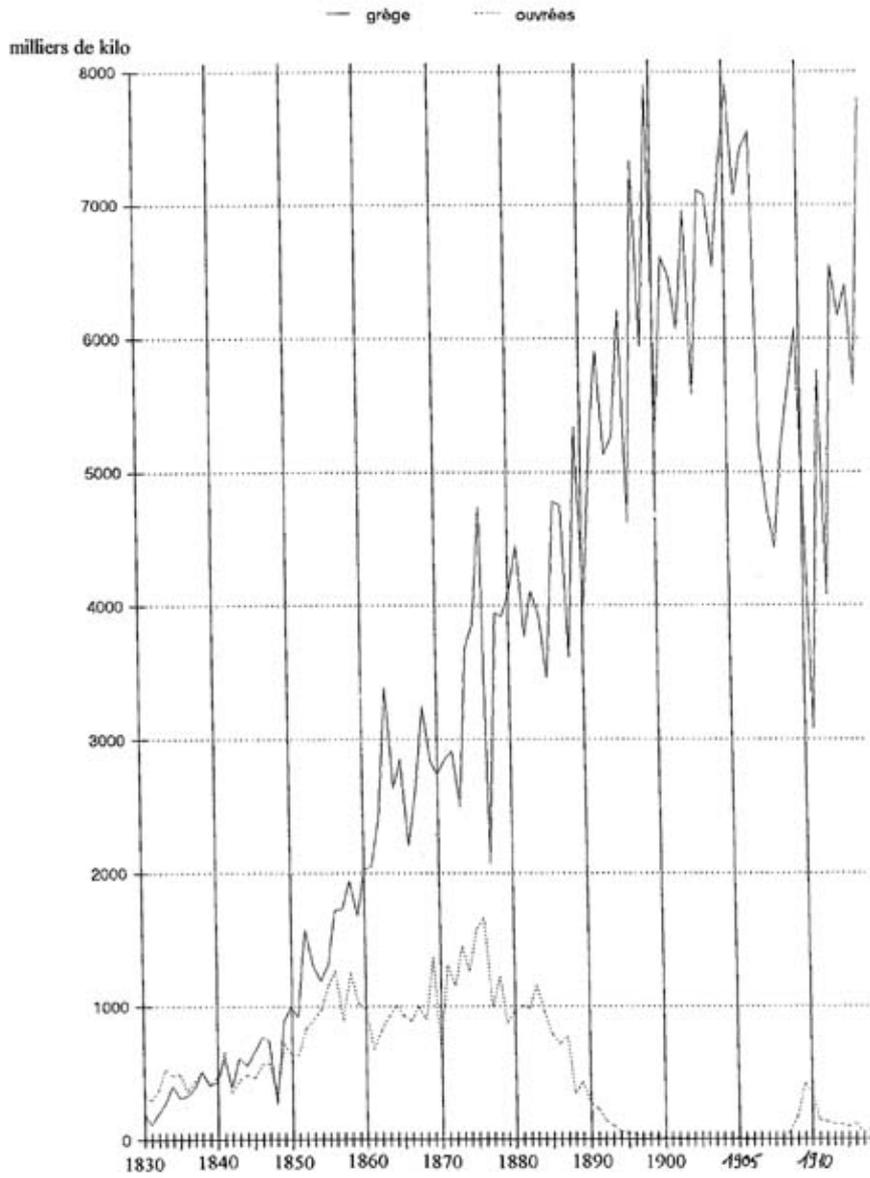
1876



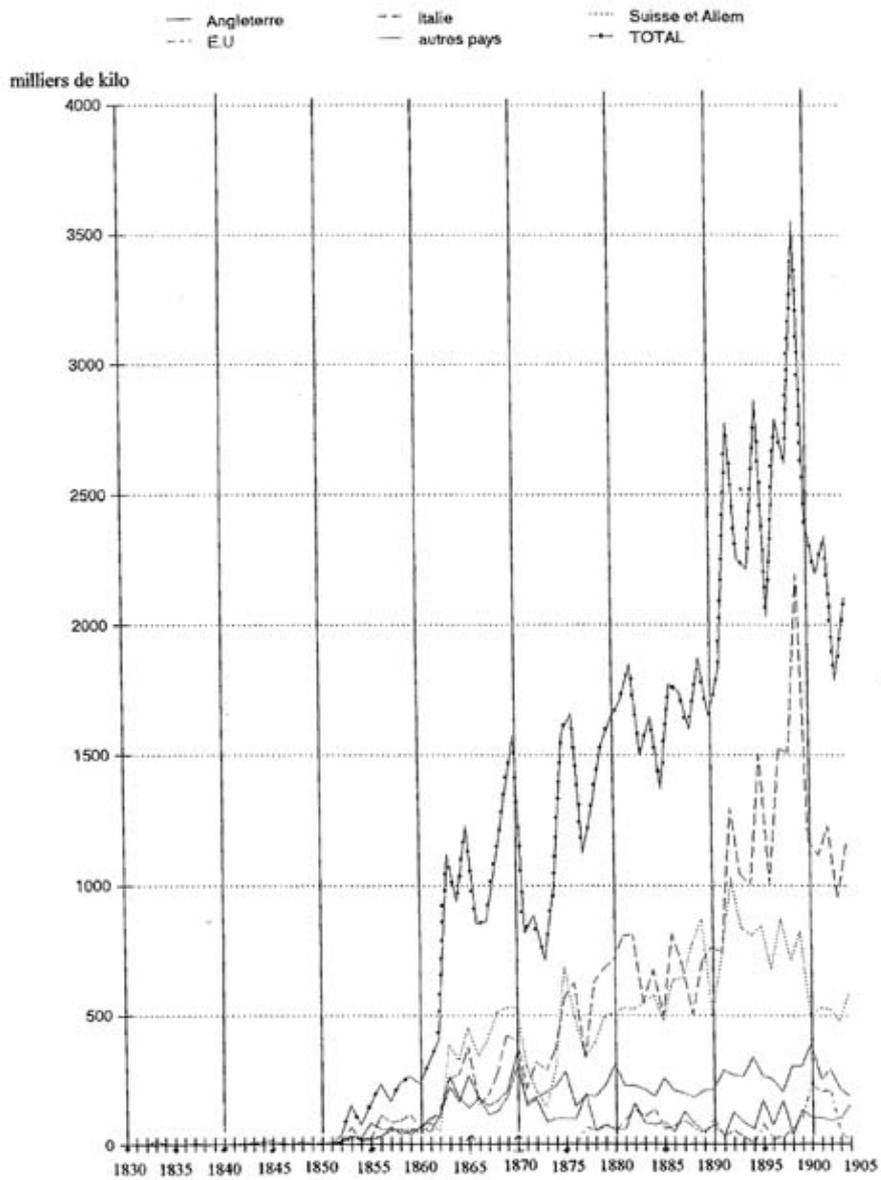
1880



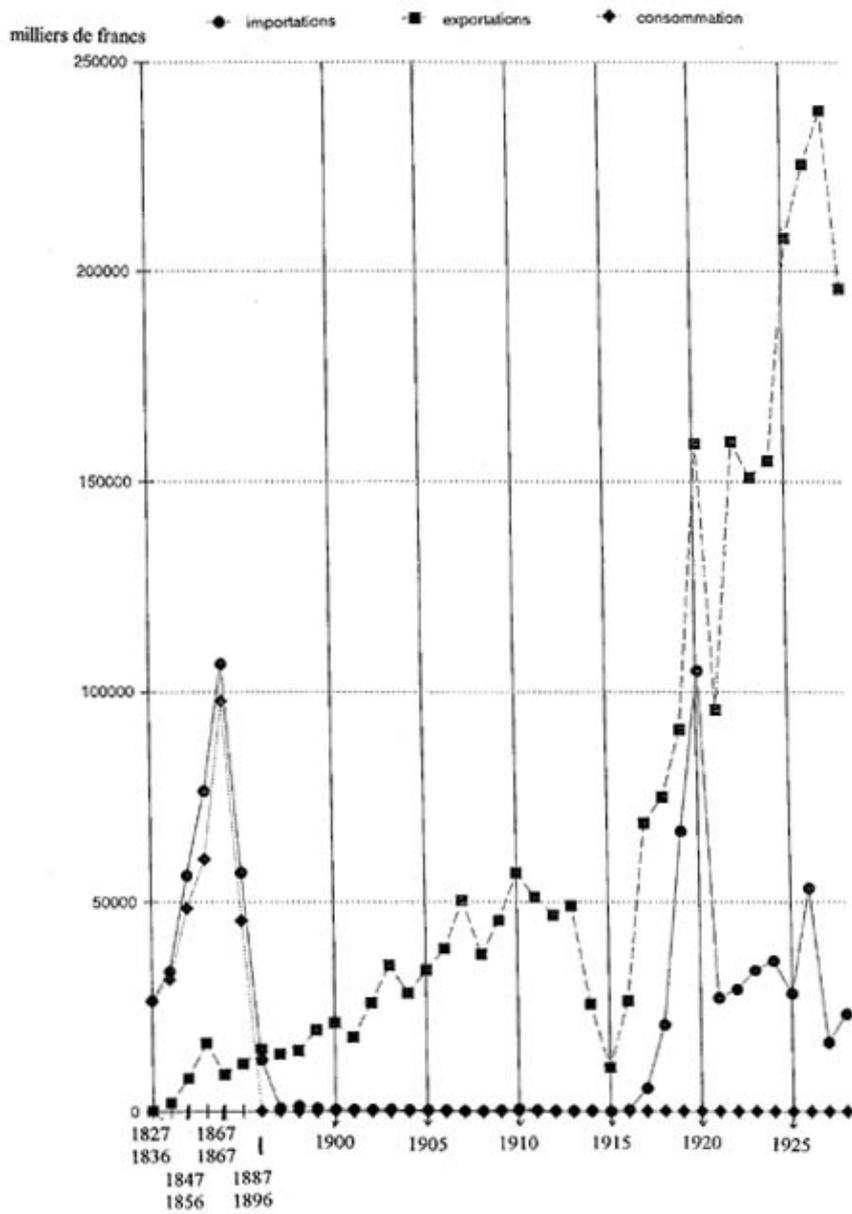
Les importations françaises de grèges et d'ouvrées en poids , 1830-1928



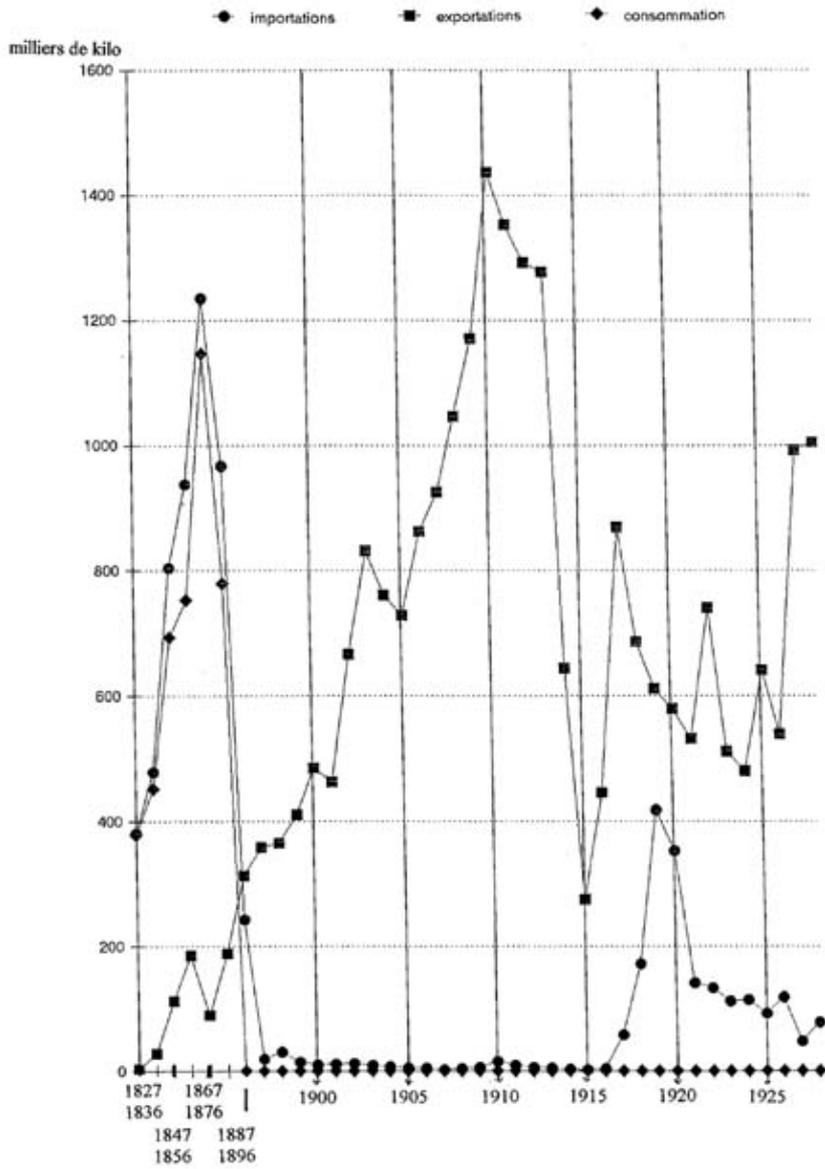
Les exportations françaises de grège en poids et par destination, (1830-1905)



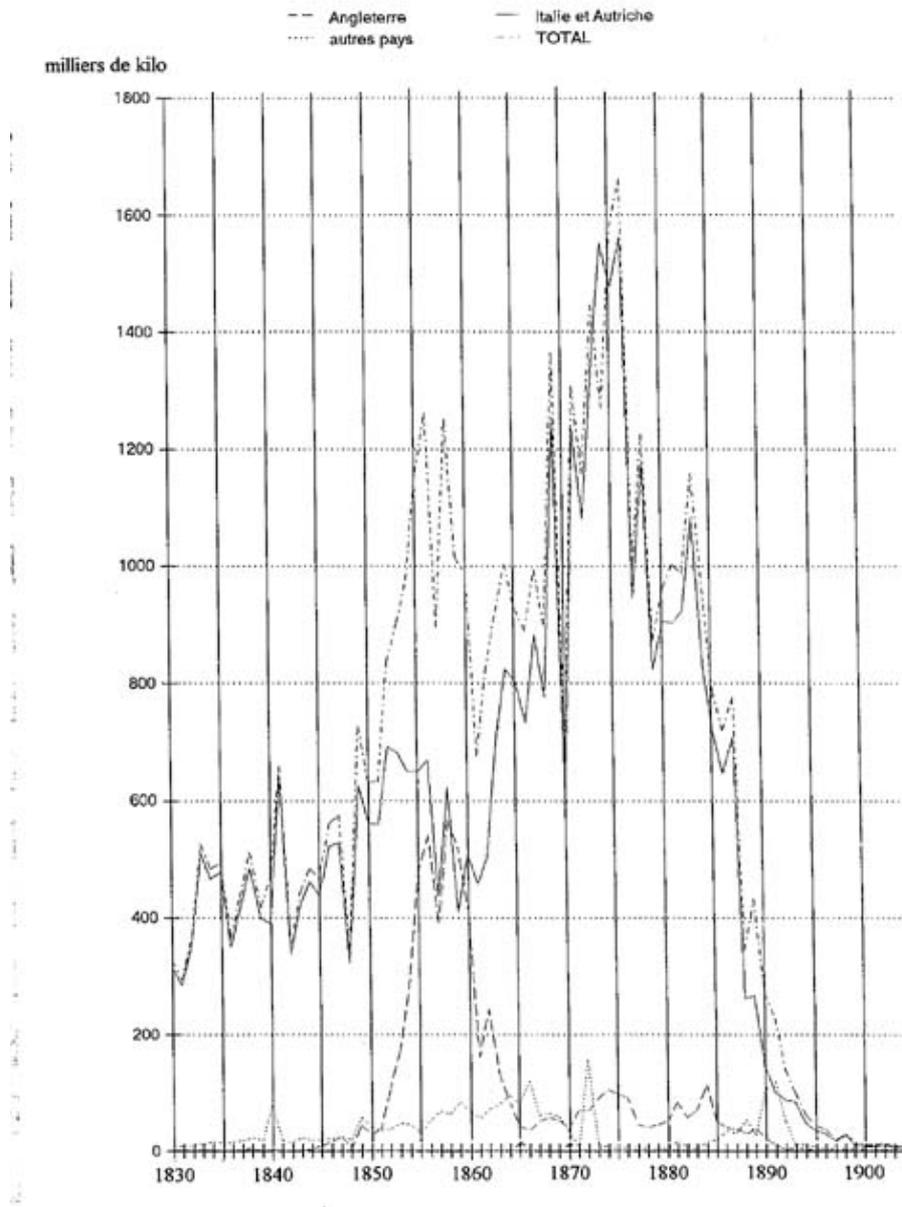
Le commerce français des soies ouvrées en valeur au commerce spécial, 1827-1928



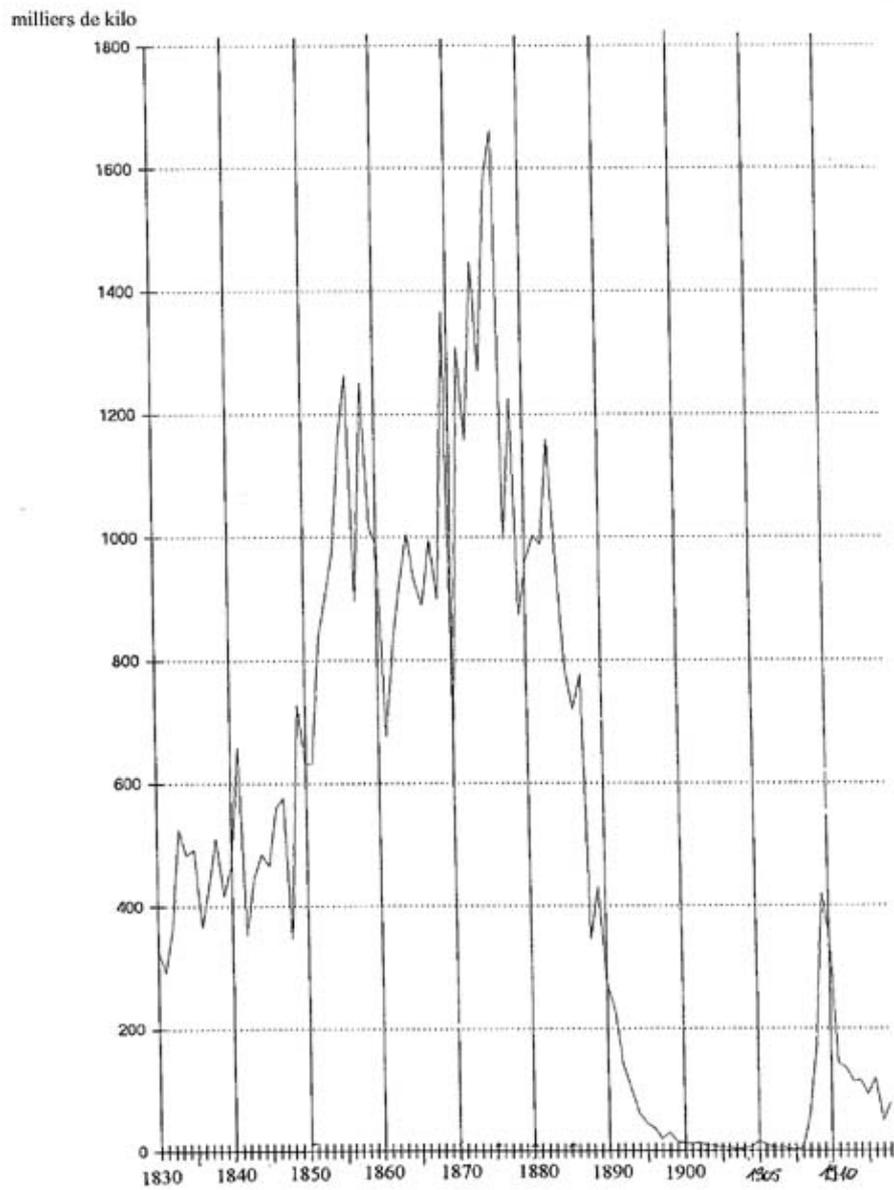
Le commerce français des soies ouvrées en poids au commerce spécial, 1827-1928



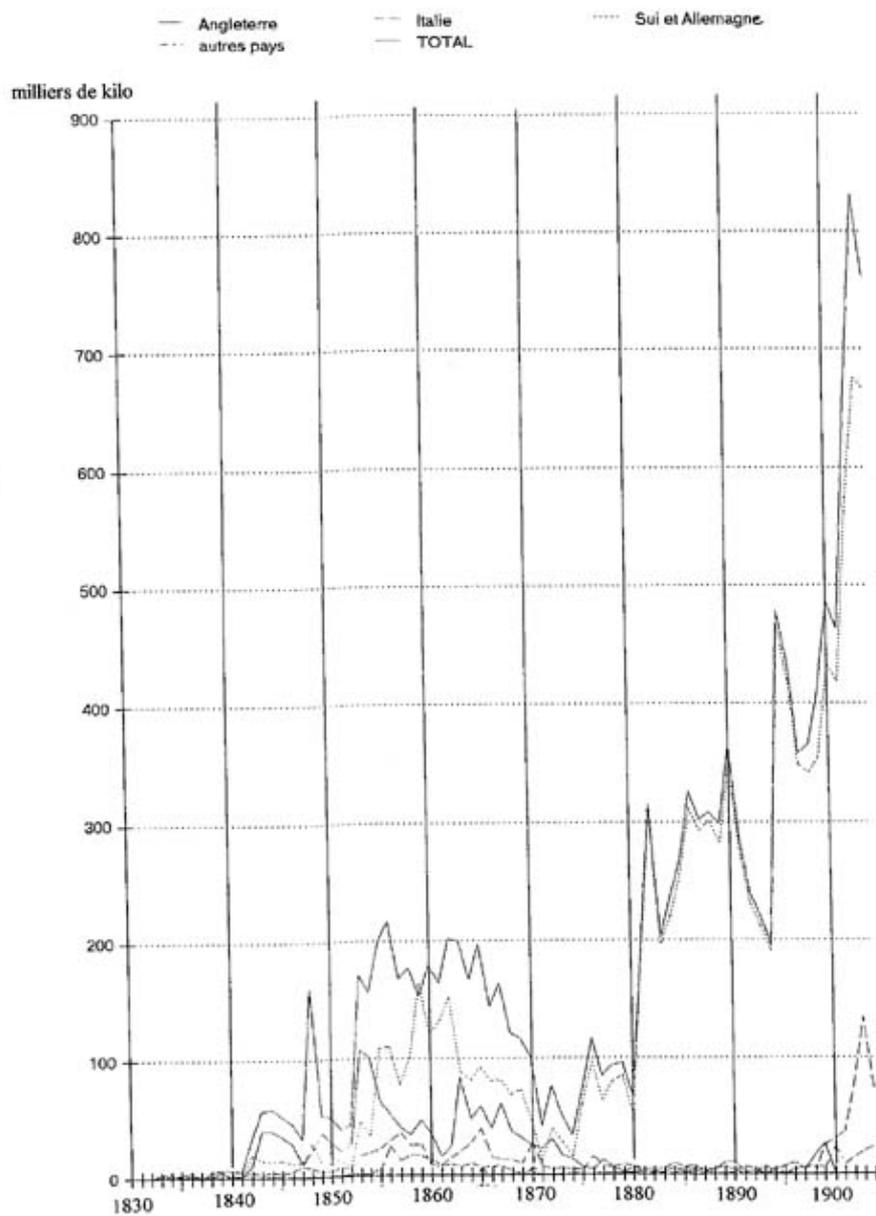
Les importations françaises d'ouvrées par pays et en poids, 1830-1904



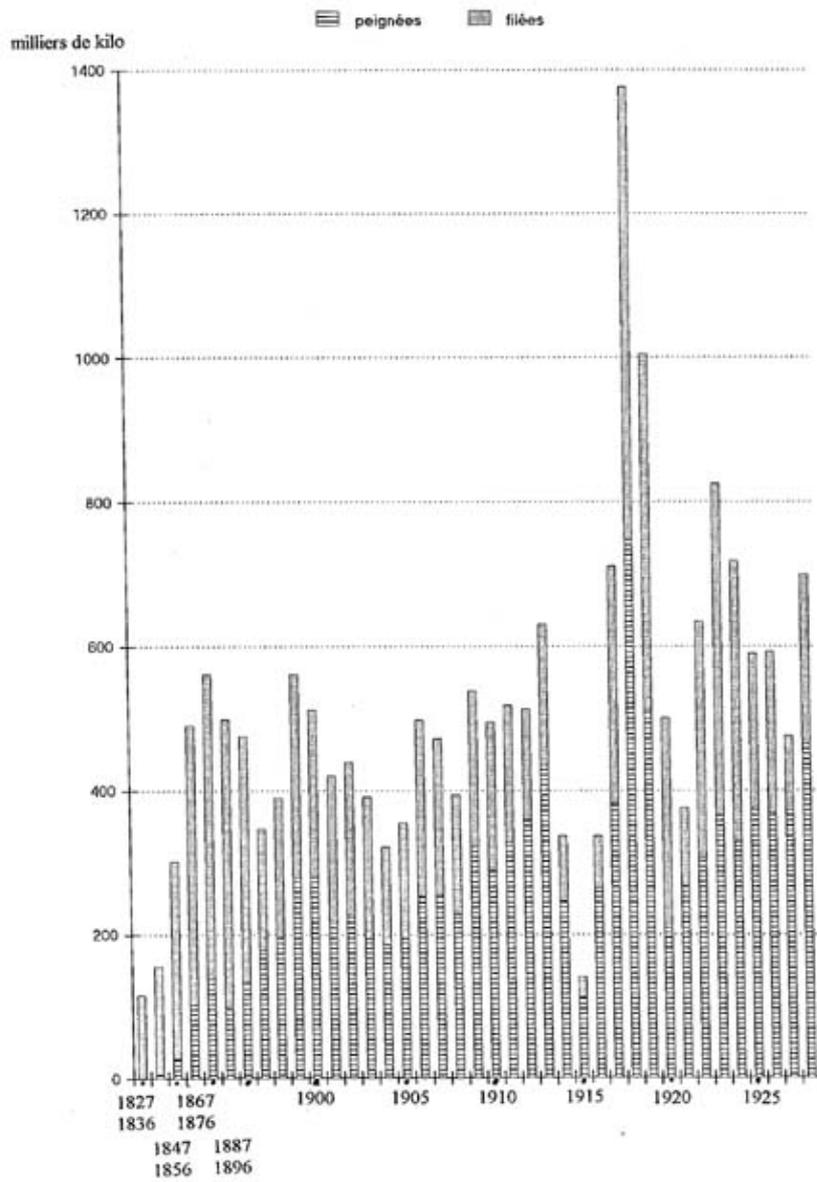
Les importations françaises d'ouvrées en poids, 1830-1928



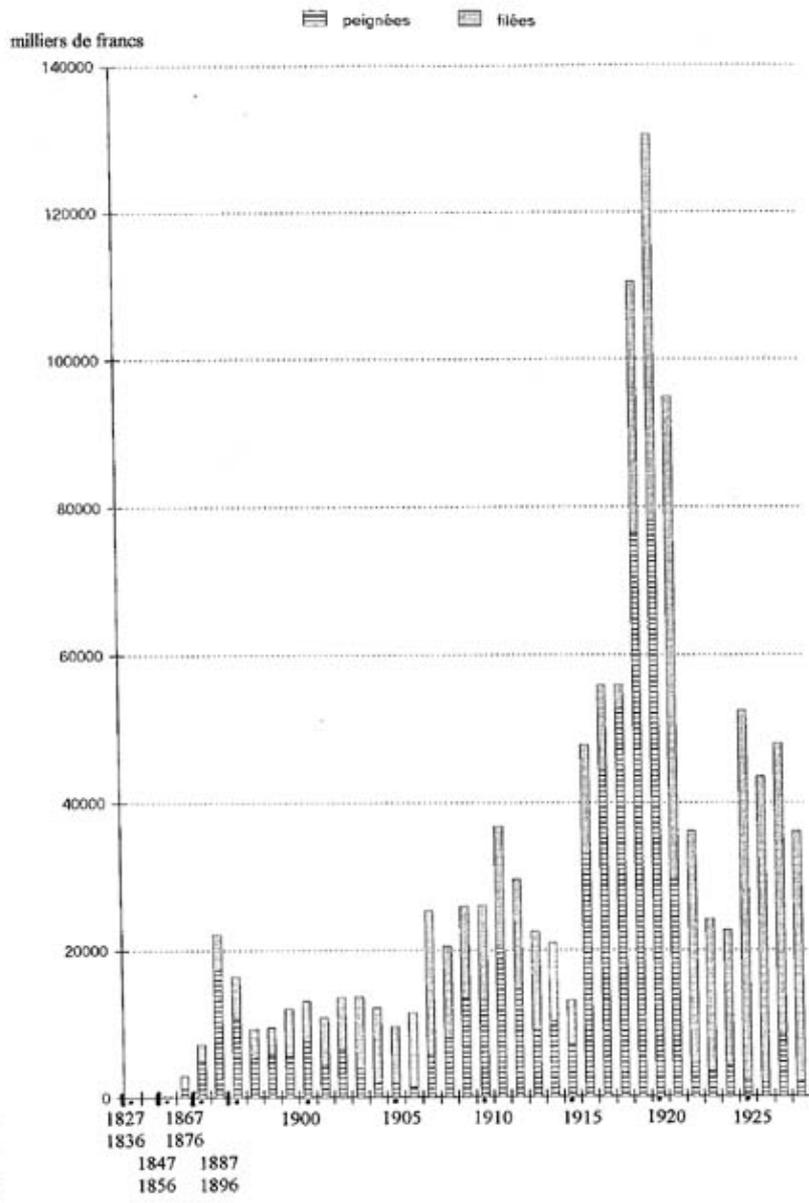
Les exportations françaises d'ouvrées en poids par destination, 1830-1904



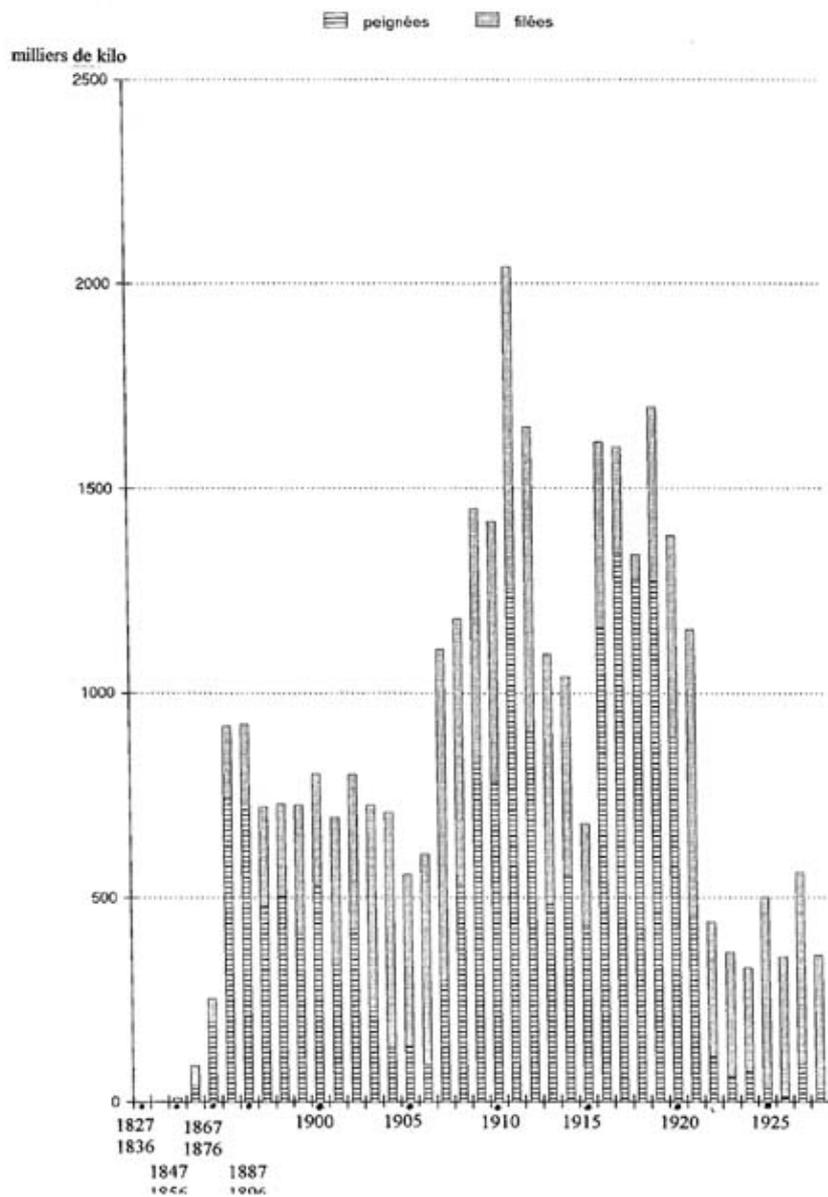
Les importations françaises de peignées et filées en poids au commerce spécial, 1827-1928



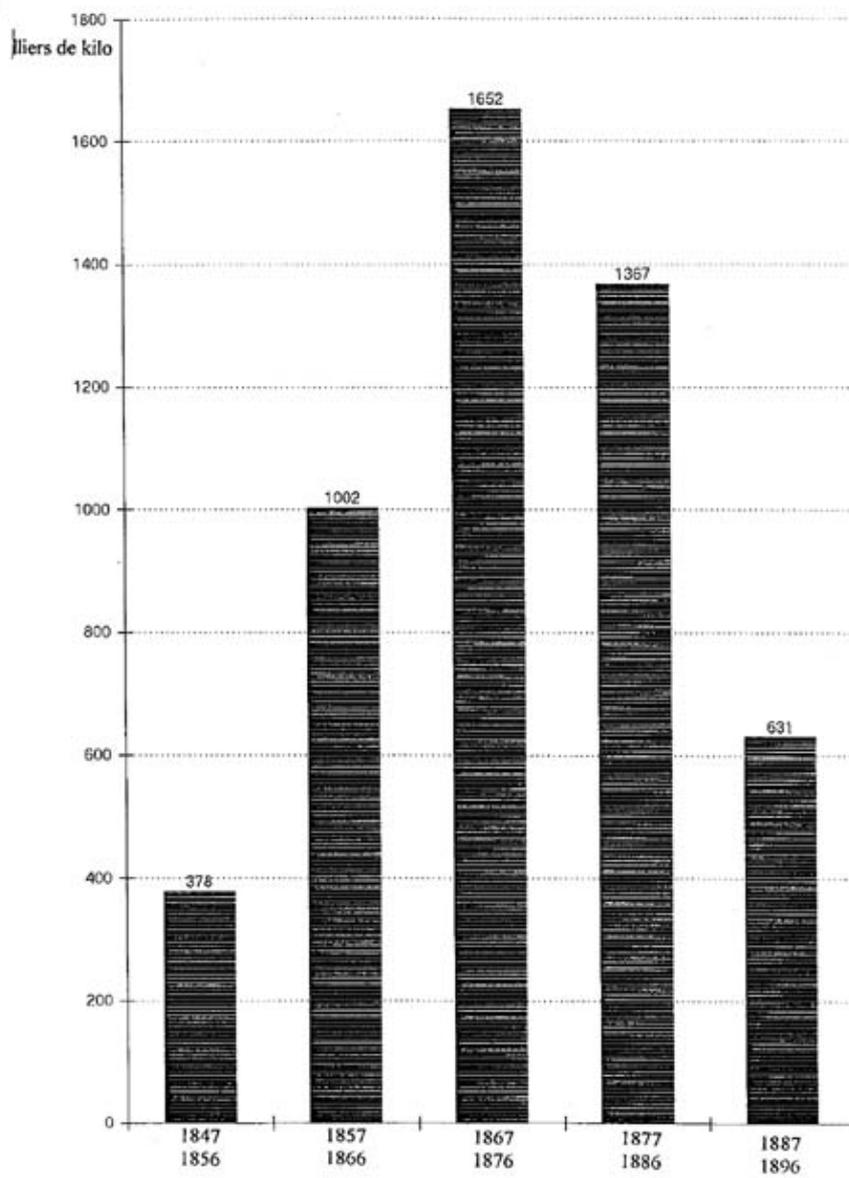
Les exportations de peignées et filées au commerce spécial, 1827-1928



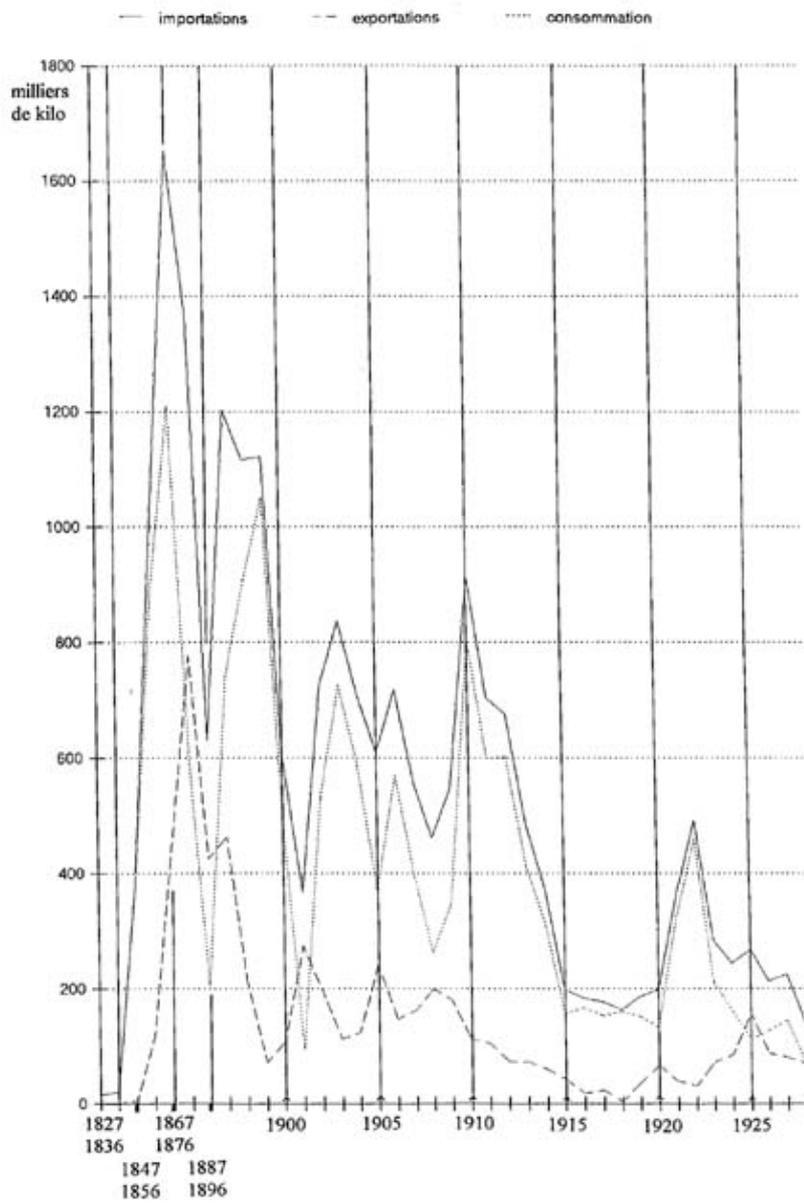
Les exportations françaises de peignées et filées en poids au commerce spécial, 1827-1928



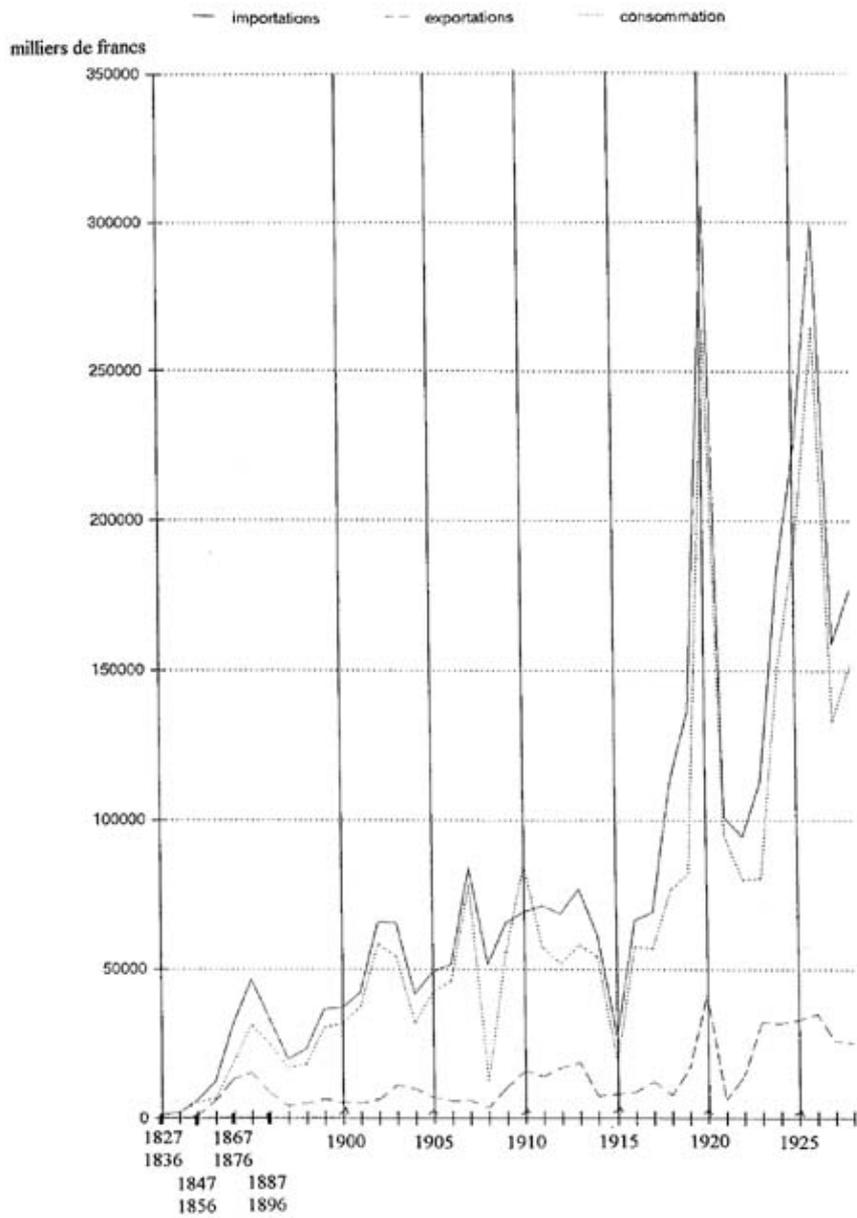
Les importations françaises de cocons en poids au commerce spécial, 1847-1896, moyennes quinquennales



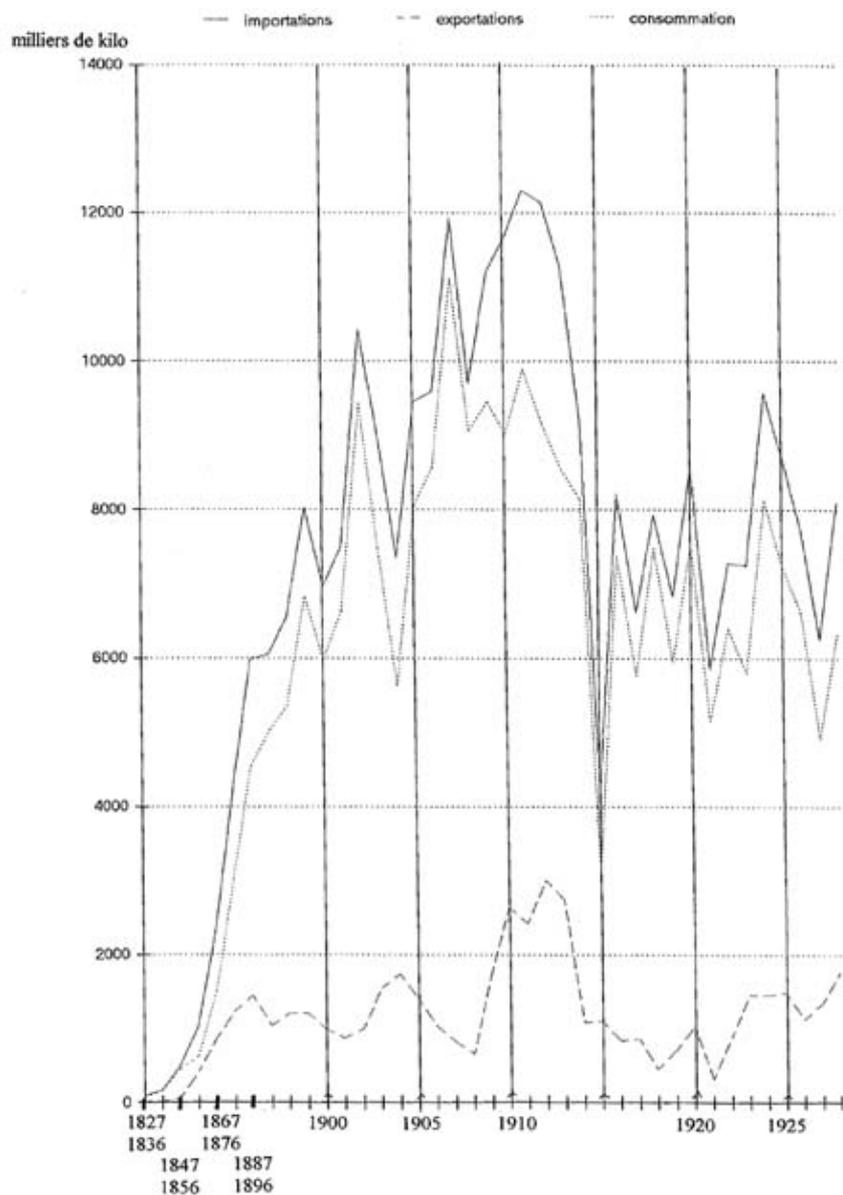
Le commerce français de cocons en poids, 1827-1928



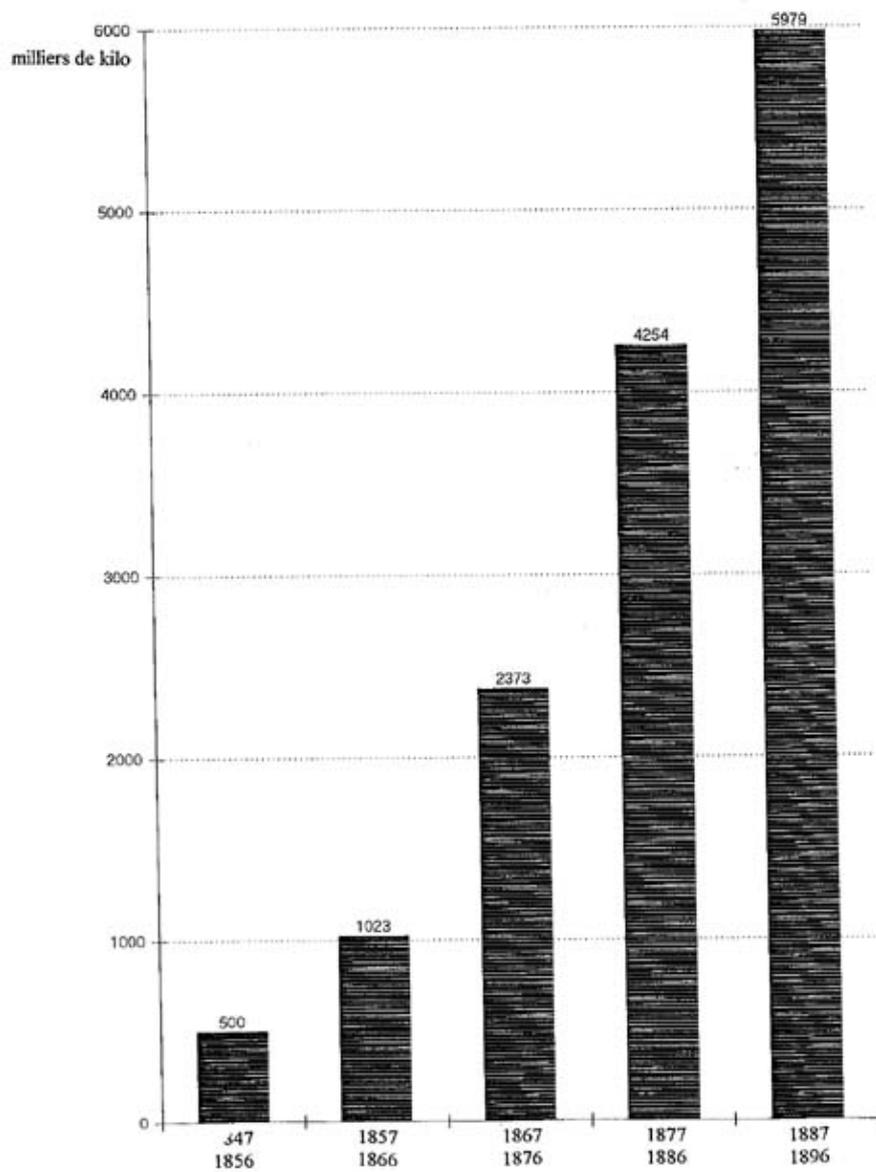
Le commerce français des bourres de soie en valeur au commerce spécial, 1827-1928



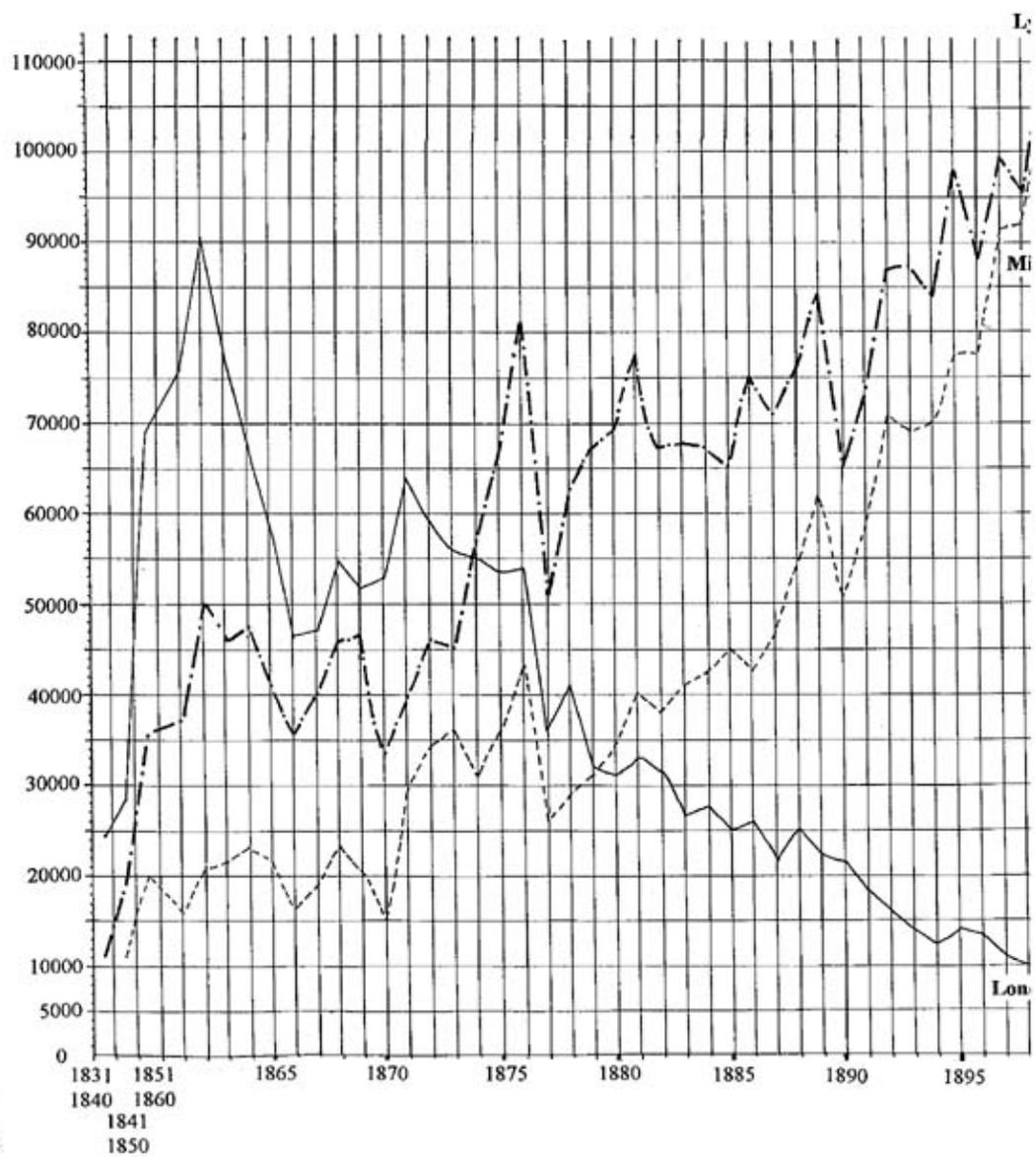
Le commerce français des bourres de soie en poids au commerce spécial, 1827-1928



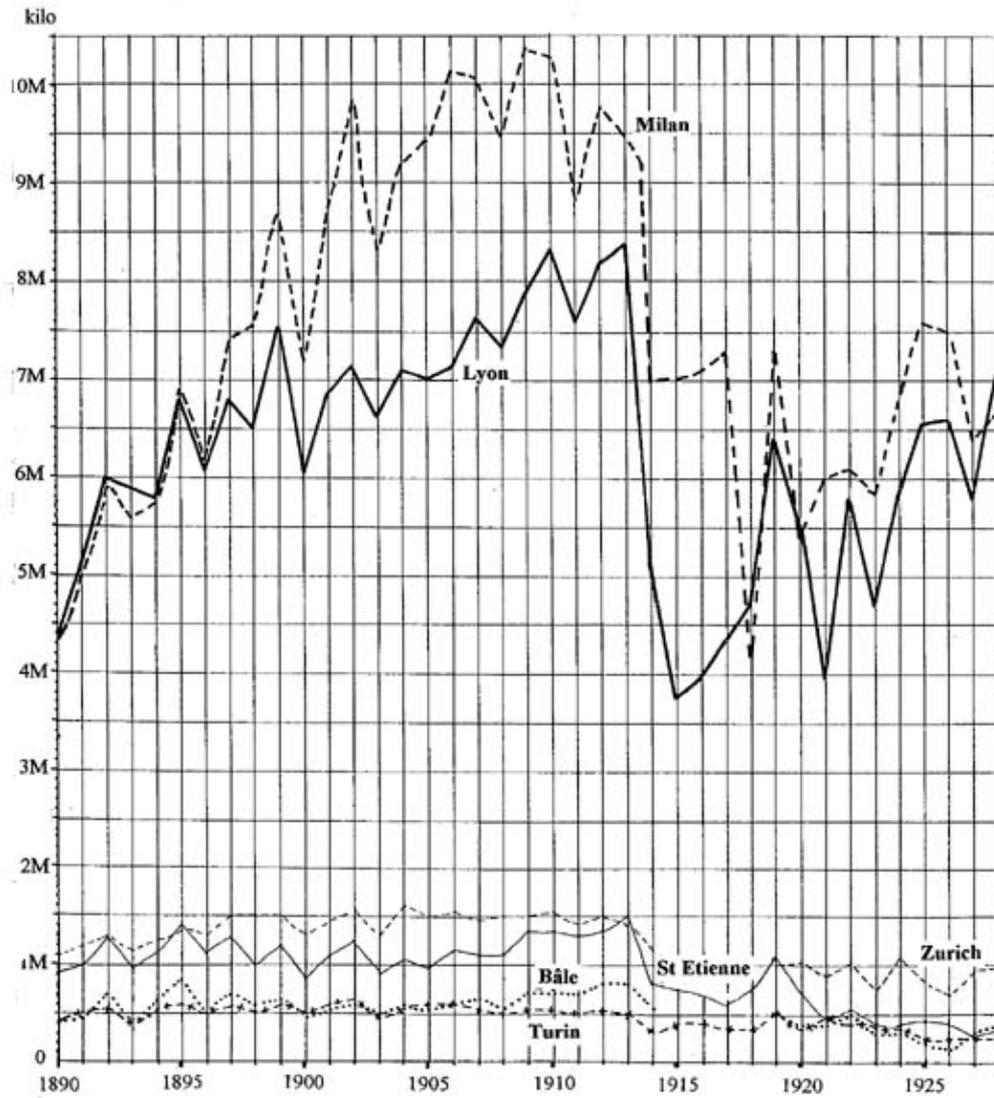
Les importations françaises en poids au commerce spécial, 1847-1896 moyennes quinquennales



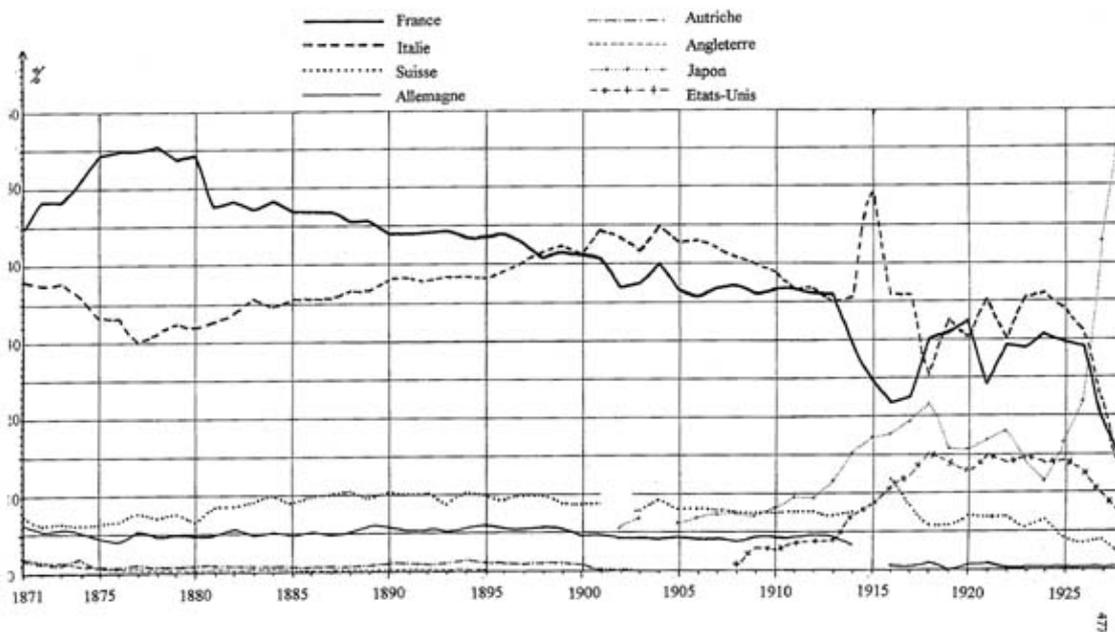
Les marchés des soies de Lyon, Londres et Milan de 1831 à 1899 en nombre de balles



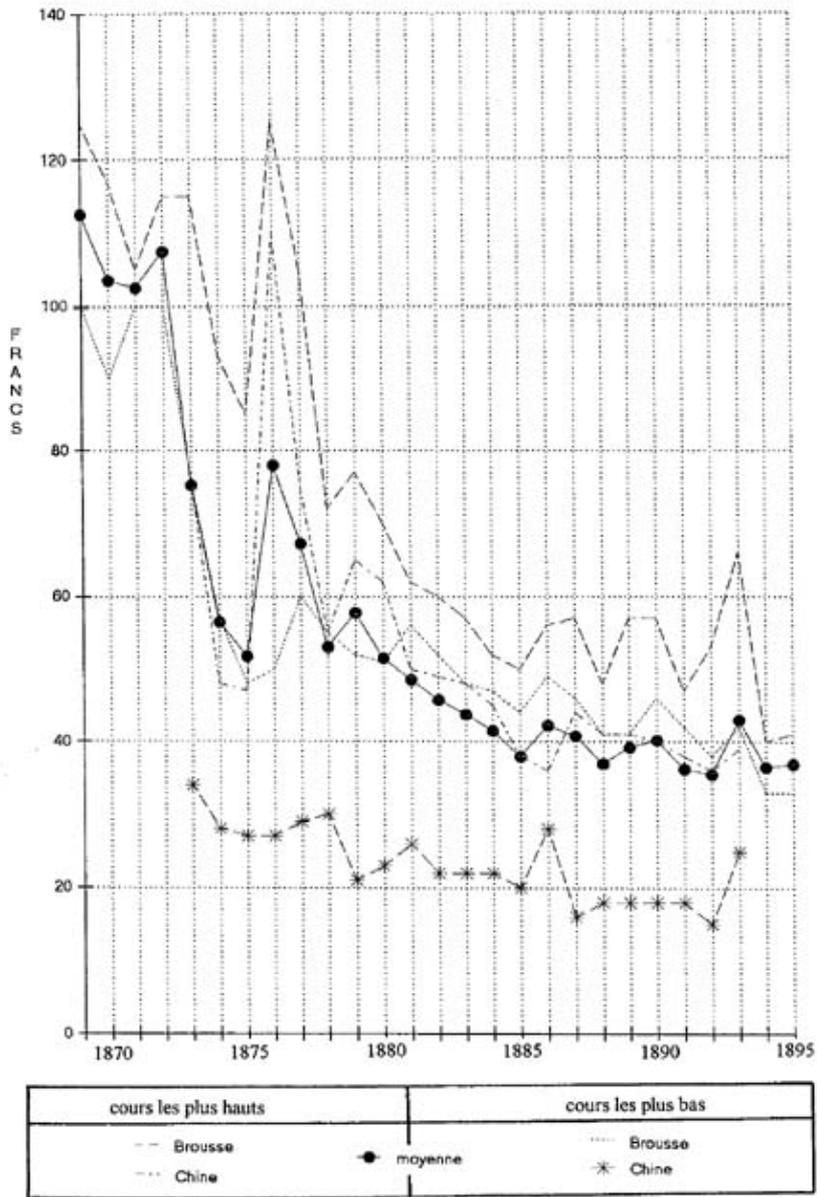
Mouvement comparatif des principales Conditions européennes de 1890 à 1928



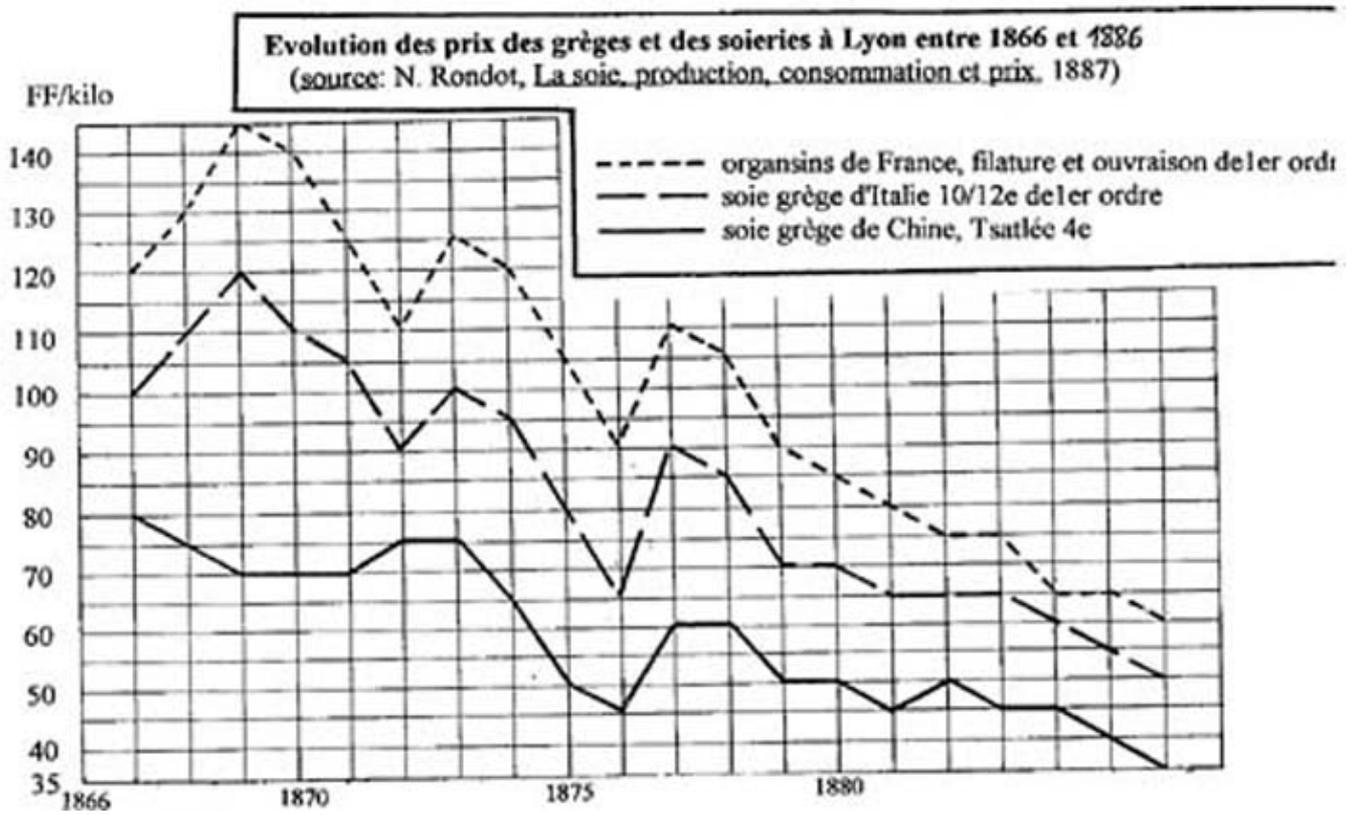
Mouvement des conditions de l'Europe en pourcentages par rapport au poids total de 1871 à 1928



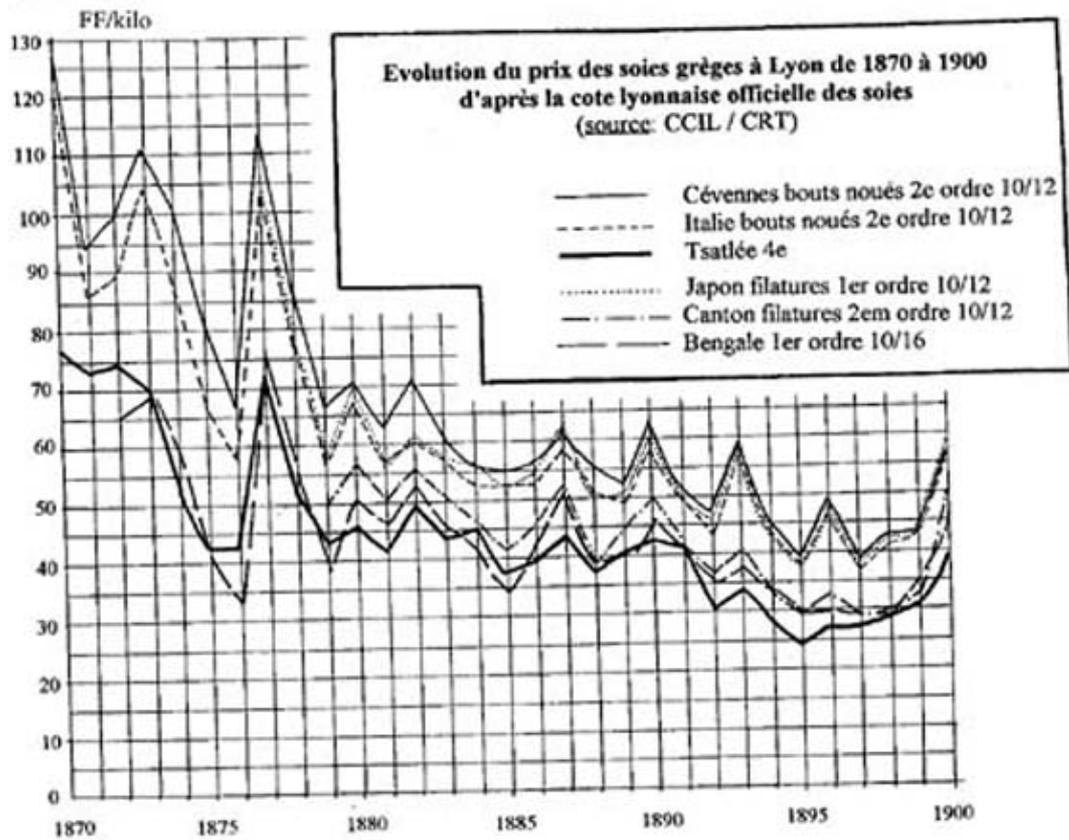
Evolution en francs des cours des soies filature Brousse et Chine à Marseille



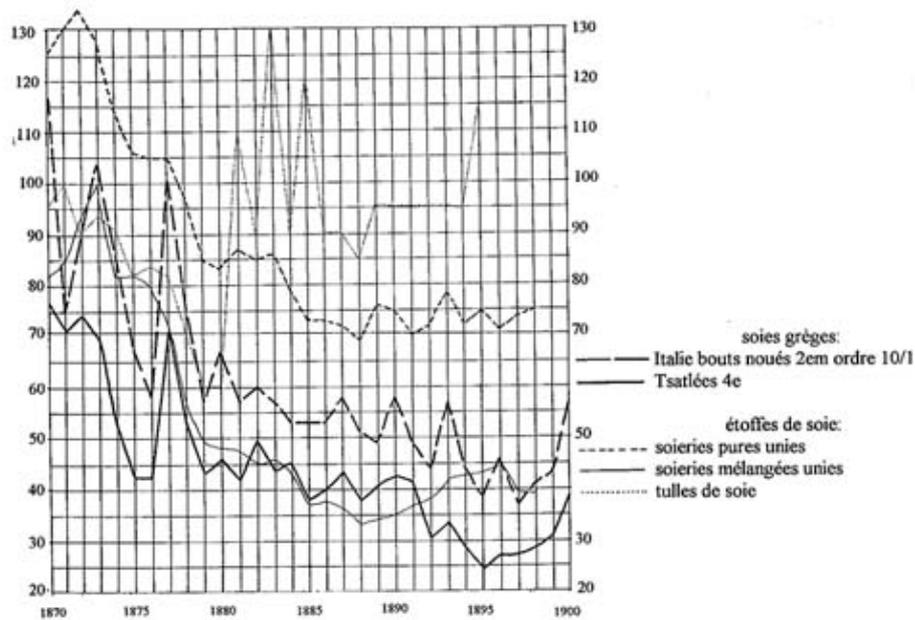
Evolution des prix des grèges et des soieries à Lyon entre 1866 et 1886



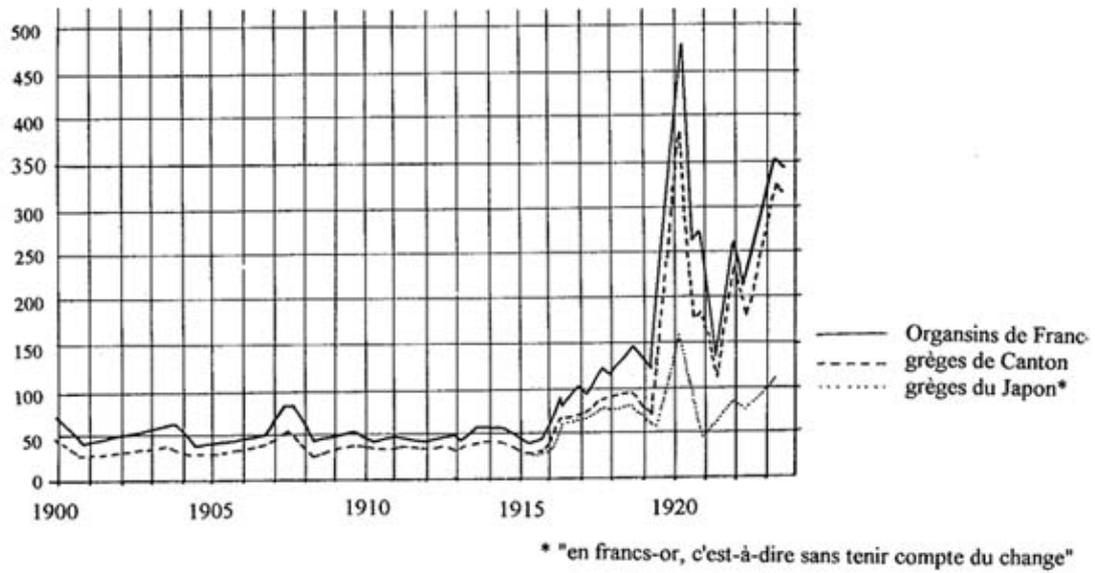
Evolution du prix des soies grèges à Lyon de 1870 à 1900 d'après la cote officielle des soies



Prix comparés de la soie et des étoffes de soie à Lyon de 1870 à 1899



Les prix de la soie de 1900 à 1923



De la graine au vêtement : la filière française de la soie à partir du milieu du XIXe siècle.

La "soie agricole":

1. Boîte de graines et microscope pour la sélection
2. Ecllosion grâce à un incubateur (2.1) puis éducation dans les magnaneries (2.2)
3. Le passage de la graine au ver puis au cocon (papillons pour la reproduction)
4. Vers à soie sur le "taulier"
5. "montée" des vers le long des rameaux de bruyère et formation des cocons
6. "décoconnage" (cocons enlevés des rameaux)
7. "récolte" des cocons

La "soie manufacturée":

8. Filature
9. Echeveaux de soie grège
10. Moulinage
11. Tissage
12. Confection et ... résultat

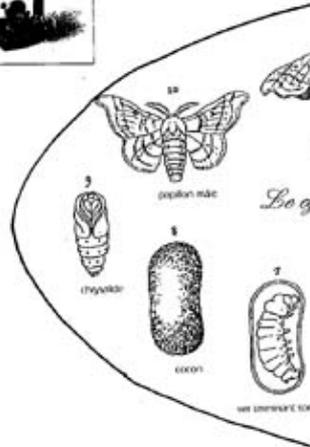


PHOTO N° 18
Bonne et innocente en qualité, mais en quantité de culture
de « Le Journal des Jeunes Filles » 1^{er} novembre 1922

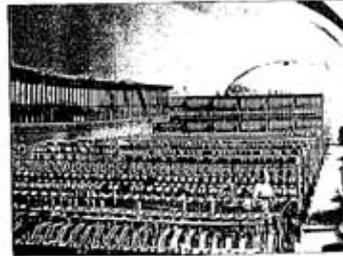
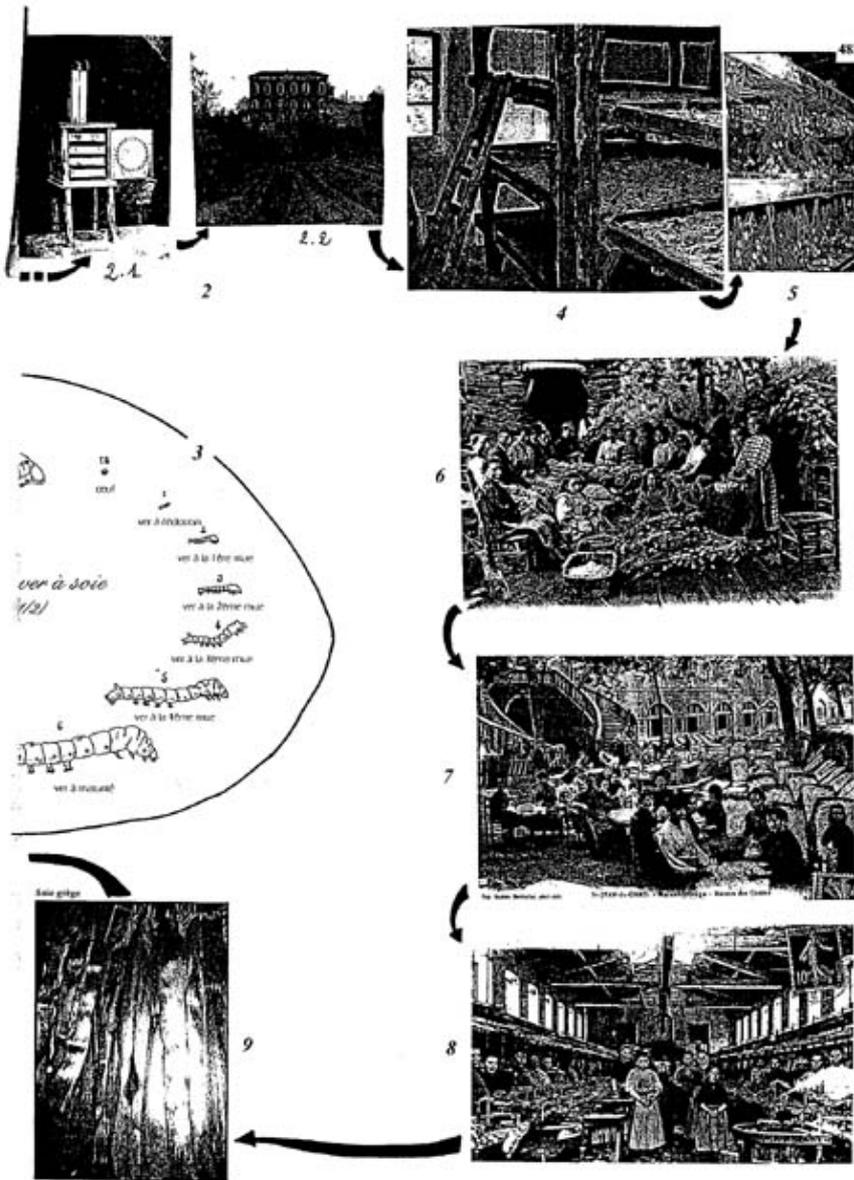
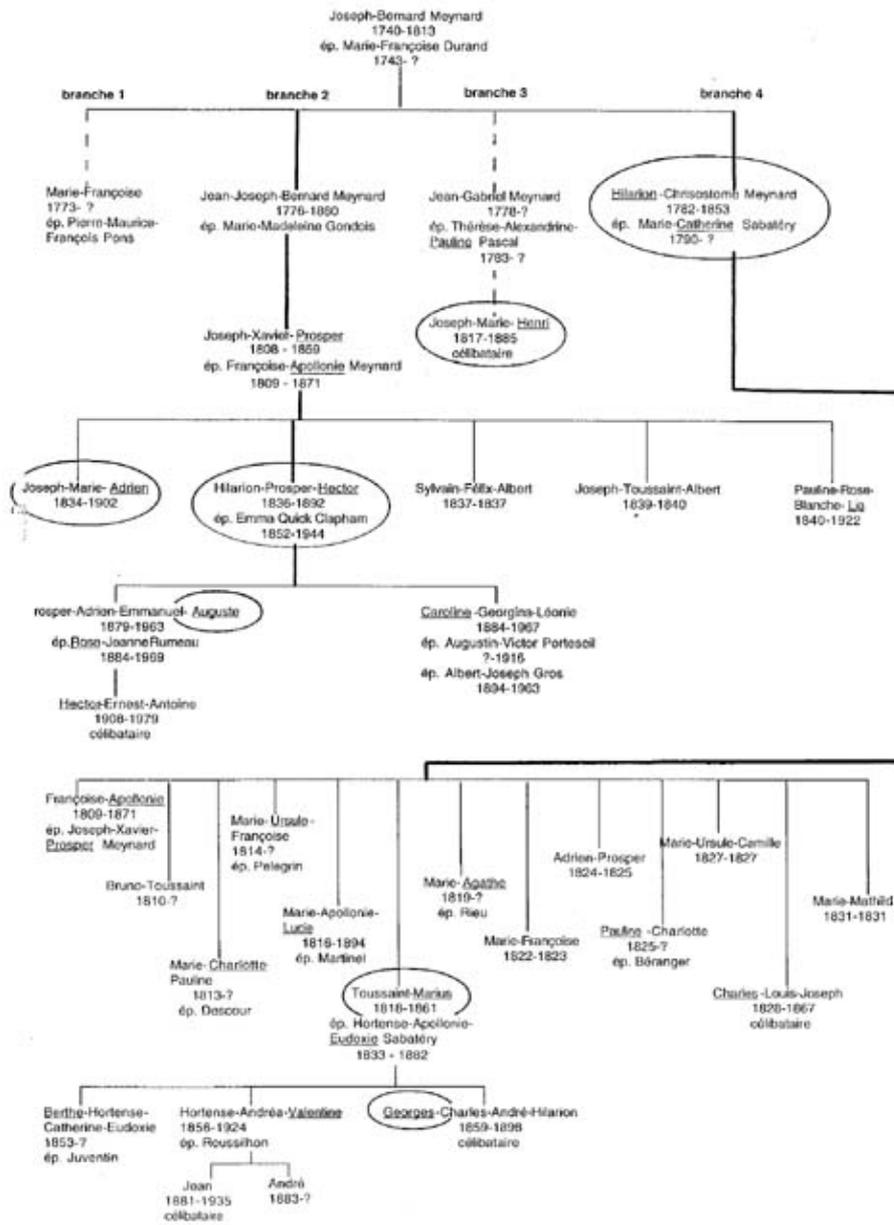


Illustration d'un atelier de soie à Lyon

Généalogie non exhaustive de la famille Meynard



Généalogie non exhaustive de la famille Meynard



MEYNARD Hector, *Congrès agricole de Lyon, séance du 24 avril 1869. L'avenir de la sériciculture européenne, mesures à prendre au Japon, fondation d'une société de recherches des graines saines. Discours de M. Hector Meynard*...Lyon, A. Vingtrinier, 1869.

MEYNARD Hilarion, *Régénération des graines de vers à soie de France par celles du Levant et de l'Italie*. Nyons, Gros, 1851.

MEYNARD Hilarion, *Quelques mots sur la fabrication des graines de vers à soie en 1854, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), fondateurs de la fabrique française en Italie*. Nyons, Gros, 1854.

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie à la chute des feuilles, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), inventeurs de ces éducations, automne 1856*. Nyons, Gros, 1856.

MEYNARD Hilarion, *Régénération de la sériciculture en Europe, par les races de vers à soie du Levant. Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs de l'importation des cocons du Levant en France, et inventeurs des éducations à la chute des feuilles, octobre 1856*. Avignon, Bonnet fils, (s.d.).

MEYNARD Hilarion, *Renseignements importants sur les graines de vers à soie du Levant, adressés aux éducateurs par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs de l'importation des cocons du Levant en France et des éducations à la chute des feuilles, décembre 1856*. Nyons, Gros, 1857.

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, qui élèvent les races du Levant propagées par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs de l'importation des cocons du Levant en France et inventeurs des éducations à la chute des feuilles, printemps 1857*. Nyons, H. Gros, 1857.

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie à la chute des feuilles, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), inventeurs de ces éducations, automne 1857*. Valréas, Jabert (s.d.).

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs des éducations à la chute des feuilles et premiers introducteurs en Europe des graines à cocons blancs du Levant, printemps 1858*. Valréas, Jabert (s.d.).

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs des éducations à la chute des feuilles, printemps 1859*. Valréas, Jabert (s.d.).

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), promoteurs des éducations automnales, printemps 1860*. Valréas, Jabert, (s.d.).

MEYNARD Hilarion, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Hon Meynard et Cie, de Valréas (Vaucluse), fabricants de graines de vers à soie en Italie*. Nyons, Gros, (s.d.).

MEYNARD fils de Valréas, *Notice sur une seconde éducation de vers à soie à la tombée des feuilles par Meynard fils, de Valréas*. Nyons, Gros, 1843.

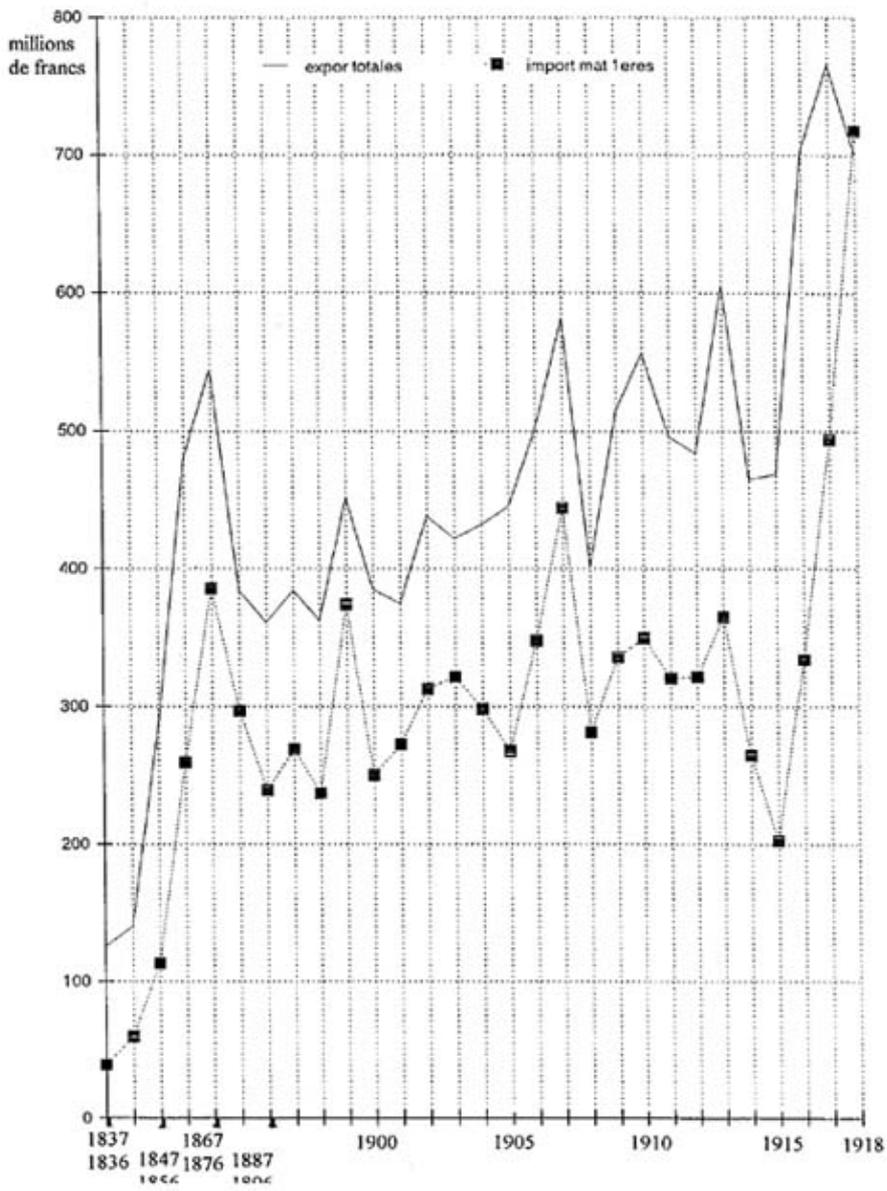
MEYNARD T.M, fils, *Notice sur une seconde éducation de vers à soie, à la tombée des feuilles, par T-M Meynard fils, 2ème édition*. Avignon, Bonnet fils, 1844.

MEYNARD Marius, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Marius Meynard*. Nyons, Gros, 1853.

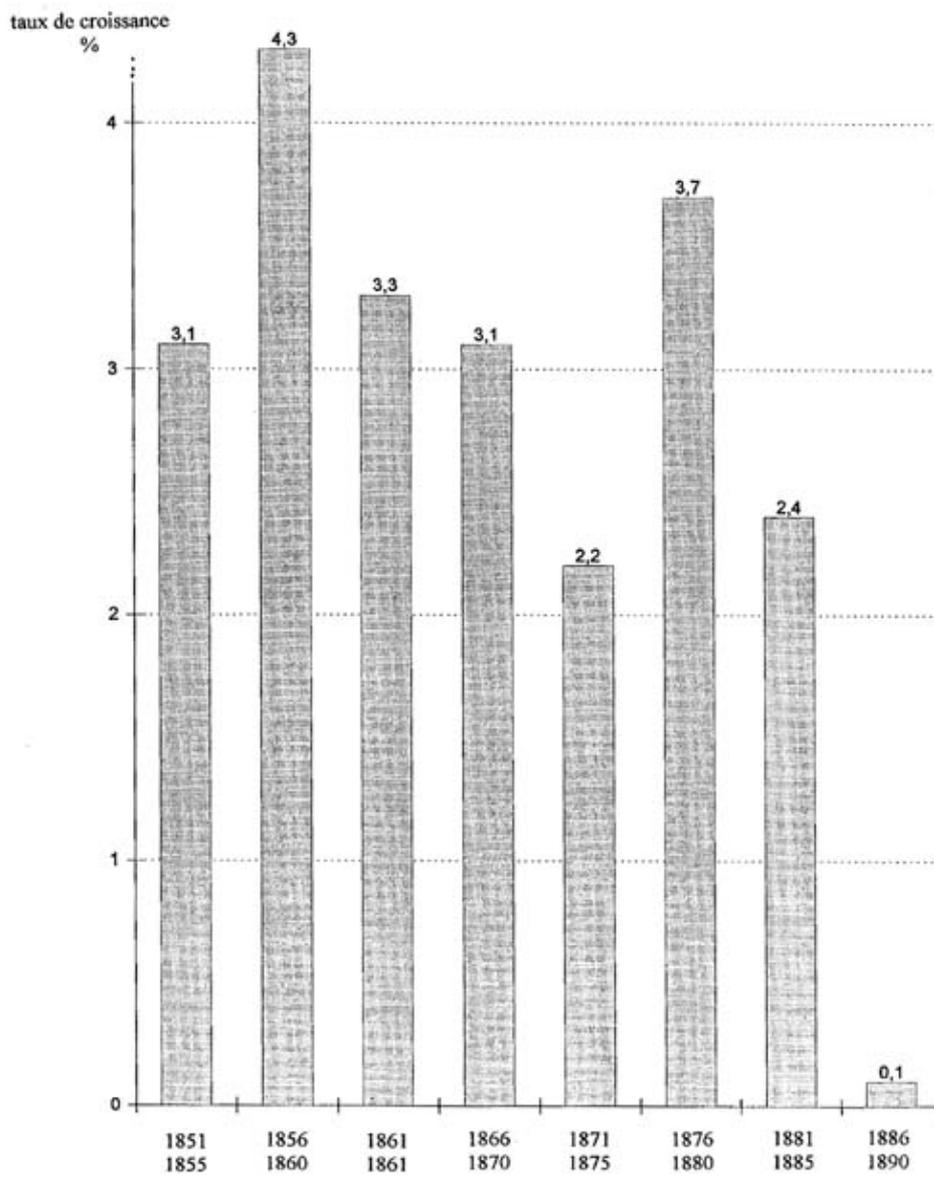
MEYNARD Marius, *Observations pratiques sur les éducations de vers à soie en automne, présentées par Marius Meynard, aux éducateurs qui se disposent à entreprendre une éducation en automne 1854*. Nyons, Gros, 1854.

MEYNARD Marius, *Conseils aux éducateurs de vers à soie, par Marius Meynard*. Grenoble, Maisonville, 1855.

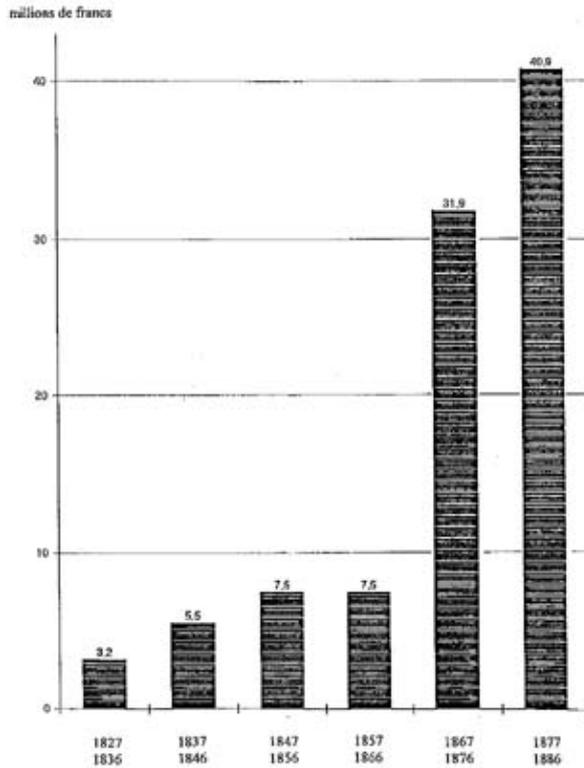
MEYNARD Marius, *Des droits de dîme et de sortie perçus par le gouvernement turc sur les cocons et les graines de vers à soie, lettre à M. Lançon, membre du conseil général de Vaucluse, par son collègue Marius Meynard*. Valréas, Jabert, 1860.



Variation du taux annuel de croissance de la Fabrique lyonnaise entre 1851 et 1890 (moyenne des taux de croissance : 2,78%)



Evolution des importations françaises de soieries entre 1827 et 1886 en valeur



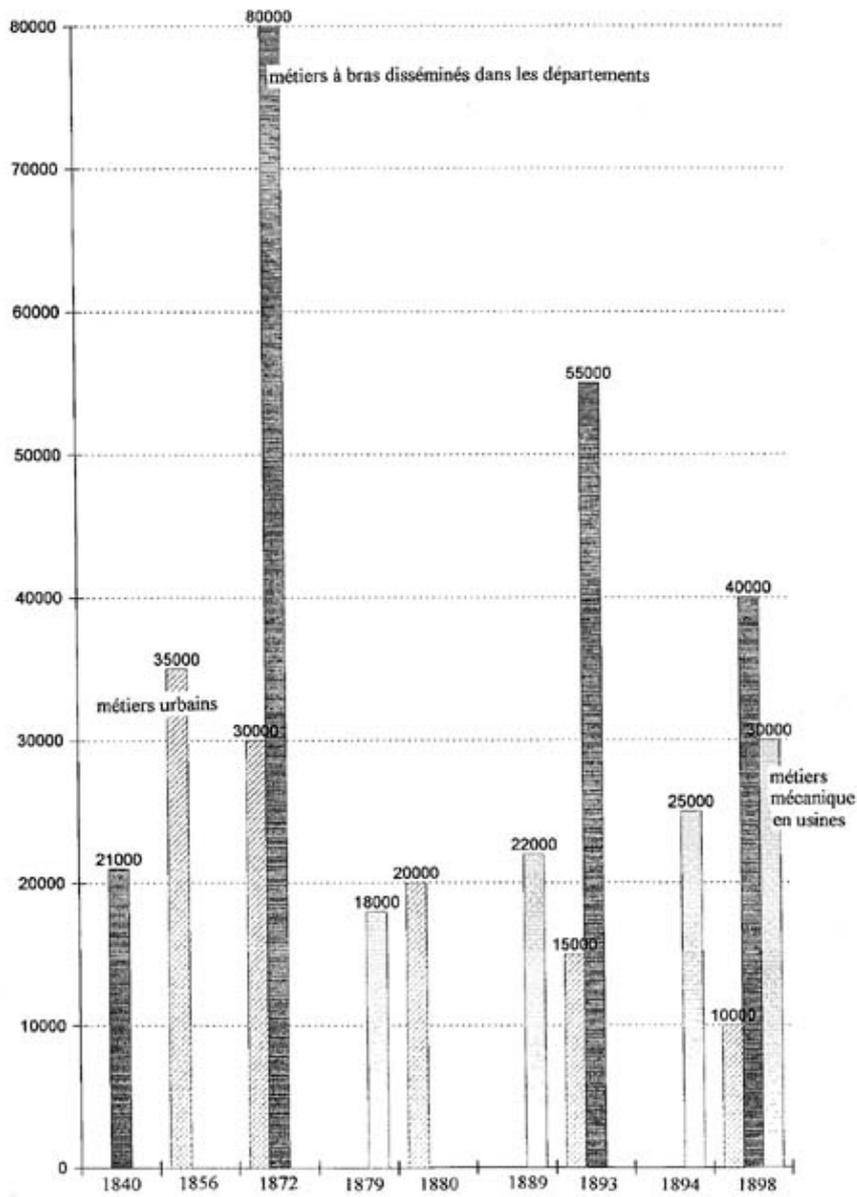
**Evolution de l'effectif des fabricants lyonnais entre 1853 et 1890
et valeur moyenne de la production par firme, 1867-1890**
(source: P. Cayes, tableau n°12)

années	fabricants de soieries	fabricants de tulles	fabricants de dorures
1853	444	58	61
1860	417	73	56
1867	399	67	58
1870	386	74	66
1875	370	51	78
1880	372	54	83
1890	282	44	55

Ces chiffres contiennent une marge d'erreur importante due essentiellement au chevauchement des catégories souvent difficile à détecter et à recenser. (...) Par conséquent, plus que le détail, retenons l'évolution générale suggérée par les chiffres, très claire pour les fabricants de soieries et de tulles.

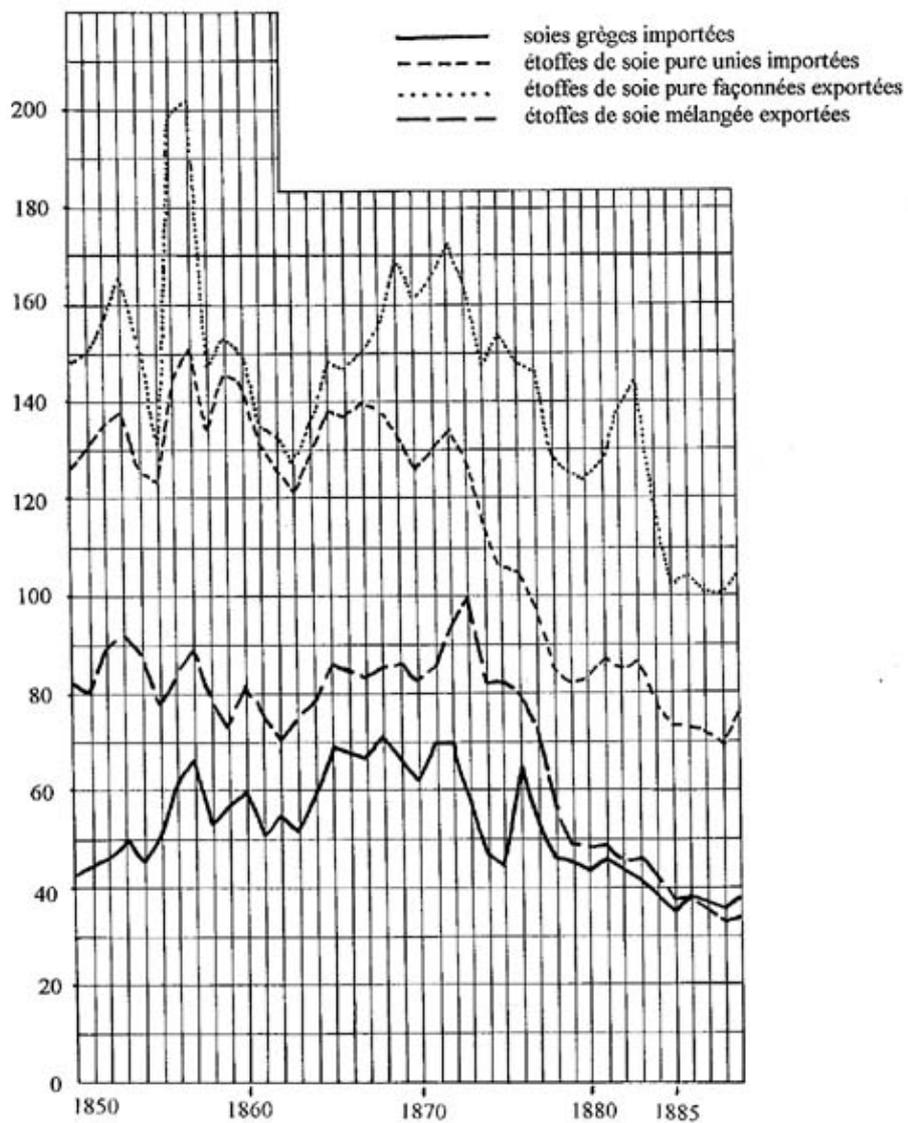
valeur moyenne de la production par firme	
1867	900000 FF
1875	1148600 FF
1880	990000 FF
1890	1265900 FF

Evolution du nombre de métiers à bras et mécaniques de la Fabrique lyonnaise entre 1856 et 1898

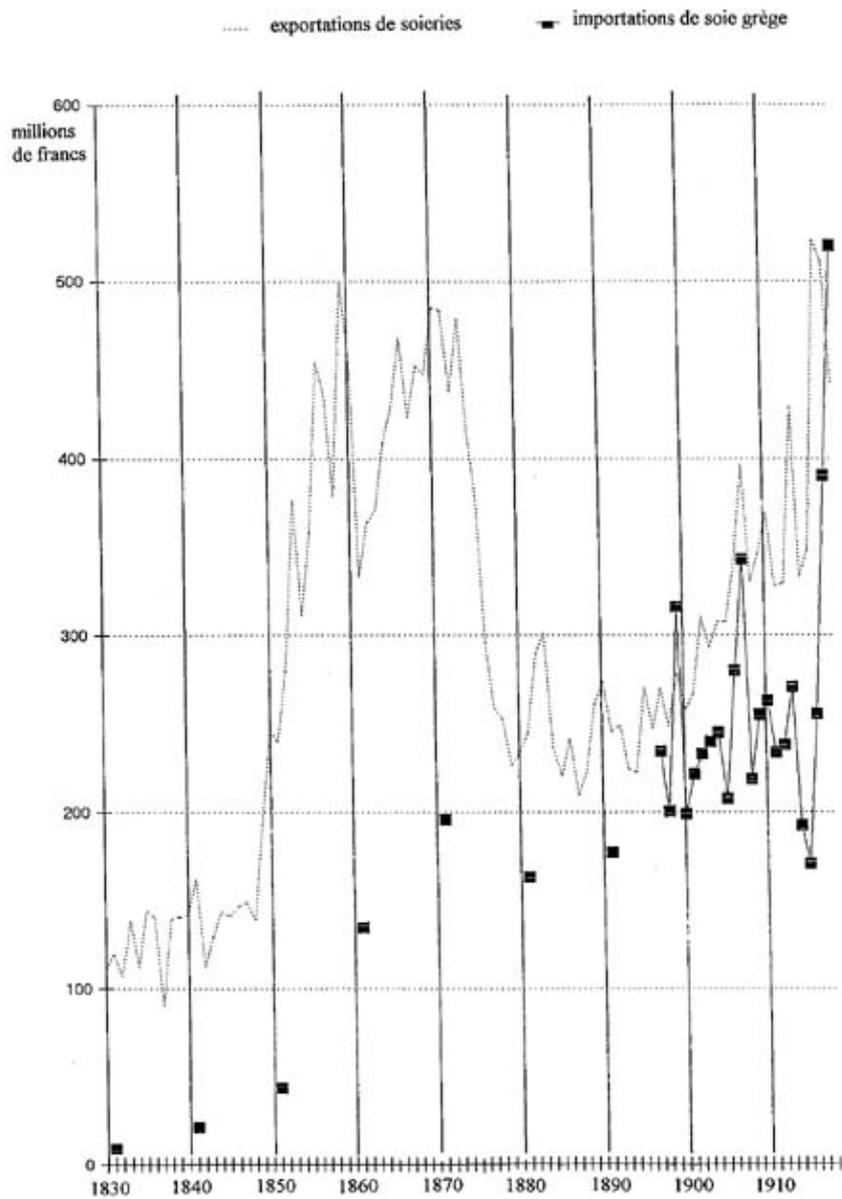


Les importations françaises de soies grèges et les exportations de soieries en valeur, de 1850 à 1889

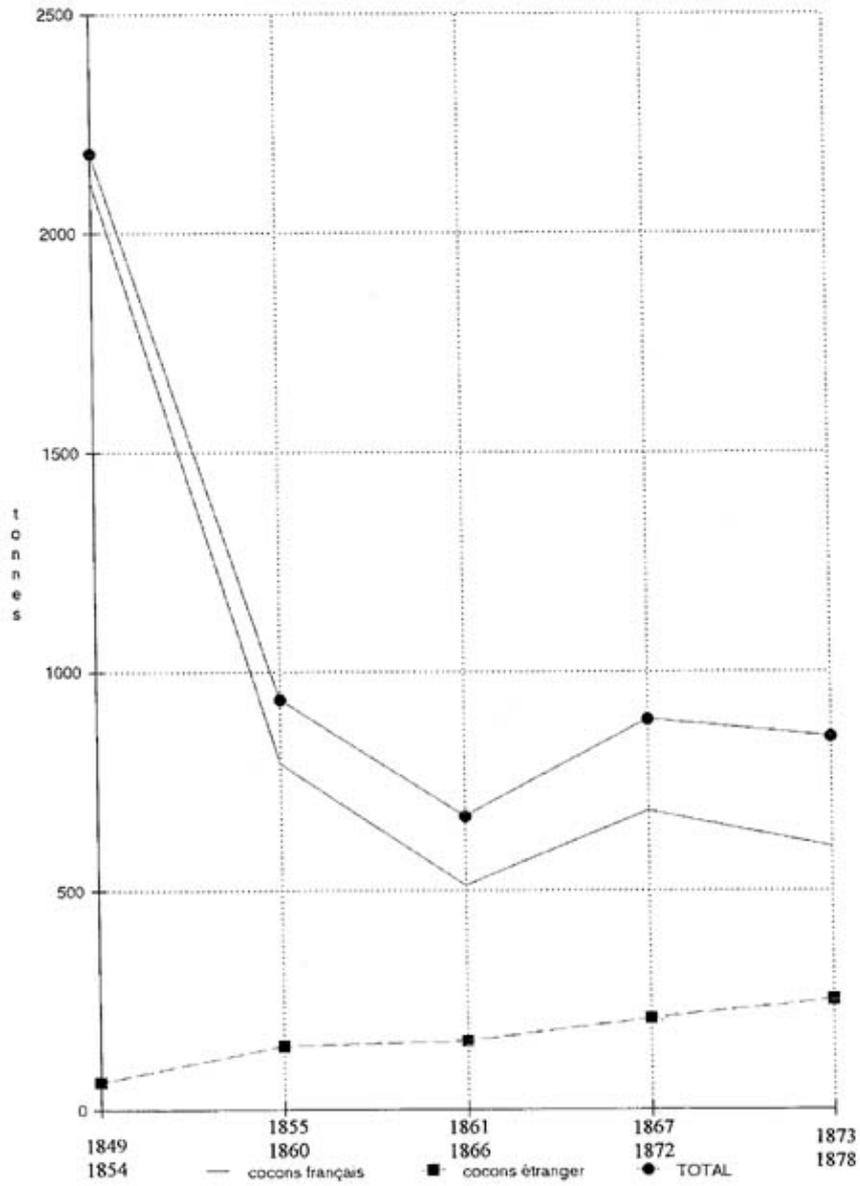
millions de francs



Le commerce français des soieries



Evolution de la filature française en poids ; moyenne quinquennale entre 1849 et 1878

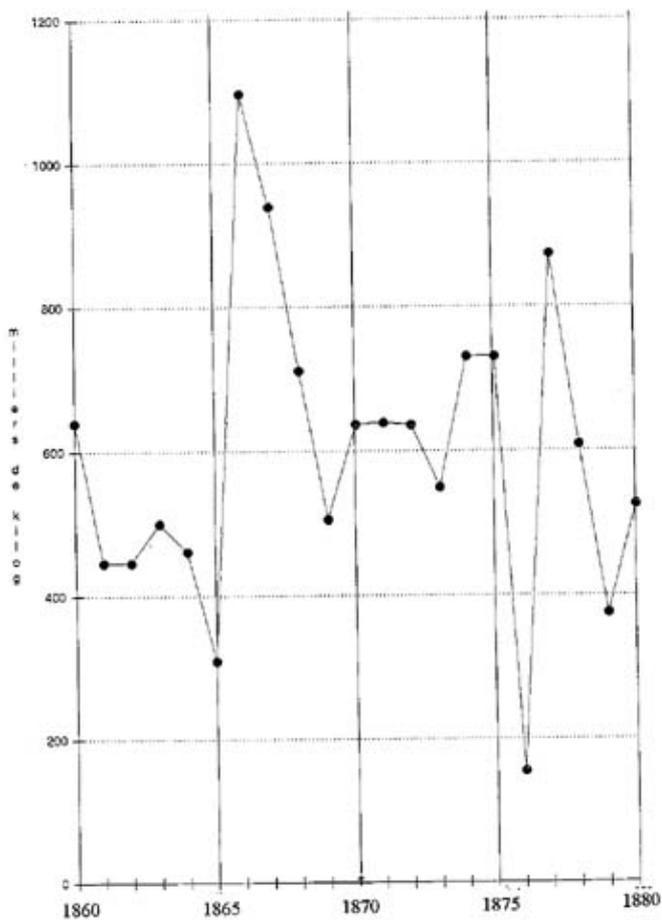


L'évolution de la sériciculture française entre 1860 et 1880

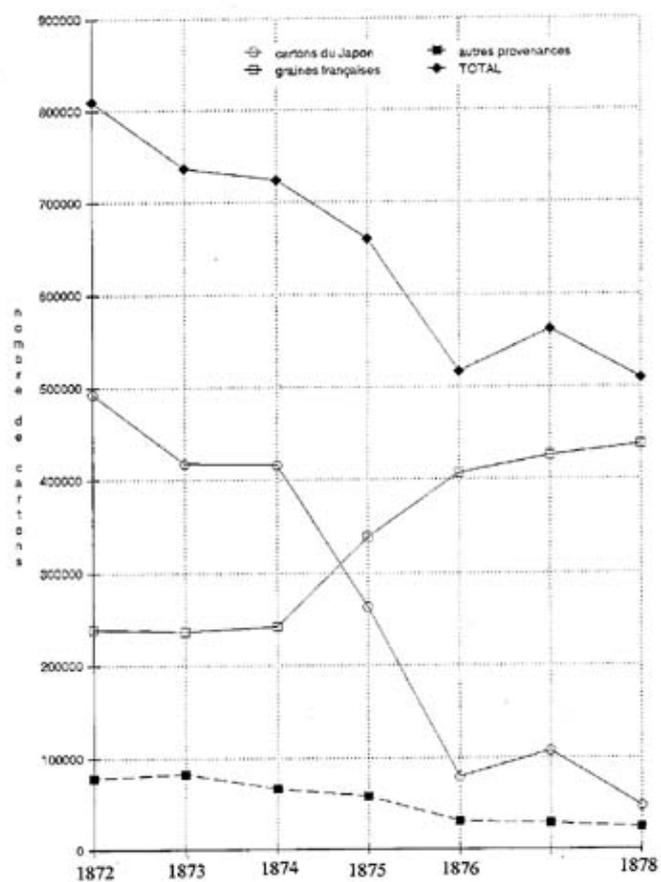
[A] La production française de soie

[B] Evolution du grainage en France

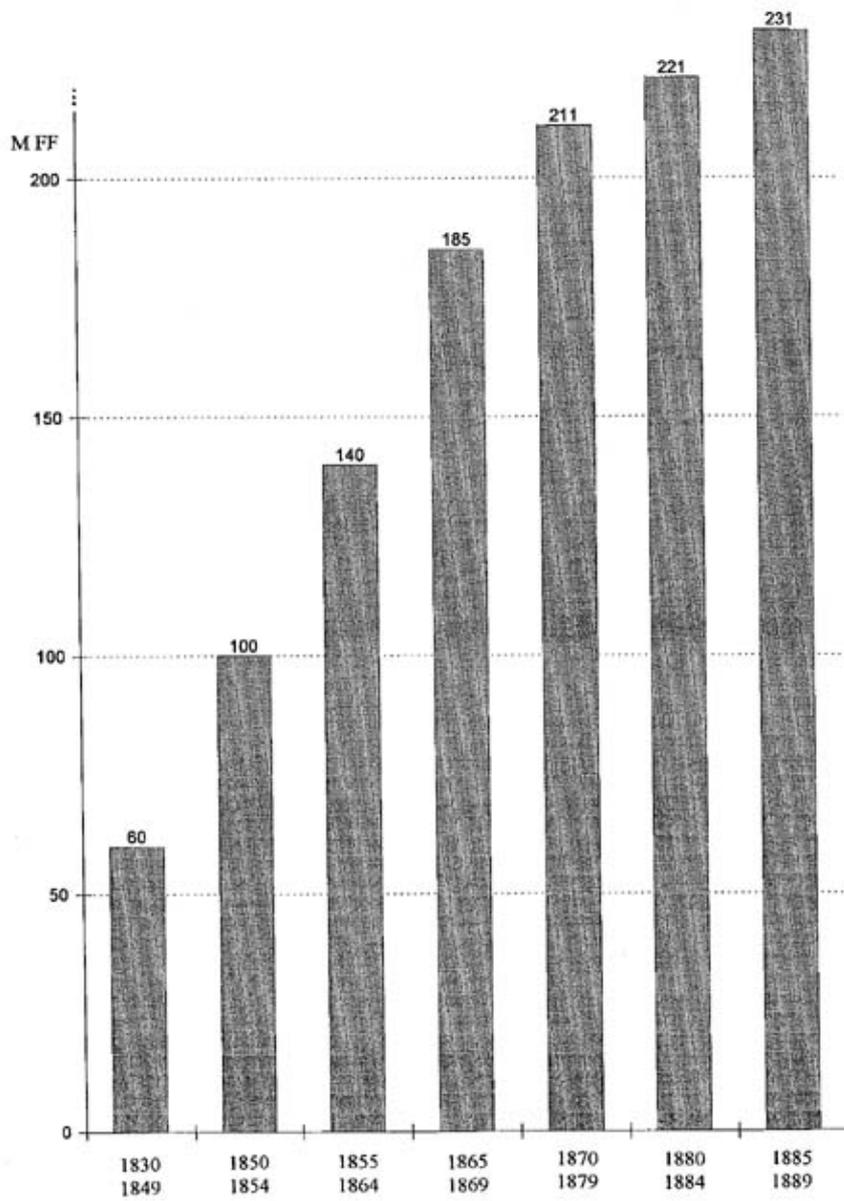
Evolution de la production française de soie entre 1860 et 1880



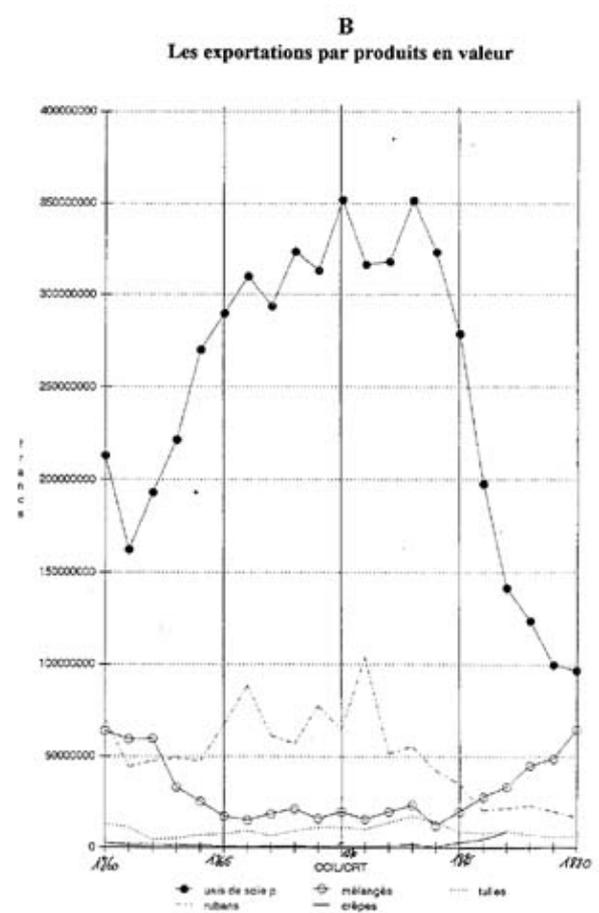
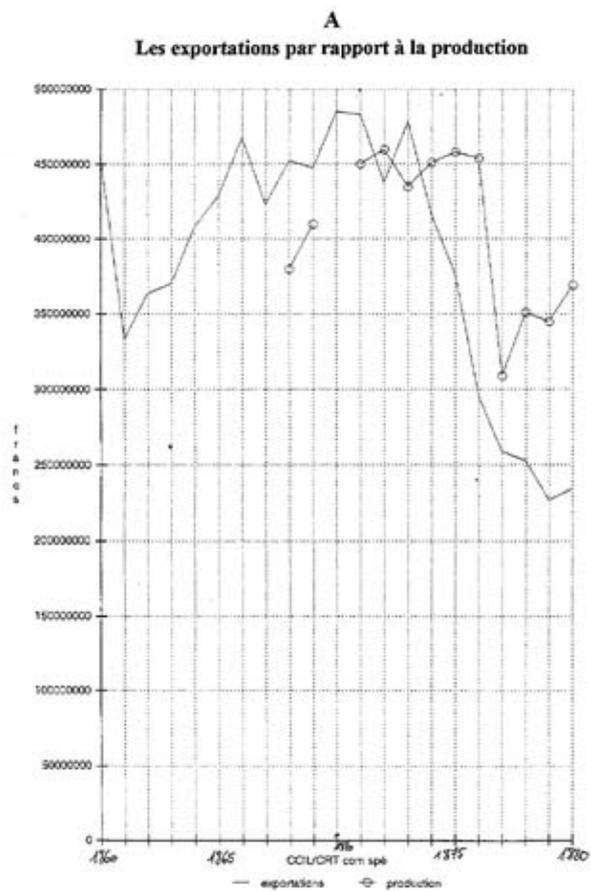
Evolution de l'industrie française du grainage entre 1872 et 1878 en nombre de cartons et par origines



Evolution des exportations françaises de soieries entre 1830 et 1889 (moyennes en millions de francs)



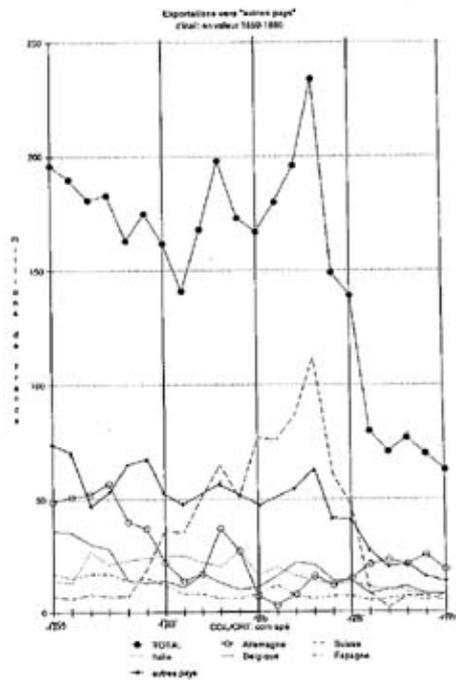
Les exportations françaises de soieries entre 1860 et 1880 {1} ; par produits [A] et par rapport à la production [B]



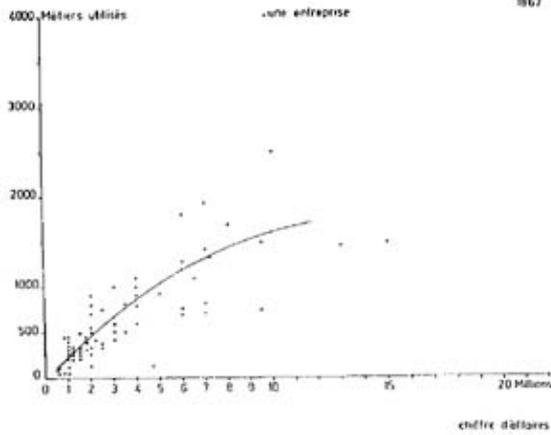
L'évolution de la fabrique lyonnaise entre 1860 et 1880 : l'évolution des firmes et des exportations entre 1855 et 1880

1855			
CA (M FF)	Nombre de firmes	CA total (M FF)	CA moyen
5 à 10	4	29,20	7.300.000
3 à 5	9	33	3.666.666
2 à 3	13	34	2.615.000
1 à 2	22	27,40	1.245.00
500.000 à 1 M FF	49	31,70	646.900
- de 500.000 FF	22	6,35	288.630
TOTAL	119	161,65	

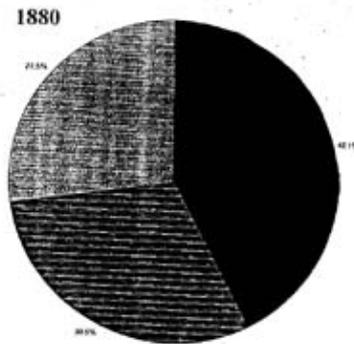
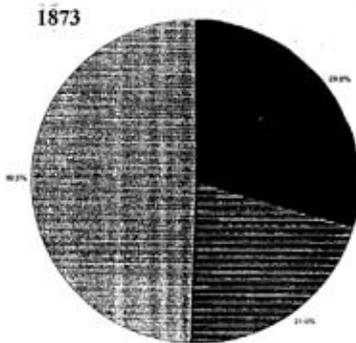
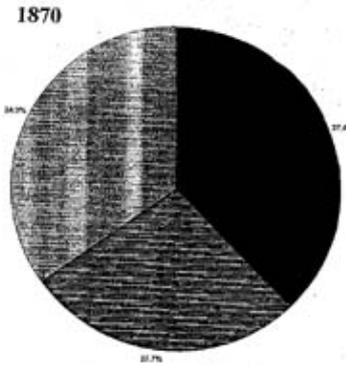
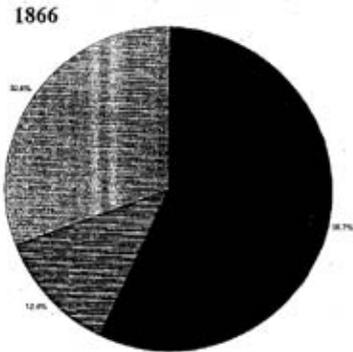
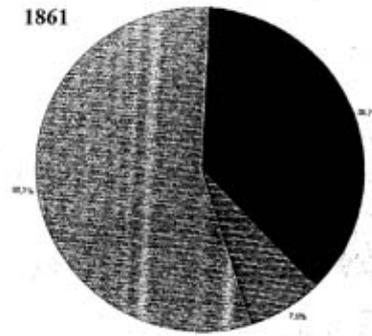
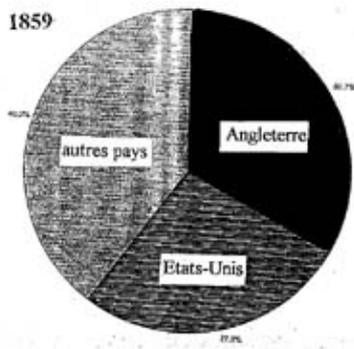
1867			
CA (M FF)	Nombre de firmes	C.A total (M FF)	C.A moyen
supérieur à 10 M FF	3	42	14.000.000
5 à 10	14	99	7.071.400
3 à 5	11	38,7	3.518.000
2 à 3	13	28,2	2.169.000
1 à 2	28	36,2	1.292.800
500.000 à 1 M	33	23	696.900
inf. à 500.000	8	2,75	343.750
TOTAL	110	269,85	



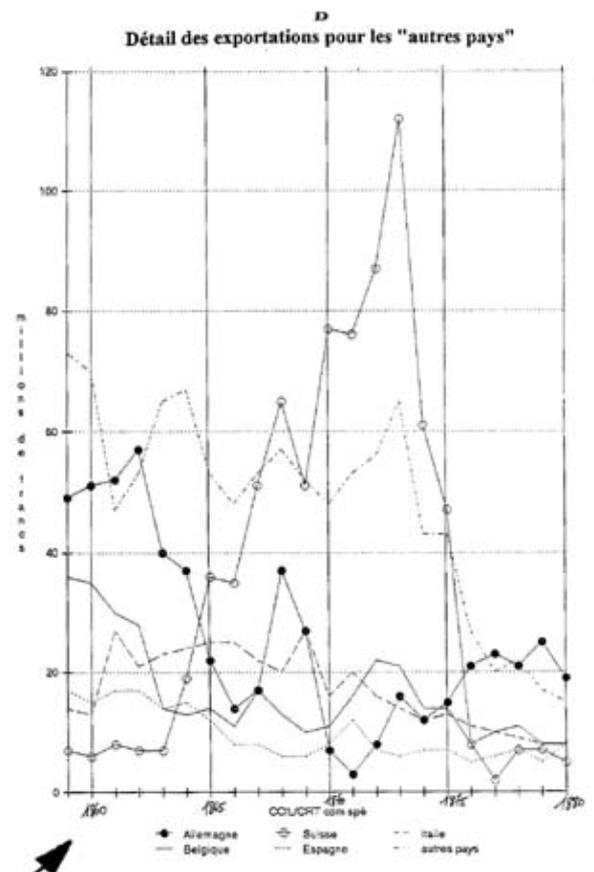
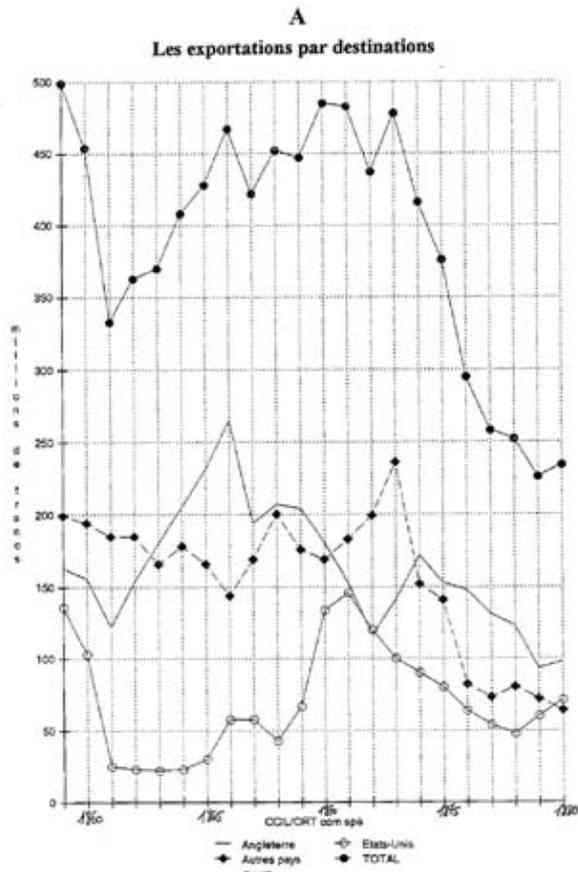
Graphique 17 Relation entre le chiffre d'affaires et le nombre de métiers utilisés



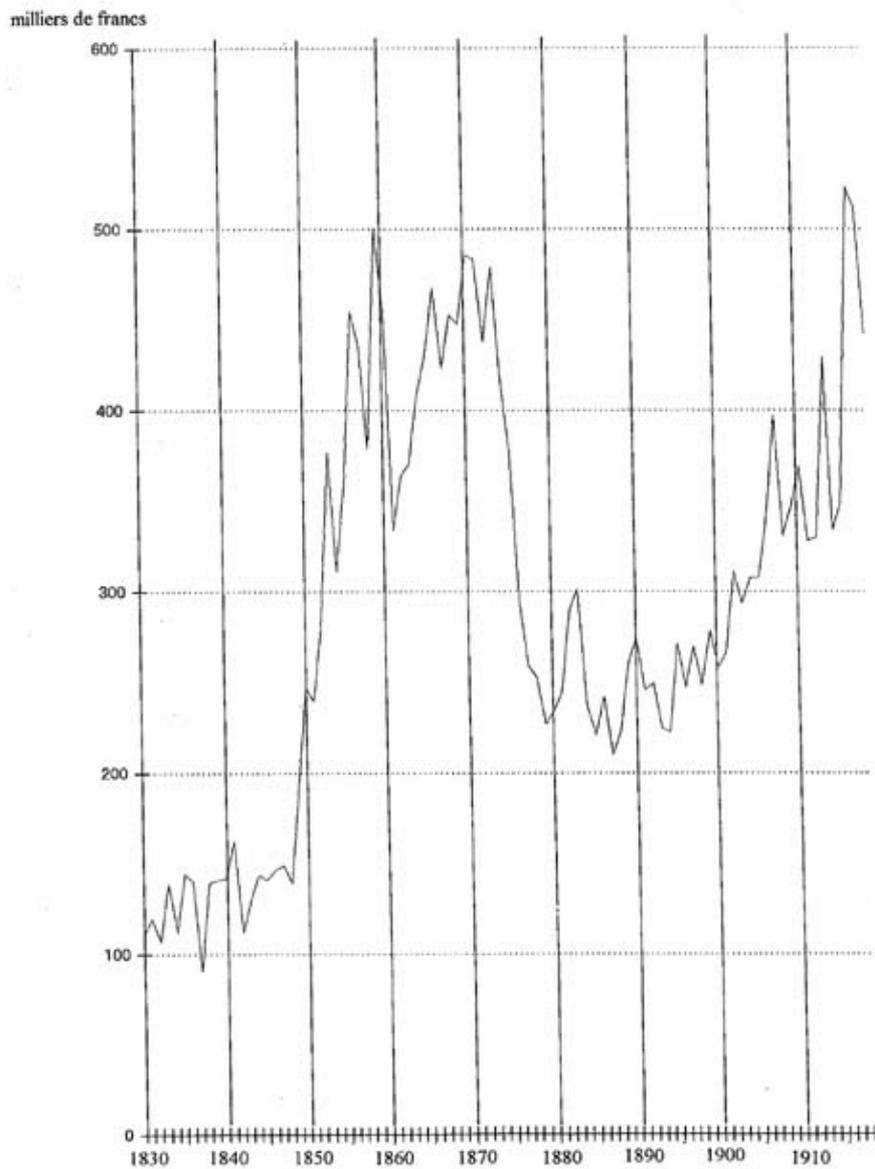
Evolution de la répartition des exportations françaises de soieries entre l'Angleterre, les Etats-Unis et les « autres pays » au commerce spécial en pourcentages d'après la valeur en : 1859, 1861, 1866, 1870, 1873, 1880



Les exportations françaises de soieries entre 1860 et 1880 {2} par destinations [A] et détail pour les « autres pays » [B]

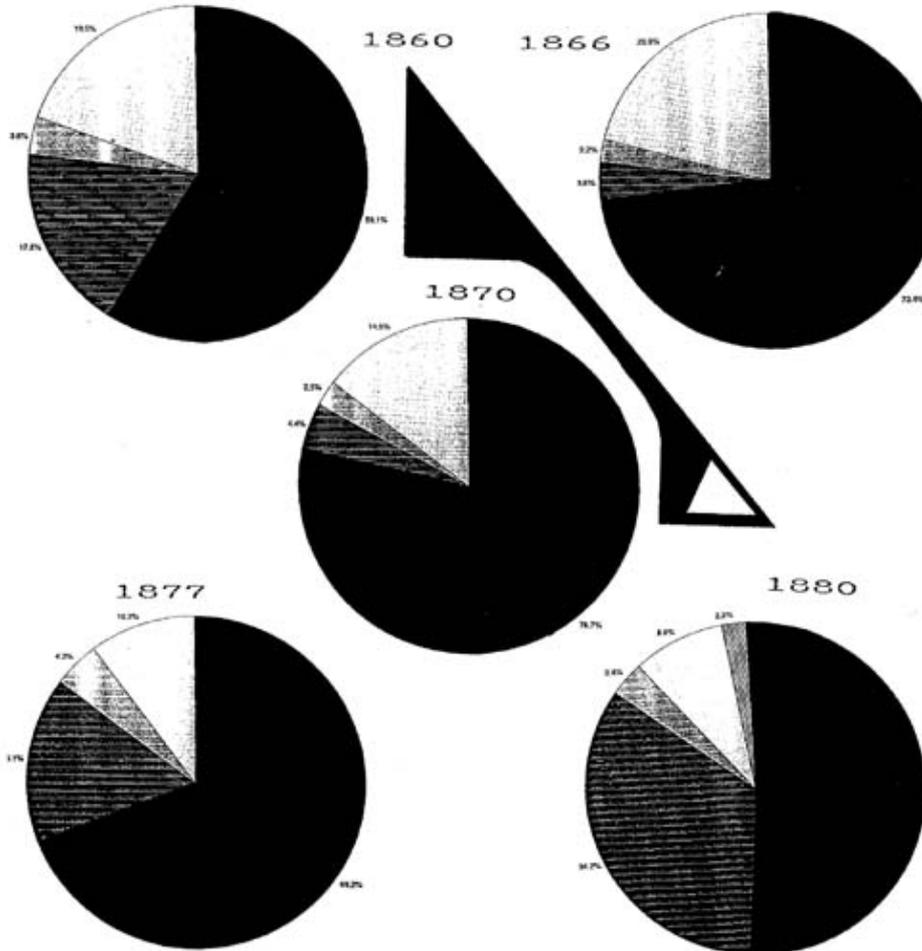
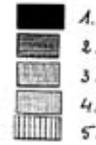


Evolution des exportations françaises de soieries en valeur entre 1830 et 1918

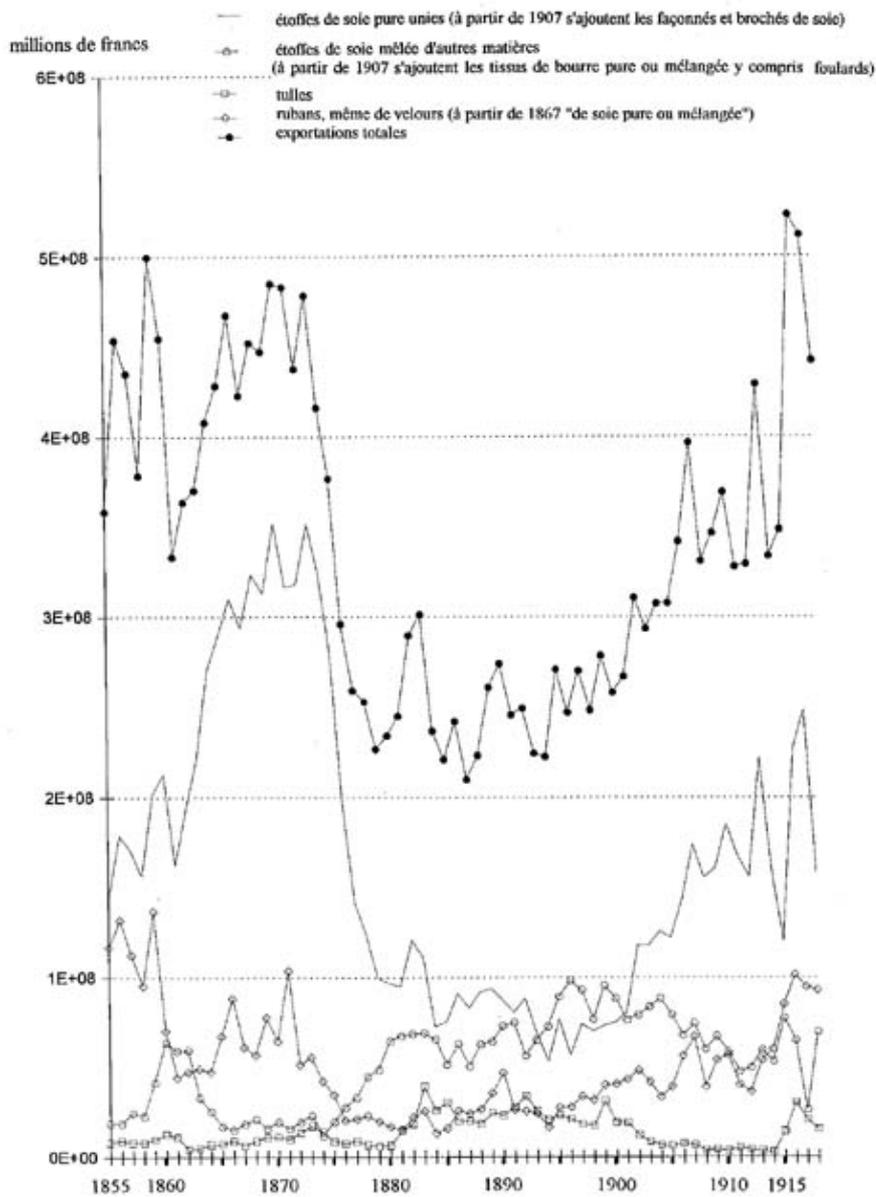


Evolution des exportations françaises de soieries par grandes catégories d'articles en 1860, 1866, 1877, 1880

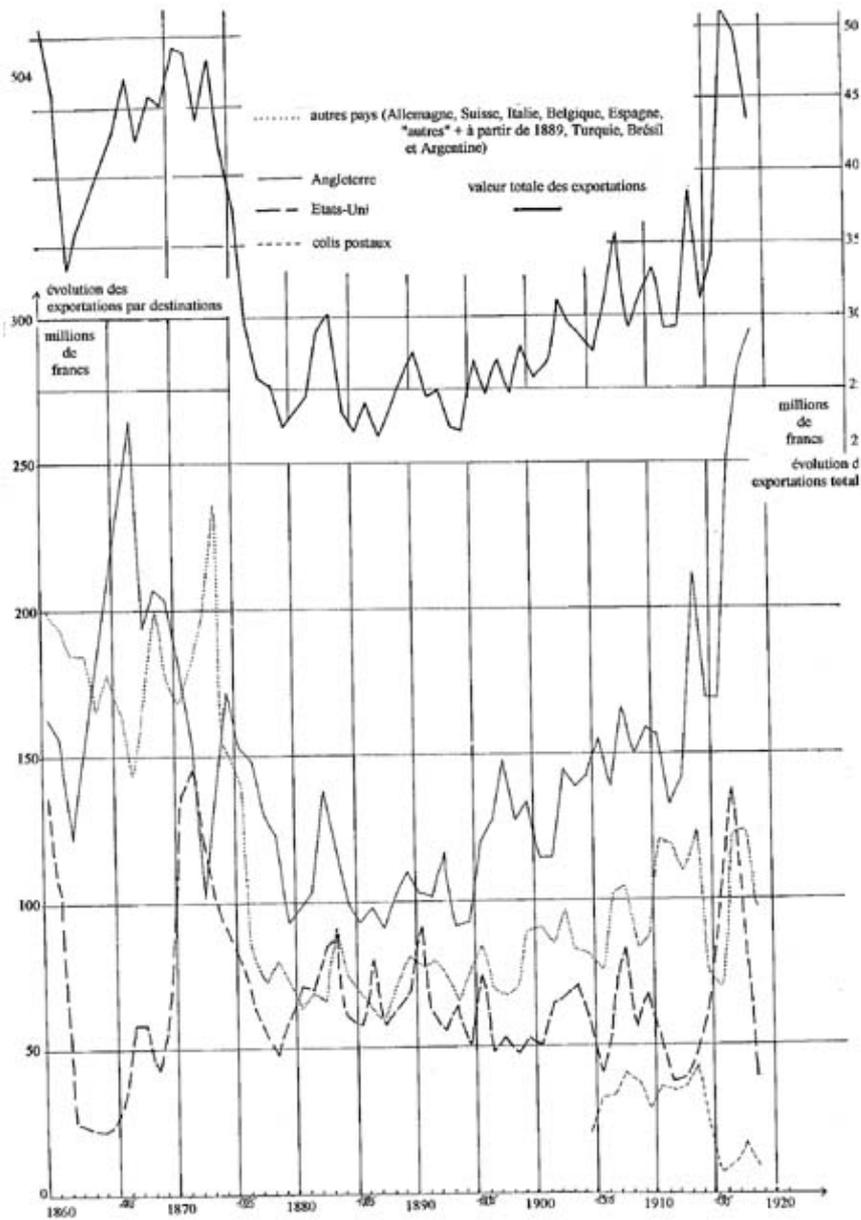
1. étoffes de soie pure / unis
2. étoffes de soie mêlée d'autres matières
3. tulles
4. rubans même de velours ("de soie pure ou mélangée" à partir de 1867)
5. tissus de bourre de soie purs ou mélangés (cette catégorie naît en 1878, auparavant elle était incluse dans la catégorie "couvertures, gazes, dentelles, bonneterie, passementerie et tissus de bourre de soie")



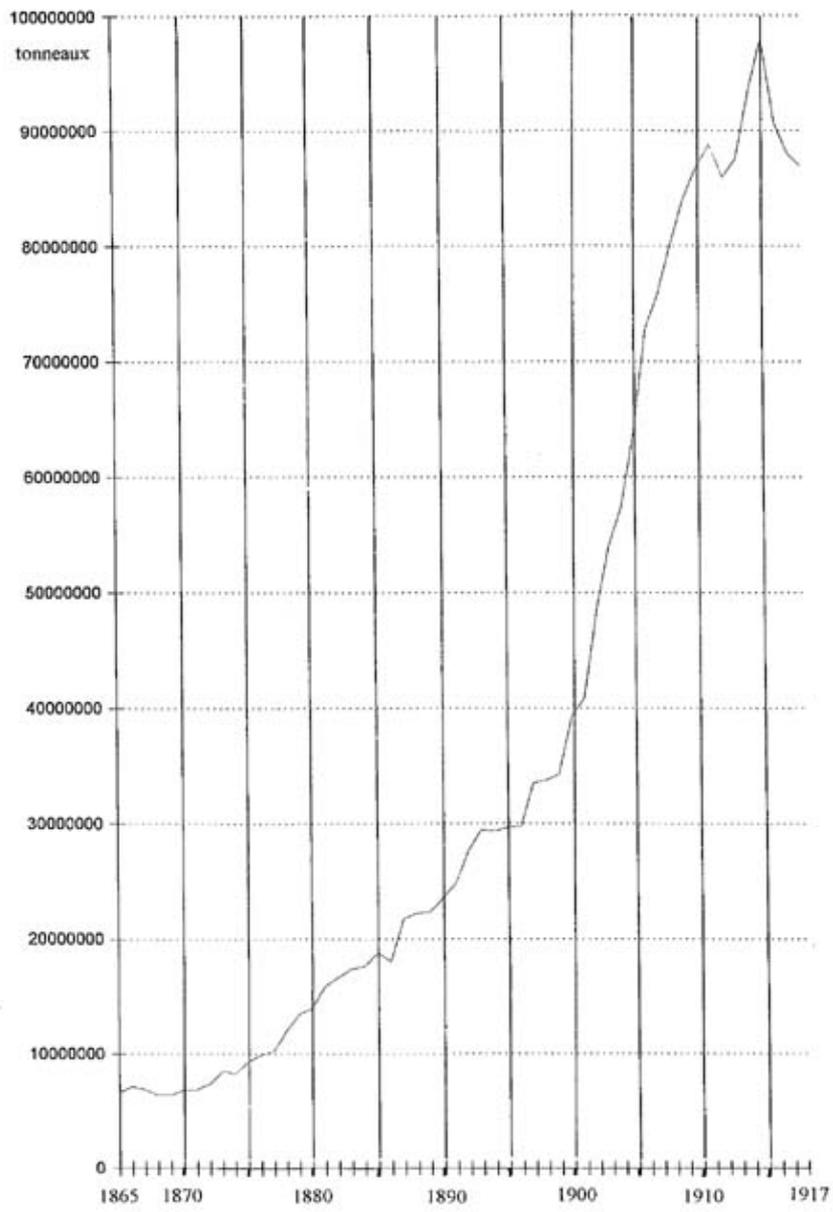
Evolution des exportations françaises de soieries par catégories en valeur au commerce spécial, 1855-1918



Evolution des exportations françaises de soieries (tissus, passementeries et rubans) par destinations, en francs entre 1859 et 1918 au commerce spécial



Mouvement des ports chinois de 1864 à 1917



Places de commerce chinoises (ports et villes) « ouvertes » aux étrangers

APPENDIX VII
TREATY PORTS, MARTS, etc. IN CHINA
A. CUSTOMS STATIONS

Port	Province	Date of Customs Opening	By Treaty with	Estimated Chinese Population, 1917
1. Aigun	Heilungkiang	July, 1900	Japan, 1905	23,874
2. Amoy	Fukien	April, 1862	Great Britain, 1842	114,000
3. Antung	Shengking	March, 1907	United States, 1903	45,091
4. Canton	Kwangtung	Oct., 1859	Great Britain, 1842	900,000
5. Changsha	Hunan	July, 1904	Great Britain, 1842	535,800
6. Cheloo	Shantung	March, 1862	Great Britain, 1858	54,450
7. Chinkiang	Kiangsu	April, 1861	Great Britain, 1858	168,309
8. Chiowangto	Chihli	Dec., 1901	Imperial Decree, 1898	5,000
9. Chungking	Szechwan	March, 1891	Great Britain, 1890	425,000
10. Dairen	Shengking	July, 1907	(*)	49,784
11. Foochow	Fukien	July, 1861	Great Britain, 1842	624,000
12. Hangchow	Chekiang	Oct., 1896	Japan, 1895	684,137
13. Hankow	Hupei	Jan., 1862	Great Britain, 1858	(*) 1,311,284
14. Harbin	Kirin	July, 1909	Japan, 1905	28,500
15. Hunchow	Kirin	Jan., 1910	Japan, 1905	2,619
16. Ichang	Hupei	April, 1877	Great Britain, 1876	55,000 (Tingtau)
17. Kiaoehow	Shantung	July, 1899	(*)	77,032
18. Kiangsi	Kiangsi	Jan., 1862	Great Britain, 1858	36,000
19. Kiangchow (Heilow)	Hainan	April, 1876	Great Britain, 1876	56,639
20. Kongsun	Kwangtung	March, 1904	Great Britain, 1902	70,000

* By an Agreement dated May 30, 1907, Japan undertook to place the Dairen Customs under the control of the Maritime Customs.

(*) By an Agreement dated Dec. 2, 1905, Germany placed the Kiaoehow Customs under the control of the Maritime Customs.

* Including Wuchang and Hanyang.

APPENDIX VII—Continued

Port	Province	Date of Customs Opening	By Treaty with	Estimated Chinese Population, 1917
21. Kowloon	Kwangtung	April, 1897	Great Britain, 1886	
22. Lepps	Kiangtung	June, 1871		650
23. Lungchingun	Kirin	Jan., 1910	Japan, 1905	13,000
24. Lungchow	Kwangsi	June, 1889	France, 1886	2,919
25. Manchouli	Heilungkiang	Feb., 1907	Japan, 1905	10,000
26. Mengtsu	Yunnan	Aug., 1889	France, 1886	377,459
27. Nanking	Kiangsu	May, 1859	France, 1858	50,000
28. Nanning	Kwangsi	Jan., 1907	Great Britain, 1897	56,653
29. Newchwang	Shengking	May, 1864	Great Britain, 1858	470,000
30. Ningpo	Chekiang	May, 1861	Great Britain, 1856	6,000
31. Pakhoi	Kwangtung	April, 1877	Great Britain, 1876	15,647
32. Samshui	Kwangtung	June, 1897	Great Britain, 1897	8,000
33. Sansing	Kirin	July, 1909	Japan, 1905	1,000,000
34. Santzou	Fukien	May, 1899	Imperial Decree, 1898	105,000
35. Shanghai	Kiangsu	June, 1854	Great Britain, 1842	500,000
36. Shei	Hupei	Oct., 1896	Japan, 1895	1,737
37. Soochow	Kiangsu	Sept., 1896	Japan, 1895	81,000
38. Suifeiho	Kirin	Feb., 1908	Great Britain, 1842	15,000
39. Swatow	Kwangtung	Jan., 1860	Great Britain, 1858	4,208
40. Swenow	Yunnan	Jan., 1897	France, 1895	10,000
41. Tantung	Shengking	March, 1907	Japan, 1903	800,000
42. Tengyueh	Yunnan	May, 1902	Great Britain, 1897	124,544
43. Tientsin	Chihli	May, 1861	Great Britain, 1860	30,000
44. Wenchow	Chekiang	April, 1877	Great Britain, 1876	108,610
45. Wuchow	Kwangsi	June, 1897	Great Britain, 1897	4,500
46. Wuhsu	Anhui	April, 1877	Great Britain, 1876	
47. Yutung	Tibet	May, 1894	Great Britain, 1893	
48. Yochow	Hunan	Nov., 1899	Imperial Decree, 1898	

APPENDIX VII—Continued

B. PLACES OPENED TO TRADE

In addition to the above "ports" the following places have been declared open to international trade:

Place	Province	By Agreement with
<i>In Mongolia</i>		
1. Tsoon		Japan, 1915
<i>In Manchuria</i>		
2. Mukden	(Shengking)	U. S., 1903
3. Fakuem	"	Japan, 1905
4. Fenghuangcheng	"	"
5. Hsinmintun	"	"
6. Tiehling	"	"
7. Tungkiangto	"	"
8. Yingkow (Port of Newchwang)	"	"
9. Liaoyang	"	"
10. Changchun (Kwanhengse)	(Kirin)	Japan, 1905
11. Kirin	"	"
12. Ningota	"	"
13. Chaitschien	"	Japan, 1909
14. Toutsokow	Chientsu	"
15. Paitsookow	"	"
16. Tsitsihar	(Heilungkiang)	Japan, 1905
17. Hailar	"	"
<i>In Chihli</i>		
18. Chibfeng		Japan, 1914
19. Dolonor	"	"
20. Kueibucheng	"	"
21. Huluto	"	"
22. Kalzan	"	"
<i>In Sinkiang</i>		
13. Kashgar		Russia, 1860
<i>In Shantung</i>		
24. Choutran		Imperial Decree, 1904
25. Langkow		Japan, 1915
26. Tsinanfa		Imperial Decree, 1904
27. Weihaiwei		Leased to Great Britain
23. Tscheng		Imperial Decree, 1904

In Kiangsu

29. Woosung (near Shanghai).....Imperial Decree, 1898

In Kwangtung

30. HongkongCeded to Great Britain
31. MacaoCeded to Portugal
32. KwangchowwanLeased to France

APPENDIX VII—Concluded

In Tibet

33. Gartok { Great Britain, Tibetan Treaty, Sept. 7,
1904. (Confirmed by China, April 27,
1906)

C. PORTS OF CALL

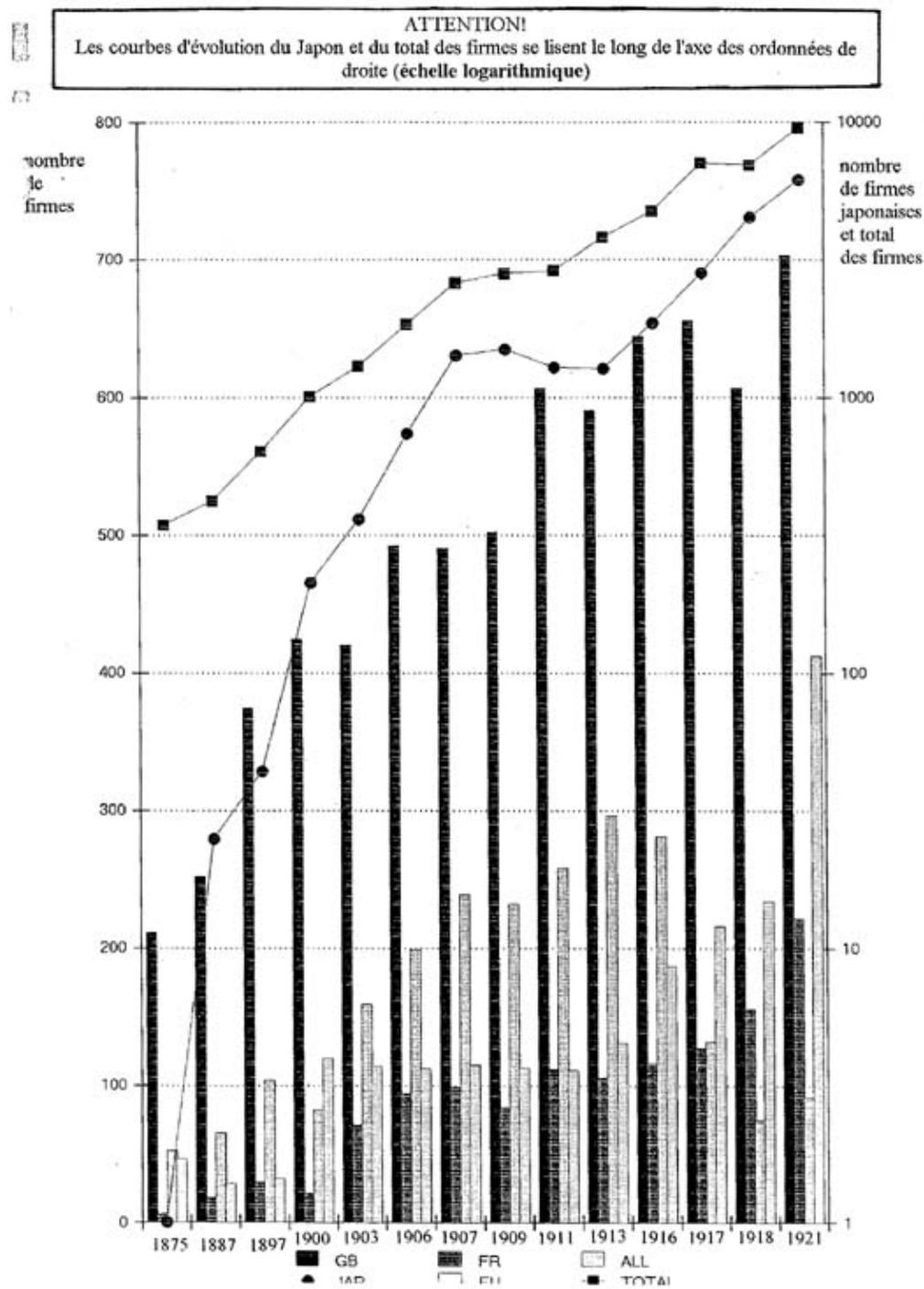
I Yangtze Stages

1. Tatung (Anhui)	For Passengers and Cargo	By Cheloo Agreement, September 13, 1876
2. Anking		
3. Hukow (Kiangsi)		
4. Wutch (Hupei)		
5. Lukikow		
6. Kiangyin (Kiangsi)	For Passengers	Yangtze Regulations, August, 1898
7. Icheng		
8. Huangchihkang (Hupei)		
9. Huangchow		

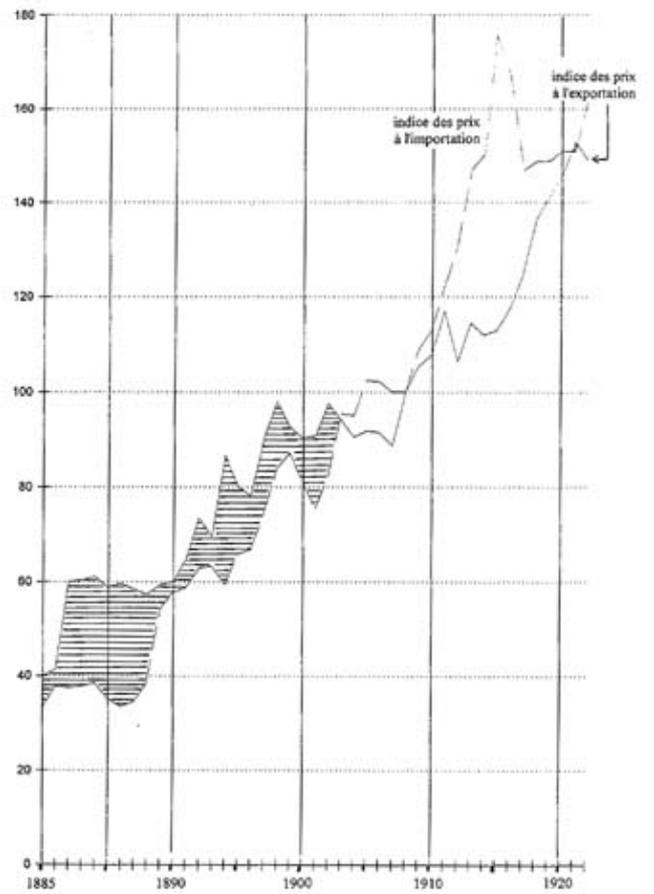
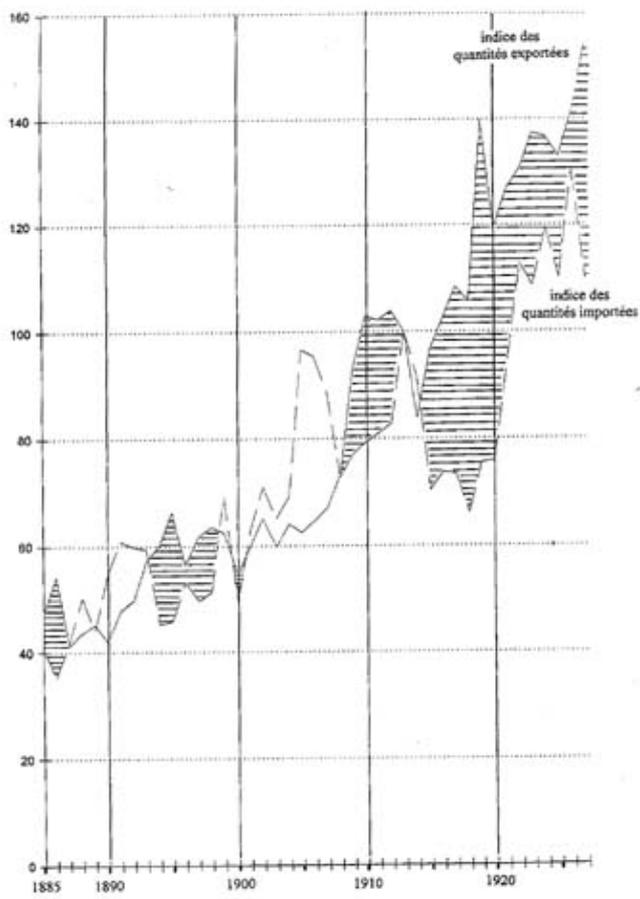
II West River Stages

10. Kanchuk (Kwangtung)	For Passengers and Cargo	Burma Agreement, Feb., 1897
11. Shihing		
12. Fakto		
13. Takhing		
14. Loting		
15. Dosing	For Passengers	Mackay Treaty, Sept., 1902
16. Fangtan		
17. Kankong		
18. Yotshing		
19. Lukpo		
20. Howlik		
21. Lukto		
22. Sunn		
23. Wingon	For Passengers	Mackay Treaty, Sept., 1902
24. Kulo		
25. Yuaghi		

Evolution du nombre de firmes étrangères en Chine entre 1875 et 1921

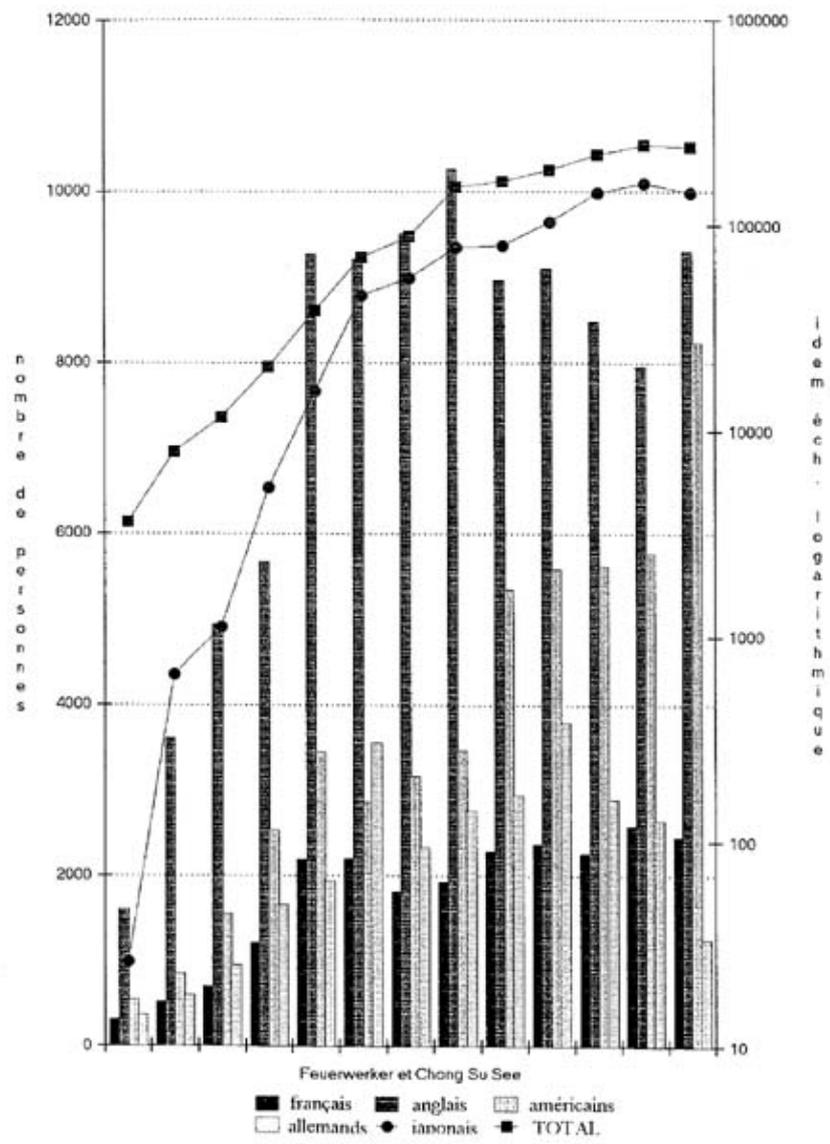


Evolution des indices des quantités et des prix des exportations et importations chinoises entre 1885 et 1927 (1913=100)

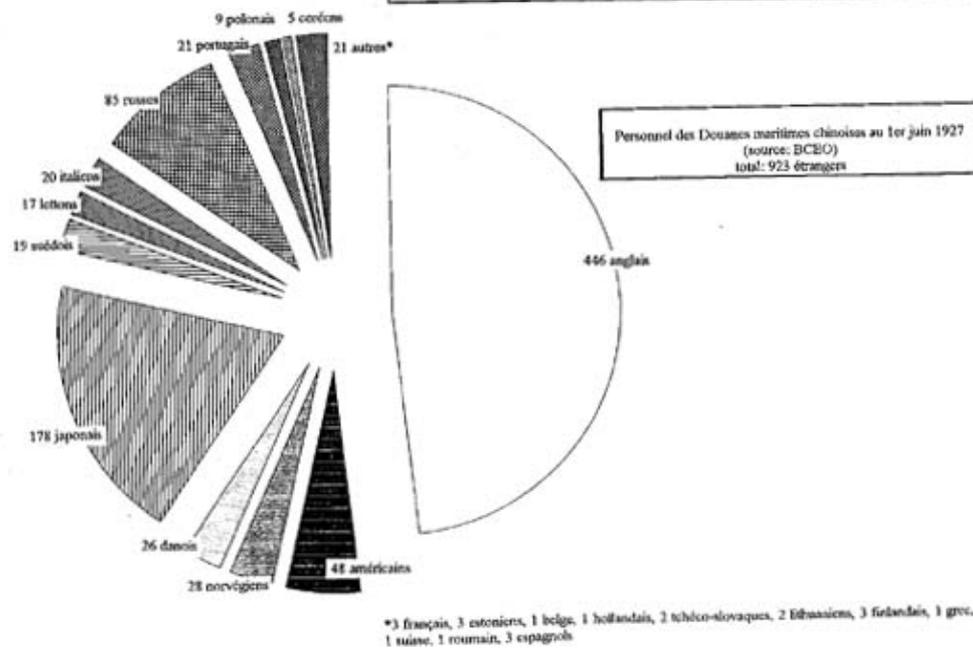
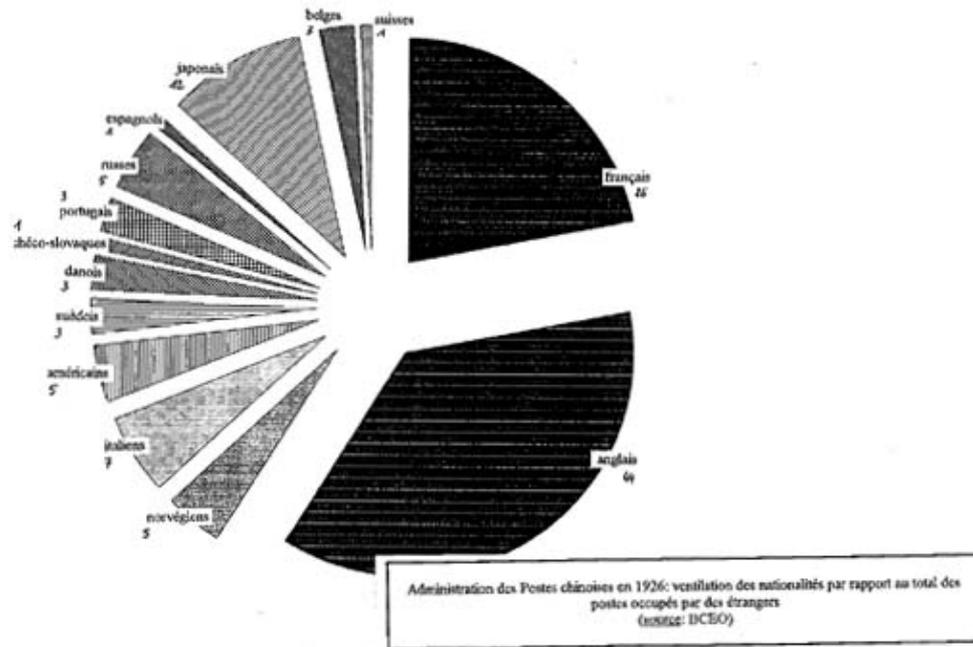


Les étrangers en Chine : évolution de leur nombre 1875-1921

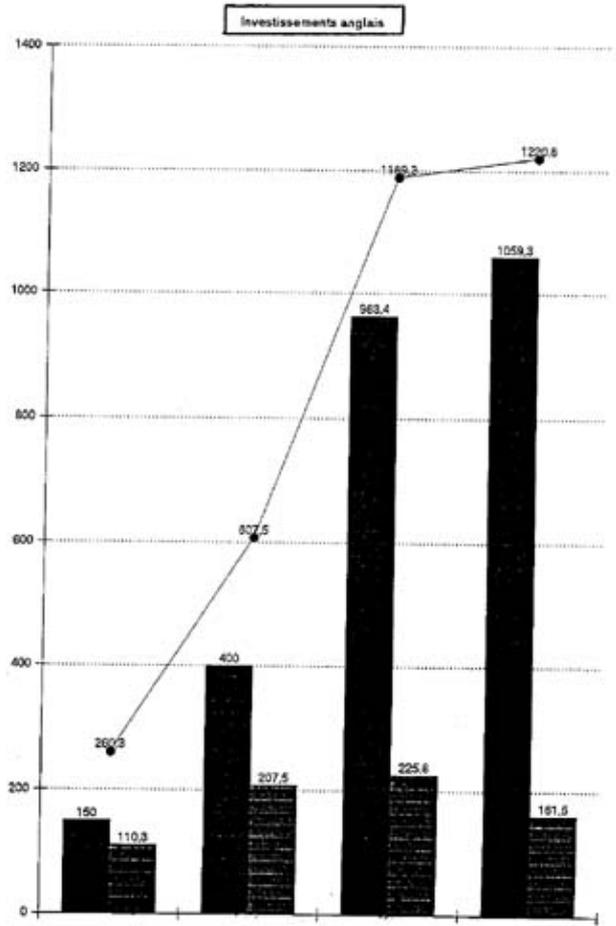
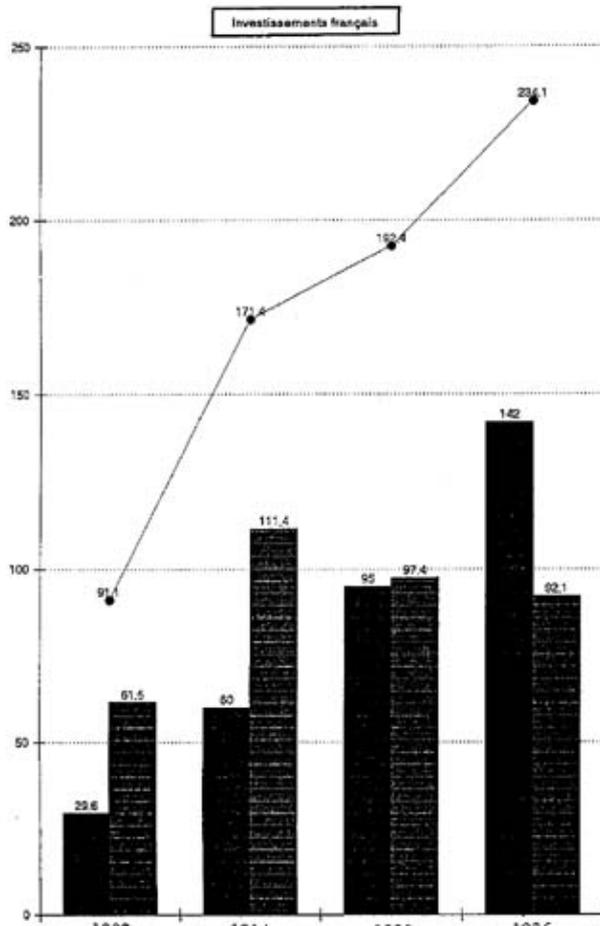
ATTENTION!
 Lecture des courbes correspondant au nombre de résidents japonais et au nombre total de résidents étrangers le long de l'axe des ordonnées de droite (échelle logarithmique)



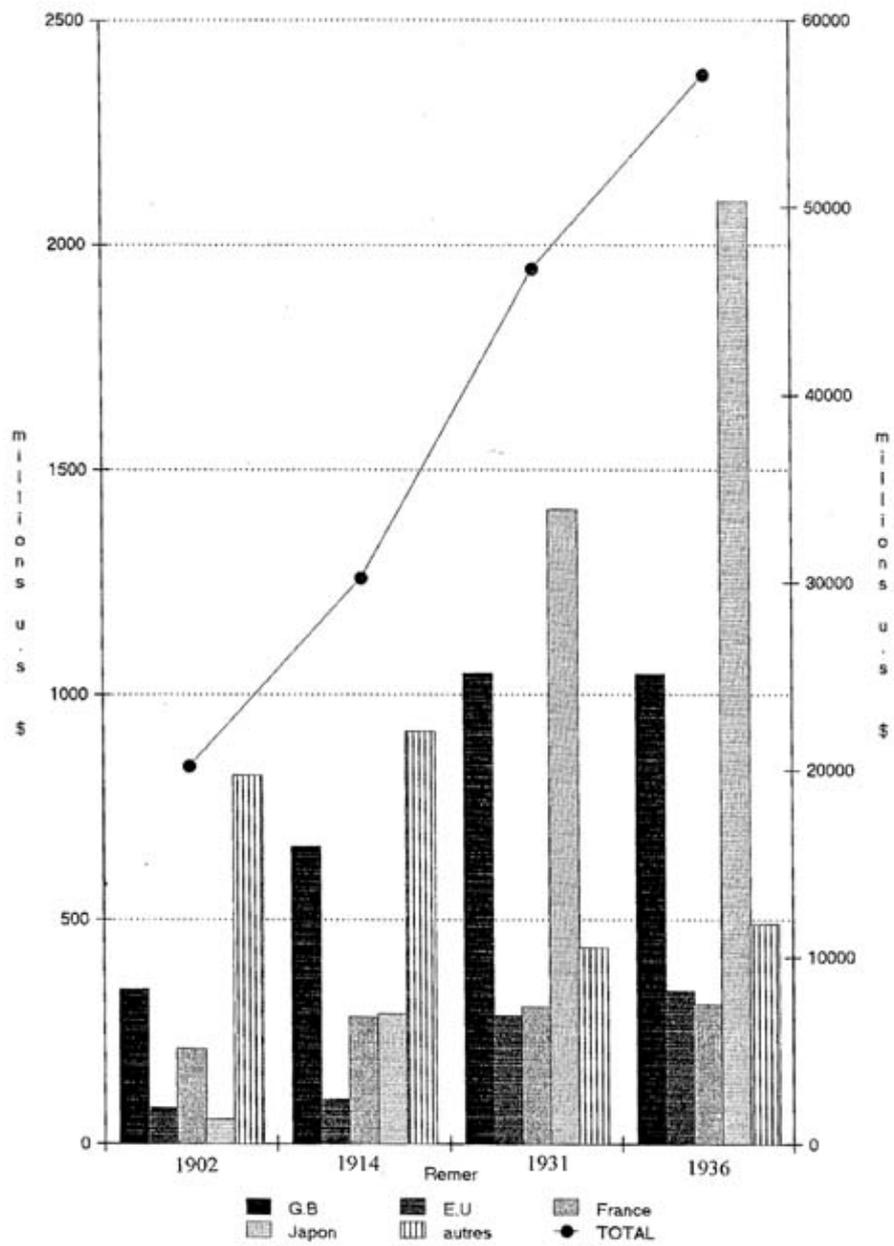
Les étrangers dans les postes et les douanes et les douanes chinoises en 1926-1927



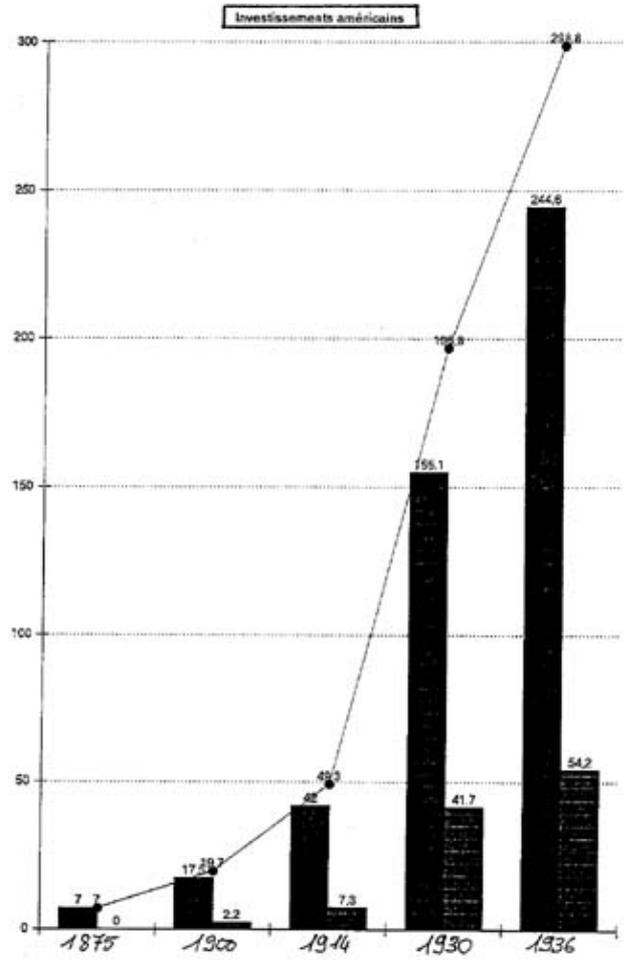
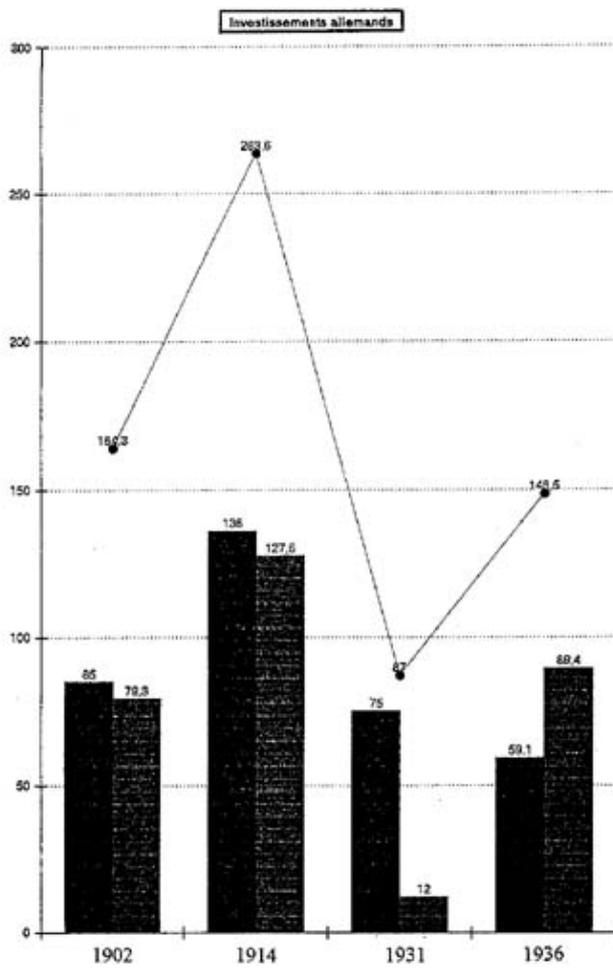
Les types d'investissement étrangers en Chine par pays au XXe siècle en millions de U.S. \$



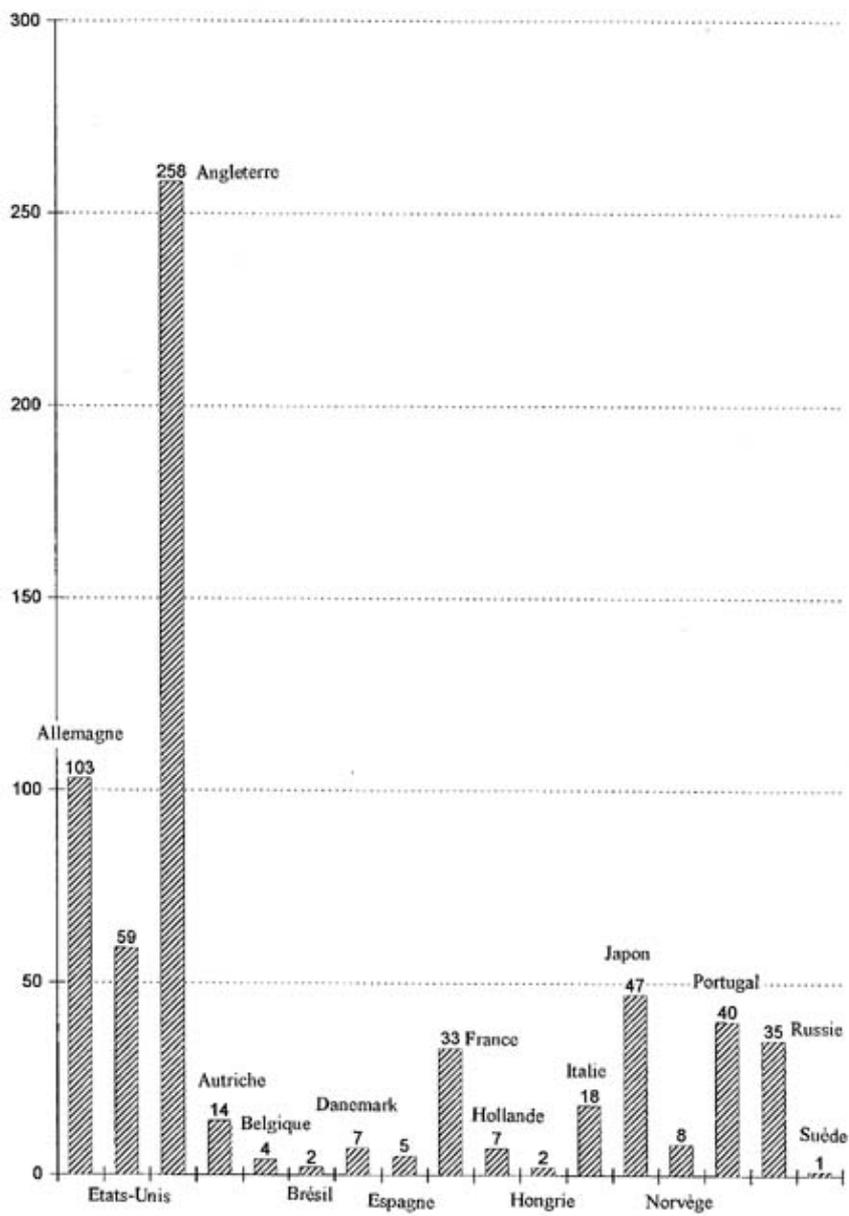
Les investissements étrangers en Chine : en valeur 1902-1936



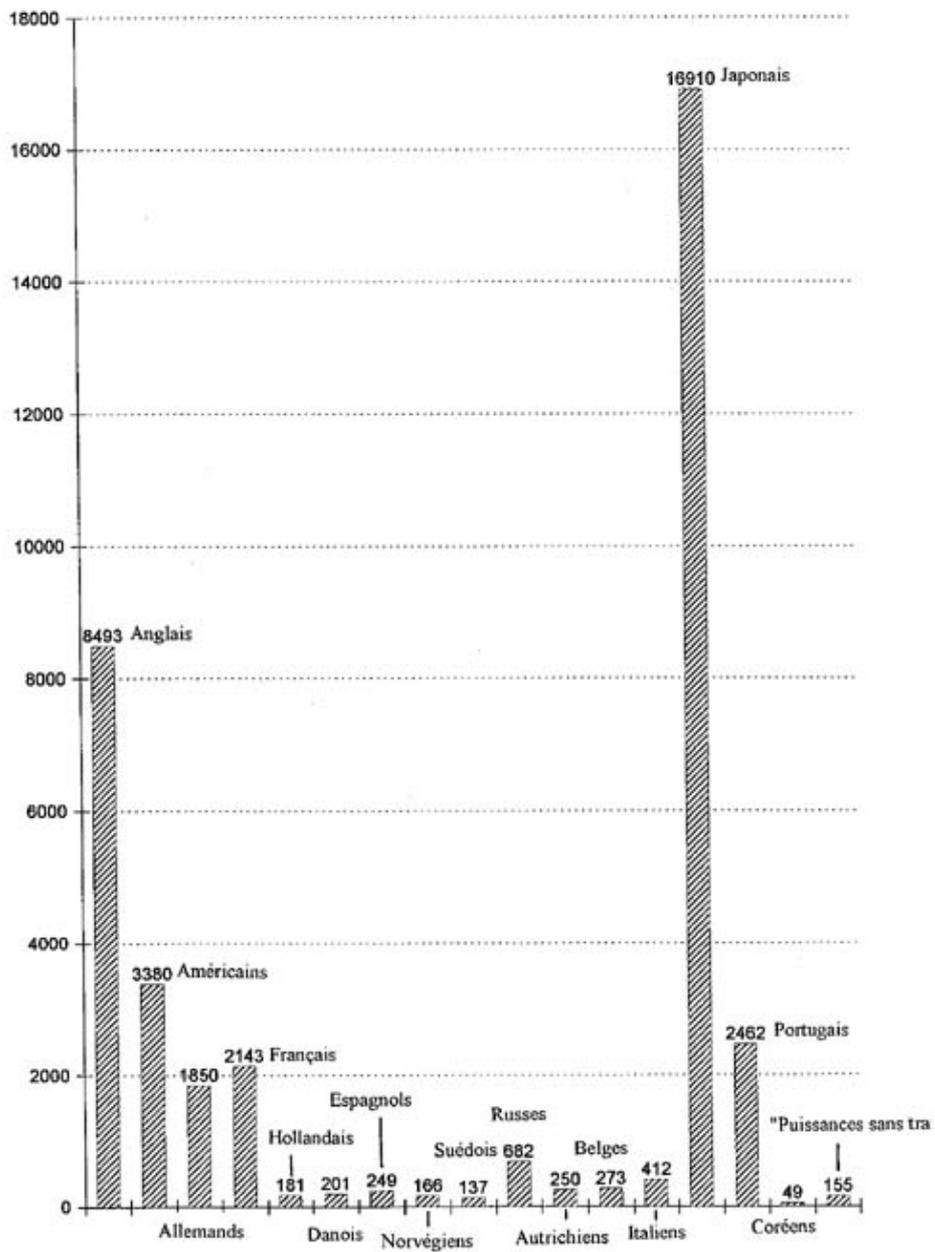
[Sans légende]



Les maisons étrangères à Shangäi en 1911



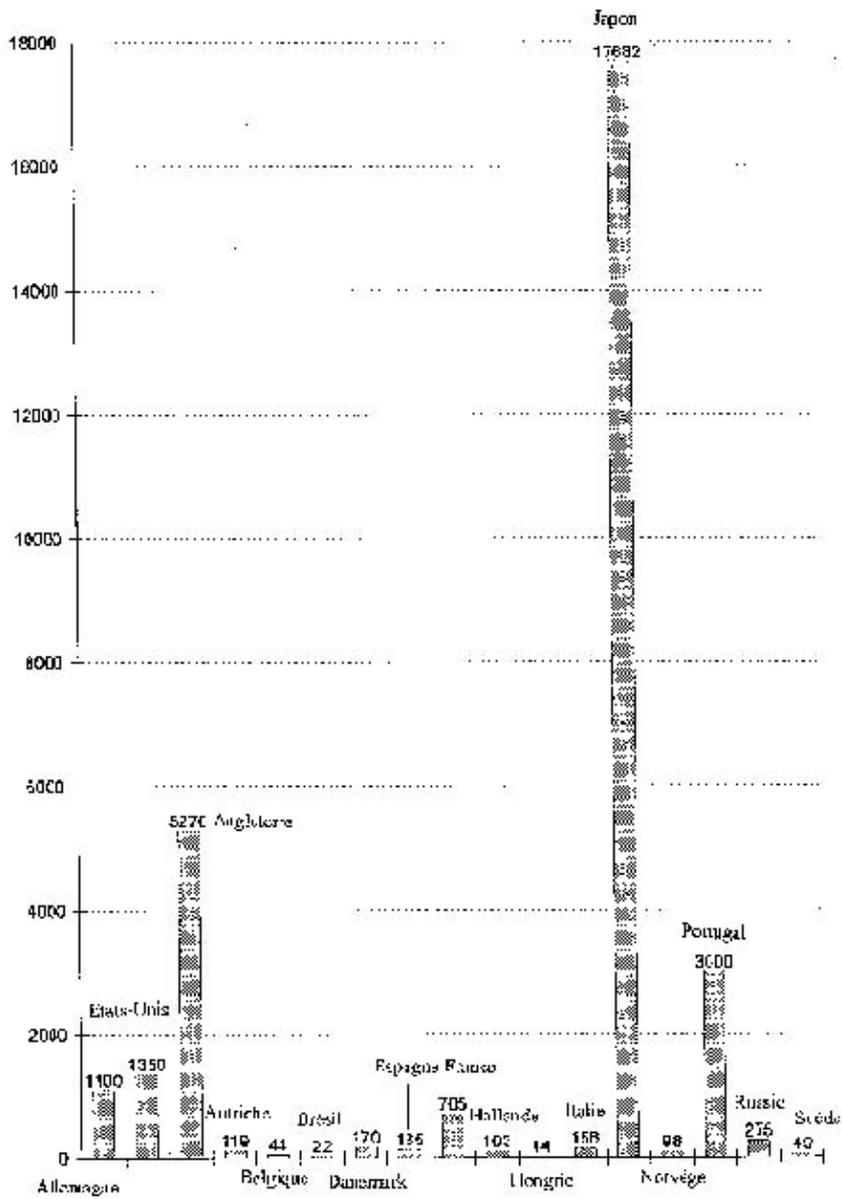
Les résidents étrangers à Shangai en 1905 par nationalités



L'église catholique en Chine –1912



Nombre d'étrangers à Shanghai en 1911



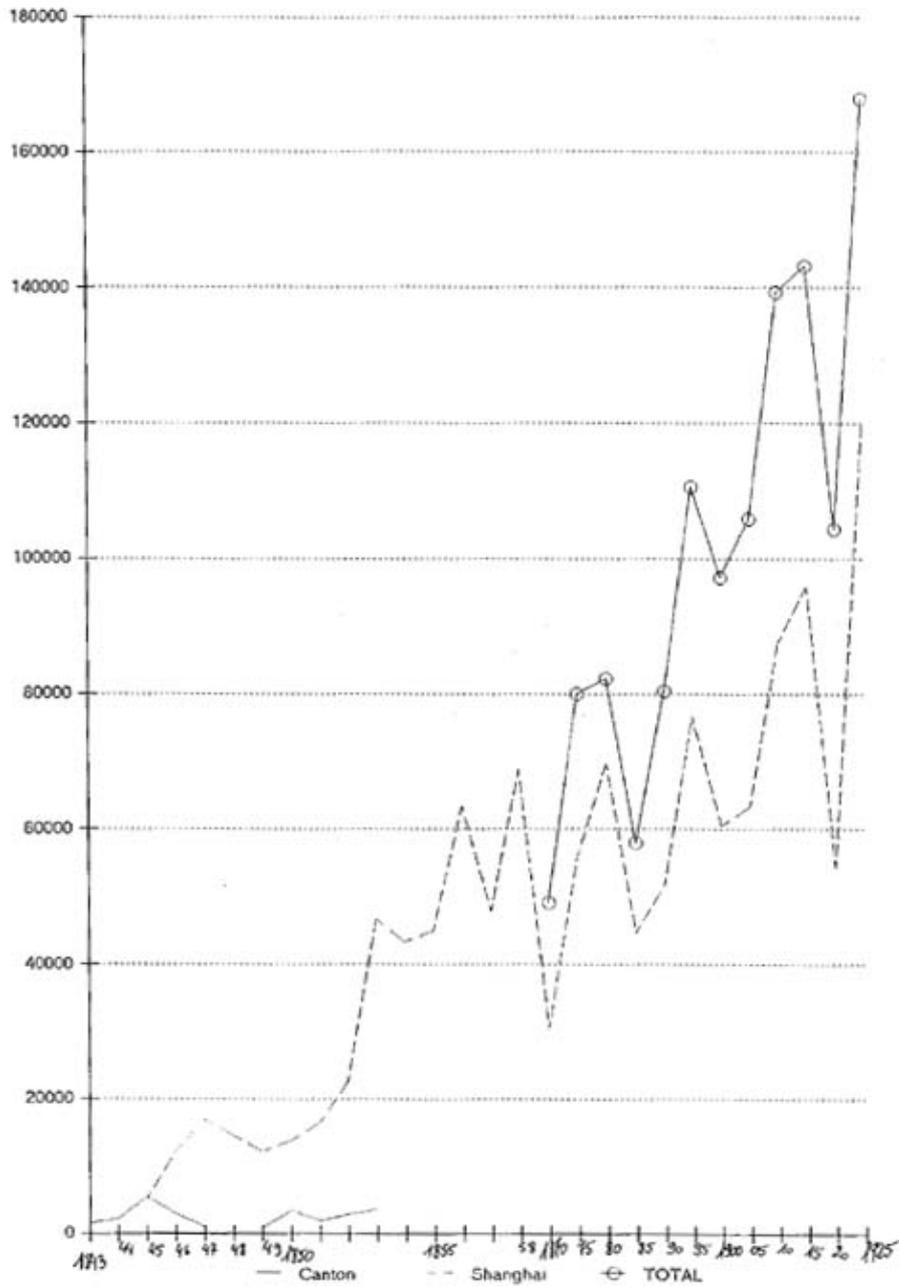
Détail des zones séricicoles chinoises



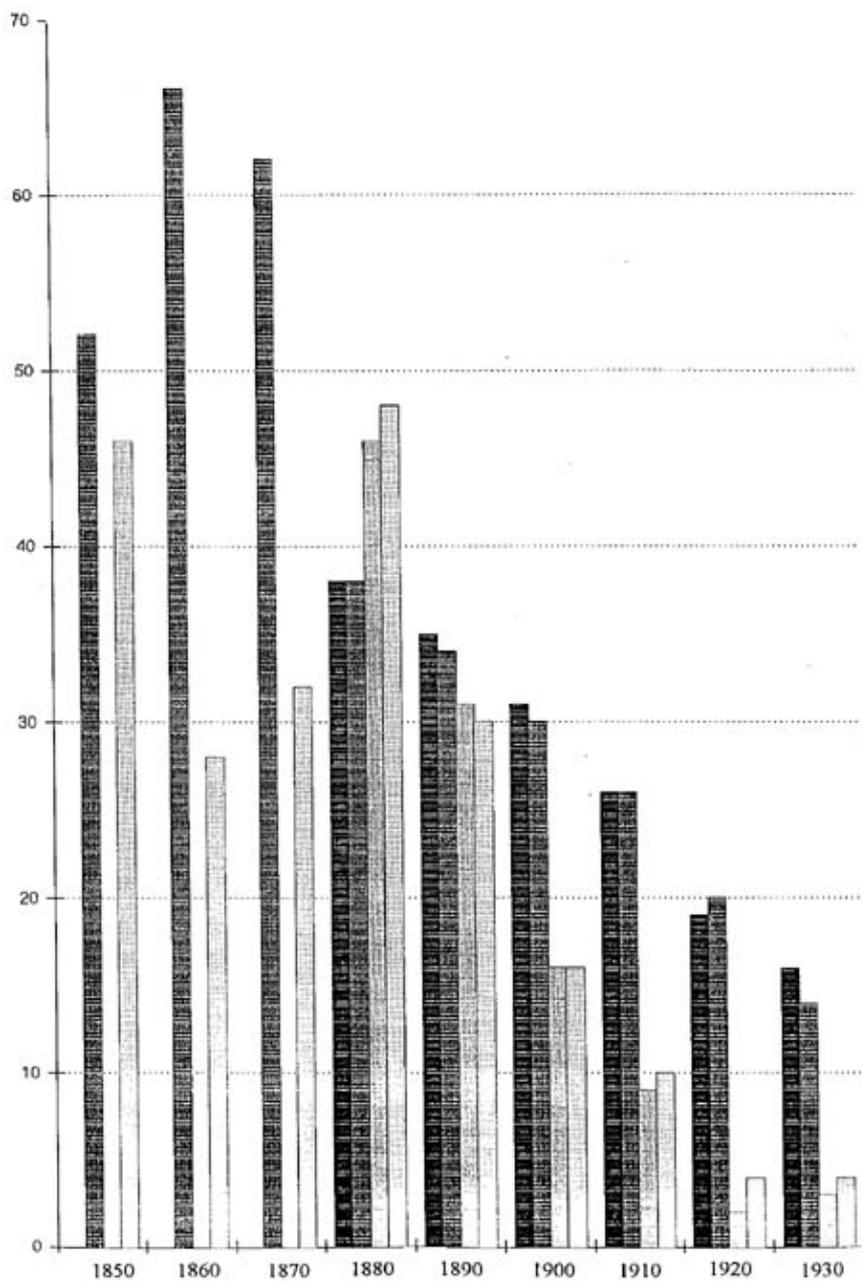
Centres de production.

- I. — ZONE CENTRALE (de 35° à 38° latitude nord).
- A. — Province de Kiangsou :
- | | |
|-------------------|------------------|
| 1. Wou-ai. | 7. Nankin. |
| 2. Kyang-yin. | 8. Thong-tcheou. |
| 3. Tchong-tcheou. | 9. Tso-yang. |
| 4. Yihing. | 10. Tchen-kyang. |
| 5. Li-yang. | 11. Sou-tcheou. |
| 6. Kin-tan. | |
- B. — Province de Tche-lyang :
- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Heng-tcheou. | 8. Kya-hing. |
| 2. Syao-tchan. | 9. Kya-tchan. |
| 3. Tchong. | 10. Ping-tou. |
| 4. Sin-tchang. | 11. Hsu-tcheou. |
| 5. Yu-yao. | 12. Chao-hing. |
| 6. Tcheou-ai. | 13. Ningpo. |
| 7. Hai-sing. | |
- C. — Province du Ngon-ang :
- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Thya-tchang. | 5. Tang-tou. |
| 2. Kwei-tcheu. | 6. Wou-hou. |
| 3. Kwang-tou. | 7. Lang-khi. |
| 4. Kig. | 8. Syan-tchong. |
- D. — Province du Hou-pé :
- | | |
|----------------|-----------------|
| 1. Mye-yang. | 9. Kiang-nou. |
| 2. Thye-nou. | 10. Song-tou. |
| 3. Han-tchwan. | 11. Yi-tou. |
| 4. Cha-tche. | 12. Yi-tchong. |
| 5. Tang-yang. | 13. Syang-yang. |
| 6. Ma-tchong. | 14. Kye-yu. |
| 7. Hwang-kang. | 15. Tou-ang. |
| 8. Lo-thyen. | |
- E. — Province du Hou-nan :
- | | |
|---------------|---------------|
| 1. Tsin-tche. | 2. Thoo-yuan. |
|---------------|---------------|
- II. — ZONE NORD-OCCIDENTALE (de 28° à 31° latitude nord).
- A. — Province de Kouang-tong (Canton) :
- | | |
|----------------|-----------------|
| 1. Chwen-tan. | 5. Hyang-tchan. |
| 2. Nao-hai. | 6. Phan-ya. |
| 3. Sin-hwei. | 7. Tang-kwan. |
| 4. Sou-tchwei. | 8. Hoo-tchan. |
- B. — Province de Kouang-ai :
- | | |
|----------------|--------------|
| 1. Tchang-wou. | 4. Yong. |
| 2. Thong. | 5. Ping-tou. |
| 3. Ping-nou. | 6. Nan-tyan. |
- C. — Province de Fou-ken :
- Ne possède que des centres peu importants.
- III. — ZONE SUD-OCCIDENTALE (de 42° à 35° latitude nord) :
- A. — Province du Ho-nan :
- | | |
|------------------|------------------|
| 1. Khai-fong. | 5. Lou-tchan. |
| 2. Tchen-tcheou. | 6. Jou-ning. |
| 3. Kwei-tou. | 7. Kwang-tcheou. |
| 4. Nan-yang. | |
- B. — Province du Chan-tong :
- | | |
|-------------------|---------------|
| 1. Tching-tcheou. | 6. Po-tchan. |
| 2. Lin-khyu. | 7. Tai-ang. |
| 3. Tchen-tchwan. | 8. Lai-wou. |
| 4. Tchang-tyan. | 9. Sin-tai. |
| 5. Tsa-tchwan. | 10. Mong-yin. |
- C. — Province du Tche-ki :
- | | |
|-----------------|--------------|
| 1. Tchang-yuan. | 2. Yi-tchou. |
|-----------------|--------------|
- D. — Province du Chou-ai :
- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Lou-ang. | 3. Ning-wou. |
| 2. Tsin-tcheou. | 4. Pheu-tcheou. |
- IV. — ZONE SUD-OCCIDENTALE (de 28° à 31° latitude nord).
- | | |
|--------------------|-------------------|
| 1. Kyang-tong. | 2. Tcheou-tchwan. |
| 3. Mye-tcheou. | 4. Tchong-tou. |
| 5. Pao-ning. | 6. Chwen-khing. |
| 7. Syu-tcheou. | 8. Yat-tcheou. |
| 9. Tcheou-tchwan. | 10. Tchong-khing. |
| 11. Mei-tcheou. | 12. Niang-yuan. |
| 13. Khwei-tcheou. | 14. Swe-ting. |
| 15. Tchong-tcheou. | 16. Ho-tchwan. |

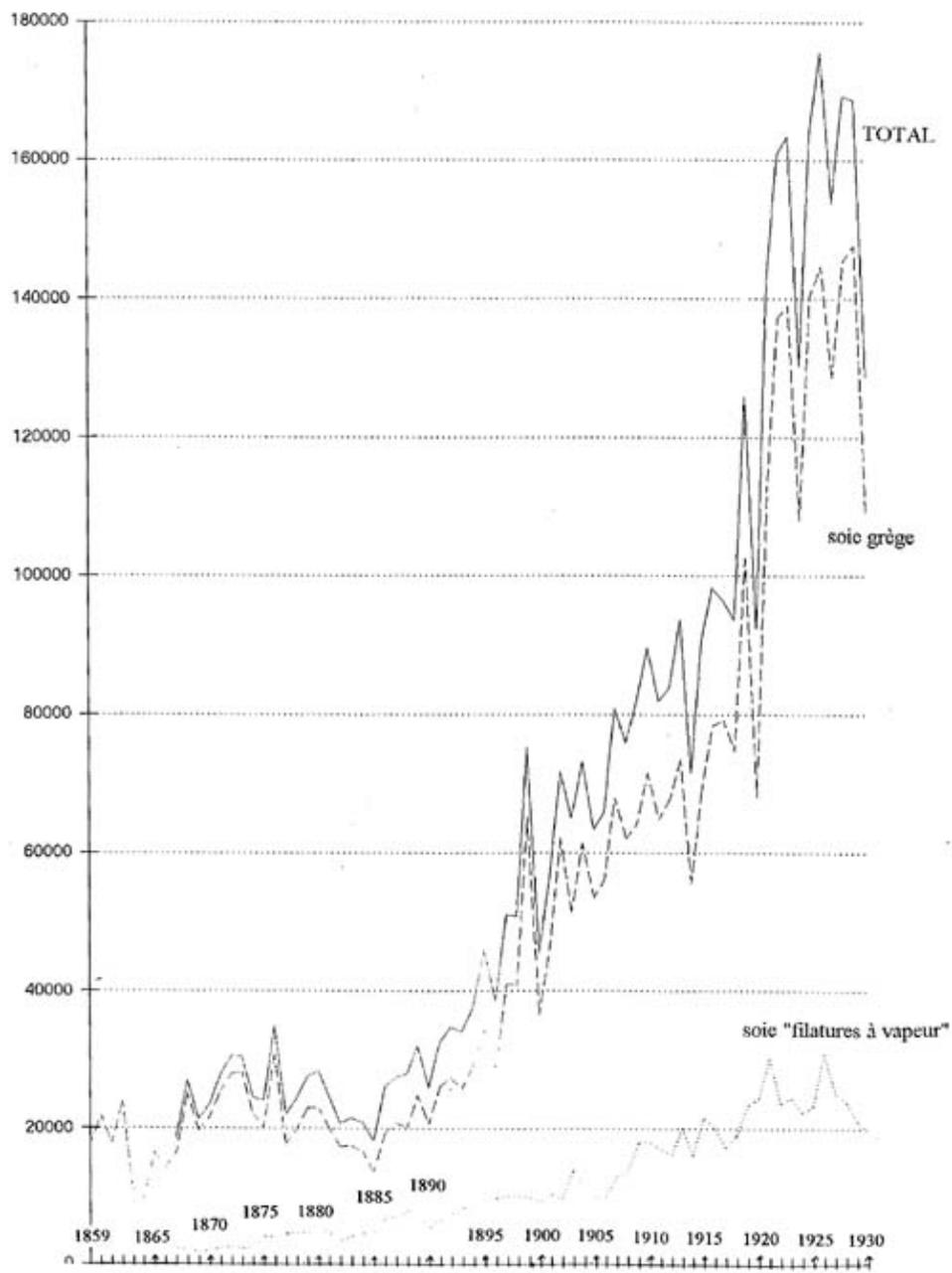
Les exportations chinoises de soie grège à partir de Canton (1843-1853) et Shanghai (1845-1925) par rapport au total des exportations chinoises de soie (1870-1925) mesurées en piculs



Les exportations chinoises de soie et de thé entre 1850 et 1930 :
 exportations de soie par rapport au total des exportations chinoises
 exportations de soie par rapport au total des exportations de Shanghai
 exportations de thé par rapport au total des exportations chinoises
 exportations de thé par rapport au total des exportations de Shanghai

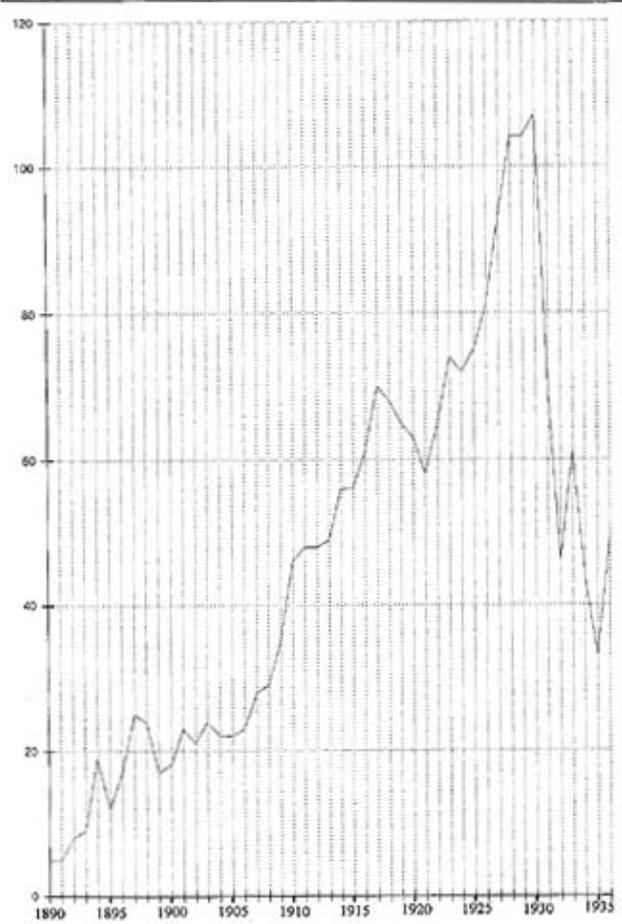


Les exportations de soie chinoise de 1859 à 1930 en valeur (milliers de taels)

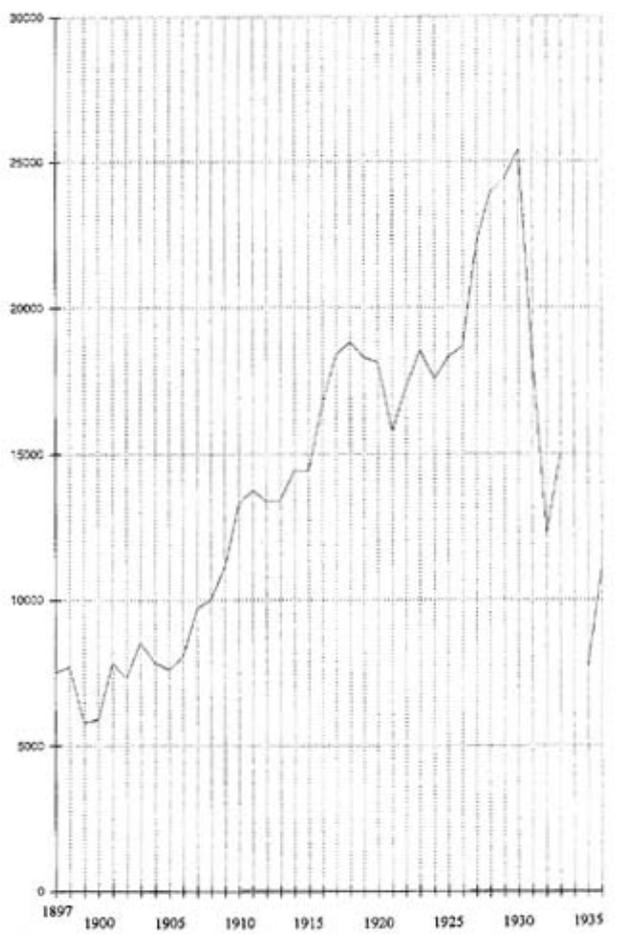


Evolution de l'industrie de la soie à Shangai entre 1890 et 1936 : évolution du nombre de filatures à vapeur et de bassines utilisées

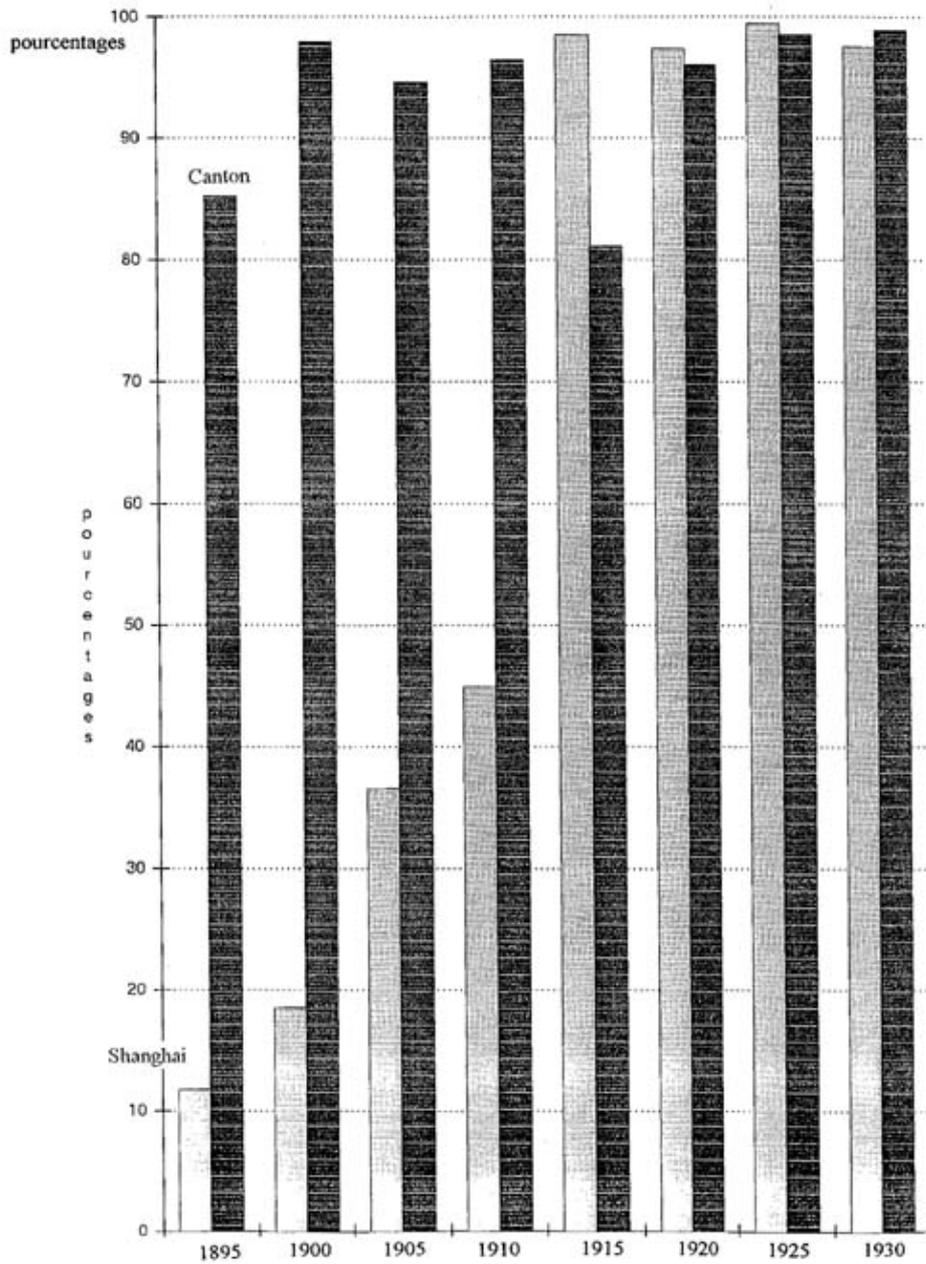
Evolution du nombre de filatures à vapeur pour la soie à Shanghai de 1890 à 1936
(source: L.M Li; op. cit. p.166)



Evolution du nombre de bassins utilisés dans les filatures à vapeur pour la soie de Shanghai de 1896 à 1936 (source: L.M Li; op. cit. p.166)



Les exportations chinoises de soie grège blanche issue de filatures à vapeur à partir de Shanghai et Canton (1895-1930) en pourcentages par rapport aux exportations totales de soie grège



Evolution des exportations chinoises de soie grège blanche issue de filatures à vapeur par rapport au total des exportations de soie de ce type élaborées, soit manuellement, soit mécaniquement de 1894 à 1932

